REGESTE DAUPHINOIS

OU

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE & ANALYTIQUE

DES

DOCUMENTS IMPRIMÉS ET MANUSCRITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DU DAUPHINÉ, DES ORIGINES CHRÉTIENNES A L'ANNÉE 1349

PAR

le Chanoine Ulysse CHEVALIER

Membre de l'Institut.

..... Juvat integros accedere fontes
Atque haurire.
LUCRETII *De rerum natura* l. I, v. 926.

TOME III

FASCICULES VII A IX

(Ann. 1277-1309. — N°s 11671-17654).

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE VALENTINOISE

Place Saint-Jean, VALENCE.

AVRIL MCMXIV

3e AVERTISSEMENT

Le troisième volume du « Regeste Dauphinois » *atteint avec son neuvième fascicule l'année 1309 et le n° 17654. A peine quarante années nous séparent du terme (1349), mais les règnes des dauphins Jean, Guigues et Humbert renfermeront une proportion de plus en plus considérable de documents inédits et rempliront amplement deux volumes. La suite est prête pour l'impression, et le passé répond de la célérité des compositeurs pour l'avenir.*

On remarquera dans ce volume l'analyse de nombreuses chartes originales conservées aux Archives d'Etat de Turin. J'en connaissais l'existence depuis longtemps ; je m'étais borné à analyser aux archives de la Préfecture de l'Isère une bonne partie des documents rendus à la France en vertu du traité du 24 mars 1760, par ordonnance (regio viglietto) *du roi de Sardaigne du 20 avril 1762. Mais j'avais toujours renvoyé d'aller faire moi-même sur place à Turin le dépouillement des nombreuses pièces qui y concernent l'histoire de notre province : j'ai ignoré longtemps si mes fiches, déjà nombreuses, prendraient un jour la forme d'un catalogue embrassant tout l'ancien Dauphiné, quelles en seraient les limites et les proportions.*

Incapable maintenant de me déplacer et de vaquer à ce labeur pendant plusieurs semaines, j'ai cherché — et vite trouvé — le collaborateur réunissant les qualités nécessaires pour ce travail délicat : il n'était pas loin de moi ; mon fidèle secrétaire, M. Alfred Dujet, au courant depuis plusieurs années de mes travaux, s'est offert d'aller à Turin recueillir aux Archives royales et à la bibliothèque Palatine ce qui rentrait dans le cadre de mon ouvrage ; il a consacré en deux fois à cette mission sept semaines d'un travail assidu et intelligent, n'ayant qu'à se louer de la parfaite obligeance des directeurs de ces établissements, et en a rapporté des centaines de pièces. Encore jeune, n'a-t-il pas commis d'erreurs ? La chose serait pour étonner : j'en ai trouvé dans M. Léop. Delisle. Je lui laisse naturellement la responsabilité de celles qu'il a pu commettre, comme aussi le mérite d'un appoint considérable à mon Regeste, *d'autant plus important que ces actes émanent presque tous des souverains de nos deux pays*[1].

Personne ne me reprochera d'avoir donné toutes les pièces relatives aux contrées en dehors du Dauphiné, qui ont certainement fait partie des états des dauphins, comme le Faucigny, les possessions de la maison de la Tour dans le Bugey et celles des comtes de Valentinois en Vivarais, toutes les fois qu'elles mentionnaient explicitement ces seigneurs.

J'ai à cœur de rappeler pourquoi je n'ai pas poussé jusqu'aux dernières limites la recherche des textes originaux ou complets de chaque pièce, par exemple le dépouillement de tous les registres de la Chambre des Comptes. Comme l'a dit l'auteur du compte rendu du tome II dans Le Dauphiné *(1er mars 1914) : « C'eût été retarder indéfiniment l'apparition de l'ouvrage, autant vaudrait dire le condamner à ne paraître jamais... ; il faut se contenter de faire les choses possibles, sous peine de ne rien faire : c'est la grande loi des hommes de décision et d'action ».*

Pour les principes qui m'ont guidé dans l'établissement de la chronologie, il me suffit de renvoyer à ce que j'en ai dit dans les préfaces aux Itinéraires des dauphins de la deuxième et de la troisième race *(1886), et aussi à la substantielle étude de mon confrère M. A. Prudhomme :* Du commencement de l'année et de l'indiction en Dauphiné *(1898) ; il a donné son assentiment à cette observation : « les premiers dauphins de la troisième race, Humbert Ier et Jean II, conservèrent le style de l'Incarnation », témoin le testament de ce dernier prince (1315), mais le style de la Nativité devint plus fréquent, surtout à Grenoble, comme le prouve l'Inventaire des archives de l'évêché de Grenoble dressé en 1499 par le vicaire général François du Puy.*

Restèrent fidèles au style de l'Annonciation, sauf exceptions que l'on rencontre dans tous les systèmes et qui s'expliquent d'ordinaire par des circonstances particulières, le Briançonnais, l'Embrunois, le Gapençais, les Baronnies, les comtés de Valentinois et Diois et l'église de Vienne.

Il m'est arrivé quelquefois de me trouver en présence d'actes manifestement antidatés, sans avoir les éléments de rétablir la date exacte. J'ai préféré ne pas les omettre en laissant la responsabilité de l'erreur aux sources citées, mais j'ai soigneusement évité d'ajouter une nouvelle confusion par des corrections aventureuses. Un signe soulignera d'ordinaire mon hésitation. Il y a néanmoins des cas où des rectifications s'imposent, par exemple lorsque l'indiction ne concorde pas avec l'année, le jour des calendes avec la férie. Dans ce cas, j'ai visé à rectifier la moindre erreur : ainsi il est plus naturel de supposer qu'on se soit trompé sur l'indiction que sur l'année, sur le chiffre des calendes que sur le jour de la semaine.

Peut-être se demandera-t-on pourquoi j'ai hésité à élaguer quelques analyses qui paraissent faire double emploi (p. ex. la pièce du 14 août 1308 et les dates auxquelles on renvoie). Le grand Inventaire de la Chambre des Comptes peut induire en erreur celui qui l'utilise pour la première fois. Lorsque le rédacteur se trouvait en présence d'un parchemin, il analysait seulement la pièce principale y contenue ; or il arrivait que la même analyse figurait ainsi à cinq ou six dates exactes quoique différentes. S'agit-il d'une sentence arbitrale ? Elle peut se trouver analysée à la date d'un accord préliminaire pour la désignation des arbitres, aux approbations données à des dates différentes par les parties intéressées ou leurs suzerains, aux vidimus ou confirmations faites dans la suite. Fontanieu n'a pas témoigné la moindre défiance contre ce système ; bien plus, il l'a lui-même aggravé en bloquant arbitrairement plusieurs analyses du grand Inventaire, la source à peu près unique avec laquelle il a constitué son Cartulaire du Dauphiné.

J'ai à cœur, dès maintenant, de témoigner ma reconnaissance à tous ceux qui me sont venus en aide pour la confection de cet ouvrage, soit en m'ouvrant libéralement leurs bibliothèques (la plupart sont morts, M. Giraud, M. Chaper), soit en me communiquant des pièces inédites,

1. Quelques actes relatifs à la période déjà imprimée figureront dans un supplément.

REGESTE

DAUPHINOIS



REGESTE DAUPHINOIS

OU

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE & ANALYTIQUE

DES

DOCUMENTS IMPRIMÉS ET MANUSCRITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DU DAUPHINÉ, DES ORIGINES CHRÉTIENNES A L'ANNÉE 1349

PAR

le Chanoine Ulysse CHEVALIER

Membre de l'Institut.

..... Juvat integros accedere fontes
Atque haurire.
LUCRETII *De rerum natura* l. I, v. 926.

TOME III

FASCICULES VII A IX

(Ann. 1277-1309. — N°s 11671-17654).

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DÉPÔT DE L'ÉTAT
1915

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAIRE

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE VALENTINOISE

Place Saint-Jean, VALENCE.

—

AVRIL MCMXIV

NIHIL OBSTAT :

F. Vernet, censor deputatus.

8 Maii 1914.

IMPRIMATUR :

† Emmanuel, Episcopus Valentinensis,
Diensis et Tricastinensis.

20 Maii 1914.

REGESTE DAUPHINOIS

TOME III

11671 Viterbe, 17 mars 1277.

Lettre du pape Jean XXI à Albert de Goudargues *(Gordanicis)*, ordre de St-Benoît, collecteur de la dîme dans les provinces de Vienne, Embrun, etc., portant son salaire de 7 à 14 sols Tournois par jour. — *Exposuit nobis.*

CADIER (L.), *Reg. de Jean XXI*, 41-2, n° 133.

11672 19 mars 1277.

Jean Faideus, de Montbonnot, et son épouse Bonne Femme reconnaissent à Pierre Auruce un pré et une grange. Pierre Ancelmi not... ind. 5...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 877.

11673 1277.

Reconnaissance à Pierre Auruce *(A-uscii)* par Guigone, veuve de Bermond de Bernin *(Brognino)*, Hugues et Herlin, ses fils, qui confessent tenir divers biens et fiefs. Pierre Asselini not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 580.

11674 1277.

Hommage prêté au dauphin par Reymond de Remuzat, seigneur de Rochebrune, du château et mandement d'Aulon, avec juridiction et autres biens.

Invent. Baronnies, II, 166, 191 : 84.

11675 1277.

Sentence de l'official d'Embrun, qui attribue à Boscaudon la moitié des draps mortuaires des personnes ensevelies dans le cimetière de l'abbaye et le reste au clergé des Crottes.

Inventaire des titres de Boscodon. = ROMAN, 108[b].

11676 1277.

Sentence arbitrale entre Boscaudon et les gens des Crottes, relativement au pâturage des montagnes du pont de l'Infernet à Natton. — Cf. 28 sept. 1276.

Invent. des titres de Boscodon. = ROMAN, 108-9.

11677 1277.

Payement à Castellus Mercatoris, de Florence, de 5000 sols et d'autre part de 250 liv. bons Viennois par Odon Berardi, châtelain de Briançon, en extinction d'une dette de 4000 liv. du dauphin Jean et de son père.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 314.

11678 1277.

Albergement à Guigues et Martin de *Fonte* par Tullian, commandeur *(preceptor)* d'Echirolles *(Eschirolarum)*, d'une vigne en la paroisse de St-Martin, près du clos du chapitre de Notre-Dame de Grenoble, et une *insula* de bois près de celui des chanoines, pour 6 setiers de vin de cens. Garnier de *Sarreyo* [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble, G. XXVII, 104[b].

11679 1277.

Vente par Guillaume de Solier, châtelain du Pont, au nom du dauphin Jean, d'une part indivise dans une terre à Sant-Eusebio, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3709, orig. parch. reg. (*Invent.* III, 147).

11680 1277.

Hommages au dauphin par Lantelme de St-Marcel, fils de Lantelme, pour la seigneurie de Jarjayes ; par Rolland et Guillaume Pascalis, de Veynes, qui se reconnaissent hommes liges du Dauphin.

Arch. de l'Isère, anc. invent. = ROMAN, 109[a].

11681 1277.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Bordeaux, on « absout » le prieur de Valence ; on désigne comme vicaires à Marseille R[aymond] de Mévouillon et au lieu de Die P. Tardivi ; pour lecteur en théologie à Die P. de Frayssenetо, comme visiteur de Valence et Die R. Dorgone.

MARTENE, *Thes. nov. anecd.* IV, 1791. DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 212-4.

11682 1277.

Guillaume, prieur de la Côte[-St-André], échange avec Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, deux courtils, dont un près du chemin de la Côte à *Montjallu*, contre des redevances en argent et en blé.

Arch. de l'Isère, B. 3610, orig. parch. (*Invent.* III, 110[a]).

11683 1277.

Hugues Soffrey, chevalier, et Huguette, fille de feu Milon de Diémoz, vendent à Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, un bois à *Lubezep de Malobeyson*, près du chemin de St-Georges à Heyrieu *(Ariacum)*, au prix de 4 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3610, orig. parch. (*Invent.* III, 110).

11684 1277.

Thomas Richard, de St-Symphorien[-d'Ozon], vend à Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, des services et usages dans la paroisse de St-Just.

Arch. de l'Isère, B. 3610, orig. parch. (*Invent.* III, 110c).

11685 1277.

Ordre au sénéchal de Beaucaire de se rendre ou d'envoyer au château de Baix, pour s'enquérir si la veuve d'Adémar de Poitiers a été dépouillée de son enfant et par qui ; dans ce cas, il en fera la recherche, pour le mettre sous la garde du roi, jusqu'à ce qu'on ait discuté qui doit en être chargé.

Du Chesne, *Comtes de Valentinois*, pr. 15.

11686 Mars 1277.

Vente par Barthélemy de la Poype, clerc de l'église de Lyon, à Guichard de St-Symphorien, prévôt de St-Thomas de Fourvière ; y est cité l'hôpital de Mure *(Murez)*, près de St-Bonnet et St-Laurent de Mure en Dauphiné.

Guigue (M. C.), dans *Mém. soc. littér. Lyon* (1876/7), 244, 307-8.

11687 25 mars 1277.

... Jeudi après st Benoît. Comptes rendus au chapitre de Vienne par le capiscol Hu[mbert], les clercs Jean de Meyrieu *(Mayreu)* et Etienne de Vie *(Via)*, procureurs des anniversaires : revenus, 780 l. ; dépenses, 742 l. 17 s. 6 d.

Chevalier (U.), *Actes capit. St-Maurice Vienne*, 121 (86b).

11688 26 mars 1277.

Compte rendu au chapitre de Vienne par le chanoine G. de la Balme, procureur des nouveaux anniversaires, pour 2 années : revenus, 111 l. 3 s. ; dépenses, 117 l. 9 s. — Maître B. d'Anjou, exécuteur de feu A[nselme], sacristain de Vienne, rend compte pour lui des deniers des acquisitions : recettes, 712 l. 13 s. 6 d. ; dépenses, 620 l. Reçu de maître Jacques de Villeneuve, pour feu maître Jean, son frère et official de Vienne, 70 l. ; du prévôt de Roussillon 20 l. qu'il devait pour l'anniversaire du seigneur d'Annonay ; du doyen de Valence 100 s. sur ce qu'il devait pour l'anniversaire de feu Jean, archevêque de Vienne ; de l'abbé de St-Pierre hors la porte [de Vienne] 34 l. pour l'anniversaire du prêtre Saignier ; de G. Remetaig 50 l. 10 s. placés à Reventin pour une distribution au *Benedictus* de matines le jour de la fête de st Maurice. Payé à l'archevêque 500 l. pour les revenus de Reventin, Communay, *Archeu* et autres perçus par G. de Beauvoir. Le doyen doit 30 l. pour la Bible *(Bibliotheca)* de l'abbé de St-Chef *(S. Theuderii)*.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 121 (86vc).

29 mars 1277 = 30 mars 1277.

Arch. de l'Isère, B. 3317, orig. parch. (*Invent.* II, 280c).

11689 30 mars 1277.

Vente à Siboud de Châteauneuf par Marguerite de Cizerin *(Cezerino)* de 4 sols Viennois de cens et 2 de plaid sur deux bois dans la paroisse de Meylan *(Meolano)*, au prix de 71 sols. Pierre Polleti not... ind. 5...

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Graisivaudan*, II, 438c. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 620.

11690 Avril 1277.

Guillaume, seigneur de Beauvoir[-de-Marc], assigne à sa fille Giraude, épouse de Guillaume Palarin, 32 liv. de cens, etc. Sceau de l'official de Lyon.

Invent. Viennois, I, 220 : 121b. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 131.

11691 7 avril 1277.

Transaction entre Gontier de Claix, prieur de Risset, et Giraud Bertrand, au sujet d'une terre sur les bords du Drac, près du pont de Claix, qui dépendait de la directe du prieuré de Risset.

Arch. de l'Isère, B. 4281, orig. parch. (*Invent.* IV, 174). *Invent. Graisivaudan*, II, 28c.

11692 Cruas, 9 avril 1277.

A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois, par sentiment de piété et à la demande de Lantelme, abbesse du monastère de Vernaison *(Comertio)*, dioc. de Valence, prend sous sa sauvegarde *(guidatgio et conductu)* les bestiaux du couvent qui n'auront pas été acquis des vassaux ou alliés de l'évêque de Valence et Die, depuis le commencement de la guerre entre eux, pris à moitié ou introduits dans le monastère ; il prend aussi sous sa protection les pasteurs de la maison, à condition qu'ils ne soient pas hommes de l'évêque ou de ses alliés ni de leur terre. Sceau. Valable pour un an. *Dat. ap. Crudacium*, vendredi après l'octave de Pâques...

Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch. de 15 lig. 1/3.

11693 Vienne, 19 avril 1277.

Guillemet de Moirans, fils de feu Chaffrey de Moirans, ratifie les conventions passées entre son père et Odon Alleman, seigneur de Champ, au sujet de Châteauneuf-de-Galaure *(Gualabro)* ; il constitue pour garants Guy, archevêque de Vienne, Joffrey de Clermont, doyen, et le chapitre de cette église.

Arch. de l'Isère, B. 3459, orig. parch. (*Invent.* III, 36b).

11694 Rochemaure, 20 avril 1277.

Testament nuncupatif d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, fils du feu comte Guillaume de Poitiers. Il élit sépulture dans le monastère de Notre-Dame de Bonlieu, dioc. de Valence, ordre de Cîteaux. Il veut qu'on donne satisfaction aux réclamations élevées contre lui par les abbayes de Saou, Cruas et Aiguebelle, le prieuré de St-Marcel, les maisons de Rompon, St-Médard et autres ; qu'on restitue les dots de Vierne épouse d'Armand du Pouzin et des femmes de Guillaume de Montmeyran *(Montemarrano)* et de Pierre de Véronne. Il nomme comme exécuteurs Décan seigneur d'Uzès, Pierre sr de Bouzols *(Busol)*, Artaud de la Mastre, prieur de St-Sauveur[-en-Rue], et Guillaume de Châteauneuf, sr de la Laupie, avec Robert évêque d'Avignon et Raimond de Mévouillon, dominicain, pour conseillers. Il veut qu'on rende sa dot à son épouse Alix *(Alixentis)* et qu'elle jouisse de son douaire, sauf garantie. Il institue sa fille Philippa, femme de Bertrand seigneur de Baux, héritière pour sa dot, plus 10 liv. de revenu ; de même à sa fille Marguerite, femme de Roger de Clérieu, plus 200 liv. qui lui reviendront quand elle mariera sa fille aînée. Son fils Guillaumet, né de son épouse Alix, aura le château de Chanéac *(Chanoiaco)* et assez

de revenu pour atteindre 200 liv., qu'il tiendra en fief d'Aimar, lequel doit se charger de son éducation. Il institue pour héritier universel son fils Aimar et lui substitue ses enfants Aimaret, Humbert, Othon, Aelis, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4106, orig. parch. (*Invent.* IV, 117-8). *Invent. Généralité*, 377 ; *Valentinois*, III, 436, 519, 592ᵇ. — Du Chesne, *Comtes Valentinois*, pr. 11-2. = Barthélemy, *Baux*, 598. Chevalier (J.), dans *Bull. acad. Delphin.*, D, III, 188 (à part, 18).

11695 Rochemaure, 20 avril 1277.

Codicilles d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, fils du feu comte Guillaume de Poitiers. Il lègue 50 liv. Viennois aux frères Mineurs de Crest pour leurs constructions. Il donne comme tuteur à son enfant Guillaumet, né de son épouse Alix *(Alixentis)*, son fils et héritier Aimar, qui devra le protéger fidèlement et administrer ses biens ; il veut qu'il se fasse clerc. Comme le château de Chanéac *(Chaneaco)*, qu'il lui a donné, fait partie du douaire de son épouse Alix, il ordonne qu'à sa mort on lui donne en place le château de St-Gervais au dioc. de Valence. Fait vers minuit *(circa mediam noctem) ap. Rupem-mauram*, dioc. de Viviers, en la maison de Raymond la Roche.

Arch. de l'Isère, B. 3535, orig. parch. (*Invent.* III, 77ᵃ). *Invent. Valentinois*, V, 264, 401ᵇ, 454. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* I, 302. — Du Chesne, *Comtes Valentin.*, pr. 13-4. = Bréq. VII, 112.

11696 Rochemaure, 22 avril 1277.

A[ymar] de Poitiers, comte de Valentinois, après avoir donné par codicille à Guillaume, fils de lui et d'Alix *(A-xente)*, pour tuteur son fils Aymar, lui donne le même comme curateur durant toute sa minorité. *Act. ap. Rupem Mauram*, diocèse de Viviers, en la maison de Raimond la Roche, dans la chambre haute ; témoins : Pierre prieur de Moirans *(Moyrenco)*, Dalmace de la Garde, professeur en droit, etc.

Du Chesne, *Comtes de Valentinois*, pr. 14. = Bréq. VII, 112.

11697 (23 avril) 1277.

Codicille d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, par lequel il commet l'administration et charge de son fils Guillaume à Guillaume de Châteauneuf.

Du Chesne, *Comtes de Valentinois*, pr. 15.

11698 Rochemaure, 23 avril 1277.

A[imar] de Poitiers, comte de Valentinois, ordonne à tous ses châtelains et baillis d'obéir désormais à son fils Aimar et de lui demeurer fidèles. *Dat. ap. Ruppem Mauram...*

Arch. de l'Isère, B. 3535, orig. parch. (*Invent.* III, 77ᵃ).

11699 Voiron, 23 avril 1277.

Lettre de Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, au châtelain d'Avigliana en faveur de la chartreuse de Montebenedetto. *Dat. Voyroni,* vendredi fête de sᵗ Georges...

Provana di Collegno (F. S.), dans *Miscell. stor. Ital.* XXXII, 251.

11700 28 avril 1277.

Pierre de St-Germain, official de la cour de Vienne, atteste que Jean de Châtenay *(Chastâney)*, citoyen de Vienne, a reconnu devant son clerc juré Jordan de Biziat *(Bysiaco)*, à la requête du chan. Pierre de Borgia et du prê. Etienne Curte, procureurs des deniers des acquisitions des anniversaires, que sa mère Guarneria a donné de son vivant aux serviteurs de l'église 60 liv. Viennois pour un anniversaire [le 7 févr.], assignées sur son courtil de *Miruel ;* par grâce spéciale, on lui fait remise de la moitié de l'anniversaire sa vie durant. Sceau de la cour.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 27 lig.

11701 Viterbe, 5 mai 1277.

A la prière du prieur et du couvent du monastère de la Chartreuse, diocèse de Grenoble, le pape Jean XXI interdit de les molester et d'occuper leurs biens. — *Ex parte vestra.*

Tromby, *Stor. ord. Cartus.* VI, app. viij. = Potthast, 21248.

11702 Rochemaure, 6 mai 1277.

Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, émancipe son fils Adémar, en présence de Giraud Adémar, seigneur partiel de Montélimar et de Rochegude. Fait au lieu *Rupismauræ*, en la maison du bailli et où s'exerce la juridiction.

Arch. de l'Isère, B. 3535, 2 origin. parch. (*Invent.* III, 77ᵃ) ; sceau : SIGILLVM·ADEMARI·DE·PICTAVIA.

11703 Rochemaure, 6 mai 1277.

Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, fils du feu comte Guillaume de Poitiers, fait donation entre vifs à son fils émancipé Aimar de Poitiers, au diocèse de Viviers, des châteaux de Baix *(Bays)*, le Pouzin, St-Alban, Privas, Tournon, [Chalançon] ; au diocèse de Valence, de ceux d'Etoile *(Stella)*, Montmeyran, Upie, Châteaudouble, Charpey, Grâne ; au dioc. de Die, de ceux de Crest, Quint, Pontaix, Saou. *Acta ap. Rupemmauram*, dioc. de Viviers, dans la maison de Raimond la Rocha, bailli du lieu, où s'exerce la juridiction ; présents : Pierre Lobeti, prieur de Moirans, Baxian de Lodi *(Laude)*, chevalier, profes. de droit..., Guillaume de Savasse, Philipon de Crémieu, Artaud de Roussillon, damoiseaux. — Cette donation excédant 500 *aurei*, Adémar et Aimar l'insinuent à Giraud Ademarii, coseigneur de Montélimar, seigneur et juge ordinaire de Rochemaure. Fait au lieu *Rupismauræ*, en la maison de Raymond la Rocha, bailli du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3535, origin. parch. (*Inv.* III, 77ᵃ). — Du Chesne, *Comtes Valentin.*, pr. 12-3. = Bréq. VII, 114. Chevalier (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 189 (à part, 19).

11704 Aurillac, 20 mai 1277.

Guillaume, abbé d'Aurillac, et son couvent attestent avoir examiné une charte du 16 janv. 1276/7, émanée et munie des sceaux d'Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, et d'Aynard, prieur de Saillans *(Saliente)*, au sujet de ce prieuré ; ils donnent leur consentement et promettent de l'observer à maître Pierre Germandi, procureur du prélat. Sceaux. *Dat. Aureliaci...*

Vidimé par l'official de Valence, 8 juil. 1284. — Columbi, *Opusc.* 304.

11705 Gap, 22 mai 1277.

Arnoux Réal *(Arnulfus Regalis)*, de Montmaur, et Bermond, prieur de Bertaud, compromettent entre les mains

de Pierre Arnulfi, frère de Bertaud, au sujet de possessions au territoire de Sauvas *(Salvans)*, données au couvent par Arnoux. L'arbitre décide que le monastère en restera possesseur, moyennant 35 sols Viennois, dont quittance. *Act. ap. Vapincum*, en la maison de Bertaud ; témoins : Giraud de la Cluse, Guigues fils de feu Emon, *jaculator*, Robert d'Amiens, not. imp. L'arbitre déclare en outre la maison quitte des sommes d'argent à elle réclamées par Arnoux, etc.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 111-3, n° 104. = ROM. 107-8.

11706 St-Sauveur-en-Rue, 24 mai 1277.

Guichard, prieur de St-Robert [de Cornillon], est témoin à la cession en fief d'un pré par Artaud, prieur de St-Sauveur. *Act. in domo S. Salvatoris*, lundi après l'octave de la Pentecôte....

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 210, n° 225.

11707 (29 mai ?) 1277.

Reconnaissance par le chevalier Guillaume Falconis [à Randone dame de Montauban], pour la moitié du château d'Audefred et le quart de celui de Venterol.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1429.

11708 (29 mai ?) 1277.

Reconnaissance de Bertrand Hugolerii [à Randone dame de Montauban], pour la 4e partie du château du Pègue *(de Opegue)*.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1430.

11709 29 mai 1277.

Reconnaissance faite et hommage rendu à Randone, fille de Dragonet et dame de Montauban, par Pierre de Mison pour les terres de Lemps, la Fare et Gignac, et les tènements de Bans et Lebuc.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 18a. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 321b : 385.

11710 29 mai 1277.

Raymond Raymbaudi, chevalier, confesse à Randone, dame de Montauban, fille et héritière de feu Dragonet, seigneur de ce lieu, tenir d'elle en franc fief, sous son domaine et seigneurie, tout ce qu'il possède dans les châteaux de Ste-Euphémie et de [la Bâtie-]Verdun, dans le tènement de Durfort et de St-Auban. Pierre de Lacelmes not.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Baronnies*, II, 341 : 1004. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1238.

11711 Juin 1277.

Philippe de Vienne *(Viahanne)*, sire de Mirebel, notifie la vente d'un fief faite par lui à Alix, comtesse palatine de Savoie et de Bourgogne.

CHEVALIER (F. F.), *Hist. ville-seign. Poligny*, II, pr. 584. = BRÉQUIGNY, VII, 115.

11712 1er juin 1277.

Vente à Pierre Auruce par Guelisius, fils de feu Joffred Silvestri, de 4 sols de cens et 6 den. de plaid, etc. Pierre Anselmi not... *a° D. 1276, ind. 5.*

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 773.

11713 5 juin 1277.

Hu[ ] de Seyssuel *(Saxeolo)*, chanoine, Jean de Meyrieu *(Mayreu)* et Etienne de Vie, procureurs des anniversaires de l'église de Vienne, rendent compte du reliquat de 1276 ; présents : le doyen G[eoffroy], les chantres Ray[mond] et G[ ], 4 chanoines, etc.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 121 (86b).

11714 Gap, 6 juin 1277.

Raymond Galitz, fils de feu Guillaume Galitz, de Montmaur, vend à Guillaume Orselli et Pierre Clari, frères de la maison de Bertaud, la moitié d'une terre dans les limites du couvent, au territoire *des Salvas*, au prix de 16 sols Viennois. *Act. ap. Vapincum*, en la maison de Bertaud ; témoins : Raymond Oliverii, prieur de Durbon *(Derbono)*, etc. Robert d'Amiens, not. imp.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 113, n° 105. = ROMAN, 108a (au 25 mai).

11715 7 juin 1277.

Pierre.....;, citoyen de Valence, vend à Adémar Aloxa, pitancier de St-Félix, 13 sols 3 den. de cens *(annuales)* en champ Claus, sur des *peæ* de vigne du domaine de [ce prieuré]. Témoins (3). Sceaux du vendeur et de Bontos Raffi.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch.

11716 8 juin 1277.

Sentence du juge de la cour commune d'Embrun et de Chorges, qui maintient les habitants de Chorges en possession du consulat dud. lieu et droits en dépendant. Bulle de plomb.

Invent. Embrunois, 57. GUILLAUME (P.), *Invent. Savine*, 45b-6 (E. 41), cah. — ROMAN, 108a.

11717 8 juin 1277.

...*Ind. 5, sede imperat. vac.* B[oson], prieur de la Chartreuse, et son couvent, d'une part, Rodulphe seigneur d'Entremont, Berlion Vacherii et Pierre Vachi, damoiseaux, d'autre, font compromis de leur différend entre les mains d'Odon, prieur de la Silve-Bénite, et G[uigues] Veteris, prévôt de St-André de Grenoble.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 330.

11718 9 juin 1277.

Les arbitres nommés la veille décident que les nobles feront abandon aux Chartreux de toutes tailles, *complaintæ, operæ, manoperæ*, corvées, chevauchées, saisies, lods et ventes ; les religieux les feront absoudre, dans les 3 jours s'il se peut, de la sentence d'excommunication fulminée contre eux à leur requête. Témoins : Nantelme, courrier de la Chartreuse, Michel chapelain de St-Pierre-de-Chartreuse, Aynard de Cordoue, Guillaume Bochardi, damoiseaux, etc.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 330.

11719 9 juin 1277.

Hommage prêté au dauphin Jean par Arnaud Flotte, chevalier, fils d'Osaseiche *(Osa Sica)*, seigneur de la Baume-des-Arnauds, pour le château et mandement de Montclus, en fief rendable. Durand Robini, de Sallanches [not.], ind. 5.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 16b. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 510. — ROMAN, 108a.

11720 15 juin 1277.

...Mardi avant st Gervais. Comptes de Jean de Meyrieu *(Mayreu)*, clerc et procureur des anniversaires de l'église de Vienne, sur les sommes recouvrées des exer-

cices de 1275 et 1276 ; présents : le doyen G[eoffroy], les chantres Ray[mond] et G. de Virieu, Hu[mbert] capiscol et 12 chanoines.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 121 (85 v°).

11721 Beauvoir, 17 juin 1277.

Aymar de Poitiers, fils d'autre feu Aymar, comte de Valentinois, prête hommage à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, et à son fils le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, pour les châteaux d'Etoile, Divajeu, Crest, Aouste et ce qu'il avait dans le Royannais, pour la tour ancienne, salle et bourg d'Etoile, le château de Montclar et ses appart., en présence de Siboud, prieur de St-Vallier. ...Jeudi avant s[t] Jean-Bapt. *ap. Bellum Visum.*

Arch. de l'Isère, B. 2991, xxix (186); B. 4107 (*Invent.* IV, 118). Arch. du chât. de Peyrins, chap. I, n° 47. *Invent. St-Marcellin*, I, 405; II, 1205; *Valentinois*, I, 73, 755, 876-7, 970,-1,-2; II, 226. — ANSELME, *Généal. mais. France*, II, 186[x]. *CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 265 ; *Mém. comtés Valentinois-Diois*, I, 248.

11722 18 juin 1277.

Pons Gautier confirme au commandeur d'Echirolles les biens qui lui avaient été donnés par Hugues de l'Orme (Lhaurme). Pierre de Rengy not.

Inventaire du Temple d'Echirolles, f° 38.

11723 21 juin 1277.

Hommage rendu au dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, par Aymar, fils d'Aymar de Poitiers, qui reconnaît tenir de lui les châteaux et bourgs d'Etoile *(Stella)*, Crest, etc. Alamand de Beauvoir not..., lundi avant s[t] Jean-Bapt. Cf. 17 juin.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 406.

11724 Dôle, 24 juin 1277.

Philippe de Vienne reconnaît avoir vendu plusieurs fiefs à Alix, comtesse de Savoie et de Bourgogne.

CHEVALIER (F. F.), *Mém. hist. Poligny*, II, pr. 584. = PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 253-4, n° 4323.

11725 25 juin 1277.

...Vendredi lendemain de s[t] Jean-Bapt. L'archevêque G[uy], le doyen G[eoffroy] et le chapitre de Vienne statuent au sujet de la fête de s[t] Jean-Baptiste : elle se fera dans le grand chœur ; le chef de s[t] Maurice sera placé dans le parement ; la messe après prime sera chantée dans la chapelle de St-Jean, etc. On fera l'octave de s[t] Jean-Bapt. et de s[t] Laurent. On sonnera la grosse cloche à la procession des Morts.

CHEVALIER (U.), *Actes capit. St-Maurice Vienne*, 27-8.

11726 26 juin 1277.

Vente à l'abbaye de Staffarde, par Giraud Fornerio. Présents : Didier de Briançon.

GABOTTO, etc., *Cart. di Staffarde*, II, 150-1, n° 563.

11727 27 juin 1277.

Pierre Roberti confesse devoir à Pierre Auruce une terre qu'il tenait à *Bovoyria (= Rovoyria ?)*, etc. sous le cens d'1 livre de poivre. Pierre Anselmi not..., ind. 5...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 775.

11728 1er juillet 1277.

Hommage rendu à Aymar, comte de Valentinois, par noble Arnaud Flotte, pour la Roche-des-Arnauds... Octave de s[t] Jean-Bapt...

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 661. — ROMAN, 108[a].

11729 1er juillet 1277.

Sentence arbitrale par Raymond de Grasse, commandeur de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem à Orange et sénéchal du Comtat-Venaissin pour l'église Romaine, et Raybaud de Salve, chevalier, docteur en droit et juge du Comtat, qui détermine les limites des châteaux de Mollans et de Malaucène *(Malaut.)*. Raymond Olverii ou Arnaudi not.

Arch. de l'Isère, B. 3646, rouleau parch. (*Inv.* III, 126[a]). *Invent. Baronnies*, I, 481 : 577. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1287.

11730 4 juillet 1277.

Martin de Bernin *(Brenino)* confesse tenir du domaine et fief de Pierre Auruce tout ce qu'il avait acquis de Pierre Montanii et sa femme Agnès *(A-sia)*, sauf hommage, et devoir 2 sols 6 den. de cens. Pierre Amselmi not... ind. 5...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 839.

11731 14 juillet 1277.

Epitaphe d'Humbert de Romans, 5e général des Dominicains, mort dans le couvent de son ordre à Valence. *Hic jacet hortorum fons fertilis, area florum* [9 vers].

QUETIF-ECHARD, *Script. ord. Prædicat.* I, 143. *Année Dominicaine*, juil., 390. DAUNOU, dans *Hist. litt. France*, XIX, 337. COLLOMBET, II, 181. GIRAUD, *Histor. S. Barnard-Romans*, II, 127. PERROSSIER (Cypr.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, II, 108-9 (à part). [NADAL], *Essai orig. monast. dioc. Valence*, Dominicains (1883), 10. CHAPOTIN, *Hist. des Dominicains*, 554. BERTHIER (Joach.), dans *Année Dominicaine* (1888 oct.). CORMIER (Mich.), *Ancien couvent Dominicains Lyon* (1900), II, 24-5, 370. MORTIER, *Hist. maîtres génér. Frères Prêcheurs*, I, 659.

11732 Sisteron, 15 juillet 1277.

Lettres de Roncelin de Fos à Ocilius, commandeur de l'ordre du Temple à Gap et Embrun, l'autorisant à terminer les différends relatifs à leurs possessions en Briançonnais, principalement celui du canal du Bez.

Arch. des B.-du-Rh., Temple, n° 57, copie. — ROMAN, 108[a].

11733 18 juillet 1277.

Assignation par P[ierre] de Bouquéron *(Bucurione)* à Siboud de Châteauneuf de cens dans le mandement de Montbonnot. Pierre Anselmi not... ind. 5...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 811.

11734 18 juillet 1277.

Pierre Millef confesse tenir de Siboud de Châteauneuf la moitié de 4 fauchées *(falcaturæ)* 1/2 de pré dans la paroisse de St-Mury *(S. Mauritii)*, la 1/2 d'une fauchée, etc., sous divers cens et 9 sols de taille *(tallia)*. Pierre Anselmi not..., ind. 5....

Invent. Graisivaudan, II, 438[a]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 969.

11735 19 juillet 1277.

...Lundi avant s[e] Marie-Madel. Comptes d'Odon de Montchenu *(Monte Canuto)*, chanoine et réfectorier du chapitre de Vienne : revenus, 390 l. 11 s. 9 d. ; dépenses, 347 l. 10 d.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 124 (101[a]).

23 juillet 1277 = 23 juillet 1278.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 729.

11736 Août 1277.

Vente par Humbert, seigneur de la Tour et Coligny, à Etienne de la Font, chevalier, de quelques rentes et services censuels à lui dus par divers possesseurs et héritages dans la paroisse de St-Sorlin[-de-Cuchet], au prix de 50 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3009, vi^xx^j. *Invent. Prov. étrang.* 17^a (*Isère*, III, 221^a).

11737 5 août 1277.

...Jeudi avant la fête de s^t^ Sevère. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avait tenues Guy de Tullins *(Toillin)*, mistral, par les soins de Geoffroy *(Joffredus)* de Clermont, doyen, Odon de Montchenu, sacristain, Burnon de Chignin, G. Coyndo et Alamand de Condrieu : Raymond chantre, Humbert capiscol, G. de Revel mistral.

Liber divisionum terrarum capit. Viennen. xxix v°.

11738 Crest, 6 août 1277.

Garantie donnée par Guillaume, seigneur de Châteauneuf-de-Boutières, à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, qui s'est constitué son fidéjusseur pour 6000 sols Viennois, dot de sa sœur Alix *(Alaxia)*, qu'il a mariée à Thibaud de Mirmande, damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 3535, orig. parch. (*Invent.* III, 353).

11739 9 août 1277.

Vente à Guillaume Guers, dit Emphos, d'Avalon, par Pierre de Trus, d'1 hémine froment, 7 garcines avoine et 2 sols de cens, pour le prix de 7 livr. bons Vienn. ; du fief et directe de Jacquemet de Bayard, sous le plaid de 2 sols, lequel en donne investiture. Guigues [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. II.

11740 16 août 1277.

Transaction entre Jean Rollandi, de Goncelin (G-luno), et Béatrix veuve de Guillaume Terratzacz, d'une part, Siboud de Châteauneuf et Lantelme des Granges, d'autre, au sujet des biens et de l'héritage du dit Guillaume à Laval-St-Etienne *(Valle S. Stephani)*. Guarin de Correyo not... ind. 5, lundi après l'Assomption.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 709.

11741 (16 ou) 20 août 1277.

Albergement par le chapitre Notre-Dame de Grenoble à François de Pariset, d'une maison à Seyssins, jadis à Guillaume de Seyssins, près du ruisseau de ce nom, moyennant 100 sols d'investiture, 2 setiers froment de cens annuel et 5 sols à chaque mutation de possesseur.

Arch. de l'Isère, B. 4100, orig. parch. (*Invent.* IV, 116^a). *Invent. Graisivaudan*, II, 383^a.

11742 St-Julien-en-Beauchêne, 24 août 1277.

Les habitants de St-Julien-en-Beauchêne *(Biochana)* créent syndics et procureurs, nonces et acteurs Hugues Rico, Jacques Charamia et Ponce Malcor pour défendre les droits de la communauté devant la cour des seigneurs et pariers de St-Julien, *a gilpa* et *pro gilpa* qui s'était tenue le dimanche fête de Notre-Dame d'août et le vendredi précédent, entre les gens de St-Julien et les moines de Durbon ; promettant entre les mains de Guigues de Montama,... touchant leurs pâturages au-delà de la maison de Durbon. *Act. ap. S. Julianum*, près du cimetière ; témoins : Obert de Cario, juriscons., etc. Lambert de Clermont, not. imp.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 405-6, n° 509.

11743 Grenoble, 26 août 1277.

...Jeudi après s^t^ Barthélemy, *6 d. exeun. m. aug.* Inventaire des titres [concernant les Dauphins] trouvés dans une armoire derrière l'autel de l'église de St-André de Grenoble, par B[arthélemy], prieur de St-Laurent de Grenoble, Humbert, gardien des frères Mineurs de Moirans *(Moyrenco)*, et Jacques de Ravenne, jurisconsulte, députés par B[éatrix] comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, rédigé par 4 notaires impér. : Aymon de Chessins, Garnier de Correyo, Durand Isnardi et Michel Ranulphi. — 293 n^os^.

Arch. de l'Isère, orig., 4 peaux de parch. *Invent. Embrunois*, 20, 137 ; *Gapençais*, 24, 273, 522 ; *Generalia*, I, 7^b^ ; *prov. étrang.* 182^a^, 450 ; *St-Marcellin*, I, 289-90, 671, 700 ; II, 1078 ; *Valentin.* V, 264^b^ : III, 437 ; *Viennois*, IV, 255^b^ : III, 77^a^, 214. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 302-3. — CHEVALIER (C.U.J.), *Documents historiques inédits sur le Dauphiné : Inventaire des archives des Dauphins à St-André de Grenoble en 1277, publié d'après l'original avec table alphabétique et pièces inédites ;* Paris et Lyon, 1869, in-8° de 48 pp. = VALBONNAYS, II, 622. PILOT (J. J. A.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, 2e sér. IV, 215-7 (6 août).

11744 28 août 1277.

Compromis entre Siboud de Châteauneuf et son fils Guillaume, d'une part, et Albert de Montfort, d'autre. Garnier de Correyo [not.]... Samedi après s^t^ Barthélemy.

Invent. Graisivaudan, V, 152^a^ : II, 436^b^. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 581.

11745 28 août 1277.

Reconnaissance à Siboud de Châteauneuf par Albert de Montfort, damoiseau, pour ce qu'il tenait au Champ [-près-Froges] et aux Adrets, sous le plaid de 20 sols Viennois ; et pour ce qu'il possédait du ruisseau de la Terrasse à celui de Corbonne *(Corbonanc)*, et du pied du rocher à l'Isère, excepté la maison forte, sous le même plaid et hommage, sauf celui de deux seigneurs. Guarin de Correyo not... ind. 5, samedi après s^t^ Barthélemy.

Arch. de l'Isère, B. 4021, orig. parch. (*Invent.* IV, 99^a^). *Invent. Graisivaudan*, II, 437^a^. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 719.

11746 28 août 1277.

Notification par l'official de Troyes à celui de la cour de Vienne de la sentence d'excommunication portée contre le chapitre de Lyon, au sujet d'une dette à Raynier Renaudi et ses associés, marchands de Sienne, et ordre de l'exécuter à défaut de l'official de Lyon... Samedi après s^t^ Barthélemy.

GUIGUE, *Cart. Lyonnais*, II, 393-4, n° 739.

11747 Septembre 1277.

Accord entre Philippe, dit de Vienne, chevalier, sire de Pagny et de Seurre, et l'abbaye de Cîteaux. Sceau.

PÉRARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 539-40. = BRÉQ. VII, 117. PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 257, n° 4340.

11748 Portes, 2 septembre 1277.

... Jeudi avant la nativité de la s^e^ Vierge. Promesse de neutralité consentie à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, par Guillaume de Châteauneuf, seigneur du château de Portes, et par son frère Guigues de Portes, pour la durée de la guerre entre ledit comte et l'évêque de Valence. *Act. ap. Portas...*

Arch. de l'Isère, B. 3535, orig. parch. (*Invent.* III, 77^a^).

11749 La Tour près St-Joire, 4 septembre 1277.

Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, échange avec Rodolphe de St-Joire, la métralie de ce lieu contre la dîme de *Cormant*. Fait *ap. Turrim juxta S^i^ Jorii;* présents : Martin et Pierre de St-Joire, etc. Samedi avant la Nativité de la s^e^ Vierge. — *Ne longinquitate temporis.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 9, St-Joyre, n° 1er, orig. parch. (*Invent.* 124).

11750 10 septembre 1277.

Hommage à Pierre Auruce par le meunier Carlet, qui promet d'observer les franchises de Montbonnot. Pierre Amselmi not... ind. 5....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 948.

11751 La Chartreuse, 11 septembre 1277.

Guillaume, évêque de Grenoble, et Soffred, prieur de Barcin, ordre de St-Augustin, attestent qu'ils ont été nommés arbitres du différend entre Boson, prieur de la Chartreuse, et noble Syboud de Châteauneuf. Fait dans la maison *Cartusiæ....*

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 331.

11752 11 septembre 1277.

Vidimus par le notaire P. de Bressieux du testament du 6 juin 1272... ind. 5....

Arch. de l'Isère, B. 4133, orig. parch. (*Invent.* IV, 125^a^).

11753 1277.

Le chapitre général de l'ordre de Cîteaux commet à l'abbé général le soin de restituer à l'abbaye de Bonnevaux la visite de ses filles, quand il aura constaté sa réformation au point de vue spirituel et temporel.

Martene, *Thes. nov. anecd.* IV, 1459.

11754 Domène, 16 septembre 1277.

Ind. 5, jeudi après l'octave de la nativité de la s^e^ Vierge. Siboud de Châteauneuf passe reconnaissance à Aymon, comte de Genevois, pour partie des biens d'Isabelle de Compeys, qui relèvent du fief du comte, à condition d'hommage lige. Fait *ap. Domenam.* Témoins : Pierre de Compeis, Bernard de Quaix *(Quez)*, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 9, Châteauneuf, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 148).

22 septembre 1277 = 22 septembre 1276.

Grenoble, *Invent. Viennois,* II, 194 : III, 275^b^, 427.

23 septembre 1277 = 22 septembre 1276, 2°.

Moulinet, *Reg. généal.* IV, 993.

11755 23 septembre 1277.

... Jeudi après s^t^ Maurice. Statuts décrétés par l'archevêque G[uy], le doyen G[eoffroy] et le chapitre de Vienne : de la Toussaint à trois ans, on n'introduira aucun nouveau clerc dans l'église, sauf 6 clercs par le doyen et 6 enfants de chœur *(clericali)* par le cabiscol. Le chapitre ne pourra mettre dans le haut chœur aucun chapelain ou clerc, à moins qu'ils ne soient prêtres. On abroge l'ancienne coutume d'après laquelle les nouveaux clercs étaient tenus de donner le matin un repas à leurs confrères : en place, ils payeront dans le mois au cabiscol et au maître de chœur 40 sols, les chanoines 60, argent qui sera employé à l'honneur et utilité de l'église. L'ordonnance des autels est confiée au chantre Raymond, au cabiscol Humbert et à Boson Poutrenc, qui inscriront devant l'autel l'heure de la célébration de la messe et le nom du célébrant. L'archidiacre Hu[ ] de Virieu, le cabiscol Hu[mbert] et Pierre de la *Borgia* sont chargés pendant 3 ans d'accenser tous les revenus des anniversaires. Les clercs qui ont des autels dans l'église doivent être chapelains dans l'année. En recevant un autel, on sera tenu de faire serment de recevoir le sacerdoce dans l'année, ce qui s'applique aux chapellènies hors de l'église.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 28-30. — Charvet, 406.

11756 24 septembre 1277.

Hommage rendu par Guillaume de Commiers, chevalier, en faveur d'Odon Allemand, seigneur de Champs : il reconnaît tenir de lui en fief tout ce qu'il possédait à St-Georges et St-Pierre, à Valcommiers au mandement de Champs, en-deçà et au-delà du Drac.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 328-9.

11757 La Guitardière, octobre 1277.

Transaction entre Humbert, prieur de la maison des Ecouges *(Excub.)*, et son couvent, et Jean Repelini et les habitants de la Rivière *(Riperiæ)* au mandement d'Armieu *(Armeui)* vers la grange de Revest : ceux-ci prétendaient au droit de couper du bois et de faire des madriers dans la forêt entre *Auchina* et Facebelle *(Facibella)*, et soutenaient leur appartenir la Costa au-dessous de la grange de Revest ; le prieur protestait que le droit de couper du bois était restreint au chauffage et aux constructions dans le mandement d'Armieu. On prit pour arbitres Jean chapelain de Vatilieu *(Vatillef)*, Jean chap. de St-Gervais et Berlion châtelain d'Armieu, de l'assentiment d'Aynard de la Tour, seigneur de Vinay et Armieu. Ils se prononcèrent pour l'attribution au couvent des bois vers Facebelle et de la Costa au-dessous de la grange de Revest ; les habitants pourront prendre du bois pour se chauffer, construire et réparer leurs édifices ; s'ils les exportent en dehors du mandement d'Armieu, ils devront le 9e en nature ou en argent, suivant une charte scellée par F[alcon], évêque de Grenoble, Burnon, doyen de cette église, le couvent des Ecouges et Audebert seigneur de Châteauneuf (1258). Approbation et serment des parties. Sceaux des chapelains ; Berlion, qui n'en a pas de propre, fait apposer celui du chap. de St-Gervais. Fait dans la grange *Guitarderiæ*, au couvent des Ecouges ; témoins : 2 convers, etc. (7).

Vidimus de Guillaume, évêque de Grenoble, 1278.

11758 Octobre 1277.

Vidimus de transaction passée entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et Guillaume de

Montlaur pour raison de quelques différends qu'ils avaient ensemble.

Arch. du chât. de Peyrins, chap. I, n° 47, 108.

11759 Octobre 1277.

Transaction entre Alix, comtesse de Vienne, et ses enfants Philippe dit de Vienne, sire de Pagny, chevalier, et Jean, damoiseau, au sujet de son douaire. Sceaux.

PÉRARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 540-1. DUMONT, *Corps diplomat.* I, 1, 240ᵃ. = GEORG. II, 30. BRÉQ. VII, 118. PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VI, 258, n° 4342.

11760 3 octobre 1277.

Guigues Chaunais *(Chalnesii)* confesse être homme lige du dauphin : il croit tenir sa maison d'Herbeys *(Herbesio)* du prieur de St-Robert. Raimond de *Putheo* not... ind. 5....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 810.

11761 16 octobre 1277.

Le bailli de Gapençais, agissant pour Robert, duc de Bourgogne, permet aux habitants des Crottes qui voulaient abandonner leur localité à cause des violences des seigneurs, de construire des maisons au territoire app. Puycomtal, appartenant au dauphin ; ils s'obligent à payer 18 den. par feu de cens annuel et à faire les chevauchées du dauphin, sans préjudice des droits dus aux seigneurs des Crottes pour leurs fonds.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 98. — ROMAN, 108.

11762 19 octobre 1277.

Déclaration par Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, concernant ses affaires avec Léonète, dame de Gex *(Jayz)*... Lendemain de sᵗ Luc évangél.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, duché Genevois, paq. 2, n° 24ᵗᵉʳ, orig. parch., sceau.

11763 21 octobre 1277.

Les frères Ponce et Hugues Borrelli, fils de feu Robert Borrelli, du Champ[-près-Froges, *de Campo*], vendent à Guillaume Bertrandi, châtelain de Theys, acquéreur au nom du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, des cens, hommes, usages et droits, au prix de 36 liv. Viennois. Guillaume Fabri [not.]... ind. 5....

Invent. Graisivaudan, V, 152ᵇ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 849.

11764 24 octobre 1277.

Léonette *(Leona)*, dame de Gex *(Jatz)* et son fils Pierre mandent à Pierre, seigneur de Châtillon-en-Michaille *(Castillione in Michallia)*, de faire à Humbert, seigneur de la Tour, l'hommage et fidélité auxquels il lui étaient tenus. 2 sceaux..., dimanche avant sᵗᵉ Simon et Jude.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1602.

11765 24 octobre 1277.

Hugonet et Raynaud de Vaugelas *(Vallegelata)*, frères, reconnaissent avoir reçu de leur oncle Guigues de Vaugelas, prieur de *Hostentio*, 31 liv. Viennois pour fonder une rente de 31 sols. La garantie sera autorisée du sceau de la cour de Vienne.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 165-7, n° 186.

11766 Gap, 25 octobre 1277.

Pierre Gualitz, de Montmaur, vend à Pierre Clari, granger de la maison des Salvas, au nom des dames et frères de Bertaud, une terre, au territoire et au hameau *(vilarium)* des Salvas, au prix de 19 sols Viennois. *Act. Vapinci*, en la maison de Bertaud ; témoins. Robert d'Amiens, not. imp.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 114, n° 106. = ROMAN, 108ᵇ.

11767 Embrun, 27 octobre 1277.

Bail en emphytéose par Ocilius, commandeur du Temple à Gap et Embrun, autorisé par Roncelin de Fos, maître du Temple en Provence, à Hugues Baile, de tous les biens appartenant à son ordre du Pertuis-Rostang au Lautaret et au Mont-Genèvre, sous 6 tournois d'argent de cens. Mercredi.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Temple, n° 57, orig. — ROMAN, 108ᵇ.

11768 29 octobre 1277.

Jaquet de Boëge *(Bueygio)* reconnaît tenir en fief de B[éatrix], comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, sa maison de Rochefort *(Ruppis Fortis)*, au territoire de Boëge et tout ce qu'il possède entre les deux cours d'eau à Boëge, etc. Reçu par Anth. Guersi not. et écrit par Guigues d'Avalon not... ind. 6, vendredi avant la Toussaint....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1570.

1ᵉʳ novembre 1277 = 15 novembre 1260.

11769 3 novembre 1277.

...Mercredi après la Toussaint, en chapitre général, l'archevêque G[uy], le doyen G[eoffroy] et le chapitre de Vienne inscrivent en tête de l'ordre du jour du chapitre du lendemain du *Carnipriv. vet.* la garde du château Pipet *(Pupeti)*.

CHEVALIER (U.), *Actes capit. St-Maurice Vienne*, 30. = CHARVET, 411. COLLOMBET, II, 202.

11770 5 novembre 1277.

Hommage de Jacques de Bugey (!) rendu à Béatrix de Vienne, comtesse de Faucigny, pour le domaine de Rochefort, dans la terre de Bugey... Vendredi après la Toussaint.

Rectifier cette notice d'après l'acte du 29 oct. précéd. — *Invent. prov. étrang.* 17ᵇ (*Isère*, III, 221ᵃ). — WURSTEMBERGER, n° 828.

11771 5 novembre 1277.

Vente à Béatrix, comtesse de Vienne, par Lionette, dame de Gex, de sa terre et seigneurie de Nernier, au prix de 200 liv. Viennois. — Cf. 4 févr. suiv.

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 95ᵇ.

11772 8 novembre 1277.

Vente à Pierre Auruce, chevalier, par Hugues Reymondi, fils de feu Pierre Raynoudi (?), de 10 setiers de froment et 8 poules de cens, etc. Pierre Ancelmi not... ind. 5....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 866.

11773 13 novembre 1277.

Jourdan de Rosans promet de donner en dot à sa fille, mariée à Jean de Sahune, fils d'Artaud, 10000 sols bons Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 4130, orig. parch. (*Invent.* IV, 124ᵇ).

11774 Aspres-sur-Buëch, 15 novembre 1277.

...Ind. 5, lundi après s[t] Martin. Vente par Guillaume Rostagnoni à Etienne de Rosans, d'une vigne *in l'Adrez*, dite d'Agnès l'hospitalière, au prix de 17 liv. Viennois, pour payer le droit mortuaire de cette hospitalière et ses legs ; cette vigne fait 1 obole de cens à l'église de St-Géraud et un quart de vin de *canagium*. Fidéjusseurs. Raybaud d'Agnielles, sacristain d'Aspres, lieutenant du prieur Guillaume Artaldi, approuve et reçoit les lods *(laudimium)*. *Act. Asperis*, sous le portique de St-Michel ; témoins. Guillaume Moyeti, not. Sceau de la cour d'Aspres.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 406-7, n° 510.

11775 Beauvoir, 22 novembre 1277.

Ind. 5, lundi avant la fête de s[e] Catherine, *ap. Bellum Visum*, dans le château du fort *(castri)*. Guillaume de Beaufort vend à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, ses droits à Haute-Luce *(Alta Locia ap. Bellam Villam)*, pour 230 liv. 2 sols 6 den. vieux. Témoin : Syboud de Châteauneuf. Alamand de Beaumont not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 22, orig. parch. (*Invent.* 116).

11776 25 novembre 1277.

Rouleau de papier contenant les attestations des témoins produits sur les déclarations concernant le mandement de Réaumont *(Regalis Montis)*, qui portait le nom de *Planeysia* quand les Templiers l'occupaient.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 221.

11777 4 décembre 1277.

Sentence arbitrale par Bienvenu de Campeis, entre Guillaume de Freyssinières, consul d'Embrun, et Hugues d'Embrun, seigneur des Crottes, relativement au droit d'alpage que ce dernier prétendait sur la forêt de Montmirail.

Arch. munic. d'Embrun. — ROMAN, 108[b]. — Datée par erreur de 1207 ; la présence de Bienvenu de Campeis, qui paraît dans nos chartes de 1270 à 1300, et d'Hugues d'Embrun, seigneur des Crottes (1255-1288), donne la date probable.

11778 Vienne, 4 décembre 1277.

Testament de Guillaume de Beauvoir *(Bello Videre)*. Il ordonne de payer les dettes de son père Siboud, son frère Drodon, son oncle Drodon, ses autres parents et les siennes. Il élit sa sépulture dans le monastère de Bonnevaux, auquel il lègue 500 sols Viennois. Suivent des legs aux monastères des moines [St-André-le-Bas] à Vienne de Laval-Bressieux, St-André des moniales [-le-Haut] à Vienne, St-Paul[-d'Izeaux], la maladrerie de Valortis, aux sœurs Mineures, aux frères Mineurs de Vienne, au pont du Rhône à Vienne, à l'œuvre de St-Martin à Vienne, à l'église de Beauvoir ; à ses filles, Marguerite, épouse d'Albert de Sassenage, Giraude, Béatrix, Alix *(Alisia)* ; à ses fils Drodonet, à qui il assigne les châteaux de Beauvoir, la Palud, Jonage *(Juannages)* et Ruy, et Aymar, Guy et Guillaume, Aymaret (de sa seconde femme), qui aura les châteaux de Pinet, Villeneuve, Milieu, Montrevel *(Montenevers)* et la mistralie des comtes à Vienne, Guillelmet, Albert, Siboud et Robert (qui devait être Templier) ; à sa sœur Audisia. Il laisse 100 liv. aux vassaux de ses terres, en compensation de tailles exagérées, abandonne ses dîmes, supprime le vingtain, etc. Il charge de la paix entre ses enfants son parent Humbert seigneur de la Tour. Il institue comme exécuteurs Humbert de la Tour, Guillaume de Villeneuve, Drodonet Clavelli, Alamand de Condrieu et Jacques de Boczosel, chevaliers. (*Act. Viennæ*, dans la maison de Bonnevaux ; il fit souscrire par Guillaume Ququberti, not. de la cour de l'officialité de Vienne ; on lui lut le testament et on le lui exposa en langue maternelle).

Invent. Viennois, I, 220[b] : 121[b]. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 17-8. Trad. GASPARD et PIOLLAT, *Rech. hist. St-Jean-de-Bournay*, 46-9. = BRÉQUIGNY, VII, 120.

11779 4 décembre 1277.

Reconnaissance et hommage par Bertrand Raybaudi à [Randone], dame de Montauban, pour ce qu'il possédait dans les châteaux de Rioms *(Lyonis)*, Ste-Euphémie, la Bâtie[-de-Verdun, *Bastida*]. Guillaume Audeguardi not.

Arch. de l'Isère, orig. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1292.

11780 10 décembre 1277.

Lettre de Jacques Borgarelli, juge de la cour de la Tour, aux châtelains et à leurs substituts de Beauvoir, Pinet, Villeneuve, Ruy, la Palud, diocèses de Vienne et de Belley, aux châtelains de St-Pierre entre-Juifs, St-Pierre hors la porte [de Vienne], St-André des moines[-le-Bas], St-André des moniales[-le-Haut], St-Ferréol et St-Laurent [à Vienne], leur mandant de citer dans leurs églises pour se rendre à Moydieu, le samedi après l'octave de la Conception, tous ceux qu'intéressent l'ouverture et la publication du testament de feu Guillaume, seigneur de Beauvoir... Vendredi après la Conception...

Voir l'acte du 18 suivant. — FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 303-8. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 16[a]. Trad. GASPARD-PIOLLAT, *Rech. hist. St-Jean de Bournay*, 44-5.

11781 Antonaves, 12 décembre 1277.

Promesse par Bertrand Arnaud, de Pomet, baile de Guillaume de Mévouillon, et cinq autres habitants de Châteauneuf et de Pomet, à Bertrand Malsanc, prieur d'Antonaves, de lui payer 8 sols et 8 hémines de blé de dîmes au nom de leur seigneur.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. — ROMAN, 198[b].

11782 Moydieu, 18 décembre 1277.

Ouverture et publication du testament de feu Guillaume de Beauvoir, faite *ap. Moydies* le samedi après l'octave de la Conception, par Jacques Borgarelli, professeur de droit, juge de la cour du seigneur de la Tour, à la requête d'Aymaret, fils mineur du défunt, assisté de son oncle Geoffroy de Virieu, chanoine de Vienne ; en présence de ses frères Drodonet, Guionet et Guillaume [utérins], et d'une grande multitude. Cette charte close était authentiquée par 11 sceaux et 10 signatures. Huit des témoins qui l'avaient souscrite sont présents : Humbert seigneur de la Tour (déclare avoir fait signer par un tiers), Alamand de Condrieu, chevalier, Drodon Clavelli chev., Guiffred de Clermont,

doyen de Vienne, Raymond Francisci, précenteur de V., Guiffred de Virieu, chantre de V., Jean de Serpaise clerc de V. et Jean de Bovetia clerc, qui reconnaissent leurs sceaux et signatures. Parmi les témoins : Pierre Bovardi, archidiacre de Vienne, et Guillaume de Morestel, chevalier.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 15-8. HOZIER (d'), *Arm. gén. France*, III, II, Virieu, pr. vj. Trad. GASPARD-PIOLLAT, *Rech. hist. St-Jean-de-Bournay*, 43-50. = BRÉQUIGNY, VII, 120. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 212. DEVAUX (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, V, 109 (à part, 9).

11783 20 décembre 1277.

Hommages liges et fidélités prêtés à Siboud de Châteauneuf par Pierre Pascalis, pour 2 setiers 1 quartaut de froment et 3 poules de cens ; par Jean Vitalis, pour 2 setiers 1 hémine de froment de cens ; par Pierre Moysens, pour 7 quartauts 1/3 de froment et 1/3 de 2 poules de cens. Thomas Guorelli not., a° 1266, ind. 5, lundi veille de s^{t} Thomas.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 852.

11784 20 décembre 1277.

Vente à Siboud de Châteauneuf par Hugonet Reynaudi de tout ce qu'il possédait dans les paroisses de St-Nazaire, Clèmes *(Cleymes)* et Bernin *(Bregnino)*, spécialement 23 setiers d'orge, 15 poules de cens, env. 80 fosserées de vigne, un cellier et tous ses hommes, au prix de 117 liv. 9 sols. Thomas Grevelli, not., lundi avant s^{t} Thomas.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 905.

11785 21 décembre 1277.

Hugonet Reynoudi met Siboud de Châteauneuf en possession corporelle des biens qu'il lui avait vendus la veille. Thomas Grevelli not., mardi fête de s^{t} Thomas.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 906.

27 décembre 1277 = 29 décembre 1277.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 529 : 291^{a}.

28 décembre 1277 = 29 décembre 1277, 3°.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 430^{b} : II, 516^{b}.

11786 28 décembre 1277.

Hommage lige rendu par Guillaume de Meximieux *(Mayssiniaco)*, chevalier, à [Humbert], seigneur de la Tour du Pin *(Turris Spini)*... ind. 6.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1209.

11787 29 décembre 1277.

Hommage lige rendu à Humbert, seigneur de la Tour, par Aymaret, fils de feu Guillaume, seigneur de Beauvoir, pour les châteaux de Beauvoir, Pinet et la Palud, leurs bourgs, mandements et territoires. Aymon de Tornafol et maître Pierre Bargarelli nott..., mercredi après Noël.

Arch. de l'Isère, origin. *Invent. Viennois*, I, 235 : 129. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 147.

11788 Vienne, 29 décembre 1277.

... Mercredi après Noël..., ind. 6. Drodon de Beauvoir, fils de feu Guillaume, seigneur de Beauvoir, cède à Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny, le château et mandement de St-Jean-de-Bournay, avec ses vassaux, domaines, etc., pour 400 liv. Viennois, dont quittance. Humbert renonce à la donation que Guillaume lui avait faite, au cas où son fils irait à l'encontre de ses volontés. Drodon reconnaît que le château et ses dépendances faisait jadis partie du domaine de la seigneurie de la Tour. Humbert promet de l'investir du château, bourg, mandement et territoire de Beauvoir-de-Marc, qui sont du fief lige du seigneur de la Tour, en retenant le domaine direct, et des autres biens de Guillaume. *Act. ap. Viennam*, en la maison de Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon, dite de Muriana, près du cloître de St-Maurice, dans la chambre basse ; présents : Gérard de la Palud, Alamand de Condrieu, chevaliers, Jacques Borgarelli, professeur de droit, maître Guichard Cellerarii, jurisconsulte, et Etienne de Fonte, damoiseau. Aymon de Tornafol, de Montluel, et maître Pierre Burgarelli, nott.

Invent. Viennois, I, 234^{b} : III, 305^{b} : IV, 430-1 ? ; II, 516^{a},-^{b}. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 309-10. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 18-9. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1102. — BRÉQUIGNY, VI, 120.

11789 Vienne, 29 décembre 1277.

... Mercredi après Noël..., ind. 6. Drodon, seigneur de Beauvoir, fils de feu Guillaume, seigneur de ce lieu, rend hommage lige à Humbert, seigneur de la Tour, avant tout autre ; il lui jure fidélité et promet de faire pour lui tout ce que doit un homme lige et fidèle vassal, reconnaissant tenir de lui en fief lige les châteaux de Beauvoir, Pinet, Villeneuve, Montrevel *(Montennevers)* et la Palud, leurs bourgs, domaines, gardes, mandements, territoires, villes, etc., tous rendables à réquisition. *Act. ap. Viennam*, en la maison de Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon, dite de Muriana, près du cloître de St-Maurice, dans la chambre derrière la salle basse ; présents : Humbert de Briord, Girard de la Palud, Guillaume de Morestel, Guillaume de Meyzieu, Humbert Joffredi, Jean de Buine, Guillaume Palanisi, Pierre de *(Fonte)*, Rostamius de Plaies, Guigues Tardi et Boson de Lustring, chevaliers, Jacques Burgarelli et maître Guichard Mugeti, professeurs de droit. Aymon de Tornafol, de Montluel, et maître Pierre Borgorelli, nott.

Torino, Bibl. Reale, Pergam. n° 136, 7, cop. parch. 1301. Valbonnays, 5° Reg. n° 49. *Invent. Generalia*, I, 61 : 19. *Invent. Viennois*, I, 235 : 129^{a} ; II, 268^{b}, 516 ; III, 437. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 127, 308, 1064.

11790 29 décembre 1277.

Hommage rendu à Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny, par Humbert de Chazey *(Chasey)*, fils de Guiffrey, pour tout ce qu'il possède à *Eporton* et dans les mandements de Colombier jusqu'au chemin de Janeyriat et dans celui de St-Jean-de-Bournay *(Bornay)*... ind. 6, mercredi après Noël.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1208.

11791 1277/8.

Visite du prieuré de St-Pierre de Chandieu *(Chanziaco)* par les prieurs de Grelonges et de Chandieu : en bon état.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Paray-le-Monial*, 149, n° 233.

11792 (1277/1280).

Bulle de Nicolas III, donnant commission à G., prieur de St-André-de-Rosans, de juger le procès pendant entre le chapitre et les citoyens d'Embrun.

Arch. munic. d'Embrun, copie. — ROMAN. 109*.

11793 3 janvier 1277/8.

A la requête de Béatrix, veuve de Guillaume de Roussillon, seigneur d'Annonay, et de leur fils Artaud, l'official de Vienne fait expédier en forme solennelle le testament du dit Guillaume [11 août 1275] et ses codicilles, par lesquels il institue son fils Artaud pour héritier universel. Sceau.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 640.

11794 4 janvier 1277/8.

Reconnaissance à Randone de Montauban par Arnaud de Sahune (Ancezune) et son fils Jean, pour leurs biens à Ste-Jalle.

Arch. de l'Isère, B. 3645, orig. parch. (*Invent.* III, 126*).

11795 7 janvier 1277/8.

Guillaume, official de Clermont, atteste qu'à la requête de Guy [d'Auvergne], archevêque de Vienne, et de Guillaume d'Auvergne, archidiacre de Liège, il a fait publier le testament de leur frère Robert, comte d'Auvergne et de Boulogne, apposer le sceau de la cour de Clermont et convoquer les témoins et les héritiers.

JUSTEL, *Hist. généal. mais. Auvergne*, pr. 60. BALUZE, *Hist. généal. mais. Auvergne*, II, 115. = BRÉQ. VII, 121.

11796 10 janvier 1277/8.

Hommage lige rendu par Joffred Lyatardi, damoiseau, fils de feu Guigues Lyatardi, chevalier, à Hugues de la Tour, seigneur de ce lieu et sénéchal de Lyon : il reconnaît tenir de lui en fief tout ce qu'il possède dans la paroisse de Soleymieu *(Solomef)* près Crémieu et lui devoir 120 (140) liv.

Invent. Viennois, I, 527-8. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1210.

11797 19 janvier 1277/8.

Hommage rendu à Randone, dame de Montauban, fille de Draconet, par Reymond de Rastel, Arcelier de Piégon, Aysiart de Piégon, Loup de Piégon, Reymond d'Alois, Pierre de Durban, Hugues Drogos, Reymond Drogos, Reymond Gole, Pons Izoard, Guillaume Drogos, Rambaud de Piégon, pour tout ce qu'ils avaient aud. Piégon.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 157 : II, 633.

11798 Romans, 21 janvier 1277/8.

...Ind. 6..., Rodolphe élu empereur, dit-on. Transaction entre [L]antelme, prieur de la maison du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, et Guillaume Champan, de Romans. Au dire de celui-ci, feu Guillaume Grillions, habitant de cette ville, avait institué pour héritier par testament sa femme Parcore, qui laissa ensuite audit G. Champan tous ses biens, consistant en une maison dans la rue de Pailheray *(Palearío)*. D'autre part, le prieur et les frères du Val s'étant mis en possession de cette maison, la vendirent et en reçurent le prix. Pour le bien de la paix les chartreux soldèrent à G. Champan 105 sols Viennois, dont quittance *per acoptilationem*. *Act. Romanis*, en la maison *Vallis S. Mariæ ;* témoins (3). Humbert dit de Genève, habitant Romans, not. imp. Sceau de G[uy], archevêque de Vienne à Romans.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 31 lig. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (11 oct. 1868).

11799 Roussillon, 22 janvier 1277/8.

Aymar, archevêque de Lyon, promet à Béatrix de la Tour, veuve de Guillaume de Roussillon, seigneur d'Annonay, de l'indemniser par 30 liv. Viennois pendant 2 ans des revenus du château de Nervieu en Forez qu'elle ne peut toucher.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 641.

11800 23 janvier 1277/8.

Lombarde de la Charce, veuve de Flotte de la Charce, trop malade pour mentir, atteste avoir donné, onze ans auparavant, en dot à sa fille Fina, mariée à Roger de Montbrand, tous ses biens à Esparron, annulant toute autre donation de ce fief.

Arch. de l'Isère, B. 3645, orig. parch. (*Invent.* III, 126*).

11801 29 janvier 1277/8.

Roger de Montbrand, damoiseau, et sa femme Fina prennent possession de la terre d'Esparron, dioc. de Sisteron, à eux laissée par Lombarde, leur belle-mère et mère.

Arch. de l'Isère, B. 3645, orig. parch. (*Invent.* III, 126*). *Invent. Baronnies*, I, 273[b] : 329.

11802 Domène, 29 janvier 1277/8.

Quittance passée à Odon Alleman, seigneur de Champ. par Amédée, seigneur de Chignin, de la dot de Philippe, fille d'Odon et femme d'Amédée, montant à 12000 sols bons Viennois ; les cautions sont Jean de la Chambre, fils du seigneur de la Chambre, Raoul d'Entremont, Chabert de Morêtel, Guillaume de la Chambre, clerc, fils de feu Hugues de la C-e, Humbert de Seyssel, fils de feu Pierre de S-l, Guillaume, fils de Richard de la Chambre, Thibaud de Villette, Raoul de Conflans et Pierre de Menthon. Fait dans le cloître de D-e.

Arch. de l'Isère, B. 3973, orig. parch. (*Invent.* IV, 83[b]).

11803 30 janvier 1277/8.

Quittance à Guigues de Tullins et à son fils Aimar, par Guillemet de Moirans, fils de feu Joffrey, de 300 sols bons Viennois, montant de la dot de sa femme Humilie, fille dud. Aimar ; présents : Odon, prieur de Tullins, Humbert, archiprêtre de St-Vallier, etc... Dimanche avant la fête *Ypapantis Domini*.

Arch. de l'Isère, B. 4157, orig. parch. (*Invent.* IV, 129[b]).

11804 Rome, à St-Pierre, 1er février 1278.

Le pape Nicolas III confirme à l'hôpital de St-Antoine de Viennois ses franchises et immunités. — *Cum a nobis*.

Arch. d'Idstein (Prusse), orig. = POTTHAST, 21266 a-26599.

11805 (= 11802) 1er février 1277/8.

Quittance par Amédée, seigneur de Clérieu, de 1200 sols pour la dot de sa femme Philippa, fille d'Odon Allemand, seigneur de Champ.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 377.

11806 Vizille, 4 février 1277/8.

Léonette, dame de Gex *(Jaz)*, du consentement de son fils Pierre de Joinville, reconnaît tenir en fief de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, les châteaux de Châtillon-en-Michaille, la Cluse, Pougny, Ecorens, St-Jean de Gonville, Flies, Pouilly, Grilly, Prangins, Genolier, Montricher et la maison forte de Colex, et généralement tout ce qu'elle possédait en alleux ou domaines dans les diocèses de Genève et de Lausanne. En retour, Béatrix donne quittance à Léonette de 900 liv. Viennois qu'elle avait avancées pour les dots de ses filles Béatrix et Agnès, et lui abandonne ses droits sur le mandement de Versoix et la paroisse de St-Loup. Béatrix agit du consentement de son fils le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon. Témoins (6). Henriquet Sybaudi de Florence [not.] *Act. Visiliæ...*, ind. 5, vendredi... 4 sceaux.

Invent. prov. étrang. 95b, 98a, 193 (*Isère*, III, 402a). — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, VII, 340. *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.* V, 375. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1498, 1648. = MÉNABREA, *Orig. féod.* 344. WURSTEMB. 831. *R. S. R.* 1884. *R. Gen.* 1149.

11807 4 février 1277/8.

Léonette *(Lyoneta)*, dame de Gex *(Jasz)*, du consentement de son fils Pierre, vend à perpétuité à B[éatrix], comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, le fief du château de Nernier *(Nernyer)*, avec tout ce qu'elle possédait dans ce château et son mandement, plus tout ce que le seigneur du château d'Arlod *(Arlo)* tenait d'elle en fief dans ce château et son mandement, au prix de 200 liv. Viennois et 220 (11) liv. Genevois ...ind. 5. — Cf. 5 nov. préc.

Torino, Arch. di Stato, prov. Chablaix, paq. 6, Nernier, n° 1 (*Inv.* 92). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1458.

6 février 1277/8 = 4 février 1277/8.

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 95b (*Isère*, III, 402a).

11808 10 février 1277/8.

Donation par Galette, veuve de Pierre de Pellafol, à Eymeric son fils, d'un mas appelé Gallet en la paroisse de St-Genis.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 95b.

11809 Montélier, 14 février 1277/8.

...Ind. 6.... Pierre Olrici (Al-i), de Montélier, dispose de ses biens par testament nuncupatif. Il ordonne de payer ses dettes et y affecte tous ses biens. Il lègue 5 sols à son chapelain Humbert et 10 au prieur de Montélier. Il reconnaît avoir reçu pour la dot de sa femme Jarentone 10 liv. Viennois et une maison, qu'il a vendue et remplace par celle qu'il habite dans le château. Il institue sa fille Marguerite héritière de 25 liv.; son autre fille, Raymonde, a reçu 100 sols de dot sur 5 liv., il y ajoute 10 sols. Il laisse tous ses autres biens à son fils Péronet, qu'il a donné au couvent du Val-Ste-Marie pour le recevoir quand il plaira au prieur; s'il en sort, il n'aura droit qu'à 10 liv. Il nomme pour exécuteurs Richard Montvendre et Audebert de Montélier; témoins : Lantelme prieur de Montélier, Humbert chapelain du lieu, Audebert de Montélier *(Monteilleis)*, Richard Montvendre, Ponce et Lantelme Alrici. Fait en la maison du prieuré *Montilisii*. Brunet dit de l'Hôpital, écrivain habitant Romans, not. imp. 5 sceaux.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 39 lig. Sceau : † S'LANTELME OLRIC. Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (11 oct. 1868).

11810 Gap, 15 février 1277/8.

...Mardi... Compromis entre Raymond Oliverii, prieur de Durbon, d'une part, et Odon de les Chyeses, chevalier, Guigues de Montama et Roger de Montbrand, en leur nom et de Lambert de Montbrand et des autres seigneurs de St-Julien-en-Beauchêne *(Byochana)*, et Hugues Rico, Jacques Charancia et Ponce Malcor, syndics de la communauté de St-Julien, au sujet des dommages, injures et coups infligés par ces habitants aux prieur et frères de Durbon, et des pâturages dans les limites de Durbon : en O[thon] évêque de Gap, présent et acceptant. Fidéjusseurs : Odon de les Chieres, Guichard de Montmaur, chevaliers, et Roger de Montbrand; bien qu'excommuniés, certains habitants de St-Julien pourront rendre témoignage. Fait en la maison épiscopale, *ap. Vapincum*, dans le *fornellum* supérieur; témoins : Pierre Galterii, official, etc. Guillaume du Caire *(Cario)*, not. imp. et de l'év., dont il appose le sceau.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 407-9, n° 511.

11811 St-Julien-en-Beauchêne, 22 février 1277/8.

...Mardi... 26 habitants de St-Julien-en-Beauchêne *(Byochana)*, constituant à leur dire la majeure et meilleure partie de la communauté, approuvent le compromis précédent à eux lu par le notaire. *Act. ap. S. Julianum*, près de l'église de St-Julien, dans le cimetière; témoins : Odon de les Cheres, chevalier, son fils Odonet, etc. Guillaume not.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 409-10, n° 512.

11812 Durbon, 23 février 1277/8.

...Mercredi..., le procureur Jacques, le vicaire Martin, le sacristain Lantelme et 3 autres moines de Durbon approuvent le compromis du 15 préc. Fait dans le monastère *D-nis*, près de l'église de Notre-Dame, sous le portique, près du cimetière; témoins. Guillaume de Cario, not.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 410, n° 513.

11813 Mars 1277/8.

Testament d'Alix, comtesse palatine de Savoie et de Bourgogne; exécuteurs, Philippe de Vienne, archevêque de Besançon, etc.

CHEVALIER (F. F.), *Hist. ville-seign. Poligny*, I, pr. 36o. = BRÉQ. VII, 127.

11814 1er mars 1277/8.

Noble Nicolas Derdono (Dieudonné), coseigneur de la Roche-St-Secret, confesse tenir de Randone, dame de Montauban, la moitié indivise du château et territoire de la Roche-St-Secret, sous hommage..., *manu Petri de Lacelmis not.*

Invent. Valentinois, IV, 355 : II, 821. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1337.

11815 2 mars 1278.

Hommage prêté à Pierre Auruce, seigneur de Montbonnot, par Odon de la Poype, fils de Pierre, chevalier, pour le fief de Craponoz.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 438b.

11816 2 mars 1277/8.

Pons et Pierre d'Urban *(de Urbanno)*, damoiseaux, Pierre et Durban, ses petits-fils *(nepotes)*, reconnaissent tenir en fief de Raymond Joffrey de Castellane, seigneur de Montauban, tout ce qu'ils possèdent au château de Piégon *(Podio Hugone)*, au diocèse de Vaison, et lui en font hommage, sauf le droit et domaine de Randone, dame de Montauban. Barthélemy Ariberti not.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Valentinois*, IV, 157 : II, 633. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1324 (1207).

11817 3 mars 1277/8.

Hugues de Valréas *(Valriaco)*, seigneur de Châteauneuf-de-Bordette, confesse tenir du seigneur de Montauban le château de Châteauneuf-de-Bordette, avec son mandement et territoire.

Arch. de l'Isère, origin. parch. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1325 (1207).

11818 3 mars 1277/8.

Raymond de Rasteau *(Rastello)*, seigneur de Rocheblave *(Rupis Blavæ)*, reconnaît tenir du seigneur de Montauban le château de Rocheblave, avec son mandement et territoire, celui de Roux *(Bastida de Ruffis)*, au diocèse de Sisteron, avec son territoire et mandement, le 1/3 de celui de Montaulieu *(Montis Olivi)* et le 8e du domaine de la vallée de Montaulieu, et lui en fait hommage.

Arch. de l'Isère, origin. parch. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1326 (1207).

11819 Vienne, 7 mars 1277/8.

... Lundi après le *Carniprivium vetus*, l'archevêque G[uy], le doyen G[eoffroy] et le chapitre de Vienne renvoient au lendemain ce qui concerne la garde du château Pipet *(Pupeti)* ; on donne pouvoir à Odon, sacristain, P. Bovardi, G. Coyndo et B. de Chignin pour nommer un châtelain : leur pouvoir expirera à vêpres.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 30.

11820 Vienne, 8 mars 1277/8.

... Mardi après le *Carniprivium vetus*, l'archevêque, le doyen et le chapitre de Vienne renvoient de nouveau au lendemain l'affaire de la garde du château Pipet.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 30.

11821 Vienne, 8 mars 1277/8.

... Mardi après le *Carniprivium vetus*, Guillaume de Moirans *(Moyrenc)*, fils de Joffred de Moirans, fait hommage à G[uy], archevêque de Vienne, recevant pour lui et son église, et reconnaît tenir en fief rendable le château de Ratières *(Rateres)* et Châteauneuf-de-Galaure ; présents : G[eoffroy] doyen, Raymond et G. chantres, Odon sacristain, Hu[mbert] de St-Vallier, archiprêtre, 4 chanoines, etc.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 107-8. = CHARVET, 412.

11822 Vienne, 9 mars 1277/8.

... Mercredi après le *Carniprivium vetus*, l'archevêque, le doyen et le chapitre de Vienne renvoient une 3e fois au lendemain l'affaire de la garde du château Pipet.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 30.

11823 Vienne, 10 mars 1277/8.

Le chapitre de Vienne donne pouvoir à l'archevêque G[uy] et au doyen G[eoffroy] de choisir un chanoine pour châtelain du château Pipet. On décide que celui qui en aura la garde y tiendra 10 hommes d'armes *(clientes)*, 5 sentinelles *(gaytæ)* et un portier ; tous doivent en y entrant jurer fidélité aux réfectoriers et promettre de le leur rendre en cas de mort, prison, capture ou infidélité du châtelain. 8 clients doivent toujours être présents de jour et de nuit. Le châtelain doit jurer de garder fidèlement le château et de n'y laisser entrer personne susceptible de faire la guerre ou des dommages aux chanoines. Au chapitre du lendemain du *Carniprivium vetus*, on s'occupera avant toute chose de la garde de ce château ; le châtelain en apportera et présentera les clefs. Il doit y donner refuge, en cas de nécessité, aux chanoines, clercs et leurs familles, mais à leurs dépens. Ses fonctions sont annuelles et commencent à la st Michel ; ses appointements sont de 120 liv., payables moitié à la st Julien et à la st André.

CHEVALIER (U.), *Actes capit. St-Maurice Vienne*, 30-2.

11824 10 mars 1277/8.

Reconnaissance et hommage à Raymond Joffrey *(Gaufredi)* de Castellane, seigneur de Montauban, par Rostaing *(Rostagnius)* de Durfort *(Duroforti)*, pour ce château et tout ce qu'il possède au château de Ste-Euphémie, diocèse de Gap. Barthélemy Ariberti not.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Baronnies*, II, 29 : 1004. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1277.

11825 18 mars 1277/8.

Girin, damoiseau de St-Symphorien-d'Ozon, vend à Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, 52 setérées de terre sur le territoire *del Vellein*, sur le chemin de *Celoysia* à *Meons*, au prix de 156 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3862, orig. parch. (*Invent.* III, 369a).

11826 Au port de Silon, 21 mars 1277/8.

Silvon d'Arras *(de Erasio)*, damoiseau, reconnaît tenir en fief du prieuré de St-Vallier les services qui lui sont dus par divers tenanciers demeurant aux environs de Sarras *(Cerras)*.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 646a.

11827 Paris, 22 mars 1277/8.

Robert, duc de Bourgogne, chambrier de France, tuteur de Jean, dauphin, comte de Vienne et d'Albon, autorise Aimar de Poitiers à remettre à l'évêque de Langres, au connétable de France et au roi comme supérieur, la solution des différends qu'il avait avec l'évêque de Valence au sujet des châteaux de Crest, Aouste et Divajeu, provenant de Silvion de Crest, réservé la suzeraineté du dauphin. *Dat. Parisius*, le mardi avant la mi-Carême....

Arch. de l'Isère, B. 3536, orig. parch. et vid. du 27 mai 1278 (*Invent.* III, 77b). — CHEVALIER (J.), *Essai histor. égl.-ville Die*, II, 19 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 267 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 250 (15 m.) ; *Bull. acad. Delphin* D. III, 195 (à part, 25).

11828 22 mars 1277/8.

Dragonet de Montauban reçoit l'hommage de Guillaume Falcon, seigneur d'Audefred, qui reconnaît tenir

de lui en fief cette terre et le 5e de Venterol. — Cf. n° 11707.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 450 (à part, I, 71).

11829 1278.

Reconnaissances reçues par Pierre de la Balme, d'hommes et de cens dépendant de l'évêque [de Grenoble] à Murianette.

Inventaire de l'évêché de Grenoble (1499), L. III, 154b.

11830 1278.

Boson, prieur du Val-St-Hugon, succède à Guillaume comme prieur des Chartreux.

BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 442-4, n° 28.

11831 1278.

Guillaume de Beauvoir fils prend l'habit de franciscain à Die et fait son testament dans l'année de son noviciat.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 310. — VALBONNAYS, *H. de D.* II, 18. — Cf. 30 déc. 1279.

11832 1278.

Transaction entre Guillaume Arnulphe de Savine *(Sabina)*, chevalier, et frère Garnier, syndic de Boscaudon, pour l'arrosage de leurs terres à Chadenas *(Capdenacium)*. Guillaume cède la tasque *(tascha)* sur des terres du monastère et abandonne ses prétentions, sauf la fidélité qui lui est due, pour 8 liv. Viennois.

Arch. des Htes-Alpes, H. 12, invent. 17e s. (*Invent.* 15a).

11833 1278.

Pierre Maselini vend à frère Mantellus, convers de Boscaudon, une vigne à Chadenas *(Chapdenacium)*, territoire d'Embrun.

Arch. des Htes-Alpes, H. 16, copie partielle du XVIIIe s. (Communiqué par M. J.-C. Roman).

11834 1278.

Reconnaissances à Herluyn de Curienne par divers tenanciers pour cens et revenus en ce lieu. Jacques Barberii [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), N. XII, 198a.

11835 1278.

Hommage rendu à Béatrix, dame de Faucigny, par Pierre d'Arenthon *(A-ton)* et son frère Aymonet. Pierre Paleti not... ind. 6.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1492.

11836 1278.

Hommage rendu à Béatrix, dame de Faucigny, par Pierre Martini, de Sallanches. Pierre Paleti not... ind. 6. — Cf. n° 11920.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1493.

11837 1278.

Vidimus par Guillaume, évêque de Grenoble, de la charte d'octobre 1278 concernant les Ecouges. Sceau.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 35 lig.

11838 1278.

Sentence rendue par Jean de Goncelin, juge des comtés de Vienne et d'Albon, entre Etienne de Goncelin, procureur du chapitre Notre-Dame de Grenoble, et Isoard de Claix, damoiseau, au sujet de biens, revenus et droits à Claix.

Arch. de l'Isère, B. 4215, reg. (*Invent.* IV, 152a).

11839 1278.

Donation des pâturages dans le mandement de Rochefort par Bérard de Rochefort à l'abbaye de Léoncel.

*CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 243, n° 239.

11840 1278.

Cession par Ameil d'Agout, damoiseau, fils de noble Ameil d'Agout, chevalier, seigneur de Curban et de St-Vincent, à noble Guillaume de Mévouillon, chevalier, seigneur du château de St-Vincent, de tous ses droits et actions réelles et personnelles sur Bertrand Alamand, chevalier, de St-Vincent, Raimbaud Alamand et Guillaume Pons, ses fils, sur Pierre Alamand, frère de Bertrand, etc.

Arch. de la Drôme, E. 1180, orig. parch. (*Invent.* II, 167-8).

11841 1278.

Au chapitre général des frères Prêcheurs tenu à Milan, on enjoint à frère [Raymond] de Mévouillon et à frère Jean Vigorosi de se rendre en hâte en Angleterre, pour faire une enquête contre les frères qui, au scandale de l'ordre, se font les détracteurs des écrits du vénérable Thomas d'Aquin, avec pouvoir de les punir, chasser de la province et priver de leur office, etc.

MARTENE, *Thes. nov. anecd.* IV, 1793. = DOUAIS, *Les Frères Prêcheurs en Gascogne*, 477.

11842 1278.

Transaction entre Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, et Pierre d'Oncieu, chevalier, au sujet de la juridiction et suzeraineté des lieux de *Montenembert*, *Filinnes* et *Comba rossa*.

Arch. de l'Isère, B. 3610, orig. parch. (*Invent.* III, 110a).

11843 1278.

Guichard de *Valleres* et sa femme Béatrix vendent à Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, une terre et marécage *(lecheria)* près de Falavier, au prix de 9 liv. 10 sols Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3610, orig. parch. (*Invent.* III, 110a).

11844 1278.

Diplôme de Rodolphe, roi des Romains, par lequel il accorde à perpétuité l'office de sénéchal du royaume d'Arles à Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny.

Voir la lettre du 4 juin 1278. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1169b.

11845 25 mars 1277/8.

Reconnaissance à [Guillaume], évêque de Grenoble, par Pierre Pastoreti, Pierre Merleti, Jacques Aloerii, Pierre Millionis, Jacques Coni et autres, pour cens mouvant de l'évêché dans la paroisse de Meylan *(Meolani)*. Pierre de la Balme not... ind. 5, vendredi fête de l'Annonciation.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), H. VI, 123a. CHEVALIER (U.), *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n° 127 (Not. anal. 41).

11846 25 mars 1278.

Reconnaissance, le jour de la fête de l'Annonciation de Marie, de possessions au mandement de Montbonnot, qui relèvent du fief de l'évêque [de Grenoble]. Pierre de la Balme [not.].

Inventaire arch. évêché de Grenoble (1499), H. XIIII, 124b.

11847 Grignan, 25 mars 1278.

Affranchissement par Guillaume le Gros *(Grossi)*, seigneur de Grignan, de Bertrand et Ponce Barasti, de ce lieu, à cause des services qu'ils lui ont rendus. *Acta ap. Greynhanum*. Etienne Mirapedis not.

Arch. de Ducros, suc^{r} de Long, not. à Grignan, couvert. de vol. — Trad. FILLET (J.-L.), dans *Journ. de Die* (6 juin 1869).

11848 Aspres-sur-Buëch, 30 mars 1278.

... Ind. 6... Vente par Lunella, veuve de G. Chariondi, à R[aymond], prieur de Durbon, de 8 *tornales* de vin sur la vigne au territoire *Albiasperis*, acquise par échange de Lambert Rascacii par la maison, au prix de 30 sols Viennois, dont quittance, sauf 2 den. de service. Fait en la maison dud. G. C.; témoins. Etienne Faverii not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 410-1, n° 514. = ROM. 109^{a}.

11849 1er avril 1278.

Acte de l'official de Vienne, relatant la donation par Drodonet, seigneur de Beauvoir-de-Marc, fils de Guillaume, s^{r} dud. lieu, à son cousin Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon, du château et mandement de St-Jean-de Bournay *(Bornay)*, au diocèse de Vienne, avec ses dépendances, hommages et juridiction, moyennant 400 livr. — Cf. 29 déc. préc.

Invent. Viennois, IV, 431 : II, 516^{b}. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1142.

11850 1er avril 1278.

Reconnaissances reçues par Pierre de la Balme, en la fête de s^{t} Hugues, de fiefs et possessions mouvant du fief de l'évêque [de Grenoble] en la mistralie et mandement de Montbonnot et le clos épiscopal.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), H. XIII, XV, XVI, 124-5.

11851 Jarjayes, 1er avril 1278.

Transaction en forme de sentence arbitrale prononcée par noble Arnaud Ozaseche (Osasicca), prieur de St-Pierre de Jarjayes, entre Raymond et Bertrand de Jarjayes, frères, et Arnaud leur neveu, coseigneurs dud. lieu, d'une part, et les syndics et députés de la communauté dud. Jarjayes, d'autre, au sujet des paquerages, bûcherage, corvées et autres droits seigneuriaux. Cf. n° 11516.

Arch. de l'Isère, B. 3010. *Invent. Gapençais*, 413. = ROM. 109^{a}.

11852 Romans, 19 avril 1278.

Amédée, évêque de Valence et Die, et Aimar de Poitiers déclarent à Philippe, roi de France, s'en remettre à la décision de l'évêque de Langres et du connétable de France au sujet de leurs différends. *Dat. Romanis...*

Arch. de l'Isère, B. 3536, en acte du 6 mai suiv. — *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 19; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 195 (à part, 25).

11853 24 avril 1278.

Vente à Amédée (André !) de Roussillon, évêque de Valence et Die, par Roger de Plaisians, damoiseau, du château du Merlet, au dioc. de Die, pour le prix de 7000 sols Viennois; le prélat et son chapitre de Die l'inféodent à Arnaud de Sahune, pour le tenir à foi et hommage.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 207 : II, 200.

11854 Die, 26 avril 1278.

Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, pour récompenser ses hommes de Saillans *(Salientis)* de l'aide qu'ils lui ont prêtée contre Aymar de Poitiers et les dédommager des maux soufferts pour lui, accorde à leurs délégués : Saramand, baile, et son fils Bonnefoi, André Abbé, notaire, et autres, l'exemption de leyde dans les villes de Valence et Die et le château de Livron, et d'y jouir de toutes les immunités des habitants. Fait *ap. Dyam*, dans le verger des maisons épiscopales. Témoins : Pierre de Grenoble et 2 autres chanoines de Die, Geoffroi de Châteauneuf, damoiseau, Rostang de Grenoble, Pierre de Morges, Humbert de St-Laurent, socius de l'évêque, Hugues Aymarii, chirurgien, etc. Ordre à Amalric, collecteur de la leyde à Die, d'exécuter. Le même jour, approbation du chapitre de Die.

Arch. de la Drôme, E. 14699 (Saill. AA. 2. *Invent.* VIII, 235^{b}). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 132 n., 577-8.

11855 Embrun, 27 avril 1278.

Transaction entre Giraud, abbé de Ste-Croix, et les 4 consuls de Châteauroux, par l'intermédiaire de Pierre, prieur de Notre-Dame des Beaumes *(Balmis)*, official de Jacques archevêque d'Embrun et délégué par lui. L'arbitre décide que dans la montagne de *Torretis non fiat alpis nec oves alpientur ibi*, mais l'abbé peut y faire paître de jeunes vaches *(vascivus)*; dans celles de *Sollela Buon* et d'*en Combolos*, il peut envoyer jusqu'à 35 trentains de brebis laitières et 70 de *vacivo* jusqu'à la s^{t} Julien. *Acta Ebreduni*, dans le péristyle *(perticato)* de la maison archiépiscopale; témoins : Pierre Chalveti, chan. d'Embrun, Guillaume d'Entrevennes, damoiseau de Châteauroux, Etienne Mure, not. de la cour du prélat. Sceau.

FORNIER (Marc.), *Hist. Alpes Marit.* III, 344-5.

11856 29 avril 1278.

Donation à Reymond Garet par Izoard de Rives, seigneur de Paris, de tout ce qu'il possédait aud. Paris.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 554 : II, 470.

11857 Die, 29 avril 1278.

Quatuoranimalia, chanoine de Die, approuve la concession du 26 préc. aux hommes de Saillans. Sceaux de l'évêque et du chapitre de Die. Fait à St-Marcel de Die, dans la cuisine; témoins : Humbert d'Esparron et 2 autres chanoines de St-Marcel. André Abbatis not. impér.

A la suite de l'acte du 26 avril.

11858 Vincennes, 6 mai 1278.

Lettre de Ph[ilippe], roi de France, par laquelle il accepte la mission de statuer avec l'évêque de Langres et le connétable de France sur les différends entre Aymar de Poitiers et l'évêque de Valence. *Act. ap. Vicenas*, vendredi fête de s^{t} Jean devant la porte latine.

Arch. de l'Isère, B. 3536, orig. parch. (*Invent.* III, 77^{b}). = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 267 (à part, I, 250); **Hist. égl.-ville Die*, II, 19.

11859 9 mai 1278.

Accord entre le seigneur de Mévouillon et ceux de Brantes *(Brandulis)*. Raymond Guigonis [not.].

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1349.

11860 17 mai 1278.

Remise entre les mains des arbitres [voir 6 mai] des châteaux en litige, qui seront rendus aux parties après le prononcé de la sentence : Crest, Divajeu et Bourdeaux par Aimar de Poitiers ; Espenel et Barry par Amédée de Roussillon.

Arch. de l'Isère, B. 3536, orig. parch. (*Invent.* III, 77[b]).

11861 St-Ruf de Valence, 17 mai 1278.

Raymond Aussive, dit de Seyo, citoyen Valentinois de la Basse-Ville *(Riperia Rodani)*, reconnaît à l'abbé Artaud et à Eustache de Chabeuil, pitancier de St-Ruf, que sa grange d'au-delà du Rhône avec le jardin par derrière est du domaine de la chamarerie de St-Ruf sous le cens de 2 sols et 5 *podig'* ; pour son évidente utilité et l'amélioration de cette grange, il vend au dit pitancier 20 sols Viennois ou Valentin. de rente à la Toussaint pour les anniversaires de Guillaume Monnerii, chapelain de St-Martin à Valence, et de Jean Seminatoris, meunier, au prix de 20 liv., dont quittance. Approbation de sa femme Stephana. *Act. ap. S. Ruffum*, dans la chambre de l'abbé ; témoins : O. prieur claustral, Guarin sacristain, Bertrand sacristain, Bertrand chamarier, Pierre Serena, réfectorier, Anselme de St-Geoirs, chanoine de St-Ruf, etc. Sceau de la cour de Valence. Pasquier de St-Germain-des-Prés, not. imp.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 28 lig.

11862 Romans, 19 mai 1278.

Compromis entre Amédée, évêque de Valence et Die, et Adémar de Poitiers, au sujet de la moitié du château de Crest et de ceux d'Aouste et Divajeu, jadis à Silvion de Crest, par la médiation de P[ierre], archevêque de Narbonne, et de Radulphe de Satiis, chevalier, maréchal de France, délégués du roi de France, après discussion entre les amis des parties : l'archevêque de Lyon Aymar, l'évêque de Langres, le doyen de Valence et le prieur du Bourg, pour le prélat ; Humbert de Beaujeu, connétable de France, Décan d'Uzès et Artaud prieur de St-Sauveur, pour le comte ; les arbitres seront Guy évêque de Langres et le connétable Imbert de Beaujeu. *Acta ap. Romanis...* 14 [kal. aprilis] ; présents : les archevêques de Narbonne et de Lyon, Rodolphe (Arnulphe) de Stratis (d'Estrées), chev., maréchal de France, l'évêque de Langres, Humbert [de Beaujeu], Gérard abbé de St-Etienne de Dijon, Décan d'Uzès, etc. Etienne Menonecii, de Narbonne, not. 5 sceaux. — *Grandis necnon.*

Arch. de l'Isère, Valentinois, orig. parch. Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 16829, 32-.

11863 19 mai 1278.

Echange entre les frères de la maison de l'aumône d'Embrun et Jean et Giraud Amalvin, de terres aux Ouches.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 8[b]).

11864 Romans, 27 mai 1278.

...Vendredi lendemain de l'Ascension. Sentence arbitrale rendue par G[uy], évêque de Langres, et Humbert de Beaujeu, connétable de France, sur les différends entre Amédée de Roussillon, évêque de Valence, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois. Les arbitres décident que celui-ci renoncera à la moitié du château de Crest et à ceux de Divajeu et Bourdeaux, qui, remis entre leurs mains, le seront par eux à l'évêque. *Act. Romanis*, dans la chapelle de l'archevêque. Témoins : Aymar de Roussillon, archevêque de Lyon, l'abbé de St-Bénigne de Dijon. Ponce, prieur du Bourg-lès-Valence], Artaud de la Mastre, prieur de St-Sauveur[-en-Rue], Décan seigneur d'Uzès et Aynard de Chabrillan.

Arch. de l'Isère, B. 3536, origin. parch., sceaux. — *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 19-21 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 267-8 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 250-1 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 196-7 (à part, 26-7).

11865 Romans, 28 mai 1278.

Amédée *(Amadus)*, évêque de Valence et Die, et Adémar de Poitiers *(Aemarius de Pictavia)* avaient compromis sur leurs différends en Guy, évêque de Langres, et Hymbert de Beaujeu, connétable de France ; la sentence des arbitres avait été prononcée et lue aux parties par Guillaume Fulci, chanoine de Narbonne, professeur de droit. Dans la crainte que les reconnaissances prescrites n'engendrent des guerres et discordes, on convient qu'Adémar reconnaîtra les fiefs qu'il tient de l'église d'ici à l'octave de St Jean-Bapt., fera hommage et prêtera serment de fidélité ; au cas où cette formalité engendrerait des difficultés, on s'en rapportera au jugement de l'évêque de Langres et du connétable, avec le roi de France comme supérieur ; quant aux châteaux qui doivent en faire l'objet, on s'en remettra à P[ierre], archevêque de Narbonne. Les chapitres de Valence et Die donneront leur approbation dans le mois où ils en seront requis. *Acta ap. Romanis ;* témoins : les archevêques de Narbonne et de Lyon, P[ierre] abbé de St-Aphrodise de Béziers, Guil. Fulci, maître Gérard, doyen de Langres, Décan d'Uzès. Etienne de Muroverd, not. de l'archev. de Narb. 2 sceaux.

Arch. de la Drôme, chapitre de Valence, orig. parch. de 25 lig. ; sceau : S. ADEMARI DE PICT....

11866 Sisteron, 29 mai (1278).

Lettre de Philippe de Laveno, bailli de Gapençais, à B. de Campesso, juge commun de la cour d'Embrun : Pierre Pelliparii, lieutenant du juge de Gapençais, et Raimond Frell' devaient envoyer à Embrun mercredi prochain [1er juin] pour s'entretenir des exceptions soulevées par les gens des Orres *(de Orreis)* et P. syndic d'Embrun, au sujet de la montagne de Vachères, du conseil de l'archevêque d'Embrun ; mais celui-ci ne pourra pas s'y rendre, étant obligé de se trouver ce jour-là à Digne, à cause de la mort de l'évêque de cette ville ; l'assignation est reportée au jeudi après la Pentecôte (9 juin) à Upaix *(Upsasium)*. *Dat. ap. Sistaricum*, le dimanche avant la Pentecôte.

Dans le vidimus du lendemain. — Arch. de l'Isère, B. 3011. Arch. munic. d'Embrun. = Rom. 109.

11867 29 mai 1278.

Reconnaissance semblable à celle du 21 février 1270/1.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1225.

11868 Aouste, 30 mai 1278.

Lettre d'Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, et d'Adémar de Poitiers à Ph[ilippe], roi de France : ils rappellent qu'ils ont compromis au sujet de leurs discordes en G[uy] évêque de Langres et Ymbert

de Beaujeu, connétable de France, et le roi comme supérieur, par la médiation de Pierre archevêque de Narbonne et Radulphe de Stratis, maréchal de France ; les arbitres ayant prononcé leur sentence, les parties supplient le roi d'y donner son assentiment, pour leur sécurité. *Dat. ap. Ostam.* ...Consentement à tout donné par le doyen et le chapitre de Valence. Sceaux.

Insérée dans la lettre royale du 28 juin suiv.

11869 30 mai 1278.

Lettre de G[uy], évêque de Langres, et d'Humbert de Beaujeu, chevalier, seigneur de Montpensier, connétable de France, convoquant l'évêque de Valence et le comte de Valentinois à comparaître devant eux à Lyon le 25 juillet pour les entendre statuer sur leurs différends au sujet de la 1/2 du château de Crest et de ceux d'Aouste et Divajeu ; trois semaines avant cette date, ils remettront entre les mains du gardien des frères Mineurs et du prieur des Dominicains de Valence des mémoires contenant l'exposé de leurs droits et griefs.

Arch. de l'Isère, B. 3536, orig. parch. (*Invent.* III, 77ᵇ). — *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 21 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 197-8 (à part, 27-8).

11870 Crest, 30 mai 1278.

Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, relève de l'excommunication portée par lui Aimar, comte de Valentinois, et ses alliés, à raison de la guerre qu'il soutenait contre l'église de Valence.

Arch. de l'Isère, B. 4107, orig. parch. (*Invent.* IV, 118ᵃ).

11871 Les Orres, 31 mai 1278.

Guillaume Lumbardi, citoyen d'Embrun, présente à Etienne Molheti, syndic de la communauté des habitants des Orres, la lettre du 29 préc., qui lui est lue par le notaire Hugues de Réalon *(Rialono). Act. ap. Orrea*, devant la maison de Pierre Ebrardi ; témoins.

Arch. de la ville d'Embrun, n° 843, orig. parch.

11872 1ᵉʳ juin 1278.

A[médée], évêque de Valence et Die, notifie à ses châtelains, bailes et prévôts dans la ville et le diocèse de Valence qu'A[ntelme], abbé de St-Ruf, lui a soumis un privilège authentique [le reste identique à la lettre du 10 juin 1272] ...5° *nonas jun.* Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 16 lig. — *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 29 (le 9 j.) ; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 207 (à part, 37).

11873 Vienne, 4 juin 1278.

Lettre de Rodolphe, roi des Romains, à ses baillis, avoués *(advocati)* et autres officiers *(præsidentes)* de Fribourg *(Phiriburgi)*, leur mandant de défendre contre tous l'archevêque de Vienne et son église, qu'il a pris sous sa protection spéciale, et Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny, à qui il a conféré à perpétuité l'office de sénéchal du royaume d'Arles. *Dat. Viennæ ...ind. 6, regni a° 5. — Cum nos venerabilem.*

Cartul. Delphinorum, f° xxj (Notice, p. 19-20). Secousse 5968, 38. Chartularia 5214, 213. *Chartes et Diplômes*, CCII, 66. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 89ᵇ. — Chevalier (U.), *Diplom. de Pierre de Rivaz*, 87-8 ; *Invent. arch. Dauph. 1346*, 17. Winkelmann, *Acta imper. ined.* II, 116. = Pfeffel, *Hist. d'Allemagne*, I, 628. Boys (A. du), *Savoie et Dauph.* 21. *Reg. imperii* 448 : Redlich, VI, 1, 969.

11874 Embrun, 9 juin 1278.

Enquête annoncée dans l'acte du 29 mai.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — Roman, 109ᵇ.

11875 10 juin 1278.

Richard, fils de feu Guigues de Serrières *(Sareria)*, chevalier, en son nom et à celui de son frère Guillelmet, fait reconnaissance à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, recevant au nom de son fils Jean, dauphin, pour une maison [forte] située à Malleval, avec les vassaux et biens du château, et jure d'être bon et fidèle feudataire. Guillaume Mercatoris not., *a° 1268, ind. 6....*

Invent. prov. étrang. 120. — Courbon, chr. 314. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 295.

11876 18 juin 1278.

Othon de Bourgogne, sire de Salins, fait don à Humbert, sire de la Tour, du fief de St-Amour, pour le tenir de lui à foi et hommage. Samedi après la fête du Corps Saint...

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 11ᵇ (*Isère*, III, 214ᵇ).

11877 St-Ferjus, 18 juin 1278.

... Ind. 6... *Act. ap. S. Ferjeolum*, en la maison du chapitre [de Notre-Dame de Grenoble].

Livre de la Chaine, CCIIIIˣˣVI v°.

11878 22 juin 1278.

Payement par le prêtre Garnier, au nom de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, aux vendeurs de 3 fermes *(casale)* à Moirans *(Moyrencum)*, au lieu dit *Poyssorium*. Guillaume Mercatoris clerc [not.]...*ind. 4*[=6]...

Invent. St-Marcellin, II, 1109. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 312. = Allard (G.), *Œ. d.* I, 383.

11879 25 juin 1278.

... Samedi lendemain de la s[t] Jean-Bapt. Le chapitre de Vienne renvoie à la veille de s[t] Pierre pour décider que le doyen, le capiscol et le maître ne pourront placer aucun clerc dans l'église tant que les distributions *(libra)* n'atteindront pas 60 sols par jour. On donnera la paix dans le chœur à chaque grand'messe. Pierre Bovardi et G. de la Balme entendront *(auditor)* Raynaud Maugiron *(Malg-n)*. Chaque jour, à la procession des morts, il y aura un des plus grands clercs en aube. Le chef de s[t] Maurice sera mis au parement la veille de s[t] Jean-Bapt., au 1ᵉʳ coup des vêpres.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 32-3.

11880 Paris, 28 juin 1278.

Philippe, roi de France, accuse réception de la lettre que lui ont adressée Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, et Adémar de Poitiers [30 mai préc.]. Il donne son assentiment au prononcé des arbitres et à la remise entre ses mains des terres et fiefs. *Act. Par[isius]*, mardi veille des apôtres Pierre et Paul...

Arch. de la Drôme, Chapitre de Valence, orig. parch. de 28 lig. 1/2. — Columbi, *Opusc.* 304.

11881 28 juin 1278.

... Mardi veille de s[t] Pierre ap... Le doyen G[eoffroy], de Clermont et le chapitre de Vienne prorogent d'un an, soit pour trois ans encore, le statut défendant d'intro-

duire de nouveaux clercs dans l'église de Vienne, en vue d'obvier à la diminution des distributions.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 33.

11882 28 juin 1278.

.... Même jour. Comptes des deniers des acquisitions du chapitre de Vienne pour 2 ans 1/2 rendus par le chanoine Pierre de la *Borgia* et maître Etienne *(St.)* Treta : recettes, 671 l. 7 s. 6 d. ; dépenses, 642 l. 6 s. 6 d. Reçu 60 l. pour l'autel de s^t^ *(dopni)* Vincent ; 21 l. pour la maison devant la porte de Bonnevaux ; de Gunin de St-Symphorien, damoiseau, 120 l.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 121-2 (88^a^).

11883 (Commenc^t^ de juillet 1278).

Mémoire d'Amédée de Roussillon, évêque de Valence, pour établir ses droits sur Crest, Aouste et Divajeu : ces terres ont été données à Guy de Montlaur, élu de Valence, par le comte Aimar, père du comte actuel.

Arch. de l'Isère, B. 3536, orig. parch. (*Invent.* III, 77^b^).

11884 (Commenc^t^ juillet) 1278.

Mémoire présenté par le procureur d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, pour établir le mal fondé des prétentions de l'évêque de Valence et Die sur les châteaux de Crest, Aouste et Divajeu. Le procureur de l'évêque arguait d'une cession faite à feu l'élu de Valence, Guy de Montlaur, par Aymar, père du comte, par acte rédigé à Lyon en présence des parties et scellé par Amédée de Genève, évêque de Die. Le procureur d'Aymar démontre que cette cession était impossible, lui-même, alors émancipé, ayant reçu ces châteaux de son père, lequel n'était pas à Lyon au moment de l'acte prétendu, et se fût contenté de l'authentiquer par son propre sceau, étant un grand seigneur ; le père du comte a plaidé à ce sujet devant les cardinaux de Sabine et de Préneste, a soutenu deux guerres, sans qu'il ait été fait allusion à la cession invoquée ; mourant, il a nié les droits réclamés par l'évêque.

Arch. de l'Isère, B. 3536, orig. parch. (*Invent.* III, 77^b^). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 21-5 ; dans **Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 268 ; *Mém. comtés Valentin.-Diois*, I, 251-2 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 198-201 (à part, 28-31).

11885 9 juillet 1278.

... Samedi après la Visitation de la s^e^ Vierge. Guillaume, abbé de Bonnevaux, et son couvent ayant fait bâtir une église au lieu d'Estrablin, près de Châtonnay, la dotent pour l'entretien du recteur d'une rente de 4 setiers froment, 6 de seigle, 6 liv. en argent, 6 journaux ou fosserées de vigne, 2 setérées de pré, 10 de terre, et une place auprès de l'église pour y construire une maison pour le recteur, avec l'usage des bois dans ceux de l'abbaye ; l'abbé se réserve le droit de patronage, etc.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 294^a^.

11886 11 juillet 1278.

Transaction entre noble Pierre d'Auruce, chevalier, seigneur de Montbonnot, et noble Hugues Hermion, prieur de St-Nazaire : les biens et droits acquis par le prieur de Guigues de Montbiuol et de Guigues Magnin, son prédécesseur, à St-Nazaire, ceux acquis de Guigues de Montchenu et de la veuve de Guillaume Lombart demeureront au prieuré, qui aura toute juridiction dans les limites spécifiées ; lui et ses hommes pourront envoyer paître leur bétail dans les pâquerages du territoire de Montbonnot ; il ne pourra détourner les eaux du moulin du prieuré, etc... Lundi après s^t^ Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 519-20.

11887 13 juillet 1278.

Albergement à Hugues Laurent et Pierre Amfoux *(Amffossii)*, par Guillaume Agni, Lantelme d'Aurelle et Raymond de La Val, damoiseaux, d'un canal à prendre à La Bâtie [des Vigneaux] pour arroser le territoire de l'Argentière. Approbation du Dauphin, de Guigues Rabie et d'Ysoard, moyennant 8 deniers de cens.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 9. ROMAN, 109^b^.

21 juillet 1278 = 23 juillet 1278.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 438-9.

11888 21 juillet 1278.

Acte de l'official de Vienne, notifiant un accord de l'abbé et du couvent de St-André[-le-Bas] à Vienne avec Drodon, seigneur de Beauvoir ; celui-ci reconnaît que divers habitants de Châtenay *(Castaneyl)* et Vésonne *(Veysons)* au mandement de Beauvoir sont hommes [liges] du monastère et doivent hommage à l'abbé, mais sont soumis envers Drodon à un tribut comme droit de garde et à suivre ses chevauchées ; leurs animaux ont droit de parcours dans ses terres ; les bans jusqu'à 10 sols appartiennent à l'abbé. Drodon est tenu de prendre la défense de ces gens. 3 sceaux.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Viennois*, I, 220^b^, 221 : 121-2. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 422.

11889 22 juillet 1278.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Montpellier, on nomme lecteur à Valence, fr. François ; ceux de ce couvent étudieront la logique à Aubenas. R[aymond] de Mévouillon est élu définiteur au chapitre général, avec Etienne de Salanhaco de Limoges comme *socius*.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 218, 224.

11890 23 juillet 1278.

Hommage rendu à Pierre Auruce *(Auruscii)*, chevalier, seigneur de Montbonnot, par Guigues Morardi d'Arces, fils de feu Hugues Morardi et de Guiffrède, pour tout ce qu'il possédait au mandement dud. Montbonnot et dont il a été ensaisiné, ainsi que pour une condamine, jadis à dame Anfelise, et ce qui appartenait à celle-ci, notamment ce qui était tenu par Pierre et Roux de Charrière, etc. Il promet d'obtenir de son frère Aimond le même hommage en faveur de Pierre. Reconnaissance au dauphin pour ce qu'il tenait dans le mandement de Montbonnot, avec la maison forte d'Arces rendable. Jean Margallii not..., ind. 6...

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Graisivaudan*, II, 438, 8-9, 439^b^ (21 juil., 1er août). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 693.

11891 Lyon, 25-28 juillet 1278.

Procès devant l'évêque de Langres et le connétable de France, entre Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, et le comte de Valentinois, Aymar de Poi-

tiers; les arbitres se déclarent insuffisamment renseignés et font consentir les parties à ce qu'ils puissent poursuivre l'examen de l'affaire en dehors des voix contentieuses *(sine strepitu)*.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 25; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 268; *Mém. comtés Valentinois-Diois*, I, 252; *Bull. acad. Delphin.* D, III, 201-2 (à part, 31-2).

11892 26 juillet 1278.

Noble Jordan, seigneur de Rosans *(Rossanis)*, confesse tenir de noble Randone, dame de Montauban, tout ce qu'il possède aux châteaux et territoires de Rosans, Rison *(Risenio)* et la Baume-de-Rison *(Balma de Rissono)*. Pierre de Lacernis not.

Invent. Gapençais, 680. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1343. = ROMAN, 109b.

11893 26 juillet 1278.

... Mardi après se Marie-Madel. Compte d'Odon de Montchenu, sacristain et réfectorier du chapitre de Vienne : revenus, 369 l. 13 s. 9 d.; dépenses, 333 l. 17 d.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 124 (101b).

11894 Lyon, 30 juillet 1278.

L'évêque de Valence et le comte de Valentinois souscrivent à une clause complémentaire de leur compromis, laissant aux arbitres la faculté de continuer l'étude de leur affaire. *Dat. Lugduni*, en présence de l'archevêque de Lyon, de l'abbé de St-Bénigne de Dijon, Décan seigneur d'Uzès et Pierre seigneur de Bouzols..., samedi avant st Pierre-aux-Liens.

Arch. de l'Isère, B. 3536, orig. parch. (*Invent.* III, 77b). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 25; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 268-9 (à part, I, 252); *Bulletin acad. Delphin.* D. III, 202 (à part, 32).

11895 30 juillet 1278.

Reconnaissance et hommage par Raymond de Rasteau *(Rastello)*, chevalier, au seigneur de Montauban, pour la moitié du château de Montaulieu *(Montis Olivi)*. Pierre de Lantelmes, not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1272.

11896 Août 1278.

Transaction entre Guigues de Morard d'Arces, fils de Hugues de Morard, et Pierre d'Auruce, seigneur de Montbonnot, en exécution de l'acte d'hommage [23 juil.], par lequel le sr de Montbonnot promit de ne point exiger la taille des hommes de Guigues, de lui rendre les cens, fiefs et revenus qu'il avait achetés de lui et de la maison d'Arces, et de ne plus en acheter à l'avenir sans son consentement.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 520a.

1er août 1278 = 23 juillet 1278.

11897 5 août 1278.

Reconnaissance à Pierre Auruce *(Auruscii)* par Odonet de la Poype, fils de feu Pierre de la Poype, pour des biens au mandement de Montbonnot. Pierre Ansermi ou Asselini not... ind. 6....

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Graisivaudan*, II, 520b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 540, 1023.

11898 Embrun, 6 août 1278.

Information par Jacques de Ravenne *(Baveri?)*, juge du Gapençais, au sujet de la montagne dite Martin Jean, litigieuse entre l'abbaye de Boscaudon et les habitants de Savine. Sont entendus, Arnoux de Turriers, abbé, Pierre de Corps *(Corvo)*, moine et procureur de Boscaudon, frère Pierre Serène, etc.

Voir l'acte du 17 octobre suivant.

11899 Pierrelatte, 8 août 1278.

Ponce de St-Juste, Bertrand de St-Pasteur, Ponce de Beaumont, Cibaud Armandi de Mirmande, Adémar de Pierrelatte et Ponce Cornilliani, seigneurs de Pierrelatte *(Petra Lapta)*, reconnaissent à Raymond Joffred *(Gaufridi)* de Castellane, seigneur de Montauban, tenir de lui, au nom de son épouse Randone, fille de feu Dragonet, seigneur de Montauban, en fief franc et honorable *(h-atum)* le quart indivis du château, forteresse, tènement et territoire de Pierrelatte; chacun en fait reconnaissance, avec serment de fidélité; à raison de ce fief, ils doivent à Raymond deux réceptions *(albergum)* par an avec 25 cavaliers et leurs montures, de Pâques à la st Michel et de st Michel à Pâques; ils sont tenus à reconnaissance au changement de seigneur et de vassal. Guillaume Audegandi not., lundi avant la st Laurent.

Invent. Valentinois, IV, 3 : II, 498. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1443.

11900 11 août 1278.

Vente à Guillaume Guers, d'Avalon, par Guillaume Darneys [d'Arvey?] d'1 garcine froment de cens, avec le plaid et directe dû par Guiffrey de Châteauneuf et son frère; prix : 12 sols bons Genevois. Guill. de Cognoz [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. II.

11901 12 août 1278.

Hommage rendu au dauphin Jean, autorisé par le duc de Bourgogne, entre les mains du bailli de Gap, par Raymond de Montauban, fils d'autre Raymond, pour ce que son père avait tenu de lui.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 378.

11902 12 août 1278?

Sentence du juge du Graisivaudan. Siboud de Châteauneuf, seigneur de Montfleury et de tout le territoire depuis le ruisseau de la Terrasse jusqu'au lieu de Salettes et au ruisseau de Corbonant, et de la montagne à l'Isère, étant mort, la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, en qualité de dame de la Terrasse, prétendit que sa succession lui revenait par retour de fief. Albert de Montfort, se disant héritier dud. Siboud, s'en empara; il est condamné à s'en vider les mains en celles de Béatrix.... Vendredi avant l'Assomption....

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 1 (1233).

11903 20 août 1278.

Nouveaux témoins entendus par Jacques de Ravenne, juge du Gapençais, en faveur de Boscaudon : le moine Florent, Pierre et Roland de Tournefort, Garnier de Savine.

Voir l'acte du 17 oct. suivant.

11904 21 août 1278.

Vente faite par Clémence de Beauvoir, fille d'Amédée de Beauvoir, épouse de noble Artaud de Chandieu,

autorisée par son mari et par son beau-père Antoine, seigneur de Chandieu, à François seigneur de Maubec, de tous les revenus en rentes qu'elle avait au mandement de Bourgoin et de ses fonds, bâtiments et autres immeubles en la paroisse de Ruy, pour le prix de 700 flor. d'or, avec promesse d'investiture.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 193.

11905 (Valence), 24 août 1278.

A[médée] de Roussillon, évêque de Valence et Die, confirme aux religieux du Val-Ste-Marie l'acte de son prédécesseur Philippe, élu de la primatiale de Lyon et procureur de l'église de Valence (déc. 1256), les autorisant à tenir 6 bœufs à Montélier et dans le territoire du château ; il défend à ses châtelains, courriers et autres sujets d'inquiéter les frères à cet égard, ceux-ci étant prêts à donner satisfaction devant la cour épiscopale. Sceau..., fête de s[t] Barthélemy.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch., sceau. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

11906 Valence, 24 août 1278.

A[médée] de Roussillon, évêque de Valence et Die, confirme et approuve la donation ou legs de Pierre Alrici, de Montélier, à la maison du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux (14 févr. préc.), sauf son domaine et le droit d'autrui. Sceau. *Act. ap. Valent.*, mercredi fête de s[t] Barthélemy....

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 10 lig. 1/2. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

11907 Septembre 1278.

Philippe de Vienne, seigneur de Pagny *(Paigné)*, cède à Robert, duc de Bourgogne, le fief de Villey-sur-Saône que tient de lui son oncle Henri, sire de Ste-Croix. Sceau.

PÉRARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 545. DUMONT, *Corps diplomat.* I, 1, 241[b]. = GEORG. II, 36. BRÉQ. VII, 132. PETIT, *Hist. ducs Bourgogne*, n° 4383.

11908 2 septembre 1278.

Perret, fils de feu Pierre Gibon, chevalier, fait un échange avec Dulcine Aigomare de rentes dans la principauté d'Orange.

MOULINET, *Reg. généal.* III, 533.

11909 Gap, 4 septembre 1278.

...Dimanche... Giraud Arnulfus, du château de Montmaur, vend à Pierre Clari, frère de la maison de Bertaud, 2 pièces de pré à Matacharre de Montmaur, au territoire de Montmaur, au prix de 20 sols Viennois, 1 tunique et 1 fromage ; elles faisaient au couvent 1 obole de cens. *Act. Vapinci*, en la crote du palais épiscopal, où l'on rend la justice ; témoins. Guillaume de Cario, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 114-5, n° 107. = ROM. 109[b].

11910 Brioude, 5 septembre 1278.

Sentence arbitrale rendue par Humbert de Beaujeu, chevalier, seigneur de Montpensier et connétable de France, entre Béraud seigneur de Mercœur et Alix *(Alixens)*, sa fille, veuve d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, d'une part, et Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, fils du dit Adémar, et Guillaume de Châteauneuf, damoiseau, seigneur de la Laupie *(Lopia)*, d'autre, au sujet de la tutelle de Guillaume de Poitiers, fils d'Alix et d'Adémar, qui est attribuée aux premiers, et du douaire d'Alix, pour lequel Adémar rendra 17000 livr.

Arch. de l'Isère, B. 4106, orig. parch. (*Invent.* IV, 118[a]). Paris, Arch. Nat., suppl. Trés. d. Chart. J. 841, orig., 4 sceaux. — DU BOUCHET, *Hist. mais. Coligny*, pr. 194. BALUZE, *Hist. mais. d'Auvergne*, II, 288-90, 332-4. = *DU CHESNE, *Comtes de Valentinois*, pr. 15. BRÉQ. VII, 131 (9 sept.).

11911 7 septembre 1278.

Vente par Siméon Sirvent, sabotier, [à l'église de St-Apollinaire et St-Jean à Valence].

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, cviij[b].

9 et 11 septembre 1278 = 5 septembre 1278.

11912 12 septembre 1278.

Raymond de Montauban, agissant au nom de Guillaume Artaud, rend hommage au dauphin Jean pour la seigneurie d'Aix.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Valentinois*, I, 4[b] : I, 5. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 455 (à part, I, 76-7).

11913 Viterbe, 20 septembre 1278.

Nicolas III mande au cardinal S[imon], légat du Siège apostol., de se faire remettre par le prieur de Goudargues *(Gordanicis)* et les autres collecteurs de la décime de Terre-Sainte constitués dans les villes de Vienne... et Valence le montant de ce qu'ils ont recueilli dans ces diocèses. — *Significasti nobis.*

*GAY (J.), *Reg. de Nicolas III*, 50, n° 164.

11914 Viterbe, 20 septembre 1278.

Le même mande au prieur de Goudargues et autres collecteurs de la décime des revenus ecclésiastiques pour le secours de la Terre-Sainte dans les villes de Vienne... et Valence de cesser leur perception dans le royaume de France. — *Significavit nobis.*

*GAY (J.), *Reg. de Nicolas III*, 51[a], n° 166.

11915 Viterbe, 22 septembre 1278.

Nicolas III écrit aux archevêques, évêques, élus, abbés... Cisterciens, Clunisiens, Chartreux, Bénédictins, etc. de recevoir avec bonté le légat du Siège apostol. Philippe, évêque de Fermo, et de subvenir à ses besoins. — *Cum venerabilem.*

GAY (J.), *Reg. de Nicolas III*, 119, n° 343.

11916 23 septembre 1278.

... Vendredi après s[t] Maurice. Au chapitre général, l'archevêque G[uy], le doyen G[eoffroy] et les chanoines décident qu'on dira les nouveaux répons de s[t] Maurice à son invention *(revelatio)*, si cela plaît au précenteur, au capiscol Hu[mbert] et à P. de Margès *(Marjays)*.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 33.

11917 Dôle, 24 septembre 1278.

Quittance aux habitants de Seurre par Philippe, dit de Vienne, chevalier, sire de Pagny et de Seurre. Sceau.

GARNIER, *Chartes de communes*, III, 226-7. = PETIT, *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 266, n° 4384.

11918 Viterbe, 25 septembre 1278.

Nicolas III écrit aux mêmes [qu'au 22 sept., *Reg.* n° 343] en faveur du même. — *Cum venerabilem.*

*GAY (J.), *Reg. de Nicolas III*, 122-3, n° 366.

11919 Châtillon, 30 septembre 1278.

Léonète, dame de Gex, et ses fils Pierre et Guillaume, reconnaissent devoir 6000 liv. Viennois à Béatrix, comtesse de Viennois et d'Albon et dame de Faucigny : 1° 1000 liv. pour la dot de leur fille et sœur Béatrix de Gex, mariée à Guy fils d'Odon Alamand ; 2° 1031 liv. pour la fortification et défense des châteaux de Divonne et de Versoix ; 3° 3969 liv. qui leur ont été remises directement et qui ont servi à payer des dettes contractées par elle et par feu Simon de Joinville, ainsi qu'à racheter le château de Marnay (Bresse), engagé à Jean de Chalon, et divers biens situés dans le mandement de Versoix. Pour sûreté de ces 6000 liv., Léonète et ses fils remettent en hypothèque à Béatrix les châteaux de Versoix et de la Cluse, et le fief de Châtillon-en-Michaille, tenu par Pierre de Châtillon. Approbation de Marguerite, femme de Pierre de Gex. *Act. ap. Castillionem.*

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 406. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1481, 1512. = *R. Gen.* 1155. *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* IV, lij.

11920 2 octobre 1278.

Hommage lige rendu à Béatrix, dame de Faucigny, par Pierre d'Arenthon et son frère Aymonet... Dimanche après s[t] Michel....

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 96[a].

11921 Upaix, 4 octobre 1278.

Sentence préparatoire par Pierre Pelissier, vice-juge de Gap, entre les gens d'Embrun, des Orres et le chapitre, touchant la montagne de Vachères ; il donne la possession aux premiers, à peine de 50 livres d'amende... Mardi après saint Michel.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 109[b].

11922 6 octobre 1278.

Hommage rendu à Béatrix, dame de Faucigny, par Guillaumet Martin, de Salabranches (Sallanches ?) ....Jeudi avant s[t] Denis....

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 96[a].

11923 10 octobre 1278.

Enquête relative à la possession et aux limites de la montagne Morgon, faite à la requête de Pierre de la Croix *(de Cruce)* [Pierre de Corps?], moine et procureur de Boscaudon, en présence de B. Blégier *(Blegerii, Bleserii)*, juge de *Vallis Mucii* [= *Moncium*] et de Seyne *(Sedenæ)*. Noms des témoins entendus. Et. Laugier, not. royal.

Arch. des Htes-Alpes, H. 7, copie ; H. 8, copie (*Invent.* 9[a], 9-10).

11924 Châtillon[-sur-Cluses], 12 octobre 1278.

Reconnaissance par Humbert de Conflans *(Conflens)*, chevalier, en faveur de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, pour une maison à Conflans. Fait *ap. Castillionem*, mercredi avant la fête de s[t] Luc év. Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 10, Conflans, n° 7 (*Invent.* 165).

11925 Upaix, 17 octobre 1278.

Enquête par Jacques de Ravenne, juge du Gapençais, au sujet d'injures faites aux animaux et aux convers de Boscaudon par les habitants de Savine, dans les montagnes de Montmirail dites Martin-Jean, *Lo Gip* jusqu'au Barnafred, à la requête de Pierre de Corps *(Corvo)*, religieux et procureur, Arnulphe de Turriers, abbé. Les témoins déclarent (10, 20 août) que l'abbaye fait paître ses troupeaux dans ces quartiers, à l'exception de ce qui appartient aux Templiers ; les seigneurs de Savine n'y possèdent rien. Fait *ap. Upasium*, près la porte du palais du dauphin. Hugues de Réalon, not.

Arch. des Htes-Alpes, H. 7 ; H. 8, copies ; H. 20, extr. ; H. 27, inv. 18[e] s. (*Invent.* 8-9, 9[b], 15[a], 23[b], 30[b]). = ROMAN, 109[b].

11926 23 octobre 1278.

Léonète, dame de Gex *(Jaiz)*, ordonne à Pierre, seigneur de Châtillon-en-Michaille, de rendre hommage à Béatrix, comtesse de Viennois et d'Albon, ainsi qu'à Humbert, seigneur de la Tour, en attendant la décision du différend entre le dauphin et Béatrix, dame de Faucigny. Dimanche avant s[ts] Simon et Jude.

Invent. prov. étrang. 17[b], 96-7. = WURSTEMBERGER, n° 832. *R. Gen.* 1157.

11927 23 octobre 1278.

Léonète, dame de Gex *(Lyoneta d. de Gas)*, reconnaît avoir reçu de B[éatrix, dame] de Faucigny 300 livr. Genevois. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1590.

11928 24 octobre 1278.

Lettre de Léonète, dame de Gex *(Leona, Lyoneta d. de Jac, Jas)*, de ses fils Pierre et Guillaume, à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, pour la prier de payer en leur nom à leur cher Yblet ou Obert de Mont *(M-tibus)* 1593/4 liv. 15 sols 3 den. Viennois qu'elle leur devait pour le gage *(gageria)* de Versoix et Cluses. Acte de l'official de Vienne, sceau de sa cour..., lundi avant s[ts] Simon et Jude. 3 sceaux.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1476, 1638.

11929 Rumilly, 25 (21 ?) octobre 1278.

Ind. 6. Guillaume de Conzié fait hommage à Robert, évêque de Genève, seigneur de Rumilly-en-Albanais, pour tout ce qu'il possédait à raison du comté de Genevois dans les paroisses de Vaux, la villa de Faramans, *Charansonnay*, etc. Fait *Rumill.* Jean Contet de Rumilly, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 16, Rumilly l'Alb. n° 3bis, orig. parch. (*Invent.* 271).

11930 31 octobre 1278.

Guichard (Guillaume) de Colins, seigneur en partie d'Alauzon, reconnaît à Raymond Joffrey *(Gaufridi)* de Castellane, seigneur de Montauban, comme mari de Randone, fille de Draconet, seigneur de Montauban, tenir de lui en fief franc et noble tout ce qu'il possède dans son château et au terroir de Teyssières ; il lui en fait hommage et serment de fidélité. Jean del Aselinis not.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Baronnies*, I, 1 : 1 ; II, 431[b] : 1076. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1264.

11931 31 octobre 1278.

Guichard, seigneur de Colins *(Colinis)*, reconnaît tenir en franc fief [du seigneur de Montauban] tout ce qu'il possède au château de *Quinceriis*. Pierre de Lacelmis not.

Arch. de l'Isère, origin. parch. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1350.

11932 31 octobre 1278.

Hugues de Vesc *(Vaesco)*, Pierre Posani, chevalier, Arnaud de Vesc, Lagier et Bertrand, fils émancipés de Falcon de Montjoux *(Monte Jovis)*, reconnaissent tenir en fief le château et territoire de Montjoux, sous hommage, de [Raymond Joffrey de Castellane], seigneur de Montauban, et de son épouse Randone. Pierre de Lacelmis not.

Invent. Valentinois, III, 420 : II, 362. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1345.

11933 1er novembre 1278.

Reconnaissance par Guillaume de Montroux *(Monte Rupho)*, chevalier, et son fils Giraud à Raymond Joffrey *(Gaufredi)* de Castellane, seigneur de Montauban, à raison de la dot que leur avait constituée Randone, dame de Montauban, fille et héritière de Dragonet, pour tous leurs droits dans les châteaux de Valréas *(Varriaci)*, du Pègue et de [Château-]Ratier *(Raterio)*. Pierre de Lacermis not.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Baronnies*, II, 192 : 825. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1434.

11934 3 novembre 1278.

Isnard de Claix, en qualité de tuteur des enfants d'Amblard de Claix, damoiseau, promet de reconnaître à Odon Allemand, seigneur de Champ, ce qu'il tenait de sa mouvance à Claix.

Grenoble, *Invent. du Graisivaudan*, II, 1b.

11935 3 novembre 1278.

Othonin de Bourgogne *(Ethonius de Bergonne)*, sire de Salins, ordonne à Guillaume, seigneur de St-Amour, de reconnaître désormais pour son suzerain immédiat le « noble baron » Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny (Cologne), à qui il a cédé le fief de St-Amour. Sceau. ...Jeudi après la Toussaint. — Cf. 7 nov. 1275.

Arch. de l'Isère, origin. parch.

11936 11 novembre 1278.

Hommage rendu à Humbert, seigneur de la Tour, par Soffred de Briord, damoiseau : il reconnaît tenir de lui en fief tout ce qu'il possède au château et dans le mandement de St-André-de-Briord, à St-Léger, à Montagnieu *(Montaygnef)* et de la roche d'Innimont au Rhône ...ind. 6, vendredi fête de st Martin d'hiver.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1211 (*Isère*, III, 221a).

11937 13 novembre 1278.

Randone, héritière de son père Dragonet de Montauban, fait hommage avec son mari Raymond Geoffroy, seigneur de Castellane, au dauphin Jean et reconnaît tenir de lui en fief : Montauban, Montguers, St-Auban, Ste-Euphémie et Vercoiran.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 450 (à part, I, 71).

11938 La Mure, 20 novembre 1278.

... Ind. 6... Pierre Alberti, fils d'Hugonet Alberti, cède à Pierre *de Castro*, chapelain et maître de la maison de l'hôpital de Pontcharra *(Pontis Karalis)*, une setérée de terre au-dessus de cette maison et un pâturage *(pasquerium)* près du chemin de Taorz, au prix de 4 liv. 10 sols Viennois, 1 setier d'*annona* et 4 den. de cens, dont quittance. Investiture. Serment. *Acta ap. Muram*, en la maison ou église de St-Jacques ; témoins : le chapelain d'Eroartz, etc. Lantelme Boymundi not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 21 lig. 1/2.

11939 21 novembre 1278.

Ind. 6. Guillaume, fils de feu Aymon de Rosière *(Roseria)*, cède à Béatrix, dame de Faucigny, ses droits à Torneta et à Sallanches.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 9, Sallanche, n° 2, orig. parch. (*Invent.* 114, au 23 nov.).

11940 21 novembre 1278.

Quittance par Raymond et Hugues [de] Rosière *(Roseria)* à Béatrix, dame de Faucigny, de 140 livres Genevois, prix de biens vendus par Aymon leur père à Aymon, aïeul de Béatrix, de la Tournette à Cluse.

Turin, *Invent. prov. de Faucigny*, 69.

11941 25 novembre 1278.

Lantelme de Livron, prieur de Ste-Croix de Quint, fait hommage à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, pour les châteaux et mandements de Quint, Pontaix, Eygluy et Vassieux, au dioc. de Die, et de Barres, au dioc. de Viviers.

Arch. de l'Isère, B. 3536, orig. parch. (*Invent.* III, 77-8). — *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 34; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 271 (à part, I, 254); dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 212 (à part, 42). FILLET (L.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, VIII, 55-6.

11942 28 novembre 1278.

... Lundi avant st André. Béatrix, dame de Faucigny, mande à Pierre, [seigneur] de Châtillon[-en-Michaille], de rendre hommage et de reconnaître le fief, pour lequel il lui était tenu, au dauphin de Viennois. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1501.

11943 Sisteron, 28 novembre 1278.

... Lundi après se Catherine. Durand Robaudi, Bertrand Benedicti et Bertrand Odonis, moines de Clairecombe, considérant la dilapidation des biens de leur monastère et la perte des âmes qu'entraîne la mauvaise administration de leur abbé O[livier], annulent leur procuration à Dominique Chauvino, leur confrère, et constituent comme administrateur Durand Robaudi, avec ratification de tout ce qu'il a géré depuis le 17 préc. *Act. ap. Sistaricum*, en la maison du monastère de Lure ; témoins. Ponce Richavi not.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Ordre de Malte, cart. 49, liasse 624, orig. parch. = ALBANÈS (J. H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, II, 33. ROM. 110a.

11944 Sisteron, 29 novembre 1278.

... Mardi après se Catherine, Jacques Boerii, moine de Clairecombe, approuve l'acte de la veille. *Act. ap. Sistaricum*, en la maison de Jean Lantelmi, drapier, sur la place; témoins. Ponce Richavus not.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Ordre de Malte, cart. 49, liasse 624, orig. parch.

11945 Embrun, 29 novembre 1278.

Nomination et proclamation par B. de Campeis, juge de la Cour commune d'Embrun, des syndics de cette ville, avec ordre d'en inscrire le procès-verbal dans le cartulaire municipal.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — ROMAN, 110*.

11946 Aspres-sur-Buëch, 2 décembre 1278.

... Ind. 6, vendredi... Jacques et Bernard Javaldani, frères, pour eux, leur frère Jean et leurs sœurs Charionde et Bertrandette, vendent à Guillaume Mercerii une terre au territoire d'Aspres, *ad Praalia*, sur le chemin de *Meanis*, au prix de 27 liv. Viennois, dont quittance. Guillaume Artaldi, prieur d'Aspres, approuve et reçoit les lods *(laudimium)* au nom de l'église de St-Géraud. *Act. Asperis*, en la maison du cloître avec grand *fornellum ;* témoins : Rostang et Guillaume Ronati, chapelains d'Aspres, etc. Guillaume Moyeti, not.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 411-2, n° 515.

11947 Die, (avant 5 décembre 1278).

Citation par Nicolas, official de Die, en vertu d'une commission de Robert, duc de Bourgogne, pour terminer le procès à propos de la montagne de Vachères, entre Embrun, les Orres et le chapitre.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — ROMAN, 110*.

11948 Embrun, 5 décembre 1278.

Protestation des citoyens d'Embrun contre une commission donnée par Robert, duc de Bourgogne, à Nicolas, official de Die.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — ROMAN, 110*.

11949 7 décembre 1278.

Dalmace de Blacons *(Blacoso)*, chevalier, coseigneur de ce lieu, reconnaît tenir en fief de Reymond Joffrey de Castellane, seigneur de Montauban, la moitié indivise du territoire de Blacons et en fait hommage.

Arch. de l'Isère, orig. parch. et vid. de 1448. *Invent. Baronnies*, I, 124 : 159. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1312.

11950 16 décembre 1278.

... Ind. 6... Boson, prieur de la Chartreuse, transige par ses procureurs Pierre Guacheti, prieur de Prémol, et Guillaume Fabri, convers de la grande Chartreuse, avec Pierre seigneur de Bouquéron *(Buccurione)*, damoiseau.

2[d] *Cartul. de la Chartreuse*, XV. — *LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 334.

11951 Rambaud, 20 décembre 1278.

Odon, évêque de Gap, ordonne au chapelain de St-Julien-en-Beauchêne *(Byochana)* de citer les seigneurs et syndics de la communauté de ce lieu à comparaître devant lui à Rambaud le vendredi après s[t] Hilaire, pour entendre sa sentence au sujet de leur différend avec le prieur de Durbon. *Data Raybaudi*, mardi avant Noël...

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 412, n° 516.

11952 Paris, 24 décembre 1278.

Lettre de R[obert], duc de Bourgogne, au nom de Jean dauphin, à Philippe [de Laveno, seigneur] de Valernes, bailli de Gapençais, pour prendre connaissance des procès pendants entre le chapitre d'Embrun, les gens d'Embrun, des Orres, et Hugues d'Embrun, seigneur des Crottes, qui, depuis peu, avait reconnu la puissance delphinale. Veille de Noël.

Arch. munic. d'Embrun, copie. — ROMAN, 110*.

11953 (1278/1279).

Parcellaire ou état indicatif du fief de l'évêque et comte de Valence et Die à Crest.

BRUN-DURAND (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme* (1878), XII, 73-96, pl. = *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 28-9.

Fief de l'évêque et comte [de Valence et Die] au château de Crest [et dans son territoire] : *Ayso es le fieus...*

ARNAUD (E.), *Hist. et descript. des antiquités... de Crest* (1903), 291-4.

11954 5 janvier 1279.

Guigues, fils de Raymond Bérenger, qui s'était emparé du château de Foillans, en est expulsé par les troupes de l'évêque de Valence et Die.

COLUMBI, *Opusc.* 304. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 35.

11955 7 janvier 1278/9.

Obit de Monclaressa, épouse de Thibaud de Pierrelatte *(Teobaldi Petralapta)*.

PARADIS (Aug.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, C, IV, 603.

11956 Aspres-sur-Buëch, 15 janvier 1278/9.

... Ind. 6 [= 7], lendemain de s[t] Hilaire. Jean Javaldini, sa sœur Charionda, femme de Marin Fornerii, son autre sœur Bertrandette, fille de feu Bernard Javaldani, confirment la vente faite par leurs frères Jacques et Bernard Javaldani d'une terre *ad Praalia*. Fait en la maison de Giraud Raschacii, d'Aspres, en la rue droite; témoins. Guillaume Moyeti, not. Sceau de la cour d'Aspres.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 413, n° 517.

11957 16 janvier 1278/9.

Guillaume, abbé de Bonnevaux, ordre de Cîteaux et diocèse de Vienne, Guy *(Guido)* prieur, Bernard cellérier majeur, Berlion portier, Grégoire sous-prieur, André ouvrier, Jean sacristain, Jeune procureur, Gautier sous-cellérier, Guillaume infirmier et les 21 moines du monastère dotent l'église de Notre-Dame d'Estrablin *(Establins)*, près Châtonnay, au diocèse de Vienne, construite par feu l'abbé Adam : on assigne au recteur 4 setiers de froment et 6 de seigle mesure de Vienne, 6 livr. Viennois ou monnaie courante, 30 journaux ou fosserées de vigne, 2 setérées de pré et 10 de terre, même mesure, et une place près de l'église pour y construire un presbytère ; il pourra couper du bois dans les forêts de l'abbaye ; il percevra les droits casuels pour confessions ou pénitences, legs et visites des paroissiens. L'abbaye se réserve le droit de patronage, les oblations et divers cens. Approbation de Guy, archevêque de Vienne..., lundi avant s[t] Antoine...

Arch. de l'Isère, B. 4252, vid. du 7 mai 1280 (*Invent.* IV, 160*). — CHEVALIER (U.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, II, 185; *Cart. de Bonnevaux*, 169-71, n° 432.

11958 Rambaud, 20 janvier 1278/9.

... Vendredi après s[t] Hilaire, jour assigné aux seigneurs et syndics de la communauté de St-Julien et au

prieur de Durbon, comparaissent celui-ci et les syndics Jacques Charancia et Ponce Malcor; l'évêque Odon renvoie au lendemain samedi *ap. Raybaudum*. Le prieur raconte que cette année la communauté a pénétré violemment et à main armée sur le territoire du couvent et y a introduit des troupeaux. Les frères leur ayant ordonné de se retirer, ont été poursuivis à coups de bâtons et de pierres et blessés. Ils estiment les dommages à 100 liv. et les injures à plus de 200.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 413-5, n° 518.

11959 Rambaud, 20 janvier 1278/9.

Les syndics de St-Julien se plaignent devant Odon, évêque de Gap, d'avoir été poursuivis, il y a 8 mois environ, par le prieur et 20 frères de Durbon, pendant qu'ils faisaient paître leurs troupeaux du serre de *Buxo* au puy de Durbon, etc., frappés et injuriés; ils réclament 200 liv. Viennois de dommages; au même temps, les frères frappèrent Bernard Botini et le laissèrent pour mort.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 415-6, n° 519.

11960 Rambaud, 20 janvier 1278/9.

Les syndics de St-Julien soutiennent leur droit de *boscayrare* et *pasculare* avec leurs animaux du serre de *Buxo* au puy de Durbon, etc.; ce territoire appartient aux seigneurs de Montama et Beaudinar.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 416-7, n° 521.

11961 Rambaud, 20 janvier 1278/9.

Le prieur de Durbon détermine les limites des territoires de St-Julien, Montama et Beaudinar, dans lesquels ils ont coutume de percevoir *terragium*, soit les tasques et décimes.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 416, n° 520.

11962 Rambaud, 21 janvier 1278/9.

L'évêque de Gap, arbitre, ouï les attestations, examiné les documents et privilèges, du conseil de plusieurs sages, signifie aux syndics de St-Julien de s'abstenir de molester les religieux de Durbon et leur impose silence; pour le bien de la paix et concorde, il compense les dommages entre les parties. *Act. ap. Raybaudum*, en la chambre de l'évêque avec *fornellum*; témoins : Pierre Gauterii, official de Gap, Raybaud Milo, prieur de St-Bonnet, G. de Vulliaco, prieur de St-Andéol, R. prieur de Mison, etc. G. de Cario, not. imp. et épisc. Bulle.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 417-8, n° 522. ROM. 110[b] (7 j.)

11963 26 janvier-25 mars 1278/9.

Visite [des prieurés de l'ordre de Cluny] en Provence par H. de Fleury *(Floriaco)*, chapelain de l'abbé, et le prieur de Noirétable *(Nigro Stabulo)*. — Le jour de s[t] Polycarpe (26), à Ternay *(Tarnay)* il y a 3 moines, qui jouent publiquement aux dés avec prêtres et clercs; le sacristain a perdu 53 sols la veille de la Circoncision; on accuse Pierre de St-Nizier *(S. Nisio)* de tenir une femme à la ville, ce qu'a confirmé une lettre de l'archevêque de Lyon, après enquête; tout menace ruine. — Le lendemain (27), à Oyeux *(Oie)*, bien. — Le jour de s[t] Jean Chrysostôme (28 ?), à Artas *(Artais)* : Hugues de *Crigniaco*, chevalier, tient la maison et y demeure avec sa femme au milieu des moines; il vend et détruit les bois; l'église menace ruine; la lampe devant le grand autel n'est allumée ni de jour ni de nuit; plus d'hospitalité ni d'aumônes. — Le dimanche de la Septuagésime (29), à Manthes *(Mantula)*, le prieur doit 90 liv. Le prieur est seul à *Monte Castaneo*; il doit 7 liv.; il achètera un calice d'argent. — Le lundi suivant (30), à Péaugres *(Prologum)*, le moine Pierre de *Gere* est diffamé pour incontinence; il a eu un enfant d'une femme qui demeure encore dans la ville. A Boze *(Boza)*, que tient le prieur de Grazac, il n'y a pas pierre sur pierre, ni rien de bon. — Le jour de la Purification (2 févr.), à Tain *(Tinctum)*, le prieur doit 26 liv. Vien.; les moines n'ont ni dortoir ni latrines : la place publique leur en tient lieu. Le prieur de Grazac tient également la maison de Mauves *(Malves)*, jadis forte et belle, aujourd'hui menaçant ruine. — Le vendredi suiv. (3), à Chabeuil *(Chabuil)*, selon le rapport du camérier de Provence, il y a un moine, Etienne de Solonay, diffamé pour incontinence; la maison doit 34 liv. 14 sols. — Le samedi (4), à Gigors *(Gigort)*, le prieur doit 50 liv. Vien. contre 180 il y a 8 ans; il aurait fait plus d'acquisitions sans les guerres qui ont désolé tout le pays. — Le dimanche dans l'octave de la Purification (5), à Barnave; le prieur doit 20 liv. — Le mardi (7), à Chausséon *(Chancium)*; le prieur doit 25 liv. pour Condeboup ? et *Chancium*; la maison a été éprouvée par la guerre. A Eurre *(Urre)*, le prieur a fait des acquisitions en terres et dîmes comme compensation à ses dettes; il en aurait fait davantage sans la guerre. — Le mercredi (8), à Allex *(Alero)*, le prieur doit 60 liv., qu'il remboursera quand il voudra.... Le dimanche de la Quinquagésime (12), à St-Marcel [de Die], le prieur a éteint en 5 ans une dette de 160 livr. — Le mardi (14), à St-Amand *(S. Amancium)*, l'abbé *Liralensis*, qui tient la maison, était absent.... — Le 4e dimanche de Carême (12 mars), à St-André de Rosans; la maison doit 120 liv. Vien.; le doyen de Gap et bien d'autres lui font des injustices. — Le lundi (13), à Ste-Jalle *(S. Galla)*, le prieur ne doit rien. — Le mardi (14), à Ste-Lucie, il y a un moine, Guillaume Radulphi, qui passe des nuits dans les villages, malgré la défense du prieur, *et putavit deflorare quamdam juvenculam, unde fratres ipsius pluries venerunt in domum et* [barré]; le prieur a aliéné des terres; il a accordé la procuration à l'évêque de Sisteron dans une église sujette à son prieuré, qui ne l'avait jamais subie. — Le jeudi (16), à Beaujeu *(Bellojoquenhum)*, le prieur a accensé la maison au seigneur *castelli* pour 10 ans à 60 sols. — Le samedi (18), à St-André-de-Gap *(Vapic.)*, tout va bien. — Le dimanche de la Passion (19), à St-Sébastien [de Corps], la maison doit 50 l. 5 s. — Le lundi (20), à Valbonnais *(Vaybonetum)*, la maison doit 86 l. 6 s. — Le mardi (21), à Vizille *(Viziles)*, le moine Vincent *captus fuit apud Morayn* (Moirans ?) *cum quadam muliere totus nudus*. — Le jeudi (23), à Domène, la maison doit 664 l.; il y a eu déficit de vin et de foin; Bertrand de Vienne s'est rendu à St-André de Rosans, sans exhiber de permission, et a fait beaucoup de scandale dans le pays : *balneavit se apud Ays cum mulieribus*; le prieur a récupéré une grange moyennant 60 liv. — Le vendredi (24),

à St-Pierre d'Allevard *(de Lavardo)*, le procureur, Guillaume de Goncelin, a accensé la maison, malgré ses collègues, 140 liv. Vien. ; on l'accuse d'incontinence et on en a la certitude ; il a accusé un de ses frères de jouer aux dés, mais n'a pu le prouver. — Le samedi (25), à Avalon *(Avaluns)*, le prieur doit 15 l. Vien...

Bibl. d'Aix, fonds Pecoul, chartes, paq. 1, n° 5, roul. de parch. (communiqué par M. L. Royer).

11964 31 janvier 1278/9.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, appelle au pape de certains griefs et usurpations d'un droit de patronage dans l'église des chanoines de St-Médard près Piégros, que l'évêque de Valence et Die prétendait lui appartenir, le comte soutenant que la nomination des chanoines était son privilège.

Invent. Valentinois, I, 804-5. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* I, 310-1.

11965 1er février 1278/9.

Quittance ou rémission par Guiffrey de Châteauneuf, damoiseau, au nom de sa femme Catherine, fille de Béranger de Bourdeaux, chevalier, à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, des droits de sa femme sur la succession de sond. père, de Guichard de Bourdeaux, son aïeul, et d'Armand de Bourdeaux, son frère, sur les châteaux de Bourdeaux, Mornans, St-Médard, la Vache et Poët-Célard, pour le payement desquels Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, lui avait cédé le château de Comps proche Bourdeaux et le tènement d'Orcinas, dioc. de Die, et donné en argent 50 liv. Viennois. ...Veille de la Purification....

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 332 : I, 313-4, 734.

11966 3 février 1278/9.

Provisions de la cure d'Estrablin, données par Guillaume, abbé de Bonnevaux, au prêtre Didier... Vendredi lendemain de la Purification....

Arch. de l'Isère, B. 4252, vid. du 7 mai 1280 (*Invent.* IV, 160b)

11967 Baix, 3 février 1278/9.

... Vendredi après la Purification. Pierre Richardi, prieur de St-Médard près Piégros *(Podium Grossum)*, Raymond de St-Véran, prieur de St-Pierre-d'Aups *(de Alpibus)*, Giraud de Mirabel, prieur de St-Montan, Gilles, prieur de Notre-Dame de Montchaud *(Monte Calmo)*, Arnaud Bertalay, prieur de St-Médard de Crest, Guillaume de Gigors, prieur de St-Sauveur, Pierre Laurencii et Pierre Charbonelli, prieur de Portes, chanoines de St-Médard, dioc. de Die, reconnaissent devant A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois, que leurs monastère, prieurés et possessions sont sous sa sauvegarde.

Arch. de l'Isère, B. 3537, orig. parch. (*Invent.* III, 78a). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 30-2 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 269-70 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 253-4 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 208-9 (à part, 38-9) ; *Eygluy-Léoncel*, 72.

11968 9 février 1278/9.

Béatrix, comtesse d'Albon et de Vienne, promet à Guillaume, seigneur de Beauvoir, de lui assigner 10 liv. de cens pour s'être déclaré son vassal en lui rendant hommage, sauf ceux du comte et de l'évêque de Genève. Mercredi...

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 276a.

11969 La Chartreuse, 9 février 1279.

L'accord du prieur de la Chartreuse avec Pierre de Bouquéron (16 déc. 1278) est confirmé par l'entremise de Guillaume évêque de Grenoble et de Guillaume de *Seyllo*, doyen de St-André, *in Cartusia ;* présents : le prieur Boson, le sacristain Jean d'Aix, le procureur Pierre d'Aoste et 6 moines ; témoins : 3 novices, 2 convers. Michel Ranulphi not.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 334.

11970 Aspres-sur-Buëch, 12 février 1278/9.

... Ind. 6 [= 7].... Vente par Giraud Merserii, d'Aspres, à R[aymond] Oliverii, prieur de Durbon, d'une vigne au territoire d'Aspres, lieu dit *in Saniis*, qui fait 1 den. de service au baile d'Aspres, au prix de 24 liv. Viennois, dont quittance. Guillaume Airaudi, baile du lieu, confirme, investit et reçoit les lods *(laudismus)*. Fait dans la rue, devant la maison dud. G. ; témoins. Etienne Faverii, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 418-9, n° 523. = Rom. 110b.

11971 Embrun, 12 février 1278/9.

Sentence arbitrale par Bienvenu de Campeis et Jacques de Ravenne, entre la ville d'Embrun et Hugues d'Embrun et Guillaume de Verdun, nobles ; ces derniers acquitteront les tailles municipales, notamment celles levées pour les ponts, mais seront exempts des services corporels.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — Roman, 110b.

11972 13 février 1278/9.

Statuts municipaux accordés aux citoyens de Tallard par Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles.

Arch. de M. Amat, anal. = Roman, 110b.

11973 13 février 1278/9.

Guillaume Artaud acquiert l'hommage d'Arnaud de Sahune *(Assedune)*, qui reprend de lui en fief franc et noble la moitié des terres de St-Nazaire[-le-Désert] et de Montanègues.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 292 (à part, I, 101).

11974 Grenoble, 16 février 1278/9.

Acte de comparution de Rodolphe d'Entremont devant Jean de Goncelin, juge des comtés de Viennois et d'Albon, suivant l'assignation à lui donnée de la part du dauphin Jean, comte de Viennois, demandeur en relâchement du château d'Entremont, faute par ledit Rodolphe d'en avoir pris l'investiture et prêté l'hommage ; et déclaration par Rodolphe de le tenir en fief du comte Philippe de Savoie et des comtes Amédée, Boniface et Pierre, ... ind. 6, jeudi avant la chaire de St-Pierre. Fait devant le portail de l'église St-André *ap. Gratianopolim ;* témoins.

**Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* IV, xlv. Piccard (L. E.), dans *Mém.-doc. acad. Chablais*, IX, 134-7.

11975 17 février 1278/9.

Nantelme de Tournon, chevalier, bailli du Viennois, défend, au nom de Philippe comte de Savoie et de Bourgogne, à Rodolphe, seigneur d'Entremont, de porter devant une autre juridiction que celle du comte de Sa-

voie ses contestations avec le dauphin Jean au sujet du château d'Entremont, fief de la maison de Savoie.

Arch. de l'Isère, B. 3317, orig. parch. (*Invent.* II, 280ᵃ). *Invent. Graïsivaudan*, II, 44ᵇ.

11976 17 février 1278/9.

Compromis entre Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, et Ponce seigneur de Montlaur, au sujet du château d'Entraigues ; ils choisissent pour arbitres Raymond de Chavannes, chevalier, et Pierre seigneur de Bouzols, damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 3537, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵃ). *Invent. Vivarais*, 430-1, 488 (*Isère*, IV, 17ᵃ).

11977 18 février 1278/9.

Mort de Guy d'Auvergne, archevêque de Vienne.

Charvet, Suppl. 11. Collombet, II, 203. Eubel, 559. Cf. 31 mars suiv.

11978 19 février 1278/9.

Lantelme de Livron, prieur de Ste-Croix, reconnaît à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, que les prieurés de Ste-Croix-en-Quint, St-Julien, Vassieux, Ansage et Barsac, au dioc. de Die, et St-Pierre de la Roche, au dioc. de Viviers, ont été fondés par ses ancêtres et qu'il y a droit de garde.

Arch. de l'Isère, B. 3537, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵃ). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 34-5 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 271 (à part, I, 255) ; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 212-3 (à part, 42-3).

11979 19 février 1278/9.

Le chapitre de Ste-Croix de Quint promet de ne point se soumettre à une autre règle sans en avoir obtenu l'autorisation d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, protecteur de la communauté.

Arch. de l'Isère, B. 3537, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵃ). — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 271 (à part, I, 255).

11980 Vienne, 20 février 1278/9.

...Lundi après le *Carnisprivium vetus, ind. 7, pontif. Nicholai pp. III a° 2*, l'église de Vienne étant privée de pasteur par suite de la mort de son archevêque Guy d'Auvergne, le chapitre décide qu'on procédera à l'élection de son successeur le mardi après le dimanche *Lætare* (14 mars).

Charvet, *Suppl. hist. égl. Vienne*, 11.

11981 20 février 1278/9.

...Lundi lendemain du *Carniprivium vetus*. Le doyen Geoffroy de Clermont et les chanoines de Vienne décident en chapitre général que les *refusiones* ou *tornæ* que chanoines et clercs faisaient à l'église ou au chapitre et tous les cens dus par eux se payeront désormais aux réfectoriers le dimanche après le synode de la Toussaint ; quiconque y manquera, payera pour chaque jour de retard 1 *meiteria* de seigle, n'entrera plus dans le chœur, perdra sa voix au chapitre et sa part des terres vacantes, et ne participera plus aux distributions quotidiennes. Les mêmes pénalités seront infligées à ceux qui omettront de solder les cens et *refusiones* aux procureurs des anniversaires ; elles seront appliquées à l'œuvre de St-Maurice. Réfectoriers et procureurs devront jurer à leur entrée en charge de les exiger.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 33-4.

11982 Vienne, 21 février 1278/9.

Le chapitre de Vienne décrète que tous les chanoines absents seront assignés à leur domicile pour l'élection d'un archevêque.

Charvet, *Suppl. hist. égl. Vienne*, 11.

11983 Vienne, 21 février 1278/9.

Pierre, abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, et Martin de Viry, prieur de Serres, reconnaissent devant l'autel de St-Pierre que le prieuré de Serres et les paroisses de Serres et St-Clair sont sous la bonne garde de Hugues, seigneur de Bressieux ; lequel à son tour reconnaît tenir en fief dud. monastère de St-Pierre ce qu'il possède dans la ville, mandement et paroisse de Serres, spécialement sa maison, et dans la ville et paroisse de St-Julien de Montfol, conformément à un accord passé par l'intermédiaire d'Humbert seigneur de la Tour.

Tiré d'un *Mémoire* par l'abbé Lagier.

11984 24 février 1278/9.

Investiture par Gillet, fils de Chabert de Clérieu, au chapitre de l'église Notre-Dame de Grenoble, d'une maison en cette ville, proche la tour de la comté, léguée par Chabert pour anniversaire.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 362ᵇ.

11985 28 février 1278/9.

Alix *(Alayssia, Aloys)*, épouse de Pierre Peloux *(Pilosi)*, seigneur de Rochefort *(Ruppis Fortis)*, cède à Humbert seigneur de la Tour, ses droits sur le château et mandement de Pisançon, qu'elle tenait du chef de son père Guelis *(Celésius !)* de Chabeuil ; approuvé par ses enfants Guelay et Arnaud. Guigues not. pap... ind. 7.

Arch. de l'Isère, B. 3483, origin. parch. (*Invent.* III, 48ᵃ). *Invent. St-Marcellin*, II, 1346,-7-8. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 72ᵇ ; *Reg. généal.* V, 1113. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 464. = Chorier, *H. de D.* I, 867. Allard (G.), *Œuvr. div.* I, 383-4 (30 avril).

11986 28 février 1278/9.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Guigues, seigneur de Suze, pour le château de Baix, situé entre les paroisses de Gigors, Eygluy et Montclar.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 129 : I, 125.

11987 4 mars 1278/9.

Procuration par Aimar, comte de Valentinois, à Hugues de Tournon et Pierre de Chabaud pour recevoir les obligations des fidéjusseurs de Ponce de Montlaur [voir 17 févr.].

Arch. de l'Isère, B. 3537, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵃ).

11988 Rome (Lyon !), 10 mars 1279.

Ordre de Nicolas III au prévôt de St-Donat de Pignerol, de juger un procès pendant entre le chapitre d'Embrun, les frères de l'Hôpital St-Marcellin et la ville, relativement aux dîmes.

Arch. munic. d'Embrun. = Roman, 110ᵇ.

11989 (Rome), 10 mars 1279.

Le pape [Nicolas III] délègue B[ertrand], prévôt d'Apt, pour terminer un différend entre les Embrunais et les gens des Orres.

Arch. de l'Isère, B. 3011.

11990 10 mars 1278/9.

Sentence arbitrale prononcée par Guichard, prieur de St-Robert de Cornillon, Odon prieur de la Buisse et Guillaume prévôt de St-André de Grenoble, entre Antelme, seigneur de St-Quentin, et Guigues, seigneur de Tullins, au sujet de leurs différends et notamment de la dot de Béatrix, fille de Guigues et femme d'Antelme, des vêtements et joyaux qu'elle aurait dû recevoir de son père suivant l'usage des filles nobles. L'île appelée Alpine, où Guigues avait fait bâtir une maison, est déclarée dépendante de sa terre et doit lui appartenir ; autres décisions touchant des terres et biens au territoire de Tullins, qui avaient appartenu à Berlion et Eynard de St-Quentin, dont Antelme était le neveu et l'héritier, et que détenait Guigues, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4157, orig. parch. (*Invent.* IV, 129-30). *Invent. St-Marcellin*, II, 2071.

11991 13 mars 1278/9.

Hommage prêté à Aimar de Poitiers, comte [de Valentinois], par Pierre, seigneur de Bouzols, en fief rendable pour les lieux de Chesals, Roche-Arbert, Rougeac (Royac) et Cordac, et ses autres biens aux mandements de Bouzols et Servissas, qui n'étaient mouvants d'autre seigneur.

Arch. de l'Isère, B. 3894 (*Invent.* IV, 2ᵇ). *Invent. Vivarais*, 431.

11992 14 mars 1278/9.

Hommage au dauphin Jean par Raymond Joffred *(Gaufredi)* de Castellane, seigneur de Montauban, pour lui et son épouse Randone, dame de Montauban, qui reconnaissent tenir de lui la vallée de Mine (*Mynæ* = l'Ouvèze), les châteaux de Montauban, Montguers, Rioms *(Noniis)*, St-Auban, Ste-Euphémie, Vercoiran et leurs territoires. Barthélemy Alberti (Arribert, Aureboit) not.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Baronnies*, I, 498ᵇ ; II, 35ᵇ, 216, 314ᵇ, 341, 469ᵇ : 596-7, 614, 672, 906, 977, 1004. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1320.

11993 Vienne, 14 mars 1278/9.

Les chanoines de Vienne s'assemblent le mardi après le 4ᵉ dimanche de Carême pour l'élection d'un archevêque ; n'ayant pu s'entendre, ils la renvoient au lundi avant l'Ascension (8 mai) et jours suivants.

Charvet, *Suppl. hist. égl. Vienne*, 12. — *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 17.

11994 Vienne, 15 mars 1278/9.

...Ind. 7,..... après le dimanche *Lætare Jerusalem*, en présence du clerc Aymon de Tornafol, de Montluel, Humbert, seigneur de la Tour, affirme son droit sur le château et forteresse de Pisançon. — Le mercredi suivant, il proteste devant Amédée, évêque de Valence et Die, tenant le siège archiépiscopal de Vienne durant la vacance, et devant le chapitre de Romans, qu'il possède légitimement le château de Pisançon le plus rapproché de la ville, offrant d'en faire fidélité ; il assure que son lieutenant, le chevalier Girard de Montros, y demeure, et qu'il est parvenu à ses oreilles qu'on l'avait avisé d'en sortir. Se sentant lésé, il en appelle au Siège apostolique et demande des lettres *(apostoli)*. *Act.* dans la maison du chapitre des frères Mineurs *Viennæ ;* présents : Amédée évêque de Valence et le chapitre de Romans, Aymon comte de Genevois, maître Pierre Borgarelli, Conrad et Aquerius de Milan, frères, jurisconsultes, Artaud prieur de St-Sauveur[-en-Rue], etc. — L'évêque Amédée répond tenir pour certain qu'Humbert s'est emparé injustement de la maison ou forteresse de Pisançon, jadis à Lambert de Chabeuil ; son devoir étant de défendre les églises opprimées, surtout celles qui sont privées de pasteur comme Vienne, il l'avertit péremptoirement, n'étant pas sûr de trouver des messagers qui osent le rejoindre, d'avoir à restituer dans les 8 jours ce château au chapitre de Romans, avec les revenus qu'il a perçus, sinon il procédera contre lui en vertu du concile provincial de Vienne. — Humbert se déclare lésé par cette monition, contestant l'exactitude des faits allégués, et maintient son appel, dont il demande acte *(petit sibi Apostolos dari)*. *Act. Viennæ*, dans le chapitre des frères Mineurs...

Invent. St-Marcellin, II, 1345-6. Valbonnays, 7ᵉ reg., nº 70. — Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 117-20 ; cf. II, 56-9. = *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 17-8.

11995 Baix, 15 mars 1278/9.

Lettre d'Ay[mar] de Poitiers, comte de Valentinois, à Guillaume de Solignac *(Sollempniaco)*, seigneur du Béage *(Bidagiis)* : il lui demande d'être sa caution dans une affaire avec Ponce, seigneur de Montlaur. *Dat. ap. Banium*....

Arch. de l'Isère, Valentinois, origin. parch.

11996 19 mars 1279.

Procuration passée par le dauphin (!) Humbert pour défendre sa cause [au sujet de Pisançon].

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1347.

11997 22 mars 1278/9.

Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, rend hommage à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, pour la moitié du château d'Aix et de son mandement, ses terres et fiefs de Brette, Montlahuc, Aucelon *(Ocellon)* et Establet, et ce qu'il possède à Valdrôme, notamment le fort des Peloux, le château et fief de Suze, le fief de la Forteresse. Il est tenu, à chaque mutation de vassal, de recevoir le comte et ses gens dans le pré rond proche le château et leur fournir paille et eau. Artaud donne au comte tout son droit sur le village d'Omblèze et ailleurs dans la terre d'Eygluy, et reçoit de lui le tènement des Flachières.

Invent. Baronnies, II, 33 : 669 ; *St-Marcellin*, I, 799 : I, 4ᵇ, 121ᵇ, 129ᵇ, 219, 486ᵇ ; III, 545 ; *Valentinois*, I, 5, 125, 201, 909 ; II, 462 ; III, 253-4, 336, 608. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 292 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 101-2.

11998 Aspres, 22 mars 1278/9.

Renvoi par R. Ferland, châtelain d'Upaix, lieutenant de Philippe de Laveno, bailli de Gapençais, à l'official de Die, du jugement à prononcer entre la ville d'Embrun, le chapitre et la communauté des Orres pour la montagne de Vachères.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — Roman, 111ᵃ.

11999 (Commencement 1279).

Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, punit les citoyens de la ville de Trois-Châteaux, révol-

tés contre son autorité, détruit l'habitation de leur châtelain et les condamne à une amende.

Vita Amedei : COLUMBI, *Opusc.* 358. *Gallia christ. noviss.* IV, 100, n° 203. CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 219 (à part, 49), à 1280.

12000 1279.

L'empereur Rodolphe donne en mariage sa fille [Clémence] à Charles Martel, fils de Charles le jeune, roi de Naples, et lui assigne en dot le royaume d'Arles sur Rhône et Vienne.

PTOLÉMÉE de Lucques, *Annales breves*, dans MURATORI, *Rer. Ital. script.* XI, 1292. *Docum. storia Italiana*, VI, 90, n° 5. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 38.

12001 1279.

Bertrand, évêque de Trois-Châteaux, est choisi par Décan, vicomte d'Uzès et seigneur de Valaurie, et par Pons de St-Bonnet, abbé d'Aiguebelle, pour terminer un procès qu'ils avaient au sujet du domaine de cette abbaye à Barret et St-Nizier, et de ses droits seigneuriaux à Valaurie.

BOYER, *Hist. égl. cathédr. St-Paul*, 108. *Ann. d'Aiguebelle*, I, 206-7. *Gallia christ. noviss.* IV, c. 100, n° 204.

12002 1279.

François Alleman, seigneur d'Uriage, épouse Giraudette Adémar, fille de Giraud Adhémar et de Tiburge Amy.

LE LABOUREUR, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 192.

12003 1279.

Hommage lige rendu au seigneur de Faucigny par Mermet Dardelli, qui reconnaît tenir de lui la bastide d'Arthaz *(Artas)* et ce qu'il possède à Bursins *(Bruyssen)*. Pierre Peloti [not.]... ind. 7...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1495.

12004 1279.

Vente par Albert Bofil à Pierre Bos, de Mornans, d'une terre à Lorastel sur Bourdeaux, moyennant 45 sols Viennois.

Arch. de la Drôme, E. 200, orig. parch. (*Invent.* II, 25*).

12005 1279.

Aymar, prévôt de Chandieu, homme lige de Jean de Chandieu, damoiseau, promet de reconnaître de son fief les terres qu'il possédait dans les paroisses de Charpieu, Décines, Chassieu et Meyzieu, et vient de vendre sous faculté de rachat, avec autorisation du seigneur, à André Gaudilleu, bourgeois de Lyon, et Bosonet dit Crept, bourgeois de Vienne, s'il peut les racheter.

Arch. de l'Isère, B. 3400, orig. parch. (*Invent.* III, 10*).

12006 1279.

Compromis des habitants de Châteauneuf-de-Mazenc et de Poët-Laval, Faucon et Souspierre, nommant comme arbitres pour délimiter leurs pâturages Payan, commandeur de St-Jean de Jérusalem, Guillaume de Châteauneuf, seigneur de la Laupie, et Aimar, seigneur de Chabrillan.

Arch. de la Drôme, E. 3333, copie (*Invent.* III, 126*).

12007 1279 ?.

Le chapitre de Romans, prétendant que la terre de Pisançon lui appartenait par droit de fief, et Silvion de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, soutenant le contraire, ils conviennent avec Humbert de la Tour que les revenus demeureraient entre les mains de l'évêque de Genève. — Cf. 13 juil.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1346.

12008 1279.

Conférence tenue entre Anjou et Roussillon, pour terminer la guerre entre Humbert de la Tour, d'un côté, et Amédée de Roussillon, évêque de Valence, l'abbaye de Romans et Silvion de Clérieu, d'autre, sur l'intervention de parents et amis : Aymar de Roussillon, archevêque de Lyon, frère d'Amédée, Robert, évêque de Genève ; Pierre Borgorel et Jacques Chevrier représentant Humbert ; la partie adverse représentée par Aymar de Roussillon. S'y trouvèrent : Terric et Simon de Montbéliard, frères, Humbert, seigneur de Montluel, Guigues de Roussillon, seigneur de Serrières, Girard de la Palu, Humbert de Rossaz et Acheran de Surieu, chevaliers, Pierre, abbé de St-Pierre de Vienne, Bertrand de Lavieu, chanoine de Lyon. Une trêve est conclue : le château de Silvion de Clérieu est donné en garde à l'archevêque Aimar, celui d'Humbert à Aimon, comte de Genevois et, en son absence, à Pierre Aynard, chevalier, ensuite à Jean de Vienne ; le seigneur de la Tour réclamait 2000 marcs d'argent. Les parties se soumettent à l'arbitrage de l'évêque de Genève.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* II, 153-4. GIRAUD, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, 59-64. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 26 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 202-3 (à part, 32-3).

12009 1279.

Humbert de Broom, damoiseau, rend hommage à Antelme de Tournon, bailli en Viennois de Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, pour ses possessions à Manisseu, et spécialement la maison de Guionet de Manisseu.

Arch. de l'Isère, B. 3610, orig. parch. (*Invent.* III, 110*).

12010 1279.

Jean Juste est juge dans le Viennois pour Philippe, comte de Savoie ; Antoine Chastel, chevalier, lui succède l'année suivante.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 849 ; 2*, 653.

12011 1279.

Par suite de la coutume ou d'anciens accords entre les églises de Vienne et de Valence, lorsque l'évêque de l'une décède, l'autre administre son diocèse. Amédée de Roussillon, évêque de Valence, se trouvant régir l'église de Vienne, vacante, promet de laisser la garde des châteaux de Vienne à des chanoines élus par le chapitre, de faire, d'accord avec celui-ci, l'inventaire des meubles et revenus de l'archevêque défunt [Guy].

CHORIER, *Estat polit. Dauph.* II, 204-6.

12012 28 mars 1279.

Anselme d'Anières *(Asselmus Aneriis)* ayant vendu à Hugues de Margenssel *(M-nsado)*, bourgeois de Cluses, 4 livr. de cens, qu'il tenait en fief de B[éatrix], dame de Faucigny, et pour lesquelles il lui devait hommage, lui et son frère Jacques promettent de rester ses vassaux, nonobstant cette aliénation. 2 sceaux..., mardi après l'Annonciation.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1627.

12013 29 mars 1279.

Conventions entre Humbert, seigneur de la Tour, et Silvion de Clérieu *(Silvo de Clariaco)*, pour défendre leurs maisons [fortes] de Pisançon et sur d'autres points. 2 sceaux..., mercredi avant Pâques.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 75ᵃ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 412.

12014 Arles, 30 mars 1279.

Lettre de Bertrand, archevêque d'Arles, ordonnant aux chapelains des églises de Mirabel et de Nyons de s'opposer à la cession projetée de ces châteaux à Bertrand de Baux, comte d'Avellin, par Raymond Geoffroy, seigneur de Montauban, et son épouse Randone, qui les tiennent en fief de l'abbesse de St-Césaire, et celle-ci de son archevêché comme seigneur suzerain. Si, malgré la défense d'aliéner ces châteaux et celui de Vinsobres, Raymond Geoffroy, ou sa veuve, ont véritablement passé un compromis de vente en faveur de Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles et recteur du Comtat, il leur ordonne, s'ils peuvent se procurer une copie de ce compromis, de prononcer dans les églises et sur les places publiques une sentence d'excommunication, d'interdit et de confiscation de fief, si la dame de Montauban n'annule ce compromis dans les trois jours.

Arch. des B.-du-Rhône, Chartrier de Salon, 383. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, nº 609.

12015 Rome, 31 mars 1279.

Lettre de Charles, roi de Sicile, concédant à B[éatrix], comtesse de Vienne et d'Albon, et à ses fils le consulat de Gap. *Dat. Rome...*

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 41ᵃ.

12016 31 mars 1279.

Maître Jacques du Molard *(Molari)*, official de la cour de Vienne pour Amédée, évêque de Valence et Die, tenant le siège archiépiscopal pendant la vacance, suivant l'ancienne coutume, notifie que devant Jordan de Biziat *(Bysiaco)*, son notaire juré, Guiffred de Virieu, chantre de l'église de Vienne, a vendu au chanoine Pierre de Borgia et au clerc Jean de Meyrieu, procureurs des deniers des acquisitions de la communauté de Vienne, un anniversaire, au prix de 60 liv. Viennois, dont quittance. Il jure de les solder chaque année le 18 févr. pour l'âme de Guy, archevêque de Vienne, et donne en garantie sa maison dans le cloître, près du palais archiépiscopal. Sceau de la cour.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 19 lig.

12017 Beauvoir, 3 avril 1279.

Défense par Béatrix, régente du Dauphiné, au chapitre d'Embrun, de mettre à exécution la sentence prononcée dans l'affaire précédente par l'official de Die, comme nuisible aux intérêts du Dauphin... 2ᵉ lundi de l'année 1279.

Arch. munic. d'Embrun, copie. — Roman, IIIᵃ.

12018 Beauvoir, 3 avril 1279.

Ordonnance de la même à Philippe [de Laveno, seigneur] de Valernes, bailli du Gapençais, enjoignant au chapitre d'Embrun de laisser tous les citoyens de cette ville user librement de la montagne de Vachères, sous peine de 100 marcs d'argent d'amende.

Arch. munic. d'Embrun, copie. — Roman, IIIᵃ.

12019 3 avril 1279.

Dénombrement fourni par Reymond de Remuzat, coseigneur de Châteauneuf-de-Bordette, qui reconnaît tenir en fief du dauphin la moitié indivise du château et territoire dud. Châteauneuf, 5 parts indivises du mandement d'Aulon et tout son avoir en ce lieu, confrontant Beauvoisin et Bénivay. Hommages de Reymond et Huyet d'Aulon, frères, coseigneurs de ce lieu, de leur parerie aud. Aulon ; h. lige de Sibylle, épouse de Reymond d'Aulon, de sa parerie aud. lieu ; h. de Sibylle, [épouse] de Bertrand de Chaudebonne, pour sa parerie et autres biens à Aulon, jadis à Pierre Echaffin, son père ; de Bertrand de Chaudebonne, Rostaing de Venterol, Reymond Echaffin, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 84-5.

12020 8 avril 1279.

Déclaration au comte de Valentinois par Catherine, femme de Joffrey de Châteauneuf, damoiseau, fille de Béranger de Bourdeaux, que pour tout ce qu'elle possédait aux châteaux et mandements de Bourdeaux, Mornas, St-Médard, la Vache et Poët-Célard, dont elle avait hérité d'Aymard son frère, le comte avait donné à son mari le château de Comps et le tènement d'Orcinas, dioc. de Die, et 50 liv. Viennois... Samedi après Pâques.

Invent. Valentinois, I, 332ᵇ ; IV, 58ᵇ ; V, 182 : I, 314, 734 ; II, 547 ; III, 372.

12021 Montmaur, 13 avril 1279.

...Ind. 7, jeudi... Guillelme Loba, de Montmaur, vend à Pierre Clario, convers de la maison de Bertaud, un pré au Chevalet *(Chavaleto)* à Sauvas *(in Salvas)*, qu'elle tenait du couvent sous le cens de 6 den., au prix de 50 sols Viennois. *Act. ap. Montem Maurum*, dans sa maison ; témoins. Guillaume Moyeti, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 115, nº 108. = Rom. IIIᵃ.

12022 15 avril 1279.

Cession par Jean, doyen, et Eymeric, son frère, chancelier d'Hereford, à Philippe de Savoie, de leurs droits sur la vicomté de Briançon et Tarentaise.

Turin, *Invent. prov. Tarentaise*, 89 (paq. 2, Briançon, nº 2).

12023 Rome, à St-Pierre, 17 avril 1279.

Nicolas III charge le gardien des frères Mineurs de Chambéry, dioc. de Grenoble, de dispenser d'un empêchement de mariage Guillaume du Châtelard *(Castellario)* et Catherine de Chor. — *Exhibita nobis.*

*Gay (J.), *Reg. de Nicolas III*, 188ᵇ, nº 494.

12024 19 avril 1279.

Cession par noble François de Peyrins *(Peyrino)*, chevalier, à Geoffroy de Quincieu, directeur de l'Aumône de Romans, des pâturages du Chasse, entre les chemins de St-Paul et de St-Antoine, sous la pension annuelle de 12 den. Viennois et le plaid de 2 sols en cas de mutation.

Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans*, 66ᵇ (IV, B. 17).

12025 Izon, 21 avril 1279.

Galburge constitue pour procureur Raynaud de St-André. *Act. ap. Izonem*, dans la forteresse, en la chambre de lad. dame.

Bibl. de Carpentras, ms. Peiresc LXXII, 16ᵃ.

12026 Upaix, 22 avril 1279.

Philippe de Laveno, seigneur de *Certo*, déclare, en présence de Jacques de Ravenne, juge de la cour du Gapençais, dans son procès contre Galburge, dame de Lachau *(Calma)*, fille de Bertrand de Mévouillon, seigneur de Mison, et de Béatrix, que la mère de Galburge a donné, par ordre de sa fille, à feu Barral de Baux, seigneur des Baux, la somme de 500 marcs d'argent fin.

Arch. des Bouches-du-Rhône, L. B. 375. — Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, suppl[t] n° 18.

12027 25 avril 1279.

Hommage à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, par Pierre, fils de feu Amédée, seigneur de Châtillon-en-Michaille, pour 20 livr. de cens... Samedi fête de s[t] Marc [= 1276 ou 1282].

Invent. prov. étrang. 17[b]. = Wurstemberger, n° 836.

12028 Embrun, 25 avril 1279.

André Taxil vend au chanoine Jean Réalon, procureur et syndic du chapitre d'Embrun, un domaine confrontant le champ de l'église de St-André et une maison sur la paroisse de St-Vincent, au prix de 10 liv. Viennois. Rétrocession de ces immeubles au vendeur, moyennant une pension de 13 sols payable au chapitre à la Toussaint. Témoins : Guillaume Agni, chanoine, Chalvet, chan., etc. Raymond Chamosio, not. par ordre de Bienvenu de Compeis *(Campezio)*, juge de la cour commune d'Embrun. Fait en la maison de Bertrand Bray.

Arch. des Htes-Alpes, G. 184, orig. parch. (*Invent.* II, 117[a]).

12029 30 avril 1279.

Transaction entre l'abbé de l'Ile-Barbe et Raymond Geoffroy de Castellane, seigneur de Montauban, et son épouse Randone, pour eux et Pierre de Mison, Bermondet et Pierre, fils de feu Bertrand de Mison, au sujet des châteaux de Lemps, Montferrand, la Fare, Roussieux et Vinsobres ; ils prennent pour arbitre Raymond de Mévouillon, de l'ordre des Frères Prêcheurs.

Arch. de l'Isère, B. 3647, rouleau parch. (*Invent.* III, 126[a]).

12030 Mai 1279.

Convention entre Guillaume, évêque de Grenoble, Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, et le comte Jean Dauphin, d'une part, et les consuls et habitants de Grenoble, d'autre, au sujet du commun de vin : le setier de vin vendu dans les tavernes de la ville contiendra 17 quarterons, au lieu de 16 qu'il mesurait précédemment ; deux ou trois prud'hommes élus par les consuls seront chargés de faire fabriquer les mesures, de les distribuer aux débitants et de percevoir le 17e quarteron des vins vendus ou sa valeur ; le produit de ce 17[e] quarteron sera utilisé suivant les besoins communs de la ville ; celui qui aura usé de fausses mesures sera privé de sa licence, etc.

Arch. ville de Grenoble, AA. 5 ; 13, orig. parch. ; CC. 1367 (*Invent.* II, 446). *Livre de la Chaîne*, 126-7, 143[b], 147[b]. *Chartul. civit. Gratianopolit.*, lxvij, n° 10 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 350 (à part, 12). = Pilot, dans *Bull. statist. Isère*, B. I, 320-1 ; III, 233-4.

12031 Mai 1279.

Odon, archevêque de Besançon, et Othon, comte palatin de Bourgogne, notifient un partage d'héritage entre Philippe de Vienne, chevalier, sire de Pagny, et Jean de Vienne, son frère. Sceaux.

Chevalier (F. F.), *Hist. ville et seign. de Poligny*, II, pr. 566. = Brèq. VII, 144.

12032 3 mai 1279.

Consécration, sous le vocable de s[t] François, de l'église des Cordeliers de Romans.

Fodéré, *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de St-François* (16..), 621-7. Nadal, *Essai orig. monast. dioc. Valence*, Franciscains (1881), 42.

12033 3 mai 1279.

Léonette, dame de Gex *(Leona d. de Jacz)*, et ses fils Pierre et Guillaume confessent devoir à [Béatrix, dame de Faucigny], 5506 liv. 11 sols 3 den. obole Viennois, pour le gage *(guageria)* de Versoix et de Cluses, et le fief du château de Châtillon-en-Michaille *(Castilionis in Michala)*. 3 sceaux..., mercredi avant s[t] Jean apôtre.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1618.

12034 Aspres-sur-Buëch, 3 mai 1279.

... Ind. 7, mercredi... Martin Datil, sa femme Guillelma et Guillaume Datil affranchissent de la tasque à Guillaume Mercerii 3 héminées de terre *ad Praalia*, sauf réserve de 3 oboles de cens, moyennant 12 sols Viennois. *Act. Asperis*, en la maison de G. M. ; témoins. Guillaume Moyeti, not. Sceau de la cour d'Aspres.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 419-20, n° 524.

12035 Vienne, 8, 9 et 10 mai 1279.

Les chanoines de Vienne, réunis en grand nombre pour l'élection d'un archevêque, n'arrivent à aucun résultat, malgré de grands débats.

Charvet, *Suppl. hist. égl. Vienne*, 12. Chevalier (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 203 (à part, 33).

12036 Vienne, 11 mai 1279.

Jeudi matin, fête de l'Ascension, dans le chœur de la cathédrale de Vienne, les capitulants confient par compromis à 4 chanoines, Humbert de Virieu, archidiacre de la Tour, Girard de Conit, Guy de Beauvoir et Siboud de Rivoire, le soin d'élire un archevêque, du corps de l'église ou d'ailleurs. Survient Lantelme de Chausens, procureur du sacristain et du chapitre de Romans, qui forme opposition au compromis : les chanoines de Vienne admettront les députés de Romans, quand ils auront fait conster de leur droit. Les commissaires élisent, à l'extinction de la bougie, Raimond François *(Francisci)*, précenteur de St-Maurice.

Charvet, *Suppl. hist. égl. Vienne*, 12. Collombet, II, 203-4. Chevalier (J.), *Hist. Die*, II, 26-7 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 203 (à part, 33).

12037 11 mai 1279.

Achat par la maison de l'Aumône d'Embrun à Etienne Truchet de 6 den. de cens hypothéqués sur une terre *en Chantello*.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 109[b]).

12038 Vienne, 12 mai 1279.

Le vendredi lendemain de l'Ascension, le chapitre de Vienne charge le clerc Jacques de Villeneuve d'annon-

cer à Raimond *Francisci* son élection comme archevêque ; celui-ci finit par accepter, sous condition de procurer l'avantage de son église. On dépêche en Italie les chanoines Ponaüs de Payen et Boson Putren, pour se rendre auprès du pape.

CHARVET, *Suppl. hist. égl. Vienne*, 12-3. COLLOMBET, II, 204-5.

12039 13 mai 1279.

Marieisa, fille de feu Raymond Lupi et femme de Hugues de Vesc, approuve la vente du château d'Espeluche *(S-hia)*, faite par son père, des biens de sa mère Baraste, et de la part qu'elle avait sur le château de Chamaret et son tènement; elle cède tous ses droits à l'évêque de Trois-Châteaux.

Gallia christ. noviss. IV, 101, n° 205.

12040 Avignon, 16-7 mai 1279.

Concile provincial tenu *Avenione* le mercredi avant la Pentecôte par B[ernard], archevêque d'Arles, et ses suffragants, dont B[ertrand], évêque de Trois-Châteaux.

LABBE, *Conc.* XI, 1050-61. HARDOUIN, VII, 771. COLETI, XIV, 615. MANSI, XXIV, 230. *Gallia christ. noviss.*, Arles, 517-25 ; IV, 206.

12041 20 mai 1279.

Quittance à Aimar IV, comte de Valentinois, par Béraud, seigneur de Mercœur, et sa fille Alix *(Alise)*, veuve du comte Aimar III, de 190 liv. Tournois pour le douaire de celle-ci..., veille de la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 3537, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵃ).

12042 Gap, 21 mai 1279.

Guillelma, veuve de Henri de Sigottier *(Cigauterio)*, lombard, en présence de ses fils Ber. et Pierre, vend à Bermond, prieur de Bertaud, un pré et terre au Clapier *(ad Claperium)*, au prix de 36 sols Viennois. *Act. Vapinci*, en la maison de Bertaud ; témoins. Robert d'Amiens, not. imp., et d'O[ton], évêque et seigneur de Gap. Sceau.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 116, n° 109.=ROMAN, 111ᵃ.

12043 Juin 1279.

Sentence arbitrale rendue par Guillaume de Villeneuve, chevalier, et Bernard, cellérier du monastère de Bonnevaux, ordre de Cîteaux, entre Guillaume, abbé de Bonnevaux, et les habitants de Villeneuve[-de-Marc] : les habitants ne pourront faire paquerer leur bétail dans les forêts de Villeneuve-de-Marc au-delà du lieu de Charpenne, appartenant au couvent ; pour paquerer au-delà, ils payeront au mistral de Villeneuve pour le dauphin, seigneur du lieu, 12 den. par bête, dont il serait publié un ban.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 269ᵃ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 343.

12044 Juin 1279.

Lettres de grâce accordées par Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, à divers bourgeois de Romans.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 252 (à part, 82).

12045 Léoncel, 1ᵉʳ ou 9 juin 1279.

Compromis de Giraud, abbé du monastère de Léoncel, et des frères Pierre et Guillaume, dits de Flandènes, fils de Lantelme, en Berlion Coppelli, prieur de St-Romans *(Granencho)*, et Jean de Chatte *(Chasta)*, chapelain de St-Lattier *(S. Eleuterii)*. Ces arbitres reconnaissent aux religieux le droit de percevoir les tasques dans les essarts du col de Bion à la combe de Guigues, à celui de l'*Oschet* et à la Lionne. Fait en la combe *Liuncelli*, dans le pré de Moratz, 5 non. jun... ; témoins : P. Chabat, chapelain d'Oriol *(Auriolo)*, plusieurs damoiseaux, etc. Sceaux.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Léoncel*, 243-4, n° 240.

12046 Chillon, 4 juin 1279.

Philippe, comte de Savoie et marquis en Italie, déclare qu'il entend ne causer aucun préjudice au monastère de St-Pierre de Lyon à raison de l'hommage qu'il a prêté, à Chillon, à l'abbesse Agathe, sa parente, pour le fief de la Tour-du-Pin, au cas où il serait tenu de le faire ailleurs. *Dat. ap. Chill.*, le mardi avant sᵗ Barnabé.

GUIGUE, *Cart. Lyonnais*, II, 431-2, n° 759.

12047 5 juin 1279.

Hommage lige rendu à Béatrix, dame de Faucigny, par Melmet de Loëx (Loyes), fils de feu Pierre de Loyes. Lundi de la quinzaine de la Pentecôte. Pierre Paleti not.

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 96ᵃ. — CHEVALIER (U.), *Inveut. arch. Dauph. 1346*, 1494.

12048 Avignon, 6 juin 1279.

La donation du 18 juil. suiv. avait été faite primitivement à cette date et approuvée par Philippe, roi de France, et Charles, comte de Forcalquier, marquis de Provence, seigneur d'Avignon.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 75ᵇ (note margin.), 83ᵃ, 83. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1776.

12049 Arles, 9 juin 1279.

Exécution du testament de Barral de Baux par l'archevêque d'Aix, en présence de Bertrand de Baux, comte d'Avellin, après avoir pris le conseil des évêques de Vaison, St-Paul-Trois-Châteaux, Carpentras et Toulon.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Chartrier de Mondragon, 123. = BARTHÉLEMY, *Invent. mâis. Baux*, n° 611.

12050 9 juin 1279.

Les seigneurs de Veynes : Falcon le Doux, Falcon le Meurs et son frère Guillaume Arnoux, Guigues de Veynes, Guigues de Châteauneuf, Reymond de Châteauneuf, Astabout de Rosset, Amédée de Châteauvieux, Albert son frère, chevaliers, Bozon des Charans, Artaud son frère, Guillaume et Bozon Robert, Falcon de Laigne, Falcon de Rosset, Rostaing de Veynes, Albert de Châtillon, Lantelme de Veynes cèdent au dauphin Guigues (!) le château vieux de Veynes supérieur, le nouveau inférieur, la tour de l'Escharène et le lieu app. Echar ; ils les reprennent ensuite de lui et en font hommage.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 911. = ROMAN, 111.

12051 11 juin 1279.

Cession par Izoard, seigneur de Chalancon, à Jordan de Rosans, du château de Cornillon, pour le tenir en fief de la manière qu'il lui avait été inféodé par Raymond de Mévouillon.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 258 : 312.

12052 20 juin 1279.

Testament de Bertrand de Lile, évêque de Toulouse : il lègue à l'hôpital de St-Antoine de Viennois *(Vienna)* 20 liv. Tournois.

Cabié (Edm.), dans *Mém. soc. archéol. midi France* (1881), XII, 234-47.

12053 20 juin 1279.

Pierre de Commiers *(Comeriis)*, chevalier, et Elisabeth *(E-el)*, femme de Henriscius de Boczosel, au nom de Dionesius, fils de celle-ci et de feu Pierre Reynoudi, confessent devoir à Pierre de Bouquéron *(Bucurione)* et Siboud de Châteauneuf hommage lige et 20 sols de plaid pour tout ce qu'il tient dans la paroisse de St-Mury *(S. Maurucii)*. Chabert Bastonis not.

Invent. Graisivaudan, II, 439ᵇ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 965.

12054 23 juin 1279.

Robert, évêque de Genève, unit l'abbaye d'Entremont et la rend dépendante de St-Ruf de Valence.

Besson, *Mém. hist. Genève*, 31. — Cf. 8 nov. suiv.

12055 23 juin 1279.

Reconnaissance et hommage en faveur de Guigues de Montmayeur par Pierre, Jean, Guillaume, Jeanne et Guillaumette Ougier, frères et sœurs, par Guillaume et Pierre Rossier, frères, par Jean, Dominique et André Rossier, frères, par Pierre Roussier pour lui et ses sœurs, de Mont au-dessus de Barraux *(Barralis)*, par Jean et Domenget Ougier, frères, habitant à la Flachère, de tout le mas des Ougier situé au Mont sur Barraux, sous le cens de 2 den., 6 quartes d'avoine, 1 hémine de froment, et 8 sols 4 den. plaid. Jean Rey [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. IV.

12056 24 juin 1279.

Provisions du prieuré de Commiers accordées par le prévôt et chapitre d'Oulx à Odon Allemand.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 603.

12057 25 juin 1279.

... Dimanche lendemain de sᵗ Jean-Bapt. Le doyen Geoffroy *(Gaufredus)* de Clermont et le chapitre de Vienne décident que, quand le réfectorier, le trésorier ou ceux qui détiendront le sceau voudront sceller une lettre, on devra inscrire dans celle-ci le nom et le surnom de celui qui a la garde du sceau et lui-même devra mettre son sceau avec le grand ou le petit.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 35.

12058 Romans, 29 juin 1279.

Convention entre Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, administrateur de l'archevêché de Vienne, le siège vacant, et le chapitre de Romans, d'une part, et Silvion de Clérieu, d'autre, au sujet du château de Pisançon.

Arch. de l'Isère, B. 3610, orig. parch. (*Invent.* III, 110).

12059 Juillet 1279.

Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, accorde pleine sécurité et immunité à la maison de la Chartreuse.

2ᵉ *Cartul. de la Chartreuse*, cixˣ. — *Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 337.

12060 Tallard, 2 juillet 1279.

... Premier dimanche de juillet. Relosius de la Roche *(Rocha)* avait vendu à Guillaume de Pelleautier *(Podii Lauterii)* et à ses frères, au prix de 25 sols Viennois, un champ à Sagne Longue, au territoire de St-André [de la Freyssinouse], sans payer à la milice du Temple, dont il dépendait, ni lods *(laudimium)* ni service depuis 8 ans. Osilius, commandeur des maisons du Temple à Gap, éleva des réclamations et on prit pour arbitres Bertrand Nicolai et Ambroise Anselli, de Curbans *(Curbagno)*, qui condamnèrent les frères à payer dans les 8 jours 8 sols Viennois au commandeur, à lui servir 1 den. de cens : ils donneront à frère Bermond 1 fromage de 6 den. Fait en la maison du Temple de *Talardo;* présents. Martin de Luc, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 116-8, n° 110. = Rom. 110.

12061 2 juillet 1279.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Castres on « absout » le prieur de Valence ; ce couvent et le « lieu » de Die seront visités par Ber. de la Tour.

Douais (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 225-8.

12062 3 juillet 1279.

Robert, évêque de Genève, charge Jean de Vienne de régir la terre de Pisançon... Lundi après la fête de sᵗ Pierre.

Arch. de l'Isère, B. 3483, orig. parch. (*Invent.* III, 48ᵃ). *Invent. St-Marcellin*, II, 1347.

12063 3 juillet 1279.

Vente à Guillaume Guers, d'Avalon, par Estoin de Chillier (Gilly?) de plusieurs rentes sur des habitants de Bretonnières, pour le prix de 160 liv. 22 s. bons Viennois. Antoine Guers et Pierre d'Avalon [nott.].

Invent. d'Avalon, chap. II.

12064 Suriano, 8 juillet 1279.

Les envoyés du chapitre de Vienne [voir au 12 mai] atteignent la cour pontificale et sollicitent du portier l'avantage d'entretenir le pape : il leur répond que le saint père n'est pas visible ; ils demandent à voir son chapelain maître Paul : même refus. Ils avaient été devancés par les députés du chapitre de Romans. Sentant l'impossibilité de rien obtenir, ils font dresser acte et s'en retournent.

Charvet, *Suppl. hist. égl. Vienne*, 13.

12065 Lazer, 12 juillet 1279.

Accord entre O[ton], évêque de Gap, et Bermond, prieur de Bertaud, au sujet de redevances au *Podium Engilbaudus*, dans le territoire du château de Lazer *(Lazaro)* : le prieur percevra le quarton des raisins, et le prélat les tasques et services habituels. Fait dans la forteresse de ce château, en la chambre à vase *(cum vayssalo)* ; présents : Anselme de la Roche, chanoine de Gap, Guillaume Çocha, chapelain de Lazer, R. Falconis, chevalier, etc. Sceau.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 118-9, n° 111. = Rom. 111ᵇ.

12066 13 juillet 1279.

Sentence arbitrale rendue par Aymar, archevêque de Lyon, et Aymon, comte de Genevois, entre Silvion de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, le chapitre de

St-Barnard de Romans et Humbert de la Tour, au sujet des châteaux de Pisançon ; ils seront remis aux arbitres durant une trêve jusqu'à la fête de s[t] Hilaire (14 janv.).

Arch. de l'Isère, B. 3483, orig. parch. (*Invent.* III, 48[a]).

12067 17 juillet 1279.

Antoine Aynier, damoiseau du lieu de Peyrins, a pour femme Guigonne, fille de Berlion d'Hauterives.

MOULINET, *Reg. généal.* VI, 1222.

12068 Cornillon, 18 juillet 1279.

... Ind. 7... Aynard de la Tour, damoiseau, seigneur de Vinay, à raison des grands services que lui rend son fils aîné Henri, qu'il a émancipé, lui donne (sauf réserve des droits du dauphin et d'Agnès de Villars sa femme) la moitié de la Tour-du-Pin *(Turris de Pyns)*, avec plein domaine, seigneurie, juridiction, etc. ; les châteaux de Vinay, Armieu *(Armeus)*, Vatilieu *(Vatilleus)*, au diocèse de Grenoble ; le fief de Guillaume de St-Geoirs *(S. Juers, S. Georgio)*, au château de Nerpol *(N-ou)*, la 1/2 du fief de Murinais *(M-ays)*. Ils seront réversibles aux héritiers mâles qu'il aura de Béatrix, fille de feu [Bertrand] de Baux, seigneur de Meyrargues *(Mayrancii)*, et d'Alix *(Alixia)*, sa future épouse. Approbation de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, et du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, en leur présence, en la maison du dauphin, dans le château *Curnillionis ;* témoins : Hugues de Sassenage, damoiseau, Guillaume de Veramulin *(Neramolino)*, chanoine de Genève, et Guillaume Grinde, châtelain de Grenoble, en présence de Jean de Goncelin, juge desd. comtés. Michel Ranulphi not. imp. Sceau de la cour des comtés.

Invent. St-Marcellin, II, 1167, 1183, 1746, 1837-8, 2169 ; *Viennois*, III, 108. Valbonnays, 2e Reg. n° 162. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 311. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 75-83. — JUSTEL, *Hist. mais. Auvergne*, pr. 199. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 206-7 ; *Généal.* 40-1. MOULINET, *Tabl. généal. mais. de la Tour-du-Pin*, 6-7. = BRÉQ. VII, 147. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1737 (1299). BARTHÉLEMY, *Baux*, 612.

12069 (Vers 18 juillet 1279).

Constitution de dot à Béatrix de Baux, épouse d'Henri de la Tour.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 83e. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1775.

12070 Ste-Croix, 19 juillet 1279 = 19 juillet 1275.

Guillaume Groson, abbé du monastère de Ste-Croix.

Arch. de Turin, A. Regolari, Certosini, Mombracco, ser. 4, v. I. — VALLIER (G.), *Sigillogr. ordre d. Chartreux*, 468-72.

12071 22 juillet 1279.

Après de longues discussions, Pierre Rostagni, prévôt de Valence et abbé de St-Pierre-du-Bourg, d'une part, et le chapitre de ce lieu, d'autre, firent compromis, sous peine de 100 liv. Vienn., en G[éraud] Basteti, abbé de St-Félix, Lambert de Montmeyran, chanoine de Valence, maître Elie *(Helyas)* de Salles *(Salis)*, Jean de Virieu et Bérenger, chanoines du Bourg, lesquels reconnaissent au prévôt le droit de confirmer le prieur de St-Pierre et de l'installer à sa droite au chœur ; le prieur doit au prévôt la fidélité comme les autres chanoines et non l'hommage ; il a sur les clercs, leur famille et les hommes de St-Pierre la juridiction et correction ; le prévôt n'intervient dans les affaires de cette église qu'en cas de négligence et après avertissement ; le crieur *(præco)* fait les publications au nom de l'abbé, du prieur et du viguier *(vicarii)*, sans mentionner le prévôt ; l'église peut acquérir des fiefs du prévôt, recevoir des legs ; elle doit 100 sols Vienn. comme procuration au nouvel abbé, lequel est tenu de les dépenser au Bourg, au repas *(prandium)* de sa réception d'apparat *(pompatice)*, ou donner 4 livr. à l'église. Le gardien des fossés les vide une ou plusieurs fois l'an, à la volonté du prévôt et de l'église à qui appartient la pêche. Sceaux du prévôt, de l'église de Valence et de St-Pierre-du-Bourg.

CHEVALIER (U.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 91-5, n° 48.

12072 26 juillet 1279.

Guy, évêque de Clermont, et Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon, en leur nom et à celui de leur frère Humbert, seigneur de la Tour[-du-Pin], font cession à leur parent Guillaume d'Auvergne, archidiacre de Liège, de leurs droits sur les dîmes de St-Gervais et de St-Ange... Mercredi après [s[e] Marie-]Madel.

JUSTEL, *Hist. mais. Auvergne*, pr. 191. VALBONNAYS, *Généal.* 30-1. = BRÉQ. VII, 147.

12073 Cluny, 2 août 1279.

Ives (II, *Yvo*), abbé de Cluny, rappelle la dévotion de l'archevêque de Vienne Jean, de bonne mémoire, envers son monastère ; il laissa à son prédécesseur Ives (I, *Aymo !*) 40 livr. Viennois pour son anniversaire. Il décide que, pour remémorer son souvenir à la fête de s[t] Hugues, cet argent ayant été employé, 10 livr. seront placées sur le doyenné de Pouilly *(Poilleio)* en Forez. *Dat. Cluniaci.*

BERNARD-BRUEL, *Chartes de Cluny*, VI, 685-7, n° 5266.

12074 4 août 1279.

Vente à Odon Allemand, seigneur de Champ, par Guigues Bérenger de Morges, du château, terre et seigneurie de Prébois, avec les droits dépendants, pour le prix de 28000 sols 40 liv. bons Viennois. Pierre Dorenge (not.).

Inventaire des titres de Marcieu.

12075 Die, 12 août 1279.

Guigues Bérenger, seigneur de Morges, ayant vendu à Odon Allemand, seigneur de Champ, le château de Prébois, au prix de 28000 sols et 40 livr. Viennois, celui-ci en est investi par Amédée, évêque de Valence et Die, à qui il en fait hommage comme fief rendable ; il s'engage à faire arborer la bannière épiscopale à chaque changement de seigneur et de vassal, à remettre le château en cas de guerre, etc. 4 sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3973, orig. parch. (*Invent.* IV, 83[b]). *Invent. Graisivaudan*, IV, 240[b].

12076 Salon, 20 août 1279.

Lettre de Bernard, archevêque d'Arles, à B[ertrand] évêque de Trois-Châteaux, lui mandant de dénoncer excommuniés le sénéchal, le juge mage de Provence, le viguier d'Arles, au sujet de Salon. *Dat. in Sallone...*

Gallia christ. noviss., III, 525, n° 1305 ; IV, 101, n° 207.

12077 1er septembre 1279.

Pierre Ferautz, sa femme et leur fils Berlion confessent tenir de Pierre Auruce 10 setiers de froment de cens et 5 sols de plaid. Pierre Anselmi not... ind. 7...

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 774.

12078 5 septembre 1279.

Hommage prêté à Isoard, seigneur de Chalançon, par Arnaud, seigneur de Sahune, pour le château de Merlet, au dioc. de Die.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 207 : II, 200.

12079 Montmaur, 19 septembre 1279.

...Ind. 8, 10e jour avant st Michel. Giraud Blanc *(Albus)*, de Montmaur, vend à Giraud Martini et à Pierre Arnulphi, frères de la maison de Bertaud, une terre au Bourget *(al Borjet)*, dans le territoire de Bertaud, au prix de 8 liv. de bons Viennois. *Act. ap. Montem Maurum*, en la maison du vendeur ; témoins. Etienne de Lauseto, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 119-20, n° 112. = Rom. 111b (24 s.)

12080 20 septembre 1279.

Obit d'Odon de St-Symphorien, chanoine de St-Ruf [au prieuré de l'Isle-sous-Vienne].

Charvet, *Fastes ville Vienne*, 160. Terrebasse, *Inscr.* II, 12-3, n° 430.

12081 Viterbe, 22 septembre 1279.

Lettre du pape Nicolas III à l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, au prieur des Dominicains de Lyon et au gardien des Franciscains de Vienne. A la mort de Guy, archevêque de Vienne, le chapitre de cette ville élut pour le remplacer son chantre [Raymond], celui de Romans, Guillaume de Valence, archidiacre du Vendômois dans l'église de Chartres. On en appela au Siège apostolique sur plusieurs points, mais Boson dit Poultres, chanoine de Vienne, et les autres procureurs des chapitres renseignèrent insuffisamment. Le pape ordonne d'enjoindre aux élus et à 3 ou 4 chanoines de chaque chapitre d'avoir à se rendre à Viterbe dans les 6 semaines, munis de tous les actes établissant leurs droits ; le chapitre de Romans devra justifier de son droit d'élection. Ceux qui omettront d'établir l'empêchement canonique à leur voyage, seront privés de leurs droits. — *Ex incumbenti nobis.*

Sbaralea, *Bull. Francisc.* III, 419-21. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 51-3. = Wadding, *Ann. Minor.* (1625), II, 475 ; (1731), V, 87. Potthast, 21640. Martin, 1965. Eubel, 559.

12082 22 septembre 1279.

Hommage rendu par Raynaud de Fourcinet à Isnard d'Agoult, seigneur de Beaurières.

Arch. de l'Isère, B. 3312 (*Invent.* II, 277a).

12083 23 septembre 1279.

...Lendemain de la st Maurice. Le chapitre de Vienne décide que le statut sur les versements à faire à la Toussaint et les pénalités contre les retardataires sera lu au chapitre de la st Maurice et à celui de la Toussaint.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 35.

12084 1er octobre 1279.

Vente à Guillaume Guiffrey par Jean Marios, d'Allevard, et Guillaume, son gendre, d'une hémine de froment de service annuel, mesure de St-Pierre, et autant de plaid, 12 den. de service et autant de plaid, pour 63 sols Viennois. Pierre Ecrivain, not. de St-Pierre-d'Allevard.

Inventaire des titres de Marcieu.

2 octobre 1279 = 3 octobre 1289.
6 octobre 1279 = 16 octobre 1289.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 10b.

12085 (Valence), 8 octobre 1279.

Le prieur de St-Victor de Valence atteste que Martin Pelagal a vendu à Arbert Chandelerii une terre dans le tènement de la ville de Valence, au lieu dit Chirouze *(les Chiroussas)*, au prix de 8 sols monnaie de Vienne ou de Valence, dont quittance ; il en investit l'acheteur. Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Victor, origin. parch. de 21 lig. 1/2.

12086 Châteauneuf-du-Rhône, 10 octobre 1279.

Hugues, évêque de Viviers, à la demande des frères Hugues du Lac et Pierre du Pont, au nom des chartreuses de la Silve-Bénite et de Portes, prescrit aux receveurs de ses péages de ne rien exiger de ces religieux transportant du sel par eau... Mardi après l'octave de st Michel, *ap. Castrumnovum ad Rhodanum*. Sceau.

2e *Cartul. de la Chartreuse*, cix*. — Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 336.

12087 Bourgoin, 12 octobre 1279.

Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny, Pierre, abbé de St-André à Vienne, Durand, gardien des frères Mineurs à Vienne, Girard de la Palud, chevalier, et Pierre Ferraudi, de Crémieu, damoiseau, traitent avec les habitants de Vienne au sujet de la mort du courrier P[ierre] de Broen..., *ap. Burgundium*, en la cour ou place de la maison de Pierre Lochi, prêtre, et son frère Philippe, près de l'église, ...jeudi avant la fête de st *Luchæ*.

Chorier, *Miscell.* (Bouffier), XII, 12.

12088 13 octobre 1279.

Le dauphin [!] Humbert fait donation à Jean de St-Savin, chevalier, du château et mandement de Savel, avec mère et mixte empire et juridiction, en récompense de ses services à St-Sorlin de Cuchet..., mardi après l'octave de st Mathieu...

Arch. de l'Isère, B. 3352, reg. (*Invent.* II, 295a).

12089 13 octobre 1279.

Ouverture du testament de Pierre, seigneur de Bouzols, à la requête de Béraud de Bouzols, fils du défunt, en présence d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois..., vendredi dans la quinzaine de st Michel.

Arch. de l'Isère, B. 3537, orig. parch. (*Invent.* III, 78a).

12090 13 octobre 1279.

Achat par Jean Borrelli, [dit] Chartengu, de possessions au territoire de l'Argentière, plan des Oliviers. Jean Genesii not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 10.

12091 19 octobre 1279.

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, déclare accepter certains revenus en déduction de 6000 liv. Viennois que lui devaient Léonète, dame de Gex *(Leona d. de Gayx)*, et ses fils Guillaume et Pierre, et pour lesquels les châteaux de Versoix et de la Cluse lui avaient été engagés. Sceau..., lendemain de s[t] Luc...

WURSTEMBERGER, n° 838. = *R. Gen.* 1164.

12092 St-Martin-de-Clelles, 23 octobre 1279.

...Ind. 7.... Guillaume de Meyssenas, courrier et procureur du chapitre de Die, voulant établir juridiquement que Pierre de Morges et son fils Fromond Berengarii avaient reconnu tenir en fief du chapitre de Die tout ce qu'ils possédaient à partir du ruisseau d'Aybron jusqu'aux Alpes dans le diocèse de Die, en particulier au château de Thoranne, aux paroisses de St-Michel, de St-Martin, de Séchilienne *(Chayssilliana)* et de Clelles *(Claellæ)*, et que l'étendard de Notre-Dame de Die avait flotté sur la tour supérieure du château de Thoranne, se rend en compagnie de Jean de Goncelin, juge des comtés de Vienne et d'Albon, devant Odon Alamandi, seigneur de Champ, et le chevalier Oydel, *ap. S. Martinum in Triviis*, le lundi 3 semaines après la s[t] Michel. On entend 3 témoins : Pierre de Grenoble, chanoine de Die [voir à 1247 env.]. Pierre Naus raconte que dans la guerre entre le dauphin et Agout de Luc, Pierre de Morges fut fait prisonnier par celui-ci et enfermé dans la bastide de Miscon ; l'évêque le délivra. Pierre Naus [avant 1239].

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 311-2. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 19-20. = BRÉQ. VII, 150. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 35-6 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 113-5 (à part, 43-5).

12093 24 octobre 1279.

Aymar, archevêque de Lyon, reconnaît que son frère Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, du temps qu'il était abbé de Savigny, lui est venu en aide pour la garde du concile et dans d'autres événements le concernant, en armes avec cavaliers et fantassins, par faveur spéciale et non par obligation... Mardi après la s[t] Luc.

BERNARD (A.), *Cartul. de Savigny*, CIV. GUIGUE, *Cart. Lyonnais*, II, 432, n° 760.

12094 24 octobre 1279.

Reconnaissance en fief à Amédée, comte de Genevois, par Guillaume Falatier, de Pichat, pour ce qu'il possédait du ruisseau de Corbin à celui de Pierre Petit, et du chemin qui va à l'église de St-Quentin de Froges à l'Isère.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 152[b].

12095 2 novembre 1279.

... Jeudi lendemain de la Toussaint, le doyen Joffred de Clermont et le chapitre de Vienne, à la prière d'Humbert de Virieu, décident qu'on fera une sonnerie *(bauda)* de 2 grosses cloches, quand on placera le chef de s[t] Maurice sur l'autel ; elle durera du *Magnificat* à la bénédiction. H. de V. promet de payer 6 den. aux marguilliers *(maniglerii)* jusqu'à ce qu'il ait assigné 13 sols de cens en revenus annuels ; s'il meurt avant, le chapitre prendra 13 liv. Viennois sur ses biens. — On suspend le statut défendant de faire participer les laïques aux distributions *(libra)*, en faveur de Simon du Palais *(Palacio)*, qu'on reçoit comme familier du chapitre et ouvrier de l'église. — On décide de placer le chef de s[t] Maurice sur l'autel à la fête de s[t] Jean l'évangéliste devant la Porte latine, à la requête de Martin de Maon, archiprêtre d'Annonay, qui se charge de fournir le luminaire au sacristain. - Le chapitre général accorde pouvoir à Gaufred doyen, Odon sacristain, Pierre Bovardi, G. Remetainz, Humbert capiscol et Burnon de Chignin, chanoines, d'emprunter de l'argent avec ou sans intérêt, sur gage ou non, pour payer les dettes de l'église et subvenir à ses affaires, les autorisant à vendre les revenus du réfectoire ou à faire une collecte auprès des chanoines, clercs et hommes de l'église, ordonnant au trésorier P. Bovardi et au réfectorier Humbert de sceller des sceaux du chapitre les lettres qu'on leur présentera sur les dettes contractées.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 35-7.

12096 4 novembre 1279.

Quittance par Robert, évêque d'Avignon, à Polite de Bourgogne, épouse d'Aimar, comte de Valentinois, de 6000 den. Tournois d'argent qu'il lui avait prêtés.

Arch. de l'Isère, B. 3537, orig. parch. (*Invent.* III, 78[b]).

12097 4 novembre 1279.

... Samedi après la Toussaint. Comptes par A. de Condrieu *(Coyndreu)* et Hugues Recoynz, réfectoriers du chapitre de Vienne : recettes, 483 l. 2 s. ; dépenses, 449 l. 9 s. 4 d.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (101[b]).

12098 Vienne, 5 novembre 1279.

Girard d'Illins rend hommage à Jean, dauphin de Viennois, pour le fief qu'il tient dans les murs d'Illins, sauf l'hommage du seigneur de Beaujeu *(Bellijoci)* ; hommage de Jean de Seyssuel *(Saxiolo)* pour la 1/2 de la boucherie *(macellum)* de Vienne, de *Petra Fixa* et de *Charanella*. A l'audience du prieur de l'Isle[-sous-Vienne]. Sceau..., dimanche après la Toussaint.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 451.

12099 Genève, 8 novembre 1279.

Robert, évêque de Genève, pour remédier aux intolérables désordres qui se sont introduits dans l'abbaye d'Entremont, ordre de St-Augustin et diocèse de Grenoble, d'accord avec son chapitre et l'abbé d'Abondance, soumet cette maison religieuse à la discipline et à l'autorité de l'ordre de St-Ruf de Valence, dont il précise les droits. L'abbé devra se rendre au chapitre général qui se tient à St-Ruf le 3e dimanche après Pâques et payer à l'abbé 10 liv. Genevois pour *mesaticum*. Fait dans l'église de St-Pierre *Gebennen.*, le mercredi après la Toussaint.... Approbation de Raymond, abbé d'Abondance. 6 sceaux. — *Cum antiquus.*

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VII, 335-8. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 159-61. PICCARD (L. E.), dans *Mém.-doc. acad. Chablais.* IX, 137-44. = *R. Gen.* 1165.

12100 8 novembre 1279.

Maître Jean de *Blanosco?* [official] atteste la ratification par Guichard et Poncet de Broen, de l'acte

concernant la mort de leur père (12 oct.)... Mercredi en l'octave de la Toussaint.

CHORIER, *Miscell.* (Bouffier), XII, 13.

12101 9 novembre 1279.

Maître Hugues de Serrières *(Sarreres)*, official de la cour de Vienne pour A[médée], évêque de Valence et Die, gouvernant le siège vacant suivant l'ancienne coutume, atteste qu'en présence du clerc Pierre de Pinet, exécuteur des dernières volontés de Berlion Coyndo, chanoine de Vienne, Guillaume de Stelley et sa femme Stephana, citoyens de Vienne, ont assumé la charge de 5 parts de l'anniversaire de feu Pierre Coyndo, chanoine de Vienne, à célébrer la veille de s[t] Géraud (12 oct.), moyennant 50 liv. Viennois en numéraire; ils l'assignent sur un champ à Culfreyt, une vigne au *vignetum* del Poysat et une autre près *Acus*. Sceau de la cour.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch.

12102 16 novembre 1279.

Y. Rad., official de Valence, certifie que Martin Crosa et sa femme Marguerite, de Montélier, ont passé reconnaissance à Lan[telme], prieur du Val-Ste-Marie, pour 25 liv. Viennois que Pierre Olrici avait données en dot à sa fille, la susdite Marguerite, se tenant pour payés. Témoins : Pasquier Pontii, de *Chabereto*, et Ber. Otgerii, chapelain. Sceau de la cour de Valence.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 14 lig. 1/2. Sceau : † S' CVRIE VALENTINE. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12103 18 novembre 1279.

Armand de Fay *(Fayno)*, official du Puy, atteste que Drodon, chanoine de Valence et abbé de St-Félix, frère de Jarenton de St-Romain, a cédé à Guillaume, évêque du Puy, tout ce qu'il possédait dans le château de Beaujeu *(Bello Joco)*... Samedi après s[t] Martin.

Gallia christ. nova, II, 718.

12104 Apt, 27 novembre 1279.

Compromis entre les consuls d'Embrun, le chapitre, les recteurs des hôpitaux de St-Marcellin et du St-Esprit de cette ville, d'accepter un arbitrage à peine de 100 marcs d'argent d'amende, concernant leurs droits sur la montagne de Vachères, un cens dû au chapitre sur l'église St-Privat et un terrain longeant les fossés et le monastère des Franciscains.

Arch. munic. d'Embrun, anc. Invent. — ROMAN, III[b].

12105 Décembre 1279.

Sentence arbitrale rendue par Bernard de Guez, juge en Faucigny, Boniface de Bardonnêche, bailli de cette terre, et François de Lucinge, chanoine de Genève, sur un différend entre le chapitre de Genève et Béatrix, dame de Faucigny, au sujet du territoire de Vernanche. Béatrix en aura la propriété, moyennant 4 livr. Genevois de cens.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 160. = WURSTEMB. n° 839. *R. S. R.* 1903. *R. Gen.* 1166.

12106 9 ou 10 décembre 1279.

Jean Gauliani confesse tenir de Siboud de Châteauneuf une pièce de terre dans sa métairie *(condamina)*, sous [le cens] de 2 setiers de froment et 2 poules, et 2 sols de plaid. Thomas Grevelli not...ind. 7....

Arch. de l'Isère, origin. parch. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 972.

12107 16 décembre 1279.

Compromis entre A[médée], évêque de Valence et Die, agissant comme administrateur de l'église de Vienne, et le chapitre de Romans, d'une part, et Humbert seigneur de la Tour, d'autre, au sujet du château de Pisançon qui avait appartenu à Lambert de Chabeuil; ils nomment comme arbitres : l'archevêque de Vienne, le juge des comtés de Vienne et d'Albon, les chevaliers Odon, Guy et Rodolphe de Cossonay. 4 sceaux. Samedi avant s[t] Thomas.

Arch. de l'Isère, B. 4209, orig. parch. (*Invent.* IV, 146[a]). *Invent. St-Marcellin*, II, 1348. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 407.

12108 Die, 30 décembre 1279.

Testament de frère Guillaume de Beauvoir *(Bello Visu)*, diocèse de Vienne, fils de feu Guillaume seigneur de Beauvoir, chevalier, novice dans l'ordre des frères Mineurs, faisant *ap. Diam* sa 1re année de probation, A[médée] étant évêque de Die. Il institue pour héritier universel son frère Drodonet, seigneur de Beauvoir, retenant pour lui 70 liv. Viennois, dont il donne 10 au couvent des Mineurs de Die et garde 60, en réglant d'avance l'emploi; le couvent des Mineurs de Vienne en aura 50 après lui. Sur ses biens maternels il laisse à sa sœur Marguerite, veuve d'Albert de Sassenage, 40 livr. que lui payeront ses frères Aymar et Arbert, sous la condition de construire une maison près du couvent des Mineurs de Grenoble. Fait à Die, dans la maison des frères Mineurs; témoins : frère Guillaume *de Curtibus*, gardien de Die, 5 autres frères, Jacques d'Aix *(de Aquis)*, jurisconsulte. André Abbatis not. imp. Sceau de l'évêque.

Invent. Généralité, 378. Valbonnays, 5e Reg., n° 52. — Trad. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 54-6.

12109 Rome, à St-Pierre, 5 janvier 1280.

Le pape Nicolas IV nomme trois délégués : l'archevêque d'Arles, le prieur de St-Baudille, dioc. de Nîmes, et Henri de Gardins, chanoine de St-Just à Lyon, pour juger l'affaire de St-Médard, entre l'évêque de Valence et le comte de Valentinois.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 32-3; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 270 (à part, I, 254); dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 210-1 (à part, 30-1).

12110 Paterno, 14 janvier (1280 ?)

Lettres de Charles, prince de Salerne, fils du roi de Sicile, aux viguier et juge de Sisteron, leur ordonnant de défendre la chartreuse de Durbon, au diocèse de Gap, contre les attaques de Guillaume Artaud, chevalier, et de Raynaud de Montauban, frères, au cas où le dauphin et sa mère, dans la juridiction desquels se trouvait le dit couvent, n'interviendraient pas pour leur faire justice... Ind. 8.

Arch. de l'Isère, B. 4426, f° 1 (*Invent.* IV, 276[a]).

12111 15 janvier 1279/80.

Protestations de Raymond de Mévouillon, seigneur de ce lieu, contre le comte de Toulouse, qui voulait en usurper la juridiction.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 366[b] : 444-5.

12112 20 janvier 1279/80.

Concession à vie par deux délégués du chapitre de St-Barnard, à Jean, chapelain de Pisançon, de l'administration et gouvernement de la léproserie ou Maladière.

LACROIX (A.), *Invent. arch. hospit. Romans*, 95ᵃ (*Drôme*, VIII, B. 3).

12113 23 janvier 1279/80.

Vente à Guillaume Guiffrey par Guillaume de Sailles de 7 den. de cens et autant de plaid sur une terre, pour 5 sols Viennois. Pierre Ecrivain.

Inventaire des titres de Marcieu.

12114 2 février 1279/80.

Etat des cens et droits que perçoit Pierre de Quint, sacristain de St-Barnard de Romans, sur des vignes, terres, maisons, anniversaires, une *banca*, des *patigo*, biefs de moulins, en 46 articles, et au total 34 sols 152 den. 7 oboles, 4 setiers et 3 hémines de froment, 2 moitiés de poule, dans les quartiers appelés *Millet*, Tortorel *(T-llum)*, la Pêcherie *(Piscariam)*, Macel *(M-llo)*, la Pavigne *(Paynia)* et les Réaulx *(Realibus)*; sont nommées les rues Longue, Grande, de Clérieu, des Ormes *(Ulmorum)*, la place Fontaine-Couverte, etc.

GIRAUD, *Hist. S. Barnard-Romans*, pr. II, 87-91.

12115 3 février 1279/80.

Henri, abbé de Sixt *(Siz)*, atteste qu'Aymon de Prangins, seigneur de Nyon *(Nyduno, Neuy-o)*, a prêté serment à Béatrix dauphine, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, de tout ce qu'il possédait dans la ville de Vers *(Ver)*, et reçu pour cela 5000 sols Genevois; il lui en rend hommage, sauf fidélité à unseigneur. Samedi après la Purification de la sᵉ Vierge. 5 sceaux...

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 10, Ver, nº 1, orig. parch. (*Invent.* 134). *Invent. prov. étrang.* 96ᵃ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1483.

12116 Grenoble, 5 février 1279/80.

Nobles Didier de Sassenage *(Cassenatico)*, viguier de Romans, Guillaume Artaudi, seigneur d'Aix *(Ays, Aigs ?)*, Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, Raymond de Montauban, Gilet et Guigonet Alamans, François et Hugues de Sassenage, et Lantelme de St-Quentin se lient par serment en vue de leur défense mutuelle en guerre et en plaid *(causæ)* contre tous, excepté leurs seigneurs et le dauphin Jean, et à contribuer aux dépenses. S'il surgit une discussion entre ceux du Viennois et du Graisivaudan, on s'en rapportera au jugement d'Odon Alaman et d'Aynard de la Tour, ceux du Gapençais à Bertrand de Mévouillon *(Meolon, Molay)*, seigneur de Barret, et à Jordan de Rosans. Ils pourront adjoindre à cette confédération les nobles qui leur plairont. Celui qui contreviendra à ce pacte sera déclaré traître et les autres devront lui faire la guerre jusqu'à ce qu'il revienne à la concorde. Sceaux. *Dat. Gratianopoli*, lundi après la Purification.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 5456, 32-3; dessins des sceaux : † S DISDERII · DE · CASSENATICO ; † S WILELMT · ARTAUDI · † S. AYNARD[I DE TVR]RE; † S R DE MONTEALBANO ; † S G[ILETI ALAMANDI]; † S HVGONIS · DE · CASSENATICO ; S. LANTE[LMI] DE S. [QVINTINO]. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 73-4. — SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 2ᵉ, 60-1; 3ᵉ, I, 102-3, cf. 98. = BRÉQ. VII, 153.

12117 11 février 1279/80.

Albergement à Gautier du Mollard, par Jean Meros, de Goncelin, d'une terre au-dessus de la maison d'Hugues Bret, sous le cens d'une quarte seigle et 3 den. de plaid. Pierre Donne, not. à Theys.

Inventaire d'Avalon, chap. III.

12118 12 février 1279/80.

Testament de Silvion, seigneur de Clérieu *(Sylvo de Clayriaco)* et de la Roche-de-Glun, fils de Roger, petit-fils de Gratepaille *(G-espallie)*; il désire être enseveli dans le cimetière des frères Mineurs de Valence, auprès de son frère Jean de la Roche, et institue pour héritier universel son fils Roger, né de sa femme Béatrix, sous la condition d'acquitter divers legs, un entre autres de 2000 (200) liv. Tournois au couvent des frères Prêcheurs de Valence ...Ind. 8....

Arch. de l'Isère, B. 3538 ; B. 4027, vid. du 11 nov. 1335 (*Invent.* IV, 101ᵇ). *Invent. St-Marcellin*, I, 773,-6. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 377. HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. de Bourbon*, nº 662. GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, III, 66 ; *Clérieu*, 57.

12119 St-Pierre à Rome, 13 février 1280.

Bulle du pape Nicolas III, qui rappelle qu'[Amédée], évêque de Die, avait été nommé conservateur des frères Mineurs à Charlieu et excommunia les bénédictins qui s'opposaient à leur établissement; il fut chargé de les rétablir après la destruction des constructions. — *Olim ex relatione.*

WADDING, *Ann. Minor.* (1625), II, app. 141-6; (1731), V, 465-72. SBARALEA, *Bull. Francisc.* III, 438-44. = POTTHAST, 21679. MARTIN, 1966.

12120 Châtillon[-sur Cluses], 13 février 1280.

Ind. 8, d. 13 intr. m. febr. Vente par Jean d'Aubonne *(Albona)*, damoiseau, à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, de sa juridiction dans la vallée de *Cortons*, pour 130 liv. Genevois. Fait *ap. Castellionem*, dans le château, en la chambre de la comtesse, près de la *sala*. Radulphe de Vallouise *(Valle Puta)* not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 10, Vallée de Cortons, nº 1, orig. parch. (*Invent.* 133).

12121 15 février 1279/80.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, affranchit Guillaume Bayle, de St-Alban, et ses successeurs, de toutes tailles, guet, bans et corvées, qu'il pouvait lui devoir à raison des biens de Guillaumette de Granolhe, sa femme, aux mandements de Baix, le Pouzin et Barrès, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 766.

12122 15 février 1279/80.

...Jeudi après sᵗ Valentin. Comptes d'Etienne de Chaponnay, pour lui et feu Humbert capiscol, procureurs des anniversaires de l'église de Vienne, pour l'exercice clos à la Toussaint 1278 : revenus, 712 l. 10 s.; dépenses, 692 l. 17 s.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 121 (87ᵇ).

12123 17 février 1279/80.

Compromis fait par le chapitre de Romans et Silvion de Clérieu entre les mains de l'évêque de Genève, pour régler leurs différends [au sujet de Pisançon]. ...Samedi après s[t] Valentin.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1346-7.

12124 19 février 1279/80.

Guillaume, abbé de Bonnevaux, et son couvent autorisent Drodon, seigneur de Beauvoir, et ses vassaux de Beauvoir et de Villeneuve à prendre du bois pour leur usage, chauffage et bâtiments dans ses forêts, sauf celles du Sappey et de Grillière, sans en pouvoir détourner ni vendre.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Viennois*, I, 172[b] : 302[b]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 449.

12125 Montélimar, 27 février 1279/80.

Lundi après s[t] Mathias apôtre, Giraud Adémar, seigneur de Montélimar *(Montilii)*, reconnaît que ses prédécesseurs et lui ont abusivement empêché les femmes de sa juridiction de se marier sans son consentement avec les hommes soumis à son parier Lambert, [co]seigneur de Montélimar ; de même, ils ont contraint les hommes habitant cette ville et n'ayant pas de seigneur à leur jurer fidélité ; le mariage étant libre absolument et le serment aussi, il renonce à ces mauvaises coutumes *(corruptele)*, sous peine de 100 marcs d'argent bon et fin. Fidéjusseurs : Guillaume Grossi, seigneur de Grignan *(Grasinhano)*, Ponce de Mondragon, seigneur de Chantemerle, et Ponce de Beaumont. Fait *Montilii*, dans l'habitation *(stari)* de Jordan Bérenger, chevalier ; témoins : Bergondion de Châteauneuf, Gueelin, m[e] Guillaume Falconis, juriscons. etc. (9). — Le même jour, en présence des mêmes et de Valoris Raymbaudi, de Florence, Pierre Hugonis, de la Garde, m[e] Jean de St-Flour, Pierre Bermond, etc. Lambert, seigneur de Montélimar, prend les mêmes engagements à l'égard des hommes de son parier Giraud. Pierre Arnulphi, de Montélimar, not. de Lambert.

Invent. Valentinois, III, 361[b] : II, 318. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 44-6, n° 23.

12126 Mars 1279/80.

Assignation de 28 liv. de rente sur les tailles de Vieux-Château par Alix, comtesse de Vienne et dame de Pagny, et Hugues, son fils, seigneur de Vieux-Château. Sceaux.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 279, n° 4458.

12127 7 mars 1279/80.

Reconnaissance à Aymon, comte de Genevois, par André Claret, dit de la Coche, pour une terre et un pré au Clochet, paroisse de la Pierre, sous le cens de 16 den. et 4 sols pour la bâtisse du château de la Pierre.... Lundi [= jeudi] des nones....

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 228[b].

12128 7 mars 1279/80.

Pierre Aynardi rend le château de Pisançon à Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny, qui le remet en garde à l'évêque de Valence et à son procureur ; Jean de Boenc *(Boynco)*, chevalier, en est mis en possession par Pierre Aynardi. Jean de Paris dit de Champs *(Campis)* not..., jeudi avant le *Carniprivium vetus, ind. 8, pont. Nicolai papæ*.

Invent. St-Marcellin, II, 1348. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 74-5. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 260.

12129 9 mars 1279/80.

Délimitation entre les territoires de Tallard et d'Urtis [Basses-Alpes], et exemption de péage accordée par le seigneur d'Urtis aux gens de Tallard dans sa terre.

Arch. de M. Amat, anal. = ROMAN, 112[a].

12130 10 mars 1280.

Testament d'Alix *(Alazia)* de Roussillon, épouse de Ponce Bastet, seigneur de Crussol ; elle nomme exécuteurs Aymar de Roussillon, archevêque de Lyon, Jean de Crussol, Pierre Baunoyer, etc.

*ANSELME, *Généal. mais. France*, III, 763.

12131 Châteaudouble, 22 mars 1279/80.

...Ind. 8... Guillaume dit Balistarii et son fils Guillet *(sic)* B-i, habitant Châteaudouble, dioc. de Valence, donnent entre vifs à Ponce B-i, fils de Guillaume et frère de Guillelmet *(sic)*, tous leurs biens paternels et maternels, droits, usages, revenus, etc., se retenant l'usufruit nécessaire pendant leur vie ; investiture par un bâton. *Acta ap. Castrum Duplex*, dans leur habitation ; témoins : Lantelme de Laie, chanoine de St-Félix à Valence, Pierre de Rosiers *(Roseriis)*, chapelain de Châteaudouble, etc. Pierre de Aysia, not. apost., imp. et du noble comte de Valentinois. Sceau.

Arch. de la Drôme, orig. parch. de 45 lig.

12132 (26 mars) 1279/80.

Par ordre de son neveu Philippe dit de Vienne, sire de Pagny, Henri de Pagny, sire de Ste-Croix, chevalier, livre à Robert, duc de Bourgogne, les forteresses de Mervans et Longepierre... Mardi après la mi-carême.

PÉRARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 547-8. = BRÉQ. VII, 155 (2 avr. 1279). PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VI, 278-9, n° 4457.

12133 (Vers 1280).

Transactions et pactes divers entre B[éatrix] dame de Faucigny et son fils Jean, d'une part, et [Aymon] comte de Genevois, d'autre.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1642.

12134 (Vers 1280).

Acte de l'official de Vienne attestant une dette de Drodon, seigneur de Beauvoir-de-Marc, envers Simon du Palais *(de Palacio)*, citoyen de Vienne.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 139.

12135 1280.

Accord entre Drodon, seigneur de Beauvoir, et l'abbé de St-André de Vienne.

CHORIER, *H. de D.* 124-5. COLLOMBET, II, 145.

12136 1280.

Testament de Pierre Malbois, léguant à Boscaudon 12 sols de rente.

Inventaire des titres de Boscodon. — ROMAN, 112[b].

12137 1280.

Visite des prieurés de Provence de l'ordre de Cluny faite par les prieurs de Contamine et d'Avalon : frère

Etienne à Chabeuil, désobéissant ; le prieur de Ste-Lucie, négligent à conserver les biens ; frère R. à Vizille décrié comme incontinent ; la maison de St-André-de-Rosans chargée de dettes.

ROMAN (J.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1883), IV, 47-8.

12138 1280.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Hugonet Boti, son homme lige, qui lui jure [fidélité], en la forme reçue. Pierre de la Balme [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. XLVIII, 165ᵃ.

12139 1280.

Bertrand, évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, est choisi par Hugues de la Tour, évêque de Viviers, pour arbitre des différends que celui-ci avait avec son chapitre.

Gallia christ. noviss. IV, 101, n° 208.

12140 Ste-Foi, 1280.

Les seigneurs et hommes de Pierrelatte ayant voulu, pour la réparation du lieu, lever par contrainte le vingtain sur les gens du Bourg, ceux-ci les repoussèrent par la force et blessèrent un des coseigneurs, Ponce de Beaumont, chevalier. On en vint à un compromis entre les mains de [Hugues de la Tour], évêque de Viviers, et Philippe (!) patriarche de Jérusalem, qui condamnèrent ceux qui avaient blessé Ponce à venir lui demander merci en chemise, à genoux, les mains jointes et la corde au cou, à heure de midi ; le vingtain des gens du Bourg à Pierrelatte serait appliqué par moitié aux réparations de Pierrelatte et du Bourg. Les juments des uns et des autres pourront pâturer au temps où l'on *chauche* les blés, moyennant 1 hémine de froment au bannier. Pierre Gondin, not. de Viviers.

JARSAINS (Jean de), *Inventaire du chartrier des Moreton de Chabrillan.* — *Bull. histor.-philol. com. trav. histor.-scientif.* (1886/7), 150.

12141 1280.

Antoine Chastel, chevalier, juge du comte de Savoie en Viennois.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 849 ; 2ᵉ, 653.

12142 1280.

Reconnaissance d'habitants de Bourgoin à Antelme de Tournon, bailli en Viennois de Philippe comte de Savoie.

Arch. de l'Isère, B. 3611, orig. parch. (*Invent.* III, 110ᵃ).

12143 1280.

Chabert d'Ampuis, sacristain de Claypeu, et son frère Genis *(Guencsius)*, moine à St-Chef *(S. Theuderii)*, fils de feu Guillaume d'Ampuis, chevalier, cèdent à Philippe, comte de Savoie, tous leurs droits sur les châteaux de Septême et Falavier.

Arch. de l'Isère, B. 3611, orig. parch. (*Invent.* III, 110ᵃ).

12144 (1280).

Lettre de Béatrix de la Tour, veuve de Guillaume de Roussillon, seigneur d'Annonay, damoiselle, à Jean, prieur de la chartreuse de Vauvert près Paris. — *Noveritis magnum.*

BULLIOUD, *Lugdun. sacro-profan.*, 112. LE VASSEUR, *Ephemer. ord. Cartus.* II, 289. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 344. VACHEZ (A.), *La Chartreuse de Ste-Croix-en-Jarez*, 263-5.

12145 (1280).

Vision de Béatrix de la Tour, veuve de Guillaume de Roussillon, seigneur d'Annonay, pour la construction de la chartreuse de Ste-Croix-en-Jarez.

LA TOUR-VARAN, *Chron. des châteaux et abbayes*, II, 338. VACHEZ (A.), *La Chartreuse de Ste-Croix-en-Jarez*, 266.

12146 1280.

Vente par Etienne de St-Jeoire et son frère Rodolphe au dauphin (!) Humbert, d'une forêt à Usoye appelée Vengiron, au prix de 260 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 96ᵃ.

12147 1280.

Donation de la terre de Châteauneuf, en Vivarais, faite par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, à Roger de Clérieu, pour la dot de sa sœur Marguerite.

PILOT, *Invent. sceaux Dauphiné*, n° 15. *CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 84 (à part, I, 292).

12148 1280.

Assurement donné par Huguenin de Bourgogne à Hugues de Bierres et les siens, excepté le comte de Vienne et ses frères, messire Henri de Pagny, etc.

BEUGNOT, *Les Olim*, II, 50ᵇ. BOUTARIC, *Actes du parlement de Paris*, I, 220ᵃ, n° 2291. = PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 286, n° 4496.

12149 (Printemps 1280).

L'évêque de Valence, sur le désir de Thomas de Savoie, arrête au passage le marquis de Montferrat qui allait d'Italie en Espagne.

GUICHENON, *Hist. de Savoie*, IV, 99. MURATORI, *Rer. Ital. script.* XXIII, 399. *Hist. patr. mon.*, Chart. II, 1518. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 221-3 (à part, 51-3).

12150 La Part-Dieu, mars 1280.

Adémar de Curson, damoiseau, cède à l'abbé Giraud et au couvent de Léoncel des pièces de terre à *Vesia*, à Bayanne *(Baianna)*, contiguës à la terre de l'église de Bésayes *(Baisais)*, devant la grande porte de l'église de Châtuzange *(C-gas)* et un pré aux Vernets-de-Charlieu *(al Verne)*. On s'engage à lui servir pour cens 4 sols, 12 den. et 1 setier d'avoine ; il reçoit pour investiture 4 livr. 55 sols Viennois, dont quittance. Fait *ap. Partem Dei ;* témoins : Hugues Freel prieur, Martin cellérier, Juvenis maître de la Part-Dieu, Guillaume charpentier, etc. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 247-8, n° 242.

12151 Châtillon-sur-Cluses, 31 mars 1280.

B[éatrix] dauphine et Jean dauphin, *ap. Castillionem*, dimanche après l'Annonciation.

Arch. de l'Isère, B. 2992, 395.

12152 Beaurières, 1ᵉʳ avril 1280.

Vente par Chabert de Beaumont à Isnard d'Agout, seigneur de Beaurières, d'Etienne Fea et son tènement à Valdrôme, pour 4 livr. Viennois. *Act. ap. Beurerias ;* présents : Guy de Thoranne, Pierre Odon, etc.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 7. — CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, n° 412.

12153 9 avril 1280.

Testament de Durand Corbeyra.

Repert. docum. eccles. *SS. Apol. et Joh. Valencie*, 212.

12154 12 avril 1280.

Philippe, dit de Vienne, sire de Pagny, engage au duc de Bourgogne ses droits sur la ville de Pagny, pour dettes contractées envers les bourgeois de Beaune, etc. Lundi. Sceau.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 280, n° 4461.

12155 14 avril 1280.

Vente à Jean Borrelli par Pierre Amffossii de possessions au territoire de l'Argentière, plan de Herego, maintenant des Oliviers. Pierre d'Albana not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 11.

12156 22 avril 1280.

Quittance à Aimar IV, comte de Valentinois, par Béraud, seigneur de Mercœur et sa fille Alix *(Alixent)*, veuve du comte Aimar III, de 190 liv. Tournois dues à Alix pour son douaire... Lundi de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3538, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵇ).

12157 25 avril 1280.

Vente par Pierre Amfos à [Jean] Borrelli d'une terre, vigne et pré au territoire de l'Argentière, au prix de 15 liv. de den. Viennois. Jean Genesii not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 12.

12158 26 avril 1280.

Ind. 8, vendredi après la fête de sᵗ Marc évang. Deux quittances d'Odon Allemand, seigneur de Champ *(Campis)*, en faveur de Béatrix dame de Faucigny, l'une de 7000, l'autre de 5000 sols Viennois pour dot de Béatrix, femme de Gilet, son fils. Pierre Paleri not. impér. Sceau..

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. I, n° 21, orig. parch. (*Invent.* 8).

12159 26 avril 1280.

Hommage à Jean de Sahune, seigneur de Merlet, par Astruge, fille de Raimbaud, pour ce qu'elle possédait aud. lieu de Merlet.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 207 : II, 200.

12160 Rome, 27 avril 1280.

Bulle de Nicolas III, nommant B., abbé de Suze, et A., prévôt d'Oulx, pour juger le procès relatif à la montagne de Vachères, entre Guillaume, prévôt du chapitre, les citoyens d'Embrun et ceux des Orres... 3° ann.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 112ᵃ.

12161 27 avril 1280.

[Béatrix] de Viennois, comtesse d'Albon et dame de Faucigny, promet à Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, de le maintenir indemne pour la garantie qu'il lui a fournie ainsi qu'au dauphin Jean de 500 livr. Viennois convenues avec le seigneur de Montluel. Sceau..., samedi après Pâques.

Valbonnays, 2ᵉ Reg. n° 162. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 312ᵇ. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 83ᵇ. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 207ᵃ ; *Généal.* 42. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1790. = BRÉQ. VII, 156. WURSTEMB., n° 840.

12162 Rome, 30 avril 1280.

Bulle de Nicolas III au prévôt de St-André de Grenoble, lui ordonnant de s'enquérir si, en effet, des laïques avaient saisi les droits du chapitre d'Embrun aux Orres et de les lui faire restituer, s'il y a lieu,... 3° an.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — ROMAN, 112ᵃ.

12163 Rome, 30 avril 1280.

Le pape Nicolas III donne commission au prieur de St-André de Rosans, dioc. de Gap, de connaître et de juger des sommes réclamées à Guillaume Cogollin, citoyen d'Embrun, par Etienne Charnier, Pierre Sardagne, Jean Salva et Guillaume Basset, prêtres, Bertrand Botini, diacre, et Jacques de St-Hilaire, clerc.

Arch. des Htes-Alpes, G. 184, orig. parch. (*Invent.* II, 117ᵃ).

12164 St-Maximin, 5 mai 1280.

[Jacques], archevêque d'Embrun, est présent à l'élévation des reliques de sᵉ Marie-Madeleine, et à l'invention des deux inscriptions trouvées dans son tombeau.

BOUCHE, *Vindiciæ fidei et piet. Provinciæ*, 71. FAILLON, *Mon. apost. sᵉ Marie-Madel.* II, 802. = BRÉQ. VII, 212 (1283).

12165 7 mai 1280.

Vidimus des actes des 16 janv. et 3 févr. 1278/9, concernant Bonnevaux.

Arch. de l'Isère, B. 4252, orig. parch. (*Invent.* IV, 160ᵇ).

12166 Etoile, 10 mai 1280.

Reconnaissance faite à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, par Rainaud Bérenger, seigneur de Pont-en-Royans. *(in Roianis)*, pour le château de Barbières *(Barbeira)*. *Act. ap. Stellam*, en la nouvelle salle *(aula)* basse du comte.

Arch. de l'Isère, B. 3538, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵇ).

12167 21 mai 1280.

Conventions à la suite de l'enquête ordonnée par A[ymar] de Poitiers, comte de Valentinois, contre Pierre Atenols, de Bezaudun.

Arch. de l'Isère, origin. parch.

12168 27 mai 1280.

Réquisitions du bailli du château de Revest du Brion, à Raymond de Mévouillon de lui remettre quelques hommes qu'il soutenait avoir délinqué sur les terres du roi de Sicile, comte de Provence, pour faire leur procès ; Raymond nia le fait et soutint d'ailleurs n'être pas tenu à cette représentation. Le bailli ordonna au procureur dud. seigneur, sous peine de 500 marcs d'amende, de présenter lesd. criminels ; le procureur protesta n'y être tenu ni reconnaître la juridiction dud. bailli ni du roi, dont la baronnie de Mévouillon était indépendante.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 366 : 445.

12169 Roussillon, 28 mai 1280.

Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, Aymar de Roussillon, archevêque de Lyon, et Amédée de Roussillon, évêque de Valence, frères, font alliance avec Roger de Clérieu et renoncent en sa faveur à toutes les donations consenties par feu Silvion de Clérieu, père de Roger, tant à eux-mêmes qu'à feu Guillaume de Roussillon, leur père ...Mardi avant l'Ascension.

Arch. de l'Isère, B. 3538, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵇ). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 42 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 272 (à part, I, 255) ; *Bull. acad. Delphin.* D. III, 221 (à part, 51).

12170 30 mai 1280.

Cession par Aimar, comte de Valentinois, à Marguerite, sa sœur, épouse de Roger de Clérieu, de la terre de Châteauneuf, à elle assignée en dot par son père le comte Aimar III.

Arch. de l'Isère, B. 3538, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵇ).

12171 Juin 1280.

Philippe de Vienne, sire de Pagny, prie Robert duc de Bourgogne, de prendre des Astésans sous sa sauvegarde. Sceau.

PÉRARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 548. = PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VI, 281, n° 4471.

12172 St-Sulpice, 3 juin 1280.

Béatrix de Mévouillon, épouse de feu noble Sicard Alaman, et dame Agathe de Mévouillon renoncent en faveur de Bertrand de Lautrec à tous leurs droits sur les domaines de Sicard, sauf les lieux de St-Sulpice, Azas et Lamotte.

CABIÉ (Ed.) et MAZENS (L.), *Un cartulaire et divers actes des Alaman, des de Lautrec et des de Levis.* = DOUAIS (C.), *Les Frères Prêcheurs en Gascogne*, 477.

12173 Soriano, 8 juin 1280.

Lettre du pape Nicolas III à [Amédée], évêque de Valence et Die : il lui témoigne sa profonde indignation en apprenant que, sans cause apparente, il s'est emparé de Guillaume, marquis de Montferrat, qui traversait son diocèse et le maintient dans une étroite prison. Il lui ordonne de le relâcher, lui et les siens, et de les faire conduire avec leurs biens en lieu sûr, sous peine de suspense, d'excommunication et de privation de sa dignité épiscopale. — *Licet grave feramus.*

Gallia christ. nova, XVI, instr. 123-4. Trad. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 44-6 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 223-6 (à part, 53-6). = POTTHAST, 21721.

12174 8 juin 1280.

Lettre du même aux archevêques d'Aix et d'Embrun, les chargeant de veiller à ce que l'évêque de Valence mette en liberté le marquis de Montferrat.

KALTENBRUNNER, *Mittheil. Vatican. Archive*, I, n° 227.

12175 12 juin 1280.

Obit de noble Anglesie de Moirans *(Moireco)*, femme de Dalmas Palatini, chevalier.

LE LABOUREUR, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 481. PRUDHOMME (A.), *Invent. somm. arch. de l'Isère*, IV, 130ᵃ.

12176 Lyon, 16 juin 1280.

Traité entre Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, et son parent Thomas de Savoie : celui-ci s'engage à ne point tirer Guillaume, marquis de Montferrat, qu'il avait fait prisonnier sur les terres du prélat, des terres épiscopales, avant d'avoir consigné entre les mains du prieur des Dominicains de Lyon, une somme de 1800 liv. Viennois destinée à répondre des périls que cette capture pourrait occasionner à Amédée en cour de Rome. *Dat. Lugduni*, dimanche dans l'octave de la Pentecôte...

Hist. patriæ mon., Chart. I, 1517-9, n° 1010. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 43 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 221 (à part, 51).

12177 Viterbe, 17 juin 1280.

Pierre de Théan, sous-diacre, chapelain du pape, correcteur des lettres apostoliques, archidiacre de Palerme, tenant lieu du juge des appels, décide que le différend entre le comte de Valentinois et l'évêque de Valence au sujet du patronage des prieurés de St-Médard près Piégros, St-Ruf, St-Médard de Brisans et St-André de Crest est renvoyé à l'arbitrage de l'archevêque d'Arles, Henri de Sardins, chanoine de St-Just à Lyon, et le prieur de St-Baudille à Nîmes, et sera jugé à Nîmes... *pontif. Nicol. III a° 3.*

Arch. de l'Isère, B. 3538, orig. parch. (*Invent.* III, 78ᵇ). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 33 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 271 (à part, I, 254) ; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 211 (à part, 41).

12178 Sallanches, 19 juin 1280.

Ind. 7 [= 8], Prisque, veuve de feu P[ierre] de la Frasse *(Frascia)*, par ordre de son mari, cède à B[éatrix], dame de Faucigny, et à ses héritiers Jaquet dit Antoine et Rolet, ses fils, comme hommes liges ; cette concession est reçue par Boniface de Bardonnêche *(Bardonechi)*, bailli de la terre de Faucigny, qui donne le baiser sur la bouche aux enfants ; serment de Prisque sur les Evangiles de ne rien réclamer, car son mari, alité de sa maladie mortelle, donna ses enfants et leurs biens à ladite dame. Fait dans la cour close *(cortina)* antérieure de la maison de Guigues de la Croix *(Cruce)*, *ap. Salanchiam.* Témoins Aymon de Mescoraz, châtelain de Sallanches, etc. [3]. Durand Robini, not. impér.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 19, orig. parch. de 27 lig. (*Invent.* 7).

12179 St-Maurice, 21 juin 1280.

...Ind. 8, 11 mensis [= *kal.*] *julii....* Guillaume, marquis de Montferrat, consigne en dépôt 6000 liv. Viennois, pour répondre pendant six ans des dommages qui pourraient résulter à A[médée], évêque de Valence et Die, de la part de l'église Romaine, de la dauphine, du dauphin Jean ou autres à raison de la capture dud. Guillaume sur les terres du prélat. *Act. ap. S. Mauricium*, en la maison du sʳ Jacerand ; témoins : Guillaume (*W., V.*), évêque de Belley, Ay[mon] évêque de Verceil, V. abbé de Suze, P. archidiacre de Lyon, etc. Pierre de Mercato, not.

Hist. patriæ mon., Chart. I, 1527-9, n° 1012.

12180 St-Maurice, 21 juin 1280.

A. D. 1200 (sic), ind. 8. Thomas de Savoie, craignant des représailles de la part de Guillaume, marquis de Montferrat, contre A[médée], évêque de Valence et Die, sur le territoire duquel il avait été fait prisonnier, obtient de Guillaume complète rémission envers le prélat de toute offense. *Act. ut supra.*

Hist. patriæ mon., Chart. I, 1529, n° 1012ᵇⁱˢ.

12181 Rochefort, 22 juin 1280.

Transaction entre Giraud, abbé de Léoncel *(Lyoncelli)*, et Pierre Peloux *(Pilosi)*, seigneur de Rochefort, par l'intermédiaire de Pierre de Quint, sacristain de

Romans : P. Peloux renonce à ses réclamations au sujet de possessions acquises par le couvent sans son acquiescement dans le territoire de Fiançayes *(Fincayes)* et Sonaise *(Solerz)*, mais recevra comme cens 2 setiers de froment mesure de Romans et 100 sols Viennois pour investiture ; il confirmera au monastère ses biens au territoire de Roysez et au mandement de Rochefort ; l'abbé fait abandon de ses réclamations contre feu Humbert, père de Pierre, et Guielin ou Gueelin, son fils, qui avait pris un cheval et refusait de le rendre ; le seigneur de Rochefort perçoit seulement le vingtain sur les terres accensées ; l'abbaye lui doit encore 2 setiers de froment pour le territoire de Tanney *(Taney)*, rendables avec les autres à Rochefort. Assentiment des fils de Pierre, Gueelin et Arnaud, de sa femme Alix *(Alys)*. Fait sous le château *Rupis Fortis ;* témoins : Guillelmet familier du sacristain, Chaloz baile, etc. Sceaux.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 245-7, n° 241.

12182 25 juin 1280.

...Mardi après s[t] Jean-Bapt. Au chapitre général, le doyen Geoffroy et le chapitre de Vienne reçoivent Joffred, fils d'Ay[nard] de Clermont, comme chanoine, l'admettant à jurer fidélité, mais de 3 ans il ne pourra monter au haut chœur ni avoir voix au chapitre, ni ultérieurement tant qu'il ne sera pas sous-diacre. On proroge le statut qui interdit d'introduire personne dans l'église pendant 4 ans à partir de la Toussaint ; une exception est faite pour Hugues Jordani, chapelain de l'évêque de Valence. On autorise Hu[gues] de Serrières *(Sarreriis)* et Antelme Rigaud, chanoine de Lyon, à monter au haut chœur. Les chanoines de St-Martin et de St-Just ne sont pas admis à rester au haut chœur ; etc.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 37-8.

12183 26 juin 1280.

Obligation en faveur des curés de Valence contre Jean de la montagne.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 111[b].

12184 Paris, 30 juin 1280.

Traité d'alliance offensive et défensive entre Louis, sire de Beaujeu, et Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, contre Aymar de Roussillon, archevêque de Lyon, Amédée, évêque de Valence et de Die, et Artaud, seigneur de Roussillon. Ledit traité est fait d'après les conseils et par l'intervention d'Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier, connétable de France, et de Louis, seigneur de Montferrand, son frère, *Act. Parisius*, dimanche après s[te] Pierre et Paul... ; témoins.

Arch. de l'Isère, B. 3538, origin. parch. de 18 lig. (*Invent.* III, 78[b]). — *HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 671. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 272-3 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 255-6 ; = *Hist. égl.-ville Die*, II, 42 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 221 (à part, 51).

12185 1er juillet 1280.

Vente à Guillaume Guiffrey par Jean et Pierre de Frassin d'1 setérée de pré et 1 saussaie touchant le tènement de Burnonnet de Frassin, et de 6 den. de cens et autant de plaid sur un bief conduisant l'eau au dit lieu. Hugues Guenis [not.]

Inventaire des titres de Marcieu.

12186 Arles, 4 juillet 1280.

Transaction entre Bertrand [*B.* = Bernard], archevêque d'Arles, et Bertrand de Baux, comte d'Avellin, par laquelle la vente des châteaux de Mirabel, Nyons et Vinsobres, faite à Barral, père de Bertrand, par l'abbesse de St-Césaire, est approuvée ; en échange, l'archevêque reçoit diverses possessions de ce seigneur et la promesse de récupérer les droits utiles de son église et du monastère sur les châteaux vendus.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, 615. ALBANÈS-CHEVALIER, *Gallia christ. noviss.* III, n° 1312.

12187 6 juillet 1280.

Hugues de Serrières *(Sareres)*, official de la cour de Vienne pour A[médée], évêque de Valence et Die, tenant le siège de Vienne pendant sa vacance à raison de l'ancienne coutume, témoigne d'une acquisition de vigne par Artaud de la Mastre, prieur de St-Sauveur-en-Rue, faite à Marlhes devant Jean Champanion, d'Annonay, notaire juré de sa cour.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 218-20, n° 232.

12188 7 juillet 1280.

Hommage rendu à Siboud de Châteauneuf par Pierre Grinde. Garnier de Coriau (*Correyo*, not.).., dimanche après l'octave de s[t] Jean-Bapt.

Invent. Graisivaudan, II, 436[a]. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 546.

12189 7 juillet 1280.

Vidimus de la reconnaissance du 5 ou 8 juin 1266.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 220[b].

12190 Paris, 10 juillet 1280.

Ph[ilippe], roi de France, avait reçu d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, hommage et fidélité pour le comté de Die, au-delà du Rhône ; sur sa remontrance qu'il était un fief du comté de Toulouse, il l'exempte à perpétuité de cet hommage et fidélité. *Act. Parisius*, mercredi après l'octave des s[tes] Pierre et Paul...

Arch. de l'Isère, B. 3538, orig. parch., sceau (*Invent.* III, 78-9). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 274 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 257.

12191 St-Maurice, 11 juillet 1280.

... Ind. 8... Guillaume, marquis de Montferrat, disculpe A[médée], évêque de Valence, des imputations formulées contre lui ; il déclare qu'il ne doit point être inquiété à cause de son arrestation ; c'est lui, au contraire, qui s'est employé à lui procurer une prompte délivrance... *ap. S. Mauricium.*

Hist. patriæ mon., Chart. I, 1527-9, n° 1012. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 46 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 226 (à part, 56).

12192 13 juillet 1280 = 14 juillet 1283.

Invent. St-Marcellin, I, 747. = CHORIER, *Hist. de Dauph.* II, 173. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 274 ; *Mém. comtés Valentinois-Diois*, I, 257.

12193 Miolans, 19 juillet 1280.

Ind. 8, vendredi avant s[e] Marie-Madel., *ap. Molanum*, dans le mandement de Châtillon et la terre de Faucigny. Cession par Pierre Boneti de droits à la Frasse *(Fraciany)*, en faveur de Béatrix, dame de Faucigny. Pierre Paleri, not. impér.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. I, n° 20, orig. parch. (*Invent.* 8, au 20 juil.).

12194 27 juillet 1280.

Didier de Sassenage, Odon Alamand et Jean de Goncelin formulent l'avis que le château de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Cluey)*, entre les mains de B[éatrix] dauphine de Viennois, ne doit pas être rendu à Roger de Clérieu *(Clayref)*, qui a assassiné deux hommes de Peyrins *(Payrino)*. 3 sceaux..., samedi avant s[t] Pierre-aux-Liens.

Invent. St-Marcellin, II, 1541. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 158. = GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, V, 311 ; *Clérieu*, 164.

12195 Romans, 30 juillet 1280.

Sentence arbitrale prononcée par Guigues Berlion, abbé de Cruas, et Pierre Loveti, abbé de St-André-le-Bas à Vienne, entre Roger de Clérieu et l'abbé de Rompon, au sujet de certains manses au territoire de Romans... Mardi avant s[t] Pierre-aux-Liens.

Arch. de l'Isère, B. 3538, orig. parch. (*Invent.* III, 79[a]).

12196 Eurre, 2 août 1280.

... Ind. 10 [= 8]... François, seigneur en partie d'Eurre, après avoir émancipé son petit-fils François d'Eurre, enfant légitime de feu son fils Arbert, lui fait don de tous ses biens, sous diverses réserves. *Act. ap. Urrum*, dans la forteresse de François ; présents : Guillaume de Mirabel, prieur, et Autoard, chapelain d'Eurre, Guy de la Forêt, gardien des frères Mineurs de Crest, etc. Pierre de *Aysia* not. (Albert avait épousé Alix de la Bâtie, dont il avait laissé, outre François, deux filles, Béatrix et Briande).

Cabinet de M. Henry Morin-Pons, à Lyon, orig. parch. MOULINET, *Reg. généal.* IV, 999.

12197 Montélimar, 10 août 1280.

Giraud Adémar, seigneur de Montélimar *(Montilii)*, inspiré par ses amis et ses conseillers, et son oncle frère Adzémar, de l'ordre des Mineurs, pour récompenser ses hommes de Montélimar, leur accorde de nouvelles immunités et franchises : il leur confirme celles qu'ils reçurent d'Amédée [de Roussillon], évêque de Valence et Die, et promet de ne jamais aliéner les droits qu'il reconnut à Géraud ; héritage gratuit des intestats jusqu'au 4e degré ; liberté entière de tester, instituer des héritiers, légataires, fidéicommissaires ; introduire et sortir meubles et biens dans la ville et par la terre de Giraud ; sécurité des étrangers et leurs biens ; gratuité des déclarations de dettes ou crédits à sa cour. Cette concession lui est payée 10000 sols Viennois ; il promet de la faire approuver par l'évêque et les chapitres de Valence et Die. Fait dans la maison du Temple *ap. Montilium*, dans la galerie *(gualilea)*. Témoins : Jean Novelli et Saramand, prêtres, etc. Pierre Chabraria not. de Giraud, dont sceau.

Invent. Valentinois, III, 361[b] : II, 318. — CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 47-51, n° 24.

12198 17 août 1280.

Lettre de Robert, duc de Bourgogne, à Béatrix comtesse de Viennois et d'Albon, dame de Faucigny : à la requête de l'archevêque de la primatiale de Lyon, de l'évêque de Die et Valence, et d'Artaud de Roussillon, il l'engage à rendre à Roger de Clérieu *(Clayro)*, fils de Silvion, le château de la Roche-de-Glun *(Ruppis de Gleuy, Gluey)*, que feu le dauphin Guigues avait pris *pro bono dominio* à Guillaume de Roussillon, et qui était tenu par Artaud, seigneur de Roussillon, sauf reddibilité de ce fief... Sceau..., samedi après l'Assomption.

Arch. de l'Isère, B. 4027, origin. parch. de 18 lig. (*Invent.* IV, 101[b]). *Invent. St-Marcellin*, II, 1541. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 288

12199 Demptézieu, 27 août 1280.

... Ind. 8..., devant Jacques Justi, juge en Viennois pour Philippe comte de Savoie, Girard et Jean d'Alvez, frères habitant Recuin *(Becuyn)*, à la requête d'Ancelme de Tournon *(Turnenco)*, chevalier, bailli en Viennois du même comte, se reconnaissent hommes liges de celui-ci et promettent de lui payer annuellement 3 sols Viennois. *Act. ap. Denteysiacum*, sur la place devant la maison de Poncet de Cuchet au château ; témoins. Deifilius not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 16. Pont-de-Beauvoisin, n° 4, orig. parch. (*Invent.* 261). — PERRIN (H. J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVI, suppl. 5-6 ; *Hist. du Pont-de-Beauvoisin* (1897), 341.

12200 28 août 1280.

Réponse de la comtesse de Vienne et d'Albon, à son nom et celui du dauphin Jean, son fils, aux envoyés du prince de Salerne, comte de Provence, qu'ils sont prêts à rendre hommage pour leurs terres dans le Gapençais, pourvu qu'il désigne un lieu et donne un sauf conduit. Mercredi après s[t] Barthélemy.

Torino, Archivio di Stato, Traités anciens, add. paq. I, n° 3 (*Invent.* 106).

12201 Septembre 1280.

Compromis en langue vulgaire entre Pierre, comte de Savoie, Albert seigneur de la Tour et son fils, et l'abbesse de St-Pierre à Lyon, au sujet de l'hommage des châteaux de la Tour, Bourgoin et Fallavier, entre les mains de Guillaume, comte de Vienne.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 107[b].

12202 Septembre 1280.

Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny, cède la mouvance des villes et bourgs de Lent et de Chalamont à Louis, sire de Beaujeu, qui, de son côté, renonce à celle des terres de Villeurbanne et de Vaux *(de Vallibus)*. Sceau.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 673.

12203 1er septembre 1280.

Roger de Clérieu *(Clayriaco)*, fils de feu Silvion *(Sylvo)*, reconnaît tenir de Jean dauphin de Viennois, comte d'Albon, en fief rendable les châteaux de Clérieu et de la Roche-de-Glun *(Rupe de Clues)*... ind. 8, dimanche... Hugonet fils de Sinibald de Florence not. 3 sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3005, IX, origin. parch. *Invent. St-Marcellin*, II, 1513. — DU CHESNE, *Comtes de Valentinois*, pr. 15. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 415. = GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, III, 67 ; *Clérieu*, 58.

12204 Pont-de-Beauvoisin, 1er septembre 1280.

...Ind. 8... A la requête d'Ancelin de Tournon, chevalier, bailli en Viennois de Philippe, comte de Savoie,

Jacques de Bonicis, habitant du Pont-de-Beauvoisin, se reconnaît homme lige dud. comte et promet de lui être fidèle. *Act. ap. Pontem Bellivicini*, devant la maison de Lagier Geneves ; témoins : Guigues du Pont, chevalier, Jean Luyseti, châtelain de St-Laurent-du-Pont, etc. Deifilius Grassi (!) not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, pag. 16, Pont-de-Beauvoisin, n° 4bis. — PERRIN (H. J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVI, suppl. 5 ; *Hist. du Pont-de-Beauvoisin* (1897). 340-1.

12205 Vienne, 7 septembre 1280.

Maître [Maur !] Hugues de Serrières *(Sarreres)*, official de la cour de Vienne pour A[médée], évêque de Valence et Die, tenant le siège de Vienne pendant la vacance, atteste une donation faite devant le clerc Clément, notaire juré de sa cour par Celena de Gaste, damoiselle, au prieuré de St-Sauveur. Sceau.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 146-7, n° 173.

12206 7 septembre 1280.

Vente à Guillaume Guiffrey par Nicole Salvart d'une vigne à Cheylas. Aymond Combra not.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

Vienne, 12 septembre 1280 = 11 septembre 1283.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 136.

12207 13 septembre 1280.

Vente à noble Rodolphe d'Entremont, par Péronnet du Puy, de plusieurs hommes liges et de la directe par eux due sur des fonds situés dans la paroisse du Touvet et son territoire, depuis la Terrasse jusqu'au rif d'Alloy, et de l'Isère au sommet des montagnes, pour 25 livres. Bernard de Setuze [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc. chap. I.

12208 14 septembre 1280.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Narbonne, le 4e définiteur est R[aymond] de Mévouillon ; on assigne le Puy pour l'étude de la logique aux frères de Valence ; R. Severi visitera le couvent de Valence et le lieu de Die.

DOUAIS (C.), *Acta capit. provinc. Prædic.* 237, 240.

12209 1280.

Le chapitre général de l'ordre de Cîteaux charge l'abbé d'Aiguebelle de se rendre, en compagnie de celui de [Val-Honnête], à Vauluisant pour faire une enquête sur les excès reprochés à l'abbé et l'en punir.

MARTENE, *Thes. nov. anecd.* IV, 1472.

12210 18 septembre 1280.

Henri de Bellecombe, fils de feu Guers de Bellecombe, chevalier, reçoit de nouveau en fief de Rodolphe seigneur d'Entremont *(Intermoncium)* la maison qu'il possède à *Fons Egara*, dans la paroisse de Barraux. Pierre du Touvet not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1728.

12211 23 septembre 1280.

Lundi lendemain de st Maurice. Comptes rendus en chapitre général par Guigues Remetainz et Hugues Rescoynz, chanoines et réfectoriers de l'église de Vienne : recettes, 1000 l. 22 s. 9 d. ; dépenses, 979 l. 5 s. 5 d.

CHEVALIER (U.), *Actes capit. St-Maurice Vienne*, 125(101e).

12212 Grenoble, 28 septembre 1280.

Accord entre Guillaume, évêque de Grenoble, au nom de son église, et Jacques de Boczosel, chevalier, seigneur de Gières, au sujet de leurs droits dans le mandement de Gières et les paroisses de Gières, Venon et Muriannette : par arbitrage d'amis, la juridiction est déclarée commune ; le juge et les banniers seront élus de concert. Fait *Gratianopoli*, dans la salle du palais épiscopal où sont les portraits des évêques... ind. 8, samedi avant st Michel. Henrinet fils de Symbald de Florence not.

Mentionné dans un acte du 19 févr. 1390. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 32. CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 85 (Not. anal. 31).

12213 29 septembre 1280.

Accord entre l'évêque [de Grenoble] et le seigneur de Gières, au sujet des corvées *(coroatis)* et de la juridiction de ce lieu et autres différends..., fête de st Michel.

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), L. VIIIXX XIII, 185e.

12214 5 octobre 1280.

Hommage passé à Amédée de Savoie, seigneur de Bâgé, par Guichard seigneur d'Anthon, damoiseau, pour la ville de St-Maurice d'Anthon au-delà du Rhône.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 14 : 10e.

12215 La Salce, 8 octobre 1280.

Procès-verbal de limitation par sept experts des tasques de la montagne de la Salce,... ind. 6, 8 non. [= idus ?] oct. Pierre d'Albana not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 13. = ROMAN, 112e.

12216 9 octobre 1280.

...7idus... Comptes par Pierre de la Borgia et le clerc Jean de Meyrieu *(Mayreu)*, procureurs des deniers des acquisitions de l'église de Vienne : reçu... sur le prix d'une maison près de celle de Bonnevaux ; du doyen 30 l. qu'il devait pour l'abbé de St-Chef *(S. Theuderii)* ; 23 l. d'une coupe *(cipho)* d'argent qui appartint à l'archevêque G[uy] ; 102 l. 15 s. d'une coupe d'or provenant du même. Payé à G. de Virieu 60 l. pour qu'il fasse sur sa maison l'anniversaire de l'archevêque G[uy], de bonne mémoire ; aux procureurs du chapitre 380 l. pour faire 3 anniversaires, dont un pour l'âme du même prélat ; 33 s. pour messagers et lettres. Recettes, 484 l. 2 s. 8 d. ; dépenses, 458 l. 6 s.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (88e).

12217 (Milieu d'octobre 1280).

Entrée dans Romans d'Humbert, seigneur de Thoire et Villars.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 47 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 226-7 (à part, 56-7).

12218 27 octobre 1280.

Reconnaissance à Guillaume, seigneur de Claix, par Jacques Gautier, de 5 quartelées de terre à Claix, sous le cens d'un quartaut de froment.

Grenoble, *Invent. du Graisivaudan*, II, 1-2.

12219 29 octobre 1280.

Vente à Guillaume Guiffrey par Jean Salvard de St-Pierre [d'Allevard] de 3 quartauts froment, mesure de

St-Pierre, et 18 den. Vienn. de cens, pour 67 sols bons Viennois. Hugues Guenis not. d'Allevard.

Inventaire des titres de Marcieu.

12220 Claix, 3 novembre 1280.

Ind. 9. A la réquisition de Guillaume de Claix *(Claysio)*, chevalier, et de Lantelme Flayelli et Pierre Arma, formant sa cour, Guillaume Orseti du Puy *(Podio)*, Guillaume Grenonis, Marcia Garrelle et Jean Garelli, son fils, reconnaissent tenir du domaine de G. de Claix un pré et une terre sise à Cosseil, lieu dit Valjala, pour lesquels ils font au même et à Artaud de Beaumont divers cens et plaids. Fait *ap. Claysium*, dans le cimetière ; témoins. Lant. Focherii, not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 21-2.

16 novembre 1280 = 12 novembre 1286.

12221 Baix, 16 novembre 1280.

...Samedi après s[t] Martin, Hugues évêque de Viviers. Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, fait vidimer le diplôme accordé par le roi Frédéric II, en févr. 1214, à son aïeul Adémar, comte de Valentinois. Fait en la forteresse de *Banno*, dioc. de Viviers.

Grenoble, Bibl. publ., ms. R. 5854.

12222 Bourg-St-Andéol, 20 novembre 1280.

Sentence arbitrale de B[ertrand], évêque de Trois-Châteaux, et deux autres, entre le commandeur d'Artignane et les consuls de St-Marcel (Ardèche). Fait en la bastide de la ville *Burgi S. Andeoli*, dans la forteresse ou l'église du Bourg ; témoins : P[ierre] de Clansayes, prévôt de Trois-Châteaux...

Gallia christ. noviss. IV, 101, n° 209.

12223 2 décembre 1280.

Donation faite à l'ordre de St-Antoine en Viennois, au Monêtier-Allemont.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, invent. de 1336. = Rom. 112.

12224 Châtillon[-sur-Cluses], 9 décembre 1280.

Confirmation par la comtesse Béatrix, dame de Faucigny, de sa transaction du 8 mars 1276/7 avec Eléonore de Lucinge. Fait au château de C-n en Faucigny.

*Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XV, II, 21.

12225 15 décembre 1280.

Le recteur de l'hôpital du St-Esprit d'Embrun échange le champ du Serre de la Salle contre celui de Pioulhiet.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81 (*Invent.* V, 109[a]).

12226 18 décembre 1280.

En présence de l'official de Genève, Guillaume Dugnoyns se déclare homme lige d'Aymon de Jarsy *(Jarse)*, dit de Langin *(L-ns)*, reconnaît tenir de lui plusieurs biens et lui en fait hommage ; il reconnaît avoir reçu de lui 50 liv. Genevois et un roussin *bay bausans*... Mercredi après s[e] Lucie.

Vidimus de 1318. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1473.

12227 Montélimar, 30 décembre 1280.

Lundi après Noël, Giraud Adhémar *(Adzemarii)*, seigneur de Montélimar *(Montilii)*, promet avec serment de défendre Lambert, seigneur de Montélimar, ses hommes et leurs biens de toute violence ou exaction, et de réparer dans les dix jours les préjudices causés par lui ou ses hommes, à l'appréciation des syndics de la ville. S'il veut rompre *(desmandare)* ce pacte, il le fera sur la place de Montélimar, par instrument public, avec 40 jours de reprise *(contramant)*, pendant lesquels les habitants pourront changer de résidence sous sa sauvegarde. S'il manque à cet engagement, il se déclare convaincu d'infamie, *glotonie*, parjure, *prodicionis* et perfidie, et versera 1000 marcs d'argent bon et fin au sénéchal de Beaucaire, qui en sera prévenu par Guigues Adémar, son frère, de la milice du Temple, et Bergondion de Châteauneuf, chanoine de Viviers. Fidéjusseurs : Dalmace de Rochefort *(Ruppeforti)*, Guigues de *Villa Forti* et Ponce d'Eurre *(Urro)*, avec 3 autres s'il en est requis. Fait *Montilii*, dans la maison du Temple ; témoins : Guigues Adémar et Bergondion, Giraud de Rac et Raymond de Mirabel, chevaliers, Hugues, seigneur de la Bâtie *(Bastia)*, Bonello de *Ligione*, Guillaume de Cruas *(Crudacio)*, m[e] Jean médecin d'Orléans, etc. Henri Espiardi not. ; Pierre Arnulphi not. de Lambert. — Le même jour, *in Montilio*, dans le moulin de Lambert, seigneur de Montélimar, ce dernier fait un acte semblable et réciproque. Fidéjusseurs : Raymond de Rac l'ancien, damoiseau, Pierre Ymberti de Montboucher *(Montebocherio)* et Raymond Dalmace jeune de la Garde. Pierre Arnulphi not. de Lambert ; Henri not. de Giraud. Bulles des deux seigneurs.

Invent. Valentinois, III, 361[b] : II, 318. — Chevalier (U.), *Cartul. de Montélimar*, 51-3, n° 25.

12228 (Avant 1281).

Esparsoys, épouse de Bérard d'Aix *(Ay)*, damoiseau, fait don à l'abbaye de Léoncel de 4 sols 9 den. de cens. Sceau.

Mentionné dans la charte du 13 juin 1281. — Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 248, n° 243.

12229 12 janvier 1281.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Aymon Raverii, de Muriannette, pour possessions à Montbonnot et dans la paroisse de Domène. Guillaume de Genève [not.], dimanche après l'Epiphanie.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), K. II, 147[b].

12230 14 janvier 1280/1.

Maître Hugues de Serrières *(Sarerîis, Sareres)*, official de la cour de Vienne pour A[médée], évêque de Valence et Die, tenant le siège pendant la vacance, atteste une promesse de cens faite devant le clerc Clément, notaire juré de sa cour, au prieur de St-Sauveur-en-Rue. Sceau.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 179, n° 196.

12231 17 janvier 1280/1.

Le même atteste un échange fait devant le même clerc, entre Celena de Gasté et le prieuré de St-Sauveur-en-Rue. Sceau.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 162-3, n° 184.

12232 Montélimar, 25 janvier 1280/1.

Géraud Adzemarii, seigneur de Montélimar, voulant récompenser dignement la fidélité de ses hommes, et

l'intrépidité, le mépris du danger dont ils font preuve dans sa guerre contre son parier Lambert, leur accorde en assemblée ordinaire, dans la maison de la milice du Temple à Montélimar, l'exemption du guet ou veilles *(guachare sive excubias facere)* et rondes *(sercham)* dans son fort ou hospice, de conduire ses animaux ou brebis à la forêt et de transporter son bois. Fait *in... Montilio.* Témoins : frère Guigues Adzemarii, frère de Géraud, Pierre Litgio, jurisconsulte, Ismidon Saramandi, Dalmace de Rochefort, Ponce Lafara, damoiseaux. Pierre Chabraria, not. de Géraud, appose la bulle de celui-ci.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Valentinois*, III, 362 : III, 318. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 54-6, n° 26.

12233 28 janvier 1280/1.

...Mardi avant la Purification, le chapitre de Vienne partage les terres vacantes par la mort de Nicolas de Hauterives *(Allarippa)*, par les soins de Geoffrey *(Gaufredus)* doyen, Humbert de Virieu, archidiacre de la Tour, Humbert capiscol, Giraud Coyndo et Guillaume de la Balme, chanoines : Raymond précenteur, Guiffred de Virieu, chantre, G. de Jarez *(Jareys)* mistral, Odon sacristain, Jean de Serpaize *(Salpaysia)* procureur, Jean de Meyrieu *(Mayreu)* notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. XXX v°.

12234 6 février 1280/1.

...Jeudi après la Purification. Echange entre le prieur de St-Sauveur et Guigues Pagani, seigneur d'Argental, par l'intervention de Hugues de Serrières, official de Vienne, et du prieur de St-Robert[-de-Cornillon] ; présents : G[eoffroy] de Clermont, doyen de Vienne, etc.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 228-9, n° 8.

12235 6 février 1280/1.

Vente par [Pierre] Amfos et Pierre Martre à Jean Borrelli de la 1/2 d'une propriété *(casamentum)* au plan [de Herego]. Jean d'*Albana* not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 14.

12236 16 février 1280/1.

Hugues de *Gereno* [= Serrières], official de Vienne, atteste un accord entre Pierre, abbé de St-André[-le-Bas] à Vienne, et Drodon (Randon) seigneur de Beauvoir-de-Marc, et ses hommes de la ville et paroisse de Moydieu *(M-ies)*, touchant l'usage des paquerages, eaux, bois, chemins et routes de la terre dudit seigneur. Sceau.

Invent. Viennois, I, 221b : 122. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 199.

12237 Taluyers, 24 février 1280/1.

Béatrix de la Tour, dame de Roussillon et d'Annonay, veuve de Guillaume de Roussillon, donne à l'ordre des Chartreux la maison qu'elle a construite dans la paroisse de Pavezin *(Paveisin, la Versin, Laversin!)*, diocèse de Lyon, s'en réservant la jouissance ; plus le terrain contigu, pour y établir un couvent de l'ordre en l'honneur de la s^e^ Croix. Elle fait don en outre de ce qu'elle possède dans cette paroisse, dans la ville de Trèves, dans le mandement de Roussillon à Sury-le-Comtal *(Siuriacum)* et la moitié de la ville de Vercieu *(Verceu)*, que son père lui avait donnée en dot : réserve faite des bans, etc. en faveur de son fils Artaud, qui confirme la donation de sa mère et donne aux religieux le droit de pâturage dans le mandement de Roussillon, celui de pêche dans la paroisse de Pavezin et celui de bûcherage dans le grand Bois *(Bosc)*. Fait dans le cloître de *Talluyes*, en la fête de s^t^ Mathias ; présents : Amédée évêque de Valence et Die, Etienne abbé de Savigny, H. élu de St-Chef *(S. Theuderii)...*, Pierre Flotta, damoiseau, etc. Sceaux.

GUICHENON, Mss., XV, 37. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 312-3. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 83-4. — BULLIODIUS, *Lugdun sacro-prof.* X, 76. JUSTEL, *Hist. mais. d'Auvergne*, pr. 333. LE LABOUREUR, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 533-5. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 194* ; *Généal.* 21. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 346-7. VACHEZ (A.), *La Chartreuse de Ste-Croix-en-Jarez*, 267-9. CONDAMIN (J.), *Hist. de St-Chamond* (1890), 722-3. = *Gallia christ. nova*, IV, 267. BRÉQ. VII, 169. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 40 ; dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 218-9 (à part, 48-9).

12238 2 mars 1280/1.

Hommage prêté à Jean, seigneur de Sahune, fils d'Arnaud, par Reymond Garret, pour son avoir au [Petit] Paris, juridiction, fiefs, fours, moulins, droits et devoirs seigneuriaux, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 554 : II, 470.

St-Georges-d'Espéranche, 4 mars 1280/1 = suivant.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 325 : II, 475*.

12239 St-Georges-d'Espéranche, 5 mars 1280/1.

Philippe, comte de Savoie, accorde aux habitants de St-Georges-d'Espéranche l'exemption des péages de Vénissieu, St-Symphorien et Falavier.

Arch. de l'Isère, B. 3952 (*Invent.* IV, 66b).

12240 (Avant 9 mars 1280/1).

Procuration donnée par le monastère d'Aiguebelle à frère Guillaume de St-Pons pour conclure un accord entre l'abbé et le prince de Salerne. Rambaud Bremond not.

Cité dans l'acte suivant.

12241 Aix, 9 mars 1280/1.

Ind. 9. Pons de St-Bonnet, abbé d'Aiguebelle, ordre de Cîteaux et diocèse de Trois-Châteaux, du consentement de Guillaume de St-Pons, procureur du monastère, pour se défendre des rapines continuelles des malfaiteurs, cède à Charles fils aîné du roi de Jérusalem et de Sicile, prince de Salerne et de l'honneur du Mont-St-Ange, tout le mère et mixte empire, et la moitié indivise des autres juridictions : justice, biens, revenus sur les territoires de Montlucet, Sarson *(Sersas, Dersas)* et Montjoyer *(Montjovier, M-juier)*, ainsi que sur celui de Roussas. La juridiction sera exercée entièrement par les officiers du prince, tenus de prêter serment à l'abbé et de lui rendre la moitié des revenus ; en seront exempts les religieux, moines, convers et 13 donnés [portant l'habit séculier] ; les pâturages sont partagés, les bêtes à laine de l'abbaye étant exemptes de redevances ; le baile, d'accord avec l abbé, assignera à treizain les terres en friches *(gastés)* ; le monastère se réserve la chasse des lapins *(connils)* à Sarson et Montjoyer, celle des autres bêtes et lieux étant commune et il sera construit des défenses [chasses gardées]. Le prince peut bâtir

des châteaux ou villes dans lesquels l'abbaye aura une maison et un homme francs ; les habitants n'y seront tenus aux chevauchées que 10 ans après, à moins de guerre dans les diocèses de Valence et Die ; ils auront droit de tester comme citoyens Romains, seront exempts de tailles, etc. Cette cession est inaliénable. L'abbé fera ratifier par son couvent, par l'abbé de Morimond et le *maiair* d'Aiguebelle ; l'interprétation est réservée à l'abbé et au sénéchal. Fait à Aix, au palais royal, en la chambre du prince ; présents Jean de Brillanco, sénéchal de Provence, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 377, orig. parch., sceaux. Arch. de la Drôme, E. 5848, cité. *Invent. Grignan* (1776), 22b. — *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 464-9. BLANCARD, *Iconogr. d. sceaux et bulles des Bouches-du-Rhône*, 227, pl. 91.

12242 15 mars 1280/1.

Promesse par Aimar, comte de Valentinois, de donner une de ses filles [Constance] en mariage à l'un des fils d'Hugues Adhémar, seigneur de la Garde, fils de Lambert seigneur de Monteil.

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79a).

12243 15 mars 1280/1.

Donation par Lambert, seigneur de Monteil, de tous ses droits sur Montélimar à celui de ses petits-fils qui épousera la fille du comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79a).

12244 1281.

Gilet Aleman est bailli des comtés de [Vienne et d'Albon].

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 848 ; 2a, 652.

12245 1281.

Alix *(Alissia)*, veuve de Guillaume de Grésy *(Greyssiaco)*, chevalier, donne quittance à Béatrix, dame de Faucigny, de sa dot de 100 liv., hypothéquée sur le château et mandement de Nernier *(Nernyaco)*, et de la fidélité que lui devait Boson de Nernier, damoiseau. Amédée de Vandœuvres *(Vondores)* clerc. Sceau de la cour de l'official de Genève.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1470.

12246 1281.

Quittance par le prieur Lambert et la prieure Catherine de Prémol *(Prati Mollis)* à B[éatrix, dame] de Faucigny, de 398 liv. 6 den. pour l'anniversaire du dauphin Guigues et de Béatrix, et autres causes. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 962.

12247 1281.

Ordonnance de Charles, comte de Provence, au juge de Digne, de faire restituer à Jacques, archevêque d'Embrun, les droits dont Isnard de Beaufort s'était emparé à Bréziers à son préjudice.

FORNIER, *Hist. d. Alpes Marit.* II, 73. = ROMAN, 113b.

1281 = 15 décembre 1284 ?.

*DU CHESNE, *Daufins de Viennois*, pr. 19.

12248 1281.

Reconnaissances à l'évêque [de Grenoble] par Guigues de la Perrière *(Peyrera)* pour ses biens à Venon, du ruisseau Joal au *riverium* de *Pereria; seysina* de ces fiefs. Jean de Bar-le-Duc [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. X, 156.

12249 1281.

Anciennes reconnaissances de l'évêque [de Grenoble] dans les mistralies de Venon, Gières et Muriannette.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L, VIIXXIII, 187a.

12250 1281.

Jacqueline, abbesse de St-André-le-Haut, fait reconnaître sa supériorité sur le monastère de St-Maurice-de-Lanas, dont la prieure voulait recevoir des religieuses sans sa participation.

CHARVET-ALLUT, *Mém. hist. St-André-le-Haut*, 86.

12251 1281.

Une contestation s'étant élevée entre Pierre de Clansayes, neveu de l'évêque Bertrand et prévôt de l'église de St-Paul-Trois-Châteaux, et Itier, prieur de St-Martin de Bollène, au sujet du bénéfice de St-Thyrse et de l'église de Notre-Dame de la Motte, on convint d'arbitres, l'archidiacre Pierre Garin et le sacristain Ainard de Novaisan, qui se prononcèrent en faveur d'Itier ; l'évêque confirma leur sentence.

BOYER, *Hist. de l'égl. cathédr. de St-Paul*, 108-9. *Gallia christ. noviss.* IV, 101, n° 210.

12252 1281.

Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, unit à l'abbaye de St-Ruf le prieuré de St-Médard et reçoit de l'abbé Artaud 100 sols pour le cens de l'église du Puy. André Albio not. Sceaux de l'évêque et des chapitres de Valence et Die.

Repertorium instrum. eccl. S. Rufi, 88. = COLUMBI, *Opusc.* 305.

12253 1281.

Antelme, viguier de Boczosel, chevalier, cède par échange à Philippe, comte de Savoie, des terres à la Côte-St-André, dont celui-ci avait besoin pour la construction de cette ville et de son château.

Arch. de l'Isère, B. 3611, orig. parch. (*Invent.* III, 110a).

12254 1281.

Pétronille, veuve d'Ulric Vivat, vend à Philippe, comte de Savoie, une terre près la porte de St-Symphorien-d'Ozon, au-dessous du château, le long de la route de St-S. à Vienne.

Arch. de l'Isère, B. 3611, orig. parch. (*Invent.* III, 110).

12255 1281.

Frère Guy [de la Tour], évêque de Clermont, confirme aux habitants de Billom et de St-Loup les privilèges et franchises que leur avaient accordés ses prédécesseurs Ponce, Gillabert, Robert et Hugues son oncle.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 84. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 194a ; *Généal.* 21.

12256 1281.

Reconnaissance des hommages de Marquet de Thoiry *(Thoyria)*, fils de Pierre de Thoiry, de Melmet fils de feu Rodolphe de Thoiry, chevalier. Pierre Palleti not... ind. 9, *idus*....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1454.

12257 1281.

A la demande d'[Amédée] évêque de Valence et de [Béatrix] dame de Roussillon, Ponce Sableri est établi prieur de la chartreuse de Ste-Croix [en Jarez] pour 5 ans.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 390-1.

12258 1281.

Procuration à Bernard Borc, clerc de Crest, par Béraud, seigneur de Mercœur, chevalier, et sa fille Alix *(Alixent)*, femme de Robert, dauphin d'Auvergne, fils de Robert comte de Clermont, pour recevoir d'Aimar, comte de Valentinois, 198 liv. Tournois dues pour le douaire d'Alix.

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79ᵇ).

12259 1281.

Vidimus par l'official de Vienne de quatre privilèges impériaux concernant le château Pipet, émanés de Conrad (6 janv. 1146), de Frédéric I (7 juin 1153, 1154?) et II (23 nov. 1214). Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 452.

12260 Orvieto, 25 ou 31 mars 1281.

Lettre encyclique du pape Martin IV, annonçant à tous les prélats de l'univers chrétien son élévation au souverain pontificat et demandant leurs prières. — *Incomprehensibilia Dei.*

Raynaldus, *Ann.* 1281, 7 (XXII, 484). *Bull. Roman.* Taurin. IV, 49. = Bzovius, *Ann.* 1281, 4. Potthast, 21740.

12261 Aix-en-Provence, 29 mars 1281.

Noble damoiseau Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, et Guillaume, prieur de Durbon, s'en remettent de leurs différends au prince de Salerne, qui charge de leur examen Pierre de Paris *(P-sius)*, son chancelier, Guillaume de *Forti*, jurisconsulte, et Jacques de Ravenne ; cette commission est approuvée par les parties. *Act. Aquis*, en la chapelle du palais du prince ; témoins : ..., de l'ordre des Mineurs, Agouti, fils de noble Gaucher de la Roche, M. maître en décrets, etc. Pierre Michaelis, not.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102, 54ᵇ. — Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 420-2, n° 525.

12262 30 mars 1281.

... Ind. 9... Pierre Tyons, de Montgaren, donne en aumône au couvent du Val-St-Hugon 3 setiers de bon froment de cens, pour qu'on donne aux religieux du pain tendre trois vendredis de Carême ; investiture avec un bâton, avec 12 den. Viennois de plaid. *Act. in Frigida Valle*, derrière la grange ; témoins. Hugues Guenisii, d'Allevard, not.

Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 437-8, n° 25.

12263 1ᵉʳ avril 1281.

Règlement des donnés, frères et sœurs, des quêteurs, manœuvres et serviteurs de l'Œuvre du Pont[-St-Esprit] par Rostaing de Ste-Jalle, prieur de St-Saturnin-du-Port et camérier en Provence de l'ordre de Cluny, etc.

Bruguier-Roure (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nîmes*, 1889, G. XII), 22-5.

12264 2 avril 1281.

Esclarmonde, prieure d'Aleyrac, au nom de sa communauté, reconnaît tenir en fief d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, son monastère et toutes ses dépendances, sauf le tènement de Pierre Ogier et leurs possessions à Sablières.

Arch. de l'Isère, B. 2659 (*Invent.* II, 92ᵃ). = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 275 (à part, I, 258-9).

12265 Orange, 10 avril 1281.

Testament de Raymond de Baux, prince d'Orange ; il fait une donation au monastère d'Aiguebelle, et lègue 100 liv. Viennois à celui de Bouchet. Acte dans le fort.

Arch. d'Orange, AA, ch. 2. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 619. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 459-60 (à part, I, 80-1).

12266 13 avril 1281 (1282?)

Maître Hugues de Serrières *(Sareris)*, official de la cour de Vienne pour Henri, évêque de Valence et Die, tenant le siège vacant, atteste un échange fait devant le clerc Clément, clerc-juré de sa cour, entre le prieur de St-Sauveur-en-Rue et Falcon Villani. Sceau.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 180-1, n° 197.

12267 Châtillon[-sur-Cluses], 14 avril 1281.

Vente par Jacques Iresserat à Béatrix, dame de Faucigny, de 2 sols Genevois de cens, par Guillaume Chamossin, à Montjoie, au prix de 20 sols. Fait *ap. Castell.* dans la terre de Faucigny, devant l'église de St-Martin.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, Montjoye, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 101).

12268 Baix, 21 avril 1281.

Restitution par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, à Payen *(Paganus)* de Gigors, commandeur de l'Hôpital de St-Jean en Trièves *(Trievis)*, représentant du prieur de St-Gilles dans les diocèses de Valence et de Viviers, des biens de feu Jean Corderii, de Baix, dans ce mandement. *Act. ap. Banium*, en la maison de feu Estremond Bajuli.

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79ᵃ).

12269 24 avril 1281.

Guillelmette Chariunda, meunière *(monneria)* de Valence, avait légué par [testament] 30 liv. pour une pitance de 5 sols à la communauté de St-Félix près Valence, dont elle est donnée, chacun des 6 samedis de Carême, sur sa maison au-dessous de la cour de l'évêque et sur sa vigne de l'Aumône ; elle déclare son intention que ses exécuteurs, avec le conseil du pitancier, placent ces 30 liv. en acquisition de revenus ; comme elle a fondé depuis longtemps son anniversaire à St-Félix sur des biens acquis à Alixan de Hugues de Montfalcon, damoiseau, elle en investit le pitancier Boniface. Fait... le jeudi après l'octave de Pâques ; témoins : Adémar du Bourg, prieur de Coussaud, Chabert, prieur de Châteaudouble, procureur de la maison, P. Eschyren, sacristain, et tous les chanoines. Sceaux de St-Félix et de la cour de Valence.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 27 lig. 1/2.

12270 28 avril 1281.

Reconnaissances en faveur de Rodolphe, seigneur d'Entremont et du Touvet, par divers particuliers du mandement du Touvet, pour biens au Vivier, en Cottamagnon, au plan de la Livra. Hugues Guenis [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, chap. 4.

12271 Mai 1281.

Emancipation et substitution par Guillaume Gros Adhémar, seigneur de Grignan, de toutes ses terres, en faveur de son fils Giraudet Adhémar, à charge d'une pension annuelle de 2000 liv. Témoins. Raybaud de

Vaison, Hugues de Montlaur et Aymeri de la Tour. — Or. parch. lat. [double expéd.].

Catal. d. Arch. maison de Grignan (1844), p. 21, n° 106.

12272 Mai 1281.

Philippe de Vienne, seigneur de Pagny et de Seurre, déclare avoir vendu pour 6 ans à Robert, duc de Bourgogne, des bois et des droits de justice pour 2240 liv. Vienn.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 289, n° 4509.

12273 Sisteron, 1er mai 1281.

Otton, évêque de Gap, se trouvant opprimé par les citoyens de Gap, les nobles et les vassaux du voisinage, qui lui rendaient impossible l'exercice de sa juridiction, refusaient de lui obéir et en étaient arrivés à s'emparer de sa personne et le tenir captif, se décide à associer à sa juridiction, domaine, etc., sur la cité de Gap et la ville d'Aspres et leurs territoires, Charles, roi de Jérusalem et de Sicile, son fils aîné Charles *(K.)*, prince de Salerne, et leurs successeurs aux comtés de Provence et de Forcalquier. Les revenus seront partagés par moitié, les officiers nommés par les deux pouvoirs ; en cas de guerre, l'évêque ne sera pas tenu aux frais, mais à l'entretien de ses gens. L'évêque donne à vie la 1/2 de la juridiction, du consulat et des régales d'Aspres à Jean de *Burlatio* ou *Bor-o*, chevalier, sénéchal de Provence et Forcalquier, qui accepte en réservant les conventions entre le roi et le dauphin. *Act. Sistarici*, en la maison de Jean Lantelmi ; présents : Isnard d'Entrevennes, seigneur d'Agout, etc. Rostaing Gantelmi, not.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 2, reg. *Pergamen.* 61b. *Invent. Gapençais*, 275. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 1-2. — *Gallia christ. vet.* III, 1126; *nova*, I, instr. 88. = Georg. II, 52. Bréq. VII, 173. Rom., 112b.

12274 8 mai 1281.

... Fête de l'apparition de st Michel arch. Confirmation des franchises de Montélimar en Valdaine par Guigues Adhémar, seigneur de Montélimar et de la Garde.

Arch. de Grignan et de la Garde. — Pièce fausse.

12275 11 mai 1281.

Lettre de B[oson], prieur de la Chartreuse, à C[hatard], doyen, et au chapitre de la primatiale de Lyon, les remerciant de la part qu'ils ont prise à la fondation de la chartreuse de Ste-Croix[-en-Jarez], leur accordant participation aux biens spirituels de l'ordre, avec promesse de trois messes pour leurs défunts et d'une du st Esprit dans chaque maison. Donné en chapitre général [le dimanche *Cantate Domino*]. Sceau.

Guigue, *Cart. Lyonnais*, II, 448-9, n° 769.

12276 12 mai 1281.

... Lundi avant les Rogations. Comptes des anniversaires de l'église de Vienne par P. de Briord *(Briort)* et maître Etienne *(St.)* Torta ; recettes, 640 l. 15 s. 9 d. ; dépenses, 626 l. 8 s. Revenus de la 2e année, 618 l. 7 s. ; dépenses, 565 l. 11 s.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (89e).

12277 16 mai 1281.

Certains religieux de la Chartreuse discutant la légitimité des décisions du cardinal de St-Marc, par ce que son acte ne témoignait pas de la commission du pape Jean XXI, les parties s'en réfèrent au jugement d'Hugues, prieur de la Silve-Bénite, et de trois autres... Vendredi du chapitre général. Sceaux.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 350-1.

12278 19 mai 1282.

Vente à Guillaume de Roveria, commandeur de St-Antoine de Viennois à Gap, par Jean Bonfart et Lantelme Héraud, d'un cens de 3 oboles sur la moitié des biens de Pierre Gautier.

Arch. des B.-du-R., St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 112b.

12279 20 mai 1281.

Confirmation par Hugonet et Humbert de Boczosel, fils de Jacques de Boczosel, chevalier, seigneur de Gières, de l'accord fait entre celui-ci et Guillaume évêque de Grenoble. Thomas Grivelli not... ind. 9, mardi avant l'Ascension.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), 138, 186e. — Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 142 (Not. anal. 44).

12280 Crest, 20 mai 1281.

Lantelme de Mornans, son frère Aymon et leur nièce Deelina, d'une part, Guillaume de Mornans, ses frères et sœurs Ponce, Hugues, Rainaude, Amfelise, Alix *(Alais)* et Béatrix, d'autre, font compromis, au sujet de revenus et cens au château de Crest et dans son mandement, entre les mains d'Arnaud de Mornans, prieur de St-Sauveur, Lantelme Veteris et Hugues de Laia, et donnent pour garants les 1ers Ponce Lautardi et Hugues Saramandi, les 2ds François d'Eurre et Geoffroy de Bourdeaux *(Bordell.)*. Les arbitres décident qu'il y aura paix entre les contendants, moyennant 13 setiers de froment de cens qu'Aymon et Lant. serviront à Guill. ; on payera en commun *delit* dû à Béatrix. *Act. ap. Cristam ;* témoins : Pelestort et Torestans de (St-Julien, *Valle*) en Quint.

Voir la sentence portée à Espenel, le 28 juil. suiv.

12281 22 mai 1281.

Lettre de sauvegarde accordée par Amédée de Roussillon, évêque de Valence, en son nom et à celui du chapitre de Romans, son allié, aux bourgeois de cette ville qui se réfugieront avant la fête de Notre-Dame d'août (15) sur les terres de Roger de Clérieu.

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79e). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 49; dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 229 (à part, 59, au 22 juin).

12282 24 (25) mai 1281.

Hugues de Serrières *(Sarris)*, official de Vienne, notifie un compromis et sentence arbitrale entre Drodon, seigneur de Beauvoir, et Jacques de Villeneuve, prêtre de Vienne, au sujet de la juridiction de la ville de Jardin *(Jarzins)*... samedi (dimanche) après l'Ascension. 6 sceaux.

Invent. Viennois, III, 457b : II, 279b. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 275.

12283 Valence, 24 mai 1281.

Promesse par Ponce, seigneur de Montlaur, de rendre à Aimar, comte de Valentinois, les châteaux de St-Vallier et d'Alzon, dont il lui avait confié la défense.

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79e).

12284 27 mai 1281.

Acte identique à celui du 27 mai 1280.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 366 : 445.

12285 Romans, 3 juin 1281.

...Ind. 9... Sayssia, veuve d'Etienne de Royns, bourgeois de Romans, et son fils Etienne, vendent à Lagier Fabri, bourgeois de cette ville, un emplacement *(pategum)* à la Pavigne *(in Pagania)* de Romans, au prix de 20 sols Viennois. Ce terrain faisait 1 den. de cens au sacristain de l'église de St-Barnard. *Act. Roman.*, en la maison des anniversaires ; témoins : Guillaume de Royns et Albert Maczot. Brunet dit de l'Hôpital, écrivain habitant Romans, not. imp. Sceau d'Etiennet de Royns.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 30 lig. 1/6. Sceau : † S' STEVENI : DEROINS. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12286 4 juin 1281.

Aynard de Bellecombe, en son nom et de sa femme Alix, prête hommage au Dauphin.

MOULINET, *Reg. généal.* V, 1139.

12287 4 juin 1281.

Investiture aux acquéreurs des biens vendus le 6 suiv. par noble Emeric de Briançon, fils de Gontier, sous protestation de l'hommage à lui dû et sauf celui du dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 230ᵃ.

12288 5 juin 1281.

Albergement par le châtelain de Cornillon, au nom du dauphin, à Brame de Combes, de la paroisse de St-Egreve, d'une pièce de pré en lad. paroisse, dit les Lechies, sous le cens de 8 sols Viennois..., jeudi après la Pentecôte.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 115ᵇ.

12289 6 juin 1281.

Vente par Hugues Salvaing, fils de Guiffrey Salvaing, chevalier, de l'ordre des Templiers, frères (!), à Lantelme de Ganges et Pierre Salvaing, fils de Chabert, de cens et plaids à eux vendus, d'une vigne à la Plantée, de la moitié d'un chazal de maison, d'une châtaigneraie et de tout ce qu'ils tenaient à l'alberge de noble Gautier de Briançon, au prix de 32 liv. bons Viennois; plus d'autres biens mouvant de G. de B. acquis pour 12 liv. 10 sols, sous le plaid de 100 sols et l'hommage aux héritiers de G. de B.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 230ᵃ. MOULINET, *Reg. généal.* V, 1137.

12290 Aix, 10 juin 1281.

Vidimus d'un diplôme de l'empereur Rodolphe en faveur de Charles I. *Aquis*, dans le palais royal ; présents : J[acques], archevêque d'Embrun, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 377.

12291 Aix, 11 juin 1281.

Les archevêques B. d'Arles, G. d'Aix, J[acques] d'Embrun et l'évêque R. de Carpentras attestent que Charles, fils aîné du roi de Jérusalem et de Sicile, prince de Salerne, leur a montré le chef de sᵉ Marie-Madeleine. *Dat. Aquis*, dans la chapelle supérieure du palais comtal.

BOUCHE, *Défense de la foy de Provence*, 80. REBOUL, *Pèlerinage de St-Maximin et de la Sᵉ Baume en Provence*, 69. FAILLON, *Monum. apostolat s' Marie-Madel.* II, 803-6. = BRÉQ. VII, 174. *Gallia christ. noviss.* III, 1318.

12292 13 juin 1281.

Jean, dauphin de Viennois, en présence de Charles, fils aîné du roi de Jérusalem et Sicile, lui prête l'hommage auquel il était tenu envers son père ; son bailli l'investit de tout ce qu'il tenait de lui. Bertrand Miracle?, not., ind. 9.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 24. *Invent. Embrunois*, 112 ; *Gapençais*, 257-8. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 286. = ROMAN, 104ᵇ.

12293 Aix-en-Provence, 13 juin 1281.

Pierre de Paris *(P-sius)*, chancelier, et Guillaume de Forti, jurisconsultes, juges délégués par le prince de Salerne, prononcent du conseil de G[rimier], archevêque d'Aix, en présence de Jacques Bruni, chevalier, bailli de Sisteron, et Alamand de Condrieu, chevalier, jadis bailli de Gap, que Raynaud de Montauban, fils de feu Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, pour lui et son frère Guillaume Artaudi, sera tenu de confirmer toutes les donations de ses prédécesseurs à la maison de Durbon ; la punition de ses méfaits ou de ses hommes dans le territoire de Durbon et de Vaux appartiendra à la cour royale de Provence ou à celle du dauphin. Raynaud pourra *boscairare* dans la forêt de Vaux uniquement pour le chauffage *(calfalgio)* et prendre *meariam* dans celle de Durbon. Il pourra mettre un troupeau *(avere)* de 60 bêtes dans le territoire de Vaux ; pour les dommages *(tala)*, on croira à la parole du prieur, du courrier ou de 2 frères. Il ne pourra exiger dans ces territoires le vingtain que de ses hommes. Il payera au prieur 3000 sols Provençaux coronats pour dommages et frais, 25 liv. à la Toussaint et autant à la Pentecôte jusqu'à complet payement. Le prieur l'absout et lui fait remise de 50 liv. La maison de Durbon jouira du pâturage dans la terre de Raynaud et des Artauds. Toute discorde sera jugée dans le mois par le gardien des frères Mineurs de Sisteron et le prieur des Prêcheurs. Sceaux. *Act. in villa Turrium de Aquis*, en la chambre de l'archevêque ; témoins : led. prélat, noble Guillaume Faraudi, Jaucerand de Omninis, bailli de Gap, Amignetus not., maître Philippe de Carnale..., chanoine et official d'Aix.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102, 15. — GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 422-5, nº 526. = ROM. 112ᵇ.

12294 La Part-Dieu, 13 juin 1281.

Esparsoys ou Hesparsois, épouse de Bérard d'Aix *(Ay)*, damoiseau, pour fonder un anniversaire dans l'abbaye de Léoncel, donne à l'abbé Giraud 2 setiers de froment, de cens aux Fromentaux sur Pisançon et 4 sols Viennois de cens que lui font les défricheurs *(exartatores)* d'un bois entre Charpey et Rochefort ; elle confirme à cette occasion sa précédente donation. Bérard, son mari, pour compléter l'anniversaire, donne 14 den. de cens sur le territoire de l'église de St-Martin *(Alamenco)* et 15 autres près la Royanera. Leur fille Amandra, femme de Falcon Bernardi, damoiseau de Charpey, approuve, dans la maison de son mari, moyennant 30

sols. *Acta ap. Partem Dei*, près de la porte; témoins : Mallen sous-prieur, Juven maître de la Part-Dieu, le maître des juments, le jardinier, le cuisinier, etc. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 248-9, n° 243.

12295 14 juin 1281.

Traité entre Roger de Clérieu, et Didier de Sassenage, G. Bastet, abbé de St-Félix [de Valence], et Richard de Chaussen (Chousenz), chanoines de Romans, à qui il promet de remettre, le dimanche avant la s[t] Jean-Bapt. (22 juin), son château de Pisançon, moyennant la déclaration du 19 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79).

12296 Aix-en-Provence, 14 juin 1281.

A la requête de Guillaume, prieur de Durbon, Charles *(K.)*, prince de Salerne, approuve la sentence de la veille. Sceau. Fait en la chambre du palais du prince *de Aquis;* témoins : Gaucher de la Roche, chevalier, Geofroy prévôt de Barjols *(Barjolonen.)*, Rainaud de *Curtoloco*, chevalier, viguier de Marseille, etc. Pierre Michaelis, not. du roi de Sicile, comte de Provence et Forcalquier.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 425-6, n° 527. = ROM. 112-3.

12297 Valence, 16 juin 1281.

Traité entre Roger de Clérieu et Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, qui se constitue garant pour le chapitre de Romans de la restitution du château de Pisançon. Falcon de Montchenu, qui en aura la garde, promettra de le rendre à Roger dès que le pape aura nommé un archevêque de Vienne.

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79[b]).

12298 19 juin 1281.

Pierre de Quint, sacristain de Romans, déclare au nom du chapitre que Roger de Clérieu a cédé aux chanoines son château de Pisançon pour s'y réfugier, avec promesse de restitution quand le chapitre aura conclu la paix ou une longue trêve avec les habitants de Romans... Jeudi avant s[t] Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79[a]).

22 juin 1281 = 22 mai 1281

12299 Bouquéron, 24 juin 1281.

...Ind. 9, mardi fête de s[t] Jean-Bapt. Gilet Alamandi, bailli du comté de Graisivaudan pour Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, et pour le dauphin Jean, s'étant présenté avec une grande armée devant le château de Bouquéron pour s'en emparer à raison des dommages qu'il causait, Guillaume de Commiers, doyen de l'église Notre-Dame de Grenoble, proteste que ce château est du domaine du chapitre et somme Pierre de Bouquéron, qui le possédait, de le lui remettre. Pierre le lui rend et lui livre les clefs de toutes les portes ; il reconnaît qu'il est du fief et domaine du chapitre et le doyen lui promet de le lui rendre à réquisition. *Act. ap. Bucurionem;* devant le château, dans un pré; témoins : Guillaume Auruce, etc. [7].

Invent. Graisivaudan, I, 221[a]. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 313-4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 22-3. WURSTEMBERGER, IV, 475, n° 843. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 900. = BRÉQ. VII, 175. BOYS (A. du), *Vie de s[t] Hugues*, 361.

12300 25 juin 1281.

...Mercredi lendemain de s[t] Jean-Bapt. Au chapitre général, les chanoines de Vienne décident que tous les notaires *(scriptores)* de la cour qui sont clercs de l'église sont tenus de rédiger les actes de l'église à la réquisition des procureurs du chapitre et des anniversaires, sous peine d'être privés de distributions pendant un mois ; les procureurs s'engagent à ne pas charger *(excuorent)* les uns plus que les autres.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 38.

12301 27 juin 1281.

Vente par Jacques Alayrie, d'Allevard *(de Alavardo)*, à Lanterme Bigot, du même lieu, d'une setérée de pré à la maladière de St-Pierre, limitant la voie publique, pour 60 sols Viennois, dont quittance.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, n° 798.

12302 Juillet 1281.

Philippe, comte de Savoie, confirme aux frères de la Chartreuse l'usage de leurs pâturages : dans l'intérieur de leurs limites, défense d'établir des chemins publics, de pêcher et de chasser, de pénétrer avec des armes ou des femmes. Les religieux peuvent donc tenir fermée la porte du Pont. *Dat.... in colle Pleyneti.*

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 352-3.

12303 Peaugres, 1er juillet 1281.

Zacharie, prieur de Peaugres *(Prologo)*, en vertu d'un mandat spécial d'Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, gardien de ladite maison, adjuge par décret une vigne sise au vignoble de Peaugres, appartenant à Guillaume Gouchin, pour le prix de 4 livr. Viennois.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 699.

12304 6 juillet 1281.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Marseille, on assigne pour l'étude de la logique Sisteron au lieu de Die, et Alais au couvent de Valence; R. Magistri les visitera ; on précisera les limites du « lieu » de Die d'avec les autres couvents ; on assigne à Nice fr. Embrun *(Ebredunum)* et à Die Bertrand de *Auriis*.

DOUAIS (C.), *Acta capit. provinc. Prædic.* 248-9, 253-4.

12305 Paris, 11 juillet 1281.

Traité d'alliance en plaid et en guerre entre Louis de Savoie, seigneur de Vaud, frère d'Amédée comte de Savoie, chevalier, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, contre Aymar de Roussillon, archevêque de Lyon, Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, Artaud seigneur de Roussillon, au diocèse de Vienne, et tous leurs parents, clercs ou laïques. De plus, Aymar promet son concours pour faire épouser Louis par sa parente Jeanne de Montfort, veuve de Guy comte de Forez. Si ce mariage ne s'effectue pas, le pacte ci-dessus sera nul. *Act. Parisiis ;* présents Humbert de *Loyreu* et Raymond Be[r]trandi, chevaliers. Sceaux.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 7 (*Invent.* 3). — GUICHENON, *Hist. généal. Savoie*, pr. 635; 2[e], IV, 635. DUMONT, *Corps diplomat.* I, 1, 247. = BRÉQ. VII, 176.

BIBL... UNIVERS...

12306 11 juillet 1281.

Aimeri de St-Michel, jurisconsulte, procureur de Saure, veuve de noble Pierre Isoard, adresse requête à Raymond de Mévouillon de payer 50.000 sols qu'il lui devait ; en cas de payement, on lui rendra le château de Visan remis en garantie.

Arch. de l'Isère, B. 3648, orig. parch. (*Invent.* III, 126ᵃ). *Invent. Baronnies*, I, 52ᵇ : 61.

12307 13 juillet 1281.

Albergement à Raymond Perche, de St-Pierre d'Allevard, par Guillaume de Guiffrey, de 2 journaux de terre situés aux Plans, paroisse de St-Pierre, et d'une châtaigneraie à Rivail, sous le cens annuel de 2 setiers froment mesure de St-Pierre et autant de plaid. Hugues Guenis not.

Inventaire des titres de Marcieu.

12308 14 juillet 1281.

Raymond de Mévouillon, seigneur de cette baronnie, émancipe Raymond son fils et de feu Comitissona son épouse ; il lui cède en fief cette seigneurie, se réservant l'usufruit des châteaux de Mévouillon, Villefranche, Séderon, Barret et la propriété de celui de la Roche-sur-Buis. Robertet Roberti, not. Bulle.

Arch. de l'Isère, B. 3649, roul. parch. (*Invent.* III, 127ᵃ) ; B. 4078 (IV, 112ᵇ). *Invent. Baronnies*, I, 367 ; II, 279ᵇ : 445-6, 935-6. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 2-3. — Valbonnays, *H. de D.* II, 105, 106. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1222.

12309 14 juillet 1281.

Charte de libertés octroyée aux habitants de la Roche-sur-le-Buis par Reymond de Mévouillon, seigneur de la terre de la Roche : ils peuvent tester et disposer de leurs biens à leur gré ; l'héritage des intestats échoit aux parents jusqu'au 4ᵉ degré ; faculté de vendre et échanger leurs biens en payant lods et treizains, de changer d'habitation et d'emporter leurs meubles ; de refuser tout voyage sans salaire et qui ne pourrait s'effectuer le même jour, ou plus de 3 corvées au bief du moulin, les foins, vivres, poules, vin, grains sans paiement. Les amendes pour faux poids et mesures sont de 5 sols et autant pour blasphèmes contre la sᵉ Vierge et les saints. Les cas impériaux ou doubles cens sont : mariage d'une fille du seigneur, service à l'armée, voyage à Rome, en Terre-Sainte, au-delà des mers ou à St-Jacques, délivrance de prison, acquisition de fief, etc.

Arch. de la Drôme, E. 2920 (*Invent.* III, 42ᵇ). Arch. de l'Isère, B. 2997, 3.

12310 Gap, 14 juillet 1281.

Guillaume Arnaudi, diacre, vend à Guillaume et Lantelme Rolland, frères, un champ à St-Laurent-du-Cros, au prix de 95 sols. Témoin. Fait dans le cloître de Notre-Dame.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1706, orig. parch. (*Invent.* VI, 344ᵇ).

12311 16 juillet 1281.

.... Mercredi avant sᵉ Marie-Madel. Accord entre le prieur de St-Laurent de Grenoble et les consuls de la ville touchant le ban d'une *vessellata* de vin.

Arch. comm. Grenoble, CC. 1367 (*Invent.* II, 446ᵇ). *Livre de la Chaîne*, VIIˣˣ V.

12312 Gap, 19 juillet 1281.

Arnauda, sœur de Guillaume Arnaudi, approuve la vente de son frère (14 préc.) Témoins. Garin de Verdun, not... Samedi avant la fête de la Madeleine (extr. par Imbert *Homine Boni*, not., sur ordre de l'official de Gap).

Arch. des Htes-Alpes, G. 1706, orig. parch. (*Invent.* VI, 344ᵇ).

12313 (Vers 19 juillet 1281).

Quittance des lods de la vente de Guillaume Arnaudi (14 préc.) par Arnaud de *Valançano*, baile du chapitre *(canoniæ)* de Gap.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1706, orig. parch. (*Invent.* VI, 344ᵇ).

12314 20 juillet 1281.

Transaction entre Roger de Montbrand et Raymond de Grasse, commandeur de l'Hôpital de St-Jean-de-Jérusalem à Orange, au sujet du château d'Esparron, dioc. de Sisteron ; le commandeur vend sa part, soit la moitié, à Arnaud de Sahune *(Ancezune)* pour 100 liv. Viennois. — Cf. 20 juil. 1282.

Arch. de l'Isère, B. 3649, rouleau parch. (*Invent.* III, 127ᵃ).

12315 St-Joire, 20 juillet 1281.

Vente par Antelme de St-Laurent et Gautier de Vaulx à Philippe, comte de Savoie, de prés et terre situés vers l'église Ste-Marie de Strata [Notre-Dame de Vaulx ?], touchant les terres de St-Chef. Fait *ap. S. Georgium*, dimanche avant sᵉ Marie-Madel.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 1, nº 3, orig. parch. (*Invent.* 36-7).

12316 Visan, 22 juillet 1281.

Frère Raymond de Mévouillon. [religieux] de l'ordre des frères Prêcheurs, fils de feu frère Raymond de Mévouillon, du même ordre, et exécuteur *(gadiator)* du testament de son père, conjointement avec Arnaud de Sahune *(Ansaduna)* et Guillaume d'Eygaliers *(Aquileriis)*, suivant la volonté du testateur, vend à son frère Raymond de Mévouillon, seigneur de ce lieu, le château, ville et forteresse de Mollans *(Molanis)*, au diocèse de Vaison, avec son territoire, pour le prix de 2000 liv. coronats, payées au couvent d'Avignon pour la construction du dortoir ordonné par le même testateur ; il en fait hommage et jure fidélité. *Act. ap. Avisanum ;* présents : Bérenger Cavalerii, professeur de droit, Guillaume de St-Laurent, jurisconsulte, etc. (5). Simon de Riboldis not.

Arch. de l'Isère, B. 3648, origin. parch. (*Invent.* III, 126ᵇ). *Invent. Baronnies*, I, 481 : 577-8. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 106. = Brèq. VII, 176.

12317 Visan, 22 juillet 1281.

Raymond de Mévouillon, seigneur de ce lieu, ayant acheté à frère Raymond de Mévouillon, exécuteur du testament de [leur] père, frère Raymond de Mévouillon, de l'ordre des frères Prêcheurs, le château, territoire et district de Mollans *(M-nis)*, au diocèse de Vaison, le donne en fief franc et honorable à son fils émancipé Raymond de Mévouillon, avec les mêmes droits et réserves que la baronnie de Mévouillon et autres terres ; il lui en est fait hommage lige et juré fidélité. *Act. ap. Avisanum*, dans l'église du lieu ; présents (comme dans l'acte précéd.).

Arch. de l'Isère, B. 3648, origin. parch. (*Invent.* III, 126ᵇ). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 3-5. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 104-5. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1241. = Bréq. VII, 176.

12318 Paris, 25 juillet 1281.

Philippe, roi de France, commet l'abbé de la Chaise-Dieu et le sénéchal de Beaucaire pour recevoir les dépositions des témoins relatives au différend entre l'évêque et le comte de Valence, qui l'ont choisi pour arbitre; ordre de les lui transmettre. *Dat. Parisius...*, vendredi fête de sᵗ Jacques....

Arch. de l'Isère, B. 3539, orig. parch. (*Invent.* III, 79ᵇ). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 63; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 276 (à part, I, 259).

12319 Espenel, 28 juillet 1281.

La sentence des arbitres de la famille de Mornans fut portée *ap. Ospinell'*; témoins : Ay. prieur de Saillans, Ponce d'Arle, etc. Géraud Bonæfidei not. imp. Sceaux.

Arch. de la Drôme, origin. parch.

12320 Oulx, 28 juillet 1281.

Anneuf, prévôt d'Oulx, accense pour 10 ans à Philippe Costavel, damoiseau de Valbonnais, les dîmes en agneaux et chevreaux de la prévôté à la Grave *(Arenis inferior.)*, au prix de 26 moutons par an, plus la dîme de la laine; en outre, Philippe payera annuellement à l'abbaye 8 florins sur une concession d'Odon Leuce. Il donne 20 livres Viennoises pour ce marché. Témoins. Pierre Chauvin, not. *A. Nat... ind. 9, 4 exeun. jul.*

Collino (Giov.), *Carte d'Oulx*, 334-6, nº 311.

12321 « Sebennis », 30 juillet 1281.

Le pape Martin IV défend aux frères des ordres mendiants de passer dans d'autres, surtout monastiques, exception faite de celui des Chartreux, sans permission du Siège apostolique et sous peine d'excommunication. — *Viam ambitiosæ.*

Magnum Bullar. Roman. (1741), III, II, 29. *Bull. Carmelit.* III, 6. Wadding, *Ann. Minor.* V, 105. *Bull. Roman.* Taurin. IV, 51. — *Extravagant. commun*, l. III, tit. 8, c. 1 : Böhmer, *Corp.* II, 1172; Richter, *Corp.* II, 1193. = Potthast, 21773.

12322 30 juillet 1281 (1298 ?).

Hommage rendu à Charles, roi de Jérusalem et Sicile, comte de Provence, par Jean, dauphin, fils de Guigues, pour les comtés et villes de Gap et d'Embrun, et autres terres que le dauphin Humbert et la dauphine Anne, ses père et mère, lui avaient donnés.

Invent. Gapençais, 343. = Roman, 113ᵃ, 133ᵇ.

12323 31 juillet 1281 = 22 juillet 1281.

Arch. de l'Isère, B. 3648. = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 285 (à part, I, 94).

12324 Nuremberg, août 1281.

Rodolphe, roi des Romains, prend sous sa protection spéciale les frères de St-Antoine, et tous leurs biens; il interdit de les molester et les déclare francs de tout péage et impôt dans l'empire.

Böhmer, *Acta imper. sel.* 334. = Böhmer-Redlich, *Reg. imp.* VI, 1382.

12325 Août 1281.

Procédure d'ouverture et vidimus du testament de Guigues, seigneur de Tullins (30 juil. 1274) : il désire être inhumé dans le cimetière de l'église St-Laurent de Tullins, auprès de son père; il institue pour héritier universel son fils Aimar, sous réserve de legs à ses filles Béatrix, épouse d'Antelme de St-Quentin, et Françoise, femme de Rodolphe d'Entremont, à Guionet et Antelme, fils de son fils Aimar, aux monastères de St-Robert, Chalais, la Silve-Bénite, Parménie, St-Paul-les-Nonnains, Bonnevaux, Marnans et des Ecouges, aux maladreries sur la route de La Mure à Vienne; à la maladrerie et à l'hôpital de Tullins; à sa petite-fille Delme, fille de Rodolphe de la Balme, à sa femme Galice, à Aude femme de son fils Aimar; etc.

Arch. de l'Isère, B. 4157, origin. parch. (*Invent.* IV, 130ᵃ).

12326 Sisteron, 2 août 1281.

Lettre de Charles, fils aîné du roi de Jérusalem et Sicile, prince de Salerne et seigneur de l'honneur de Monte-Sᵗ-Angelo, aux baillis et juges de Sisteron, leur ordonnant de procéder contre Raynaud de Montauban, son frère Guillaume Artaudi et leurs hommes qui refusent d'exécuter la sentence prononcée le 13 juin en faveur du couvent de Durbon, dioc. de Gap, et de punir les transgresseurs.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 426-7, nº 528. = Rom. 113ᵃ.

12327 11 août 1281.

Achat de terres, vignes et prés à Claix par Isoard de Claix, au prix de 60 sols bons Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 4025, orig. parch. (*Invent.* IV, 100ᵇ).

12328 12 ou 13 août 1281.

Albergement par R. de Posquières *(Pasqueriis)*, chevalier, commandeur de Roaix *(Roias)* et seigneur de Buisson, au doyen de Tulette, du droit de prendre les eaux qui font mouvoir les moulins ou artifices de Buisson et d'y établir des écluses, moyennant 6 sols de redevance à l'Assomption; le commandeur promet la ratification du maître de l'ordre du Temple en Provence et le doyen celle du prieur de St-Saturnin-du-Port.

Arch. de l'Isère, B. 4325, pap. (*Invent.* IV, 185-6).

12329 Sisteron, 18 août 1281.

G[uillaume], prieur de Durbon, expose avec larmes à Oton, évêque de Gap, que son monastère a peine à vivre, à raison des temps mauvais qui ont précédé et parce que, entouré de méchants voisins, il est sujet à leurs déprédations; il a dû recourir aux seigneurs supérieurs et a dépensé en longs voyages la majeure partie des meubles. Il sollicite les revenus de l'église de St-Julien en la vallée de Beauchêne *(Bueuchana)*, où le monastère a droit de patronage, ce qui mettra fin aux discussions avec les paroissiens. Suivant les exemples de son prédécesseur Grégoire, le prélat y consent, ainsi qu'à la vente par le prieur de St-Marcel de Die de biens de son couvent à St-Julien. *Act. Sistarici*, en la maison de Jean Lantelmi, chanoine de Sisteron; témoins : Jacques Bueymundi, chan. de Sisteron, R. de Grasse, official de Gap, etc. Guillaume Salignaci, not. de Charles, roi de Jérusalem et Sicile, comte de Provence et Forcalquier.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 428-30, nº 529. = Rom. 113ᵃ.

12330 19 août 1281.

Transaction entre Rostaing de Sault, seigneur d'Aulan *(Aholanco)*, et Bertrand André, d'Aulan, dont les biens étaient tombés en commise, parce qu'il avait changé de domicile et habitait hors du château et territoire d'Aulan.

Arch. de l'Isère, B. 3648, orig. parch. (*Invent.* III, 126b). *Invent. Baronnies*, I, 64.

12331 Die, 21 août 1281.

...Ind. 8 [= 9]... Pierre Blemodii, prieur, Pierre Gauterii, Ponce Marcelli, sacristain, et 4 autres chanoines de St-Marcel de Die, réunis en chapitre, après avoir constaté le poids énorme de dettes qui charge leur prieuré, à raison de la saisie des gages de leurs fidéjusseurs, ne pouvant satisfaire leurs créanciers par défaut de biens meubles, décident de vendre à Guillaume de Bosquet, prieur du monastère de Durbon, dioc. de Gap et ordre des Chartreux, le cens de 16 setiers froment et 16 blé que leur maison percevait sur l'église de St-Julien-en-Beauchêne *(Biyosana)*, même dioc., sur lesquels 5 sols de cens étaient dus à l'évêque de Gap, au prix de 100 liv. Viennois ou monnaie courante, qui leur est compté en bonnes espèces par le prieur de Durbon et remis à leurs créanciers ; ils concèdent leur droit de juspatronat. Fait dans le cloître *S. Marcelli de Dia ;* témoins : Pierre de Grenoble, Ponce de Tulette, chanoine de Die, etc.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 430-2, n° 530 .= Rom. 113a.

12332 Marlhes, 1er septembre 1281.

...Lundi avant la Nativité de la se Vierge. Transaction par l'intermédiaire d'arbitres entre le commandeur du Temple du Puy et le prieur de St-Sauveur-en-Rue, diocèse de Vienne. Celui-ci avait fait des dépenses en poursuivant sa cause devant l'évêque de Grenoble, juge délégué par le Siège apostolique, et devant ses sous-délégués.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 137-44, n° 171. Chassaing (Aug.), *Cartul. des Templiers du Puy-en-Velay*, 62-6.

12333 Die, 5 septembre 1281.

Amédée de Roussillon *(Rosilhone)*, évêque de Valence et Die, approuve de son autorité la vente du 21 août préc. Fait dans sa cour *Diensi*, en la grande chambre *cum furnello ;* présents : Pierre de Grenoble et Ponce de Tulette, chanoines de Die et Valence, le prieur de St-Marcel, Humbert de Vado, son chanoine, etc. Sceau. Il prie Artaud, abbé de St-Ruf de Valence, et les chapitres de Die et de Crest d'apposer leurs sceaux. P. Blemodii, prieur de St-Marcel, met le sien. Ponce Garini, dit de Vercors, not. imp. et de la cour de Die. Sceaux des dits et de D[idier] de Sassenage *(Casseniatico)*, prévôt de Crest.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 432-4, n° 531.= Rom. 113a.

12334 6 septembre 1281.

Albergement par Chabert de Baranzon à Amédée Guiffrey, de 2 hommes, Jacques et Domenget Boulot, frères, et d'1 quarte de froment, 1 d'avoine et 12 den. de cens par eux dus sur des fonds dans la paroisse du Touvet, sous le plaid de 12 den., pour le prix de 4 livres bons Viennois d'introge. Reymond [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc., chap. III.

12335 Valence, 7 septembre 1281.

...Veille de la fête de la se Vierge, l'évêque Amédée, tourmenté de la fièvre tierce, se rend à Die.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 50.

12336 Colombe, 8 septembre 1281.

...Ind. 9... Humbert de Seyssel, seigneur d'Aiguebelette, reconnaît avec serment tenir en fief rendable d'Aynard, seigneur de Clermont, le château et mandement d'Aiguebelette ; au changement de seigneur ou de vassal, l'étendard de Clermont pourra être hissé durant 3 jours. Humbert se déclare homme lige d'Aynard, qui l'a investi de ce fief. Fait dans le champ entre les deux *carpaneti*, en la paroisse de *Columba ;* témoins : Guigues Tardi de St-Geoirs *(S. Georgio)*, chevalier, Joubaud de St-Maurice, chev., Pierre archiprêtre *(archipræses !)* de St-Geoirs, Gimford chan. Humbert de *Columberia*, clerc [not.] apost. et imp. Sceaux d'Humbert sr de Villars et Thoire, Humbert sr de Montluel, Geoffroi *(Goffrid, Jo-d)* doyen de Vienne et Aynard de *Curte (Turre ?)*, sr de Vinay *(Viginaci)*.

Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 60-1.

12337 12 septembre 1281.

Maître Hugues de Serrières *(Sareriis)*, official de la cour de Vienne pour A[médée] évêque de Valence administrant le siège pendant la vacance, atteste un accord passé devant Jean Champagnon, notaire juré de sa cour, entre St-Sauveur[-en-Rue] et St-Saturnin de Serrières ; présents : Guillaume de Li[g]non, chanoine de Lyon et de Vienne, etc. Sceau.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 220-2, n° 233.

12338 Die, 14 septembre 1281.

...Dimanche fête de l'Exaltation de la se Croix, l'évêque Amédée reçoit les sacrements. Le même jour, arrivent l'archevêque de Lyon, un évêque, les abbés de St-Chef et de St-Félix, sa sœur.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 50-1.

12339 15 septembre 1281.

Rodolphe, roi des Romains, ayant sollicité l'approbation des princes de l'Empire sur la reconstitution du royaume d'Arles et Vienne, Jean de Saxe lui répond que, par suite d'une longue vacance, depuis 200 ans et plus, on ignore les limites et les lois de ce royaume, qui doit être tenu en fief de l'Empire.

Ficker, dans *Sitzungsber. Akad. Wissensch. Wien*, Phil.-Hist. XIV, 170. = Fournier, *Roy. d'Arles*, 235.

12340 15 septembre 1281.

Vente par Bertrand Pelfel, pelletier, de Vinsobres, à Béatrix de Mévouillon, dame de Visan *(Avisani)*, du territoire ou mandement dit tènement de St-Maurice, pour le prix de 12000 sols et 40 liv. bons Viennois. Pierre Michaelis not..., lundi octave de la Nativité de la se Vierge.

Arch. de l'Isère, B. 3648, origin. parch. (*Invent.* III, 126b). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1258.

12341 Die, 16 septembre 1281.

Mort d'Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die.

Vita Amedei (COLUMBI, *Opusc.* 359-60). VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 13ᵇ (le 17). LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 348, 354. CHEVALIER (J.), *Hist. Die*, II, 52. EUBEL, 542 (le 17).

12342 19 septembre 1281.

...Vendredi avant la sᵗ Maurice. Le chapitre de Vienne à l'unanimité nomme le doyen Geoffroy de Clermont et les réfectoriers Pierre de la Borgia et Hugues Recuz pour régir le siège archiépiscopal. Ils promettent par serment de gouverner fidèlement pour l'utilité de l'église, de chercher le profit de l'archevêché, de ne percevoir aucun revenu, casuel *(obventio)*, épaves *(escheutæ)*, présents *(drualia)*, etc., de maintenir les droits du chapitre, des chanoines et des clercs, de ne conférer aucun bénéfice, excepté les cures, sans l'assentiment de la majorité du chapitre, de n'entreprendre aucune guerre sans le même consentement. On les charge de s'enquérir de la donation de la mistralie de Vienne qu'aurait faite l'évêque de Valence, gouvernant l'église de Vienne durant la vacance. On suspend le statut prohibitoire de l'incorporation de nouveaux clercs pour installer dans le chœur Geoffroy de Moirans *(Gaufredus de Moyrenc)*.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 39-40. = CHARVET, 412-3. COLLOMBET, II, 206.

12343 Annonay, 20 septembre 1281.

Maître Jean de Serpaize *(Sarpasia)*, official de la cour de Vienne pour le chapitre de cette église qui la gouverne pendant la vacance du siège, atteste une vente faite devant Jean Champagnon, d'Annonay, clerc juré de sa cour, au prieuré de St-Sauveur-en-Rue... Samedi après l'Exaltation de la sᵉ Croix. *Dat. et act. ap. Annoniacum*, dans la maison d'Othmar Gaudini, chanoine de Valence et Die. Sceau.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 160-2, nº 183.

12344 23 septembre 1281.

Au chapitre général du mardi lendemain de la sᵗ Maurice, le doyen et les chanoines de Vienne ratifient la création de trois vicaires capitulaires faite le 19. On renouvelle le statut qui interdit à partir de la Toussaint pendant 3 ans d'introduire de nouveaux clercs dans l'église. On autorise pendant sa vie Guiffred de Virieu et ses compagnons, tant qu'il résidera avec eux à St-Gervais, d'assister aux heures canoniques des fêtes à 9 leçons, quoiqu'ils n'aient pas paru à matines.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 38-40.

12345 Gap, 25 septembre 1281.

Hommage par les citoyens de la ville de Gap à Charles, comte de Provence, entre les mains de Raymond Ruphi de Comis, juge majeur de Provence ; témoins : Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 412. *Invent. Gapençais*, 257. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 1. = ROMAN, 113.

12346 30 septembre 1281.

G. de Chatte, doyen, et P. Rostagni, prévôt de Valence, G. de ... *esio*, prévôt de Crest, et P. de Quint, sacristain de Die, administrateurs des églises de Valence et Die, d'une part, et Aimar de Poitiers, d'autre, choisissent comme arbitres de leurs différends Roger de Clérieu et Arnaud de Sahune *(Asseduno)*.

COLUMBI, *Opusc.* 306. *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 60.

12347 4 octobre 1281.

Léonète, dame de Gex *(Leona d. de Jacz)*, reconnaît avoir reçu en prêt de B[éatrix], dauphine de Viennois, 6000 liv. Viennois, sauf 400 Genevois, pour la solution desquelles elle assigne les châteaux de Versoix *(Versoya)* et de la Cluse *(Clusa)* et le fief de celui de Châtillon-en-Michaille *(Castillionis in Michalia)*. ...Samedi après la sᵗ Michel. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1538.

12348 Châteauneuf-du-Rhône, 10 octobre 1281.

Guillaume Chautardi et [son fils] Ybert, bailes des seigneurs de Châteauneuf-du-Rhône, dioc. de Trois-Châteaux, au nom de ceux-ci, vendent à 4 frères de la maison de Durbon *(Torbo)*, dioc. de Gap, ordre des Chartreux, le *pascairagium* du tènement Plana Silva, au mandement dud. Châteauneuf, limité par les mandements des châteaux d'Allan *(Alondo)* et de Rac, au prix de 6 liv. Viennois, d'ici à l'ascension des montagnes. *Facta ap. Castrum Novum*, dans le cimetière de l'église paroissiale du château ; témoins : Antoine de Provaisieu, lieutenant du châtelain de Montpensier, etc. Durant Fabri, not. de Viviers et des seigneurs de Châteauneuf et Rac.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 434-5, nº 532.

12349 12 octobre 1281.

Investiture par François, seigneur de Pariset, à Jean Provensal et à sa femme Marguerite, fille de feu Guillaume Chaix, de Seyssins, de plusieurs fonds à Seyssins, St-Nizier et Pariset, entre autres d'un moulin près du Drac.

Arch. de l'Isère, B. 4100, orig. parch. (*Invent.* IV, 116). *Invent. Graisivaudan*, III, 438ᵇ.

12350 Léoncel, 13 octobre 1281.

Martin, lieutenant du commandeur de la maison de la milice du Temple à Valence, avec l'assentiment de Ponce de Broeco, maître des maisons du Temple en Provence, et de ses frères, accense en emphytéose perpétuelle à Gontier, prieur du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, dioc. de Die, un moulin *(mounarium)* à Fauconnières *(en Jaunac)*, au tènement ou mandement de Montélier, avec jardin, pré et 3 quartelées de terre, sur le chemin de Chenevel *(Chanavella)*, sous le cens de 2 setiers de froment, mesure de Valence ; il reçoit pour investiture, *intragium* ou *acapitum* 26 liv. Viennois en numéraire. Fait au couvent *Lyoncelli* ; témoins : Hugues prieur de la Silve[-Bénite], Humbert prieur de Poleteins *(Polotanicf, Poletannetocf)*, Guigues baile de Valence, etc. Approbation de Ponce de Broeco, maître des maisons du Temple en Provence. Sceau.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 33 lig. Sceau : † S· PRECEPTORIS M..... — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12351 17 octobre 1281.

Quittance aux consuls *(consultores)* de Grenoble, Guillaume Grinde, André Gras, Pierre Viennois et Guigues Mercier, par Reynaud de Montauban, damoiseau, de 160 liv. Vienn. qu'ils lui prêtent à la sollicita-

tion de la dauphine Béatrix... Vendredi après la quinzaine de St-Michel.

Arch. commun. Grenoble, CC. 1315, orig. parch. (*Invent.* II, 403ᵃ).

12352 25 octobre 1281.

Sentence arbitrale entre Pons, abbé d'Aiguebelle, ordre de Cîteaux, et Raymond de Grignan, de l'ordre de Cluny, prieur de la maison de Sarçon, par Engles Paludis, baile de Réauville, au sujet des limites des territoires de Réauville et de Sarçon : une borne plantée dans un fossé qui sépare les territoires de Grignan et de Sarçon est commune entre ce dernier et Réauville ; on plantera d'autres bornes en pierre, notamment près *del Pontelar*, au champ de *Mauras*, au col sur le chemin de Grignan à Aiguebelle, dans la *realhia* de la Combe Garcin, au terme duquel on va au pas de la *Ensiera*, et au chemin des *Olieres*, etc. Les gens de Sarçon pourront abreuver leurs bestiaux à la fontaine de *Mauras*, sans les laisser paître *(passer et allegourar)* ; ceux du même lieu et de Grignan useront de même des fontaines de Combe Garcin et de Fraisser, celle-ci au territoire de Réauville. Fait à la fontaine de *las Mauras*, entre Réauville et Sarçon.

Fillet (L.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme* (1878), XII, 347-8.

12353 Rouvres, 28 octobre 1281.

Philippe de Vienne, sire de Pagny, et son frère Jean de Vienne, damoiseau, déclarent tenir divers fiefs de Robert duc de Bourgogne. Sceaux... Mardi avant la Toussaint.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 291, n° 4520.

12354 Privas, 30 octobre 1281.

Charte de franchises accordée aux habitants de Privas, Tournon[-les-Privas] et du Lac, diocèse de Viviers, en récompense de leurs services, par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, majeur de 25 ans. Les habitants payent à Aymar 10500 sols Vienn. Fait dans la maison de la Confrérie ; témoins Pierre de Blayzac, Pons de Foras, etc. Guill. Bermundi, not.

Mazon (A.), dans *Bull. histor. et philol. trav. scient.* (1893), 527-39 ; *Charte des libertés de Privas*, 7-19.

12355 La Chartreuse, 3 novembre 1281.

Les prieurs B. de Lugny, Jacques de Montbenoit et Pon. de Ste-Croix, nommés arbitres au chapitre général des Chartreux [16 mai préc.], décrètent le maintien de la révocation prononcée par le cardinal de St-Marc et ramènent le chapitre général et tout l'ordre à leur situation au temps de Grégoire X. Ayant constaté le zèle pour la concorde du prieur de la Chartreuse, ils lui accordent les privilèges de confesser et d'absoudre les prieurs, de leur faire miséricorde [relever de leur charge] durant l'année, d'avoir deux voix dans les affaires de l'ordre, d'envoyer deux moines dans d'autres maisons si des voyageurs se présentent. Fait au couvent *Cartusiæ*..., lundi après la Toussaint.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 351-2.

12356 10 novembre 1281.

Ind. 9, lundi. Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, permet à Raymond de Beaufort de donner en fief jusqu'à 25 liv. Vienn. annuelles de ses biens à Beaufort. Témoins. Michel Calderarius not. Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 24, orig. parch. (*Invent.* 116).

12357 Oulx, 16 novembre 1281.

Amius ou Annus, prévôt d'Oulx, et son couvent reconnaissent devoir à la maison de la Chartreuse 30 peaux d'agneaux préparées, dont leurs prédécesseurs lui avaient fait aumône et qui avaient été longtemps acquittées ; ils promettent de les remettre chaque année à la sᵗ Michel. *Dat. Ulcii*, en chapitre...

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 353.

12358 Tarascon, 18 novembre 1281.

Bertrand, prévôt d'Apt, et Bertrand d'Esparron (*Sparano*), chanoines de Gap, procureurs du chapitre de cette église, en présence de Charles, fils aîné du roi de Jérusalem et Sicile, prince de Salerne, ratifient et approuvent la reconnaissance de la ville et des châteaux de l'église de Gap faite par leur évêque Otton à Guillaume de *Laconessa*, alors sénéchal de Provence, et la donation subséquente de la 1/2 des droits régaliens et de la juridiction de la ville. Fait dans le château *Tarasconis*, en la chambre du prince, en présence de Raymond, évêque d'Apt, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 377. = Roman, 113ᵇ.

12359 19 novembre 1281.

Reconnaissance à François de Pariset par Guillaume de Colonges, fils de Nicolas, pour des fonds à Pariset et des rentes..., mercredi après l'octave de sᵗ Martin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 438ᵃ.

12360 Gap, 23 novembre 1281.

Guillelma Rogeria se donne à Dieu, à Notre-Dame et au couvent de Bertaud, avec tous ses biens : la moitié d'une maison en la cité de Gap, avec ses ustensiles, une vigne à Colombier *(ad Columbarium)*, un champ à Palluel *(Paluello)* et deux autres vignes ; elle en investit Giraud Eraudi et Guigues, frères de Bertaud, au nom de la prieure Pétronille Regarda et du couvent, qui la rendent participante des biens spirituels et temporels. *Act. Vapinci*, en la maison de Bertaud ; témoins. Robert d'Amiens, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 120-1, n° 113. Rom. 113ᵇ.

12361 24 novembre 1281 (= 25 octobre 1281 ?)

Sentence arbitrale entre Ponce, abbé d'Aiguebelle, et Raymond de Grignan *(Grenihano)*, prieur de Sarson (*Sersonis* = St-Bernard), au sujet des limites des territoires de Réauville, fief de l'abbaye, et de Sarson, dépendant du prieuré. Fait sur la limite de ces territoires. Bertrand de Grignan not.

Extrait d'une transaction de 1491 (arch. de Grignan).

12362 26 novembre 1281.

P[ierre] Peloux *(Pilosi)*, seigneur de Rochefort, engage au monastère des dames de Vernaison *(Comercii)* 4 setiers de froment qu'il recevait de la maison de la Part-Dieu au territoire de Fiançayes *(Finssaias)*. S'il ne paye pas d'ici à 5 ans au monastère 15 liv. qu'il reconnaît lui devoir pour la réception de sa fille Chaberte, il lui fait don de ce cens, qui lui reviendra en

cas contraire. Serment de P. Peloux et de ses deux fils Arnaud et Guisilius. Réception par l'abbesse Lantelme. Témoins : Hugues (*V.*) de Divajeu *(Dei Adjutorio)*, etc... Lendemain de s[e] Catherine.

Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch. de 15 lig.

12363 27 novembre 1281.

Vente de 20 livr. Genevois [de cens] faite par Aymon de Langin *(Languins)* à B[éatrix], comtesse de Viennois... Jeudi avant s[t] André. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1517.

12364 27 novembre 1281.

Vente à Arnaud, seigneur de Sahune, par Reymond d'Agout, seigneur de Luc, du château de Paris, pour le prix de 94 liv. ; investiture par l'évêque de Valence et Die (!) du fief duquel il était mouvant.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 554 : II, 470.

12365 27 novembre 1281.

Maître Jacques d'Annecy *(Aneysiato)*, official de la cour de Vienne pour Henri [de Genève, évêque] de Valence et Die, gouvernant l'église pendant la vacance, atteste ...le jeudi avant s[t] André, un compromis et une sentence arbitrale entre le prieur de St-Sauveur et Aymon Pagani. Sceau.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 156-9, n° 182. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 61.

12366 Décembre 1281.

Artaud de Roussillon, damoiseau, seigneur d'Annonay et de Roussillon, vend à Girard de Mays divers droits au donjon et bourg de Chagnon, qu'il avait acquis par échange d'Agnès, fille de Jocerand Reynier, chevalier, femme d'Etienne Pasturel, sous la réserve du douaire d'Amphélyse, mère de ladite dame. Cautions (3).

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 706.

12367 1er décembre 1281.

5 des nones (!). En présence de l'abbé et du procureur d'Aiguebelle, du prieur de Sarçon, on plante les bornes-limites entre les territoires de Sarçon et de Réauville. Acte de la sentence du 25 oct. et de la pose des bornes par B[ernard], not. de Grignan ; présents : Guichard, religieux de l'ordre de Cluny, frères Pierre de Monteil, Bertrand de Châteauneuf et autres religieux et donnés d'Aiguebelle. Sceau de noble Giraud Adhémar.

Fillet (L.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme* (1878), XII, 348-9.

12368 Chabeuil, 3 décembre 1281.

Bernard Grassi avait vendu au prieur et au couvent du Val-Ste-Marie une pièce de terre au mandement de Montélier *(Montillisii)*, près de la route de Valence et du manse des Motinots *(las Motosas)*, dépendant de la dot de sa femme Guillelma, fille de feu Légier, au prix de 7 liv. Viennois. Celle-ci, de concert avec son second mari, Guillaume Chabrete, de Chabeuil, confirme cette vente au prieur Gontier, moyennant 46 sols, 2 setiers de froment et 4 de seigle qu'ils devaient au couvent. Fait hors *Chabeolum*, sur la place de l'Hôpital ; témoins : Guillaume Perdicis, commandeur de cet Hôpital, Orenion Burse, damoiseau, etc. Geffroy de Briqueville, not. imp.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 33 lig. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12369 4 décembre 1281.

Partage des biens paternels et maternels entre Bertrand de Baux et son frère Raymond, co-princes d'Orange et seigneurs de Suze. Raymond aura les châteaux de Suze, Chabrières, Barry, Bauzon, Bouchet et divers droits sur les châteaux d'Alburon, Derboux, Rochegude, Solérieux, Chantemerle, La Palud, Taulignan, Montaigu, Stagnol, et Audifred. Bertrand aura tous les droits de la famille sur la ville d'Orange, le terroir de Frigolet, le château de Courtheson, le domaine de Barbaras et sur les châteaux d'Octavion, la Garde-Paréol, Tulette et Valréas.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 627.

12370 12 décembre 1281.

Quittance passée au comte de Valentinois par Mabile, dame de Montélimar, en son nom et d'Hugonet Adhémar son fils, de ce que led. comte avait promis à son mari Hugonet Adhémar, seigneur de la Garde, en récompense de son hommage.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 8 : II, 7.

12371 (Après 1281).

Le troubadour Villarnaud reproche au dauphin de Viennois de ne pas reprendre sur Charles d'Anjou les villes de Gap et d'Embrun.

Raynouard, *Choix poés. d. troubadours*, V, 450. = Emeric-David, dans *Hist. litt. France*, XIX, 614.

12372 (Avant 1282).

Guillaume, évêque de Grenoble, Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, et le comte Jean, dauphin, déclarent que les bourgeois de Grenoble, qui étaient jusqu'alors indépendants *(inobedienter existere)*, ont néanmoins consenti à leur prêter hommage et fidélité, mais en protestant que cette condescendance ne saurait leur préjudicier.

Arch. ville de Grenoble, AA. 5 — *Chartul. civit. Gratianopolit.* lxiiij, n° 8 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 349-50 (à part, 11-2).

12373 1281/2.

Visite du prieuré de St-Pierre de Chandieu *(Chandie)* par les prieurs de Bourbon[-Lancey] et de St-Victor : le prieur a 2 moines.

Chevalier (U.), *Cart. de Paray-le-Monial*, 150, n° 234.

12374 La Sône, 13 janvier 1281/2.

Conventions entre Roger, seigneur de Clérieu, et Odon Allemand, seigneur de Champ, touchant le mariage de Sibylle, fille de Roger, avec Guigonnet Allemand, fils d'Odon... Roger promet à sa fille 1000 liv. Viennois de dot. *Acta ap. Lausaneam*, dans le préau *(praheto)* du cloître ; présents : Guillaume de Royn, évêque de Grenoble, Aymon de Montagne, grand maître de l'hôpital de St-Antoine, P. Loubet, abbé de St-André de Vienne, Aquin de Beauregard, chanoine de Valence, Jean de Virieu, chan. de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, etc., ind. 9.

Arch. de l'Isère, B. 3540, orig. parch. (*Invent.* III, 79[b]) ; B. 3973, orig. parch. (IV, 83-4). — *Maignien (Edm.), *Notes histor. évêché Grenoble* (1877), 19.

12375 22 janvier 1281/2.

Vente par Garin des Balmes, damoiseau, et Alix *(Alasia)* d'Alençon, sa femme, à Geoffroy de Châteauneuf, seigneur de St-Montant, de leurs droits sur le château de Comps, pour le prix de 27 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3540, origin. parch. (*Invent.* III, 79ᵇ).

12376 22 janvier 1281/2.

Vente à Guillaume Guiffrey par Humbert Rolland, de la 4ᵉ partie d'un pré au-delà de l'Isère et de la 6ᵉ d'une île et pré au dit lieu. Aymond Combra not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

12377 25 janvier 1281/2.

Maître Jacques d'Annecy *(Anaysiaco)*, official de la cour de Vienne pour Henri évêque de Valence et Die, tenant le siège pendant la vacance, atteste une réclamation faite, devant le clerc Clément, notaire juré de sa cour, au prieur de St-Sauveur-en-Rue. Sceau.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 187-8, nº 203.

12378 Orvieto, 27 janvier 1282.

Lettre du pape Martin IV à [Etienne], abbé du monastère de Savigny, diocèse de Lyon. Le sacristain et le chapitre de Romans, diocèse de Vienne, lui ont exposé que Gérard de Montroux *(Monte Ruffo)*, chevalier, Didier *(Didarius)* de la Bouverie, Pierre Vitalis, Pierre Alardi, Jacques Dorerii, Guillaume et Bernard Ravais, Pierre Fabri, Martin et Gibert dits Montfolli et François Corraterii, laïques des diocèses de Vienne, Grenoble et Lyon, animés d'un esprit diabolique, se sont précipités avec une multitude de gens armés sur leur église, en ont enfoncé à coups de hache, puis brûlé les portes et, après avoir blessé grièvement des clercs et laïques qui assistaient aux divins offices, ont pénétré dans le sanctuaire et, en signe de victoire, ont hissé leur drapeau sur le pinacle de l'édifice, se sont emparés de croix, calices, joyaux, ornements, livres, vin, blé, etc. et ont démoli le réfectoire, diverses maisons et officines de l'église, des chanoines et des clercs. L'évêque de Valence A[médée], vicaire [capitulaire] du sacristain et du chapitre de Romans, durant la vacance du siège de Vienne, fulmina contre ces bandits, qui malgré ses sommations, refusaient de restituer leurs larcins, une sentence d'excommunication. Comme ils n'en ont tenu aucun cas depuis plus d'un an, le sacristain et le chapitre l'ont prié d'intervenir. S'ils ne donnent satisfaction au bout d'un mois, l'abbé les fera dénoncer excommuniés dans tous les lieux propices, les dimanches et fêtes, au son des cloches et cierges allumés. — *Sua nobis dilecti.*

Guigue, *Cart. Lyonnais*, 451-2, nº 771. = Martin, 1969.

12379 31 janvier 1281/2.

Jean du Châtelard *(des Chastellar)*, chevalier, bailli et juge en Viennois pour Philippe, comte de Savoie, atteste une transaction entre l'abbé de St-Rambert et le prieur de Portes... Samedi avant la Purification. Sceau.

Guigue, *Cart. Lyonnais*, II, 452-6, nº 772.

12380 3 février 1281/2.

Maître Jacques d'Annecy *(de Anaysiaco)*, official de la cour de Vienne pour Henri évêque de Valence et Die, tenant le siège pendant la vacance, atteste l'engagement du prieur de St-Sauveur-en-Rue à des malheureux de leur fournir pain et eau durant leur vie, moyennant labeur, etc. Sceau.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 170-2, nº 190.

12381 Château de Montmaur, 5 février 1281/2.

Approbation par Reynaud, seigneur de Montmaur, de la sentence arbitrale rendue entre les chartreux de Durbon et lui, à propos du territoire de Vaux. Témoins : Hugues Rodulphi, juge de Gap, Guillaume d'Embrun, frère mineur..., jeudi.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102. = Roman, 113ᵇ.

12382 Vienne, 14 février 1281/2.

Ay[mar, *Aymo !*] archevêque primat de Lyon, G[eoffroy, *Guillelmus !*] de Clermont, doyen, Humbert de Virieu, archidiacre, et les [11] chanoines de Vienne, craignant pour l'indépendance de leurs églises de la venue d'un roi de Vienne, se promettent mutuellement conseil et secours pour la défense de leurs droits. L'archevêque aidera le chapitre à récupérer l'administration du siège de Vienne jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un archevêque ou que l'élection de Henri de Genève comme évêque de Valence et Die ait été confirmée par le souverain pontife. Le chapitre autorise l'archevêque, tant que durera cette confédération, à séjourner dans le château de la bastide *(bastita)* de Vienne, excepté le donjon, ce dont lui prêtera serment Pierre de Borgia, qui en a la garde ; le prélat promet de n'amener avec lui aucun de ceux qui ont rompu le cloître de Vienne. Cette convention durera jusqu'à l'arrivée du futur archevêque, réserve faite de la volonté du souverain pontife. *Acta Viennæ*, dans la maison de feu l'archidiacre de Cantorbéry ; présents [3]. Pierre du Puy *(de Puteo)* not. Sceaux. Pierre de Borgia, chanoine et réfectorier du chapitre de Vienne, appose le petit sceau dont il est gardien.

Arch. de l'Isère, B. 3015, 88-. *Invent. Viennois*, III, 214ᵇ. Valbonnays, 5ᵉ Reg. nº 51. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 6-7. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 23-4. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 53-5. Charvet, 416. Bréq. VII, 182. Collombet, II, 210. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 62.

12383 15 février 1282.

In sero Carniprivii veteris, Jean Sereni allant vers Romans, tomba dans les embûches des hommes de Montchenu, qui s'emparèrent de lui et son compagnon et, après les avoir volés, les rendirent à Didier de Sassenage et Geoffroi de Chatte [chanoines de Romans], qui mirent Jean à rançon.

Déposition du 11 avril suivt. — Chevalier (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 243 (à part, 73).

12384 16 février 1282.

Le lendemain du *Carniprivium vetus*. Les chanoines et clercs de Romans, dont Didier de Sassenage, G. de Chatte, Eustache Bonet, avec leurs alliés *(valitores)*, l'archevêque de Lyon, Artaud de Roussillon et autres, arrivent devant la ville de Romans avec des armes, des échelles, pensant la surprendre et mettre à mort les partisans du prince de Salerne ; Didier de Sassenage fit jurer à plusieurs de n'épargner personne, hommes, femmes et enfants.

Disposition du 11 avril suiv. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 243 (à part, 73).

12385 16 février 1281/2.

Vente par Aimar de Curson, damoiseau, à Roger, seigneur de Clérieu et de la Roche-de-Glun, de divers biens et revenus à Pisançon, au prix de 20 liv. Viennois... Lundi après *Carniprivium vetus*.

Arch. de l'Isère, B. 3540 (*Invent.* III, 79-80).

12386 Avignon, 17 février 1281/2.

Philippe roi de France et Charles comte, marquis de Provence et comte de Forcalquier, étant seigneurs d'Avignon, Pierre Codurerii, prêtre de l'église de Romans, requiert, comme procureur du chapitre de St-Barnard, Roger, seigneur de Clérieu et de la Roche-de-Glun *(Rupis de Gluey)*, en vertu de la fidélité qu'il a jurée au chapitre, de lui restituer la maison, forteresse et château de Pisançon, dioc. de Valence, dont les chanoines ont besoin, lui laissant le choix entre trois personnes indiquées dans sa procuration pour tenir le château. Ce seigneur répond qu'il se trouve en ce moment à Avignon pour se faire soigner d'une maladie à la jambe ; d'autre part, il voudrait auparavant prendre connaissance des conventions intervenues entre le chapitre et Silvion de Clérieu, son père ; demande de délai.

Arch. de l'Isère, B. 3540, orig. parch. (*Invent.* III, 80*). = GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, V, 312; *Clérieu*, 165.

12387 18 février 1282.

Acte capitulaire de l'église d'Embrun.

Arch. des Htes-Alpes, E. 524, invent. (*Invent.* 259*).

12388 Entraigues, 20 février 1281/2.

Remise par Béatrix de Gex, veuve de Gilet Alleman, à Odon Alleman, seigneur de Champ, père dud. Gilet, de toutes les libéralités consenties à l'occasion de son mariage avec Gilet par led. Odon.

Arch. de l'Isère, B. 3973, orig. parch. (*Invent.* IV, 83*).

12389 21 février 1282.

Goras Palus, de Montbonnot, fait don à Pierre Auruce de toutes ses possessions et droits dans le mandement de Montbonnot. Humbert Merleti not..., ind. 10, samedi avant le *Carniprivium vetus*.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 872.

12390 27 février 1281/2.

L'official de Genève notifie la vente faite à Jean Boëmond, sacristain de Genève, agissant au nom de Béatrix de Viennois, dame de Faucigny, par Jean, médecin *(physicus)*, fils de feu Pierre, apothicaire de Genève, de 30 sols de rente, au prix de 23 liv. 10 sols Genevois.

Mém. doc.-soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 416. — *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* IV, xlv. *R. Gen.* 1179.

12391 5 mars 1281/2.

Jean, médecin *(fisicus)* de Genève, donne quittance à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, de 33 livr. 10 sols Genevois pour l'acquisition des hommes appelés Bertholet de Megève. Jeudi après le dimanche *Oculi mei*. Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Faucigny, paq. 7, Megève, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 93).

12392 7 mars 1281/2.

Transaction entre le prieur du Monestier-d'Ambel et divers particuliers de la paroisse de Pellafol, à qui l'usage de quelques bois est confirmé, sous certaines redevances.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 336*.

12393 12 mars 1281/2.

Maître Hugues de Serrières *(Sareris)*, official de la cour de Vienne pour Henri, évêque de Valence et Die, tenant le siège vacant, atteste un échange passé devant le clerc Clément, notaire juré de sa cour, entre le prieur de St-Sauveur-en-Rue et Guigues de Vanosc. Sceau.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 181-4, n° 198.

12394 13 mars 1282.

Le vendredi avant le dimanche de la Passion, Didier de Sassenage et Geoffroi de Chatte, chanoines de Romans, et Eustache Bonet, clerc, passaient avec d'autres clercs du même lieu devant la ville de Romans ; ils tuèrent dans les vignes trois hommes qui leur demandaient miséricorde à genoux et en prirent 5, dont 3 sont en prison et 2 se sont rachetés.

Déposition du 11 avril suiv. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 243 (à part, 73).

12395 Aix, 17 mars 1282.

Lettres de Charles, prince de Salerne, donnant commission à Raymond de *Mimeto*, chanoine d'Aix, et Bertrand Béroard, jurisconsulte et citoyen de Marseille, de se transporter à Romans, à l'effet d'entendre les plaintes réciproques des chanoines de St-Barnard et des habitants de la ville, et de lui en adresser un rapport pour motiver son jugement.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 235 (à part, 65).

12396 1282.

Hommage rendu à Giraud Adhémar par Dalmas de la Garde.

Invent. du chât. de Grignan, 1760, n° 7; 1776, f° 20*.

12397 St-Genix, 1282.

Louis de Savoie, suivant l'exemple de son oncle Philippe, comte de Savoie, prend sous sa protection spéciale et sauvegarde la maison de la Chartreuse, chef de l'ordre, et d'autres, mandant de défendre comme sa chose propre les religieux, convers, familiers, etc. et tous leurs biens. Sceau. *Dat. S° Genesio...*

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 358-9.

12398 1282.

Visite des prieurés de Provence de l'ordre de Cluny faite par les prieurs de Charlieu et de St-Christophe : punition de frère Etienne, qui a injurié le prieur de Tain *(Tinclo)* ; l'abbé ordonnera au prieur de Chabeuil *(Chabolio)* d'empêcher l'hôpital d'Aubrac *(Albraco)* de construire une chapelle ; le même écrira au chancelier du prince [de Salerne] pour que la maison de St-Privat vienne en aide à celle de St-Marcel-de-Sauzet ; le même est prié d'écrire au prince pour qu'il cesse d'exiger du prieuré de St-André de Gap des chevaux armés ; ordre au prieur de Ste-Lucie de récupérer les biens aliénés ; s'il ne le fait, le camérier de Provence en sera chargé,

ROMAN (J.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1883), IV, 48-9. = *Chartes de Cluny*, VI, 726.

12399 1282.

Limites plantées entre le Dauphiné et la Savoie.

Arch. de l'Isère, B. 3274, plan dressé par Mathieu Thomassin, commissaire (*Invent.* II, 154b).

12400 1282.

Compromis au sujet du passage de l'eau par le pré de l'hôpital d'Embrun près Vachières.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 113a).

12401 1282.

Sept sommations faites de la part de l'évêque de Gap au sénéchal et juge mage de Provence, de se désister de faire aucun acte de juridiction dans la ville de Gap qui lui appartenait.

Invent. Gapençais, 275. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 10a. = ROMAN, 115a.

12402 1282.

Donation par Charles, prince de Salerne, à Jantillin de Verlato, d'une rente de 40 livres provençales sur le fouage de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1215. = ROMAN, 115a.

12403 1282 = 28 juin 1288.

Vente à l'évêque [de Grenoble] par noble Humbert de Boczosel de ses droits sur les vassaux du prélat, de la fontaine de Jallin à Domène et Revel d'Uriage, en plaine et montagne, à l'occasion de la mistralie *ansermorum* et *boneriorum*. Albert Zuppi [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. XCVIII, 177b.

12404 1282.

Cens et rentes *(cessas e rendas)* que perçoit chaque année l'église du prieuré de l'Ile-sous-St-Vallier, rédigés par Bérenger, notaire de St-Vallier, par commission du prieur Geoffroy de la Porte, sur la déclaration des tenanciers, qui appartiennent aux cantons de St-Félicien, Satilieu, Serrières et Tournon (Ardèche), St-Bonnet-le-Froid (Haute-Loire), Albon et St-Vallier (Drôme).

CHEVALIER (Ul.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, I, 49-54, 113-6; III, 132-4; IX, suppl. 20-30. = OLLIVIER (J.), *Essais histor. Valence*, 324-5. *Rev. d. soc. sav.* E, I, 86-7. *Pet. Rev. biblioph. Dauphin.* I, 67. CAISE (A.), *Cart. de St-Vallier*, 21.

12405 1282.

Franchises accordées par Jean, dauphin de Viennois, aux habitants de Mégève.

**Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1885), XXIII. 214.

12406 1282 (?)

Confirmation par Raymond de Mévouillon, de la charte de libertés accordée à la ville de Serres par Bertrand de Mévouillon (27 févr. 1248).

Arch. de M. Roman. = ROMAN, 115a.

12407 1282.

Guigues, seigneur de la Roche, pour lui et son frère Hugues, et comme tuteur de son fils Guigonnet, engage un procès contre le seigneur de Montlaur, pour raison de la succession de Louis de Montlaur.

LUILLIER (Jacq.), *Invent. titres comtes de Forez*, 616.

12408 (-1282).

Transaction entre l'archevêque de Vienne et les habitants de Romans par l'entremise de Grimier, archevêque d'Aix, et G[uillaume] de Villaret, prieur de St-Gilles.

Mentionné dans l'acte du 10 août 1287.

12409 (Vers 1282).

P[ierre] archiprêtre de Romans déclare que, comme baile de l'archevêque de Vienne, il a l'intendance *(procuratio)* de sa maison à Romans et de sa terre, et jouit des émoluments suiv. : la nourriture pour lui et ses hommes, de l'avoine pour ses montures ; le 1/3 des investitures des terres propres, le tout de celles communes à l'église ; pour la maréchaussée *(marescallia)*, il a sur chaque manse 1 setier de vin et 1 de méteil *(annona)* ; sur les *messiones* et les *chabannariæ*, 1 hémine de vin et 1 de méteil ; l'investiture entière de plusieurs maisons, avec la 1/2 des oublies *(ubliæ)* ; de lui dépendent la cuisine, la chambrerie *(chamarlanchia)* et la paneterie *(panataria)* ; il tient en outre diverses propriétés.

Terrier de Vienne, f° 267. Valbonnays, 5e Reg., n° 138.

12410 1282.

Accensement par le pitancier de St-Félix de Valence à Hugues Gaultier, de Montélier, d'une terre en ce lieu.

Arch. de la Drôme, St-Félix, Invent. f° 48, n° 256.

12411 1282.

L'archevêque perçoit à Vienne 4 gerbes par paire de bœufs et 2 sur les cultivateurs qui n'en ont pas, de la porte St-Martin au pont de l'évêque, à l'église St-Romain en suivant les limites du territoire de Mont-Salomon, aux *brosiæ* de St-André-le-Bas, à l'*alga* de Berlen..., au Rhône et à Vienne.

Terrier de Vienne, f° 51. — CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 116.

12412 1282.

Jean, comte de Vienne, vend à Guy, abbé de St-Oyand, tous ses droits à Grandvaux, y compris la haute, moyenne et basse justice.

BENOÎT (P.), *Hist. de l'abbaye de St-Claude*, I, 611.

12413 Sisteron, avril 1282.

Traité entre Charles, prince de Salerne, et Jean Bonnet, Jacques Nicolas et Bontoux, consuls de Gap, par lequel la ville cède au comte de Provence sa juridiction, ses fours et ses biens communaux.

Arch. munic. de Gap, Livre Rouge, 42. = ROMAN, 113-4.

12414 Avril 1282.

Nantelin [Nantelme ?], seigneur de Miolans *(M-ns)* et St-Cassin en Savoie, confirme la donation des pâturages dans tout son mandement faite par son père à la maison de la Chartreuse ; il lui promet aide et secours.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus* IV, 359.

12415 Romans, 11 avril 1282.

Raymond de *Mimeto*, chanoine d'Aix, et Bertrand Béroard, jurisconsulte, citoyen de Marseille, présentent aux bourgeois et aux chanoines de Romans les lettres de commission de Charles, prince de Salerne (17 mars). Le même jour, Guigues du Pont, Pierre Jaumar, Jean Ruassoli, Guillaume d'Alixan *(Alecciano)*, Richard de la Place, Guigues Macellarii, syndics et procureurs de la communauté de Romans, exposent leurs griefs con-

tre les chanoines : si des chanoines et clercs ont été spoliés et leurs maisons détruites, ce fut par Humbert *(Imbertus)*, seigneur de Thoire et Villars, lorsqu'il régissait la ville, ou par les *fayditi* des chanoines et de l'évêque dans la ville. Didier de Sassenage et d'autres chanoines de Romans firent avec feu G[uy] d'Auvergne [archevêque de Vienne] une conspiration pour pénétrer de nuit dans la ville, l'incendier, mettre à mort les habitants et avec des clefs contrefaites dépouiller les maisons ; Guy étant mort, les chanoines promirent aux bourgeois de ne laisser entrer personne en armes ; feu A[médée de Roussillon], évêque de Valence et Die, se présenta de nuit à la porte des Réaulx *(Rialibus)*, et sans attendre les clefs gardées par des bourgeois, des clercs de Romans accourus la brisèrent à coups de haches et firent entrer l'évêque et ses gens armés ; le prélat fit venir une foule de chevaliers et clients, et les chanoines en dissimulaient dans leurs demeures. Aux bourgeois saisis de crainte, l'évêque répondit qu'il voulait punir ceux qui avaient trahi la ville ; deux se trouvaient en prison, il les élargit contre Dieu et la justice ; ayant occupé les portes de la ville, l'évêque invita Didier de Sassenage à faire la paix avec les bourgeois, ce qui fut fait. Le lendemain, il fit appeler 40 habitants parmi les meilleurs, et ayant des barques prêtes, les fit transporter en divers châteaux ; les dépenses de cette armée étaient fournies par le chapitre. On détruisit les maisons de Didier de Bonama et son frère Giraud, et leurs meubles et provisions furent transportés à Valence. Le sacristain et les chanoines déclaraient aux bourgeois qu'ils n'y pouvaient rien. Au mépris des libertés des habitants, de leurs propres statuts, ils firent construire une tour au milieu du pont sur l'Isère ; deux Romanais y furent tués par des clients demeurés impunis, 15 moutons du Val-Ste-Marie volés ; par une porte dérobée, ils introduisaient de nuit leurs clients dans l'église pour *baneiare* la ville, où des méfaits sans nombre furent commis ; pendant la nuit, on fit corner le guetteur *(gayta)*, pour saccager les maisons et tuer leurs possesseurs. Juvenis de Fago, diacre, fit périr de nuit une femme à coups d'épée ; attentat nocturne par un clerc contre frère Humbert Mosner ; l'évêque et les chanoines firent réunir les habitants, s'emparèrent de 60 d'entre eux et obligèrent à apporter dans l'église toutes les armes : lances, casques de fer, balistes, arcs ; plusieurs furent mis à la torture ; comme d'autres fuyaient la ville, l'évêque leur promit par lettre sa protection, mais ne voyant pas ceux qu'il voulait prendre, il fit dévaster leurs maisons et priver leurs femmes et enfants de nourriture ; le beau pont en pierre sur l'Isère fut endommagé, les vignes et les arbres coupés ; on brûla l'hôpital où 25 pauvres femmes étaient en couches et elles restèrent 15 jours sans lit, tout le mobilier de l'hôpital fut volé, ainsi qu'une image de la glorieuse Vierge ; 20 hommes et plus périrent par le glaive, une machine incendiaire *(gregem)* fut construite sur le pont, près de la tour ; une nouvelle armée rassemblée saccage les terres, dix hommes périssent, d'autres sont mis à rançon plus élevée que leur avoir ; on place de nouvelles portes pour séparer les bourgeois des travailleurs, un bourgeois enseveli chez les frères Mineurs fut déterré et des jeunes gens mis à rançon pour l'avoir transporté selon sa volonté ; bien qu'ayant fourni un fidéjusseur, Guichard fut pris par la cour, incarcéré, torturé, avec un bâillon pour l'empêcher de crier ; Jean Rollandi, traître, fut établi juge ; m^e^ G. Borgondionis, son complice, créé clerc et admis au chœur ; un prisonnier eut les yeux arrachés ; Paganard de *Contra*, assailli sur le chemin de Romans à Valence et sa monture revenue seule gardée 3 jours à la tour du pont ; des *fayditi* d'Hostun ayant tué des Romanais allant aux vignes, le chanoine Didier de Sassenage fit venir les meurtriers dans la ville. Tous ces faits furent exposés au pape lorsque les habitants implorèrent sa protection. De plus, au cours de diverses incursions, faites par Geoffroi de Chatte, Didier de Sassenage, Richard de Chausen et autres chanoines et clercs avec leurs complices devant la ville, 20 hommes furent passés au glaive, les vignes et arbres détruits sur une lieue de large et 2 de long ; le chapitre soudoyait ceux qui, à Crépol *(Crispo)*, firent périr des Romanais ; sur sa demande, l'évêque prit 60 habitants et les fit cautionner pour 2000 livres ; il livra la ville au prélat et lui soumit ses *mayenerios* ou famille, malgré les bourgeois ; il dissimula une sentence intéressant 65 bourgeois qui n'avaient pas été cités. Après que la ville se fut placée sous la protection du prince de Salerne, seigneur du Mont St-Ange, Artaud de Roussillon, Didier de S., Geoffroi de Ch., chanoines, et Ay[mar] de Roussillon, archevêque de Lyon, molestèrent encore les gens de Romans : travailleurs pris et tués hors de la ville, internement à Roussillon du valet *(garcifer)* Galilée, attentat contre Vacher, boucher, qui, de Romans, allait en Provence, par des clients de Valence ; un autre boucher arrêté et volé par les gens d'Alixan, le valet Giraud de *Cambaynaco*, par les *fayditi* d'Hostun et les chanoines ; et par les mêmes un tisseur pris, conduit à Jaillans et volé ; attaques contre la ville [15, 16 février, 17 mars] ; Jean Sereni et son compagnon pris par les gens de Montchenu et livré à Didier de S. et G. de Ch., qui le rançonnent ; Bernard del Grantus, pris sur la voie directe de Valence par des gens de cette ville et d'Alixan, livré à Didier et emprisonné ; Bernard de Chanteloube et ses compagnons pris par ceux d'Hostun, les chanoines et le clerc Renconet de la Sône, qui les blessent ; Didier les oblige à se racheter plus cher qu'ils n'ont de biens ; le forgeron Rodillon saisi à St-Paul par Renconnet, maltraité et obligé de payer 30 sols. Enfin, depuis lors les chanoines et leurs partisans *(valitores)* ont tendu mille embûches aux Romanais ; Didier de S. a fait renverser deux chars *(cadrigue)* qui apportaient du sel de Valence, comme de coutume, le baile de Romans présent.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 235-8 (à part, 65-8).

12416 11 avril 1282.

Déposition de Bontos Gebelini de Romans, témoin produit par les syndics des bourgeois : il vit Humbert *(Imbertus)*, seigneur de Villars, avec 120 hommes d'armes entrer dans l'église St-Barnard ; les grilles en fer

devant l'autel étant défendues par un prêtre avec un épieu, ils pénétrèrent par le toit de l'église. Il y eut un an aux vendanges (octobre 1280). On prétend que Girard de *Monte Ruffo*, chevalier, G. de Claveyson, damoiseau, de Mercurol, retirèrent du sac *(raubo)* de la ville la valeur de 100 marcs d'argent. Arnaud Lombard, autre témoin, dit que des clercs gardaient le campanile où Humbert hissa son étendard, il ne leur fit aucun mal ; il place l'événement 11 jours avant Toussaint, il y eut un an (20 oct. 1280).

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D. III, 247-8 (à part. 77-8).

12417 12 avril 1282.

Matthieu Gebelini, de Romans, témoin pour les syndics, dit que les maisons des chanoines furent démolies par la menue gent et les pauvres de la ville, ainsi que les gens du seigneur de Villars ; ce dernier avait envoyé des frères Mineurs prévenir l'évêque, de l'autre côté du pont, qu'il démolirait les maisons si lui-même détruisait le pont, ce qui eut lieu. Jacques Rambert, de Romans. témoin, vit les servants d'Humbert de Villars et des *fayditi* briser avec des haches les portes d'un *reyale* de l'église, mettre le feu à celles d'un autre. Ils volèrent des couvertures, linceuls, coussins, nappes, couvertures piquées des maisons de G. de la Sône *(Lassonna)* et Richard de Chaussent, chanoines, ainsi que du blé ; il y eut de cela un an, 14 jours environ après Toussaint. Jacques Costa, de Romans, dit que la porte par laquelle entra l'évêque de Valence fut brisée par les clercs appelés *sclafart*.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 248-50 (à part, 78-80).

12418 13 avril 1282.

Jean, boucher, témoin pour les syndics, atteste que l'évêque de Valence ayant amené à Romans une grande armée, appela de 40 à 60 bourgeois, qu'il retint ; il fit apporter les armes dans le réfectoire des chanoines, puis les fit transporter à Valence ; il y eut deux ans pour l'Epiphanie (6 janv. 1280). — Manta, converse de l'hôpital du pont de l'Isère, dit que la femme du châtelain qui gardait la tour du pont pour les clercs fit lever les femmes en couches ; il y avait dans l'hôpital Geoffroi de Chatte, Richard de Chausel, G. Dons et Lantelme de Chaussent, chanoines, armés avec des clients, qui prirent les biens (300 linges ou meubles) et titres de l'hôpital ; l'image [de la Vierge] fut portée à Pisançon *(Pisansanum)*. Il y eut un an 9 jours avant la Toussaint (24 octobre 1280).

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 250 (à part, 80).

12419 14 avril 1282.

Imbert Dons, de Romans, témoin pour les syndics de la ville, dit qu'il fut privé de la vue par ordre du chanoine Geoffroi de Chatte, qu'il vit ce même chanoine et Martin de Chaussent, clerc, mettre à mort Jean Fayquefol. — Il y aura un an au mois d'août (août 1281). — Jean de Vienne, de Romans, vit tuer plus de 14 hommes de Romans, pendant que l'armée était au-delà du pont : Jean Geneves, écuyer du seigneur de Villars, Guigues peseur, Arnaud orfèvre. etc. ; plus de 40 blessés dont il prit soin. Il y eut un an vers la Toussaint (nov. 1280) ; on chargea une barque de bois auquel on mit le feu pour incendier la ville ; dans les allées et venues des gens de l'évêque en deçà de l'Isère vers Vienne, 40 furent tués. Il y aura un an vers l'Ascension (22 mai 1281). Le témoin Bertrand Faysanus ne sait si le chapitre fit les frais de la campagne, mais il ouït dire que les chanoines empruntèrent 200000 livres à Lyon, dont fidéjusseurs l'évêque de Valence et l'archevêque de Lyon constitués il y eut un an à l'Epiphanie (6 janv. 1281).

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 250-1 (à part, 80-1).

12420 14 avril 1282.

Lettre de Raymond de *Mimeto* et Bertrand Béroard, commissaires du prince de Salerne, aux chanoines de l'église de Vienne (qui prétendaient avoir sur la ville de Romans un patronage pendant la vacance du siège archiépiscopal), les invitant à produire leurs griefs contre les habitants de cette ville.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 251-2 (à part, 81-2).

12421 15 avril 1282.

Nouveaux griefs présentés par les syndics de la ville de Romans contre les chanoines et clercs : Peyronet Brocherii, emprisonné quoique innocent, paye 60 sols sa libération ; me Guillaume Borgondio, clerc, fit incendier les granges des Gibelins à Pailherey *(Paleario)* : la fille de Perrin Lovanacier précipitée d'une fenêtre par le clerc Spagnolus ; femme enceinte frappée de nuit par des clercs et un *maysnerius* ; autre violentée par le clerc Falco Isnard, qui lui offrit ses patrenostres, ceinture, anneaux, clefs et sa bourse. Jean Girard, emprisonné pour avoir pris gage sur les recéleurs de ceux qui l'avaient volé, se rachète 100 sols. Guy Basteti fait chanoine après que Guillaume Radulphi l'eut accusé de trahison ; les meurtriers de Raoul *Cerclerii* restés impunis ; Rosel Lombard, contraint par le juge Jean Rollandi à porter un faux témoignage ; sentence inique portée par le chapitre et le sacristain contre les Romanais ; destruction du pont malgré l'avertissement du seigneur de Villars.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 244-6 (à part, 74-6).

12422 16 avril 1282.

...Jeudi avant st Georges. François d'Eurre *(Urro)*, chevalier, fait donation entre vifs à l'abbesse Lantelme de Gisco et au monastère de Vernaison *(Comercii)* près l'Isère, de 5 setiers de froment, mesure courante au château d'Eurre, et de 10 sols Viennois de cens, à percevoir au mandement d'Eurre, s'en réservant le haut domaine. Investiture avec un bâton. Approbation de François, fils d'Albert d'Eurre, fils lui-même de feu François et d'Alix *(Alasia)*. *Act. ap. Urre*, en la salle de la forteresse du chevalier François. Témoins : Pierre de Quint, etc., Humbert de Charpey, baile. Guillaume de Rochefort, not. imp. Sceau.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 62.

12423 Monistrol, 17 avril 1282.

...Vendredi après la quinzaine de Pâques. Aimar de Poitiers, comte de Valentinois. et Louis, seigneur de Beaujeu, compromettent sur leurs différends entre les mains de Guy seigneur de St-Trivier, chevalier, et Roger seigneur de Clérieu. *Act. ap. Monastrolium*, en l'habitation de Guillaume Torta.

Arch. de l'Isère, B. 3540, orig. parch. (*Invent.* III, 80*).

12424 17 avril 1282.

Lettre des chanoines de Vienne, en réponse à celle des commissaires du prince de Salerne (14 préc.). Ils se plaignent de ce que, au mépris de leurs droits, le prince de Salerne avait fait occuper la ville et réclament qu'elle soit immédiatement replacée sous leur autorité. Vendredi après la quinzaine de Pâques.

Chevalier (J.), dans *Bull. acad. Delphin.*, D, III, 252 (à part, 82).

12425 (Après 17 avril 1282).

Les syndics de Romans produisent devant les commissaires du prince de Salerne huit documents, émanés d'Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, établissant que, pendant les années 1279 et 1280, l'autorité sur Romans appartenait non au chapitre de Vienne, mais à l'évêque de Valence.

Chevalier (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 252 (à part, 82).

12426 (18 avril) 1282.

Griefs formulés par Richard Falavelli et Richard de Chaussenc, syndics du chapitre de Romans contre les bourgeois de cette ville, devant les commissaires du prince de Salerne. La ville et l'abbaye sont du domaine de l'église de Romans ; tous les hommes à partir de 14 ans lui font serment de fidélité, par lequel ils s'interdisent les associations, conjurations, assemblées, déguisements *(larvas)* sans autorisation, la nomination de consuls, podestat, juge, héraut, la levée de tailles. L'église perçoit 1 obole par feu en signe de seigneurie ; seul le viguier *(vicarius)*, un chanoine, peut établir un juge ; les portes de la ville appartiennent au chapitre *(canonica)*, la haute et moyenne justice *(merum et mixtum imperium)*, les appellations du viguier et de l'abbé. Les Romanais ayant tenu des assemblées et conspiré ; l'évêque de Valence, à qui le chapitre avait remis la juridiction de la ville, fit avec eux serment de défense mutuelle ; malgré cela, ils s'emparèrent des portes, créèrent des juges, courriers *(correarii)*, bedeaux *(cursores)*, introduisirent des gens armés dans l'église pendant l'office, expulsant les clercs dont plusieurs furent tués ou blessés, fustigés par la ville ; un vieux clerc devenu cistercien promené sur une monture dérisoire, un autre lapidé de l'église au cimetière où on le laissa mort. L'église fut pillée, les livres et privilèges jetés dans l'Isère ; le grand livre des histoires divines [leçons], placé ouvert sur le toit comme pour le faire lire aux oiseaux ; ravage des réfectoire, cellier, cuisine, moulin, maison, trésor de l'église, évalué 15000 livres Vienn. Des hommes masqués et en armes terrorisant la ville ; expulsion des clercs ; vols aux clercs et à leurs gens, pour 10000 livr. Une chanson *(carmen famosum)* contre l'évêque et les clercs se chantait en public. Les bourgeois ont levé des tailles générales, caché des coupables, fermé les portes à l'évêque, appelant aux armes à son de trompe. Un fils de Satan, se disant chapelain, célébrait dans l'église non réconciliée ; le pape confirma l'excommunication lancée contre eux, et qui subsiste ; ils faisaient sonner les cloches, administraient les sacrements, mariage, baptême, sépulture ; l'évêque fit démolir les maisons de Didier de Bonama et Giraud son frère parce que, cités pour violences sur des clercs, ils ne parurent pas, et pour donner l'exemple à de nombreux *crassantes ;* ceux qu'on a dépouillés de leurs biens ou exportés étaient coupables et servaient d'otages au prélat ; il a fait couper [les vignes et arbres], ne pouvant ramener les gens à l'église et à la pénitence que *manu militari* et par le bras séculier. Le pont est propriété de l'église, l'évêque le fit détruire avec la tour, craignant de ne pas résister longtemps aux Romanais qui lançaient des pierres avec des machines. Les excommuniés se tenaient dans l'église parce que, en leur présence, on ne pouvait dire l'office. Un ribaud vêtu d'une chasuble faite avec la corde de filet et d'un voile imitait l'élévation dans la ville, chantant : « *A ! A ! A ! Deus ! Deus !* » avec un laïc comme clerc ; on pourchassait les clercs comme des lièvres, volant, incendiant, tuant. Didier de Sassenage, viguier et chanoine, juge ordinaire, fut assiégé dans sa maison, ses compagnons mis aux entraves *(compedes)* et il dépensa environ 300 liv. Viennois ; le juge du vicaire fut retenu captif.

Chevalier (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 253-62 (à part, 83-92).

12427 18, 19, 20 avril 1282.

Audition par les commissaires du prince de Salerne, de 91 témoins produits par les syndics du chapitre de St-Barnard de Romans, contre les habitants de cette ville. Le premier entendu fut le sacristain P[ierre] de Quint.

Chevalier (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 262 (à part, 92-3).

12428 23 avril 1282.

Albergement par Jean Borrelli à Jean Olive, de l'Argentière, d'une terre à la cime *(syma)* du plan de Herego ...*ind. 10, 8 d. exeun. april.* Chabert Bayelli not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 15.

12429 1282.

La charte capitulaire des chartreux prescrit des prières pour la dauphine [Béatrix], sa fille [Anne] et le seigneur de la Tour [Humbert].

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 362.

12430 Cluny, 28 avril 1282.

Ives (II, *Yvo)*, abbé de Cluny, rappelle que l'archevêque de Vienne Jean, de bonne mémoire, avait donné à son monastère 40 liv. Viennois pour être converties en 10 liv. de revenu ; il les assigne sur les doyennés de Pouilly *(Poilliaco)* en Forez et de Grandris *(Grandi Rivo)*. — Cf. n° 12073.

Bernard-Bruel, *Chartes de Cluny*, VI, 712-4, n° 5290.

12431 Sallanches, 4 mai 1282.

Ind. 10. Reconnaissance par Pierre de Chiedes, tuteur de son neveu Jean, à Béatrix, dame de Faucigny, pour des hommes, fiefs, biens et services en la paroisse de N.-D. de Bellecombe et la châtellenie du Touvet *(Thovet)*, sauf la fidélité au comte de Genevois. Fait *ap. Salanch.*, dans la maison d'Anne Boteyllerie.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 3, Bellecombe, n° 1 (*Invent.* 33).

12432 6 mai 1282.

Information faite d'office par le prieur de Romette : le recteur de l'hôpital de Montgenèvre (*Montisjani*) en distribuait avec beaucoup de soin et de fidélité les revenus aux pauvres ; tous y étaient généralement bien reçus, traités et soignés, de même que tous les pauvres, tant veuves qu'autres, du lieu de Montgenèvre auxquels il faisait principalement distribuer, la veille de Noël, du pain et de la viande pour se nourrir pendant trois jours ; il y avait même des pauvres, femmes et enfants, qui y étaient entretenus depuis un an ; il avait aussi soin de faire la charité à toutes les pauvres familles du lieu ; l'entrée de l'hôpital était libre et ouverte jour et nuit à tous les pauvres de toutes nations, ce qui fut déposé et confirmé par tous les habitants de Montgenèvre.

Arch. de l'Isère, B. 2993, ap. 220, et 2996, copies. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 551. = Rom. 114[a].

12433 9 mai 1282.

L'abbé de St-André à Vienne révoque la garde du prieuré de Moydieu *(M-es)* donnée au comte de Savoie et la concède de nouveau à Drodon de Beauvoir.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 7[a].

12434 St-Genix, 14 mai 1282.

Testament de Thomas de Savoie, fils aîné de feu le comte Thomas, [comte de Piémont]. Il ordonne de réparer les dommages qu'il a causés à la ville et au mandement de Virieu *(Viriaco)* et ailleurs durant la guerre qu'il a eue contre le dauphin de Viennois.

Guichenon, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 100-2 ; 2e, IV, 100-2.

12435 Pernes, 15 mai 1282.

Pierre de la Motte, commandeur de St-Jean d'*Artinhano*, dioc. de Viviers, procureur et syndic de Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, reprochait à Bertrand de Mévouillon, seigneur de Barret et St-Etienne, de s'être emparé de l'abbaye de Clairecombe, dépendant de l'Hôpital, confrontant les territoires de Ribiers *(Ripariis)*, Creyssint ? *(Creyens)* et Noyers *(Nogeriis)*. Bertrand autorise Pierre à prendre possession de l'abbaye et promet de le défendre contre tous, excepté le dauphin, le roi de Sicile et les moines de Chalais, sous réserve du domaine et de la juridiction sur ses propres vassaux ; il lui accorde le mère empire, au cas où l'Hôpital deviendrait maître de l'abbaye contre les moines de Chalais. Les Hospitaliers s'engagent à observer les accords faits avec les abbés de Clairecombe, sauf ceux conclus avec Raymond Ruphi, moine de Lure, qui se dit abbé. *Acta Paternis*, en la chapelle du château ; témoins : Raymbaud de Sisteron, Bertrand del Res, chevaliers, plusieurs jurisconsultes, Boniface Blacacii, commandeur de St-Pierre-Avez, Geoffroy Raymundi, commandeur de Gap, etc. Pierre Falqueti not.

Arch. des Bouches-du-Rhône, ordre de Malte, Joucas, vid. du 27 juin 1335, parch. = Albanès (J.-H.), dans *Bull. hist.-arch. Valence*, II, 33-4. Rom. 114[a].

12436 La Roche, 17 mai 1282.

Charte de franchises accordée par Reymond de Mévouillon aux habitants de la Roche-sur-le-Buis. — Cf. 14 juil. 1282, 2°.

Vincent (A.), *Not. histor. sur la Roche-sur-Buis* (1874), 7-11.

12437 Avignon, 18 mai (1282).

Charles, fils aîné du roi de Jérusalem et Sicile, prince de Salerne et seigneur de l'honneur de Monte-Sant' Angelo, prie le dauphin et la comtesse sa mère, dans la juridiction desquels étaient les chartreux [de Durbon], d'empêcher le trouble que leur faisaient Guillaume Artaud et Raymond de Montauban... ind. 10....

2[a] *Cart. de la Chartreuse*, f° cviii r°. *Invent. Gapençais*, 234.

12438 Upaix, 20 mai 1282.

Albergement par Boniface de Bardonnêche, bailli du Gapençais, au nom de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, et de son fils Jean, comte de Gap, à Martin, notaire, des biens à lui échus par la mort de Jean Basterii d'Upaix : une condamine à la Croix de St-Andéol, territoire d'Upaix, et un pré *ad Brustum*, sous le cens d'une poule... Mercredi après la Pentecôte....

Arch. de l'Isère, B. 3248. *Invent. Gapençais*, 956. = Roman, 114[a].

12439 22 mai 1282.

Hommage rendu par Arnaud, seigneur de Sahune, en faveur de Raymond de Mévouillon, seigneur dud. lieu, en qualité de fils et héritier de Sibylle et de fils émancipé d'autre Raymond de Mévouillon, pour les châteaux de Sahune et d'Arpavon, dioc. de Sisteron, sauf ce qu'il tenait en fief de Pierre de Misson, de la moitié du territoire de Montréal, de la maison et territoire de Marcenne (Marsoin) et de la 18e partie du château de Ste-Jalle. — Cf. 21 juin suiv.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 9 ; II, 302 : 10, 963-4.

12440 Versoix, 2 juin 1282.

Traité entre la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, son fils Jean, dauphin, Amédée, comte de Genevois, et Robert, évêque de Genève. La dame de Faucigny et son fils, agissant comme héritiers du comte Pierre, et voulant réparer les torts que celui-ci a causés aux comtes de Genevois, s'engagent à rendre au comte Amédée tout ce qui avait été livré audit Pierre, à titre de gagerie, par les défunts comtes de Genevois, Guillaume et Rodolphe ; mais ils réservent l'hommage que devait le seigneur de Gex au comte de Genevois pour les terres situées au sud de l'Aubonne, entre le lac, le Rhône et le mont Jura : en retour de cet hommage, que le comte Amédée laisse à Béatrix et à son fils, ceux-ci lui concèdent tous leurs droits et fiefs sur les châteaux et mandements d'Hauteville et de Cessens. Il est convenu

que si, parmi les biens compris dans la gagerie, il en est qui soient de l'alleu des comtes de Genevois, Amédée les tiendra du dauphin Jean en augmentation de fief, mais que, dans ce cas, le dauphin devra lui fournir une compensation suffisante qui sera arbitrée par Humbert, seigneur de la Tour. Amédée s'engage à faire hommage au dauphin Jean pour tous les fiefs qu'il tient du comte de Savoie. Le comte Amédée promet d'aider la dame de Faucigny et le dauphin avec toutes les forces de son comté, à ses frais, contre tous ceux qui leur feraient la guerre, et spécialement contre tous détenteurs des biens provenant des successions auxquelles la dame de Faucigny et le dauphin ont droit. Lorsqu'ils voudront recouvrer ces successions, même par voie de guerre, le comte devra leur venir en aide, Béatrix et Jean prennent vis-à-vis d'Amédée les mêmes engagements. Enfin, chacun des contractants jure de ne faire ni paix ni trêve, ni suspension d'armes *(guerram lassam)*, si ce n'est du consentement de tous, et cela sous peine de 1000 marcs d'argent. Etienne Chevrier, de Clermont, not. 5 sceaux, dont celui de l'official de la cour de Genève. *Dat. et act. ap. Versoyam*, dans la chambre près de la grande salle *(aula)*.

Arch. de l'Isère. B.3783, cah. *Invent. Prov. étrang.* 96ᵃ. ALLARD (Guy), *Doc. mss.* XV, 113. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 7. — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, VII, 341. WURSTEMBERGER, IV, 475-9, n° 845. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1486. *PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 235-6. = *Mém. instit. Genevois*, II (à part, 78-9). *R. S. R.* 1925. *R. Gen.* 1182. MUGNIER (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 16-7, n° 49.

12441 Bonne, 3 juin 1282.

Béatrix, comtesse de Viennois et d'Albon, dame de Faucigny, agissant comme héritière de Pierre, comte de Savoie, pour la gagerie qu'il avait reçue des défunts comtes de Genevois, Guillaume et Rodolphe, donne ordre à tous ceux qui étaient tenus vis-à-vis du comte Pierre, à raison dudit gage, de rendre dorénavant hommage à Amédée, comte de Genevois. Béatrix a cédé à Amédée tous les droits sur les biens compris dans cette gagerie, tels qu'elle les avait reçus d'après le testament du comte Pierre, et elle fait cette cession pour réparer les torts que ledit Pierre a eus envers les comtes de Genevois. *Dat. ap. Bonnam.*

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VII, 344. WURSTEMBERGER, IV, 479, n° 845ᵃ. = *Mém. instit. Genev.* II (à part, 79). *R. S. R.* 1926. *R. Gen.* 1183. *Miscell. stor. Ital.* XXII, 537-8. *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-arch.* XXX, 16.

12442 Avignon, 4 juin 1282.

Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, gouverneur du Comtat-Venaissin pour le pape, donne quittance à Pierre de Caderousse, pour Arnaud de Sahune *(Ancezune)*, de 50 liv. Viennois, à compter sur les 100 dues par celui-ci au pape à raison du château d'Esparron.... Mercredi après la Pentecôte...

Arch. de l'Isère, B. 3648, orig. parch. (*Invent.* III, 126ᵇ).

12443 Orvieto, 13 juin 1282.

Lettre du pape Martin IV à [Jacques], archevêque d'Embrun, et à [Giraud], évêque de Vaison, au sujet de la vacance du siège de Gap par suite de la mort de l'évêque Oton. Pour le remplacer, le doyen et le chapitre élirent Raymond de Mévouillon, de l'ordre des Prêcheurs ; ce religieux, conformément à sa règle, refusa de consentir à son élection s'il n'y était autorisé par le maître général et, bien que le remplaçant intérimaire du provincial de Provence lui eût enjoint d'accepter cette dignité, il ne voulut donner qu'un consentement conditionnel, doutant que ce supérieur eût le pouvoir de l'autoriser. Le pontife charge l'un des prélats de lui accorder la permission nécessaire, nonobstant qu'il ait dépassé le temps fixé au concile de Lyon. — *Licet continuata.*

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.* I, instr. 292-3. *Reg. de Martin IV*, 60-1, n° 162. = ROM. 114ᵃ. EUBEL, 544 (le 3).

12444 (Avant 15 juin 1282).

Lettre de Philippe, comte de Savoie, à Jean du Châtelard *(Castellario)*, son bailli en Viennois, au sujet des déprédations commises par les hommes de St-Rambert contre la chartreuse de Portes.

GUIGUE, *Cart. Lyonnais*, II, 460-1, n° 776.

12445 15 juin 1282.

Jean du Châtelard *(Castellario)*, chevalier, bailli et juge en Viennois pour Philippe, comte de Savoie, fait restituer par les hommes de St-Rambert les biens qu'ils avaient pris à la chartreuse de Portes.

GUIGUE, *Cart. Lyonnais*, II, 460-2, n° 776.

12446 15 juin 1282.

Vente à Jean de Sahune par Eynard (Armand, Arnaud), fils de Saramand, de Montanegue, de sa part sur le château de ce lieu, au prix de 100 liv.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 217 : II, 210.

12447 Valbonnais, 18 juin 1282.

... Ind. 10... En présence de Pierre, seigneur de Bouquéron *(Bucurione)*, et de Falcon, seigneur de Montchenu *(Monte Canulo)*, délégués par la cour, Guillaume Bertrandi, chevalier, reconnaît tenir en fief d'Odon Alamandi, seigneur de Champ *(Campis)*, tout ce qu'il possède pour les Aynards dans les paroisses de Valbonnais, Entraigues, la Chapelle, le Périer, Chantelouve, Auris[-en-Ratier], Siévoz, la Valette, Lavaldens et Nantes, plus 20 setiers d'avoine de cens à la mesure de la Mure, dans la paroisse de St-Martin-d'Ornon. *Act. ap. Vallembonesium*, dans le cimetière, devant le grenier d'Aymar Bonifacii ; témoins (5).

Arch. de l'Isère, B. 3972 (*Invent.* IV, 83ᵃ). *Invent. Graisivaudan*, V, 250ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 7ᵇ. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 21-2 ; *Hist. de Dauph.* I, 20ᵃ. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1798. = CHORIER, *H. de D.* I, 850. BRÉQ. VII, 189.

12448 19 juin 1282.

G[eoffroy de Chatte], doyen de Valence, et le chapitre de cette ville prennent l'engagement de rester neutres dans la guerre qui est sur le point d'éclater entre Roger, seigneur de la Voulte, soutenu par Raymond d'Agout *(Agodo)*, seigneur de Luc, et Aimar de Poitiers, comte de Valentinois. *Dat. ap. Auriacum....*

Arch. de l'Isère, B. 3540, origin. parch. (*Invent.* III, 80ᵃ). = *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 63 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 276 (à part, I, 259-60).

12449 21 juin 1282.

Reconnaissance et hommage de Raymbaud Gaufridi, de Propiac *(Propriaco)*, pour le château de Propiac et ce qu'il y tenait. Robert Roberti not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1259.

12450 21 juin 1282.

Hommage rendu à Raymond, seigneur de Mévouillon, fils d'autre Raymond et de Comitissone, par Arnaud de Sahune, seigneur de ce lieu, pour plusieurs châteaux et seigneuries, entre autres la 3e partie du château de Sahune et la 5e partie de celui d'Arpavon, sauf ce qui était de Pierre de Mison et des héritiers de Bertrand de Mison, la 1/2 du château et territoire de Montréal, même dioc., la 1/2 du château et territoire de Marcenne ou Marsoin, la 18e part. du château de Ste-Jalle, tous au dioc. de Sisteron. — Cf. 22 mai préc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 9 ; II, 49, 302b, 329b : 10, 685, 964, 993.

12451 Ste-Jalle, 22 juin 1282.

Raymond de Mévouillon le jeune, ayant réuni ses nobles dans l'hospice du cloître ou église *S. Gallæ*, leur expose ses nécessités et les charges qui lui incombent pour payer les dettes de son père ; il les supplie de lui venir en aide, pour lui éviter de vendre dans de mauvaises conditions sa baronnie. Lui font abandon de leurs créances : Guillaume d'Autane, seigneur de Bésignan, Rostaing de Cornillane, Raymond fils de feu Pierre de Montalin, Guillaume Reynier, seigneur de la Penne, Guillaume Pons, chevalier, Hugues de Venterol, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3649, roul. parch. (*Invent.* III, 127a). — *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 94.

12452 La Jonche, 25 juin 1282.

Hommage à Raymond de Mévouillon par Jordan de Rosans, pour la 6e partie de Sorbiers et Ribeyret et la coseigneurie de Rosans.

Arch. de l'Isère, B. 2635. = Roman, 114b.

12453 St-Bonnet, 1er juillet 1282.

Arnaud de Valansano, baile de St-Laurent-du-Cros pour le chapitre de Gap, signifie à Ar[naud] de Bardonnèche *(B-esca, B-cha)*, châtelain et juge de St-Bonnet, d'avoir à lui livrer 9 hommes de la juridiction du chapitre qui ont enlevé divers animaux aux gens de St-Laurent et blessé plusieurs individus. Le châtelain exige qu'on lui en livre au préalable d'autres qui ont commis des méfaits sur le territoire de St-Laurent. Témoins : Lombard de Laye, chevalier, Pierre Blanc *(Albo)*, chapelain de St-Laurent, etc. Lantelme Aumara, not. Fait devant la maison de Jacques Chareria.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1906, orig. parch. (*Invent.* VI, 344-5).

12454 St-Lattier, 6 juillet 1282.

Humbert, [futur] dauphin de Viennois et d'Albon, et seigneur de la Tour, confirme les conventions par lesquelles des terres ont été engagées au comte de Valentinois à raison de ce que lui devaient le dauphin et la dauphine. *Act. ap. S. Eleuterium*, dans le pré au-dessous du château, lundi après la fête des apôtres Pierre et Paul.

Arch. de l'Isère, orig. parch.

12455 Villard-Bonnot, 20 juillet 1282.

... Ind. 10, lundi avant se Marie-Madel. Omar et Guillaume de Chabuys, habitants de Villard-Bonnot, cèdent au prieuré de Durbon tous leurs droits sur le pré dit de Durbon *(Dorbone)*, dans la paroisse de Villard-Bonnot, au prix de 50 sols bons deniers Viennois, dont quittance. Investiture avec un bâton. *Act. ap. Vilare Bonodum*, en la maison de Jean Chapoti ; témoins : Guillaume Elieti, dit Richard, chapelain de Villard-Bonnot, etc. Guillaume de Genève not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 435-6, no 533. = Rom. 114b.

12456 20 juillet 1282.

Vente par Raymond de Gras, commandeur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem à Orange, à noble Arnaud de Sahune, de la moitié de la terre et château d'Esparron, pour le prix de 100 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 273b : 329-30.

12457 22 juillet 1282.

Quittance délivrée aux consuls *(consultores)* Pierre de Romans, drapier, Pierre Girard, Didier de Bonnevaux et Jean Uboud, par Guillerot, châtelain de Grenoble, agissant au nom de Béatrix et de Jean, dauphin, son fils, d'une somme de 30 liv. Vienn. de cens pour le ban de juillet à Grenoble... Mercredi, fête de ste Madeleine.

Arch. commun. Grenoble, CC. 1315, orig. parch. (*Invent.* II, 403a).

12458 25 juillet 1282.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Carcassonne, on autorise l'évêque de Gap [Raymond de Mévouillon] à envoyer un de ses parents étudier à Sisteron ; les frères de Die étudieront la logique à Marseille, ceux de Valence à Aubenas ; on érige un couvent à Die *(Dia)*, avec 12 religieux et le P. Jacques d'Upaix pour prieur ; le couvent de Valence sera visité par Bernard Vitalis.

Guidonis (B.) Codex Cracovien. (Rome, généralat) ; Bibl. de Bordeaux, ms. 780, 115b ; de Toulouse, ms. B. 273 ; d'Avignon, ms. 229. — Bouquet, XXIII, 186b. [Nadal], *Essai origines monast. dioc. Valence*, Dominicains (1883), 42. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 58. Douais (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 259-61.

12459 Brignolles, 29 juillet 1282.

Ind. 10. Charles, fils aîné du roi de Jérusalem et de Sicile, prince de Salerne et de l'honneur du Monsantangelo, désirant mettre un terme aux discordes entre le chapitre de Romans et la communauté de cette ville, et se disposant à se transférer au loin, les invita à se choisir des arbitres ; ils firent compromis en Gremier, archevêque d'Aix, et frère Guillerme de Villaret, prieur de St-Gilles. Après prorogation du compromis. Pierre de Quint, sacristain, procureur pour le chapitre, Pierre Jaumarii et Richard de la Place, pour les habitants de Romans, se rendirent à Brignolles, diocèse d'Aix, pour ouïr la sentence prononcée par les arbitres du conseil de Jacques, archevêque d'Embrun, de Jean évêque de Toulon et Sparari, professeur en droit civil, conseiller du roi de Sicile. En compensation des dommages éprou-

vés par l'église, les habitants lui payeront le 1/15 des fruits dont ils faisaient la dîme; plus 4000 livr. Vienn. à répartir entre chanoines et clercs au prorata des dégâts, et 1000 livres pour la réfection du pont et de l'hôpital, payables 1000 livres par an à Pâques; les chanoines pourront bâtir à leurs frais dans la ville une maison avec forteresse pour empêcher de nouvelles rébellions. En expiation des violences exercées sur les clercs et de la profanation de l'église, lorsque le nouvel archevêque de Vienne nommé au siège encore vacant viendra prendre possession de son église comme abbé, revêtu de ses habits pontificaux et entouré des chanoines, tous les habitants de Romans âgés de 14 ans et plus, sans ceinture ni courroie, en robe et nu-tête, se présenteront au pied du grand autel et y demanderont pardon à l'abbé et au chapitre; les chanoines s'emploieront à les faire relever de l'excommunication et feront approuver la sentence par le futur archevêque de Vienne. Les libertés de la ville sont maintenues intégralement; les détenteurs de privilèges et objets volés à l'église restitueront; on rendra mutuellement les prisonniers, sans rançon. Les arbitres se réservent d'interpréter leur sentence pendant 10 ans; les habitants ayant accompli leur 14e année jureront de s'y conformer, ainsi que les chanoines, sous peine de 10000 marcs d'argent. Fait *Brinoniæ*, dioc. d'Aix, dans le pré du roi; témoins : mre Guy de *Buco*, chanoine de Riez, etc. Sceaux du prince et des arbitres. Pierre Dominici not. de Charles roi de Jérusalem et Sicile.

Arch. de la Drôme, E. 3677, extr. (*Invent.* III, 234b). — Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 126-32. Chevalier (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 263-6 (à part, 93-6).

12460 Grenoble, 30 juillet 1282.

G[uillaume] Vieux *(Veteris)*, prévôt de l'église St-André de Grenoble, et Jean d'Allevard, juge des comtés de Vienne et d'Albon, déclarent que, sur leur demande, les consuls de Grenoble ont consenti à prêter à la dauphine Béatrix et au dauphin Jean 20 hommes d'armes pour tenir garnison à Moirans pendant sept jours et s'opposer au passage d'Amédée de Savoie, qui s'apprêtait à mettre le siège devant cette ville : *Dat. Gracionopoli...*, jeudi avant st Pierre aux Liens.

Arch. ville de Grenoble, AA. 6 (*Invent.* I, 11e). *Livre de la Chaîne*, cccxviij.

12461 6 août 1282.

Lettres patentes de Charles, fils aîné du roi de Jérusalem et de Sicile, prince de Salerne, par lesquelles il donne et concède à l'évêque de Gap la 1/2 de la juridiction de lad. ville de Gap, qui avait été remise par Odon, précédent évêque, au roi de Sicile, père dud. Charles.

Invent. Gapençais, 274,-6. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 7b.

12462 17 août 1282.

Accord entre [Geoffroy], doyen de l'église de Valence, et le commandeur du Temple de cette ville au sujet d'un bois appartenant à cette maison, appelé les Coustes de Langoires, sur lequel le doyen perçoit le droit de seigneurie *(dominium)*. 3 sceaux.

Inventaire du doyenné de Valence, 977, fo 1.

12463 19 août 1282.

Odon de Retourtour *(Retortorio)*, chanoine de Valence, et son frère Armand, seigneur de *Dysamo*, font abandon par aumône de leurs prétentions sur les biens du prieuré de *Dysamo*, dépendant du monastère d'Ainay, à Lyon, entre les mains du prieur Guichard d'Ampuis *(Ampoys)*. Sceaux.

Guigue, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 549-50, n° 243.

12464 Montéléger, 25 août 1282.

Hugonet Gonterii, de Montéléger *(Montis Laggerii)*, et sa femme Bartholomea, pour régulariser leurs affaires, vendent à Boniface de Mâcon, pitancier du couvent de St-Félix de Valence, 12 seterées de terre au territoire d'*Arner*, en fief franc de tout cens, 4 au gué *del Justauz* et 4 à Planèzes *(Planesiis)*, au prix de 7 liv. 10 sols monnaie de Vienne ou courante, dont quittance. *Act. ap. Montem Lagerium ;* témoins : Pierre de St-Donat, sacristain de St-Félix, etc. Sceau de Falcon Chanabaz, chevalier, seigneur de Montéléger. Bérenger, tenant la cour de Valence, appose celui de cette cour.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 26 lig.

12465 25 août 1282.

Boniface de Mâcon, pitancier du couvent de St-Félix de Valence, donne en emphytéose perpétuelle à Hugonet Gauterii, de Montéléger *(Montis Lagerii)*, sous le cens de 2 setiers de froment à la st Michel, avec double cens au changement de possesseur et de tenancier *(tenementarius)*, 12 seterées de terre au mandement de Montéléger, au territoire d'*Arner*, 4 au gué *del Justam* et 4 à Planèzes *(in Planesiis)*. Sceau. Témoins.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 32 lig. 2/3.

12466 28 août 1282 = 3 septembre 1282.

... jour avant la décollation de st Jean-Bapt.

Moulinet, *Reg. généal.* II, 319; *Coll. titres fam. de la Tour*, 85-6.

12467 Bonne, 1er septembre 1282.

Ind. 10. Transaction entre Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, et Raymond et Pierre de Beaufort, fils de feu Pierre, en leur nom et de leurs frères. Béatrix réclamait 1000 livres forts vieux extorquées par feu Pierre à ses hommes de Luce *(Locia)*, le fief de Willench et son fils Hugues, et de Guillaume de Beaufort, frère du premier, la restitution du château de Beaufort, etc. Aymon de Lucinge et Martin de St-Joire, chevaliers, choisis comme arbitres, terminent le différend. Il est permis à Raymond et ses frères de construire une maison forte sous le château de Beaufort, à condition qu'elle revienne à Béatrix, qui donne pour ce 550 liv. Viennois et renonce à certains fiefs détenus par les nobles de Thoire *(Thor')*. Elle fera approuver par Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon. Fait *ap. Bonam*, dans le château. Pierre Peleti not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 7. Beaufort, n° 25, vidim. 3 juill. 1288 (*Invent.* 116-7, 23 août).

12468 La Tour[-du-Pin], 3 septembre 1282.

Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, détenait prisonnier à la Tour[-du-Pin] Guionet, fils de Guillaume Rovoyri de Buferey, à raison de certaines querelles en-

tre eux. Il consent à le relaxer sur les instances de Hugues, seigneur de la Tour et de Coligny, Roger s[r] de Clérieu et Guigonet (Guigues) de Roussillon, s[r] d'Annonay [d'Anjou], qui promettent, sous peine de 1000 liv. bons Viennois, de le réintégrer à sa prison de la Tour au cas où leur différend ne serait pas assoupi dans un mois, mais avec faculté de prorogation jusqu'à Pâques. Sceaux. Fait... le jeudi après *(prius ! = p[9])* la décollation de s[t] Jean-Bapt., *ap. Turrim.* — Cf. 28 août.

Moulinet, *Table généal. mais. de la Tour-du-Pin*, 7[v].

12469 Clermont, 7 septembre 1282.

... Ind. 4 (= 10), veille de la nativité de la ve Marie, Aynard de la Tour, sachant tous les hommes mortels, désire disposer de ses biens en certaines paroisses du Trièves. Il veut que son corps soit enseveli dans l'église paroissiale de Clermont, où il habite depuis quelques années ; il y aura 10 prêtres à son ensevelissement et on vêtira 12 pauvres en l'honneur des 12 apôtres. On fera un anniversaire pour lui, sa femme Béatrix et son fils Bellion, tué dans la guerre du dauphin contre les Savoisiens *(Sabaudi)*. Il lègue à son fils naturel Amblard 200 flor. Il confirme la donation par lui faite peu d'années avant à son neveu Eynard de biens en Viennois, dont il a reçu la valeur. Il lègue pour légitime à sa fille Béatrix la *cabannaria* qu'elle possède à *Clusia*, avec certains biens et cens qu'il dispute au seigneur de Clermont ; ce legs lui sera délivré à l'âge de 25 ans ou à son mariage. Il donne la tutelle de cette fille et de son fils à Alix, sa femme actuelle, à qui il lègue l'habitation dans sa maison de Clermont. Il institue pour héritier son fils unique Pierre de la Tour, damoiseau, sous la tutelle de sa mère pendant sa minorité. *Fact. in Claromonte*, en la maison du testateur ; présents : Rodolphe du Gua *(de Vado)*, Humbert de Darne, Guigues Delclot, chevaliers, Pierre Faucherii, Amblard de Corona, Lantelme de Treffort, damoiseaux, noble Lambert Riconis. Barthélemy Sibueti *(Sibeuti !)*, not. imp. et delph.

Mss. de Guy Allard, IV, 371. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 85-7.

12470 Novaisan, 8 septembre 1282.

Il y avait controverse entre B[ertrand de Clansayes], évêque de Trois-Châteaux *(Tricastrinus)*, d'une part, et Pierre de Clansayes *(Claenss.)*, prévôt, et les chanoines : Garin Bruni, sacristain de Viviers, Arnaud de Beaumont, sacristain de Vaison, Raymond Audiberti, Pierre de *Launanco* et Raymond de *Cabriis*, d'autre, pour eux et Ponce Valencie, précenteur de cette église, au nom du Chapitre. L'évêque prétendait pouvoir conférer l'archidiaconé à un laïc, Gontard de Rochefort, aussi bien qu'à un chanoine ; le chapitre répondait qu'il ne pouvait conférer l'archidiaconé et la sacristie qu'à un chanoine, ces deux dignitaires ayant voix au chapitre. Ils décident de s'en remettre à la décision de G[iraud] évêque de Vaison, s'il accepte. Fait dans le cloître de l'église *Novaisani*, présents : Jean de Mosa, prévôt de Vaison, Dalmace professeur de lois et seigneur de Camaret, Aymeric de Valréas, juriscons., Guill. Cavalier, recteur de Valaurie, prêtre.

Gallia christ. noviss. IV, 102-3, n° 211. — Boyer, *Hist. de l'égl. de St-Paul-T.-C.* 109.

12471 10 septembre 1282.

... Ind. 10... Ponce Guidonis, moine de Léoncel, au nom de l'abbé et du couvent, produit devant Jordanin de Bardonenche *(Bardonescha)*, damoiseau, châtelain de Chabeuil, 17 témoins pour établir le droit du monastère à faire paître son bétail dans le mandement de Chabeuil. Geoffroy *(Gaufridus)* de Briquaville, not. impér.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 250-2, n° 244.

11 septembre 1282 = 11 septembre 1283.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 136.

12472 19 septembre 1282.

Jean de Serpaize *(Sarpasia)*, official de la cour de Vienne pour le chapitre de Vienne tenant le siège archiépiscopal vacant, vidime un statut de feu l'archevêque G[uy d'Auvergne] du 20 mai 1273, relatif aux sépultures. P. Cararus.

Petit (J.), *Theodori Pœnitent.* II, 446. Chevalier (U.), *Cart. de St-André-le-Bas*, 168, n° 223. — Bréq. VII, 194.

12473 21 septembre 1282.

Le dauphin *(Dalphini)* Jean, comte de Vienne et d'Albon, fait son testament en présence de sa mère Béatrix, des frères Mineurs Rodrigue Marrochini, Jacques de Flérier et Jean de Genève, Bernard de Quaix *(Quetz)*, juge de la terre de Faucigny, Garnier de Faucogney, chapelain de la comtesse, des médecins Clément de Genève, Brunon de Rumilly et Jean de Bonne, Chastayng, châtelain de Montjoie *(Montis Gaudii)*, et du peintre Etienne : il ordonne d'exécuter intégralement le testament de son père le dauphin Guigues (27 juin 1267) ; il laisse à Amédée de Genève tout ce qu'il possède à Domène et à la Pierre *(Petra)* ; il charge sa très chère mère d'ordonner ses aumônes et legs. 10 sceaux (dont celui de la cour de Faucigny et du gardien des Mineurs, Parisius).

Arch. de l'Isère, orig. parch., a eu 10 sceaux. — Saint-Genis (V. de), *Hist. de Savoie*, III, 447-8. Chevalier (C. U. J.), dans *Rev. d. soc. sav.* 5e sér. III, 57-9 ; cf. I, 93. Vellein (G.), dans *Bull. soc. statist. Isère* (1910), D, XI, 72-3.

12474 Bonne, 22 septembre 1282.

Concession par le dauphin Jean, du consentement de sa mère la comtesse Béatrix, dame de Faucigny, à Boniface de Bardonnêche, en augment du fief de Bardonenche, de tous les revenus, droits et juridiction que le dauphin avait en la paroisse de Névache, tant en héritages que sur les nobles et roturiers... *Bonæ*, mardi avant s[t] Michel arch.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V[e] IIIIxx. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 561.

Bonneville, mardi avant St-Michel, 22 septembre 1282 = 6 octobre 1282.

Roman, 114[b].

12475 Villard-Bonnot, 22 septembre 1282.

... Mardi après s[t] Mathieu ap. Péronet de Chabuis, fils de feu Pierre de Chabuis, cède au prieuré de Durbon ses droits sur le pré dit de Durbon dans la paroisse de Villard-Bonnot, au prix de 25 sols bons deniers

Viennois, dont quittance. *Act. ap Vilare Bonodum*, en la maison de feu Bodet de Chabuy ; témoins : Richard, chapelain de M.-B., etc. Guillaume de Genève, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 436, n° 533bis. = ROM. 115b (27 avril 1283).

12476 Bonneville, 24 septembre 1282.

Obit du dauphin Jean, fils de Guigues et de Béatrix.

Livre des anniversaires des frères Mineurs de Genève : WURSTEMBERGER, IV, 480, n° 846. *R. S. R.* 1934. *R. Gen.* 1184. — Voir l'acte du 12 déc. 1304. — *Obituaire de l'abbaye de Sixt.* — *Obituaire de l'abbaye d'Abondance en Chablais* (25 sept.) : WURSTEMBERGER et *R. Gen.*, ll. cc. = VELLEIN (G.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, D. XI, 74 :

Déposition extraite d'une enquête faite à Fribourg en 1284 : *Guillelmus, curatus de Montouz, dixit quod, anno Domini* MCCLXXXII, *die jovis ante festum Michaelis archangeli, obiit apud Bonam, in domo dom. Adot, curati de Bona, et quod eadem die prefata domina dedit Johanni filio dicti domini de Turre terram suam, dicendo : « Do tibi, fili mi, terram meam », et quod predicta domina arripiendo predictum Johannem filium domini de Turre posuit eum in gremio domini H. de Badiglia dicendo : « Pono ipsum Johannem filium meum in custodia prefati domini ». — Dixit quod, pro maximo dolore mortis filii sui, delascerebat vestes suas, ita quod pectus nudum et mamille ejusdem nude apparebant et tanquam expers mentis sue furebatur se excerebrare et interficere percuciendo caput suum in muris, et delascerebat crines suos et credit quod nisi a circumstantibus detineretur, quod, pro dolore predicto, mori se donasse[t].*

D'après CHORIER (*Hist. de Dauph.* I, 806 ; 2e, 621), *Jean mourut l'an 1282, avant qu'il eût atteint l'âge de vingt ans. Il n'eut point d'enfans de Bonne de Savoye, qu'il avait épousée quelque temps auparavant.* — D'après Guy ALLARD, (*OEuvr. chois.* I, 384), *il mourut d'une chute de cheval, suivant la Généalogie qui est en la Chambre des Comptes, n'ayant que 20 ans.*

12477 Bonneville, 24 septembre 1282.

...Ind. 10, jeudi avant st Michel, Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, en présence d'Hartmann de Baldetta, bailli général en Bourgogne pour Rodolphe, roi des Romains, fait donation irrévocable entre vifs à Jean de la Tour, fils de Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny, de toute sa terre, châteaux, domaines, droits et possessions dont elle avait hérité de son père le comte Pierre et d'Agnès, sa mère. Elle s'en dévêt et en investit par un fétu *(festuca)* l'enfant dans les bras du bailli : « Mon beau Jean, je me dévêts de tout mon avoir paternel et maternel et t'en investis, te plaçant sous la protection et garde du roi des Romains, qui t'aidera à récupérer ce que je ne possède pas, car je ne veux pas que personne autre que toi n'ait ma terre ». *Act. ap. Bonam Villam*, dans la demeure du chapelain ; témoins : Guillaume de Prissy et Guillaume de Filinge, chevaliers.

Invent. prov. étrang. 96e. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 7-8. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 24-5. WURSTEMBERGER, IV, 481-2, n° 847. SAINT-GENIS (V. de), *Hist de Savoie*, III, 449-50. = BRÉQ. VII, 193. *R. Gen.* 1185. — Cf. la déposition de 1284 (n° 12252).

12478 (Après 24 septembre) 1282.

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, fonde pour le salut de son âme et le repos de celles de son fils le dauphin Jean, de son père le comte Pierre, de sa mère Agnès, dame de Faucigny, et de tous ses parents, un monastère de l'ordre des Chartreux au lieu dit Mélan, dans la châtellenie de son château de Châtillon, baronnie de Faucigny, pour 40 religieuses et 7 moines prêtres. Pour subvenir à leurs besoins, elle donne l'église construite par elle, les maisons et édifices qu'elle y possède, avec pré, jardins, grange, étangs, serves, moulin. Sceau.

GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 81. BESSON, *Mém. hist. Genève*, 410-1. WURSTEMBERGER, IV, 508, n° 893e. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 359-60. = *R. Gen.* 1358.

12479 25 septembre 1282.

...Vendredi après st Maurice. Comptes de P. de la Borgia et Hugues Recuyns, chanoines et réfectoriers de l'église de Vienne, pour l'année 1281 : recettes, 353 l. 19 s. ; dépenses, 340 l. 10 s. 4 d. ; pour l'ann. cour. : recettes, 275 l. 6 s. 7 d. ; dépenses, 272 l. 8 s. Reçu des biens de l'archevêché 62 l. 18 d. Dépense pour la bastille *(bastita)* pendant 2 ans 120 l. 8 s.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (101b).

12480 Baix, 28 septembre 1282.

...Veille de st Michel, Philippe roi de France. G[uillaume], abbé d'Aurillac, et Ay[mar], prieur de Saillans, dioc. de Die, au nom de ses hommes, reconnaissent après investigations qu'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, est en possession de la garde de ce village, des clefs, de la troupe, des cavalcades. *Acta ap. Banum...*

Arch. de l'Isère, B. 2659. — *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 133-4 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 358-9 (à part, I, 262).

12481 Grenoble, 3 octobre 1282.

...Ind. 10, samedi après st Michel, Guillaume, évêque de Grenoble, et Humbert, seigneur de la Tour et de Coligny, au nom de son épouse Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour et de Coligny, prêtent serment d'observer et de défendre les privilèges et immunités concédés à la ville de Grenoble par leurs prédécesseurs. *Act. ap. Gracionopolim*, dans le cloître de l'église de St-André.

Arch. ville de Grenoble, AA. 8. orig. parch. (*Invent.* I, 15e). *Livre de la Chaîne* IXxx xiiij.

12482 Grenoble, 3 octobre 1282.

Concession par la dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, et son mari Humbert, seigneur de la Tour et Coligny, à Boniface de Bardonnêche des biens à lui donnés le 22 sept. préc... Samedi après St-Michel.

Arch. de l'Isère, B. 3009, Ve IIIIxxb. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 561-2. = ROM. 114b.

12483 Novaisan, 4 octobre 1282.

Ap. Novaisanum, dans l'*albergo* de l'église du lieu, en présence de l'évêque de Trois-Châteaux, du prévôt et des chanoines de cette église, Arnaud de Beaumont,

Raymond Audeberti et Raymond de *Cabriis*, l'évêque de Vaison ayant accepté de trancher le différend entre l'évêque de Trois-Châteaux et son chapitre et reçu la promesse qu'on s'en tiendrait à sa décision, ordonne que Gontard de Rochefort *(Ruppeforti)* soit à l'instant créé chanoine et revêtu de l'archidiaconé, et que désormais l'évêque ne puisse conférer l'archidiaconé et la sacristie qu'à des chanoines de Trois-Châteaux. Fait dans l'hospice de l'église susdite. Témoins : le prévôt de Vaison, Dalmace et Aymeric susdits, Guillaume de Novaisan, chevalier, Guill. de *Libra*, damoiseau. Lambert Bonicreys, not. de Trois-Châteaux. Bulle de G[iraud], évêque de Trois-Châteaux [= Vaison].

Gallia christ. noviss. IV, 103-4, n° 212. = Boyer, *Hist. de l'égl. de St-Paul-T.-C.* 110.

12484 5 octobre 1282.

Jean de Serpaize *(Salpaysia)*, official de la cour de Vienne pour le chapitre de Vienne pendant la vacance du siège, délivre un extrait de deux testaments en faveur du prieuré de St-Sauveur. Sceau.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 153-4, n° 179.

12485 Bonneville, 6 octobre 1282.

Confirmation par Béatrix, régente, de l'albergement du 20 mai préc., portant exemption des tailles et autres droits... Mardi après la s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 3248. *Invent. Gapençais*, 956-7. — En rattachant cet acte à l'Apparition de s[t] Michel au lieu de sa Dédicace, il serait du 13 mai, date impossible.

12486 13 octobre 1282.

...Ind. 10... Jordanin de Bardonnêche *(Bardonescha)*, damoiseau, châtelain de Chabeuil, fait écrire par le not. impér. Geoffroy *(Gaufridus)* de Briquaville les dépositions des témoins [16] produits par Ponce Guidonis, moine de Léoncel, au nom de l'abbé et du couvent touchant les pâturages du mandement de Chabeuil.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 252-3, n° 245.

13 octobre 1282 = 19 septembre 1282.

12487 La Roche-sur-Buis, 24 octobre 1282.

Lettre de Raymond, seigneur de Mévouillon, à son fils Raymond de Mévouillon, son homme lige et fidèle : pour lui complaire, il a consenti à s'engager envers Raynaud de Montauban, pour 200 liv., sous promesse de demeurer indemne ; malgré ses réclamations réitérées, il a négligé de le délivrer de cet engagement, et le fait traiter d'insensé *(inscensatus)*. Voulant absolument mettre fin à ces moqueries, il lui signifie, sous peine de 200 marcs d'argent, de le libérer de sa garantie d'ici à la Toussaint. *Dat. ap. Rupem super Buxum*...

Arch. de l'Isère, B. 3648, orig. parch. *Invent. Baronnies*, I, 160[b] : 206 [le 27]. — Prudhomme (A.), *Invent. arch. Isère*, III, 126-7. Trad. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 93-4.

12488 Chabeuil, 25 octobre 1282.

...Ind. 10... Sentence du châtelain de Chabeuil, Jordanin de Bardonnêche *(Bardonescha)*, damoiseau, au nom du dauphin, comte de Vienne et d'Albon, sur l'examen des témoins produits par les moines de Léoncel : il reconnaît à l'abbé et au couvent le droit de faire paître leur bétail dans le mandement de Chabeuil jusqu'à destrez de Combovin et sur la route qui va de Châteaudouble à Valence vers le mandement de Montélier *(Montillisii)*. *Act. ap. Cabeolum*, près de l'église de St-Andéol ; témoins : Pierre Atoerii, Saramand Durandi et Ponce de Livron, damoiseaux, etc. [12]. Geoffroy de Briquaville not. imp.

Chevalier (U.). *Cartul. de Léoncel*, 253-4, n° 246.

12489 Romette, 26 octobre 1282.

Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Coligny, fait appel à Charles d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, comte de Forcalquier et Provence, et à son fils le prince [de Salerne] contre une ordonnance de Jean de Burlas, chevalier, sénéchal de Provence et Forcalquier, qui lui avait interdit de recevoir des hommages en Gapençais jusqu'après examen si les biens de feu le dauphin Jean en Gapençais étaient dévolus à Anne... Lundi avant la Toussaint, Martin de Reims not.

Arch. de l'Isère, B. 3736, orig. (*Invent.* III, 163[a]). *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 5. *Invent. Gapençais*, 274-5, 343. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 5[b]-6. = Roman, 114[b].

12490 Romette, (26 octobre ?) 1282.

Anne, dauphine de Viennois, offre au sénéchal de Provence de faire reconnaissance et hommage au roi Charles de ce que son père tenait dans le comté de Forcalquier. *Ap. Rometam.* Martin de Reims [not.].

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 325.

12491 Sisteron, 27 octobre 1282.

Raymondet de Mévouillon proteste contre la pénalité dont son père l'a menacé [24 préc.] et en appelle à des arbitres.

Arch. de l'Isère, B. 3648, orig. parch. (*Invent.* III, 127[a]). = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 94.

12492 Novembre 1282.

Aimon de Boczosel, seigneur de Maubec, et son frère Humbert de Boczosel, chanoine de Valence, se portent caution pour Hugues de Miribel, fils de Boniface, fait prisonnier par Drodon, seigneur de Beauvoir, qui consent à le mettre provisoirement en liberté sur injonction d'Amédée de Savoie, seigneur du Bugey [= de Bâgé] ; si Hugues ne revient pas à la fête de s[t] Jean-Bapt. [24 juin] se reconstituer prisonnier au château de Beauvoir, ses garants payeront à Drodon 200 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3998, orig. parch. (*Invent.* IV, 94[a]). — Cf. 4 nov. suiv.

12493 Novembre 1282.

Comptes du chanoine G. de la Balme et de maître Etienne [*St.*] Torta, [procureurs des anniversaires de l'église de Vienne], pour la 3e année de celui-ci : revenus, 598 l. 7 d. ; dépenses, 555 l. 4 s. 9 d.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (89e).

12494 Novembre 1282.

Comptes du chanoine Guillaume de la Balme et du prêtre Jacques Canuti, procureurs des anniversaires de l'église de Vienne : recettes, 698 l. 18 s. 8 d. ; dépenses, 553 l. 14 s.

Chevalier (U.), *Actes capit. St-Maurice Vienne*, 122 (90e).

12495 4 novembre 1282.

Aymon de Boczosel, seigneur de Maubec, et Humbert de Boczosel, chanoine de Valence, se chargent de la personne de noble Guigues de Martel, fils de noble Boniface de Martel, de tout [=détenu] dans le château de Drodon, seigneur de Beauvoir, par Amédée de Savoie, seigneur de Beaujeu [= Bâgé], et promettent de le représenter.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 378. — Cf. n° 12492.

12496 5 novembre 1282.

Confirmation par Charles, comte de Provence, des conventions antérieures qui donnent le comté de Gapençais aux Dauphins et autorisation à Jean, fils d'Anne et d'Humbert, dauphin, de recueillir après leur mort leur succession.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 2. = ROMAN. 114b.

12497 Oulx, 6 novembre 1282.

Humbert, comte, dauphin de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, et Anne, comtesse et dame des mêmes lieux, sur la demande des habitants d'Abriès *(Abriis)* de clore leur ville de murs et fossés pour la défendre des gens de St-Martin et Luserna, les exemptent des tailles et de toute exaction illicite, sous certaines réserves · chaque habitation *(albergum)* leur donnera 1 setier de seigle par paire de bœufs, une hémine par paire de vaches, et les autres 1 hémine d'avoine ; ils auront les bans des monts et bois ; pour les fours, canaux *(paratoria)* et moulins, on leur payera 37 liv. à la Toussaint ; ils pourront construire une maison forte ; le châtelain du Briançonnais y établira un marché, suivant concession du dauphin G[uigues], comte de Vienne et d'Albon. *Acta ap. Ulcium*, en la maison de St-Laurent ; témoins : Annonovus prévôt d'Oulx, Roger de Clérieu, seigneur de la Roche, Oddon Alamandi, sr de Champ, et Guillaume de Morestel, chevalier, Jean de Goncelin et Jacques Borgarelli, conseillers. Sceaux.

ROMAN (J.), dans *Nouv. rev. hist. de Droit* (1886) ; *Chartes libertés-privilèges Alpes* (1886), 16-8. = ROM. 114-5.

9 novembre 1282 = 9 novembre 1283.

12498 11 novembre 1282.

Le comte de Vienne se porte garant *(pleiges)* d'un engagement pris par le comte de Rethel.

BEUGNOT, *Les Olim*, II, 63b. BOUTARIC (E.), *Actes du Parlement de Paris*, I, 233-4, n° 2451.

12499 12 novembre 1282.

Le dauphin Humbert ordonne au châtelain de Montbonnot de laisser Pierre de Bouquéron jouir du droit de fouage qu'il avait sur ses hommes... Jeudi après st Martin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 220a.

12500 Romans, 12 novembre 1282.

...Ind. 11... Pierre Quintenas et Benistant Seignoreta, sa femme, habitants de Romans, vendent à Lagier Fabri, bourgeois de la même ville, une maison, à la Pavigne *(Pagania)*, dépendant de la dot de Ben., au prix de 8 livr. Viennois, dont quittance ; elle faisait 12 den. de cens à Ponce de Valence. Investiture suivant les bonnes coutumes de St-Barnard. Caution : Guillaume Seignoreti. *Act. Roman.*, en la maison de Ponce de Valence ; témoins. Pierre Fabri, de Voiron, not. imp.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12501 13 novembre 1282.

Quittance par Léonette, dame de Gex *(Leona d. de Jacz)* à B[éatrix], dame de Faucigny, de 100 liv. Genevois reçues d'elle... Vendredi après st Martin. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1637.

19 novembre 1282 = 19 novembre 1283.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 795.

12502 Embrun, 19 novembre 1282.

Compromis fait entre Pierre de Verdun, chantre de l'église d'Embrun, recteur de la maison de chanonge, et Arnaud de Turriers, abbé de Boscaudon, au sujet des vignes de Chadenas, désignant pour arbitres Ebredunus Martin, chanoine d'Embrun, et Jacques Chabacii, prêtre de Pontis... Jeudi après l'octave de st Martin.

Arch. des Htes-Alpes, H. 11, copie (*Invent.* 13b).

12503 Romans, 20 novembre 1282.

P[ierre] de Quint, sacristain de l'église de St-Barnard de Romans, Richard Falavelli et P[ierre] archiprêtre, chanoines, procureurs et courriers de cette église, à qui incombait l'administration de l'abbaye, pendant la vacance du siège de Vienne, du consentement exprès [de Didier] de Sassenage, viguier, Geoffroy de Chatte *(Chasta)*, doyen de Valence, et de 7 autres chanoines, confèrent à Guillaume Mouton *(Mutonis)*, fils de feu Robert M-n, bourgeois de Romans, l'office ou *mayneria* de cellérier de l'archevêque de Vienne et abbé de Romans, qu'ils avaient retenu de Guillaume d'Alixan *(Alexino)* à raison de la vacance, et l'en investissent. *Act. Romanis*.... vendredi avant se Catherine, dans le chapitre. Sceau.

Terrier de Vienne, f° 280. Valbonnays, 5e reg., n° 141. — GIRAUD, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 133-4.

12504 Grenoble, 21 novembre 1282.

Humbert de la Tour et la dauphine Anne, son épouse, confirment les privilèges de la ville et mandement de Mens-en-Trièves accordés aux habitants par leurs prédécesseurs les dauphins André et Jean... Samedi avant se Catherine.

Arch. de l'Isère, B. 256, 26. *Invent. Graisivaudan*, IV, 106b. = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 82.

12505 21 novembre 1282.

Le chapitre d'Embrun approuve le compromis du 19 nov. ...Samedi avant la fête de se Cécile.

Arch. des Htes-Alpes, H. 11, copie (*Invent.* 13-4).

12506 22 novembre 1282.

Approbation du même compromis par les religieux de Boscaudon... Fête de se Cécile.

Arch. des Htes-Alpes, H. 11, copie (*Invent.* 14a).

12507 24 novembre 1282.

Guillaume Agnel, dit Grioule, et son frère Hugues de Châteauroux vendent à l'archevêque d'Embrun leurs droits de châtelains *(chaslania)* à Châteauroux et dans son territoire, au prix de 20 liv. Viennois.

FORNIER (Marc.), *Hist. Alpes-Marit.* III, 345-6.

12508 Valence, 24 novembre 1282.

... Mardi après s[t] Clément, *ap. Valenciam*, en la maison de Raymond de Solignac *(Sollenpniaco)*, chanoine de Valence et Die, en présence de Martin dit de Genève, cellérier de Léoncel, et autres moines et convers, de Pierre de Solignac *(Solomiaco)*, damoiseau, etc., Guenis, seigneur de Châteauneuf-d'Isère *(ad ripam Ysaræ)*, sur l'exhibition par Giraud de Vassieux *(Vacivo)*, abbé de Léoncel, de documents authentiques, qui lui sont expliqués, des donations et concessions de ses prédécesseurs, notamment de son père Raymond, les approuve et ratifie, bien qu'elles ne donnassent lieu à aucune discussion ; il confirme au monastère le droit de pâturage dans le mandement et territoire du château, sauf du 1er mai à Noël, avec faculté d'abreuvage à l'Isère, sans dommage des vignes, moissons et prés. Sceau de la cour de Valence.

Chevalier (U.), *Cart. de Léoncel*, 254-6, n° 247.

12509 Châteauneuf, 25 novembre 1282.

Vierne, mère de Guenis seigneur de Châteauneuf, son épouse Alix *(Haelys)*, ses frères Gontard, Guillaume chanoine de Viviers et Raymondet, certifiés en langue vulgaire *(vulgaliter)* de leurs droits, spécialement les femmes de leur hypothèque, approuvent et ratifient l'acte de la veille. *Act. ap. Castrum Novum ;* témoins : Radulphe de *Moeris*, chevalier, Guillaume de Prada, damoiseau, un moine, un convers, etc. Guillaume de Rochefort, not. imp.

Chevalier (U.), *Cart. de Léoncel*, 256-7, n° 247.

12510 16 décembre 1282.

Isnard de Bar et son frère Raybaud constituent pour procureur et fondé de pouvoirs Jean l'Ecrivain *(Scriptorem)*, notaire de Grasse, pour administrer et gérer leurs biens. — Or. parch. lat.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 20, n° 103.

12511 22 décembre 1282.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, atteste que les citoyens et bourgeois de Grenoble ont promis d'entretenir à leurs frais, un mois durant, à compter du 1er janvier prochain, 12 balistiers dans son château d'Avalon, pour le défendre... Mardi avant Noël. Cette concession ne tirera pas à conséquence.

Arch. de la ville de Grenoble, AA. 6. *Livre de la Chaine*, f° ccclxxiij. — Trad. Pilot (J. J. A.), dans *Bull. soc. statist. Isère* (1851), 2e sér., I, 321-2.

12512 24 décembre 1282.

Béatrix, dame de Faucigny, fille de feu Pierre, comte de Savoie, accense à Rodolphe de St-Joire les dîmes de *Boveres*, *Chanderoles*, etc., moyennant 2 muids de froment et 16 octaves d'avoine dues au chapelain de la Tour. Donation de 100 sols Genevois annuels à Jean, fils de Rodolphe, filleul de lad. dame, qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux. Jeudi, veille de Noël.

Torino, arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 9, St-Joyre, n° 1[4], orig. parch. (*Invent.* 124).

12513 (1282/....).

Guillaume d'Entremont promet par serment au dauphin Humbert et à la comtesse Anne, son épouse, qu'il sera obéissant à toutes leurs volontés, leur soumettant son château d'Entremont, dont il précise les confins, pour s'en servir à leurs besoins, à charge de le défendre s'il était en guerre avec le comte de Savoie.

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 98[a].

12514 (1282-1300).

Hommage rendu au dauphin Humbert par l'abbé de l'Ile-Barbe, pour ce qu'il possédait aux diocèses de Lyon et de Vienne.

Invent. prov. étrang. 128[a]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* I, 311[a].

12515 (1282/1300).

Hommage rendu au dauphin Humbert par Raymond de Mévouillon pour le Buis, la Roche et Séderon.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 175.

12516 Janvier 1283.

Vente à Antoine Guers, d'Avalon, par Didier Chalvais, de la 1/2 indivise d'une châtaigneraie au-delà du bois de Pinipil et d'un bois au même lieu, pour le prix de 10 liv. 10 s. bons Vienn. et sous le plaid de 7 s. 6 d. dû à Chabert d'Avalon pour sa directe. Jean Seyssus [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. 2.

12517 8 janvier 1282/3.

Acte établissant que le seigneur de Bouquéron a droit de fenage et de paléage aud. lieu... Vendredi après l'Epiphanie.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 219-20.

12518 Orvieto, 9 janvier 1283.

Lettre du pape Martin IV au prieur des frères Prêcheurs et au gardien des frères Mineurs de Lyon et à [Geoffroy de Clermont], doyen de Vienne, leur mandant de citer l'archevêque et le chapitre de Lyon à comparaître devant lui pour terminer leur différend. — *Sicut ad nostrum.*

Sbaralea, *Bull. Francisc.* III, 499-501. *Reg. de Martin IV*, 74-5, n° 206. = Potthast, 21968. Martin, 1971, 2992.

12519 12 janvier 1282/3.

Déclaration des habitants et communauté d'Oisans, contenant les cens en deniers et blé dus au dauphin sur divers mas, montant à 28 sols 4 den., etc. Mardi après l'Epiphanie.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 323-4.

12520 17 janvier 1282/3.

Le dauphin Humbert, chevalier, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, mande à tous ses châtelains, prévôts, mistraux et familiers de défendre la maison et les frères de la Chartreuse, leurs biens et possessions, de ne pas permettre qu'on les moleste et de punir sévèrement ceux qui leur causeraient des injustices... Dimanche après s[t] Hilaire.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 357-8.

12521 22 janvier 1282/3.

Artaud, prieur de St-Sauveur-en-Rue, rappelle qu'il a présenté au chapitre de Vienne, le siège vacant, comme curé de l'église de Bourg-Argental, le prêtre Pierre Vieux *(Veteris)*, qui a été institué. Sceaux.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 201-2, n° 215.

12522 Embrun, 25 janvier 1282/3.

Sentence arbitrale prononcée, sur le conseil de Jacques archevêque d'Embrun, par Pierre de Serène, moine de Boscaudon, et Bonabel Amelrici, entre Boscaudon et la ville d'Embrun, relativement aux droits de celle-ci de faire pâturer et bûcherer dans les bois de Natton, les Olettes, Clot la Bos et le Tronchet. Témoins : Obert du Caire, juge de la cour commune, etc.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 115.

12523 Aspres-sur-Buëch, 26 janvier 1282/3.

Pierre Franconi, frère de Jacques Franconi, fait remise à Guillaume Merserii des actions qu'il avait contre lui, spécialement au sujet de la dot et des biens de sa sœur Raimonde, femme défunte de Guillaume, moyennant 70 sols Viennois. *Act. Asperis*, en la maison dud. Jacques ; témoins. Etienne Faverii, not.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 437, n° 534.

12524 7 février 1282/3.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Odoul, seigneur de Tournon, fils de feu Guillaume, avec l'autorisation de son curateur Aymon Payen, pour son avoir au château, terroir et mandement de Châteauneuf de Vernoux, sauf le domaine ou métairie de St-Apollinaire de Ras ; il reconnaît tenir notamment les métairies ou tènements de Ployat et Ployant (Cloiac et Cloiase) et tout son avoir en la vallée d'Ercons *(Hereonis)*, le tout en fief rendable, etc.... Vendredi avant la Septuagésime.....

Arch. de l'Isère, B. 3894, orig. parch. (*Invent.* IV, 2[b]). *Invent. Vivarais*, 431.

12525 8 février 1282/3.

Boniface, chanoine et pitancier de la maison de St-Félix de Valence, réclamait à Pierre et Bonnet Chantijay, frères, 10 liv. monnaie de Vienne ou Valence, que leur oncle Pierre Chantijay avait léguées par testament à St-Félix pour son anniversaire : Pierre soutenait n'être tenu qu'à 10 sols. L'official de Valence et Pierre Raynaudi, prieur de Montélier, choisis comme arbitres, décident que les frères auront la faculté d'ici à Pâques d'assigner à l'église 10 sols de rente, sinon de payer les 10 liv. à convertir en rente. Sceau de la cour de Valence... ; lundi après la Purification ; témoins : Juvenis baile de St-Félix, etc.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 22 lig. 1/2.

12526 11 février 1282/3.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, et Anne son épouse reconnaissent tenir en fief de Guillaume évêque du Puy *(Anicien.)* un canonicat *(canonia)* dans l'église Notre-Dame du Puy, dont il est et ses prédécesseurs furent chanoines ; 15 liv. du Puy *(Podien.)* qu'ils perçoivent chaque année sur l'autel de N.-D. ; la maison de Gratalop, avec sa chapelle contiguë de St-Michel ; leurs possessions au territoire de Rossada dans la vallée du Puy ; le fief de Laudrac, au dioc. du Puy, et celui du château de la Faye. Ils doivent être reçus processionnellement à leur arrivée par l'évêque, les chanoines et clercs, et on doit pourvoir à leurs dépenses un jour et une nuit. Humbert rend hommage à l'évêque et lui jure fidélité ; Anne reconnaît y être tenue. Sceaux..., jeudi après l'octave de la Purification.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Généralité*, I, 8[b] : 12, 238-9 ; *Vivarais*, 431-2 (*Inv. Isère*, IV, 17[a]). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 8-10. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 25. LASCOMBE, dans *Tabl. hist. Velay*, IV, 160-2. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 327. = CHORIER, *H. de D.* I, 809. *Gall. christ. nova*, II, 718. ALLARD (G.), *Œ. d.* I, 384-5.

12527 12 février 1282/3.

Albergement par Lantelme de la Sône *(de Sonna)*, chanoine, et Guillaume Audefredi, prêtre, procureurs des anniversaires de St-Barnard, à Guillaume Escalonis, prêtre de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. S[ti] Barn. Romanis, I, 170.

12528 Orvieto, 13 février 1283.

Lettre du pape Martin IV à Jean [de Genève], évêque de Valence et Die. Ces deux églises, réunies par le Siège apostolique, étant devenues vacantes par la mort d'A[médée de Roussillon], il s'en était réservé la provision pour cette fois. Dans l'intervalle, les deux chapitres élurent Henri de Genève, archidiacre de Langres, dont l'élection fut confirmée par le chapitre de Vienne au nom de la métropole vacante. Le pape la considéra comme nulle et, voulant mettre à la tête de ces églises un personnage de lui connu, choisit l'abbé de St-Seine *(S. Sequani)*, de l'ordre de St-Benoit, au diocèse de Langres, que recommandaient sa science littéraire, la gravité de ses mœurs, sa prudence dans les choses spirituelles et sa sagesse dans les temporelles. Après l'avoir nommé du conseil des cardinaux, il l'a consacré de ses propres mains. — *Ex susceptæ servitutis.*

Gallia christ. nova, XVI, instr. 124-5. Trad. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 64-6. = *R. Gen.* 1185bis. POTTHAST, 21986. PETIT, *Hist. ducs Bourg.* VI, 519 (13 janv.). *Reg. de Martin IV*, 88[a], n° 251.

12529 Orvieto, 13 février 1283.

Lettres du même aux chapitres de Valence et de Die, aux clercs et aux peuples de ces mêmes églises, leur ordonnant d'obéir aux ordres de Jean, évêque de Valence et Die ; aux vassaux des mêmes églises, leur prescrivant de lui jurer fidélité et lui faire reconnaissance des services et droits accoutumés.

Registres de Martin IV, 88, n° 251.

12530 Embrun, 15 février 1282/3.

Embrun *(Ebredunus)* Martin, chanoine d'Embrun, et Jacque Chabacii, prêtre de Pontis, arbitres entre le chapitre d'Embrun et l'abbaye de Boscaudon, condamnent celle-ci à payer au chapitre les dîmes de Chadenas au 20e du vin et au 15e des grains. Fait dans la maison du chanoine Jean Réalon.

Arch. des Htes-Alpes, H. 11, copies (*Invent.* 13[b], 14[a], 14[b]).

12531 Orvieto, 15 février 1283.

L'église de Vienne étant vacante par la mort de l'archevêque Guy, le doyen et le chapitre s'occupèrent de le remplacer, ayant exclu les chanoines de Romans venus pour y participer, et confièrent l'élection, à l'extinction d'une chandelle, à quatre d'entre eux : Hubert de Virieu, archidiacre de la Tour, Géraud Coyndo, Syboud Roveri et Syboud de Beauvoir *(Bellovisu)* ; ils choisirent le chantre Raymond, que l'archidiacre pro-

clama archevêque. Les chanoines de Romans et Guillaume de Genève, doyen de Die et chanoine de Vienne (lequel avait nommé les délégués), prétendirent qu'on avait élu une personne indigne, au mépris des droits du chapitre de Romans ; ils chargèrent d'une nouvelle élection Pierre, sacristain de Romans, Geoffroi, doyen de Valence, et Ysmidon, sacristain de Nevers, chanoines de Romans, dont le choix se porta sur Guillaume [de Livron], archidiacre de Vendôme *(Vindocinens.)* dans l'église de Chartres ; les procureurs des élus allèrent présenter leur cause devant le pape Nicolas, qui ne voulut l'instruire en leur absence et envoya à Vienne et à Romans des lettres convoquant les deux élus avec 3 ou 4 des leurs. Le chapitre de Vienne envoya 4 chanoines avec le procureur de Raymond, porteur de lettres d'excuses, le chantre ne pouvant faire les frais du voyage que ni l'évêque de Valence, administrateur de l'église de Vienne, ni le chapitre ne voulaient lui fournir, et Guillaume se présenta avec 3 de ses électeurs. Ensuite, le chapitre écrivit au pape Martin qu'il consentait à ce que Guillaume fût pourvu, à condition qu'il n'en résultât pas un accroissement du droit du chapitre de Romans ; l'élu s'en étant remis à la volonté du pape, celui-ci, en considération de ses bonnes mœurs et de sa science, jugeant l'excuse de son concurrent illégitime, le pourvoit de la charge d'archevêque et pasteur de l'église de Vienne, et déclare que rien ne sera changé dans les droits des chapitres de Romans et de Vienne relatifs à l'élection de l'archevêque. — *Recte tunc eccles.*

Registres de Martin IV, 88-9, n° 252.

12532 Orvieto, 15 février 1283.

Lettres du même ordonnant aux doyen et chapitre de l'église de Vienne, au clergé et au peuple de ce même diocèse, d'obéir à leur nouvel archevêque Guillaume ; aux vassaux de la même église, de lui jurer fidélité et faire reconnaissance des droits et services ; aux suffragants, de témoigner la déférence qui lui est due.

Registres de Martin IV, 90, n° 252.

12533 Embrun, 17 février 1282/3.

Guillaume Chauferii, dit de St-Giraud, et sa femme Saurine, de Châteauroux, vendent à Pierre Marcelli, fils de feu Pierre, du plan de Châteauroux, une maison dans le dit château, et une vigne, *ad Rotam Vulpem*, au prix de 9 liv. Viennois, dont quittance. *Act. ap. Ebredunum*, en la maison archiépiscopale où l'on rend la justice, devant Guillaume Adriati [= Abrivati], chan. et official d'Embrun, et Etienne Mura, not. de la cour de l'archevêque J[acques], au nom de Durand, juge mage de ce château ; témoins : Arnulphe Cacziali, d'Embrun, *requestor*, Bermond, jadis chapelain de Névache, etc. L'acheteur promet de tenir indemne Pierre Meliani, qui a soldé le prix pour lui. Sceau de la cour. — *Quæ in tempore.*

FORNIER (Marc.), *Hist. Alpes Marit.* III, 346-7.

12534 19 février 1282/3.

...Vendredi avant s[t] Matthias. Comptes de maître Etienne *(St.)* Torta du reliquat des 3 années de sa gestion comme procureur des anniversaires de l'église de Vienne ; ils montaient à 110 l. 5 s. 9 d. ; il verse 112 l. 15 s. 4 d.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (90*).

12535 Orvieto, 22 février 1283.

Lettre du pape Martin IV à Jean, évêque de Valence et Die : compatissant aux embarras de son diocèse qui, durant la vacance prolongée, a contracté des dettes et vu diminuer ses revenus, il accède à ses désirs en l'autorisant à rester abbé de St-Seine *(S. Sequani)*, dioc. de Langres, jusqu'à la fête de s[t] Jean-Bapt. et trois ans après. — *Dum devotionem.*

Reg. de Martin IV, 95, n° 264.

12536 Orvieto, 25 février 1283.

Bulle du pape Martin IV, par laquelle il confirme à l'hôpital de St-Antoine de Viennois ses franchises et immunités. — *Cum a nobis.*

Arch. d'Idstein, origin. = POTTHAST, 21990*-26608.

12537 Marseille, 26 février 1282/3.

G[uillaume] de Villaret, prieur de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem à St-Gilles et recteur du Comtat-Venaissin pour le pape, mande aux viguiers de Mornas et de la Palud, d'exempter de tout péage les biens des frères de la Chartreuse, conformément aux privilèges des comtes de Toulouse. *Datæ Massiliæ....*

2[e] *Cartul. de la Chartreuse*, cviij[b]. — LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 359.

12538 26 février 1282/3.

Ind. 11. Donation à Guillaume, évêque de Grenoble, par Eymeric de Briançon, fils de feu Gautier de Briançon, seigneur de la Terrasse, de la juridiction, haute et moyenne justice sur les hommes de l'évêque demeurant dans les paroisses de Gières *(Geria)*, Venon, St-Martin-d'Hère et le mandement de Gières et Eybens. Reymond de la Terrasse *(T-acia)* not.

Invent. évêch. Grenoble (1499), L. CLXVI, 261[a]. — CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 96 (Not. anal. 34).

12539 La Part-Dieu, 26 février 1282/3.

Guillaume *(Gilelmus, Gill-s)* Galarandi, fils de feu Pierre G-i, de Chabeuil *(Cabeolo)*, donne en aumône à la maison de Léoncel et à son abbé Giraud ses propriétés ou possessions en pâturages dans le mandement de Rochefort *(Rupis Fortis)*. *Facta ap. Partem Dei* ; témoins : Martin Geneves cellérier, le maître des troupeaux, Bérard d'Aix *(Ai)*, damoiseau, le cuisinier, etc. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 257, n° 248.

12540 (Valence), 26 février 1282/3.

L'official de Valence notifie qu'Odonet du Pont, damoiseau, pour régulariser ses affaires, vend à Boniface, pitancier et chanoine de St-Félix près Valence, 4 sols monnaie de Vienne ou de Valence de cens avec domaine sur la vigne d'André de Mâcon au mandement du château d'Alixan, lieu dit Vaugelas *(V-a)*, au prix de 63 sols Vien., dont quittance. Sceau de la cour de Valence.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 33 lig.

12541 27 février 1282/3.

...*Ind. 11*... Donation à Guillaume, évêque de Grenoble, par Jean de Briançon *(B-czone)*, frère [fils !] d'Aimeric de Briançon, de ses droits, mère et mixte empire sur les vassaux du prélat demeurant dans les paroisses et mandements de Gières *(Geriæ)* et Eybens *(Aybeni)*, et des paroisses de Venon *(Vennone)*, St-Martin-d'Hère et Bresson. Raymond de la Terrasse *(T-acia)* not.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. CLVII, 190. *Invent. Graisivaudan*, II, 256-7. — CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 95 (Not. anal. 33) ; n° 141 (Not. anal. 44).

12542 Mars 1282/3.

Reconnaissance en fief par le dauphin Humbert et Anne son épouse à l'évêque Guillaume, au doyen et chapitre de l'église Notre-Dame du Puy *(Annicien.)* en Velay.

Arch. de l'Isère, copie parch. *Invent. Généralité Dauph.* I, 182 : 234. — Cf. 11 févr. préc.

12543 Flumet, 7 mars 1283.

Ind. 11. Guillaume, Humbert et Pierre, fils de feu Humbert de Cornillon, déclarent que tout le fief que la maison de Cornillon possède près de Mégève, du ruisseau de Flume à Cluse, dépend de la dame de Faucigny et est tenu d'elle à 15 livres de plaid. *Act. ap. Flumetum*, dans la maison du marché *(forum)*. Silvion de Costis not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 7, Mégève, n° 2, orig. parch. (*Invent.* 93).

12544 10 mars 1282/3.

Guillaume de Rochefort, procureur du sacristain et du chapitre de Romans, sollicite de Raymond Roux, juge mage des comtés de Provence et de Forcalquier, l'autorisation de prendre copie de l'enquête faite par les délégués du prince de Salerne [11 avr. 1282].

CHEVALIER (J.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, III, 234-5 (à part, 64-5).

12545 16 mars 1282/3.

Ratification par Marguerite, épouse de Jean de Briançon, de la donation du 27 fév. 1282/3 : elle se départit en faveur de l'évêque de Grenoble de tous les droits qu'elle pouvait avoir à raison de sa constitution dotale.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 256-7. — CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 141 (Not. anal. 44).

12546 Embrun, 20 mars 1282/3.

Ayraud Guiot vend au chanoine Jean Riallons, procureur du chapitre et du chœur de l'église d'Embrun, 2 vignes : l'une à la Combette, grevée d'un cens de 2 oboles en faveur de l'église d'Embrun ; l'autre aux Chardoyres *(C-enchas)*, dont 8 fosserées payent la tâche à Hugues d'Embrun et 24 une demi-tâche au monastère de St-Marcellin ; pour le prix de 40 liv. Viennois, au profit de 3 distributions annuelles fondées par Embrun de Freyssinière *(Ebredunus de Frasseneria)*, chanoine d'Embrun. Rétrocession au vendeur, moyennant 75 sols de pension payable à la Toussaint. Témoins : Pierre Amalvini, juriscons., etc. Hugues Réalon, not., par ordre d'Obert du Caire *(Cario)*, juge de la cour commune. Fait en la maison de Jean de Freyssinière, archidiacre d'Embrun.

Arch. des Htes-Alpes, G. 184, orig. parch. (*Invent.* II, 117*).

12547 (-23 mars) 1283.

Pontif. Martini III a° 3, ind. 11. Albert, prieur de Goudargues *(Gordanicis)*, collecteur de la décime pour la Terre-Sainte dans les provinces d'Arles, Aix, Vienne, Embrun, Tarentaise et Besançon, rend ses comptes au camérier du pape : les collecteurs de la province de Vienne ont soldé *cuidam qui transfretavit*...8 liv. 5 sols 8 den. ; il a fait restituer sur l'argent de la décime dans les provinces de Vienne et d'Arles au-delà du Rhône 167 l. 17 s. 2 d.

FABRE (Paul), dans *Ann. du Midi* (1892), IV, 371-80. *Gallia christ. noviss.* III, 1326.

12548 1283.

Sentence arbitrale rendue par noble Raymond d'Ancezune, docteur en droit, entre Giraud Adhémar et les habitants de Grignan. Giraud rendra aux syndics le vingtain qu'il perçoit à Grignan, dont la levée à l'avenir se fera d'ordre de Bajol, viguier de Forcalquier, et de Révolte, juge du lieu ; les habitants pourront fixer leur domicile ailleurs et emporter leurs meubles ; les lods seront réduits du 1/4 du prix ou treizain à 3 sols 4 den. par livre ; aucune saisie de draps, habits ou parures ne sera faite dans la maison d'une femme en couches ; en cas de capture du seigneur en guerre, ses vassaux lui donneront un secours proportionnel à sa rançon et à ses dépenses ; s'il passe les mers et s'il marie ses filles, 50 liv. Vienn. chaque fois, 12 si ses filles prennent le voile, 30 s'il achète un château fort valant 4.000 sols, 40 s'il coûte de 4 à 6000 et 50 de 6 à 10000 ; les corvées sont dues aux moissons pour bœufs et vaches et à Noël pour les ânes, etc.

Arch. de la Drôme, E. 5717, cop. et trad. (*Invent.* IV, 221*).

12549 (Après 1282).

Humbert Ier dispense la maison des Allemans de Valbonnais de l'hommage de leurs terres et les oblige seulement à celui de leur personne.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 841 ; 2*, 647.

12550 1283.

Quittance à Odon Alleman, seigneur de Champ, par Guigues Bérenger, seigneur de Morges, de 1440 liv. monnaie Viennoise pour prix du château de Prébois et de la paroisse de Ste-Eugénie et St-Barthélemy.

Arch. de l'Isère, B. 3973, orig. parch. (*Invent.* IV, 84*).

12551 Camaret, 1283.

Reconnaissance, hommage et serment de fidélité à Bertrand de Baux, prince d'Orange, par Pierre Raybaud pour Suze-la-Rousse, Châteauneuf de Redortier et ses autres possessions. Le prince reçoit l'hommage en tenant les pieds et les mains de Raybaud entre les siens, et lui donne l'accolade avec promesse de le défendre contre ses ennemis.

Arch. Vaucluse, Principauté d'Orange, L. 24. — BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 631.

12552 1283.

Philippe, comte de Savoie, confirme à la maison et aux frères de la Chartreuse les pâturages dans le mandement des Echelles *(de Scalis)* que leur avait accordés sa mère.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 153-4.

12553 1283.

Rodolphe, seigneur d'Entremont, fait des déclarations et reconnaissances en faveur du dauphin, devant Pierre du Vache, de Chartreuse, constitué par lui *pro curia et paribus*.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 850; 2e, 653.

12554 1283.

Lettre des archevêques d'Arles, Embrun, Aix, etc. attestant l'authenticité des parchemins trouvés dans le tombeau de se Marie-Madeleine.

BOUCHE, *Vindiciæ fidei et pietatis Provinciæ* (1644), 71. = BRÉQ. VII, 212. *Gallia christ. noviss.* III, 1325.

12555 1283.

Donation par Charles, prince de Salerne, à Guillaume de Villarel, prieur de Saint-Gilles, d'une rente de 40 livres provençales sur le péage de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 278. — ROMAN, 116.

12556 1283.

Vente par Pierre Giroudi et son fils à Etienne Jevelloti d'un setier de froment de cens sur une terre en la paroisse de Venon. Pierre de la Balme [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. CXI, 180e.

12557 1283.

Sommation par le procureur de noble Raymond de Mévouillon à noble Rostaing de Sault, de déclarer à quel titre il prenait 30 liv. sur les revenus du château de Barret et de passer quittance de ces 30 liv. de pension aux habitants.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 48.

12558 1283.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Montpellier, on assigne comme lecteur de théologie à Valence fr. François; les frères de ce couvent étudieront la logique au Puy; le couvent sera visité par fr. Guirand.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 265,-7-8.

12559 1283.

Guillaume Bourguignon fonde et dote dans la cathédrale de St-Paul-Trois-Châteaux une chapelle sous le vocable de Ste-Catherine; l'évêque en est établi juspatron et donne au fondateur le droit de sépulture devant la porte de cette chapelle.

BOYER, *Hist. de l'égl. cathédr. de St-Paul*, III. *Gallia christ. noviss.* IV, 104, n° 213.

12560 1283.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, remet tout ce qu'il avait au mandement de Montoison, Ambonil et Montgaruela à Hugonet de Magnat, fils d'Armand, lequel fut tenu d'en rendre hommage à Guillaume de Montoison, qui acheta dudit Magnat ces propriétés pour 115 liv. Viennois.

Arch. de la Drôme, Valentinois, orig. parch.

12561 Montmélian, 1283.

Reconnaissances passées par Philippe, comte de Savoie, de certains fiefs à l'église de Vienne, du temps de l'archevêque Guillaume.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 12b-3e.

12562 1283.

Acquiescement de Guillaume Malazan, ses frères et Guigues Allodii, gentilshommes de Bouvantes, à un acte touchant la grange de Malatra au couvent du Val-Ste-Marie.

*CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12563 1283.

Transaction entre Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, et le prieur de la chartreuse de Bonnefoy, au sujet de donations faites au couvent par les anciens comtes, du partage de la justice en différents villages, du droit de pêche dans le lac d'Arconne.

VIC-VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, 3e, VIII, 1930.

12564 (Vers 1283).

Le comte Dauphin tient le comté de Vienne de l'église de Vienne et pour reconnaissance doit remettre chaque année un cierge de 12 liv. à la fête de st Maurice; il fait hommage lige à l'archevêque et lui jure fidélité. Il tient de l'église de Vienne en fief le château de Malleval, avec la Maison-Blanche et Roche-Chauve *(Rupis Calva)*, et celui de St-Quentin près Moirans sur l'Isère.

Terrier de Vienne, f° 64 r°. Valbonnays, 5e Reg. n° 139. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 17b (v. 1284). — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 27 (v. 1284).

12565 (Vers 1283).

L'archevêque de Vienne possède à Romans le mère et mixte empire et la juridiction entière; il perçoit sur tous les revenus *(obventiones)* à partir de 5 sols 2 parts et le viguier la 3e, au-dessous de 5 sols, c'est au viguier; pour *clama*, on perçoit 2 sols par livre. L'archevêque possède une habitation *(hospitium)* et une cour *(curia)* près de l'église de St-Barnard, etc.

Terrier de Vienne, f° 262. Valbonnays, 5e Reg., n° 143.

12566 1283.

Compromis d'Humbert, dauphin de Viennois, et de Geoffroy [Guillaume! = *G.*] de Clermont, doyen de l'église de Vienne, sur un différend au sujet de la mistralie de Vienne, entre les mains de Falcon, seigneur de Montchenu, et Odon Alamandi, chanoine et mistral de Vienne. 3 sceaux.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 476.

12567 Vienne, mars 1283.

Aynard, seigneur de Clermont, se reconnaît homme lige de l'église de Vienne et lui fait hommage entre les mains de son archevêque Guillaume; il reconnaît tenir en fief rendable les châteaux et mandements de Clermont, St-Georges en Valdaine *(de Vaudayna)* et Crépol *(Crepulo)*, et jure fidélité. Un seul fils d'Aynard héritera de ce fief; les frais de garde, quand l'archevêque ou le chapitre se feront rendre ces châteaux, seront à leur charge. Présents : G[eoffroy] de Clermont doyen, R[aymond] chantre, G. et H. de Virieu et autres chanoines et clercs. Jean de Meyrieu *(Mayreu)*, clerc et not.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 63. — CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 108. = CHARVET, 415.

12568 Aspres-sur-Buëch, 28 mars 1283.

Pierre Lantelmi échange avec Guillaume Merserii un pré au territoire d'Aspres, *a las Moletas*, qui fait 2 den. de cens à la maladrerie *(malapteria)* d'Aspres, contre une vigne en l'Adreh, et 6 liv. 16 sols Viennois. Fidéjusseur. Approbation par Armand et Guigues Pon. Guigonis, auxquels on satisfait des lods *(laudismo)*. *Act. Asperis*, en la maison de Jacques Marcilie ; témoins. Etienne Faverii not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 438-9, n° 535.

12569 Avignon, 29 mars 1283.

Les patentes du 6 août 1282 sont lues et enregistrées, à la réquisition de R[obert] évêque de Gap, en présence de Philippe, roi de France, de Charles, comte de Provence et Forcalquier, et du susd. évêque.

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Invent. Gapençais*, 274. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 7[b]. = ROMAN, 115[b].

12570 29 mars 1283.

Vente à Guillaume Guiffrey par Guigonet Eschot, d'1 setier froment de cens annuel avec plaid sur Domenget Bouverot, lequel doit 3 sols de plaid à Guigonne de la Tour et Guillaume son fils, pour le prix de 4 livr. bons Viennois. Ratification par Pierre Eschot, frère de Guigonet. Aymon Combry not.

Inventaire des titres de Marcieu.

12571 1er avril 1283 (= 22 mars 1283/4 ?).

Donation par Guigues, seigneur de Tullins, à Guy, son petit-fils, enfant de son fils Aimar, en considération de son mariage avec Béatrix, fille de Guy de Montluel, seigneur de Châtillon, du château, seigneurie et juridiction de Tullins, dont il se réserve l'usufruit, ainsi qu'à son fils Aimar.

Arch. de l'Isère, B. 4157, orig. parch. (*Invent.* IV, 130[a]).

12572 3 avril 1283.

Don par Albert et Guillaume Musard, frères, à l'église de Gap, de leurs droits sur l'hôpital de la Combe et du patronage du prieuré de St-Pierre de Corps *(Corvo)*.

Gallia christ. nova, I, animadv. xviij.

12573 3 avril 1283.

Albergement par Brun Mathieux à Pierre Hugon, d'une terre à St-Mury sous Montbonnot, sous le cens de 12 den.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 520[b].

12574 5 avril 1283.

Quittance de 200 liv. au fermier de la gabelle de Serres par Albert Amissin, procureur du comte de Valentinois. — Cf. 12 janv. 1283/4.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 799.

12575 19 avril 1283.

Procuration d'Alixent de Mercœur, veuve d'Aimar III, comte de Valentinois, et femme de Robert, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne, au clerc Ponce de Besse pour recevoir la pension annuelle de 190 liv. Tournois que lui fait chaque année Aimar IV pour son douaire.... Lendemain de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 80[b]).

12576 22 avril 1283.

Quittance par Dalmas Palatin, chevalier, fils de feu Palatin de Riotier, à Guigues, seigneur de Tullins, de 350 liv. bons Viennois à compte sur 400 qu'il lui devait pour la dot d'Anglésie, fille de Joffrey, seigneur de Moirans... Jeudi après Pâques...

Arch. de l'Isère, B. 4157, orig. parch. (*Invent.* IV, 130[a]).

12577 27 avril 1283.

Quittance par Bertrand, seigneur de Taulignan, procureur de Bertrand de Baux, comte d'Avellino, à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de 5000 sols restant dus sur 10000 qui constituaient la dot de feu Philippe, femme dudit Bertrand de Baux et sœur du comte.

Arch. de l'Isère, B. 3540, orig. parch. (*Invent.* III, 80[a]).

12578 Grignan, 2 mai 1283.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Giraud Adhémar *(Ademari)*, seigneur du château de Grignan *(Grainano)*, pour le château appelé Ajoux *(Aiao)*, dioc. de Viviers, avec son mandement en fief rendable, sauf les hommages qu'il devait au roi de Sicile et à l'évêque de Viviers. Confirmation de son épouse Bronne de Verfuel, fille de Jean, héritière de son oncle Pons des Deux Chiens *(de duobus canibus)*, seigneur d'Alps, etc. *Act. ap. Grainanum*, dans le château, en une maison dite *Crota...*, dimanche après s[ts] Philippe et Jacques.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Vivarais*, 433.

12579 3 mai 1283.

Reconnaissances en 2 rouleaux au profit d'Amédée, comte de Genevois, par les habitants de [la] Pierre, Theys et Domène... Lundi après s[ts] Jacques et Philippe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 228[a].

12580 (Orvieto), 4 mai 1284.

Lettre du pape Martin IV aux archevêques [Guillaume] de Vienne et de Tarentaise, au sujet de la dîme à prélever sur les biens ecclésiastiques. — *Solebat hactenus.*

Mittheil. Instit. œsterr. Gesch. VII, 591, n° 680.

12581 8 mai 1283.

Guillaume, archevêque de Vienne, vidime trois privilèges accordés à l'abbé de Cîteaux par les papes Alexandre IV [2 janv. 1258] et Honorius III [24 nov. 1221].

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 258, n° 249.

12582 (Avant 15 mai 1283).

P[étronille], prieure du monastère de Bertaud, au nom des sœurs de son couvent, donne procuration au convers Guillaume Orcelli. Sceau.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 124, n° 116.

12583 (Avant 15 mai 1283).

Ferrand de Rosans donne procuration à son père, noble Jordan de Rosans. Guillaume Grosseti not.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 124, n° 116.

12584 Manteyer, 15 mai 1283.

Guillaume Orselli, convers de la maison de Bertaud, et noble Jordan de Rosans, au nom de son fils Ferrand et de sa belle-fille Bérengère, fille de feu Rolland de Manteyer, compromettent entre les mains de Cyprien Augerii, de l'ordre des Prêcheurs, Lantelme de St-Marcel, sacristain de Gap, Asselme, chanoine de cette église, et Albert de Sigoyer *(Cigoterio)*, jurisconsulte, et fournissent 9 cautions. Fait dans le cloître de *Mantheerio;*

témoins : Guillaume Arnulphi, chevalier, son homonyme, damoiseau, etc. — G. Orselli réclamait 65 liv. de bons Viennois léguées par Giraude, fille de feu Rolland de Manteyer et religieuse de Bertaud, plus le complément de sa dot *(legitima)*, avec le droit de pâturage dans le territoire du château de Manteyer, que Jordan soutenait être tombé en commise pour défaut de payement du cens pendant 18 ans et plus. Les arbitres confirment à Bertaud le droit de pâturage, sous le service accoutumé. Jordan payera 70 liv. à raison de 10 par an; si l'argent lui manque à une échéance, il fournira des *denariatæ ;* on lui donne quittance pour le reste. Fait au même lieu ; témoins : Guillaume Arnulphi, chevalier, etc. Guillaume Grosseti [not.]

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 123-6, n° 116. = ROM. 115b.

12585 Manteyer, 15 mai 1283.

Jordan de Rosans et son fils Ferrand, pour eux et Bérengère, femme de Ferrand et fille de feu Rolland de Manteyer, concèdent à Guillaume Orselli, convers de la maison de Bertaud, le bûcherage *(boschayragium)* dans la forêt de Combenoire, pour le chauffage *(chalfagium)* de la maison de Quint. Fait dans le cloître de *Mantheerio ;* témoins : Guillaume Arnulphi, chevalier, Lantelme de St-Marcel, sacristain de Gap, Asselme, chanoine de cette église, Albert de Sigoyer *(Cigoterio)*, juriscons., etc.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 122, n° 114.

12586 Léoncel, 17 mai 1283.

Guigues des Roissards *(de Royeces)* donne au couvent de Léoncel et à son cellérier Martin un pré de 4 setérées *(setariata)* à Ambel et le tiers du quart d'un mouton qu'il percevait sur le bétail *(bestiarium)* de l'abbaye à Ambel vers l'Assomption ; il confirme la donation de son père Adhémar du quart de *Cota Chicharencha*. Fait en la maison *Liuncelli*, au portail *(in portum ante promptuarium) ;* témoins : P. de Vassieux *(Vassia)*, baile, Guillaume *(W°)* prieur, Mallen sous-prieur, Ponce sous-cellérier, le maître du troupeau, celui des chevaux *(equicii)*. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Léoncel*, 259, n° 250.

12587 23 mai 1283.

Vente à [Guigues de] Guiffrey, de Morêtel, par Boson et Hugues de Combarlud, frères, de 4 setérées de pré à Goncelin, au prix de 7 liv. Vienn. et 100 sols. Aymond Combra not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

12588 29 mai 1283.

Hommage rendu à Philippe, comte de Savoie, par Rodolphe, seigneur d'Entremont, pour son château... Samedi après l'Ascension.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 44-5.

12589 Juin 1283.

Aynard, seigneur de Clermont, constitue pour procureur Pierre Simondi, clerc de Vienne, à l'effet de recevoir pour lui le château et mandement de Crépol des mains du doyen de Valence, qui le tient de lui, et de le rendre à l'archevêque G[uillaume], au doyen et chapitre de Vienne, dont il est le fief. Sceau.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 62.

12590 Mélan, 1er juin 1283.

B[éatrix], fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, alberge à Vulfred de Cornillon et autres les moulins, baptoirs et foules de Sallanches, sous le cens de 10 muids de froment. Sceau.

FEIGE (Hil.), dans *Mém.-doc. acad. Salésien.* (1898), XX, 429-30.

12591 Manteyer, 2 juin 1283.

Approbation par Bérengère de l'acte du 15 mai préc. (1°), avec renonciation de sa minorité. Fait dans la forteresse *Mantheerii*, en la maison près du fourneau *(fortiellum !) ;* témoins. Guillaume Grosseti, de Rosans, not. imp. et de Jordan de R.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 126, n° 117.

12592 Manteyer, 2 juin 1283.

Approbation par la même de l'acte du 15 mai préc. (2°) *ut supra*... Sceau.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 122-3, n° 115.

12593 3 juin 1283.

Hugues de Peyraud, official de la cour de Vienne, atteste une vente passée devant Jean Champaignon, notaire juré de sa cour, entre le prieur de St-Sauveur-en-Rue et Martin Adonis, d'Annonay... Jeudi après l'Ascension.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 135-7, n° 170.

12594 6 juin 1283.

Arrêt du parlement de Paris retenant à la cour du roi la connaissance des plaintes portées par le prieur de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem contre Bouchard de Montmorency et Simon de Vienne.

BEUGNOT, *Les Olim*, II, 66a. BOUTARIC (E.), *Actes du Parlement de Paris*, I, 236a, n° 2476.

12595 8 juin 1283.

Humbert Dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, remet entre les mains de G[uillaume], archevêque de Vienne, et de son église, en fief et domaine le comté de Viennois qu'il possède à Vienne et ses revenus, pour le garder jusqu'à réquisition de le lui rendre ; ordonnant à ses familiers dans la ville de Vienne de répondre à l'archevêque, sous réserve de tout préjudice à lui et à ses successeurs. Sceau.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 12 lig.

12596 Grenoble, 20 juin 1283.

Transaction entre la maison du Val-St-Hugon et la communauté de Goncelin, passée devant Jean de Goncelin, juge des comtés de Vienne et d'Albon... *ap. Gratianopolim*, dimanche avant st Jean-Bapt... Sceau.

BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 385, n° 60.

12597 2 juillet 1283.

...Vendredi après stes Pierre et Paul. Le dauphin Humbert, voulant récompenser Drodon, seigneur de Beauvoir, des services qu'il lui a rendus en ses guerres et l'indemniser des pertes qu'il y a subies, promet de lui donner une de ses terres à son choix dans la baronnie de la Tour.

Grenoble, *Invent. Viennois*, 222 : I, 122b.

12598 7 juillet 1283.

Raymond Geoffrey *(Guaufredi)* de Castellane et son épouse Randone, dame de Montauban, constituent comme procureur Guiffred *(Gaufredus)* d'Autanne, jurisconsulte, pour faire reconnaissance au dauphin Humbert et à son épouse Anne; il leur fait hommage pour les châteaux de Montauban, Montguers, Rioms *(Noniis)*, St-Auban, Ste-Euphémie, Vercoiran et leurs dépendances. Pierre Bessonis not.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 9. *Invent. Baronnies*, I, 499, 515 : 596, 614. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1318.

12599 Romans, 14 juillet 1283.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, promet une de ses filles, dès qu'elle sera nubile, en mariage à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, pour un de ses fils qui sera en âge, et qu'il fera son héritier universel. Humbert donne pour garants : Jean, évêque de Valence et Die, Guigues de Genève, doyen de Clermont, Amédée comte de Genevois, Humbert seigneur de Montluel, Alamand chanoine de Vienne, Roger seigneur de Clérieu, Didier de Sassenage, abbé de St-Félix de Valence, Pierre Aynardi et Pierre Flota, chevaliers; Aymar donne : Roger d'Anduze, seigneur de la Voulte, Roger seigneur de Clérieu, Aynard de Chabrillan, Bertrand seigneur de Taulignan *(Tollinani)*, Guillaume de Châteauneuf, seigneur de la Laupie, Amédée Berlionis, Guillaume seigneur de Montoison *(Montaisonis)*, Hugues seigneur de Barcelone, Hugues le Vistes, Guillaume de Satilieu, chevaliers. Humbert remettra sa fille à Aymar dès qu'il le pourra ; il lui constitue en dot 5000 liv. Viennois et le château de Varacieu *(Veraccu)*, au diocèse de Vienne, pour une valeur de 200 liv. de revenu, qu'il complétera au besoin sur d'autres terres, qui seront tenues en fief, sous hommage et fidélité. Promesse de faire approuver cette assignation par la dauphine Anne, et d'obtenir une dispense, si elle est nécessaire. *Act. ap. Romanis*, dans la maison de Guillaume Bernardi ; témoins : Guillaume de Savasse, chevalier, Jacques Borgarelli et Raymond de Vaujany, jurisconsultes, maître Nicolas de Crémieu, chanoine de Valence, etc. Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3540, orig. parch. (*Invent.* III, 80*) ; B. 4107 (IV, 118*). *Invent. Généralité*, I : 12. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 10. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 25-6. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 382. = BRÉQ. VII, 201.

12600 14 juillet 1283.

Le dauphin Humbert remet à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, la terre de Clérieu, avec les fiefs en dépendant : Chantemerle, Montchenu, Larnage, Margès *(Marjais)*, Claveyson, Bathernay et la moitié du péage de [la Roche-de-]Glun, que le dauphin Guigues avait acquises en échange des terres de Crest, Aouste et Divajeu (*al.* le tout ayant été acquis par autre Aymar de Poitiers de Silvion de Crest par échange...) ; il s'en réserve la suzeraineté et Aymar lui en fait hommage. Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3482, orig. parch. (*Invent.* III, 47*). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 182. = ALLARD (G.), *Œ. d.* I, 384, 388.

12601 14 juillet 1283.

Hommage passé à Odon Allemand, seigneur de Champ, par Jean de la Balme, pour un tènement au mandement de St-Pierre de Varces. Témoins : Jean de Morges, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3973, orig. parch. (*Invent.* IV, 84*). *Invent. Graisivaudan.* A. 20* : VI, 14*.

2 août 1283 = 2 août 1280.

12602 Vienne, 6 août 1283.

Humbert, dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, promet d'indemniser Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de tous ses frais pour le secourir dans sa campagne contre le duc de Bourgogne et le comte de Savoie; il lui remet en garantie le château de St-Vallier et constitue pour ses fidéjusseurs Roger de Clérieu, Arnaud Flotte, seigneur de la Roche-des-Arnauds, Alleman de Condrieu, chevalier, Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, Raymond de Montauban, s^r de Montmaur, et Falcon de Montchenu. Aymar recevra par jour 20 sols Viennois, chaque châtelain banneret 10, chevalier 6, écuyer 5, fantassin 12 den. *Act. Viennæ*, en l'habitation du sénéchal de Lyon.

Arch. de l'Isère, B. 3540, orig. parch. (*Invent.* III, 80*). = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 68 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 345 ; XXVIII, 277 (à part, I, 103, 260-1).

12603 Vienne, 12 août 1283.

... Ind. 11..., jeudi avant l'Assomption. Au chapitre de Vienne, convoqué au son de la cloche, se réunissent l'archevêque Guillaume, le chantre Raymond, le capiscol Humbert, le sacristain Odon et 12 chanoines ; le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, s'y trouve devant Pierre Burgarelli et Jacques Chaurerii, clercs, notaires pontif. Pour terminer un différend, par l'intermédiaire d'amis, le dauphin promet, en son nom et à celui de la comtesse Anne, son épouse, fille et héritière du dauphin Guigues, à toute réquisition de l'archevêque, du doyen ou du chapitre, de leur venir en aide dans toutes guerres et nécessités à ses dépens, avec 100 hommes d'armes à cheval, 300 arbalétriers *(balistarii)* et 700 clients armés de lances ; si le chapitre en demande davantage, ils seront à ses dépens. Cette convention est pour 20 ans ; au-delà, le dauphin ne sera tenu que comme fidèle vassal. Fait dans le chapitre *Viennæ* ; présents : Roger seigneur de Clérieu, Guigues de Roussillon, seign. de Serrières, Aynard de la Tour, seign. de Vinay, damoiseaux, Alamand de Condrieu, Pierre Flote, André de Grolée, seign. de Neyrieu, Raymond Bertrandi, Barthélemy de Bellegarde, Jocerand de St-Didier, chevaliers, Didier de Sassenage, viguier de Romans, Hugues de Peyraud, chanoine de Valence et Die, official de Vienne, et autres. 2 sceaux.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 26 lig. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 10-1. GAIGNIÈRES, *Généal. Clermont-Tonnerre*, II (Paris, B. N., fr. 22243), 64-5. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 26-7. = CHARVET, 416. BRÉQ. VII, 202. *Rev. de Vienne*, III, 12. — Voir l'acte du 27 sept. suiv.

12604 Vienne, 12 août 1283.

...Ind. 11...., jeudi avant l'Assomption. Au chapitre de Vienne, convoqué au son de la cloche, se réunissent l'archevêque Guillaume, le chantre Raymond, le capiscol Humbert, le sacristain Odon et 11 chanoines ; le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, s'y trouve devant Pierre Burgurelli et Jacques Chiurerii, clercs. notaires pontif. Le dauphin, en son nom et à celui de son épouse Anne, fille et héritière du dauphin Guigues, assisté de Roger seigneur de Clérieu *(Clayreu)*. Guigues de Roussillon, seign. de Serrières *(Sareri)*, Aynard de la Tour, seign. de Vinay, Didier de Sassenage *(Chasanaio)*, viguier de Romans, Barthélemy seigneur de Bellegarde *(Bella Garda)*, Alamand de Condrieu *(Coydreu)*, Pierre Flota, Raymond Bertrandi, chevaliers, et d'une multitude de fidèles et domestiques, reconnaît tenir en fief de l'archevêque et du chapitre tout le comté de Vienne et d'Albon, depuis l'église de St-Vincent au-delà de Voreppe, entre les deux fleuves de l'Isère et du Rhône en long et en large, jusqu'aux fourches du Puy, qui divisent les diocèses de Vienne et du Puy *(Annic.)* ; il en fait hommage lige à l'archevêque. On ajoute qu'en reconnaissance de ce domaine, il est tenu d'offrir un cierge de 12 livres à l'autel de St-Maurice, la veille de sa fête. Il fait également hommage pour le château de Malleval *(Malavalle)*, spécialement la Maison-Blanche *(Domus Alba)* et Roche-Chauve *(Ruppis Calva)*, et pour celui de St-Quentin au-delà de l'Isère. On rappelle l'hommage semblable rendu à l'archevêque Jean par le dauphin Guigues, père d'Anne. Humbert promet d'être fidèle vassal et en prête serment ; il jure de faire ratifier cet acte par sa femme. L'archevêque l'investit de ces fiefs, sauf droit d'autrui. Fait au chapitre *Viennæ* ; témoins, avec les chanoines et barons ci-dessus, André de Grolée, seigneur de Neyrieu, Jocerand de St-Didier, chevaliers, Hugues de Peyraud, chanoine de Valence et de Vienne, official de Vienne, etc. et de nombreux clercs et laïques. 2 sceaux.

CHARVET, *Hist. égl. Vienne*, 662-4 ; trad. 416-8. COLLOMBET, II. 210-3. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 432 ; *Actes capit. St-Maurice Vienne*, 108. = LE LIÈVRE, 373-4. DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr, 21. COURBON. chr. 320. — Voir l'acte du 27 sept. suiv.

12605 12 août 1283.

...Ind. 11... Compromis entre le dauphin et l'archevêque de Vienne au sujet du fief des châteaux de Charmes *(Chalmen)* et d'Hauterives *(Alta Ripa)*, d'anniversaires que le dauphin disait avoir assignés sur le lieu d'Alislata à Bourgoin *(Burgundium)*, et d'un bois à Moras, entre les mains de l'archevêque et du chanoine Guigues Remestainct. Jacques Chaurerii, not. 2 sceaux.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 216. — Voir l'acte du 27 sept. suiv.

12606 12 août 1283.

...Ind. 11... L'archevêque et le chapitre de Vienne s'engagent à suivre le dauphin H[umbert] et à le défendre contre ceux qui l'attaqueraient dans les fiefs qu'il tient de leur église. Jacques Chaurerii [not].

Invent. Vienne, III, 214b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 485.

12607 17 août 1283.

...Ind. 11... Guillaume de Claveyson *(Clavaisione)*, damoiseau, seigneur de Mercurol, requiert Guillaume de Claveyson chevalier, de lui rendre hommage pour la 1/2 de la 1/2 du château de Claveyson, qu'il tenait en fief du dauphin à raison de la suzeraineté de Clérieu, ce à quoi il se refuse avant d'en avoir conféré avec ses amis.

Arch. de l'Isère, orig. parch. — GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, VI, 245 ; *Clérieu*, 235.

12608 21 août 1283.

Philippe comte de Savoie, suivant les traces de ses prédécesseurs, confirme au couvent et aux frères de la Chartreuse leurs pâturages et prend la maison et ses biens sous sa protection... Samedi après l'Assomption.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 365.

12609 30 août 1283.

...Lendemain de la décollation de st Jean-Bapt. Guillaume de Moirans *(Morenco)*, seigneur de Châteauneuf et de Ratières, rend hommage à G[uillaume] archevêque de Vienne et reconnaît tenir en fief de lui et de son église ces châteaux et mandements, ainsi que ceux de Mureils *(Merueyl)*. — Lambert Ardenchi, damoiseau, rend hommage à l'archevêque et au chapitre de Vienne pour le fief qu'il tient à Mantaille *(Mantali)* au nom de sa femme Marthe.

Terrier de Vienne, f° 68 r°. Valbonnays, 5e Reg. n° 144. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 27b. = BRÉQ. VII, 203. GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, V, 421 ; *Clérieu*, 199.

12610 Septembre 1283.

Confirmation par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et Anne son épouse de l'échange du 6 août 1276.

Arch. de l'Isère, B. 4157, orig. parch. (*Invent.* IV, 129). *Invent. St-Marcellin*, II, 2070-1.

12611 5 septembre 1283.

Procuration par Galburge, dame de Lachau *(Chalme)* et d'Izon *(Ysonis)*, à Rostaing de Sault *(Saltu)*, seigneur d'Alauzon, et Olivier de Montferrand pour reconnaître au dauphin Humbert ce qu'elle tenait de lui ; ils confessent qu'elle lui doit hommage pour les châteaux du Poët *(Poyeti)*, Montéglin *(Monte Ayglini)*, *Castri Evrardi*, Pomet, Châteauneuf-de-Chabre, Lagrand *(Bae Mariæ Abegrandis)*, Ste-Colombe, Chabreil *(Chabrelli)*, Izon *(Ysonis)*, Chanousse *(C-ossi)*, Arzeliers ? *(Areleriis)*, Saléon *(Celeone)*, Méreuil *(Mereoli)*, Serres *(Serro)*, Sigottier *(Cigoterio)*, Orpierre *(Auripetra)*, Laborel *(Barborelli)*, Etoile *(Stelle)*, Villebois *(Vilabochi)*.

Reg. instrum. litter. comit. Vapinc. (1346), 23-4. = ROMAN, 116e.

12612 6 septembre 1283.

Reconnaissance par Elisabeth Asteria de 40 sols de cens aux anniversaires de St-Barnard... Lundi avant la Nativité de la be Marie.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 179.

12613 11 septembre 1283.

Reconnaissance et hommage lige prêté au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et Coligny, et à son épouse Anne, par Galburge, fille de Bertrand de Mévouillon, dame de Lachau (La

Chaup) et d'Izon, pour la terre et château d'Etoile, les châteaux et terres de Laborel, Ste-Colombe et Châteauneuf-de-Chabre, etc., du Poët, Montéglin, Château-Giraud, Pomet, Arzeliers, Saléon, Méreuil, Serres, Sigoyer, Ste-Marie de Lagrand, Orpierre, Chabreil, Izon, Villebois et Chanousse. Borel not.

Invent. Baronnies, I, 276b, 292, 323b; II, 323b : 333-4, 353, 358-9, 986-7 ; *Gapençais*, 156, 188, 459-60, 477, 619, 625-6, 751, 775-6, 931 ; *prov. étrang.* 136a. = ROMAN, 116a.

12 septembre 1283 = 11 septembre 1283.

Invent. Embrunois, 15, 518, 619-20 ; *Gapençais*, 137, 643-4, 776.

12614 18 septembre 1283.

Reconnaissance par frère Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, ordre de l'hôpital de St-Jean de Jérusalem, à Raymond Joffrey *(Gaufredi)* de Castellane, seigneur de Montauban, à l'occasion de la dot constituée par [son épouse] Randone du château et territoire de Cayranne *(Quayrana)*, pour la propriété et domaine que possède l'Hôpital dans les châteaux de Venterol, Château-Ratier, Noveysan et la bastide de St-Maurice et leurs territoires. Pierre de Lacermis [not.]. — Cf 19 nov. suiv.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Baronnies*, I, 217b; II, 167, 456. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1435.

12615 26 septembre 1283.

Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour, donne son approbation à l'hommage lige rendu par son très cher mari Humbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Guillaume, archevêque de Vienne et au chapitre de cette église, pour tout le comté de Vienne et d'Albon, depuis l'église de St-Vincent au-delà de Voreppe, entre les deux fleuves de l'Isère et du Rhône, jusqu'aux fourches du Puy ; à sa promesse de rendre la maison Blanche et Roche-Chauve *(Ruppem Chalvam)* à réquisition, à la reconnaissance en fief du château de St-Quentin au-delà de l'Isère, au compromis en l'archevêque et en Guigues Remestain, chanoine de Vienne, au sujet du fief des châteaux de Charmes *(Chalmen)* et d'Hauterives *(Altarippa)*, et des anniversaires légués par Eymar de Baux au lieu dit *Alislata* à Bourgoin *(Burgd')* et le 8e d'un bois à Moras : le tout contenu en 3 actes reçus Jacques Chaurerii not. apost. Sceau... Dimanche avant st Michel.

Arch. de l'Isère, Evêché de Grenoble, orig. parch. de 40 lig. 1/2 ; sceau : S. ANN[E :] COMITISSE : VIENN : ET : AL. . . . . .TURRE.

12616 27 septembre 1283.

Anne, comtesse de Vienne et d'Albon dame de la Tour, rappelle en détail trois actes du 12 août précéd. passés entre son mari le dauphin Humbert et l'archevêque et chapitre de Vienne, l'un renfermant l'hommage rendu par Humbert pour tout le comté de Vienne et d'Albon, l'autre sa promesse de défendre par les armes l'église de Vienne dans ses guerres et nécessités, le 3e un compromis au sujet des châteaux de Charmes et d'Hauterives ; elle les confirme et jure sur les stes Evangiles de n'y pas contrevenir. Sceau... Lundi avant st Michel.

CHARVET, *Hist. égl. Vienne*, 665-8. — COURBON, chr. 321. ALLARD (G.), *Œ. d.* I, 388-9.

12617 28 septembre (4 octobre) 1283.

Testament de Polita de Bourgogne, comtesse de Valentinois *(V-na)*. Elle ordonne que son corps soit inhumé dans le cimetière des frères Mineurs de Crest, auxquels elle lègue 100 liv. Vien. pour construire un presbytère, ou, s'il existe, une chapelle ; 25 liv. pour élever trois autels, en l'honneur de se Elisabeth, de se Marie Madeleine et de st Nicolas ; elle leur donne sa vaisselle d'or et d'argent, ses joyaux, sa literie, dont son légataire universel leur fera 100 sols de cens annuel pour cinq anniversaires, à la fête de se Elisabeth et aux quatre fêtes de la Ste Vierge. Elle lègue en outre 20 liv. à l'abbaye de Cruas pour un repas *(convivium)* annuel ; autant aux religieuses de Bonlieu pour un anniversaire ; 20 liv. au prieuré de St-Vallier, dioc. de Vienne, pour un repas annuel des chanoines, à l'anniversaire de sa mort ; 60 liv. pour marier sept filles, au choix de ses conseillers ; 100 sols aux Frères Mineurs de Valence, de Montélimar, de Romans et d'Aubenas ; 10 liv. au chapitre provincial des Frères Mineurs de Bourgogne ; 8 liv. à celui des Prêcheurs de Provence ; à son frère Otton comte de Bourgogne, son anneau d'or avec un gros saphyr ; ses vêtements pour être distribués aux dames nobles et pauvres, sauf ceux en soie qu'elle lègue aux Frères Mineurs de Crest pour en faire des vêtements sacerdotaux et des ornements d'autel. Elle institue héritier universel son fils Adzémar et donne 100 sols de cens à chacun de ses autres enfants : Louis, Alix, Sibylle et Polite. Si Adzémar meurt sans héritier légitime, elle lui substitue Octonin et si celui-ci entre en religion et n'a pas d'enfants, son fils Louis ou l'aînée de ses filles. Elle accorde à son époux Azémar de Poitiers, comte de Valentinois, l'usufruit viager de tous ses biens, après avoir payé ses dettes et acquitté les legs. Exécuteurs : Guillaume de Châteauneuf, chevalier, seigneur de la Laupie, et Guillaume bailli d'Upie, auxquels elle donne pour conseillers Antelme de Tullins, Guy de Forez, Ricon de Beauvoir, Bernard de Saillans, frères Mineurs ; pour leur peine, elle donne 10 liv. à Guillaume de Châteauneuf et 100 sols à chacun des autres.

GIRAUD (P. E.), à Romans, origin. parch. de 50 lig.

12618 30 septembre 1283.

Hommage rendu à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Hugues Adhémar, pour le château de Roynac, partie du château et bourg de Savasse, le château de Montélimar, la parerie de Châteauneuf-de-Mazenc, le château de Portes en Diois, celui de Rac et partie de Châteauneuf-du-Rhône.

Arch. de la Drôme, E. 1554. *Invent. Valentinois*, III, 316 : II, 281. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 11-2.

12619 2 octobre 1283.

Reconnaissance à Amédée, comte de Genevois, par Girard de Theys, chevalier, pour une maison à Laval-St-Etienne, sous le plaid de 20 sols ; plus pour des maisons à Theys et plusieurs cens.... Samedi après st Michel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 228a.

12620 Romans, 6 octobre 1283.

... Mercredi après s[t] Michel, 11 ind. Guillaume d'*Alexino* (Alixan ?), habitant de Romans, avait acheté de Guigues Romani l'office de cellérier *(cellararia)*, que le chapitre donna ensuite à Guillaume Mouton *(Mutonis)*, de là rancune du premier Guillaume contre le second ; puis se souvenant de leur vieille amitié et des services qu'il en avait reçus, le 1er se dessaisit de ses droits envers le 2[d] et ratifia la donation faite par le chapitre. *Act. Romanis*, dans la maison de Cimbelinus, professeur de droit, et en sa présence, ainsi que de Durand de Peyrins. Laurent Chays not.

Terrier de Vienne, f° 269. Valbonnays, 5[e] Reg. n° 142.

12621 Grignan, 7 octobre 1283.

... Jeudi après l'octave de s[t] Michel. Sentence arbitrale de noble Raymond de Sahune *(Anceduna)*, jurisconsulte, entre Giraud Adhemarii, de Monteil *(Montilio)*, seigneur de Grignan, et Pierre Fabri, Durant Gaulterii et Jean Asterii, syndics et procureurs de la communauté du château de Grignan, au sujet de leurs droits, immunités, libertés et franchises,... *emplechiis* et *coradis* : le seigneur rend le vingtain et autorise à changer d'habitation. *Act. ap. Grignanum*.... Bernard de Grignan not.

Arch. de Grignan, en transaction de 1532. — Trad. FILLET, dans *Journ. de Die* (27 juin, 4 et 11 juil. 1869).

12622 Grenoble, 9 octobre 1283.

Inventaire d'objets à l'hôpital. Samedi après l'octave de s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 2993, 217.

12623 13 octobre 1283.

Guillaume de Châteaubourg *(Castro Buco)*, citoyen de Valence, vend à Lantelme Frenors, pitancier et chanoine de la maison de St-Félix près la ville de Valence, 22 sols monnaie de Vienne ou de Valence de cens avec domaine qu'il perçoit au lieu du Champ Clos *(Clausus dels Bochos)*, près de la route de Montélier, au prix de 16 liv. 10 sols, dont quittance. Sceaux. Lantelme de Quint, prieur de St-Félix, confesse avoir reçu son plaid.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 23 lig. 1/3.

12624 13 octobre 1283.

Vente passée à Rodolphe d'Entremont par Pierre de Savoie, habitant du Touvet, d'1 setier froment et 2 poules de cens annuel, avec le plaid portant directe dû par Jean Loyrard, du Vivier, pour le prix de 6 liv. bons Vienn. Hugues Guenis [not.]

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc., chap. 1.

12625 Romans, 20 octobre 1283.

... Ind. 12... Adémar de Curson, damoiseau, reconnaît, à la demande de frère Pierre de Romans, moine de Léoncel, avoir jadis vendu à l'abbé Giraud et au couvent 5 sols de cens sur la grange de la Part-Dieu, 5 sols 7 den. obole et 3 quartauts de froment sur la terre de *Visia* dans la paroisse de Châtuzanges, et 1 quartaut de froment sur la terre de Raspallart dans la paroisse de Charlieu *(Charlef)*. Il fait don d'une héminée de terre près de l'église de Chatuzanges et donne quittance de 15 liv. Viennois. *Act. Romanis*, dans une boutique *(operatorium)* de St-Barnard, sur la place ; témoins. Durand de Lyon, habitant Romans, not. impér. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Léoncel*, 259-61. n° 251.

6 novembre 1283 = 13 novembre 1283.

12626 7 novembre 1283.

... Dimanche après la Toussaint. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avaient tenues P[ierre] de Borgia et G[ ] de Jarez *(Jareys)*, par les mains du doyen Geoffroy *(Gauffridus)*, Boson Poutrenc et G[uillaume] de la Balme : Ray[mond] chantre, G[ ] de Virieu chantre, Odon sacristain, Humbert capiscol, Odon Alamanni mistral, Jean chapelain de l'autel de la Croix, Jean de Serpaize *(Salpaysia)*, procureur.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. xxxj v°.

12627 9 novembre 1283.

Faits articulés en la cause d'appel pendante devant un juge délégué par le roi de Jérusalem et Sicile, comte de Provence et Forcalquier, entre Guy de Bouc, procureur du roi en la sénéchaussée de Provence, et Etiennette, veuve de B[ertrand] Raymbaud de Lachau, et sa fille Catherine, concernant l'inféodation de la terre et château de Lachau, faite par Galburge, fille et héritière de Raymond de Mévouillon et femme de Guillaume de Baux, prince d'Orange, auxquels les intimées avaient succédé.

Arch. de l'Isère, orig. parch. ; B. 3739, reg. (*Invent.* III, 164[b]). Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 308 : 370-1.

12628 11 novembre 1283.

Poncet l'Auvergnat *(Alvernaz)* et sa femme Pétronille, citoyens de Valence, pour se débarrasser de leurs dettes, vendent à Barthélemy Borrelli, citoyen de la même ville, une grange vers la porte de St-Félix, dans le viol de Lantelmet Jordani, au prix de 4 liv. Viennois, plus 5 sols pour chaussures à la femme. Approbation de Poncie, sœur de Poncet et épouse de Jean Chanabacas. Lant. Jordani, à qui cette grange faisait 12 den. de cens, investit l'acquéreur et reçoit le plaid dû. Témoins : Peronet Teuler, Jean Bonsenfes, Giraud Bover, bailes de Valence, etc.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 28 lig.

12629 13 novembre 1283.

Plusieurs habitants de Romans se soumettent à la [sauve]garde du dauphin [Humbert], sous la pension d'une obole d'or chacun, sauf les droits de l'archevêque de Vienne et du chapitre de St-Bernard..., ind. 11, samedi après la fête de s[t] Martin. Bon et Guillaume Gay nott.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. St-Marcellin*, II, 606. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 12. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 395. = ALLARD (G.), *Œ. d.* I, 388.

12630 14 novembre 1283.

Hugonet Boneti reconnaît tenir de Siboud de Châteauneuf une maison à Grenoble, avec jardin, sous le cens de 20 (4) sols. Thomas Guelli [not.],... ind. 11, dimanche après s[t] Martin.

Invent. Graisivaudan, II, 272[b], 348[b]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 731.

12631 15 novembre 1283.

Vente par Pierre de Sias *(Saysio)* et sa femme Armanda à la cour et au baile du Buis de plusieurs cens et services dans ce mandement. Barthélemy Aliberti not... Lundi après s[t] Martin.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1285.

12632 16 novembre 1283.

Vente par le dauphin Humbert à Guillaume Bras, d'Exilles, du péage de ce lieu, moyennant 25 liv. Mardi après s[t] Martin.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 489.

12633 19 novembre 1283.

Hommage rendu à Raymond Joffrey de Castellane, seigneur de Montauban, comme mari de Randone, fille et héritière de Draconet seigneur de Montauban, par Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, ordre de St-Jean de Jérusalem, pour le château et territoire de Cayrane et ce qu'il avait à Venterol, Ratiers, Noveysan et la Bâtie-St-Maurice. — Cf. 18 sept. préc.

Arch. de l'Isère, vidimus de 1448. *Invent. Baronnies*, 263, 1097-8.

12634 Carpentras, 26 novembre 1283.

Béatrix de Mévouillon, dame de Visan, veuve de Sicard Alaman le vieux, et Bertrand de Baux, comte d'Avellin, en sa qualité de mari d'Agathe de Mévouillon, sœur de Béatrix, reconnaissent avoir reçu de Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles et recteur du Comtat, la somme de 1500 liv. Tournois pour la vente qu'elles lui ont faite du château de St-Sulpice. Raymond Olivier not.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 635.

12635 27 novembre 1283.

Vidimus par Guillaume, évêque de Grenoble, d'un acte du 4 sept. 1243 concernant l'abbaye de Chalais... Samedi avant s[t] André.

Pilot de Thorey, *Cartul. de Chalais*, 87, n° 47, n.

12636 Décembre 1283.

Le dauphin Humbert et sa femme la dauphine Anne échangent avec Guigues de Tullins la portion qu'ils avaient sur la terre de Tullins contre le château de Moirans, les fiefs de Rives, St-Quentin et Vourey.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1109.

12637 Décembre 1283.

Investiture par Guiffrey de Milenes, seigneur de Morestel, en faveur de Guillaume Borde, chevalier, pour un fief acquis de Guillaume Buissière dans la paroisse de St-Baudille, depuis le Rhône jusqu'à l'eau de Chéruy.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 460[a] : IV, 302.

12638 Décembre 1283.

Charte de Philippe de Vienne, sire de Pagny, et de Jean de Vienne, sire de Mirebeau, qui donnent à Robert, duc de Bourgogne, la garde des biens vendus par les de Vienne à l'abbaye de Cîteaux.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 308, n° 4613.

12639 3 décembre 1283.

... Vendredi après s[t] André. Comptes du chanoine G. de la Balme et du clerc Albert Menabos, procureurs des anniversaires de l'église de Vienne : revenus, 782 l. 9 s.; dépenses, 618 l. 14 s. On attribue la différence, 163 l. 15 s. à la reconstruction de la maison devant St-Ferréol qui a été brûlée.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (90[b]).

12640 Valence, 4 décembre 1283.

Maître Girard, official de Valence, atteste que François, fils de feu Guillaume Raynaudi, de Châteaudouble *(Castro Duplo)*, âgé de plus de 14 ans et de moins de 25, voulant pourvoir à son salut, a donné en aumône à la maison de St-Félix de Valence et à son prieur Lantelme de Quint une maison à Valence, *en la Cayria*, près de celle de feu dame Jacoba de Crussol et de celle des frères Mineurs, une autre au bourg de Valence, *en la Guylliaria*, près de celle de Pierre de la Sône *(Sonna)*, chapelain de St-Pierre du Bourg, et de la clôture de la ville, une 3e au même bourg, près de la maison de l'autel de Ste-Catherine, deux prés au même bourg, une vigne au territoire de Valence, *en Vallauria*. Il s'est réservé l'usufruit durant sa vie des prés et de la 3e maison. Le prieur, se croyant tenu à rémunération *(antidora)*, lui a accordé la nourriture comme à un chanoine, tant qu'il restera séculier. François a promis d'être fidèle à la maison comme familier et domestique en tout ce qui est honnête. Insinuation de l'official. *Act. Valent...*; témoins. Humbert dit de Genève, habitant Valence, not. imp. Sceau de la cour de Valence.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 55 lig.

12641 Le Puy, 5 décembre 1283.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, déclare, en présence de Béraud de Mercœur, qu'il est prêt à remettre à son frère Guillaume de Poitiers tout ce que leur père le comte Aimar lui a laissé par son testament et de compléter sa légitime. Fait dans le chapitre *Anicien.*, dimanche après s[t] André. Sceau de la cour du Puy.

Arch. de l'Isère, B. 3540, orig. parch. (*Invent.* III, 80).

12642 Lyon, 8 décembre 1283.

L'official de Lyon pour l'évêque d'Autun, administrateur de l'archevêché de Lyon, durant la vacance du siège, promet en son nom au chapitre que si, durant la vacance, la guerre venait à éclater entre Robert, duc de Bourgogne, et le seigneur de la Tour, dauphin de Viennois, deux chanoines résidents gouverneront la ville de Lyon... Mercredi fête de la Conception de la s[e] Vierge, avant tierce, ind. 12, *pontif. Martini pp. IV a° 3.*

Charmasse (A. de), *Cart. évêché Autun* (1880), 315-7. = Petit, *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 307, n° 4608.

12643 Savine, 7 décembre (1283 ?).

Rodolphe d'Orcières, damoiseau, élit sépulture dans le cimetière de l'abbaye de Boscaudon, où Arnoux de Turriers *(Turriis)* est abbé, Bernard de Savine, moine. Témoins (3). Guill. Guala, not. impér. Fait dans la maison de Jacques Larderii.

Arch. des Htes-Alpes, H. 2, orig. parch. (*Invent.* 4e).

12644 13 décembre 1283.

Hugues du Gua ayant reçu 50 liv. Viennois pour la dot de sa femme Guillaumette de Parier, cède à ses

enfants Guigonnet et François du Gua, pour restitution de cette dot, ses droits de cens, paquerages et autres sur le château du Gua.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 413b.

12645 15 décembre 1283.

Bertrand de Baux, comte d'Avellino *(Avellani)*, concède en fief à Raymond de Mévouillon le quart du château de Brantes *(B-tulis)* et la part qu'y avait Agnès de Donzère, et le 8e du château de Guibert. Robert Roberti not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1348. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, 638.

12646 20 décembre 1283.

Donation au chapitre de Gap, par Guigues Bérenger, seigneur de Morges, de tout ce qu'il possédait au château de Buyssard, à St-Julien et à Montorcier. R. Girard, not... *a° D. M°IJ° septuagesimo XIIJ°.*

Arch. des Htes-Alpes, G. 1985, pap. (*Invent.* VII, 142a).

12647 24 décembre 1283.

Lettre du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, à ses bailli et juge, pour terminer sans avocats ni justice solennelle les différends du prieur et du couvent de Portes, ordre des Chartreux... Vendredi veille de Noël. — *Cum religiosi.*

Mabillon, *Vet. analecta*, III, 499 ; 2e, 484a. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 366. = Bréq. VII, 206.

12648 Boscaudon, 29 décembre 1283.

Donation par Ponce Chaulerii, prêtre, à Arnoux de Turriers, abbé de Boscaudon, pour son anniversaire, d'une vigne et d'un champ au territoire d'Embrun, à Chadenas *(Chapdenacium)*. Témoin, frère P. de Corvo, (Corps). Fait *ap. Nemas Odonis*, en chapitre, *d. 3 ex. m. dec.* Jean Antohardi, *de Valle-Puta*, not impér.

Arch. des Htes-Alpes, H. 3, orig. parch. ; H. 12, inv. 17e s. (*Invent.* 5b, 15a). — Roman, 116a (au 28 déc. 1284).

12649 Chabeuil, 30 décembre 1283.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, fait don à Guillaume Chabrete, habitant de Chabeuil, dont il apprécie les services et la courtoisie *(curialitates)*, 12 sols 4 den. et obole de cens, qui demeureront de son franc fief. De plus, il lui confirme la [mistralie ou] baillie de Chabeuil, que G. C. a achetée de Guillaume Galarant, ordonnant à son châtelain de Chabeuil de lui restituer ce qu'il aurait perçu des revenus de cet office. *Dat. ap. Chabeolum*, jeudi après Noël...

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 12b. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 143 ; *Hist. de Dauph.* I, 140. = Bréq. VII, 206.

12650 Die, janvier 1284.

Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, prête hommage à Jean de Genève, évêque de Valence et Die, et reconnaît tenir en fief de l'église de Die la moitié du château et terre d'Aix, la terre de Charens, le château et mandement de Glandage, le château et seigneurie de Recoubeau.

Bibl. de Carpentras, ms. Peiresc XLIV, II, f° 37. — *Chevalier (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, 68. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 70 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 345 (à part, I, 103).

12651 Janvier 1283/4.

Albergement par Antoine Guers, d'Avalon, à Pierre Faure et Domenge sa femme, d'une maison au Villars, sous le cens de la 3e partie de 10 garcines de froment. Jean Seyzin [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. III.

12652 Avignon, 3 janvier 1284.

Lettres de Charles, comte de Provence, par lesquelles il confirme le don de la moitié de la juridiction de Gap, fait par son fils, le prince de Salerne, à Raymond, évêque de cette ville, et maintient pour le surplus les stipulations intervenues entre lui et Othon, évêque de Gap. Il charge Guillaume de Villaret, prieur de Saint-Gilles, et S., abbé de St-Victor, de faire à l'évêque remise de ces droits.

Arch. munic. de Gap, Livre Rouge, p. 42. = Roman, 116b. — Date inexacte, car le roi de Sicile était à Naples.

12653 6 janvier 1284.

Nicolas de Beaumont rend hommage à Jean de Genève, évêque de Valence et Die, pour le fief de Gumiane.

Chevalier (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, 68. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 70.

12654 7 ss. janvier 1284.

Hommages rendus à Jean de Genève, évêque de Valence et Die, par Perceval de Rosans, pour la 20e partie du château de Valdrôme et le tiers des terres d'Establet et St-Dizier ; Jourdan de Rosans, pour Piégu et Rottier ; Raynaud de Montauban, pour ses possessions à Boulc. Bonneval, Bornes, Luc ; Raymond de Plaisians, pour la 4e partie de la Motte-Chalancon et de Montanègues. Ce dernier fief comprenait St-Nazaire-le-Désert, et les autres coseigneurs de cette terre étaient Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, Isoard et Roger de Plaisians.

Chevalier (U.), *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, 68. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 70-1.

12655 1284.

L'évêque de Valence et Die reçoit les hommages de Philibert de Gleysol, pour le château de ce nom, Hugues Bernard, pour le château de Pellafol, Odon Alleman, seigneur de Champ, pour le château de Prébois, et du seigneur de Pennes pour le château de ce lieu.

Bibl. de Carpentras, ms. Peiresc XLIV, II, 37. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 71.

12656 Baix, 9 janvier 1283/4.

Armand de Retourtour, seigneur de Beauchastel, promet à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de le garantir de tout préjudice comme son fidéjusseur envers Jean et Ponce Clari, de Privas, auxquels il avait emprunté 80 liv. Tournois. Fait dans la forteresse *Banii*, dimanche après l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 80b).

12657 12 janvier 1283/4.

Quittance d'Albert Amissin, procureur du comte de Valentinois, au fermier de la gabelle de Serres de 221 livr. 3 gros. — Cf. 5 avril 1283.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 799.

12658 14 janvier 1283/4.

Lettre du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny *(Cology-*

niaco), à son bailli Guillaume de Morestel, chevalier, lui mandant d'apaiser un différend entre les chartreux de Portes et les habitants d'Onglas. Sceau..., vendredi après l'octave de l'Epiphanie.

GUIGUE, *Cart. Lyonnais*, II, 487, n° 789.

12659 Valence, 21 janvier 1283/4.

Transaction entre Pierre de Romans, moine, et Jean convers de Léoncel, au nom de cette maison, et Rixente, veuve de Pierre de Châteauneuf-d'Isère *(ad ripam Ysaræ)*, et son fils Guillelmet, par l'entremise de Ponce de la Balme, chapelain et chanoine de Valence, et Arnaud Correa, prêtre et clerc de St-Pierre du Bourg à Valence. Ceux-ci, après une enquête de plusieurs jours, décidèrent que les religieux avaient le droit de conduire leurs troupeaux dans le territoire de Châteauneuf, qu'ils soient leur propriété ou qu'ils les tiennent à mi-croît *(crescementum)*, d'y séjourner, de couper du bois à leur usage et pour faire des *crepiæ* et des abris *(repositoria)* pour leurs bêtes, en s'abstenant de tout dommage *(talæ)* et en respectant les taillis *(taillatæ)* du début de mai à la fin de septembre, excepté le *dunscum* au-dessus de Châteauneuf vers le monastère vieux. Rixente reçoit 60 sols, son fils 10 et son beau-frère Guillelmet Richardi 3 ; les religieux leur donneront chaque année une toison de laine et un fromage. Sceaux des arbitres et de la cour de Valence apposé par l'official Girard. Fait dans cette cour, en la fête de s^te^ Agnès... ; témoins.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Léoncel*, 261-2, n° 252.

12660 Orvieto, 23 janvier 1284.

Bulle de Martin IV à l'évêque de Gap, lui enjoignant de pourvoir de personnages suffisants les bénéfices de son diocèse qui dépendent du St-Siège.

Paris, Bibl. Nat., ms. Moreau 1222, 141. = ROMAN, 116^b^.

12661 24 janvier 1283/4.

Béatrix, fille de Roger de Clérieu, renonce à la succession de son père en faveur de son frère Guillemet, dit Graton.

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 80^b^). — GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, V, 312-3 ; *Clérieu*, 165.

12662 St-Sorlin-de-Cuchet, 26 janvier 1283/4.

Concession par le dauphin Humbert à noble Guillaume de Morestel, de la prévôté ou mistralie de lad. terre de Morestel, avec ses appartenances. *Dat. ap. S. Saturninum de Cucheto*, mercredi après la conversion de s^t^ Paul.

Arch. de l'Isère, B. 2966, 120. *Invent. Graisivaudan*, III, 84^a^ ; *Viennois*, III, 354 : II, 222^a^. MOULINET, *Reg. généal.* IV, 753.

12663 26 janvier 1283/4.

Guillaume de Montlaur, chanoine de Viviers et du Puy, donne quittance à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de 15.000 sols Viennois dus pour dommages causés par ses troupes et celles de ses alliés dans les villages de Bizac, Gizac *(Gizos)* et Cousis. Sceau de Hugues de la Tour, évêque de Viviers.

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 80^b^).

Février 1284 = 5 février 1274.

12664 3 février 1283/4.

Reconnaissance à Rodolphe d'Entremont par Thomas Oyani, d'Allevard, pour ce qu'il tenait vers la *cochia* de Theys *(Theysio)*, sous 6 sols 8 den. de plaid... Hugues Guenisrii, d'Allevard, not..., ind. 12...

Invent d'Allevard, 4^b^. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 818.

12665 Remiremont, 4 février 1284.

Rodolphe, roi des Romains, pour récompenser la constante fidélité de Robert, duc de Bourgogne, lui inféode tous les droits qui lui revenaient sur le Dauphiné par suite de la mort du dauphin *(Talfini)* Jean et l'en investit ; il en excepte le droit de la dauphine Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, auquel il n'entend pas déroger. Sceau. *Dat. ap. Romaricum Montem... ind. 12..., regni a° 11.*

FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 1, 1 ; *Cart. du Dauph.* II, 13-4. — PÉRARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 557-8. GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 80 ; 2e, IV, 80 (1294). LÜNIG, *Part. spec. contin.* VI, 1, 559. DUMONT, *Corps diplomat.* I, 1, 257. WURSTEMBERGER, IV, 484, n° 856. = GEORG. II, 72. BRÉQ. VII, 208. BŒHMER, *Reg. R.-I.* 4508 ; *R. R.* 772 ; 1814. *R. S. R.* 1963. *R. Gen.* 1193. *Reg. imper.* n° 772. PETIT, *Hist. ducs de Bourgogne*, 4679.

12666 13 février 1283/4.

Investiture passée par noble Emeric de Briançon, fils de noble Gontier, à noble Girard de Bellecombe, fils d'autre Girard, chevalier, de toutes les choses qu'il possédait en fief ou emphytéose dans le lieu et mandement de Bellecombe, et dans les paroisses de Chapareillan, Francin, Aspremont et Marches, ayant appartenu à Boson de Bellecombe.

Invent. Graisivaudan, I, 130. MOULINET, *Reg. généal.* II, 205bis ; V, 1139.

12667 Bertaud, 25 février 1283/4.

...Ind. 12... Arnaud Flota, chevalier, seigneur de la Roche-des-Arnauds, se rend au monastère de Bertaud, ordre des Chartreux, et proteste devant la prieure Raimbaude, environ 20 religieuses *(monachæ)*, le vicaire Pierre de Grenoble et 6 autres frères, que s'il a fait des torts ou dit des injures contre le couvent, son personnel ou ses biens, il est prêt à les réparer à la volonté de la prieure, etc., du prieur ou du couvent de la Chartreuse et de l'évêque de Gap. *Act. in Bertaudo*, en l'église du monastère ; témoins : Raymond de Laye, chevalier, etc. Raymond Jamba, not. de Charles, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence et Forcalquier.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 127-8, n° 118. = ROM. 116^b^.

12668 Mercurol, 28 février 1284.

A° Inc. D., ind. 12. Hugues de Chandieu *(Chandies)* reconnaît tenir en fief de Guillaume de Claveyson *(Clavaysone)*, seigneur de Mercurol, la vigne d'Etienne Berbier sise *en Remuyseres*, celle d'Odon dite de la Fornacha, sous le cens de 40 sols et 14 den. Fait *ap. Mercurolium*, près la maison de Guillaume Bernardini ; Pierre chapelain et Guillaume Arloudi baile de Mercurol. Archard de Genas not. impér.

Château de Blanchelaine, orig. parch.

12669 28 février 1283/4.

...Lendemain du *Carnisprivium vetus*. Le doyen Geoffroy et le chapitre de Vienne suspendent le statut interdisant l'admission de nouveaux clercs, pour autoriser le capiscol et le maître à admettre 8 *clericuli*, et Hugues de Sayssuel à monter au haut chœur. On concède à Jean de la Vallette la 4e chapellenie que tenait G. de Moirans, à la condition d'être prêtre à Pâques : à Hu[ ] de St-Vallier, archiprêtre, 2 den. pour faire sa semaine ; au chanoine G. de la Balme de faire un anniversaire d'ici à Pâques et 2 autres dans l'année ; de même à G. de Beauvoir.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 40-1.

12670 9 mars 1283/4.

Vente à Guillaume Guiffrey, par Pierre de la Terrasse dit Terrazat, habitant d'Allevard, Agathe sa femme et Gautier, leur fils, d'une vigne de 12 fosserées 1/2 au Vernet, un journal de terre, joignant le chemin qui va à Privas, le rif Germanieu, pour 8 liv. bons Viennois. Hugues Guenis [not.].

Inventaire des titres de Marcieu.

12671 11 mars 1283/4.

Hommage prêté à Hugues de Châteauneuf, chanoine de Vienne, par Albert et Guillaume Passent, pour la mistralie de Barraux, mandement de la Buissière, la moitié de la fresterie de Servete et tout ce qu'ils avaient en la gorge de Cernon ; ils se déclarent ses hommes liges.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 230a.

12672 11 mars 1283/4.

Transaction entre le commandeur d'Echirolles et le prieur de St-Maurice. Le curé de Cornillon avait enterré un certain Pierre Dejay, lequel s'était donné à l'église du commandeur ; ce dernier pourra faire exhumer le mort et lui donner la sépulture dans son église. Etienne Pertusier not.

Inventaire du Temple d'Echirolles 1252, f° 38b.

12673 Bade, 17 mars 1284.

Rodolphe, roi des Romains, prend sous sa protection et celle de l'Empire le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et lui accorde un sauf-conduit pour se rendre auprès de sa personne, qu'il se soit réconcilié ou non avec Robert duc de Bourgogne, excepté sur les terres des comtes de Savoie. *Dat. in Baden... regni a° 11.* Bulle.

Arch. de l'Isère, B. 4153, orig. parch. (*Invent.* IV, 127-8). *Invent. Generalia*, I, 11 : 14-5. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 14. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 28-9. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 19. = Brèq. VII, 209. *R. S. R.* 1966. Chevalier, *Ordonn.* 21. Bœhmer, *R. I.* 4510 ; -Redlich, *Reg.* VI, 1821.

12674 22 mars 1283/4.

Donation de la terre de Tullins, par Guigues, seigneur de ce lieu, à autre Guigues, son petit-fils, enfant d'Aymar son fils. — Cf. 1er avril 1283.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2071.

12675 1284.

Le dauphin Humbert manifeste sa volonté que Pierre Auruce et Pierre de Bouquéron jouissent des bâties qu'ils ont près de Montbonnot.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 219b.

12676 1284.

Vente à Antoine Guers, d'Avalon, par Etienne Pachoud, Sandre et Domengette ses sœurs, de la moitié indivise de 8 fosserées de vigne et une terre situées à Malbourget, pour le prix de 4 livr., sous le cens de 2 sols 4 den. à Pétronille Roux. Jean Seizin [not.].

Inventaire des titres de Marcieu.

12677 1284.

Transaction entre Bertrand, seigneur des Baux, comte d'Avellin, et Humbert, dauphin de Viennois, et Anne, son épouse, à propos du château de Visan, dans laquelle il est traité du mariage de Guy, fils du dauphin, avec Béatrix, dite Pontessona, fille de Bertrand de Baux.

Arch. des B.-du-Rhône, Reg. Invent. B. 1209. — Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 640.

12678 1284.

Vente par Hugonet Pineti à Peyronet Pigneti d'1 setier froment de cens sur 2 héminées de terre en la paroisse de Venon, *apud. Fabricam*, avec investiture de l'évêque [de Grenoble]. Pierre de la Balme [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. lxxi. 171a.

12679 1284.

Compromis entre les communautés de Lachau et Ballons, qui prennent pour arbitres Galburge, dame de Lachau, et Bertrand de Mévouillon : les habitants de Ballons jouiront de droit de pacage sur le territoire de Lachau et ceux de Lachau de celui de bûcherage dans les bois de Ballons.

Arch. de la Drôme, E. 3185, pap. (*Invent.* III, 91a).

1284 = 1274, Draconet de Montauban.

12680 Prouille, 1284.

Lettre de Bérenger, provincial des frères Prêcheurs, aux prieurs et frères de la province de Provence. Le couvent de Sisteron la fera passer à celui de Die et celui-ci à Avignon. — *Frequens equitationis.*

Douais (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 271-2.

12681 1284.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Perpignan, on « absout » le prieur de Valence ; on assigne au couvent de Die comme lecteur de théologie Ber. Raynerii ; les frères de Die iront étudier la logique à Sisteron ; les frères d'Avignon, Orange, Alais, Aubenas, Marvejols, le Puy et Valence, viendront étudier la logique à Valence, avec Fulcon Vitalis pour lecteur ; les couvents de Valence et Die seront visités par Jean de Genesteto.

Douais (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 274.-7-8.

12682 1284.

Guichard Faytiz, de Bourgoin, vend à Philippe, comte de Savoie, deux moulins qu'il avait fait construire *in rippagio terrayllorum Burgundii.*

Arch. de l'Isère, B. 3611, orig. parch. (*Invent.* III, 110b).

12683 Crest, 1284.

Obligation de 33 liv. Viennois, devant Raymond de Venejan, juge du comte Aimar de Poitiers, au profit de

Hugues de Verre, chevalier, par noble Guigues de Suze *(Secusia)*, pour achat de 66 setiers de blé.

Arch. de la Drôme, E. 1741, orig. parch. (*Invent.* II, 254ᵃ).

12684 1284.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, confirme à la chartreuse de Bonnefoy les donations de ses prédécesseurs et la prend sous sa protection.

Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, 3ᵉ, VIII, 1930.

12685 (Vers 1284).

Notice des fiefs que le dauphin tient de l'église de Vienne : le comté de Vienne pour lequel, en signe de reconnaissance, il doit chaque année à la fête de sᵗ Michel 12 livres de cire ; il fait hommage lige et jure fidélité à l'archevêque. Le comte tient en fief le château de Malleval et dépendances, la Maison Blanche *(Domum Albam)* et Roche-Chauve *(Rupem Calvam)*, dont il doit hommage lige à l'archevêque et reddition du château à l'église, le fief du château de St-Quentin près Moirans au-delà de l'Isère, sous fidélité à l'archevêque et à l'église.

Valbonnays, II, 27. Courbon, chr. 322, C. 60.

12686 28 mars 1284.

Sentence arbitrale qui attribue au seigneur de Suze [-la-Rousse] une part de juridiction sur Bouchet.

Arch. de la Drôme, E. 7787 (*Invent.* V, 246ᵇ).

12687 29 mars 1284.

Mancherius rend hommage à Jean de Genève, évêque de Valence et Die, pour une maison et une tour à Valdrôme.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 71.

12688 (Vers 31 mars 1284).

L'évêque de Valence et Die reçoit l'hommage de Geoffroy de Châteauneuf pour les châteaux de Béconne, St-Benoît, Volvent, la Chaudière et Montfort, et pour la vallée de Brette.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 71.

12689 31 mars 1284.

Guillaume de Guisans se reconnaît vassal de l'évêque de Valence et Die pour le château de Guisans et son mandement, Chaudebonne et Lestellon.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 71.

12690 Moras, 4 avril 1284.

Sentence arbitrale prononcée par Guillaume de Livron, archevêque de Vienne, entre Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, et Roger, seigneur de Clérieu et de la Roche-de-Glun, au sujet de 640 liv. Viennois réclamées par le 1ᵉʳ au 2ᵈ... Mardi après les Rameaux.

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 80-1). Gallier (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, V, 311-2 ; *Clérieu*, 164.

13691 4 avril 1284.

... Mardi avant Pâques. Comptes du capiscol Hu[mbert] et du clerc Albert Menabos, procureurs des anniversaires de l'église de Vienne ; revenus, 748 l. 16 s. 4 d. ; dépenses, 608 l. 8 s. 1 d.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (90ᵉ).

12692 Aix-en-Provence, 10 avril 1284.

Isnard d'Entrevennes *(Antravenis)*, chevalier, sénéchal de Provence et Forcalquier, mande aux baillis et juges de Gap et de Sisteron, que le roi de Jérusalem et Sicile et son fils aîné le prince [de Salerne] ont pris sous leur sauvegarde les monastères de Durbon et Bertaud, ordre des Chartreux, dioc. de Gap, et lui ont ordonné récemment de vive voix d'empêcher qu'ils ne soient molestés dans leurs propriétés ; ils devront les défendre de toute injure et offense, et leur obtenir satisfaction. *Dat. Aquis...* 12 ind....

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 438-9, nº 536. = Rom. 116ᵇ.

12693 10 avril 1284.

Compromis entre le sacristain d'Ainay, au nom du prieuré de *Poilliaco*, et Pierre de l'Arbresle, curé de St-Laurent en Viennois, au sujet des oblations, etc.

Guigue, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 417-9, nº 183.

12694 10 avril 1284.

Procuration identique à celle du 19 avril 1283. ...Lendemain de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 80ᵇ).

12695 St-Paul-Trois-Châteaux, 18 ou 19 avril 1284.

Hugues de la Tour, évêque de Viviers, présente à B[ertrand] évêque de Trois-Châteaux, en vue d'en obtenir la transcription, un diplôme de l'empereur Frédéric Iᵉʳ relatif à l'hôpital de St-Jean-Baptiste (1170). Fait en la cour de l'évêque ; témoins : Aymeric de Valréas, juge de T.-C., etc. Guigues Guichardi, not. de T.-C. Bulle par ordre du chancelier Lambert Bonicreys.

Paris, Bibl. Nat., ms. Baluze XIX, 62. Scheffer-Boichorst (P.), dans *Mittheil. d. Instit. f. oesterr. Geschichtsforsch.* XII, 149-54. Roche, *Armor. évêq. Viviers*, I, 354-5. *Gallia christ. noviss.* IV, 104, nº 214.

12696 St-Pierre-de-Mésage, 20 avril 1284.

Bernarde, fille de feu Pierre d'Avalon, chevalier, cède à Lantelme Richard, fils de Hugues, chevalier, en augmentation de la dot de sa femme Alasie, nièce de ladite Bernarde, de ses droits et actions sur la succession paternelle dans les paroisses de Villard-d'Arène et des Hières *(Arenæ superiores et inferiores)*. Lantelme lui devra pendant sa vie une douzaine de fromages de 12 sols et 6 liv. Viennois.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 87 ; IV, 861. — Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 66o.

12697 Romans, 21 avril 1284.

Lantelme de la Sône *(Lausonia)*, chanoine de St-Bernard de Romans, et Guillaume Odoffredi, chapelain de la même église, procureurs des anniversaires, du consentement de l'archiprêtre Pierre et de Guillaume Parioli, chanoines et courriers de cette église, accensent au clerc Martin de Marsas *(Marczas)* une maison détruite *(dirrupta)* près de celle de Richard de Chausen, chanoine de Romans, et de l'Isère, jadis à l'autel de la chapelle de St-Barnard, pour 13 den. de cens à l'église et 10 sols aux anniversaires ; il pourra se libérer moyennant 10 liv. Viennois. *Act. Roman.*, vendredi après l'octave de Pâques... Sceaux.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, orig. parch. de 42 lig. 1/2. *Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis*, 1, 191.

12698 Noyaret, 25 avril, 7 et 15 mai 1284.

Enquête en présence de Pierre Bérard et de Jacques Barral, arbitres, et de Guillaume d'Entrevennes, châtelain de Réotier, sur les biens communaux de Réotier et de St-Clément, qui avaient été communs jusqu'alors. Fait dans le pré de Noyaret.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 116-7.

12699 30 avril 1284.

Sentence arbitrale entre Didier de Pariset et son père François, qui lui avait promis des biens et revenus à Pariset, et avait reçu la dot de Clémence, épouse de son fils ; il lui devait 7 setiers froment de cens avec directe, qui sont assignés sur deux moulins dans les paroisses de Seyssins et Pariset.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 438.

12700 Beaune, 1er mai 1284.

Henri, sire d'Usie, promet au duc de Bourgogne aide de ses châteaux et de ses hommes contre le sire de la Tour. Sceau.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 311, n° 4631.

12701 Orvieto, 5 mai 1284.

Le pape Martin IV informe les archevêques [Guillaume] de Vienne, de Tarentaise, [Jacques] d'Embrun et l'évêque d'Autun, administrateur de Lyon, qu'il a excommunié Pierre, roi d'Aragon, pour s'être révolté contre Charles, roi de Sicile, et qu'il a donné son royaume au premier occupant. — *Solebat hactenus.*

Paris, Arch. Nation., L. 271, n° 24. = MARTIN, 1975.

12702 Orvieto, 5 mai 1284.

Le même envoie Jean [Cholet], cardinal prêtre de Ste-Cécile, comme légat du Siège apostolique dans les provinces de Vienne et d'Embrun pour la partie en dehors des comtés de Provence et de Forcalquier. — *Negotio quod.*

RAYNALDUS, *Ann.* 1284, 4 (XXIII, 534). = POTTHAST, 22130.

12703 Romans, 8 mai 1284.

Bontos Quintelli, boucher, habitant la ville de Romans, vend à Lambert, prieur des Ecouges *(Excub.)*, ordre des Chartreux et dioc. de Grenoble, une vigne au territoire de Conquers, touchant celle du couvent, au prix de 80 liv. Viennois ; il donne quittance de 70 et donne les autres 10 pour l'anniversaire de ses père et mère. Il se dévêt entre les mains de Ponce d'Arlia, bourgeois de Romans, à qui cette vigne faisait 1 setier de seigle et 1 de *trensaillia* de cens ; il investit moyennant 22 liv. *Act. Romanis*, dans le nouveau cimetière de St-Barnard ; témoins : Richard Falavelli et Guillaume Parioli, chanoines de Romans, maître Pierre de Becio, juriscons., etc. Sceau dont use en sa cour de Romans Guillaume archevêque de Vienne, sceau de P. d'A.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 63 lig. Sceau : † S : PONCII DE ARLIA BAILL.

12704 9 mai 1284.

Reconnaissance par Guillaume et Pierre, fils d'Aymon de Sallanches, à Béatrix, dame de Faucigny, pour maisons à Côte-d'Hyot *(Boscum Dyoz)* et Sallanches. Mardi après l'Invention de la s^e^ Croix. Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 9, Sallanche, n° 3, orig. parch. (*Invent.* 114).

12705 11 mai 1284.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, échange avec Raymond Ollivier, prieur de la chartreuse de Bonnefoy, la moitié des manses dits de la Vacheresse contre 40 (140) sols Viennois de revenu sur la leyde de Privas.

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 81^v^). — VIC-VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, 3e, VIII, 1930.

12706 11 mai 1284.

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, prétendait que les hommes du chapitre de Genève dans le mandement ou châtellenie de Bonne étaient tenus de travailler et de contribuer à la construction de ce château, ce que le chapitre niait. Elle y renonce, moyennant indemnité. Sceau.

CIBRARIO e PROMIS, *Docum.* 209-10. = WURSTEMBERGER, n° 857. *R. S. R.* 1970. *R. Gen.* 1197.

12707 13 mai 1284.

Béatrix, dame de Faucigny, cède au chapitre de Genève ses droits sur certains *casalia* situés dans cette ville. Les chanoines lui payent 20 liv. Genevois, dont quittance, et célébreront à perpétuité l'anniversaire de sa mère Agnès, comtesse de Savoie et dame de Faucigny, pour lequel ils ont reçu 30 liv.

WURSTEMBERGER, *Peter der Zweite*, n° 858. *R. Gen.* 1198.

12708 17 mai 1284.

Concession par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et son épouse Anne à noble Reymond Bertrand, de biens à Vourey et Aygalans... Veille de l'Ascension.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 51.

12709 19 mai 1284.

... Lendemain de l'Ascension, G[iraud], abbé de Léoncel, promet, sous peine de 50 liv. Viennois, d'accepter la décision d'Aynard de Chabrillan *(Chabrellon)*, chevalier, et de Guillaume Bajuli, châtelain de Crest, députés par A[ymar] de Poitiers, comte de Valentinois, sur le différend entre lui et la communauté de Charpey, au sujet des pâturages, droits d'arrosage *(abeuracgia)* et autres usages ; il donne pour garants Hugues Raynaudi, de Châteaudouble, et Eustache Chapayro, d'Alixan. Comparaissent ensuite Rostaing Jacquemonis, damoiseau, et Pierre Bonerii, syndics de la communauté du château de Charpey, qui donnent pour garants Jean Torenc, Bernard Bonardelli et Guillaume Benengarii. La suite de l'affaire est renvoyée au lendemain.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 263, n° 253.

12710 20 mai 1284.

L'abbé de Léoncel remet aux commissaires du comte de Valentinois ses propositions : il a l'intention de prouver que, depuis plus de 40 ans, son couvent est en possession de faire paître ses bestiaux dans le territoire de Combe-Chaude, contigu aux précipices et territoire d'Eygluy *(Aygleduno)* et au chemin de St-Romain à Châteaudouble ; lui seul en a usé ; Combe-Chaude est situé dans le mandement de Châteaudouble ; ses prédécesseurs ont protesté contre les envahissements des gens de Charpey. L'abbé produit ensuite ses té-

moins. Allaud a entendu dire que, du temps de la guerre entre Silvion [de Clérieu] et A[ymar] comte de Valentinois, les hommes de Charpey menaient leurs animaux à Combe-Chaude *per sufertam* et *precarrio*. Le 8e, Giraud de Beaumont ajoute que, la paix revenue, les religieux les chassaient. Guillaume Fornerii, assigné comme garde *(guidagium)* au monastère par le comte de Valentinois, a 5 ou 6 fois mis à l'amende *(pignoravit)* les hommes de Charpey, dont les troupeaux paissaient à Combe-Chaude.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 263-5, n° 253.

12711 Charpey, 23 mai 1284.

... *Ap. Charpeyum*, sur la place près du portail de Pierre Bonerii, devant la maison de Mathieu Blancardi, Guillaume Benengarii et 80 autres habitants de Charpey, réunis à la voix du crieur public, constituent pour syndics et procureurs, au nom de la communauté *(universitas)*, Rostaing Jaquemonis, Pierre Bonerii, Pierre Pestelli, Pierre de *Sparverio* et Hugues Peyracha, dans le litige que la communauté a l'intention d'élever contre l'abbé et le couvent de Léoncel, ordre de Cîteaux, au sujet des pâturages de Combe-Chaude *(Comba Calida)*, leur donnant pleins pouvoirs. Approbation d'Humbert d'Ourches *(de Orchano)*, châtelain de Châteaudouble et Charpey,.. ind. 12 ; témoins : Lantelme chapelain de Charpey, Etienne Peyracha, chapelain, etc. Ponce Balisterii not. imp.

Inséré dans l'acte du 26 suiv. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 265-6, n° 253.

12712 24 mai 1284.

Albergement par François de Pariset à Nantelme de Varces, de revenus dans le mandement de Pariset, moyennant 50 liv. de bons deniers Viennois d'investiture et 5 sols de plaid à chaque mutation de seigneur et de tenancier... Mercredi avant la Pentecôte...

Arch. de l'Isère, B. 3318, orig. parch. (*Invent.* II, 280a).

12713 Charpey, 26 mai 1284.

... Vendredi avant la Pentecôte, *ap. Charpeyum*, Rostaing Jaquemonis et Pierre Bonerii, syndics de la communauté de Charpey, remettent aux commissaires du comte de Valentinois l'acte par lequel les habitants de Charpey leur ont donné procuration [23 préc.], puis leurs propositions : ils soutiennent que les gens de Charpey ont joui pacifiquement des pâturages de Combe-Chaude et de la Limouche *(lia Moscha)* jusqu'au col de Tourniol *(Tornieu)*, confrontant aux mandements d'Eygluy et de Châteaudouble, durant 50 ans ; si les religieux en ont usé, ce n'a pu être qu'injustement. Huit témoins affirment que les gens de Charpey menaient paître leurs brebis, vaches et juments dans le territoire contesté, mais qu'on les en expulsait. On assigne aux syndics le mercredi après l'octave de la Pentecôte (7 juin) pour produire à Léoncel 2 autres témoins absents et le samedi suiv. (10 j.) au col de la Limouche *(in cerro de Liga Moscha, Lia Muscha)* pour terminer les questions. — Un autre témoin raconte avoir vu, il y a vingt ans passés, les hommes de Charpey monter et descendre de la montagne de Charpey avec leurs brebis, à cause de la guerre entre l'évêque de Valence, Hugues de Barron et Girard Basteti.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 265-9, n° 253.

12714 4 juin 1284.

Quittance à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar et la Garde, de 1500 liv. Viennois que lui devait le comte pour avoir soumis ses fiefs à sa suzeraineté et lui avoir prêté hommage.

Arch. de l'Isère, B. 3968, orig. parch. (*Invent.* IV, 81a) ; 4107 (IV, 118b). Arch. du chât. de Peyrins, chap. 1, n° 47, p. 161-2. *Invent. Valentinois*, III, 358b : II, 314. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 15a.

12715 St-André de la Freissinouse, 5 juin 1284.

Guillelma Ariberni et Bertrand Artaudi, au nom de Raybaude, vendent à Guillaume Orselli, procureur de la maison de Bertaud, un champ au territoire de la Freissinouse, au prix de 16 sols Viennois ou monnaie équivalente. *Act. ap. S. Andream de Fraissegnosa ;* témoins : Guillaume, chapelain de la Freissinouse. R[aybaud] Pugneti, de Gap, not. imp. et de feu O[ton] évêque de Gap.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 128, n° 119. = ROM. 117a.

12716 St-André de la Freissinouse, 5 juin 1284.

Gi[raud] Alaudi, de Pelleautier *(Podio Lauterii)*, vend à Guillaume Orselli, procureur de la maison de Bertaud, 2 champs au tènement de la maison de Quint, dans le territoire de St-André de la Freissinouse, au prix de 30 sols Vien. ou mon. équiv. Cautions : Guillaume Alaudi, chapelain de la Freissinouse, Rai-[baude], veuve de Falcon, etc. *Act. ap. S. Andream de Fraissegnosa* (al. *Frays-a*) ; témoins. R. Pugneti, de Gap, *ut supra.*

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 129, n° 120. = ROM. 117a (1re j.).

12717 St-André de la Freissinouse, 5 juin 1284.

Raibaude, veuve de Falcon Autrani, de Pelleautier *(Podio Lauterio)*, et Bertrand Artaudi, du même lieu, vendent à Guillaume Orsselli, procureur du couvent de Bertaud, tous leurs droits dans les limites de la maison de Quint, au prix de 40 sols Vien. ou mon. équiv. Caution : Guillaume Alaudi, chapelain de la Freissinouse. *Act. ap. S. Andream de la Fraissegnosa ;* témoins. R. Pugneti, de Gap, not. imp.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 129-30, n° 121.

12718 Fribourg, 7 juin 1284.

Lettre de Rodolphe, roi des Romains, à H[umbert], seigneur de la Tour et de Coligny, lui mandant de comparaître le lendemain de st Jacques (26 juillet) à Fribourg d'Uechtland, où les abbés de Hautcrêt et de Lac-de-Joux viendront apporter les témoignages appuyant la requête à lui adressée par Béatrix, veuve du dauphin Guigues, au sujet du legs de ses possessions au fils d'Hmbert, que celui-ci a en mains et qu'elle désire annuler. Le roi nomme plénipotentiaire pour cette affaire auprès d'Humbert le chevalier Markward de Liele.

KOPP-BUSSON, *Reichsgesch.* II, III, 316. = FOURNIER, *Roy. d'Arles*, 260, n. 1. BÖHMER-REDLICH, *R.* VI, 1, n° 1835.

12719 9 juin 1284.

Reconnaissance au profit d'Odon Allemand, seigneur de Champ, par Jean de Cergane, pour ce qu'il possédait de la rivière de Mandrette au col de Roison, sous le plaid de 7 sols 6 den. à toute mutation. — Cf. 9 juin 1285.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 329ᵃ.

12720 Aspres-sur-Buëch, 9 juin 1284.

Lantelme Goytres, prêtre d'Aspres, fait donation irrévocable à Jacques de Seuza, prieur de Durbon, du domaine et seigneurie d'un champ au territoire de St-André de Beauchêne *(Beuchana)*, au-dessous de l'église; d'une terre et pré au même territoire *en la Lobiera*, avec grange, d'une terre au même territoire *en l'Albeira;* il se retient l'usufruit durant un jour. *Act. ap. Asperos*, en la maison de Durbon; témoins : Guillaume Hugo, not. du roi de Jérusalem et Sicile.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 439-40, n° 537. = Rom. 117ᵃ.

12721 10 juin 1284.

Echange d'Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour, avec François de Sassenage, fils d'Albert, de tout ce que son père le dauphin Guigues avait possédé au mandement de Sassenage et de Veurey, sauf l'hommage que lui devait Hugues de Sassenage, fils de Didier; contre tout ce que François possédait aux mandements de Pariset et Morêtel, en les paroisses de Goncelin et Barraux, dans tout l'Oisans, à Thorane en Trièves et dans tout ce pays au-dessus du col *del Fau*, outre 1000 liv. qu'il paye à Béatrix et reçoit d'elle en fief la pierre située derrière le château de Sassenage et deux chambres entre lad. pierre et la salle dud. château, et un petit chazal, à charge que tout soit allodial ou du fief de lad. dame.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 72-3.

12722 10 juin 1284.

Obit de Guichard de Vaugelas *(Valle Jalata)*, prieur de St-Robert de Cornillon, qui acquit au couvent, pour son anniversaire, 32 sols de cens à Moirans sur *los Daureus*.

Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, xv-j, 27.

12723 11 juin 1284.

Guillaume de Rossillon reconnaît tenir en fief de [Béatrix], dame de Faucigny, entre les mains de Jacquet Senescalli, la dîme de Desingy *(Designaci)*, qui vaut environ 30 *octavæ* de blé. 2 sceaux..., dimanche après l'octave de la Trinité.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1592.

12724 19 juin 1284.

Compromis entre le sacristain d'Ainay, au nom du prieuré de *Polliaco*, et Pierre Bocaudi, de l'Arbresle, curé de St-Laurent en Viennois.

Guigue, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 419-21, n° 184.

12725 Treffort, 23 juin 1284.

Etienne de Coligny, sire d'Andelot, écuyer, promet aide à Robert, duc de Bourgogne, dans la guerre qu'il fait ou entend faire au seigneur de la Tour. Vendredi [avant s[t] Jean-Bapt.].

Du Bouchet, *Preuves hist. mais. Coligny*, 94. = Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 313, n° 4638.

12726 Treffort, 24 juin 1284.

Etienne, sire de Toulongeon, écuyer, promet aide à Robert, duc de Bourgogne, contre le seigneur de la Tour... Le jour de s[t] Jean-Baptiste.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 313, n° 4639.

12727 25 juin 1284.

G[uillaume] de Roussillon devait 100 liv. Viennois à l'archevêque Jean, de bonne mémoire, qui les légua dans son testament au chapitre de Vienne. Guillaume fait remise à son fils Artaud de 40 liv. ; les 60 autres seront compensées sur un bourgeois de Lyon, qui avait prêté au chapitre le montant de cette dette.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 41.

12728 Paris, 28 juin 1284.

Acte de Bechin et Jean Daymier, monétaires royaux, concernant l'évêché de Viviers. *Act. Parisius*, dans le bourgneuf de Notre-Dame ; présents : Guillaume Bastia, de Montélimar *(Montilio)*, clerc du dioc. de Valence.

Devic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, 3ᵉ, X, pr. 300-1.

12729 2 juillet 1284.

Information au sujet des mines qui se tiraient à Allevard, dans le fief du dauphin : lorsqu'on faisait un creux pour tirer la mine, le salaire des ouvriers et autres dépenses prélevées, la mine restante était partagée en quatre, dont 3 portions restaient au mineur, et la 4ᵉ, appelée antinage, appartenait au seigneur, lequel fournissait le bois pour le soutien de la mine.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 30-1.

12730 Privas, 5 juillet 1284.

Acte d'Adémar de Poitiers, comte de Valent[inois]... *Dat. Privacii...*

Arch. de l'Isère, Valentinois, origin. parch.

12731 Bâle, 6 juillet 1284.

Lettre de Rodolphe, roi des Romains, aux abbés de Hautcrêt et de Lac-de-Joux, pour leur rappeler qu'Humbert de la Tour les a chargés d'entendre à Fribourg, le lendemain de s[t] Jacques (26 juil.), les témoins d'après lesquels Béatrix, dauphine de Viennois, veut révoquer la cession de ses états faite à Humbert en faveur de son fils; il leur ordonne de faire l'enquête selon la forme à eux indiquée par le chevalier Marquard de Liele.

Kopp-Busson, *Reichsgesch.* II, III, 316. = Böhmer-Redlich, *Reg.* VI, 1845.

12732 Bourg-en-Bresse, 6 juillet 1284.

Hommage d'Henri d'Antigny, sire de Ste-Croix, à Othe, comte palatin de Bourgogne, sauf la féauté qu'il doit à Philippe de Vienne, seigneur de Pagny. Jeudi...

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 314, n° 4643.

12733 7 juillet 1284.

Hommage passé en faveur de Randone, dame de Montauban, par Reybaud d'Autane, seigneur de ce lieu, pour cette terre.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Baronnies*, I, 73ᵇ:89.

12734 Valence, 8 juillet 1284.

Maître Girard, official de Valence, atteste avoir examiné une charte émanée de Guillaume, abbé d'Aurillac et de son couvent, du 20 mai 1277, et en décrit mi-

nutieusement les sceaux, à la requête de Hugues Pilosi, chanoine et courrier de l'église de Valence. Sceau. *Fact. Valent...* Jean de Vienne, not. imp. Témoins : Jean de Mâcon *(Masticon.)*, archiprêtre de *Triviis (t'niis)*.

Arch. de la Drôme, Evêché Valence, origin. parch. de 50 lig. 1/2.

12735 10 juillet 1284.

Ind. 12. Obligation par Anselme, Guillaume et Jean dits Louer et autres de payer à Montjoie, à Béatrix, fille de feu Pierre, comte de Savoie, dame de Faucigny, 16 octaves d'orge pour la terre de Boze.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 7, Montjoie, n° 2, orig. parch. (*Invent.* 101).

12736 Bourg, 15 juillet 1284.

Roger de Frébuans promet au duc de Bourgogne de le servir dans la guerre contre le seigneur de la Tour. Sceau ...Samedi...

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 314-5, n° 4644.

12737 (Juillet/novembre) 1284.

Procurations données par Aimar, comte de Valentinois, à divers de ses officiers pour comparaître en son nom devant la cour du roi de France et y répondre aux réclamations de son frère Guillaume.

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 81ᵃ).

12738 6 août 1284.

...Ind. 12... Compromis d'Aymon, archevêque de Tarentaise, et Emeric d'Aigueblanche, seigneur de Briançon, au sujet de leurs différends.

BESSON, *Mém. hist. Genève*, 409-10. *Gallia christ. nova*, XII, instr. 400-1.

12739 11 août 1284.

...Ind. 12.... Bontoset Gibelini, fils de feu Armand Gibelini, bourgeois de Romans, vend à Gontier, prieur de la maison du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, suivant les bonnes coutumes de sa ville, une vigne de son alleu située au territoire de Conquers, près de celles de ses frères Mathieu et Jeannet et des enfants d'André Gibelini, au prix de 120 liv. Viennois, dont quittance.

Rappelé dans l'acte du 17 oct. 1285 3ᵉ. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12740 13 août 1284.

Vente à Guillaume Guers, par Guillaume de Mailles, fils de Richard, de rentes à lui dues avec plaid et directe par divers particuliers : les chanoines de Villard-Benoît, fonds à Villardidier, etc., pour le prix de 380 liv. bons Vienn. Pierre d'Avalon et Aymon de Meyrens [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. II.

12741 18 août 1284.

Aymon Alleman, moine de l'Ile-Barbe et prieur de Bollène, au nom du prieuré de Lemps *(Lens)*, dioc. de Gap, et de Pierre de Mison, damoiseau, fils de feu Bertrand, promet de payer à Raymond de Mévouillon 20000 sols pour prix du château de Beauvoisin (Beauvesin, Bellevue), dioc. de Vaison. Acte reçu Robert Roberti, suivant le transport fait par Raymond au greffier desd. prieur et église. Le prieur de Lemps sera libéré de somme égale, prix de la seigneurie de Lemps, que Pierre de Mison lui avait vendue.

Arch. de l'Isère, B. 4083, orig. parch. (*Invent.* IV, 114ᵃ). *Invent. Baronnies*, I, 335 : 406.

12742 24 août 1284.

Donation par Amédée, comte de Genevois, à Girard de Bellecombe, chevalier, de la moitié par indivis des mistralies de Theys, la Pierre et Domène à lui attribuées par le dauphin Jean et Guigues son père, consistant en la 3ᵉ partie des bans, échanges, lods, ventes, plaids, introges, albergements, la 1/2 des langues des bœufs et vaches à la boucherie de Theys, excepté les dimanches, et une partie des ventes des bois. Le comte l'investit d'une terre en la paroisse de Theys, lieu dit Cuing, près du château et du ruisseau de Marchet... Jeudi fête de sᵗ Barthélemy.

Arch. de l'Isère, B. 3318, orig. parch. (*Invent.* II, 280ᵃ). Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 228ᵇ.

12743 27 août 1284.

Reconnaissance à Guillaume, seigneur de Claix, par Alpaix de Cosseil, femme de Mathieu Darnée, de 3 pièces de terre et un pré à Seyssins, mouvant de sa directe, sous le cens de 5 setiers 3 civiers froment.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 42ᵃ.

12744 Vienne, 2 septembre 1284.

G[uillaume], archevêque de Vienne, atteste que... le vendredi après sᵗ Maurice, il a reçu l'hommage et fidélité de Jacque de Seyssuel *(Sayseolo)*, damoiseau, pour tout ce que Boniface de la Porte possédait à *Chaneyreu;* présents : Hugues de Peyraud, prieur du Bourg[-lès-Valence], Antelme de Seyssuel, chanoine de Vienne, Girard d'Illins, damoiseau, Hugues de Crachies, chapelain, et Bernard de Belley *(Bellicio)*, clerc de Vienne.

Valbonnays, 5ᵉ Reg. n° 144ᵛᵉ.

12745 Taorz, 7 septembre 1284.

...Ind. 12... Divers particuliers contestaient à la maison de Taorz, dépendante du monastère des Ayes, le passage *(pasaor)* au-dessous de la maison, à Rivier, près du chemin du four de Taorz à Gresse. Michel Lamberti, donné comme juge entre ces habitants et le convers Guillaume, maître de Taors, décrète après enquête que celui-ci a droit au passage contesté à partir de la fenaison jusqu'à Pâques. *Acta ap. Taorz*, dans les prés ; témoins. Pierre d'Orengi not.

Arch. de l'Isère, Les Ayes, origin. parch. de 32 lig.

12746 8 septembre 1284.

Vente par Garim du Château à Lantelme Ardenc, damoiseau, de rentes au mandement de Mantaille ; présents : Guigues de Romestaing, damoiseau.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 57 ; IV, 873.

12747 11 septembre 1284.

...Lundi après la Nativité de la sᵉ Vierge, comparaissent devant les commissaires du comte de Valentinois, Pierre de Romans, procureur de l'abbé et du couvent de Léoncel, et Rost. Jaquemonis, Pierre des Parvier et Hugues Peiracha, syndics de la communauté de Charpey, qui remettent leurs allégations ; on les assigne au lundi après la quinzaine de sᵗ Michel (16 oct.) dans le cloître de Châteaudouble, jour qui fut ensuite prorogé à cause de nombreuses affaires.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 269, n° 253.

12748 St-Germain-en-Laye, 16 septembre 1284.

Philippe, roi de France, commet Janselme de la Garde, doyen de Brives, et Armand de Fay, official du Puy, pour entendre les témoins du litige entre Aimar, comte de Valentinois, et son frère Guillaume, soumis à la cour du roi. *Act. ap. S. Germanum in Laya,* samedi après l'Exaltation de la s^te^ Croix... (*Dat. ap. Brivacam*, en l'hôtel du doyenné).

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 81^a^).

12749 23 septembre 1284.

Confirmation par le dauphin de la donation faite à l'ordre de St-Jean de Jérusalem, de la terre de Bannes en Champsaur, par Eudes, duc de Bourgogne, et André, dauphin.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, invent. de 1336. = ROMAN, 117^a^.

12750 26 septembre 1284.

Bertrand de la Voulte, chanoine de Valence, donne 2 anniversaires à l'église de St-Jean.

Repert. docum. eccles. SS. Apoll. et Joh. Valencie, CXI-X.

12751 26 septembre 1284.

Le même reconnaît lui devoir 5 sols.

Repert. docum. eccles. SS. Apoll. et Joh. Valencie, IIe X V^o^.

12752 La Buisse, 27 septembre 1284.

...Ind. 12, mercredi avant s^t^ Michel, Berlion de Bellecombe, damoiseau, et ses fils Jeannet et Rolet font don à la maison de la Chartreuse et à l'ordre d'un homme lige, Pierre della Playnni, le délivrant de tout hommage ou fidélité envers eux. Fait en public *ap. Buxiam*, devant la maison du notaire ; témoins [3]. Jacques de la Buisse, not. du s. palais.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 373-4.

12753 Sisteron, octobre 1284.

Vente par Pierre et Guillaume Richomme au prieur d'Antonaves, de vignes dans le territoire de cette paroisse, pour 12 livr.

Arch. des B.-du-Rh., Montmajour, orig. = ROMAN, 116^a^.

12754 1er octobre 1284.

...Ind. 12, dimanche après la fête de s^t^ Michel, en présence d'Achard de Genas, not. imp., Richard Bonefacii, damoiseau, reconnaît tenir en franc fief de Guillaume de Claveyson *(Clavaysone)*, seigneur de Mercurol, tout ce qu'il possède au château de Mercurol et au *granjagio* de Chanos *(C-sc)*.

Château de Blanchelaine, orig. parch. au m^le^ d'Arces.

12755 2 octobre 1284.

Othon, comte de Bourgogne, choisi comme arbitre entre Robert duc de Bourgogne et le dauphin Humbert de la Tour, au sujet de la succession du dauphin Jean, atteste l'inutilité de ses efforts pour arriver à une conciliation... Lundi après l'octave de s^t^ Michel...

Arch. de l'Isère, B. 3266, orig. parch. (*Invent.* II, 244^b^).

12756 Rossillon, 3 octobre 1284.

Ph[ilippe], comte de Savoie et marquis en Italie, confirme les donations de son père Thomas à la chartreuse de Portes et mande au châtelain de Rossillon de faire jouir les religieux des pâturages de ces mandements. *Dat. ap. Rossillionem.*

GUIGUE, *Cart. Lyonnais*, II, 502, n° 797.

12757 Lyon, 4 octobre 1284.

Béraud, sire de Vaxeilly, promet féauté à [Robert] duc de Bourgogne, surtout contre le seigneur de la Tour. Sceaux... Mercredi.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 316, n° 4651.

12758 Mercurol, 7 octobre 1284.

Ind. 12. *Ap. Mercurolium*, près la maison de Guillerme Bernardi, en présence de Guillaume Arloudi, baile de Mercurol, etc., Rancon de Chandieu *(Chandies)* reconnaît tenir de Guillaume de Claveyson, seigneur de Mercurol, sa maison du château de ce lieu en fief franc, et en fief reconnu *(cognitum)* sa terre au carrefour *(trivium)* de la Fornacha, près la vigne de Hugues de Chandieu et celle des Ormes *(Ulmis)* (pour ces terres il est dû reconnaissance au changement de tenancier), et une vigne de *Karofoli*. Il prête serment sur les Evangiles. Achard de Genas not. impér.

Château de Blanchelaine, orig. parch. de 21 lig. 1/2.

12759 10 octobre 1284.

Guillaume, chevalier, sire de Juis, se reconnaît homme lige du duc de Bourgogne et promet de le servir, lui et les siens, contre le sire de la Tour... Mardi.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 316, n° 4652.

12760 10 octobre 1284.

Evrard, sire de Mornay, prend un engagement semblable. Sceau... Mardi...

PÉRARD, *Recueil pièces hist. Bourgogne*, 557. = PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 316-7, n° 4653.

12761 Aspres-sur-Buëch, 16 octobre 1284.

Lantelme Guturis, d'Aspres, prêtre, reconnaît, à la requête du prieur de Durbon, avoir donné au prieur Jacques tous les cens, services, tasques, domaines et seigneuries qu'il avait au château et territoire de St-André-en-Beauchêne *(Byochana)* ou dans la paroisse de Ste-Marie de *Vilario*. Consentement de Spata, seigneur du lieu, qui investit la maison. *Act. ap. Asperos*, en la maison de Durbon ; témoins : Guillaume Aynardi, chapelain de la Chapelle en Valgaudemar, etc. Jean Humberti, de Valgaudemar, not. imp. et de R. de Mévouillon, évêque de Gap.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 441-2, n° 538. = ROM. 117^a^.

12762 Malaval, 17 octobre 1284.

Godemard de Jarré, écuyer, confesse être homme lige du duc de Bourgogne, et a repris de lui ce que ses ancêtres tenaient du dauphin de Viennois, et notamment ses terres entre Viriat et Malaval, pour 40 à 50 liv. de terre. Il promet féauté au duc contre tous et spécialement contre le sire de la Tour, sauf la féauté qu'il doit à l'église de Lyon. Fait dans le mandement de M-l. Sceau. Mardi...

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 317, n° 4654.

12763 17 octobre 1284.

... Vendredi veille des apôtres Simon et Jude. Pierre Rivoyri rend hommage à Guillaume, archevêque de

Vienne, pour le bois et territoire de Chananz et la dîme de Buffières *(Buferes)*, pour laquelle il doit une obole d'or à la Toussaint; présents : Hugues Rivoyre, Simon de Montaigu et Ponce Bajuli, courrier du prélat.

Terrier de Vienne, f° 68 r°. Valbonnays, 5e Reg. n° 144.

12764 Tréminis, 18 octobre 1284.

Bontoux Lissignol, chanoine et courrier du chapitre de Die, se rend dans le Trièves, accompagné de son collègue Quatermalia. Ils déploient au son des trompettes *(trompando et buccinando)* la bannière du chapitre rouge portant l'image de la se Vierge, sur chacun des châteaux de la mouvance de l'église de Die : Thorane, Tréminis, Clelles, Treffort, St-Martin, St-Michel et Chichilianne *(Cheysillane)*. Fait dans le cimetière de T-s.

Bibl. de Grenoble, ms. R. 80, n° 9 (Guy Allard, Mss. I, 85). — Chevalier (J.), *Hist.-égl. ville Die*, II, 72; cf. I, 421.

12765 18 octobre 1284.

Sacristane, veuve de Fromond Berengarii, et leurs fils Pierre de Morges et Reynaud Berengarii vendent à noble Quatuormalia, chanoine de Die, tout ce que feu Guillaume de Brion, chevalier, et ses enfants possédaient dans les paroisses de St-Martin-de-Clelles *(in Triviis)*, de St-Michel[-les-Portes] et de Thorane. Ponce Garini, dit de Vercors, not.

Columbi, *Opusc.* 289. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 589.

12766 18 octobre 1284.

Vente du bois de *Bos Batard*, par Guillaume Pelicerii à l'évêque de Trois-Châteaux. Seing avec une molette d'éperon.

Gallia christ. noviss. IV, 104, n° 215.

12767 Mélan, 21 octobre 1284.

Vente par Rodolphe de Seyssel *(Saxello)*, bourgeois de Cluses, en présence de Guillaume, prévôt de Grenoble, et de l'abbé de Sixt *(Siz)*, à Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, de tout ce qu'il possède dans les paroisses de Samoens *(Samoin)*, St-Sigismond et Mieussy *(Myoncie)*, pour 200 liv. Genevoises. Fait *ap. Melan*, samedi après st Luc évang.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 9, Samoëns, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 119).

12768 Bagnols, 22 octobre 1284.

Gérin d'Amplepuis *(Amploputeo)*, chevalier, sénéchal du roi de France à Beaucaire et Nîmes, convoque à Nîmes pour le mardi après la st André (5 déc.) les témoins qui ont assisté à la rédaction du testament d'Aimar III, comte de Valentinois. *Dat. Baln'*, dimanche après st Luc.

Arch. de l'Isère, B. 3541, orig. parch. (*Invent.* III, 81r°).

12769 Rossillon, 23 octobre 1284.

Dispositions testamentaires de Philippe, comte de Savoie, au sujet de sa succession. *Dat. ap. Rossilyon*, lundi après st Luc...

Rymer, *Fœdera*, II, 649 : II, 290-1 ; (1739), I, II, 237-8. Lünig, *Cod. ital. diplom.* I, 601. Wurstemberger, IV, 485-7, n° 859. = Georg. II, 76. *R. S. R.* 1981.

12770 31 octobre 1284.

Concession par B[éatrix], dame de Faucigny, fille de P[ierre], comte de Savoie, mère du dauphin Jean, à Hébert de Bardonnêche, en considération de services, de tous les biens et héritages, fiefs, services et droits qui avaient appartenu à Senechel et Senechal, de Vizille, dans le mandement d'Oisans et ailleurs, d'une valeur d'env. 25 liv. Viennois par an, en augment du fief de Bardonnêche... Mardi veille de la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3009, ve lxxj,-iijb. *Invent. Briançonnais*, 832 ; *Graisivaudan*, III, 245b.

12771 St-Marcel, 1er novembre 1284.

Compromis fait par Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, et par Aynard, seigneur de Châteauneuf et de la Motte-St-Antoine, entre les mains d'Aymon, dom et maître de St-Antoine de l'Aumône, avec Humbert Archinjaud de Peyrins et Lantelme de St-Quentin. L'arbitre attribue au premier le château d'Armieu *(Armevo)*, avec toutes ses dépendances, et celui de Vatilieu *(Vatiliaco)* au second, sous la condition d'en faire hommage, sauf celui dû au dauphin, au changement de seigneur ou de vassal, à Aynard de la Tour, de lui payer 25 liv. Viennois, et de le suivre dans ses guerres en Viennois, à ses propres dépens avec 5 hommes d'armes à cheval. Accepté par les parties. Fait dans le diocèse de Vienne, en l'église *S. Marcelli;* témoins : Albert de la Tour, Aymar Berengarii, Boniface de Bardonnêche et Lantelme de Chabrières *(Chabreriis)*.

Arch. de l'Isère, B. 265, 487. *Invent. St-Marcellin*, II, 1838, 2169. Valbonnays, 5e Reg. n° 101. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 15r°. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 87-8. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 207; *Généal.* 42-3. = Bréq. VII, 223.

12772 Montpellier, 2 novembre 1284.

Randone, dame de Montauban, fille et héritière de feu Draconet seigneur de Montauban, en présence de Bermond de Montferrier, docteur en droit, lieutenant de Jacques, roi de Majorque et seigneur de Montpellier, dans cette ville et sa baronnie, donne à son bien-aimé *(vicerosissimo)* fils Ronsolin, seigneur de Lunel, fils de feu Gaucelin, seigneur de Lunel, son premier mari, toute la baronnie de Montauban, soit son château, avec territoire et district, et ceux de Chauvac *(Chausaco)*, Ban, Nyons, Mirabel, Valréas; le domaine qu'elle possède dans les châteaux et forteresses de Cayranne *(Cairana)*, Rochegude, Derboux, Grillon, Taulignan, Montbrison, Béconne, Baume-de-Transit, Montjoux, Audefred, Teyssières, Noveysan, Château-Ratier, Venterol, Aubres, Vinsobres, Piégon, Ollon, Linseuil *(Ninsolio)*, Châteauneuf-de-Bordette, Rocheblave, Rochebrune, Montaulieu, Ste-Jalle, Sahune, Montréal, Marsoin, Tarandol, Pennafort, Gignac, Autane, Vercoiran, Ste-Euphémie, Dulion, Durfort, Montguers, Rioms, Lemps, La Fare, Montferrand, Roussieux, Rosans, St-André, Raimbaud, La Baume-de-Rison, les Bâties-de-Verdun *(Merduno)*, de Gouvernet et de Côte-Chaude. Randone se réserve l'usufruit et l'administration toute sa vie durant, et aussi de faire des aumônes et de récompenser ses serviteurs en numéraire, et même de vendre pour payer ses dettes et celles de ses parents. *Act. ap. Montem Pessulanum*, dans le palais du roi; témoins : Bertrand de Pradello, jurisconsulte, Ermengarius de Melgueil *(M-erio)*, damoiseau. Pierre de Lacelmes, not. impér.

Arch. de l'Isère, B. 3159, orig. parch. *Invent. Baronnies*, I, 512ᵇ : 611-2. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 15ᵇⁱˢ. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 118-9. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1315. = Bréq. VII, 223. Rom. 117ᵇ.

12773 2 novembre 1284.

Albergement passé par les chanoines et chapitre de l'église de Vienne aux habitants de St-Symphorien-d'Ozon de l'usage de la 4ᵉ partie de la forêt de Cormavent, sous le cens d'1 livre de cire et 30 liv. d'introges.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 55ᵃ.

12774 4 novembre 1284.

Acte semblable à celui du 1ᵉʳ nov. précéd. Le seigneur de Châteauneuf revendiquait les deux châteaux par droit d'héritage ; celui de Vinay soutenait qu'ils étaient tombés en commise et qu'il les tenait au nom du dauphin et de sa cour ; il y avait d'ailleurs entre eux d'autres motifs de discorde. Le seigneur de Châteauneuf est obligé en outre de payer 3000 sols à celui de Vinay. Humbert Lagerii not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1796.

12775 Valère, 4 novembre 1284.

Testament de Jacques, vidomne d'Anniviers *(Aniviesio)*, chevalier, qui lègue 6 den. de cens à l'hôpital de St-Antoine.

Grémaud, dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse romande* (1876), XXX, 323-6.

12776 Baix, 5 novembre 1284.

Acte d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois. *Dat. et act. ap. Banium...*

Arch. de l'Isère, Valentinois, origin. parch.

12777 7 novembre 1284.

Humbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, et son épouse Anne, comtesse de ces comtés, accordent des lettres de rémission aux habitants de Grenoble pour toutes les peines qu'ils avaient pu encourir à raison de leur refus de se rendre aux chevauchées. ...Mardi avant sᵗ Martin....

Arch. ville de Grenoble, AA. 9, orig. parch. (*Invent.* I, 15ᵃ). *Livre de la Chaine*, VIIxx vᵇ.

12778 11 novembre 1284.

Donation par Guillaume de Claix à Sibylle, dame de Ste-Jalle, veuve de noble Odon Allemand, seigneur de Champ, de la terre de Claix, sous quelques réserves.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 28ᵇ.

12779 13 novembre 1284.

...Lundi après sᵗ Martin. Comptes du sacristain Odon de Montchenu et du chanoine Hugues de Peladru, réfectoriers de l'église de Vienne : recettes, 308 l. 7 s. 11 d. ; dépenses, 310 l. 18 s. 8 d.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (102ᵃ).

12780 Rochemaure, 14 novembre 1284.

Accord entre les officiers royaux et l'abbé de Mazan. *Act. ap. Rupem Mauram*, présent Philippe du Pont, bailli du roi dans les diocèses du Puy, Viviers, Valence et Vienne. *Act. ap. Bellum Montem super Ysaram* (Beaumont-Monteux ?)

Gallia christ. nova, XVI, instr. 262-7.

12781 Châteaudouble, 16 novembre 1284.

... Jeudi après sᵗ Martin d'hiver, dans le cloître *Castri Dupli*, comparaissent G[iraud], abbé de Léoncel, et Pierre Bonerii, syndic de la communauté de Charpey, qui remet divers moyens *(allegationes)* aux commissaires du comte de Valentinois : ceux-ci fixent le prononcé de leur sentence au lundi avant sᵗ André (27 suiv.).

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 269, nᵒ 253.

12782 17 novembre 1284.

Maître Hugues de Peyraud, official de la cour de Vienne, atteste une reconnaissance faite en faveur du prieuré de St-Sauveur devant Jean de Martinas, juré de sa cour..., le vendredi avant sᵉ Catherine. Sceau.

Guigue, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 154-5, nᵒ 180.

12783 18 novembre 1284.

Ratification par le chapitre de Gap de l'hommage prêté par l'évêque à Charles Iᵉʳ, roi de Sicile et comte de Provence, pour la ville de Gap et autres terres dépendant de l'église.

12784 Châteaudouble, 21 novembre 1284.

...Mardi suiv. [du 16], les commissaires du comte de Valentinois ayant signifié à l'abbé de Léoncel et à la communauté de Charpey de remettre au châtelain de Châteaudouble leurs allégations juridiques, les parties déclarent n'avoir rien à ajouter. Ponce Balisterii not.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 269-70, nᵒ 253.

12785 Gap, 25 novembre 1284.

... Ind. 13... Guillelme Ariberna, de Pelleautier *(Podio Lauterii)*, et son fils Ponce vendent à Jean Sarraçeno, acquérant pour le monastère de Bertaud, une terre au territoire de la Freissinouse *(Fraxenosa)*, dans les confins du territoire de Quint, au prix de 20 sols Viennois, en présence de Bertrand Artaudi et de Richaut Malaura, au nom de Raimbaude, veuve de Falcon, qui cèdent leurs droits de seigneurie. *Act. Vapinci*, en la maison de Pierre Laydeti ; témoins. Jacques Jamba, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 130-1, nᵒ 122. = Rom. 117ᵇ.

12786 Châteaudouble, 27 novembre 1284.

... Lundi avant sᵗ André. Pierre Bonerii, de Charpey, syndic des habitants de cette localité, étant en contradiction avec Giraud, abbé de Léoncel, qui soutenait son couvent être en possession depuis 40 ans et plus du droit de faire paître son bétail à Combe-Chaude, par suite de donations des seigneurs de Châteaudouble, confirmées par les papes, princes et empereurs, A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois, délègue Aynard [de Chabrillan, chevalier,] et Guillaume Bajuli, châtelain de Crest, pour juger ce différend. Les arbitres, après avoir pris conseil, déboutent les gens de Charpey et leur imposent silence, se réservant d'apprécier les frais. Fait dans l'église de St-Michel de *Castro Duplici* ; témoins (7). Ponce Balisterii, de Châteaudouble, not. du comte.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 270-1, nᵒ 254.

12787 Montmélian, 29 novembre 1284.

En présence de N[icolas], évêque d'Aoste, de Pierre, abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, et d'autres témoins, Philippe comte de Savoie, fait hommage à G[uillaume] archevêque de Vienne, dans sa chambre, *ap. Montem Melianum*.

Terrier de Vienne, f° 68. Valbonnays, 5e Reg. n° 144. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 28*. = Bréq. VII, 224.

12788 Décembre 1284.

Guiburge, Clémence, Marguerite, Elisabeth et Eléonore, filles d'Etienne d'Oingt *(de Iconio)*, et d'Artaude de Roussillon, donne à Artaud de Roussillon, leur cousin, en considération des bons services qu'il leur a rendus, les terres et seigneuries de St-Symphorien-d'Azergues, Bagnols *(Baignous)*, St-Ferréol et St-Romain de Popez, au diocèse de Lyon, ce qui est approuvé par Girin *de Mazuriaco*, leur curateur. Témoins (2).

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 754.

12789 (Valence), 1er décembre 1284.

... Ind. 13. ... Poncet et Hugonet Masart, de Montélier, frères, vendent à Gontier prieur de la maison du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, 5 setérées de terre au mandement de Montélier, entre la terre de St-Félix [de Valence] et celle du damoiseau Audebert, etc. au prix de 100 sols Viennois, dont quittance, et sous réserve de 12 den. de cens. Maître Girard, official de Valence, appose le sceau de sa cour. Jean de Vienne not. imp. et juré de la cour ; témoins.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 32 lig. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12790 Pérouse, 5 décembre 1284.

Bulle du pape Martin IV à l'abbé de Boscaudon, lui accordant le pouvoir d'absoudre les moines excommuniés. A. 4e.

Arch. des Htes-Alpes, H. 2, orig. parch. (*Invent.* 4*).

12791 6 décembre 1284.

Ogier d'Ampuis, damoiseau, vend à Foulques d'Ampuis, chevalier, pour le prix de 500 liv. Viennois, tous les fiefs, arrière-fiefs, gardes, cens et droits qui lui appartiennent dans les château, mandement et paroisse d'Ampuis, au diocèse de Vienne, mouvants en fief d'Artaud, sire de Roussillon et d'Annonay, lequel donne son consentement.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 753.

12792 Alais, 12 décembre 1284.

... *Philippo regn.* Transaction entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et son frère Guillaume de Poitiers, au sujet de l'hoirie de leur père Aymar, par l'entremise de Gérin d'Amplepuis, chevalier, sénéchal de Beaucaire, qui attribue à Guillaume une rente de 20000 sols Viennois sur les revenus de Clérieu, Chantemerle, le péage de la Roche-de-Glun, les fiefs de Claveyson, Margès, Larnas et Larnage, dont il fera hommage lige. *Act. in Alesto*, dans le château royal. — Cf. 12 avril 1285.

Arch. de l'Isère, B. 3482, orig. parch. (*Invent.* III, 47). *Invent. Valentinois*, V, 264b : III, 437.

12793 Pontcharra, 15 décembre 1284.

Accord entre Gaston, vicomte de Béarn, seigneur de Moncade [cf. 9 avr. 1285] et de Castelvieilh *(Castri Veteris)* et sa femme Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, d'une part, et Humbert seigneur de la Tour et son épouse la dauphine Anne, d'autre. Gaston et Béatrix jouiront, durant la vie de celle-ci, d'une rente de 5000 liv. assise sur la terre de l'Oisans, la mine de Brandes, le château de Vizille, le péage de Jarrie, *vallis Chevallerosa*, Savel, Avignonet, Clermont, Cornillon-en-Trièves, Corps, St-Bonnet, la terre du Champsaur avec les mandements de Vizille, Varces et Voreppe ; le dauphin s'y réserve les chevauchées *(cavalcatæ)*, les garnisons *(stabilitæ)* et les hommages. Les châtelains seront choisis dans les terres des comtés et devront hommage à Humbert et Anne. Après la mort de Béatrix, le dauphin devra payer 10000 liv. Viennois aux personnes désignées par elle. Les chevaliers, vassaux et autres gens prêteront serment à G. et B. de leur être fidèles. H. et A. obtiendront de Boniface de Bardonnèche qu'il cède à B. la terre qu'il possède en Faucigny. Garants : Aymar de Poitiers, Artaud de Roussillon, seigneur de Tournon, Hugues seign. de Bressieux, Roger seign. de Clérieu, Aynard de Châteauneuf seign. de Tullins, les seigneurs de St-Quentin et de Rives, Bertrand de Beauregard, seign. de Rochefort, Aymar Bérenger, seign. de Montluel, le seigneur de Villars, [Amédée] comte de Genevois, le viguier de Romans, les seigneurs de Chatte et d'Entremont, Jean seign. de Cossonay, le seigneur de Cuiseaux *(Cusello)*, etc. (40). Sceaux des évêques Nicolas d'Aoste et Guillaume de Grenoble. *Act. prope Pontem Charaz* au-dessous d'Avalon, vendredi après se Lucie....

Invent. Généralité, I, 9 : 12-3. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 15-7. — Du Chesne, *Dauf. de Vien.* pr. 19-20. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 35-7, cf. 9 ; *Généal.* 42. Lünig, *Codex Ital. diplom.* I, 597. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 568. = Chorier, *Hist. de Dauph.* I, 806bis ; 2e, 621. Georg. II, 77. Courbon, chr. 313. Bréq. VII, 224. Wurstemberger, n° 860. Allard (G.), *Œuvr. div.* I, 389, 403. *R. Gen.* 1206.

12794 15 décembre 1284.

Humbert dauphin et son épouse Anne enjoignent aux nobles et manants des châtellenies de l'Oisans, Vizille, la Mure, etc., assignées à Béatrix de Savoie, dame de Faucigny, fille de Pierre de Savoie et mère d'Anne, sa vie durant, de lui prêter hommage ainsi qu'à son mari Gaston de Béarn... Vendredi après se Lucie....

Arch. de l'Isère, B. 4144, orig. parch. (*Invent.* IV, 126b).

12795 Savines, 17 décembre 1284.

Extrait du testament de Raymond Bernard, de Savines ; il choisit sa sépulture à Boscaudon, et lègue à cette abbaye une rente de 25 sols pour son anniversaire et celui de Mellie, sa femme.

Arch. des Htes-Alpes, orig. = Roman, 116*.

12796 17 décembre 1284.

Bail à emphytéose, passé par Guigues du Sappey, chanoine de Notre-Dame de Grenoble et receveur des anniversaires de cette église, à Nicolas Sicard, d'un pré dans la paroisse de St-Just, confrontant l'église du lieu et la maison du prieur de St-Laurent de Grenoble, sous le cens de 8 sols, etc... Dimanche avant st Thomas, ap.

Arch. de l'Isère, B. 4214, orig. parch. (*Invent.* IV, 151b). *Invent. St-Marcellin*, I, 497.

12797 Vizille, 20 décembre 1284.

Confirmation par le dauphin Humbert et la dauphine Anne de la concession de leur mère Béatrix de Faucigny du 31 oct. préc... Fait *ap. Viziliam*, mercredi avant Noël.

Arch. de l'Isère, B. 3009, 571b. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 245-6.

12798 (Vienne), 22 décembre 1284.

Guillelmet de Moirans, seigneur de Châteauneuf et de Ratières, fils de feu Geoffroy *(Gaufr.)* seigneur de Moirans, ayant remis entre les mains de G[uillaume], archevêque de Vienne, le fief du château de Mureils *(Meroyl)*, au diocèse de Vienne, Odon Alamandi, seigneur de Champ *(Campis)*, reçoit en fief rendable suivant la coutume du Viennois ce même château et mandement de Mureils, dont il était seigneur, avec ses droits et dépendances, dudit archevêque et lui en fait hommage, sauf celui qu'il a fait au dauphin ; le prélat lui donne libéralement 60 liv. Viennois pour un cheval. Présents : Pierre, abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, Guillaume doyen de Grenoble. Odon de Montchenu, sacristain de Vienne, et autres.

Terrier de Vienne, f° 68. Valbonnays, 5e reg., n° 144. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 27-8. = Bréq. VII, 224.

12799 24 décembre 1284.

Vente à Antoine Guers par Pierre Maximos et Domenge sa femme, d'un journal de terre avec châtaigneraie à la Perrière ; prix 22 sols bons Vienn. Aymond de Meyrens [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. II.

28 décembre 1284 = 29 décembre 1283.

12800 St-Vallier, 29 décembre 1284.

Hymbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, promet à Aimar. comte de Valentinois, de l'indemniser de tous dommages qu'il éprouverait comme son fidéjusseur dans l'accord intervenu entre lui et son épouse la dauphine Anne d'une part, et Gaston et Béatrix de Faucigny, d'autre, au sujet de l'héritage du dauphin Jean, fils de Béatrix et frère d'Anne. *Dat. ap. S. Valerium ;* présents : Roger de Clérieu, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3540, orig. parch. (*Invent.* III, 80b).

12801 Janvier 1284/5.

Hugues de Peyraud, official de la cour de Vienne, atteste que Jean de Châtenay *(Chataney)*, citoyen de Vienne, a reconnu devant son clerc juré Martin du Mas, qu'Humbert de Seyssuel *(Saxeolo)*, chanoine, capiscol et procureur des anniversaires, lui a concédé le droit utile d'une maison dans la paroisse de St-Georges ; de plus, Jean de Meyrieu *(Mayreu)*, clerc et procureur des anniversaires, lui a payé 100 sols Viennois, pour faire le 30 oct. l'anniversaire d'Artaud de St-Romain, chanoine de Vienne. Il l'assigne sur cette maison, une vigne et un champ au territoire de Châteauvilain *(castro Vaillani)*. Sceau de la cour.

Arch. de l'évêché de Genoble, origin. parch.

12802 Colonzelle, 2 janvier 1284/5.

Acte d'inféodation en faveur de Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, du tènement de Jarjon avec toute juridiction, par les prieurs de St-Marcel-lès-Sauzet et de St-André. Bernard de Grignan, not.

Inventaire de Grignan (1776), 13b. = suiv. ?

12803 4 janvier 1284/5.

Transaction entre Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, d'une part, et Raymond Hugolein, prieur de St-Marcel-lès-Sauzet, et Raymond de Grignan, prieur de l'église St-André de Sarson : le seigneur de Grignan fera reconnaissance de tout ce qu'il tient au territoire de Sarson au prieur de ce lieu ; ce dernier fera approuver par l'abbé de Cluny. Bernard not. de Grignan.

Fillet (L.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XII, 349. = précéd. ?

12804 6 janvier 1284/5.

Stéphanie, dame d'Orpierre, sa fille Catherine, épouse de Guillaume de Mévouillon, damoiseau, seigneur d'Orpierre, et son gendre reconnaissent devoir 18000 liv. à Bertrand Stephario, bourgeois de Sisteron.

Arch. de l'Isère, B. 3650, orig. parch. (*Invent.* III, 127b).

12805 18 janvier 1284/5.

Albergement par Reynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, à Reymond Bertrand, chevalier, du lieu dit *Chalmeta*, entre le château de Savasse, le territoire des Tourettes et le Rhône, et relevant du fief d'Aimar, comte de Valentinois. ...Jeudi lendemain de st Antoine ...ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 3542, orig. parch. (*Invent.* III, 81a).

12806 24 janvier 1284/5.

Adémar de Poitiers. comte de Valentinois, confesse tenir en fief rendable d'Humbert, dauphin de Viennois; et de la comtesse Anne son épouse, la baronnie et terre de Clérieu et de la Roche-de-Glun, qu'il avait cédées en fief rendable à son frère Guillaume de Poitiers, et reconnaît lui en devoir hommage ; cette baronnie provenait de Philippa de Fay, 2e femme d'Aimar de Poitiers. Sceau... Mercredi après st Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 3482, orig. parch. (*Invent.* III, 47a). *Invent. St-Marcellin*, I, 747. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 384.

12807 Grillon, 29 janvier 1284/5.

Lundi après st Barnard (st Bernard !), dans le prieuré de G-n, [Guillaume], archevêque de Vienne, et son chapitre incorporent à la maison de l'hôpital de St-Antoine le prieuré de St-Pierre de Marnans *(M-nto)*, de l'ordre de St-Augustin, où la religion était corrompue et l'hospitalité négligée. Sceaux.

Mentionné dans la bulle du 17 août 1289. — *Maillet-Guy (L.), dans *Bull. acad. Delphin.* E, III, 301 (à part, 79).

12808 Valence, 9 février 1284/5.

Hugues de St-Pourçain *(S. Porciano)*, chapelain de l'autel de Ste-Catherine en l'église de Valence, tenait un pré *al Charam*, au mandement de Valence, du domaine du prieuré de St-Félix près Valence, sous le cens de 18 den. Lantelme de Quint, prieur de St-Félix, et son couvent voulaient le contraindre à le vendre, sous prétexte de préjudice futur pour eux à raison de cette *tenuta*. Après délibération avec des chanoines et clercs de Valence, du consentement du doyen Geoffroy et du chapitre, Hugues accense son pré à Michel Erbatz, clerc de l'église, sous le cens de 8 sols Viennois. Investiture par tradition de cette charte. Approbation du

doyen et du chapitre. Sceaux du chapitre et de Hugues. Fait en chapitre général, le vendredi entre les deux *Carniprivia...*; témoins. Maître Symon de Pierrepont, not.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 32 lig.

12809 Montmélian, 11 février 1284/5.

Philippe, comte de Savoie, mande à ses baillis, châtelains, mistraux et péageurs *(pedagiatores)*, qu'il a exempté de tout péage le prieur, les frères et serviteurs de la Chartreuse. Sceau. *Dat. ap. Montem Melianum...*, dimanche du *Carnisprivium vetus, a° sumpto in Paschate...*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Bénéf. de là des Monts, paq. 14, f° 195ᵛ (*Invent.* 36o). — Guichenon, *Hist. généal. Savoie*, pr. 87 ; 2ᵉ, IV, 87. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 372-3. = Bréq. VII, 226.

12810 12 février 1284/5.

L'archevêque Guillaume et le chapitre de Vienne décident de faire donner par Albert Menabos, procureur des anniversaires, 10 liv. aux frères Mineurs et 100 sols aux petites *(minucis)* sœurs de Ste-Claire ; le même pourvoira aux nécessités du prêtre Jacques de la Tour et de maître Gautier. On accorde à l'archevêque une place dans l'église pour son clerc Thomas ; de même pour Guillaume de vers Romans, clerc du précenteur Raymond : le tout sous le bon plaisir du doyen.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 41-2.

12811 18 février (1285 ?)

Vente de terre par J. Payres à Antoine Payres et ses enfants, [de Goncelin], au prix de 25 sols Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 4420 (*Invent.* IV, 271ᵉ).

12812 23 février 1284/5.

...Vendredi après la chaire de sᵗ Pierre, Falcon dit Dudins, d'Ornacieu, rend hommage à G[uillaume] archevêque de Vienne ; présents : maître Jean de la Motte et maître Guillaume de Livron, parent du prélat.

Terrier de Vienne, f° 68. Valbonnays, 5° Reg. n° 144.

12813 Le Bourget, 24 février 1285.

Amédée, comte de Savoie, institue Berlion Rivoire *(Revoyre)*, chevalier, coseigneur du Pont-de-Beauvoisin *(Ponte belli vicini)*, son vicaire général en Piémont et châtelain de Pignerol pour un an, depuis le dimanche après la quinzaine de sᵗ Mathieu [= M-ias] apôtre, aux gages de 200 livr. Viennois. Berlion jure d'administrer fidèlement, et d'avoir toujours avec lui 2 compagnons à cheval *(equites)* dans le château, 8 bons clients et 4 guetteurs *(gaytas)*. *Dat. ap. Burgetum*, fête de sᵗ Mathias ap. Sceau.

Gabotto (F.), *Cartario di Pinerolo*, 271-2, n° 171.

12814 Mars 1284/5.

Guiot de Montmajour [= Montmahoux] promet au duc de Bourgogne de le défendre contre le seigneur de la Tour.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 322, n° 4685.

12815 7 mars 1284/5.

Pierre Raynaudi, prieur de Montélier *(Montilisio)*, pour l'utilité de sa maison, de l'avis de ses confrères et sur l'ordre de Lantelme de Quint, prieur de St-Félix de Valence, accense à Gontier, prieur du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, une terre au mandement de Montélier, près de la blache de Bernard Montventes et de la terre du Val-Ste-Marie, sous le cens annuel de 12 den. Viennois. Sceau. Approbation et sceau de Lant. de Quint.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, origin. parch. de 27 lig. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12816 14 mars 1285.

Donation par Guigues de l'Orme à son frère Guillaume, de divers cens et revenus.

Arch. de l'Isère, B. 4420, 15 (*Invent.* IV, 271ᵉ). — *Album paléographique de l'école des Chartes* (1887), n° 374.

12817 Pérouse, 17 mars 1285.

Le pape Martin IV concède l'office de notaire à Guillaume Radulphi, clerc de Vienne, mais la bulle n'est pas scellée.

Voir la bulle du 11 juin suiv. — Prou, *Reg. d'Honorius IV*, n° 39.

12818 1285.

Hommage et reconnaissance par Raymond de Bons à Béatrix, dame de Faucigny, pour les habitations *(alberga)* d'Orset de *Grossa Piru* et de Tranbert de Loëx *(Lueys)*. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1487.

12819 1285 ?

Hommage rendu à Guichard, seigneur de Clérieu, par Pierre de Croze, pour sa maison audit lieu et ses biens de Larnage, Mercurol et Humilian.

Arch. de la Drôme, E. 600, pap. (*Invent.* II, 89ᵇ).

12820 1285.

Guillelmet de Clérieu alberge à Lantelme de St-Bonnet la moitié indivise d'une maison à Grenoble, près de celle du dauphin, sous le cens annuel de 30 sols Viennois. Jean Bonagni not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1802.

12821 1285.

Sentence de l'official d'Embrun contre ceux qui ont saisi les troupeaux du chapitre dans la montagne de Vachères, portant excommunication s'ils ne sont pas rendus dans le jour, et défense aux ecclésiastiques de comparaître devant des juges séculiers pour cette affaire entre le chapitre et les consuls d'Embrun.

Arch. munic. d'Embrun, anc. invent. = Roman, 118ᵃ.

12822 1285.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Lantelme Girardi d'une terre en la paroisse de Gières. Jean de Gap [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. viˣˣiij, 182-3.

12823 St-Marcellin, 1285.

Reconnaissance par Didier de Luchor, fils de Lantelme de L-r, à noble Hugues de Sassenage, pour redevances sur particuliers à St-Bonnet.

Arch. de l'Isère, B. 3459, orig. parch. (*Invent.* III, 36ᵇ).

12824 Clérieu, 1285.

...Ind. 13. Transaction entre Lantelme, abbesse du monastère de Vernaison *(Comercio)*, et Guigues de

Condrieu *(Condriaco)*, prieur de St-Bardoux *(S. Baldulphi)* et recteur de la maladrerie de [Beau]mont, par l'entremise de Guillaume de Clérieu, Raymond de Veaunes *(Veana)*, damoiseaux, et Jean de Virieu, juge de la cour commune de Clérieu, au sujet des droits de grangeage *(gragnagium)* et terrage sur une terre à Chalon, au mandement de Clérieu. *Act. ap. Clariacum*, en la maison de Pierre Bajuli ; témoins : Roger de Clérieu, Gérenton de St-Roman et Pierre Flote, chevaliers, Falcon seigneur de Montchenu, Guillaume de Rochemaure et Hugues de Châteaubourg *(Castro bucco)*, châtelains de Clérieu, maître Ismidon Radulphi et Guillot de Virieu, juriscons., et autres. Les arbitres décident que le prieur sera affranchi des droits de terrage et grangeage qu'il payait au couvent, et que celui-ci reprendra la terre en litige. Témoins : Chabert de la Roche et Aymar de Curson, damoiseaux, Etienne du Pont, chapelain de St-Bardoux, etc. Guillaume Mercatoris, not. imp.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. de 52 lig., n° 213.

12825 Chambéry, 25 mars 1285.

Ind. 13. Vente par Pierre de Cognin, fils de feu Antelme et d'Ambroise, à Philippe, comte de Savoie, de tous leurs droits sur la leyde de Chambéry, pour 60 liv. forts de Savoie. Fait *ap. Chambar.*, dans la maison d'André Chaboudi. Pierre de Virieu not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 2, n° 11, orig. parch. (*Invent.* 46).

12826 31 mars 1285 = 27 mars 1285/6.

Samedi après l'Annonciation...

Allard (Guy), *Œuvr. div.* I, 389.

12827 Avril 1285.

Alix, comtesse de Vienne, son mari Hugues, comte de Vienne, et leurs enfants : Philippe, Hugues, Girard et Jean, vendent à Hugues de Vienne, préchantre de Besançon, pour Boniface et Bonhomme, frères, marchands et citoyens d'Asti, le château et dépendances de Vieux-Château, etc. pour 1656 liv. Tournois. Alix de Vienne garantit la validité de l'acte.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 324, n° 4695.

12828 Avril 1285.

Hugues, dit de Vienne, précenteur de Besançon, fils de feu Hugues, comte de Vienne, vend à Boniface et Bonhomme Asinarii, frères, marchands d'Asti, son château et ville de Vieux-Château *(Veteri Castro)*, etc., au prix de 1656 liv. Tournois, dont quittance. Approbation par sa mère Alix *(Alaydis)*, comtesse de Vienne, et ses frères, Philippe dit de Vienne, seigneur de Pagny, Girard abbé de Cervon *(Cerniduni)* à Autun et Jean dit de Vienne, seigneur de Mirabel, damoiseau.

Plancher, *Hist. de Bourgogne*, II, v-vj. = Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, n° 4697.

12829 3 avril 1285.

Guillelmet de Divajeu *(Dei Adjutorio)*, clerc de Valence et héritier de son oncle Eldenon, chanoine de Valence, était tenu de payer annuellement 15 sols monnaie de Vienne ou de Valence pour une pitance léguée par Eldenon au couvent de St-Félix près Valence. Pierre de St-Félix, prêtre, promet à Lantelme de Quint, prieur de la maison, de payer ces 15 sols jusqu'à libération par versement de 15 liv. ; il hypothèque une vigne au mont Brun, une autre vers la grange de St-Félix, un verger et des maisons contiguës à la maison de l'autel de Ste-Croix. Sceau du chapitre.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 18 lig. 1/2.

12830 Gap, 4 avril 1285.

Raynaud Serres reconnaît que, quand lui ou ses pasteurs ont mené ses troupeaux dans les territoires de Durbon, de Vaux ou la Cluse, dépendant du couvent de Durbon, ils l'ont fait par pure libéralité du prieur ; ni lui ni son fils ne contreviendront à cette reconnaissance. *Act. Vapinci*, en la maison d'Arnulphe Roncini, prêtre ; témoins. Etienne Borrelli, de Montgardin, not. imp. et de R. de Mévouillon, évêque de Gap.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 442-3, n° 539. = Rom. 117b.

12831 Gap, 7 avril (1285 ?)

R[aymond] de Mévouillon, évêque de Gap, demande comme faveur spéciale, sans préjudice de l'avenir, au prieur et au « très saint collège » du monastère de Durbon, de pouvoir disposer cette fois-ci de l'église de St-Julien-en-Beauchêne *(Buychana)*. *Dat. Vapinci*....

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 443-4, n° 540. = Rom. 117b.

12832 Châtillon[-sur-Cluses], 9 avril 1285.

Gaston, vicomte de Béarn, seigneur de Moncade (*Montercadd', Montiscatani)* et de Castelvieilh *(Castri Veteris)*, en présence de son épouse B[éatrix], fille de Pierre comte de Savoie, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, reconnaît avoir reçu d'elle à titre de prêt 2000 liv. Tournois, 400 liv. Viennois et 200 marcs d'argent, qu'il promet de restituer, et donne en gage tous ses biens, châteaux, etc., excepté la terre du Dauphiné et le comté de Vienne et d'Albon. Il se soumet pour l'exécution à la juridiction de la cour Romaine et à la coercition du roi d'Angleterre. Fait au château *Castellionis* dans la terre du Faucigny *(Fuagen.)* Témoins : Hugues de Voiron *(Voerone)*, clerc, etc.

Rymer, *Fœdera*, I, II, 656 : II, 303-5 ; (1739), I, III, 2. Wurstemberger, IV, 487-8, n° 861.

12833 Rouen, 11 avril 1285.

Lettre de Robert, duc de Bourgogne, à son oncle Philippe, comte de Savoie, au sujet de conventions faites avec le duc par Eudes de Briançon *(Brienson)*, son écuyer... Mercredi après la quinzaine de Pâques.

Guichenon, *Hist. généal. mais. Savoie*, II, 88. = Bréq. VII, 230.

12834 12 avril 1285.

Sentence arbitrale rendue par le sénéchal de Beaucaire entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et son frère Guillaume, au sujet de la succession de leur père Aymar. La part du second, seigneur de Chanéac, est fixée à une rente de 20000 sols Viennois, pour le payement de laquelle le comte donne en fief à Guillaume la baronnie de Fay et la coseigneurie de Clérieu, pour les tenir de lui en arrière-fief. — Cf. 12 déc. 1284.

Gallier (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, IV, 44-5 (à part, 90-1).

12835 Gap, 14 avril 1285.

R[aymond] de Montbonnot, prévôt de l'église de Gap, vend à Pierre de Grenoble, vicaire de la maison de Bertaud, 4 den. de cens et tasque sur le champ de Riou Jugeal *(Rivo Jujal)* au territoire de Gap, au prix de 40 sols Viennois ou monnaie équivalente. *Act. Vapinci,* en sa maison ; témoins. Henri Edulphi, not. imp. Sceau de frère R[aymond] de Mévouillon, évêque et seigneur de Gap.

Guillaume, *Chartes de Bertaud,* 131, n° 123. = Rom. 117b.

12836 21 avril 1285.

Hommage à Béatrix, dame de Faucigny, par Guillaume de Corsier, citoyen de Vienne.

Turin, *Invent. prov. Chablaix* (paq. 2, Corsier, n° 2).

12837 Montmélian, 21 avril 1285.

Philippe, comte de Savoie, confirme aux moines et frères de l'ordre des Chartreux la concession de son frère Amédée, les exemptant de tout péage et pontonage dans son comté. Sceau. *Dat. ap. Montemmelianum,* samedi avant st Georges...

Rabut (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1890), XXIX, 128-9.

12838 1285.

La charte capitulaire des Chartreux prescrit des prières pour la dauphine Béatrix et son mari Gaston [de Béarn].

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 362.

12839 23 avril 1285.

Humbert, seigneur de la Tour et Coligny, dauphin de Viennois, remet à Girard de Montroux, chevalier, les biens qui avaient appartenu à son père Bérard de Montroux et dont le dauphin s'était saisi.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Généralité Dauph.* 378-9.

12840 25 avril 1285.

Compromis entre Artaud Flota, Perrin et Pierre Sarraceni, procureurs et syndics de la communauté de la Roche-des-Arnauds et des Baux, d'une part, et Pierre de Grenoble, vicaire, et Giraud, convers de la maison de Bertaud, entre les mains de Jacques Pugneti, clerc de Gap, Martin, prieur de Montrieu, et Jean, chartreux. Sentence des arbitres. Serment d'Arnaud de l'observer et promesse de la faire publier au château de la Roche et au lieu des Baux.

Guillaume (Paul), *Chartes de Bertaud,* 165-6, n° 155.

12841 Mai 1285.

Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, déclare tenir en fief de l'abbaye de Tournus ce que Henri d'Antigny, seigneur de Ste-Croix, son oncle paternel, tenait lui-même dudit Philippe.

Juénin, *Hist. de Tournus,* pr. 226. = Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne,* VI, 325, n° 4701.

12842 7 mai 1285.

Quittance passée par Giraud Adhémar à Jean, évêque de Valence, de 50000 sols Viennois qu'il lui devait pour le prix de la seigneurie de Montélimar.

Grenoble, *Invent. Valentinois,* III, 358b : II, 314.

12843 10 mai 1285.

Information par le juge des comtés de Vienne et d'Albon, avec ordonnance portant main levée de la forêt de Clairfaget et terres dépendantes en faveur de l'abbé de Tamié... Jeudi avant la Pentecôte.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan,* III, 98a.

12844 15 mai 1285.

Vente d'une vigne par Falconet Richard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 731.

12845 Rome, à St-Pierre, 25 mai 1285.

Lettre encyclique du pape Honorius IV à tous les fidèles chrétiens, leur notifiant son élection au souverain pontificat et sollicitant le secours de leurs prières. — *Quis loquetur.*

Raynaldus, *Ann.* 1285, 17-22 (XXIII, 554-6). *Bull. Roman.* Taurin., IV, 67. = Potthast, 22232.

12846 26 mai 1285.

Jean de Genève, évêque de Valence et Die, scelle l'acte par lequel Marguerite de Genève consent à ce que son frère Amédée, comte de Genevois, oblige son héritage pour la sûreté de la dot d'Agnès de Chalon, qu'il se propose d'épouser... Samedi après st Urbain.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 183. = *R. Gen.* 1213.

12847 Alinge-le-Vieux, 29 mai 1285.

Hommage à Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, [dame de Faucigny], par Pierre, seigneur de Colombier *(C-berio),* pour le péage de St-Maurice d'Agaune *(Aganen.),* dit de Faucigny, soumis à 10 liv. de service annuel. Fait *ap. Alingium Vetus.* Témoins. Hugues de Voiron *(Voyrone),* not., mardi après la quinzaine de Pentecôte.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 9, St-Maurice, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 127).

12848 29 mai 1285.

Jean de Genève, évêque de Valence et Die, scelle l'acte par lequel Guy de Genève, trésorier de St-Frambaud à Senlis, donne à son frère Amédée comte de Genevois la même autorisation que leur sœur Marguerite (26 mai)... Mardi après st Urbain.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 419. = *R. Gen.* 1214.

12849 30 mai 1285.

Transaction entre Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, et Guigues, abbé de Cruas, au sujet de la juridiction des villages de Vernon et St-Fortunat, par l'arbitrage de Pierre Louvet, abbé de St-André à Vienne, Pierre de Chambaud, damoiseau, et R. de Vénéjan, juge des comtés de Valentinois et Diois.

Arch. de l'Isère, B. 3542, orig. parch. (*Invent.* III, 81a). *Invent. Vivarais,* 434-6 (*Isère,* IV, 17b).

12850 1er juin 1285.

Jean de Genève, évêque de Valence et Die, scelle l'acte par lequel Amédée comte de Genevois, donne pour cause de mariage à Agnès de Chalon la moitié de tous ses biens... Vendredi après st Urbain.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 184. = *R. Gen.* 1215.

12851 La Garde-Adhémar, 2 juin 1285.

Hommage et serment de fidélité de noble Pierre de Caderousse, fils de feu Bertrand de Taulignan, à Ber-

trand de Baux, prince d'Orange, pour tout ce qu'il tient en fief de son père Raymond et de sa mère Malberjone à Montbrison et son territoire, suivant acte du 6 déc. 1249, par lequel il a reconnu tenir sous la suzeraineté de Raymond de Baux ses possessions des châteaux de Montbrison, Montaigu et Noveysan.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 651.

12852 3 juin 1285.

Décision arbitrale rendue sur un différend entre Humbert, comte d'Albon, dauphin de Viennois, seigneur de la Tour et de Coligny, et Isabelle, comtesse de Forez, dame de Beaujeu, au sujet d'une saisie de troupeaux opérée par les officiers du dauphin à St-André, sur les hommes de la comtesse demeurant à Lent. Les gens du dauphin sont condamnés à rendre les bêtes qu'ils ont prises, en attendant qu'ils puissent prouver que les hommes de la comtesse sont taillables dudit dauphin. 3 sceaux... *le dyomeine après la quinzeine de Penthecoste.*

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 769.

12853 Westminster, 5 juin 1285.

Edouard, roi d'Angleterre, confirme, à la demande de Gaston vicomte de Béarn, l'acte du 9 avril précéd. *ap. Westmonasterium,... a° regni 13.*

RYMER, *Fœdera*, I, II, 656 ; II, 303-5 ; (1739), I, III, 2. *WURSTEMBERGER, n° 861.

12854 5 juin 1285.

Vente par Hugues Adhémar au comte de Valentinois de l'hommage de Montélimar.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 14b-5a.

12855 6 juin 1285 (?).

Hommage prêté à Pierre, comte de Savoie, par Emeric de Briançon, seigneur de Bellecombe pour les châteaux et seigneuries de Bellecombe, Gières et Eybens, et tout ce qu'il tenait en Graisivaudan.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 130b.

12856 9 juin 1285.

Reconnaissance par Jean de Corsane à Odon Allemand seigneur de Champ, pour des maisons et jardins à Lavaldens, ce qu'il avait en la paroisse de St-Christophe et son hôtel de Sergane, sous le plaid de 30 sols à toute mutation, et pour des fonds en la paroisse de la Valette. — Cf. 9 juin 1284.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 483a.

12857 Rome, à St-Pierre, 11 juin 1285.

Le pape Honorius IV concède l'office de notaire *(tabellionatus)* à Guillaume Radulphi, clerc de Vienne dans les ordres mineurs, pour lequel il a été examiné par Nicolas de Terracena, chapelain du pape et archidiacre de Lisieux. — *Dilectus filius.*

PROU (Maur.), *Reg. d'Honorius IV*, n° 39.

12858 Rome, à St-Pierre, 13 juin 1285.

Lettre du pape Honorius IV au prieur de la Chartreuse et à tous les prieurs et frères de l'ordre, les exemptant de payer la dîme des terres qu'ils cultivent de leurs mains ou à leurs frais. — *Speciali gratia.*

Privileg. ord. Cartus. (1510), 7b. = POTTHAST, 22245. PROU, *Reg. d'Honorius IV*, n° 61.

12859 Rome, à St-Pierre, 13 juin 1285.

Lettre du même à [Guillaume], archevêque de Vienne, à l'évêque d'Autun et à l'abbé de St-Etienne de Dijon, leur mandant de régler avant un an le différend qui s'était élevé entre l'archevêque de Lyon, d'une part, le doyen, le chapitre, le sénéchal Hugues et le chantre Henri de Villars, d'autre, au sujet de la juridiction temporelle de cette ville. — *Felicis recordationis.*

PROU, *Reg. d'Honorius IV*, 52-4, n° 62. = MARTIN, 1991.

12860 25 juin 1285.

Drodon, seigneur de Beauvoir-de-Marc, permet à divers habitants d'Artas l'usage des bois dudit mandement pour y faire paître leur bétail, à charge pour ceux qui ont des bœufs de payer annuellement un quartaut d'avoine et les autres un demi.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 222 : I, 122b.

12861 (25 juin 1285 ?).

Donation du droit de paquerage *(pasqueyragium)* par Drodon, seigneur de Beauvoir, à divers vassaux d'Artas, sous la redevance d'un quartaut d'avoine si on possède 1 ou 2 bœufs, d'un *meyterium* si on n'en a pas.

Invent. Viennois, I, 225b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 142.

12862 27 juin 1285.

Bertrand, seigneur de Taulignan, reconnaît tenir en fief de Bertrand de Baux, prince d'Orange, fils de Raymond le Vieux, la 12e partie des château, forteresse et terroir de Taulignan, qui avaient appartenu aux sieurs de Camaret, et lui fait hommage et serment de fidélité, avec promesse de les renouveler à chaque mutation de seigneur.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 653.

12863 30 juin 1285.

Donation par Pierre de Verdun, chanoine et chantre d'Embrun, à cette église, de la montagne de *les Challète*, au lieu des Orres, limitant celles de Verdun et de Muratier.

Arch. des Htes-Alpes, H. 49, mention (*Invent.* 52a).

12864 Boscaudon, 3 juillet 1285.

Ind. 13. Donation par Guillaume Alvernas et Guillemette, sa femme, des Crottes, à Boscaudon, Arnoul de Turriers étant abbé, de tous leurs biens, à condition d'y être reçus frère et sœur, et d'avoir part aux prières des moines. Fait dans le verger de l'abbaye. Témoins (4). Et. du Lauzet, not. impér.

Arch. des Htes-Alpes, H. 2, orig. parch. (*Invent.* 4a). = ROMAN, 117-8.

12865 Etoile, 6 juillet 1285.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, échange avec Pierre de Quint, damoiseau, le château-fort et bourg de Leyris ? *(Elerio)*, dioc. de Viviers, contre le château et terre de Quint.

Arch. de l'Isère, B. 3542, orig. parch. (*Invent.* III, 81b). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 73-4 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 358-9 (à part, I, 262).

12866 Aspres-sur-Buëch, 28 juillet 1285.

...Samedi... Transaction, sur ordre de la cour du prieur d'Aspres, par Guillaume Ayraud, baile d'Aspres,

Giraud Marini, Pierre Nicolay et Jacques de l'Hôpital, experts des chemins de la ville et territoire d'Aspres, entre Eustache *(Hestachius)* de Réotier et Jacques, prieur de Durbon, au sujet de l'accès à la maison de Durbon à Aspres ; on procède au bornage des propriétés des contractants. *Act. Asperis,* sur la rue; témoins. Guillaume Moyeti, not. imp. et de Raymond de Mévouillon, évêque de Gap.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon,* 444-5, n° 541.=ROM. 118ᵃ.

12867 Tivoli, 2 août 1285.

Le pape Honorius IV confirme à Jean, évêque de Valence et Die, l'autorisation que lui avait accordée Martin IV de garder l'abbaye de St-Seine *(S. Sequano),* ordre de St-Benoît et diocèse de Langres, qu'il possédait lors de son élection. — *Dudum felicis.*

PROU (Maur.), dans *Mél. archéol.-hist. éc. franç. Rome,* V, 274-5 ; *Reg. d'Honorius IV,* n° 145. — Honorius IV lui donna un successeur dès le 18 déc. suiv. — PETIT (E.), *Hist. ducs Bourg.* VI, n° 5839.

12868 7 août 1285.

Immunités, libertés et franchises accordées aux habitants du château de Serres par Bertrand de Mévouillon, seigneur de Mison et Serres, fils de feu noble Pierre de Mison et de Galburge, et seigneur de la terre de feu Raymond Laugerii et de noble Béatrix Anis, du conseil de ses principaux chevaliers, de Pierre, prieur de Mison, et de Bernard Bajuli, jurisc. : exemption de toute prestation impériale, sauf 2 corvées de bœufs, l'une aux semences d'hiver et l'autre à celles du trémois ; immunité des péages par toute sa terre... 3 ind.., Jacques Jordani not.

GUILLAUME (P.), dans *Ann. des Alpes* (1901), V, 38-43.

12869 La Baume-lès-Sisteron, 8 août 1285.

Jacques, prieur de Durbon, se présente devant Raymond de la Mure, chanoine de Sisteron et official de Gap pour les archiprêtrés au-delà de la Durance et de Rosans, et lui demande de publier devant lui 4 documents scellés ; un instrument public lui en est accordé. *Act. ap. Balmam* devant Sisteron, en la maison de St-Antoine ; témoins : Guillaume, commandeur de St-Antoine, Raymond de Perinela, prieur de St-Andéol, Adémar de Rocavera, damoiseau, etc. Guillaume de Salignac, not. de feu Charles roi de Jérusalem et Sicile, comte de Provence et Forcalquier.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon,* 445-6, n° 542.

12870 10 août 1285 (?).

Testament de Guy, seigneur de Tullins, par lequel il institue héritier son fils Aymard, etc.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 379.

12 août 1285 = 12 août 1283?

Grenoble, *Invent. Viennois,* III, 220ᵇ.

12871 La Rochette, 14 août 1285.

Pierre de Gex *(Jaiz),* chevalier, du consentement de sa mère Léonète, rend hommage lige à Amédée de Savoie, sauf réserve de la fidélité qu'il doit à Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, comtesse de Vienne et d'Albon. *Dat. et act. ap. Rupeculam,* dans le château... Mardi veille de l'Assomption...

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VII, 345. = WURSTEMBERGER, n° 863. *R. S. R.* 1995. *R. Gen.* 1219.

12872 (15 août/...) 1285.

Accord entre B[éatrix], dame de Faucigny, et Amédée, comte de Savoie, touchant l'héritage de Pierre comte de Savoie, etc. 2 sceaux.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346,* 1478.

12873 16 août 1285.

Amédée, comte de Savoie, pour Robert, duc de Bourgogne, lui et son frère Louis [futur baron de Vaud], et pour leurs adhérents *(valitores et coadjutores),* nommément Emeric [de Briançon, seigneur] de Bellecombe, Pierre d'Arvillard *(Alto Vilari),* [Geoffroy] doyen de Vienne, Aymar de Beauvoir et Jean abbé d'Ambronay, accordent une trêve *(bonas et firmas treugas)* de 15 jours au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, Drodonet seigneur de Beauvoir. Simon de Montbéliard, seigneur de Cuiseaux *(Cusello),* et leurs adhérents ; après contremandement, elles dureront encore 15 jours. Si les gens du duc de Bourgogne et Louis refusent d'y consentir, Amédée en préviendra sa parente Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, avant le dimanche après l'octave de sᵗ Barthélemy (2 sept.). Vendredi [= jeudi] lendemain de l'Assomption....

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 17-8. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 29. = GEORG. II, 81. BRÉQ. VII, 238. *R. S. R.* 1996. *R. Gen.* 1220.

12874 St-Paul-Trois-Châteaux, 24 août 1285.

Ymbert de Casselis, moine de l'Ile-Barbe et procureur de son abbé G[irin], demande à B[ertrand], évêque de Trois-Châteaux, de faire transcrire en forme publique un acte passé, en 1265, à Bollène, entre Dragonet seigneur de Montauban et l'abbé de l'Ile-Barbe. Fait en la cour *Tricastrina ;* présents : Pierre de Clansayes *(Claensays),* prévôt de T.-C., Giraud [*G.* = Gontard] de Rochefort, archidiacre, Guillaume Grandet, hebdomadier, Lambert Bonicreys *(Bomoceys, Bomereys),* ouvrier et chancelier, etc. Guigues Guichardi, not. de T.-C. Bulle.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe,* I, 298-304, n° 40. = *Gallia christ. noviss.* IV, 674, n° 1363.

12875 Gap, 25 août 1285.

Vidimus par Rostaing, archevêque d'Aix, d'une lettre de R[aymond], évêque de Gap, du 7 avril préc. *Dat. Vapinci,* en la maison épiscopale...

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon,* 447, n° 543.

12876 Août-novembre 1285.

Reconnaissances et serment d'obéissance prêtés par les vassaux et manants des châtellenies de l'Oisans, Vizille, la Mure, etc. à Béatrix de Savoie.

Arch. de l'Isère, B. 4144 (*Invent.* IV, 126ᵇ).

12877 Septembre 1285.

Le dauphin Humbert et son épouse Anne échangent avec Pierre Aynardi le château et mandement de la Motte[-St-Martin], les paroisses de la Motte de Jarzens et d'Avellane, contre le château et mandement de Savel,

et les paroisses de St-Maires et Rohac, avec compensation de plus-value; Pierre est tenu à foi et hommage.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XIXXV. *Invent. Graisivaudan*, IV, 329b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 601.

12878 Septembre 1285.

Jean Ruboudi, de Faverges *(Fabricis)*, se reconnaît homme lige de Guiffrey seigneur de Morestel et promet de lui payer chaque année 5 sols Viennois. Sceau.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Viennois*, III, 323b; II, 204a. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1163.

12879 3 septembre 1285.

Vente à Guillaume Guiffrey par Humbert Gras, fils de Bozon, de 10 fosserées de vigne au Cheylas, joignant le ruisseau de Sailles, pour le prix de 18 liv. bons Viennois. Buttagus not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

12880 Le Puy, 3 septembre 1285.

Frédol, évêque du Puy, approuve, pour lui et son chapitre, l'inféodation de la baronnie de Fay qu'Aimar, comte de Valentinois, projetait en faveur de son frère Guillaume.

Arch. de l'Isère, B. 3542, orig. parch. (*Invent.* III, 81b).

12881 3 septembre 1285.

Bernard, prieur, Jean de Virieu et Chabert d'Alixan, chanoines et courriers de l'église de St-Pierre-du-Bourg [à Valence], déposent et privent de leurs bénéfices le chanoine Jean de Lugro et le clerc Guillaume Odonis, convaincus de vol et de mauvaise vie; cette sentence au criminel est approuvée par le chapitre. Pierre Falqueti not..., lundi après st Julien.

CHEVALIER (U.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 95, n° 49.

12882 Châtillon, 11 septembre 1285.

Gaston, vicomte de Béarn, seigneur de Moncade *(Montis Cathani)* et de Castelvieilh *(Castri Veteris)*, confirme les conventions passées entre son épouse B[éatrix], fille de feu P[ierre] comte de Savoie, et le fils de celle-ci feu le dauphin Jean et A[médée] comte de Genevois (2 juin 1282). Il le fait du consentement et à la demande de sa femme. *Dat. ap. Castellionem*, mardi après la Nativité de la se Vierge...

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VIII, 219. = WURSTEMB. n° 864. *R. S. R.* 1998. *R. Gen.* 1222. MUGNIER (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 17, n° 50.

12883 Châtillon, 11 septembre 1285.

Amédée, comte de Genevois, promet à Gaston, vicomte de Béarn, de le défendre, lui et ses biens, et de l'aider envers et contre tous, excepté contre son épouse Béatrix; fait sur la demande de celle-ci *ap. Castillionem*, mardi après la Nativité de la se Vierge.

MARCA, *Hist. de Béarn*, 647. = *R. Gen.* 1223. PLAISANCE (Em.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XLVIII, 172.

Paris, 15 septembre 1285 = 23 février 1286.

12884 19 septembre 1285.

Investiture par Odon Allemand, seigneur de Champ, à des habitants de Prébois... Mercredi après l'Exaltation de la se Croix.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 20.

21 septembre 1285 = 21 septembre 1286.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. XXV, 159b.

12885 Tivoli, 22 septembre 1285.

Lettre du pape Honorius IV au maître et aux frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois, les dispensant de payer la dîme accordée par Martin IV à Ph[ilippe] roi de France dans les provinces de Vienne et d'Embrun, pour la partie de celle-ci en dehors des comtés de Provence et de Forcalquier, etc. — *Cum juxta declarat.*

PROU (Maur.), *Reg. d'Honorius IV*, 173-4, n° 211.

12886 23 septembre 1285.

...Dimanche lendemain de st Maurice. Au chapitre général de l'église de Vienne, l'archevêque G[uillaume] et le chapitre donnent pouvoir à Hugues de Châteauneuf, Boson Potrenc et Jean de Meyrieu, clerc, pour partager les dîmes communes, dont l'archevêque aurait une part et le chapitre l'autre. Les mêmes nomment Hu[gues] de Châteauneuf et Ay[mar] de Faverges procureurs touchant les dommages faits au chapitre et aux anniversaires par le comte de Savoie et le dauphin; G. de Virieu, le sacristain Odon et le capiscol Hu[mbert] règleront leurs salaires. L'archidiacre Hu[mbert] de Virieu et B. de Chignin sont chargés de vendre le péage au plus offrant, en donnant à prix égal la préférence à un chanoine. On députe G. de Lignon, custode de Lyon, Jean d'Anthon et B. de Chignin pour conclure amitié, société et confédération entre le chapitre de Lyon et celui de Vienne; ils peuvent consommer l'affaire, avec le concours de l'archevêque, du doyen G[eoffroy], du chantre G. de Virieu, de l'archidiacre Hu. de Virieu, du sacristain Odon, du capiscol Hu. et de G. Remestan.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 18b. — CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 43-4. = LE LIÈVRE, 383-5. CHARVET, 159, 419-20. *Rev. de Vienne*, III, 12. COLLOMBET, II, 214-6.

12887 Châtillon, 27 septembre 1285.

Quittance par Raymond de Beaufort à Béatrix, fille de feu Pierre, comte de Savoie, [dame de Faucigny], de 550 liv. qu'elle lui promit pour la construction d'une maison forte à Beaufort. Fait *ap. Castill.*, jeudi avant st Michel. 4 sceaux.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 26, orig. parch. (*Invent.* 117).

12888 La Balme, 28 septembre 1285.

Donation par Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour et de Coligny, du consentement du dauphin Humbert, à Pierre Copier, du plaid de 50 sols et 1 setier d'avoine qu'il lui devait pour une rente annuelle sur le fief de Ponce Reinier, au mandement de Beauvoir, d'un cens et plaid sur le mas del Cruyes, au mandement de Rovon, d'autres près le ruisseau de Dreveria, même mandement, d'autres sur la terre de Champron, à charge de tenir le tout du fief et seigneurie du dauphin. Elle ratifie une donation faite au même par Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, et par Catherine, sa sœur (mère) à elle, d'une rente sur 2 prés et 2 moulins au mandement de Beauvoir, entre le port de ce lieu, le ruisseau Clerii et le fleuve d'Isère,... *ap. Balmam Vienn.*, vendredi veille de st Michel.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIXXJ. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 398-9 ; II, 1635-6.

12889 Yenne, octobre 1285.

Amédée, comte de Savoie, mande à ses baillis, châtelains et fidèles de protéger contre toute offense les prieurs et religieux de l'ordre des Chartreux qui traverseront ses terres. *Dat.... ap. Yennam.* — Même sauvegarde en faveur de la grande Chartreuse.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 376-7.

12890 Yenne, octobre 1285.

Amédée, comte de Savoie, marquis en Italie et seigneur de Bâgé, mande à tous de défendre les frères de la Chartreuse contre toute malice ou calomnie ; à l'imitation du comte Philippe, son oncle, il confirme les privilèges apostoliques, qui interdisent la pêche et la chasse dans leurs possessions. Sceau. *Act... ap. Yennam.*

Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 438-40, n° 26.

12891 3 octobre 1285.

Hommage prêté à Raymond de Mévouillon par Pierre Michel, du Buis, pour ce qu'il possédait à la Roche sur le Buis... Mercredi après s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Baronnies*, I, 136 : 175-6.

12892 5 octobre 1285.

Hommage rendu par Guichard, seigneur d'Anthon, à Amédée, comte de Savoie, pour St-Maurice d'Anthon, etc.

Invent. Viennois, I, 14[b] : 10. — Cf. 5 oct. 1280.

12893 9 octobre 1285.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Condom, on « absout » le prieur de Die ; on assigne comme lecteurs de théologie, à Die fr. Artaud, à Valence Symon de Marseille, au Puy François de Valence ; R. Magistri est chargé de visiter les couvents de Valence et Die ; Hugues de Divajeu *(Dei Adjutorio)*, ceux de Marseille, Aix, Arles, Tarascon, Avignon et Orange.

Douais (C.), *Actes capit. provinc. Prædicat.* 283,-5,-8.

12894 15 octobre 1285.

Reconnaissance en faveur du pitancier de l'abbaye de St-Ruf par Pierre de St-Barthélemy, de 15 sols de cens annuel sur une terre *ad. Vadum*, dans le domaine de St-Victor : il échange l'usage de l'eau du bief des moulins de St-Ruf. Humbert de Genève not.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, 389, n° 20.

12895 Carcassonne, 17 octobre 1285.

Donation à Robert, duc de Bourgogne, par Othe, comte palatin de Bourgogne et sire de Salins, des fiefs de Treffort, Marboz et Revermont, possédés par Humbert de la Tour. Mercredi, veille de s[t] Luc évangéliste. Sceau.

Pérard, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 558. = Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 327, n° 4716.

12896 Romans, (17 octobre) 1285.

Bontoset Gibelini reconnaît avoir vendu le 11 août 1284, une vigne en Conquers à Gontier, prieur du Val-Ste-Marie. *Act. Roman.*, en la maison du Val-Ste-Marie ; témoins (6). Brunet dit de l'Hôpital, écrivain habitant Romans.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12897 Romans, 17 octobre 1285.

Bontoset Gibelini, fils de feu Armand Gibelini, bourgeois de Romans, avait vendu à la maison du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, une vigne au territoire de Romans, en Conquers, près du chemin qui va à l'orme de St-André ; 3 héminées faisaient 3 den. Viennois de cens aux prêtres de St-Bernard, dont le procureur, Pierre Molini, les vend au dit Bontoset au prix de 6 liv. 4 sols, dont quittance. *Act. Romanis*, dans le chapitre de l'église ; témoins. Sceau.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 27 lig. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12898 Romans, 17 octobre 1285.

...Ind. 14.... Bontoset Gibelini, fils de feu Armand Gibelini, bourgeois de Romans, reconnaît avoir reçu de Guillaume Baudoyni, procureur de la maison du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, 60 liv. Viennois à compte sur 120 liv. que le couvent lui devait pour prix d'une vigne en Conquers, territoire de Romans, près de celles de ses frères Jeannet et Mathieu. *Act. Romanis*, en la maison des anniversaires, habitée par le not. Brunet dit de l'Hôpital ; témoins.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 41 lig. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12899 Valence, 19 octobre 1285.

Alix *(Alays)*, fille de feu Pierre de St-Ruf, citoyen de Valence, et femme de Pierre du Bourg, constatant que son mari dissipe les biens à elle donnés par son père et sa mère Raymonde à son mariage, car il a déjà vendu sa vigne à Chirouze *(en las Chirosas)*, près du canal des moulins de St-Ruf de Valence, et craignant qu'il n'en fasse autant du reste, voulant pourvoir à son avenir corporel et spirituel, n'ayant pas d'enfant et n'espérant pas en avoir..., fait donation au monastère de St-Ruf et à l'abbé Artaud de tous ses biens, s'en réservant l'usufruit durant la vie de son mari et la sienne ; l'abbé sera tenu de donner au couvent 10 liv. monnaie de Vienne ou de Valence pour son anniversaire, au même 100 sols en augmentation de ceux de ses parents, 30 au chapelain de St-Martin à Valence, autant aux frères Prêcheurs de Valence pour l'âme de dame Toscane, 100 le 30e jour après son décès à Valence ou en aumône à la porte de St-Ruf, 20 à la charité qui se fait à Valence le samedi saint. Ses biens consistent en une maison dans la rue Peillerie, une vigne à Chirouze, une autre aux Voutes *(ap. Voutas)*, des vases, une tine, 10 liv. de dot et 20 sols pour lit nuptial. *Dat. Valen.*, dans le couvent de St-Jacques ; témoins : Arbert prieur du Port-St-Andéol, etc. Etienne de Moirans *(Moyrenco)*, dioc. de Besançon, not. imp. Maître Girard, official et chanoine de Valence, appose le sceau de sa cour.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 45 lig.

12900 30 octobre 1285.

Albergement à Guillaume Guiffrey, par Pierre de Grans, de 19 den. de cens avec autant de plaid dus par Marie Gilberge et Jean Michel, sous le plaid de 2 den. Pierre Ecrivain [not.].

Inventaire des titres de Marcieu.

12901 2 novembre 1285.

Gilet d'Oingt *(de Iconio)*, fils d'Etienne d'Oingt, donne à Artaud de Roussillon, en considération des bons services que celui-ci lui a rendus, tout ce qu'il pouvait avoir ou prétendre à Châtillon-d'Azergues, Bagnols *(Baignous)*, St-Ferréol, etc... avec la garde des deux rives.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 777.

12902 2 novembre 1285.

...Vendredi lendemain de la Toussaint. Le chapitre de Vienne accorde au chantre Raymond de placer le clerc G. de Romans dans le haut chœur.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 43.

12903 7 novembre 1285.

Reconnaissance à Guillaume de Claix, chevalier, et son neveu Guillet de Claix, fils d'Amblard, par Guigues et Rodolphe de Miribel, frères, comme héritiers de leur frère Humbert, pour ce qu'ils tenaient à Cossay, mandement de Claix, sous le plaid de 10 sols... Mercredi avant s^{t} Martin.

Grenoble, *Invent. du Graisivaudan*, II, 2^{a}.

12904 9 novembre 1285.

Drodonet, seigneur de Beauvoir, échange avec le dauphin Humbert le territoire de Charentonnay à St-Georges-d'Espéranche contre ceux de Loyssalrives ou Laytoives et des Blaches, avec la forêt des Blanches au mandement de Beauvoir, sous réserve d'hommage.

Invent. Viennois, I, 222^{b} ; IV, 325^{b} : I, 122-3 ; II, 475.

12905 13 novembre 1285.

Epitaphe d'Humbert de la Porte, qui donna au couvent de St-André des Moines [-le-Bas] 9 sols de cens sur une pièce de terre en la combe de Bonin, dans la paroisse de Reventin.

Terrebasse, *Inscriptions Vienne*, II, 145, n° 431.

12906 Embrun, 16 novembre 1285.

Embrun *(Ebredunus)* Lambert et sa femme Roveria vendent à maître Durand Isnard, acquéreur au nom de l'archevêque, un pré à Embrun, sous le Roc *(sub rupe)*, au prix de 73 liv. Viennois. Présent : Raymond Chamosio ; témoins : Embrun Martini, chanoine, etc. G. Gérard, du Sauze *(de Salice)*, juge de la cour commune d'Embrun, fait apposer la bulle de sa cour. Fait en la maison du précenteur Michel Lambert.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1, orig. parch. (*Invent.* II, 2^{a}).

12907 21 novembre 1285.

Trêve accordée par Humbert, dauphin de Viennois, en son nom et d'Aymar de Poitiers, Drodon, seigneur de Beauvoir et autres adhérents, en faveur d'Amédée, comte de Savoie, du lundi après s^{e} Catherine (26 nov.) à l'octave de Pâques (21 avr.)... Mercredi après l'octave de s^{t} Martin d'hiver.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 12, orig. parch. (*Invent.* 5).

12908 St-Sorlin, 21 novembre 1285.

Approbation de la trêve du même jour par Anne, comtesse de Viennois, dame de la Tour et de Coligny. Fait *ap. S. Saturninum*, mercredi après l'octave de s^{t} Martin d'hiver.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 12bis, orig. parch. (*Invent.* 5).

12909 26 novembre 1285.

Transaction entre Aimar, comte de Valentinois, et Dalmace de Taulignan, prieur de Rompon, au sujet de leurs droits sur le bourg supérieur du Pouzin, des tailles et chevauchées de St-Alban et de maisons à Privas.

Arch. de l'Isère, B. 3542, orig. parch. (*Invent.* III, 81^{b}). *Invent. Vivarais*, 436-9 (*Isère*, IV, 17^{b}).

12910 Valence, 29 novembre 1285.

Johannet Isarnz, du Bourg-lès-Valence, vend à Pierre Seguyni, convers du monastère de Léoncel et maître de la maison du Conier *(del Coognier)*, au prix de 15 sols Viennois, une terre vers l'église de St-Marcel, près du chemin public de Romans ; il s'en dessaisit entre les mains de Garnier Richardi, à qui elle faisait 2 den. de cens, lequel en ayant reçu le plaid, investit le religieux, sauf son domaine d'après la coutume de Valence. *Act. Valentiæ*, dans la maison de Léoncel ; témoins (4). Humbert dit de Genève, not. impér. juré de la cour de Valence, dont le sceau est apposé par Girard, official et chanoine.

Chevalier (U.), *Cart. de Léoncel*, 271-2, n° 256.

12911 30 novembre 1285.

Donation par Guillaume François, fils de François de Peyrins, chevalier, au prieur et couvent de St-Donat, du paquerage dans ses terres pour leur maison et grange, moyennant 10 sols Viennois payables le 1er dimanche après Noël.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1765-6.

12912 6 décembre 1285.

Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour et de Coligny, et Artaud de Roussillon, son neveu, se portent cautions envers Louis, sire de Beaujeu, de 1800 liv. Viennois que lui doivent Louis de Savoie et sa femme Jeanne de Montfort, veuve de Guy, comte de Forez. Témoins (3).

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 776.

12913 Baratier, 6 décembre 1285.

Vente par Jean Abrivat à la ville d'Embrun, de certains droits qu'il possédait aux Orres... Fait près du pont de Vachères.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 118^{a}.

12914 8 décembre 1285.

Pour mettre fin à ses différends avec Robert, duc de Bourgogne, au sujet de leurs droits sur le Dauphiné, le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, lui avait cédé la terre de Revermont. Comme il avait dépensé dans ses guerres et pour cet accord 60000 liv. Tournois, son épouse, la dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de la Tour, lui fait don en compensation de 5000 liv. Viennois de revenu annuel, qui seront assignées sur des châteaux, villes, terres, possessions, juridictions et domaines à son choix par Pierre Flota, chevalier, et Jacques Burgarelli, professeur de droit civil. Elle se dévêt de ces comtés et en investit son mari jusqu'à parfaite assignation. Elle demande à Jean de Blanosco, official de Lyon, d'apposer son sceau, ce qu'il fait. Présents : Guillaume de Morestel, chevalier, Etienne de Fonte,

chevalier, et Pierre de St-Sorlin, prêtre... Samedi fête de la Conception de la ve Marie. Guillaume Pellerini [not.].

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 18. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 34. = BRÉQ. VII, 242.

12915 Montélimar, 8 décembre 1285.

Guigues Adzémar, seigneur de Montélimar, reconnaît les libertés accordées par son aïeul Hugues à ses hommes de Montélimar, gravées sur une table de marbre et scellées dans le mur de l'église Ste-Croix, au-dessus du bénitier (1198) ; celles accordées par son père Lambert et son oncle Giraud (21 août 1258). Il les confirme et en ajoute de nouvelles : exemption de tailles et exactions ; de guet, rondes dans ses maisons, main d'œuvre *(manobras)* pour bâtir, de toute corvée de bois *(esplecha)* ; liberté d'affermer leurs biens en conservant le domaine, sans payer de cens ; de faire des testaments dont il garantit l'exécution et attribution à qui de droit de l'héritage des intestats ; de se marier, de prêter ou non le serment de fidélité ; de vendre, exporter le blé, le vin sur lesquels il s'interdit d'imposer l'*estancha* (ban) ; de moudre et cuire à n'importe quels moulin et four. Si sa cour reçoit tutelle ou charge, les frais seront modérés. Les habitants peuvent porter des armes pour défendre la ville, sans que le seigneur exige la fidélité. En vertu d'un accord entre Lambert et Giraud Adhémar, 6 gardiens ou recteurs de la ville sont institués, avec pouvoir de remplacer eux-mêmes les défunts ; ils peuvent exiger le serment de tous les hommes âgés de 14 ans et plus ; lever des collectes, imposer des amendes pour la défense et l'utilité de la ville, prendre gages, etc. Guigues prête serment sur les Evangiles. Fait *Montilii*, dans le grand cimetière de l'église Ste-Croix. Témoins : Giraud Adzemarii, seigneur de Montélimar, Guy Premonis, Guigues de *Villaforti*, Raymond de Tournon, etc. Le même jour, Guigues Adzemarii promet de faire confirmer par l'évêque de Valence et Die les libertés accordées par son oncle Giraud, spécialement celle qui dispense les Montiliens de porter secours à l'évêque, sinon à ses frais. Pierre Arnulphi, de *Montilio Adzemarii*, not. impér. Bulle de Guigues.

Invent. Valentinois, III, 362 : II, 318. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 56-61, n° 27.

12916 Montélimar, 10 décembre 1285.

Mabilia, dame de Montélimar, veuve de Hugues Adzemarii, seigneur de la Garde, fils de Lambert seigneur de Montélimar, comme tutrice de son fils Hugonet Adzemarii, seigneur de Montélimar, confirme aux habitants de cette ville, représentés par [leurs recteurs] Pierre Pereti ou Perreti, Jean Vallaurie, Guillaume de Cruas et Guillaume de Pracomtal, les libertés à eux accordées par Lambert, aïeul paternel d'Hugonet, et Géraud ; entre autres que, au décès de l'un des six recteurs, les survivants élisent son remplaçant, et s'il y a difficulté, elle soit arbitrée par Raymond de Baux. Elle concède de nouvelles franchises : suppression de l'étanche ou ban du blé et du vin, faculté d'aller habiter ailleurs, de revenir, avec ses biens, sous la protection du seigneur ; les recteurs créeront des banniers ou porchers ; liberté de moudre et de cuire son pain à n'importe quels moulins et fours ; modération des frais de tutelle et garde par la cour seigneuriale ; exemption du nouveau demi-péage du sel. Le juge d'Hugonet ne fera pas d'enquête pour rixes et coups s'il n'y a effusion de sang, ni arrêter ceux qui donnent garantie ; les droits de saisie [mise en possession] aux courriers et bedeaux du seigneur sont de 1 den. Vienn. à Montélimar et 6 den. hors ; liberté de tirer vengeance à Montélimar des étrangers ayant offensé les habitants, l'offenseur étant privé de la protection du seigneur. Mabilia jure d'observer ces concessions et de ne les interpréter que dans leur sens littéral. Fait *ap. Montilium*, dans le fourneau neuf de la forteresse d'Hugonet. Témoins : Raymond de Rac et six autres. Henri de Montélimar, not. de l'église Romaine.

Invent. Valentinois, III, 362 : II, 318. — CHEVALIER (U.), *Cartul. municip. de Montélimar*, 61-7, n° 28.

12917 17 décembre 1285.

Odon Allemand, conseiller de Gaston, vicomte de Gap [= Béarn], seigneur de Montcalhier [= Moncade] et de Châteauvieux [= Castelvieilh], reçoit dud. Gaston 50 livr. Viennois annuellement pour ses habillements pendant tout le temps que led. Gaston tiendra la terre de Graisivaudan... Lundi avant la fête de s^t^ Thomas.

MOULINET, *Rég. généal.* I, 20.

12918 Rome, à Ste-Sabine, 18 décembre 1285.

Honorius IV, en nommant Guillaume abbé de St-Seine, ordre de St-Benoît et dioc. de Langres, rappelle que Jean était à la tête de ce monastère quand Martin IV l'éleva sur le siège de Valence et Die, l'autorisant à en garder l'administration, que lui-même lui confirma pour 3 ans. — *Ad universalis eccl.*

PROU (M.), dans *Mél. archéol.-hist. éc. franç. Rome*, V, 274-5 ; *Reg. d'Honorius IV*, 189-90, n° 244. = PETIT (E.), *Hist. ducs Bourg.* VI, n° 5843.

12919 19 décembre 1285.

Hugues Alberti, de Peyraud, official de la cour de Vienne, atteste qu'en présence de son notaire juré Aymon, chapelain d'Annonay, Pierre Siboudi, damoiseau de ce lieu, a reconnu, à la requête d'Artaud, abbé de St-Ruf de Valence, avoir reçu de celui-ci, au nom de son monastère, sa grange de Pontieux *(Pontels)*, au mandement d'Albon, dioc. de Vienne, avec ses dépendances, à ferme ou emphytéose perpétuelle, sous le cens de 10 sols Viennois à la s^t^ Martin, outre les ventes et lods suivant la coutume du pays ; défense d'aliéner en parties brisées ; exclusion de tout plaid, toute, taille, redevance *(complainta)*. En rémunération, Pierre prend de l'abbé en fief franc et gentil tout ce qu'il possède dans le bourg et mandement d'Annonay ; présents : Humbert de Boczosel, prieur de Notre-Dame d'Annonay, Hugues de Bressieux, sacristain de cette église, 2 chanoines de St-Ruf. Sceau de la cour. L'abbé reçoit pour investiture 180 liv. et 40 sols.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 31 lig.

12920 Gap, 20 décembre 1285.

...Ind. 14... Arnaud Flota, seigneur de la Roche-des-Arnauds, vend à Jean Taterio, procureur du monas-

tère de Bertaud, un pré à Quint, territoire de la Roche-des-Arnauds, au prix de 12 liv. Viennois. *Act. Vapinci*, en la maison de Guillaume Minçardi ; témoins. Jacques Jamba [not.] Sceau de la cour de Gap.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 132, n° 124. = ROM. 118*.

12921 Gap, 21 décembre 1285.

Arnaud Flota, seigneur de la Roche-des-Arnauds, promet à frère Jean Taterio, de défendre en été et en hiver le pré qu'il a vendu la veille [au monastère de Bertaud] et d'exiger des bans de ceux qui y introduiraient leurs troupeaux. *Act. Vapinci*, au porche *(porticu)* de la maison de Jacques Soannati ; témoins. Jacques Jamba [not.]

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 132, n° 124.

12922 21 décembre 1285.

Reconnaissance en faveur d'Odon Allemand, seigneur de Champ, par Guigues Berria, de ce qu'il tenait à Chabottes et à Pâquier, sous le plaid de 2 sols à toute mutation. ...Vendredi avant Noël.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 81[b] : VI, 56*.

12923 Valence, 23 décembre 1285.

...14e ind.... Guigues, baile *(bajulus)* de Valence, vend à Jean de la Porte, citoyen de Valence, une terre franche *(frangua)* de tout cens et usage au territoire de Valence, aux Voutes *(en las Voatas)*, contiguë à la terre de l'autel de St-Benoit de l'église St-Apollinaire, au prix de 21 liv. Viennois ; comme elle est du fief de Giraud Basteti, seigneur de Crussol *(Cruceoli)*, le vendeur prie son châtelain Arnaud d'Ayserant, damoiseau, d'investir l'acquéreur. Sceau. Fait dans le cimetière de St-Jean *Valen.*, du côté de la maison d'habitation du sacristain ; témoins. Jean de Lyon, not. imp. et cur. Sceau de la cour de l'official de Valence.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 35 lig. 1/2, Sceau de Bastet, seigneur de Crussol.

12924 30 décembre 1285.

Raymond de Mévouillon le jeune, fils émancipé de Raymond, seigneur de Mévouillon, vend à Saure de Mévouillon, sœur de celui-ci et veuve de Pierre Isoard, seigneur d'Aix, et à Sibylle, fille de Saure, le château de Ste-Jalle, acquis de Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, moins la parerie qu'y tient Arnaud de Sahune *(Asseduna)* en fief du seigneur de Montauban, pour le prix de 70000 sols Provençaux coronats.

Arch. de l'Isère, B. 3650, orig. parch. (*Invent.* III, 127). *Invent. Baronnies*, II, 330 : 993. — *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 94 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 289 (à part, I, 98).

12925 31 décembre 1285.

Echange entre l'évêque [de Grenoble] et le prieur de St-Jeoire *(S. Georgii)* en Savoie, d'une maison et revenus à Curienne contre des revenus à Francin. Etienne de Muriannette [not.] Sceaux.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), O. XVI, 213*.

12926 (1285/1287).

Pierre de St-Clément et Marie, fille de Guillaume Olomaris, citoyens de Barcelone, ayant besoin d'une dispense pour 3e degré de consanguinité, Charles, prince de Salerne, l'avait fait solliciter au pape Honorius IV par [Raymond] évêque de Gap et G[eoffroy] prévôt d'Apt, qu'il envoyait pour ses affaires à la cour de Rome.

THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 110, n° 312.

12927 Chambéry, 1er janvier 1285/6.

Pierre, seigneur de Gex *(Jaiz)*, du consentement de sa mère Léonète, fait hommage-lige à Amédée, comte de Savoie, sauf la fidélité qu'il doit à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny. Le comte promet de le garantir contre tous, cette dame exceptée. *Dat. Camberiaci*, mardi fête de la Circoncision....

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VIII, 223. = WURSTEMB. n° 866. *R. S. R.* 2008. *R. Gen.* 1230.

12928 4 janvier 1285/6.

Vente à Guillaume de Guiffrey par Guillaumette, femme d'Humbert Acquin, en son nom et de sa fille, de 2 journaux de terre à Sailles, au prix de 6 liv. Investiture. P. Scriptor not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

12929 Lyon, 14 janvier 1285/6.

Traité de paix, par la médiation d'arbitres, entre Amédée, comte de Savoie, et son frère Louis de Savoie, au sujet de la succession de leurs père et mère, et de leurs oncles Pierre et Philippe. Ils renoncent à toute vengeance contre ceux qui les ont réciproquement soutenus, exceptés Humbert seigneur de la Tour et Amédée comte de Genevois. *Act. Lugduni*, dans l'église de la maison de la milice du Temple..., lundi lendemain de st Hilaire ...ind. 14.

Hist. patr. monum., Chart. I, 1570, 1582. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, VIII, 224. = WURSTEMB. n° 867. *R. S. R.* 2009. *R. Gen.* 1231.

12930 Lyon, 14 janvier 1285/6.

Amédée, comte de Savoie, reconnaît tenir en fief d'Agathe, abbesse des religieuses de St-Pierre à Lyon, le lieu de la Tour-du-Pin ; il lui en fait hommage et jure fidélité.

GUIGUE, *Cart. Lyonnais*, II, 516-7, n° 805.

12931 Bonlieu, 15 janvier 1285/6.

Quittance par Joffrède, dame d'Aups *(Alpibus)*, à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de 30 liv. Viennois qu'elle percevait sur le péage d'Etoile.

Arch. de l'Isère, B. 3542, orig. parch. (*Invent.* III, 81[b]).

12932 17 janvier 1285/6.

Guillaume, évêque de Grenoble, confirme les donations faites par son prédécesseur Jean à la Grande Chartreuse, jeudi avant la chaire de st Pierre.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 389.

12933 17 janvier 1285/6.

Hugues, seigneur de Bressieux, se trouvant en guerre avec Aynard, seigneur de Clermont, promet, sur les instances de la dauphine Anne, comte[sse] de Vienne et d'Albon, et de Sibylle, comte[sse] de Savoie, de préserver de tout dommage la maison de la Silve-Bénite, ordre des Chartreux, et de lui restituer ce qui lui serait pris. Sceaux d'Hugues et d'Anne..., fête de st Antoine..

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 67.

12934 18 janvier 1285/6.

Testament d'Hugues Charrey, [de Goncelin] : legs à l'Aumône de St-Antoine et à la maladrerie de Morêtel.

Arch. de l'Isère, B. 4420 (*Invent.* IV, 271ᵃ).

12935 Paris, 25 janvier 1285/6.

Philippe, roi de France, pour éviter la prolongation de la guerre entre R[obert], duc de Bourgogne, et Humbert seigneur de la Tour et son épouse Anne, à l'occasion de la succession d'André, jadis dauphin de Vienne et comte d'Albon, à qui succédèrent Guigues et Jean, leur fait signer la paix en sa présence. Humbert garantit au duc tout ce que lui et son frère Hugues de la Tour possédaient en-deçà de la rivière d'Ain dans la terre de Revermont vers la Bresse. Quant au château de St-André et au fief de Varambon, il dit ne pouvoir les lui céder, sans forfaire à sa parole, à cause de ses conventions avec les vassaux : le roi se réserve d'examiner les titres, et, en cas d'impossibilité, on donnera au duc une compensation ailleurs ; il en sera de même au sujet de la portion du château de Coligny en-deçà de l'Ain, qu'il tient du comte de Savoie. Le duc remettra alors le château de St-Jean de Bournay et la moitié de celui de Colombier. Au sujet du château de Marboz *(Marbois)*, le duc appréciera qui a le premier rompu la trêve. Le duc demandant pour ses dépenses dans cette affaire 25000 liv. Tournois et Humbert lui en offrant 16000, le roi partagera. Le duc fait cession de ses droits [sur le Dauphiné] et reconnaît à plusieurs reprises que les femmes ont droit d'y succéder. Le duc exigeant la restitution des châteaux de Pinet et de Villeneuve à son allié Adémar de Beauvoir, damoiseau, ils seront mis entre les mains du roi. Au sujet du château de la Terrasse, pris par le seigneur de la Tour pendant la guerre, et de celui de Montfort, dont ses alliés s'étaient emparés durant la trêve, le prince ordonnera, ainsi que de la restitution des captifs de part et d'autre et de leurs biens. Humbert promet l'assentiment de sa femme. Les parties donnent comme garantie leurs biens dans le royaume de France. S'obligent comme cautions entre les mains de Gerin d'Amplepuis, chevalier, sénéchal de Beaucaire : Adémar de Poitiers et Jocerand de St-Didier, chevaliers, Roger, seigneur de Clérieu, Giraud Ademarii, sʳ de Montélimar, Odon sʳ de Tournon et Jocerand sʳ de St-Didier, damoiseaux. *Act. Parisiis*, vendredi fête de la conversion de sᵗ Paul... Sceau.

Du Chesne, *Dauph. de Viennois*, pr. 22-5. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, II, lviij-x. = Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 87. Petit, *Hist. ducs Bourgogne*, VI, n° 4743ᵇⁱˢ.

12936 Paris, 25 janvier 1285/6.

Ratification du traité précédent par le dauphin Humbert. *Act. Paris.*, vendredi, fête de la conversion de sᵗ Paul.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, traités anciens, paq. 1, n° 9ᵇⁱˢ (*Invent.* 5).

12937 Paris, 25 janvier 1285/6.

Robert, duc de Bourgogne, chambrier de France, atteste l'accord fait [le même jour] par Philippe, roi de France, entre lui et Humbert, seigneur de la Tour, tenant le Dauphiné de Viennois et le comté d'Albon du chef de sa femme Anne, fille du dauphin Guigues. *Act. Parisius*, vendredi fête de la conversion de sᵗ Paul....

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 9, orig. parch. (*Invent.* 4-5). Arch. Isère, origin. parch. Paris, Arch. Nat., Lay. J. 277, 2. Guichenon, Mss. XXIII, 11. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 18-9. — *Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 25-6. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 30-1. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 86. = Bréq. VII, 243. *Cabin. histor.* IV, 105, 130. Petit, *Hist. ducs Bourgogne*, VI, n° 4743.

12938 Alixan, 27 janvier 1285/6.

.. Ind. 14... Saramande, veuve de Bernard Desideriï, d'Alixan, vend à Laurent, convers du Val-Ste-Marie, une pièce de terre au mandement de Montélier, près de la blachette de Richard de Montvendre et de la terre des chartreux du Val, provenant du cloître de St-Jacques de Montélier, au prix de 6 liv. Viennois, dont quittance. Cautions : Pierre, Guillaume et Barthélemy Desiderii, fils de la venderesse. *Act. ap. Alexianum*, en la maison de ces frères ; témoins. Geoffroy de Briqueville, not. imp.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 31 lig. 1/2. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

12939 28 janvier 1285/6.

Reconnaissance au sacristain de l'église de St-Jean à Valence par Guillelma Fijaqua.

Repert. docum. eccles. SS. Apoll. et Joh. Valencie, 112.

12940 Paris, février 1285/6.

Philippe, roi de France, termine son accord arbitral du 25 janv. entre Robert, duc de Bourgogne, Humbert seigneur de la Tour et sa femme Anne, fille du dauphin Guigues. Humbert remettra au duc, d'ici à un an, la moitié du château de Coligny, que tient le comte de Savoie, et le duc retiendra dans l'intervalle le château de Colombier et s'efforcera d'obtenir du comte de Savoie la cession de Coligny. Humbert rendra au duc, d'ici à la nativité de sᵗ Jean-Bapt., le château de St-André et le fief de Varambon, ou le château de St-Germain avec compensation. Le duc rendra dès maintenant à Humbert le château de St-Jean de Bournay et gardera ceux de Pinet, Villeneuve et la Terrasse. Si le château de Marboz vient aux mains du seigneur de la Tour ou de Simon de Montbéliard, chevalier, ils le restitueront au duc, sinon Humbert se bornera à faire cession de ses droits. Au lieu des 25000 liv. Tournois demandées par le duc, il lui en donnera 20000, payables à Lyon, 5000 à la prochaine Chandeleur (2 fév.) et autant les années suivantes au même terme. La cession des droits du duc sur le Dauphiné demeurera inviolable ; il y aura remise de prisonniers de part et d'autre et restitution de leurs biens. Le seigneur de la Tour doit punir ses adhérents qui se sont emparés du château de Montfort ; il fera rédiger en acte l'assentiment de son épouse Anne. *Act. Parisiis*....

Arch. de l'Isère, B. 3612, origin. parch., sceau (*Invent.* III, 110ᵇ). *Invent. Généralité*, I, 176 : 199-200. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 19-20. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 31-2. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, II, lx-j. = Chorier, *H. de D.* I, 807. Chevalier (U.), *Ordonn.* 20. Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, n° 4747.

12941 Paris, 9 février 1285/6.

Raoul, archevêque de Lyon, atteste que Geoffroi de Clermont, doyen de Vienne, a donné quittance des dépenses faites jusqu'à ce jour, par suite des conventions passées avec Robert, duc de Bourgogne. Le doyen ou ses neveux devront livrer le château de Pinet et ses dépendances, et remettre les lettres du duc. Vendredi.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 337, n° 4745.

12942 14 février 1285/6.

Au concile tenu à Riez *(Regium)*, par Rostaing, archevêque d Aix, se trouve P[ierre Gautier], prévôt et official de Gap, représentant son évêque [Raymond de Mévouillon], absent pour juste cause.

Gallia christ. vet. III, 1083; *nova*, I, 318. MARTENE, *Thes. nov. anecd.* (1717), IV, 191-8. Acc. *Concilium Regiense, sub Rostagno metrop. Aquensi anni* MCCLXXXV *nunc primum prodit integrum et notis illustratum* (Paris. 1726), in-4° de XXXIX p. COLETI, *Conc.* XIV, 835-52. MANSI, XXIV, 575.

12943 21 février 1285/6.

Promesse faite par Otton de Bourgogne, fils du duc Hugues, à Aimar de Poitiers, de lui donner pour épouse sa sœur Hippolyte et pour dot le château et ville de St-Vallier et Osanne [= Oyonnax?].

DU CHESNE, *Comtes de Valent.* pr. 22.

12944 Taulignan, 21 février 1285/6.

Charte de libertés accordée par Bertrand, seigneur de Taulignan, à ses vassaux (Roux et Robert, syndics), en récompense de leurs bons et loyaux services : exemption de toutes cottes, tailles, collectes et emprunts, des cas impériaux, du fenage, de toutes corvées et journées, sauf au temps des semences et le transport à St-Paul-T.-C. ou ailleurs de ses grains ; chacun pourra changer de domicile et vendre ses biens, sauf les terres cédées en hommage. Cet acte sera scellé par Raymond Geoffroy de Castellane, seigneur de Montauban, Giraud Adhémar, seigneur de Grignan et Bertrand de Baux, prince d'Orange. En retour, les habitants accordent au seigneur le vingtain du pain, du vin et des légumes, à charge d'entretenir les murailles et les portes. Fait devant Bertrand de Taulignan, commandeur de Poët-Laval,.... de Taulignan, prieur du lieu, etc.

Arch. de la Drôme, E. 5948, transcr. et trad. ; E. 5951, transcr. en 1318 (*Invent.* IV, 281b,-3b). — Trad. VINCENT (A.), *Not. histor. s. Taulignan* (1861), 14-21.

12945 Hôpital des Marches de Charles, 21 février 1285/6.

Bail en emphytéose par Pierre de Laval, approuvé par Geoffroy de Moysac, commandeur de St-Jean de Jérusalem à Embrun, au nom du commandeur des Marches de Charles de l'Argentière, à Jean de Albana, d'une terre au delà de la Durance, sous le cens de 10 sols Viennois.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 429, orig. = ROMAN, 118b.

12946 Paris, 23 février 1285/6.

Philippe III, roi de France, en vertu d'un compromis fait en sa personne par Robert, duc de Bourgogne, et Humbert, seigneur de la Tour, dauphin de Viennois, touchant le Dauphiné, ordonne à celui-ci de solder au duc à Lyon 20000 liv. Tournois. *Act. Parisius*, samedi avant st Mathias (*al.* Mathieu)...

GOLLUT, *Mém. Franche-Comté*, 450. JUSTEL, *Hist. généal. mais. Auvergne*, pr. 195. PÉRARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 558. DUMONT, *Corps diplomat.* I, 1, 260. = GEORG. II, 81-2. BRÉQ. VII, 239. PETIT, *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, n° 4746bis.

12947 Rome, à Ste-Sabine, 25 février 1286.

Le pape Honorius IV mande à tous les patriarches, archevêques, évêques, élus et vicaires des églises cathédrales, de faire quitter l'habit religieux aux membres de l'ordre des Apôtres, qui n'a pas été confirmé par le Siège apostolique. — *Olim felicis.*

BZOVIUS, *Ann.* 1286, I (XIII, 931). CHERUBINI, *Bullar.* I, 145. *Bull. Roman.* Taurin. IV, 84. = POTTHAST, 22391. PROU, *Reg. d'Honorius IV*, n° 310.

12948 St-Donat, 25 février 1286.

Donation du château de Rochefort *(Rupe Forti)*, avec ses dépendances et juridiction, faite par Pierre Peloux *(Pilosii)*, seigneur de Rochefort, au dauphin Humbert. Alamand de Beauvoir not. ...ind. 14, lundi avant le *Carnisprivium novum, ap. S. Donatum.*

Arch. du chât. de Peyrins, chap. I, n° 47. *Invent. Valentinois*, IV, 303 : II, 771. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 171.

12949 26 février 1285/6.

Isoard de Claix, damoiseau, cède par échange à Hugues Duguas, de St-Paul-de-Varces, son molard de Fontanieu, appelé Châtelard, sur le Drac, contre une rente à Claix.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 20b : VI, 14a.

12950 27 février 1285/6.

Etienne de Goncelin, curé de St-Hugon et de l'église de St-Jean à Grenoble, reconnaît avoir reçu par grâce spéciale des religieux, doyen et chapitre de la cathédrale une prébende vicariale pour cinq ans et s'engage à ne rien réclamer par droit ou coutume au bout de ce terme. Sceau... Mercredi après st Mathias apôtre.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 8 lig.

12951 28 février 1285/6.

Epitaphe de Guy de la Tour, évêque de Clermont.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 88b. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 193b. CORMIER (Mich.), *Ancien couvent Dominicains Lyon* (1900), II, 19-20.

12952 28 février 1285/6.

Vidimus par maître Jean de Blan, official de la cour de Lyon, de la charte du 29 sept. 1250, scellée par Jean archev. de Vienne, Guillaume comte de Vienne, Philippe élu de Lyon et Albert de la Tour et Coligny.

GUIGUE (G.), *Cart. fiefs, égl. Lyon* (1893), 244.

12953 Aspres-sur-Buëch, 1er mars 1285/6.

...Vendredi... Giraud Bachacii, d'Aspres, échange avec Guillaume Mercerii un *casale* hors la porte de Feensac, qui fait 1 poule de cens à l'église de St-Géraud, contre une héminée de terre et 115 sols communs. Fidéjusseurs. Aynard, prieur d'Aspres, approuve et reçoit les lods *(laudimium)*. Fait dans le cloître *de Asperis ;* témoins. Guillaume Moyeti, not. imp. Sceau de l'église d'Aspres.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 447-8, n° 544.

12954 Crest, 3 mars 1285/6.

Martin de Genevez *(G-es)*, cellérier de la maison de Léoncel, fait transcrire par le notaire comtal Ponce Balis-

terii, en présence d'Aynard de Chabrillan *(Chabrellon)*, chevalier, et de Guillaume Bajuli, châtelain de Crest, délégués par A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois, les déclarations des témoins touchant les prétentions des habitants de Charpey sur les pâturages de Combe-Chaude. Fait *ap. Cristam*, près de l'église de St-Sauveur; témoins.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Léoncel*, 272, n° 256.

12955 4 mars 1285/6.

... Lundi lendemain du *Carnisprivium vetus*. Le chapitre général de l'église de Vienne prescrit à Albert Menabos de donner sur les biens de l'Aumône 100 sols aux frères Mineurs de Vienne, autant aux Prêcheurs de Lyon et 60 aux sœurs *Minucis*, de faire deux distributions *(dona)* et de donner aux pauvres tout ce qu'ils auront d'ici à la s^{t} Jean. Les chanoines et clercs payeront d'ici à Pâques ce qu'ils doivent à la confrérie, si non ils perdront leur distribution *(libra)*, que le réfectorier remettra à la confrérie ; le réfectorier inscrira les prieurs dans la confrérie durant les 15 jours après qu'ils auront reçu la *refectoraria*.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 42.

12956 5 mars 1285/6.

...Mardi après le *Carnisprivium vetus*. L'archevêque G[uillaume] et le chapitre de Vienne décident que les fêtes de s^{te} Jacques et Christophe et de la Décollation de s^{t} Jean se célébreront dans le grand chœur et non à la chapelle de St-Jean; celles de s^{ts} Jean et Paul et de s^{t} Clément seront de 9 leçons ; celles de s^{t} Ruf et de s^{t} Eloy se feront des saints. On autorise à monter au chœur supérieur le clerc Albert Menabo, dès qu'il sera sous-diacre, et maître Guillaume de Valence, chanoine de Romans.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 42-3.

12957 (= 12972) St-Genix, 8 mars 1285/6.

Reconnaissance par Gaufrey de Clermont, doyen de l'église de Vienne, en faveur d'Amédée, comte de Savoie, pour les châteaux de Pinet, Villeneuve-de-Marc, les villages de Montnevers (Montrevel), Milieu, la moitié de la métralie commune avec le comte de Vienne, à condition d'hommage, de faire la guerre pour le comte, etc. Fait *ap. S. Genesium*, vendredi après le *Carniprivium vetus*.

Torino, Arch. di Stato, Genève, 5e cathégorie, paq. 1, n° 2 (*Invent.* 420).

12958 11 mars 1286.

Echange entre l'évêque [de Grenoble] et Eustache de Clèmes, de cens en la paroisse de St-Martin-le-Vinoux. Michel Ranulphi [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), G. LXVIII, 114^{a}.

12959 Valence, 11 mars 1285/6.

... Ind. 14... Silvion dit de Beauchastel *(Bello Castro)*, de Livron, vend à Raymond de *Aquileyio* (ou *A-eno)*, infirmier du monastère de St-Ruf de Valence, et à Guillaume Varnenc, sous-courrier de cette maison, un tènement de bois et terres de son alleu, franc de toute servitude et usage, au mandement de Livron, vers le puy Erpaudi, près de la route de Livron à *Hunbilicum*, au prix de 10 liv. Viennois, dont quittance, sous le cens de 10 sols ; Silvion en investit Artaud, abbé de St-Ruf. Les acheteurs rendent l'immeuble au vendeur en emphytéose perpétuelle, sous le cens de 10 sols et du double à chaque mutation. *Act. Valen.*, dans le couvent de St-Jacques ; témoins : Aymar Monerii, chapelain de St-Donat, etc. Sceau de la cour de Valence, Jean de Vienne, not. imp.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch.

12960 13 mars 1285/6.

Hommage rendu aux coseigneurs de Clérieu par Guillaume Allemand, pour le château de Manas.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12961 13 mars 1285/6.

Hommage aux mêmes par Raymond d'Auzon, pour des fonds à Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12962 13 mars 1285/6.

Hommage aux mêmes par Raymond Berliuze, pour son avoir en ce lieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12963 13 mars 1285/6.

Hommage aux mêmes par Guillaume de Châteaubourg, pour tout ce qu'il possédait à Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12964 13 mars 1285/6.

Hommage aux mêmes par Pierre Goy pour ses biens à Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12965 13 mars 1285/6.

Hommage rendu à Roger de Clérieu et à Guillaume de Poitiers, coseigneurs, par Guionnet d'Hauteville, pour tout ce qu'il avait à Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12966 13 mars 1285/6.

Hommage aux mêmes par Martin Mursas, pour ce qu'il avait à Clérieu et 15 ou 16 setiers de rente au terroir de Marsas.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12967 13 mars 1285/6.

Hommage aux mêmes par Raymond de Mochers, pour la maison du Mouchet au mandement de Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12968 13 mars 1285/6.

Hommage aux mêmes par Falque de Montchenu, pour la moitié du château de Montchenu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12969 13 mars 1285/6.

Hommage rendu à Roger de Clérieu par Josserand, seigneur de la Motte de Crest, pour la maison forte de Croze et ce qu'il avait à Mureils et Chantemerle.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12970 13 mars 1285/6.

Hommage rendu aux coseigneurs de Clérieu par Hugues de St-Marc, pour tout ce qu'il avait à Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12971 13 mars 1285/6.

Hommage aux mêmes par Girard Sicard, pour tout ce qu'il avait à Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774.

12972 (= **12957**) 15 mars 1285/6.

Geoffroy de Clermont, doyen de Vienne, reçoit en fief d'Amédée, comte de Savoie, les châteaux de Pinet et Villeneuve-de-Marc, les villes de *Montagniers*, et Milieu, et la moitié indivise de la mistralie des comtes de Vienne, avec leurs forteresses, bourgs, mandements, territoires et dépendances, pour lesquels il doit hommage lige ; si ces fiefs échoient à un membre de la famille de Clermont, le comte sera tenu de l'investir..... Vendredi après l'octave du *Carnisprevium*.

Arch. de l'Isère, B. 3787. — PRUDHOMME (A.), *Invent. somm. arch. Isère*, III, 247ᵇ.

12973 18 mars 1285/6.

Signification de la part du pape à Raymond, seigneur de Mévouillon, d'avoir à rétablir un péage au lieu des Pilles, qui appartenait au pape et dont il avait prohibé l'exaction. Raymond répond que personne n'a le droit de faire aucune exaction dans ses terres, qu'il ne tient que de son père et de l'empereur.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Baronnies*, II, 217 : 855-6.

12974 18 mars 1285/6.

Vente par le clerc Pierre Guelisii de 60 sols [de cens] à Guillaume Odofredi, chapelain et procureur des anniversaires de St-Barnard..., lundi avant l'Annonciation.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 247.

12975 19 mars 1285/6.

Reconnaissance à Béatrix, dame de Faucigny, par Agnès, veuve de Pierre Goutier, au nom de ses enfants Anselmet et Jacques de Bellentre.

Turin, *Invent. prov. Tarentaise*, 85 (paq. 2, Belentre, n° 2).

12976 21 mars 1285/6.

Donation à Guillaume de Guiffrey par Jacques Sias de 10 sols de plaid dus par Jacques Marconnet, fils de Reymond, et Barral d'Allevard. Pierre Ecrivain [not.].

Inventaire des titres de Marcieu.

12977 1286.

Nantelme de la Place *(de Platea)* vend à Odon Alamandi, seigneur de Champ *(Campis)*, une maison située à Grenoble, près du palais épiscopal, au prix de 40 liv. Viennois.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1807.

12978 1286.

Reconnaissances des fiefs et châteaux d'Autane, Vercoiran et Ste-Euphémie. Pierre Romandi not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1235.

12979 1286.

Transaction entre Hugues Raynaud, de Châteaudouble, et Lambert de Brion, seigneur de Baix *(Banio)*, au sujet des hommes, terres et cens tenus par ledit Lambert, en vertu d'une obligation de Guigues de Suze. Eustache d'Alixan et Arbert de Cornilhan, arbitres, décident que Lambert cédera tous ses droits sur l'héritage d'Hugues de Suze, père de Catherine, sa femme, dans les château et mandement de la Bâtie, et que Hugues Raynaud lui payera 200 liv. Viennois.

Arch. de la Drôme, E. 1557, pap. (*Invent.* II, 231-2).

12980 1286.

Guillaume et Jacelme de St-Nazaire, frères, se reconnaissent hommes liges de B[éatrix], dame de Faucigny, pour les personnes et biens qu'ils possèdent, et reçoivent 120 liv. Guigues de la Balme not... *6 kal...*

Invent. Graisivaudan, II, 436-7. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 597.

12981 1286.

Le prévôt et le chapitre de Clermont donnent pouvoir à Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon, de choisir parmi eux un successeur à [son frère] l'évêque Guy. Il désire le chantre Adémar, que le pape Honorius IV confirme le 30 juillet.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 25ᵃ. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 193ᵇ (1287) ; *Généal.* 19-20. *Gallia christ. nova*, II, 280. = POTTHAST, 22503.

12982 1286.

Quittance par Guillaume et Jean Burgarelli, en leurs noms et à celui de maître Jacques, leur frère, au dauphin H[umbert] de tout ce qu'il pouvait leur devoir. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 439.

12983 1286.

Quittance de 14 liv. délivrée par les frères Viennet et Pierre Alges à Guillaume Gautray (?).

Arch. de l'Isère, B. 4420, 22 (*Invent.* IV, 271ᵃ).

12984 1286.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Guigues Quintini, de possessions en la paroisse de Gières, lieu dit *Fons de Faylo*. Guillaume [de] Genève [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L. VI^xx XII, 184-5.

12985 1286.

Acte de délimitation entre Marsanne et Grâne par Raymond de Venejean, juge d'Aimar de Poitiers, et Guillaume Bayle, châtelain de Crest.

Arch. de la Drôme, E. 6425, trad. (*Invent.* IV, 385).

12986 1286.

Ordonnance de Bertrand, évêque de Trois-Châteaux, au sujet de la dîme : dans tout le terroir de la ville épiscopale, on payera à Pierre de Clansayes, prévôt, à Gontard de Rochefort, à Ainard de Noveysan, sacristain, et à leurs successeurs, la 16ᵉ partie des grains, légumes, agneaux et chevreaux, la 13ᵉ pour le vin.

BOYER, *Hist. de l'égl. cathédr. de St-Paul*, 111-2. *Gallia christ. noviss.* IV, 105, n° 217.

12987 1286.

Pierre de Boczosel, fils de feu Bournon, chevalier, vend à Amédée, comte de Savoie, la tour et maisons qu'il possède à Boczosel, au prix de 300 liv. bons et loyaux Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3612, orig. parch. (*Invent.* III, 110ᵇ).

12988 1286.

...Mercredi avant s^t Phocas. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avaient tenues le chantre Raymond, Burnon de Chignin *(C-ns)*, Boson Pou-

trens et maître Bertrand d'Anjou *(Anjo)*, par l'entremise du capiscol Hu[mbert], G. Coyndo, Hu. de Châteauneuf et Alamand de Condrieu *(Coyndreu)* : Odon sacristain, Jean chapelain de la Croix, Jean de Serpaize *(Salpaysia)*, procureur.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. xxxij v°.

12989 Mars 1286.

Echange entre Humbert [dauphin] et Béatrix de Faucigny, de châteaux en Faucigny avec celui de Cornillon et autres en Graisivaudan.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 21-2ª.

Mars 1286 = 25 février 1286/7.

12990 27 mars 1285/6.

Compromis entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin [de Viennois], nommant pour arbitres, le 1er G[uillaume] archevêque de Vienne, le seigneur de Thoire et Villars et Henri son frère, le 2d Humbert seigneur de la Tour, chevalier, Guy de la Palud, chev., et Pierre Flotte, chev... Mercredi après l'Annonciation.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 190b (*Isère*, III, 400b).

12991 St-Rambert, 27 mars 1285/6.

Trêve accordée par le dauphin Humbert, pour lui et ses alliés, à Amédée, comte de Savoie, et les siens, jusqu'à un mois après Pâques de 1287, afin d'employer ce temps à conclure la paix. Fait *ap. S. Renebertum*, mercredi après l'Annonciation de la sc Vierge. Sceau de l'archevêque de Vienne.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 11, orig. parch. (*Invent.* 5).

12992 Nîmes, 28 mars 1286.

Guillaume de Poitiers, majeur de 14 ans et mineur de 25, promet, avec l'autorisation de Béraud de Mercœur, son aïeul maternel, de reconnaître la suzeraineté de son frère Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, sur la terre de Fay, tenue en fief de l'évêque du Puy ; présent Girin d'Amplepuis, chevalier, sénéchal de Beaucaire et Nîmes pour le roi de France, dont sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3542, orig. parch. (*Invent.* III, 81b).

12993 28 mars 1286.

G[uillaume] de Pontis *(Ponticio)*, seigneur de ce lieu, donne aux religieux de Boscaudon, en la personne de Guigues Sicard, sacristain, le libre passage sur ses terres pour les troupeaux du monastère ; il confirme la donation faite par son père Guillaume de Pontis à l'abbé R[ichaud] (1247-51) et scellée par Boniface, évêque de Digne.

Arch. des Htes-Alpes, H. 3, Boscodon, orig. parch. Sceau de G. (*Invent.* 5). = Roman, 118b.

12994 Châteauneuf-du-Rhône, 1er avril 1286.

Cédule lue devant Hugues, évêque de Viviers, par maître Pierre de Béziers. *Acta ap. Castrum Novum ad Rhodanum*, en l'hospice de Malon Andreæ.

Gallia christ. nova, XVI, instr. 267-9.

12995 3 avril 1286.

Thomas, marquis de Saluces, passe procuration à Dugoy, pour poursuivre le jugement du procès en matière féodale qu'il avait avec Hubert Manuel, Jean de Queyras et ses consorts au sujet du château de Queyras. — Compromis des parties, qui se soumettent au jugement de Manfred de Châtillon, à peine de 1000 marcs d'argent. — Sentence arbitrale sur le fait de la détention dud. château forteresse de Queyras par le consul dud. lieu, à qui il avait été donné en garde et qui refusait de le remettre au marquis. — Transaction par laquelle le consul rend les clefs et possession dud. château.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 376a.

12996 Clermont, 6 avril 1285/6.

Amédée, comte de Genevois, déclare accepter et ratifier la trêve conclue entre son oncle maternel Humbert, dauphin de Viennois et seigneur de la Tour, et Amédée, comte de Savoie. *Dat. ap. Clarummontem*, samedi avant Rameaux.

Torino, Arch. di Stato. sez. 1, duché Genevois, paq. 1, n° 35, orig. parch., sceau (*Invent.* 14). — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, VIII, 228.= *R. S. R.* 3010. *R. Gen.* 1234.

12997 8 avril 1285/6.

Le dauphin de Viennois notifie au comte de Savoie que son neveu Amédée, comte de Genevois, a accepté la trêve conclue entre eux... Lundi avant Pâques.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 1, n° 35, orig. parch., sceau. — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, VIII, 228. = *R. Gen.* 1234.

12998 8 avril 1286.

...Lundi avant Pâques. Comptes du capiscol Hu[mbert] et du clerc Albert Menabos, procureurs des anniversaires de l'église de Vienne : revenus, 736 l. 15 s. 1 d.; dépenses, 622 l. 7 s.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (90c).

12999 Pontcharra, 10 avril 1286.

... Ind. 13..... Jaqmet de Pratis et sa femme Elisabeth *(Elysabehc)* de Taorz supplient Pierre de Castro, recteur de l'hôpital de Pontcharra *(Ponte Karrali)*, de leur accorder le bénéfice spirituel et temporel dans sa maison et de les rendre, par amour de Dieu, participants de ses biens : ce qui leur est assuré, du consentement du prêtre Humbert d'*Ay* et de ses confrères. Jaqmet donne 10 liv. Viennois pour son anniversaire avec 5 chapelains. Son épouse abandonne tous ses biens, sauf l'usufruit sa vie durant et une maison avec courtil et terre à Taorz, dont elle pourra disposer par testament ou autrement. Serment. Fait dans l'église de l'hôpital ; témoins : Jean Syneudi, chapelain, un convers des religieuses de Taorz, etc. Pierre Dorengi, not.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 30 lig.

13000 15 avril 1286.

Lettres d'Humbert dauphin énumérant ceux qu'il entend être compris dans la trêve conclue avec le comte de Savoie : Jean de Renco, Jean, Guillaume et Antoine del Says ou Sayz, etc. Fait lundi (?) après Pâques.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 13, orig. parch. (*Invent.* 6, 13 avr.)

13001 Pelleautier, 29 avril 1286.

Echange entre Bertrand Artaud, damoiseau, et Guichard Gui, de Pelleautier *(Podio Lauterio)*, d'une mai-

son au château dud. lieu contre une autre et une terre à *las Cunassas*. Témoins ; *Anrico phisico*, etc. G. Valoyrie, not. imp.

Guillaume (P.), *Invent. Savine*, 2ᵇ (E. 2, orig. parch.)

13002 Sisteron ?, 2 mai (1286).

Supplique des prélats et barons de Provence : [Jacques] archevêque d'Embrun *(Ebrudin.)* et [Raymond] évêque de Gap *(Vapic.)*, etc. au roi Edouard d'Angleterre pour la libération de Charles, prince de Salerne, prisonnier d'Alphonse, roi d'Aragon. *Dat. Sistanti*, ind. 14.

Rymer, *Fœdera, acta*, II, 318 : I, II, 644 ; (1739), I, III, 7ᵇ. = Brèq. VII, 249.

13003 2 mai 1286.

Hommage prêté à Jean de Sahune, damoiseau, fils d'Arnaud seigneur dud. lieu, chevalier, par Rostaing et Pierre Donnolin [de Miline], habitants de Montanègue, pour ce qu'ils tenaient en fief de lui aud. lieu.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 217,-7ᵇ : II, 210.

13004 3 mai 1286.

Quittance de 30.000 sols Viennois ou royaux, donnée par noble Bertrand Raybaud de Simiane, à Adémar de Monteil, pour prix de la dot de sa femme Mabile de Monteil. — Or. parch. lat., double expéd.

Catal. d. archiv. maison de Grignan (1844), p. 24, n° 144.

13005 Gap, 5 mai 1286.

Pierre Agier, des Baux *(de Balcis)*, vend à Pierre, vicaire du monastère de Bertaud, un champ au territoire de Quint, au prix de 6 liv. Vien. ou mon. équiv. *Act. Vapinci*, en la maison d'Odon de Gap ; témoins. Raybaud Pugneti, de Gap, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 133, n° 125. = Rom. 118ᵇ.

13006 9 mai 1286.

Reconnaissance des habitants de Pariset en faveur du curé : ils lui doivent la dîme de tous les grains, avant de rien prélever, sauf la moitié de la semence du froment, 1 denier par veau et la dîme des agneaux et pourceaux.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 438ᵇ.

13007 9 mai 1286.

Franchises et libertés accordées par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, aux habitants et communauté de Pontaix : il les exempte de toutes charges, tailles, corvées, fossés, cultures et autres droits ; pour cette considération, les habitants lui donnent à perpétuité la 20ᵉ partie de leurs froments, blés et légumes auxd. territoire et mandement, et 60 liv. pour construire une nouvelle muraille commençant au col du château, depuis la porte app. Lavine jusqu'à l'arête en descendant vers le ruisseau d'Aiguebelle, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 235 : II, 703.

13008 Turin, 16 mai 1286.

Ind. 14, ... dans l'église majeure St-Sauveur, en présence de G[uillaume] prévôt d'Embrun, etc. Constitutions synodales publiées par G[eoffroy] évêque de Turin.

Hist. patriæ monum., XI (Scrip., IV), 1735-6.

13009 24 mai 1286.

Guillaume de Mévouillon, chevalier du roi Charles, passe procuration à Girard Richaud, chev., pour se transporter à Florence et faire vendre les biens de deux particuliers qui lui avaient extorqué une somme de 600 livr. en le retenant prisonnier.

Moulinet, *Reg. généal.* III, 705.

13010 Livron, 24 mai 1286.

[H]Eustache Duranti, pitancier de l'abbaye de St-Ruf à Valence, de la volonté de l'abbé Artaud et du couvent, et au nom du chamarier Lantelme, accense ou cède en emphytéose perpétuelle à Jacques Aygli et Giraud de Voyra, de Livron, des maisons que la *camera-ria* de St-Ruf possédait au château de Livron, près de l'orme de *Fabricis*, sous le cens annuel de 6 sols Viennois et 40 d'investiture limitée au changement de tenancier, plus 10 au baile qui la lèvera, les lods et les *treczena*. Eustache reçoit pour mutation ou 1ʳᵉ investiture 6 liv. ; investiture par bâton. *Act. ap. Liberonem*, dans la chambre de la maison de St-Ruf, lendemain de l'Ascension. Sceaux de l'abbé et du camérier. Témoins : Ponce de Royssas, prieur de St-Domnin, [H]Eldenon de Divajeu *(Dei Adjutorio)*, damoiseau, etc. Guillaume Fromaudi, de Livron, not. imp. — *A præsentis vitæ.*

Arch. de la Drôme, St-Ruf, orig. parch. de 52 lig. 1/2.

13011 31 mai 1286.

Comtesson de Genève, fille de feu Aimon comte de Genevois et femme de Jean de Vienne, ratifie l'hommage fait par son mari à Amédée, comte de Savoie ; l'acte est signé par son [beau-]frère Philippe de Vienne, seigneur de Pagny... Vendredi avant la Pentecôte....

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 192. = *R. Gen.* 1239.

13012 Juin 1286.

Giraude de Sabran, abbesse de Bouchet, reconnaît, au nom de son monastère, tenir en fief, sous la suzeraineté de Bertrand de Baux, co-prince d'Orange, seigneur de Courtheson, fils de Raymond de Baux d'Orange, seigneur de Suze, le terroir appelé Barbaras, dans le diocèse de Trois-Châteaux, près de Tulette, confrontant ceux de Visan et de Suze. Bernard, not. d'Orange.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 661.

13013 8 juin 1286.

Hommage prêté à Jean, évêque de Valence et Die, par Jean, seigneur de Sahune, pour le château du [Petit-]Paris, dioc. de Die, et tout le fief de Bourdeaux qui avait appartenu à Pons de Mondragon.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 333 : I, 314.

13014 Rome, 13 juin 1286.

Le pape Honorius IV mande à [Raymond], évêque de Gap, de mettre sous la protection du St-Siège les biens de Raymond de Mévouillon le jeune, qui, enflammé du zèle de la foi, a pris la croix et se propose de partir au secours de la Terre-Sainte avec la prochaine expédition ordonnée par le St-Siège ; il s'opposera à ce que nul ne s'empare de ses biens avant l'annonce de son retour ou de sa mort.... 2ᵉ ann. du pontif.

Arch. de l'Isère, B. 3650, orig. parch. (*Invent.* III, 127ᵇ). *Invent. Baronnies*, I, 367ᵇ : 446 ; *Généralité*, I, 144ᵇ : 94. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* I, 90-1. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 94-5.

13015 Rome, à Ste-Sabine, 13 juin 1286.

Lettre du pape Honorius IV à l'archevêque de Lyon et aux évêques d'Autun et [Raymond] de Gap. Louis de Savoie et ses complices se sont emparés de Guillaume, archevêque de Vienne, et l'ont détenu longtemps captif jusqu'à ce que, par l'entremise de Guillaume, évêque de Grenoble, il ait souscrit d'illicites promesses et obligations, et fourni des garants de leur observation. Ils devront déclarer que ni l'archevêque ni ses garants ne sont tenus de les exécuter, dénoncer excommuniés les auteurs de cet attentat sacrilège et citer l'évêque de Grenoble devant le Siège apostolique pour avoir d'ici à 3 mois à rendre compte de sa conduite. — *Nuper ad nostram.*

RAYNALDUS, *Ann.* 1286, 29 (XIV ; (1871), XXIII, 11). RIPOLL, *Bull. Prædicat.* II, 14. = BRÉQ. VII, 251. POTTHAST, 22485. PROU, *Reg. d'Honorius IV*, n° 533. MARTIN, 1995.

13016 St-Laurent-du-Cros, 15 juin 1286.

Gautier de St-Laurent vend à Pierre Audeodi un champ à St-Laurent-du-Cros, lieu dit Palesperea, au prix de 14 sols Viennois. Pierre Boneti, suppléant d'Arnaud de Valançano, reçoit les lods. Témoins. Etienne de Manteyer, not. imp. et de R[aimond] de Mévouillon, évêque de Gap. Fait dans l'escalier *(scalario)* de Pierre Boneti.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1706, orig. parch. (*Invent.* VI, 345ᵃ).

13017 Aspres-sur-Buëch, 17 juin 1286.

... Lundi ... Transaction par le notaire Moet et Etienne Maurelli, convers de Durbon, entre Jacques, prieur de Durbon, et Eustache de Réotier, au sujet d'une *estra* adhérente à la maison de Durbon au-dessus de la porte, avec colonne à l'entrée de la porte, et de l'eau tombant de sa terrasse ; Eustache la démolira et recevra 40 sols Viennois ou monnaie courante d'ici à l'Assomption. *Act. Asperis*, en la maison de Durbon ; témoins. Guillaume Moyeti, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 448-9, n° 545. = ROM. 118ᵇ.

13018 Seyne, 19 juin 1286.

Ind. 14. Quittance par Guillaume André, dit Borrelus, de Beauvillar, à frère Pierre de Corps *(Corvo)*, celérier et procureur de Boscaudon, de 6 livr. de Provence, prix d'un pré voisin de Seyne, avec autorisation de faire un auvent *(auvannum)* à la maison qu'il avait acquise de Pierre Michel, à condition qu'il ne plantera pas d'arbres dans ce pré. Témoins, Caput Flori, prêtre (3). Fait dans la maison de Boscaudon, Guill. Isnard, not.

Arch. des Htes-Alpes, H. 2, orig. parch. (*Invent.* 4). — ROM. 118ᵇ.

13019 Seyne, 25 juin 1286.

Quittance passée par Berucosse, femme de Guillaume André, dit Borreti, à frère Pierre de Corps *(Corvo)*, au nom de l'abbaye de Boscaudon, de 6 liv. coronats, prix d'un pré au-dessous de Seyne. Témoins, Caput Flori, prêtre (3). Fait dans la maison de Boscaudon. Guill. Isnard, not. nommé par feu R., roi de Sicile, comte de Provence.

Arch. des Htes-Alpes, H. 2, orig. parch. (*Invent.* 4ᵇ).

13020 25 juin 1286.

... Mardi lendemain de sᵗ Jean-Bapt. L'archevêque G[uillaume] et le chapitre de Vienne renvoient le chapitre général au lendemain, ce à quoi s'oppose Hugues de Peladru : le capiscol Hu[mbert], procureur des anniversaires, lui répond qu'il n'a pas voix au chapitre, étant débiteur depuis longtemps de deux distributions. On accorde à G. Remestan que son neveu Guillaume Remestanz soit admis dans l'église : opposition de H. de Pelladru et même réponse du capiscol.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 44-5.

13021 26 juin 1286.

... Mercredi après sᵗ Jean-Bapt. Le chapitre de Vienne accorde à Alamand de Condrieu *(Coydreu)* l'introduction dans le haut chœur de Barthélemy de la Valette *(de Valleta)*.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 45.

13022 Paris, 29 juin 1286.

Réponse d'Edouard, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine, aux prélats et barons de la province d'Embrun et de Provence, promettant de s'employer à la libération de son cousin le prince de Salerne. *Dat. Paris.*

RYMER, *Fœdera, acta publ.* II, 324 ; I, II, 667 ; I, III, 10ᵃ. = BRÉQ. VII, 252.

13023 Gap, 30 juin 1286.

Ordonnance capitulaire des chanoines de Gap faite au chapitre général de la St-Pierre : le précenteur est tenu de faire la table journalière, c'est-à-dire d'écrire les noms de ceux qui doivent lire les leçons, chanter les répons et les antiennes, et faire les autres fonctions du chœur ; en compensation, il aura part aux distributions journalières et recevra autant que chaque chanoine. Présents : Pierre Reynier, doyen, Lantelme de St-Marcel, sacristain, Pierre Gautier, prévôt, G. de Beaumont, archidiacre, et 4 chanoines. Olivier de Caza [Laye?], not nommé par vénérable prince Raymond, évêque de Gap.

Arch. des Htes-Alpes, G. 909, pap. (*Invent.* III, 287).

13024 7 juillet 1286.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Bergerac, on « absout » le prieur de Valence ; on assigne comme lecteurs de théologie, à Valence François de Valence, à St-Sever R. de Livron ; R. de Valence étudiera cette science à Avignon ; les frères de Die étudieront la logique à Tarascon, ceux de Valence à Orange ; P. Riperti visitera ces deux couvents.

DOUAIS (C.), *Acta capit. provinc. Prædic.* 294-7.

13025 La Roche-des-Arnauds, 14 juillet 1286.

... *Ind. 14 exeunte.* Hugues Chalandria et son frère Guillaume vendent à Jean Taterio, [procureur] du couvent de Bertaud, une terre à Serre-Besson *(ad Serre Bexo)*, au prix de 7 liv. 10 sols Viennois. Fait en l'église de St-Pierre *de Rocha*, dans le verger *(virgultu)* ; témoins. Guillaume Tochabuen, not. imp. et de R[aymond] de Mévouillon, évêque de Gap.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 133-4, n° 126. = ROM. 118-9.

13026 16 juillet 1286.

Pierre d'Espervier, écuyer habitant Charpey, promet à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, que ses hommes de Charpey iront cuire leur pain au four du

comte et payeront le droit de fournage comme les autres habitants, ce à quoi le comte pourra les contraindre ; en échange, Aymar autorise Pierre et sa famille à faire cuire au four de Charpey sans payer de droit de fournage.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 699.

13027 17 juillet 1286.

Guillaume Bérenger et Guillaumet son neveu, damoiseaux, habitants de Charpey, donnent à Aimar, comte de Valentinois, par l'intermédiaire de Guillaume de Montoison, châtelain de Charpey, la moitié du four de l'endroit, qu'ils tenaient par indivis avec Artaud de Roussillon, damoiseau de Charpey.

Arch. de l'Isère, B. 3157 (*Invent.* II, 201[b]). = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 359 (à part, I, 262-3).

13028 25 juillet 1286.

Investiture par Adhémar de Poitiers, comte de Valentinois, à Guillaume et Pons Humbert, frères, fils de Guillaume Humbert, de tous les biens que leur père possédait aux mandements de St-Alban et du Pouzin, et de leur avoir au-delà d[e l']Ouvèze, du fief du comte ; ils lui en prêtent hommage, etc. Jeudi fête de s[t] Jacques ap.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 745-6.

13029 27 juillet 1286.

Un habitant de Goncelin avait légué 20 sols de cens à la maison de la Chartreuse et autant à l'abbaye des religieuses cisterciennes des Ayes, pour son anniversaire. Son neveu Humbert Ruffi en fait devant notaire assignation à *Viviacum*.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 389.

13030 27 juillet 1286.

Artaud, abbé de St-Ruf de Valence, considérée l'utilité de son monastère, accense et donne en emphytéose perpétuelle à Christianet de *Capreriis*, habitant le château d'Etoile *(Stella)*, 4 setérées de terre dans ce mandement, lieu dit *Glorieta*, sous le cens annuel de 12 den. Viennois à la s[t] [Jean], avec *tachia novena*, et 5 sols au changement de tenancier, suivant les bons usages du château d'Etoile. Christianet a promis 55 sols, dont il donnera 35 à Hugonet Sauneri, de Livron, pour prix de vente de cette terre à Raymond du Four, les autres 20 soldés à l'abbé. Sceaux.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 19 lig.

13031 Val-St-Hugon, 29 juillet 1286.

... Ind. 14, à la requête du procureur Pierre, du vicaire Guillaume et du sacristain Hugues du couvent du Val-St-Hugon, Guillaume Eymian, Nantelme et Pierre, fils de feu Nantelme Bigoti, d'Allevard, chevalier, promettent que la maison, où leur père a reçu la sépulture, ne subira aucun dommage à raison de ses dettes. Cautions (12). Promesse de tenir otage. Fait dans le cloître du couvent supérieur *Vallis S. Hugonis ;* témoins. Hugues Guenisii, d'Allevard, not. imp.

BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 440-1, n° 27.

13032 30 juillet 1286.

Conventions de Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, avec le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et la comtesse Anne, son épouse. Béatrix leur cède son domaine utile et direct sur le château de Versoix *(Versoy)* et la Cluse de Gex *(Gayo)*, et généralement sur toute la *gaeyria* qu'elle tient d'Eléonore de Gex et de ses enfants, au prix de 5500 liv. Viennois, dont 1500 payables comptant, 500 à la Toussaint, 500 à Pâques et 1000 à la Toussaint suiv. ; pour les 2000 restant, les époux lui remettent le château de Cornillon en Graisivaudan, avec faculté de le léguer à un de leurs enfants. Béatrix leur donne encore tous ses droits sur les châteaux de Lompnes *(Lomnis)*, St-Rambert *(S. Ragneberto)*, Falavier, Demptézieu, Dorches *(Dorchia)*, le fief de Rougemont, l'hommage de Pierre de Châtillon et de son frère Nicolet, le fief de Ballon, l'hommage des seigneurs de Gex *(Gayo)*, la fidélité des nobles de Grancey, le domaine d'Humbert de Frellay, les hommages du seigneur de Nyon *(Niveduno)*, des fils de feu Oblit seigneur de Mons et de Gérard de Mons, et généralement tout ce qu'elle possède de la rivière d'Aubonne *(Albona)* à la terre du Viennois et du lac de Genève à la Bourgogne ; elle se réserve les hommages du seigneur de Beaujeu, de celui de Villars, de Jean d'Aubonne et de Guillaume d'Asnières *(Aneres)*. Humbert promet à Béatrix la fidélité et lui rend l'hommage lige qu'il devait à son père Pierre comte de Savoie et que celui-ci a laissé par testament à sa fille, sous condition que celle-ci ne pourra le léguer qu'à un de ses petits-fils. Les époux promettent que d'ici à Pâques le comte Amédée et Robert évêque de Genève dégageront Béatrix de sa promesse de les aider contre le comte de Savoie et autres ; eux-mêmes lui promettent de lui venir en aide contre ce même comte et tous ; ils feront prêter le même serment par le comte de Genevois. Pour sûreté, ils livrent à Béatrix le château de Montbonnot ou celui de Montfort, avec une valeur de 200 liv. En cas de refus du comte et de l'évêque de Genève, les époux seront tenus de restituer Versoix, et Béatrix de rendre Cornillon, Montbonnot ou Montfort et l'argent reçu. Les époux seront tenus envers les seigneurs de Gex au sujet de la *gaegeria* comme Béatrix l'était elle-même ; etc. Sceaux. ... Le mardi avant s[t] Pierre-aux-Liens....

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. prov. étrang.* 96[b]. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 37-8. *BESSON, *Mém.* 31. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1605. = BRÉQ. VII, 256. *R. S. R.* 2017. *R. Gen.* 1244.

13033 (Vers 30 juillet 1286).

B[éatrix] dame de Faucigny, ayant fait don au dauphin Humbert du château de Versoix *(Versoy)*, mande aux hommes de ce lieu de lui rendre hommage et reconnaître tenir de lui ce qu'ils possèdent dans le château et le mandement.

Vidimus de 1291, sceau. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1502.

13034 Tivoli, 4 août 1286.

Le siège d'Embrun étant devenu vacant par la mort de l'archevêque Jacques (Serène), le chapitre donna pouvoir de lui choisir un successeur à Guillaume prévôt de St-André de Grenoble, Pierre chantre d'Embrun et Guillaume prévôt de Glandève, tous chanoines d'Embrun.

A la suite d'un scrutin qui lui avait été favorable, le prévôt de Grenoble fut proclamé archevêque d'Embrun et consentit à son élection. Il se rendit avec les délégués du chapitre auprès du pape, qui fit examiner l'affaire par Bernard, évêque de Porto, et deux autres cardinaux. L'enquête lui fut favorable, mais l'élection non conforme aux règles du concile général. Pour ne pas priver plus longtemps de pasteur l'église d'Embrun, le pape le nomme, le fait consacrer par l'évêque de Porto et lui accorde le pallium. — *In supremæ* (al. *supernæ*) *dignitatis*.

Arch. Vatic. Reg. 43 (Honor. IV, ep. 86), 150b. — Prou (Maur.), *Reg. d'Honorius IV*, 402-3, n° 582 ; dans *Mém. archéol.-hist. éc. franç. Rome*, V, 259-60. = Rom. 119a. Eubel, 242.

13035 Tivoli, 4 août 1286.

Lettres du pape Honorius IV, au sujet de la nomination de Guillaume comme archevêque d'Embrun, au chapitre de cette église, au clergé de la ville et du diocèse, au peuple de la ville et du diocèse, aux vassaux de l'église, aux évêques suffragants.

Prou, *Reg. d'Honorius IV*, n° 582. = Roman, 119a.

13036 6 août 1286.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, étant venus en aide à l'archevêque Guillaume et au chapitre de Vienne, spécialement pour le recouvrement de leur château Pipet *(de Pupeto)*, dont ils avaient été longtemps spoliés par la violence de G[uillaume] de Clermont, le prélat et son clergé leur promettent par reconnaissance de les défendre de tout leur pouvoir, eux, leurs gens et vassaux, de les recevoir dans leurs villes, châteaux, cités, fiefs et arrière-fiefs, de leur venir en aide dans leurs guerres ; ils s'y considèrent comme tenus autant pour répondre à leur affection qu'à raison de l'hommage du dauphin à l'église de Vienne. Sceaux.

Valbonnays, 5e Reg. n° 56. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 22-3. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 39. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 55. = Charvet, 420. Bréq. VII, 257. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 482.

13037 9 août 1286.

Sentence arbitrale en forme de transaction, entre Amédée, comte de Genevois, seigneur de la Pierre et Domène, et Siboud Allemand, seigneur de Gières, contre les prétentions de [Humbert] de Boczosel, soutenant que le mandement de Gières s'étendait jusqu'au ruisseau de Muriannette et derrière cette église, et qu'il avait juridiction, bans et régales jusqu'au ruisseau de Pereria : il y renonce et les reçoit en fief ; il en fait hommage, sauf ceux dus par lui au dauphin, à l'évêque de Grenoble et à Aymeric de Briançon ; il devra 1 *insum* à mutation de seigneur et de vassal ; il tiendra de l'évêque de Grenoble juridiction sur ses hommes de Muriannette ou des coseigneurs de Domène. Le comte lui donnera 4 liv. par an ou 80 en une seule fois... Vendredi avant st Laurent.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 257-8.

13038 10 août 1286.

Vente à Guillaume Guiffrey par Guillaume d'Arenières d'un pré, glayre et saussaie sous le Cheylas, joignant le ruisseau de Sailles et l'Isère. Buttagus not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

13039 18 août 1286.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Guillaume de Mailles *(Malles)*, damoiseau..., dimanche après l'Assomption.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 591.

13040 19 août 1286.

Epitaphe de Pierre Arnaud, abbé de St-Pierre à Vienne, qui donna à son monastère 60 liv. pour trois anniversaires les 2 et 5 mars et le 19 août ; de plus, 20 sols de cens pour la fête de st Alban (22 juin) ; 20 liv. pour l'anniversaire de son père, le 7 mars ; 13 liv. pour celui de sa mère, le 15 mars ; 10 liv. pour celui de Léon de la Porte, le 17 avril ; 10 liv. pour celui de ses bienfaiteurs, le 22 mars, jour de la fondation de l'abbaye de Chalais.

Delorme, *Descript. musée Vienne*, 381. Terrebasse, *Inscript.* II, 16-20, n° 432.

13041 21 août 1286.

Compromis entre le dauphin Humbert et Raymond de Mévouillon, évêque de Gap, par lequel ils nomment Jean de Goncelin, juge du dauphin, arbitre sur les différends qu'ils avaient au sujet du consulat de Gap et de la perception du péage de Lazer *(Lazaro)*. 2 sceaux. Mercredi après l'Assomption.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 33. *Invent. Gapençais*, 277. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 20a. = Roman, 119a.

13042 Baix, 25 août 1286.

Aimar, comte de Valentinois, donne procuration à Dalmace Durant, damoiseau, châtelain de Privas, pour demander justice au bailli et au juge du roi de France dans le diocèse du Puy, des excès commis par Béraud, seigneur de Bouzols, et les nobles de ce mandement et faire déclarer que ce château relève de son fief.

Arch. de l'Isère, B. 3542, orig. parch. (*Invent.* III, 81b).

13043 Malaucène, 28 août 1286.

Franchises accordées aux nobles de Mirabel par Randone de Mévouillon, Raymond Geoffroy, seigneur de Ronsolin [= Castellane], et Giraud Adhémar..., en la fête de st Julien.

Arch. de l'Isère, B. 4344, au 7 déc. 1337 (*Invent.* IV. 192a).

13044 1er septembre 1286.

...Dimanche après st Julien. Concession particulière du chapitre de Vienne à Jean d'Anthon.

Actes capitul. St-Maurice Vienne, XXXIIJ r°.

13045 5 septembre 1286.

Albergement par noble Guillaume Guers à Jean Pains d'un journal de terre à St-Maximin, sous le cens d'un setier froment et 1 héminée de plaid. Guigues et Jean Bounard [nott.].

Inventaire d'Avalon, chap. III.

13046 Avignon, 13 septembre 1286.

...Vendredi après la nativité de la se Vierge, consultation *(concilium)* de Guillaume Bertrandi de Malana, l'ancien, chevalier, et d'Aymeric de St-Michel, d'Avignon, jurisconsultes : Bertrand, évêque de Trois-Châteaux, a le droit, sans tort à personne, de faire frapper des monnaies grosses et menues, spécialement avec

une croix d'un côté et une tour de l'autre. Fait en l'église *S. Pol. de Avinione ;* témoins : P[ierre] de Clansayes *(Claensais)*, prévôt de Trois-Châteaux, etc. Guillaume Cavallerii, not. de Trois-Châteaux.

Gallia christ. noviss. IV, 105, n° 218.

13047 19 septembre 1286.

Procuration donnée par le couvent de Bertaud au convers Jean Sarraceno. Georges Giraudi not.

Guillaume (Paul), *Chartes de Bertaud*, 134, n° 127.

13048 La Roche-des-Arnauds, 21 septembre 1286.

Echange entre Jean Sarraceno, convers et procureur du monastère de Bertaud, et Guillaume Boerio, de la Roche-des-Arnauds, d'un champ *ad Laus*, au territoire du château de la Roche, jadis à feu Raymond Osaseche, de la Roche-des-Arnauds, et payant la tasque des fruits aux héritiers de feu Anselme de la Roche, et de la moitié d'un autre pré, contre une terre à Serre-Boyon, au même territoire. Approbation de Guillelme, femme de Guillaume Boerii, et d'Arnaud Flota, qui reçoit les lods *(laudimium)*. Fait hors les remparts *(barrium)* du château *de Rupe*, dans le cimetière de l'église de Ste-Marie-Madeleine, de l'ordre du Temple ; témoins : Pierre Roeti et Ponce Beraudi, prêtres et chapelains de cette église, etc. Georges Giraudi, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 134-5, n° 127. = Roman, 119*.

13049 21 septembre 1286.

Humbert de Boczosel, seigneur de Gières, damoiseau, vend à Guillaume, évêque de Grenoble, tout ce qu'il avait de droits sur les vassaux du prélat dans les paroisses de Muriannette, Venon, Gières, (Domène), St-Martin-d'Hère et Eybens, au prix de 140000 *(quatuordecim cent. millium*, 14000) sols, payés, ne retenant que d'être appelé comme coseigneur *(parerius)* à l'exécution des peines corporelles ; il lui en rend hommage. Pierre de la Balme not..., ind. 14....

Invent. évêché Grenoble, L. lxxxiii,-v, VIIxx ix, 174, 188 ; xcvii, cxv. *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n° 87 (Not. anal. 31-2) ; n° 85 (Not. anal. 31). *Invent. Graisivaudan*, II, 258* ; V, 150*. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 32-3. = Mentionné dans un acte du 19 févr. 1390.

13050 21 septembre 1286.

Vente par Jacques de Boczosel, seigneur de Gières, à Guillaume évêque de Grenoble, de la justice lui appartenant sur les hommes et emphytéotes du prélat dans les terres de Gières, Eybens, St-Martin-d'Hère, Venon et Muriannette, au prix de 14000 sols payés. — Cf. 28 sept. 1280.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 157b : II, 258a ; VI, 101b.

13051 23 septembre 1286.

...Lundi lendemain de st Maurice. L'archevêque Guillaume et le chapitre de Vienne décident unanimement que G. Remestanz l'ancien succédera comme chantre à R[aymond] ; il sera gardien de l'Aumône ; Jean de Meyrieu sera ouvrier ; on reçoit Guy de Genève comme chanoine et frère. L'archevêque est chargé de porter la sentence contre Odon Alamandi et les clercs qui étaient dans [le château] Pipet *(in Pupeto)* quand il fut assiégé.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 45-6.

13052 26 septembre 1286.

...Jeudi suivant. L'archevêque G[uillaume] et le chapitre de Vienne suspendent en faveur d'Albert de Roussillon, leur co-chanoine, le statut qui défend à tout chanoine ou clerc de monter au chœur supérieur s'il n'est sous-diacre.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 46.

13053 28 septembre 1286.

Obit d'Artaud de la Mastre, prieur de St-Sauveur[-en-Rue], dont l'habile direction fit beaucoup prospérer cette maison.

Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 45.

13054 St-Paul-Trois-Châteaux, 4 octobre 1286.

...Vendredi après St-Michel. Esmenjarde, fille de Lambert Namartinencha, expose à Imbert de *Marziaco*, prieur de St-Torquat, diocèse de Trois-Châteaux, que son oncle, Guillaume Jalli, lui a légué par testament un bois avec *eisart* contigu, appelé Bos Brun, et lui en demande l'investiture ; ce qui lui est accordé, sous réserve du domaine et de 2 den. obole de cens à Noël, avec quittance des *vestizones* et *laudimia*. *Act. ap. Tricastrinum*, en la boutique des Sertaveni ; témoins : Guillaume Restan, damoiseau, etc. Guillaume Sirventi, not. de Trois-Châteaux. Bulle de l'évêque B[ertrand], par ordre du chancelier Lambert Bonicreis.

Gallia christ. noviss. IV, 105-6, n° 219.

13055 21 octobre 1286.

...Ind. 14.... Hugunet Roudi, de St-Georges en Valdaine, reconnaît tenir de Jacelme, coseigneur de Pont-de-Beauvoisin, en albergement et emphytéose perpétuelle, divers biens, terres et possessions, sous le cens de 12 den. à la st André. Investiture par un bâton. *Act. retro clibanum Ultraguerium* (al. *Ultraguiers*) ; témoins : Aymon chapelain, etc. Etienne Chipoudi, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 16, Pont-de-Beauvoisin, n° 5, orig. parch. (*Invent.* 261). — Perrin (H. J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVI, suppl. 6-7 ; *Hist. du Pont-de-Beauvoisin* (1897). 342.

13056 St-Georges(-d'Espéranche), 23 octobre 1286.

P[ierre], abbé de St-André de Vienne, promet à Amédée, comte de Savoie, de lui payer annuellement à la Toussaint 25 setiers d'avoine, mesure de St-Georges et de lui être fidèle et dévoué, en reconnaissance de la sauvegarde qu'il accorde au monastère et à ses biens à Moydieu *(Moydies)*, Châtonnay *(Chastaney)*, Gemens *(Gemenz)* et *Crisenceu*. *Dat. ap. S. Georgium*, mercredi après st Luc.

Arch. de l'Isère, B. 3612, orig. parch. (*Invent.* III, 110b). — Cibrario e Promis, *Docum.* 211-2.

13057 (La Roche-des-Arnauds), 3 novembre 1286.

Jean et Giraud Arvey vendent au couvent de Bertaud une terre *ad Pertusum Nigrum*, au prix de 6 liv. Viennois.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 135-6, n° 128. = Rom. 119*.

13058 La Roche-des-Arnauds, 5 novembre 1286.

Pierre Arvey confirme la vente faite [au couvent de Bertaud] le 3 préc. *Act.* [*ap.*] *Rupem Arnaudorum*, en

la maison de Pierre Saraseni ; témoins. Guillaume Tochabuen, not. imp. et de R[aymond] de Mévouillon, évêque de Gap.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 136, n° 128.

13059 Hôpital des Marches de Charles, 8 nov. 1286.

Bail en emphytéose par Geoffroy de Moisac, commandeur de St-Jean à Embrun, à Jean Gautier et à Guy Beccea, d'une terre à l'Argentière, sous le cens de 30 sols.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 429, orig. = ROMAN, 119*.

13060 12 novembre 1286.

Roger de Montbrand et sa femme Fina vendent à Jean de Sahune *(Asseduna)*, fils d'Arnaud de Sahune, la châtellenie d'Esparron dans la baronnie de Sahune, avec ses dépendances, au prix de 3000 sols Viennois ou monnaie équivalente... Ponce Saunelli [not.]. Lendemain de s[t] Martin.

Arch. de l'Isère, B. 3650, orig. parch. (*Invent.* III, 127). *Invent. Baronnies*, I, 273[b] : 329. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1262 (1286).

13061 15 novembre 1286.

Le clerc Jean Joffredi vend 30 sols Viennois de rente à Gencion d'Acra, chanoine, et Guillaume Vicarii, prêtre de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, 130.

13062 Charbonnière, 25 novembre (1286).

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, mande à Pierre de Châtillon, frère de Bernard de Châtillon, qu'elle a cédé à son gendre le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, la foi et hommage qu'il lui devait (30 juil. préc.) ; elle lui ordonne de prêter hommage à Humbert. Fait en la maison de C-e, lundi avant s[t] André.

Arch. de l'Isère, B. 4022, orig. parch. (*Invent.* IV, 99[b]).

13063 25 novembre 1286.

Vente à Guillaume Guiffrey par Pierre Rolland de 2 prés au-delà de l'Isère, avec investiture par le mistral de Chabert de Morêtel. Buttagus not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

13064 28 novembre 1286.

Lantelme de Quint, prieur de St-Félix, réclamait à Sibylle, veuve de Jean Guichardi, au nom de ses enfants Jeannet et Jeannette, 20 liv. Viennois, que son mari avait données au couvent de St-Félix pour un anniversaire et 100 sols légués par lui pour un autre. Après beaucoup de disputes, on choisit comme arbitres Jeune *(Juvenis)* et Pierre de Jocona ou Jotono, bailes de St-Félix et de St-Victor près Valence. Sibylle payera 10 sols annuels pour un anniversaire à la quinzaine de Pâques. Si l'on vend de l'héritage pour 10 liv., elles seront livrées au couvent pour l'achat de 10 sols de rente ; l'autre legs est annulé. Sibylle donne hypothèque sur sa vigne *del Cunisier*.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 31 lig.

13065 1er décembre 1286.

Bertrand de Baux, co-prince d'Orange, fils de feu Raymond, rachète de Raymond de Sahune, fils d'autre Raymond, et de Guillaume de Sahune, fils de Reybaud, le droit sur le sceau du prince au prix de 30 liv. Tournois, et celui qu'ils possèdent sur le vieux péage d'Orange, au prix de 35 liv.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 666.

13066 10 décembre 1286.

Arthaud de Roussillon et Mabille sa femme, fille d'Artaud Chenevas de Charpey, vend à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, la moitié du four de Charpey, commun entre eux et led. comte.

MOULINET, *Reg. généal.* IV, 835.

13067 St-Georges, 14 décembre 1286.

Quittance par Odon Alleman, seigneur de Champ, à Roger, seigneur de Clérieu, de 600 liv. bons Viennois, que celui-ci lui devait pour la dot de sa fille Sibylle, épouse d'Odon. Fait à S.-G. dans la vallée de Commiers.

Arch. de l'Isère, B. 3542, orig. parch. (*Invent.* III, 81[b]).

13068 16 décembre 1286.

Reconnaissance en faveur d'Odon Allemand, seigneur de Champ, par Barthélemy et Pierre Félix, de vignes aux côtes de Roussillon, sous la croix de Malhon, aux combes des Moulins, et de terres à Serre-Dauphin, au plan de Valbonnais, qu'ils déclarèrent tenir de sa directe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 279*.

13069 19 décembre 1286.

Maître Pierre de Bœuf *(Bocio)*, official de la cour de Vienne, notifie que Guionet Michayli, fils de feu Anselmet Mychayli, ayant vendu, devant Girdid de *Valle*, clerc juré, à Anselme de la Palud et à Guy de Foresta, ouvrier de St-Chef *(S. Theuderii)*, procureurs de ce couvent, pour le prix de 100 sols, dont quittance, Jeannet dit lo Coydo de Sylaynove et ses enfants. Ismidon de Bozci (Borci) promet que sa femme Jeannette et Marguerite sœurs dudit Guionet, ratifieront cette vente d'ici à Pâques. Garant : Pierre Putrens, de Demptézieu *(Deytaysiaco)*, damoiseau. Sceau de la cour.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 15 lig.

13070 Alixan, 23 décembre 1286.

Lettre de G[uillaume], archevêque de Vienne, à J[ean Cholet] P. [!], cardinal prêtre de Ste-Cécile, légat du Siège apostolique : en faisant la visite du diocèse de Vienne, il a constaté que la maison de Marnans *(M-nco)*, ordre de St-Augustin, était écrasée sous le poids de dettes usuraires, qui dévoraient meubles et immeubles, qu'elle était privée de l'office et de l'aumône de l'hôpital et que la religion y était éclipsée. Il en a conféré avec son chapitre et diverses personnes sages. Le prieur et les frères de Marnans, sur son conseil, se sont unis au maître et aux frères de l'hôpital de St-Antoine, dioc. de Vienne, même ordre. Il a approuvé cet acte et demande au cardinal de le confirmer. Donné dans le château *de Alexiano*, dioc. de Valence, le lundi avant Noël... Sceau.

FALCO (A.), *Anton. hist. compend.* lxviij. Trad. COLLOMBET, II, 216-8.

13071 23 décembre 1286.

Clause du testament de Gueeline, épouse de feu Guigues de Suze *(Secusia)* : elle élit sa sépulture dans le cimetière du monastère de Léoncel, ordre de Cîteaux, et lui lègue, pour la célébration de son anniversaire le lendemain de la Toussaint, 10 setiers de froment de cens qu'elle perçoit à Ansage, Montclar et Baix, et 20 sols de cens au monastère de Montclar, au château de Baix, à Ansage et à Gigors. Extrait, sur l'ordre de Raimond de Vennejan, juge d'A. de Poitiers, comte de Valentinois, par Bonami du Buis *(Buxo)*, notaire du comte, à la requête de Giraud de Vassieux *(Vatico)*, abbé de Léoncel ; témoins : Guillaume des Echelles *(Scalis)*, prieur, et Pierre d'Aix *(Aysia)*, not.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Léoncel*, 272-3, n° 257.

13072 Avignon, 30 décembre 1286.

Testament de Saure de Mévouillon *(Medullione)*, veuve de Pierre Isoardi ou Izo-i, seigneur d'Aix *(Aysii)*, dame du château de Ste-Jalle *(S. Galla)*, diocèse de Sisteron et baronnie de Mévouillon. Elle élit sépulture dans le cimetière des frères Prêcheurs d'Avignon, chargeant sa fille Sibylle de régler ses funérailles et laissant aux religieux 5000 sols. Elle reconnaît devoir 1000 livr. coronats de Provence que sa fille Sibylle lui avait prêtées ; elle lui donne pour garants *(gadiatores)* son frère Raymond seigneur de Mévouillon, frère Cyprien et son fils frère Rodulphe, de l'ordre des Prêcheurs ; si l'un d'eux vient à mourir, il sera remplacé par son fils frère Raymond le Bossu *(Gibosi)*, du même ordre. Elle lègue à son frère le seigneur de Mévouillon ses droits contre son fils Guillaume Artaudi à Villefranche, que son père lui avait donné en augment de dot. Autre legs de 100 liv. provenant de l'héritage de sa fille Marguerite, à ses fils Rodulphe, fr. Raymond le Bossu, Amédée, Izoard et à sa fille Philippa ; autre de 10 liv. à son fils Guillaume Artaudi. Elle institue pour héritière universelle sa fille Sibylle, la recommandant à son frère Raymond seigneur de Mévouillon et à son neveu Raymond, fils de celui-ci. *Act. Avenione,* dans l'habitation *(stare)* de feu Bérenger d'*Alliraco*, dans la chambre à fourneau ; témoins (8). Rostaing Magistri, d'Avignon, not.

Arch. de l'Isère, B. 3650, orig. parch. (*Invent.* III, 1278) ; B. 4059, orig. parch. (IV, 109ᵇ). *Invent. Généralité*, 379. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 18ᵇⁱˢ. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 61-3. = BRÉQ. VII, 261. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 289-90 (à part, I, 98-9).

13073 Gap, 2 janvier 1286/7.

Transaction conclue entre R[aymond] de Mévouillon, évêque de Gap, et les syndics de cette ville, Jean Boneto, Lantelme de St-Marcel, Guill. Oddoni, Guill. Grassi et Guill. Abbo, en suite de l'accord entre le prince de Salerne et les habitants de Gap, après le siège de cette ville par led. prince et d'après lequel les droits de fouage, les fours, la gabelle, le poids, les fossés et les terrains vagues (pategues) avaient été alors donnés à l'évêque, à cause des sévices exercés contre son prédécesseur. L'évêque cède le tout à la ville ; mais les syndics, au nom des habitants, donnent à l'évêque les quatre fours et s'obligent à y cuire leur pain, ainsi qu'aux deux autres qu'il fera construire, moyennant 1 pain sur 30 ou bien 3 deniers par setier ; à moins de payer, avant 5 ans, 30000 sols Tournois (de cors). La ville ne pourra aliéner les fouages et les gabelles. Témoins : Pierre Galterii, prévôt et official de Gap, Bertrand de Serriano, chanoine, Raymond de Remuzat, jurisconsulte, et Guill. d'Esparron, courrier de Gap ; Jac. Jamba, not. Dans la maison épiscopale, en la chambre supérieure de l'évêque. Sceau.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1551, orig. parch. (*Invent.* IV, 465-7) ; G. 1554 (460ᵇ). Arch. munic. de Gap, Livre Rouge, 80. *Invent. Gapençais*, 276-7. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 18ᵇ. = GAILLAUD, *Ephém. Htes-Alpes*, 4-5. ROMAN, 119ᵇ.

13074 Romans, 7 janvier 1286/7.

G[uillaume de Livron], archevêque de Vienne et abbé de Romans, atteste que Pierre Luyseti, son feudataire à Romans, a donné en aumône à la maison du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, et à son prieur Guigues une pièce de terre et vigne dans le clos du Chaffal *(Cafalco)* au territoire de Romans, près du chemin de Clérieu et de la vigne du chanoine Richard Falavelli. Cet immeuble étant du domaine du prélat sous le cens de 4 setiers de froment, le prieur lui paye 19 liv. Viennois à titre d'investiture et de plaid, s'engage à verser le cens annuel et à donner 1 quintal de fromages à chaque mutation de seigneur. *Act. Roman.*, dans son habitation. Sceau de l'archev. et du chapitre.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 24 lig., sceaux. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

13075 7 janvier 1286/7.

Humbert de la Tour ayant fait un traité de paix avec le duc de Bourgogne et lui ayant remis quelques terres lui appartenant, son épouse la dauphine Anne attendit que le traité de paix fût conclu sur son fait propre pour dédommager son mari. Elle lui cède toutes ses terres en Graisivaudan, dans le Viennois depuis Moirans en tirant vers le diocèse de Valence jusqu'au Puy, sa terre du Gapençais, son avoir à Embrun et à Chorges, dont elle se réserve l'usufruit sa vie durant ; au cas où le duc rendrait au dauphin la terre de Revermont [cf. 17 oct. 1285], les choses cédées reviendraient à la dauphine et à ses enfants. Attestation par Guillaume, archevêque de Vienne. — Cf. suiv.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Généralité Dauph.* I, 9ᵇ : 13. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 184. PETIT, *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, n° 4743ᵐᵐ.

13076 Vienne, 13 janvier 1286/7.

...Ind: 15... Honorii papæ a° 2.... La comtesse Anne, épouse du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, ayant donné à son mari — en compensation de la terre assignée par celui-ci au duc de Bourgogne, suivant accord entre eux pour mettre fin aux guerres et dissensions suscitées par la succession du dauphin André — tous les châteaux, forteresses, fiefs, domaines, droits et usages qu'elle possédait dans le Graisivaudan et le Viennois au-dessous de Moirans, dans les évêchés de Valence et du Puy, sa terre du Gapençais, ses droits à Embrun et la ville de Chorges ; le dauphin, en reconnaissance, lui donne, au cas où elle lui survivrait, l'usufruit de tous ces do-

maines et de la terre de la Tour, sa vie durant, ainsi que de la terre de Revermont, qui lui aurait été restituée, au cas où ils décéderaient sans héritier légitime. Cet acte pourra être amélioré par Pierre Flota, chevalier. *Act. Viennæ*, dans la maison dite de St-Gervais ; présents : Jacques Cheurerii, chanoine de Valence, Humbert de Fonte et Henri de Briord, damoiseaux. Sceaux.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 20-1. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 34-5. = COURBON, chr. 323. BRÉQ. VII, 262.

13077 13 janvier 1286/7.

François de Pariset donne en fief à Didier de Pariset, 12 setiers froment de cens à lui dus par des habitants dud. lieu, moyennant 40 liv. d'investiture... Lundi avant s[t] Antoine.

Arch. de l'Isère, B. 4100, orig. parch. (*Invent.* IV, 116[b]). *Invent. Graisivaudan*, III, 402[b].

13078 Valence, 16 janvier 1286/7.

Pierre d'Echallon, official de Valence, charge le notaire Jean de Vienne d'expédier les actes reçus par feu maître Humbert de Genève, notaire impérial. *Act. Valen.* ; témoins : Etienne de Moirans *(Moyrenco)*, chanoine de St-Ruf, etc.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch.

13079 20 janvier 1286/7.

Bernard Corandi et Guillermette confessent devoir 4 sols Viennois [de cens] à l'église St-Apollinaire.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, xxij[b].

13080 24 janvier 1286/7.

Echange entre le dauphin Humbert et l'abbé du monastère de St-Pierre, de quelques rentes hors les portes de Vienne.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 214[b].

13081 Février 1286/7.

Aimar, seigneur de Tullins, chevalier, affranchit les habitants de ce lieu de toute taille, complainte ou autre exaction illicite, de la leyde des marchandises, sauf le pain et le sel ; tarif des pénalités ; le seigneur s'interdit de vendre son banvin de la quinzaine de Pâques à la Pentecôte ; réglementation des corvées ; les bourgeois pourront se faire remplacer aux chevauchées ; le seigneur jurera de respecter ces franchises avant de se faire prêter hommage. Aymar reconnaît avoir reçu 600 liv. Viennois pour l'octroi de ces concessions. Ratification par ses fils Antelme et Guionet. Sceaux d'Aimar, de Guillaume évêque de Grenoble, Gérenton, prieur de St-Robert de Cornillon, Eudes prieur de Tullins, Didier seigneur de Rives et Aynard de St-Quentin.

Arch. de l'Isère, B. 3961, confirm. (*Invent.* IV, 76).

13082 Crest, 6 février 1286/7.

Humbert Arnaudi, d'Aoste *(Augusta)*, au diocèse de Die, et son fils Pierre élevaient des difficultés contre Giraud, abbé de la maison de Léoncel, au sujet du fief de Château-Ferrand *(Ferrandorum)*, dans le mandement d'Eygluy *(Eygluduno)* ; reconnaissant ensuite que leur cause était injuste et désespérée, ils y renoncent en présence de Ponce Berengarii, châtelain de Crest pour Jean, évêque de Valence et Die, pour l'âme de leurs parents. *Acta Cristæ*, dioc. de Die, au portail de l'église St-Sauveur du côté de la place..., ind. 15, lendemain de s[e] Agnès ; témoins : Guillaume des Echelles *(Eschaliis)*, prieur de Léoncel, etc. Pagan Jaucelmi, de Crest, not. impér.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Léoncel*, 273-4, n° 258.

13083 Genève, 12 février 1286/7.

Ind. 15..., dans la cathédrale de Genève, entre deux autels. Appellation au St-Siège par A[médée], comte de Savoie, de l'excommunication lancée contre lui et ses partisans, par l'archevêque de Vienne, sous prétexte qu'il avait occupé à main armée en Viennois des terres que le dauphin Humbert reconnaissait tenir en fief de l'archevêque. Le comte prétendait que la sentence était nulle, attendu que le dauphin avait pris les armes contre lui étant son vassal, et rompu la paix conclue entre eux. Sceau du chapitre de Genève.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1. Traités anciens, paq. 1, n° 10, orig. parch. (*Invent.* 5).

13084 Genève, 16 février 1286/7.

Ind. 15. Nouvelle appellation au St-Siège par Amédée, comte de Savoie, de l'excommunication lancée contre lui par l'archevêque de Vienne. Fait *ap. Geben.*, dans l'église cathédrale, entre deux autels.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 10, orig. parch., sceaux (*Invent.* 5).

13085 19 février 1286/7.

Raimond de Mévouillon, évêque de Gap, ratifie le don des frères Musard (3 avr. 1283).

Gallia christ. nova, I, animadv. xviij.

13086 24 février 1286/7.

...Lundi lendemain du *Carnisprivium vetus*. En chapitre général, les chanoines de Vienne concèdent à leur confrère Alamand de Condrieu *(Coyndreu)* la part de St-Clair que tenait G. Coyndos, avec autorisation de le défendre *(tutare)*, sans participation du chapitre ; il devra bâtir et réparer l'église, à l'appréciation de Hu. de Châteauneuf et d'Ay. de Faverges. On concède au sacristain Odon, à Hu. de Châteauneuf, G. de la Balme et P. de Briord, obédienciers de Reventin, la maison qu'y avait G. Coydos, pour la rebâtir. Comme on avait fixé anciennement à 60 sols annuels ou 60 liv. Viennois le prix des anniversaires, le chapitre décide, à raison de la trop grande multitude de clercs dans l'église, que les nouveaux ne participeront pas aux distributions tant que les anniversaires ne disposeront pas de 60 sols par jour. On statue que, pour être reçu dans le chœur, un clerc devra savoir lire et chanter, ce sur quoi il sera attentivement examiné par le capiscol, s'il est bien noble et tel que l'église trouve honneur et non charge *(honor, non honus)* à le recevoir ; les petits clercs devront savoir l'[office] férial, le [commun des] saints et l'office des morts.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 46-8. = CHARVET, 421. *TERREBASSE, *Inscr.* I, 314-5.

13087 Vienne, 25 février 1286/7.

Confirmation par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et la comtesse

Anne, son épouse, du privilège du dauphin André, comte de Vienne et d'Albon (15 août 1223), et de divers fonds, propriétés et libertés concédés aux abbé et monastère de Chalais par Guigues, comte d'Albon et sa femme ; à la prière de l'abbé et de ses religieux, il les met sous sa sauvegarde, défend la chasse et la coupe du bois dans l'étendue des limites du monastère, leur permet d'acquérir des biens de sa mouvance, soit francs, soit sujets à cens, les exempte de payer aucun péage pour leurs bestiaux et choses nécessaires dans toute l'étendue de ses terres, et leur donne la maison de Guillaume de Ruchier *(V. Rucherii)* avec ses appartenances. *Dat. Viennæ.*

Arch. de l'Isère, orig. parch. ; B. 3007, 630. *Invent. Graisivaudan*, A. 524 : VI, 306ᵃ. — Pilot (J. J. A.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, A, III, 182. Pilot de Thorey, *Cartul. de Chalais*, 94-6, n° 51.

13088 Ciudadela, 1ᵉʳ mars 1286/7.

Alfonse, roi d'Aragon, de Majorque, de Valence et comte de Barcelone, donne à l'ordre de St-Antoine de Viennois et à frère Philippe de Clermont l'*alcaria* dite Biniseyda près du port de Mahon, avec sa métairie *(rafallum)* dite Binicacaff, et des maisons à Ciudadela. *Dat. Civitellæ ;* [témoins]. Raimond Cescoma scr.

Villanueva, *Viage liter. igles. España*, XXI, 217.

13089 Rome, à Ste-Sabine, 4 mars 1287.

Lettre du pape Honorius IV à C[harles], fils aîné de C[harles] roi de Sicile, l'avertissant qu'il casse le traité passé entre lui et Alfonse et Jacques, fils de feu Pierre roi d'Aragon, dont il a eu connaissance par ses envoyés R[aymond] évêque de Gap et Geoffroy de Lincel *(Launcello)*, prévôt d'Apt. — *Venerabilis fratris.*

Raynaldus, *Ann.* 1287, 4 (XXIII, 18). Ripoll, *Bull. Prædicat.* II, 16. Prou, *Reg. d'Honorius IV*, 566-8, n° 814. = Potthast, 22581.

13090 La Bâtie....., 8 mars 1286/7.

...Ind. 15, samedi avant sᵗ Grégoire pape..., *ap. Bastiam* de Pierre Peloux *(Pillosi)* en Royans, en la salle. Alix *(Alys)*, femme du dit Pierre, du consentement de son mari et de leur fils Humbert, concède en aumône perpétuelle aux religieuses, couvent et monastère *del Comers* de Vernaison *(Verneyson)*, dioc. de Valence, à l'abbesse Alix de Hauteville *(Alys de Alta Villa)* et à frère Ponce, 25 sols Viennois de cens, sur le tènement *del Pitinotz, in Chanev'*, au mandement d'Izeron *(Yserone)*, pour dame Béatrix, sa fille, religieuse *(monaca)* de ce couvent ; elle se réserve de les racheter en trois ans moyennant 25 liv. de bons Viennois. Ils promettent l'assentiment de leurs autres fils Arnaud et Guelisius. Si les héritiers contestent cette donation, le couvent sera autorisé à doubler ce cens sur sa dot. Témoins : Guy chapelain de St-Laurent-en-Royans, etc. Jacques, clerc, not. imp. Sceaux.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. de 40 lig. Sceau : † S· ALIS DE ROCHAFORT.

13091 10 mars 1286/7.

Acte au sujet du droit qu'avaient les consuls et communauté du Buis, pour l'arrosage de leurs prés, jardins et autres usages deux jours par semaine, de prendre l'eau de la béalière des moulins du Buis.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 160ᵇ : 206-7.

13092 14 mars 1286/7.

Provision de notaire de la cour du Roi dans les diocèses du Puy, de Vienne, de Valence et de Viviers, données par le sénéchal de Beaucaire à Thibaud d'Aigueperse... Vendredi avant la mi-carême.

Courbon, *Mém... du droit de mi-lod*, chr. 324.

13093 16 mars 1286/7.

Reconnaissance à Isnard, seigneur de Claix, par ..... Gautier, pour des fonds qu'il tenait sous le cens de 3 setiers froment et 3 poules.

Grenoble, *Invent. du Graisivaudan*, II, 2ᵃ.

13094 18 mars 1286/7.

Albergement à Guillaume Guiffrey par Jacques Sias, de 6 den. de cens sur 3 setiers et 1 quartaut froment de cens, sous le plaid de 6 den. Pierre Ecrivain [not.]

Inventaire des titres de Marcieu.

13095 1287.

Albergement par le dauphin Humbert I aux citoyens de Briançon du bois de la Pinée.

Roman (J.), dans *Bull. archéol. com. trav.* (1885), 541-2, fig.

13096 1287.

Hommage rendu à Aymar de Chalançon par Jean de Sahune, pour le château de Merlet.

Invent. Valentinois, III, 207ᵇ : II, 200.

13097 (1287 ?).

Pierre de la Barge, prieur de Chavanoz *(C-ost)*, ayant augmenté de 25 liv. les revenus de son bénéfice, Girin de Sartines, abbé de l'Ile-Barbe, l'autorise à retenir 100 sols pour fonder 4 anniversaires de 25 sols applicables à la pitance des religieux.

*Le Laboureur, *Masures de l'Isle-Barbe*, I, 190.

13098 1287.

Artaud de Roussillon et d'Annonay, Guy de Roussillon, seigneur de Serrières et d'Anjou, Girard d'Illins, Fulcon d'Ampuis et Barthélemy de Bellegarde se portent garants (pleges) de la réconciliation de Falcone Bondet et son fils Rostaing, de la terre de Pinet près Vienne, avec le dauphin.

Chorier, *Hist. de Dauph.* I, 866 ; 2ᵉ, 665.

13099 1287.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Guillaume Gavarreti et sa femme d'une châtaigneraie *(chastagniaret.)* en la paroisse de Gières, lieu dit Fief *Asinet.* Etienne de Muriannette [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. xxxiiii, 161-2.

13100 1287.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Aymon Raverii pour *chalfagio* et *maieria* à l'usage de son hospice de Comblont à Venon. Jean de Gap [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. vi, 155.

13101 1287.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Etienne et Jean Veysosii, d'une châtaigneraie *(castaneret.)* en la paroisse de Gières à Sonnaud *in Costa Longa.* Vente au même par le même et sa femme. Etienne de Muriannette [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. VIˣˣ iiii, 183ᵃ.

13102 1287.

Guillemet Michaili, de Cordon, ratifie la donation des pâturages de Morestel faite par ses oncles à la chartreuse de Portes.

Semaine religieuse de Grenoble (1892), XXIV, 544.

13103 Voiron, 1er avril 1287.

...Ind. 15... Transaction entre Boniface, seigneur de Miribel[-les-Echelles] et Ornacieux, et Guigues, abbé du monastère de Chalais, par l'entremise du clerc Humbert Burdini, jurisconsulte, et Humbert de Miribel, fils du susdit Boniface, qui réclamait comme tombées en commise toutes les terres (dont la grange *de Lacu*) que le couvent possédait dans le mandement de Miribel. Les arbitres maintiennent l'abbé dans la possession absolue de ses domaines et Boniface ne pourra y réclamer aucun droit d'usage, mais l'abbé lui donnera 25 liv. Viennois et lui fera remise de tout ce qu'il a pris au couvent. Fait dans la ville *Voyronis*, dans la chambre de la tour de la maison de l'Hôpital ; témoins : Boson de la Borgia, chevalier, Humbert Vachi, de Miribel, damoiseau, Guillaume Garcini, de la Roche *(de Rupe)*, damoiseau..., Chalmens, moine de St-Chef. Humbert de Colombaisa, not. impér. et du comte de Savoie.

Pilot de Thorey, *Cartul. de Chalais*, 97-100, n° 52.

13104 1er avril 1287.

Boniface, seigneur de Miribel[-les-Echelles] et d'Ornacieux, confesse la vérité de tout le contenu de l'acte précéd. et jure de l'observer. Il prie son seigneur Amédée, comte de Savoie, d'apposer son sceau à cette confirmation. Sceau. Approbation de Humbert et d'Amédée de Miribel, sceaux.

Pilot de Thorey, *Cartul. de Chalais*, 99-100, n° 52.

13105 St-Vallier, 8 avril 1287.

...Ind. 15... Le dauphin Humbert donne hypothèque à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, sur le château de Chevrières *(Chaureiris)*, au diocèse de Vienne, en garantie de 1100 liv. qu'il lui devait à raison de son concours dans la lutte contre le duc de Bourgogne et le comte de Savoie. *Act. ap. S. Valerium*, au cloître, dans le cimetière derrière l'église. 6 sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3543, orig. parch. (*Invent.* III, 82a).

13106 Vienne, 12 avril 1287.

Assentiment d'Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour, à l'hypothèque donnée par son mari le 8 préc. *Act. ap. Viennam*, en sa maison de St-Gervais, le samedi après Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3543, orig. parch. (*Invent.* III, 82a).

13107 Grenoble, 14 avril 1287.

Lundi après l'octave de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 511b, cf. 512.

13108 16 avril 1287.

Reconnaissance de 40 sols Viennois de rente par Guillaume de St-Donat, tanneur *(coyraterius)* de Romans, à Gencion d'Acra, chanoine, et Guillaume Vicarii, prêtre de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 193.

13109 28 avril 1287.

Guillaume d'Itracueres, châtelain d'Avalon, alberge à Guillaume de Bardonenche 2 journaux de terre, sous le cens d'1 setier de froment et 5 sols bonne monnaie de plaid. Guigues d'Avalon et Guig. Vibaysii not. — Cf. 27 févr. 1287/8.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1715.

13110 Mai 1287.

Jacques Balbi, curé d'Innimont, et Guillaume, curé d'Izieu, attestent la concession des pâturages du mandement de Morestel faite à la chartreuse de Portes par Guy et Jacelin de Cordon, et ratifiée par leur neveu Jacelmet Michayli. Sceaux.

Guigue, *Cart. Lyonnais*, II, 531-2, n° 813.

13111 1287.

La dauphine Béatrix obtient du chapitre général des Chartreux la fraternité de l'ordre.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 362.

13112 Grâne, 9 mai 1287.

Libertés accordées *ap. Granam*, en la chambre de la forteresse.

Arch. de l'Isère, *Ius liber copiarum Valentin.* IIe lj.

13113 St-Vallier, 10 mai 1287.

Le dauphin Humbert reconnaît devoir à Aimar, comte de Valentinois, 1240 liv. Viennois pour dépenses faites par lui et ses gens durant l'expédition en Genevois et au siège d'Auberive *(Albaripa)*. *Dat. ap. S. Valerium*, samedi avant l'Ascension...

Arch. de l'Isère, B. 3543, origin. parch. (*Invent.* III, 82a). — *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 277-8 (à part, I, 261).

13114 15 mai ou 1er août (vers 1287).

Obit de Jarenton de Fourchades *(Forchada, Foronjuta)*, prieur de St-Robert de Cornillon, puis frère, qui acquit au couvent 30 sols de cens pour son anniversaire sur le moulin de Sassenage.

Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 23, 36.

13115 Surano, 16 mai 1287.

Lettre de Charles, fils aîné de feu Charles, roi de Jérusalem et de Sicile, à Philippe de Lavena, chevalier, sénéchal des comtés de Provence et de Forcalquier. Les donations faites à son père par les hommes de Gap, il les a remises à son cher cousin *(consanguineo)* Raymond de Mévouillon, évêque de Gap, prescrivant aux premiers de réparer leurs torts envers l'église et au prélat de leur rendre ces donations. Auparavant, il avait accordé à Guillaume *de Forti*, jurisconsulte, 20 livr. Provençaux coronats sur les fouages *(focagiis)* de Gap chaque année à Pâques ; il ordonne de les transférer sur les fournages de Sisteron ou ailleurs, et de le faire dédommager par l'évêque de ce qu'il n'a pas perçu. L'assignation faite, avec la présente lettre insérée, le sénéchal remettra la [première] licence à l'évêque. Charles n'ayant pas encore de sceau, on apposera ceux de frère Pierre d'Alamanon *(Alamannono)*, ordre des Prêcheurs, et de Robert Britonis, chapelain du prince, et l'empreinte des trois faces sculptées à une tête de son

anneau et lui-même y écrira ces mots : *Istud credatis.* Fait dans le château de *Suran.*

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.*, Aix, 490-1 ; instr. 293-4.

13116 St-Antoine, 17 mai 1287.

Le maître et les frères de l'hôpital de St-Antoine, dioc. de Vienne, reconnaissent que maître Aldobrandin de Sienne, médecin *(physicus)*, demeurant à Troyes, leur a légué par testament sa maison au bourg de St-Abraham, du domaine du monastère de Montiéramey *(Arremaren.)* ; moyennant 50 liv. Tournois, l'abbé et le prieuré de St-Jean-en-Châtel confirment cette donation, sous le cens de 2 sols à la s^t^ Remy. *Dat. ap. S. Anthonium*, en chapitre général, samedi après l'Ascension...

LALORE (Ch.), *Cart. abb. Montiéramey* (1890), 379-80, n° 428.

13117 1287.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Bordeaux, on décide d'envoyer les frères de Die à Arles pour étudier la logique ; ceux d'Avignon, Orange, le Puy, Valence, Aubenas, Marvejols et Alais l'apprendront au couvent de Valence, avec Dalmace de *Montiliis* pour lecteur. Les couvents de Valence et de Die seront visités par R. Cayrelli.

DOUAIS (C.), *Frères Prêcheurs en Gascogne*, 90 ; *Acta capitul. provinc. Prædic.* 306-7.

13118 24 mai 1287.

Accensement par l'évêque [de Grenoble] à Jean de Cizerin et à Barthélemy, chapelain de Meylan *(Meolano)*, leur vie durant, des dîmes des paroisses de Corenc et Meylan, pour 200 setiers de vin, 100 de froment, 100 d'avoine et 25 sols Viennois. Jean Sonnerii [not.], veille de la Pentecôte.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), H. x, 125^b^.

13119 Chambéry, 28 mai 1287.

Amédée, comte de Savoie et marquis en Italie, atteste que les secours qu'il a reçus à plusieurs reprises d'Aymon évêque de Maurienne et de son chapitre contre le dauphin de Viennois et ses autres ennemis ont procédé de leur libre volonté. Grand sceau. *Dat. Chambayriaci*, veille de l'Ascension...

CIBRARIO e PROMIS, *Docum.* 213-4.

13120 6 juin 1287.

Conventions entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Pons, seigneur de Montlaur : le 1er promet au 2^d^ de donner en mariage à un de ses fils sa fille Hippolyte et de lui constituer en dot 4100 liv. Viennois, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4106, orig. parch. (*Invent.* IV, 118^a^). *Invent. Valentinois*, V, 265 : III, 437.

13121 Genève, 10 juin 1287.

Ind. 15. Quittance par Perret de Ternier *(Ternie)*, damoiseau, pour lui et son frère Amédée, à Béatrix, dame de Faucigny, de 200 liv. Genevois, 60 livres et 16 setiers de vin et 3 paires de culottes de saje (serge ?) pour les dommages et intérêts desdites sommes. Fait *ap. Geben.*, dans la maison des frères Prêcheurs.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 22, orig. parch. (*Invent.* 8).

13122 Aspres-sur-Buëch, 13 juin 1287.

Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, convaincu des mérites du prieur de Durbon, compromet entre ses mains touchant le différend entre la maison de Durbon et la communauté d'Agnielles *(Agnella)* au sujet des bois et pâturages du territoire de Recours *(Rocos)*, lui donnant plein pouvoir de le trancher du conseil de Jean Chalanconis, chapelain de St-Julien, Rainaud Cerra et le notaire Moet. *Dat. Asperis...*, vendredi après s^t^ Barnabé ap. Sceau.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 449-51, n° 546. = ROM. 119^b^.

13123 13 juin 1287.

Pierre...., citoyen de Valence, vend à Adémar (*al.* Ade Aloya) 13 sols 3 den. annuels de cens sur une vigne de St-Félix, au lieu dit Champclos *(Campo Clauso)*.

Arch. de la Drôme, origin. parch. de 34 lig.

13124 14 juin 1287.

Amédée, comte de Savoie, pour lui et son frère Louis de Savoie, seigneur de Vaud, Pierre seigneur de Gex *(Gez)*, les la Revoyrens, l'abbé d'Ambronay, Emeric de Briançon, Geoffroy doyen de Vienne, Pierre seigneur d'Arvillard *(Alto Vilari)*, Aymar de Beauvoir, Pierre seigneur de Châtillon-en-Michaille et ses frères, et tous ses adhérents, accorde au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et spécialement à Guillaume archevêque de Vienne et à son chapitre, à Jean évêque de Valence, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, Amédée comte de Genevois, Artaud seigneur de Roussillon, Drodon de Beauvoir et ses alliés, une trêve *bona, firma ac secura* jusqu'à la fête de la Toussaint et au-delà, si elle est prorogée par Guillaume, archevêque de Vienne, Perceval, sous-diacre et chapelain du pape, son oncle, vicaire général de l'empire en Toscane, qui l ont provoquée, Edouard roi d'Angleterre et Robert duc de Bourgogne, ou deux d'entre eux, mandant à ses baillis, juges et châtelains de la faire observer. Se portent garants Pierre seigneur de Gex, Boniface d'Ornacieux, seigneur de Miribel, Rodolphe d'Entremont, chevaliers, Aymon de Boczosel, seigneur de Maubec, Jean seigneur de Condrieu et Humbert de Seyssel, seigneur d'Aix *(de Aquis)*, damoiseaux. Seront juges des infractions Girard de la Palud, seigneur de Varambon, et Humbert de Boczosel, seigneur de Mureils *(Mirioli)*, chevaliers. Sceaux..., samedi après la quinzaine de la Pentecôte.

Valbonnays, 5e Reg. n° 57. *Invent. Généralité*, I, 156^b^ : 200-1.

13125 21 juin 1287.

Confirmation par le chapitre de la s^e^ église de Vienne de l'union faite par Guillaume, archevêque de Vienne, du prieuré de Marnans à Aymon, maître de l'Hôpital des pauvres de St-Antoine.

FALCO (A.), *Anton. hist. compend.* lxviij-ix. = COLLOMBET, II, 218-9. MAILLET-GUY (L.), dans *Bull. acad. Delphin.* E, III, 301 (à part, 79).

13126 25 juin 1287.

... Mercredi lendemain de s^t^ Jean-Bapt. Au chapitre général, les chanoines de Vienne admettent au haut chœur Thomas, clerc de l'archevêque. On charge le sacristain Odon, P. de Margès *(Marjais)*, G. de la Balme et Hugues de Châteauneuf de corriger les statuts de l'église et de distinguer ceux qui sont d'obligation

stricte en vertu du serment de ceux qui sont de bienséance *(honestate)*.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 48. = CHARVET, 422.

13127 28 juin 1287.

Hommage fait à Jean, seigneur de Sahune, par divers particuliers pour ce qu'ils possédaient à Montanègue... Samedi après s[t] Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 217 : II, 210.

13128 Juillet 1287 (= 24 juillet 1288?)

Reconnaissance en fief par Baydol ou Beidof de Ste-Jalle, pour lui, sa femme Bonne et son beau-frère Guigues du Port, à Jean seigneur de Sahune, de tout ce que Guillaume du Port avait reconnu tenir en fief d'Arnaud de Sahune.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 330 : 993.

13129 Lyon, 1er juillet 1287.

Amédée, comte de Savoie, et le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, ayant fait un compromis sur leurs guerres, controverses et rancunes entre les mains de Guillaume, archevêque de Vienne, et Perceval de Lavagna, sous-diacre et chapelain du pape, vicaire général de l'empire en Toscane *(Tuscia)*, et, au cas où ceux-ci ne s'entendraient pas, d'Edouard roi d'Angleterre et de Robert duc de Bourgogne, promis d'observer leurs décisions et engagé pour cela l'un le château de Septême, l'autre celui de Revel, qui sont mis entre les mains de Humbert seigneur de Montluel, Humbert de Boczosel et Girard de la Palud, chevaliers, mandent aux nobles, fidèles et vassaux d'obéir en tout à ceux-ci. *Dat. Lugduni*, mardi après s[t] Pierre ap... — Cf. n° 13032.

Valbonnays, 5e Reg. n° 58. *Invent. Généralité*, I, 157 : 201.

13130 1er juillet 1287.

Promesse par Humbert dauphin au comte Amédée de Savoie de rendre les prisonniers de guerre du comte et de ses alliés, en payant la garde et la nourriture à prix raisonnable fixé par les châtelains désignés, avec ordre à ses baillis et châtelains d'exécuter... Mardi octave de s[t] Jean-Baptiste.

Torino, Arch. di Stato, sez. I. Traités anciens, paq. 1, n° 15, orig. parch., sceau (*Invent.* 6, au 20 mai).

13131 Montélimar, 2 juillet 1287.

Michel Anestiens, de Valréas, fils de feue Guillelma Bernarda et moine claustral de Valréas, en présence et du consentement de son prieur Guillaume de Savasse, vend à Guillaume Barnardi, de Montélimar, la moitié indivise d'une habitation dans le château de Montélimar *(Mont. Adzem.)*, paroisse de Ste-Croix, entre les rues de la Bouverie *(Bovaria)* et de l'*Alamandaria*, plus 6 den. Viennois de cens..., au prix de 57 liv., dont quittance. On promet une lettre de confirmation de l'abbé de Cruas avant la s[t] Michel. *Act. Montilii*, dans le jardin de la maison d'Aiguebelle; témoins. On prend possession corporelle. Pierre Arnulphi, de Montélimar, dioc. de Valence, not. impér. Bulle de Guigues Adzem[arii], seigneur de Montélimar

CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 68-9, n° 29.

13132 « Crisinciacum », 8 juillet 1287.

Compromis d'Amédée, comte de Savoie, le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, Amédée comte de Genevois, Béatrix, dame de Faucigny, et leurs adhérents, entre les mains de Guillaume, archevêque de Vienne, Perceval de Lavagna, chapelain du pape, Edouard roi d'Angleterre et Robert duc de Bourgogne. Témoins : Geoffroy de Clermont, doyen de Vienne, Guy de Genève, chanoine de Lyon, Nicolas de Billens, professeur de droit, Jaquemet Chevrier, chanoine de Valence et Die, etc. *Dat. ap. Crisinciacum*, au diocèse de Vienne..., mardi après l'octave des s[ts] Pierre et Paul, ind. 14. Rolland de St-Michel et Guillaume Benoît, de Ballon, nott. — Cf. n° 13629.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 421. = *R. S. R.* 2029. *R. Gen.* 1250.

13133 9 juillet 1287.

Présentation par Brocard de Brocardis, procureur d'H[umbert] dauphin de Viennois, d'une lettre de Charles, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence, par laquelle il mandait à son sénéchal en Provence de faire inviolablement observer un accord entre le père du roi et le dauphin Guigues de ne pas s'étendre *(crescendo)* dans l'évêché de Gap, non obstant un traité entre le sénéchal au nom du roi, et le chapitre et l'évêque de la cité de Gap. Ponce Mayrani, not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 10.

13134 12 juillet 1287.

A la suite d'un traité de paix entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, celui-ci déclare relâcher tous les prisonniers que lui et ses confédérés ont pris sur le comte et ses hommes, mandant à tous ses juges, baillis, châtelains, etc. de les délivrer à réquisition, sous réserve du remboursement de leur nourriture (*mynjallia, min-a*, mangeaille), qui sera taxée du château de Voreppe à la Savoie et à la Lombardie par le bailli de Savoie et Alamand du Puy, et du même château jusqu'à Vienne par Humbert de Boczosel et Raymond de Torenco, chevaliers. Sceau..., samedi après la quinzaine de s[t] Jean-Bapt...

Torino, Arch. di Stato, Traités anciens, addit. paq. 1, n° 4 (*Invent.* 106). — *Hist. patriæ mon.*, Chart. I, 1599, n° 1036.

13135 14 juillet 1287.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, promet au dauphin Humbert et à son épouse la dauphine Anne de leur rendre le château de Chabeuil, qu'ils lui avaient engagé pour 2000 liv. Tournois. — Cf. 30 déc. suiv.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 341[b] : I, 322.

13136 Montjoie, 25 juillet 1287.

Sentiment de J. Buemond, sacristain, Humbert de Thonon, chanoine de Genève, et Eymeric de Gières *(Geris)* sur : 1° les contrats d'aliénation des fiefs reçus par les notaires nonobstant les prohibitions de Béatrix, dame de Faucigny ; 2° les bans criminels ; 3° l'échute des fiefs aliénés sans la permission de Béatrix et pour n'avoir pas prêté fidélité au changement de seigneur. Fait *ap. Montem Gaudii*, vendredi après s[e] Marie-Madel.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. I, n° 23 (*Invent.* 8).

13137 Oléron, 25 juillet 1287.

A la suite de la trêve conclue entre Philippe, roi de France, et Alphonse, roi d'Aragon, par la médiation d'Edouard, roi d'Angleterre, ces deux derniers princes se rencontrent à *Oleron*, en la fête de s[t] Jacques apôtre, pour traiter de la libération de Charles, prince de Salerne ; présents : frère Reymond [de Mévouillon], évêque de Gap, Geoffroi de Lincel *(Leoncell.)*, prévôt d'Apt, etc.

RYMER, *Fœdera, acta publ.* II, 346-9 ; (1739), I, III, 18-9.

13138 Romans, 27 juillet 1287.

...Ind. 15... Guillaume de Chausent, bourgeois de Romans, vend à Guigues, prieur de la maison du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, un champ au territoire de cette ville, près de la Chaurache *(aqua C-hiæ)*, près de la vigne du chanoine Richard Falavelli et du champ de Michel Chavalier, au prix de 16 liv. Viennois, dont quittance. Investiture, suivant les bonnes coutumes de Romans, moyennant 4 liv. par le chanoine Lantelme de la Sône *(Lausonia)*, à qui l'immeuble faisait 4 sols de cens. *Act. Roman.* en la maison du chan. R. Falavelli ; témoins : maître Guillaume médecin *(physicus)*, etc. Brunet, dit de l'Hôpital, écrivain habitant Romans. Sceau de L. de la S.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 40 lig. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

13139 Romans, 27 juillet 1287.

Le même vend au même une vigne au territoire de Romans, près du ruisseau de la Chaurache, au prix de 44 liv. Viennois, dont quittance. Investiture, moyennant 9 liv., par G[uillaume], archevêque de Vienne et abbé de Romans, à qui cet immeuble faisait 2 setiers de froment de cens, avec un 1/2 quintal de fromages au changement de seigneur. *Act. Roman.*, dans l'habitation du prélat ; témoins : Richard Falavelli, chanoine, etc. Sceaux du prélat et de l'église. Ratification du chapitre.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 39 lig. Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

13140 Gap, 1er août 1287.

Bail en emphytéose *(acaptum)* d'un jardin *in contrata* de l'église de St-Arey *(S. Erigii)*, près de la ville de Gap, par Raymbaud de Bannes, administrateur de la commanderie de St-Jean de Gap, à Gérard Pellipario, sous le cens de 8 sols Viennois. *Act. Vapinci...*, dans la commanderie... Jacques Jacuba, not., qui appose la bulle de R[aymond] de Mévouillon, évêque de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, ordre de Malte, Gap, liasse 386, orig. = ROMAN, 119[b].

13141 7 août 1287.

Boniface d'Aoste, chanoine de Lyon, procureur général de [son frère Pierre d'Aoste], primat élu de l'église de Lyon, charge [Guillaume], archevêque de Vienne, de se rendre à l'église de St-Just et d'y faire la translation du corps de s[t] Just et des autres saints, à la requête de l'obédiencier et du chapitre. Sceau de l'officialité de Lyon apposé par l'official, maître Jacques Symeonis.

Acta sanct. Bolland. (1709), jun. V, 345[a]. *GUIGUE (M. C. et Geo.), *Bibl. hist. Lyonnais* (1886), I, 5.

13142 8 août (vers 1287).

A Die, mort du b[x] Eloy *(Electi)*, de l'ordre de St-François.

WADDING, *Ann. Minor.* (1648), II, 525. ARTUR. A MONAST., *Martyrol. Francisc.* 357-8. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 57.

13143 Embrun, 10 août 1287.

Procuration des consuls d'Embrun, pour traiter avec Humbert, dauphin, à cause des injures et refus d'hommage qui lui ont été faits. Témoins : G. Girard, du Sauze, juge de la Cour commune, etc.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — ROMAN, 119[b].

13144 Romans, 10 août 1287.

...Ind. 15, l'église Romaine étant vacante par la mort du pape Honorius IV. G[uillaume], archevêque de Vienne et abbé de Romans, avait convoqué les habitants de cette ville pour leur communiquer le résultat de ses pourparlers avec les principaux d'entre eux au sujet de certain article de l'accord et paix ménagés par Grimier, archevêque d'Aix, et G[uillaume] de Villaret, prieur de St-Gilles, d'après lequel, en compensation des dommages causés par la communauté à l'église de Romans, on lui payerait pour dîme la 15e partie des fruits au lieu du 20e. Le prélat, voulant mettre fin aux rancunes et discordes que cette décision avait suscitées, interroge les citoyens sur la quotité qu'ils avaient payée jusqu'ici : le 20e, répondent-ils unanimement. Le prélat, ayant devant les yeux Dieu juste et bon, déclare qu'au lieu du 15e, ils payeront désormais le 20e aux gens du chapitre, pour le vin à l'époque des vendanges, aux portes de la ville, pour le blé à l'aire, les décimateurs prévenus la veille, sauf cas de pluies, de guerre, etc. Les contrevenants payeront le double. On fait remise des peines commises pour maintenir la concorde. *Acta Roman.*, sur la grande place ; témoins : Geoffroy Lobeti, chevalier, Pierre de Parnans *(Pernantz)*, commandeur de St-Antoine de Chalon, Pierre de la Sône *(Sonna)*, prêtre, et Lantelme de Varacieu, chanoine. Thomas de Romanal, not. apost. Sceau.

Arch. de la Drôme, E. 3677, origin. parch. de 45 lig. 1/2.

13145 16 août 1287.

Raymbaud de Conflans reconnaît tenir de [Béatrix], dame de Faucigny, ce qu'il possède à Belleville et être son homme lige, sauf fidélité au comte de Savoie, sous le plaid de 50 sols forts et l'obligation de tenir sa maison [forte] à Beaufort bien munie *(guarnita)*. Gil. de Costis not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1629.

13146 16 août 1287 (1288 ?).

Aymon de Julaens reconnaît au nom de sa femme, fille de feu Pierre de Cornillon, tenir en fief de [Béatrix] dame de Faucigny, tout ce que possèdent de lui dans le mandement de Beaufort : les héritiers de Boson et Aymon de la Croix *Vilarosum*, ceux de Giroud del Gradit, Hugues Baro, P. Gaynelli et P. Franconis ; il confesse être son homme lige, sauf sa fidélité à Hum-

bert de Conflans et être tenu de résider dans le château de Beaufort durant 3 mois à partir de Noël. Gil. de Costis not... ind. I [=15]...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1628.

13147 19 août 1287.

Convention entre le seigneur d'Aulan et Bertrand André, dud. lieu, au sujet de la commise des biens et droits dud. Bertrand pour avoir changé de domicile et avoir quitté le château et territoire d'Aulan ; le seigneur s'en départit.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 75.

13148 21 août 1287.

Ind. 15. Bertod de Pinna, pendant 9 ans châtelain de Beaufort, déclare y avoir exercé plusieurs actes de juridiction pour Béatrix, dame de Faucigny, fille de Pierre comte de Savoie.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 27, orig. parch. (*Invent.* 117).

13149 St-Just de Lyon, 29 août 1287.

Quatre religieux Dominicains de Lyon, dont Hugues de Vienne et Jacques de Romans, et autant de Franciscains, sur mandat de G[uillaume], archevêque de Vienne, à la requête de l'obédiencier et du chapitre de St-Just, procèdent à la translation dans des châsses des corps saints conservés dans cette église. Sceaux.

SEVERT, *Chron. Lugdun.* 2ᵉ, 300-1, 6 sceaux. *Acta sanct. Bolland.* (1709), jun. V, 345-6. *GUIGUE, *Bibl. hist. Lyonnais*, I, 5-6.

13150 31 août 1287.

Pierre, fils de Guy *(Vido)* de *Cinys*, reconnaît tenir en fief de [Béatrix], dame de Faucigny, tout ce qu'il possède à Leaz *(Laia)*, dans le mandement de Beaufort, et être son homme lige, sauf fidélité au comte de Genevois. Gil. de Costis not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1630.

13151 8 septembre 1287.

Déclaration au dauphin [Humbert] par le chapitre d'Oulx qu'il ne recevra aucun chanoine pendant 10 ans que de sa volonté et consentement.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 603.

13152 9 septembre 1287.

Inventaire des biens reçus de Jean de la Croix par Jacelmet de *Prayvellum*, châtelain de Vals *(Valle)*, au nom du dauphin, à raison de cette châtellenie. Bérenger Crispini [not.].

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 373.

13153 10 septembre 1287.

A la requête de Boniface d'Aoste, chanoine de Lyon, procureur général de [Pierre] d'Aoste, élu de la primatiale de Lyon, et sur les instances de G. obédiencier et du chapitre de St-Just de Lyon, G[uillaume], archevêque de Vienne, avait donné commission à des religieux Dominicains et Franciscains de transférer dans des châsses les corps de cette église : lui-même, en présence des abbés de Savigny, Ainay et l'Ile-Barbe, transfère celui de sᵗ Just dans une châsse en marbre derrière l'autel majeur et vérifie les ossements de sᵗ Irénée dans son sépulcre. Sceau.

Acta sanct. Bolland. (1709), jun. V, 346-7. *GUIGUE, *Bibl. hist. Lyonnais*, I, 6.

13154 12 septembre 1287.

Jean de Vienne, damoiseau, seigneur de Mirebel, fait hommage à Otte, comte palatin de Bourgogne, sauf la féauté qu'il doit à son frère Philippe, seigneur de Pagny, et à son neveu Hugues, fils dudit Philippe. Vendredi.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, 347, n° 4814.

13155 Grâne, 19 septembre 1287.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, acquiert de Péronet Milon, bourgeois de Die, ses possessions au mandement de Quint... Vendredi après l'Exaltation de la sᵉ Croix.

Arch. de l'Isère, B. 3543, orig. parch. (*Invent.* III, 82ᵃ). —*CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 359 (à part, I, 262).

13156 Briançon, 25 septembre 1287.

Règlement de police concernant surtout les délits commis dans les propriétés privées et la forêt communale de Briançon, promulgué aux instances des hommes de la communauté du bourg par Humbert dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour. *Dat. Briançoni*, jeudi avant sᵗ Michel. Sceau.

GUILLAUME (P.), dans *Ann. des Alpes* (1907), X, 202-4. = ROMAN, 119ᵇ.

13157 27 septembre 1287.

Bertrand de Baux, seigneur de Berre et comte d'Avellino, reconnaît tenir du domaine et seigneurie de l'abbesse et couvent de St-Césaire d'Arles les châteaux de Nyons *(Nionis)*, Vinsobres *(Umsombrio)* et Mirabel, avec leurs territoires.

*MURATORI, *Antiq. Ital.* VI, 140.

13158 29 septembre 1287.

Transaction entre les consuls et communauté de St-Chaffrey, et Hugues Rogier, qui se disait noble et posséder en fief et alleu tout ce qu'il avait en lad. paroisse : il payera annuellement à la communauté 3 sols monnaie de cours, moyennant quoi il sera exempt des tailles comtales, subsides et autres charges ; il en serait également dispensé pour les biens féodaux qu'il viendrait à acquérir, mais non pour les taschables et ruraux, etc.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 236. = ROM. 119-20.

13159 Domène, 1ᵉʳ octobre 1287.

Confirmation par Amédée, comte de Genevois, d'une donation faite par feu son frère le comte Aymon en faveur d'Artaud de Beaumont, chevalier. Fait *ap. Domenam*, dans le cloître, mercredi après la fête de sᵗ Michel. Sceau.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. de Beaumont*, II, 22.

13160 Embrun, 4 octobre 1287.

Absolution accordée par le dauphin aux citoyens d'Embrun, qui avaient menacé ses envoyés, insulté sa famille, refusé de lui prêter hommage et de se rendre à ses chevauchées, samedi après saint Michel.

Arch. munic. d'Embrun. — ROMAN, 120ᵃ.

13161 4 octobre 1287.

Transaction entre Raymond, seigneur de Mévouillon, fils d'autre Raymond, et Sibylle d'Aix, dame de

Ste-Jalle, fille de Pierre Izoard, seigneur d'Aix, au sujet de la terre de Ste-Jalle, qui est déclarée hommageable à Raymond.

Arch. de l'Isère, B. 3651, roul. parch. (*Invent.* III, 128ᵃ). *Invent. Baronnies*, II, 330 : 993.

13162 Grenoble, 9 octobre 1287.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, et la comtesse Anne confirment aux Grenoblois leurs libertés. *Act. et dat. ap. Gratianopolim*, jeudi après l'octave de sᵗ Michel.

Livre de la Chaîne, IIIIˣˣ XV : VII vᵒ-VIII. *Chartul. civit. Gratianopolit.* IIIIˣˣ XIXᵇ, nᵒ 17. = *Bull. acad. Delphin.* C, III, 352-3 (à part, 14-5).

13163 Grâne, 17 octobre 1287.

Reconnaissance en faveur d'Aimar, comte de Valentinois, par Lantelme Marchand, bourgeois de Die, pour toutes ses possessions à Ruinel, dioc. de Die... Vendredi avant sᵗ Luc.

Arch. de l'Isère, B. 3543, orig. parch. (*Invent.* III, 82ᵃ).

17 octobre 1287 = 17 octobre 1289.

13164 20 octobre 1287.

Prorogation de trêve et compromis entre Amédée, comte de Savoie, et le dauphin Humbert jusqu'à la sᵗ André prochaine, décidée par Guillaume, archevêque de Vienne, et Perceval de Lavagnia, vicaire général de l'empire en Toscane, arbitres... Lundi après sᵗ Luc évangél.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. I, nᵒ 16, orig. parch. (*Invent.* 6). Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 191ᵃ (*Isère*, III, 400ᵇ).

13165 Septême, (après 20) octobre 1287.

Perceval de Lavaygnia, sous-diacre du pape, vicaire général de l'empire en Toscane, et Guillaume, archevêque de Vienne, prorogent jusqu'à l'octave de Pentecôte suivante (23 mai) la trêve conclue entre le comte de Savoie et le dauphin. *Dat. ap. Pedagium de Septimo*, dans la chapelle du lieu.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. I, nᵒ 17, orig. parch., sceau (*Invent.* 6-7).

13166 25 octobre 1287.

Compromis entre Guy de Montbrun, co-seigneur du lieu, damoiseau, et les habitants du bourg, représentés par Meybaud et Boisserie. La sentence arbitrale porte que les personnes ayant pouvoir de tester peuvent instituer des héritiers (sauf des interdits) ayant feu, devant justifier de leur qualité devant le seigneur ; les meubles des intestats vont aux héritiers de droit, les immeubles au seigneur de qui on les tient ; sauf pour les chevaliers et militaires, il est dû par charrue, à la sᵗ Michel, 4 hémines de méteil *(annone)* soit mélange de seigle, 4 d'avoine, 8 sols et une corvée de semailles ; dix trentains de brebis ou chèvres, 1 mouton par an ; pour huit, le cens du blé et des deniers ; pour douze, 1 mouton outre le cens ; si moins de huit, le cens et 1 chevreau ou 1 agneau ; pour quatre trentains, 4 hémines de blé et 4 sols, plus 1 chevreau ou agneau ; ceux ayant deux ânes, soit une demi-charrue, doivent 4 hémines blé, 4 sols et une corvée ; les travailleurs à bras *(bracerii)*, 2 hémines blé, 2 sols et des corvées, sauf en vendanges et moissons ; les forgerons, pelletiers, charpentiers, savetiers, revendeurs, bouchers, taverniers, marchands, changeurs, payent 2 hémines blé, 2 sols et des corvées personnelles.

Arch. de la Drôme, E. 3315, vidimus du 5 mai 1330. — *Lacroix (A.), *Invent. somm. arch. Drôme*, III, 119-20.

13167 Rouvres, 28 octobre 1287.

Philippe de Vienne, sire de Pagny, déclare tenir de Robert, duc de Bourgogne, les châteaux de Mirebel-le-Grand et Mirebel-le-Petit. Mardi.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 348, nᵒ 4818.

13168 2 novembre 1287.

Par grâce spéciale, le chapitre de Vienne dispense de la résidence *(tenere hospicium)* Albert Lombardi jusqu'à Noël.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 48.

13169 10 novembre 1287.

B[éatrix], dame de Faucigny, donne à Humbert, dauphin de Viennois, le fief de la baronnie de Gex *(Gayio, Jas)*, qui est tenu d'elle, avec ses dépendances, et l'hommage qui en est dû. Sceau... ind. 5 [= 15]... Jacques Chaurerii not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1649, 1671.

13170 10 novembre 1287.

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, fait don à son gendre le dauphin Humbert d'une somme de 10000 liv. qui lui était due à titre de dot et pour laquelle elle tenait en gage les châteaux de Versoix et de la Cluse de Gex *(Gaji)*. — Cf. 24 nov. 2°.

Invent. Prov. étrang. 17ᵇ (*Isère*, III, 221).= Wurstemberger, nᵒ 871.

13171 (Après 10 novembre 1287).

Lettre de citation de B[éatrix], dame de Faucigny, à Léonète dame de Gex *(Leona d. de Gayo)*, d'avoir à faire reconnaissance du fief de Gex au dauphin [Jean].

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1607.

13172 Manteyer, 12 novembre 1287.

Jean Greullius, de Pelleautier *(Podio Lauterio)*, vend à Jean Serasseno, pour la maison de Bertaud, un pré au passage de Sagne-Longue *(al passaor de Sagna Longa)*, sur les limites des territoires de Fraissinouse *(Fraissegnosa)* et de la Roche *(Rupe)*, au prix de 50 sols Viennois. Serment de son fils Jeannet. Caution : R. Lombartedi, de Manteyer. *Act. ap. Manteerium*, en la maison de Ponce Raibaudi ; témoins : Raibaud de Manteyer, Audebert chanoine de Chardavon *(Cardion.)*, etc. R[aybaud] Pugneti, de Gap, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 136, nᵒ 129. = Rom. 120ᵃ (31 oct.)

13173 12 novembre 1287.

...Mercredi lendemain de sᵗ Martin. Comptes du capiscol Hu[mbert] et d'Albert Menabos, procureurs des anniversaires de l'église de Vienne pour l'exercice 1286 : revenus, 883 l. 10 s. 8 d. ; dépenses, 685 l. 3 s. 9 d.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (90ᵃ).

13174 14 novembre 1287.

...Vendredi après s[t] Martin. Compte rendu par Albert Menabos du reliquat de 4 années pendant lesquelles il a été procureur des anniversaires de l'église de Vienne : recettes 586 l. 10 s. ; restent à recouvrer 270 l.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (91[a]).

13175 15 novembre 1287.

Béatrix, dame de Faucigny, fille de Pierre comte de Savoie, donne à Humbert, dauphin [de Viennois] les châteaux de Versoix et la Cluse, qui lui avaient été engagés par Lionette, dame de Gex, pour 6000 sols Viennois qu'il lui devait.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 193[b] (*Isère*, III, 402).

13176 15 novembre 1287.

Béatrix, dame de Faucigny, donne au dauphin Humbert, son gendre, les châteaux de Cloyes, Verdun, Mandon, Romanier et Rual, ainsi que les hommages à elles dues par Aymon de Prangins, Nicolas et Pierre de Châtillon. — Cf. n°s 13188 et 13196.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 193[b] (*Isère*, III, 402).

13177 15 novembre 1287.

Transaction entre Raymond, seigneur de Mévouillon, et Raymond son fils émancipé : le père ratifie la cession en fief qu'il lui a faite des châteaux de Mévouillon, Séderon, Villefranche, Barret et la Roche, avec les réserves exprimées ; il l'autorise à aliéner ces terres, sous condition d'employer le montant à payer ses dettes.... Samedi après s[t] Martin....

Arch. de l'Isère, B. 3651, rouleau parch. (*Invent.* III, 128[a]), *Invent. Baronnies*, I, 368 : 446. — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 95.

13178 17 novembre 1287 = 18 novembre 1287.

Traité entre le dauphin Humbert et Amédée de Savoie....

Arch. de l'Isère, B. 3856, mémoire à son sujet ; 3857-8-9-60, consultation ; 3861, exposé. (*Invent.* III, 367-9).

13179 17 novembre 1287.

Transaction entre Gencion d'Acra, chanoine, et Guillaume Vicarii, procureurs des anniversaires de St-Barnard, et Rodulphet Rodulphi, frère de m[e] Ysmidon Rodulphi, chanoine.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 157.

13180 Annemasse, 18 novembre 1287.

Traité de paix entre Amédée, comte de Savoie, et le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et leurs alliés, ainsi qu'entre le même comte de Savoie et Amédée, comte de Genevois, par l'arbitrage, en suite d'un compromis, de G[uillaume] archevêque de Vienne et Perceval de Lavagna *(Lavania)*, sous-diacre et chapelain du pape, vicaire général de l'Empire en Toscane : il y aura entre les susdits seigneurs paix perpétuelle pour eux et leurs adhérents ; des mariages seront contractés entre un fils d'Amédée de Savoie, qui sera comte, et une fille du dauphin, et entre un fils d'Humbert, qui sera dauphin, et une fille du comte, lorsqu'ils seront parvenus à la puberté : leurs dots seront fixées par l'archevêque et Perceval, ou le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne. Il y aura entre ces seigneurs alliance envers et contre tous ; l'un d'eux ne pourra attaquer l'autre ou les siens que du consentement de deux amis élus par les parties ; si l'un d'eux vient à mourir laissant un successeur âgé de moins de 20 ans, l'autre devra aider et défendre celui-ci ; ils se rendront réciproquement les terres et châteaux pris pendant la guerre, notamment Bourgoin, Colombier et Lhuis *(Luys)* ; le dauphin fera hommage au comte de Savoie pour la seigneurie de la Tour, à moins que le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne n'estiment qu'il ne doit pas avoir lieu ; chaque partie désignera six de ses barons comme cautions vis-à-vis de l'autre. *Dat. Anamasiæ*, au diocèse de Genève, le mardi octave de s[t] Martin d'hiver... Sceaux.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 39-41. LÜNIG, *Codex Ital. diplom.* I, 607. = GEORG. II, 96. BRÉQ. VII, 272. *R. S. R.* 2032. *R. Gen.* 1252. *Mém. instit. Genev.* II (à part, 86). *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-arch.* XXX, 17-8. PLAISANCE (Em.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XLVIII, 174.

13181 Annemasse, 20 novembre 1287.

...Jeudi avant s[e] Catherine. Traité de paix entre Amédée comte de Savoie et Amédée comte de Genevois, conclu par l'entremise de Perceval de Lavagna *(Lavannia)*, sous-diacre et chapelain du pape, vicaire général de l'Empire en Toscane, et le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour : il y aura paix perpétuelle entre les parties ; le comte de Genevois rendra hommage à celui de Savoie, ce dont seront chargés Béatrix, dauphine de Viennois et dame de Faucigny, Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, l'archevêque de Vienne, l'évêque de Valence, Humbert de Villars, etc. *Dat. ap. Annemansiam*... Cf. 27 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3783, 9. *Invent. Prov. étrang.* 190-1 (*Isère*, III, 400-1). ALLARD (Guy), *Doc. mss.* XV, 114. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 25[a]. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 41. LÜNIG, *Codex Ital. diplom.* I, 609. CIBRARIO e PROMIS, *Docum.* 215-6. *PRUDHOMME (A.), *Invent. somm. arch. Isère*, III, 236[a]. = GEORG. II, 96. BRÉQ. VII, 272. *R. S. R.* 2033. *R. Gen.* 1253.

13182 20 novembre 1287.

Sentence entre Amédée, comte de Savoie, et [Guillaume], archevêque de Vienne : le château et mandement de Feyzin, avec toute juridiction, est adjugé au prélat, avec faculté d'y bâtir des maisons fortes et des tours.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 1.

13183 Monthoux ?, 21 novembre 1287.

Promesse par Humbert dauphin et Amédée, comte de Genevois, de donner, à la Noël prochaine, la liberté à Hugonin de Pontemblo, à ses cautions et otages. *Dat. Moncheol.*, vendredi avant s[t] Clément.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 14, orig. parch. (*Invent.* 6).

13184 (Annemasse), 22 novembre 1287.

Les arbitres de la paix décident que le dauphin Humbert doit rendre hommage au comte Amédée de Savoie pour la seigneurie de la Tour, ce à quoi il se refusait ; mais, par grâce, Amédée consent à ce que l'hommage n'ait pas lieu pendant la vie d'Humbert, mais sans préjudice en ce qui concernera ses successeurs... Samedi avant s[e] Catherine...

CIBRARIO e PROMIS, *Docum.* 217-8. = WURSTEMBERGER, n° 873.

13185 Annemasse, 22 novembre 1287.

Lettre réversale du dauphin Humbert, seigneur de la Tour, en faveur d'Amédée comte de Savoie : la suspension de l'hommage qu'il doit pour la seigneurie de la Tour ne préjudiciera pas à ceux que devront ses successeurs. *Dat. Anamasiæ*, samedi avant s^e^ Catherine....

Arch. de l'Isère, B. 3612, orig. parch. (*Invent.* III, 110-1). — CIBRARIO e PROMIS, *Docum.* 219-20. = WURSTEMB. n° 874.

13186 Annemasse, 22 novembre 1287.

Amédée, comte de Genevois, donne à Amédée, comte de Savoie, pour garants de la paix : Guillaume archevêque de Vienne, Jean évêque de Valence, Guy évêque de Langres et Guillaume, évêque de Lausanne. *Dat. ap. Anamassiam*, samedi avant s^t^ Clément....

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 197. = *R. Gen.* 1254.

13187 Annemasse, 22 novembre 1287.

Amédée, comte de Genevois, donne à Amédée comte de Savoie pour garants de la paix : Béatrix, dame de Faucigny, Humbert dauphin de Viennois, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, Humbert, seigneur de Thoire et Villars, et 4 autres. *Dat. ap. Anamassiam*, samedi avant s^e^ Catherine...

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 196. = *R. S. R.* 2034. *R. Gen.* 1254.

13188 24 novembre 1287.

Donation par la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, à son [beau-]fils Humbert, dauphin de Viennois, des châteaux des Clées *(Cleyes, Cleys)*, d'Iverdun *(Verdon)*, Moudon *(Meudon)*, Romont et Rue *(Roa, Roas)*, avec les hommages qui en dépendaient, et les hommages et fidélité d'Aimon de Prangins, Pierre de Châtillon, son frère Nicolas et autres, sous diverses conditions... Ind. 14 [=15]..., lundi avant s^t^ André... Jacques Cheurerii not.

Vidimus du 24 déc. 1291. — *Invent. Prov. étrang.* 96-7. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1593, 1601, 1651.

13189 24 novembre 1287.

Béatrix, dame de Faucigny, fait remise à Humbert, dauphin de Viennois, de 6000 liv. Viennois, pour lesquelles elle avait en gage les châteaux de Versoix et de la Cluse, et donation de ces mêmes châteaux avec l'obligation ...ind. 15... lundi avant s^t^ André... Jacques Chaurerii not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1604.

13190 24 novembre (1287).

Béatrix, dame de Faucigny, donne au dauphin Humbert l'hommage que lui devaient Pierre et Bernard de Châtillon... Lundi avant s^t^ André, s. a.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 193^b^.

13191 24 novembre (1287).

Béatrix, dame de Faucigny, donne au dauphin Humbert l'hommage que lui devait Guillaume de Montagne... Lundi avant s^t^ André.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 193^b^.

13192 Evian, 25 novembre 1287.

Geoffroy de Clermont *(Jofreydus de Claromonte)*, doyen de Vienne, est présent à la sommation de Guillaume, évêque de Genève, à Amédée, comte de Savoie, pour obtenir la restitution du château de l'Ile à Genève, assiégé et pris par lui durant la vacance du siège. *Act. ap. Aquianum*, dans la chambre du comte..., ind. 1.

MALLET (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, I, II, 20-2. — WURSTEMB. n° 875. *R. S. R.* 2035. *R. Gen.* 1255.

13193 25 novembre 1287.

Reconnaissance par Jacques de Villard-Eymond à Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, [dame de Faucigny], de biens à Cluse, Flumet, Montgautier, contre 60 sols vieux sur les revenus de Béatrix en Tarentaise.

Turin, *Invent. Prov. de Faucigny*, 69.

13194 27 novembre 1287 = 20 novembre 1287.

Ordonnance de Perceval de Lavagna (Lannieu), chambellan du pape et vicaire du s^t^ Empire en Toscane (Treve!), et du dauphin Humbert, arbitres des différends entre Amédée, comte de Savoie, et Amédée comte de Genevois : le comte de Savoie remettra entre les mains d'Hugues de Muyhes, chevalier, les châteaux de Genève et Balaison (Balaysin) qu'il tenait du comte de Genevois, et celui d'Hauteville lui restera jusqu'à ce qu'ils aient fait leur paix, pour laquelle ils avaient convenu du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne ...Jeudi après s^e^ Catherine...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 97^a^.

13195 27 novembre 1287.

...Jeudi avant s^t^ André. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avaient tenues Guillaume de Lignon et aussi le chantre Ray., B. de Chignin et G. Coyndo, par les mains du doyen A. de Condrieu *(Coyndreu)*, du sacristain Odon, du capiscol Hu., de Guillaume de Seyssuel et de Ponce de Roaneys : G. Remestaynz précenteur, G. de Virieu chantre, Jean chapelain de la Croix.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. XXXIIJ v°.

13196 1er décembre 1287 = 24 novembre 1287.

Donation par Béatrix, dame de Faucigny, fille de Pierre comte de Savoie, au dauphin Humbert... Lundi après s^t^ André...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 98^a^.

13197 Villard-Bonnot, 19 décembre 1287.

...Ind. 16. Vente par Pierre Goncelini, habitant de Brignoud *(B-ut)*, à Jacques de Suze *(Secusia)*, prieur de Durbon, d'un pré en la paroisse du Versoud *(Versacozio)*, au prix de 300 liv. bons Viennois ou monnaie équivalente, dont quittance. Investiture par Aymon Morardi, d'Arces, damoiseau, comme seigneur majeur du fief, qui garantira de l'éviction moyennant 2 setiers d'avoine mesure de Domène, et 3 sols Viennois de plaid tous les 30 ans. *Acta ap. Villarium Bonodi*, en la maison de feu Guillaume Fabri not. ; témoins : Richard chapelain du lieu, etc. Jean de Bar-le-Duc *(Barreducis)*, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 451-2, n° 547. = ROM. 120^a^.

13198 24 décembre 1287.

Drodon, seigneur de Beauvoir, envoie l'ordre à ses vassaux de Chabeuil *(Cabiolum)* de rendre hommage au dauphin Humbert. Sceau... Veille de Noël.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 330.

13199 Montmiral, 30 décembre 1287.

La dauphine Anne consent à donner hypothèque sur le château de Chabeuil à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, pour l'indemniser des dommages qu'il pouvait éprouver en qualité de fidéjusseur du dauphin Humbert pour les 20000 liv. que ce dernier devait à Robert, duc de Bourgogne. Le comte avait déjà remis à la dauphine 2000 liv. qu'il avait lui-même empruntées à gros intérêts à un marchand florentin d'Avignon ; de plus, ses terres dans le royaume de France avaient été saisies en garantie par les officiers du roi. *Act. ap. Montem Miratum*, dans la forteresse, en la maison de Pierre Calve.

Arch. de l'Isère, B. 3543, origin. parch. (*Invent.* III, 83). — *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 278 (à part, I, 261).

13200 30 décembre 1287.

Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, ratifie le traité intervenu entre lui et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, portant que la dauphine Anne avait engagé à celui-ci les châteaux et terres de Chabeuil et Rocheblave pour 2000 liv. Tournois et 550 liv. d'intérêt.

Invent. Baronnies, II, 265b : 914-5 ; *Valentinois*, I, 341b : I, 322.

13201 30 décembre 1287.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, promet à la dauphine Anne et à son mari Humbert de leur faire remise de l'obligation qu'ils lui avaient souscrite du château de Chabeuil *(Cabeolo)* pour 2000 liv. Tournois petits, avec les dépens et intérêts. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 383.

13202 Genève, 30 décembre 1287.

Geoffroy (*Jofreydus* de Clermont), doyen de Vienne, est présent à la menace de Guillaume, évêque de Genève, à Amédée, comte de Savoie, de soumettre à l'interdit ecclésiastique les terres que celui-ci possède dans le diocèse de Genève tant qu'il n'aura pas restitué le château de l'Ile et indemnisé le prélat. *Act. ap. Gebennas*, dans l'église des frères Mineurs..., ind. 1....

Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, I, II, 23-5. = Würstemb., n° 876. *R. S. R.* 2039. *R. Gen.* 1257.

3 janvier 1287/8 = 30 décembre 1287, 2°.

13203 Baix, 17 janvier 1287/8.

Procuration donnée par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, à Guillaume de Rochemaure, damoiseau, pour recevoir d'Othon de Bourgogne, comte palatin, 1200 liv. Viennois, que celui-ci lui devait sur la dot de feue Hippolyte de Bourgogne, sa sœur, épouse d'Aimar... Samedi après st Hilaire.

Arch. de l'Isère, B. 3544, orig. parch. (*Invent.* III, 82b).

19 janvier 1288 = 14 février 1297.

13204 Lyon, 24 janvier 1287/8.

Lettre d'Hymbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, à [son parent] A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois. Henri Dragonis, bailli royal dans les diocèses du Puy, Vienne, Viviers et Valence, détient son château de Rocheblave *(Ruppis Blaonæ)*, qu'il a saisi pour une somme de 600 liv. Tournois à raison d'un délit commis par ses hommes à Rochepaule *(Ruppem Pauperem)* et d'un prêt fait à ses prédécesseurs par le roi ; il refuse de le rendre sans cautions et réclame en outre le salaire des sergents. Le dauphin promet au comte le remboursement des dommages qu'il pourrait subir à cette occasion. *Act. ap. Lugdunum...*, samedi après st Vincent. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3543, orig. parch. (*Invent.* III, 82a). = Fournier, *Roy. d'A.* 263, n. 1.

13205 Lyon, 25 janvier 1287/8.

Obligation contractée par le dauphin Humbert envers Aimar, comte de Valentinois, pour 2000 liv. Tournois qu'il lui avait empruntées. *Dat. ap. Lugdun.*, dimanche après st Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 3543, orig. parch. (*Invent.* III, 82a).

13206 Le Bourget, 29 janvier 1288.

Humbert de Boczosel, seigneur de Châtonnay, se reconnaît homme lige d'Amédée, comte de Savoie, et déclare tenir de lui en fief le château et mandement de Boczosel, le donjon, le château et le mandement de Châtonnay, sauf la paroisse d'Estrablin *(Estrallyns)*, plus son avoir au château de Demptézieu *(Dantessyon, D-yeu)* et au péage de St-Symphorien[-d'Ozon]. Témoins : Guiffred de Clermont, doyen de Vienne, Amblard, profes. de lois, me Pierre, médecin du comte, etc. Sceau. *Dat. Burgeti*, jeudi après st Vincent....

Arch. de l'Isère, B. 3612, orig. parch. (1278) (*Invent.* III, 111a). — Cibrario e Promis, *Docum.* 222-3.

13207 3 février 1287/8.

Raymond de Mévouillon s'étant engagé à payer les dettes de son père Raymond, lui vend, au prix de 6500 liv., pour qu'il paye lui-même ses créanciers, les châteaux de Barret, Lerre, Aulan, Montbrun, Ferrassières, Château-Reybaud, Cotignac, Aiguillon et Reilhanette ; il se réserve les biens qui resteront après extinction des dettes.

Arch. de l'Isère, B. 3653, orig. parch. (*Invent.* III, 128b). *Invent. Baronnies*, II, 11b : 648. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 95.

13208 Trois-Châteaux, 6 février 1287/8.

Hommage rendu par Philippe Riperti, habitant du château de Puy-St-Martin, dioc. de Valence, à Hugues Adhémar seigneur de Montélimar en Valdaine, comme baron de la Garde, dioc. de Trois-Châteaux. *Act. in civitate Tricastina*, dans le palais épiscopal.

Pithon-Curt, *Hist. nobl. comté Venaissin*, III, 59. = Bréq. VII, 275. — Charte suspecte.

13209 14 février 1287/8.

Ligue offensive et défensive entre l'église de Lyon et celle de Vienne.

Inventaire à M. de Bouffier.

13210 16 février 1287/8.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Almeric (Almaric, Emeric) de Vesc, seigneur de la Baume, dioc. de Die, pour le château, fort et mandement de la Baume, et tout ce qu'il avait ou aurait aud. terroir, en fief rendable. Il les avait jusqu'alors possédés en franc alleu ; désormais, le comte pourra y mettre son étendard pendant un jour et une nuit avec 2 ou 3 hommes, en signe de supériorité ; le château pourra tomber en commise faute d'hommage ou par félonie.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 282, 287[b] ; I, 263,-4, 269.

13211 16 février 1287/8.

...Lundi lendemain du *Carnisprivium vetus*. Le chapitre général de l'église de Vienne accorde à Jean d'Anthon 30 sols sur les terres de G. de Lignon, que lui servira le chantre G. de Virieu.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 48-9.

13212 17 février 1287/8.

... Mardi après *Carnisprivium vetus*. Le chapitre de Vienne accorde à frère Rodulphe, prieur de St-Vallier, l'entrée du chœur, à titre personnel ; de même au prêtre Guigues de Salamon, par considération pour Artaud de Roussillon.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 49.

13213 19 février-29 mars 1288.

Visite [des prieurés de l'ordre de Cluny] en Provence par les prieurs de Contamine et d'Eurre *(Urre)* — Le jeudi avant la Chaire de s[t] Pierre (19 févr.), à St-Victor de Genève, le prieur était absent, en compagnie de l'évêque de Valence [Jean de Genève]. — Le samedi suiv. (21), au Bourget, le prieur d'Avalon déclara que sa maison avait été fort éprouvée par l'atrocité des guerres, en sorte qu'il ne peut y demeurer ; son moine est aux études. — Le lundi après le dimanche *Reminiscere* (23), à St-Pierre-d'Allevard *(in Alavardo)*, tout va bien. — Le mardi suiv. (24), à Domène, la maison doit 100 liv. Vien. Les deux moines qui résident à Vizille *(Vicilia)* y déclarent que leur maison doit 59 l. V. — Le samedi suiv. (28), à Chabeuil *(Chabuil)*, la maison doit 45 l. V. — Le dimanche suiv. (29), à Eurre *(Urre)*, dont le prieur accompagne celui de Contamine. La maison de Barn[av]e est en bon état ; celle de Gigors *(G-r)* doit 50 l. V. ; celle de Chausséon *(Chacion)*, 30. — Le mardi suiv. (2 mars), à Allex *(Alexcium)*, la maison doit 26 l. — Le mercredi (3), à St-Marcel-lès-Sauzet, tout va bien. — Le jeudi (4), à St-Amand *(S. Amancium)*, de même... — Le jeudi après le dimanche *Lætare Jerusalem* (11), à Tain *(Tintum)*, Etienne de St-Marcel déposa contre le sacristain Michel qu'il était diffamé d'une femme du lieu, ce que n'affirmèrent ni le prieur ni aucun autre ; cette dénonciation parut provenir d'un sentiment de haine et non de charité. — Le vendredi suiv. (12), à Manthes *(Mantula)*, tout va bien ; à Péaugres *(Prologum)*, [de même]. — Le dimanche de la Passion (14), à Ternay *(Tarnay)*, il n'y a qu'un moine au lieu de 3 ou 4 ; l'office est négligé. — Le mardi suiv. (16), à Artas *(Arthas)*, le procureur n'est pas clunisien. — Le mercredi suiv. (17), à Innimont : le prieur étant mort chez son père, les gens du Dauphin ont occupé la maison avec une grande multitude d'hommes d'armes, disant qu'ils voulaient la garder jusqu'au nouveau prieur. — Le mardi (après le dimanche des Rameaux, 23), à T.... *(Tese)*, tout va bien. — Le mercredi (24), *apud les Icclises* de Ribiers *(Riperiis)*, la maison doit 25 l. et perd ses propriétés et revenus. — Le jeudi suiv. (25), à Beaujeu *(Bellum Joguetum)*, tout va bien. — Le vendredi suiv. (26), à St-André de Rosans *(R-nesio)*, de même. — Le lundi suiv. (29), à Ste-Jalle *(S. Agelæ)* et Ste-Lucie, le prieur tient les deux maisons...

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. nouv. acquis. 2270, f° 32, n° 24 (Communiqué par M. L. Royer).

13214 Latran, 23 février 1288.

Lettre encyclique du pape Nicolas IV à tous les prélats et princes de la chrétienté, leur notifiant son élévation au souverain pontificat et leur demandant des prières. – *Judicia Dei*.

Raynaldus, *Ann.* 1288, 3 (XXIII, 25). Sbaralea, *Bull. Francisc.* IV, 1. = Bzovius, *Ann.* 1288, 1 (XIII, 943). Potthast, 22604.

13215 27 février 1287/8.

Albergement par le châtelain d'Avalon, au nom du dauphin, à Guillaume de Bardonnenche de 2 journaux de terre en la paroisse de St-Maximin, proche la fontaine de Maypin, sous le cens d'1 setier froment et 5 sols de plaid à mutation de seigneur seulement, etc. — Cf. 28 avril 1287.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 95[a].

13216 29 février 1287/8.

Transaction entre le comte Amédée de Savoie et Humbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, relative au château de Briord, que le dauphin devait rendre au comte en exécution de la paix faite entre eux ; il le rendra au temps fixé ou donnera l'équivalent à estimation d'experts. Dernier jour de février.

Turin, *Invent. Valentinois*, 75 (paq. 1, n° 7).

13217 Lyon, mars 1287/8.

Charte de Guillaume de la Rivière *(Ripperia)*, chevalier, bailli du roi de France, au sujet de l'arbitrage d'Edouard, roi d'Angleterre, entre le comte de Savoie et le dauphin, et du traité de paix conclu par l'intermédiaire de Perceval de Lavagnia et Guillaume, archevêque de Vienne (18 nov.) qu'il confirme. Fait *Lugduni. Primi parentis*.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 19bis, orig. parch., 4 sceaux. *Invent. Généralité*, I, 156[b]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 23-5[a].

13218 Mars 1287/8.

Ratification par Amédée, comte de Savoie, du traité de paix fait par lui avec le dauphin Humbert. Sceau.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 191[a].

13219 Mars 1287/8.

Amédée, comte de Savoie, promet à Aymon de Boczosel, seigneur de Maubec, de l'indemniser des dommages et pertes qu'il pourrait éprouver pour s'être constitué caution de la paix entre lui et le dauphin de Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3400, orig. parch. (*Invent.* III, 10ᵃ). *Invent. Généralité*, 200.

13220 1ᵉʳ mars 1287/8.

... Lundi après le dimanche *Oculi mei*. L'archevêque Guillaume, le doyen Alamand et tout le chapitre de Vienne, avant de faire une ordination de chanoines, se prononcent pour le maintien du statut relatif aux 60 sols à distribuer par jour; tout nouveau chanoine sera tenu de jurer de l'observer, sous peine de perdre son titre et le droit au partage des terres. Les membres présents nomment chanoines : l'archevêque, Guillaume prévôt de Grasse *(Gracacen.)* et Bertrand fils d'Ay. de Chabrillan par faveur *(de gratia)* ; le doyen, Alamand d'Auberive et Humbert de Montluel par faveur; le chantre G. [Remestan], son neveu Guillaume Remestanz et le clergeon Guigues Remestanz (âgé de 4 ans) par faveur ; le chantre G. de Virieu, le fils du seigneur de Chandieu ; Henri de Genève, G. fils de P. Flota (âgé de 4 ans); Guy de Genève, P. fils du seigneur de Montluel; Jean d'Anthon, Ay[nard] d'Anthon; Guy de Beauvoir, son frère G. ; le capiscol Humbert, son frère Hugues ; Ponce de Roaneys, Ponce de Lignon ; Guillaume de Seyssuel, son frère Antelme; Albert Lombarz *(Lombardi)*, son frère François ; le sacristain Odon, son neveu Odon de Montchenu ; P. de Margès *(Margais, Marjays)*, Guillaume de Margès ; G. de Rochefort, Guichard de St-Symphorien, fils de P. de St-S.; Jacques de Chandieu *(Candiaco)*, son frère Lambert ; Hugues de Peyraud, Guelis d'Auriol ; Albert Coyndos, son frère Guillaume ; Hugues de Châteauneuf, Aynard de Crolles; Guigues Remestanz, son frère Mathieu ; G. de la Balme, le clergeon François de Quincieu (âgé de 4 ans); Aymon de Faverges, son frère Antelme; Albert de Ville, ?; P. de Briord, ?. — Le chapitre donne pouvoir à l'archevêque, au doyen, au chantre G., au sacristain, au capiscol, à Guillaume de la Balme, P. de Briord, Hu. de Châteauneuf, Ponce de Roaneys et Guillaume de Rochefort de créer 12 chanoines, dont 7 de l'église et 5 du dehors *(de forensibus)*. A la prière de Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon, on donne un canonicat à Guillaume de Bessan ; Antelme de Chignin et Amédée du Puy en obtiennent un par faveur.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 49-50. = Charvet, 420. Collombet, II, 219-20. Mugnier (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. archéol.* XXX, 84.

13221 2 mars 1287/8.

... Mardi après le dimanche *Oculi mei*, à l'heure où l'on chante la messe des morts en Carême avant la procession, en présence de l'archevêque, du doyen et du chapitre de Vienne, P. de Briord se rend au chapitre et défend au notaire Jean de Meyrieu d'écrire ce qui va se passer, déclarant qu'il en appelle au Siège apostolique, et jette à terre sa protestation écrite. Ceux désignés la veille pour élire les 11 chanoines restants nomment Guillaume de Roins, neveu de l'évêque de Grenoble, Guillaume Rovoyri, G. de Montchaud *(Monte Calvo)*, Ponce de Seyssuel, Soffred Feranz et Ay. de Claveyson, soit 7 de l'église; plus Jacques, fils de Hu. de Peyraud, Guichard, fils du seigneur de Clérieu ; Guigues fils de Drodon seigneur de Beauvoir, Odon de Chaurirac et Jean de Villars, soit 5 étrangers. Le doyen, le sacristain et G. de la Balme sont chargés d'imposer à chacun l'ordre qu'il devra recevoir. Tous devront jurer de le prendre ; nul ne pourra avant de l'avoir reçu monter au grand chœur, avoir voix au chapitre ni part au partage des terres ; interdit de solliciter une dispense du chapitre ou du pape. 7 seront chapelains (Focherius), 10 diacres (Hugues de Seyssuel) et 25 sous-diacres (Guelis, G. de Baras, Hu. de Bressieu, Jacques de Peyrins).

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 51-2.

13222 6 mars 1287/8.

... Samedi après dimanche *Oculi mei*. L'archevêque Guillaume, le doyen A. et le chapitre de Vienne s'interdisent pendant 10 ans d'introduire dans leur église de nouveaux prêtres ou clercs, sauf que le doyen pourra mettre 12 clercs, 2 par an, dont 6 chapelains. On s'interdit de révoquer cette décision.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 53.

13223 Le Buis, 15 mars 1287/8.

Procès-verbal d'élection de trois syndics par la communauté du Buis-les-Baronnies, composée de 271 personnes, pour traiter avec Raimond de Mévouillon. Fait *in plano inter cellarium curiæ et posterllam.*

Faure (Cl.), dans *Bull. acad. Delphin.* E, III, 85, 107.

13224 19 mars 1288.

Reconnaissance en fief par Falque et Jean de Sarcenas à Odon Alemand, seigneur de Valbonnais et Ratiers, d'une maison et leur avoir à Sarcenas, depuis le ruisseau de Nantes jusqu'au col de Roison et au chemin qui va vers le Graisivaudan, et de ce qu'ils possédaient à Lavaldens et St-Pierre de la Valette, sous le plaid de 52 sols 6 den. Viennois et une oie.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 522ᵇ.

13225 19 mars 1287/8.

... Vendredi avant Rameaux. Hugues de Châteauneuf et Ay. de Faverges, chanoines et réfectoriers, rendent compte au chapitre de Vienne réuni au son de la cloche : recettes, 1006 l. 8 s. 3 d. ; dépenses, 1008 l. 6 s. 4 d. Ils ne font pas entrer en ligne de compte deux voyages *(viæ)* à St-Chef *(S. Theuderium)*, Genève et Lyon, et autres ailleurs pour la paix.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (102ᵃ).

13226 St-Gervais, 1288.

Donation entre vifs par Guillaume d'Aubenas, fils de Guillaume, damoiseau, du diocèse de Die, à Aymon d'Aubenas, son frère, de tous ses droits et actions sur les biens de leurs père et mère ; témoins : Guy d'Aubenas, prieur du lieu, Ponce de Vassieux, moine, etc.

Arch. de la Drôme, E. 51, orig. parch. (*Invent.* II, 7-8).

13227 (1288/....).

Mémoire pour le dauphin. Durant la guerre entre Humbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, et Amédée comte de Savoie, il arriva que des vassaux et gardiers *(garderii)* du dauphin firent reconnaissance de leurs fiefs et gardes au comte, lequel leur promit protection perpétuelle et de ne jamais s'en séparer, et guerroyèrent contre le dauphin. Les deux princes

s'enlevèrent mutuellement de nombreux châteaux, et la sentence prononcée entre eux par l'archevêque de Vienne et Perceval de Lavena, chapelain du pape, (18 nov. 1287) ordonna la restitution, sauf les serments prêtés. Le comte rendit ce qu'il avait pris, mais conserva les fiefs et gardes susdits, selon son serment. Le dauphin le juge illicite et réclame du comte les fiefs des nobles de la vallée de Boënc *(Buenco)*, la garde de la ville d'Ambronay, les fief et hommages du château de la Palud, le fief de Pierre de Villars, ceux de Meyzieu *(Mayseu)* et de Villeneuve-de-Marc *(Marcha)*.

Arch. de l'Isère, B. 3856, roul. parch. (*Invent.* III, 367-8).

13228 (1288/....).

Mémoire au sujet des droits du dauphin sur le château de Bellecombe, que réclamait le comte de Savoie en exécution de la sentence du 18 nov. 1287.

Arch. de l'Isère, B. 3856 (*Invent.* III, 368ᵃ).

13229 (1288/....).

Consultation juridique par Albert Odofridi, docteur ès lois, fils de feu Gotofridi, sur l'exécution du traité conclu entre le dauphin et le comte de Savoie (18 novembre 1287). Il déclare que Seius [le comte] doit rendre à Titius [le dauphin] les fiefs et gardes qu'il a pris pendant la guerre.

Arch. de l'Isère, B. 3857, parch. (*Invent.* III, 368ᵃ).

13230 (1288/....).

Autre consultation sur le même sujet par Dino de Mugello *(Muscello)*. Seius [le comte de Savoie] doit rendre à Titius [le dauphin] les fiefs et gardes contestés, car le second ignorait les serments invoqués et de plus les arbitres ne pouvaient excepter que les serments prononcés par les deux parties ; il cite à l'appui trois chapitres du Codex et deux arguments des Pandectes.

Arch. de l'Isère, B. 3858, parch. (*Invent.* III, 368ᵇ).

13231 (1288/....).

Consultation sur le même sujet par Jean de Montemurlo, docteur en décrets, régent des exploits *(actu)* à Bologne. Restitution doit être faite à Titius [le dauphin] des fiefs et gardes occupés pendant la guerre par Seyus [le comte de Savoie], selon les clauses du traité.

Arch. de l'Isère, B. 3859, parch. (*Invent.* III, 368ᵇ).

13232 (1288/....).

Consultation sur le même sujet par Gérard de Cornazano, vicaire d'O[ctavien Ubaldini], évêque de Bologne. Après l'exposé de la question, il est dit qu'elle fut renvoyée à l'examen de maître François [Accurse ?], docteur ès lois. Sceau du vicariat de Bologne.

Arch. de l'Isère, B. 3860, orig. parch. (*Invent.* III, 368-9)

13233 (1288/....).

Exposé des démêlés existant entre le dauphin Humbert et Amédée, comte de Savoie, au sujet de l'interprétation de la clause *salvis hinc inde prestitis juramentis* insérée dans la sentence du 18 nov. 1287. Les savants qui donneront consultation pour le dauphin n'auront à examiner que cette clause et s'efforceront de démontrer qu'elle ne fait pas obstacle à ses réclamations, comprenant : le fief de Pierre de Villars, ceux de Villeneuve-de-Marc, Boenc, Meyzieu, St-Jean-de-Bournay, la Palud, la garde de la ville et du territoire d'Ambronay (Embournay ?), les fiefs d'Eclose, Chandieu, Entremont, Dolomieu, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3861, parch. (*Invent.* III, 369ᵃ).

13234 (1288/....).

Examen des contestations et production de témoins, concernant des limites de juridiction, entre les officiers d'A[médée], comte de Savoie, et ceux d'Humbert dauphin.

Turin, *Invent. du Valentinois*, 75 (paq. 1, nº 8).

13235 1288.

Léonète de Gex *(Lyona, Lyoneta de Jas)* reconnaît avoir reçu 300 liv. Genevois de Rodolphe de Cossonay, au nom de [Béatrix], dame de Faucigny. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1668.

13236 (1288 ?).

Léonète *(Lyona)* de Gex reconnaît avoir reçu de [Béatrix], dame de Faucigny, 100 liv. Genevois sur plus grande somme qu'elle lui devait pour le gage de Versoix *(Versoy)*.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1669.

13237 1288.

Boson, prieur de la Chartreuse, échange des revenus à *Viviacum* avec Lantellina, abbesse des Ayes *(Ayar.)*, du consentement de Guillaume, évêque de Grenoble. Sceau.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 389.

13238 1288 = 22 juin 1289.

Pouvoir donné par le prieur de St-Gilles, ordre de St-Jean de Jérusalem, au commandeur de l'ordre en Gapençais, pour transiger *(componendo)* avec le dauphin au sujet du château de Sigoyer *(Cigoerii)*. Pierre Nuardi ? not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 34-5.

13239 1288.

Franchises de Montélimar, portant exemption du guet et de la garde des remparts.

Arch. de l'Isère, B. 3913, extrait des archives de la ville, conservées en l'église paroissiale et collégiale Ste-Croix, dans une chambre près de la chapelle de St-Crépin, appelée le trésor des Consuls (*Invent.* IV, 12ᵇ).

13240 1288.

Au chapitre général de l'ordre des frères Prêcheurs, tenu à Lucques *(ap. Lucham)*, on autorise l'établissement d'une nouvelle maison en France, à Grenoble, sans préjudice d'autre province.

Martene, *Thes. nov. anecd.* IV, 1825.

13241 1288.

Jeannet *(Johannetus)*, fils de feu Pierre Ribaudi, donne à Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon, ses droits contre son oncle Nicolas Ribaudi, habitant de Vienne. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1117.

13242 1288.

L'archevêque de Vienne déclare recevoir sous sa sauvegarde les hommes avec leurs biens qui viennent aux foires du dauphin. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 471.

13243 Mars 1288 = (Avant mai 1288).

Le dauphin Humbert rend hommage à l'abbé et monastère de St-Chef, promet de les prendre en sa sauvegarde et de les servir contre tous, excepté l'archevêque de Vienne, son chapitre et celui de Romans ; le couvent s'engage à lui payer une rente de 50 liv. bons Viennois et de le servir en guerre.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 462 : IV, 304[b].

13244 1er avril 1288.

Vente à Guillaume de Guiffrey par Michellet Bouvard, d'une maison et jardin à Sailles et d'une terre au même lieu, pour 60 sols Viennois. Buttagus not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

13245 Bonneville, 2 avril 1288.

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, mande au châtelain de Montjoie de faire remettre, chaque année, au prieuré de Chamonix, le muid et 1/2 de froment donné par feu Aimar, seigneur de Faucigny. *Dat. Bonnævillæ*, vendredi après Pâques...

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XV, II, 28. Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 62-3. = *R. Gen.* 1263.

13246 2 avril 1288.

Hommage rendu à Frédol, évêque du Puy, par Guillaume de Poitiers, seigneur de Fay, fils d'Aymar, comte de Valentinois, pour les châteaux de Fay, Montréal, Queyrière (Cayres), Montagut *(M-tagnet, M-tlahut)* et Fourchade. Vendredi après Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3895 (*Invent.* IV, 2[b]). *Invent. Vivarais*, 433.

13247 2 avril 1288.

Quittance du recteur de St-Sevère [Etienne du Palais] aux habitants de Vienne pour le fait d'une grange brûlée.

Chorier, *Miscell.* (Bouffier), XII, n° 3.

13248 St-Baudille, 9 avril 1288.

...Ind. 1... Testament de Quatermalla, chanoine de Valence et Die, seigneur de Tréminis. Il institue son neveu Pierre de Morges, fils de feu son frère Fromond, héritier de ses biens dans la paroisse de St-Michel[-en-Beaumont], avec défense d'en rien aliéner sans la permission de son frère Raynaud. Il institue celui-ci pour héritier universel ; s'il meurt sans enfant, le château de Tréminis et d'Aneret sera dévolu à son autre neveu Aynard, fils de sa sœur Bérengère et de feu Odon de Rame et, à son défaut, aux enfants mâles de sa nièce Clémence et de Guigues de Morges ; pour le reste, il substitue à Raynaud son frère Pierre. Le testateur élit sépulture dans le cimetière de Notre-Dame à Die et lègue 100 liv. pour une procuration le jeudi après Pâques, dont ses biens *(affayre)* de Clelles, qu'il laisse à sa sœur Raynaude, répondront. Legs à divers, à une nièce Véronique, fille de Fromond, 140 liv. pour la marier, à l'œuvre de l'église N.-D. de Die, aux Mineurs et aux Prêcheurs de Die. Il nomme pour exécuteurs le prêtre Hugues Engles, Guigues de Morges et Guigues de Fos, qui recueilleront tous ses biens à Prébois, Ste-Eugénie, Clelles et St-Michel. *Act. ap. S. Baudilium*, dans la maison de Ponce Mayssent ; témoins : Didier de Pellafol, Rostang de Cornillon, Guigues Alexii, prêtres, etc. Odon de Seys, not. impér.

Moulinet, *Reg. généal.* IV, 757. — Chevalier (U.), *Cart. de la ville de Die*, 117-21, n° 7 ; et Lacroix (A.), *Arch. dauph. Morins-Pons*, 186-7, n° 737. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 72-3.

13249 14 avril 1288.

Reconnaissance par Hugues Robert de 20 sols Viennois à Guillaume Vicarii, prêtre de St-Barnard..., mercredi après la quinzaine de Pâques.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 204.

13250 14 avril 1288.

...Mercredi après la quinzaine de Pâques. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avait tenues le chantre G[ ] de Virieu *(Vireu)*, par les mains d'A[lamand] de Condrieu *(Coyndreu)*, doyen, Odon, sacristain, Hu[mbert] capiscol, G. de Beauvoir, G. de la Balme, Hu. de Châteauneuf et P. de Margès : G. précenteur, Jean chapelain de la Croix, P. archiprêtre de *Malco*.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen., xxxiiij v°.

13251 15 avril 1288.

Quittance à Jean Borrelli Chartengu par Pierre Amffossii de possessions à lui vendues au plan de Herego, territoire de l'Argentière. Michel Viollini not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n°s 16-7.

13252 Bagnols, 16 avril 1288.

... Ind. 1... François de Loche *(del Oscha, de l'Oucha)*, habitant de Pisançon, accense et concède en emphytéose perpétuelle à Pierre de Romans, prieur, et à Martin, cellérier de la maison de Léoncel, ordre de Cîteaux, sous le cens de 6 den. Viennois, deux terres et un bois, séparés par le chemin de Romans aux Chaurers *(Chaureres)*, limitant la terre de la maison de Voupe, le bois de feu Adémar de Curson *(Curczon)* et la route de Valence *(Valanczana)* ; il en investit par la tradition d'un bâton et reçoit pour cela 10 liv. 15 sols. Assentiment de ses frères André et Jordan de Loche. Fait sur le plan des côtes de *Baignouz* ; témoins : le maître des troupeaux, celui de la Part-Dieu, Jean Berengarii, baile de Pisançon, etc. Brunet dit de l'Hôpital, not. impér. à Romans. Sceau du chapitre de R-s.

Chevalier (U.), *Cart. de Léoncel*, 274-5, n° 259.

13253 St-Serlin, 22 avril 1288.

Approbation par Anne, dauphine, de l'absolution accordée par son mari aux citoyens d'Embrun.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 120.

13254 25 avril 1288.

Procuration donnée par les hommes de la communauté du Cheylas à Philippe de Morêtel, damoiseau. Aymon Combry not...

Burnier (Eug.). *Chartreuse de St-Hugon*, 385, n° 62.

13255 28 avril 1288.

Hommage rendu à Raymond, seigneur de Mévouillon, par noble Jean de Sahune, pour les châteaux et territoires d'Arpavon, Sahune, Montréal et la Bâtie, et le terroir de Marcenne, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 9[b] ; II, 49, 303 : 10-1, 685, 964.

13256 Avant mai 1288.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, reconnaît à l'abbé Aymon et au couvent du monastère de St-Chef *(S. Theuderii)*, diocèse de Vienne et ordre de St-Benoît, le fief qu'il tient d'eux, leur en fait hommage et fidélité avec humilité et dévotion ; il promet de les défendre, ainsi que les prieurs, obédienciers et moines de la ville et mandement de St-Chef, à ses dépens contre tous ennemis, excepté l'archevêque de Vienne, et de leur donner refuge *(retornare)* dans ses châteaux; de ne point faire d'acquisition dans leur domaine, seigneurie et juridiction, sans leur assentiment ; de leur remettre les malfaiteurs qui se seraient réfugiés dans ses terres ; de ne pas poursuivre devant sa cour les bourgeois de St-Chef.

Mentionné dans l'acte de mai 1288. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 44-5.

13257 (Avant mai 1288).

Lettre du dauphin Humbert à tous ses juges, baillis, châtelains et prévôts, familiers et fidèles, leur mandant de garder et défendre les abbé, couvent, prieurés, obédiences, moines, bourgeois et habitants de la ville et mandement de St-Chef *(S. Theuderii)*.

Mentionné dans l'acte de mai 1288. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 44[b].

13258 Mai 1288.

Aymon, abbé de St-Chef *(S. Theuderii)*, et le couvent de son monastère, en reconnaissance de l'hommage que leur a prêté le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et des secours qu'il leur a fournis contre leurs ennemis et oppresseurs, dépensant pour cela, à son dire, plus de 3000 liv. Viennois, promettent de lui payer par an 50 liv. à Noël ; de l'aider en guerre, à leurs dépens contre tous ennemis ecclésiastiques et séculiers, sauf l'église Romaine, l'archevêque et le chapitre de Vienne, entre l'Isère, le Rhône et l'Ain ; de lui donner retraite et à ses gens dans la ville de St-Chef, passant ordre pour cela à leur courrier ; de n'établir aucun gardien *(guardator)*, avoué *(avoyerius)* ou défenseur, sans son consentement. Sceaux. Cet acte sera renouvelé à tout changement de dauphin ou d'abbé.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 26-7. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 44-5. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 55-8. = BRÉQ. VII, 292.

13259 Mai 1288.

Girin de St-Symphorien[d'Ozon] reçoit de l'abbé d'Ainay en franc fief des services, cens et usages.

GUIGUE, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 242-5, n° 117.

13260 Montmélian, 3 mai 1288.

... Ind. 1, lundi... Vente par Nantelmet et Guigonet, fils de feu Guillaume de la Ravoire *(Rovoyrie)*, seigneur du Pont-de-Beauvoisin, de leur maison forte et droits seigneuriaux au château et mandement de Pont-de-Beauvoisin, à Amédée, comte de Savoie, pour le prix de 600 liv. bons deniers Viennois. Approbation de Siboud Rivoire *(Sibosus Rovoyri)*, chanoine de Vienne. Fait au château *Montis Meliani*, en la chambre du comte; témoins : Nicolas, évêque d'Aoste, Henri abbé de Suse, etc. Bernard de Suse, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 16, Pont-de-Beauvoisin, n° 6, orig. parch. (*Invent.* 261). — PERRIN (H. J.), dans *Pet. Rev. Dauphin.* (1887), II, 57 (à part, 2-3); *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVI, suppl. 7-8; *Hist. du Pont-de-Beauvoisin* (1897), 342-4.

13261 3 mai 1288/8 mai 1289.

Comptes de Guillaume de Septême, bailli du comte de Savoie en Chablais et en Genevois : dépenses pour un voyage... auprès de la dauphine Béatrix] à Annemasse.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VIII, 235. = *R. Gen.* 1276.

13262 5 mai 1288.

...Ind. 1.... Reconnaissance d'une maison sous Cavaillon entre les mains de Guillaume Fermini, chanoine de Viviers et Valence, vicaire de l'évêque de Marseille.

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.* II, 192-3.

13263 Bonneville, 6 mai 1288.

Révocation par Béatrix, dame de Faucigny, des concessions faites en son absence par Martin de St-Joire, son lieutenant, outre le pouvoir du sceau à lui laissé lorsqu'elle partit en Gascogne *(Vasconia)*. Fait *ap. Bonam Villam*, le jour de l'Ascension. Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 9, St-Joyre, n° 2, orig. parch. (*Invent.* 124).

13264 Le Buis, 8 mai 1288.

Charte de franchises du Buis-les-Baronnies, ou traité conclu entre Raimond de Mévouillon le jeune, fils émancipé de Raimond, seigneur de Mévouillon, dit le Dom, et de Comtessone, son épouse, d'une part, Michel Lambert, m[e] Barthélemy Aribert et Jacques Albert, syndics et procureurs de la communauté du Buis, d'autre. Raimond, accablé de dettes, obligé de recevoir un subside de ses sujets, vend à ceux du Buis, pour 1000 livres coronats, des franchises en 50 articles : le seigneur conserve le domaine du château du Buis, avec toute juridiction et les tâches, quatrains, cinquains, sixains, cens, services en argent et en nature, nettoyage des biefs de moulins, entretien des digues, moulins, chemins, ponts, la garde et les rondes dans le château ; il leur accorde, à l'exception des Malcap, des Arapand et de Guillaume d'Alauzon [exemptés précédemment], des statuts concernant l'observation des coutumes, l'expulsion des usuriers et courtisanes ; la vente des vivres au seigneur, qui doit payer ou donner des gages, rachetés sinon vendus après 2 mois, la réparation des dommages aux récoltes, interdiction aux étrangers des pâturages sur les territoires du Buis, de Cost, Proyas et Ubrieux ; exemption de tailles, corvées et exactions, de service armé pour les amis du seigneur hors la baronnie de Mévouillon, de service de messagers, de fournir des draps et couvertures aux officiers de la cour du Buis ou du seigneur ; les habitants sont tenus d'engager leurs biens en faveur du seigneur, qui les dédommagera, s'il est fait prisonnier, au mariage de sa fille ou sœur, s'il est accusé de trahison ou forcé de vendre ou d'engager les revenus du château ; il leur remet la somme de 48 livres due dans certains cas, qui était de 50 livr. ou 5000 sols avant l'exemption

des familles Malcap et Arrapand; renonce aux droits sur le vin, sauf le banvin des Rameaux au mercredi suivant et 4 jours à la Toussaint. La communauté se régit par des consuls et des arpenteurs *(agrimessores seu boynatores)*; suppression du vingtain pour les besoins de la ville à remplacer par des tailles communales; exemption du péage à Mollans lorsque ce château aura fait retour aux seigneurs du Buis; autres franchises concernant les emphytéoses, les échanges, ventes sans lods ni treizains (sauf pour les encans), les testaments et héritages, les héritiers ou légataires pouvant prendre gage sauf sur les bœufs et instruments de culture. Les délits seront punis selon le droit commun : 60 sols pour l'adultère ou fustigation, 10 s. pour injures, 5 pour fausses mesures, 24 deniers pour ceps coupés. Ces libertés seront perpétuelles, même si le château est aliéné; s'il est pris en guerre, le seigneur ne fera la paix que sur le serment de l'envahisseur de les observer. Pour assurer la défense du Buis, Raymond s'interdit d'aliéner les châteaux de Mérindol, Propiac, Bénivay, Beauvoisin, Pierrelongue, la Penne, Proyas, Mollans au diocèse de Vaison, Plaisians, Eygaliers et Ubrieux, dioc. de Gap. Il n'obtiendra pas de privilège impérial ou pontifical préjudiciable. Serments aux changements de seigneur et par ses officiers, et révocation des actes contraires dans les 15 jours. Sur l'ordre de Raymond et avec l'autorisation de son frère Raymond de Mévouillon, évêque de Gap, ces libertés sont jurées par Hugues de *Crusselio*, baile du Buis. Confirmation par le prélat (la peine de l'adultère exceptée, parce qu'évêque) en tant que haut seigneur du lieu, qui a perçu pour cette vente les lods et treizains. Fait *ap. Buxum*, dans l'hôtel *(hospicium)* de Jacques Alberti. Témoins : frère Lambert Guessi, des Prêcheurs, Raimond Soquerii d'Avignon, juriste, Raybaud de Vaison, chevalier, Guillaume de Sabran, Hugues de Montbrun, seigneur de Rejlhanette *(Relania)*, Rostang de Sault, seigneur d'Alauzon, Raybaud de Châteauneuf et Ponce Guillelmi, damoiseaux, etc. Robert Roberti, notaire impérial de la baronnie de Mévouillon et de l'évêque de Gap, écrit l'acte sur six pièces de parchemin, chacune munie de la bulle du seigneur de M-n.

Arch. de la Drôme, E. 2713, copie (*Invent.* III, 7). — FAURE (Claude), dans *Bull. acad. Delphin.* (1909/10), E, II, 106-64, cf. 84-99; à part, Grenoble, 1910, in-8° de 105 p. = LACROIX, *Arrondiss. de Nyons*, I, 142-3.

13265 9 mai 1288.

P[ierre], abbé du monastère de St-André[-le-Bas] de Vienne, reconnaît, sur la réclamation de Drodon, seigneur de Beauvoir [et de Pinet], qu'il a placé, sans le consentement de son couvent, les hommes que son monastère possède au prieuré de Moydieu *(M-es)*, à Estrablin, à Châtonnay *(Castanetum)* et à Gemens, sous la garde, protection et conservation du comte de Savoie : il l'a fait à cause des guerres, sans vouloir causer de préjudice au seigneur de Beauvoir, et révoque présentement son acte, promettant de n'établir aucun autre gardien, protecteur et conservateur de ces localités que le seigneur de Beauvoir. Noms des moines du couvent : Guigues de Millan, prieur de Moydieu, Vincent prieur claustral, Gaudemar d'Ampuis *(A-uteo)*, prieur de *Bues*, Jean de Bernin *(Bremnino)*, Martin Ferlay, sacristain, etc. (15). Sceau.

Valbonnays, 5e Reg. n° 59. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 57-8. = BRÉQ. VII, 278.

13266 9 mai 1288.

Pierre, abbé du monastère de St-Pierre à Vienne, met les hommes qu'il avait à Moydieu, Estrablin, Castagne et Geneveys sous la sauvegarde de Drodon, seigneur de Beauvoir, le comte de Savoie y ayant renoncé.

Grenoble, *Invent. Viennois*, 222b : I, 123a.

13267 9 mai 1288.

Sentence arbitrale portant délimitation de la forêt de Chambaran entre [le Grand-]Serre et Thodure.

Arch. de la Drôme, E. 3559, invent. (*Invent.* III, 191b).

13268 12 mai 1288.

L'archevêque, le doyen et le chapitre de Vienne mandent à l'archiprêtre de St-Geoire-en-Valdaine *(S. Georgii de Vaudaina)* et aux chapelains de Clermont, Virieu et Paladru d'avertir Aynard de Clermont et son fils Geoffroy *(Gaufridus)* d'avoir à cesser les graves dommages qu'ils font à l'église, et à se comporter en fidèles vassaux, conformément à leur serment de fidélité, et à réparer leurs torts dans 20 jours, sous peine de commise du fief et de poursuites. Sceaux..., mercredi avant la Pentecôte...

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 68.

13269 12 mai 1288.

Reymond Lunard, de Ste-Jalle, reconnaît au nom de Jean, seigneur de Sahune *(Ancezune)*, tenir en fief de la mouvance de Sibylle, dame de Ste-Jalle, des hommes et droits en ce lieu.... Mercredi avant la Pentecôte....

Arch. de l'Isère, B. 3653, orig. parch. (*Invent.* III, 128b). *Invent. Baronnies*, II, 302b : 964.

13270 Vienne, 13 (14) mai 1288.

Contrat de fiançailles entre Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, et Marguerite de Genève, sœur du comte Amédée. Les médiateurs sont : G[uillaume], archevêque de Vienne; Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et de la Tour; Artaud de Roussillon, seigneur d'Annonay; etc. Le comte Amédée (agissant du consentement de ses frères, Jean, évêque de Valence et de Die, et Guy de Genève, trésorier de St-Frambaud à Senlis), constitue à sa sœur une dot de 8000 liv. Viennois, payables : 2000 liv. au moment où l'épouse sera conduite chez le comte de Valentinois et ensuite 1000 liv. chaque année jusqu'à entier payement. La validité des fiançailles dépend de cette clause, que Marie, fille du dauphin Humbert et de sa femme Anne, sera donnée en mariage à Aimaret, fils d'Adémar de Poitiers, à la même époque où ledit Adémar épousera Marguerite de Genève. Les enfants issus du mariage d'Adémar et de Marguerite auront droit entre eux tous, sur les biens de leur père, à 1500 liv. de revenus annuels, qui seront tenus en hommage lige dudit Aimaret, fils du premier lit d'Adémar. Témoins, outre les médiateurs : la dauphine Anne, etc. Fait

dans la maison du dauphin dite de St-Gervais, hors des murs de Vienne....

Arch. de l'Isère, B. 3544 (le 14), orig. parch. (*Invent.* III, 82ᵇ).—*Mém.-doc.soc. hist.-archéol. Genève*,XIV,206-8.=*R. Gen.* 1266. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 360-1 (à part, I, 264); *Hist. Die*, II, 75. *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-arch.* XXX, 19.

13271 15 mai 1288.

Hommage à Raymond, évêque de Gap, par les seigneurs inférieurs de Redortier.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1097. = Roman, 120ᵇ.

13272 Montjoie, 19 mai 1288.

Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, autorise Vauteret de Mont-Vautier, son homme lige, à rendre hommage par un de ses fils au prieur de Chamonix. Sceau annulaire. *Dat. Montis Gaudii*, mercredi après la Pentecôte....

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XV, II, 29. Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 63-4. = *R. Gen.* 1267.

13273 19 mai 1288.

Transaction entre la maison du Val-St-Hugon et Philippe de Morêtel, syndic et procureur de la communauté du Cheylas. Aymon Combry not..., ind. 1, mercredi après la Pentecôte.

Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 385, n° 61.

13274 Manteyer, 24 mai 1288.

...Lundi.... Guillaume Raymbaudi, de la Roche-des-Arnauds *(Rupe Arnaudorum)*, et sa femme Marine, vendent à Jean Sarraceni, du même lieu, convers de la maison de Bertaud, 2 pièces de pré, franches, l'une au passage de Sagne-Longue, dans le territoire du château de la Roche, pour 40 sols Viennois, l'autre au même passage, territoire de Manteyer, pour le même prix. Assentiment de ses fils, majeurs Raymbaud de 25 ans, Lantelme de 23. Investiture par Richavus de Revel, châtelain de Manteyer pour Jordan de Rosans. Fait au passage de *Meanis*, dans le territoire du château de *Manteerio*; témoins. Georges Giraudi, not imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 139-40, n° 132. = Rom. 120ᵇ.

13275 25 mai 1288.

B[éatrix], dame de Faucigny, mande à Pierre de Châtillon-en-Michaille *(Castellione in M-ayllia)* de reconnaître le fief et hommage qu'il lui devait au dauphin Humbert. Sceau..., mardi après l'octave de Pentecôte. — Cf. 1289, 2°.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*. 1451.

13276 27 mai 1288.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Pierre de Venon, dit Gagnal, d'être son homme lige, avec hommage et serment de fidélité. Syméon Arthaudi [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. LVII, 167ᵇ.

13277 27 mai 1288.

Vente de tasques *(taschæ)* à Ste-Jalle par Pierre Bernard à Jean, seigneur de Sahune..., jeudi après l'octave de la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 3653, orig. parch. (*Invent.* III, 128ᵇ). *Invent. Baronnies*, II, 330ᵇ : 993.

13278 Livron, 1ᵉʳ juin 1288.

Jean de Genève, évêque de Valence et Die, avait obtenu du Siège apostolique le privilège de percevoir la moitié des dîmes des choses que la coutume en avait exemptées et d'en rendre la moitié aux églises paroissiales : les hommes du château de Livron en avaient été avisés. Chargé de mettre fin aux discordes suscitées à cette occasion, G[uillaume], archevêque de Vienne, décida, de concert avec les parties, que l'évêque et le recteur de l'église de Livron percevront pour dîme le 20ᵉ du blé et du vin, et que les gens de Livron en seront exempts pour le chanvre, foin, agneaux, lait, laine, fromages, moulins, fours, pêcheries, marchandises, animaux, poules, brebis, etc. Approuvé par le prélat et par Pierre de Crusilia, recteur de l'église. *Act. ap. Liberonem*, dans le cimetière ...ind. 1. Sceau. Témoins : Guillaume, prévôt de Grasse *(Grassion, Greissen.)*, Hugues de Peyraud, prieur de St-Pierre du Bourg, etc. Guillaume Fromandi, de Livron, not. imp.

Arch. de la Drôme, Evêché de Valence, origin. parch. de 31 lig. 1/4; sceau de l'archevêque.

13279 Pont-de-Beauvoisin, 2 juin 1288.

...Ind. 1... Vente par Berlion Ravoyri, fils de Siboud de Rivoire *(Ravoyri)*, chevalier, de ses droits sur le château, ville et mandement du Pont-de-Beauvoisin, à Amédée, comte de Savoie, moyennant 1000 liv. bons Viennois et une rente de 14 en alleu. *Act. ap. Pontem Bellivicini*, dans le prieuré de Notre-Dame ; témoins : des chevaliers, 1 damoiseau, 1 bourgeois. Pierre Francisci, de *Viviaco*, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 16, Pont-de-Beauvoisin, n° 7, orig. parch. (*Invent.* 262). — Perrin (H. J.), dans *Pet. Rev. Dauphin.* (1887), II, 57 (à part, 3); *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVI, suppl. 9-12 ; *Hist. du Pont-de-Beauvoisin* (1897), 344-7 ; trad. 38-40.

13280 Rieti, 4 juin 1288.

Dans la nomination de Raymond comme abbé de St-Victor de Marseille, Nicolas IV relate que son prédécesseur Jean, désireux de pourvoir à son repos, a chargé le prieur de St-Pierre d'Allevard *(Alvardo)* de résigner son abbaye. — *Ad universalis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 125.

13281 Bressieux, 6 juin 1288.

Charte de libertés accordée par Hugues, seigneur de Bressieux, aux habitants du bourg et mandement de ce nom : exemption de tailles, levées, fenage, corvées, paille ; interdiction d'assemblées publiques, consentement du seigneur à l'élection des consuls ; les réfugiés sont protégés jusqu'au jugement à intervenir ; si c'est en temps de guerre, ils peuvent remporter leurs biens un mois après ; le seigneur et les habitants sauvegardent les marchands et les indemnisent des dommages. Les lods sont de 1/12 sur les immeubles au cas où le seigneur ne les acquiert pas ; liberté d'engager ses biens, de n'être pas dépouillé si on consent à plaider ; obligation de faire approuver les hypothèques, excepté sur les biens soumis à cens et les locations de maisons ; le seigneur ne peut s'emparer des successions, sauf aux cas où elles reviennent au fisc ; on paye 2 den. pour une saisie ou sa levée ; le perdant d'un procès paie 12

den. par livre, et 6 den. par chaque partie pour arrangements amiables. Amendes et procédure concernant les parjures, les adultères, les coups avec ou sans effusion de sang, l'arrestation des coupables soupçonnés de vouloir fuir, la réparation des injures faites par le seigneur ou ses officiers, la restitution imposée aux voleurs, l'emprisonnement pour offenses avec ou sans le consentement de l'offensé, les amendes, les dommages causés par les animaux et les personnes. Les levées de deniers sont faites par 2 hommes du mandement, qui rendent compte à 4 ou 6 autres devant le seigneur. Ce dernier a seul des fours et moulins, on paie 4 den. la cuisson d'un setier; un boucher qui tue ou vend un animal malade est passible de 60 s. 1 den. Le seigneur a le soin des remparts et portes ; quiconque trahit les secrets du château ou sort pour se venger ou guerroyer, est corps et biens à la merci du seigneur. Ses vassaux l'accompagnent en guerre à leurs frais. Ce dernier par droit de banvin peut seul transporter son vin au mois de mai et le vendre 2 den. par setier en plus du prix le plus élevé depuis les vendanges jusqu'à ce moment ; le vin doit être crié avant la vente. Amendes pour faux poids et fausses mesures (les poids sont au plus de 15 livres, seul le seigneur a le quintal) ; défense aux revendeurs de livrer les marchandises hors Bressieux avant 4 jours. Le seigneur paye ses achats à Noël, à Pâques et à la St-Michel. Une foire a lieu en la quinzaine de la Toussaint sept jours durant, pendant lesquels les adultères ne sont pas poursuivis, etc. Assentiment de son épouse Marguerite. Serment. Fait devant la porte de l'église ; présents : Roger de Clérieu, Aymar de Bérenger, seigneur de Pont-en-Royans, Drodon de Beauvoir, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3924, vid. (*Invent.* IV, 37-8). — *Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2e éd. 445 ; 3e, II, 188. Devaux (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, V, 109 (à part, 9). Trad. Lagier, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 13-7 (à part, 35-41).

13282 Rieti, 13 juin 1288.

Lettre du pape Nicolas IV à Hugues, évêque d'Autun, lui annonçant qu'il lui envoie un pallium par l'intermédiaire de [Guillaume] archevêque de Vienne et de l'évêque de Mâcon, ou de l'un d'eux. — *Nuper dilecti.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, 24-5, n° 152.

13283 Rieti, 13 juin 1288.

Lettre du même à [Guillaume] archevêque de Vienne et à l'évêque de Mâcon, les chargeant de remettre le pallium à Hugues, évêque d'Autun. — *Nuper dilecti.*

Charmasse (A. de), *Cart. d'Autun*, 326-7. Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 153. = Petit, *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 486o.

13284 Ambel, 13 juin 1288.

Martin, cellérier de la maison ou abbaye de Léoncel, ordre de Cîteaux, de concert avec le prieur Pierre de Romans, le sous-prieur Mallen, 4 moines, 4 novices et 5 convers, proteste au nom de l'abbé Giraud contre la construction, par ordre d'Aymar de Poitiers, d'édifices sur leur sol à la montagne d'Ambel *(Amberc)* ; il défend aux ouvriers de continuer et sur leur refus dénonce le nouvel œuvre, par le jet de 3 pierres, contre Etienne, convers du Val-Ste-Marie et autres. Fait sur la montagne d'*Ambel;* témoins [3]. Etienne de Moirans *(Moyrenco)*, diocèse de Besançon, not. impér. Pierre d'Echallon *(de Eschalone)*, official de Valence, appose le sceau de sa cour.

Chevalier (U.), *Cart. de Léoncel*, 275-6, n° 260.

13285 19 juin 1288.

Fondation du prieuré de Mélan en la châtellenie de Châtillon en Faucigny, ordre des Chartreux, par Béatrix, fille du comte de Savoie, dame de Faucigny, pour 40 religieuses et 7 religieux prêtres ; elle leur donne l'église qu'elle avait fait construire de nouveau aud. lieu, tous les bâtiments, jardins, vergers, étangs et moulins qu'elle y avait, plusieurs cens, etc... ind. 1... Confirmation d'Humbert, dauphin de Viennois, et d'Anne, son épouse.

Invent. Prov. étrang. 97e. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 27-8. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1452. = Allard (G.), *Œuvr. div.* 392.

13286 26 juin 1288.

Cession par le commandeur de St-Antoine de Gap au prieur du Monêtier-Allemont, de tous les biens que possédait sa commanderie dans le territoire de ce prieuré... Samedi après St-Jean-Baptiste.

Invent. titres de St-Antoine. = Roman, 120b.

13287 27 juin 1288.

Emeric d'Avalon passe quittance à Aynard Leuczon, d'Oysans, pour la dot d'Aynarde sa femme, sœur dud. Leuczon.

Moulinet, *Reg. généal.* III, 674.

13288 Baix, 28 juin 1288.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Brufuls Cardinalis, de Solignac *(Sollempniacco)*, pour son avoir au château et mandement de Boulogne *(Bolonia)*, dioc. de Viviers, sauf ce qu'il avait au tènement de la Conqueste, qu'il tenait de Raymond de Fourchade ; il reconnaît nommément les mas de la Serrette, de Martin en la vallée de Vezan, et deus Ebrades, le tènement de Vernac, le fief du Pont au mandement d'Entraigues, plus la dot de sa femme Béatrix d'Entraigues, etc. *Act. ap. Banium*, dioc. de Viviers, en la forteresse, près de la cuisine... Lundi après st Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Vivarais*, 439-40.

13289 Grenoble, 28 juin 1288.

...Ind. 1, lundi après st Jean-Bapt. Humbert de Boczosel, seigneur de Gières, vend à G[uillaume], évêque de Grenoble, tous les droits, actions utiles et directes, etc. qu'il possède sur les hommes du prélat de la fontaine de *Jallin* à Domène, Revel et Uriage, en plaine et en monts, à l'occasion de la mistralie des Anselins *(Ansermorum)* et Vomers *(Boneriorum)* qu'il a achetée d'Asselin et Humbert d'Eybens, frères, de Jean Boyini et de Flurie, veuve de Laurent Girardi, au prix de 25 liv. Viennois, dont quittance. *Act. ap. Gratianopolim*, dans le palais épiscopal ; témoins : Pierre Aynardi, Boson de la Porte Traine, chevaliers, Solfred, prieur de

St-Pierre hors la porte de Grenoble, Pierre Simondi et Jean d'Allevard, jurisconsultes, Lantelme de Varces, courrier de Grenoble, etc. Albert Czuppi *(Heuseuxi !)* not.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. CLV, 189ᵇ. CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n°97 (Not. anal. 34). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 28ᵇ. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 137 ; *Hist. de Dauph.* I, 135ᵃ. = BRÉQ. VII, 280.

13290 Juin-août 1288, juillet-août 1289.

Enquêtes sur un péage établi par Philippe de Laveno, au mépris des droits du comte de Provence, entre Thèse (Basses-Alpes) et le Poët.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 388 ; B. 1075, orig. = ROMAN, 121ᵃ.

13291 Durbon, 2 juillet 1288.

...Vendredi... Jarenton de *Trisoaudo*, de la Cluse, réclamait à Jacques de Suse, prieur de Durbon, des terres et possessions sises au Petit-Recours *(Rochoselo)* dans les limites de sa maison, avec les revenus de 20 ans, comme ayant appartenu à son père Guigues et à sa mère ; le prieur se croyait possesseur légitime et demandait à Jarenton le prix de 26 brebis qu'il lui avait volées. Pour éviter des frais, ils convinrent d'arbitres : Ponce Chaysii, chapelain de la Cluse, et frères Guigues de Montama, Hugues Bruni et Giraud Maurelli, avec deux habitants de la Cluse. Par leur sentence, ils ordonnent au prieur de pardonner à Jarenton et à celui-ci de renoncer aux terres contestées, de payer 30 sols pour les brebis et rendre un *espeu* et un baril pris aux familiers de Durbon. Fait *in Durbone*, dans le fourneau de l'évêque. Témoins : Etienne de Rosans, etc. [5]. Guillaume Moyeti not.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 452-4, n° 548. = ROM. 120ᵇ.

13292 Genève, 3 juillet 1288.

Ind. 1, samedi après les apôtres Pierre et Paul, dans l'église St-Pierre à Genève. Vidimus de la concession faite par Béatrix à Raymond et Pierre de Beaufort, le 1ᵉʳ sept. 1282, par J. de Bassins, notaire impérial. Odon Jean not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 25 (*Invent.* 116-7).

13293 St-Lattier, 5 juillet 1288.

La dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour, donne hypothèque sur les châteaux de Chevrières *(Chaurieres)*, St-Nazaire et Chabeuil, à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, pour l'indemniser de 3800 liv. qu'il a payées pour elle à Robert, duc de Bourgogne, à la suite de l'accord ménagé entre eux par le roi de France. *Act. ap. S. Eleuterium*, dans le pré au-dessous du château..., lundi après sᵗᵉ Pierre et Paul.

Arch. de l'Isère, B. 3544, orig. parch. (*Invent.* III, 82ᵇ).

13294 St-Lattier, 5 juillet 1288.

Ratification par le dauphin Humbert de l'engagement de son épouse Anne, le même jour.

Arch. de l'Isère, B. 3544, orig. parch. (*Invent.* III, 82ᵇ).

13295 Rieti, 18 juillet 1288.

Le pape Nicolas IV commet [Guillaume], archevêque de Vienne, pour dispenser du 4ᵉ degré de consanguinité Sibuet, fils de Droonet seigneur de Beauvoir, et Jeanne, fille d'Aymon de Boczosel, au diocèse de Vienne, en vue de faire cesser par ce mariage la guerre entre leurs parents. — *Exposita coram.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 178.

13296 Rieti, 18 juillet 1288.

Le même charge le même de dispenser du 4ᵉ degré de consanguinité Odon seigneur de Tournon et Eléonore *(Helionours)*, sœur d'Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, pour mettre fin aux inimitiés entre leurs parents. — *Exposita coram.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 179.

13297 22 juillet 1288.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Avignon, on assigne comme lecteur en théologie à Valence Jean Christiani ; les frères de Die étudieront la logique à Nice, ceux de Valence au Puy ; les deux couvents seront visités par Bernard Vitalis, de Marseille.

DOUAIS (C.), *Acta capit. provinc. Prædic.* 313,-5.

24 juillet 1288 = 6 octobre 1288.

13298 24 juillet 1288.

Reconnaissance par Veydols de Ste-Jalle, au nom de sa femme Bonne, de son beau-frère Guigonet, fils et héritier de Guillaume Duport, de Ste-Jalle, à Jean de Sahune *(Ancezune)*, pour les biens possédés par Guigonet en franc fief à Ste-Jalle. — Cf. juillet 1287.

Arch. de l'Isère, B. 3653, orig. parch. (*Invent.* III, 128).

13299 La Balme, 28 juillet 1288.

...Ind. 1, mercredi après sᵉ Marie-Madel. Guelisius Bueymondi, de la Mure, et 3 autres frères de l'ordre des Prêcheurs, désireux d'édifier un couvent de leur ordre à Grenoble, trouvent comme emplacement favorable un local vers la Pertusière, qui va de la maison de feu Pierre Ega aux murs de feu Pierre Grinde, de là à la Porte Traine *(Trionia)*, le long du mur des Sarrasins jusqu'au champ de St-Pierre hors la porte de la ville. Comme il dépend du fief et seigneurie ou domaine de G[uillaume], évêque de Grenoble, les frères sollicitent son autorisation, qu'il accorde volontiers, l'arrivée de ces religieux lui paraissant utile au bien de ses sujets. Il leur cède le local, sans y retenir de cens ou servitude, mais reconnaît avoir reçu de frère Guelis pour lods et ventes 80 liv. Viennois. Investiture par tradition d'un bâton. Le chapitre de la cathédrale prétendant être lésé par cette concession, il est convenu que l'évêque détiendra les biens acquis des *Bornonenses* par les frères jusqu'à accord de ceux-ci avec le chapitre. En reconnaissance de cette grande grâce et aumône, les religieux promettent d'élever un autel en l'honneur de sᵉ Marie-Madeleine pour le repos de l'âme de l'évêque et le reconnaissent comme patron. *Act. ap. Balmam* ; témoins : Pierre du Gua *(de Gado)*, jurisconsulte, Jean de Vaulnaveys, Lantelme de Varces, courrier de Grenoble. Pierre Byviac, not. imp.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 25-6. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 46-8. CHEVALIER (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble*, 19-23. = BRÉQ. VII, 281. MAIGNIEN (Edm.), *Notice Dominicains Grenoble*, dans *Le Dauphiné* (1866) : à part, 5-6.

13300 Annonay, 1er août 1288.

Ascherin de Sury, chevalier, et Guillaume Gaston, damoiseau, pris pour arbitres entre Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, et ses vavasseurs, règlent les droits de chevauchée, de saisie mobilière et immobilière et de justice qu'Artaud pourra exercer à l'avenir sur les hommes des susdits vavasseurs.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 810.

13301 5 août 1288.

Testament de Ronsolin, seigneur de Lunel et de Montauban, annulé par celui du 21 déc. 1295.

Arch. de l'Isère, B. 3659, mention (*Invent.* III, 130b).

13302 9 août 1288.

Autre testament de Roncelin ou Roselin de Lunel, par lequel il fait quantité de legs et institue pour héritier universel le premier mâle à naître de lui et sa femme Béatrix ; au cas où celui-ci vînt à mourir sans enfants, il lui substitue le 2d mâle, puis ses filles, enfin le seigneur de Montélimar, mari de Dragonette, pour ses biens au-delà du Rhône et dans l'archevêché de Narbonne, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 514 : 613-4.

13303 12 août 1288.

Donation par Guillaume de Claix, chevalier, à Odon Allemand, seigneur de Champ, de son usufruit sur les seigneuries de Claix et de Pariset, dont il avait cédé la nue-propriété, sous certaines réserves..., jeudi après st Laurent.

Arch. de l'Isère, B. 4025, orig. parch. (*Invent.* IV, 100b). *Invent. Graisivaudan*, II, 28a.

13304 Rieti, 13 août 1288.

Nicolas IV charge l'archevêque de Besançon et l'évêque de Chalon d'accorder une dispense de 4e degré de consanguinité à Hugues, fils de Philippe de Vienne, seigneur de Pagny *(Pugneyo)*, et à Gilète, enfant de feu Simonin, fils de Mathieu seigneur de Longwy. — *Ex parte dilecti.*

Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 182. = Petit (E.), *Hist. ducs Bourg.* VI, 5849.

13305 Montjoie, 14 août 1288.

Ind. 1. Déclaration par des particuliers que les seigneurs de Beaufort sont hommes liges de [Béatrix], dame de Faucigny, et reconnaissent d'elle ce qu'ils ont à Luce *(Locia)*. Fait *ap. Montem Gaudii.* Témoins. Silvion de Costis not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 31, orig. parch. (*Invent.* 118).

13306 La Roche..... 16 août 1288.

Ind. 1. Reconnaissance [à Béatrix, dame de Faucigny], par Hugues et Pierre, fils de Vuillengue de Beaufort, pour leurs possessions dans le mandement de Beaufort et à Luce. Fait *ap. Rupem de S° Mauricio.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 33, orig. parch. (*Invent.* 118).

13307 22 août 1288.

Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, ayant fait don à Reymond, seigneur de Mévouillon le jeune, du château de Cornillon et de tout ce qu'il avait dans la vallée d'Oulle, led. de Mévouillon s'oblige envers lui à raison de lad. donation pour une somme de 800 livr. Viennois. . Dimanche après l'Assomption.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 20.

13308 28 août et 2 octobre 1288.

Transaction entre l'évêque de Belley et le couvent de la Chartreuse au sujet de dîmes, par l'entremise du doyen de Belley, d'un rendu de la Chartreuse et de Pierre Bonardi, archidiacre de Vienne ; l'évêque se soumet à cet égard à la juridiction de son collègue de Grenoble, conservateur des privilèges des prieur et couvent de la Chartreuse. Ratification du chapitre de l'église cathédrale de Belley ; présents : Aymon, curé de St-Laurent..., Emidon de Boczosel, Jacques, prieur de Durbon... ind. 1, samedi avant la décollation de st Jean-Bapt. et samedi après st Michel. Jean Vachi, de St-Genis, not. imp.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 394-5.

13309 29 août 1288.

A la demande de l'obédiencier et du chapitre de St-Just de Lyon, et par mandement de [Guillaume], archevêque de Vienne, le siège de Lyon vacant, des frères Prêcheurs et Mineurs, sous la direction d'Hugues de Lausanne, lecteur du cloître de Lyon, font l'invention des corps des archevêques de Lyon, sauf le tombeau de st Just qui dépendait *(ad manum)* de l'archevêque de Vienne.

Quicherat, dans *Bull. soc. antiq. France* (1879), 115-8.

13310 Montjoie, 29 août 1288.

Ind. 1. Fidélité prêtée par Hugues de Beaufort à la dauphine Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, pour ses possessions à Luce. Fait *ap. Montem Gaudii.* Témoin : Nantelme, chapelain du dauphin. Thomas Grossi de St-Maxime, not.

Torino, Arch. di Stato. sez. 1, Prov. de Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 34, orig. parch. (*Invent.* 118).

13311 30 août 1288.

Règlement porté par Guillaume, archevêque de Vienne, pour l'entretien des religieuses de St-André-le-Haut : les personnes nourries dans la maison devront payer, dans le terme de 10 mois : Elisabeth de Chantron, 100 liv. ; Béatrix de Malet, 80 l. ; Marguerite de Buys, 80 l. ; Agnès de Batliernay, 80 l. ; Jacquemette de Chatte, 80 l. ; Béatrix d'Almenays, 80 l. ; Catherine de Buenc de Torgenas, 60 l. ; Guicharde de St-Symphorien, 40 l. ; Agnès, nièce de l'abbesse, 40 l. ; Berlione, nièce de la sacristaine, 20 l. L'abbesse pourra les admettre à la profession gratuitement et en recevoir d'autres moyennant 100 l. ; durant 6 années, elle ne pourra admettre que 4 religieuses. Défense à toutes les prieures, sauf à celle de la Villedieu, de recevoir personne sans l'agrément de l'abbesse de St-André. Signé par l'abbesse Jacqueline, la sacristaine Jeanne et 20 religieuses professes, toutes nobles.

Charvet-Allut, *Mém. hist. abb. de St-André-le-Haut*, 86-8.

13312 1er septembre 1288.

Vente à Guillaume Guiffrey, par Guillaume de Morêtel, d'un pré situé *ad gadum Terchium*, joignant une brassière de l'Isère, pour 40 sols. Aymon Combra not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

13313 1er septembre 1288.

Reconnaissance en faveur de Joffrey de St-Pierre [-d'Allevard], par Pierre Medena, de fonds à Allevard. Hugues Guenis [not.].

Inventaire des titres de Marcieu.

13314 3 septembre 1288.

Reymond de Mévouillon, le jeune, fils émancipé de Reymond de Mévouillon, échange avec Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, et son épouse Flotte, le château de la Roche sur le Buis, etc., contre le droit des mariés au lieu et territoire de Véronne.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 529 : III, 647.

13315 Rieti, 5 septembre 1288.

Lettre du pape Nicolas IV au ministre provincial des frères Mineurs en Provence, lui mandant de choisir un de ses frères pour remplir les fonctions d'inquisiteur dans les terres de la province d'Embrun non soumises aux héritiers de C[harles] roi de Sicile. — *Præ cunctis nostræ.*

Wadding, *Ann. Minor.* 1288, n° 14. *Sbaralea, *Bull. Francisc.* VI, 37. Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 60a, nos 319, 321.

13316 Rieti, 5 septembre 1288.

Lettre du même aux frères Mineurs, chargés par autorité apostolique de remplir les fonctions d'inquisiteurs dans les provinces d'Arles, Aix et Embrun, etc. soumises aux héritiers de Charles roi de Provence, leur traçant les règles à suivre pour détruire l'hérésie. — *Præ cunctis nostræ.*

Wadding, *Ann. Minor.* V, 178. Sbaralea, *Bull. Francisc.* IV, 37. Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 60-2, n° 320. = Potthast, 22792.

13317 Rieti, 5 septembre 1288.

Lettre du même aux frères Mineurs chargés par autorité apostolique de remplir les fonctions d'inquisiteurs dans les parties des provinces d'Arles, Aix et Embrun, etc. non soumises aux héritiers de Charles roi de Sicile. — *Præ cunctis nostræ.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 367.

13318 6 septembre 1288.

Vente par Faëte, fille de feu Eudes d'Alixan *(Aleysan)*, et son mari Guillaume du Pont, damoiseau, à Guillaume et Bernard Barlatier, frères, bourgeois de Romans, de 17 sols 6 den. Viennois et une hémine de blé de cens, au prix de 10 liv.

Arch. de l'Isère, B. 3544, orig. parch. (*Invent.* III, 82b).

13319 15 septembre 1288.

Vente par nobles Aymon de Boczosel, seigneur de Maubec, et Humbert, son frère, à Humbert Francisci, damoiseau, de 4 liv. et 15 den. de cens annuel dans la paroisse de Châtonnay, de 10 *meylaria* de blé de cens dans la paroisse de Maubec, de 14 den. de cens dans la paroisse de La Roche, pour le prix de 2 livr. qui ont été payées. Les emphytéotes qui doivent les cens sont Albert François, chevalier, Pellatier, Pyolat, etc., et les fonds grevés se trouvent près du lac de Maubec et de la terre de feu Aymar de Meyrieu, chevalier. La vente est certifiée par Pierre de Bez, official de Vienne.

Moulinet, *Rég. généal.* I, 173 ; II, 479. — Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, n° 804.

13320 Cluses, 15 septembre 1288.

Ind. 1. En présence de Jacques Pungneti de Gap *(Vapinco)*, procureur de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, Raymond et Hugues de Beaufort font hommage pour leurs terres dans ce mandement et le lieu de Luce. Fait *ap. Clusas*, près le verger du sr Anselme. Silvion de Costis not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 23, orig. parch. (*Invent.* 116).

13321 15 septembre 1288.

... Mercredi avant st Maurice. Compte de G. Remestanz, chantre et réfectorier du chapitre de Vienne : recettes, 227 l. 8 s. 4 d. ; dépenses, 211 l. 19 s.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (102b).

13322 16 septembre 1288.

... Ind. 1... Aymon de Grésy[-sur-Aix, *Greyssiaco*] prête fidélité et hommage à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, pour tout ce qu'il tenait des successions de son père et de sa mère en fief dans la baronnie de Faucigny. Pierre de *Platea*, de Corps *(Corvo)*, et Gilet de *Costis* not.

Invent. prov. étrang. 97a. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1532, 1569.

13323 Berne, 17 septembre 1288.

Rodolphe, roi des Romains, accorde à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, de percevoir comme droit de péage 10 sols de Lausanne sur chaque balle de marchandise qui traverse les archevêchés de Besançon, Lyon, Vienne et l'évêché de Valence. Fait dans ses camps devant *Bernam ... ind. 1... a° regni 15.*

Chevalier (F. F.), *Mém. histor. Poligny*, I, pr. 372. Gerbert, *Codex epistol.* 250. Zeerleder, *Urkund. v. Bern.* II, 342. = Bréq. VII, 283. *Fontes rer. Bern.* III, 460. Böhmer-Redlich, *Reg.* VI, 2190.

13324 Rosey, 17 septembre 1288.

Ind. 1. Quittance par Hugues de Beaufort, damoiseau, en faveur de Béatrix, dame de Faucigny, de 50 livr. Vienn. pour dommages à lui causés dans la démolition de sa maison ou hospice du château de Beaufort. Fait *ap. Rosey*, dans le pré de lad. dame. Silvion de Costis not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 35, orig. parch. (*Invent.* 119).

13325 (Avant 19 septembre 1288).

Vente à Artaud, abbé de St-Ruf, par Arnaud Basteri, citoyen de Valence, de 5 pièces de pré au mandement de Montvendre *(Monte Veneris)* et 2 autres, au prix de 503 livr. Vienn. Johannet du Four not. Sceau de la cour de Valence.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, 82.

13326 19 septembre 1288.

Artaud, abbé de St-Ruf de Valence, réclamait à Arnaud Basterii, citoyen de Valence, le complément de 42 setérées de pré qu'il lui avait vendues par charte scellée du sceau de la cour de Valence. Après beaucoup de discussions, le procureur de l'abbé Etienne, courrier, et Arnaud s'en remirent au jugement de Lambert de

Montmeyran, chanoine, et Guillaume de *Talver.*, chapelain à Valence, qui décidèrent qu'Arnaud céderait la moitié des prés qu'il tient par indivis avec Lambert, une petite pièce de pré et aulnaie *(vernea)* près du ruisseau de la Véore *(Veura)*, tout ce qu'il tient des anniversaires, mais seulement le villenage. Sceaux. Témoins.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 22 lig.

13327 Rieti, 24 septembre 1288.

Le pape Nicolas IV mande au prieur des frères Prêcheurs de Lyon de remettre à la société des Ricaud de Lucques l'argent donné autrefois à Grégoire X, quand il résidait à Lyon, par Pandulphe, alors archidiacre et maintenant évêque de Grenoble (!), et par maître Ricaud, alors trésorier et actuellement chantre de Grenoble. — *Cum olim.*

RAMETTE, *Invent. titres frères Prêcheurs Lyon.* = MARTIN, 2000.

13328 Rieti, 25 septembre 1288.

Nicolas IV accorde au roi de France la levée d'une décime durant trois années dans la province de Vienne et la partie de celle d'Embrun en dehors du comté de Provence et Forcalquier. — *Nuper dilecti.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, 123-4, n° 615.

13329 30 septembre 1288.

Hommage rendu au dauphin Humbert par noble Jordan de Rosans, pour la 4e partie du château et territoire de la Beaume-des-Arnauds, son avoir à Montbrand et la 4e partie du territoire de Fontvineuse, depuis le pont de Gap jusqu'à la pierre grosse d'Aspres. Pierre Albi not., jeudi après st Michel.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 24b. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 89.

13330 1er octobre 1288.

Echange entre Humbert Ardenc, damoiseau, et Pierre Doyet, mistral de l'hôpital St-Antoine... Vendredi après la fête de st Michel.

MOULINET, *Rég. généal.* I, 57.

13331 4 octobre 1288 = 30 septembre 1288.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Jordan de Rosans... Lundi après st Michel...

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 89. = ROMAN, 120b.

13332 St-Maxime, 6 octobre 1288.

Ind. 2. Partage entre dame Béatrix, comtesse de Vienne *(Vianen.)* et d'Albon, et Raymond et Hugues de Beaufort, pour eux et leurs frères, des bois, alpes, pâturages et biens communs dans le mandement de Beaufort. Fait *ap. S. Maximum,* dans l'église. Silvion de Costis not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 37, copie parch. (*Invent.* 119).

13333 Valence, 6 octobre 1288.

Jean, évêque de Valence et Die, était en dissentiment avec le doyen G[eoffroi] et le chapitre de sa cathédrale, au sujet des libertés et de la juridiction haute et basse que ceux-ci revendiquaient. Les parties firent compromis entre les mains de G[uillaume], archevêque de Vienne, Arthaud, abbé de St-Ruf de Valence, et Guillaume Firmini, chanoine de Valence; lesquels reconnurent la juridiction du chapitre sur les chanoines et clercs de l'église St-Apollinaire, leurs familles (clercs, écuyers, notaires, écrivains, bouviers, servantes, frères, fils émancipés, neveux, consanguins) et biens, bailes, officiaux, mistraux et leurs familles (femmes, fils, filles, gendres, brus, bouviers, servantes, nourrices) dans la ville et en dehors et dans toute la terre ou district de l'évêché. Ils ne dépendront de l'évêque que pour des crimes spécifiés; le prélat jugera également en cas de négligence de la part du chapitre ou d'appel. On fera serment de ne commettre aucune fraude. Confirmé par l'archevêque en vertu de son autorité métropolitaine. *Acta Valentiæ*, dans le palais épiscopal, lendemain de st Apollinaire. Sceaux.

Arch. de la Drôme, Evêché Valence, copie. — *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 125-7. — CHEVALIER (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, 69-70. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 76-7.

13334 8 octobre 1288.

... Ind. 2, vendredi après l'octave de st Michel, dans la grange de la Guitarderie. Giraud *(Gyr.)*, prieur des Ecouges, se plaignait d'Aynard, seigneur de St-Quentin, fils de feu Lantelme, s. de St-Q., qui faisait tort aux aulnaies *(verneta)* du couvent au mandement de St-Quentin, en y envoyant ses bestiaux, vendant et louant les pâturages, levant le vingtain, exigeant les tasques, vendant les bois à ceux qui font du charbon et du fer, usurpant les bans et la juridiction, et ce en contradiction avec les donations et accords de ses prédécesseurs. Aynard soutenait que tout lui était permis dans son mandement (etc.).

Arch. de l'évêché de Grenoble, vid. de G[uillaume], évêque de Grenoble.

13335 Valence, 8 octobre 1288.

Frère J[ean], évêque de Valence et Die, notifie à ses châtelains, bailes et prévôts dans la ville et le diocèse de Valence qu'Ar[taud], abbé de St-Ruf, lui a soumis un privilège authentique [le reste identique à la lettre du 10 juin 1272]. *Dat. Valen...* Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, vid. de l'official de Valence, juil. 1291.

13336 Grasse, 9 octobre 1288.

Testament de frère Raynet de Grignan *(Granignano)*, novice chez les frères Mineurs; il se réserve sur son patrimoine 5.000 sols coronats de Provence, pour achat de livres à son usage et à celui du couvent de Valréas; laisse à Giraud Adémar, son frère, le tiers de ses autres biens et fait héritière universelle Garsende, sa mère. Fait devant Athenoul, gardien de Marseille, etc.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morins-Pons*, n° 7.

13337 M....., 26 octobre 1288.

Ind. 2. Intimation par Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, à Philippe, femme de Raymond de Beaufort, de notifier à son mari de ne rien exiger des hommes de l'alberg de Vulliengue de Beaufort. Fait *ap. Môlare*, Thomas Grossi de St-Maxime, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 34bis, orig. parch. (*Invent.* 119).

13338 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 27 octobre 1288.

Bulle du pape Nicolas IV, par laquelle il confirme les libertés et franchises de l'Hôpital de St-Antoine de Viennois. — *Solet annuere.*

Arch. d'Idstein, origin. — POTTHAST, 22830a - 26612. LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, 7651.

13339 Canfranc, 28 octobre 1288.

Obligation par Edouard, roi d'Angleterre, de payer au roi Alphonse d'Aragon 20000 et 50000 marcs d'argent et de livrer des prisonniers, pour la libération de Charles, prince de Salerne; parmi les otages: Guillaume de Mévouillon. *Act. ap. Campum Francum in Aragon.*, ind. 2, pontif. de Nicolas IV a. 1, dans le palais du roi d'Aragon.

RYMER, *Fœdera, acta*, II, 375-8; I, II, 693; (1739), I, III, 29-30.

13340 Canfranc, 28 octobre 1288.

Le roi d'Aragon reconnaît avoir reçu les otages promis par le roi d'Angleterre, entre autres Guillaume de Mévouillon *(Medulio)*. *Dat. ap. Campum Francum in Aragon*, etc.

RYMER, *Fœdera, acta publ.* II, 378-80; I, III, 30-1.

13341 Sion, 29 octobre 1288.

...Dans la ville *Sedun.*, maître Laurent de Bonne *(S. Bonna)*, chanoine de Rouen, collecteur général de la décime accordée par le pape au roi de France pour les royaumes d'Aragon et de Valence, dans les provinces de Vienne, Tarentaise et Embrun, pour cette dernière dans les parties en dehors des comtés de Provence et de Forcalquier, donne une quittance.

GREMAUD (J.), dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.* XXX, 381.

13342 Côte [-d'Hyot], 2 novembre 1288.

Fidélité jurée par Raimond de Beaufort à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny; il promet l'hommage lige et de guerroyer pour elle contre qui que ce soit. Fait *ap. Costam.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 37, orig. parch. (*Invent.* 119).

13343 Oléron, 3 novembre 1288.

A° Nat. ..ind. 2, pontif. de Nicolas IV a. 1. Charles, prince de Salerne, libéré de prison par la médiation d'Edouard, roi d'Angleterre, lui fait une reconnaissance. *Act. Oleroni*, présents : frère Raymond [de Mévouillon], évêque de Gap *(Vapiecen.)*, Gaston de Béarn *(Byern)*, Geoffroi de Lincel *(Loncell.)*, prévôt d'Apt, etc. Nicolas de *Valle Sorana*, not. apost.

RYMER, *Fœdera, acta publ.* II, 389-90; I, III, 34-5.

13344 Oléron, 3 novembre 1288.

Reconnaissance par Charles, prince de Salerne, en faveur d'Edouard, roi d'Angleterre, au sujet des prisonniers ou otages livrés au roi d'Aragon pour sa libération; il prête serment d'en observer les conditions, ainsi que Raymond [de Mévouillon], évêque de Gap *(Wapicen. Vapic.)*, en présence des Evangiles, Gaston vicomte de Béarn et d'autres conseillers et familiers du prince. *Act. ap. Oleronem in Bearn*,.. ind. 2, pontif. de Nicolas IV a. 1, dans la chambre du roi d'Angleterre. Jean Erturi *de Cadamo*, not. apost.

RYMER, *Fœdera, acta publ.* II, 391-2; (1739), I, III, 35.

13345 Oléron, 3 novembre 1288.

Reconnaissance par Charles, prince de Salerne, en faveur d'Edouard, roi d'Angleterre, des sommes que ce dernier s'est obligé à verser au roi d'Aragon, pour sa libération. *Act. ap. Oleron.*, etc. Témoins : frère R[aymond], évêque de Gap *(Vap.)* Nicolas *de Valle Soranâ*, Pierre Magister, J. Cadonio et Pierre de Bafunche, nott. apost.

RYMER, *Fœdera, acta publ.* II, 393-5; (1739), I, III, 36-7.

13346 Pont-de-Beauvoisin, 9 novembre 1288.

Charte de liberté et franchise concédée par Amédée, comte de Savoie, aux bourgeois et habitants de la ville de Pont-de-Beauvoisin, en 69 articles. Le droit de bourgeoisie est accordé à ceux qui le demandent et reconnaissent la juridiction du comte; il oblige à acheter ou construire une maison dans la ville l'année qui suit; le bourgeois qui s'en va sera escorté, lui et ses biens, durant un jour et une nuit par le seigneur et les habitants du Pont. Articles concernant la justice aux bourgeois, aux habitants et aux étrangers, la protection aux marchands, la disposition des biens, la leyde dont sont exempts les bourgeois, les chevauchées. Le rôle des tailles est dressé par le châtelain et quatre prudhommes. Droits du comte sur les ventes; lui seul pourra construire des moulins et fours nouveaux, une halle; il jouit des poids et mesures, des abattoirs, étals, boucherie, du banvin en août, des clames et saisies. Règles de procédure : introduction des causes, séquestre, assistance judiciaire aux pauvres, aux veuves, mineurs, religieux, etc. Pénalités (en 34 articles) : les amendes ne sont exigibles qu'après avertissement; parmi les cas énumérés figurent le bris de saisie, le mauvais pain et la viande, le vol, le port d'armes; on distingue les coups dans le prétoire, avec ou sans effusion de sang, par des impubères, pour mauvais propos entendus, etc. Les biens des suppliciés sont confisqués dans trois cas : pour hérésie, lèse-majesté et suicide; les amendes sont de moitié moindres pour les femmes que pour les hommes. Tous les cas non prévus seront jugés selon le droit et punis avec modération. On maintiendra les bonnes coutumes. La franchise du Pont-de-Beauvoisin a pour limites : de la fontaine de la Charreria à Domessin *(Domayssins)*, jusqu'à la voie transversale allant à la Maladière au ruisseau *Croybs*; de là au Guiers, à la Rochette de *Valetes*, le chemin de la Tour [-du-Pin] et de *Brueria*, le chemin de *les Tables*, transversant le Guiers jusqu'à la fontaine susdite. Serment et sceau du comte. Sceau. Fait *ap. Pontem Bellivicini*, mardi avant s[t] Martin d'hiver. Expédié par Jean Florus, chapelain d'Amédée.

Arch. de l'Isère, vid. du 12 juil. 1336. *G[r] Invent.* de Bouffier. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 28*. — PERRIN (H.), dans *Pet. Rev. Dauphin.* (1887), II, 74-80, 102-5, cf. 58 (à part, 7-16, trad. 41-55); dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVI, suppl. 13-20; XIII, 201-15, trad.; *Hist. du Pont-de-Beauvoisin* (1897), 348-55; 40-54, trad. = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 22.

13347 14 novembre 1288.

Quittance de Raymond de Mévouillon, fils émancipé de Raymond, seigneur de Mévouillon, et de feu son

épouse Comtessonne, à Pierre Gautier, de Sahune, de 110 liv. pour condamnation par le juge.

Arch. de l'Isère, B. 3653, orig. parch. (*Invent.* III, 128b).

13348 15 novembre 1288.

Hommage rendu à Dodon Allemand par Aymar Romain, chevalier, pour le fief appelé Vaujaillef situé à Sinard, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 200a.

13349 Valence, 17 novembre 1288.

Bérenger et Pierre Chais, chanoines de St-Pierre du Bourg, et Alix d'Hauteville *(Alisia de Alta Villa)*, abbesse de Vernaison *(Commercio)*, compromettent entre les mains de Jean de Virieu, chanoine et courrier dudit St-Pierre, et Pierre Galberti, prévôt de Crest, au sujet du cens dû en vertu de l'acte d'avril 1201. Les arbitres quittent le couvent pour le passé et décident qu'il payera désormais 13 setiers de seigle, mesure de Valence. *Act. Valentiæ*, sous le campanile de St-Apollinaire, en la maison des religieuses de Soyons ; témoins. Sceau de St-Pierre.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 31.

13350 19 novembre 1288.

Lettre du juge de Gières et d'Eybens pour l'évêque de Grenoble, ordonnant de mettre Odon Girardi en possession des biens de son frère Anserme dans la paroisse de Muriannette... Vendredi après l'octave de st Martin.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. CLI, 188-9. CHEVALIER (U.), *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n° 143 (Not. anal. 44).

13351 28 novembre 1288.

Vente par Walter, abbé de St-Bertin, à Hugues dit de Vienne, clerc d'Edmond, frère du roi d'Angleterre, de la *curtis* de Wizernes, etc., au prix de 2880 liv. Parisis.

HAIGNERÉ (Dan.), *Chartes de St-Bertin*, II, 177-81.

13352 « Espersi », 30 novembre 1288.

Amédée, comte de Genevois, déclare avoir promis à Gautier de Confignon de lui céder, en échange du vidomnat, des terres, cens et droits féodaux pour une valeur annuelle de 40 liv. Genevois. Il s'engage à procurer le consentement de ses frères, [Jean] évêque de Valence, etc.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VIII, 238. = *R. S. R.* 2063. *R. Gen.* 1273.

13353 3 décembre 1288.

Permission donnée par Guillaume Blanc, seigneur de Montorcier, à ses hommes de la paroisse de Champoléon d'échanger des fonds de sa directe sans payer de lods.

Invent. Graisivaudan, I, 502a. = ROMAN. 121a.

5 décembre 1288 = 10 décembre 1288.

Arch. de l'Isère, B. 3011.

13354 Visan, 7 décembre 1288.

Raymond de Mévouillon, fils émancipé de Raymond, seigneur de Mévouillon, de la volonté d'Albert Medici, de Béatrix de Mévouillon et de sa fille Marguerite, vend à Bertrand, prince d'Orange, fils de Bertrand de Baux et de Malberjone, les hauts domaine et seigneurie du château et territoire de Visan, au prix de 50000 sols Tournois, retenant le domaine utile, le mère et mixte empire, toute juridiction et le pouvoir coercitif à Albert, Béatrix et Marguerite. *Act. ap. Avisanum.*

Arch. de l'Isère, B. 3652, 2 roul. parch. (*Invent.* III, 128a). *Invent. Baronnies*, I, 53 : 61-2. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 28-9. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 109.

13355 Sarrians, 7 décembre 1288.

Rachat par Bertrand de Baux, prince d'Orange, de la majeure seigneurie des château et territoire de Visan, vendus par Raymond de Mévouillon, fils émancipé de Raymond de Mévouillon, avec le consentement d'Albert Médici, son beau-frère, de Béatrix sa sœur et de Marguerite leur fille, au prix de 50.000 sols Tournois et sous certaines réserves de juridiction en faveur de ces derniers. Acte passé dans le fort de S-s.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 687.

13356 10 décembre 1288.

Sentence arbitrale prononcée, du conseil de G[uillaume] archevêque d'Embrun, par Guillaume Pellisson, prévôt d'Embrun, et Guillaume Chamossii, prévôt de Glandève, entre les citoyens d'Embrun et Hugues d'Embrun ; ce dernier est condamné à payer la taille. Témoins : Jacques Rosset, juge de la cour commune, etc.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — ROMAN, 121a.

13357 16 décembre 1288.

Aymar de Poitiers, [comte de Valentinois], reconnaît avoir reçu de divers payant au nom du dauphin Humbert, 2000 liv. Tournois petits, à compte sur 2500 qu'il lui devait à titre de prêt ; il fait remise du château de Châbeuil *(Cabioli)*, qui lui était engagé en garantie. Sceau. ...Jeudi après se Lucie.

Arch. de l'Isère, B. 4107 (*Invent.* IV, 118b). Arch. du chât. de Peyrins, chap. 1, n° 47. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 467.

13358 18 décembre 1288.

... Samedi après se Lucie, dans la grange *de Prato Sicco*, frère P[ierre] Gyraudi, prieur des Ecouges, autorise, sur sa prière, Aynard, seigneur de St-Quentin, à introduire des bergers *(alpinos)* avec leurs animaux, dans les pâturages des terres et bois du couvent, à partir du rocher marqué d'une croix du côté de St-Quentin, en montant au sommet de Facebelle *(Faucibella)* et descendant à l'Isère *(Ysera)* jusqu'aux limites des mandements d'Armieu *(Armeui)* et de St-Quentin, de la prochaine fête des [apôtres] Philippe et Jacques (1er mai) à une année révolue. Aynard promet l'exécution stricte de cette grâce et de ne pas exiger de *pasquairagium*, sous peine de 25 liv. payable à Pierre Andree, de Choranches *(Chauranchis)*, not., au compte du dauphin Humbert. Fidéjusseurs : Aymar seigneur de Tullins et Raymond Veteris, chevalier. Témoins : P. Chavalli chapelain, etc. (4). Sceaux.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 29 lig. 2/3.

13359 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 décembre 1288.

Lettre du pape Nicolas IV aux comtes, barons, nobles, sénéchaux, châtelains, viguiers, baillis, recteurs, juges, consuls, conseillers et communautés des villes,

châteaux et autres lieux des provinces d'Arles, Aix et Embrun, leur transmettant les lois jadis portées par l'empereur Frédéric contre les hérétiques. — *Cum adversus.*

RAYNALDUS, *Ann.* 1288, 27 (XXIII, 36-7). RIPOLL, *Bull. Prædicat.* II, 23. SBARALEA, *Bull. Francisc.* IV, 47. LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, I, 78-9, n° 426. = BRÉQ. VII, 287. POTTHAST, 22839.

13360 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 décembre 1288.

Lettre du même aux frères Mineurs, inquisiteurs délégués contre les hérétiques par le Siège apostolique dans les provinces d'Arles, Aix et Embrun, répondant à leurs demandes sur les statuts contre les hérétiques. — *Quod super.*

*RAYNALDUS, *Ann.* 1288, 28 (XXIII, 37). SBARALEA, *Bull. Prædic.* IV, 47. LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, I, 79-81, n° 427. = BRÉQ. VII, 287. POTTHAST, 22845.

13361 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 décembre 1288.

Lettre du même aux mêmes, les autorisant à contraindre par censure ecclésiastique les hérétiques revenus aux prescriptions de l'Eglise et leurs répondants à payer la peine pécuniaire à laquelle ils se sont engagés. — *Super extirpatione.*

WADDING, *Ann. Minor.* V, 179. SBARALEA, *Bull. Francisc.* IV, 47. LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, l, 81, n° 428. = POTTHAST, 22840.

13362 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 décembre 1288.

Lettre du même aux mêmes, leur mandant de contraindre par pénalités les hérétiques revenus à l'Eglise et leurs répondants à obéir aux prescriptions de l'Eglise. — *Ad audientiam.*

SBARALEA, *Bull. Francisc.* IV, 48. LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, I, 81ᵇ, n° 429. = POTTHAST, 22841.

13363 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 décembre 1283.

Lettre du même aux mêmes, leur mandant de contraindre par censure ecclésiastique les officiaux des villes et châteaux à mettre à exécution les sentences portées contre les hérétiques. — *Ad audientiam.*

WADDING, *Ann. Minor.* V, 180. SBARALEA, *Bull. Francisc.* IV, 48. LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, I, 81-2, n° 430. = POTTHAST, 22842.

13364 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 décembre 1288.

Lettre du même aux mêmes, leur ordonnant de faire détruire les tours et maisons [fortes] dans lesquelles on aura trouvé des hérétiques. — *Cum in constitutionibus.*

WADDING, *Ann. Minor.* V, 180. SBARALEA, *Bull. Francisc.* IV, 48. LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, I, 82, n° 431. = POTTHAST, 22843.

13365 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 décembre 1288.

Lettre du même aux mêmes; il leur répond que les juges *(præsides)* excommuniés, même dépourvus de juridiction, peuvent exercer la justice contre les hérétiques. — *Quæsivistis an.*

WADDING, *Ann. Minor.* V, 180. SBARALEA, *Bull. Francisc.* IV, 48. LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, I, 82, n° 432. = POTTHAST, 22844.

13366 L'Isle (Vaucluse, avant Noël 1288?)

Concile provincial tenu en la ville *Insulæ* du Venaissin, dioc. de Cavaillon, par Rostaing, archevêque d'Arles, et ses suffragants, maître G. Falconis, chanoine de Trois-Châteaux, procureur de son évêque B[enoît], du prévôt P[ierre] et du chapitre, absents pour causes légitimes.

LABBE, *Conc.* XI, II, 1335-45. HARDUIN. VII, 1143. COLETI, XIV, 1163. MANSI, XXIV, 951. *Gallia christ. noviss.*, III, 544-7; IV, 106.

13367 28 décembre 1288.

Artaud, sire de Roussillon et d'Annonay, en considération du futur mariage de Marguerite et d'Eléonore, filles de feu Etienne d'Oingt et d'Artaude de Roussillon, avec Guy et Guillemet, fils d'André d'Albon, chevalier, renonce en leur faveur à la donation qui lui avait été faite par lesdites dames et leurs trois sœurs des terres et seigneuries de Châtillon-d'Azergues, Bagnols, St-Forgeux *(S. Ferreolus)* et St-Romain de Popez.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 814.

13368 (1288/1292).

Lettre du pape Nicolas IV à H[umbert] dauphin de Viennois. — *Turbamur.*

Mittheil. Instit. œsterr. Gesch. VII, 594.

13369 (Avant 1289).

Amédée, comte de Savoie, mande au bailli du duc de Bourgogne de délivrer à [Humbert] dauphin de Viennois la moitié du château de Coligny. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1056.

13370 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 4 janvier 1289.

Le pape Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui, pénitents et confessés, feront une aumône à l'hôpital de St-Antoine de Viennois qui suit la cour pontificale. — *Immensa benignitas.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 422.

13371 6 janvier/7 juillet 1289.

Comptes de Girard de Compeis, vidomne de Genève pour le comte de Savoie : dépenses pour 13 bateliers qui ont amené de nuit le comte de Savoie depuis Chillon jusqu'à Genève, parce qu'on disait que les gens du Dauphin devaient entrer dans cette ville.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VIII, 249. = *R. S. R.* 2065. *R. Gen.* 1278.

13372 Grenoble, 7 janvier 1289.

... Ind. 2, samedi après l'Epiphanie. Jacques de St-Ismier *(S. Ysmerio)*, prêtre, fait donation entre vifs à l'église de Notre-Dame de Grenoble et à son doyen G[uillaume] d'une maison à Grenoble joignant celle de feu Guillaume Grinde. Il se réserve l'usufruit et pendant sa vie soldera deux anniversaires ; après sa mort, le procureur des anniversaires en payera trois. S'il entre en religion, le procureur lui servira 30 sols Viennois. P. de Beauvoir, procureur des anniversaires, promet au courrier de l'église 20 liv. en capital. Dévestissement. Fait dans le cloître de Notre-Dame *Grationopol.*, près du dortoir ; témoins : Marcon de Vif, etc. Etienne de Muriannette not.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 39 lig.

13373 Le Villar-de-Grésy, 13 janvier 1289.

Quittance à Odon Alleman, seigneur de Champ, par Béatrix, sa sœur, veuve de Richard de la Chambre, pour les cens qu'elle percevait à raison de sa dot à Sié-

voz, au Périer et dans la vallée du Valbonnais... Jeudi octave de l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 84ᵃ).

13374 18 janvier 1288/9.

Reconnaissance de 20 sols Viennois de cens par Vincent Joffrey à Gencion d'Acra, chanoine, et Guillaume Vicarii, prêtre de St-Barnard... Mardi après sᵗ Antoine.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 205.

13375 20 janvier (1288/9).

Hommage par Pierre Reynier, doyen du chapitre de Gap, et Guillaume Auger, son neveu, à R[aymond], évêque de Gap, pour la terre de Manteyer.

Arch. des B.-du-Rhône, B. 1097. = ROMAN, 121ᵃ.

13376 Aquila, 24 janvier 1289.

Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue et d'Achaïe, comte d'Anjou, Provence et Forcalquier, notifie qu'étant en Catalogne il a fait donation à frère Raymond de Mévouillon, évêque de Gap, et à ses successeurs de tout ce que les hommes de Gap avaient jadis cédé à son père [le roi Charles I], à la suite d'une transaction, donc acte reçu par Bertrand Miraters ; à la condition de leur tout restituer quand il aura reçu satisfaction des dommages causés par eux lors d'une révolte contre l'évêque Othon et l'église de Gap. Sceau. *Dat. Aquilæ... 2 ind., regn. aᵒ 5.*

Arch. de l'Isère, B. 3753, 37 (*Invent.* III, 180ᵃ) ; *Invent.* 31, VIIIxx. *Invent. Gapençais*, 278. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 29. — CHEVALIER (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 88-9. — Cf. 24 juin suiv.

13377 24 janvier 1289.

Obit de Pierre de Chaponnay, chevalier, seigneur de Ponsonnas... Veille de sᵗ Paul.

CORMIER (Mich.), *Ancien couvent Dominicains Lyon*, II, 31-2.

13378 26 janvier 1288/9.

Une contestation entre Ay. (Alix), abbesse de Vernaison *(Comercio)* et son couvent, et Ponce Deulogart, d'Alixan *(Aleysiano)*, au sujet de 10 den. de cens sur une terre au pré *Ponczoner*, est terminée par l'entremise d'Eustache d'Alixan, damoiseau, et Guillaume Chalveri, de ce lieu. Les arbitres prononcent en faveur de l'abbesse et Ponce accepte leur jugement. Témoins. Sceaux.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. nᵒ 64.

13379 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 28 janvier 1289.

Lettre du pape Nicolas IV au prieur d'Aimargues *(Armasanicis)*, au diocèse de Nîmes, à [Pierre], prévôt de Gap, et à Bérenger Frédol, docteur en décrets, chapelain du pape et chanoine de Narbonne, au sujet de l'élection de Raimbaud de Delphino *(Dalfino)*, frère Prêcheur, comme évêque d'Avignon. — *Olim Avinionensi.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 103-4, nᵒ 532.

13380 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 31 janvier 1289.

Lettre du pape Nicolas IV à [Guillaume] archevêque de Vienne, lui mandant, à la prière de l'évêque de Valence [Jean], de 4 autres évêques et de 5 abbés de monastères de cette contrée, de dispenser des 3ᵉ et 4ᵉ degrés de consanguinité Adémar de Poitiers et Marguerite, fille de feu Rodolphe comte de Genevois, en vue de mettre fin par ce mariage aux inimitiés d'Adémar contre l'église de Valence. — *Ex parte dilecti.*

Arch. de l'Isère, B. 3545, orig. parch. (*Invent.* III, 82ᵇ). — LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 90, nᵒ 476.

13381 4 février 1288/9 = 5 février 1288/9.

Arch. de l'Isère, B. 3482, orig. parch. (*Invent.* III, 47ᵇ). *Invent. Valentinois*, V, 129ᵇ : III, 340. ANSELME, *Hist. généal. mais. France*, I, 186. CHEVALIER (J.), *Hist. de Die*, II, 74 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 364 (à part, I, 268).

13382 5 février 1288/9.

Vente par Guigues, seigneur du château de Suze en Diois, à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, des château, bourg, territoire, hommes, terres, bois, cours d'eau, moulins, péages, fiefs et cens de Suze, au prix de 16000 sols bons Viennois.

Arch. de la Drôme, E. 13911 (Suze, CC. 20) (*Invent.* VIII, 85ᵃ).

13383 Châteauneuf, 13 février 1288/9.

Pierre d'Echallon *(Eschalone)*, official de Valence, notifie qu'un différend entre Alix *(Alesia)*, abbesse du monastère de Vernaison *(Comercio)*, et Rissent, damoiselle, veuve de Pierre de Châteauneuf, damoiseau, au sujet de certaines pièces de terre, de la contenance de 35 setérées, au mandement de Châteauneuf, faisant partie de la dot de Rissent, que son mari avait échangées avec l'abbesse Lantelme de Gigors, et de 8 den. de cens au même terroir, a été réglé par Guillaume de Coussaud et Bernard Perrier. Ces arbitres ont décidé que Rissent affranchirait l'abbesse et son couvent de ses droits et actions sur les terres en litige, moyennant 20 sols Viennois. *Act. ap. Castrum Novum... ;* témoins : Pierre de Marnand, Guillaume de Clérieu, Bonthoux Chaveti, chanoine de St-Félix, etc. Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch.

13384 Gap, 28 février 1288/9.

Guillaume Odo, fils de feu Guillaume Odonis, chevalier, de Gap, vend à Pierre Meleti, vicaire du monastère de Bertaud, 3 den. de cens, etc. avec domaine et seigneurie, sur une vigne à Palluel *(in Paluelo)*, au territoire de Gap, au prix de 10 liv. Viennois. *Act. Vapinci*, dans le jardin ou verger de feu Gautier Grassi ; témoins. R. Pugneti, de Gap, not. imp. et de feu O[ton], évêque de Gap. Bulle de R[aymond] évêque de Gap.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 137, nᵒ 130. = ROM. 116ᵃ (30 sept. 1288).

13385 28 février 1288/9.

Reconnaissance de 40 sols Viennois à Gencion d'Acra, chanoine, et Guillaume Vicorii, prêtre de St-Barnard, lundi après le *Carniprivium vetus.*

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 163.

13386 Romans, (3 mars/octobre) 1289.

...Ind. 2, 5 non.... Didier, meunier *(molendinarius)*, habitant Romans, choisit sa sépulture dans le cimetière de la maison du Val-Ste-Marie ; il donne en aumône au prieur Guigues 50 liv. Viennois en numéraire et une maison à Romans, au quartier des Réaux *(in Rialibus)*,

près du ruisseau de ce nom ; il s'en réserve l'usufruit, ainsi qu'à Bonne-Femme son épouse. Serment. *Act. Roman.*, en la maison du Val-Ste-Marie ; témoins : Jean convers de la chartreuse de Valbonne, Bertrand Guelini, de St-Nazaire, etc. Brunet dit de l'Hôpital, écrivain habitant Romans, not. imp.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 23 lig. 2/3. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

13387 5 mars 1288/9.

Guy, seigneur de St-Symphorien, et Guiburge, sa femme, renoncent, en faveur de Marguerite et Eléonore, sœurs de Guiburge, à toutes leurs prétentions sur l'héritage d'Etienne d'Oingt *(de Iconio)*, père desdites dames et de Guichard et Gilet leurs frères, moyennant 200 liv. payées par André d'Albon, beau-père de Marguerite et Eléonore ; auquel lesdits Guy et Guiburge donnent, en outre, la faculté d'acheter, s'il lui convient, pour le prix de 260 liv., 13 liv. de rente et cens, qu'ils percevaient sur divers biens à Montrotier et St-Forgeux. Ils cèdent également auxdites Marguerite et Eléonore certains biens dont Clémence et Isabelle, sœurs de Guiburge et religieuses Minorites à Vienne, avaient la jouissance.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 818.

13388 5 mars 1288/9.

Maître Pierre de *Becio*, official de la cour de Vienne, atteste que les frères Etienne et Humbert de Navonc, fils de feu Etienne de N-c, citoyen de Vienne, et Mariette, femme d'Etienne, devant le clerc Albert Menabo, procureur des anniversaires de St-Maurice, se chargent d'un demi anniversaire à la s[t] Vincent (22 janv.) pour l'âme d'Aymon de *Precorio*, citoyen de Vienne, qu'ils assignent sur 3 vignes à Nâcon et à Châteauvilain, un bois et un champ près du puy de *Nuytins*, 2 bois à *Juglaor* ; ils confessent avoir reçu 25 liv. d'Etienne Turte, chapelain de l'autel majeur. Ratification du doyen Alamand de Condrieu *(Coynd')*, du chantre Guigues Remestaynz et du chanoine Guillaume Revoyri, procureurs des anniversaires. Sceaux.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. Sceaux : † S' ALAMADI· DE COYNDREV CAN VIEN ; [† S GV]ILLI· [ROVOY]RI·CAN VAh.

13389 6 mars 1288/9.

Concession en fief par Humbert dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, à Peyronet de Boenc, fils de noble Perrin de Boenc, de la maison de l'île St-Vulbaud lui appartenant, d'une rente censuelle de 50 sols à prendre sur le port de la paroisse de St-Vulbaud et autres fonds et héritages... Dimanche où l'on chante *Reminiscere*....

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe lxiij. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 18e (*Isère*, III, 221e).

13390 6 mars 1288/9.

Transaction entre Béatrix, dame de Faucigny, fille de feu Pierre comte de Savoie, et Rodolphe Ruillon, au sujet de l'héritage de Pierre, frère de Rodolphe. Dimanche où l'on chante *Reminiscere*. Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 5, Châtellet de Credoz, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 58).

13391 6 mars 1289.

Vente par l'évêque [de Grenoble] à la prieure de Prémol de son droit sur l'héritage de Guigues Guiose, au prix de 30 liv. Viennois, avec fidélité de celui-ci au prélat. Symon Arcodi [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), K. XI, 149[b].

8 mars 1289 = 8 mai 1289.

13392 10 mars 1288/9.

Investiture par Béatrix, dame de Faucigny, à Humbert de Theys, neveu et héritier de Marguerite de Compeis, d'une maison près Pela, au mandement de Châtillon, et d'autres biens en Faucigny.

Turin, *Invent. prov. de Faucigny*, 63.

13393 Bonneville, 11 mars 1288/9.

Compromis entre Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, et Raymond, seigneur de Beaufort, pour terminer leurs différends sur la seigneurie de ce lieu, entre les mains de P[ierre] Galterii, prévôt de Gap, Jean de Rocha, juge de Béatrix, et Humbert de Thonon, chanoine de Genève. Fait *ap. Bonam Villam ;* témoins ; sceaux.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 28, orig. parch. (*Invent.* 117).

13394 Bonneville, 11 mars 1288/9.

Ind. 2. Accord entre Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, et Raymond de Beaufort et ses frères, après de longues discordes. Béatrix réclamait 1000 livr. forts vieux extorquées par Pierre, père de Raymond, sur les gens de Luce *(Locia) ;* le même tenait le château de Beaufort au nom d'Agnès, mère de Béatrix, laquelle étant décédée, Béatrix voulut le reprendre, mais Pierre le retint deux ans et plus, percevant 300 livres de revenus et obligeant la comtesse à dépenser 500 livr. Vien. pour le récupérer ; lors du partage du château, elle réduisit ces sommes à 80 liv. pour choisir la moitié qui lui convenait. En outre, les gens de Raymond ont tué son client Radulphe de Spinos ; il s'est approprié le fief de Willenc et Hugues son fils acheté par elle ; il a acquis sans son consentement des biens de son fief de Hugonet, Guillaume et Pierre de Beaufort, frères : seigneurie, hommage, fenage, *panatagio* et corvées qu'ils avaient dans la villa *de Domibus de Ciuins* de Haute-Luce, etc. De son côté, Raymond accusait Béatrix de lui avoir enlevé la moitié du château héréditaire de Beaufort, d'avoir acquis le fief de Villenc et Hugues de Beaufort, à l'instigation des nobles de Thoire *(Thor') ;* Guillaume de Lucinge, chevalier, bailli du Faucigny pour Agnès, promit à Pierre de Beaufort 10 liv. forts vieux de cens pour être son homme lige et elles n'ont pas été payées. Les parties désignent P[ierre] Galterii, prévôt de Gap *(Vapincen.)*, Humbert de Thonon, chanoine de Genève, et Jean de la Roche *(Rupe)*, juge de la comtesse en Graisivaudan, comme arbitres. Ils ordonnent à Raymond de rendre à Béatrix les fiefs achetés de Villenc et Hugues de Beaufort ; à Béatrix, de payer 500 liv. Vienn., déduction faite des fruits perçus par Raymond et des dépenses de ladite dame pour cette cause devant P. Galterii juge. Raymond peut achever sa maison forte dans le château

de Beaufort, mais le manteau de mur du côté de celle de Béatrix ne peut dépasser 3 pieds d'épaisseur, ni la maison constituer un péril. La question de 100 sols de cens réclamés par Raymond et toutes les autres sont réservées aux arbitres. Il promet d'obtenir l'approbation de tous ses frères. Fait *ap. Bonam Villam*, dans le château. Témoins : Jean abbé d'Aulps et frères Aymon de Ponte et Symon de *Filingio*, Radulphe de Cossonay, Guillaume de *Pissiaco*, Guill. de St-Joire, chevaliers, P. Balistarii, juriscons., Guill. de Verramolin, chan. de Genève, Obert de Bardonnêche, Guill. de St-Joire, damoiseau. Silvion *de Costis*, not. impér. et de la dame de Faucigny. Sceaux des parties.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. de Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 29, orig. parch., sceaux (*Invent.* 117).

13395 13 mars 1288/9.

Hommage rendu et fidélité promise par Jean de Terinc à la dauphine B[éatrix]. Sil. de Costis not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1110.

13396 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 15 mars 1289.

Le pape Nicolas IV défend de porter des censures ecclésiastiques contre les frères Mineurs constitués inquisiteurs dans les provinces d'Arles, Aix et Embrun, sans la permission du Siège apostolique. — *Ne inquisitionis.*

SBARALEA, *Bull. Francisc.* IV, 61. = POTTHAST, 22907.

13397 Gap, 17 mars 1288/9.

Guillaume Orselli, frère de l'ordre des Chartreux *(Cardon.)*, procureur de la maison de Bertaud, du consentement des frères, accense pour 12 ans à Guillaume de Bertaud, de Gap, un pré à St-Arey *(ad. S. Erigium)*, au territoire de Gap, contigu au pré de l'archidiacre, plus deux vignes au Colombier, même territoire, pour une pension annuelle de 60 sols Viennois à la fête du *Carniprivium* : le couvent servira une outre *(oiyre)* de vin au chapitre *(canonia)* de Gap ; clauses en faveur du fermier. *Act. Vapinci*, en la maison de Bertaud ; témoins. Etienne Borrello, de Montgardin, not. imp. et de R[aymond] de Mévouillon, évêque et seigneur de Gap. Bulle.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 137-9, n° 131. = ROM. 121*.

13398 19 mars 1288/9.

Falcon de Césane *(Ceizane)* reconnaît tenir en fief d'Odon Allemand, seigneur de Valbonnais et de Rattier, certains biens dans la paroisse de Nantes, sous le plaid d'une oie *(auca)*.

SALVAING DE BOISSIEU, *Plait seigneurial*, 1°, 25 ; 2°, 10 ; 3° éd. 8.

13399 21 mars 1289.

Interprétation d'un article de la charte de franchises du Buis (8 mai précéd.)

FAURE (Claude), dans *Bull. acad. Delphin.* E, III, 81.

13400 (1289 ?).

Reconnaissance de dette par Pierre Artaud, de Bellecombe, en faveur d'Humbert *de Nono* et ses associés, pour 21 sols 6 den. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 4420, 11b (*Invent.* IV, 271*).

13401 1289.

B[éatrix], dame de Faucigny, mande à Pierre, seigneur de Châtillon-en-Michaille *(Castellionis et de Michelia)*, de rendre à Humbert, dauphin de Viennois, l'hommage qu'il lui devait, de lui reconnaître le fief qu'il tenait d'elle et de lui obéir. Sceau. — Cf. 25 mai 1288 et 26 nov. (1291).

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1482.

13402 1289.

Sentence arbitrale entre Boscaudon et les habitants des Crottes, à propos des legs et frais funéraires des personnes ensevelies dans le cimetière de l'abbaye.

Invent. des titres de Boscodon. = ROMAN, 124*.

13403 1289.

Echange entre l'évêque [de Grenoble] et le prieur de St-Martin, du prieuré de Corenc et de la chapelle de St-Denys de Bouquéron *(Bucoyrone)* contre le prieuré de St-Pierre hors la porte de Grenoble. Aymon de Seyssins *(Chessinis)* [not.]. 6 sceaux.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), P. XLVI, 231.

13404 1289.

Reconnaissance par Etienne Grivelli à Guillaume Ruffi d'une héminée de terre à Muriannette, au lieu dit Perreria, sous le cens d'1 hémine et 1/2 quartaut de froment. Humbert [de] Genève [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. XXVIII, 160.

13405 1289.

Reconnaissance au dauphin Humbert et à la comtesse Anne du château de Sigoyer *(Sigoerio)* au nom de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 35*.

13406 1289.

Hommage et fidélité prêtés à Béatrix, dame de Faucigny, par Jean de Dullit (la Deluine), moyennant 60 sols Genevois chaque année à la foire de Cluses.

Turin, *Invent. prov. de Faucigny*, 69-70 (paq. 6, Cluse, n° 4).

13407 1289.

Sentence arbitrale entre Gérard, abbé de Léoncel, et Arnaud, seigneur de Rochefort ; le monastère est confirmé dans ses possessions et dans la jouissance des pâturages. Laurent Chaissii [not.].

*CHEVALIER (U.), *Cart. de Léoncel*, 276-7, n° 261.

13408 1289.

Vidimus des franchises accordées aux habitants du Buis par Raymond de Mévouillon le jeune.

Arch. de l'Isère, B. 3687, orig. parch. (*Invent.* III, 141*).

13409 1289.

Humbert, seigneur de Montluel, et son épouse Alix *(Alaysia)* de la Tour fondent l'église de Montluel en l'honneur de s[t] Barthélemy.

GUICHENON, *Hist. de Bresse*, III, 275. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 167.

13410 1289.

L'official de Vienne atteste que Drodon, seigneur de Beauvoir, a cédé à son frère Guigues, chanoine de Vienne, tout ce qu'il possédait dans le village du Chalon et la moitié de la mistralie des comtes à Vienne, sous diverses conditions.

Invent. Viennois, I, 223 : 123*. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 135.

13411 1289.

Comptes de la décime triennale accordée par Martin IV à Philippe le Bel dans les provinces de... Lyon, Vienne et Besançon.

Bouquet, XXI, 524-5, 553-4,-6.

13412 Mars 1289.

Hugues de Vienne, sire de Longwy, déclare tenir ce fief en hommage de Mahault d'Artois, comtesse palatine de Bourgogne et dame de Salins.

Pérard, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 562. = Bréq. VII, 306.

13413 28 mars 1289.

Léonète dame de Gex *(Leona d. de Jayz)*, sur les instances d'Humbert dauphin et comte d'Albon, reconnaît être sa vassale et son homme lige, et tenir en fief de lui le château et mandement de Gex, avec toute sa baronnie, excepté l'*aya* et la maison forte qu'occupe *(meiatur)* Jean d'Aubonne à Divonne *(Divonanz)*; le dauphin doit la secourir de sa personne, de ses hommes et de ses biens contre tous. Durand Robini, de Sallanches, [not.] ...ind. 2.

Arch. de l'Isère, *Invent.* 31, lxv. *Invent. prov. étrang.* 18ᵃ, 97ᵃ (Isère, III, 221ᵇ, 232ᵃ). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 30ᵇ.

13414 29 mars 1289.

Hommage des seigneurs inférieurs de Redortier à Raymond, évêque de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B, 1097. = Roman, 121ᵃ.

13415 29 mars 1289.

Hommage rendu à Odon Allemand, seigneur de Valbonnais, par Jean de Cergane, fils d'autre Jean, pour ce qu'il possédait depuis le ruisseau de Navette jusqu'au col de Roison.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 250ᵇ.

13416 Avril 1289.

Béatrix, fille du comte Pierre, dame de Faucigny, requiert par le prieur de Contamine Amédée, comte de Savoie, de terminer par voie d'arbitrage ce qui concerne l'hommage du seigneur de Prangins : ce que le comte accorde.

Pingonii Zibaldone *Chron.* = Wurstemb. n° 877. *R. Gen.* 1288.

13417 La Roche-des-Arnauds, 7 avril 1289.

...Jeudi avant la fête de Pâques..., Jean Scaffa, de la Roche-des-Arnauds, vend à Jean Serasseni, frère du couvent de Bertaud, un pré à Font-Aribaut, franc et net *(nidid.)*, au prix de 35 sols Viennois. [Sa femme] Jeanne reconnaît avoir reçu en compensation une terre *in Pelliprandio. Act. Rupis Arnaudorum*, en la maison de la milice [du Temple]; témoins. Guillaume Tochabuen, not. imp. et de R[aymond] de Mévouillon, évêque de Gap.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 140-1, n° 133. = Rom. 121ᵇ.

13418 Grenoble, 8 avril 1289.

...Ind. 2, vendredi avant Pâques. Marguerite, fille de feu André Grassi et femme de Guillaume de Claix *(Cletis)*, promet à Pierre de Goncelin, chantre et procureur de l'église St-André de Grenoble, d'assigner d'ici à un mois le tiers de l'anniversaire de 50 sols légué par André Grassi, sur une maison à Grenoble près de celle de St-Robert. *Act. ap. Grationopolim*, en la maison de P. de Goncelin; témoins : P. Czupi, chapelain de St-André, etc. Jean a Plaignyes, not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 27 lig.

13419 11 avril 1289.

Testament de Didier de Parizet, qui institue héritière sa femme Marguerite.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 379.

13420 Rome, à St-Pierre, 13 avril 1289.

Bulle de Nicolas IV adressée au prieur de St-Saturnin d'Aimargues *(Armasanicis)*, ordre de St-Augustin, dioc. de Nîmes, qui confirme le jugement de l'évêque de Nîmes au sujet des prémices et dîmes dues par les paroissiens à l'église du prieuré [20 juin 1269]. *Dat. Romæ, ap. S. Petrum... a° 2.* Au bas : *Sac' Roman'*. Au repli : *P. Benet'. — Cum a nobis.*

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 15 lig.

13421 13 avril 1289.

La dauphine Anne fait don du Dauphiné à son fils Jean. Thomas de Romanali [not.]. — Cf. 9 déc.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 64.

13422 14 avril 1289.

Le siège archiépiscopal d'Embrun vacant, la prébende de St-Clément est unie par le chapitre à la prévôté.

Arch. des Htes-Alpes, G. 770, mém. (*Invent.* II, 492ᵇ).

13423 17 avril 1289.

Echange entre André Genevesii et Bernard del Mays, de possessions à Gières et Venon, avec investiture de l'évêque [de Grenoble], Siméon Arthaudi [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. lxxiii, 171ᵇ.

13424 La Mure, 17 avril 1289.

Marquet Magnini, de Siévoz *(Sevol)*, cède à Pierre Chastelli, chapelain de la maison de Pontcharra *(Pontis Charralis)*, tous ses droits sur une vigne sous la Motte (*subt' Motham*, Tremol?), au *vinetum* de Siévoz, moyennant une sommée d'*annona*, bonne mesure, dont quittance. *Acta ap. Muram*, en la maison de feu Guillaume Lathoudi; témoins : Guillaume Masoerii, chapelain de Ponsonas *(Ponlonas)*, Humbert Dellay, chapelain de Pontcharra, etc. Raymond du Puy, not.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 29 lig.

13425 Rome, Ste-Marie-Majeure, 27 avril 1289.

Lettre du pape Nicolas IV aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, doyens, archidiacres et autres prélats. Il proteste contre les nombreux obstacles que le clergé élève et les violences dont on use pour empêcher l'exercice de la charité de la part des frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois, concernant les quêtes, funérailles, dîmes, oratoires, etc. — *Cum dilectis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, 186-7, n° 842.

13426 Rome, Ste-Marie-Majeure, 27 avril 1289.

Le même notifie les privilèges précédents à tous les fidèles chrétiens. — *Si juxta sentent.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 843.

13427 Rome, Ste-Marie-Majeure, 27 avril 1289.

Lettre de Nicolas IV aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, doyens, archidiacres, prévôts, archiprê-

tres et autres prélats, leur mandant d'ordonner à leurs prêtres de recevoir dans les églises pour quêter les frères de l'hôpital de St-Antoine et de leur faire tenir les legs en leur faveur. — *Querelam gravem.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 844.

13428 Rome, Ste-Marie-Majeure, 27 avril 1289.

Lettre du même aux mêmes, les exhortant à traiter avec bonté les envoyés des frères de l'hôpital de St-Antoine et d'exhorter leurs paroissiens à leur faire des aumônes. — *Preces quæ continent.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 845.

13429 Rome, Ste-Marie-Majeure, 27 avril 1289.

Le même dispense le maître et les frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois de fournir la procuration due pour visiter, à l'occasion des oratoires ou chapelles où ils célèbrent dans des granges. — *Exigentibus vestræ.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 846.

13430 Rome, Ste-Marie-Majeure, 27 avril 1289.

Le même accorde une indulgence de 40 jours à tous les fidèles qui, pénitents et confessés, se rendront à l'hôpital de St-Antoine pour lui faire une aumône. — *Quoniam ut ait.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 847.

13431 Rome, Ste-Marie-Majeure, 27 avril 1289.

Le même mande aux archevêques et évêques de s'opposer à ce que des clercs et laïques, ayant fils et servantes, qui de leurs maisons font des hôpitaux et portent l'habit de l'ordre de St-Antoine, puissent recevoir des aumônes. — *Significantibus dilectis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 848.

13432 29 avril 1289.

Raymond de Mévouillon reconnaît devoir à Pierre Pairier, frère de feu Rostaing Pairier, 13 liv. dues à celui-ci pour prêt et gages..., Bert. et Bert. de Baux étant princes d'Orange *(Auraycæ)* et Rostaing de Sabran commandeur de l'Hôpital d'Orange *(Aurasica)*.

Arch. de l'Isère, B. 3653, orig. parch. cancellé (*Invent.* III, 128b).

13433 Mai 1289.

Echange entre Huguenin de Vienne, écuyer, et Robert, duc de Bourgogne, de biens échus au premier par suite du partage avec ses frères Philippe de Vienne, sire de Pagny, et Girard de Vienne. Sceau d'Henri de Pagny, sire de Ste-Croix, oncle d'Huguenin de Vienne.

PLANCHER (D.), *Hist. de Bourgogne*, II, pr. lxxj-ij. = PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, n° 4914.

13434 Mai 1289.

Echange entre Robert, duc de Bourgogne, et Hugues de Vienne, prochantre de Besançon. Hugues s'engage à faire ratifier par son frère Girard de Vienne. Sceau de Henri de Pagny, seigneur de Ste-Croix.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 362, n° 4915.

13435 1er mai 1289.

Contrat de mariage entre Aimaret, fils d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, et Mariette, fille du dauphin Humbert, à qui son père assigne 5000 liv. de dot et le château de Varacieux.

Arch. de l'Isère, B. 3545, orig. parch. (*Invent.* III, 82-3).

13436 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 2 mai 1289.

Le pape Nicolas IV autorise Geoffroy, évêque de Turin, à échanger, avec l'agrément du maître de l'Hôpital de St-Antoine de Viennois, les deux bénéfices qu'il possédait avant son élection contre d'autres d'une administration plus commode. — *Grandis devotionis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 191a, n° 871.

13437 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 3 mai 1289.

Lettre du même au prieur de la Chartreuse, à tous les prieurs et frères de l'ordre, les dispensant de fournir des procurations aux légats du Siège apostolique. — *Meritis vestræ.*

Privileg. ord. Cartus. (1510), 20a. TROMBY, *Stor. ord. Cartus.* VI, app. xvj. LANGLOIS (E.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 879. = POTTHAST, 22961. LE COUTEULX, IV, 399.

13438 6 mai 1289.

Emphytéose de la part de l'évêque [de Grenoble] à Jean Aujardi, d'un pré au territoire de la Plaine. Syméon Artaudi [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), F. xvii, 95b.

13439 (Avant 8 mai 1289).

Supplique adressée au pape par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon. Ayant eu, à la suite de dissentiments, à faire avec ses amis et alliés contre les nobles du pays une guerre de massacres et d'incendies, il dut pour subvenir à ses dépenses imposer, à l'exemple de ses prédécesseurs, des péages sur terre et une gabelle ; il les fit lever en certains lieux contre les défenses générales du Siège apostolique. Depuis il a cessé et se dit prêt à restituer aux imposés ou à employer une somme en œuvres pies, implorant la miséricorde du pape.

Voir l'acte du 8 mai 1289. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 49. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 58.

13440 Rome, 8 mai 1289.

Lettre de Mathieu, cardinal prêtre du titre de St-Laurent *in Damaso*, pénitencier du pape, portant commission à [Guillaume], archevêque de Vienne, d'absoudre le dauphin Humbert de l'excommunication qu'il avait encourue pour avoir imposé un nouveau péage et une gabelle en Dauphiné..., an 2e du pontif. de Nicolas IV. Sceau — *Exposita per nos.*

Arch. de l'Isère, B. 3266, origin. parch. *Invent. Généralité*, I, 10 : 13. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 32-3 (le 15). — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 49. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 58. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1693. = BRÉQ. VII, 294. CHEVALIER (U.), *Ordonn.* n° 23.

13441 10 mai 1289.

Aymeric ou Emeric de Briançon, seigneur de Bellecombe, en reconnaissance du pardon de sa félonie que lui ont accordé le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et son épouse la comtesse Anne, échange avec eux le château de Bellecombe avec ses territoires et mandement, sa maison-forte, qui furent jadis d'Odon et Guillaume de Bellecombe, contre le château de Varces *(Varsia)*, avec ses territoire et mandement et appartenances, maison-forte et édifices, hommes nobles et autres fiefs, avec toute juridiction et tout ce qu'Aymeric avait ..... de la ville de Vif au château de Claix, et des monts qui divisent les man-

dements de Sassenage et de Varces à la rivière du Drac, plus 10 liv. annuelles à Eybens ou aux environs ; on dégagera ce qu'il possédait à Eybens et Gières de l'obligation envers l'évêque de Grenoble ; du tout Emeric fera hommage lige. Si son frère Odon de Briançon, seigneur de la Terrasse, meurt sans enfants légitimes ni testament, il en héritera. On fera une rente de 60 sols Viennois à sa fille religieuse. Garants du dauphin : Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, Roger de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, Artaud seigneur de Roussillon et d'Anjou, Guigues Alamandi, du consentement de son père Odon, Pierre Aynardi, chevalier, seigneur de la Motte, François de Sassenage. Sceaux de G[uillaume] évêque de Grenoble, de l'official de sa cour, de maître Jean de Goncelin, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, Guigues Alamandi, Didier de Sassenage, abbé de St-Félix de Valence, François de Sassenage, son neveu, Pierre Aynardi, chevalier..., mardi après l'Invention de la s^e^ Croix...

Arch. de l'Isère, B. 3318, orig. parch. (*Invent.* II, 280^b^). *Invent. Graisivaudan*, A, 20^b^, 71^b^ ; I, 129^b^, 153^b^ ; II, 242-3, 264^a^ ; V, 110^b^-1 ; VI, 14-5. ALLARD (G.), mss. XV, 216-24. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 30 (mars). = VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 49-51. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 501. = BRÉQ. VII, 295.

13442 (10 mai) 1289.

Charte capitulaire de la Chartreuse, décidant que chaque maison peut avoir deux clercs rendus, etc.

Bibl. de Grenoble, ms. 596, f° 143.

13443 Hôpital des Marches de Charles, 11 mai 1289.

Bail en emphytéose par Geoffroy de Moisac, commandeur de St-Jean à Embrun, à Jean, Pierre et Guillaume Antoard, de l'Argentière, d'une terre à la Bessée, sous le cens de 30 sols.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 429, orig. = ROMAN, 121^b^.

13444 Bâle, 12 mai 1289.

Rodolphe, roi des Romains, par considération pour les services que le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, rend à l'empire, et sur les instances de Marquard d'Ifenthal *(Ifindale)*, chevalier, lui inféode le château de Montélimar *(Montilio)*, au cas où vacant il dépendrait de l'empire Romain. *Dat. Basiliæ... ind. 2..., regni a° 16. — Attendentes grata.*

Cartul. Delphin., f° xvj (Not. n° 12, p. 8). *Invent. Valentinois*, III, 310^b^ : II, 281 (le 2). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 30-1. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 89. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 69, n° 30. = BÖHMER-REDLICH, *Reg.* VI, 2228.

13445 St-Antoine, 16 mai 1289.

Bertrand, évêque de Nîmes, termine comme arbitre, avec le conseil de [Guillaume], archevêque de Vienne, et de Geoffroy (Guillaume !), évêque de Turin, une querelle entre Etienne, abbé de Montmajour, et le prieur de St-Antoine de Viennois, d'une part, et les doms de l'hôpital ou maison de l'Aumône de ce lieu, d'autre. Il unit le monastère et l'hôpital, mais sans dépendance réciproque ; à la mort de l'abbé Etienne ou du dom Aymon, le survivant gouvernera l'abbaye et l'hôpital. Dans l'une et l'autre, on observera la règle de s^t^ Augustin et suivra le rit Romain. L'habit sera un scapulaire avec capuce, chlamyde ou chape, sur lesquels on mettra la potence (tau) habituelle. Fait dans l'hôpital de St-Antoine de Viennois.

Gallia christ. nova, I, 610-1.

13446 16 mai 1289.

Albergement à Jean Cot de St-Pierre d'Allevard] par Guillaume Guiffrey, de Morêtel, d'une terre à la fontaine de Neuton, sous le cens annuel d'1 setier froment mesure de St-Pierre, avec 5 sols de plaid, pour le prix de 4 livres 10 sols d'introge. Pierre écrivain [not.].

Inventaire des titres de Marcieu.

13447 17 mai 1289.

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, écrit à Louis [= Guillaume], seigneur de Gex *(Jaiz)*, pour qu'il lui rende hommage à une époque déterminée... Mardi des Rogations...

Invent. Prov. étrang. 18^a^ (*Isère*, III, 222^a^). = WURSTEMBERGER, n° 878. *R. Gen.* 1290.

13448 17 mai 1289.

Humbert d'Hostun fait reconnaissance à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, de tout ce qu'il possédait à Beauregard, promet de l'assister contre tous, excepté le dauphin, et lui rend hommage lige... Mardi des Rogations.

Arch. de l'Isère, B. 2991. *Invent. St-Marcellin*, I, 290. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 365-6 (à part, I, 269).

13449 Montjoie, 18 mai 1289.

Ind. 2. Reconnaissance en faveur de Béatrix, dame de Faucigny, par Rodolphe, habitant de Chambéry, de biens dans la baronnie de Faucigny, avec investiture. Fait *ap. castrum Montisgaudii.* André de *Sayssello* not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 25, orig. parch. (*Invent.* 9).

13450 St-Antoine, 19 mai 1289 = 16 mai 1289, 1°.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 13915, 259, copie du XVIIe s., Chantelou (Communiqué par M. L. Royer).

13451 La Roche-des-Arnauds, 22 mai 1289.

Guillaume et Pierre Pelleautier *(Podius Lauterii)*, frères, de Pelleautier, pour eux et leur frère Jean, vendent à Jean Sarraceni, convers de la maison de Bertaud, un pré à Sagne-Longue, au territoire de St-André de la Freissinouse *(Frayssenosa)*, au prix de 60 sols Viennois. Investiture par Michel Tolsani, de l'ordre de la milice du Temple, commandeur de la maison de la Roche-des-Arnauds, qui reçoit les lods *(laudimium)* et se réserve 1 den. de cens à la s^t^ Jean-Bapt. Fait dans cette maison ; témoins. Georges Giraudi, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 141-2, n° 134. = ROM. 121^b^.

13452 Grenoble, 25 mai 1289.

Donation par Humbert dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, à Jean de St-Savin, chevalier, des droits de fouage qu'il percevait à Grenoble. *Dat. ap. Gratianopolim*, mercredi avant la Pentecôte...

Arch. comm. Grenoble, CC. 568 (*Invent.* II, 72^b^). *Livre de la Chaîne*, VIII^b^ (vid. du 6 fév. 1290), LXX.

13453 Rieti, 28 mai 1289.

Le pape Nicolas IV mande à [Guillaume], prévôt de l'église de Grenoble, de faire restituer au monastère de Notre-Dame des Ayes *(Ayarum)*, ordre de Cîteaux et dioc. de Grenoble, les biens du couvent illicitement aliénés... *a°* 2. — *Ad audientiam nostram.*

Arch. de l'Isère, copie.

13454 30 mai 1289.

Odebert de la Barre, seigneur de St-Vincent-de-Barrès, reconnaît devoir à Aimar, comte de Valentinois, 800 liv. Viennois reçues de lui en prêt, et remet en gage son château de St-Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 3545, orig. parch. (*Invent.* III, 83ᵃ).

13455 Rieti, 31 mai 1289.

Lettre du pape Nicolas IV à Philippe [le Bel], roi de France, lui annonçant qu'il lui a accordé pour son expédition d'Aragon, la dîme des revenus ecclésiastiques des provinces de Lyon, Vienne et Besançon, etc. pendant 3 ans à partir de la nativité de sᵗ Jean-Bapt. — *Quanto negotium.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 214-5, n° 1004.

13456 Rieti, 31 mai 1289.

Lettre du même à [Guillaume], archevêque de Vienne, et aux autres personnages ecclésiastiques de sa province, les chargeant de recueillir la dîme de tous les revenus ecclésiastiques accordée pour 3 ans au roi de France pour poursuivre l'expédition du royaume d'Aragon. — *Quantis ab olim.*

Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 992. = Martin, 2003.

13457 Juin 1289.

Lettres don delphin et de la delphine que messires puet lever son peange en lour terre :

Nos Hombertus delphinus, Vien. comes et Albonensis, et dominus de Turre, ac Ana uxor ejus dalph. comitissa, prædict. locorum domina, ad universorum tam presentium quam futurorum volumus notitiam provenire quod, cum serenissimus dominus noster Rodulphus, Dei gratia Romanorum rex semper augustus, ex liberalitate regiæ potestatis dedit et concessit illustri viro dom. Johanni de Cabilone, domino de Allato, consanguineo nostro carissimo, et suis heredibus in perpetuum quod ipsi possent percipere et levare certam pecuniæ quantitatem de qualibet bala lanæ quæ ducetur a quocumque merchatore vel duci faciet quilibet mercator per archiepiscopatus Bisunt., Lugdunensem, Viennensem et per episcopatum Valenc., prout in quadam littera sigillo regie majestatis sigillata plenius continetur. Nos ex speciali dilectione et familiaritate quæ erga dictum dom. Jo. gerimus et habemus ob grata servicia nobis ab eodem impensa, ex certa scientia ad majorem firmitatem pro nobis et nostris heredibus dicto dom. Johanni et suis heredibus concedimus imperpetuum quod ipsi possint percipere et levare seu percipi et levare facere per totam terram nostram, dominium et districtum nostrum, ubicumque locorum voluerint et sibi viderint expedire, super qualibet bala lanæ eam quantitatem pecuniæ quæ in dictis litteris regiis continetur, contradictione qualibet non obstante. Mandantes et precipientes per presentes omnibus ballivis, castellariis, judicibus, justiciariis, familiaribus et fidelibus nostris ut predicto dom. Joh., heredibus suis et eorum nunciis et mandatis, ut supra dicta quantitate pecuniæ levanda et percipienda ut dictum et supra omnibus contentis in dictis litteris regiis adimplendis et effectum mancipandis, prestent consilium, auxilium et favorem, contradictores et rebelles super hoc totaliter compescendo. Nos vero predictus dalphinus et dom. dalphina ejus uxor in predictorum omnium robur et munimen sigilla nostra presentibus litteris duximus apponenda. Actum anno (Domini) Incarnationis dominicæ MCC octogesimo nono, mense junii.

Londres, Musée Britann., ms. addit. 17305 (*Cartul. d'Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay*), f° VIIIˣˣV (177ᵃ).

13458 Rouvres, 4 juin 1289.

Procuration donnée par Robert, duc de Bourgogne, à Gautier de Chevreuse *(Chevruise)*, sergent du roi de France, chargé par celui-ci de contraindre le dauphin de Viennois à exécuter le traité de paix fait entre eux... Samedi après la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 3545, insérée dans l'acte du 28 suiv. (*Invent.* III, 83ᵃ).

13459 8 juin 1289.

Guillaume, archevêque de Vienne, vidime l'acte de son prédécesseur Jean de Bernin du 12 févr. 1250/1.

*Guigue, *Cartul. Lyonnais*, I, 577.

13460 10 juin 1289.

Vente à Guillaume Guiffrey, de Morêtel, par Etienne Japet et Aymée sa femme, d'une maison au bourg de Goncelin, pour 11 liv. Vienn. Aymon Combra not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

13461 12 juin 1289.

Reconnaissances à Guigues de Pariset par plusieurs particuliers de fonds à St-Nizier.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 438ᵇ.

13462 Avignon, 16 juin 1289.

Hommage de Giraud Adhémar, [seigneur] de Grignan, au roi Charles II. *Dat. Avinione*, dans le jardin des frères Prêcheurs ; présents : R[aymond], archevêque d'Embrun, G[eoffroy] évêque de Gap, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 405.

13463 16 juin 1289.

Daumet et Mosenis, juifs habitants Tournon, vendent à Ponce Monerii, citoyen de Valence, une maison à Valence, lieu dit *al Marthier*, près des maisons de St-Antoine et de feu Guillaume de Clérieu, au prix de 24 liv. monnaie de Vienne ou de Valence, dont quittance ; ils s'en dévestissent entre les mains d'Ostorge de Châteauneuf, prieur de St-Victor, qui en avait le domaine, promettant d'après leur loi... Le prieur reçoit le plaid et investit, sauf son domaine direct et 2 den. de cens. Sceau. Témoins.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 35 lig.

13464 Rieti, 20 juin 1289.

Lettre du pape Nicolas IV aux archevêques de Tarentaise, [Guillaume] d'Embrun, etc., et aux évêques, élus, abbés, prieurs, etc. de leurs provinces, leur notifiant la concession d'une décime au roi de Sicile sur

les revenus ecclésiastiques, pour 3 ans. — *Divulgantis ab olim.*

LANGLOIS (E.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 239-40, n° 1143. = *Gallia christ. noviss.* III, 1344.

13465 Contamine, 20 juin 1289.

Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour, avec l'assentiment de son mari le dauphin Humbert, donne à la chartreuse de Mélan, au diocèse de Genève, pour le soulagement de l'âme de son frère le dauphin Jean, 100 sols Viennois à percevoir chaque année sur le péage de Grenoble. *Dat. ap. Contaminam*, lundi avant la fête de s[t] Jean.

DU CHESNE, *Daufins de Viennois*, pr. 26. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 361, 363.

13466 Rosay, 20 juin 1289.

Cession par Raymond de Beaufort, damoiseau, à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, de diverses sommes et de droits qu'il prétendait, moyennant 300 liv. et déclaration d'être fidèle vassal. Fait *ap. Roseyum*, lundi avant s[t] Jean-Bapt. Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 38, orig. parch. (*Invent.* 119).

13467 Rieti, 22 juin 1289.

Lettre du pape Nicolas IV à l'archevêque de Vienne [Guillaume], le chargeant, à la demande de Jean, évêque de Valence et Die, de poursuivre les débiteurs récalcitrants de dîmes qui devaient, d'après une concession de Grégoire IX, être partagées entre l'évêque et les églises. — *Sua nobis venerabilis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 229[a], n° 1069.

13468 Rieti, 22 juin 1289.

Lettre du même à Geoffroy de Lincel *(Gaufrido de Launcello)*, prévôt d'Apt, son chapelain, le chargeant de percevoir la décime pour le roi de Sicile dans les provinces de Tarentaise, Embrun, etc.

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1145.

13469 22 juin 1289.

Pouvoir donné par le prieur de St-Gilles, ordre de St-Jean de Jérusalem, au prieur de Gap, même ordre, de transiger avec le dauphin Humbert au sujet du château de Sigoyer. — Cf. n° 12972.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 210. = ROMAN, 121[b].

13470 Rieti, 23 juin 1289.

Lettre de Nicolas IV à son chapelain Geoffroy de Lincel, prévôt d'Apt, au sujet de la décime accordée pour l'affaire de Sicile dans les provinces d'Embrun, etc. — *Declarationes quas.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, 247-50, n° 1178.

13471 Aquila, 24 juin 1289 = 24 janvier 1289.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1112, copie du 13 juin 1584 (*Invent.* IV, 2[a]); 1164 (IV, 43[b]). = ROMAN, 121[b].

13472 St-Bonnet-le-Froid, 25 juin 1289.

Maître Pierre de Bez *(Becio)*, official de la cour de Vienne, atteste que, devant le notaire juré Aymon, chapelain d'Annonay, le lendemain de s[t] Jean-Bapt.,.., *ap. S. Bonetum dit lo Freyt*, dioc. de Vienne, Guillaume seigneur de Beaudiner *(Beldignar)*, a confirmé, à la requête d'Amédée de Bourgvilain *(Burgo Vilano)*, prieur de Bonnevaux, ordre du monastère de St-Ruf de Valence, une transaction passée entre son oncle Vassal de Beaudiner, dont il est héritier, et Guillaume alors abbé du monastère de St-Ruf (24 févr. 1265/6) ; il concède aux religieux le pâturage en tout temps pour leurs bestiaux dans les mandements de Beaudiner et de Mort Regart, comme ils l'ont dans le territoire de la Fraycha et de la Fraicheta, et d'y construire des granges, tenues aux servitudes que lui doivent les nobles du pays. Sceau de la cour ; présents : Raymond du Monastier et son fils Pierre, chevaliers, Ponce de Bourgvilain et Hugonet de Beaudiner, damoiseaux.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, vidimus du 27 avr. 1307.

13473 Gap, 25 juin 1289.

Raybaud de Manteyer *(Mantheerio)*, chevalier, coseigneur de ce château, et Guillaume Orselli, frère de l'ordre des Chartreux *(Chardossen.)* et procureur de la maison de Bertaud et de ses membres, compromettent en dame Dulcia, épouse de Raybaud, Raymond Giraudi et Jean Sarraceni, du même ordre *(Cardoss.)*. Ces arbitres décident que la maison de Quint jouira comme par le passé de *schalphagium, boscharagium, lignaragium, mayragium* et *paschayragium* dans les forêts et territoire du château de Manteyer, nonobstant l'argent qu'avait reçu Jordan de Rosans, pour la femme de son fils Féraud. Raybaud recevra du couvent 4 liv. 40 sols comptant et autant à la s[t] Julien. *Act. Vapinci*, en la maison de Bertaud ; témoins. Etienne Borrelli, de Montgardin, not. imp. et de R. de Mévouillon, évêque et seigneur de Gap. Bulle et sceau.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 142-4, n° 135. = ROM. 121-2.

13474 25 juin 1289.

...Samedi lendemain de s[t] Jean-Bapt. L'archevêque G[uillaume], le doyen A[lamand] et le chapitre de Vienne, à la prière d'Albert de Roussillon, accorde à Fouchier *(Focherio)*, fils d'Ay. Guichardi, de monter dans le haut chœur et de bénéficier de son canonicat dès qu'il sera sous-diacre. Hugues de Peyraud est autorisé à être un des deux chanoines *socii* de l'archevêque et à participer aux distributions comme bachelier.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 53.

13475 25 juin 1289.

G. Remestayn le jeune, au nom de ses frères Mathieu et Guillaume, fait hommage à G[uillaume], archevêque de Vienne, recevant pour le chapitre, et reconnaît tenir en fief comme son père l'avait fait. Ponce de Roaneys reconnaît que la grange de Chuzelle est du domaine du chapitre et en fait hommage à l'archevêque.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 109.

13476 27 juin 1289.

Anne, dauphine de Viennois, confirme à [sa mère] B[éatrix], dauphine de Viennois et dame de Faucigny, le château, le mandement et la bastide de Montbonnot. Sceau..., lundi après s[t] Jean-Bapt.

Invent. Graisivaudan, II, 520[b]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 858.

13477 28 juin 1289.

Gautier de Chevreuse *(Caprosia)*, sergent du roi de France, chargé par lui de poursuivre l'exécution du traité conclu entre le dauphin de Viennois et le duc de Bourgogne, déclare avoir reçu d'Aimar, comte de Valentinois, fidéjusseur du dauphin, 3000 sols Viennois, revenu du château de la Terrasse perçu par Humbert depuis la conclusion de la paix..., veille des apôtres Pierre et Paul.

Arch. de l'Isère, B. 3545, orig. parch. (*Invent.* III, 83ᵃ).

13478 Rieti, 30 juin 1289.

Le pape Nicolas IV autorise R[aymond], évêque de Gap, à conférer à un clerc un canonicat avec prébende dans son église, où la collation appartient en commun à l'évêque et au chapitre. — *Personam tuam.*

Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 1045. = Rom. 122ᵃ.

13479 Juillet 1289.

Lettre de la dauphine Anne et du dauphin Humbert aux nobles de la province, leur mandant de donner leur assentiment à la donation du Dauphiné à leur fils aîné Jean et d'y apposer leurs sceaux.

Vidimus du 29 avril 1343. — Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 33, 36ᵃ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 78.

13480 Juillet 1289.

Amédée, comte de Savoie et sire de Bâgé, et Sibylle, comtesse de Savoie, reconnaissent devoir 1600 liv. Vienn. à Robert, duc de Bourgogne, pour l'échange des châteaux de Sagy et de Savigny en la terre de Revermont, que le duc avait fait avec le seigneur de la Tour, dauphin de Viennois.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 364, n° 4929.

13481 Rieti, 1ᵉʳ juillet 1289.

Lettre du pape Nicolas IV à Raymond, évêque de Gap, l'autorisant à conférer un office de notaire *(tabellionatus)*. — *Ne contractuum.*

Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1038. = Roman, 122ᵃ.

13482 Rieti, 2 juillet 1289.

Lettre du même au même, l'autorisant à appliquer à la reconstruction de sa cathédrale le revenu de la 1ʳᵉ année des bénéfices et églises de sa ville et de son diocèse qui vaqueront durant 3 ans. — *Desideriis tuis.*

Mém. soc. antiq. France (1883), 101. *Gallia christ. noviss.* I, instr. 294. Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 1039. = Roman, 122ᵃ.

13483 Rieti, 2 juillet 1289.

Le même accorde au même l'autorisation de disposer par testament, quoique de l'ordre des frères Prêcheurs, des biens qu'il aura acquis pendant son épiscopat, pour faire faire ses obsèques, récompenser ses serviteurs, aider ses parents et payer les dettes de son église. — *Quia præsentis.*

Paris, Bibl. Nat., ms. Moreau 1226, 161. = Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 1040. Roman, 122ᵃ.

13484 2 juillet 1289.

Testament de Pierre Bovardi, archidiacre de Vienne.

Pataphium s. Viennensis ecclesiæ (*Bull. hist.-archéol. Valence*, XII, suppl. 25).

13485 Rieti, 5 juillet 1289.

Le pape Nicolas IV autorise l'abbé de St-Ruf de Valence à s'attribuer les fruits et revenus d'un de ses prieurés, ceux de son monastère, diminués par le fait des guerres, inondations et autres malheurs, ne suffisant plus à la subsistance de ses religieux. — *Sacræ religionis.*

Répert. de St-Ruf, p. 63. — Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 227ᵃ, n° 1060.

13486 Bonneville, 5 juillet 1289.

Hommage lige prêté à Béatrix, dame de Faucigny, par Anselme d'Evire *(Aquaria)*, chevalier. Fait *ap. Bonam Villam*, mardi après l'octave de sᵗ Jean-Baptiste.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. I, n° 26, orig. parch., sceau cire jaune (*Invent.* 9).

13487 Rieti, 7 juillet 1289.

Nicolas IV autorise Raymond, évêque de Gap, qui a beaucoup travaillé et dépensé pour la délivrance de C[harles] roi de Sicile, à se faire remplacer pendant 2 ans pour la visite de son diocèse. — *Ex tuæ devotionis.*

Gallia christ. noviss. I, instr. 295. Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1070. = Roman, 122.

13488 Rieti, 7 juillet 1289.

Lettre du même à l'archevêque de Rouen et à l'évêque d'Auxerre, au sujet de la décime accordée au roi de France pour l'expédition d'Aragon dans les provinces de Vienne, etc.

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, 216-20, n° 1009.

13489 8 juillet 1289.

Ratification par Guillemette, veuve de Joffroy de Barre, de l'engagement du château de St-Vincent, consenti par son fils Odebert à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois (30 mai)... Vendredi après la quinzaine de sᵗ Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, B. 3545, orig. parch. (*Invent.* III, 83ᵇ).

13490 Gap, 9 juillet 1289.

Collation de l'église de la Freissinouse, par le chapitre de Gap, au précenteur Bonnefoy. Présents : Pierre Gautier, prévôt, Rostain d'Auberuffe, sacristain, et 5 chanoines. Henri Audulphi, not. Fait au cours du chapitre général qui se tient, selon un antique usage, le jour de St-Pierre et St-Paul et les jours suivants... dans le réfectoire canonial.

Arch. des Htes-Alpes, G. 909, pap. (*Invent.* III, 287ᵇ).

13491 9 juillet 1289.

Présentation du susdit précenteur au prévôt Pierre [Gautier], vicaire de l'évêque de Gap, qui le reçoit pour recteur de l'église de Freissinouse. Témoins : Humbert de Bannis, G., chapelain de Lettret *(Strictu)*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 909, pap. (*Invent.* III, 287ᵇ).

13492 Romans, 15 juillet 1289.

... 2° ind... En présence de Guillaume d'Hauteville *(Autavilla)*, de l'ordre de St-Antoine, et de Hugonet de Marnans, Geoffroy de Montanaro *(Montanea)*, évêque de Turin, constitue comme mandataire et procureur Guigues de Chatte *(Chasta)*, curé de Caburri, dioc. de Turin, aux fins de céder au monastère des religieuses de

Vernaison *(Comercio)* les cens et revenus que l'évêché de Turin a acquis de l'église de Valence aux territoires de Peyrins, St-Donat, Génissieux *(Jenicef)* et sur le champ dit *Chapa versera*, en vue d'y fonder son anniversaire. Sa nièce Jordane, religieuse dans ce couvent, en aura la jouissance ; ils passeront à Guigues et Geoffroy de *Montanea* et subsidiairement à l'hôpital de St-Antoine, au cas où on cesserait d'exécuter cette fondation. *Act. ap. Romanis*, en la maison de St-Antoine. Péronet Baronis, not. imp.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. de 61 lig., n° 18.

13493 (Vernaison, après 15 juillet) 1289.

Les rentes données au monastère de Vernaison par l'évêque de Turin sont au nombre de 20 et consistent en 9 setiers de froment, 2 1/2 de seigle, 2 1/4 d'avoine, 20 sols et 8 den. Elles seront perçues par sa nièce Jordane jusqu'à sa mort et appartiendront ensuite au couvent, à charge d'un service solennel à l'anniversaire du décès du prélat. Les religieuses qui acceptent en chapitre sont au nombre de 17.

A la suite de l'acte du 15 juil. 1289.

13494 St-Maxime, 16 juillet 1289.

Ind. 2. Promesse par Hugues et Raymond de Beaufort de conserver ce château au nom de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny. Fait *ap. S. Maximum.* Témoins : Raymond de Montauban *(Monte Albano)*, etc. Thomas Grossi de St-Maxime not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 34bis (*Invent.* 119).

13495 16 juillet 1289.

Isoard de Claix *(Claysio)*, damoiseau, et sa femme Elisabeth confirment la donation faite par André Grassi, citoyen de Grenoble, à la grande Chartreuse d'une vigne tenue à moitié fruits *(ad meyariam)* dans la paroisse de Meylan *(Meyolano)*. Acte passé devant Jean de Goncelin, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, et Jean de Goncelin le jeune, juge de la cour commune de Grenoble, jeudi après l'octave des s[ts] Pierre et Paul.

Le Coutulx, *Ann. Cartus.* IV, 399.

13496 Romans, 17 juillet 1289.

... Ind. 2°,... Jordan de Loche *(de Hoschia)* et son frère François avaient reçu en héritage de leur père un pré au territoire et mandement de Pisançon, au lieu dit Bagnols *(Baingnouz)*. Jordan a cédé à son frère, en compensation de sa part, une terre dite ouche *(hoschia)*, au même lieu, près de la vigne des bailes de l'endroit et du chemin de Pisançon à la maladrerie de Voley *(Voluey)*. Alix d'Hauteville *(Alasia de Altavilla)*, abbesse de *Comercio* de Vernaison, ayant acheté ce pré à Jordan, au prix de 25 liv. 10 sols Viennois, François fait cession de ses droits. *Act. Roman.*, en la maison du clerc Lantelme Chasczapa ; témoins : Aynard de Claveyson, chanoine de Romans, etc. Guillaume d'Alixan, habitant Romans, not. imp., appose le sceau de la cour d'A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois.

Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch. de 27 lig.

13497 Rieti, 18 juillet 1289.

Lettre du pape Nicolas IV à l'archevêque de Vienne [Guillaume] et à l'évêque de Mâcon, leur mandant de contraindre le bailli de Mâcon et autres à réparer les dommages qu'ils ont faits à l'église de Lyon. — *Querelam gravem.*

Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 243-6, n° 1175. = Martin, 2007, 2053.

13498 Rieti, 18 juillet 1289.

Lettre du même aux mêmes, leur ordonnant de se rendre auprès du roi de France [Philippe-le-Bel] pour obtenir la cessation des vexations de ses baillis contre l'église de Lyon. — *Querelam gravem.*

Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 246, n° 1176. = Martin, 2009.

13499 21 juillet 1289.

Pierre de Ternier *(Terniaco)*, damoiseau, reconnaît tenir en fief de B[éatrix], dame de Faucigny, les villages de Cruet *(Crueys)* et d'Arthaz *(Artas)*, héritage de son aïeul Ramusius de Ternier, chevalier, lequel était tenu à hommage ; lui ne peut le rendre qu'en réservant sa fidélité au comte de Genevois et à l'évêque de Langres, mais son fils le prêtera lige dès qu'il sera en âge. Amédée de Vandœuvres *(Vendones)* clerc. Sceau de la cour de l'officialité de Genève. ... Jeudi avant s[e] Magdeleine.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 97[a]. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1576.

13500 23 juillet 1289.

Promesse de 5 sols par Jean Vacheron.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 212[b].

13501 24 juillet 1289.

Reconnaissance à Béatrix, dame de Faucigny, par Jean, seigneur du château de Langin, sous réserve de fidélité au comte de Genevois.

Turin, *Invent. prov. Chablaix*, 66 (paq. 4, Langin, n° 2).

13502 30 juillet 1289.

Sur la plainte des religieux de Notre-Dame de Caseneuve, le dauphin Humbert et son épouse Anne défendent aux habitants de Sauze et Césane d'aller pâturer dans les montagnes de la Pisse et Pierre-Fixe sans la permission des religieux.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 218[b] (*Isère*, III, 325[b]).

13503 Le Bourget, août 1289.

Amédée, comte de Savoie, somme Béatrix, dame de Faucigny, de lui rendre hommage pour ses terres en Tarentaise.

Pingonii Zibaldone Chron. = Wurstemb., n° 879.

13504 Août 1289.

Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, répond à la demande d'hommage du comte Amédée qu'elle en délibérera avec ses conseillers.

Pingonii Zibaldone Chron. = Wurstemb., n° 879[a].

13505 Salon, 1er août 1289.

... 2 ind. Requête au sénéchal de Provence et Forcalquier par l'abbé de Silvacane, auquel se joint R. abbé d'Aiguebelle *(Aquebelle)*. *Act. Salloni*, en l'église des frères Mineurs, en présence des archevêques d'Arles et Aix, de J[ean] évêque de Toulon, etc.

ALBANÈS (J. H.), dans *Rev. d. soc. sav.* (1882), F, VI, 194-5 (à part, 32-3); *Gallia christ. noviss.* IV, 141.

13506 Rieti, 2 août 1289.

Lettre du pape Nicolas IV à l'évêque, au doyen et au chapitre de Grenoble : il accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront leur cathédrale aux fêtes de la s^e^ Vierge, de ses patrons s^t^ Hugues et s^t^ Vincent et pendant leurs octaves.

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1141.

13507 Rieti, 2 août 1289.

Lettre du même aux prieur et couvent de St-Pierre de Romette, ordre de St-Benoît et dioc. de Gap : il accorde une indulgence d'un an et 40 jours pour la visite de leur église aux fêtes de la ve Marie et de s^t^ Pierre apôtre, pendant leurs octaves et à l'anniversaire de sa dédicace. — *Sanctorum meritis.*

LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, n° 1183. = ROM. 122^b^.

13508 5 août 1289.

Procédure devant deux arbitres entre Odon Alleman, seigneur de Champ et St-Georges, et Rolet de Moret, prêtre, procureur de l'évêque de Valence et Die, au sujet du château de Foillans *(Foillas)*, revendiqué par chaque partie.

Arch. de l'Isère, B. 3482, vidimus (*Invent.* III, 47e). *Invent. Graisivaudan*, IV, 240-1.

13509 Montmaur, 7 août 1289.

Guillelma Gualicia, veuve de Vincent Gualicii, de Montmaur, son fils Guillelmin Petri, son gendre Peyronet, époux de sa fille Tarascone, vendent à Pierre Clari, convers de la maison de Bertaud, une terre au col de Venne supérieur, territoire de Montmaur, au prix de 18 sols Viennois. *Act. ap. Montem Maurum*, en la maison de Guillaume Petri ; témoins : Guichard de Montmaur, chevalier, etc. Lagier Chassagnas, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 145-6, n° 138. = ROM. 122^b^.

13510 Montmaur, 7 août 1289.

Guillaume Petrus et Jean Eschirolii, de Montmaur, frères, vendent à Pierre Clari, convers de la maison de Bertaud, une terre près de la fontaine des Eschirols, au territoire de Montmaur, pour le prix de 30 sols Viennois. *Act. ap. Montem Maurum*, sur la terrasse de Pierre Eschirolii ; présents. Lagier Chassagnas, not.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 146, n° 139. = ROM. 122^b^.

13511 Ornans, 7 août 1289.

Ligue offensive et défensive entre A[médée], comte de Savoie, et Otton, comte palatin de Bourgogne, sire de Salins : *pas que per nule exception que nos facons de noz homes et li delphins ne li cœns de Genave, ne li sires ou li dames de Fucigney*. Fait à *Arnans* (ou *Or-s*), *de diemange apres la feste saint Esteve en aost.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. I, n° 22, orig. parch., 8 sceaux (*Invent.* 9).

13512 Pierrelatte, 9 août 1289.

Mardi, veille de s^t^ Laurent. Il y avait querelle entre Hugues évêque de Viviers et Bertrand de Montmeyran *(Montemeirano* ou *Monte Meriano)*, prieur de Bourg-St-Andéol *(S. Andeoli de Burgo)*, d'une part, B[enoît] évêque de Trois-Châteaux et Ponce *(Pan.)* Salardi, prieur de St-Jean de Pierrelatte, d'autre, au sujet du droit aux dîmes de territoires en deça *(ultra)* du Rhône. Les deux prieurs, en leur nom et de leurs évêques, firent compromis en Pierre de Clansayes, prévôt de Trois-Châteaux, et G[uillaume] Stephani, du Bourg, sous peine de 25 liv. Viennois, dont Humbert de Montclar *(Monteclaro)* fut fidéjusseur. Les arbitres déterminent les limites du territoire réservé à l'église St-Jean de Pierrelatte, contiguës à la Berre et à la route allant du Bourg à la Garde[-Adhémar] ; tout le territoire de Rotart reste à l'église de St-Andéol. Fait dans le territoire *Petræ laptæ*, près le champ des Templiers du Bourg. Témoins : 2 prêtres et B[ertrand] de Clansayes, damoiseau.

Gallia christ. noviss. IV, 106-8, n° 221. = BOYER, 112.

13513 Rieti, 13 août 1289.

Nicolas IV autorise son chapelain Geoffroy de Lincel, prévôt d'Apt, à garder ses autres bénéfices dans les diocèses d'Embrun, etc. — *Illos præcique.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1189.

13514 Rieti, 17 août 1289.

Lettre du pape Nicolas IV au maître et aux frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois, par laquelle il confirme l'union de la maison de Marnans à leur hôpital, accomplie par l'archevêque de Vienne et son chapitre. — *Cum a nobis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 265, n° 1303.

17 août 1289 = 17 août 1299.

13515 19 août 1289.

Vidimus du testament de Mabille de Monteil (28 déc. 1249) fait par un notaire à la demande d'Adhémar de Grignan, moine à St-Victor de Marseille, au nom de Giraud, son frère.

Cabinet d'Anat. de Gallier, à Tain, orig. parch.

13516 22 août 1289.

Ordonnance par Etienne de la Poype, chevalier, connétable du dauphin Humbert en la terre de la Tour, du conseil d'Humbert Laure, de Vessilieu, de Guionet et Johannet de la Balme, Guichard et Henri Laure, Humbert Ferrand et Humbert de Loras, damoiseaux, pour assurance de la dot de Mariette, veuve d'Humbert Laure, damoiseau, pour laquelle il lui assigne plusieurs cens et servis, avec ordre au châtelain de Quirieu de lui assurer la possession desdites rentes... Lundi avant la fête de St-Barthélemy.

Invent. maison de la Poype-Serrières, 10. = CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 846; 2e, 651.

13517 24 août 1289.

Le dauphin Humbert remet en possession du château de l'Argentière Guillaume de la Chambre, au nom de sa femme Bérengère, codame de l'A-e..., ind. 2... Pierre d'*Albana* not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 18. = ROM. 122^b^.

13518 24 août 1289.

Le juge du Briançonnais, commissaire delphinal, met Guillaume de la Chambre en possession du château de l'Argentière, jour de s^t^ Barthélemy. Sceau.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 19.

13519 28 août 1289.

Vente par André de St-Marcel, au commandeur de St-Antoine de Gap, de 4 den. de cens sur une vigne.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, invent. de 1336. = ROMAN, 122b.

13520 3 septembre 1289.

Reconnaissance de 6 sols de rente par Guillaume Radulphi à Gencion d'Acra, chanoine, et Guillaume Vicarii, prêtre de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 182.

13521 4 septembre 1289.

Pierre, prieur d'Oujon *(Augionis)*, reçoit au nom du chapitre de la [Grande-]Chartreuse *(Chartrossa)*, 40 sols de Maurienne légués par Alix *(Alysia)*, veuve de Pierre de Colombier... Dimanche avant la nativité de Marie.

COURTRAY (A. M.), dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.* B, VI, 163-4.

13522 St-Martin, 4 septembre 1289.

Ind. 2. Serment de fidélité prêté par les nobles du mandement de Beaufort à Béatrix, dame de Faucigny. Fait *ap. S. Martin*, dans la cour de la maison du chapelain. Témoin : Thomas Gernelli, chanoine de Grenoble. Thomas Grossi de St-Maxime not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 32, orig. parch. (*Invent.* 118).

13523 7 septembre 1289.

François de Loche *(Oschia)* se charge d'un anniversaire à St-Barnard de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 179bis.

13524 Aspres-sur-Buëch, 8 septembre 1289.

Jeudi. Ponce Renco, son fils Ponce et sa femme Barneuda échangent avec Guillaume Mercerii une vigne, à Albiaspres, près celle de Guillaume de Valdrôme et la rivière, faisant à St-Géraud d'Aspres 1 den. de cens annuel, contre une terre au-dessus de cette vigne, à laquelle Guillaume ajoute pour plus-value 40 sols Vienn. et 1 hémine froment. Approbation, moyennant lods, par Pierre du Pilhon *(Alpillone)*, prieur de Sigottier *(Cigoterio)*, remplaçant Barral, prieur d'Aspres. Fait *Asperis*. Témoins (3). Guillaume Moyeti not. impér. Sceau de la cour d'Aspres.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 454-5, n° 549.

13525 L'Argentière, 11 septembre 1289.

Pierre Berardi, chevalier, met en possession, au nom du dauphin Humbert, de la 1/2 indivise du château de l'Argentière, Guillaume de la Chambre, pour sa femme Bérengère... *ap. Argenteriam*. Pierre d'Albana not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n°s 20-1. ROM. 122-3.

13526 L'Argentière, 11 septembre 1289.

Hommage rendu au Dauphin par Guillaume de la Chambre, au nom de Bérengère, son épouse, pour la terre de l'Argentière, dont elle était dame ...ind. 2,... *ap. Argenteriam*. Pierre d'Albana not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 22. ROM. 122-3.

13527 14 septembre 1289.

Au chapitre provincial tenu à Narbonne par les frères Prêcheurs, on « absout » le prieur de Die ; on assigne comme lecteurs de théologie : à Die, R. Juliani ; à Valence, P. Molirati ; les frères de Die étudieront les arts à Sisteron, ceux de Valence à Avignon ; les deux couvents seront visités par G. Dominici.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 323,-6-7.

13528 Rieti, 15 septembre 1289.

Le pape Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront l'église de Notre-Dame de Faucon, diocèse d'Embrun, aux fêtes de la s^e^ Vierge et à l'anniversaire de la dédicace. — *Vitæ perennis*.

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1416.

13529 Rieti, 17 septembre 1289.

Le même accorde la même indulgence à ceux qui visiteront l'église de Die aux fêtes de la s^e^ Vierge. — *Vitæ perennis*.

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1415.

13530 19 septembre 1289.

Lambert, seigneur de Baix *(Banio)* -aux-Montagnes, dioc. de Die, ayant été condamné par la cour d'Aymar, comte de Valentinois, à 7000 sols Viennois d'amende, pour attentat contre Hugonet de Blaignac, obtient sa liberté en consentant à échanger avec le comte le château de Baix et ses dépendances, avec le fief de dame Gotoline qu'il avait acquis de Guigues de Suze, contre le château de Chabrillan entre Grasse et Roynac, non compris le fief d'Aynard de Chabrillan, plus une rente de 10 liv. au mandement d'Auriple... Lundi avant s^t^ Mathieu ap....

Arch. de l'Isère, B. 2985, 114-30 ; B. 3545 ; B. 3482, orig. parch. (*Invent.* III, 47b). *Invent. Valentinois*, I, 147 ; IV, 349-51 : I, 142-3 ; II, 815-7. = CHORIER, *H. de D.* II, 177. CHEVALIER (J.), *Hist. Die*, II, 74-5 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 359-60 (à part, I, 263).

13531 Valence, 21 septembre 1289.

Frère Jean, évêque de Valence et Die, confirme à l'abbé et au couvent de St-Ruf l'acquisition qu'ils ont faite d'Arnaud Basterii et autres de possessions et prés au territoire du château de Montvendre *(Montis Veneris)*. Il les autorise à y construire une grange, une maison plane ou forte, une bastide avec oratoire, à leur gré. Sceau. *Dat. Valen....*

Arch. de la Drôme, St-Ruf, vid. de l'official de Valence, juil. 1291.

13532 23 septembre 1289.

Hommage prêté au dauphin [Humbert] par Bertrand de Baux pour les terres de Plaisians et Gumbert, sauf les droits du pape sur celle-ci.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 220 : 859-60.

13533 Rieti, 24 septembre 1289.

Le pape Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront l'église de Notre-Dame de Grenoble, ordre de St-Augustin, aux fêtes de la s^e^ Vierge. — *Vitæ perennis*.

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1420.

13534 Rieti, 24 septembre 1289.

Le même accorde la même indulgence à ceux qui visiteront l'église de St-André de Grenoble, à la fête de

cet apôtre et à l'anniversaire de la dédicace. — *Vitæ perennis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1421.

13535 Gap, 24 septembre 1289.

Jean Maurini, de la Roche-des-Arnauds, vend à Etienne du Bois, acquérant au nom de la maison de Bertaud, un pré à Font-Aribaut, au territoire de la Roche, au prix de 15 sols Viennois. *Act. Vapinci*, en la maison de feu Pierre Barbarii ; témoins. Raibaud Pugneti, de Gap, not. imp. et de feu O[ton], évêque de Gap.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 144, n° 136. = ROM. 123*.

13536 St-Victor de Valence, 24 septembre 1289.

... Ind. 2. ... Estorge de Châteauneuf, prieur de St-Victor près Valence, réclamait à Falcon Chanabaz, chevalier, les cens et plaids de diverses terres à Montéléger. Après de vives discussions, le prieur, sur l'ordre de Guillaume de Joniac, abbé de St-Chaffre *(S. Theofredi)*, et Falcon, voulant éviter les fracas d'un procès, choisirent pour arbitres Pierre de Sotono, baile de St-Victor, et Girin de Châteauneuf, clerc de Valence, qui condamnèrent Falcon à payer au prieur 5 sols annuels sans domaine et, à la Toussaint, les cens de toutes les terres possédées par la maison à Montéléger et dont elle lui indiquera les tenanciers, jusqu'à ce qu'il puisse acheter pareille somme à Valence ou dans son mandement. Fait dans la maison du prieuré *S. Victoris ;* témoins : Ponce prieur de Châteauneuf, Ponce prieur de St-Barthélemy, Ponce de la Val, damoiseau, etc. Pierre Falqueti, de la Roche, not. imp. L'official de Valence appose le sceau de sa cour. Liste des tenanciers, dont les cens montent à 10 sols 4 den.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 47 lig. 1/2.

13537 La Roche-des-Arnauds, 27 septembre 1289.

Esmenjarde, femme d'Etienne Blache, de la Roche-des-Arnauds, Pierre Blacha, leur fils, et Falca, femme d'Oddon Episcopi, habitant le château de Rabou *(Rabono)*, vendent à Jean Sarraceni, convers du monastère de Bertaud, un pré à Laus, à la limite des territoires des châteaux de la Roche-des-Arnauds et de Manteyer *(Manteerio)*, au prix de 60 sols Viennois. Fait en l'église de St-Pierre de *Rupe Arnaudorum ;* témoins. Georges Giraudi, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 144-5, n° 137. = ROM. 124*.

13538 Octobre 1289.

Echange entre Robert, duc de Bourgogne et seigneur de Revermont, au nom de son épouse Agnès, duchesse de Bourgogne et dame de Revermont, et Amédée, comte de Savoie et seigneur de Baugé, au nom de sa femme Sibylle, comtesse de Savoie et dame de Baugé. Le 1er cède les châteaux et lieux de St-André de Revermont, Treffort, St-Etienne, Marboz et Coligny, avec leurs mandements, territoires, etc. et tout ce qu'il possède en-deçà de la rivière d'Ain vers la Bresse et Baugé, soit la terre que le dauphin Humbert et son épouse Anne lui ont remise en vertu d'une transaction, et ce qu'il a reçu d'Otton duc de Bourgogne et de Simon de Montbéliard, contre 1600 liv., dont 800 assignées sur les châteaux de Cuisery *(Cusiriacum)*, Sagy *(Sagiac.)* et Savigny et leurs mandements, et 16000 liv. Viennois payées comptant.

Invent. Prov. étrang. 18b (*Isère*, III, 222*, 400). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 33b. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 32-3. PLANCHER, *Hist. de Bourgogne*, II, pr. lxxij-vij, n° 126. = PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VI, 365, n° 4937.

13539 Octobre 1289.

Amédée, comte de Savoie et seigneur de Baugé, et son épouse Sibylle, comtesse de Savoie et dame de Baugé, attestent qu'à leur prière, maître Guillaume Ruffati, official de Lyon, a scellé l'échange fait entre eux et Robert et Agnès, duc et duchesse de Bourgogne, des châteaux de St-André, St-Etienne, Treffort, Marboz et Coligny et de tout le Revermont, que le duc a eus d'Humbert, dauphin de Viennois et seigneur de la Tour, contre les châteaux de Cuisery, Sagy et Savigny.

GUIGUE (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 245-6.

13540 Tournus, 1er octobre 1289.

Robert, duc de Bourgogne, mande à Gérard de la Palud, chevalier, qu'il a cédé par échange à Amédée, comte de Savoie, et à son épouse Sibylle, les terres qu'il avait eues par contrat d'Humbert, dauphin de Viennois ; il en transfère l'hommage. *Act. ap. Trenorchium*, samedi après st Michel.

GUICHENON, *Hist. de Bresse*, I, 57. = BRÉQ. VII, 299. PETIT, *Hist. ducs Bourg.* VI, n° 4936.

13541 Pierrelatte, 1er octobre 1289.

... Samedi après St-Michel. Bertrand de Clansayes, arbitre, en son nom et celui de G. Stephani, fixe de nouvelles limites aux territoires dont les dîmes sont contestées entre les prieurés du Bourg-St-Andéol et de Pierrelatte (8 août) ; la partie au nord de la route allant du Bourg à la Garde est dévolue au premier, la partie sud au second, etc. Fait dans le champ de Jacques Admirati, territoire *Petrelapte*. Témoins : Be[rtrand] de Clansayes et Hugues de Laye, damoiseaux, etc.

Gallia christ. noviss. IV, 108-9, n° 222.

13542 3 octobre 1289.

Echange entre Persavallus de Bardonnêche, bailli du Gapençais, au nom du dauphin Humbert, comte, et Bertrand de Jarjayes, seigneur en partie de ce château, des droits du dauphin en la cité de Gap, sauf le consulat, contre l'avoir de Bertrand au château de Jarjayes. Lundi après la fête de st Michel. — Cf. 19 déc. suiv.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 40*.

13543 Rieti, 4 octobre 1289.

Lettre du pape Nicolas IV à Raymond, archevêque d'Embrun. Ce siège étant devenu vacant par la mort de Guillaume, le chapitre, par voie de compromis, chargea Jacques Raymundi, prévôt de Sisteron et chanoine d'Embrun, de pourvoir l'église d'un archevêque. Celui-ci élut le sacristain Guillaume Abrivati, mais le prévôt Guillaume, l'archidiacre Jean et 5 chanoines protestèrent contre l'indignité de l'élu, choisirent trois d'entre eux pour procéder à une nouvelle élection : Raymond, évêque de Gap, fut postulé. Lui et le sacristain se rendirent auprès du pape : le sacristain céda de son droit ; l'élection de Raymond ne fut pas admise

comme procédant d'une minorité, mais le pape le confirma et lui fit donner le pallium. — *Desideria mentis.*

Arch. Vatic. Reg. 44 (Nicol. IV, t. I, a. 1-2, n° 550), 234. — Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 298*, n° 1550. = Roman, 123*. Eubel, *H. c. m. a.*, 242.

13544 Rieti, 4 octobre 1289.

Lettres du même, au sujet de l'élection de l'évêque de Gap Raymond comme archevêque d'Embrun, au prévôt et au chapitre de cette cathédrale, au peuple de la ville et du diocèse, aux vassaux de l'église, aux évêques suffragants du siège. — *Desideria mentis.*

Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n" 1551-4. = Rom. 123*.

10 octobre 1289 = 16 octobre 1289.

13545 16 octobre 1289.

Transaction entre Guillaume de Baratier, commandeur de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem au pays de Gap, au nom du prieur de St-Gilles, qui prétendait que la majeure seigneurie du château de Sigoyer *(Cigoterio)* appartenait aud. Hôpital et que les seigneurs dud. Sigoyer devaient reconnaître tenir de lui ce château, et le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et la dauphine Anne. Ceux-ci font abandon à l'Hôpital de leurs droits et actions contre lesd. seigneurs, et de toute juridiction, fidélité et hommage. L'Hôpital prêtera hommage au dauphin, ainsi que le prieur de St-Gilles, qui en ce faisant donnera un cheval de 50 liv. Tournois ou sa valeur à chaque changement de prieur, et fournira en cas de guerre un cavalier armé. Promesse par le commandeur de faire approuver cette transaction par le prieur de St-Gilles, etc. Albert (Humbert) de Brayda not., ind. 3, dimanche. Fait dans la maison de St-Gervais. Jean de la Croix not., 4 sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 37. *Invent. Gapençais*, 555 : 210-1. = Roman, 123*.

13546 Vienne, 17 octobre 1289.

Le dauphin Humbert et son épouse Anne, en exécution d'une précédente convention reçue par Albert not., passent investiture au commandeur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem du château de Sigoyer, avec toutes appartenances et dépendances.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 37*. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 209.

13547 Vienne, 18-24 octobre 1289.

Concile provincial tenu par Guillaume, archevêque de Vienne, entouré de ses suffragants, les évêques Jean de Valence et Die, Hugues de Viviers, Guillaume de Genève et Guillaume de Grenoble, d'Henri prévôt de Ste-Catherine, diocèse de Maurienne, procureur de son évêque Aymar, des abbés [Jocerand] de St-Pierre hors la porte de Vienne, [Guillaume] de St-André[-le-Bas], [Aymon] de St-Chef *(S. Theudèrii)*, [Aymon], dom de St-Antoine, cité et diocèse de Vienne, des abbés de Saou *(Saone)*, diocèse de Valence, de Cruas *(Trudacio)*, dioc. de Viviers, d'Abondance, d'Entremont *(inter Montibus)*, dioc. de Genève, et des procureurs des chapitres et collégiales de la province, dans le but de renouveler les statuts anciens, de les renforcer par des pénalités et des prescriptions nouvelles, et les publier en présence du clergé et du peuple. Ces statuts comprenant 68 chapitres concernent la messe, les sacrements, notamment la pénitence publique réservée à quelques fautes, les Juifs, les hérétiques, sorciers, parjures, excommuniés, la confession des malades, les legs pieux, les réguliers, les registres paroissiaux, les 29 cas réservés, la sépulture, la liberté des évêques et abbés, le négoce et l'usure par les clercs, le service des églises, l'attribution des bénéfices, le clergé et les charges séculières, l'immunité judiciaire des clercs, les biens ecclésiastiques, etc. Il est prescrit aux suffragants, abbés, prieurs et conventuels, archidiacres et archiprêtres de la province d'avoir ces statuts par écrit pour les publier en synode et très souvent, et aux recteurs d'églises inférieures, dits prieurs et prêtres ayant charge d'âmes, de les avoir en mains au prochain synode de mai, sous peine de 10 sols applicables à leurs cathédrales respectives. — *Verum testatur.*

Arch. évêché de Grenoble, copie de 1472, par Peronet Bergonion de Septême, curé de Satolas et Bonce. — Paris, Bibl. Nat., arm. Baluze, VIII, 287-305. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 35. — Le Lièvre, 366-73. Charvet, 673-717, cf. 717, texte de Gui de Poisieu, 4 nov. 1478. *Coll. Reg.* XXVIII, 497. Petit, *Theodori Pœnit.* 477-8. Labbe, XI, 1353. Harduin. VII, 1159. Coleti. XIV, 1183. Mansi, XXIV, 1063. = Bréq. VII, 300. *Gallia christ. nova*, XVI, 50-1. *Rev. de Vienne*, III, 12-3. *R. Gen.* 1297. Hefele, *Concgesch.* 2*, VI, 259. Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, I, II, 33, 37. Collombet, II, 222-9, conteste l'authenticité du texte de 1478. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 78-83. *Répert.* Topo, 3297.

13548 Vienne, 18 octobre 1289.

Maître Etienne de Cressieu, clerc, mandataire d'Amédée, comte de Savoie, se présente devant le Concile provincial réuni à Vienne sous la présidence de l'archevêque et renouvelle les appels émis par Guillaume de Septême au nom du même comte et des citoyens de Genève. Le délégué du comte ajoute que son maître ayant lieu de craindre que sa position ne soit aggravée par la présence de l'archevêque de Vienne et des évêques de Genève et de Valence, alliés de ses ennemis, appelle dudit Concile et de ses décisions au souverain pontife, sous la protection duquel il se met, lui et ses adhérents les citoyens de Genève. L'archevêque défend au mandataire de rien faire qui puisse troubler le concile ; celui-ci répond qu'il sauvegarde seulement les droits du comte. Fait *Viennæ*, dans la chambre de l'archevêque, mardi fête de s[t] Luc, ind. 3..., en présence de plusieurs témoins de Vienne et de Valence. Roland de St-Michel, not. pontif.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VIII, 258-64. = *R. S. R.* 2083. *R. Gen.* 1296, cf. 1316.

13549 Sallanches, 21 octobre 1289.

Compromis entre Béatrix, dame de Faucigny, et Richard, prieur de Chamonix, d'une part, et Amédée, comte de Genevois, d'autre, au sujet de leurs prétentions sur la terre et les hommes de Chamonix : les premiers choisissent pour arbitre le dauphin de Viennois, le second [Jean] évêque de Valence, avec [Guillaume] archevêque de Vienne comme sur-arbitre ; la durée de leurs pouvoirs est limitée à Pâques. *Dat. et act. ap. Salanchiam*, vendredi après s[t] Luc.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 219. Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 72-4. = *R. Gen.* 1298.

13550 21 octobre 1289.

Amédée, comte de Genevois, se désiste en faveur de Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, et de Richard, prieur de Chamonix, des traités que les hommes dud. prieur avaient faits avec lui... Vendredi après s[t] Luc...

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XV, II, 30. Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 74-5. = *R. Gen.* 1299.

13551 22 octobre 1289.

Vente par Jean Christine, de Vitrolles, à la commanderie de St-Antoine de Gap, d'un champ à Vitrolles.

Inventaire de St-Antoine. = Roman, 123.

13552 23 octobre 1289.

Vente à Guillaume Guiffrey, par Jean Oyant, de 8 sols de service annuel et autant de plaid sur trois maisons à Allevard, pour le prix de 8 liv. bons Viennois. Guillaume Rolland not.

Inventaire des titres de Marcieu.

13553 23 octobre 1289.

Vente au même par le même, de 10 sols de cens annuel avec le plaid portant directe dû par Odonnet de la Terrasse, habitant d'Allevard, sur une maison en ce lieu touchant le rif de Flumet, un jardin et chazal de maison, pour le prix de 7 liv. bons Viennois. Guillaume Rolland not.

Inventaire des titres de Marcieu.

13554 Sallanches, 26 octobre 1289.

Béatrix, dame de Faucigny, reconnaît à Richard, prieur de Chamonix, au diocèse de Genève, que les gens de la vallée de Chamonix sont hommes liges du prieur ; le prieuré est sous la garde du seigneur de Faucigny, moyennant un den. d'or par an. Le prieur cède à Béatrix un tertre *(molarium)* près du pont de l'Arve. Béatrix promet de faire approuver cet acte par son gendre le dauphin, comte de Viennois, et par sa fille, épouse de celui-ci. *Act. ap. Salanchiam*, dans l'église, devant l'autel de St-Jacques... ind. 2 ..

Turin, Arch. di Stato, sez. I, *Invent. bénéf. de là des Monts*, 117-8. (paq. 6, n° 2). — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIV, 425. Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 76-81. = *R. Gen.* 1300.

13555 Pinet, 27 octobre 1289.

Dronet de Beauvoir fait donation à son fils Siboud de tous ses droits dans la paroisse de Charentonnay et au mandement de Beauvoir.

Arch. de l'Isère, B. 3400, orig. parch. (*Invent.* III, 10[a]).

13556 Montvendre, 29 octobre 1289.

Jean de Genève, évêque de Valence et Die, comme supérieur du prieuré de Ste-Croix, fait abandon au grand maître de l'ordre de St-Antoine de tous ses droits sur cette maison et ses dépendances, comprenant les paroisses de St-Julien-en-Quint, Vassieux, Ansage et Barsac, au dioc. de Die, et St-Pierre de la Roche en Vivarais ; il se réserve les droits épiscopaux et met certaines conditions.

Fillet, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, VIII, 56 ; *Essai hist, Vercors*, 40-1. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 83-4.

13557 30 octobre 1289.

La dauphine Anne donne une rente pour établir dans l'église de Prémol les prêtres que le dauphin Guigues y avait fondés par son testament (1267)... Dimanche avant la Toussaint.

Invent. Graisivaudan, A, 239 : VI, 147[a]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 35[b]. — *Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 6.

13558 Junquera, 31 octobre 1289.

A° Nat... lundi, ind. 3, *pontif. d. Nicol. papæ IV a° 2.* Rostang, archevêque d'Arles, Bertrand, évêque de Nîmes, Pierre évêque d'Agen *(Agesensis)* et Guillaume de Villaret, prieur de l'Hôpital de St-Gilles, attestent que Charles II, roi de Jérusalem, vient avec peu de compagnons sans armes entre le col de *Paniczariis* et Junquera *(Junakeriam)* en Catalogne, et se déclare prêt à réintégrer la prison du roi Alphonse d'Aragon, lequel n'est ni présent, ni représenté, dont acte dressé par Jean de Capoue, not. apost. *Act., inter collem de Paniczariis et Junkeriam.* Présents : Bertrand de Monteil *(Mentiliis)* ; témoins : G[éraud] Adhémar *(Aldemarii*, seigneur de Montélimar).

Rymer, *Fœdera, acta publ.* II, 435-8; I, II, 715 ; I, III, 52-3. = Bréq. VII, 300.

13559 Novembre 1289.

Papier-terrier du dauphin de Viennois à St-Laurent du Pont, dressé par Durand de Fago, clerc.

Arch. de l'Isère, B. 3318, orig. parch. (*Invent.* II, 280[b]). *Invent. Graisivaudan*, V, 32[a].

13560 Junquera, 1er novembre 1289.

A° Nat... 3[a] ind., pontif. d. Nicol. IV a. 2. Déclaration par Rostang, archevêque d'Arles, frère Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, Bérenger, abbé de St-Michel de *Cassen.* et Bernard, abbé de Sénanque, que Charles II, roi de Sicile, est prêt à réintégrer la prison d'Alphonse, roi d'Aragon. Présents : Bertrand de Monteil ou Monteux, Géraud Adémar, seigneur de Montélimar *(Montiliis)*, qui appose son sceau... *Act... inter collem de Paniczariis et Junkeriam.*

Rymer, *Fœdera, acta publ.* II, 438-9 ; (1739), I, III, 53[b]-4.

13561 Junquera, 2 novembre 1289.

A° Nat... mercredi, ind. 3, *pontif. d. Nicolai papæ IV a° 2.* Rostang *(Rostaynus)*, archevêque d'Arles, et frère Guillaume de Villaret, prieur de l'Hôpital de St-Gilles en Provence, font une déclaration semblable à la précéd. *Act... inter collem de Paniczariis et Junkeriam.* Présents : Bertrand de Monteil *(Montiliis)*, Géraud Aldemarii, seigneur de Montélimar, qui appose son sceau. Taffurus de Capoue et Jean de Capoue nott. apost.

Rymer, *Fœdera, acta publ.* II, 444-5 ; (1739), I, III, 55[b]-6.

13562 Rosey, 2 novembre 1289.

L'official de Genève atteste une vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Etienne Benedicti, de Cluses, de 12 octaves de froment au territoire de Mieussy *(Moresserii)*, pour 22 liv. 10 s. Genev. Fait *ap. Rosey super Trionam*, mercredi, lendemain de la Toussaint.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Faucigny, paq. 7, Mieussy, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 96).

13563 Montmaur, 6 novembre 1289.

Giraud et Jean Maurelli, du château de Montmaur, frères, vendent à Pierre Clari, convers de Bertaud, un pré vers Font-Aribaut *(A-udam)*, au prix de 26 sols 6 den. *Act. ap. Montem Maurum*, sur la terrasse de *ria Sanza ;* témoins. Lagier Chassagnas, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 146-7, n° 140. = Rom. 123b.

13564 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 9 novembre 1289.

Le pape Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront la cathédrale Notre-Dame d'Embrun aux fêtes de la s^e^ Vierge et de s^t^ Marcellin son patron, pendant l'octave et à l'anniversaire de la dédicace. — *Virga venustissima.*

Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, I, n° 1692. = Rom. 123b.

13565 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 9 novembre 1289.

Le même accorde à l'archevêque d'Embrun Raymond, profès de l'ordre des frères Prêcheurs, la permission de faire un testament. — *Quia præsentis.*

Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, I, n° 1693. = Rom. 123b.

13566 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 9 novembre 1289.

Le même autorise le même à dispenser de l'irrégularité les prêtres et clercs de son diocèse qui, excommuniés ou suspens, ont participé aux divins mystères. — *Ex parte tua.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, n° 1751.

13567 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 11 novembre 1289.

Le pape Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront l'église du gardien et des frères Mineurs de Gap, aux fêtes de la s^e^ Vierge, de s^ts^ Pierre et Paul, de s^t^ François et de s^t^ Antoine [de Padoue]. — *Vitæ perennis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, n° 1665.

13568 Grenoble, 11 novembre 1289.

... Ind. 2, vendredi fête de s^t^ Martin. Martin de Contamine, clerc, se donne à Dieu et à l'église de Notre-Dame de Grenoble, entre les mains du doyen G[uillaume], avec tous ses biens, dont il se réserve l'usufruit sa vie durant ; il jure d'être fidèle à l'église et y élit sépulture. *Act. ap. Grationopolim*, en la maison du doyen ; témoins : 3 chanoines, etc. Etienne de Murianette not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 16 lig.

13569 12 novembre 1289.

... Samedi après l'octave de la Toussaint, charte de franchises accordée aux habitants de la Mure, par Humbert, dauphin de Viennois, confirmée par son épouse la comtesse Anne.

Mentionnée dans la confirmation du 16 sept. 1335. — *Dussert (A.), *Essai histor. s. la Mure* (1903), 506.

13570 Ste-Marie-Majeure, 17 novembre 1289.

Lettre du pape Nicolas IV à l'archevêque de Rouen et à l'évêque d'Auxerre, leur ordonnant d'obliger les personnes des diocèses de l'Empire, qui prétendaient n'y être pas tenues, à verser à Philippe, roi de France, la dîme qu'il lui a accordée pour l'affaire du royaume d'Aragon — *Ut carissimus in.*

Langlois, *Registres de Nicolas IV*, I, 311b, n° 1634.

13571 17 novembre 1289.

Hommage et reconnaissance en fief rendable au profit d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par noble Gu(r)elin, fils d'Arnaud Gu(r)elin, pour la portion, parerie ou droit que led. Gue(r)elin avait au mandement de Beauregard ; celui-ci cède au comte son droit sur un *monnari* et ses dépendances en la paroisse de St-Just, près St-Nazaire, lequel *monnare* il tenait en fief et sous le plaid de 20 sols Viennois de Lambert de Malot, qui le tenait du comte, lequel lui donne 40 liv.... Jeudi après s^t^ Martin.

Arch. de l'Isère, B. 2991. *Invent. St-Marcellin*, I, 399-400 : I, 290-1. = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 366 (à part, I, 269).

13572 Aix, 18 novembre 1289.

Vidimus d'un acte du 1er nov. préc. constatant que le roi Charles II s'est présenté sur les frontières de la Catalogne ; témoin : Raimond de Mévouillon, archevêque d'Embrun, qui appose son sceau.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 388.

13573 18 novembre 1289.

...Jeudi après la fête de s^t^ Martin....

Arch. de l'Isère, B. 2991, xxxvij.

13574 19 novembre 1289 ?

Sentence arbitrale par Hugues, évêque de Viviers, et Bermond d'Uzès, en faveur du procureur des seigneurs de Pierrelatte contre le syndic du Bourg-St-Andéol : les hommes du Bourg qui ont participé aux excès commis contre le seigneur de Beaumont seront tenus de venir reconnaître leur forfait sur la place ou dans l'église de Pierrelatte, à genoux, les mains jointes, une corde au cou. Jean d'Audigier et Guillaume Gros délimiteront les pâturages des deux communautés,... Samedi avant s^e^ Catherine 1209...

Arch. de la Drôme, E. 3442, orig. parch. (*Invent.* III, 160).

13575 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 26 novembre 1289.

Lettre du pape Nicolas IV à Geoffroy de Lincel *(Launcello)* : de prévôt d'Apt, il le nomme à l'évêché de Gap *(Vapinc.)*, vacant par suite de la translation de son évêque Raymond à l'archevêché d'Embrun. — *Ad universalis.*

Albanès, *Gallia christ. noviss.* I, instr. 295-6. Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, I, n° 1744. = Eubel, 544 (le 25). Rom. 123b.

13576 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 26 novembre 1289.

Lettres du même, à l'occasion de la nomination de Geoffroy de Lincel à l'évêché de Gap, aux doyen et chapitre de Gap, au clergé et au peuple de la ville et du diocèse, aux vassaux de l'église.

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n°s 1745-8.

13577 28 novembre 1289.

Walter, abbé de St-Bertin, atteste avoir vendu, au prix de 2880 liv. Parisis, à Hugues de Vienne, clerc du prince Edmond d'Angleterre, la *curtis* de Wizernes et autres revenus.

Haigneré (Dan.), *Chartes de St-Bertin*, II, 177-81.

13578 Grenoble, 29 novembre 1289.

Guillaume de Roin *(Ruino)*, official de la cour de Grenoble, vidime le diplôme de l'emper. Frédéric Ier en

faveur du dauphin (13 janv. 1155). Sceau. *Act. ap. Grationopolim*, mardi veille de s[t] André ap....

Arch. de l'Isère, origin. parch.

13579 St-Donat, 30 novembre 1289.

...Fête de s[t] André ap., ind. 3. Guillaume, évêque de Grenoble, pour l'utilité de son église et du consentement du doyen et du chapitre de Grenoble, échange tous ses droits et revenus sur les prieurés de St-Donat, de Chatte et de St-Bonnet-de-Galaure, au diocèse de Vienne, qui lui appartiennent comme patron, prévôt et seigneur supérieur, avec Guillaume, archevêque de Vienne et abbé de Romans, contre les églises de St-Barthélemy et de St-Genès de Vinay, au dioc. de Grenoble, et celles de St-Apollinard et de Bessins, au dioc. de Vienne. L'acte est renouvelé dans le cloître du prieuré de St-Donat ; le prieur Guy Bernardi se devêt entre les mains de l'évêque, qui investit l'archevêque par la tradition des clefs. On entre dans l'église devant l'autel majeur, surmonté d'un tableau de s[t] Donat, les cierges allumés : le sacristain Martin Odonis remet ses clefs, jure obéissance et promet de garder fidèlement les ornements, vases d'argent et d'or, trésor et reliques. Puis dans le cimetière entre l'église et la maison épiscopale, près de l'entrée de celle-ci, Martin de Marsas, chanoine de Romans et baile à vie du bourg, rend ses clefs ; l'évêque investit l'archevêque de cet office. Témoins : Geoffroy de Chatte, doyen de Valence, Joffrey d'Arces, prieur de St-Pierre de Corenc, Guillaume de Valence, prévôt de Grasse, Hugues de Châteauneuf, Guillaume de Roin *(Royns)* et Odon de *Chaurisau*, chanoines de Vienne, 4 chanoines de Romans, Lantelme de Mercurol, aumônier de St-Ruf, maître Reynier de Menama, procureur en cour de Rome, 2 damoiseaux, Guillaume Lamberti, écuyer du doyen de Valence, etc. Thomas de Romenali, clerc, not. pontif. Sceaux de l'évêque, de Guillaume doyen de Notre-Dame et du chapitre de Grenoble.

Chevalier (U.), *Docum. inéd. relat. au Dauph.* VII, 67-70.

13580 Décembre 1289.

Vente à Béatrix dauphine, dame de Faucigny, par Hugues d'Achie (Arache ?), Jordane sa femme consentant, de 13 octaves de froment de cens mesure de Cluses, prix 24 liv. 7 s. 6 d. Genevois.

Turin, *Invent. prov. de Faucigny*, 70 (paq. 6, Cluse, n° 5).

13581 3 décembre 1289.

Vente en faveur de Béatrix dauphine, dame de Faucigny, en présence de l'official de Genève, par Guillaume de la Côte-d'Hyot *(Boscodioz)*, d'hommes, biens et cens, pour 196 liv. Genevois. Samedi après s[t] André apôtre.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 28, orig. parch. (*Invent.* 9-10).

13582 6 décembre 1289.

Vente à B[éatrix] dauphine, dame de Faucigny, en présence d'Amédée, de Vandœuvres *(Vendoures)*, clerc de la cour de Genève délégué par l'official, par Pierre d'Arsenay *(Arssimay)* et Jaqueta, sa femme, d'hommes taillables : los Odoz de Boueres et autres tenant 45 *posas* de terre et divers cens, pour le prix de 35 liv. 12 s. 10 den., dont quittance. Pierre s'en dévêt, en investit Amédée pour la dauphine et promet de maintenir cette vente. Serment sur les Evangiles. Sceau de l'évêque de Genève. Fête de s[t] Nicolas.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 29, orig. parch. (*Invent.* 10).

13583 (Avant 9 décembre 1289).

Emancipation du dauphin Jean par son père le dauphin Humbert.

Vidimus du 29 avril 1343. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 79.

13584 Vienne, 9 décembre 1289.

...Ind. 3. En présence de Guillaume, archevêque de Vienne, séant en tribunal comme magistrat, la dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de la Tour, cède par donation irrévocable au dauphin Jean, son fils émancipé par son père le dauphin Humbert, comte de ces comtés et seigneur de la Tour, tout le Dauphiné et les comtés de Vienne et d'Albon, avec leurs châteaux (de la Tour, Crémieu, Bourgoin, Colombier, Quirieu, Morestel), villes, cités, bourgs, faubourgs, maisons, forteresses, palais, fiefs, fidélités et hommages. Elle se réserve 2000 liv. Viennois de revenu, et pour elle et son mari l'usufruit leur vie durant. L'archevêque confirme cette donation et l'autorise de son sceau. Au cas où Jean mourrait sans enfants, les biens donnés reviendront aux autres héritiers des donateurs. Ordre à tous les barons, châtelains et vavasseurs d'apposer leurs sceaux à ce contrat et de rendre hommage à Jean après la mort de la dauphine et du dauphin. *Acta Viennæ*, dans la maison de St-Gervais ; témoins : Aymon dom de St-Antoine, Guillaume prévôt de Grasse, Hugues de Peyraud, chanoine de Vienne et prieur de St-Pierre du Bourg à Valence, Pierre Flota, chevalier, Benevenuto de Campesio, professeur de droit, Alamand du Puy, damoiseau. Thomas de Bomanali, not. du pape.

Arch. de l'Isère, vid. du 29 avril 1343. Paris, Arch. Nat., Layettes J. 277, n° 3. *Invent. Embrunois*, I, 193[b], 287[a], 512[a] ; III, 108[b] : I, 112 ; II, 222[b], 360[b] ; *Gapençais*, 258, 278 ; *Généralité*, I, 10 : 13-4 ; *Viennois*, I, 338[b], 524 ; III, 313[b] ; IV, 108[b]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 33-5. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 27. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 51-2. Chorier, *H. de D.* I, 814, 829. *Gallia christ. nova*, III, 1185. = Bréq. VII, 302. *Cabin. histor.* IV, 106. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 74. Wurstemb. n° 881. Rom. 123[b].

13585 15 décembre 1289.

Albergement d'une terre sise au Val-des-Prés, par Perceval de Bardonnêche à Jean du Pré.

Arch. de l'Isère, B. 3701, reg. (*Invent.* III, 145[a]).

13586 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 19 décembre 1289.

Lettre du pape Nicolas IV au sujet de la consécration de l'évêque de Gap Geoffroy de Lincel, faite de ses mains [la veille dimanche ?]. — Autre au doyen et au chapitre. — *Ad universalis.*

Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, n°s 1749-50. *Gallia christ. noviss.* I, instr. 296. = Rom. 123-4.

13587 19 décembre 1289.

Echange entre Bertrand, seigneur de Jarjayes, et le dauphin Humbert et son épouse Anne, de la terre de

Jarjayes contre l'avoir du prince en la balliverie de Gap aux territoires de Gap, la Rochette et Romette....Lundi après s^e^ Luce. — Cf. 2 oct. préc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 414. = Rom. 124^a^.

13588 Etoile, 19 décembre 1289.

Aymon, maître de l'hôpital de St-Antoine en Viennois, reconnaît à Aimar, comte de Valentinois, que les prieurés de Ste-Croix de Quint, St-Julien, Vassieux *(Vaciuo)*, Ansage *(Entsagio)* et Barsac, au dioc. de Die, et de St-Pierre de la Roche, au dioc. de Viviers, ont été fondés et dotés par lui et ses prédécesseurs, et qu'il y possède juridiction, garde et chevauchée. *Dat. ap. Stellam*, dioc. de Valence....

Arch. de l'Isère, B. 3545, orig. parch. (*Invent.* III, 83^a^). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 84 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 364-5 (à part, I, 268).

13589 Rome, à Ste-Majeure-Majeure, 23 décembre 1289.

Le pape Nicolas IV rappelle à Geoffroy, évêque de Gap, qu'il l'avait chargé, pendant qu'il était prévôt d'Apt, de recueillir la dîme accordée à C[harles] roi de Sicile ; il lui mande d'achever sa mission à cet égard. — *Dudum collectionem.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 331^b^, n° 1794.

13590 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 décembre 1289.

Lettre du même aux maître et frères de l'hôpital de St-Antoine deViennois, les chargeant de desservir l'hôpital de St-André de Piscina à Rome, conformément à la volonté du fondateur, Pierre Capocci, cardinal de St-Georges *ad Velum aureum* [† 1259]. — *Supernæ dispositionis.*

Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 356-7, n° 1997, cf. n° 1998.

13591 1289/90.

Visite du prieuré de Chandieu *(C-iacum)* par le doyen de Cluny et le prieur de Piolenc : le campanile a été reconstruit.

Chevalier (U.), *Cart. de Paray-le-Monial*, 154, n° 235.

13592 Janvier 1289/90.

Vidimus par Guillaume Ruffati, official de Lyon pour l'archevêque Bérard, du traité du 25 janv. 1285/6, entre le dauphin Humbert et Anne sa femme.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 1, n° 9ter, orig. parch., bulle de l'archevêque.

13593 Bonneville, janvier 1289/90.

Libertés, immunités et franchises accordées aux habitants du château et bourg de Bonneville et de son mandement par Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny. Grand et petit sceau. A sa prière, le dauphin Humbert et Anne son épouse apposent les leurs et promettent d'observer cette charte. *Act. ap. Bonam Villam*, qui reçut pour la 1re fois ce nom à la fête de s^e^ Catherine 1283.

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVII, 81-92.

13594 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 5 janvier 1290.

Le pape Nicolas IV accorde à Geoffroy, évêque de Gap, la faculté de créer un notaire *(tabellionatus)*. — *Ne contractuum.*

Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 1897. = Rom. 124 (5 févr.).

13595 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 5 janvier 1290.

Le même dispense le même de l'obligation de la visite aux tombeaux des Apôtres. — *Ex parte tua.*

Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 1898. = Rom. 124^a^.

13596 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 5 janvier 1290.

Le même autorise le même à faire accomplir par d'autres la visite de son diocèse. — *Exigentibus tuæ.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1923.

13597 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 5 janvier 1290.

Le même accorde au même le pouvoir de conférer les bénéfices de la ville et du diocèse de Gap, dont la collation serait dévolue au Siège apostolique. — *Ut eo gratior.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1924.

13598 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 5 janvier 1290.

Le même accorde au même d'attribuer deux canonicats avec prébendes dans son église de Gap, où la collation appartient en commun à l'évêque et aux doyen et chapitre. — *Tuam volentes.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1925.

13599 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 5 janvier 1290.

Le même accorde au même le pouvoir de dispenser de l'irrégularité les clercs qui, ayant encouru l'excommunication pour violences contre des ecclésiastiques, ont célébré les offices divins ou se sont fait promouvoir aux ordres. — *Ut eo gratiosior.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1926.

13600 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 5 janvier 1290.

Le même engage le clergé de la ville et du diocèse de Gap, ainsi que les sujets de l'évêque, à lui fournir un secours, chacun suivant ses facultés. — *Significavit nobis.*

Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 1899. = Rom. 124^b^.

13601 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 5 janvier 1290.

Le même accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront la cathédrale Notre-Dame de Gap aux fêtes de la s^e^ Vierge, de s^t^ Arnoul et de s^t^ Arey et pendant leurs octaves. — *Virgo venustissima.*

Albanès, *Gallia christ. noviss.*, I, instr. 296. *Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1900. = Roman, 124^b^ (5 fév.).

13602 La Balme en Viennois, 9 janvier 1289/90.

Lettre de Humbert et Anne, dauphins, au comte de Provence, lui demandant d'approuver la donation du Gapençais et de l'Embrunais à leur fils Jean.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 288. = Roman, 124^a^.

13603 10 janvier 1289/90.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Pierre de [la] Mastre, seigneur de la Bâtie et en partie de St-Agrève, en fief rendable, pour le mas de Chabannes et les autres aux environs au devant de lad. Bâtie, sur la rivière de Doux et joignant le mandement de Rocheblaine (R. Blaone), qu'il avait acquis d'Odoul seigneur de Retourtour, avec toute juridiction, etc... Mardi après l'Epiphanie...

Arch. de l'Isère, B. 3896, orig. parch. (*Invent.* IV, 3^a^). *Invent. Vivarais*, 440.

13604 10 janvier 1289/90.

Donation à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Odoul seigneur de Retourtour (Retortier!) et son frère Armand de Retourtour, de Beauchastel (Beauchâteau !), de tout ce qu'ils avaient acquis de Béraud, seigneur de Bouzols al Pozat, sur le chemin de Nonnières à St-Agrève, exceptés Marguerite et Guillaumette Allemand, de Villeneuve, Vincent et Borel, avec leurs tènements.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 440-1.

13605 10 janvier 1289/90.

Hommage prêté à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, par noble Odon, seigneur de Retourtour, en fief rendable pour la parerie du château et fief de Retourtour, au diocèse de Valence, avec son fort, bourg et juridiction, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3546, orig. parch. (*Invent.* III, 83). *Invent. Vivarais*, 44, 441-2 (*Isère*, IV, 17ᵇ).

13606 Bonneville, 12 janvier 1289/90.

Richard, prieur de Chamonix, reconnaît à Béatrix, fille de P[ierre] comte de Savoie, dame de Faucigny, que son prieuré est sous la garde et protection du seigneur de Faucigny depuis 55 ans ; il la prie de la lui conserver, ce qui est accordé. Sceaux. *Dat. ap. Bonam Villam*... Jeudi après l'Epiphanie.

Turin, *Invent. bénéfices au-delà des Monts*, 117 (Sez. 1, paq. 6, n° 1). — Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XV, II, 31-2. Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 82-3. = *R. Gen.* 1304.

13607 Bonneville, 12 janvier 1289/90.

Vidimus par Guillaume, évêque de Genève, de la charte de régence du Dauphiné (18 janv. 1270/1), sous les sceaux de R[obert], duc de Bourgogne, avec contre-sceau de B[éatrix], comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, et de feu Ph[ilippe], comte de Savoie et de Bourgogne. Sceau de l'évêque. Fait *ap. Bonam villam*, jeudi après l'Epiphanie, *a° Inc.*

Arch. de l'Isère, orig. reg. *Invent. Gapençais*, 277-8. = Pilot, *Ephém. Dauph.* I, 282.

13608 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 13 janvier 1290.

Permission de tester accordée par le pape Nicolas IV à G[eoffroy de Lincel], évêque de Gap. — *Quia præsentis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1766.

13609 Genève, 13 janvier 1289/90.

Guillaume, évêque de Genève, après avoir, conformément aux statuts du concile provincial de Vienne et avec son approbation, adressé des monitions publiques aux détenteurs des biens de son église, les délais écoulés, en exécution des statuts du concile et des décrets de l'archevêque de Vienne, déclare publiquement excommuniés les envahisseurs, ainsi que leurs fauteurs, conseillers et complices. *Act. ap. Gebennas*, dans l'église de St-Pierre... ind. 3.

Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* I, II, 39-44. = Wurstemb. n° 882. *R. S. R.* 2086. *R. Gen.* 1305.

13610 Bonneville, 13 janvier 1289/90.

Lettre du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à son neveu Ay[mar] de Poitiers, comte de Valentinois, le priant de rendre pour lui à Alleman du Puy, damoiseau, les châteaux remis au comte en garantie des sommes prêtées au dauphin et acquittées par celui-ci. *Dat. ap. Bonamvillam* près Faucigny *(Fugc')*, vendredi octave de l'Epiphanie...

Arch. de l'Isère, B. 3546, orig. parch. (*Invent.* III, 83ᵇ).

13611 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 15 janvier 1290.

Lettre du pape Nicolas IV à [Geoffroy], évêque de Gap, l'autorisant à appliquer pendant deux ans la 1re année des revenus de tous les bénéfices ecclésiastiques de son diocèse au payement des dettes de son église. — *Circa quarumlibet.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1932. = Rom. 124ᵃ.

13612 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 15 janvier 1290.

Lettre du même aux prévôts d'Aix et de Riez, pour l'exécution de la bulle précéd.

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1933.

13613 19 janvier 1290.

Guilisius Beymundi, chevalier, au moment d'entrer dans l'ordre des Prêcheurs, fait don à la Grande Chartreuse de 30 sols Viennois de rente, que promettent de payer Guigues de Puy-Boson *(Podio Bosone)* et sa femme Marguerite Villetta... Ind. 3, jeudi après sᵗ Antoine. Sadonius Castoris not. imp.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 402.

13614 20 janvier 1289/90.

Ind. 3. Vente par Johannin d'Aubonne *(Albona)* à Béatrix, dame de Faucigny, d'un muid de froment de cens sur 7 qu'elle lui devait, pour 45 livr. Genevois. Guill. de Preris not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 24 (*Invent.* 9).

13615 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 janvier 1290.

Le pape Nicolas IV accorde à Guillaume, évêque de Grenoble, la permission de faire un testament.

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 1769. = Eubel, 278.

13616 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 janvier 1290.

Le même autorise l'évêque Guillaume et le chapitre de Grenoble à appliquer à l'agrandissement de la cathédrale les revenus de la 1re année des bénéfices qui vaqueront durant 3 ans dans la ville et le diocèse. — *Vestræ devotionis*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2073.

13617 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 janvier 1290.

Le même charge de l'exécution de la bulle précéd. Guy de Méolans *(Meolano)*, chanoine de Gap, de concert avec l'évêque de Viviers et le prévôt d'Orange.

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2074.

13618 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 janvier 1290.

Le même autorise Guillaume, évêque de Grenoble, à faire accomplir par un autre la visite de son diocèse. — *Devotionis affectus.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2075.

13619 24 janvier 1289/90.

Quittance de 227 liv. 10 sols Genevois donnée au dauphin par les enfants d'Aymon de St-Geoire[-Challe, *S. Jorio*]. Sceau... Mardi après sᵗ Vincent.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 791.

13620 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 28 janvier 1290.
Lettre du pape Nicolas IV aux archevêques, évêques, abbés et autres prélats dans les provinces d'Aix, Arles et Embrun, demandant leur aide en faveur des inquisiteurs contre les apostats. — *Attendite fratres.*

Wadding, *Ann. Minor.* II, 572; 2ª, V, 223. Sbaralea, *Bull. Francisc.* IV, 131. = Raynaldus, *Ann.* 1290, 50. Potthast, 23170. Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 2028. *Gallia christ. noviss.* III, 1349.

13621 Savine, 31 janvier 1289/90.
Vente par Pierre Frebort à Raymond Bernard d'un pré à Savine, à Pré Croset, confrontant ceux de la confrérie de St-Esprit de S-e, moyennant 100 sols Viennois, 1 setier de seigle *(annone)*, 1 d'avoine *(civale)*, estimés 2 sols. Témoins. Guillaume Pomerins, dit Guala, not. imp. Fait sur la place.

Guillaume (P.), *Invent. Savine*, 2 (E. 2, orig. parch.).

13622 Crest, 1er février 1289/90.
Accord entre Aimar, comte de Valentinois, et Jean de Goncelin et Alleman du Puy, représentants du dauphin Humbert, au sujet de 180 liv. dues par celui-ci au comte, qui restitue les châteaux de Chabeuil et St-Nazaire à lui engagés pour cette somme... Vendredi veille de la Purification. *Act. ap. Cristam*, dans le *furnellum* d'Hugues Lovere.

Arch. de l'Isère, B. 3546, orig. parch., 3 sceaux (*Invent.* III, 83b).

13623 Grenoble, 5 février 1290.
... Ind. 3... Guillaume, évêque de Grenoble, comme patron et fondateur de l'église de St-Pierre hors la porte de Grenoble et de la maison des frères Prêcheurs de cette ville, du consentement exprès du chapitre de la grande église Notre-Dame, donne entre vifs la susdite église de St-Pierre, avec ses constructions, jardins et dépendances à l'ordre des frères Prêcheurs et spécialement à la province de France, et en investit par ses gants *(mitanæ)* et la vue du lieu Jean de Treffort, prieur de Grenoble, pour l'ordre et le couvent, et Raymond prieur de Lyon, pour la province de France, ordonnant de rédiger un acte sous la direction de Jean de Goncelin, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon. *Act. ap. Grationopolim*, dans la maison des frères Prêcheurs; témoins : J. de G. susdit, Girard de Bellecombe, damoiseau, et 3 frères Prêcheurs. Garnier de Correyo not. impér. Sceau.

Chevalier (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble*, 23-4.

13624 6 février 1290.
... Le dimanche après la Purification, les frères [Prêcheurs] entrent en possession de leur couvent de Grenoble.

Chevalier (U.), *Nécrol. et Cartul. Domin. Grenoble*, 3.

13625 Grenoble, 6 février 1290.
... Ind. 3, lundi avant le *Carniprivium novum*. Vidimus de l'acte du 25 mai 1289. *Act. ap. Grationopolim*, en l'auditoire de la grande cour du Graisivaudan.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, lxx v°-ij r°.

13626 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 9 février 1290.
Lettre de Nicolas IV à l'archevêque de Rouen et à l'évêque d'Auxerre, au sujet de la décime accordée au roi de France pour l'expédition d'Aragon dans les provinces de Vienne, etc., que refusent de payer l'archevêque, le chapitre et le clergé de Vienne, etc., en appelant au St-Siège. — *Cupientes ut.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 373-4, n° 2114. = *Mittheil. aus Vatican. Archiv*, I, n° 380.

13627 10 février 1290.
L'official de Genève atteste que Guillaume et Humbert de Cornillon *(Curnyllyonis)* ont vendu à Béatrix, dame de Faucigny, des fiefs au territoire de Mégève *(Meieria)*, mandement de Flumet et châtellenie de Sallanches, au prix de 80 liv. Genevois. Vendredi après l'octave de la Purification de la sa Vierge.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Faucigny, paq. 7, Mégève n° 4, orig. parch., sceau (*Invent.* 93-4).

13628 Embrun, 15 février 1290.
Pierre Meanenchi, à la requête de Guillaume Agni, collecteur et distributeur des anniversaires de l'église d'Embrun, passe reconnaissance d'une maison avec jardin à Embrun, paroisse de St-Hilaire, hors la porte des Garsiers, et s'oblige à une pension annuelle de 5 sols à la Toussaint, pour l'anniversaire de l'archevêque Jacques [de Sérène]. Témoins : Jean de Freyssinière, archidiacre, Guillaume Abrivat, prieur du Sauze *(de Salice)*, chan. d'Embrun, etc. Hugues Réalon, not., par ordre de Ribaud de Rivautelle *(Rivaltella)*, juge de la cour commune. Fait en la maison d'Embrun Martin, chanoine.

Arch. des Htes-Alpes, G. 184, orig. parch. (*Invent.* II, 117). — Guillaume (P.), dans *Ann. des Alpes* (1901), IV, 312-3.

13629 19 février 1289/90.
Traité entre Drodon, seigneur de Beauvoir, et l'abbé du monastère de Bonnevaux : l'abbé reconnaît tenir en fief tout ce qu'il avait au lieu de Meyrieu, où Drodon avait droit de faire construire une maison forte.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 251 : II, 162b.

13630 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 20 février 1290.
Lettre du pape Nicolas IV aux frères Mineurs constitués inquisiteurs dans les archevêchés d'Arles, Aix et Embrun, leur ordonnant de sévir canoniquement contre les apostats. — *Ad augmentum.*

Wadding, *Ann. Minor.* V, 233. Sbaralea, *Bull. Francisc.* IV, 136. = Raynaldus, *Ann.* 1290, 49. Potthast, 23185.

13631 20 février 1289/90.
....Lendemain du *Carnisprivium vetus*. Le chapitre de Vienne accorde par faveur au chanoine Guillaume de Valence la moitié de Montchenu qui était vacante.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 53.

13632 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 24 février 1290.
Dans une lettre à l'évêque de Barcelone, Nicolas IV rappelle que le roi de Sicile, Charles, étant prince de Salerne, avait envoyé l'archevêque d'Embrun [Raymond], alors évêque de Gap, et G[eoffroy], évêque de Gap, alors prévôt d'Apt, comme ambassadeurs au pape Honorius IV pour obtenir une dispense en faveur de Barcelonais. — *Exposita nobis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2283.

13633 Gap, 26 février 1289/90.

...3e ind. Raymond de Montauban, damoiseau, seigneur des châteaux de Montmaur le haut et le bas, et de la bastide située dans leur territoire, déclare les tenir en fief de Geoffroi *(Gaufridus)*, évêque de Gap, et de son église, et sous leur domaine et seigneurie, avec tous droits, territoires, districts, libertés, franchises, etc.; il lui jure fidélité, rend hommage et prête serment, avec baisers mutuels. *Act. Vapinci*, dans la maison du prélat.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1097, 249. = ROMAN, 124b.

27 février 1290 = 1er mars 1293.

13634 Etoile, 27 février 1289/90.

Reconnaissance par Pierre Auriol, habitant de Livron, à Aimar, comte de Valentinois, pour ses droits à Aiguebonne, entre les châteaux d'Allex et d'Eurre. *Act. ap. Stellam*, en la forteresse.

Arch. de l'Isère, B. 3546, orig. parch. (*Invent.* III, 83b).

13635 28 février 1289/90.

Donation par le dauphin Humbert et son épouse Anne, dame de la Tour, à noble Jean de St-Savin et ses enfants, de la maison forte ou tour de Savel, son mandement, territoire, juridiction et revenus, pour les tenir en fief, à foi et hommage.... Mardi après l'octave de st Mathias ap.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 329-30, 330b-1.

13636 Mars 1289/90.

Hommage de Hugues de Vienne, sire de Longwy, à Mahault d'Artois, comtesse palatine de Bourgogne et dame de Salins. Sceau.

PERARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 562. = PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VI, 370, n° 4962.

13637 Conflans ?, 3 mars 1289/90.

Compromis entre Guillaume évêque de Genève et Amédée comte de Savoie, au sujet de leurs différends. Il est dit que le prélat ne permettra pas que l'archevêque de Vienne ni le pape procèdent contre le comte. *Dat. ap. Confletum....*

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VIII, 264. = *R. S. R.* 2088. *R. Gen.* 1306.

13638 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 6 mars 1290.

Le pape Nicolas IV confirme aux maître et frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois la pleine liberté de quêter des aumônes en faveur de leurs pauvres et infirmes. — *Pridem ad nostram.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 409-10, n° 2324.

13639 Viviers, 12 mars 1289/90.

Hugues, évêque de Viviers, pour lui et ses successeurs, ratifie les actes des 9 août et 1er oct. préc. *Act. ap. Vivarien.*, en l'église de l'Hôpital; témoins.

Gallia christ. noviss. IV, 109, n° 223.

13640 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 14 mars 1290.

Lettre du pape Nicolas IV au prieur de St-Vallier, au diocèse de Vienne, et à Armand de Jou, chanoine de Gastines *(Vastin.)*, au dioc. de Bourges, les chargeant de mettre fin au dissentiment entre l'archevêque et le chapitre de Bourges. — *Querelam venerabilis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 413, n° 2366.

13641 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 mars 1290.

Le pape Nicolas IV permet à l'évêque de Sabine et au cardinal de St-Nicolas *in carcere Tulliano* d'exiger de l'archevêque de Vienne et de l'évêque de Belley leur renonciation au procès qu'ils étaient autorisés à faire contre les baillis royaux. — *Pridem venerabilibus.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 629, n° 4285, cf. n° 4288. = MARTIN, 2054, cf. 2055.

13642 1290.

Quittance de la dot de Marguerite Alleman, mariée à Guillaume de Claix, passée au nom de celui-ci à noble Odon Alleman, père de Marguerite.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 84a).

13643 1290.

Lettres que li dalphins dona mons. le fie de mons. Ieh. mons. Eude et mons. Hug' dessus les autres freres et de lour hoirs : *Nous Humbert dalphins,* cuens de Viennois et d'Albon et sires de la Tourt, faisons sauoir a touz que nous avons doné en guierdon de plusours servises que fait nous a nostre bien amé cusin mon signor de Chalon, signeur d'Arlay, touz les fiez que messires Iohans dessus les autres et mess. Huedes et mess. Hugues freres et lour hoirs doiuent tenir de nous, et avons comandé et comandons es diz freres dessus nommez et a lour hoirs que il entroient on l'omage dou dit moss. Ioh. de Chalon, signeur d'Arlay. En tesmoig de laquel chose nous en auons baillié ces lettres selées de nostre seaul pendant, qui furent faites et données l'an nostre Signor corrant p Mil CC IIIJxx et dix.

Londres, Brit. Mus., ms. addit. 17305 (*Cartul. de Hugues de Chalon*), f° vijx (18x).

13644 1290.

L'official de la cour de Genève atteste que Nicolas, co-seigneur de Châtillon-en-Michaille *(Castellionis in Michalia)*, a reconnu en justice être homme lige de [Béatrix] dame de Faucigny et tenir d'elle en fief le tiers de ce château, avec domaine et seigneurie, plus ce qu'il tient du seigneur de Gex *(Jas)*.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1674.

13645 1290.

Acte concernant le droit de passage des troupeaux de Boscaudon dans tout le comté de Forcalquier.

Invent. des titres de Boscodon. = ROMAN, 125.

13646 (129:).

Confirmation par Charles, roi de Jérusalem, de l'arbitrage fait entre l'évêque de Gap, pour lui et son chapitre, et le prieur de Romette, au dauphin. Grand sceau en cire rouge sur cordon rouge.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 17-8.

13647 1290.

Compte des revenus de la bailliverie ou baillye de Gap, rendu par Guigues Allemand, baile.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 386.

13648 1290.

Amédée, comte de Genevois, donne à Girard de Bellecombe, chevalier, et à son fils Girard la mistralie des terres qu'il tenait du dauphin en fief dans le Graisivaudan.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 861; 2e, 661.

13649 1290 et suiv.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Jeannet Pennaliatoris, d'une maison en la paroisse de St-Laurent, vers la maladrerie d'Esson ; par Eustache de Clèmes, de son avoir aux manses *Bertrandi* et *de Acthenatis*, paroisse de St-Martin et mandement de Domène, et à Chors *(Cavors)*, sous hommage ; par Pierre et Rodet Eynodi, pour ses biens aux mêmes manses *Bertrandi, de Actheniatis* et de *Cavors*. Vente à l'évêque de Grenoble par Rodulphe de Commiers de 10 journaux de terre à *Bruschetum*, au prix de 15 liv. Viennois.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), G. LV, 110.

13650 1290.

Assignation faite par l'archevêque de Lyon au dauphin [Humbert] d'avoir à lui faire reconnaissance.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1168.

13651 1290.

Philippe [le Bel], roi de France, mande à son bailli de Mâcon de remettre le château de Montrevel, qu'il tenait en mains, au dauphin de Viennois dès que le comte de Savoie ou ses gens commenceraient la guerre contre lui. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1039.

13652 (1290).

Le prieur du couvent des frères Prêcheurs de Grenoble occupait la 28e stalle à droite dans les chapitres provinciaux.

Bernardus GUIDONIS (BOUQUET, XXIII, 189a).

13653 (Vers 1290).

Rédaction du Nécrologe primitif de St-Robert de Cornillon.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. St-Robert*, viij.

13654 (Vers 1290 ?)

Fragment d'un terrier de Serres au profit de Philippe *de Laveno*, seigneur du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3736 (*Invent.* III, 163a).

13655 1290 (?).

Transaction entre Albert de la Tour, en son nom et à celui de Marguerite sa mère, et le seigneur de Vinay. Ponce du Puy (*de Puteo*, not.).

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 92a. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1735.

13656 1290.

Quittance à Jean et Pons Clari, de Privas, payant pour Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, par Artaud, seigneur de Roussillon et Annonay, de 200 liv. Viennois, partie de la dot d'Alix, fille du comte et femme d'Artaud.

Arch. de l'Isère, B. 4177, orig. parch. (*Invent.* IV, 135a).

13657 1290.

Vidimus de l'acte de juillet 1255.

Arch. de l'Isère, B. 3998, orig. parch. (*Invent.* IV, 94a).

13658 Mars 1290.

Libertés accordées par le dauphin Humbert et la comtesse Anne son épouse, aux habitants de Colombier : exemption de toutes tailles et redevances ; promesse de sauvegarder contre toute injure et violence ; permission de couper dans les forêts du bois pour chauffage, clôtures et constructions ; pâturage sans payer d'usage ; pénalités ; chaque maison payera par toise 3 den. Viennois ; les bourgeois seront tenus au guet dans le grand château, mais non en la maison supérieure ; le châtelain ne pourra imposer de peine au-dessus de 7 sols 6 den. ; les bourgeois devront jurer de respecter les franchises ; etc.

Arch. de l'Isère, B. 3929 (*Invent.* IV, 42-3).

13659 C....., 26 mars 1290.

R[aymond], abbé de St-Michel de la Cluse, dioc. de Turin, confirme, à la prière de Richard, prieur de Chamonix, dioc. de Genève, l'accord passé entre B[éatrix], fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, et led. prieur le 26 oct. 1289. *Dat. ap. Chanti.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Bénéfices de là des Monts, paq. 6, n° 3 (*Invent.* 118). — BONNEFOY et PERRIN, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 81-2.

13660 Annecy, 27 mars 1290.

Acte d'Amédée, comte de Genevois, concernant Domène. *Act. ap. Enaysiacum in Gebennesio.*

Arch. de l'Isère, B. 2945, 685.

13661 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 28 mars 1290.

Le pape Nicolas IV autorise G[uillaume], évêque de Grenoble, à absoudre de l'excommunication et à dispenser de l'irrégularité les clercs de son diocèse qui ont commis des violences contre des personnes ecclésiastiques. — *Ut eo gratiosior.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2595.

13662 (Commenc[t] avril 1290).

Comptes de Rodolphe de Sirjoud, bailli en Chablais et en Genevois et châtelain de Chillon : dépenses quand le comte de Genevois devait entrer sur les terres de Guillaume de Gex avec Jean de Chalon et [Jean] évêque de Valence.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VIII, 236. = *R. Gen.* 1331.

13663 5 avril 1290.

Conventions de Léonète [dame] de Gex *(Jacz)* et son fils Guillaume avec Humbert dauphin de Viennois. Sceau... Mercredi après l'octave de l'Annonciation. Ecrit « in romancio ».

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1607. — L'autre « litera registrata » ne figure pas dans l'*Invent.*

13664 St-Julien, 7 avril 1290.

... Ind. 3. Guelina, mère de Guigues de Suze *(Sequsia)* et de Lantelme, avait été enterrée dans le cimetière de Léoncel *(Lyuncello)*, dioc. de Die ; les deux frères donnèrent pour le salut de son âme au monastère et à son cellérier Martin de Genevois *(Gebennesio)* tout leur patrimoine au château de Montclar et à St-Julien *(monasterium Montis Clari)*. Passé au cellier près du monastère de Montclar, dans la maison où l'on a coutume de faire du feu ; témoins : Pierre de la Perrière *(de Pereeria)*, chapelain et vicaire de l'église du monastier de Montclar, Milon Chabassii, baile de ce monastier, etc. Ponce Nicholay, not. impér.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 277, n° 262.

13665 Ventavon, 8 avril 1290.

G[uillaume] de Moustiers *(Mosteriis)*, chevalier, seigneur de Ventavon, échange *(eschambium)* avec Pierre Maleti, vicaire de la maison de Berlaud, une terre à St-Maxime, au territoire de Ventavon, contre une autre à Puy-Lunart *(Podium Lunar)*, sur le chemin qui va au Monêtier-Allemont *(Alamonum)*, au même territoire. *Act. ap. Ventaonem*, sur la terrasse de Guillaume Arnaudi ; témoins : G. de Crinha, jurisconsulte, etc. Guillaume Rollandi, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Berlaud*, 147-8, n° 141. = Rom. 124b.

13666 Villard-Bonnot, 8 avril 1290.

Ind. 3, samedi après Pâques. Pierre Pascal, de Villard-Bonnot, donne pour son âme à la maison de Durbon, représentée par Pierre de Clermont, notaire, un pré dans la paroisse de Villard-Bonnot, limitant les possessions de Guillaume Albert, Jacques Fabri et de la maison de Durbon. Investiture par un bâton, selon la coutume. *Act. ap. Vilarium Bonout...* Témoins : Richard, chapelain du lieu, Jacques, chapelain de Ste-Croix de Mont-Eymond *(M. Aymon)* .. Pierre de Clermont, not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 455-6, n° 550. = Roman, 124b.

13667 St-Robert, 8 avril 1290.

... Samedi après st Hugues, *ap. S. Rotbertum*, Pierre Vachier *(Vacherii)*, damoiseau, donne à Hugues, prieur de St-Robert [de Cornillon] 10 sols, qui, joints à 10 autres que son père Sofred a légués au couvent, serviront pour un anniversaire le lundi de la 2e semaine d'août. En reconnaissance, le prieur décide que l'anniversaire de l'aïeul Pierre aura lieu le mardi et celui de l'aïeule Velle le jeudi.

Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 36.

13668 St-Paul-Trois-Châteaux, 9 avril 1290.

Noble Pierre de la Motte, commandeur de la maison de St-Jean d'*Artinhano*, dioc. de Viviers, présente à B[ertrand], évêque de Trois-Châteaux, l'acte du 27 mars 1254, dont il obtient un vidimus, dans la cour *Tricastrina ;* témoins : P[ierre] de Clansayes *(Claenss.)*, prévôt, Gontard de Rochefort, archidiacre de T.-C., Dalmace de Chamaret, prieur de Donzère,...

Gallia christ. noviss. IV, 109, n° 224 ; 674, n° 1364.

13669 14 avril 1290.

... Vendredi après l'octave de Pâques. Comptes d'Albert Menabos, pour lui et Hu. de Châteauneuf, des anniversaires de l'église de Vienne en l'année 1287 ; revenus : 540 l. 8 s. 9 d. ; dépenses, 430 l. 8 s. 7 d.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122 (91e).

13670 16 avril 1290.

Guigues de Chaurisan, fils émancipé de Guillaume, reconnaît tenir en fief franc et ancien de Rogier, seigneur de Clérieu, les biens et héritages que son père possédait aux châteaux et mandements de Larnage et Mercurol, aux territoires de Chaurisan et de Croze, séparés par le chemin de Valence à Serves, sauf ses maisons à Mercurol, 4 sols de cens du seigneur de ce lieu et ce qu'il tenait d'autres ; Rogier l'en investit et lui donne 60 liv. Viennois et à sa mère une robe... Dimanche après l'octave de Pâques.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 747-8.

13671 17 avril 1290.

Vente par Ponce d'Arlia de 40 sols Viennois de rente à Gencion d'Acra, chanoine, et Guillaume Vicarii, prêtre de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 196.

13672 St-Ruf de Valence, 26 avril 1290.

Aymo Bruni, prieur de la Buisse *(Buxia)*, Simon d'*Arsacia*, prieur de St-Jacques de Melgueil *(Melgorio)*, et Gaucelin de Verfeuil *(Viridi Folio)* claustral du monastère de St-Ruf, définiteurs désignés par le chapitre général, décident entre le prieur de *Cavafaya* et le chamarier du monastère, que celui-ci retirera tous les vêtements *(rauba)* du prieur et des chanoines qui mourront dans le prieuré de *Cavafaya* et la 1/2 des membres en dépendant. Donné dans le monastère *S. Ruphi Valen.*, lendemain de st Marc évang... Sceaux.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, dans l'acte du 6 mai 1316.

13673 27 avril 1290.

Ponce d'Arlia fait transport aux anniversaires de St-Barnard de 4 liv. 10 sols Viennois.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 245.

13674 Baix, 30 avril 1290.

Quittance délivrée à Aimar, comte de Valentinois, par Henri Drogon *(Droconis)*, bailli du roi de France dans les diocèses du Puy, de Viviers, Valence et Vienne, de 220 liv. Tournois, montant d'une amende à laquelle il avait été condamné à cause d'un duel à Privas et de port d'armes dans le château de la Voulte *(Voltra)*, à l'encontre d'un statut royal. *Act. ap. Banium.*

Arch. de l'Isère, B. 3546, orig. parch. (*Invent.* III, 83b). — Fournier, *R. d'A.* 263, n. 2.

13675 Embrun, 2 mai 1290.

R[aymond] de Mévouillon, archevêque d'Embrun, concède pour dix ans à Bonin Meneyrii et Jean Boni, de Bergame, l'exploitation d'une mine d'argent au territoire de Châteauroux *(Castri Rodulphi) ;* le minerai qu'ils extrairont ne devra pas sortir du pays ; ils établiront leurs fourneau, moulin et forge au Veyer *(Veyarium)* sur le territoire de Ceillac *(Ciliacum)*, au-delà du Guil *(Guillestræ) ;* comme impôt *(talliæ, adimpra, exatio)*, ils donneront le 12e de l'argent. *Dat. Ebreduni...* 3e ind.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 37b. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 54-5. = Bréq. VII, 308. Sauret (A.), *Essai histor. ville Embrun*, 523. Roman, 124b.

13676 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 4 mai 1290.

Le pape Nicolas IV accorde une indulgence à [ceux qui visiteront] l'église des frères Mineurs d'Embrun, construite en l'honneur de la se Vierge. — *Licet is de.*

Sbaralea, *Bull. Francisc.* IV, 147. = Potthast, 23259. Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 2620. Roman, 125a (7 m.).

13677 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 7 mai 1290.

Nicolas IV autorise [Guillaume] évêque de Grenoble à dispenser du 4e degré de consanguinité Guillaume de Seyssel *(Saissello)* dit d'Aix *(de Aquis)* et Philippa [fille] d'Odon Alamandi : Amédée, mari de Philippa, était parent de Guillaume. Ce mariage a pour but de faire cesser les inimitiés entre leurs parents. — *Significavit nobis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2665.

13678 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 9 mai 1290.

Nicolas IV accorde une dispense d'âge à Guillaume le Vieux *(Veteris)*, prévôt de St-André de Grenoble, qui avait 20 ans quand il a reçu ce bénéfice. -- *Illorum votis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2677.

13679 17 mai 1290.

Lantelme de Quint, prieur de St-Félix hors des murs de Valence, et son couvent réclamaient à André et Giraud Bovini, frères, 3 barraux de vin et 3 sols Viennois pour dîme et cens d'une terre *en Pereac ;* eux soutenaient n'être tenus qu'à 16 den. pour dîme, suivant lettre scellée du sceau de St-Félix. Pierre d'Echallon, official de Valence, du consentement du prieur, du sacristain Ponce et des chanoines, déclare que les frères seront tenus à 1 barral de vin et 11 den., sans plus. Sceaux de la cour et du chapitre. Témoins : Juvenis Fabri, baile de St-Félix, etc.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch.

13680 18 mai 1290.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, du consentement de la majeure partie des habitants de sa ville de la Tour-du-Pin, décrète la levée d'un impôt *(commune)* pour l'amélioration *(reformatio)* de leur ville ; en compensation, il leur accorde certaines libertés et immunités... Jeudi avant la Pentecôte.

Justel, *Hist. généal. mais. Auvergne*, pr. 196. = Bréq. VII, 326.

13681 18 mai 1290.

Règlement entre le dauphin Humbert et les habitants et communauté de la Tour-du-Pin, au sujet des droits de leyde sur les blés, pain, vin, bétail, etc. et des lods et ventes... Jeudi avant Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 2965, 12. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 108b. — Cf. préc.

13682 St-Symphorien-d'Ozon, 18 mai 1290.

Compromis entre Guillaume archevêque de Vienne, Alamand de Condrieu, se disant doyen de Vienne, et des chanoines de cette église, et entre Geoffroi de Clermont, se disant aussi doyen et des chanoines, au sujet du doyenné de Vienne, du château de Pipet *(Pupeti)*, des remparts du Mont-Salomon, de la création des chanoines et du partage des terres, entre les mains de Guillaume, évêque de Grenoble, Hugues de Châteauneuf, chanoine de Vienne, Falcon, seigneur de Montchenu *(Montis Canuti)*, et Alamand du Puy ou Poët *(de Podio)*, arbitres, qui attribuent le doyenné à Geoffroi de Clermont ; on rétablit la sous-chantrerie, à laquelle on unit l'abbaye ou rectorie de St-Ferréol et les quatre archidiaconés pour en former un personnat, auquel ne sera nommé qu'un chanoine, et on la confère à Alamand de Condrieu. Fait dans l'église S. Symphorien *d'Auxod*, jeudi avant Pentecôte.

Charvet, *Constitution* (ms.), 717-22 ; *Hist. égl. Vienne*, 428.

13683 Valence, 20 mai 1290.

Jean de Genève, évêque de Valence et Die, était en différend avec les citoyens de Valence, à l'occasion de lettres du Siège apostolique obtenues pour lui et les églises collégiales, paroissiales et conventuelles de la ville, obligeant les habitants à payer intégralement les dîmes de tous les fruits de la terre ; il réclamait aussi le remboursement de ses dépenses pour se rendre auprès du roi d'Allemagne qui l'avait mandé ; il prétendait encore procéder à des enquêtes sur certains délits ou excès. Les citoyens protestaient n'être tenus aux dîmes que suivant la coutume ; les taxes étaient trop élevées pour être augmentées. Finalement, l'évêque et 32 citoyens (dont un changeur) prirent pour arbitre Guillaume, archevêque de Vienne, à qui ils donnèrent plein pouvoir. Sceaux. *Act. Valencie*, en la maison d'Ayquin, chanoine de Valence, samedi veille de la Pentecôte... ; témoins : Guy, prieur de St-Victor de Genève, Jacques d'Annecy *(Anasseaco)*, doyen de Die, S. de Passamento, chanoine de Valence, Hugues de Peyraud, prieur de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, Pierre [d']Echallon *(Esch-e)*, official, et Guigues Vergiardi, courrier de Valence. Domenget de *Darcophago*, dioc. de Besançon, not. imp. et de la cour.

Arch. de la Drôme, Evêché de Valence, copie.

13684 Valence, 20 mai 1290.

Guillaume, archevêque de Vienne, arbitre entre l'évêque et les citoyens de Valence, considérant que presque toutes les possessions comprises dans le district payent aux églises collégiales, paroissiales et conventuelles de la ville et du faubourg des cens et dîmes dont elles se contentent, déboute l'évêque de ses exigences ; celui-ci compatissant aux sacrifices que se sont imposés les citoyens dans les guerres et poursuites de l'église, renonce au remboursement de ses dépenses en Allemagne et pour l'avenir ; il leur fait grâce des punitions corporelles et réelles, et garantit leurs usages, libertés et coutumes. Sceaux du doyen et du chapitre de Valence, de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, de St-Félix près des murs. Même date que le précéd.

Arch. de la Drôme, Evêché de Valence, copie. = Columbi, *Opusc.* 307. *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 86.

13685 Vizille, 25 mai 1290.

Testament de Chabert d'Avalon, fils de feu Rodolphe d'Avalon : il veut être enterré au cimetière du prieuré de l'église de Vizille avec l'habit de st Benoît ; il fait des legs au prieur et au curé de ce lieu, aux frères Mineurs de Moirans, 60 sols de rente à l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem de Vizille, pour un anniversaire à sa mère Fleurie et à sa sœur Gallienne ; 100 sols au dauphin [Humbert] et autant à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, pour l'exécution de ses dernières volontés. Il institue pour héritier Guillaume Bertrand, chevalier, son oncle, Raymond Bertrand, aussi son oncle, leur substituant Jacelme Bertrand, damoiseau, son cousin. Fait en la maison de feu son père ; témoins : Jean Pellissier, curé, Pierre Macri, médecin.

Arch. de l'Isère, B. 3986, orig. parch. (*Invent.* IV, 90b). *Invent. Généralité*, 379 ; *Graisivaudan*, A, 246b : VI, 150-1. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 37-8.

13686 Romans, 27 mai 1290.

...Ind. 3... Ponce d'Arlia, bourgeois de Romans, vend à Richard Falavelli et Eustache d'Hostun *(Aus-*

tuduno), chanoines et courriers de l'église St-Barnard de Romans, 30 sols Viennois de revenu qu'il percevait au territoire du Chaffal *(Cafalco)* sur 18 tenanciers, payables à la fête des s[ts] Séverin, Exupère et Félicien, au prix de 30 liv. Viennois, dont quittance. *Act. Roman.*, en la maison de Rich. Fal. ; témoins : Guillaume Vicarii, prêtre de St-Barnard, etc. Etienne Bruneti, habitant Romans, not. imp. Sceaux de G[uillaume] archevêque de Vienne et de P. d'A.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, orig. parch. de 47 lig. 1/3. Arch. de l'Isère, B. 2959, 47. *Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis*, I, 195.

13687 Villeneuve-de-Berg, 29 mai 1290.

Amédée Fallavel, lieutenant du châtelain de Privas pour Aimar, comte de Valentinois, déclare que le château d'Ajoux *(Ajaonis)* relève de la cour du comte : c'est devant elle que doit être porté le procès entre ses seigneurs et les religieux du monastère de Charay *(Carasii)* au sujet de deux criminels. *Act. ap. Villam novam de Bercho...*, lundi après l'octave de la Pentecôte...

Arch. de l'Isère, B. 3546, orig. parch. (*Invent.* III, 83[b]).

13688 5 juin 1290.

G[uillaume], archevêque de Vienne, accorde une indulgence de 40 jours à ceux qui prieront pour les âmes de ses parents et pour celle de l'archevêque Jean, de bonne mémoire, qui transféra les frères [Mineurs] de St-Gervais à Ste-Colombe, et aussi pour l'âme de Guillelma, mère de l'archiprêtre d'Annonay, qui mourut...

Chorier, *Antiq.* 126-7 ; 2e, 132-3. Charvet, 438. Terrebasse, *Inscr.* II, 21-3, 115, n°s 433, 474.

13689 Baix, 7 juin 1290.

Quittance par Ponce Bruni, habitant de Baix, et son épouse Alix *(Alasia)*, fille de Pierre de Saou *(Saone)*, damoiseau, à Guillaume de Flandènes, chevalier, de 115 liv. Viennois et à Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, de 15 liv. léguées par feu Adémar comte de Valentinois à feue Béatrix, mère d'Alix. *Act. ap. Banium*, dans l'habitation des époux.

Du Chesne, *Comtes de Valentinois*, pr. 23.

13690 14 juin 1290.

Procuration par Hugues Adhémar, majeur de 14 ans et mineur de 25, seigneur de Montélimar, du consentement de sa mère Mabile, à Guillaume Dalmace pour aller toucher des mains d'Aimar, comte de Valentinois, 3000 liv. constituées par celui-ci en dot à sa fille Sibylle, épouse de Hugues.

Arch. de l'Isère, B. 3546, orig. parch. (*Invent.* III, 83[b]).

13691 15 juin 1290.

Hommage prêté à Amédée, comte de Genevois, par Guillaumette, femme de Connestable de Theys, pour des fonds à Laval-St-Etienne.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 153[a].

13692 15 juin 1290.

Fidélité et hommage prêtés au comte de Forez par Odon de Retourtour, chanoine de Valence, pour sa maison de St-Just-en-Velay, que tient de lui en fief à hommage-lige Bertrand d'Ecotay, damoiseau. Jeudi après s[t] Barnabé.

*Barban (André), dans *Rec. mém.-doc. Forez*, VIII, 400.

13693 21 juin 1290.

Sentence arbitrale par Guillaume de Laborel le Vieux et Arnaud de Durfort, damoiseaux : les syndics de Laborel paieront 25 liv. aux fils d'Isnard Latil, mais garderont le droit de faire paître leur bétail et de bûcherer dans les territoires de Pierrefeu et Ramette.

Arch. de la Drôme, E. 3143 (*Invent.* III, 82).

13694 Orvieto, 22 juin 1290.

Le pape Nicolas IV charge l'évêque de Grenoble, l'abbé séculier de Clermont et le prieur de St-Vallier, au diocèse de Vienne, de faire payer des revenus à l'évêque de Viviers. — *Circa quarumlibet.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2817.

13695 24 juin 1290.

Compte des revenus de la châtellenie de Chanousse, rendu par Pierre de la Piarre (Pierre), chevalier.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 156.

13696 24 juin 1290.

Compte des revenus de la châtellenie de Furmeyer et Veynes, rendu par Eustache de Réotier.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 240.

13697 24 juin 1290.

Compte des revenus de la châtellenie de Jarjayes, rendu par Eynard de Commiers.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 414.

13698 24 juin 1290.

Compte des revenus de la châtellenie de Montrond, rendu par Raymond Freland.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 569.

13699 24 juin 1290.

Compte des revenus de la châtellenie de Moydans, rendu par Bermond de Sigottier.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 497.

13700 24 juin 1290.

Compte des revenus de la châtellenie delphinale de Trescléoux, rendu par Philippe Coutaud.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 178[b].

13701 Lyon, 25 juin 1290.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Louis, seigneur de Beaujeu, confirment l'alliance faite entre Albert, seigneur de la Tour, Hugues, évêque de Clermont, Humbert s[r] de Beaujeu, Guy de la Tour, archidiacre de Lyon, Albert de la Tour, Hugues sénéchal de Lyon et Humbert s[r] de Beaujeu (sept. 1246). *Dat. Lugduni*, dimanche lendemain de s[t] Jean-Bapt...

Arch. de l'Isère, B. 4358, orig. parch. (*Invent.* IV, 207[b]). *Invent. prov. étrang.* 18[b] (*Isère*, III, 221[b]). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 40-1. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 89-92. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 184-5 ; *Généal.* 7-8. = Bréq. VII, 310.

13702 25 juin 1290.

L'archevêque G[uillaume], le doyen G[eoffroy], A. de Condrieu *(Conydreu)* et le chapitre de Vienne ratifient la paix faite entre A[lamand] de Condrieu et G[eoffroy] de Clermont. Le doyen G. nomme chanoines G[eoffroy] de Chatte, doyen de Valence, Humbert de Peladru et

Soffred de Bellegarde ; Hu. de Peladru nomme son neveu Ervys de Peladru. L'archevêque G., le doyen G. et l'archidiacre A. concèdent la chantrerie à Odon Alamanni. Le chapitre donne pouvoir aux mêmes, au sacristain Odon, à P. de Briord et à Ay. de Faverges de réformer l'église et de l'améliorer.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 53-4. = CHARVET, 428. COLLOMBET, II, 229.

13703 28 juin 1290.

Hugues Froudani, de l'Argentière, cède contre une pension à Jean Froudani toutes ses possessions à l'Argentière, vers la Bessée *(Becea)*, avec les charges. Guillaume Baudouyni not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 23.

13704 Vienne, 1er juillet 1290.

Guillaume de Barras *(Barraco')*, commandeur de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem dans le Gapençais, déclare nulles les conventions passées par lui avec le dauphin Humbert et la dauphine Anne, au sujet du château et des seigneurs de Sigoyer *(Cigoerii)*, qui n'ont pas été approuvées par le prieur et le chapitre de St-Gilles. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3736, orig. (*Invent.* III, 163a). *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 12a. *Invent. Gapençais*, 211. = ROM. 125a.

13705 1er juillet 1290.

Traité entre Antelme et Guionnet de Tullins, frères, au sujet du partage des successions de leur père Aimar, de leur grand-père Guigues et de leur oncle Guy de Tullins, chanoine et mistral de Vienne, frère de Guigues. Antelme cède à son frère ses droits sur Tullins et reçoit en échange le château de Savel et la paroisse de Morette, qu'il promet de tenir en fief. — Cf. n° 13707.

Arch. de l'Isère, B. 4157, orig. parch. (*Invent.* IV, 130b).

13706 2 juillet 1290.

Reconnaissance en faveur de Philippe, veuve de Guigues de Pariset, par les habitants de Pariset, Seyssins et Seyssinet... Dimanche après l'octave de st Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 438-9.

13707 = 13705 9 juillet 1290.

Transaction entre Anselme de Tullins, fils d'Aymart seigneur de Tullins, et son frère [Guigonnet] : celui-ci fait cession de ses prétentions à la succession de leur père, moyennant leur avoir au Savel et en la paroisse de la Morette.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 379.

13708 La Roche-des-Arnauds, 9 juillet 1290.

Arnaud Sarraceni, prêtre et chapelain de la Roche-des-Arnauds, et Jacques Achardi, du même château, vendent à Jean Taterii, convers du monastère de Bertaud, un pré au col de Venne *(Vena)*, territoire de Montmaur, au prix de 45 sols Viennois. Fait au château *de Rupe*, dans le cimetière de Ste-Marie-Madeleine ; témoins. Georges Giraudus, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 148, n° 142. = ROM. 112a.

13709 10 juillet 1290.

...Lundi fête des sept frères [martyrs]. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avait tenues P. Bovardi, archidiacre de Vienne, par les mains du doyen G. de Clermont, de l'archidiacre A. de Condrieu *(Coyndreu)* et de P. de Margès *(Marjays)* : Odon sacristain, Humbert capiscol. Jean de Serpaize *(Salpaysia)*, procureur.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. XXXV v°.

13710 Orvieto, 11 juillet 1290.

Le pape Nicolas IV dispense le maître et les frères de l'hôpital St-Antoine de Viennois de payer la dîme qu'on recueille pour le royaume de Sicile. — *Pietati conveniens.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2609.

13711 St-Paul-Trois-Châteaux, 11 juillet 1290.

Be[noit], évêque de Trois-Châteaux, ratifie et homologue le contenu des actes des 9 août et 1er oct. 1289. *Act. ap. Tricastrin.*, en la cour épiscopale ; témoins : Pierre de Clansayes *(Cliensays)*, prévôt, Gontard, archidiacre de T.-C., etc.

Gallia christ. noviss. IV, 109, n° 225.

13712 12 juillet 1290.

Hommage rendu à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Arnaud Peloux *(Pilosi)*, pour le château, bourg et seigneurie de Rochefort.

Arch. du chât. de Peyrins, chap. I, n° 47, p. 108. *Invent. Valentinois*, IV, 278 : II, 748. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 365 (à part, I, 269).

13713 Montauban, 13 juillet 1290.

Les procureurs de l'Ile-Barbe, Ponce de *Ginziaco*, prieur de Sallon, et Imbert de Bourgoin *(Borgondio)*, prieur du Monêtier-Allemont *(Alamonis)*, réclamaient à Ronsolin, seigneur de Lunel et Montauban, des fiefs acquis par le monastère, par commise, de Raymond Gaufridi et sa femme Randone, mère de Ronsolin ; il cède tous ses droits sur le château de Lemps *(Lens)* et les territoires de Laux-Montaux *(Lauza)*, Labrot *(L'oc)*, Miraval et Pelonne *(Pellona)*, confinant Montferrand, la Fare, Durfort, la Bâtie de Verdun, Banne, la Jonche, l'Aigues, rivière *(Iquaria)* ; il s'en dévêt et en investit les procureurs et le prieur de Lemps. Il payera pour le monastère 500 liv. Tournois à Raymond de Mévouillon, 60 livr. coronats à Pierre de Mison, 27 livr. Vienn. à Jordan de Rosans pour l'affaire de Pelonne, donnera satisfaction à débattre pour les fiefs de Raymond Gaufridi et Randone tombés en commise et en fera hommage, acquerra les droits de Raynaud de Montauban à Lemps et les remettra à l'abbé, auquel il rendra le fief de Banne ou l'équivalent, s'il est prouvé qu'il y eût des droits avant que Ronsolin, sa mère Randone ou Draconet, père de celle-ci, l'eussent reconnu des hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem. Auparavant, les procureurs lui remettront à cens viager (excepté le jus-patronat et la collation des bénéfices) le prieuré de Lemps, jusqu'à ce qu'il ait satisfait aux charges qu'il assume : entretien de 2 moines et d'un chapelain avec clerc dans l'église du lieu ; l'hospitalité à 60 pauvres comme aumône au chapitre général, 10 messes annuelles, 17 liv. 13 sols Vienn. au communier de l'Ile-Barbe à la st Martin, 6 liv. coronats au prieur, 60 sols Tournois de 5 en 5 ans s'il y a collecte générale ; cons-

truire une maison et fourneau dans l'hospice du cloître de Lemps et 2 moulins pour le prieuré ; les procurations aux ordinaires et légats apostoliques ; dédommager les hommes de Lemps des ravages de Raynaud de Montauban, réparer l'église et les bâtiments du prieuré, verser 120 livres à l'abbé pour Bertrand de Mison ; les 27 liv. de Jordan de Rosans serviront à l'anniversaire du donateur. Ronsolin remettra à l'abbé un inventaire des meubles. Serment de défense mutuelle et énumération des exceptions juridiques. Ils promettent de répondre des infractions devant les cours du roi de France, avec appellations à celles du roi de Sicile, puis du pape en Venaissin, sous peine de 500 marcs d'argent fin, et se soumettent aux censures de G[iraud] évêque de Vaison et R[Béraud] archevêque de Lyon. Il sera statué sur le nombre de clients que Ronsolin prendra à Lemps à perpétuité pour ses guerres ; les hommes de Lemps lui devront hommage pendant 15 ans, faisant ensuite retour au monastère. Serment par les procureurs d'obtenir la ratification de l'abbé. Fait dans l'église St-Quentin *de Monte Albano ;* témoins : Guillerme Trenquerii, chevalier, Michel, recteur de Verdun, etc. Pierre Lacelmes, not. impér. et de Ronsolin.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 325-39, n° 47.

13714 Orvieto, 14 juillet 1290.

Lettre du pape Nicolas IV à l'abbé et au couvent de Montmajour, et au prieur de St-Antoine de Viennois, maintenant à celui-ci la liberté de quêter, nonobstant l'interdiction aux faux quêteurs d'autres ordres. — *Dudum ad audientiam.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 3012.

13715 Orvieto, 15 juillet 1290.

Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui, [pénitents et confessés], visiteront l'église de Ste-Croix de Montélimar *(Montilio)*, au diocèse de Valence, aux fêtes de la s^e^ Croix et de la s^e^ Vierge et durant leurs octaves. — *Splendor paternæ.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2893.

13716 21 juillet 1290.

Hommage à l'évêque de Gap par les seigneurs inférieurs de Réotier (Rédortier).

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1097. = ROMAN, 125*.

13717 Montélier, 21 juillet 1290.

L'église de Valence percevait, à titre de service, cens ou tribut, sur le jardin du Val-Ste-Marie situé devant le château de Montélier, jadis possédé par Pierre Olrici, la moutarde *(mustarda)* nécessaire à l'évêque de Valence quand il séjournait à Montélier. Ce cens étant venu par échange à Guinisius de Châteauneuf, seigneur de Montélier, celui-ci le vend à frère Laurent, au nom de la maison du Val-Ste-Marie, au prix de 20 sols Viennois et un fromage, dont quittance. Fait devant la chapelle de la bastide *Montis Mussardi*, la veille de s^e^ Marie-Madel... ; témoins : Guillot de Virieu, jurisconsulte, etc. Sceau.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 17 lign. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (25 oct. 1868).

13718 22 juillet 1290.

L'official de la cour de Vienne atteste qu'Aymon de Boczosel, seigneur de Maubec, a reconnu, en suite d'une transaction ménagée par des amis communs entre lui et le dauphin [Humbert], tenir de celui-ci en fief non rendable, à raison de la baronnie de la Tour, les châteaux de Maubec, et spécialement la garde d'Artas, de Chèzeneuve, les Eparres, Montléopard, Pusignan et sa forteresse, Virieu, les Essarts *(Lessartos)*, le grand chemin de St-Alban[-de-Roche], ce qu'il a au château et paroisse de Bourgoin ; à raison du Dauphiné, la maison et fief de la Roche *(Ruppe Baudrif)*, le village de la Roche *(R. B.)*, le village de Vermelle, etc. — Cf. 19 févr. 1290-1.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1104.

13719 Sisteron, 23 juillet 1290.

G[eoffroy], évêque de Gap, à l'occasion d'une taille imposée par lui pour les frais de sa consécration, avait molesté l'église de Clairecombe et l'avait frappée d'interdit ; frère Etienne Juvenis, au nom d'Isnard de Flayosco, commandeur de St-Pierre d'Avez, excipa en vertu des privilèges d'exemption des papes ; le prélat lui signifia d'avoir à les lui exhiber dans les 10 jours, ainsi que les titres de l'hôpital sur Clairecombe, acte par Jean de Champs not. Isnard en appela à l'archevêque d'Arles et protesta contre l'assignation de l'évêque. *Act. Sistarici*, devant la maison de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem ; témoins. Jacques Cortesii, not. comtal.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Ordre de Malte, cart. 49, liasse 624, orig. parch. = ROMAN, 125*.

13720 23 juillet 1290 = 23-24 juillet 1295.

Invent. Baronnies, I, 368 ; *Valentinois*, I, 71-2 : I, 73-4, 877-8.

13721 Pontcharra, 24 juillet 1290.

.... Ind. 3... Testament de Pierre de Castorz *(Castro)*, recteur de la maison de l'hôpital de Pontcharra *(Ponte Karrali)*, fait du consentement de ses confrères Humbert de Laye *(Aya)*, chapelain, Humbert Raynaudi et Guillaume Guiment. Il élit sépulture dans le cimetière de l'église Ste-Catherine dudit hôpital ; il veut à son enterrement 30 prêtres ou chapelains, qui recevront chacun 30 den. et la nourriture convenable ; on convoquera les moines de la Mure. Legs au monastère des Ayes *(Ayis)*, aux frères Mineurs et Prêcheurs de Grenoble, aux maladreries du pont de Jarrie, de Savel et de Cognet ; 40 sols à l'évêque de Grenoble, pour qu'il soit l'ami de l'hôpital. A celui-ci, il laisse pour son anniversaire, auquel on convoquera les chapelains d'Aveillans *(Aveyllanz)* et de St-Honoré *(S. H-rati)*, 15 liv. monnaie de Vienne, dont disposera son confrère le chapelain Jean Syneudi. Il le constitue en outre héritier de tous les biens qu'il lui a apportés et de ceux qui lui restent, sauf à payer ses dettes et aumônes. Fait en la maison de l'hôpital ; témoins : Jean de Villeneuve, chapelain de Nante, Jean Syneudi, chap., Guillaume de Taors, résidant dans la maison de l'Aumône à la Mure, Humbert de Laye, chap., etc. Pierre Dorengi, not.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 37 lig.

13722 St-Maxime, 25 juillet 1290.

Ind. 3. Défense faite par Pierre Girard, au nom de Béatrix, dame de Faucigny, à Raymond, seigneur de Beaufort, de faire justice d'une femme du village de St-Maxime, dans le mandement de Beaufort, sous peine de 50 liv., la juridiction appartenant à lad. dame. Fait *ap. S. Maximum*. Silvion de Costis not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 39, orig. parch. (*Invent.* 120).

13723 St-Hilaire, 31 juillet 1290.

Guillaume, évêque de Grenoble, persuadé qu'entre tous les frères Prêcheurs procurent aux fidèles de meilleurs fruits de salut, leur a donné l'église de St-Pierre hors la porte de Grenoble, avec le cimetière et la maison adjacente, sans retenir ni cens ni juridiction; il a ensuite échangé les terres et arbres contenus dans la clôture contre la tour et les possessions des Bornons acquises par eux, et a investi frère Jean de Treffort. Il leur donne la permission de faire une ouverture *(posticum v. pertuseria)* dans le mur de la ville, avec défense de bâtir sur ce mur le long de leurs limites. *Dat. ap. S. Ylarium*....

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 38-9. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 49. Chevalier (U.), *Nécrol.-Cartul.-Domin. Grenoble*, 25-6. = Bréq. VII, 327.

13724 3 août 1290.

Quelques particuliers d'Allevard certifient que, suivant l'usage de la vallée d'Allevard, le droit de plaid s'exigeait en mutation de seigneur et de vassal, par mort et non autrement.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 31ᵃ.

13725 Valence, 4 août 1290.

Jean [de Genève], évêque de Valence et Die, atteste avoir vu et lu plusieurs chartes de donation faites à l'abbé et au couvent du monastère de Léoncel, des pâturages du territoire et mandement de Châteauneuf-d'Isère par les seigneurs de ce château, Guinisius et ses frères, leur père Raymond, leur aïeul Guinisius, leur bisaïeul Raymond, Odilon de Châteaubourg, Humbert de Châteauneuf, Rixente, son fils Guillaume et leurs prédécesseurs, scellées par les évêques de Valence Odon, Falcon et l'élu Guillaume. Le prélat confirme ces aumônes et concessions et supplée au besoin à leur insuffisance. Sceau. *Dat. Valentiæ;* témoins : Guy prieur de St-Victor de Genève, Radulphe de Moret, curé d'Annecy *(Anassiaco)*, 2 chanoines de Valence et Die, etc.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 278-9, 314, 315, n° 263.

13726 Orvieto, 5 août 1290.

Lettre du pape Nicolas IV à l'évêque de Mâcon, lui mandant de se prononcer malgré l'appellation sur la cause pendante entre Amédée, comte de Savoie, et Guillaume, évêque de Genève, lequel, prétextant un statut du concile provincial de Vienne, a excommunié publiquement le comte ainsi que Gérard de Compeys, Guillaume de *Urses* et Jean de la Ravoire *(Revorea)*, gardiens du château des Iles de Genève. *Dat. ap. Urbem veterem... a° 3. — Dilectus filius.*

Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, 7565. = Potthast, 23350.

13727 5 août 1290.

Quittance par Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar, et Mabile, sa mère et curatrice, à Aimar, comte de Valentinois, de 400 livr. Viennois pour dot de Sibylle, fille du comte et épouse du seigneur... Samedi après s[t] Pierre-aux-Liens....

Arch. de l'Isère, B. 3546, orig. parch. (*Invent.* III, 83-4).

13728 6 août 1290.

Le dauphin Humbert, comte d'Albon et de Vienne et sire de la Tour, atteste qu'en sa présence Béatrix de Gex *(Jaz)* a confirmé les conventions de son mariage avec Gilet Alamant passées entre Guillaume de Gex, au nom d'elle, et Odon Alamant, seigneur de Champ *(Chans)*, et jure sur les s[ts] Evangiles, etc. Comme elle n'a pas de sceau, sa mère Léonète *(Leone)*, dame de Gex, y appose le sien... *le dimoinge après festes s[t] Pierre, entrant ost...*

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 84ᵃ). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 39-40. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 67-8. *Pet. revue biblioph. Dauphin.* (1869), I, 67-9.

13729 Orvieto, 11 août 1290.

Le pape Nicolas IV autorise Raymond, archevêque d'Embrun, à appliquer pendant 3 ans la 1re année des revenus de tous les bénéfices ecclésiastiques de sa province au payement des dettes de son église. — *Circa quarumlibet.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 3042.

13730 Orvieto, 11 août 1290.

Lettre du même aux doyen, prévôt et sacristain de Gap pour l'exécution de la bulle précéd.

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 3043.

13731 Embrun, 12 août 1290.

Dans un concile tenu *ap. Ebredunum*... le samedi avant l'Assomption, par l'archevêque R[aymond] de Mévouillon, de concert avec ses suffragants, P[ierre] abbé de Boscaudon et les procureurs des chapitres, on confirme des statuts portés par son prédécesseur Henri, ensuite évêque d'Ostie.

Gallia christ. vet. I, 280ᵃ. Martene, *Thes. nov. anecd.* IV, 209-10. Coleti, *Concilia*, XIV, 1185-6. Mansi, XXIV, 1063. Gioffredo, dans *Mon. hist. patr.*, Scr. II, 658. = Bréq. VII, 312. *Ann. d. Basses-Alpes*, IV, 345-6.

13732 Domène, 12 août 1290.

Rodolphe de Commiers, chevalier, prête hommage à Amédée, comte de Genevois, pour une tour au lieu dit *Etapes*, dans la paroisse du Versoud *(Versatorio)*, et pour 10 liv. de cens à lui données jadis par Aymon, comte de Genevois. Fait dans le cloître de D-e, samedi après s[t] Laurent....

Arch. de l'Isère, B. 3319, orig. parch. (*Invent.* II, 280ᵇ). *Invent. Graisivaudan*, V, 153.

13733 Orvieto, 13 août 1290.

Lettre du pape Nicolas IV aux maître et frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois, conforme à celle du 6 mars précéd.

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 2340.

13734 14 août 1290.

... Lundi veille de l'Assomption. G[eoffroy] de Clermont, doyen de Vienne, qui avait été réfectorier en

1285, rend ses comptes : revenus, 210 l. 4 s. 3 d. ; dépenses, 209 l. 16 d.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (102[b]).

13735 23 août 1290.

Maître Bernard Sextoris, official de la cour de Vienne, atteste qu'Anselme de Mercurol, damoiseau, et son épouse Pétronille, devant son clerc juré Joffred Torunis, ont accordé à Alix *(Alasia)*, abbesse du monastère de Notre-Dame à Vienne, de tenir au nom de la maladrerie de Valorteys, en emphytéose un pré à Aiguebelle *(Aquabella)*, sous le cens de 2 sols Viennois, et un autre à Chavanel, sous le cens de 8 den., double en cas de mutation de l'abbesse, mais non de tenancier ; ils reçoivent 60 sols en numéraire.

Vidimus de l'official de Vienne, 28 juin 1298.

13736 25 août 1290.

Assignation aux chartreux du Val-St-Hugon par Humbert Ruffi, de Goncelin *(Gonsolino)*, de 20 sols Viennois légués par son oncle Nantelme pour un anniversaire. Jacques de la Buissière not... ind. 3...

BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 380-1, n° 50.

13737 25 août 1290.

Obit de dame Guigonne de la Porte, veuve de Pierre de Chaponnay, chevalier, seigneur de Ponsonnas.

CORMIER (Mich.), *Ancien couvent Dominicains Lyon*, II, 31-2.

13738 Avignon, 27 août 1290.

Quittance par Robert Trebesii, au nom des frères Casaggi, banquiers *(lumbardi)* florentins à Avignon, de 562 liv. 10 sols qu'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, leur avait empruntés le 15 juin préc. *Fact. Avinion*, en l'habitation *(stare)* de maître Rostang.

Arch. de l'Isère, B. 3546, orig. parch. (*Invent.* III, 84[a]).

13739 Bornète, 4 septembre 1290.

Humbert, dauphin de Viennois, et Jean de Chalon, sire d'Arlay, arbitres des différends entre Béatrix, dame de Faucigny, et Amédée, comte de Genevois, au sujet des limites de la terre de Chamonix, décident d'envoyer à Bornète pour entendre les dires des parties, etc. *Donné à Bornete, le lundi devant la Nativité Nostre Dame....*

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 225. BONNEFOY et PERRIN, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 86-8. = *R. Gen.* 1320.

13740 6 septembre 1290.

Acte concernant St-Didier et Charpey.

Arch. de l'Isère, B. 2986, av. xxxiij.

13741 9 septembre 1290.

Accord entre Raynaud Bérenger, fils de feu Fromont Bérenger et de Sacristane, et Jean, seigneur de Sahune, fils et héritier d'Arnaud, s[r] de Sahune, au sujet de leurs droits sur les châteaux de Ste-Jalle et d'Esparron.

Arch. de l'Isère, B. 4000, orig. parch. (*Invent.* IV, 94).

13742 Orvieto, 10 septembre 1290.

Le pape Nicolas IV confie à l'appréciation de [Guillaume], archevêque de Vienne, la demande de l'abbé de St-Ruf de Valence et de son couvent, de leur assigner [les revenus] d'un de leurs prieurés. — *Lecta coram nobis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 3233.

13743 Orvieto, 10 septembre 1290.

Le même charge le même de faire une enquête sur l'opportunité de la demande des mêmes abbé et couvent de St-Ruf de prélever la dîme des revenus de leurs prieurés et dépendances *(membra)* pour défendre leur monastère par une digue contre le Rhône. — *Habet assertio.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 3234.

13744 Pontcharra, 10 septembre 1290.

Lantelme, abbesse du monastère des Ayes *(Ayys)*, du consentement d'Humbert de Laye, chapelain de la maison de l'hôpital de Pontcharra *(Pontis Charralis)* et des 2 convers, confie à Guigues du Mas *(de Manso)*, chapelain de Quaix *(Quet)*, le gouvernement de cet hôpital, avec ses dépendances, et lui livre les clefs de l'église, de la maison et de l'hôpital. Guigues, se réservant les conseils de G[eoffroy], évêque de Gap *(Vapync.)*, promet de régir avec fidélité, de maintenir et défendre les droits de la maison. Fait dans la grange principale de l'hôpital ; témoins : Humbert prieur de St-Laurent de Beaumont, Jacques Rosseti, chevalier, Guillaume Guinerii, chapelain, etc. Raymond du Puy, not. Sceau de l'abbesse.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 21 lig.

13745 Paris, 11 septembre 1290.

Accord entre l'archevêque et le chapitre de Lyon, par les cardinaux Gérard, évêque de Sabine, et Benoît de St-Nicolas, où figure Briand sacristain [de St-Jean, futur archev. de Vienne]. Fait au monastère de St-Germain-des-Prés.

MENESTRIER, *Hist. civ.-consul. Lyon*, pr. 29[a].

13746 Crest, 12 (13) septembre 1290.

... Ind. 3. Guillelmet, seigneur en partie du château d'Eurre *(Urro)*, donne sa baillie d'Eurre, avec ses droits, usages et réquisitions, à Falconet Veyczo (ou Be-o, Genczion) d'Eurre, réservés hommage et fidélité à l'évêque de Valence ; serment d'être bon et fidèle. *Act. ap. Cristam*, en l'*operatorium* des enfants de feu Guillaume *den lo fort* ; témoins : Jarenton et Giraud de Mirabel, frères, Arnaud de Prehano, baile, etc.

Cabinet d'H. Morin-Pons, vidimus du 16 août 1342. MOULINET, *Reg. généal.* III, 523.

13747 Orvieto, 13 septembre 1290.

Le pape Nicolas IV annonce à tous les fidèles qu'il envoie en France, Bourgogne et Provence son secrétaire Albert de Grundula, chanoine de Lucques, pour recueillir les cens dus à l'église Romaine. — *Cum dilectum.*

MARTENE, *Script. vet. coll.* II, 1301-5. = POTTHAST, 23399. LANGLOIS, *Reg. de Nicolas IV*, n° 7570.

13748 14 septembre 1290.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Pamiers, on assigne comme lecteurs, à Valence Jean de St-Gilles *(S. Egidio)*, à Die Radulphe d'Aix *(Asio)* ; on place le 2[d] *studium naturarum* à Valence, avec Dalmace pour lecteur ; les frères de Die étudieront la logique à Nice, ceux de Valence à Aubenas ; frère Alexis visitera ces deux couvents.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 333,-5-6.

13749 « Ast », 22 septembre 1290.

Amédée, comte de Savoie et marquis en Italie, et Pierre, évêque de Belley, choisissent comme arbitres de leurs différends Nicolas de Billens, professeur de droit et chanoine de Lyon, Ruffin du Drac *(D-censis)*, juge du comte en Viennois, et Bernard de Belley, recteur de la maison du pont de Pierre-Châtel... Vendredi lendemain de s[t] Mathieu.

Guichenon, *Hist. de Bresse et Bugey*. *Gallia christ. nova*, XV, instr. 319-22.

13750 23 septembre 1290.

Reconnaissance en faveur d'Odon Allemand, seigneur de Valbonnais (Champ), par Pierre Bothon, de ce qu'il tenait aux paroisses de Chantelouve, Entraigues, Valjouffrey, Valbonnais, le Périer et Siévoz, depuis Segoin jusqu'au pont de Roison..... Samedi après s[t] Mathieu.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 84[a]). Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 279.

13751 23 septembre 1290.

... Samedi après s[t] Maurice. Le doyen G[eoffroy] et le chapitre de Vienne décident que le reliquat des comptes sera employé à la construction de la maison de la grande rue. L'archevêque, le doyen G., le sacristain Odon, Hu. de Châteauneuf et A. [de Condrieu ?] sont chargés de corriger les statuts, sauf celui relatif aux pénalités pour défaut de payement au chapitre et aux anniversaires.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 54.

13752 Orvieto, 24 septembre 1290.

Lettre de Nicolas IV à J[ean] cardinal de Ste-Cécile, au sujet de la décime pour les royaumes d'Aragon et de Valence accordée dans les provinces de Vienne et d'Embrun hors du comté de Provence et Forcalquier. — *Dudum felicis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 3264.

13753 Asti, 24 septembre 1290.

Quittance au comte Amédée de Savoie, par Aymar de Beauvoir, de 150 liv. Vienn. subside donné à la paix conclue entre le comte et Dronet de Beauvoir. Fait *ap. Ast.*, dimanche après s[t] Matthieu ap. et évangél.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 1, n° 2, orig. parch., sceau (*Invent.* 10).

13754 Octobre 1290.

Echange entre Guillaume Guers et Pierre de Cogny, qui cède diverses rentes et reçoit une rente avec plaid et directe. Humbert Richard [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. 2.

13755 5 octobre 1290.

Vente par Guigonet et Pierre Boullier à Aimar de Mailles de 3 setérées de terre situées à Vaulnaveys et de divers cens audit lieu.

Arch. de l'Isère, B. 4420, 27 (*Invent.* IV, 271[a]).

13756 5 octobre 1290.

Jean, évêque de Valence et Die, commet Girard de Passavant, chanoine de Valence et Die, et Guillaume de Talloires *(Talluerii)*, chapelain et chanoine de Valence, pour terminer un différend entre Lantelme de Quint, prieur de St-Félix près des murs de Valence, et Pierre Gerlerii, chapelain de St-Nazaire. Les arbitres décident que le chapelain et le prieur se partageront par moitié : les deniers des pénitences ; les donations pour cause de mort *(mortalagia)* et legs, sans distinction de destinataire, sauf les lits et possessions, en argent, blé et vin ; les trentains *(tricesima)*, anniversaires *(annuales)* et obventions ; les offrandes en blé aux processions qui se font une fois la semaine pour les morts ; les chartes de fiançailles et les 4 den. pour la sépulture des enfants; les deniers offerts par les parrains aux baptêmes des enfants ; les offrandes de ceux qui demandent un bourdon de pèlerin *(sporta)* avant de partir. Le chapelain aura le tiers des anniversaires et des oblations de deniers ; la totalité de ce qui lui sera offert durant la visite des malades et des femmes en couches, de l'argent que donnent les amis des défunts dans l'église avant l'enterrement et des arbres des enfants, mais il jurera de tout employer à l'usage de l'église. Sceaux des arbitres. Jean d'Echallon, official de Valence, appose celui de sa cour. Ratification du prieur et du couvent de St-Félix.

Arch. de la Drôme, St-Félix, deux origin. parch. de 33 et 31 1/2 lig.

13757 Orvieto, 15 octobre 1290.

Lettre de Nicolas IV à G[eoffroi], évêque de Gap, collecteur pontifical de la décime accordée pour l'affaire du royaume de Sicile dans les provinces de Tarentaise, Embrun, Aix et Arles, le chargeant de faire rembourser à des marchands Florentins l'argent qu'ils ont prêté à C[harles] roi de Sicile. *Dat. ap. Urbem veterem... pontif. a° 3. — Ex parte carissimi.*

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 390, cop. parch.

13758 Orvieto, 15 octobre 1290.

Le même autorise Guillaume, archevêque de Vienne, à conférer les bénéfices ecclésiastiques de sa ville et de son diocèse, dont la collation serait dévolue au Siège apostolique, sauf ceux à la présentation d'exempts [de sa juridiction]. — *Tuæ merita.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 3576.

13759 20 octobre 1290.

...Vendredi après s[t] Luc. Comptes d'Ay. de Faverges et G. Remestaynz l'ancien, réfectoriers du chapitre de Vienne pour l'exercice 1288 : recettes, 418 l. 15 s. 6 d. ob. ; dépenses, 508 l. 9 s. 11 d. — Autres des mêmes pour l'année écoulée : revenus, 320 l. 9 s. 2 d. ob. ; dépenses, 201 l. 17 s. 9 d. ob. Il n'avait pu recouvrer 19 l. 7 s. 6 d.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (103[a]).

13760 Orvieto, 30 octobre 1290.

Le pape Nicolas IV autorise le prieur de la Chartreuse et tous les prieurs et frères de l'ordre à user des privilèges et indulgences des pontifes Romains dont leurs prédécesseurs simples ou ignorants n'avaient pas fait usage. — *Cum sicut ex.*

Privileg. ord. Cartus. (1510), 20[a]. Tromby, *Stor. ord. Cartus.* VI, app. xvj. = Potthast, 23447. Langlois, *Reg. de Nicolas IV*, n° 7573. Le Couteulx, IV, 402.

13761 31 octobre 1290.

... Mardi veille de la Toussaint. Comptes du chanoine Guillaume de la Balme et du clerc Jean de Meyrieu *(Mayreu)*, procureurs des deniers des acquisitions du chapitre de Vienne... G[eoffroy] doyen... Reçu des exécuteurs de G. de Virieu 4 l. 10 s. pour l'anniversaire de l'archevêque Jean... porte St-Barthélemy... ; du chantre Raymond 120 l. pour deux anniversaires ; du capiscol Humbert de Seyssuel *(Saysuel)* 60 l. pour l'annivers. d'Antelme d'Ay... ; de Guillaume chapelain de Ste-Colombe.... Recettes, 1058 l. 13 s. 8 d. Payé, sur l'ordre du chapitre, au doyen Geoffroy *(Gauffridus)* de Clermont 30 l. à employer aux fossés de Communay. Dépensé pour lettres et messagers 6 l. 4 s.,.. 60 l. pour l'anniversaire de Martin de ...on. archiprêtre d'Annonay, à la fête de s[t] Jean devant la porte latine. Dépenses, 1031 l. 14 s.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 122-3 (92[a]).

13762 Embrun, 5 novembre 1290.

Le prêtre Gaudin fait don à Guillaume de Pelissonis, prévôt du chapitre d'Embrun, du juspatronat sur la chapellenie de St-Marcellin, dit de St-Pélade, fondée par feu Guy Anfoux *(Anfossii)* ; présent : Michel, précenteur. Jacques Beate, not. Fait en la maison canoniale *(canoniæ)*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 229, cah. (*Invent.* III, 157[a]).

13763 Aspres-sur-Buëch, 6 novembre 1290.

Jacques de Suse *(Secusia)*, prieur de Durbon, avait discussion avec Raymond Freelandi au sujet d'un jardin donné à sa maison par Lambert Rascasii et que Raymond disait avoir acheté de Giraud Raschasii, fils de Lambert. Jean Chalanconi, chapelain de St-Julien[en-Beaüchêne], élu arbitre, avec 2 fidéjusseurs, attribue à la maison de Durbon 20 cannes *(quannæ)* de long et de large, ne dépassant pas les murs vers Buhc, et le reste à Raymond. *Act. Asperis.* Témoins : frère Arnaud Maynerii, ordre des Prêcheurs, etc. Pierre Lunelli, not. imp., sur mandat de Guill. Mayfredi, bailli et juge de Gapençais pour le Dauphin, rédigea l'acte d'après le Cartulaire de feu Guill. Moyeti not.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 456-8, n° 551. = Rom. 125.

13764 8 novembre 1290.

Assemblée des frères de l'hôpital de la maison de l'aumône du St-Esprit à Embrun : des Roviers est élu par compromis maître et précepteur.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81 (*Invent.* V, 108).

13765 10 novembre 1290.

...Vendredi avant s[t] Martin d'hyver. Comptes du chanoine Albert Lombardi, qui avait tenu les nouveaux anniversaires de l'église de Vienne pendant 6 ans : revenus, 416 l. 17 s. ; dépenses, 341 l. 9 s.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 123 (193[b]).

13766 13 novembre 1290.

Quittance par Odon Baix de la dot de Marguerite, femme de noble Guillaume de Theys, en faveur d'Odon Allemand, seigneur de Champ, son père... Lundi après s[t] Martin....

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 379.

13767 Orvieto, 22 novembre 1290.

Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui visiteront à certaines fêtes l'église de St-Jean du Molard *(de Molario)*, dioc. de Grenoble.

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 3694.

13768 23 novembre 1290.

Lettre de Jean de Goncelin, juge du comté de Viennois et d'Albon, en faveur des chartreux du Val-St-Hugon... Jeudi avant s[e] Catherine....

Mentionnée dans l'acte du 10 févr. 1338. — *Invent. Graisivaudan*, I, 29[b].

13769 Orvieto, 27 novembre 1290.

Lettre du pape Nicolas IV à l'abbé séculier de St-Pierre du Puy, au doyen de Lyon et à Jacques Pagani, chanoine de l'Isle au diocèse de Cavaillon, leur ordonnant de citer à comparaître dans trois mois devant le pape [Guillaume] archevêque de Vienne, les évêques [Jean] de Valence et Die, de Viviers, de Maurienne, de Genève et [Guillaume] de Grenoble, pour avoir édité, dans leur concile provincial, des statuts contraires à l'honnêteté et préjudiciables à la ville de Die (présence du curé aux testaments, absolution d'excommunication payée ; religieux soumis aux statuts). — *Sua nobis dilecti.*

Sbaralea, *Bull. Francisc.* IV, 191-2. Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 576-7, n° 3833. = Potthast, 23478. Martin, 2071.

13770 Décembre 1290.

Donation en fief par Antelme, seigneur de Molans et de Morestel, de tout ce qu'il avait en la paroisse de St-Saturnin, au profit de Pierre Aynard et Guillaume de Macisan.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 204[a] ; III, 324.

13771 4 décembre 1290.

Vente [de cens] par Guillaume Motin, de St-Hilaire près la Sône *(Sonna)*, mandement de St-Lattier *(S. Eleutherii)*, à Richard Falavel, chanoine, et Guillaume Vicarii, prêtre de St-Barnard.., Lundi avant s[t] Nicolas.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 539.

13772 Orvieto, 8 décembre 1290.

Le pape Nicolas IV nomme abbé de Pouthières, ordre de St-Benoit et dioc. de Langres, Raymond, prieur d'Allevard *(Alavardo)*, ordre de Cluny et dioc. de Grenoble. — *Licet ad universas.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 599, n° 4062.

13773 8 décembre 1290.

Guillaume de Morestel, chevalier, bailli et juge de la terre de la Tour pour le dauphin de Viennois, atteste la donation faite par les frères Cornuti à la chartreuse de Portes devant Guillaume Pellerini, clerc juré de sa cour... Vendredi fête de la Conception de Marie.

Guigue, *Cartul. Lyonnais*, II, 549-50, n° 827.

13774 14 décembre 1290.

Acte concernant les Ayes... ind. 3, jeudi après s[e] Lucie.

Arch. de l'Isère, B. 2947, 39.

13775 16 décembre 1290.

Donation par noble Guillaume de Beauvoir à Draconet, son fils, des châteaux de Beauvoir et Pinet, et de ce qu'il tenait ou qui relevait de lui au territoire de Diémoz.

Grenoble, *Invent. Viennois*, 223 : I, 123ᵃ.

13776 Montélimar, 17 décembre 1290.

Transaction entre Géraud et Guigues Adzemarii, seigneurs de Montélimar, d'une part, et Hugues Adzemarii, seigneur de Montélimar, et Adzémar de Poitiers, comte de Valentinois, d'autre, au sujet du statut de la ville de Montélimar, par l'intermédiaire des arbitres : Amédée, comte de Genevois, Roncelin, seigneur de Lunel et Montauban, et maîtres Raymond de Vénéjean et Guillaume de *Vinaco*, juristes. Il est institué quatre consuls ou recteurs, qui désigneront chaque année leurs remplaçants, jurant d'informer ceux-ci de ce qui concerne leur charge. Les consuls établissent un juge tenant cour commune à Montélimar, aux frais des seigneurs, qui lui reconnaissent pleine juridiction criminelle et civile; ils nomment un baile et un notaire communs. Géraud a deux courriers *(cursores)*, Guigues et Hugues un chacun, pour les citations et il y a dans la cour un nombre égal de bâtons peints aux armes de ces seigneurs, pour citer en l'absence des courriers; les seigneurs et les habitants obéissent aux consuls pour la fortification, la garde et la défense de la ville ; interdiction aux particuliers de prendre gage ou arrêter même des étrangers, aux seigneurs de donner asile à des criminels ; les biens déposés avant la guerre à Montélimar, dans les terres de ses seigneurs et du comte, seront rendus ; toute guerre est interdite, sauf celle existant entre le comte de Valentinois et Jean, évêque de Valence et Die, laquelle ne sévira pas à Montélimar. Cette réforme du statut est faite pour 6 ans et, passé ce temps, les habitants ni les seigneurs ne s'en prévaudront. Approbation par les intéressés et par l'évêque. Fait dans un champ contigu à l'hôpital du prieuré St-Martin *de Montilio*. Témoins : Guigues Vanhardi, courrier de Valence, Rodulphe de Pontverre et autres chevaliers; Béraud, seigneur de Bouzols, Géraud Amici, sʳ de Châteauneuf, et Géraud son frère, Giraud de Simiane, sʳ d'Apt, Rotger, sʳ de Clérieu. Henri de Montélimar, not. apost., impér. et de Géraud Adzem.

Chevalier (U.), *Cartul. de Montélimar*, 70-4, nº 31.

18 décembre 1290 = 18 décembre 1299.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 220ᵇ.

13777 Gap, 21 décembre 1290.

François Odon et Odonet, son frère, fils de Guillaume, de Gap, autorisés par Daupheria, leur mère, vendent à Boniface d'Aspres, citoyen de Gap, un quarton et 1 den. annuel, 5 *podidigiæ* et 3 *civaeria* d'avoine, qu'ils avaient sur la vigne dudit Boniface in *Paluello Soteyrano*, entre les vignes de Bertaud, sous le cens de 1 setier vin pur, 1 den. et 3 *civaeriis* d'avoine, au prix de 10 sols Vienn. Serment sur les Evangiles. *Act. Vapinci*, dans leur maison. Témoins (3). Jacques Garcini, not. de R. de Mévouillon, jadis év. de Gap. Sceau de la cour de Gap.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 458-9, nº 552.

13778 26 décembre 1296.

Hommage lige et fidélité rendus au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, par Jean d'Arvillard *(Altovilario)*, damoiseau ; il reconnait tenir de lui en fief lige tout ce qu'il possède dans la vallée d'Allevard, en plaine et montagne, la rivière de Beins *(aqua Bayncz*, Baint) jusqu'à Malefosse *(Mala Fossa)*, sauf ce qu'il tient du comte de Genevois dans la paroisse de la Chapelle-du-Bard *(Chapellata*, Chapeloque) ; au cas où il construirait une maison forte, elle serait du fief rendable du dauphin ; il prête hommage lige. Pierre Buvaci [= Biviaci] not., ind. 10 [= 3 ou 4].

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 3 : I, 1-2. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dœuph. 1346*, 853.

13779 26 décembre 1290.

Vente par Isoard de Claix, damoiseau, à Guigues Allemand, chevalier, de sa part du château de Claix, dont les limites sont spécifiées, avec dénombrement des revenus.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 28ᵇ.

13780 Mélan, 28 décembre 1290.

On transfère de l'abbaye de Sixt à la chartreuse de Mélan le cadavre du dauphin Jean, fils de la dauphine Béatrix ; l'évêque de Genève consacre l'église à la fête des Innocents.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 362.

29 décembre 1290 = 26 décembre 1290.

13781 30 décembre 1290.

Vidimus par l'archevêque d'Aix de plusieurs bulles impériales (1184, 1238), contenant les privilèges concédés par les empereurs à l'évêque de Gap.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 254-5.

13782 2 janvier 1290/1.

Vente par Emeric de Briançon à B[éatrix], dame de Faucigny, du château de la Terrasse, avec ses mandement et dépendances, au prix de 3000 sols. Pierre Biviaci not.

Invent. Graisivaudan, V, 111ᵃ (9 janv. 1294). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 587. Chorier, *Hist. de Dauph.* I, 836 ; 2ᵉ, 643.

13783 2 janvier 1290/1.

Reconnaissance par le prieur de Villard-Benoît, mandement d'Avalon, en faveur de Guillaume Guers, chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 4296, orig. parch. (*Invent.* IV, 177ᵇ).

13784 Gières, 5 janvier 1290/1.

...Ind. 3 [= 4], vendredi veille de l'Epiphanie. Transaction entre Guillaume, évêque de Grenoble, et Amédée, comte de Genevois, qui s'en remet à l'arbitrage du prélat. Le mère et mixte empire et toute juridiction sur les hommes de Muriannette et de sa paroisse appartiennent à l'évêque ; les exécutions capitales et mutilations de membres seront faites par les gens du comte. Celui-ci tiendra en fief du prélat le château de Domène jusqu'à la rivière de ce nom et lui donnera chaque année 10 liv. (au lieu de 60 pour le passé) de cire à la Toussaint, et autant aux mutations de seigneur et de vassal, et lui prêtera serment de fidélité, sauf son hom-

mage au dauphin. Fait dans l'église de *Geria ;* témoins : ..... de Seyssel, doyen de St-André en Savoie, Soffred d'Arces, prieur de Corenc, Guillaume de Roin, official de Grenoble, Jean de Goncelin, juge du comte de Vienne et d'Albon, 3 juriscons., Rodulphe de Pontverre, chevalier, etc. Etienne de Muriannette not.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. CXVII, CXII, 181b, 180b. CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 84 (Not. anal. 30-1). *Invent. Graisivaudan*, V, 149b, 152-3. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 36. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 38. = BRÉQ. VII, 318. MUGNIER (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. archéol.* XXX, 79.

13785 8 janvier 1291.

Reconnaissance faite au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, [et à son épouse Anne] par Roncelin, seigneur de Lunel et de Montauban, qui déclare tenir d'eux en fief la baronnie de Montauban comme feu Dragonet, soit les châteaux de Montauban, Rioms, Montguers, St-Auban, Ste-Euphémie et Vercoiran, avec leurs territoires et mandements ; il en promet fidélité. Aymon de Chissé *(Chessinis)* not., *a° Inc...* ind. 4, lundi après l'Epiphanie.

Invent. Baronnies : I, 499b ; II, 30, 256, 304b, 341b, 597, 672, 906, 977, 1004-5. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1304.

13786 10 janvier 1290/1.

Donation par Odon Alleman, moine de Cluny et prieur de Ganagobie *(de Podio Ganagobie)*, à son frère Guigues Alleman, chevalier, de sa maison de Malaucière ou Malenc-e, en la paroisse de Beaumont[-Monteux], au dioc. de Vienne... Mercredi après l'Apparition de N.-S.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 84*). Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 259.

13787 Livron, 13 janvier 1290/1.

...Samedi après la quinzaine de Noël. Transaction entre Jean de Genève, évêque de Valence et Die, en son nom et des curés de Montélimar *(Montilii Ademarii)*, diocèse de Valence, d'une part, Thomas d'Alais *(Alesio)* et Pons Chapraria, syndics de Jean de Sauzet, Bernard Rémusati et autres habitants de Montélimar, d'autre, prenant comme arbitres communs Guillaume de Monteil, et Hugues Herodis, de Monteil, avec Gérard de Passavent, chanoine de Valence, coarbitre désigné par l'évêque, à l'occasion du procès intenté aux habitants par Pierre d'Echallon *(de Escalone)*, official de Valence, pour leur refus de payer les dîmes, dont ils se prétendaient exempts par privilège apostolique. Les arbitres accordent à l'évêque la prestation du 40me sur les grains *(bladi)*, légumes et raisins au moment de la récolte ; elle sera levée et transportée aux frais du prélat par les habitants, qui feront modérément du grapier sur l'aire. S'ils sont molestés par l'évêque de Trois-Châteaux, le prieur d'Aygu ou autres ecclésiastiques, ils pourront différer le 40me et le retenir pour les dommages. Les nouveaux évêques jureront le présent accord. Promesse de faire ratifier par l'archevêque de Vienne, le chapitre de Valence et les recteurs des églises. S'il survient d'autres difficultés au sujet des dîmes, elles seront réglées par Rostang Boci ou Ponce de Narbonne au nom des habitants et l'abbé de St-Ruf au nom de l'évêque, se rencontrant à Livron ou à Viviers, d'ici à la quinzaine de Pâques. L'évêque annule les censures lancées par lui ou son official contre Jean de Sauzet et les Montiliens, et renonce à rien exiger outre le 40me. Les délégués ci-dessus se réuniront soit le lundi après la Purification, le lundi après *Lætare*, le jeudi après Pâques, ou pour la St-Martin d'hiver. Approbation et serment des parties. Fait *ap. Liberonem*, dans la forteresse, en la salle de l'évêque. Témoins : frères Guigues, prieur de St-Victor de Genève, et Jean de *Salgiaco* ou *Salginaco*, aumônier de Nantua, Me Guilhot de Virieu, Jean de Vallaurie, Etienne de *Vilhiaco*, damoiseau, etc. Barthélemy Valansani, de Montélimar, not. impér. appose le sceau de l'évêque.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 76-82, n° 33. = CHEVALIER-LACROIX, *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, n° 9.

13788 17 janvier 1290/1.

Vente passée au profit du dauphin Humbert par Odoul Baile, de toutes les tasques de la Salle appelées Grenières, au prix de 8 liv.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 266. = ROMAN, 125b.

13789 Rosay, 18 janvier 1291.

Ind. 4. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Guillaume, fils de feu Pierre de Noveiry *(Noereij)*, de 3 sols de cens annuel sur un homme, pour 45 sols Genevois. Fait *ap. Rosey. W9 de Petris not.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. I, n° 30, orig. parch. (*Invent.* 10).

13790 Seyssel, 21 janvier 1291.

...Ind. 4, lundi avant la Purification. Guillaume, seigneur de Gex *(Jaz)*, sur les instances d'Amédée comte de Savoie, reconnaît être son homme lige et lui fait hommage noble. Il promet de ne rendre hommage au dauphin [de Viennois] qu'autant que la cour du comte aura reconnu qu'il le doit. *Act. ap. Sayssellum*, dans la maison de Barth. de Châtillon ; témoins : Amblard d'Entremont, Hugues de la Rochette et Guillaume de Briord, damoiseaux.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, IX, 219-20. = *R. S. R.* 2106. *R. Gen.* 1355.

13791 Grenoble, 21 janvier 1291.

Guillaume, évêque de Grenoble, était en différend avec Guillaume Vieux *(Veteris)*, prévôt de St-André de Grenoble, et le chapitre de cette église ; on avait fini par se regarder de travers *(conniventibus oculis)*. Pour mettre fin à leurs rancunes, ils décident que la juridiction sur les hommes de St-Martin-le-Vinoux sera commune entre eux, avec un seul juge qui l'exercera au nom de l'évêque et de l'église sur les paroissiens et les étrangers ; les émoluments seront partagés ; l'exécution de la justice sera aux mains de 2 mistraux ; les hommages seront communs ; chacun aura droit à sa chevauchée ; les terres et cens demeureront à leurs acquéreurs, mais resteront dans le domaine commun ; l'évêque gardera son *foramen Rupis de Neyrone ;* les futures acquisitions seront faites de concert ; les lods et ventes seront partagés ; le manse de Bertrand sera à l'évêque, celui de Cholet à l'église. Pour reconnaître les concessions qui lui sont faites, l'évêque remet au prévôt 110 liv. Vien-

nois, dont quittance. Sceaux. *Dat. ap. Gratianopolim...* ind. 4. — *Ne in oblivione.*

Arch. de l'Isère, B. 4211 (*Invent.* IV, 148b). *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), G. XVIII, 102a. CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 20 (Not. anal. 13). *Invent. Graisivaudan*, II, 272b. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 42a. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 138-40 ; *Hist. de Dauph.* I, 136-7 ; II, 63. = BRÉQ. VII, 339.

13792 Tarascon, 22 janvier 1291.

...Ind. 4..., pontif. Nicolai pap. IV a° 3. Transaction entre Philippe de Bernisson, recteur et comte du Venaissin, et Hugonet Adhemarii, fils de Hugues Adhemarii, seigneur de Montélimar, majeur de 14 ans, soutenu par Adémar de Poitiers, comte de Valentinois. En présence des cardinaux G[érard] de Parme, évêque de Sabine, et B[enoît Cajetan, futur Boniface VIII], Adémar, avec l'assentiment d'Hugonet, reconnaît tenir en fief du pape et de l'église Romaine les châteaux de la Garde et de Rac, au diocèse de Trois-Châteaux, et partie de ceux de Savasse, au dioc. de Valence, et de Châteauneuf-de-Mazenc *(Dalmasceni)*, au dioc. de Die ; et en compensation de la commise du château de la Garde, il reconnaît également tenir en fief le château de Montélimar et ce qu'il a dans ceux de Pierrelatte, de Roussas et de Valaurie, et ce qu'Hugonet possède à Sauzet. Du tout Adémar fait hommage au comte du Venaissin et prête serment de fidélité ; Hugonet les tient à son tour en fief d'Adémar. L'église Romaine n'y peut rien acquérir ni exiger *guidagia* et *sportulas*. Le recteur du Comtat sera tenu de venir en aide à Adémar et à Hugonet contre tous, comme vassaux de l'Eglise. Cet accord devra recevoir la confirmation du pape d'ici à deux ans. *Acta Tarascone,* au diocèse d'Avignon, dans le palais du roi Charles ; présents : Rican de Morges, chevalier, Pierre Capra, juge du Venaissin, etc. Nicolas dit Novellus de Vico, not. impér.

Inséré dans la bulle du 3 avril 1296. — *Invent. Baronnies*, II, 442 : 1085-6 ; *Valentinois*, III, 8b, 306, 358b ; IV, 36, 258b, 296, 375, 529 ; V, 18, 198 : 1, 605-6 ; II, 7-8, 281, 314-5, 527-8, 723-4, -5 ; III, 9-10, 171, 254-5, 382-3. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 41-2. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 58-60. CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 74-6, n° 32. = CHORIER, *H. de D.* I, 849. BRÉQ. VII, 339.

13793 (23) 24 janvier 1290/1.

Hommage rendu à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Hugues Adhémar de Monteil, seigneur de Montélimar, fils de feu Hugues et de Mabile, pour les château [et] territoire de la Garde, et partie de celui de Roussas *(Bossas)*, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, sous les mêmes conditions qu'il tenait celui de Montélimar... [Mardi] mercredi après s[t] Vincent...

Arch. de l'Isère, B. 4107 (*Invent.* IV, 118b). Arch. du chât. de Peyrins, chap. I, n° 47, p. 108-9. 162. *Invent. Valentinois*, III, 8 ; IV, 379 : II, 7.

13794 27 janvier 1291.

Testament de Dragonette, fille de Dragonet de Montauban : elle élit sépulture en l'église des frères Mineurs de Valréas, dans la tombe de sa sœur Randonne ; elle fait des legs aux religieuses d'Aleyrac et de Bouchet, aux églises de Ste-Croix, de N.-D. d'Aigu, etc., aux œuvres des ponts d'Aigu et du Fust à Montélimar, etc.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 3, n° 8. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 450 (à part, I, 71).

13795 Orvieto, 30 janvier 1291.

Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui visiteront à certaines fêtes les églises de St-André, de St-Laurent et de Notre-Dame de Grenoble.

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 4047.

13796 Bonneville, 7 février 1290/1.

Arbitrage prononcé par Humbert, seigneur de Thoire et Villars, entre Béatrix, dame de Faucigny, et Amédée, comte de Genevois. Béatrix est maintenue en possession des vallées de Chamonix et de Valorsine, mais elle devra observer les libertés accordées par le comte Guillaume, aïeul d'Amédée, et payer à celui-ci 500 liv. Viennois ; elle renoncera à toute récrimination. Sceaux. *Dat. ap. Bonam Villam,* mercredi après la Purification.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 227. BONNEFOY et PERRIN, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 88-91. = *R. Gen.* 1328.

13797 Orvieto, 9 février 1291.

Même concession par Nicolas IV que le 31 janv. en faveur des églises de Notre-Dame et de St-André de Grenoble. — *Splendor paternæ.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n°s 4118-9.

13798 10 février 1291.

Quittance délivrée aux consuls Falque Czuppi, Pierre de Romans, Martin Lombard et Antoine de Theys, par Jean de St-Savin, chevalier, bailli du dauphin Humbert, pour une somme de 209 liv. Vienn. que la communauté de Grenoble devait au dauphin et à la dauphine à raison d'un droit de fouage qu'ils lui avaient concédé.

Arch. commun. Grenoble, CC. 1315, orig. parch. (*Invent.* II, 403a).

13799 Orvieto, 16 février 1291.

Lettre de Nicolas IV à Charles, roi de Sicile, au sujet de la décime qu'il lui a accordée dans les provinces d'Embrun, etc. — *Ex parte tua.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 618, n° 4243.

13800 Orvieto, 17 février 1291.

Le même charge [Geoffroy], évêque de Gap, de percevoir la dîme accordée au roi de Sicile dans la ville d'Avignon durant les 16 mois prochains et de la lui remettre. — *Ex parte carissimi.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 4244.

13801 Pont-de-Chéruy, 19 février 1290/1.

Maître Bernard Sextoris, official de la cour de Vienne, atteste qu'Aimon de Boczosel, seigneur de Maubec, a reconnu, en suite d'une transaction ménagée par des amis communs entre lui et le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, tenir de celui-ci, à raison de la baronnie de la Tour, en fief non rendable, les châteaux et mandements de Maubec, et spécialement la garde d'Artas, de Chèzeneuve, les Eparres, Montléopard, Pusignan, Virieu *(Vireus)*, les Essarts *(Lessartos)*, le grand chemin de

St-Alban[-de-Roche], ce qu'il a au château et paroisse de Bourgoin ; à raison du Dauphiné, la maison et fief de Roche *(Rippa Bondrieu)*, le village de Vermelle *(Virivilla ?)*, etc. ; il en excepte ce qu'il tient en fief du comte de Savoie et diverses dîmes. Il reconnaît avoir reçu du dauphin 800 liv. Viennois. Sceaux. *Dat. super Pontem Charusii dictum d'Arner ;* présents : Guillaume de Morestel, chevalier. Siboud de Beauvoir, etc. Jean Follape not. juré de la cour.

Arch. de l'Isère, orig. et vidimus ; B. 2967, 420. *Invent. Viennois*, I, 33, 315b ; III, 227b : I, 20c, 179-80 ; II, 146-7. Torino, Bibl. Reale, Pergam. 136, 14, cop. parch. de 1301. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II,36-7, 38. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 22-3 ; *Hist. de Dauph.* I, 20-1 ; II, 2. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 341. = Chorier, *H. de D.* I, 867. Bréq. VII, 320.

13802 Orvieto, 20 février 1291.

Le pape Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront l'église de Ste-Catherine de Briançon *(Brianzono)*, au diocèse d'Embrun, le jour de la fête de sa patronne et pendant l'octave. — *Vitæ perennis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 4237.

13803 20 février 1290/1 = 12 mars 1290/1.

Bon-Ami, du Buis, procureur d'Aimar, comte de Valentinois, proteste à Vienne contre les décrets du concile provincial.

Arch. de l'Isère, B. 3547. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 87 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 362 (à part, I, 265).

13804 24 février 1290/1.

Aymon de Grésy(-sur-Aix, *Greyssiaco)* donne à B[éatrix, dame] de Faucigny, Jaquet fils de Giroud Bugnon, d'Ormaret. Sceau..., fête de st Mathias.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1641.

13805 Orvieto, 25 février 1291.

Nicolas IV accorde une indulgence de 100 jours aux fidèles repentants et confessés toutes les fois que G[uillaume], archevêque de Vienne, prêchera et célébrera la messe dans son diocèse. — *Ex debito.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 4522.

13806 Orvieto, 25 février 1291.

Le même autorise le même prélat à absoudre de l'excommunication les clercs et laïques qui auront frappé une personne ecclésiastique. — *Tua nobis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 4523.

13807 Orvieto, 25 février 1291.

Le même accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui visiteront à certaines fêtes l'église du monastère de St-Ruf à Valence, dédiée à la vc Marie, à st Jean-Baptiste et à st Ruf. — *Si loca dicata.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 4540.

13808 27 février 1290/1.

Compromis entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin [de Viennois], par lequel ils nomment [Guillaume] archevêque de Vienne et le vicaire du pape, pour faire leur paix et décider de leurs différends... Mardi après st Mathias.

Invent. Généralité Dauph. I, 157 : 201. = Allard (G.), *Œ. div.* I, 392.

13809 Lyon, 28 février 1290/1.

Amédée, comte de Savoie, déclare tenir en fief de l'abbesse de St-Pierre à Lyon et de son couvent la Tour-du-Pin, lui en avoir fait hommage et juré fidélité. *Dat. ap. Lugdunum*, dans le chapitre du monastère, samedi après st Valentin...

Guigue, *Cartul. Lyonnais*, II, 550-1, n° 828.

13810 28 février 1290/1.

Ind. 4, mercredi après st Mathias, apôtre. Vente à Artaud de Beaumont, chevalier, par Raymond, chapelain de la Terrasse, au nom de Jean et Hugonet, fils de Hugues Diderii, d'Aime, d'une vigne au Touvet, un setier froment de cens sur Guillaume, Pierre et Martin Rosset, *de Combis*, et de leurs possessions depuis la rouvraie *(ravoiria)* de la Terrasse au ruisseau dit *Bruysum*. Aymon Conbri, not.

D'après la confirmation du 7 mai suiv. — Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 22.

13811 2 mars 1290/1.

Vente par Raymond Isnard, de Bourdeaux, à Geoffroy de Châteauneuf de cens à Orcinas, au prix de 9 liv. 10 sols Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3547, orig. parch. (*Invent.* III, 84c).

13812 Orvieto, 5 mars 1291.

Lettre du pape Nicolas IV aux....., prieur de Notre-Dame de la Platière à Lyon et à celui de St-Jacques de Melgueil, dioc. de Maguelonne, les chargeant de faire payer à l'abbé et au couvent de St-Ruf de Valence, pendant 6 ans, la dîme des prieurés de l'ordre accordée par le St-Siège pour défendre le monastère contre le Rhône par une digue. — *Officii nostri.*

Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 4647. = Martin, 2074.

13813 7 mars 1291.

Siboud Alamandi, seigneur de Revel, donne à Guillaume, évêque de Grenoble, toute la juridiction qu'il avait sur les hommes du prélat demeurant dans la paroisse de Muriannette... ind. 4, mercredi des Cendres. Etienne de Muriannette not.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. viixxv, 187. Chevalier (U.), *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n° 69 (Not. anal. 32).

13814 Bourg-St-Andéol, 10 mars 1290/1.

... Samedi après le *Carniprevium*. Artaud, abbé de St-Ruf de Valence, ratifie et approuve le contenu des actes des 9 août et 1er oct. 1289. *Act. apud Burgum S. Andeoli*, dans le dortoir du cloître ; témoins : Falcon d'Etoile et Albert de Montclar, chanoines de St-Ruf, etc. Pierre Gandonis, not. de Viviers.

Gallia christ. noviss. IV, 109-10, n° 226.

13815 11 mars 1290/1.

Sentence arbitrale rendue entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, d'une part, Lambert de Montmeyran, chanoine de Valence, Giraud de Montmeyran, son frère, et Guillaume de Montmeyran, son neveu : le château et juridiction de ce lieu appartiennent au comte ; lesd. de Montmeyran pourront y faire bâtir un château, pour lequel le comte fournira 70 liv. ; le moulin appartient au comte et lesd. de M-n ne peuvent en faire bâtir ; les hommages qui leur étaient dus par des

particuliers seront rendus désormais au comte ; moyennant ce, les terres, cens et autres héritages dont lesd. de M-n étaient en possession leur sont adjugés, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 459 : II, 393.

13816 12 mars 1290/1.

... Lundi lendemain du *Carniprivium vetus*. L'archevêque G[uillaume] et le chapitre de Vienne chargent maître And. Bauduini d'examiner les titres à un canonicat du prêtre Hu. Eschanpers, qui dit avoir été nommé par P. de Briort. On ordonne de faire, le jour de l'Annonciation, la procession dans l'église des sœurs de Notre-Dame au-delà du Rhône. Les six chanoines qui font les *suburbaniæ* doivent se tenir sur leurs sièges, trois de chaque côté [du chœur]. On confirme à Hugues de Peyraud le don que lui a fait l'archevêque à St-Donat. Hugues de Châteauneuf et Mathieu Remestaynz apureront le compte du chanoine Albert Lombardi sur les nouveaux anniversaires.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 54-5. = Le Lièvre, 366.

13817 Vienne, 12 mars 1290/1.

Bon Ami, du Buis, procureur d'Aimar de Poitiers, proteste en présence de l'archevêque de Vienne, contre 100 articles du concile de 1289. *Act. Vienne*, en l'hôtel du prélat, dans sa chambre, lundi après le vieux *Carniprivium*.

Arch. de l'Isère, Valentinois, orig. parch.

13818 13 mars 1290/1.

Reconnaissance en faveur de Pierre de Bouquéron par Denier Reynaud, de plusieurs fonds à Meylan ... Mardi après Carême prenant.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 220*.

13819 Viviers, 16 mars 1290/1.

Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, et Roger d'Anduze, seigneur de la Voulte, dioc. de Viviers, adhèrent à l'appel au St-Siège interjeté par les frères Prêcheurs et Mineurs, les clergés régulier et séculier, et les habitants de la ville de Die contre les statuts du récent concile provincial de Vienne. *Act. ap. Vivarium*, dans l'église cathédrale.

Arch. de l'Isère, B. 3547, orig. parch. (*Invent.* III, 84*). = Les mêmes constituent par acte spécial comme procureur Pierre Monnerii pour leur appellation personnelle. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 88 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 362 (à part, I, 266).

13820 21 mars 1290/1.

Concession par le dauphin Humbert et la dauphine Anne, comte et comtesse en commun de Vienne et d'Albon, et par Jean Dauphin, leur fils aîné, à noble Guigues de Vigier, bailli de la terre de Bressieux, pour une rente avec tasques de 10 liv., à lui promise au lieu et territoire de Villeneuve de Roybon.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1661-2.

13821 Grâne, 21 mars 1290/1.

Procuration donnée par A. de Poitiers, comte de Valentinois, à Bon Ami, du Buis, pour appeler au pape du préjudice causé à ses droits et à ses sujets par les constitutions du concile de Vienne. *Act. ap. Granam*, dans la salle *(aula)* devant la chapelle.

Arch. de l'Isère, B. 3547, orig. parch. (*Invent.* III, 84*). = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 88 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 362 (à part, I, 266).

13822 Orvieto, 23 mars 1291.

Le pape Nicolas IV confirme l'ordonnance de Robert, évêque de Genève, qui, du consentement de l'abbé d'Abondance, a uni le monastère d'Entremont, écrasé de dettes, à l'abbaye de St-Ruf de Valence (8 nov. 1279). — *Cum a nobis*.

**Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVI, 130. = Potthast, 23927. Langlois (E.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 4698.

13823 23 mars 1290/1.

Vendredi après le dimanche *Reminiscere*. Ordonnance de B[éraud], archevêque de Lyon, Guillaume, archevêque de Vienne, Nicolas de Billens et Bienvenu de Compeys *(Campesio)*, arbitres entre le comte Amédée de Savoie et Humbert dauphin, concernant Ambronay, St-Jean de Bournay et Briord. Il sera fait une enquête, les prisonniers seront libérés et le commerce rendu libre ; le comte fera un autre compromis avec Béatrix, dame de Faucigny.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 24, orig. parch. (*Invent.* 10).

13824 Moirans, 24 mars 1290/1.

... Veille de l'Annonciation. Bon Ami, du Buis *(de Buxo)*, procureur d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, proteste devant l'archevêque de Vienne contre certains articles du concile provincial : le prélat ayant refusé de rapporter les décisions incriminées, Bon Ami en appelle au pape. *Fact. ap. Moyrencum*, dans le chœur de l'église St-Pierre, devant l'autel.

Arch. de l'Isère, B. 3547, orig. parch. (*Invent.* III, 84*). = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 88-9.

13825 1291.

Compte des revenus de la châtellenie de la Beaume[-des-Arnauds], rendu par Guillaume Barbal, consistant, etc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 114.

13826 1291.

Donation de certains biens dans le mandement de Pinet par le dauphin Humbert et son épouse Anne au seigneur de Beauvoir-de-Marc. 3 sceaux.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 183.

13827 1291.

Transaction entre le prieur de St-Michel de Châteaudouble et les habitants de ce lieu, portant entre autres que ceux qui auraient 20 agneaux et au-dessus donneraient un agneau au prieur et que ceux qui en auraient moins ne donneraient rien, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 536-7.

13828 1291.

Visite [des prieurés de l'ordre de Cluny] en Provence. — L'évêque d'Ostie [Hugues Seguin] tient les maisons d'Artas et de *Spinaco ;* les droits sont occupés par des séculiers et les moines chassés ; l'abbé fera de son mieux pour les arracher des mains du cardinal. — Au prieuré de *Fontibus* il manque un Légendaire, qui devra être écrit d'ici à 2 ans. — On rapporte, mais il n'est pas absolument prouvé, que Hugues, prieur d'Oyeux *(de*

Oye), joue aux dés et mène une vie scandaleuse : il devra résider au cloître de Cluny et sera puni, s'il y a lieu, après nouvelle enquête. — Au prieuré de St-Marcel de Sauzet *(Sauceto)*, un des moines est mort et l'autre a quitté l'habit ; le prieur devra se faire ordonner prêtre dans le cours de l'année. — L'abbé sera invité à envoyer au prieuré de St-Amand un moine prêtre en remplacement de celui qui ne l'est pas. — Le prieuré de *Torniaco* est en mauvais état ; l'abbé devra pourvoir à le relever. — Au prieuré de St-Sébastien il y a un moine, Bertrand de Gad, qui mène une vie dissolue ; le camérier l'enverra à St-Saturnin pour s'y faire ordonner dans l'année. — A Valbonnais, il y a 3 moines : Soffred, sacristain, Pierre de Roussillon et Nicolas de Chalons, diffamés pour incontinence et autres énormités : on les enverra ailleurs. — Le moine Jean à St-Pierre d'Allevard *(de Lavardo)*, également accusé d'incontinence, sera remplacé.

Paris, Bibl. Nat., nouv. acquis. lat. 2270, f° 41 (communiqué par M. L. Royer).

13829 1291.

Etat des revenus du Dauphin dans les bailliages *(baliviæ)* d'Embrun, Chorges et la Vallouise *(Vallis-putæ)*, perçus par Boniface d'Embrun, baile delphinal.

Arch. de l'Isère, B. 3721, roul. parch. (*Invent.* III, 153b).

13830 1291.

Vidimus par Durand Robini, de Sallanches, notaire, de l'hommage de Léonète, dame de Gex, au dauphin Humbert (28 mars 1289).

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1594.

13831 1291.

Confirmation par Anne, dauphine de Viennois, au sujet de la reconnaissance de Ronselin, seigneur de Lunel et de Montauban, à Humbert dauphin de Viennois (8 janv. 1291). Pierre de Lacelmes not. imp.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1293.

13832 1291.

Compte des revenus de la châtellenie de la Piarre, rendu par Barbal.

Grenoble, *Invent. Gapençais* : 616.

13833 1291.

Concession en fief par Humbert, dauphin de Viennois, à Etienne de la Poype, chevalier, en récompense de ses services dans les guerres, du mas de Chegles *(Cheglie)*, jadis à Aymont de Chegles, au mandement de la Tour-du-Pin, avec ses droits et appartenances, sauf la juridiction, hommage et souveraineté ; le prince reçoit 200 sols Viennois pour deniers d'entrée. Sceau du dauphin et de l'archevêque de Vienne.

Arch. de l'Isère, B. 2966, 413. *Invent. Viennois*, III, 129a. = *Invent. maison de la Poype-Serrières*, 10-1, 203-4.

13834 1291.

Ratification et approbation par le dauphin Humbert, la dauphine Anne son épouse et Jean Dauphin, leur fils aîné, comte de Gap, de la concession préc. à Etienne de la Poype ; ils y ajoutent le droit d'exiger les menus bans.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 129a.

13835 1291.

Vente à la chartreuse de Prémol, par Etienne de la Tour, habitant St-Etienne-de-Jarrie, et son épouse Anvise, de partie de leurs propriétés dans le mandement du Bourg-d'Oisans.

Arch. de l'Isère, B. 4321 (*Invent.* IV, 183b).

13836 1291.

Enqueste faicte par le prieur de St-Félix devant l'official de Valence, touchant les lieux et confins où il perçoit les dismes.

Arch. de la Drôme, St-Félix, *Invent.* f° 70, n° 90.

13837 1291.

Reconnaissance au dauphin par le prieur de la chartreuse de St-Hugon pour terres au mandement d'Avalon, notamment à la Chapelle-Blanche.

Arch. de l'Isère, B. 4308, pap. (*Invent.* IV, 180).

13838 Asti, 1291.

B[éraud], archevêque de Lyon, et A[imeric], évêque d'Aoste *(Augusten.)*, attestent la promesse d'Amédée, comte de Savoie, de ne pas aliéner Pierre d'Arvillard, seigneur de ce lieu *(de Alto Vilario)*, et Aymeric de Briançon, seigneur de Bellecombe, selon des conventions passées entre eux et Philippe, comte de Savoie. Fait dans le château *Astensi*. Sceaux.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 6, Arvillard, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 101).

13839 1291.

Vidimus du testament de Pierre comte de Savoie (7 mai 1268). Pierre Polleti not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1599.

13840 1291.

Compte des revenus de la châtellenie d'Upaix, rendu par Hugues de Commiers, chevalier, affermés pour 130 liv. avec la 1/2 des échéutes.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 962.

13841 1291.

Reconnaissance au duc de Bourgogne par Etienne de Mont-St-Jean, qui confesse tenir en fief de Philippe de Vienne la moitié de ses biens à Charancey.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 381, n° 5035.

13842 1291.

Vidimus, sous le sceau de la cour de l'official de Vienne, de l'acte du 10 nov. 1287.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1672.

13843 Aspres-sur-Buëch, 26 mars 1291.

Lundi, lendemain de l'Annonciation. Guillaume Nicolay, fils de feu Bernard, cède à Guillaume Mercerii une vigne au territoire d'Aspres, *ad Pratum Bajuli*, près celle de Durbon, faisant 1 den. de cens à l'église St-Géraud, et reçoit en échange une vigne au même territoire, *ad campum Chalfencum*, faisant à la confrérie du Bourg 6 den. de cens et le quarton, avec 9 liv. Viennois pour plus value. Raymond baile de Baral d'Agout *(Agoudo)*, prieur d'Aspres, reçoit les lods et investit G. Mercerii. *Act. Asperis*, dans la maison de la cour. Témoins : Pe. de Trièves, le pâtre, etc. Guillaume Moyeti, not. impér. Sceau de la cour d'Aspres.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 459-60, n° 553.

13844 Grenoble, avril 1291.

Concession par le dauphin Humbert et son épouse Anne en faveur des habitants de Mens du treizain du vin qui se vendra dans leur bourg et territoire, lequel sera exigé par les consuls du lieu et les deniers en provenant employés à subvenir aux nécessités desd. habitants : ceux qui vendront du vin dans led. bourg et son terroir seront tenus de prendre les mesures des consuls du lieu.

Invent. Graisivaudan, IV, 95-6. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* I, 275b. = Chevalier, *Ordonn.* 83.

13845 Avril 1291.

Guillaume, évêque de Grenoble, le dauphin *(dalfini)* Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et la dauphine *(delfina)* Anne, son épouse, considérant que les frères Prêcheurs de Grenoble sont très incommodés par le marché à bestiaux qui se tient près d'eux, sur la place du Breuil *(Brolio)*, et, ce qui est inconvenant, sont troublés pour la messe et l'office divin, leur donnent cette place du Breuil pour en user à leur volonté et ordonnent à Jean de Goncelin, juge des comtés de Vienne et d'Albon, de transporter ce marché sur la place au-delà du petit Drac ; les frères pourront faire un pont sur ce Drac. Sceaux.

Chevalier (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble*, 26-7. = Valbonnays, *H. de D.* II, 47.

13846 Cornillon, 3 avril 1291.

Confirmation par le dauphin Humbert de l'échange de sept. 1285 : l'estimation des immeubles échangés avec Pierre Eynard a été faite par Jean de St-Savin, chevalier, et Jean de Goncelin, amis communs ; Pierre a soldé au dauphin pour plus value 260 liv.... Mardi après st Hugues. *Ap. Curnillionem* en Graisivaudan, mardi après la fête de st Hugues.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XIxx-vij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 329b.

13847 Orvieto, 5 avril 1291.

Lettre de Nicolas IV à G[eoffroy], évêque de Gap, collecteur pontifical de la décime accordée pour l'affaire du royaume de Sicile dans les provinces de Tarentaise, Embrun, Aix et Arles, le chargeant de faire rembourser à des marchands Florentins 1000 flor. qu'ils avaient prêtés à la reine de Sicile lors de son passage à la cour pontificale. *Dat. ap. Urbemveterem.... pontif. a° 4. — Dilecti filii.*

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 390, cop. parch.

13848 5 avril 1291.

Reconnaissance à Guillaume Guiffrey par Jean Selvoz, de St-Pierre[-d'Allevard], de 2 setérées de pré à la fontaine de Neaton, touchant le cloître, sous le cens d'un setier froment et 5 sols de plaid. Pierre Ecrivain, not.

Inventaire titres de Marcieu.

13849 7 avril 1291.

Les chanoines de Valence autorisent le dauphin Humbert et son épouse Anne à racheter divers legs et anniversaires fondés dans leur église par les seigneurs de Chabeuil. Sceau.

Invent. Valentinois, I, 413b : I, 380. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 154.

13850 8 avril 1291.

Trêve conclue entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin de Viennois, par la médiation de Charles, roi de Jérusalem et de Sicile, pour le temps que le roi emploierait à traiter de la paix. Nommés pour le comte : Louis de Savoie, seigneur de Vaud, son frère, l'abbé d'Ambronay, Aynard, seigneur de Clermont et Pierre [de] Châtillon ; pour le dauphin : [Guillaume], archevêque de Vienne, [Jean] évêque de [Valence et] Die, l'abbé de St-Théodore [= St-Chef], Aymar (Aymon !) de Poitiers. Fait le dimanche de la Passion. — Cf. 26 nov.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 26, orig. parch. (*Invent.* 10).

13851 Grenoble, 10 avril 1291.

Lettres du dauphin Humbert, contenant en 28 articles les privilèges et libertés accordés par ses prédécesseurs, dont les habitants de Mens doivent jouir.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 95b, 106b.

13852 Grenoble, 12 avril 1291.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et la dauphine Anne, son épouse, comtesse de ces comtés, donnent à la [chartreuse] de Mélan en Genevois 10 liv. annuelles à prélever sur le péage de Grenoble, de la part de leur mère la dauphine Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, qui voulait les donner pour le salut de son âme et le repos de celles de ses prédécesseurs et de son fils Jean. *Act. Gratianopoli*, jeudi avant Rameaux....

Du Chesne, *Daufins de Viennois*, pr. 26. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 361, 363.

13853 Sallanches, 12 avril 1290/1.

Ind. 4. Quittance à Béatrix, dame de Faucigny, par Humbert et Guillaume fils d'Humbert de Cornillon, de 80 liv. Genev. pour biens vendus à Flumet et Sallanches. Fait *ap. Salanch.*, dans la maison du marché *(fori)*. Ay. de Bellegarde not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Faucigny, paq. 8, Sallanche, n° 4, orig. parch. (*Invent.* 114-5, au 8 a.).

13854 12 avril 1291.

Promesse par Aymon de Faverges *(Fabricis)* d'accomplir le contenu de 2 instruments, notamment la vente au prieur de St-Jeoire *(S. Georgii)* par son père de sa maison forte et autres biens et cens à Curienne. Pierre Francisci [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), O. xxviii, 216a.

13855 13 avril 1291.

Ratification par Bertrand de Mévouillon, seigneur de ce lieu, de l'acte du 10 mars 1286/7 : il reconnaît que les consuls du Buis ont fait un nouveau moulin et promis de l'entretenir à leurs dépens. Il ne concédera à personne la faculté de faire aucune maison ou marché, comme cabanes pour les corroyeurs ou bouchers, et fera détruire celles construites par Pierre Bossières ; la maison du poids sera aud. marché, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2996, 49. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 160b ; 207.

13856 14 avril 1291.

Sentence arbitrale ou ordonnance préparatoire rendue par l'archevêque de Lyon, Jean de Goncelin et Amblard d'Entremont, arbitres entre Amédée comte de Savoie et le dauphin Humbert, au sujet de leurs démêlés, particulièrement sur les châteaux d'Ambronay, St-Jean-de-Bournay et Briord : ils ordonnent qu'Hugues de la Rochette, damoiseau, pour le comte, et Guy de Rougemont, chevalier, pour le dauphin, feront une enquête sur les revenus qui appartenaient à Albert et Geoffroy de Briord, lors décédés.

Invent. Prov. étrang. 191ᵃ (*Isère*, III, 401ᵃ). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 43-4.

13857 15 avril 1291.

L'hommage et fidélité prêté au dauphin André par la comtesse Adélaïde est ratifié par Thomas, marquis de Saluces, au dauphin Humbert, seigneur de la Tour.

Arch. de l'Isère, B. 3853 (*Invent.* III, 319ᵇ). Fontanieu, *Hist. de Dauph.* III, II, 231 ; *Cart. du Dauph.* II, 44-5. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 483ᵇ.

13858 (15 avril) 1291.

Le procureur d'Humbert, dauphin de Viennois, et Thomas, marquis de Saluces, confirment l'acte du 3 août 1210.

Tallone, *Reg. di Saluzzo*, 168, nº 650. — Merkel (Caro), dans *Miscell. Stor. Ital.* XXVI, 329. — Pièce fausse.

13859 16 avril 1291.

Raymond de Mévouillon, archevêque d'Embrun, cède à son neveu Raymond de Mévouillon le Buis, Ste-Jalle, St-Sauveur, Bésignan, Autanne, le Villard, Sahune, Arpavon, Aubres, Montréal et Ubrieux *(Ubrilis)*, contre une rente de 190 liv. sur les péages, leydes, etc. du Buis.

Arch. de l'Isère, B. 3653, orig. parch. (*Invent.* III, 128ᵇ). *Invent. Baronnies*, I, 162 : 207. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 96.

13860 16 avril 1291.

Vente par Amédée Guiffrey, fils d'Emeric, à Guillaume Guiffrey de 2 sols de cens et autant de plaid sur 2 journaux de terre au Pontez. Pierre Ecrivain not.

Inventaire titres de Marcieu.

13861 21 avril 1291.

La dauphine Anne inféode à son cousin Drodon, seigneur de Beauvoir, le fief que tenait d'elle Aynard de Villeneuve dans les paroisses de Jarsins et St-Saturnin en la Fournache, de Montléon, dioc. de Vienne, pour les tenir d'elle à foi et hommage, avec pouvoir d'y établir une forteresse.... Samedi avant Pâques....

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 18ᵇ.

13862 Sallanches, 26 avril 1291.

Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, déclare que son parent Amédée, comte de Genevois, ayant renoncé à ses droits sur les vallées de Chamonix et de Valorsine, elle lui paye 500 liv. Viennois, que Richard, prieur de Chamonix, vient de lui remettre ; elle cède à celui-ci tous ses droits, mais se réserve la garde du prieuré. Le dauphin Humbert et son épouse Anne approuvent cette cession. Sceaux. *Dat. ap. Sallanchiam,* jeudi après Pâques....

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XV, II, 32-4. Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 93-6. = *R. Gen.* 1334.

13863 Sallanches, 26 avril 1291.

Ind. 4. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Jacquemet, fils de Ponce du Bouchet, de 3 hommes de ce lieu, avec mère et mixte empire, pour 21 liv. Genevois. Fait *ap. Salanch.*, dans la maison du marché *(fori)*.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 4, Bouchet, nº 1, orig. parch. trace de sceau (*Invent.* 46).

13864 Bonneville, 30 avril 1291.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et son épouse Anne promettent de défendre le prieur de Chamonix et ses biens, comme l'a fait jusqu'ici B[éatrix] dame de Faucigny. Sceaux. *Dat. ap. Bonam Villam*, lundi avant la quinzaine de Pâques.

Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 92.

13865 30 avril 1291.

Reconnaissance en faveur de Pierre Bigot, par Brune Bolle, d'une pièce de terre joignant le chemin public, le tènement de Michoud de Perverard, la terre de la maladrerie d'Allevard, etc., sous le cens annuel de 1 hémine froment.

Inventaire titres de Marcieu.

13866 Notre-Dame-de-Bresse, (mai) 1291.

Louis, sire de Beaujeu, et Humbert, sire de Thoire et de Villars, promettent de s'en remettre pour le règlement de leurs différends, à la décision de Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, sire de Rochefort, et de noble Guy, sire de St-Trivier... *in claustro monasterii Bressæ subtus Montem Lupellum.*

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, nº 864.

13867 (Mai) 1291.

Louis, sire de Beaujeu, et Guichard d'Anthon promettent de s'en remettre sur les débats existant entre eux à la décision du dauphin de Viennois, de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et du sire de St-Trivier.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, nº 865.

13868 Morat, 2 mai 1291.

Rodolphe, roi des Romains, confirme à Jean, évêque de Valence et Die, qui s'est rendu auprès de lui à Morat, pour lui rendre ses devoirs, les fiefs royaux de son siège pontifical et l'en investit. *Dat. in Moreto... ind. 4... regni aº 18.—Romani imperii celsitudo consurgente.*

Carpentras, ms. 502, 210. Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 16829, 40. *Invent. Valentinois*, V, 265-6, 282. — *Bouche, *Hist. de Provence*, I, 829. *Castrucci, *Avignone*, II, 120. = Bréq. VII, 329. Böhmer, *Reg. Rudolf*, nº 1109 ; -Redlich, VI, 2446. *R. S. R.* 2117. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 90. Chevalier (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, 68.

13869 Morat, 2 mai 1291.

Bulle du roi Rodolphe, par laquelle il confirme à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, tous les péages, fiefs, droits et autres seigneuries appartenant à l'empire dans ses comtés, et le déclare son vassal.

Arch. de l'Isère, B. 4106, orig. parch. (*Invent.* IV, 118[a]); B. 4107 (118[b]). *Invent. Valentinois*, V, 2563 : III, 437, 450. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 47[a]. = Fournier, *Roy. d'Arles*, 280. Böhmer-Redlich, *Reg.* VI, 2447.

13870 Morat, 4 mai 1291.

Rodolphe, roi des Romains, préoccupé de faire régner la justice et la paix dans le royaume d'Arles, provoque une alliance des princes et nobles réunis en sa présence, les évêques [Jean] de Valence et Die et [Guillaume] de Lausanne, le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, son sénéchal dans ce royaume, B[éatrix] dame de Faucigny, Amédée comte de Genevois, Aymar de Poitiers et Humbert seigneur de Villars, contre les rebelles de l'empire et les contempteurs des ordres du roi ; il en reçoit leur serment. Il ordonne à son bailli au-delà de l'Oron de faire exécuter ce pacte et de défendre les contractants contre tout agresseur. Sceau. *Dat. ap. Muratum... regni a° 18. — Omnibus hominibus.*

Arch. de l'Isère, B. 3495 (*Invent.* III, 53). *Cartul. Delphin.* f° xxvij (Not. 10-1). Chartularia 5214, 245. *Invent. Généralité*, I, 76[b] : 94; *Viennois*, III, 212-3. Fontanieu, *Hist. de Dauph.* III, 1, 5 ; *Cart. du Dauph.* II, 45-6. Bréquigny, *Chart.-diplom.* III, 18. — Guichenon, *Hist. de Bresse et Bugey*, pr. 251. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 55-6. *Mon. Germ. hist.*, Leg. II, 458. = Bréq. VII, 329. Böhmer, *R. I.* 4690 ; -Redlich, *Reg.* VI, 2449. *R. S. R.* 2119. *R. Gen.* 1336. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 23. *Regesta*, 1110.

13871 4 mai 1291.

Le roi Rodolphe ordonne au dauphin de Vienne, au comte Amédée de Genevois et à Humbert de Villars de tenir des troupes prêtes à marcher avec lui contre les rebelles de l'empire.

Böhmer-Redlich, *Reg.* VI, 2450.

13872 4 mai 1291.

Bulle du roi Rodolphe en faveur de Robert duc de Bourgogne, par laquelle il le confirme dans ses droits sur le Dauphiné et l'en investit.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 46[b]-7[a]. — Date douteuse.

13873 Morat, 4 mai 1291.

Rodolphe, roi des Romains, voulant reconnaître le dévouement du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, son sénéchal au royaume de Bourgogne, lui remet la garde et les autres droits de l'empire sur le monastère et la ville de St-Oyand *(S. Eugendi)*. Sceau. *Dat. ap. Muratum... regni a° 18.*

Arch. de l'Isère, B. 3782, vid. (*Invent.* III, 235[a]). *Cartul. Delphin.* f° xviij (Not. 8). Secousse, 38. *Invent. Prov. étrang.* 121[a], 191[b]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 42 (mars). — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 56; cf. *Mém.* 402. = Bréq. VII, 329. Böhmer, *R. I*, 4691 ; -Redlich, *Reg.* VI, 2451. *R. S. R.* 2120. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 20.

13874 5 mai 1291.

Quittance par Jordane, veuve de Bertrand Blani, de Montélimar *(Montilio)*, à Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, de 10 liv. Viennois pour l'achat de Vif (*Vivi*, p. achat de vin). Barthél. Valensani [not.].

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 92[a]. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1789.

13875 Landry, 7 mai 1291.

Ind. 4, lundi après l'invention de la s[e] Croix, Jean, fils de feu Hugues Diderii, d'Aime *(de Ayma)*, et Hugonet son frère dont il est tuteur, et au nom de feu Boson, leur frère, ratifient la vente du 28 févr. précéd., déclarant qu'ils tenaient les choses vendues du fief d'Artaud de Beaumont, en présence de Pierre notaire. Fait *ap. Landrey*, au-dessus de la maison de Jean, près de la Tour. Présent : Guillaume Lamberti, de la Terrasse. Pierre de St-Jean, de Belleville, not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 22-3.

13876 11 mai 1291.

Ordonnances des exécuteurs et gagiers de Catherine, veuve de Hugon Risolis : une vigne de son héritage à la Gardette appartient à la maison de l'aumône d'Embrun, moyennant certaine pension.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81 (*Invent.* V, 110).

13877 12 mai 1291.

... Samedi après s[t] Mamert. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes par la mort d'Albert Coyndo, par les mains du doyen Geoffroy de Clermont, Albert Lombardi et G. Rovoyri : le chantre Odon Alamanni, le chantre et archidiacre A., le capiscol Humbert, Jean chapelain de la Croix.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen. xxxvj v°.

13878 Genève, 13 mai 1291.

Sommations prononcées par Guillaume, évêque de Genève, contre les citoyens de Genève. Il établit qu'il est seul prince et seigneur de la ville, qu'il est indépendant, sauf de l'empereur, du pape et de l'archevêque de Vienne ; etc. Fait dans l'église de Ste-Marie-Madel..., ind. 4, dimanche....

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, I, II, 68. = *R. S. R.* 2121. *R. Gen.* 1338.

13879 Orvieto, 15 mai 1291.

Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à la visite de l'église du monastère de St-Ruf de Valence aux fêtes des s[ts] Pierre, Etienne et Augustin. — *Splendor paternæ.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 5028.

13880 (15 mai 1291/24 avril 1292).

Cavalcades menées par Humbert de Boczosel à Cirié, Nole et Mathi.

Cordero di Pamparato (Stan.), dans *Miscell. stor. Ital.* XL, 74.

13881 (20 mai) 1291.

Statuts édités au nombre de 71 par le chapitre général des Chartreux ; les prieurs et vicaires sont invités à subvenir par des aumônes à la très pauvre maison de Parménie, sans qu'ils puissent être repris à ce sujet par les visiteurs.

Mabillon, *Ann. Bened.* VI, 691. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 214. = Bréq. VII, 342.

13882 Orvieto, 23 mai 1291.

Le pape Nicolas IV renouvelle à Geoffroy, évêque de Gap, l'autorisation qu'il avait accordée à son prédécesseur Raymond d'appliquer, pendant 3 ans, à la reconstruction de sa cathédrale, qui tombait de vétusté, les

revenus de la 1e année de tous les bénéfices ecclésiastiques de la ville et du diocèse. — *Considerantes magnæ.*

LANGLOIS (Ern.). *Reg. de Nicolas IV*, I, 730, n° 5287.

13883 Lyon, 28 mai 1291.

Lundi des Rogations. Ordonnance de B[éraud], archevêque de Lyon, Guillaume, archevêque de Vienne, Nicolas de Billens et Bienvenu de Compeys, sur les différends entre le comte de Savoie et le dauphin. Fait *ap. Lugdunum.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. I, n° 24bis, orig. parch.

13884 La Mure, 28 mai 1291.

Jean Grosseti et sa femme Elisabeth *(Egilabella)*, autorisée par lui, vendent à Guigues du Mas *(de Manso)*, prêtre de Quaix *(Quet)* et recteur de la maison de Pontcharra *(Pontis Charralis)*, trois héminées de terre derrière l'église de Ste-Catherine à Pontcharra et sur le chemin royal, au prix de 70 sols Viennois ou mon. équival., dont quittance. Investiture entre les mains d'un convers de la maison de Taorz, qui se déclare payé des lods et ventes. *Acta ap. Muram*, en la maison de Pierre Dorengi, notaire ; témoins. Raymond du Puy, not.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 21 lig.

13885 La Mure, 29 mai 1291.

Raymond du Puy *(de Putheo)*, notaire, à la requête de Guigues du Mas *(de Manso)*, prêtre de Quaix *(Quet)*, recteur, et d'Humbert de Laye, chapelain de la maison de Pontcharra *(Pontischarralis)*, vidime la charte du 10 juin 1259. *Acta ap. Muram*, en la maison de Pierre Dorengi, notaire ; témoins.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 62 lig.

13886 30 mai 1291.

Boémond, archevêque de Trèves, confirme à Jean seigneur de Chalon et Arlay *(Allato)* le péage du château de Joigny au comté de Bourgogne pour les marchandises passant par les archevêchés de Besançon, Lyon, Vienne et l'évêché de Valence.

Gallia christ. nova, XIII, instr. 359-60.

13887 Mai et 28 juin 1291.

Enquête sur un péage établi entre la Bréole (Basses-Alpes) et Rousset, au mépris des droits du comte de Provence.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1075, orig. = ROMAN, 125b.

13888 3 juin 1291.

Alix, abbesse de Vernaison *(Commercio)*, reconnaît entre les mains de Guillaume de Montoison, chevalier, châtelain de Châteaudouble, tenir en fief d'Aymar, comte de Valentinois, l'église de St-Julien de Turos *(Turone)*, au mandement de Châteaudouble... Dimanche après l'Ascension....

Arch. de l'Isère, B. 3547, orig. parch. (*Invent.* III, 84a). *Invent. Valentinois* : I, 479-80. = *CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 365 (à part, I, 268-9).

13889 6 juin 1291.

Humbert dauphin, mercredi avant la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 3009, liiij b.

13890 6 juin 1291.

Transaction entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et Armand de Salgues, prieur de Vesseaux, dioc. de Viviers : la juridiction civile et criminelle dud. lieu de V-x appartient au comte, comme celle des habitants du château de Boulogne et maison de Primaille ; il peut y lever le ban, même sur les vassaux du prieur ; il y a le droit de vingtain ; les confiscations seront néanmoins partagées, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3896, orig. parch. (*Invent.* IV, 3a). — *Invent. Vivarais*, 443.

13891 Lyon, 8 juin 1291.

Simon Palatin, chanoine de Lyon, donne à Humbert, dauphin de Viennois, deux maisons à Lyon, dans la paroisse de St-Georges, dont il se réserve l'usufruit.

Arch. de l'Isère, B. 3785, orig. parch. (*Invent.* III, 242a). *Invent. Prov. étrang.* 128a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 47a.

13892 10 juin 1291.

Vente passée par le dauphin Humbert et son épouse Anne à noble Albert d'Hières, de 100 liv. Viennois de rentes censuelles en froment, seigle, avoine et autres espèces, que les dauphins possédaient dans la paroisse d'Hières, au mandement de Crémieu, et de tailles ailleurs... Pentecôte.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 560a.

13893 Arènes, 10 juin 1291.

Ind. 4 ...*ap. Arenas*, devant la maison de l'église. Jacques Bernard de la Grave *(de Grava de Arenis)* fait reconnaissance à Guigues de Suse, chanoine et courrier d'Oulx, pour une terre au serre de Pierre Vieux, sous le cens d'1 denier, le tiers et les ventes. Guigues l'investit, ayant reçu le tiers. Guigues Humberti not. impér.

COLLINO (Giov.), *Carte d'Oulx*, 343, n° 317.

13894 Entre Chapoulier et Allex, 18 juin 1291.

Guillaume, seigneur de Montoison *(Monteso)*, chevalier, et les hommes de Montoison, d'une part, Pierre Galberti, chanoine et courrier de l'église et chapitre de Valence, et les hommes d'Allex *(Alesio)*, d'autre, font compromis d'un différend entre les mains de Guillaume de Mirabel, prieur d'Eurre *(Urro)*, et Jean de la Roche *(Ruppe)*, jurisconsulte, et donnent pour garants : les 1rs Guillaume de Montoison, Pierre de Livron, Albert Boscheti, Monaud et Vilarius, châtelain d'Allex, les 2ds Albert Boscheti et Martin Maurelli. Les arbitres décident que la juridiction, le domaine mère et mixte, le vingtain et les cens d'un petit territoire situé entre Chapoulier et le mandement d'Allex appartiendra au chapitre, sauf la partie inférieure qui restera au seigneur, lequel cédera en compensation 4 den. 2 oboles de cens au mandement d'Allex, lieu dit Soulier *(en Soliers)* ; les pâturages seront communs aux gens d'Allex et de Montoison, avec abreuvage au ruisseau de *Praseyer*. Sceaux. Fait près du susdit territoire ; témoins : Jean chapelain d'Allex, etc. (6). Dominget de Sarcophage, dioc. de Besançon, not. imp. et cur.

Arch. de la Drôme, Chap. St-Apollinaire, origin. parch. de 35 lig.

13895 19 juin 1291.

Pierre de Chamaret, chevalier, et demoiselle Philippine, héritière de feu Thibaut de Mirmande, chev., seigneur en partie du château de Pierrelatte, traitent à raison d'une fidéjussion.

MOULINET, *Reg. généal.* II, 257.

13896 Orvieto, 20 juin 1291.

Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à la visite de l'église de St-Victor d'Herbeys, dioc. de Grenoble, aux 4 fêtes de la ve Marie et à celle de s^e^ Catherine. — Même concession pour l'église de St-Victor de Meylan *(Meolano)*, même dioc. — *Cum ad promerenda.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 5382-3.

13897 20 juin 1291.

Raymond de Mévouillon donne pouvoir à Pierre Foulquier et autres bourgeois de Caromb, pour emprunter 50 liv. au juif Lucet d'Aubenas, habitant Malaucène.

Arch. de l'Isère, B. 3653, orig. parch. (*Invent.* III, 128^b^).

13898 Lyon, 21 juin 1291.

Prorogation pour 2 mois du compromis entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin de Viennois, pour la solution de leurs différends, entre les mains des archevêques de Lyon et de Vienne, Nicolas de Billens et Bienvenu de Compeis. Fait *ap. Lugdunum*, jeudi avant la fête de s^t^ Jean-Bapt.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 1, n° 28, orig. parch., sceaux (*Invent.* 11).

13899 Aix, 22 juin 1291.

Transaction par-devant Hugues de Vicinis, sénéchal de Provence et de Forcalquier, entre Hugues de Baux, de Meyrargues, et Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, à propos de la demande faite par Hugues, du tiers de la dot de sa mère Eudiarde, héritière de Giraud Adhémar, aïeul des parties, pour les biens situés dans la baronnie de Grignan. Le sénéchal déclare que Giraud Adhémar donnera à la Cour 170 liv. de Provençaux coronats... Dans la maison de St-Victoret.

Paris, Bibl. Nat., fonds latin, ch. 12, cart. 9239. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 712.

13900 22 juin (= 22 janvier) 1291.

Transaction entre Philippe de Bernisson *(Berinzono!)*, recteur du Comtat-Venaissin, au nom du pape et de l'église Romaine, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois : les châteaux de la Garde, de Rac, Châteauneuf-de-Mazenc et partie de Savasse sont déclarés mouvants de l'église Romaine, à laquelle Adhémar et Hugonet, seigneurs de Montélimar, en font hommage.

Arch. de l'Isère, B. 3482, orig. parch. (*Invent.* III, 47^b^).

13901 Vienne, 22 juin 1291.

Guillaume, archevêque de Vienne, confirme la transaction intervenue le 13 janv. préc. entre l'évêque de Valence et les syndics de Montélimar. Sceau. *Acta Viennæ*, dans la chambre du prélat ; témoins : Hugues de Peyraud, prieur de St-Pierre-du-Bourg à Valence, Martin archiprêtre d'Annonay, Clément archiprêtre de Satillieu. Barthélemy Valensani, de Montélimar, not. imp.

A la suite du 13 janv. 1290/1. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 82-3, n° 33.

13902 25 juin 1291.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par noble Guillaume de Fourchade *(Forcata)*, fils de Giraud, pour son avoir près la rivière de Chambarlhac et aux lieux de Falgues, Chambonet, Orcellas, Coste, Viel Feneyret, la Chaise, le lieu del Ferre, de ce que le sieur Bos, chevalier, tenait de lui à Paleyret, des tènements *deus Terrassas, deus Chareiros*, de son avoir à Chambarlhac la ville, du fief de Coste-Chaude, que tenaient de lui Li Bosoneta et Arnaud de Fay, des fiefs de Romeyat et Puy Iceanal, situés en Boutières, diocèse de Viviers et mandement de Chalançon.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 443.

13903 25 juin 1291.

L'archevêque Guillaume et le chapitre de Vienne statuent qu'aucun chanoine ne pourra tenir des clercs à cause de sa résidence dans sa maison ou une autre moyennant un prix déterminé ; s'il y contrevient, il ne participera pas au partage des terres.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 55-6.

13904 26 juin 1291.

Lantelme de la Sône *(Sonna)*, chanoine de St-Barnard, vend 77 sols 6 den. Viennois [de cens] à Richard Fallavelli, chan., et Guillaume Vicarii, prêtre.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, CCXJ.

13905 28 juin 1291.

...Jeudi veille des apôtres Pierre et Paul. Comptes du chanoine Mathieu Remestaynz, réfectorier de l'église de Vienne : revenus, 474 l. 15 s. 3 d. ; dépenses, 460 l. 6 s. 4 d.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (102^b^).

13906 Lyon, 30 juin 1291.

Humbert, dauphin de Viennois, Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et Guy, sire de St-Trivier, en présence de Jean, comte de Forez, rendent leur sentence arbitrale entre Louis, sire de Beaujeu, et Humbert, sire de Thoire et Villars. Le sire de Villars devra accroître de Châtillon-la-Palud le fief qu'il tient et reconnaîtra tenir du sire de Beaujeu ; et en outre il devra donner à celui-ci 4.000 liv. Viennois en indemnité des dommages qu'il lui a causés dans la dernière guerre. De son côté, le sire de Beaujeu accordera sa fille Eléonore en mariage à Humbert, fils émancipé du sire de Villars, avec 8000 liv. de dot applicables au payement des dettes dudit sire de Villars, lequel, conjointement avec son fils, constituera en douaire à la future épouse le château du Châtelard, jusqu'à concurrence d'une rente annuelle de 400 liv... Dans la maison du dauphin appelée Coloniez.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 867.

13907 Lyon, 30 juin 1291.

Traité de paix entre Louis, sire de Beaujeu, et Guichard, seigneur d'Anthon, réglé par l'arbitrage de Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort, et de Guy, seigneur de St-Trivier. Le seigneur d'Anthon payera au sire de Beaujeu 1000 liv. Viennois et le reconnaîtra pour suzerain de tous les

fiefs qu'il possédait en franc-alleu ; de son côté, le sire de Beaujeu renoncera à toute rancune contre ledit Guichard d'Anthon, contre Jean et Aymard, ses frères. Témoins (3)... Dans la maison du dauphin appelée Coloniez.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 868.

13908 Gap, 5 juillet 1291.

Confirmation par Geoffroy, évêque de Gap, de la transaction relative aux fours banaux entre Raymond de Mévouillon, son prédécesseur, et les citoyens de Gap. Témoins : Albert de Sigottier, etc.... Fait dans l'évêché.

Arch. munic. de Gap, Livre Rouge, 84. — ROMAN, 125[b].

13909 Grenoble, 8 juillet 1291.

...Ind. 3, dimanche après l'octave des apôtres Pierre et Paul... *Act. ap. Grationopolim*, derrière l'église de St-André.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, CCCXXXVII.

13910 Grenoble, 9 juillet 1291.

...Ind. 3, lundi après l'octave des apôtres Pierre et Paul... *Act. ap. Grationopolim*, dans le couvent des frères Mineurs.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, CCCXXXVIII.

13911 Orvieto, 13 juillet 1291.

Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à la visite de l'église de Ste-Croix de Barraux *(Baralibus)*, dioc. de Grenoble, aux fêtes de la s[e] Croix, de St-Martin et de l'Assomption.

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 5569.

13912 Montbrand, 14 juillet 1291.

Sur requête de Jacques, prieur de Durbon, Emengarde dite Chaca, damoiselle, épouse de feu Guigues de Montama, son fils Pierre et ses filles Marguerite et Ysoarde confirment la vente faite au prieuré par Guigues d'un champ au Villaret, mandement de St-Julien-en-Beauchêne *(de Byochania)*, qui confine aux terres d'Odon de *Chesiis* et des Templiers. Promesse de faire ratifier par Hugues, autre fils des susdits époux. *Act. ap. Montem Brandum*. Témoins (4). Gautier de *Sisyaco*, not. impér.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 460-1, n° 554. = ROMAN, 125[b].

13913 Sallanches, 18 juillet 1291.

Ind. 4. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Jean Thomas de *Luysiaco* de 2 octaves froment et 7 sols de cens, pour 8 liv. Genevois. Fait *ap. Salanch.*, dans la maison du marché *(fori)*, où l'on vend des souliers *(sotulares)*. Cressens ? de Sallanches not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. I, n° 31, orig. parch. (*Invent.* 10).

13914 Grenoble, 23 juillet 1291.

Nobles Odon, Guillaume et Aymon, fils d'Emeric de Briançon, échangent avec le dauphin Humbert le château de Bellecombe, qui est la clef et la garde *(custodia)* du Dauphiné, contre celui de Varces ; ils passent reconnaissance des châteaux de Varces, Eybens et Gières. *Dat. Grationopolis*, lundi lendemain de s[e] Marie-Madel.

Invent. Graisivaudan, I, 129[b] ; II, 242[b]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 502. = CHORIER, *H. de D.* I, 785.

13915 25 juillet 1291.

Vidimus par l'official de Valence, à l'instance du procureur de St-Ruf, de privilèges en faveur de cet ordre. Jean d'Arlay *(de Arlato)* not.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertor.* p. 82.

13916 Grenoble, 26 juillet 1291.

...Ind. 3 [= 4], jeudi lendemain des s[ts] Jacques et Christophe. Hommage prêté à Humbert, dauphin de Viennois, et à Anne par Jean d'Arvillard pour tout ce qu'il tenait dans la vallée d'Allevard, en plaine et montagnes, sauf ce qui était de la mouvance du comte de Genève. *Act. Grationopoli*, en la chambre supérieure de la maison du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (Reg. Pilati 1327-8), 119. *Invent. Graisivaudan*, I, 2[a], 5[b].

13917 28 juillet 1291.

...Samedi après s[t] Jacques, ind. 3 [= 4]. Vidimus par l'official de Valence des pièces suiv. : 8 oct. 1288, avec description du sceau de Jean évêque de Valence et Die ; vente par Arnaud Basterii, de Valence, à l'abbé Artaud de St-Ruf ; 19 sept. 1288, sentence de Lambert de Montmeyran ; 21 sept. 1289, acte de Jean évêque de Valence et Die. Témoins : Henri, chapelain et chanoine de Valence, Anselme de St-Chef *(S. Theuderio)*, prêtre, etc. Jean d'Arlay *(Arlato)*, dioc. de Besançon, not. imp. et de la cour. Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 37 lig.

13918 Ternier, 29 juillet 1291.

Amédée, comte de Genevois, donne quittance à sa tante maternelle [à la mode de Bretagne] Béatrix, dame de Faucigny, de 500 liv. Viennois, prix de la cession de ses droits sur les vallées de Chamonix et de Valorsine. *Dat. ap. castrum dict. Ternye*, dimanche avant St-Pierre-aux-Liens...

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VII, 352. BONNEFOY et PERRIN, dans *Doc. acad. Savoie* (1879, III, 96-7 (24 juin !) = *R. S. R.* 2131. *R. Gen.* 1342.

13919 29 juillet 1291.

Charte de franchises et immunités accordée aux habitants de la baronnie de Maubec par leur seigneur Aymon ; il promet aux nobles de maintenir à leurs vassaux les bons usages observés par son père Gilles *(Ægidius)*.

SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 2e éd. 224-5 ; 3e, I, 281.

13920 Rosey, 30 juillet 1291.

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, donne quittance à Richard, prieur de Chamonix, de 700 liv. Viennois qu'il lui paye pour la cession par le comte de Genevois de ses droits sur les vallées de Chamonix et de Valorsine. *Dat. ap. Rosey*, lundi avant St-Pierre-aux-Liens...

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 229. BONNEFOY et PERRIN, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 97-8 (25 juin !). = *R. Gen.* 1343.

13921 Pernes, août 1291.

Transaction entre Philippe de Bernisson, recteur du Comtat, et Bertrand de Baux, prince d'Orange, au nom de sa mère Malberjone, veuve de Raymond, à l'occasion des territoires de Pilles et Condorcet, réglant les droits

réciproques de ces communautés pour les pâturages, et déterminant les lieux où les bestiaux pourront être envoyés, et le temps où il est défendu de les faire paître à cause des cultures.

Arch. de la Drôme, E. 3029 (*Invent.* III, 65ᵃ). = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 714. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc.-archéol. Drôme*, XXIII, 461 (à part, I, 81).

13922 Août 1291.

Transaction entre noble Guillaume de Condorcet et Raymond Main, de St-Auban, consul, d'une part, et les consuls de la Fare, d'autre. Les habitants de St-Auban pourront mener paître leur bétail, l'abreuver, le faire stationner dans le territoire de la Fare, y faire des *ramayes valioux* ou *vayeux* pour le bétail, y couper du bois, sauf pour des fours ou charbonnières ; ce territoire limite le devès des seigneurs de Durfort dit de la Clavelière, le col de Lavaline, le chemin allant vers la Fare, le bois de dame Pelestort et de Pierre de Mison appelé Côtebelle, le serre Pruemeau et le territoire de Roussieux. Privilège réciproque en faveur des gens de la Fare dans le territoire de St-Auban compris entre Durfort, Gapians et l'église N.-D. de l'Espinasse. En cas de guerre contre l'une des localités, l'autre recevra ses troupeaux ; pour avoir franchi ces limites, le seigneur ou le bailli n'exigeront que le ban accoutumé.

Arch. de la Drôme, E. 2939 (*Invent.* III, 47ᵇ).

13923 Orvieto, 1ᵉʳ août 1291.

Encyclique du pape Nicolas IV à tous les fidèles chrétiens, les exhortant à recouvrer la Terre-Ste et à s'embarquer à la St-Jean-Baptiste de 1293, jour fixé d'accord avec le chef de la Croisade, le roi Edouard d'Angleterre, et accordant des indulgences et autres faveurs aux Croisés. *Dat. ap. Urbem Veterem... a° 4.* — *Illuminet super vos.*

Bull. Roman. Taurin. IV, 110-5. = POTTHAST, 23756.

13924 4 août 1291.

Rufin Draconus, juge en Viennois, Novalaise et Bugey *(Beugesio)* pour A[médée] comte de Genevois, ordonne au châtelain de St-Rambert d'obliger les habitants de Vachia à observer leurs conventions avec les chartreux de Portes... Samedi après l'octave de sᵉ Marie-Madel...

GUIGUE, *Cartul. Lyonnais*, II, 554, n° 830.

13925 Orvieto, 6 août 1291.

Nicolas IV mande à Conrad de Brunfort, chanoine d'Embrun, de préposer avec d'autres Paul Acerbi, de Gubbio, à l'archiprêtré de Ste-Marie de Carpo. — *Rationis oculis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 5781.

13926 Die, 15 août 1291.

Raymond de Mévouillon le jeune prête hommage à Jean de Genève, évêque de Valence et Die, pour les châteaux de Mollans, le Buis, la Roche, Mévouillon, Villefranche, Séderon, Benivay, Proyas, la Penne, Pierrelongue, Eygaliers *(Aquileriis)*, Plaisians, le mandement de *Costo*, la bastide *Collis de Sebayrano*, etc... Fait dans l'église de Notre-Dame...

Arch. de l'Isère, B. 3654, carnet parch. (*Invent.* III, 129ᵃ), *Invent. Baronnies*, I, 136 : 176, 465-6.

13927 15 août 1291.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Béziers, on assigne comme lecteur à Valence, le Marseillais *(Massiliensem)* ; les frères des couvents de Die et Valence iront étudier les arts à Sisteron ; le couvent de Valence sera visité par Symon de Marseille.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 349, 353-4.

13928 Chamaloc, 16 août 1291.

Vente de la baronnie de Mévouillon par Raymond de Mévouillon le jeune à Jean de Genève, évêque de Valence et Die, au prix de 6000 liv. Tournois. Elle comprend les châteaux dont il avait fait hommage la veille ; l'usufruit de ceux de Séderon, Villefranche, Mévouillon et la Roche demeure à Raymond, père du vendeur. Ces seigneuries, possédées en franc alleu par celui-ci, lui sont rendues en fief. Il s'engage, en temps de guerre, à fournir à ses frais 200 clients armés pendant un mois chaque année, mais ils ne pourront servir à la garde d'aucun château, sauf à Montélimar et à Crest. Témoin : Hugues d'Aix, seigneur de Bellegarde, chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 3654, carnet parch. ; B. 3655, vid. de 1342. *Invent. Baronnies*, 466. — *PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 129ᵃ. Trad. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 96-100 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXV, 73 ; *Mém.-comtés Valent.-Diois*, I, 117-8.

13929 Chamaloc, 16 août 1291.

Raymond de Mévouillon donne à l'évêque de Valence 20 de ses principaux feudataires comme garants de ses engagements envers lui.

Arch. de l'Isère, B. 3654, carnet (*Invent.* III, 129ᵃ). = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 100.

13930 Genève, 18-19 août 1291.

Amédée, comte de Genevois, étant entré dans Genève, le vendredi après l'Assomption 17 août, avec une multitude de cavaliers et de fantassins, le lendemain samedi, Humbert, dauphin de Viennois, arriva avec une grande troupe et le dimanche tous deux attaquèrent ensemble la ville et détruisirent une partie des murailles, sans égard pour la sainteté de la fête et les supplications de l'évêque. Ne pouvant vaincre les citoyens, leur fureur se jeta sur le faubourg qu'ils incendièrent et des cruautés horribles se commirent.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, I, II, 100. WURSTEMBERGER, IV, 500-3, n° 891. = *R. S. R.* 2146. *R. Gen.* 1349 (17-8 a.).

13931 Août 1291.

Comptes de Rodolphe de Sirjoud, bailli du Chablais et du Genevois et châtelain de Chillon : dépenses faites à la suite de l'irruption dans Genève du comte de Genevois et du dauphin de Viennois.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, VIII, 236. = *R. Gen.* 1361.

13932 Die, 19 août 1291.

... Dimanche..., Jean, évêque de Valence et Die, étant sur le point de célébrer pontificalement la messe dans sa cathédrale de Die, Raymond de Mévouillon, après lecture par le not. Pertuiset de la liste des châteaux qu'il tiendrait désormais en fief, lui prête hommage lige et jure fidélité.

Invent. Baronnies, I, 384b : 597 (le 17). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 100-1.

13933 Lyon, 20 août 1291.

A° Inc., lundi après l'Assomption de la s° Vierge, ind. 4, 4° année du pape Nicolas IV. Quittance en faveur de Béatrix, dame de Faucigny, par divers marchands : drapier, pelletier, sellier, tondeur. Fait *Lugdunum*. M° Jean de *Pardan de Campis*, clerc, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 1, n° 32, orig. parch. (*Invent.* 10).

13934 Orvieto, 23 août 1291.

Nicolas IV accorde une indulgence d'un an et 40 jours à la visite de l'église de St-Baudille d'Upie *(Upiano)*, dioc. de Valence, aux fêtes de l'Assomption, des s^tis^ Jacques, Baudille et Blaise. — *Vitæ perennis*.

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 5868.

13935 Jarjayes, 30 août 1291.

Aimar de Commiers, chevalier, châtelain de Jarjayes pour le dauphin, et nobles Raimond et Arnoux Osaseche (Arnaud Osasica), coseigneurs du même lieu, représentent à Albert de Torio, juge commun dud. lieu, un acte du 17 nov. 1259, contenant les libertés de Jarjayes, et le confirment.

Arch. de l'Isère, B. 3010. *Invent. Gapençais*, 414. = ROMAN, 126°. *ALLEMAND (F.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1895), XIV, 209.

13936 Montbrand, 30 août 1291.

Hugues, fils de feu Guigues de Montama, requis par notaire et par sa mère Enenjarda, approuve la donation faite à Durbon par son père. *Act. ap. Montem Brandum*, dans la maison de Guigues. Témoins. Gautier de *Sysiaco*, not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 461-2, n° 555. = ROMAN, 125b.

13937 Agnielles, 30 août 1291.

Giraud d'Agnielles reconnaît devant Etienne Fabri, courrier ou procureur de Durbon, avoir fait une ravière *(raverriam)* au Bardoux *(S. Bardulphum)*, près le col d'Agnielles *en Mal Uver*, dans les limites de la grange de Recours *(Rochos)* ; cette ravière lui est concédée pour 3 ans, ainsi qu'un bois, pour 12 den. ; il donnera en outre au granger de Recours la moitié des raves, et passé 3 ans la rendra à Durbon, reconnaissant n'y avoir aucun droit de bûcherer ou travailler. Fait près du champ de Durbon. Témoins (3). Aymar de Furmeyer *(Furmierio) scr.*

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 462-3, n° 556.

13938 Septembre 1291.

Philippe de Vienne, chevalier, reçoit de Robert, duc de Bourgogne, 2000 liv. Vienn. pour ses droits sur Vieux-Châteaux.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 378, n° 5019.

13939 Orvieto, 11 septembre 1291.

Lettre de Nicolas IV à [Geoffroi], évêque de Gap, le chargeant de faire payer à des marchands Florentins 180 liv. Tournois petits pour frais de recouvrement des 1000 onces d'or qu'ils avaient prêtées à C[harles], roi de Sicile, et dont le capital leur avait été remboursé sur la décime des provinces de Tarentaise, Embrun, Aix et Arles. *Dat. ap. Urbem veterem... pontif. a° 4.* — *Novit ut credimus.*

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 390, cop. parch.

13940 Orvieto, 11 septembre 1291.

Le pape Nicolas IV autorise Guillaume, archevêque de Vienne, à faire visiter son diocèse par un autre et à percevoir des procurations modérées en victuailles. — *Habet in nobis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 5992.

13941 14 septembre 1291.

Le prieur de Romette et son chapitre, composé de 18 religieux, admettent le dauphin Humbert et son épouse Anne à la 6° partie des dîmes qu'ils percevaient au Monêtier de Briançon et au mont Genèvre, etc... Jour de l'Exaltation de la s° Croix.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 541. = ROMAN, 126°.

13942 Gap, 19 septembre 1291.

Nicolas, fils de maître Nicolas, médecin *(physicus)*, vend à Jean Aurose et Etienne du Bois *(de Nemore)*, au nom de la prieure et du couvent de Bertaud, 6 den. Viennois de service sur un *casale* de la maison de Bertaud sis en la cité de Gap, au prix de 25 sols Viennois. *Act. Vapinci*, en la maison de Bertaud ; témoins. Etienne Borrelli, de Montgardin, not. imp. et de R. de Mévouillon, jadis évêque et seigneur de Gap. Bulle de G[eoffroy] de Lincel *(Launcello)*, évêque et seigneur de Gap.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 149, n° 143. = ROM. 126°.

13943 19 septembre 1291.

Vente au prieur de St-Jeoire *(S. Georgii)* par Guillaume Silvo, de Chignin *(Chinino)*, comme tuteur d'Aymonet de Faverges *(Fabricis)* et ses frères et sœurs, du quart de leurs biens et droits à Curienne, au prix de 140 liv. Viennois. Pierre Francisci [not.]

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), N. XXXVI, 203b.

13944 (20/26 septembre 1291).

Supplique adressée par les chanoines de St-Pierre de Genève à leur évêque Guillaume, à l'occasion des déprédations commises par le comte de Genevois et le dauphin Humbert [n° 13930]. N'ayant donné aucune satisfaction, ils pouvaient être excommuniés aux termes des statuts du concile de Vienne, et les fiefs tenus de l'église de Genève tomber en commise. Ils ont vainement essayé de ramener le comte par la douceur, mais il n'a restitué qu'en partie et continue ses exactions [acte incomplet].

MALLET (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, I, 11, 100-8. = *R. Gen.* 1349.

13945 Orvieto, 22 septembre 1291.

Le pape Nicolas IV écrit avec tristesse à [Guillaume], archevêque de Vienne, les nouvelles qu'il vient d'apprendre par le maître et les frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois. Graton, moine de Montmajour, aidé de son frère Aynard, seigneur de Châteauneuf, a incendié des granges de cet hôpital et lui a causé de graves dommages ; ensuite, à leur suggestion, nobles François et Hugues de Sassenage, Guy de Tullins, Aynard de St-Quentin, Nantelme Aynardi de Chalancon,

Henri fils d'Aynard de Vinay, Geoffroy de Clermont, Humbert et Amédée de Miribel, frères, Raymond Aynardi et Graton de Clérieu, des diocèses de Vienne, Grenoble et Die, se sont précipités sur le maître de l'hôpital, en voyage pour ses affaires, avec des familiers, les ont blessés grièvement, puis ont conduit les uns à Châteauneuf, les autres au château de Tullins, où ils les détiennent étroitement prisonniers. Le pontife mande au prélat de les faire délivrer et de leur obtenir satisfaction ; si les coupables s'y refusent d'ici à 2 mois, Aynard de Châteauneuf et Guy de Tullins auront à se rendre en personne auprès du pape, les autres par procureurs. — *Turbamur et merito.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, II, 808-9, n° 6027.

13946 Orvieto, 22 septembre 1291.

Le même pape communique au même archevêque une autre plainte du maître Aymon et des frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois : Geoffroy, doyen de Valence, Nantelme de Tullins, Michel de *Verno*, clercs, Hugonet de *Baladuno*, Guy de Vallin et Follat dit de Chatte *(Casta)*, laïques, avec d'autres fils d'iniquité, clercs et laïques des diocèses de Vienne, Grenoble et Valence, ont porté des mains sacrilèges contre le maître susdit et les frères Pierre Bonerii et Lantelme de St-Lattier. Ils doivent être excommuniés et, s'ils ne donnent satisfaction de leur méfait, les clercs seront privés de leurs bénéfices et les laïques soumis à l'interdit. — *Exposuerunt nobis.*

LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, II, 809, n° 6028.

13947 23 septembre 1291.

... Dimanche lendemain de s[t] Maurice. L'archevêque Guillaume, le doyen G[eoffroy] et le chapitre de Vienne donnent comme commissaire enquêteur au chanoine P. de Briord et au prêtre Humbert Eschanper, qui prétendait avoir droit à un canonicat, le chanoine Guy de Beauvoir, qui appréciera suivant le droit et la coutume de l'église de Vienne. On charge P. de Margès *(Marjais)* et Albert Lombardi de corriger, avec le conseil de l'archevêque et du doyen, les statuts écrits, sauf ceux sur le payement des cens dus au chapitre et aux anniversaires, et sur la garde du château Pipet *(Pupeti)*.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 56.

13948 24 septembre 1291.

Pierre Tirail, de la Bâtie-Mont-Saléon, et ses fils sont affranchis de tous tributs et servitudes, et anoblis par Arnaud Flotte, seigneur de la Roche-des-Arnauds et dud. lieu de la Bâtie.

MOULINET, *Reg. généal.* VI, 1278.

13949 Genève, 26 septembre 1291.

Guillaume, évêque de Genève, après avoir raconté comme ses chanoines [n° 13944] l'attaque de sa ville par les troupes du dauphin Humbert, le 18 août, et l'incendie d'une partie des faubourgs, le 19, ajoute que le prince se jeta ensuite avec son armée dans le Faucigny, prit le château épiscopal de Thiez, dans le territoire de Salaz, et y mit une garnison ; qu'il s'empara de même des blés, vins, fruits et autres revenus de l'évêque, du chapitre et du curé de Viu ; enfin, qu'il a refusé de restituer ce château et ces biens à l'évêque, malgré les demandes réitérées de celui-ci, qui, n'osant se présenter devant le dauphin à cause de ses violences, lui adressa ses réquisitions, d'abord par lettres, puis par François de Lucinge, prévôt du chapitre, et même par son propre bailli, Reymond de Beaufort. L'évêque déclare que le dauphin ayant laissé écouler, sans donner satisfaction, un délai bien plus considérable que celui de trois jours fixé par le concile de Vienne, il l'excommunie, lui, ses aides, conseillers et fauteurs, et soumet à l'interdit ecclésiastique les lieux où il se trouvera, ainsi que ceux où le butin provenant de ses brigandages aura été déposé. En outre, la dame Béatrix, sa belle-mère, ayant consenti et coopéré à ses excès, et lui ayant, dit-on, cédé une grande partie du Faucigny, l'évêque les somme publiquement tous deux de restituer, dans la quinzaine de la prochaine fête de St-Michel [13 oct.], les biens enlevés, et de donner complète satisfaction à l'Eglise et aux citoyens, sinon il aggravera sa sentence, mettra et met dès à présent, pour le cas d'inexécution par eux de ses sommations, l'interdit ecclésiastique sur toutes les terres du Dauphin et de Béatrix qui sont dans son diocèse. Témoins (8). Jacques de Vandœuvres not. *Dat. ap. Gebennas*, devant l'église de St-Pierre... ind. 5.

MALLET (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, I, II, 74-85. WURSTEMBERGER, IV, 503-7, n° 891*. = *R. S. R.* 2147. *R. Gen.* 1350.

13950 Gap, 30 septembre 1291.

Quittance par Guillaume Odonis, de Gap, fils de feu Guill. Odonis, chevalier, à Raymond Jaufred, de Sisteron, de 1100 liv. provençales, dot de Béatrix, fille dudit Jaufred et épouse de François Odon, fils dudit Guill., hypothéquée sur des terres à Gap, lieux dits : *della Mayre, comba Astayssa, Cemolacium*. Approbation d'Odon et Odonet de *Odonibus*, frères, fils de Guill. Témoins. Guil. de Cario, not. imp., et de feu O[thon] év. de Gap. Fait en la maison d'Albert de Sigottier, juriscons.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1711, parch. (*Invent.* VI, 350*).

13951 Octobre 1291.

Le châtelain d'Allevard, par ordre du juge des comtés de Vienne et d'Albon, met noble Jean d'Arvillard en possession des biens que possédait noble Jean, son père, au mandement d'Arvillard, comprenant divers immeubles et des cens avec le plaid.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 154, n° 632.

13952 Hostun, 2 octobre 1291.

... Ind. 5, mardi après s[t] Michel archange..., au mandement *de Hosteuno*, dans le champ de Guillaume Ayat nommé *lu Bous*, Sibylle, fille de feu Guillaume de Bolema, femme de Péronnet Yserandi, de Beauvoir, vend à Alix *(Alasya)*, fille de feu Pierre Chenavatz, la moitié d'une vigne au mandement d'Hostun, qu'elle tenait de son domaine, sous le cens de 18 den. Viennois, au prix de 17 liv., dont quittance. Son mari lui rend pour sa dot 3 setiers de seigle au mandement de Chevrières *(Capriliarum)*, dans la paroisse de St-Marcellin. Témoins : Chabert de Malleval, fils de Lambert

de Malleval, chevalier, etc. Jacques, clerc d'Aiguebelle, habitant St-Nazaire-en-Royans, not. imp. et juré de la cour du comté de Vienne et d'Albon.

Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch.

13953 Vienne, 3 octobre 1291.

... Ind. 5. Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, et G[uillaume], archevêque de Vienne, et le chapitre de cette église, réuni au son de la cloche dans le local habituel de ses séances, se promettent mutuellement d'observer les pactes, conventions et confédérations faits naguère entre ces derniers et le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour. La comtesse s'engage à ne faire paix, trêve, suspension d'armes *(guerra cassa)*, pacification *(appeysamentum)* ou délai *(respeytum)* avec le comte de Savoie, actuellement en guerre avec le dauphin, que de la volonté du prélat et de ses chanoines; elle promet de leur faire donner satisfaction par arbitrage au sujet du fief d'Hauterives et de Charmes *(Chalmen)*; et de les défendre de tout son pouvoir et à ses dépens contre le comte de Savoie, mais les revendications des chanoines seront transmises par les réfectoriers ou procureurs. Même promesse de la part de l'archevêque et de son chapitre. L'acte sera soumis à la ratification du dauphin, dans le délai d'un mois, quand il viendra dans la contrée. *Acta ap. Viennam*, dans le chapitre de l'église; témoins : Jean évêque de Valence et Die, Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, Pierre Flote et Alamand du Puy, chevaliers. 4 sceaux. Pierre du Puy et Jacques Chaurerii nott.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Viennois*, III, 214-5. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 47. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 43-4. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 483. = Charvet, 428-9. Collombet, II, 230. Bréq. VII, 335.

13954 4 octobre 1291.

Vente par Guigues Finam à Guillaume de Claix, chevalier, d'un pré proche l'eau de Merdarel et du vingtain de Claix, pour 8 sols bonne monnaie Viennois.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 28b.

5 octobre 1291 = 3 octobre 1291.

13955 (Genève), 21 octobre 1291.

Le dauphin Humbert et Béatrix, dame de Faucigny, ayant tous deux laissé passer le délai fixé sans obtempérer à ce qui leur était enjoint [26 sept.], le considérant comme une menace et non comme une décision formelle, l'évêque de Genève aggrave la sentence d'excommunication et déclare soumises à l'interdit toutes les terres qui dépendent d'eux dans le diocèse de Genève. Il prescrit aux membres de son clergé, sauf aux exempts, de publier la présente chaque dimanche et jours de fête et d'en assurer l'exécution. Jean de Vandœuvres not...

... *Act. Gebennis*, devant l'église de St-Pierre, ind. 5....

Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, I, II, 86-8. Wurstemberger, IV, 507, n° 892. = *R. S. R.* 2149. *R. Gen.* 1851.

13956 Orvieto, 24 octobre 1291.

Falcon, évêque de Grenoble, étant mort [1266], le doyen et le chapitre, avant de procéder à la nomination de son successeur, firent diverses ordonnances, que le futur élu promettait par serment d'observer, ce que ratifia [Guillaume] devenu évêque. Le pape Nicolas IV mande à [Guillaume], archevêque de Vienne, de leur imposer une pénitence et de révoquer ce qui serait contraire au droit épiscopal. — *Ad audientiam.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 653, n° 4524.

13957 28 octobre 1291.

Alix, veuve de Pierre Peloux, seigneur du château de Rochefort, donne à Humbert son fils ses droits sur le château et mandement d'Izeron.

Moulinet, *Reg. généal.* III, 552.

13958 Monthoux, 2 novembre 1291.

Trêve accordée par Humbert dauphin, seigneur de la Tour, et Amédée, comte de Genevois, à Amédée, comte de Savoie, et ses alliés et adhérents. *Dat. ap. Monteuz*, lendemain de la Toussaint.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 1, n° 29, orig. parch. (*Invent.* 11). = Mugnier (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 23, n° 73.

13959 2 novembre 1291.

... Vendredi lendemain de la Toussaint. L'archevêque Guillaume et le chapitre de Vienne consentent à la fondation par le chanoine G. Remestaynz d'un anniversaire qui sera payé au *Benedictus* de matines de la st Michel, comme celui de st Maurice. On charge G. Remestaynz l'ancien, P. de Margès et le capiscol Humbert de régler ce qui concerne les autels. Le doyen G[eoffroy] sera censé résident durant la guerre, quant au partage des terres. On donne à Guillaume Coyndo les cens et usages légués aux anniversaires par Boson Potrens, à la condition de faire son anniversaire; et à Hugues de Seyssuel *(Saysuel)* les revenus à Chaponnay provenant d'Etienne de Chaponnay.

*Terrebasse, *Inscr.* II, 190-1. Chevalier (U.), *Actes capital. St-Maurice Vienne*, 56-7.

13960 6 novembre 1291.

A un chapitre général des chanoines d'Embrun, auquel assiste l'archevêque, une maison de cette église, habitée par le prévôt, est unie à la prévôté, sous la redevance de 120 liv. payables après chaque prise de possession; et la maison du chanoine Guy *(Guidonis)*, à Châteauroux, est unie à la prébende de l'archevêque, sous la redevance de 80 liv. à son entrée.

Arch. des Htes-Alpes, G. 770, mém. (*Invent.* II, 492b).

13961 Gap, 8 novembre 1291.

Jean Aurosena, de Bertaud, ordre des Chartreux *(Chardoc.)*, procureur de la maison et de la prieure de Bertaud, et Roland Goluard compromettent de leurs différends entre les mains de Jacques de Séüse *(Sceusia)*, prieur de Durbon, et Guillaume Artaudi, jurisconsulte. Les arbitres décident que le couvent pourra s'appuyer *(apodiare)* sur le mur de la maison de Roland, contiguë à la sienne, en la cité de Gap; les eaux de pluie *(stillicidium)* ne pourront tomber sur la maison; on s'abstiendra de faire des constructions qui enlèvent le jour au voisin. Roland recevra 20 sols Viennois et permettra de traverser sa cour. *Act. Vapinci*, en la maison de Bertaud; témoins. Etienne Borrelli, de

Montgardin, not. imp. et épisc. Bulle de G[eoffroy], évêque et seigneur de Gap.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 150-1, n° 144. = ROM. 126*.

13962 8 novembre 1291.

Assemblée des administrateurs de l'hôpital du St-Esprit d'Embrun pour élire un supérieur ou recteur de la maison.

Arch. des Htes-Alpes, E. I, parch. cité (*Invent.* V, 161*).

13963 Izeron, 11 novembre 1291.

Transaction entre Hugues de Sassenage, qui voulait construire quelques moulins en la paroisse de Cognin, sur la rivière de Nantes, et obliger les habitants d'y aller moudre, et Jean et Guillaume Petinot (P-on), frères, pour eux et leurs femmes, Françoise et Bonne, filles de Pierre de Rancurel, qui s'y opposent. Pour le bien de la paix, Hugues fait abandon de ses prétentions aux Petinots, moyennant 3 setiers froment de cens, mesure de Vinay ... Dimanche fête de St Martin, ind. 5, *ap. Yseronem.*

Arch. Hôpital de Grenoble, B. 40; H. 310 (*Invent.* 16*, 188^b^). Arch. de l'Isère, B. 2979, 363. *Invent. St-Marcellin*, I, 859-60.

13964 16 novembre 1291.

Richard Albert, juge et procureur dans la terre de Nantua pour l'évêque de Valence et Die, Jean, administrateur du prieuré de ce lieu, atteste une reconnaissance en faveur de cette maison.

GUIGUE, *Cartul. Lyonnais*, II, 555-6, n° 832.

13965 Montmélian, 19 novembre 1291.

Promesse par Poncet, seigneur de Montlaur, et Arthaud, seigneur de Roussillon, de représenter dans la huitaine Vullens Syboudi, prisonnier de guerre, détenu par le comte de Savoie, devant le bailli du Bugey résidant à Belley, sous peine de 1000 liv. Tournois. Fait *ap. Montem Meliani*, près du château du comte, lundi après l'octave de s^t^ Martin.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 30, orig. parch. (*Invent.* 12).

13966 Châteauneuf, 23 novembre 1291.

... Ind. 4, fête de s^t^ Clément, *ap. Castrum Novum.* Transaction entre Graton de Châteauneuf, prieur de St-Antoine de Viennois, et son frère Aynard, seigneur de Châteauneuf, d'une part, et Aymon, maître de l'hôpital de St-Antoine de V-s, d'autre. Les premiers accusaient Pierre de Parnans *(P-nco)*, commandeur de Chalon *(Cabillonensis)*, et ses gens d'avoir dépouillé Graton de son prieuré à main armée, et violemment jeté dehors avec l'abbé de Montmajour et ses religieux, ce pourquoi Graton et Aynard avaient 10000 liv. Vienn. de dommages ; il est réglé que les forteresses de la ville de St-Antoine seront démolies, spécialement le campanile et il n'en sera plus élevé sans le consentement d'Aynard ; le maître assignera 1500 livres Vienn. de rente à frère Graton, et jurera ce pacte 3 jours après sa libération ; sinon le prieuré, ses meubles, le corps de s^t^ Antoine et le trésor seront livrés à Graton par Raymond de Baux, seigneur de Puy-Ricard. Raymond sera mis en possession du prieuré jusqu'à ce que le roi de Sicile ait décidé des difficultés entre l'abbé de Montmajour, frère Graton, d'une part, et le maître de l'hôpital, d'autre. Témoin : Frère Guillaume gardien des frères [Mineurs] de Vienne, Pierre du Gua *(de Vado)*, chanoine de Romans, Bernard de Solignac, etc.

DASSY, *Trésor égl. abbat. St-Antoine*, 220-1.

13967 24 novembre 1291.

Document produit dans les discussions entre Grignan et Réauville.

Arch. de la Drôme, E. 5780 (*Invent.* IV, 236*).

13968 26 novembre 1291.

Charles, roi de Jérusalem et de Sicile, désireux de faire cesser la guerre et ramener la paix entre Amédée, comte de Savoie, marquis en Italie et seigneur de Baugé *(Baugiaci)*, et le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, leur dépêche ses conseillers frère Bernard, abbé de Sénanque *(Sinacha)*, et Arnaud Sabirani, docteur en décrets et sacristain de St-Paul de Narbonne. On conclut à une trêve sérieuse *(bona et firma)*, comprenant pour le comte son frère Louis seigneur de Vaud, Jean abbé d'Ambronay et sa ville, Aynard seigneur de Clermont, Pierre seigneur de Châtillon ; pour le dauphin G[uillaume] archevêque de Vienne, Jean évêque de Valence et Die, le chapitre de Vienne, Aymon abbé de St-Chef *(S. Theuderii)* et sa ville, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois ; elle commencera le dimanche après s^e^ Catherine (2 déc.) pour se terminer à la Pentecôte (25 mai), sans préjudice de celle qui se terminait au *Carnis privium vetus* (24 fév.) Les infractions seront appréciées par Rodolphe d'Entremont, Etienne de la Poype et Raymond Bertrandi, chevaliers, désignés par les légats du roi. L'observation en est jurée sous peine de 5000 marcs d'argent. Sceaux ... lundi lendemain de s^e^ Catherine.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 26*, orig. parch. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 48*. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 41-2. LÜNIG, *Cod. Ital. diplom.* I, 613. = GEORG. II, 124. BRÉQ. VII, 337. CIBRARIO, *Tabl. chronol.* 88. *R. S. R.* 2151.

13969 26 novembre (1291).

B[éatrix], dame de Faucigny, mande à Pierre et Nicolas de Châtillon, frères, de rendre au dauphin Humbert l'hommage qu'ils lui devaient et de reconnaître le fief qu'ils tenaient d'elle. Sceau ... lundi avant s^t^ André.

Invent. Généralité, I, 60^b^ : 18. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1501.

13970 26 novembre (1291).

B[éatrix], dame de Faucigny, mande à Jean de Mons [du Mont ?], fils de Humbert de Mons, de rendre au dauphin Humbert l'hommage qu'il lui devait et de reconnaître le fief qu'il tenait d'elle, car elle en avait fait don à ce prince. Sceau.... Lundi avant s^t^ André.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1667.

13971 26 novembre (1291).

B[éatrix, dame] de Faucigny, mande à Aymon de Prangins de rendre au dauphin Humbert l'hommage qu'il lui devait et de reconnaître le fief qu'il tenait d'elle. Sceau ... Lundi avant s^t^ André.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1540.

13972 28 novembre 1291.

Trêve accordée entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin [de Viennois] ... Mercredi avant s[t] André.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 157[b] : 201.

13973 1er décembre 1291.

Albergement par Jancelme Revoire, chevalier, châtelain de la Buissière, en vertu de commission du dauphin Jean (!), comte de Vienne et d'Albon, aux habitants du mandement de la Buissière, des corvées qu'ils devaient en la vigne delphinale de Cognin, sous le cens de 3 den. par maison... Lendemain de s[t] André ap.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 296.

13974 2 décembre 1291.

Vente à noble Guillaume Guers d'Avalon, par Raymond Bertrand, Jasselmet et Bertrand frères et Joffray Bertrand, de l'hérédité de Chabert d'Avalon, mouvant partie du fief du dauphin et partie de celui de Fleurie, femme de Guillaume, pour 800 liv. Viennois. Pierre Biviat [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. II.

13975 4 décembre 1291.

Humbert dauphin de Viennois et son épouse Anne vendent à Rodolphe du Gua *(de Vado)* le château du Gua et les droits que Guillaume de Montorcier y avait, pour le prix de 22000 sols Viennois et sous diverses conditions. Guionet d'Ambérieux not... Mardi après s[t] André. Sceau.

Invent. Graisivaudan, II, 413[b]. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 549.

13976 Le Bourget, 4 décembre 1291.

Amédée, comte de Savoie, promet à Aynard, seigneur de Clermont, de lui assigner 75 liv. Viennois de revenu, inclus la valeur du fief qu'Aynard tenait de feu Guigues de Pont-de-Beauvoisin, co-seigneur dud. lieu, suivant estimation ; il promet en outre de lui donner 400 liv. (300 et 100) et à son fils Gaufrid 200, de le défendre en guerre contre tous ses ennemis, spécialement le dauphin de Viennois et le seigneur de Bressieux. En cas de guerre du dauphin actuel contre Aynard, le comte mettra à sa disposition 60 arbalétriers. Aynard lui devra hommage, sauf la fidélité qu'il doit à l'archevêque et au chapitre de Vienne, et à l'évêque de Clermont en Auvergne ; à chaque hommage, il aura droit à 2 chevaux de 25 liv. chacun. Il promet de tenir son fief suivant la coutume de Viennois et d'aider le comte dans ses guerres, sauf contre les susdits et le seigneur de Villars. Son fils Gauffrid aidera le comte dans sa guerre actuelle contre le dauphin, avec lequel il est en trêve. Sceaux. *Dal. ap. Burgetum*, mardi après s[t] André...

Arch. de l'Isère, B. 3612, orig. parch. (*Invent.* III, 111[a]). Paris, Arch. Nat., Trésor des Chartes, K. 1315. Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 1, n° 31, orig. parch. (*Invent.* 12). Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 70-1. = Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2e, 57, 261 ; 3e, I, 99, 322.

13977 Grenoble, 7 décembre 1291.

Quittance finale à Béatrix, dame de Faucigny, par Odon Alamandi, seigneur de Champ *(Campis)*, de 15000 sols, 33 liv. 2 s. et 5 den. Vienn. qu'elle lui a payés pour la dot de Béatrix de Gex, femme de Gilles Alamandi, fils d'Odon. Roger, official de Grenoble, appose le sceau de sa cour : G. de *Crayno offic. cur. Grantianop.* Fait *ap. Gratianopolim*, vendredi, lendemain de s[t] Nicolas.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 1, n° 33, copie de Carlo Franchi, à Turin, le 4 janv. 1788 (*Invent.* 11).

13978 7 décembre 1291.

Sentence arbitrale rendue par Ponce Gauthier, chapelain de Montségur, et Guillaume Armand, damoiseau, portant que tout possesseur d'ânes, mules ou mulets sera tenu de les prêter à Giraud Adhémar, seigneur du lieu, deux fois par an et pendant deux jours, sauf au temps des moissons et des vendanges ; les possesseurs de bœufs lui devront 1 journée et les manouvriers 2 ; moyennant ces corvées, nul ne pourra prendre leurs fourrages ; les habitants devront nettoyer à leurs frais le fossé ou gorge de l'étang et jouiront du territoire de la Gironne comme pâturage, etc.

Arch. de la Drôme, E. 7353, trad[n] (*Invent.* V, 142[a]).

13979 7 décembre 1291.

Reymond Bertrand, chevalier, reconnaît tenir en fief de Françoise de Sassenage tout ce qu'il avait à Veurey et Aygalans, ayant appartenu au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et à son épouse Anne, et de l'alberge d'Aymar de Sassenage, dont il avait fait hommage aud. François, sauf les hommages du dauphin, de l'évêque de Gap et de Reynaud de Montauban. François confirme la concession faite à Bertrand par le dauphin le 17 mai 1284.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 44 : V, 51 ; VI, 30[a].

13980 10 décembre 1291.

Promesse par Poncet, seigneur de Montlaur, et Artaud de Roussillon, de représenter les prisonniers à eux remis par le comte de Savoie, faits dans ses états durant la guerre contre le dauphin, sous peine de 50 marcs d'argent... Lundi après la Conception de la S[e] Vierge.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 1, n° 32, orig. parch. (*Invent.* 12-3).

13981 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 13 décembre 1291.

Le pape Nicolas charge [Geoffroy], évêque de Gap, de s'enquérir de l'opportunité de la demande de [Raymond], archevêque d'Embrun, d'assigner 60 liv. Viennois des revenus de la mense archiépiscopale à des distributions quotidiennes aux chanoines et clercs résidents. — *Exposuit nobis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 855, n° 6872.

13982 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 13 décembre 1291.

Le même charge le même de s'enquérir d'une autre proposition de l'archevêque d'Embrun : les chanoines ne recevant pas de distributions quotidiennes, négligent de résider ; leur prévôt propose d'échanger avec certaines dîmes et revenus de la mense archiépiscopale le château de St-Clément, qu'il tient en prébende et dont l'archevêque tirera meilleur profit. — *Insinuarunt nobis.*

Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 857[a], n° 6880.

13983 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 18 décembre 1291.
Lettre du pape Nicolas IV semblable à celle du 9 févr. 1290. — *Cupientes hactenus.*
Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, I, 848-9, n° 6316.

13984 21 décembre 1291.
Quittance par Aynard, seigneur de St-Quentin, à Roger, seigneur de Clérieu et de la Roche-de-Glun, de 200 liv. pour la dot de Béatrix, fille du 2[d] et épouse du 1er.
Arch. de l'Isère, B. 3547, orig. parch. (*Invent.* III, 84[a]).

13985 24 décembre 1291.
Vidimus émané de l'official de Vienne d'un don de Béatrix de Faucigny à Humbert. Sceau... Veille de Noël.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1593, cf. 1574.

13986 1291/1293.
Comptes de la dépense de l'hôtel du comte de Savoie, par Hugues de Voiron, clerc.
Turin, *Invent. comptes hôtel de Savoye*, 21[b] (n° 9, rouleau parch.).

13987 1er janvier 1291/2.
Aymeric de la Roche, seigneur de Monteiller, reconnaît avoir reçu de Béatrix d'Olliergues, dame de la Tour, les arrérages qu'elle lui devait... Mardi octave de Noël.
Baluze, *Hist. généal. Auvergne*, II, 519. = Bréq. VII, 339.

13988 3 janvier 1291/2.
Vente par Guillaume Auger, à la commanderie de St-Antoine, d'un pré qu'il possédait sous la maison de la Déoule à Vitrolles.
Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, *Invent.* de 1336. = Rom. 126[a].

13989 4 janvier 1291/2.
Humbert, dauphin de Viennois, commet Falcon de Montchenu, châtelain delphinal de Clérieu, pour garder et défendre les châteaux de Mercurol et de Claveyson, dont Roger de Clérieu lui avait abandonné la suzeraineté... Vendredi avant l'Epiphanie.
Arch. de l'Isère, B. 3548, orig. parch. (*Invent.* III, 84[a]). Gallier (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, VI, 245 ; *Clérieu*, 235.

13990 8 janvier 1291/2.
Albergement par Guillemet Bailon, fils de Ponce Baile, d'Upie, à Hugonet Lagier, de Chabrillan, d'un fonds au dit lieu, sous le cens de 8 den. Viennois... Mardi après l'Epiphanie, ind. 5.
Arch. de l'Isère, B. 3548, orig. parch. (*Invent.* III, 84).

13991 18 janvier 1291/2.
Transaction entre Arnaud Peloux *(Pilosi)*, seigneur de Rochefort, et le comte de Valentinois, représenté par Guillaume de Montoison, chevalier, châtelain de Châteaudouble et Charpey, au sujet des limites des territoires de Rochefort et de Marches sur Charpey, nomination d'arbitres et plantation de bornes.... Vendredi après s[t] Hilaire...
Arch. de l'Isère, B. 3548, orig. parch. (*Invent.* III, 84[b]). = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 365 (à part, I, 269).

13992 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 janvier 1292.
Le pape Nicolas IV accorde à G[uillaume], archevêque de Vienne, le pouvoir de créer un tabellion. — *Ne contractuum.*
Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 6506.

13993 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 janvier 1292.
Le même autorise le même à se faire remettre la 1re année des revenus des bénéfices ecclésiastiques de la ville et du diocèse de Vienne qui vaqueront pendant 3 ans, pour payer les dettes de son église. — *Circa quarumlibet.*
Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 6528.

13994 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 23 janvier 1292.
Le même charge de l'exécution de la précéd. bulle l'évêque de Trois-Châteaux, le prieur de St-Pierre du Bourg à Valence et le prévôt de Grasse.
Langlois (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 6529. Albanès-Chevalier, *Gallia christ. noviss.* IV, 110, n° 227.

13995 26 janvier 1291/2.
Transaction entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et Hugues Reynaud, de Châteaudouble, seigneur de la Bâtie dite de Poncet, au mandement de Baix, dioc. de Die, au sujet de la juridiction, pâquerages, bans, pulverages, vingtains, forêts, devès, hommes, etc. du lieu de Baix : le comte peut vendre les pâturages à qui bon lui semble, en payant le 1/4 du prix à Hugues ; il perçoit le vingtain sur ses propres terres ; il a la propriété exclusive du tènement, devès ou garenne du Velan, mandement de Baix, y compris les pâturages ; les bois sont partagés et chacun peut vendre sa part ; le comte confirme les acquisitions faites dans le château par Hugues d'Humbert de Quint, Pierre de Flandènes et Guillaume de Blanac, et lui accorde l'hommage contesté de Bontoux David ; chacun a juridiction sur ses hommes, sauf les crimes réservés au comte. Hugues déclare tenir le tout en fief d'Aimar de Poitiers, à l'exception du fort de la Bâtie, entouré de murailles et de fossés.
Invent. Valentinois, I, 153, 4[b] : I, 127-9, 146.

13996 Février 1291/2.
Libertés et franchises accordées par le dauphin Humbert, avec l'assentiment de la dauphine Anne et de ses nobles, aux habitants de Sablonnières : exemption de toute, taille ou cueillette ; chaque maison de la grande rue payera 2 den. de cens par toise, dans celle de derrière 1 den. ; pour toute vente d'immeubles dans le territoire, vendeur et acheteur payeront 1 den. par sol ; cas de chevauchée ; tarif des pénalités ; le gage du seigneur sera gardé 14 jours avant d'être vendu, celui d'un autre 7 ; celui qui manquera au guet, fera double service ; toute maison où une femme sera malade sera dispensée du guet de l'eschauguette et du service de l'host jusqu'à audition de la messe ; le seigneur ne pourra s'emparer des terres et bois communs ni les donner à un étranger sans l'assentiment de la communauté ; les bourgeois peuvent vendre leur vin en tout temps ; ils ne sont tenus ni à fortifier le château, ni à réparer les fossés *(valla)* ni à aucune corvée ; ils ont droit de chasse et de pêche. Pour assurer la paix, les bourgeois éliront 2 d'entre eux et le dauphin 2 chevaliers, qui régleront les difficultés, avec adjonction d'un 5e prudhomme et jurisconsulte ; droit de couper du bois dans les forêts pour chauffage et constructions,

et d'envoyer leurs troupeaux dans les pâturages du seigneur; pénalités ; usage des eaux courantes et fluentes pour irrigation des prés; le châtelain ne pourra arrêter un habitant qui sera prêt à se présenter en justice et à fournir caution, sauf pour crimes ; conditions imposées à l'étranger pour jouir de la franchise; exemption de la leyde ; chacun a le droit de tester avec 5 témoins ; les biens du décédé *ab intestat* sont dévolus suivant le droit et les lois ; les marchands venus aux foires de S-s sont pendant un jour et une nuit sous la sauvegarde du dauphin ; etc.

Arch. de l'Isère, B. 3951 (*Invent.* IV, 65-6). *Invent. Viennois*, I, 512ᵃ.

13997 1ᵉʳ février 1291/2.

Amédée, comte de Savoie et marquis en Italie, confirme aux bourgeois et habitants de la ville de St-Georges-d'Espéranche et de son mandement les franchises et libertés que leur avait accordées, sur le modèle de Lyon, son oncle Philippe, comte de Savoie.

Mention en confirmation du 17 nov. 1323. — Arch. de l'Isère, B. 3952 (*Invent.* IV, 66-8). *Invent. Viennois*, IV : II, 475ᵃ. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 42ᵇⁱˢ. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 29-33 ; *Hist. de Dauph.* I, 26-9 ; II, 34. Dufour (Aug.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1860), IV, 181-2. = Bréq. VII, 341.

13998 4 février 1291/2.

Aymon de Grésy(-sur-Aix, *Greyssiaco*) se reconnaît homme lige de B[éatrix] dame de Faucigny, à raison du fief qu'il tient d'elle; il est tenu de la suivre ; s'il s'y refuse, son fief tombera en commise. Jean de la Balme not... Lundi après la Purification.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1595.

13999 Rabou, 6 février 1292.

Jugement d'Albert de Sigottier *(Cigolerio)*, juge de la terre du chapitre de Gap, entre Henri d'en Chevere, châtelain de Rabou pour P. Raynerii, seigneur d'Oze *(Osæ)* et de Manteyer *(Mantèherii)*, et doyen de Gap, et Martin Lunelli, vicaire de la maison de Bertaud. Les troupeaux de Bertaud ne doivent pas de bans dans le territoire de Rabou, mais les religieux s'abstiendront de travailler les terrains en litige. *Act. ap. Rabahonem*, sur la terrasse *(terraço)* de la cour ; témoins : Arnulphe de Serre, prêtre de Chaudun, etc. Etienne Borrelli, de Montgardin, not. imp. et de R. de Mévouillon, jadis évêque et seigneur de Gap.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 152-3, n° 143. = Rom. 115ᵇ (à 1282).

14000 Meylan, 9 février 1292.

Pierre Fabri, de Moirans *(Moyrenca)*, donné de la grande Chartreuse, acquiert de Bernard Aloerii, de Meylan, un setier de froment de cens payable au procureur pour une torche de cire qu'on allumera dans l'église à l'élévation de l'hostie. *Act. ap. Meolanum*, dans le verger du cellier, près du puits ; témoins (3)... ind. 5, samedi après la Purification. Not.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 411.

14001 9 février 1292.

L'official de Vienne notifie à celui de Die que, lors des fiançailles entre Marguerite de Genève et Adémar de Poitiers, le comte de Genevois avait promis de payer 8000 liv. de dot et qu'Aimar Béranger s'était constitué garant pour 500 liv. Viennois, promettant en cas de non-paiement de tenir otage à St-Vallier durant 3 mois. Le mariage ayant eu lieu depuis longtemps et Amédée n'ayant pas payé intégralement ce qu'il avait promis, l'official de Die est prié de notifier à A. B. qu'il ait à payer 500 liv. ou à se constituer otage ou à fournir des garants à A. de P., sous peine d'excommunication pour non exécution dans 8 jours.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 432. = *R. Gen.* 1357.

14002 14 février 1291/2.

Vente par Pierre de Quint, damoiseau, fils de feu Humbert de Quint [à Aimar, comte de Valentinois], du château de Leyris ? *(Elerio)*, dioc. de Viviers, au prix de 1000 liv. Viennois. — Cf. suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3895, orig. parch. (*Invent.* IV, 3ᵃ).

14003 14 février 1291/2.

Pierre de Quint, damoiseau, fils d'Humbert, seigneur de Cleric, dioc. de Viviers, reconnaît [tenir] en fief d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, le château de Cleric et ses dépendances. — Cf. préc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 442.

14004 15 février 1291/2.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, échange avec noble Pierre de Quint, fils et héritier d'Humbert de Quint, le château de Cobonne, dioc. de Vienne [= Die], avec tous ses droits, sauf l'hommage lige et le plaid de guerre, contre les châteaux et territoires de Gigors, Châteaudouble et Laval-Ste-Marie.

Arch. de la Drôme, E. 494 (*Invent.* II, 70-1). *Invent. Valentinois*, III, 27 : II, 24.

14005 23 février 1291/2.

Lettres de rémission accordées par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, moyennant 30 liv. Viennois, à Béraud de Bouzols et ses complices pour leurs méfaits au château de St-Agrève *(S. Agripani)*.

Arch. de l'Isère, B. 3548, orig. parch. (*Invent.* III, 84ᵇ).

14006 25 février 1291/2.

...Lundi lendemain du *Carnisprivium vetus*. L'archevêque G[uillaume], le doyen Geoffroy et le chapitre de Vienne décident qu'à partir de la sᵗ Jean-Bapt., pendant 4 ans, la distribution *(libra)* de l'aumône sera perçue par l'ouvrier pour l'œuvre [de l'église]. On donne pouvoir à G. Coyndo, G. de la Balme et Albert Menabo d'accenser le moulin de St-Gervais et son tènement, en sorte que le revenu soit suffisant pour 2 anniversaires et le service d'un autel. L'official B. Sextoris montera au grand chœur quand il sera sous-diacre.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 57-8.

14007 26 février 1292.

Mardi après le *Carniprivium vetus*.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 506.

14008 26 février 1291/2.

Au chapitre général de Vienne continué, on règle que les chanoines garderont leur vêtement habituel jusqu'à la Pentecôte et les clercs jusqu'à l'Assomption.

Hugues de Seyssuel *(Sayssuel)* renonce aux biens d'Albert Coyndo et Hu. de Virieu qui lui sont échus en partage et veut participer aux divisions du chapitre pour lui et son neveu Ponce.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 58.

14009 Rochechinard, 5 mars 1291/2.

...Ind. 5, mercredi.... *ap. Rupem Chinardi*, en la maison de Guigues Constantini, son fils Ysmidon Constantini, à la requête de Guillaume Bonduini, reconnaît l'avoir fourni comme caution pour le payement de 6 liv. 10 sols Viennois dus par lui à la cour d'Adémar de Poitiers et de son châtelain pour incendie d'un fenier, et de 120 sols à la cour du dauphin pour autres méfaits ; il promet de le maintenir indemne. Témoins. Jacques, clerc d'Aiguebelle, habitant de St-Nazaire-en-Royans, not. imp. et juré de la cour des comtés de Vienne et Albon.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 42 lig. — *CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

14010 Romans, 7 mars 1291/2.

...Ind. 5... Echange entre Roger, seigneur de Clérieu et de la Roche-de-Glun *(Gliuy)*, et Martin, cellérier de la maison de Léoncel, au nom de l'abbé Giraud et de son couvent, de deux pièces de terre vers la grange de la Part-Dieu, à la Perrière *(Peréria)*, entre la route de Romans à Marches et celle de Romans à Rochefort, contre une pièce de terre vers Charlieu, au Plantier *(Planters)*, près la terre commune des seigneurs du château de Pisançon, à la croix des Chalandoules *(Chalaudonas)*. Investitures par un bâton. *Act. Romanis*, sur la place ; témoins (5). Sceau de l'abbé.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 279-80, n° 264.

14011 7 mars 1291/2.

Transaction entre le prieur de Tourrettes [Grignan et Salles] et le seigneur de Grignan, au sujet du fief de Tourrettes, annexe du prieuré du même nom, dont le baron de Grignan était haut seigneur, Bertrand Giraud, not.

Mentionnée dans une reconnaissance féodale du prieur au seigneur, du 22 juin 1365 (FILLET).

14012 Vaux, 10 mars 1291/2.

Vente à Jacques de Suse *(Secusia)*, prieur de Durbon, par Albert, fils de feu Lantelme du Château-Vieux de Veynes, dioc. de Gap, des tasques et services ou cens en deniers et en nature qui lui appartiennent dans le territoire de Veynes, lieu dit *Comba Maianneti*, terminant aux serres de *Costà Plana* et d'*Arboryea*, etc. ; il servira la tasque à Durbon pour les 3 vignes qu'il a dans les mêmes limites, et promet d'être bon et loyal feudataire. Il reçoit 40 liv. bons Viennois et donne Pierre du Désert et Guill. Rollandi comme fidéjusseurs. Fait en la maison de *Vauz*. Témoins : Giraud Airamando, courrier de Durbon, Pierre de *Calma Longua*, moine, et 6 autres. Lagier Chassagnias not. imp.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 463-5, n° 557.

14013 Rome, à Ste-Marie-Majeure, 11 mars 1292.

Le pape Nicolas IV ordonne au ministre provincial de l'ordre des Mineurs en Provence d'envoyer plusieurs de ses frères comme inquisiteurs dans certaines parties des comtés de Vienne et d'Albon et de la province de Vienne soumises au dauphin H[umbert]. — *Præ cunctis.*

SBARALEA, *Bull. Francisc.* IV, 324. LANGLOIS (Ern.), *Reg. de Nicolas IV*, n° 6924. = POTTHAST, 23941.

14014 Le Désert, 11 mars 1291/2.

Montaline, femme d'Albert du Château-Vieux de Veynes, sur la demande de Pierre de *Calma Longua*, moine, et de convers de Durbon, ratifie la vente de son mari, déclarant avoir reçu de lui, comme compensation de ses droits, une maison et terre à Veynes vers le Désert, une terre sur le chemin de *Guenpa Lop*, un pré sur le chemin du col *Socheria*, des tasques, des hommes liges, la seigneurie ou parerie du consulat de Veynes. Fait *ap. Desertum*, devant la maison supérieure de Jean Guilloti ; témoins : Guillaume Anzenii, Pierre du Désert, damoiseaux, etc. Lagier de Chassagnas not. imp.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 465-6, n° 558.

14015 11 mars 1291/2.

Sibylle, veuve de Jean Guichard, de Valence, etc.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, lxxxj.

14016 14 mars 1291/2.

Les prévôt, religieux et chanoines de l'église d'Oulx concèdent au dauphin Humbert de la Tour, comte d'Albon, leur patron, et à la dauphine Anne, son épouse, la 6e partie des dîmes à eux appartenant dans les paroisses du Monêtier, St-Chaffrey, Val-des-Prés, Névache, le Puy-St-Genis, Cervières, St-Pancrace, St-Martin de Queyrières, Vallouise, Césane, la Salle, Prémolat, Exilles, Pragelas, Uxeaux, Mantoules, Bardonnèche, Rochemole, Béolart, etc. que les habitants par leur dureté et malice ne voulaient point leur payer.

Arch. de l'Isère, B. 2992, 52-8. *Invent. Briançonnais*, 603-4. = ALLARD (G.), *Œuvr. div.* I, 393.

14017 Vienne, 17 mars 1291/2.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, requiert le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et Roger seigneur de Clérieu, de lui payer, comme fidéjusseurs d'Amédée comte de Genevois, 1000 liv. Viennois pour la dot de son épouse Marguerite.

Arch. de l'Isère, B. 3548, orig. parch. (*Invent.* III, 84b).

14018 Sisteron, 19 mars 1291/2.

Ind. 5. Raymond Freylandi, lieutenant de Guigues Alamand, chevalier, bailli de Gapençais, au nom de la cour d'Humbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, approuve la vente faite par Albert de Châteauvieux-sur-Veynes à Durbon (10-11 mars), les biens vendus étant du domaine delphinal, du conseil d'Antoine de *Casalorcio*, procureur du dauphin, retenant seulement le haut domaine, les lods, le mère empire pour les cas de mort et d'amputation de membre, la faculté de rachat pendant 2 ans. Raymond passe quittance des lods. *Act. Sistarici*, dans la maison de Martin de Tiboldis, juriste. Témoins : Guillaume Freylandi, frère Pierre Olerii, ordre de Durbon. Sceau de la cour de Gapençais. Maur Ortholani, not. de feu Charles roi de Jérus. et Sicile.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 234-5. — GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 466-8, n° 559. = ROMAN, 126b.

14019 20 mars 1291/2.

Ratification par Cyprien et Boniface, procureurs de la commanderie de St-Antoine de Gap, de la vente faite par Guillaume Auger d'un pré à la Déoule [à Vitrolles].

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Rom. 126b.

14020 21 mars 1292.

Donation par Siboud de Châteauneuf à la dauphine Anne de sa bâtie au mandement de Montbonnot, avec cens en dépendant dans les paroisses de Bouquéron, St-Ferjus, Meylan, Corenc, St-Martin-de-Miséré, Montbonnot, St-Ismier, Clèmes et Bernin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 439-40.

14021 Veynes, 24 mars 1291/2.

Albert de Châteauvieux-sur-Veynes donne comme fidéjusseurs et cautions principales de sa vente à la maison de Durbon (10 mars 1291/2) Guillaume Anzenii et Pierre du Désert, seigneurs en partie de Veynes, qui se portent garants sauf contre le dauphin et le prieur. *Act. ap. Veynetum*, sur les terrasses du vieux four. Témoins : Pe. Pellegrini, prieur de Veynes, Boson, sacristain de V., etc. Lagier Chassagnas not. impér.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 468-9, n° 560.

14022 24 mars 1291/2.

Pierre d'Echallon, official de Valence, atteste qu'en présence de Jean de Vienne, notaire juré de sa cour, Rostaing Plauster et son frère Roland, à la requête de Juvenet, baile de St-Félix près Valence, a reconnu tenir en emphytéose et à ferme 2 portions du tènement dit Acluaton, au mandement de Montvendre *(Montis Veneris)*, sous le cens annuel de 5 sols Viennois et le double au changement de seigneur et de tenancier ; ils reçoivent pour cette investiture 70 sols. Sceau de la cour de Valence. Témoins.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 31 lig. 1/2.

14023 1292.

Partage entre les enfants de Jean Borelli.

Arch. de l'Isère, B. 4414 (*Invent.* IV, 266b).

14024 1292.

Hommage lige rendu par Richard de Chilly *(Chilye)* à B[éatrix] dame de Faucigny. Guillaume de Petris [not.].

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1677.

14025 1292.

Promesses et conventions du dauphin Humbert et de son épouse Anne avec Hugues Dauphin (!), qui doit maintenir les gabelles et péages nouveaux ; on rendra certains actes *(litteræ)* au seigneur de St-Trivier, etc.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1167.

14026 1292.

Vente à Pierre Peribodi et sa femme par Guillelmet Viennesii de pièces de terre à Gières, du fief de l'évêque [de Grenoble], qui les retient. Jean Aprelagines [not.].

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), L. vix ix, 184a.

14027 1292.

Vente par Guigues de la Balme, fils de Guillaume, de tous les hommes qu'il avait au mandement de Pariset et Seyssins, à Didier de Pariset, seigneur du lieu, au prix de 63 liv. 8 sols Viennois.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 439a.

14028 1292.

Exemption des tailles, corvées, etc. accordée à Humbert et Ollivier d'Ourches *(Orchiano)*, frères, par Pierre de Quint, seigneur de Cobonne.

Arch. de la Drôme, E. 465 ; 4017 (*invent.* II, 62b ; III, 309a).

14029 1292.

Compromis et sentence arbitrale entre l'évêque de Trois-Châteaux, et nobles Guillaume et Raymondet de Chamaret, fils de feu Guillaume de C-t, moines et procureurs de Cluny ; la vente de Corbelas au prélat et à son église est déclarée valide, moyennant 3000 coronats soldés aux frères.

Gallia christ. noviss., IV, 110, n° 228.

14030 1292.

Reconnaissances passées en faveur de Hugues de Sassenage par Jean et Guillaume Petinot, pour la moitié du moulin de Cognin sur la rivière « del Nant ».

Arch. Hôpital Grenoble, B. 40 (*Invent.* 16a). Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 860.

14031 Embrun, 26 mars 1292.

Pierre de Verdun, fils de feu Benoît, damoiseau, vend à Pierre de Baratier, damoiseau, la montagne de Séguret, au territ. de Baratier, et ses droits sur celle de l'Eyssalette *(Escaleta)*, grevée d'un cens de 9 liv. Viennois en faveur de l'église d'Embrun, au prix de 100 sols Viennois. Témoins : Pierre Bardin, juriscons., etc. Hugues Réalon, not. Fait dans le cellier des chanoines *(domus canoniæ)*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 771, copie (*Invent.* II, 493b).

14032 L'Argentière, 27 mars 1292.

Bail en emphytéose par Pons de Cornillon, commandeur de l'hôpital des Marches de Charles à l'Argentière, à Pierre Fabre, de la Vallouise, d'une terre sous l'église St-Apollinaire, sous le cens d'un denier d'argent et d'une hémine de seigle.

Arch. des B.-du-Rhône, Malte, Gap, n° 429, orig. = Roman, 126b.

14033 27 mars 1292.

Jean de Goncelin le jeune, juge de la cour commune de Grenoble, du consentement du courrier et du châtelain, fixe le droit de fournage à 3 den. pour un setier, 3 oboles pour une hémine et 3 *pedezes* (pittes) pour un quartal. Donné dans la maison épiscopale, dans la galerie *(loyvia)* des évêques,... le jeudi avant Rameaux.

Arch. ville de Grenoble, AA. 6 (*Invent.* 9a). *Livre de la Chaine*, cxviij. *Invent. Graisivaudan*, II, 273a. = *Pilot (J. J.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, 2e sér. II, 377.

14034 29 mars 1292.

Albergement par Pierre de Mauriane à Pierre de Genève, de Tencin, de bois, châtaigneraie, terre et vigne à Montozier, sous le cens de 4 den. et autant de plaid aud. de Muriane et à Amédée comte de Genevois, la 1/2 du vin et 5 quartes froment au comte et à l'évêque de Grenoble, à Hugonet de Commiers 1 quartal froment pour droit de tâche.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 228-9.

14035 Avril 1292.

Le dauphin Humbert et son épouse Anne assignent à Leuzon de Paute, chevalier, 50 sols de cens et rentes sur plusieurs fonds et héritages dans la paroisse de la Garde, rachetables pour 50 liv.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 246ᵃ.

14036 Châteauneuf[-de-Mazenc], 4 avril 1292.

Charte de franchises accordée par Guillaume, seigneur en partie de Châteauneuf, aux habitants de ce lieu, les affranchissant moyennant le vingtain (conforme à celle du 19 déc. suiv.). Fait dans le bourg de C-f, en la maison de Pierre Hugon, devant Eymar de Chabrillan, Humbert Bermillon, Pierre Hugon, Albert Cornillian, damoiseaux, etc. Etienne Maurin, not.

Coston (de), *Notice histor. sur Châteauneuf-de-Mazenc*, 10-7.

14037 4 avril 1292.

Bonnefemme, épouse de Péronet Coston, de Romans, avait légué 20 liv. aux anniversaires de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 434.

14038 Romans, 5 avril 1292.

Hugues et Pierre Armanni, de Pisançon *(Pisanciano)*, frères, reconnaissent devoir au monastère de Léoncel 5 sols Viennois et une hémine de froment de cens ; ils promettent à l'abbé Giraud de Vassieux *(Vacivo)* de les lui payer chaque année à la maison de la Part-Dieu, à l'octave avant la Toussaint, pour donner au couvent le repas *(pictancia)* légué par leur aïeul Armand Bajuli ; ils engagent un pré vers Charlieu, près de la route de Romans et le ruisseau de *Vaschio. Act. Romanis*, dans la boutique de Maurin Grassi ; témoins (6). Guillaume d'Alixan, habitant de Romans, not. impér.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 280, n° 265.

14039 Aix, 8 avril 1292.

Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et de Forcalquier, soumet Giraud Adhemarii, seigneur de Grignan *(Grasignani)*, son familier et fidèle, ainsi que la terre qu'il tient de lui à la viguerie *(vicariæ)* d'Avignon et à la juridiction des officiaux de cette ville ; défendant aux officiers de sa cour de Forcalquier et de Réauville *(Regalis Villæ)* de le molester. *Dat. Aquis...* 5 ind., *regn. a° 8.*

Minutes de Me Long, notaire à Grignan, vol. *Magnam*, f° XVIIJ^b, vidimus du 4 déc. 1354. — Trad. Fillet, dans *Journ. de Die* (8 août 1869).

14040 12 avril 1292.

Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, pour le repos de l'âme de son fils le dauphin Jean, de son père et de sa mère Agnès, fonde dans sa baronnie de Faucigny, dans la châtellenie de Châtillon, au lieu dit Mélan, un monastère de l'ordre des Chartreux pour 40 religieuses et 7 moines prêtres, avec les ressources nécessaires à leur subsistance. Le don est fait entre les mains de la prieure Marguerite et du vicaire Guillaume. Sceau.., ind. 5.

Guichenon, *Hist. généal. Savoie*, pr. 81 ; 2°, IV, 81. Besson, *Mém. dioc. Genève*, 410-1. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 359-60. Feige (Hil.), dans *Mém.-doc. acad. Salésien.* XX, 420-5,-7-8. = Anselme, *G. M. Fr.* I, 566.

14041 12 avril 1292.

La dauphine Béatrix demande à son [beau-]fils le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et à sa fille Anne, épouse du dauphin, de confirmer sa fondation de la chartreuse de Mélan, ce qu'ils font. Elle adresse la même supplication à l'église Romaine et au pape. Guillaume, évêque de Genève, y appose son sceau. Sceau de B... ind. 5, *gubern. Ecclesiam pp. Nicolao IV.*

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 360-1,-2. Feige (Hil.), dans *Mém.-doc. acad. Salésien.* XX, 425-6.

14042 13 avril 1292.

Ratification par Pierre Reynier, doyen du chapitre de Gap, de la vente faite par son neveu, Guillaume Auger, à l'ordre de St-Antoine d'un pré à la Déoule.

Arch. des B.-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 126ᵇ.

14043 13 avril 1292.

... Ind. 5, dimanche en l'octave de la Résurrection.

Arch. de l'Isère, B. 2979, 363.

14044 19 avril 1292.

Monitoire de l'official de Valence, juge délégué par l'évêque Jean de Genève, adressé aux chapelains de Grâne et d'Etoile, leur enjoignant d'inviter le comte Aimar à se saisir de la personne et des biens de Bertrand de Taulignan et de ses complices, qui avaient pillé le prieuré de St-Privat : ils s'étaient enfermés dans Châteauneuf-de-Mazenc, d'où ils bravaient les censures épiscopales et recevaient à coups d'épées ceux qui venaient les leur signifier.

Arch. de l'Isère, B. 3548, origin. parch. (*Invent.* III, 84ᵇ). = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 368 (à part, I, 271-2).

14045 24 avril 1292.

Jacques Bonabel vend à Guillaume Bonabel, son frère, une pièce de terre, au territoire de Châteauroux, lieu dit *in Valentinos*, et une vigne lieu dit *in Chalmis*, qui payent la tasque à l'archevêque d'Embrun, au prix de 12 sols Viennois.

Fornier (Marc.), *Hist. Alpes Maritimes*, III, 347.

14046 Monestier, 25 avril 1292.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Louis, sire de Beaujeu, choisissent comme arbitres pour régler les différends qui existaient entre eux, Guy, seigneur de St-Trivier en Dombes, et Roger, seigneur de Clérieu *(Clariaco)... ap. Monasteriolum.*

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 880.

14047 Annonay, 6 mai 1292.

Artaud, sire de Roussillon et d'Annonay, quitte Ismidon d'Ay, d'Annonay, damoiseau, de l'hommage que celui-ci était tenu de lui faire pour les biens qu'il avait reçus de lui « en franc-fief noble et gentil », et notamment pour une maison sise au château d'Annonay ; et il annule la promesse d'hommage passée à cet effet par ledit Ismidon par-devant Jean Champagnon, notaire de la cour de Vienne.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 882.

14048 9 mai 1292.

Albergement de la tâche de deux journaux de terre à Morêtel, passé par Pierre Boullier et sa femme à Gilet de Claix, pour 40 sols.

Arch. de l'Isère, B. 4420, 17 (*Invent.* IV, 271ᵃ).

14049 16 mai 1292.

P[once], prieur du Val-Ste-Marie, et son couvent reconnaissent avoir reçu du prieur de Valvert, au nom du chapitre général des Chartreux, 160 liv. Tournois pour acheter 7 liv. de revenu qu'Alfonse, comte de Poitiers, avait données à l'ordre pour subvenir aux dépenses du chapitre général..., mardi après sᵗᵉ Nérée et Achillée... Sceau.

2ᵃ *Cartul. de la Chartreuse*, cvijᵃ. — Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 302.

14050 17 mai 1292.

Transaction entre Guillaume, évêque de Grenoble, et noble Humbert de Boczosel : on observera les pactes contenus dans un acte de vente, reçu par le notaire Pierre de la Balme ; le seigneur de Gières ne possède aucune juridiction sur les hommes de l'évêque, même ceux qui viendraient d'autres paroisses dans celles de Gières, Venon, Muriannette, St-Martin d'Hère et Eybens ; les bans des gens de l'évêque lui appartiennent ; etc... Samedi après l'Ascension. Etienne de Muriannette [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. xc, 175ᵇ ; cl, 188ᵃ ; clvi, 190ᵃ. — Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, nº 88 (Not. anal. 32).

14051 18 mai 1292.

Transaction entre Guillaume, évêque de Grenoble, et Humbert, fils de Jacques de Boczosel, sur l'exécution de la vente du 21 sept. 1286, sous condition qu'au cas où le prélat acquerrait d'autres droits et hommes dans les terres d'Humbert, celui-ci y aurait la justice comme auparavant... Dimanche après l'Ascension.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 158 : II, 258ᵃ ; V, 150ᵃ ; VI, 101ᵇ.

14052 Gap, 23 mai 1292.

Boniface d'Aspres *(Asperis)* échange avec Guillaume Orsselli, procureur de la maison de Bertaud, une vigne au territoire de Palluel *(Paluello)* contre une autre près du torrent de Malecombe. Cautions. *Act. Vapinci*, en la maison d'Odon de Gap ; témoins. Raybaud Pugneti, de Gap, not. imp. et de feu O[ton], évêque de Gap. Bulle de G[eoffroy] évêque de Gap.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 153-4, nº 146. = Rom. 126ᵃ.

14053 Juin 1292.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, mande à ses châtelains, mistraux, péagers et fidèles qu'il a exempté les chartreux de Portes de tout péage sur le pont de Brenaz *(? Vreno)*.

Guigue, *Cart. Lyonnais*, II, 556-7, nº 833.

14054 4 juin 1292.

Vente par Guigonet de la Balme à Eustache de Clèmes de vignes, hommes et tenanciers dans la paroisse de St-Martin-le-Vinoux, avec investiture par l'évêque de Grenoble et reconnaissance à lui sous hommage lige et serment de fidélité. Etienne de Muriannette [not.]...Mercredi après l'octave de la Pentecôte.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), G. xli, 108ᵃ. — Chevalier (U.), *Cartul. d'Aimon de Chissé*, nº 144 (Not. anal. p. 44).

14055 La Balme ?, 12 juin 1292.

Donation par Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, et son épouse Anne à Aynard Leuzon, écuyer, de 30 sols Viennois à prendre dans la paroisse de la Garde, rachetables pour 30 liv... *Dat. ap. Burinam Vienn...* le jeudi après la quinzaine de Pentecôte...

Arch. de l'Isère, B. 2946, 116. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 246ᵃ.

14056 Die, 13 juin 1292.

... *Ind. 5ª mutata 8 cal. octobris.* Frère Jean, évêque de Valence et Die, voulant suivre les exemples de ses prédécesseurs Amédée de Genève, son oncle, et Amédée de Roussillon, son parent, dans leur affection pour les chanoines, clercs et citoyens de Die, renonce à la subvention qu'ils étaient tenus de lui faire, en vertu de privilèges impériaux, pour visiter l'empereur comme roi d'Allemagne ; il promet de ne rien innover en ce qui concerne la perception des dîmes, d'observer les libertés des ecclésiastiques et laïques ; il absout de toutes sentences d'excommunication et d'interdit. En ce qui concerne les constitutions du concile de Vienne, il fera de son mieux. Fait en la cour épiscopale, *in extris* ; témoins : Didier de Sassenage, abbé de St-Félix de Valence, 6 chanoines de Die, maître Jean de Vercheny *(Versenaico)*, archiprêtre de Die, Aymon de Borne, jurisconsulte, Jordan de Rosans, courrier de Die, Ponce d'Esparron, commandeur de Recoubeau, Pierre Chipre, jurisc., Aymar de *Ressangna*, commandeur de St-Jean-en-Trièves. Ponce Garini dit du Vercors et Marcel Pineæ nott.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 48-9. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 63-4. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 215-6. = Bréq. VII, 345. *R. Gen.* 1365. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 101-2. Latune, *Entrées év. Die*, 51-2.

14057 25 juin 1292.

... Mercredi lendemain de sᵗ Jean-Bapt. L'archevêque, le doyen G[eoffroy] et le chapitre de Vienne accordent à Albert Menabos de rendre compte des créances non recouvrées depuis 8 ans, plus des deux derniers exercices ; un autre sera chargé de les faire rentrer. On donne tout pouvoir à P. de Briord, G. de la Balme, Hugues de Châteauneuf, obédienciers de Reventin, pour régler l'affaire Coyndo, du conseil de G. Remestayn, G. de Beauvoir, P. de Margès et le capiscol Hu. ; de même sur la reprise *(reductio)* du château Pipet. Hugues de Seyssel est autorisé à accenser les terres qui viennent d'Etienne de Chaponnay.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 58-9.

14058 Aspres-sur-Buëch, 26 juin 1292.

.... Jeudi après sᵗ Jean-Baptiste. Pierre du Pilhon *(Alpillone)*, prieur de St-Géraud d'Aspres, est informé que le pré possédé par la maison de Durbon à Aspres, aux Molettes, près du bassin *(alveum)* des moulins, devait le *pategum* à son église, mais Jacques de Suse,

prieur de Durbon, le niait. Après examen des chartes et enquête auprès de ses religieux, des prêtres, chapelains et hommes du lieu, le prieur de St-Géraud déclare le pré franc de *patego*. *Act. Asperis*. Témoins (4). Guillaume Moyeti not. impér. Sceau de la cour d'Aspres.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 469-70, n° 561.

14059 26 juin 1292.

... Jeudi après s[t] Jean-Bapt. Comptes du chanoine Mathieu Remestaynz, réfectorier du chapitre de Vienne : recettes, 424 l. 10 s. 6 d. ; dépenses, 399 l. 13 s. 11 d. Le capiscol reçut 10 l. 5 s. 4 d. pour les édifices [du château] Pipet.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (102[b]).

14060 Gap, 29 juin 1292.

Jacques Merllus, marchand habitant Gap, sur les instances de Martin, moine Chartreux *(Charturien.)* et serviteur *(serviens)* de la maison de Bertaud, reconnaît avoir été payé de tout ce que le couvent lui devait. *Act. Vapinci*, en l'étude *(operator.)* de Guillaume Abonis ; témoins. Jacques Jamba, not. imp. Bulle de G[eoffroy] évêque de Gap.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 154, n° 147.

14061 Romans, 1er juillet 1292.

... Ind. 5... Guigues de Blagnat *(Blaignac, Blanhacii)*, d'Omblèze, vend à Ponce Guidonis, de Chabeuil, cellérier de la maison de Léoncel, le terrage ou tasque qu'il possède dans le bois de Gardi *(G-in)* situé vers l'abbaye et la Vacherie *(vachiria)* de Léoncel, de la baume *Trastornata* au col *Caræ Crostæ*, et de la même baume au *disperrimentum* du Chaffal *(dels Chasfalc)* ; il se réserve le bûcherage *(boscharagium)* et la chasse ; il vend également le bûcherage dans le bois des Fontaines *(Fontanils)*, près du ruisseau qui descend de Comberoufle *(Comba Rofre)*, au prix de 30 sols Viennois. *Act. Romanis*, dans la boutique de Pierre Flavioli, revendeur ; témoins : Oddonet du Pont d'Hostun *(Osteun)*, etc. Guillaume d'Alixan not.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 281, n° 266.

14062 La Garde, 1er juillet 1292.

Noble Hugues Adzemarii, seigneur de Montélimar *(Montilii)*, se disant majeur de 14 ans, autorisé par sa mère et curatrice Mabille, dame de Montélimar et de la Garde, et celle-ci comme curatrice, reconnaissent avoir reçu d'Azémar de Poitiers, comte de Valentinois, 1500 liv. Viennois comme dot de sa fille Sibylle, épouse d'Hugues ; ils en donnent quittance. *Act. Gardæ*, dans la forteresse du lieu ; témoins : Pierre *de Manso*, chapelain, etc. (3). Bertrand Giraudi not. Bulle.

Arch. de l'Isère, B. 3548, origin. parch. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 83-4, n° 34.

14063 3 juillet 1292.

Testament de Philippe de Laveno, ancien sénéchal [de Provence] ; il nomme comme exécuteurs de ses volontés Raimond de Mévouillon, archevêque d'Embrun, et P[ierre] d'Alamanon, évêque de Sisteron.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 394.

14064 Grenoble, 5 juillet 1292.

...Ind. 5... Testament d'Odon Alamandi, seigneur de Champ *(Campis)*. Il élit sépulture dans le cimetière de l'église de Valbonnais, veut 100 prêtres à ses funérailles, fait des legs : à la Chartreuse, aux frères Mineurs et Prêcheurs de Grenoble, à l'abbaye des Ayes, au monastère de St-Robert, à l'église de St-Michel-de-Connexe, au prieuré de Notre-Dame de Jarrie, à l'église de Ste-Marie-Madel. de Jarrie, etc. Il lègue à son épouse Sibylle d'Aix *(de Aquis)*, dame de Ste-Jalle *(S. Galla)*, l'usufruit de son château de Prébois *(Prato Buxo)* et de ce qu'il possède dans la paroisse de St-Barthélemy. Il lègue 100 sols Viennois de cens ou 100 liv. en capital à ses fils Guillaume A-i, prieur de la Mure, Odon, prieur du Puy, Pierre, prieur de Commiers, Berlion, chanoine de Notre-Dame de Grenoble, Jean le jeune, moine de St-Chaffre *(S. Theofredi)*. Il lègue à ses filles Marguerite, femme de Guy de Montluel, et Philippa, veuve d'Amédée seigneur de *Chivenice*, leur dot et 100 sols ; à ses autres filles, Alix *(Alaysia)* et Catherine, religieuses à Notre-Dame d'Aix *(de Aquis)*, ce qu'il a donné à ce monastère. Il institue son autre fils Jean A-i, chanoine de St-Maurice de Vienne, héritier de l'usufruit du château et mandement de Cornillon, qui reviendra après lui à Guigues A-i s'il n'a pas d'enfant mâle en mariage. Il laisse en héritage à son fils Guigues A-i son château de Ratiers, avec ce qu'il tient dans les paroisses de Siévoz, Auris, Lavaldens, la Valette et Nantes ; ses maisons fortes de Valbonnais et Entraigues, son château du Périer *(Piro)*, avec ce qu'il tient dans les paroisses de Valbonnais, Entraigues, la Chapelle, le Périer, Chantelouve et Ornon ; les fiefs d'Allemont, *Mirueyl*, Uriol *(Auriolo)*, Cluze, Monteymon et Domène, que Gilet et Raynaud tiendront en fief de lui. Il le charge de restituer à ses filles Marguerite et Catherine 12000 sols, qu'il a reçus pour dot de sa défunte épouse Sibylle, fille de Roger de Clérieu, et dont celui-ci doit encore 8000. Il laisse à Gilet ses droits dans les châteaux et mandements de Claix et de Varces, à Vif et dans les paroisses de Claix, Pariset, Seyssins, Varces, St-Paul, Fontanil, Genevrey, Chabottes, Avignonet, *Suardus*, Cluze, Vif et la vallée *Chevallerosa* et tout ce qu'il a à partir du Drac jusqu'aux montagnes de Sassenage et au Trièves ; le château et mandement de Prébois et ce qu'il a dans les paroisses de Ste-Euphémie et de St-Barthélemy, avec 6000 sols et 10 liv. sur le château de Foillans ; sa maison forte de Corps *(Corvo)*, et 12000 sols 12 liv. qu'il a prêtés à sa femme Sibylle, dont 1000 seront donnés à sa fille Saureta. Il institue son petit-fils Raynaud héritier de ses châteaux et mandements de Champ et St-Georges, sauf leurs dépendances au-delà du Drac, et ce qu'il possède dans les vallées de Commiers et de Jarrie, le mandement de Vizille, les paroisses de Ste-Marie, St-Pierre et St-Georges de Commiers, Champ, Ste-Marie et St-Pierre de Mésage, Ste-Marie, St-Etienne et St-Didier de Jarrie, Champagnier et Vizille, son château ou maison forte de la Roche près la Mure et ce qu'il tient de sa défunte épouse Catherine dans la Matésine *(Matacena)* et les paroisses de Cognet, la Mure, la Motte, Ste-Marie et St-Jean de Vaux, Cholonge *(Calma Longa)*, Villard-St-Christophe et St-Honorat, Festigny et St-Chaffrey *(S. Theofredo)*. Il lègue 10000 sols à sa petite-fille Annette,

sœur de Raynaud; celui-ci payera à sa mère Béatrix de Gex *(Jaz)* 11000 sols 30 liv. 2 s. 9 den. qu'il a reçus pour sa dot. Il attribue la tutelle de Gilet et Saureta à sa femme Sibylle; celle de Raynaud à Guigues. Ses exécuteurs seront l'évêque de Grenoble, Didier de Sassenage, viguier de Romans, et François Alamandi, seigneur d'Uriage, avec gratification de 50 liv. à chacun. *Acta ap. Gratianopolim*, dans la maison de Guillaume Vieux *(Veteris)*, prévôt de St-André, en la petite chambre haute dite de la Tour; témoins : le prévôt, Pierre de Goncelin, chantre de cette église, Jean de Goncelin le jeune, Hugues de Commiers, chevalier, 2 frères Mineurs et le chapelain de St-André.

Arch. de l'Isère, B. 3354, reg. (*Invent.* II, 296b); B. 3973, enreg. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 49-50. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 65-8. = BRÉQ. VII, 346. *Pet. Rev. biblioph. Dauphin.* I, 68. ARNAUD, dans *Bull. acad. Delphin.* D, VII, 627.

14065 Etoile, 11 juillet 1292.

Fressand ou Fressad, de Fribourg, ayant fraudé le péage d'Etoile en passant en contrebande 532 tournois d'argent, avait mérité la peine capitale et la confiscation des sommes qu'il portait ou une amende de 200 onces d'or. Guillaume de Savasse, chevalier, transige avec lui au nom d'Aimar, comte de Valentinois, moyennant 200 tournois d'argent. Fait à E-e, devant la porte de la double tour *(bisturri)*, vendredi après l'octave des st[es] Pierre et Paul.

Arch. de l'Isère, B. 3548, orig. parch. (*Invent.* III, 85a).

14066 Vienne, 13 juillet 1292.

...Ind. 5..., en présence de Guillaume, archevêque de Vienne, séant en tribunal comme magistrat, la dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour, du consentement de son mari le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, fait don entre vifs à son fils Jean de tout le Dauphiné, du comté de Vienne et d'Albon, et de tous les comtés, duchés, marquisats, châteaux, villes, cités, bourgs, faubourgs, maisons, forteresses, palais royaux, fiefs, fidélités et hommages en dépendant; ils se réservent l'usufruit, avec les hommages et fidélités, 10000 liv. dont ils pourront disposer, 200 de revenu en terre plane et 1500 sur les châteaux de Vizille, la Mure, la Matésine *(Matacena)* et le Bourg-d'Oisans *(S. Laurentii de Lacu)*; Anne lègue ces 1500 liv. à son fils Guiot, sous réserve d'usufruit. Jean sera tenu de marier ses sœurs et de leur donner en dot à chacune 10000 liv. En cas de sa mort sans enfants, le tout reviendra à son frère Hugues, qui abandonnera le Faucigny à Guiot, etc. Les autres enfants auront chacun 500 liv. de revenu et Hugues 1500 au cas où il perdrait le Faucigny. Le prélat approuve cet acte de donation. Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et Forcalquier, y appose son sceau, ainsi que Raymond, archevêque d'Embrun, frère Jean, évêque de Valence et Die, Guy évêque du Puy et Guillaume évêque de Grenoble. Pour lui donner plus de force, la dauphine enjoint à Amédée comte de Genevois, Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, Rosselin seigneur de Lunel et de Montauban, Giraud et Hugues Adhemari, seigneurs de Montélimar, Artaud de Roussillon, s[r] d'Annonay, Guigues de Roussillon, s[r] d'Anjou, Roger s[r] de Clérieu, Guillaume de Poitiers, s[r] de St-Vallier, Aynard de la Tour, s[r] de Vinay, Aynard s[r] de Châteauneuf, Oddon s[r] de Tournon, Hugues s[r] de Bressieux, Falcon s[r] de Montchenu, Guillaume de Claveyson, s[r] de Mercurol, Guionet s[r] de Tullins, Artaud s[r] de St-Quentin, Poncet s[r] d'Hauterives, Guigues Pagani, s[r] d'Argental, Aymon Pagani, s[r] de Mahon, Jacomet s[r] de Jarez, Guigues Alamandi, François s[r] de Sassenage, Pierre Aynardi, s[r] de la Motte, Guigues Berengarii, s[r] de Morges, Bertrand s[r] de Barret, Raymond s[r] de Mévouillon, Guillaume Artaldi, s[r] d'Aix, Raynaud de Montauban, s[r] de Montmaur, Ysnard d'Agout, s[r] de Savournon, Arnaud Flote, s[r] de la Roche, Philippe s[r] de Serres, Guillaume Augerii, s[r] d'Oze *(Hosæ)*, Perceval s[r] *Brasii*, Guillaume de Moustiers *(Mosteriis)*, s[r] de Ventavon *(Ventaone)*, Galburge de Lachau *(Chalma)* et Aynard de Rame, s[r] de Réalon, de le corroborer par l'apposition de leurs sceaux et de faire fidélité et hommage à Jean après la mort de ses parents. Les barons et châtelains font la promesse demandée et mettent leurs sceaux. *Acta Viennæ*, dans la maison de St-Gervais. Présents : R[aymond], archevêque d'Embrun, les évêques [Jean] de Valence, du Puy, [Guillaume] de Grenoble; témoins : Guillaume prévôt de Grasse, Hugues de Peyraud, chanoine de Vienne et prieur de St-Pierre-du-Bourg à Valence, Benevenuto de Compeis *(Campesio)*, profes. de droit, Alamand du Puy, chevalier. Albert de Brayda not.

Arch. de Bouches-du-Rhône, B. 395. Arch. de l'Isère, copie XIIIe s., vid. du 29 avril 1343. Paris, Arch. Nat., Layettes, J. 277, 4 (27 sceaux). *Invent. Generalia*, I, 11 : 15. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.* pr. 28-30; *Comtes Valentin.* pr. 23. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 52-4. = CHORIER, *H. de D.* I, 811. *Mém. acad. Inscript.* VIII, 686. COURBON, B. 81, C. 81. BRÉQ. VII, 347. WURSTEMB. 894. *Cabin. histor.* IV, 106; VII, 283. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 75-6. ROMAN (J.), *Sigillogr. dioc. Gap*, 148. ROMAN, 126-7.

13 juillet 1292 = 5 juillet 1292.

14067 Aix, (après 13 juillet 1292).

Vidimus de la cession du Dauphiné par la dauphine Anne à son fils Jean; présents : les évêques de Digne, Nice, Sisteron.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 395.

14068 14 juillet 1292.

Donation par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et par la dauphine Anne, comtesse desd. comtés, à Reymond Bertrand, chevalier, d'un étang appelé de l'Eigala, au terroir de Moirans, s'y réservant *unum lucem silis* en plaid à mutation de seigneur et possesseur, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1079.

14069 20 juillet 1292.

Echange entre Giraud Adhemarii, seigneur de Montélimar *(Montilii Adhemarii)*, diocèse de Valence, et Giraud Adhemarii, seigneur de Grignan, dioc. de Die, de 100 liv. Viennois à percevoir chaque année sur le péage de Montélimar, 40 à la Toussaint et 60 à Pâques, contre la parerie du château d'Allan *(Alondo)*, dioc.

de Trois-Châteaux, avec sa juridiction haute et basse, hommes, vassaux et autres droits. Le seigneur de Montélimar fera jurer à son péageur de payer exactement le seigneur de Grignan. Henri de Montélimar [not.]. Bulles.

Mentionné dans l'acte du 28 févr. 1341. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 117-8, n° 48.

14070 Vienne, 23 juillet 1292.

La dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, et dame de la Tour, demande à Giraud et Hugues Adhémar, seigneurs de Montélimar, Artaud de Roussillon, seigneur d'Annonay, Guillaume de Roussillon, s[r] d'Anjou, Roger s[r] de Clérieu, Guillaume de Poitiers, s[r] de St-Vallier, Aynard de la Tour, s[r] de Vinay, Aynard s[r] de Châteauneuf, Oddon s[r] de Tournon, Hugues s[r] de Bressieux, Falcon s[r] de Montchenu, Guillaume de Claveyson, s[r] de Mercurol, Guionet s[r] de Tullins, Aynard s[r] de St-Quentin, Poncet s[r] d'Hauterives, Guigues Pagani, s[r] d'Argental, Aymon Pagani, s[r] de Mahon, Jacomet s[r] de Jarez, Guigues Alamandi, François s[r] de Sassenage, Pierre Aynardi, s[r] de la Motte, Guigues Berengarii, s[r] de Morges, Bertrand s[r] de Barret, Raymond de Mévouillon, Guillaume Artaudi, s[r] d'Aix, Raymond de Montauban, s[r] de Montmaur, Isnard d'Agout, s[r] de Savournon *(Saiirnone)*, Arnaud Flote, s[r] de la Roche, Philippe s[r] de Serres, Guillaume Augerii, s[r] d'Oze *(Hosæ)*, Guillaume de Moustiers *(Mosteriis)*, s[r] de Ventavon *(Venteone)*, et Galburge de Lachau *(Chalma)*, de vouloir bien apposer leurs sceaux à l'acte par lequel elle a fait don du Dauphiné et de toutes ses terres à son fils Jean, lequel leur sera présenté en 4 exemplaires par Albert de Brayda, porteur de la présente. Sceau. *Dat. Viennæ*, mercredi après s[e] Marie-Madel.

Arch. de l'Isère, copie authent. du 29 avril 1343 (1276). Paris, Arch. Nat., Layettes, J. 277, 4bis. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 50-2 (13 j.). — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 52 (1289). = BRÉQ. VII, 296 (1289). DOUËT-D'ARCQ, *Coll. de sceaux*, I, 358, n° 599 (*Bull. hist. archéol. Valence*, VI, 319-20). CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 78. ROM. 127[A].

14071 La Celle, 27 juillet 1292.

Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et Forcalquier, rend visite aux religieuses d'Artacelle et leur restitue Cabasse, en présence de Raymond, archevêque d'Embrun, etc.

Aix, Bibl. Méjanes, mss. Roux-Alphéran, sac 2bis, n° 12. — *Gallia christ. nova*, I, instr. 72-3.

14072 Le Buis, 28 juillet 1292.

Jean de Genève, évêque de Valence et Die, se rend au Buis avec une nombreuse suite ; il est reçu par Raymond de Mévouillon, entouré de ses feudataires. Le traité du 16 août 1291 est ratifié et les vassaux de Raymond prêtent serment de l'observer et s'en constituent garants : Ricon de l'Isle, seigneur d'Eygaliers, Jordan de Rosans, Jean de Sahune, Geoffroy de Bésignan, Pons Jarenton, seigneur d'Autane, Palestor de Bourdeaux, Rostain Amic, seigneur de Curnier, Hugues de Plaisians, Raimbaud d'Oraison, seigneur de Pierrelongue, Raimbault de Sault, seigneur de Plaisians en partie et d'Alauson, et Pons Guillaume, coseigneur du Poët. L'évêque reçoit les clefs du château du Buis des mains de Raymond et fait hisser sa bannière sur la plus haute tour du donjon ; il charge ensuite Hugues d'Aix de prendre possession en son nom des diverses places de la baronnie et Raymond nomme des procureurs pour en faire la remise.

Arch. de l'Isère, B. 3654, carnet parch. (*Invent.* III, 129). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 102-3.

14073 Juillet 1292.

Hugues d'Aix, seigneur de Bellegarde, comme procureur de l'évêque de Valence et Die, prend possession de la baronnie de Mévouillon et fait arborer dans les châteaux la bannière épiscopale.

Bibl. de Grenoble, R. 4452, 6-7. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXV, 73 (à part, I, 118).

14074 29 juillet 1292.

Hugues d'Aix, chevalier, fondé de pouvoirs de l'évêque de Valence et Die, prend possession en son nom du château de Proas, de la bâtie de la Côte et de celle du col de Sabeyra.

Arch. de l'Isère, B. 3654. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 103.

14075 Vienne, 29 juillet 1292.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et la comtesse Anne, son épouse, voulant récompenser les services de Guigues Alamandi, chevalier, seigneur de Valbonnais, lui donnent entre vifs les fiefs, fidélités et hommages que leur devait Odon Alamandi, seigneur de Champ *(Campis)*, père dud. Guigues, à raison de ce château et de la maison [forte] de la Roche *(Rupe)*, et aussi l'hommage de son frère Gilet, sauf l'hommage qu'il devait à raison des successions de ses père et frère. Cette donation sera réversible au cas où Guigues n'aurait pas d'héritiers masculins légitimes. Sceaux, dont celui de G[uillaume] archevêque de Vienne. *Dat. Viennæ*, le mardi après s[ts] Jacques et Christophe....

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[c] IIII[xx] XXXV. *Invent. Graisivaudan*, I, 329[A] : II, 2 ; V, 250-1. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 49. MOULINET, *Reg. généal.* I, 21-2. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 68. = BRÉQ. VII, 348.

14076 30 juillet 1292.

Sentence du juge delphinal de Gap, prononcée de l'avis du juge d'Aix en Provence, et de l'avocat du roi aud. Aix, au sujet de l'assassinat commis en la personne de frère Dominique, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, à Ribiers, par laquelle il met hors de cause Bertrand de Mévouillon, seigneur de Barret et Ribiers, de l'accusation portée contre lui, et renvoie quelques prisonniers, accusés dud. assassinat, aud. Bertrand ou à son juge, pour en connaître, ainsi que des contumaces, qu'il condamne à des amendes au dauphin... Mercredi après s[t] Jacques ap....

Arch. de l'Isère, B. 2616, 131. *Invent. Gapençais*, 49-50.

14077 Brignolles, 2 août 1292.

Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille et prince de Capoue, comte de Provence et de Forcalquier, ordonne à son conseiller Humbert *(Im-*

berto), dauphin de Viennois, de réparer sous dix jours, à l'appréciation d'Etienne de la Poype et de Guillaume de Septême, les dommages causés par lui et ses gens à A[médée] comte de Savoie par rupture de la trêve entre eux. *Dat. Brinoniæ... 5 ind..., regn. a° 8.*

FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 1, 9; *Cart. du Dauph.* II, 52. — GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 136; 2e, IV, 136. = BRÉQ. VII, 349.

14078 5 août 1292.

Lettre du roi de Sicile identique à celle du 2 août ...Mardi après st Pierre-aux-Liens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 116e.

14079 8 août 1292.

Hommage prêté par [Guillaume] de Villaret, prieur de St-Gilles, à Roncelin (Rossillion) de Lunel, seigneur de Montauban, pour les châteaux de Cayranne *(Cheylane)*, Venterol, Ratiers, Noveysan et St-Maurice... Vendredi avant st Laurent.... — Cf. 22 suiv.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 795.

14080 13 août 1292.

Enregistrement par Jean de Goncelin, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, du testament d'Odon Alleman, seigneur de Champ (5 juil. préc.), en présence de son fils Guigues Alleman, agissant pour lui et son neveu Reynaud Alleman, et de Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, au nom de sa sœur Sibylle, veuve d'Odon... Mercredi avant la fête de l'Assomption.

Arch. de l'Isère, B. 3973, orig. parch. (*Invent.* IV, 84).

14081 Claix, 13 août 1292.

A° Nat. D. ...Ind. 5. Hommage prêté à Guigues Alamandi, chevalier, seigneur de Valbonnais, par Sibylle d'Aix *(Sebilia de Aquis)*, dame de Ste-Jalle *(S. Galla)*, femme de feu Odon Alamandi, seigneur de Champ, tutrice de Gilet, son fils, qu'elle déclare homme lige de Guigues par suite de la donation faite à ce dernier par Humbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et la comtesse Anne. *Act. ap. Clays*, dans la maison de feu Guillaume de Chypre, en la petite chambre postérieure; témoins : Pierre de Goncelin, juriste, Guillaume de Borna, Arthaud de Commiers, Marquison de Claix, etc. Radulphe de *Valle Puta* not.

Cabinet Morin-Pons, orig. parch. MOULINET, *Reg. généal.* I, 20. — CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, n° 490.

14082 Vernaison, 15 août 1292.

Frère Jean, évêque de Valence et Die, considérant la pauvreté des religieuses du monastère de Vernaison *(Comercio)*, dioc. de Valence, et leur zèle à implorer jour et nuit le Très-Haut, leur fait donation, entre les mains de l'abbesse Alix d'Hauteville *(Alisia de Alta Villa)*, de 10 setiers de seigle de cens, mesure de Valence, qu'elles devaient au seigneur de Châteauneuf sur la rive de l'Isère pour la terre de Bonlieu *(Bonluec)*, 12 toisons de brebis dues à l'évêque pour les pâturages et abreuvages sur le territoire de Châteauneuf, et 2 setiers de seigle dus à Guillemet de Montmeyran, damoiseau: toutes rentes acquises récemment par le prélat. Il désire relever la dévotion à la Vierge Marie et la célébration de la fête de l'Assomption et de son octave, avoir une part spéciale dans leurs messes et oraisons, et améliorer la nourriture de la communauté. Il investit l'abbesse par tradition de son anneau et appose son sceau. Ratification par le doyen G[eoffroy] de Chatte *(Chasta)*, et par le chapitre de Valence, dont sceau. Fait dans le monastère de *Comercio*... le vendredi fête de l'Assomption.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 65bis de 36 lig. 1/2.

14083 Vernaison, 15 août 1292.

L'abbesse du monastère de Vernaison *(Comercio)*, dioc. de Valence, et son couvent avaient à se plaindre de la communauté des habitants de Châteauneuf-d'Isère *(ad rippam Ysaræ)*, qui contestaient leurs droits de pâturage et de bûcherage dans ce mandement, dont elles faisaient preuve par chartes authentiques et dépositions de témoins. Frère Jean, évêque de Valence et Die, sur l'appréciation de Jean d'Echallon, official, et de Guigues Vaignardi, chevalier, courrier de Valence, maintient les droits des religieuses, mais accorde aux habitants un droit de passage par le chemin qui va de Baumes *(Balmis)* au pied de la côte du bois *del Bletonet* (al. *B-ey*) et d'abreuvoir *a la Beraour*. Sceau. Ratification de G[eoffroy] de Chatte, doyen, et du chapitre de Valence; sceau. Fait dans le monastère..., vendredi fête de l'Assomption.

Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch. de 44 lig. 1/3.

14084 (Vernaison), 15 août 1292.

Jean, évêque de Valence et Die, règle les différends qui existaient entre Alix *(Alisia)*, abbesse de Vernaison *(Comercio)*, et les habitants de Châteauneuf. Il déboute ceux-ci et, conformément à une charte scellée par Guenis alors seigneur de Châteauneuf et libellée par le not. imp. Guillaume de Rochefort, maintient les religieuses en possession du droit de pâturage et de parcours pour leurs bestiaux, convers et bergers, et de bûcherage; puis, considérant leurs agréables services et preuves de piété envers Dieu, défend de les troubler. Toutefois, la communauté du château pourra user du chemin qui va des Baumes *(Balmis)* au pied de la côte du bois *del Bletonet*. Approbation par G[eoffroy] de Chatte *(Chasta)*, doyen de Valence, qui appose le sceau de son chapitre avec celui de l'évêque... Vendredi fête de l'Assomption.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch., grand sceau.

14085 15 août 1292.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Brive (Corrèze), on assigne le couvent de Valence pour l'étude des arts aux frères de Sisteron, Die, Valence, Orange, et pour lecteur Jean Baboti; Bertrand de Villeneuve fera la visite des couvents de Valence, Die, etc.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 363-4.

14086 (16 août 1292/2 mai 1293).

Envoyé au comte en Savoie et jusqu'à Vienne, au sujet de la gabelle que faisait percevoir le dauphin.

CORDERO DI PAMPARATO (Stan.), dans *Miscell. stor. Ital.* XL, 75.

14087 16 août 1292.

Quittance par Morardet Morardi, de 160 liv. dot de Jaqueline, fille d'Amédée Guiffrey. Guillaume Rottain [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc., ch. VI.

14088 Conflans, 17 août 1292.

Ind. 5. Rémission par Thomas, fils d'Humbert de Conflans, pour lui et son frère Amédée, à Jean Fabri, de l'hommage lige qu'il leur devait, à condition qu'il le rende à Béatrix, dauphine, dame de Faucigny. Fait *ap. Conflens.* Guill. Guibert de Conflans not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 10, Conflans, n° 9, orig. parch. (*Invent.* 165-6).

14089 20 août 1292.

Quittance au dauphin Humbert, par Hugues de Bourgogne, de 1000 liv. à employer aux frais de la guerre contre le comte de Savoie ; il doit aider le dauphin avec le château de Gières. Sceau... Mercredi après l'Assomption.

Invent. Généralité, I, 59ᵇ : 15. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 52-3. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1006.

14090 20 août 1292.

Promesse par Philippe [de Laveno], seigneur de Valernes *(V-na)*, de rendre au dauphin Humbert et à son épouse Anne le château de Montrond, dioc. de Gap, quand on lui aura remboursé 1250 livres Viennois... Ind. 5.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 13ᵃ. Arch. de l'Isère, B. 3041. *Invent. Gapençais*, 555. = Roman, 127ᵃ.

14091 20 août 1292.

Inféodation des dîmes d'Oulx aux habitants par le prévôt, sous la pension annuelle de 10 setiers seigle et 40 d'avoine au profit du dauphin et de la prévôté.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 604.

14092 Brignolles, 22 août 1292.

Ind. 5, *ap. Brinoniam*, prorogation de la trêve entre le dauphin et le comte de Savoie (8 avr. 1291) jusqu'à la quinzaine de St-Michel (13 oct.)

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 26ᵃ, orig. parch., sceaux.

14093 Mévouillon, 22 août 1292.

Protestation de Raymond (Guillaume !) de Mévouillon, dit le dom *(dompnus)*, fils d'autre Raymond mort dans l'ordre des frères Prêcheurs, contre le traité passé par Raymond de Mévouillon le jeune, son fils, avec l'évêque de Valence et Die touchant la suzeraineté de la baronnie de Mévouillon, comme contraire au testament de son père.

Arch. de l'Isère, B. 3657, orig. parch. (*Invent.* III, 129ᵇ). *Invent. Baronnies*, I, 385 : 466 = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 104.

14094 22 août 1292.

Frère Guy [= Guillaume] de Villaret, prieur de St-Gilles, reconnaît tenir de Roncelin, seigneur de Lunel et de Montauban, les châteaux de Cayranne *(Quayrana)*, Venterol, Châteâu-Ratier, Noveysan et St-Maurice *(S. Maingoro !)*... Vendredi avant sᵗ Barthélemy. — Cf. 8 préc.

Invent. Baronnies, II, 167. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1431.

14095 28 août 1292.

Echange entre Raymond de Mévouillon, archevêque d'Embrun, et le chapitre, représenté par Guillaume Pellisson, prévôt, et Jean de Freyssinières, archidiacre, etc. ; ceux-ci donnent leurs droits sur la prébende de St-Clément et son voisinage, sauf la vallée du Queyras, Châteauroux, St-Crépin, la Roche, Rame, Champcella et l'Argentière ; l'archevêque cède les dîmes d'Embrun et Savines, en deça de la Durance, plus 80 setiers de blé et autant d'avoine qu'il levait à Vallouise. Présents : Isnard de Boniface, doctʳ en droit canon, prévôt *Montis Siticii* (!), frère Lambert de Guers, prêcheur, etc.

Arch. des Htes-Alpes, E, 519, 521 ; G. 493, cit. (*Invent.* II, 302ᵇ, 303). — Fornier, *Hist. Alpes Marit.* II, 80-1, n. = Roman, 127ᵇ.

14096 1ᵉʳ septembre 1292.

Ratification par Guillaume Auger, dit Gerssus, de la vente faite à l'ordre de St-Antoine par Guillaume Auger, d'une maison à la Déoule [à Vitrolles].

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Rom. 127ᵃ.

14097 Montségur, 4 septembre 1292.

Dame Garsende, veuve de noble Guillaume Gros de Monteil de Grignan, donne à Giraud Adzémar, son fils, tous ses biens, meubles et immeubles. Eléasar de Sabran, Pierre Guillaume d'Aulps ou Aps, Aimeric de la Tour d'Ayguez. — Or. parch. lat.

Catal. Archiv. maison de Grignan (1844), 20, n° 104. Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons* (1878), 4, n° 11.

14098 (4 septembre 1292 ?).

Donation par Giraud Adzémar à noble dame Garsende, sa mère, veuve de Guillaume Gros, des biens et revenus qu'il a au château de Montségur, en récompense des soins qu'elle a pris pour administrer la baronnie, de 10 livres de rente et des revenus du moulin dudit lieu, pour payer le legs qu'elle a fait à Laurette, religieuse à Bouchet.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. dauph. Morin-Pons*, 3-4, n° 10.

14099 7 septembre 1292.

Concession par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à Guillaume Artaud du paquerage pour son bétail dans la terre et mandement d'Eygluy (Gluy) appartenant au comte, en considération du fief et seigneurie du château et mandement de Véronne, vendu avec celui de Montclar par Raymond de Mévouillon aud. Guillaume et à Flotte, sa femme ; cette vente avait été approuvée par le comte, avec promesse de lad. concession ; il s'oblige à l'exécution des conventions faites avec ses prédécesseurs par led. Guillaume et ses ancêtres ; il promet de maintenir tout ce que celui-ci tenait dans le diocèse de Die, et de ne vendre ni transférer son droit à aucun autre supérieur, sans consentement ; en cas de contravention, Guill. sera déchargé de la foi et hommage qu'il lui devait.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 8 : 9.

14100 12 septembre 1292.

Henri d'Antigny, sire de Ste-Croix, et Philippe de Vienne, son neveu, seigneur de Pagny, Mervans, Longepierre, remettent ces deux terres entre les mains du duc de Bourgogne. Mercredi [avant l'Exalt. de la sᵉ Croix ?]. Sceaux.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 388, n° 5080.

14101 23 septembre 1292.

Procuration donnée à Bertrand Lacroze, clerc, Durand Août, Ponce Malferrat et Jean Dou par noble Guillaume de St-Just, chevalier, seigneur en partie de Pierrelatte, pour faire revendication devant nobles Pierre de Sérignan et Pierre Gontard, arbitres... Mardi avant la s[t] Michel.

Arch. de la Drôme, E. 3442, orig. parch. (*Invent.* III, 161[a]).

14102 29 septembre 1292.

Terrier des cens, usages et hommages dus à Pierre Alamandi, prieur de Notre-Dame de Commiers, dans les paroisses de N.-D. de Commiers, St-Georges, Chabons, Pâquier, St-Pierre, Jardin, etc.

Lyon, Biblioth., ms. 1926, f°s 2-44[b]. = *Catal.* I, 578.

14103 30 septembre 1292.

Nouvelle prorogation de la trêve entre le dauphin et le comte de Savoie (8 avr. 1291), depuis la quinzaine de s[t] Michel jusqu'au *Carniprivium vetus* (15 févr.). Mardi après s[t] Michel.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. I, n° 26[b], orig. parch., sceaux.

14104 30 septembre 1292.

Compromis fait par Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin de Viennois, où ils nomment pour arbitres Guigues Allemand, chevalier et seigneur de Valbonnais, et Siboud (Odon !) Allemand, mistral de Vienne, avec Robert, duc de Bourgogne, pour surarbitre... Mardi après s[t] Michel.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. I, n° 35, orig. parch. (*Invent.* 14). *Invent. Prov. étrang.* 191[a] (*Isère*, III, 401[a]). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 53.

14105 30 septembre 1292.

Rémission par Humbert, dauphin de Viennois, entre les mains de Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, l'un des arbitres, de ses châteaux d'Aubonne (*Albona*) et Revel, comme garantie de la paix à faire... Mardi après s[t] Michel.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. I, n° 37, orig. parch. (*Invent.* 14).

14106 30 septembre 1292.

Obligation par Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, de remettre les châteaux d'Aubonne et de Revel au comte de Savoie, si le dauphin n'observe pas le compromis... Mardi après s[t] Michel.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. I, n° 37[a], orig. parch.

14107 Octobre 1292.

Acte de prorogation de la trêve entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin [de Viennois], jusqu'au *Carnis privium vetus*.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. I, n° 26[a], orig. parch. *Invent. Généralité Dauph.* I, 177 : 201-2.

14108 1er octobre 1292.

Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Jacolin Ampherme, de Montbonnot, de plusieurs rentes en la paroisse de St-Martin-de-Miséré. ...Mercredi après s[t] Michel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 440[a].

14109 9 octobre 1292.

Hommage rendu au comte de Valentinois par Humbert de Borne, damoiseau, pour ce qu'il avait au château de Quint.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 182 : II, 657.

14110 Crest, 9 octobre 1292.

...Ind. 6... sumpto millesimo in Annunciatione dominica et indict. sumpta 8 kal. octob. Lantelme de Vassieux, fils et héritier de Raymond, majeur de 14 ans, rend hommage à A[ymar] de Poitiers, comte de Valentinois, pour ses droits sur les châteaux de Quint, Flandènes et le mandement de Vassieux (*Vacivo*) ; il lui en fait hommage, avec baiser de bouche, et promet de l'aider en plaid et en guerre. Investiture par le comte. *Act. ap. Cristam*, dioc. de Die, dans la forteresse du comte, devant la maison dite *del Verre* ; témoins : Raimond de Vénéjan, seigneur de St-Genis, juge du comte, etc. Lantelme de Romans, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 3548, orig. parch. (*Invent.* III, 85[a]). — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 366 (à part, I, 269-70); = *Hist. Die*, II, 131.

14111 13 octobre 1292.

Procuration donnée à Richard Jaucelin, Pierre Maurenc et Jean Codolet par les habitants de Pierrelatte et par les co-seigneurs Thibaud de St-Pasteur, chevalier, pour lui et pour Thibaude de Mirmande, Ponce de Beaumont, Adhémar de Pierrelatte, Pierre de Sérignan et Philippine de Mirmande, pour revendiquer en leur faveur un droit de bûcherage et de glandage sur le territoire de Donzère. Lundi après l'octave de s[t] Michel.

Arch. de la Drôme, E. 3442, orig. parch. (*Invent.* III, 161[a]).

14112 Montfalcon, 14 octobre 1292.

Compromis entre les comtes Amédée de Savoie et Amédée de Genevois, pour terminer leurs différends ; les arbitres sont Jean de Chalon, comte d'Auxerre, Etienne abbé de Savigny et Odon Alamand, mistral de Vienne. *Dat. et act. ap. Montemfalconem*, mardi après quinzaine de s[t] Michel...

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 435. = *R. S. R.* 2162. *R. Gen.* 1368.

14113 Anneyron, 28 octobre 1292.

Jean Dauphin, fils aîné du dauphin Humbert, mardi fête des apôtres Simon et Jude, *ap. Aneyronem*, dioc. de Vienne.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[c] IIII[xx] XXXVIII[b].

14114 28 octobre 1292.

Reconnaissance en faveur de Hugues de Guers d'Avalon pour des biens à Contentin et Villars Millon, sous divers cens et plaids.

Invent. d'Avalon, ch. III.

14115 Novembre 1292.

Libertés concédées par Amédée, comte de Savoie, aux habitants et communauté de St-Jean-de-Bournay.

Arch. de l'Isère, B. 274 = 2969, 24. *Invent. Viennois*, II, 516[b] ; IV, 431. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 53[b]. = Chevalier, *Ordonn.* 24.

14116 10 novembre 1292.

Le chapitre d'Embrun confie à Raymond de Mévouillon, archevêque, et Boniface du Val, arbitres, le partage

des dîmes provenant de l'échange du 28 août précédent : l'union, *sede vacante*, de la prébende de St-Clément à la prévôté est nulle ; les dîmes de Savines (valeur 60 liv.), celles perçues sur le territoire d'Embrun en deça de la Durance (valeur 60 liv.) reviennent au chapitre ; les 160 setiers de grain de Vallouise (estimés 20 livres), au prévôt. Fait dans le palais archiépiscopal, en chapitre général de la Toussaint, en présence des chanoines : Jacques, sacristain, Jean, archidiacre, Pierre Gautier, prévôt de Gap, Guillaume Abrivat, prieur de Sauze, etc. Témoins, frère Lambert Guers, dominicain, et G. Orsel, chapelain de l'archev. Raymond de Canabinis, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 493 (*Invent.* II, 302-3); 770 (492ᵃ). — Fornier (Marc.), *Hist. Alpes Marit.* III, 252-4.

14117 12 novembre 1292.

Reconnaissances passées en faveur de Sibylle d'Aix, veuve d'Odon Allemand, seigneur de Champ, comme tutrice de son fils Gillet, par plusieurs habitants de Claix, Vif et Varces.

Grenoble, *Invent. du Graisivaudan*, II, 3ᵇ.

14118 15 novembre 1292.

Sur les instances du juge [du comté] de Genevois, le chanoine P. de Marin *(Marens)* et ses frères Giroud et Thomas se reconnaissent hommes [liges] du seigneur de Faucigny et tenir de lui certains biens. Sceau... Ind. 5.... Albert de Monthoux *(Montoutz)* not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1520.

14119 17 novembre 1292.

Bertrand de Taulignan donne hypothèque à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, sur les châteaux de Taulignan, Eyzahut et partie de Châteauneuf-de-Mazenc, en garantie de 75.000 sols petits tournois de Tours... Lundi après sᵗ Martin....

Arch. de l'Isère, B. 3548, orig. parch. (*Invent.* III, 85ᵃ).

14120 18 novembre 1292.

Jacqueline *(Jacoba)*, abbesse de St-André-le-Haut à Vienne, cède pour un bail de six ans à Jean [Ruffi], de Seyssuel *(Saxello)*, charpentier, les moulins, battoirs à chanvre *(bastitoria)*, molières *(maylleria)*, foulons *(gaucheria)* et carrière de meules *(moleria)* de son moulin de la Motte près la porte St-Martin, situés sur la Gère, au prix annuel de 28 liv. Viennois, payables par quartiers à la Toussaint, Noël, Pâques et la sᵗ Jean ; au cas où le moulin de l'archevêque dit del Ga fonctionnerait à nouveau, Jean pourra résigner sa ferme ; il est autorisé à établir une pêcherie avec 4 *essavaors*. Cautions (4).

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 37 lig. 1/2. = *Charvet-Allut, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 88.

14121 18 novembre 1292.

Aymon, maître de la maison de l'hôpital de St-Antoine de Viennois, atteste que feu le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, ayant dans son testament légué au couvent 25 liv. Viennois de rente, le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, mari de la dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, sœur et héritière de Jean, lui a donné satisfaction en lui cédant la maison de l'hôpital de Bourgoin *(Burgondii)*, avec ses droits et dépendances ; il donne quittance à la dauphine et au dauphin. ...Mardi octave de sᵗ Martin d'hiver... Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 4256, orig. parch. (*Invent.* IV, 161ᵇ). *Invent. Viennois*, I, 327 : 186ᵇ. Valbonnays, 5ᵉ Reg. nᵒ 62. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 53ᵇ. — *Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 23. = Chevalier (U.), *Invent. 1346*, 475.

14122 19 novembre 1292.

Vente par noble Eynard, seigneur de Châteauneuf, à Aymon, maître de l'hôpital de St-Antoine, du château et terre dud. St-Antoine, des cens, rentes, leydes, hommages, fiefs, prés, bois, terres, justices et garde du prieuré et hôpital, du domaine et fief de Montagne, villages, seigneuries, etc. en dépendant, pour le prix de 15000 liv. Viennois ; en présence de l'archevêque de Vienne et quantité d'autres seigneurs ...ind. 5.

Arch. de l'Isère, B. 3005, IIIIxx v. *Invent. St-Marcellin*, II, 1731-2 (*Isère*, IV, 163).

14123 (L'Ile-Barbe), 23 novembre 1292.

Ordonnance des prieurs de St-Rambert en Forez, St-May, St-Sorlin-de-Serrières, Belmont et le Monêtier-Allemont, et du grand sacristain de l'Ile-Barbe, réformateurs nommés au chapitre de St-Martin : pendant 10 ans, il sera créé au plus 6 nouveaux moines, afin de revenir au nombre régulier ; les sujets scandaleux seront destitués de leurs charges ou exclus ; pendant la durée de leurs pouvoirs, les prieurs de St-May et du Monêtier-Allemont exerceront l'office de visiteurs au-dessous de l'Isère, et les prieurs de St-Rambert en Forez, St-Romain-en-Jarez et St-Sorlin de Serrières, au-dessus ; ils seront remplacés au chapitre de St-Martin 1294 ; défense d'accenser les revenus pour plus de trois ans et destitution de ceux qui ne se sont pas libérés de leurs dettes, d'après les compteurs du chapitre général. Taxe des prieurs de Provence et autres pour contribuer à l'amélioration du pain et du vin : Aigu *(Ayguno)*, 15 s., Allan, 5 s., Bollène, 25 s., St-May, 15 s., Bruis, 8 s., Tarendol 5 s., Lemps, 15 s., le Pin 8 s., Monêtier-Allemont, 12 s., Bayons, 6 s., Pommerol, 5 s., les sacristains d'Aigu et Bollène, 5 s., le prieur de St-Martin près Montélimar *(Montilium)*, 3 s. Cette ordonnance présentée au chapitre le dimanche, jour de St-Clément, est approuvée et revêtue des sceaux de l'abbé et du couvent.

Guigue, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 283-6, nᵒ 34.

14124 Grenoble, 23 novembre 1292.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, enjoint à maître Jean de Goncelin, juge de ses comtés, aux juge commun, bailli et châtelain de Grenoble, de préserver les frères Prêcheurs de Grenoble de toute vexation, de les garder et défendre, eux, leurs biens, famille et adhérents par toute sa terre et spécialement à Grenoble ; il ordonne aux notaires de faire pour eux les actes dont ils seront requis. *Dat. Grationopoli...*, en la fête de sᵗ Clément, Sceau.

Chevalier (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble*, 27-8.

14125 Grenoble, 24 novembre 1292.

Lettre du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, à G[uillaume] évêque de Grenoble, aux doyen et chapitre de son église. Il ne

saurait supporter qu'on moleste dans ses terres l'unique couvent de ses très chers amis les frères Prêcheurs. Il ne convient pas à l'état ecclésiastique de paralyser le bien qu'ils veulent faire au service de Dieu. Il espère donc qu'au lieu de leur faire obstacle, on les traitera favorablement. *Dat. Grationopoli...*, lundi après s[t] Clément. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble*, 28-9.

14126 30 novembre 1292.

Accensement d'un champ à Clot-Reond par Pierre Girard, commandeur et recteur de la maison de l'aumône du St-Esprit à Embrun, à Giraud Montgardin, de Chalvet. Bulle *bailhiæ*.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 111[b]).

14127 3 décembre 1292.

Confirmation des libertés de St-Jean de Bournay par Etienne de Fay, seigneur du lieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 516[b].

14128 Valréas, 3 décembre 1292.

Donation et investiture par le dauphin Humbert à Giraud de St-Marcel, damoiseau, de la terre de Valserres, pour la tenir à foi et hommage.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 851. = ROM. 127[a].

14129 Valréas, 4 décembre 1292.

Ratification par la dauphine Anne de la donation de la veille (n° 14128).

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 851. = ROM. 127.

14130 5 décembre 1292.

Concession par Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, pour lui, la dauphine Anne, son épouse, et leur fils Jean Dauphin, à Joffrey de Montjay et son fils Albert, en considération de services, de la 1/2 du château de Montjay, avec son mandement, territoire, toute juridiction, etc., sous réserve de supériorité, hommage et fidélité. — Cf. 5 déc. 1296.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 522-3. = ROM. 127[b].

14131 6 décembre 1292.

Conventions entre Isnard d'Agoult, seigneur de Beaurières, et ses vassaux.

Arch. de l'Isère, B. 3312 (*Invent.* II, 277[a]).

14132 14 décembre 1292.

Transaction entre Guillaume de Beaumont, coseigneur de Pierrelatte, et Guillaume Borrel, de Donzère, au sujet de violation de propriété avec saisie de bétail : le seigneur rend les bêtes à corne de Borrel.

Arch. de la Drôme, E. 3442, orig. parch. (*Invent.* III, 161[a]).

14133 Avignon, 15 décembre 1292.

Comparant fait par Guillaume de Lachau, procureur d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et d'Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar, par devant le vice-légat et plusieurs cardinaux, par lequel il les requiert de ratifier au nom du pape les traités intervenus entre lesd. Aymar et Hugues. Fait dans le chapitre des frères Prêcheurs.

Arch. du chât. de Peyrins, I, 47, 109. *Invent. Valentinois*, III, 360 : II, 316.

14134 Sauzet, 19 décembre 1292.

Conventions entre Aimar *(Adheymarus)* de Poitiers, comte de Valentinois, seigneur en partie de Châteauneuf-de-Mazenc *(Castro Novo Dalmaceno)*, et les consuls et communauté du lieu. Le comte leur accorde l'exemption de toute, taille, corvée, exaction indue et forcée, emprunt, messages, servitudes, leyde, péage, etc. ; la faculté de se retirer ailleurs avec leur mobilier, de vendre, donner ou aliéner leurs immeubles, de marier leurs filles à leur gré ; il détermine les amendes à imposer par la cour de justice pour injures, coups, blessures, adultère, faux poids et fausses mesures. Les habitants lui promettent le vingtain des blés, légumes et vin recueillis dans le territoire, plus 100 liv. Viennois et se soumettent aux chevauchées et à la taille pour les 6 cas impériaux. Fait en l'hôtel d'Hugues Amblard ; présents : Jean de la Roche, docteur en droit, Guillaume Bayle, châtelain de Crest, Amaury de Rochefort-Sérignan, seigneur de Rochebaudin, Armand de Rochefort et Humbert d'Ourches, damoiseau... le vendredi avant Noël.... Guigues Brun not.

Arch. de la Drôme, E. 1536 (*Invent.* II, 233[b]) ; 3326, orig. parch. (III, 122-3) ; 3337 (127[b]) ; 5388-9 (IV, 151). *Invent. Valentinois*, I, 607-8. = COSTON (de), *Notice histor. sur Châteauneuf-de-Mazenc*, 10-7.

14135 Valence, 20 décembre 1292.

Jean d'Echallon *(Eschalone)*, official de Valence, atteste qu'en présence de Jean de Vienne, notaire juré de sa cour, Lantelme Pupella, d'Alixan, a vendu à Ponce de Virieu, convers du monastère de Léoncel, 2 setérées de terre à Bagnol *(en Baignols)*, au mandement du château d'Alixan, confinant la terre des Ermites *(Hermitanorum)*, au prix de 40 sols Viennois, dont quittance. Assentiment de son fils Jeannet Pupelli. Sceau de la cour de Valence. *Dat. Valentiæ... ;* témoins (4).

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 281-2, n° 267.

14136 Chabeuil, 29 décembre 1292.

Humbert dauphin... Fait *Cabeoli*, lundi de Noël.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 422[b].

14137 Décembre 1292-mars 1293.

Monitoires de l'official de Vienne à tous les chapelains du diocèse, leur enjoignant de signifier à tous les fidéjusseurs d'Amédée, comte de Genevois, d'avoir à payer les termes échus de la dot de Marguerite, comtesse de Valentinois, ou de se rendre otages à St-Vallier pendant 3 mois.

Arch. de l'Isère, B. 3548, orig. parch. (*Invent.* III, 84[b]).

14138 3 janvier (1293/1329).

Obit de Jean de Montbonnot *(Monte Bohoudi)*, qui fonda au couvent de St-Robert un anniversaire de 20 sols, sous le prieur Hugues.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 1.

14139 13 janvier 1292/3.

Vente par Guillaume de Joinville, damoiseau, seigneur de Gex *(Gaz)*, à Amédée, comte de Savoie, de la maison forte de la Cluse, moyennant 2100 liv. Viennois. Ils contractent alliance défensive contre tous leurs ennemis, notamment le dauphin de Viennois, le comte

de Genève et la dauphine Béatrix, dame de Faucigny,... « le mardi après l'Atiphanie ».

MALLET (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 220-2. = *R. S. R.* 2167. *R. Gen.* 1370.

14140 (13 janvier 1292/3).

Léonète, dame de Gex *(Leone d. de Jaz)*, et son fils Guillaume renouvellent la vente de la Cluse au comte de Savoie et leur alliance avec lui contre le dauphin de Viennois, la dauphine [Béatrix] et le comte de Genève.

MALLET (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 222-3.

14141 18 janvier 1292/3.

Vente temporaire de certains fruits et revenus faite par Marguerite, veuve de Berlion de la Tour, et son fils Berlion de la Tour, à Henri de la Tour. Jean de Villedieu [not.].

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 92b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 116.

14142 20 janvier 1292/3.

Contrat de mariage entre David de Chabrillan et Raymonde, nièce de Pierre Lagier, de Chabrillan.... Mardi avant st Vincent....

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85a).

14143 20 janvier 1292/3.

Bertrand de Taulignan autorise Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, au cas où il ne lui rembourserait pas au terme fixé les 75000 sols Tournois qu'il lui doit, à vendre le château de Taulignan remis en gage, ou à le garder au prix qui en sera offert... Mardi avant st Vincent....

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85a).

14144 Chabeuil, 22 janvier 1292/3.

Anne, dauphine, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour, par considération pour les services que lui a rendus Pierre, prieur de la maison du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux *(Chartusien.)*, le déclare quitte du bétail gros et menu qu'il lui devait à raison d'un acte de vente scellé, l'autorisant d'en user comme par le passé et annulant le contrat qui le lui attribuait. *Dat. ap. Cabiolum...*, jeudi fête de st Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85a). — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

14145 Grenoble, 25 janvier 1293.

... Ind. 6, dimanche après la fête de st Vincent... *Act. ap. Grationopolim*, dans le cellier de la maison d'André de Vaulnaveys.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, VIIXXV, v°.

14146 Veynes, 26 janvier 1293.

... Lundi .... Jean Grimaudi, de Maubourg *(Malborc)* en Dévoluy, paroisse de Ste-Marie d'Agnières *(Agneria)*, pour lui et sa sœur Marine, cède à Jean Taterii, convers de la maison de Bertaud, tous les droits de leur mère Jacoba Franconessa au territoire de Sauvas *(Salvacis)*; ils reçoivent 100 sols Viennois. *Act. Veneyti*, dans la condamine de noble Guigues de Veynes; témoins. Lagier Chassagnas, de Veynes, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 154-5, n° 148. = ROM. 128-9.

14147 Aix, 3 février 1293.

Un projet d'échange ayant été convenu entre Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et de Forcalquier, et Guillaume archevêque d'Embrun, le prince demande au prélat de se rendre sur les lieux et de faire une enquête sur le nombre d'habitants et les revenus que l'église possède à Vaumeilh *(in valle Mucii)*, à Barcelonnette *(Barcilonia)*, Jausiers *(Jauserium)*, et ceux qui dépendent de la cour à Banon *(Bao)*, la Bréole *(Bredula)* et dans la vallée de Turriers *(Turiis)*; et encore sur ceux qui à Barcelonnette, dans la partie dite de *Drolha*, appartinrent à Pierre de Valserres *(Valserris)*, prévôt d'Embrun. *Data Aquis, ... 6 ind., regnor. a° 9.*

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 62b. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 72-3. = BRÉQ. VII, 369.

14148 9 février 1292/3.

L'official de Vienne enjoint aux chapelains de Beauvoir, Châtonnay, Montchenu, Moras et Bellegarde de signifier aux fidéjusseurs de la dot de Marguerite, sœur d'Amédée comte de Genevois, l'ordre de se rendre otages à St-Vallier et d'y rester jusqu'à l'entier payement.

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85).

14149 12 février 1292/3.

Compromis entre Garnier, recteur ou curé de l'église de Fiançayes *(Finzaias)*, au nom de son église et de l'Hôpital de St-Jean de Valence, et Giraud abbé de Léoncel, au nom de son monastère, par l'entremise de Ponce de la Balme et Pierre de Livron, chapelain, avec consentement de Pierre Arnaudi, commandeur de l'Hôpital de St-Jean de Valence. Les arbitres décident que Garnier restituera à l'abbé le blé dont il s'est emparé cette année sur les terres du couvent; celui-ci payera désormais la 45e partie des fruits des terres qu'il possède à Tanney *(Taneys Rochiforteys)*, dans la paroisse de Fiançayes, mais, d'après leur privilège inscrit dans le *Corpus juris*, il ne doit aucune dîme des terres cultivées à ses frais. Sceau de la cour de Valence.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 282-3, n° 268.

14150 Baix, 20 février 1292/3.

... Vendredi après le *Carniprivium vetus*. Ponce de Fay *(Fayno)*, commandeur de la maison de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem de Devesset, ratifie les conventions passées entre feu Aimar III, comte de Valentinois, et Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles. Fait dans *(infra)* la 1re porte du château de *Banio*, dioc. de Viviers.

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85a).

14151 Genève, 21 février 1293.

Nouvelles monitions et sommations par l'évêque de Genève au comte de Savoie d'avoir à se désister de ses usurpations, sous peine d'encourir les peines statuées par le concile de Vienne ... Samedi avant le *Carnisprivium vetus*, ind. 6.

SPON, *Hist. de Genève*, pr. n° 26. Trad. GALIFFE, *Matér. hist. Genève*, I, 73. = *R. S. R.* 2193. *R. Gen.* 1390.

14152 22 février 1292/3.

Ind. 6. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Pierre d'Annonay, de divers hommes taillables et services annuels, pour 26 liv. Genevois.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 1, n° 43, orig. parch. (*Invent.* 13).

14153 Barret-de-Liourre, 26 février 1292/3.

Raymond de Mévouillon, seigneur de Mévouillon, dit le dom *(dompnus)*, donne procuration à Pierre de Conchinis, notaire, Giraud de Montbrun et Guillaume Rémusat, de Reilhanette, pour protester contre le traité passé par son fils avec l'évêque de Valence et Die touchant la suzeraineté de sa baronnie. *Act. ap. Barretum de Lieura* ....

Arch. de l'Isère, B. 3657, orig. parch. (*Invent.* III, 129[b]). *Invent. Baronnies*, I, 368 : 447. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 104.

14154 28 février 1292/3.

Le dauphin Humbert donne à Berlion de Bellecombe, en augment de fief, Pierre Aymon son homme lige. Samedi après la chaire de s[t] Pierre. Sceau.

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc., ch. 1.

14155 1er mars 1293.

Echange entre l'évêque [de Grenoble] et Jean de Goncelin, d'une vigne en la paroisse de St-Martin[-le-Vinoux, exponctué], lieu dit *en Auries*, contre des cens sur des vignes en lad. paroisse. Sceaux.

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), G. XXVI, 104[a].

14156 Privas, 3 mars 1292/3.

Aimar, comte de Valentinois, donne procuration à Jean la Roche, juriscons., Dalmace Durand, châtelain de Privas, Ponce Lambert, d'Etoile, et Raymond Brémond, châtelain de Baix, pour le représenter dans le procès que lui intentent Jean et Guillaume Bouvier, frères de Montmeyran, devant la cour du sénéchal de Beaucaire et Nîmes ou devant celle du bailli royal des diocèses du Puy, Valence, Vienne et Viviers. *Act. Privacii*, dans la chambre de l'habitation du comte.

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85[b]).

14157 7 mars 1292/3.

Echange entre le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Jean et Berlion de Bellecombe, père et fils. Le dauphin cède des rentes au mandement de la Buissière, en deçà du Sernon, et reçoit des cens en blé et argent au-delà du ruisseau de Cernon dans tout le mandement de Bellecombe. Berlion se réserve les bans jusqu'à la somme de 60 sols et le dauphin ceux qui dépassent cette somme sur tous les biens de Berlion à Bellecombe, sa maison ou château, avec la directe des hommes du mandement. Il lui donne 360 livr. et Pierre Aymon et ses héritiers. Le dauphin et ses châtelains de la Buissière et de Bellecombe n'exigeront pas de guet, corvées ou services des hommes de Berlion. Chabert Bastan [not.]

Invent. Graisivaudan, I, 154[a], 296[b]. *Inventaire du Touvet, St-Vincent*, etc. ch. 1.

14158 1293.

Visite des prieurés de Provence de l'ordre de Cluny : celui d'Eurre *(Urro)* a besoin d'un coadjuteur ; ordre de résider aux prieurs [de St-Pierre] d'Aups *(Alpibus)* et de St-Privat (ham. de Roynac, cant. de Crest), dépendants de la maison de St-Marcel de Sauzet *(Sacceto)* ; le prieuré de St-Marcel de Sauzet est en mauvais état au spirituel et au temporel, à cause de l'absence de son prieur [Pierre Arnaud], élu et confirmé abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne ; le prieur de St-André de Gap devra reprendre certaines dîmes aliénées par son prédécesseur ; l'attention du prieur d'Allevard est appelée sur la maison de Corvat, mal régie par un clerc séculier.

ROMAN (J.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1883), IV, 49-50. MAZON (A.), *Orig. égl. Vivarais* (1893), II, 10-1.

14159 1293.

Le dauphin Humbert acquiert de Jean et Pierre Belmont le lieu de Belmont, dans la paroisse de la Balme, où il fondera le couvent de Salettes en oct. 1299.

Mentionné dans cet acte (*Gallia christ. nova*, II, instr. 34).

14160 1293.

Sentence des consuls de Grenoble contre une tavernière qui avait vendu du vin avec de fausses mesures : au nom de la communauté, les consuls lui interdisent, pendant un an, d'exercer son commerce dans la ville.

Arch. comm. Grenoble, FF. 38, orig. parch. (*Invent.* III, 283[a]).

14161 1293.

Aymon, maître de l'hôpital de St-Antoine de Viennois, ayant acquis d'Aynard, seigneur de Châteauneuf, le château de St-Antoine et l'*affayre* de Montagne *(Montanea)*, du fief lige et rendable du dauphin de Viennois, au prix de 15200 liv. Viennois (19 nov. 1292) ; le dauphin H[umbert] et la dauphine Anne, son épouse, l'en investissent ; il leur en fait reconnaissance et hommage. Confirmation et approbation du chapitre de l'Hôpital. Aymon de Tornafol, de Montluel, not. 2 sceaux.

Arch. de l'Isère, origin. parch., sceau. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 62[b]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 170.

14162 1293.

Guillaume, archevêque de Vienne, confirme et approuve l'acquisition faite par Aymon, maître de l'Hôpital de St-Antoine de Viennois.

Arch. de l'Isère, orig. parch. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 170.

14163 1293.

Transaction entre le seigneur de Vinay *(Vignayci)* et celui de Châteauneuf, dans laquelle sont déterminées les limites de leurs terres. 4 [5] sceaux.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 92[b]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1764, 1767.

14164 4 avril 1293.

Libertés et franchises accordées aux habitants de Châteauneuf-de-Mazenc par Guillaume, chevalier, coseigneur du lieu.

Arch. de la Drôme, E. 3337 ; E. 5388 (*Invent.* III, 127[b] ; IV, 151[b]).

14165 Upaix, 7 avril 1293.

Signification de la part de Jean Cortese, délégué de Philippe de *Lavina*, chevalier, seigneur de Serres *(Cerri)* et Mison, bailli du Gapençais, aux syndics de la ville d'Embrun de se rendre à Upaix le lundi après s[t] Marc (27 avril) pour se justifier d'avoir chassé des montagnes de Baratier les troupeaux de moutons de Pierre de Baratier.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1, en signification du 21 avril (*Invent.* II, 2ᵃ).

14166 L'Ile-sous-Vienne, 7 avril 1293.

Sauvegarde et exemption de tous droits seigneuriaux accordées aux frères de l'œuvre du pont St-Esprit par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et la dauphine Anne, son épouse. Sceaux. *Acta in insula subtus terris Viennensis...*

Bruguier-Roure (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nîmes*, G. XIII, 1890), 225-7, vid. de 1434 (à 6 avril 1294!).

14167 Ile de St-Vallier, 12 avril 1293.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, mande à tous ses baillis, juges, châtelains, mistraux, prévôts et autres officiaux qu'il a pris sous sa sauvegarde les prieurs, frères et familiers de l'ordre des Chartreux, surtout à l'occasion du chapitre général. Sceau. *Dat. in insula S. Valerii....*

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 413-4.

14168 12 avril 1293.

Transaction entre Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, ordre de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, et Richard Corps, chevalier, au nom de sa petite-fille Béatricette, laquelle reconnaît tenir en fief dudit prieuré le château de Truinas, dioc. de Die.

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85ᵇ).

14169 Embrun, 18 avril 1293.

... Ind. 6. Frère Raymond, archevêque d'Embrun, considérant l'extrême nécessité du monastère de Ste-Croix, de son diocèse, qui ne peut satisfaire aux exigences de ses créanciers qu'en aliénant la plus grande partie de ses propriétés, du conseil de gens expérimentés et du consentement de son chapitre, l'unit avec l'église de Beauvoir à l'abbaye de Boscaudon, sauf réserve de ses droits et ceux de ses habitants de Châteauroux sur les montagnes de Ste-Croix. L'abbé de Boscaudon sera tenu d'y maintenir 3 ou 4 moines prêtres; il devra payer les dettes et se rendre souvent compte de la situation. Ste-Croix ne pourra entretenir plus de 7 trentains de brebis dans la montagne. L'union cessera si Boscaudon passe à un autre ordre. La transaction du 27 avr. 1278 est maintenue. Fait devant l'archidiacre Jean Fraysenerie, G. Abrivati, prieur du Sauze *(Salice)*, et 3 chanoines. *Acta Ebreduni*, en la maison de l'archevêque, dans la chambre à fourneau au-dessus du cellier; présents : Etienne Tosti, prieur de Ste-Croix, Pierre de Coreio, abbé de Boscaudon, Isnard *(Ysnardus)*, prévôt d'Embrun, etc. — *Pastoralis sollicitudinis.*

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 54ᵃ. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 71-2. Fornier (Marc.), *Hist. Alpes Marit.* III, 348-50. = Bréq. VII, 357. Gaillaud, 171-2. Roman, 127ᵇ.

14170 Embrun, 21 avril 1293.

Marcon Baile *(Bajuli)*, juge de la cour commune d'Embrun, témoigne de la signification faite aux syndics de cette ville par Jean Cortese, le 7 préc. Témoins : Hugues Rialonis, chanoine de Digne, Armand de Bourdeaux *(Bordellis)*, chevalier de l'Hôpital, Henri de Chorges, *adobator* d'Embrun, Humbert Omenboni, not. imp. Fait en la maison consulaire.....

Arch. des Htes-Alpes, G. 1, orig. parch. (*Invent.* II, 2ᵃ).

14171 21 avril 1293.

Vente par Guillaume de Vitrolles, dit Paris, au commandeur de St-Antoine de Gap, d'un champ à Vitrolles.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 127ᵇ.

14172 Lyon, 23 avril 1293.

Traité entre le dauphin [Humbert] et Amédée, comte de Savoie. Le dauphin donne comme cautions Etienne de la Poype, l'abbé de St-Antoine de Viennois, les seigneurs de St-Trivier en Dombes et de Ro[u]ssillon en Dauphiné... Jeudi avant la fête de S. Marc. — Cf. 28 suiv.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 1, orig. parch., avec l'acte du 28 suiv. — Guichenon, *Hist. de Bresse et Bugey*, 322. = *Invent. maison de la Poype-Serrières*, 204.

14173 Pomet, 23 avril 1293.

Transaction entre Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, et Bertrand de Mévouillon, seigneur de Barret, au nom de Galburge, sa fille, veuve de Guillaume de Mévouillon, seigneur de Châteauneuf[-de-Chabre], de ses fils et des habitants de Pomet, relativement aux dîmes de quelques terres qu'ils possédaient.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = Rom. 127-8.

14174 25 avril 1293.

Bontoux Raynard, drapier, citoyen de Die, vend à Ponce Audibert, laboureur, un champ au-dessous des fourches [patibulaires] de la ville de Die.

*Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 117.

14175 (Embrun ?), 27 avril 1293.

Concession en fief par le dauphin Humbert (Guigues!), moyennant 80 liv. Viennois, aux chanoines de l'église d'Embrun, de la 1/2 de la montagne de Vachères, depuis la roche Pelline jusqu'au col *Vallis Montium*, l'autre 1/2 étant tenue en fief indivis du dauphin par les pariers desd. chanoines, réservés les droits d'alberge et autres dus au prince pour lad. montagne et tous les fiefs tenus de lui par les chanoines et leurs pariers dans la terre et seigneurie des Orres; défense aux habitants de la ville et territoire d'Embrun de faire paître leurs bestiaux ni couper aucun bois ni herbes dans lad. montagne, sans la permission des chanoines et de leurs pariers.

Arch. de l'Isère, B. 2992, 172; B. 3011. *Invent. Embrunois* 216. = Roman, 128ᵃ.

14176 Lyon, 28 avril 1293.

Compromis par Amédée, comte de Savoie, et le dauphin Humbert, entre les mains d'Etienne, abbé de Savigny, Nicolas de Billens, professeur de droit, Rodolphe, chevalier, seigneur d'Entremont, Aymon maître de St-Antoine en Viennois, Guy seigneur de St-Trivier, Artaud sr de Roussillon, amis communs pour traiter de la paix entre eux. Les arbitres du dauphin, qui accepte, déclarent proroger la trêve jusqu'au mardi avant Pentecôte. Mardi après st Marc évang. Sceaux.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 1ᵃ, orig. parch., 6 sceaux et traces d'autres. *Invent. Prov. étrang.* 191 (*Isère*, III, 401ᵃ). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 53-4. = Allard (G.), *Œ. d.* I, 196.

14177 (29 avril) 1293.

Le chapitre général des Chartreux, en reconnaissance de la patente du 12 avril préc., décrète des prières dans tout l'ordre pour le dauphin [Humbert], les deux dauphines [Béatrix et Anne] et leurs enfants, et pour obtenir de Dieu la paix entre eux et le comte de Savoie.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 362, 414.

14178 6 mai 1293.

Pierre Ruffi, de Revel, et Vincent Creyssenti vendent à Béatrix, dame de Faucigny, des pièces de vigne et de terre au manse *Requitelli*, pour le prix de 23 liv. Viennois. Humbert Merleti not..., ind. 6, mercredi avant l'Ascension.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 621.

14179 Die, 9 mai 1293.

... Ind. 6, changée au 24 septembre, dans la cour épiscopale. Devant l'official Albert Meerchandi se présentent Ysnard d'Agout *(Agoudo)* et Guillaume Jordan, chanoines de Die et de Valence, au nom du chapitre de Die, m^e^ Jean Alberti, au nom des clercs, et Guillaume Silurin, avec 5 autres procureurs des citoyens de Die, tenant en mains deux rouleaux de parchemin qu'ils signifient à l'official. Le premier contient une protestation contre les statuts édictés au concile de Vienne par l'archevêque Guillaume et ses suffragants, comme contraires au salut des âmes, au droit canonique et civil et aux libertés des villes, notamment ceux concernant les peines pécuniaires encourues par les excommuniés, la présence obligatoire du chapelain paroissial comme témoin des testaments, la liberté de tester étant absolue, de même que le choix de la sépulture ; sur les parjures, l'église n'a droit qu'à des peines spirituelles ; les frères Mineurs et Prêcheurs tiennent du pape le pouvoir de confesser et d'absoudre : ils n'ont pas besoin d'y être autorisés par l'évêque, l'archidiacre ou le curé ; le concile ne pouvait déclarer excommuniés ceux qui dans le mois n'ont pas restitué les chirographes de créances payées, etc. Les religieux, citoyens, clercs et barons (264 nommés) en appellent au Siège apostolique, suppliant le St-Père d'abroger ces statuts néfastes. D'autre part, se sentant lésés par les monitions que l'official fait publier par les chapelains des églises N.-Dame, St-Marcel, St-Maurice, le Château et St-Pierre, au sujet des créanciers, parjures, feudataires de l'église n'ayant pas passé reconnaissance, usuriers dénoncés, malgré l'appel général déjà porté en cour de Rome contre le concile de Vienne qui est l'objet d'une procédure, ils appellent des monitions de l'official et appelleront de toute autre dans les dix jours, ce dont ils demandent attestation *(apostolos)*, sinon ils se placeront sous la protection du pape. Témoins : Pierre de Solvey de Chamalosc, etc. Marcel Pinie, not. impér. et juré de la cour de Die ; Ponce Garini dit du Vercors, not. imp. et juré de la cour, dont le sceau est apposé.

Chevalier (U.), *Cartul. de la ville de Die*, 122-30, n° 8. *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 109-11.

14180 Veynes, 11 mai 1293.

Jeanne Valantina, veuve d'Etienne Josep, de la paroisse de St-Etienne-en-Dévoluy, jadis habitant Montmaur, vend à Pierre Clari et Jean Taterii, convers de la maison de Bertaud, une terre et un pré au territoire de Sauvas *(Salvatis)*, au prix de 102 sols bons Viennois. *Act. Veyneti*, en la maison du notaire ; témoins : Anselme de Vileta, damoiseau, etc. Lagier Chassagnas, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 155-6, n° 149. = Rom. 128^a^.

14181 Voiron, 12 mai 1293.

Compromis entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin, en Rodolphe, seigneur d'Entremont, Oddon Alamanni, mistral de Vienne, Amblard d'Entremont, Aymon, dom de St-Antoine de Viennois, Arthaud seigneur de Roussillon, Jean de Goncelin, juge des comtés de Vienne et d'Albon, Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny. Fait à l'hopital St-Jean de Voiron, mardi après l'Ascension. Sceaux des arbitres.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 1^b^, orig. parch., sceaux.

14182 22 mai 1293.

Vente de quelques terres par Jacques Gros, à Guillaume de Roveria, commandeur de St-Antoine à Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Rom. 128^a^.

25 mai 1293 = 27 mai 1293 2°.

*Baralis (V.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* V, v.

14183 26 mai 1293.

Humbert, dauphin de Viennois, renonce au bénéfice de la dispense d'hommage qui lui a été accordée par Amédée, comte de Savoie, le 22 nov. 1287.

Arch. de l'Isère, B. 3612, orig. parch. (*Invent.* III, 111^a^). — Cibrario e Promis, *Docum.* 220.

14184 26 mai 1293.

Raymond Aynard s'oblige par serment, ainsi que Pierre Aynard, chevalier, seigneur de la Motte, à prêter à Béatrix comtesse de Viennois et d'Albon, l'hommage qu'ils doivent à Humbert dauphin, si ce dernier n'accomplit pas le traité qu'il a fait avec elle led. jour. Mardi après l'octave de la Pentecôte.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 93.

14185 Voiron/Moirans, 27 mai 1293.

Ind. 6, mercredi après l'octave de la Pentecôte, 26 [= 27] mai. Amédée, comte de Savoie et marquis en Italie, et le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, font compromis au nom du comte en Rodulphe seigneur d'Entremont, Oddon Alamani, mistral de Vienne, et au nom du dauphin en Guy seigneur de St-Trivier et Artaud de Roussillon, pour traiter de la paix entre eux et proroger la trêve. Fait dans les champs entre Voiron et l'église de l'hôpital de St-Jean, sur la voie publique. Témoins : Jean de Goncelin, juge des comtés de Vienne et d'Albon, Aymerich de Gières, Guigues Alamanni, seigneur de Valbonnais, Boniface de Bardonnèche *(Bardenesça)*, Amblard d'Entremont, Aymon maître de l'hôpital de St-Antoine. Guill. *de Gilio* not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 1, orig. parch., sceaux (*Invent.* 15).

14186 St-Jean-de Moirans, 27 mai 1293.

Béatrix, grande dauphine de Viennois et dame de Faucigny, fait donation entre vifs à son cousin Amédée, comte de Savoie, des châteaux et terres de Faucigny, Bonne, Monthoux, Bonneville, Châtelet-du-Crédo, Alinge-le-Vieux, et des fiefs de Châteaufort, de Ravorée et de Nernier *(Nergin !)*, sous réserve d'usufruit. Par le même acte, le comte inféode ces biens à Béatrix, et celle-ci lui prête hommage pour leur possession. Le dauphin Humbert, comte de Viennois et d'Albon et seigneur de la Tour, reconnaît qu'il n'a aucun droit sur les choses données. Fait dans l'église de la chapelle de l'hôpital de St-Jean, entre Voiron *(Voyro)* et Moirans *(Moyrenqum)* ...ind. 6, mercredi après l'octave de la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 3862, orig. parch. (*Invent.* III, 369). — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, VIII, 276. WURSTEMBERGER, IV, 509, n° 895. = *R. S. R.* 2171. *R. Gen.* 1374. *Mém.-doc. soc. Savois.* IV, XXXV.

14187 St-Jean de Moirans, 27 mai 1293.

...Ind. 6... Amédée, comte de Savoie, réclamait du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, hommage et fidélité pour la baronnie de la Tour et Coligny, soit pour les châteaux de la Tour-du-Pin, Bourgoin, Maubec, Chèzeneuve, Lhuis, Innimont, St-Sorlin de Cuchet et Varey. Pour mettre fin à la guerre longue et cruelle, suite de cette prétention, Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, en compensation de cet hommage, cède au comte de Savoie celui des châteaux de Faucigny, Bonneville *(Bonæ Cillæ)*, Monthoux, Alinge-le-Vieux, Châtelet-du-Crédo, avec leurs mandements, et les fiefs de Châteaufort, Ravorée *(Rovoria)* et Nernier *(Verginæ)*. Amédée, satisfait, renonce à réclamer l'hommage de la baronnie de la Tour et Coligny, et promet de défendre le dauphin contre les prétentions de son frère Louis, seigneur de Vaud, et des enfants de Thomas de Savoie. S'il arrivait que le fief du Faucigny fût réclamé par le roi d'Allemagne ou l'Empereur, le comte rentrerait dans ses droits sur la baronnie de la Tour et Coligny. Fait dans la chapelle de l'hôpital de St-Jean entre Voyron et Moirans ; témoins : Aymon dom de St-Antoine, Rodolphe seigneur d'Entremont, Odon Alamandi, mistral de Vienne, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Alamand du Puy, chevaliers, des docteurs en droit, Jean de Goncelin, juge des comtés de Vienne et d'Albon, Falcon seigneur de Montchenu, R. seigneur du Gua *(de Vado)*. 2 sceaux. Chabert Bastonis not.

Torino, Bibl. Reale, Pergam. n° 136, 18, cop. 1301. Arch. de l'Isère, B. 2967, 420. *Invent. Prov. étrang.* 97, 98, 191[b] ; *Viennois*, III, 107. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 55[b]. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 42-3. WURSTEMBERGER, IV, 509-10, n° 896. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 37. = CHORIER, *H. de D.* I, 867. CHARVET, 429. COLLOMBET, II, 230. BRÉQ. VII, 359. *R. Gen.* 1375. JACOB (L.), *Limites Dauph.-Savoie*, 30. PLAISANCE (E.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XLVIII, 175.

14188 St-Jean de Moirans, 27 mai 1293.

Ind. 6., mercredi après l'octave de Pentecôte. Rémission par Amédée, comte de Savoie, de l'hommage que le dauphin Humbert était tenu de lui faire pour la baronnie de la Tour et de Coligny, en récompense de l'obligation consentie par Béatrix, fille de feu Pierre, comte de Savoie, dame de Faucigny, de reconnaître en fief du comte les châteaux de Faucigny, Bonne, Monthoux, Alinge-Vieux, Châtelet-du-Credo avec manse ; les fiefs de Châteaufort, Ravorée *(Rovereya)* et Nernier. Fait dans la chapelle de l'hôpital de St-Jean entre *Voyronem* et *Moyrencum*. Témoins : Aymon, dom. de St-Antoine, Rodolphe, seigneur d'Entremont, Odon Alamanni, mistral de Vienne, Jean de Goncelin, juge des comtés de Vienne et d'Albon, Alaman du Puy, chevalier, Falcon, seigneur de Montchenu, damoiseau, Pierre de la Tour, Rodulphe, seigneur du Gua, Guigues Alamani, chevalier, seigneur de Valbonnais. Guill. *de Gilio*, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 2, orig. parch., sceau équestre du comte de Sav. et autres ; et vidimus par l'archev. de Tarentaise, 1351 (*Invent.* 15-6).

14189 La Buisse, 27 mai 1293.

Conventions entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin : ils s'engagent à confirmer la paix conclue entre eux, à obtenir des dispenses pour les mariages à contracter entre Jean, fils du dauphin, et Marguerite, fille du comte, et entre une des filles du dauphin, ayant une dot égale à celle de Marguerite, et celui des fils du comte qui lui succédera, et entre Hugues, autre fils du dauphin, et Agnès, fille du comte, en lui assignant la dot fixée par Edouard, roi d'Angleterre, et Aymon, frère du comte ; avec promesse par Béatrix, dame de Faucigny, ainsi que Sibylle et Anne, femmes des contractants, de contribuer à la conclusion de ces mariages. Fait à l'hôpital de St-Jean *de Bussia*, mercredi après l'octave de Pentecôte.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 3, orig. parch., traces de sceaux (*Invent.* 16).

14190 Moirans, 27 mai 1293.

Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, ménage un accord entre son gendre le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et sa fille Anne, épouse d'Humbert, d'une part, et Amédée comte de Savoie, d'autre, au sujet de l'hommage dû à celui-ci pour la baronnie de la Tour. *Data ap. Morencum.*

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 54-5. — JUSTEL, *Hist. généal. mais. Auvergne*, pr. 196. = BRÉQ. VII, 374.

14191 27 mai 1293.

Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, chevalier,... Allemand s[r] d'Uriage, et Siboud Allemand, s[r] de Revel, s'obligent par serment de ne plus prêter hommage à Humbert dauphin s'il n'accomplit le traité qu'il fait led. jour avec Béatrix, comtesse de Viennois et d'Albon, mais de le prêter à lad. Béatrix. Mercredi après l'octave de la Pentecôte.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 20-1.

14192 (= 14187) Juin 1293.

Traité entre le dauphin Humbert et Amédée, comte de Savoie.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 195[a].

14193 5 juin 1293.

Vente à la dauphine Béatrix, dame de Faucigny et de Montbonnot, par Marguerite Reynouc ou Baynot, de la mistralie dite des Chaunais *(Calnesia)*, au mandement de Montbonnot, pour le prix de 12 liv. Viennois. Siméon Sichardi not... ind. 5 [= 6], vendredi après la quinzaine de la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 3319, orig. parch. (*Invent.* II, 280[b]). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 949.

14194 8 juin 1293.

Vente à Aylliond de Bonne *(Bona)*, acquéreur au nom de la dauphine [Béatrix], dame de Montbonnot, par Hugona Jaqueta, d'une pièce de terre au manse Requetel. Humbert Merleti, de Biviers [not.] ...ind. 6...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 799.

14195 12 juin 1293.

Amédée, comte de Savoie, déclare que Béatrix, dame de Faucigny, lui a fait hommage pour les châteaux de Faucigny, Bonneville, Bonne, Monthoux, Alinge-le-Vieux, [Châtelet-du]-Crédo, et pour les fiefs de Ravorée, Nernier et Châteaufort, dans la possession desquels pourront succéder les héritiers tant masculins que féminins de Béatrix. Le comte accorde par le même acte à lad. dame la faculté de donner ces fiefs à celui des fils du dauphin Humbert qu'elle préférera... Vendredi après s[t] Barnabé ap...

Arch. de l'Isère, B. 2967, 420. *Invent. prov. étrang.* 18[b], 97[b] (*Isère*, III, 222[a]). — WURSTEMB. IV, 510, n° 897. = *R. Gen.* 1376.

14196 20 juin 1293.

Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, rend hommage à Adémar, évêque de Clermont.

**Gallia christ. nova*, II, instr. 91.

14197 23 juin 1293.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Pierre de Maleval, d'un fief à St-Nazaire-en-Royans, appelé le Chassaroleyre, entre les rivières de Lionne, Bourne et Cholet, etc. ...Veille de la nativité de s[t] Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 400.

14198 23 juin 1293.

Reconnaissance passée par Jean des Granges, fils de Jean de la Balme, en faveur de Sibille d'Aix, veuve d'Odon Alleman, agissant comme tutrice de son fils Gilet Alleman, pour le fief des Granges au mandement de Varces.

Arch. de l'Isère, B. 3319, orig. parch. (*Invent.* II, 280[b]). *Invent. Généralité*, I, 81[b].

14199 (Avant 25 juin 1293).

G[uillaume], archevêque de Vienne, fait don à son clerc Thomas l'Anglais, comme bien méritant, du moulin de Vézeronce, de la vigne Allegraceri et de Colombier.

Mentionné dans l'acte du 25 juin 1293.

14200 25 juin 1293.

...Jeudi lendemain de s[t] Jean-Bapt. L'archevêque G[uillaume], le doyen G[eoffroy] et le chapitre de Vienne donnent pouvoir à G., doyen, A. archidiacre, Guigues Remestaynz, Hugues de Châteauneuf, G. de Beauvoir, Hu. capiscol, G. de la Balme, Hugues de Seyssel, G. Rovoyri et Bertrand de Chabrillan, pour terminer les différends entre eux et le chapitre de Romans; 6 suffiront pour traiter, mais les 10 seront nécessaires pour conclure. On approuve la donation faite par l'archevêque à son clerc Thomas l'Anglais, et la concession par Syboud Rovoyri au chanoine Guillaume Coyndo de la vigne qu'il tient du chapitre *apud Acum*, au prix de 13 liv. 10 sols.

CHEVALIER (U.), *Act. capitul. St-Maurice Vienne*, 59. = CHARVET, 431.

14201 29 juin 1293.

Amédée de Rosans et Pierre Reynerii, à la tête d'une nombreuse troupe de gens d'armes, cavaliers et fantassins, assiègent le château et ville de Villedieu et poursuivent leur attaque avec une telle vigueur que les fortifications allaient céder quand survient le chevalier Guillaume Transquerii, bailli et procureur de Roncelin, seigneur de Lunel et de Montauban, qui obtient le retrait de l'armée des assiégeants par considération et crainte de son maître. Les portes s'ouvrent devant le procureur, qui est reçu dans le château par Rostang de Sabran, commandeur de Villedieu, Reynier, commandeur de Valréas et Beaulieu, Lambert de Montélimar, Pélestor, Guillaume Raymundi, chevaliers de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, et autres frères et donnés qui se trouvaient dans les fortifications du château ; on reconnaît ce lieu avec son territoire et mandement du fief de Roncelin, et en signe de haut domaine on hisse sa bannière sur le château; le commandeur promet la confirmation de celui de St-Gilles. Ponce de Sauve *(Salva)* not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1444.

14202 30 juin 1293.

Le prieur Hugues de Peyraud et les chanoines de St-Pierre-du-Bourg à Valence donnent procuration à Hugues de la Roche *(de Ruppe)*, prêtre... Lendemain des apôtres Pierre et Paul. Pierre Valerii not.

CHEVALIER (C. U. J.), *Cartul. de St-Pierre-du-Bourg*, 96, n° 50.

14203 Juillet 1293.

Guillaume, évêque de Grenoble, vidime un acte du 23 décembre 1266 [ind. 4 = 9, jeudi avant s[t] Jean apôtre] relatif à la chartreuse du Val-St-Hugon. Sceau.

Mentionné dans un acte du 30 juil. 1339. — BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 472, n° 38.

14204 Juillet 1293.

Vidimus par l'official de Lyon d'un acte par lequel le dauphin Guigues devait à André d'Albon et alliés *(socii)* 2200 liv. pour motif de prêt.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 298.

14205 Baix, 2 juillet 1293.

Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, donne quittance à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de 75 liv. Tournois, à compte sur 5500 constituées comme dot d'Alice, fille d'Aimar et épouse d'Artaud.

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85[b]).

14206 5 juillet 1293.

Promesse aux nobles de Nyon, par Guillaume de Septême, chevalier, bailli en Chablais et Genevois, qu'Amédée comte de Savoie confirmera leurs franchises. Agissent avec lui Hugues de Chandieu *(Chandeya)*, chevalier, bailli en Viennois, etc.... Dimanche après s^te^ Pierre et Paul.

Grenus, *Doc. pays Vaud*, I. = *R. S. R.* 2173, cf. 2176. *R. Gen.* 1377, cf. 1379.

14207 9 juillet 1293.

Ordonnance du juge des comtés de Vienne et d'Albon, portant que s'il apparaissait au châtelain de Pisançon que Hugues et Pierre Armand, frères, bailes du dauphin, fussent en possession de prendre le 13e den. du bois de Dalmeyseu et autres au mandement de Pisançon, qui ne serait pas nécessaire à l'hôtel du dauphin, il les y maintînt... Lendemain de la quinzaine de s^t^ Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1352-3.

14208 Chabeuil, 10 juillet 1293.

...Ind. 6, vendredi après l'octave des s^ts^ Pierre et Paul..., le Siège apostolique vacant par la mort du pape Nicolas IV. Raymond le jeune, seigneur de Mévouillon, voulant s'attacher davantage par ses bienfaits le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, lui fait donation entre vifs des châteaux, avec leurs mandements et territoires, de Mollans, le Buis, la Roche, Mévouillon, Villefranche et Séderon, le mandement de la Bâtie-Côte-Chaude, les fiefs des châteaux et lieux de Propiac, Beauvoisin, Bénivay *(Bennay)*, Proyas, la Penne, Pierrelongue, Eygaliers, Plaisians, le Col-de-Guibert, le Poët-en-Percip, Alauzon, la Rochette, Gouvernet, Boisset, Autanne, Vercoiran, St-Sauveur, Villard, le Poët-Sigillat, Bésignan, Ste-Jalle, Arpavon, Sahune *(Assedunæ)*, Montréal, Marsoin *(Marcenno* ou *Marquerino)*, Col-de-Cabre *(Collis-Gabaroni* ou *Chabarini)*, Clermont et Curnier. En cas d'éviction de la part de l'évêque ou des chapitres de Valence et de Die, la revendication contre Raymond ne pourra dépasser 6000 liv. Tournois. Le dauphin, plus préoccupé de l'honneur que du revenu, rend tous ses biens au donateur en fief franc, noble et antique, ne se réservant que le haut domaine. Les châteaux du Buis, la Roche et Séderon seront rendables au dauphin en cas de guerre au-dessous de Montélimar. Dans les 8 mois qui suivront le changement de seigneur ou de vassal, celui-ci devra hommage et reconnaissance, contre tous, excepté l'empereur, l'abbé de l'Ile-Barbe et l'évêque de Vaison. Raymond s'interdit de faire la guerre au dauphin ou à ses vassaux. Les usages, coutumes et libertés de ces terres demeureront entiers, et le dauphin les confirmera. Raymond aura droit de parcours dans les terres d'Humbert; il pourra battre monnaie suivant son privilège. Le dauphin ne pourra exercer aucun droit de garde *(guidagia)*. Investiture par un bâton. Raymond fait hommage lige et fidélité, avec baiser de paix. Fait dans la salle *(aula)* du château *Cabeoli ;* témoins : Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Aynard de Châteauneuf, s^r^ de ce lieu, Philippe de Valerne, s^r^ de Serres et Mison, Raymond [= Raynaud] de Montauban, s^r^ de Montmaur, Jordan, P. Petræ, s^r^ de Rosans, Raymond Berengarii, s^r^ de Pont-en-Royans, Arnaud, s^r^ de Rochefort, Raymond Bertrandi, chevalier, Jean de St-Savin, chev., Alamand du Puy, Imbert d'*Areingiaco*, Pierre de la Piarre, chev., Benvenuto de Compeis *(Campesio)*, prof. de droit, Soffred de Gennon, juge du Briançonnais, Raymond Aynardi, damoiseau, et autres. Aymon de Tornafol, de Montluel, not. apost., et Albert de Brayda, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 3658, 3 orig. parch. (*Inv.* III, 129-30). *Invent. Baronnies*, I, 369 : 448. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 55-6. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 40-4 ; *Hist. de Dauph.* I, 34-8. = Bréq. VII, 362. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1229, 1242, 1286. Vallentin (R.), dans *Bul. soc. archéol. Drôme*, XXVI, 123-4. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 105-6. Roman, 128*.

14209 10 juillet 1293.

Noble Raymond de Mévouillon le jeune promet au dauphin [Humbert] de lui mettre en mains les actes par lesquels son père lui avait défendu de rien aliéner de sa terre et ceux qui lui permettaient de l'aliéner en partie, et généralement tous les documents qui regardaient le dauphin.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 369 : 447-8.

14210 Chabeuil, 10 juillet 1293.

Béatrix de Léberon, veuve de noble Guillaume de Bellecombe, remontre au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et à la dauphine Anne, comtesse desd. comtés, que sond. mari avait été payé de sa constitution dotale et l'avait reconnu sur ses biens [et] héritages, ainsi qu'elle offrait de le justifier par actes ; après le décès de son mari, elle fut expulsée de ses biens par Emeric de Briançon, pour lors seigneur du château de Bellecombe avec ses appartenances, qui depuis est parvenu aux dauphin et dauphine. Elle les requiert de lui assigner sa dot sur les fonds de son mari ; les princes, eu égard à la pauvreté et misère de lad. veuve [Allix !], lui accordent 100 liv. Viennois et lui assignent, jusqu'à payement du principal, 100 sols à prendre annuellement à la s^t^ Michel sur le four de Chabeuil. ...*ap. Chabeolum.*

Arch. de l'Isère, B. 2976, 110. *Invent. Graisivaudan*, I, 154* ; *Valentinois*, I, 364, 414 : I, 380-1.

14211 Nyon, 10 juillet 1293.

Amédée, comte de Savoie, promet d'observer les engagements pris en faveur des nobles et bourgeois de Nyon par Guillaume de Septême, chevalier, son bailli en Chablais et Genevois, Hugues de Chandieu *(Chandeya)*, chevalier, son bailli en Viennois, etc. Sceau. *Dat. ap. Nyons*, le vendredi après [l'octave] des apôtres Pierre et Paul....

Forel (Franc.), dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.* (1872), XXVII, 38-9.

14212 17 juillet 1293.

Compromis entre le dauphin Humbert et G[eoffroi], évêque de Gap, au sujet de plusieurs questions. Henri Edulphi not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 20*.

14213 Léoncel, 18 juillet 1293.

Jean, évêque de Valence et Die, s'étant rendu compte de l'insuffisance des revenus de l'église de St-Martin

(*de Alemanco*, sur Chatuzanges) pour l'entretien d'un curé *(capellanus)* et aussi de la pauvreté de l'église de St-Mamans *(S. Mammetis)*, décide de les unir, en sorte que St-Martin sera une chapelle où le curé de Saint-Mamans célébrera une fois par semaine. Le curé jouira des offrandes, revenus, *mortalagia* et de 2 setiers de blé que l'abbé et le couvent de Léoncel s'engagent à lui envoyer à la Nativité de la s^e^ Vierge; le monastère percevra les autres dîmes. Les paroissiens recevront tous les sacrements ecclésiastiques dans l'église de Saint-Mamans ; en cas d'infirmité, le curé leur portera le viatique et entendra leur confession, suivant la coutume générale. Sceaux. *Dat. ap. Liuncellum*, samedi avant s^e^ Marie-Madel....

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 284-5, n° 269.

14214 Mévouillon, 21 juillet 1293.

Raymond de Mévouillon le jeune, majeur de 25 ans, sans curateur, reconnaît devoir à A[imar] de Poitiers, comte de Valentinois, 2000 liv. petits Tournois ; il donne hypothèque sur son château de Cornillon en Val-d'Oule *(valle de Ollo)*, diocèse de Gap, le mère et mixte empire, etc. jusqu'à complet paiement à effectuer dans la ville de St-Saturnin du Port (Pont-St-Esprit), diocèse d'Uzès. Mais un homme de Jordan de Rosans tiendra la bâtie du Col-de-Soubeyran *(Cebayranis)*. Le comte en fera lever les revenus pour éteindre sa créance, les frais d'entretien et de garde prélevés ; durant l'hypothèque, les feudataires lui feront reconnaissance ; il s'en servira en cas de guerre et de plaid, excepté contre l'abbé de l'Ile-Barbe. Si Raymond vend ce château avant la fin de l'hypothèque, l'abbaye de l'Ile-Barbe et Raymond de Mévouillon, père du jeune, ont la préemption. Serment sous peine de 2000 marcs d'argent par R-d le jeune, qui donne pour fidéjusseurs : Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur *(Monmaor)*, Jordan de Rosans, Guillaume Artaudi, s^r^ d'Aix, Perceval de Rosans, s^r^ de Bruis *(Broxii)*, Arnaud de Pommerol, s^r^ dudit lieu, Rostaing Amici ou son fils, Guaufred de Bésignan, Pons Jarente et Bertrand de Caderousse, Gouvernet *(Guv-tum)*, Jean de Sahune *(Asseduna)*, seigneur de ce lieu, Sibylle dame de Ste-Jalle, Ponce Guillelmi et celui qui tiendra la bâtie du Col-de-Soubeyran. Aymar de Poitiers et son fils rendront le château dans le mois après le dépôt de la somme à l'église de St-Saturnin, dont avis leur sera donné au château de Baix *(Banio)* ou d'Etoile, sous peine de 3000 marcs d'argent. Garants de la restitution : Ponce seigneur de Montlaur, Guigues seigneur de la Roche, Guigues Alamandi, Bertrand seigneur de Taulignan *(Teulinani)*, Roger s^r^ de Clérieu, Hugues Azemarii, s^r^ de Montélimar *(Montilii)*, Guill. Artaud, s^r^ d'Aix, Raynaud de Montauban, s^r^ de Montmaur. Approbation de l'acte par Raymond de Mévouillon père et fils. Hugues Adzemarii, fidéjusseur, renonce au bénéfice de sa minorité. *Acta...* dans le château *Medullionis*, dans le petit fourneau vieux. Témoins : Jordan seigneur de Rosans, Guillaume de Montoison, chevalier, Sembelino de Pavie, docteur en lois etc. Lantelme de Romans not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 3, Valentinois, n° 4, orig. parch. (*Invent.* 1^b^).

14215 Cornillon, 22 juillet 1293.

Raymond de Mévouillon le jeune donne à A[imar] de Poitiers, comte de Valentinois, comme fidéjusseurs principaux de l'hypothèque sur le château de Cornillon Jordan seigneur de Rosans et Ricavus Amici, qui prêtent serment. Fait dans la forteresse du château de *Cornillono*. Témoins : Raymond de Vénéjan, etc.

A la suite de l'acte précédent.

14216 Cornillon, 22 juillet 1293.

Le même jour, serment semblable par Arnaud seigneur de Pommerol *(Pomayrols)*. Témoins. *Act.* près la porte du milieu *(mediana)* de la forteresse du château de *Cornillono*. Témoins.

A la suite de l'acte précédent.

14217 Monthoux, 22 juillet 1293.

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, approuve et confirme les ordonnances délibérées avec sa permission et adoptées par les bourgeois et jurés de Sallanches. *Dat. ap. Montouz;* témoins : Guillaume de Prissey, chevalier, maître Emeric de Gières *(Geria)*, juge de la terre de Faucigny, etc.

LULLIN (Paul), et LE FORT (Ch.), dans *Mém. doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIII, II, 113-6. = *R. Gen.* 1381. *Mém.-doc. Suisse rom.* XXVII, lxvij.

14218 22 juillet 1293.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Carcassonne, on « absout » le prieur de Die ; les frères de Die étudieront les arts à Marseille, ceux de Valence à Orange ; ces deux couvents seront visités par G. de Vénasque.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 372,-7-8.

14219 Cornillon, 23 juillet 1293.

Ponce Guillelmi, pour le seigneur du Poët *(Poieto)*, et Rostang Amici se constituent avec serment fidéjusseurs auprès de Lantelme Raynerii, procureur du comte de Valentinois, de l'hypothèque sur le château de Cornillon. Fait dans la forteresse *Cornilionis*. Témoins. — Le même jour et au même lieu, déclaration semblable par Jean seigneur de Sahune. Témoins.

A la suite de l'acte du 21 juil.

14220 Cornillon, 27 juillet 1293.

Lundi après s^t^ Jacques apôtre. Bertrand de Caderousse se déclare fidéjusseur de l'acte du 21 juil. en présence de Lantelme Raynerii, procureur du comte de Valentinois. *Act. Cornillione*, dans l'hôtel *(hospicio)* de Pierre Martelli. Témoins. — Le même jour, déclaration semblable par Perceval de Rosans, seigneur de Bruis *(Broxii)*. Fait dans la forteresse du château *Cornillionis*. Témoins.

A la suite de l'acte du 21 juillet.

14221 St-Robert, 28 juillet 1293.

Eblon *(Oblo)*, abbé du monastère de la Chaise-Dieu *(Casæ Dei)* en Auvergne, faisant en vertu de sa charge la visite du prieuré de St-Robert de Cornillon en Graisivaudan, constate l'insuffisance de ses ressources pour l'exercice de l'hospitalité et des aumônes. Le prieur Hugues de Montchaud *(Monte Calvo)* et les frères lui suggèrent de leur attribuer les revenus des prieurés

de Ste-Hélène du Lac, diocèse de Maurienne, de Saint-Martin d'Hostun *(Oesteuno)* et d'Eymeux *(Hemosco)*, dioc. de Valence, et de la chapelle de St-Robert dioc. de Genève, quand ils deviendront vacants : l'abbé décide qu'ils seront appliqués au vestiaire, sans préjudice des obligations de chacune de ces maisons. *Act. ap. S. Robertum*, dans le chapitre, en la fête de s[t] Pantaléon (27?)....

Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 12-3, n° 7.

14222 Août 1293.

Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Jean d'Aubonne, d'un muid froment de cens annuel, mesure de Cluses, des 6 qu'il prenait sur les dîmes de la vallée de Châtillon, pour 45 sols Genevois.

Turin, *Invent. prov. de Faucigni*, 63 (paq. 6, Chatillon, n° 4).

14223 Mévouillon, 1er août 1293.

Transaction entre Humbert dauphin, et Rostaing et Bruas de Rosset, frères de feu Falcon, dont les biens à Veynes avaient été saisis et vendus 20 livr. au profit du Dauphin, faute d'avoir fait hommage ; ils prêteront hommage, paieront 120 livr. et garderont les biens.

Arch. de l'Isère, B. 3013. = Roman, 128[a].

14224 6 août 1293.

Humbert, dauphin de Viennois, accorde aux marchands qui se rendront aux foires de Tullins les mêmes réductions de droits de péage dont ils jouissent aux foires de Moirans.

Arch. de l'Isère, B. 3459, orig. parch. (*Invent.* III, 85[b]).

14225 La Motte-Chalancon, 6 août 1293.

Jeudi avant s[t] Laurent martyr. Raymond de Mévouillon le jeune donne à Humbert d'Ourches *(de Orchano)*, procureur du comte de Valentinois, comme principal fidéjusseur de l'hypothèque sur le château de Cornillon, Guaufrid de Bésignan, seigneur de ce lieu. *Act. ap. Motam Chalanconis*, dans l'hôtel *(hospitio)* de Guill. Pelliparii. Témoins : Jean de Sahune, s[r] de ce lieu, etc. Lantelme de Romans not. impér. Ordre par A. de Poitiers, Raymond de Mévouillon, père et fils, d'apposer leurs sceaux.

A la suite de l'acte du 21 juillet.

14226 9 août 1293.

Réquisition par Hugues de Commiers, châtelain de Valbonnais, au nom de Guigues Allemand, à plusieurs particuliers d'avoir à reconnaître à ce seigneur ce qu'ils tenaient en fief de lui, à peine de 5 sols d'amende par jour... Dimanche avant l'Assomption.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 1[a].

14227 24 août 1293.

Reconnaissances en faveur de noble Guillaume Guers d'Avalon par Bernard Salvet de 4 fosserées de vigne à Grignon ; par Anne Yeadent, Guillaume de Bardonnenche, etc. Aymon not.

Inventaire d'Avalon, ch. III.

14228 28 août 1293.

Vente du château et terre de Visan *(Avisani)* par Albert Medici, seigneur de Mérindol, et Guillaume du Puy, son petit-fils, à Béatrix de Mévouillon, pour le prix de 4650 liv. Tournois. Ce territoire est limité par ceux de Valréas, Richerenches, Baumes, Barbaras, Tulette, Bouchet et le Fraisse *(Frayser)*. — Cf. 7 août 1294.

Arch. de l'Isère, B. 2997, 9 ; B. 3657, roul. parch. (*Invent.* III, 129[b]). *Invent. Baronnies*, I, 53, 53[b] : 62.

14229 Baix, 30 août 1293.

Convention entre Aimar, comte de Valentinois, et Raymond de Mévouillon le jeune, au sujet du château de Cornillon que le 2[d] avait remis en gage au 1er.

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85[b]).

14230 31 août 1293.

A la demande de Chabert de Briançon, damoiseau, Dideret, fils de feu Aynard de Crolles, reconnaît par serment devant Viman du Touvet et François Boveti, désignés par la cour, tenir en fief de lui l'habitation *(albergium)* de Guillaume Bosonis et divers membres de la même famille à *Fontana* et vers *Fontana* de Beaumont. Pierre d'Avalon not... ind. 6....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 878.

14231 Grenoble, septembre 1293.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et la dauphine et comtesse Anne, son épouse, s'accordent avec Guillaume, évêque de Grenoble, au sujet de certaines difficultés de juridiction. Le prélat restera maître de la maison de St-Hilaire, qu'il a fait récemment construire, à condition qu'elle ne nuira pas au prince ; il gardera aussi la Balme avec son pertuis *(pertusium)*, son bâtiment et sa clôture ; on l'y défendra contre le chapitre de St-André de Grenoble et Siboud de Châteauneuf. La juridiction de la ville de Grenoble et de la paroisse de St-Martin-le-Vinoux sera commune ; les peines infligées par les officiaux contre les délinquants seront partagées ; les publications *(cridæ)* seront faites de concert, excepté pour les chevauchées ; les hospices et leur personnel demeurent dépendants de l'évêque, dont les paroissiens du mandement de Montbonnot sont dispensés des chevauchées. Le dauphin Jean, fils aîné d'Humbert et d'Anne, approuve et promet d'observer. *Act. Gratianopoli.* 3 sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 4211, vid. du 10 avr. 1310 (*Invent.* IV, 147[a]). *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), A. VI, 11[b] ; B. XLVII, 39[a]. Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n°s 7 et 67 (Not. anal. 8, 26). *Invent. Graisivaudan*, II, 273-4. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 56-7. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 70-1 ; cf. 472. = Bréq. VII, 363. Chevalier (U.), *Ordonn.* 85.

14232 Trescléoux, 2 septembre 1293.

Mercredi après la Décollation de s[t] Jean-Baptiste. Guillaume Auger, seigneur d'Oze, majeur de 25 ans, déclare à Humbert d'Ourches *(de Orchano)*, damoiseau, procureur d'A[imar] de Poitiers, comte de Valentinois, que selon une lettre à lui remise de la part de Raymond de Mévouillon par Hugonet de *Messoniaco*, damoiseau, il se constitue fidéjusseur de l'hypothèque donnée par Raymond au comte sur le château de Cornillon (21 juil.). Fait dans la forteresse du château appelé *Trescleus*, dioc. de Gap. Témoins : Guigues de Veynes *(Veineto)*, seigneur en partie de ce lieu, Guillaume Arnulfi, Arnulfe de Montaulieu *(Monte Olivi)*, Roger de Montbrand... Lantelme de Romans not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 3, Valentinois, n° 5, orig. parch. (*Invent.* 1[b]).

14233 Rosay, 5 septembre 1293.

Investiture passée par Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, à Raymond de Beaufort des biens acquis par lui dans le mandement de Beaufort, près du village de Condrey et dans les paroisses du Villars et de Haute-Luce. Fait *ap. Rossey*, samedi après l'octave de s[t] Barthélemy. 2 sceaux.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 40, orig. parch. (*Invent.* 120).

14234 Valréas, 6 septembre 1293.

Roncelin, chevalier, seigneur de Lunel et Montauban, majeur de 25 ans, en présence de Raymond de Vénéjan, procureur du comte de Valentinois, se constitue envers lui fidéjusseur de l'hypothèque à lui donnée sur le château de Cornillon. *Act. ap. Valriacum*, dioc. de Vaison *(Auayson.)*, dans le pré de la forteresse de Ronselin. Témoins : Guillaume Falconis, prieur de St-André de Rosans, Aymar Falconis, d'Audefred, etc. Lantelme de Romans, not. impér. Sceau de Ronselin.

Torino, Arch. di Stato, sez. 3, Valentinois, n° 6, orig. parch. (*Invent.* 2[a]).

14235 11 septembre 1293.

Bail emphytéotique passé par Jean [de Genève], évêque de Valence et Die, à certains habitants de Livron, de la condamine de Fyairolas, de celle appelée *guarachium episcopale*, de celles des Prés et de Cercovol, de terres à Cercovol, en Champves et à Barbières, moyennant 1 setier de blé de redevance, 5 sols Viennois et 18 sols d'investiture pour chaque terre.

Arch. de la Drôme, E. 3566, orig. parch. (*Invent.* III, 193[b]).

14236 12 septembre 1293.

L'official de Valence atteste que, devant son notaire juré Jean de Vienne, Jean Saramandi et sa femme Viausia, habitants d'Alixan, ont vendu à Hugues de la Porte, au nom de la chapelle de St-Jean l'évangéliste près l'église Notre-Dame-la-Ronde, 12 sols de revenu annuel payables à Valence à la prochaine fête de s[t] Jean et les années suivantes à celle de St-Michel, au prix de 6 liv. 5 sols Viennois, dont quittance ; ils donnent hypothèque sur une maison au bourg d'Alixan, une terre sous la *civa* en Bayanne, un pré et un jardin. Sceau de la cour... Samedi après la nativité de la s[e] Vierge ; témoins.

Arch. de la Drôme, origin. parch.

14237 16 septembre 1293.

Procuration par Raymond de Mévouillon le jeune à Michel Paul, juriscons., pour recevoir d'Aimar, comte de Valentinois, 2000 liv. Tournois que celui-ci lui devait pour l'engagement du château de Cornillon, dioc. de Gap.

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85[b]).

14238 19 septembre 1293.

Guillaume, évêque de Grenoble, appose son sceau à l'acte du 14 déc. 1276.

Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 437, n° 24.

14239 Paris, 21 septembre 1293.

Philippe, roi de France, mande au sénéchal de Beaucaire de saisir les biens de Guillaume et Pierre de Joucas *(Jocacio)*, justiciables de l'évêque de Trois-Châteaux, qui ont refusé d'obéir à une sentence de la cour de Beaucaire qui les condamnait à restituer de l'argent à des marchands Siennois à Nîmes ; ordre de saisir les biens du prélat, si nécessaire. *Act. Parisius*, fête de s[t] Mathieu *(Mathe)*.

Ménard, *Hist. de Nismes*, I, pr. 117[b]. = Bréq. VII, 363.

14240 29 septembre 1293.

Reconnaissances en faveur de noble Guillaume Guers d'Avalon par Colombe [femme ?] de Fauchier de Freydun et led. Fauchier, d'un chazal de maison au Château et autres. Aymon not.

Inventaire d'Avalon, chap. III.

14241 Octobre 1293.

Transaction qui permet aux habitants de Grignan de « deshabiter » et élire résidence où bon leur semblera, sans empêchement du seigneur.

Arch. de la Drôme, E. 5809, invent. (*Invent.* IV, 242[a]).

14242 7 octobre 1293.

Acte par lequel Humbert dauphin et Anne, sa femme, d'une part, et frère Aymon, maître de l'hôpital de St-Antoine, d'autre, promettent de s'en remettre à la décision de Guigues, seigneur de St-Trivier, et Guigues Alleman, chevalier, seigneur de Valbonnais, pour la solution de leurs différends relatifs au château de Beaufort... Mercredi après l'octave de s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 3005, IIII[xx] v. *Invent. St-Marcellin*, II, 1732 (*Arch. Isère*, IV, 163[b]).

14243 7 octobre 1293.

A la suite d'un compromis entre le dauphin [Humbert] et Anne, sa femme, et Aymon, maître de l'hôpital de St-Antoine [de Viennois], les arbitres amis prononcent que le château de St-Antoine est tenu en fief réversible du dauphin, et comme le château de Beaufort dépend de la maison de St-Antoine, Aymon est tenu d'en faire hommage. ... ind. 8 [= 6 ou 7], mercredi après l'octave de s[t] Michel.

Invent. St-Marcellin, II, 1732 (*Isère*, IV, 163[b]). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1179.

14244 7 octobre 1293.

Le dauphin Humbert, duquel le château et terre de St-Antoine, le fief de Montagne et autres terres adjacentes relevaient en fief réversible, en passe investiture à l'hôpital, confirmant et approuvant la vente du 19 novembre 1292, réservé le droit du fief, hommage et fidélité, à charge que le château et le reste demeureront réversibles au dauphin ; il confesse avoir reçu pour le droit d'investiture 3800 sols en bonnes espèces ; consentement et ratification de l'archevêque de Vienne, présent... Mercredi après l'octave de s[t] Michel.

Invent. St-Marcellin, II, 1732 (*Arch. Isère*, IV, 163[b]).

14245 Romans, 11 octobre 1293.

... Ind. 7. ... Barthélemy Fabri, fils de feu Barthélemy Fabri, bourgeois de Romans, vend à son frère Bernard Fabri, bourgeois de la même ville, les cens que faisaient feu Lantelme Verationis, chanoine de Romans, sur une grange dans le domaine *(curia)* de feu Radulphe de Moirans *(Moyrenco)*, Robin maçon *(murator)*,

Gilbert Montfol *(Mont foutz)* et Bernard du Pont, pour le prix de 8 liv. Viennois, dont quittance. *Act. Roman.*, en la maison de Rauphonet Radulphi le jeune; témoins.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 48 lig. 1/3. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

14246 Grenoble, 16 octobre 1293.

... ind. 10 [= 6 ou 7], Chabert de Clérieu reconnaît, à la demande et en présence de Guillaume évêque de Grenoble, tenir de lui en fief une tour et une maison près des murs de la ville vers la Pertuisière *(Pertuseria)*, la viguerie *(veyeria)* de la cité de Grenoble (dite de Clérieu), un pré au même lieu, 18 setiers de froment, 40 sols et 10 poules de cens ; il doit rendre hommage lige, sauf que pour la tour il appartient à Pierre Alamandi de le faire, et promettre fidélité. *Act. Gratianopoli*, dans la *levia* vers la grille *(treillia)* du palais épiscopal; témoins : Guillaume de Claix *(Clays)*, prévôt de St-André, Hugues de Porte-Traine, Soffred d'Arces, chantre de Notre-Dame, etc. Jean Margalli not.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), C. CXLVII, 261. CHEVALIER (U.), *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n° 130 (Not. anal. 41). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 62ᵃ. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 148; *Hist. de Dauph.* I, 145-6. = BRÉQ. VII, 363.

14247 17 octobre 1293.

Extrait du testament de Guillaume Minsardi, de St-Bonnet *(S. Bonitus)* ; il lègue 100 sols à la maison de Durbon ; ayant reçu 100 liv. de personnes inconnues et désireux de réparer, il en donne 20 aux frères Mineurs de Gap et autant à Durbon, payables 100 sols par an.

Dans l'acte du 2 juin 1298. — Cf. n° 14249.

14248 La Balme, 18 octobre 1293.

Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, et Anne dauphine, sa femme, confirment à l'abbaye de Casanova les concessions des alpes de Pis *(Pixo)*, Pierrefixe *(Petra fixa)* et de Tête *(Testa)* faites par les dauphins André et Guigues, ainsi que l'amende de 100 sols Viennois aux contrevenants. *Dat. ap. Balmam Viennensem*, dimanche fête de st Luc évang.

TALLONE, *Cartario di Casanova*, 428-9, n° 536.

14249 Gap, 18 octobre 1293.

Testament de Guillaume Muisard, de St-Bonnet : il donne 100 sols à Durbon et 20 liv. pendant cinq ans aux frères Mineurs de Gap. Témoins : Lantelme de St-Marcel le jeune, etc.

Arch. des Htes-Alpes. = ROMAN, 128ᵇ. — Cf. n° 14247.

14250 Romans, 21 octobre 1293.

... Ind. 7... Jean Eldrici, habitant de Romans, désireux de pourvoir au salut de son âme, fait don à la maison de Léoncel et au chantre Guillaume Bajuli, de Flandènes *(Flandines)*, d'une terre de son alleu au champ *Nartaut*, au mandement du château de Pisançon, près du chemin de Romans à Marches ; il retient, sa vie durant, 6 setiers de froment de cens que la maison de la Part-Dieu lui fera tenir à Romans ; après sa mort, on servira un repas au couvent de la Part-Dieu à la fête de st Michel. *Act. Romanis*, dans la maison de feue Pétronille de Roin *(Royns)*, habitée par le notaire Brunet dit de l'Hôpital ; témoins (5).

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 285-6, 313, n° 270.

25 octobre 1293 = 16 octobre 1293.

14251 La Mure, 26 octobre 1293.

... Ind. 6... Guigues Franconis, des Champs, vend à Guillaume Bruni, convers de la maison de Taorz, 14 setérées de vigne au lieu dit en Viero Medio, avec un chasal, pour le prix de 100 sols Viennois, dont quittance. *Acta ap. Muram*, dans la maison de feu Guillaume Lachoudi ; témoins (4). Raymond du Puy *(de Putheo)* not.

Arch. de l'Isère, orig. parch. de 21 lig.

14252 29 octobre 1293.

Jean Bermond, juge d'Orange, à la requête de Bertrand de Baux, prince d'Orange, donne commission au notaire Guillaume Coste d'extraire l'acte de donation du château de Châtillon faite par Isoar d'Aix à feu Raymond de Baux.

Arch. de l'Isère, B. 3791, orig. parch. (*Invent.* III, 253ᵇ).

14253 29 octobre 1293.

Transaction entre le chapitre Notre-Dame de Grenoble et les frères Prêcheurs de la ville, au sujet de l'enterrement des corps des impubères... Jeudi avant la Toussaint.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 274ᵃ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 57-8.

14254 30 octobre 1293.

... ind. 6, vendredi avant la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 168.

14255 Novembre 1293.

Reconnaissance au dauphin Humbert et à la dauphine Anne sur l'ordre d'Aynard, seigneur de Châteauneuf, par Aymon, grand maître de l'hôpital de St-Antoine, pour le château, ville et mandement de St-Antoine, et pour le fief de Montagne, acquis au prix de 15200 liv. Viennois. 2 sceaux.

Arch. de l'Isère. B. 4256, roul. parch. (*Invent.* IV, 161ᵇ).

14256 1ᵉʳ novembre 1293.

Ordonnance de Raymond, archevêque d'Embrun, enjoignant aux chanoines de résider dans leurs bénéfices et de les desservir, sous peine de privation de revenus pendant leur absence... En la fête de Toussaint.

FORNIER, *Hist. Alpes Marit.* II, 82, n. 1. = ROMAN, 128ᵇ.

14257 3 novembre 1293.

Vente par le tuteur des enfants du notaire Jean Juliani aux chartreux du Val-St-Hugon de 12 den. de cens sur les prés de Goncelin. Aymon Combri not... ind. 7...

BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 372, n° 15.

14258 6 novembre 1293.

Bertrand de Taulignan, chevalier, et son fils Bertrand reconnaissent devoir à Aimar, comte de Valentinois, 75000 sols Tournois (empruntés à un banquier florentin d'Avignon) et lui donnent pour hypothèque leurs châteaux de Taulignan et Châteauneuf-de-Mazenc... Vendredi après la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3549, orig. parch. (*Invent.* III, 85ᵇ). *Invent. Valentinois*, I, 608.

14259 Mollans, 7 novembre 1293.

Albert Medici, seigneur de Mérindol, avait libéré Raymond de Mévouillon, fils émancipé de feus Raymond seigneur de Mévouillon et de son épouse Comitissona, d'une créance de 4000 liv. de provençaux coronats envers Bertrand, seigneur de Baux et comte d'Avellino, et la comtesse sa femme, pour lesquelles le château et territoire de Mollans leur était engagé, et d'une autre obligation de 1000 liv. Tournois petits échue à la dernière fête de s[t] Michel, et lui avait en outre prêté 3000 liv. prov. cor., ce qui faisait un total de 8000 liv. En reconnaissance, Raymond cède à Albert en franc fief ancien le château et territoire de Mollans, au diocèse de Vaison ; Albert sera son homme non lige et lui fera hommage ; le drapeau ou *senhoria* de Raymond flottera durant 3 jours ; les enfants même naturels d'Albert pourront lui succéder ; il devra suivre Raymond en plaid et en guerre, suivant la coutume des autres vassaux de la baronnie de Mévouillon ; mais les habitants ne sont tenus d'aller aux chevauchées que pour les affaires propres du seigneur, suivant conventions avec le dauphin. Albert reçoit l'investiture, prête hommage et passe quittance des 8000 liv. à lui dues. *Acta ap. Mollanis*, à la porte de la forteresse du château.

Arch. de la Drôme, E. 4286 (*Invent.* III, 347[b]). *Invent. Baronnies*, I, 483 : 579-80. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 58-62. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 107-8. = BRÉQ. VII, 364.

14260 Gap, 14 novembre 1293.

Assemblée capitulaire tenue à la fête de s[t] Marc [= s[t] Martin], où sont présents : l'évêque Geoffroy [de Lincel], le doyen Pierre Raynerii, le prevôt Pierre Gauterii, le sacristain Rostaing d'Auberuffe *(Albaruffo* ou *A-upho)* et 8 chanoines. Les statuts promulgués par les évêques Othon et Raimond sont confirmés. Chaque chanoine est tenu à la résidence, au moins 4 mois par an à partir de la Toussaint, sauf ceux qui sont à Rome, en pèlerinage, aux études, malades, au service de l'évêque ou du chapitre. On doit tenir 2 chapitres généraux par an, à la Toussaint et à la s[t] Martin ; les absents peuvent se faire représenter. Tout chanoine doit fournir une chape de 10 petits tournois ; les revenus de la 1re année sont affectés à la fabrique. Serment des chanoines, du doyen, de l'évêque.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, (*Invent.* VI, 249) ; 2713. Arch. munic. de Gap, Livre Rouge, 76. = ROMAN, 128[b].

14261 Gap, 14 novembre 1293.

A la même assemblée capitulaire de la s[t] Martin, on décide qu'évêque, doyen, personnat et chanoines peuvent disposer par testament de leurs biens meubles en faveur de l'église, des personnats ou de leurs bénéfices ; les fruits de la prébende des intestats seront attribués aux anniversaires ou autre usage pieux. L'évêque promet d'exécuter les testaments, etc. Témoins : Bertrand Gassini, juge et official de Gap, Albert de Sigottier *(Cigoterio)*, juriscons. Henri Edulphi, not. imp. et épisc. Fait en la chambre *medii vasis* du palais épiscopal.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1681, orig. parch. (*Invent.* VI, 264[b]).

14262 16 novembre 1293.

Henri de Lucinge *(L-gio)* se reconnaît homme lige de la dauphine B[éatrix], dame de Faucigny, et confesse tenir d'elle tout ce qu'il possède du *nant* de la *Chamoussa* à celui de Flumet *(F-en*, F-et), dit Flori, et dans toute la baronnie du Faucigny. Sceau... Lundi après la quinzaine de la Toussaint.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1551.

14263 17 novembre 1293.

Hugues Adhémar, seigneur de Lombers *(Loubieres)* et de Clansayes, prête hommage au pape [vacance] pour le château et terre de Clansayes.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 206[b] (*Inv. Isère*, III, 389).

14264 St-Maxime, 22 novembre 1293.

Ind. 7. Vente par Aymonet de *Monte Rol* à Béatrix, fille de Pierre, comte de Savoie, dame de Faucigny, de tous ses droits et dîmes au mandement de Beaufort et la vallée de Luce *(Locie)*, pour 10 liv. Vienn. Fait *ap. S. Maximum*. Thomas Grossi de St-Maxime not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 41, orig. parch. (*Invent.* 120).

14265 23 novembre 1293.

Jacques de Commiers *(Comeriis)*, chanoine de Notre-Dame de Grenoble et procureur des anniversaires, alberge à Jean et Lantelme de Venon *(Vennonis)*, frères, deux vignes aux *cestris* de Grenoble, l'une *al Violet*, l'autre *in Branderiis*, prés de Guigues Czupi, juriscons., pour le tiers de la récolte. Sceau de St-Vincent... Lundi après l'octave de s[t] Martin...

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch.

14266 24 novembre 1293.

Concession par Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, et par son épouse la dauphine Anne aux religieux de Tamié, de 15 liv. Viennois en dégrèvement du dommage à eux causé par les experts du mandement d'Avalon, qui avaient fait passer l'eau du ruisseau de Breyda par leurs fonds au mandement d'Avalon... Mardi avant s[e] Catherine.

Arch. de l'Isère, B. 4261 (*Invent.* IV, 170[b]). *Invent. Graisivaudan*, I, 95[a].

14267 24 [= 14] novembre 1293.

Statuts du chapitre de Gap au sujet de la résidence, du droit d'option et de l'observation des règlements.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2712 (*Invent.* VIII, 377[a]).

14268 25 novembre (vers 1293).

Obit de Guillaume de Claix *(Clais)*, prévôt de St-André de Grenoble, qui donna au couvent de St-Robert pour son anniversaire 25 liv. placées sur Guillaume de la Balme à Seyssins.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 54.

14269 Lyon, 26 novembre 1293.

Jeudi avant s[t] André apôtre, ind. 7. Testament de Jeanne de Montfort, comtesse de Forez *(Foressii)*, femme de Louis de Savoie, seigneur de Vaud. Elle lègue 20 livr. Vienn. aux Chartreux, 100 à Bosonet de Virieu. Témoin Hugues d'Herbeys *(Arbesio)*. *Act. dict. recit. Lugduni*, entre deux fleuves *(aquas)*, dans la maison de Guill. de Francheleins, camérier. Jean Baronerii, Hugues d'Herbeys et Hugues Chauchas nott.

Torino, Arch. di St., sez. 1, Testamenti, m. 1, n° 20, orig. parch., cordon de sceau de l'official de Lyon.

14270 St-Maxime, 27 novembre 1293.

Ind. 7. Aymon de *Monte Jol* vend à Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, toutes ses dîmes au mandement de Beaufort, pour 10 livr. Vienn. Fait *ap. S. Maximum*. Thomas Grossi not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 42, vid. du 6 mai 1294 (*Invent.* 120).

14271 29 novembre 1293.

Reconnaissance par Jean de Cadalohorio, prieur de St-Géraud de Roveria [à Montgardin], à Raymond, archevêque d'Embrun, de 5 sols de cens.

Fornier, *Hist. Alpes Marit.* II, 81. = Roman, 128b.

Décembre 1293 = Septembre 1293.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), A. L, 24.

14272 2 décembre 1293.

L'évêque de Valence reconnaît avoir reçu de (= devoir à) Raymond de Mévouillon 6000 liv. Tournois à raison d'un traité passé entre eux. Sceau du prélat. Guillaume de la Roche not.

Chevalier (U., *Invent. arch Dauph. 1346*, 1353.

14273 Grenoble, 2 décembre 1293.

Ind. 6, mercredi après la fête de st André ap.

Arch. de l'Isère, B. 2953, 48.

14274 Barret-de-Liourre, 3 décembre 1293.

Vente par Raymond de Mévouillon, fils émancipé de Raymond et de dame Comitissona, à Isuard Rigaudi, du château de Barret-de-Liourre *(Lieura)*, diocèse de Gap, au prix de 55000 sols provençaux coronats. Fait à la porte et à l'intérieur de la forteresse dud. Barret. — *Quoniam labilis*.

Carpentras, ms. Peiresc LXXII, 22.

14275 3 décembre 1293.

Hommage rendu à Raymond, seigneur de Mévouillon, par Izoard Rigaud, pour le château de Barret qu'il avait acquis de lui.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 48-9. = Roman, 128b.

14276 4 décembre 1293.

Guigone, dame de St-Pierre-d'Allevard, du consentement de son mari Etienne Cayra, chevalier, et celui-ci retiennent Guillaume Guers, d'Avalon, stipulant en son nom et à celui de son épouse Antonia, fille de feu Jean d'Arvillard *(Alto Vilari)*, chevalier, de tous les droits, fiefs, seigneuries et hommes que Jean possédait dans la vallée d'Allevard, pour 30 sols de plaid et un hommage, sauf celui du dauphin. Aymon Juvenis et Rodolphe de Valle nott.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1719.

14277 5 décembre 1293.

Jean, évêque de Valence et Die, déclare que des 6.000 liv. Tournois qu'il avait promises à Raymond de Mévouillon le jeune, lorsqu'il soumit sa terre au fief épiscopal, il n'a payé que 1000.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 466.

14278 Aix, 10 décembre 1293.

Traité conclu entre Amédée, comte de Savoie, et Amédée, comte de Genevois, conformément au prononcé de deux arbitres. Le comte de Genevois sera tenu d'obtenir l'engagement de la part de Jean, évêque de Valence et Die, Jean de Chalon, etc. qu'ils ne feront rien contre la présente paix. *Dat. ap. Aquis.*

*Allard (Guy), *Doc. mss.* XV, 113. — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, VIII, 272. = *R. Gen.* 1386. Plaisance (Em.), dans *Mém.-doc. acad. Savois. hist.-arch.* XLVIII, 176.

14279 11 décembre 1293.

Ponce, seigneur de Montmaur, fait cession au dauphin [Humbert] de ses prétentions sur la terre du mandement de Pisançon. Albert de Brayda not... Vendredi après st Nicolas.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. St-Marcellin*, II, 1348. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 404.

14280 16 décembre 1293.

Enquête par le juge d'Embrun sur les droits d'Embrun, les Orres, les Crottes et Baratier sur la Mazelière, Bissale, Vaubaye, l'Ausselin, etc.

Arch. munic. d'Embrun, anc. invent. = Roman, 128b.

14281 Romans, 22 décembre 1293.

... Mardi avant Noël. Guillaume Barlaterii (ou Barletonis), qui avait dans son domaine les cens vendus le 11 oct. préc., en investit l'acheteur suivant les bonnes coutumes de Romans. *Act. Roman.*, en la boutique *(operatorium)* de Bernard Fabri ; témoins. Sceau.

A la suite de l'acte du 11 octobre 1293.

14282 28 décembre 1293.

Vente par Bonneval, Barthélemy et Chaix, syndics de Montségur, à Bellon, Gilles, Treguignan, etc., du vingtain levé sur toutes les récoltes, pendant 5 ans, pour 60 liv., destinées à payer les pâturages et herbages des Combes et Leuzière, acquis de feu Guillaume Armand, Bernard de Noveysan et Guillaume de Comps, damoiseaux, et de Catherine, veuve d'Almaric de Montségur, tutrice d'Armandet, son fils.

Arch. de la Drôme, E. 7419, pap. (*Invent.* V, 156a).

14283 29 décembre 1293.

Vidimus par le curé de Poligny de lettres par lesquelles Eudes, seigneur de Beauregard, déclare être tenu à fidélité envers le comte de Vienne, et avoir repris de lui en fief ce qu'il possède à Chamblai et Doulçon, et ce qui doit lui échoir d'Aymon de Poligny à Villers et Marreney [vendredi avant la mi-Carême 1261]... Mardi après Noël.

Chevalier (F. F.), *Hist. ville et seigneur. Poligny*, II, 598. = Bréq. VII, 367.

14284 (Avant 31 décembre 1293).

Lettre du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et de la dauphine Anne son épouse, à Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, etc., comte de Provence et de Forcalquier, pour lui demander de confirmer la donation qu'ils ont faite de tout le Dauphiné et des comtés de Vienne et d'Albon à leur fils le dauphin Jean ; ils lui en envoient une expédition authentique.

Mentionné dans l'acte du 31 déc. 1293.

14285 Nice, 31 décembre 1293.

Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et de For-

calquier, confirme, à la demande que lui ont adressée le dauphin Humbert et son épouse Anne, la donation de tout le Dauphiné et des comtés de Vienne et d'Albon faite par eux à leur fils le dauphin Jean. Sceau. *Act. et dat. Niciæ... 6 ind..., regnor. a° 8.*

Arch. de l'Isère, B. 3013, origin. parch. *Invent. Gapençais*, 278 ; *Généralité*, I, 59[b] : 15-6. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 62-3. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 73. = BRÉQ. VII, 367. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 82. ROMAN, 127[b] (à 1292).

14286 Montbonnot, 31 décembre 1293.

B[éatrix], fille de feu P[ierre] comte de Savoie, dame de Faucigny et de Montbonnot, fait don à la maison de la Chartreuse du tènement de Pierre Muleti, quitte de toute servitude, plaid et usage ; les religieux promettent de célébrer son anniversaire de son vivant le jour de l'Annonciation, après sa mort le jour de son décès ; lors de son enterrement on fera l'office comme pour un frère. *Dat. ap. Montem Bonoudi*, sceau. Jeudi après Noël....

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 414-5.

14287 31 décembre 1293.

Alamand du Puy *(de Podio)*, chevalier, établit ses comptes avec le dauphin [Humbert], qui lui reste devoir 1000 liv... Ind. 7, jeudi après Noël.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1165.

14288 (1293/1329).

Hugues II, prieur de St-Robert de Cornillon, échange avec le dauphin une vigne située près de celles de la cour.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 23.

14289 19 janvier 1293/4.

...Ind. 7, mardi après s[t] Antoine.

Arch. de l'Isère, B. 175, 404.

14290 20 janvier 1293/4.

Le péager d'Etoile transige, moyennant 10 liv., avec Bontoux Rossinols et Guillaume Chaula, de St-Nazaire-en-Royans, qui avaient passé en contrebande 30 liv. Viennois et 2 liv. de poivre et gingembre, ce qui leur faisait encourir la peine capitale... Mercredi après s[t] Hilaire...

Arch. de l'Isère, B. 3550, orig. parch. (*Invent.* III, 86[a]).

14291 Crest, 24 janvier 1293/4.

Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar (*Montilii Azemarii*) et de la Garde, autorisé par Mabile, sa mère, donne quittance à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de 500 liv. bons Viennois pour la dot de sa femme Sibylle, fille du comte... Dimanche après s[t] Vincent...

Arch. de la Drôme, B. 3550, orig. parch. (*Invent.* III, 86[a]).

14292 Février 1293/4.

Humbert, dauphin de Viennois, prie Guy, seigneur de St-Trivier *(S. Triverio)*, de remettre à Philippe, prieur des frères Prêcheurs de Lyon, 60 sols Viennois dus pour l'anniversaire précédent de la mort de son frère Guy, évêque de Clermont.

JUSTEL, *Hist. généal. mais. Auvergne*, I, pr. 196. = BRÉQ. VII, 371.

14293 Février 1293/4.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, se disposant à entreprendre une guerre, passe quittance à Aymar Golon, damoiseau, seigneur de Mornans.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 366 (à part, I, 270).

14294 Chapareillan ?, 3 février 1294.

Ind. 7... Artaud de Beaumont, fils d'Artaud, chevalier, assigne à Albert, fils de Guillaume Bigot, époux de Marguerite, fille d'Artaud, comme dot de celle-ci, la valeur de 11 liv. Viennois de cens, en argent, sur des terres et vignes à St-Julien, la Condamine, le Mas, sur la route de Froges, les îles de Brignoud, et en nature : froment, osiers *(amarenis)*, etc., mesures de Goncelin et de Domène, plus la maison de feue Marguerite du Mas, avec son *solio* et dépendances, retenant pour lui 5 sols de plaid. Serments. Fait *ap. Chaparult*, devant la maison de Doneta femme de Guill. Bigot. Témoins : François de Beaumont, Johannet fils de Berlion de Bellecombe, Guillaume *de Pratis*, de St-Nazaire, Pierre Kassardi not.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 28-9, 33.

14295 6 février 1293/4.

Maître Bernard Sextoris, official de la cour de Vienne, atteste que Jean de Sauzino, de St-Chef *(S. Theuderio)*, tenait à cens du couvent de St-Chef une châtaigneraie *(castanetum)* au territoire de *Moncunchia ;* voulant par nécessité en défricher *(amputare)* une partie, il promet à Barthélemy de la Roche et Guillaume de Voyssenc, procureurs des anniversaires du couvent, d'en faire tailler *(insicari)* une portion égale. Sceau de la cour.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 22 lig. 1/2.

14296 8 février 1293/4.

Guillaumette de Goncelin, converse du monastère des Ayes, du consentement de son abbesse, déclare, en faveur de l'abbesse de Biturin, que ces deux monastères prenaient annuellement, comme successeurs de Guillaume de St-Pierre, sur l'alberge de Lantelme Ruffi, de Goncelin, 30 quartes et 2 ambottes de sel pour l'héminalage de deux semaines suivant la coutume, dont 24 q. et 2 a. pour la maison de Biturin et 6 q. pour celle des Ayes ; le monastère de Biturin prenait en outre sur l'alberge d'Hugues Portier 15 quartes et une ambotte de sel pour l'héminalage d'une semaine... Lundi après la Purification.

Grenoble, *Invent. du Graisivaudan*, III, 79[b].

14297 Le Vuargne ?, 10 février 1294.

Ind. 7. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, fille de Pierre comte de Savoie, par Raimond de Lucinge, damoiseau, d'hommes, cens, usages, alpes, etc. dans la paroisse de Mont-Saxonnex (M[t] Sarsonnay), pour 300 liv. Genevois. Fait *ap. Rivagnye*. Témoin : Pierre ou Péronet d'Avalon. Pierre Bymati not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Faucigny, paq. 7, Mont Saxonex, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 106).

14298 10 février 1293/4.

Bernard Sextoris, official de Vienne, atteste qu'Etienne l'Ancien et sa femme Bernarde vendent à Guigues Remestayne l'ancien, chanoine de Vienne, au profit de

l'église St-Maurice, 32 sols Viennois de cens pour l'anniversaire de l'acheteur le jour de la Toussaint, au prix de 25 liv. Viennoises.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch.

14299 13 février 1293/4.

La dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour, en considération des services de Luce de Chevrières, sa nourrice, donne à Lantermet, fils de lad. Luce, 2 sols de cens que lui faisait Jean Baissin, de Chevrières, mari de lad. Luce, sur le tènement de Guillaume Fabry, autant sur le mas ou tènement de Corbon, autant sur la vigne de Brussonery, etc., plus les menues banneries au mandement de Chevrières, sous réserve des... . . . . et usages ; elle établit Lanterme son client ou servant au château dud. Chevrières. Confirmation du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour... Samedi après l'octave de la Purification de N.-D.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 707-8.

14300 14 février 1294.

Albergement par Jean Guiffrey, du consentement d'Emeric son père, à Guillaume Raffin de 2 journaux de terre, sous le cens d'un setier froment, mesure de St-Pierre [d'Allevard] et 3 sols de plaid. Pierre Ecrivain [not.]

Inventaire titres de Marcieu.

14301 17 février 1293/4.

Privilèges accordés par le dauphin Humbert à la communauté de Montrigaud.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 963.

14302 La Roche-de-Glun, 17 février 1293/4.

Raymond Bertrand et son épouse Béatrix, veuve en premières noces de Silvion de Clérieu, père de Roger, seigneur de Clérieu, donnent quittance à celui-ci de 625 liv. Viennois, somme attribuée à Béatrix en une transaction entre elle et Roger, au sujet des legs et donations à elle faits par Silvion.

Arch. de l'Isère, B. 3540, orig. parch. (*Invent.* III, 86ᵃ).

14303 19 février 1293/4.

Reconnaissance de Denier Reynaud à Pierre de Bouquéron... Vendredi après quinzaine de la Purification.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 220ᵃ.

14304 Noveysan, 19 février 1293/4.

Vente par Guillerme de Noveysan *(Novezano)* et son frère Bertrand, seigneurs en partie du château de Noveysan, à Bertrand de Condorcet *(Condorcessio)*, damoiseau, seigneur en partie du château de Teyssières *(Tayssériis)*, du quart indivis leur appartenant sur le château inférieur de Teyssières et son territoire, tant en seigneurie *(dominium)* qu'en propriété et revenus : tasques, cinquains, pâturages, etc., au prix de 20 livr. Viennois, dont quittance. Fait dans le territoire *de Novaysano*, lieu appelé le Col de N-n, dans la terre *Galopinorum*. Témoins (3). Bertrand Isnardi, not. de la baronnie de Montauban.

Arch. du château de Montjoux (communiqué par M. l'abbé L. Chavanet).

14305 24 février 1294.

Albergement par Emeric de Guiffrey à Guillaume de Raffin, d'un journal de terre avec pré en la Courvée, joignant le rif qui descend vers la maison des Bernardins, sous le cens annuel d'un setier froment, mesure de St-Pierre, et 3 sols de plaid. Pierre Ecrivain not.

Inventaire titres de Marcieu.

14306 27 février 1293/4.

Albergement par noble Rodulphe d'Entremont à Jean Salvestre, dit Riveyri, d'un journal de terre au Pan du Touvet en Leistrevaze, sous le cens de 3 hémines et 1 quartaut froment et 5 poules ; Jean se reconnaît homme lige de Dronet d'Entremont. Pierre Lombard [not.]

Invent. du Touvet, St-Vincent, etc. chap. III.

14307 Omblèze, 4 mars 1293/4.

Jean, évêque de Valence et Die, et Aimar, comte de Valentinois, s'en remettent à Guigues Vaignard, chevalier, courrier de Valence, Guillaume Baile, d'Upie, châtelain de Crest, et Roger de Clérieu, comme 3ᵉ et supérieur, pour juger leurs différends au sujet de violences, blessures, et spécialement du meurtre de Cheta-Rauba, sujet du prélat, par Aymaret, fils du comte. *Act. ap. Umbilicum*, en l'église du lieu..., jeudi après les Cendres.

Arch. de l'Isère, B. 3550, origin. parch. (*Invent.* III, 86ᵃ). = *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 363 (à part, I, 267).

14308 5 (7 ?) mars 1293/4.

Les chanoines de Valence agréent Raymond d'Agout, seigneur de Luc, comme arbitre de leurs différends avec Bertrand de Baux, prince d'Orange.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 462 (à part, I, 83).

14309 1293.

Sentence arbitrale par Raymond d'Agout, seigneur de Luc, entre le chapitre de Valence et Bertrand de Baux, prince d'Orange, et sa mère Malberjone.

Arch. de l'Isère, B. 3791, orig. parch. (*Invent.* III, 254ᵃ).

14310 Arles, 7 mars 1293/4.

Les prélats de Provence, dont Guillaume, évêque de Trois-Châteaux, réunis en concile provincial *Arelate*, vidiment divers privilèges royaux et impériaux en faveur de l'église d'Arles.

Gallia christ. noviss. III, 552-3 ; IV, 229.

14311 Arles, 7 mars 1293/4.

Vidimus de trois diplômes de confirmation des privilèges de l'église d'Arles par Frédéric II, auquel pend le sceau de l'évêque de Trois-Châteaux : † *Sigillum Guillelmi* DEI· GR*ati*A EP*iscop*I TRICASTRINI (capitales romaines et majuscules gothiques, cire jaune, fil tricolore).

Albanès, *Gallia christ. noviss.* IV, III, nº 230.

14312 Arles, 8 mars 1293/4.

Bertrand de Baux, comte d'Avellin, promet à Rostang, archevêque d'Arles, d'exécuter la convention passée par lui (1279) touchant l'exécution du testament de Barral de Baux, son père. Fait *Arelate*, dans le palais archiépiscopal, en présence de Guillaume, évêque de Trois-Châteaux.

Albanès, *Gallia christ. noviss.* IV, III, nº 231.

14313 La Balme, 8 mars 1293/4.

Guigues Payen *(Pagani)*, chevalier, seigneur d'Argental *(A-as)* et de la Faye, fait remise au dauphin de Viennois Humbert, dont il était vassal et homme lige, des châteaux d'Argental et la Faye *(Feia)*, avec leurs mandements et dépendances, mandant aux nobles et roturiers de lui obéir ainsi qu'aux châtelains et officiers qu'il l'autorise à établir. Fait dans l'île de Crémieu, lundi après le *Carnisprivium vetus*. Sceau. [Le château de Montchal *(Montis Calvi)* était un arrière-fief du dauphin à raison de celui d'Argental *(A-aux)*].

Arch. de l'Isère, B. 3896, orig. parch. (*Invent.* IV, 3). *Invent. Embrunois*, 12-3 ; *Prov. étrang.* 120[a] (*Inv. Isère*, III, 234[a]). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 319. = Courbon, chr. 329.

14314 8 mars 1293/4.

...Lundi lendemain du *Carnisprivium vetus*. Au chapitre général de l'église de Vienne, on concède la vigne *de Acu*, que tenait Jean de Meyrieu, au chanoine Bertrand de Chabrillan, pour reconnaître ses services dans les affaires du chapitre.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 60.

14315 Crest, 9 mars 1293/4.

...Mardi après le *Carniprivium vetus, ap. Cristam*, dans le couvent des Frères Mineurs.

Acte relatif au compromis du 4 préc. Cf. n° 14307.

14316 10 mars 1293/4.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gap, par noble Guillaume Augier, seigneur d'Oze, pour les châteaux et terres d'Oze et Chabestan, etc., plus pour le fief de Pellafol.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 336[b].

14317 Crest, 11 mars 1293/4.

...Jeudi après le *Carniprivium vetus*. Aimar de Poitiers requiert les arbitres entre lui et l'évêque de Valence : Guigues Vaignardi, chevalier, courrier de Valence, Guillaume Bajuli, d'Upie *(Upiano)*, et Roger seigneur de Clérieu, 3[e] supérieur, de prononcer en l'absence du prélat. Fait dans le couvent des frères Mineurs de *Crista*.

Arch. de l'Isère, Valentinois, origin. parch.

14318 11 [= 13] mars 1293/4.

Les chanoines de Die agréent Raymond d'Agout, seigneur de Luc, comme arbitre de leurs différends avec Bertrand de Baux, prince d'Orange.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 462 (à part, I, 83).

14319 11 [= 13] mars 1293/4.

Raymond d'Agout, seigneur de Luc, signifie à Bertrand de Baux, sa mère et les chapitres de Valence et de Die de comparaître devant lui à Die le dimanche avant Rameaux [14 avril] pour y entendre sa sentence le lendemain.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 463 (à part, I, 84).

14320 Die, 12 mars 1293/4.

Bertrand de Baux, prince d'Orange, sa mère Malberjone et quatre chanoines, fondés de pouvoirs des chapitres de Valence et de Die, réunis dans le couvent des frères Mineurs, s'engagent, sous peine de 1000 marcs d'argent fin, à accepter la sentence de Raymond d'Agout. Ils donnent pour garants : Guillaume Artaud, s[r] d'Aix, Raynaud de Montauban, s[r] de Montmaur, Giraud Amic, s[r] de Châteauneuf, Hugues d'Aix, Bertrand Clastre, Garin Brun, Girard de Verdel, doct. en droit, Pierre de Octavis et Mydello Guionis, chevaliers, Guillaume de Ravel et Hugues Rabey, damoiseaux.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc archéol. Drôme*, XXIII, 462-3 (à part, I, 82-4).

14321 Sisteron ?, 12 mars 1293/4.

Sentence arbitrale sous forme de transaction entre Guillaume Ogier, seigneur d'Oze, et Guillaume de Montorcier, dit Blanc, seigneur en partie dud. lieu. Il est conclu que, pour les frais et dépens déboursés par Pierre Reinaud et Guillaume Augier pour recouvrer le château et mandement de Pellafol de la comtesse Béatrix, dauphine, Guillaume de Montorcier payerait à Augier dans 15 jours 5000 sols et 20 liv. Viennois ; celui-ci se réservant les titres et conventions à ce sujet pour les rendre avec la terre ; de plus, les parties viendront à compte en la ville de Gap au sujet de la somme de 24000 sols que led. Guillaume devait donner pour lad. terre ; Augier et de Montorcier tâcheront d'obtenir du dauphin Humbert l'approbation de l'investiture. *Act. Sisrium*, en la maison de Rostaing Grassi où demeure Chichinus.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe IIIIxx xxvij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 336.

14322 12 mars 1293/4.

...Vendredi après Carême prenant *(post Carniprivium vetus)*. Testament d'Iseult *(Yzeu, Izeuz)*, dame d'Anjou, fille de feu Agnon de Chorges, seigneur d'Olliergues et de Grammont, épouse de Guigues de Roussillon, s[r] de Serrières et d'Anjou. Elle élit sépulture dans l'église des frères Mineurs de Vienne, auxquels elle lègue ses joyaux ; autres legs de biens à sa nièce Dauphine, fille de sa sœur Béatrix de la Tour, et à Hugues, fils de Guillaume d'Anjou ; elle institue pour héritier son fils Girard et fait un legs à l'enfant qu'elle porte.

Arch. de l'Isère, B. 4177, orig. parch. (*Invent.* IV, 135[a]). *Invent. Généralité Dauph.* 379-80. — Baluze, *Hist. mais. d'Auvergne*, II, 704-5. = Terrebasse, *Inscr.* II, 105 ; *Opusc.* 248.

14323 Nyons, 16 mars 1293/4.

Bertrand de Noveysan, fils de Guillerme, confirme la vente de son père à Guillaume de Condorcet le 19 févr. *Act... apud Nihonis*. Témoins. Bertrand Isnardi, not.

A la suite de la vente du 19 févr. précéd.

14324 16 mars 1294.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Pierre Palati d'un pré à la Morte *(ap. Mortam)*, sous 3 sols Vien. [de cens] et le plaid accoutumé. Jean Eybauditi [not.]... Mardi après dimanche *Reminiscere*.

Invent. arch. évêché de Grenoble (1499), C. lxxix, 58[a].

14325 Etoile, 18 mars 1293/4

Procuration donnée par Aimar, comte de Valentinois, à Jean de la Roche, jurisconsulte, pour intimer

à Roncelin, seigneur de Lunel et Montauban, la défense de vendre son château de Valréas au dauphin, sans son consentement comme suzerain. Il signifiera la même défense au dauphin et requerra Philippe de Bernisson, comte du Venaissin pour l'église Romaine, de refuser son approbation à tout contrat de vente de Valréas. Fait dans la forteresse d'E., le jeudi après *Reminiscere*.

Arch. de l'Isère, B. 3550, orig. parch. (*Invent.* III, 86b). = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 367 (à part, I, 270-1).

14326 Livron, 18 mars 1293/4.

Les arbitres nommés le 4 préc. rétablissent la paix entre l'évêque et le comte. Aymaret déclare être resté étranger au meurtre de Cheta-Rauba et n'avoir pas eu l'intention d'outrager le prélat. Celui-ci renvoie à la comtesse Marguerite, sa sœur, le soin de fixer l'indemnité due aux parents du défunt et le jugement d'Austorge de Gex et Aymar Jacquinon compromis en cette affaire... Jeudi après *Reminiscere*. Fait dans le mandement *Liberonis*, en une blache entre la grande fontaine et le chemin public de Livron au péage d'Etoile *(Stellæ)*. Parmi les témoins : Guigues Berlionis, abbé de Cruas.

Arch. de l'Isère, B. 3550, orig. parch. (*Invent.* III, 86). — *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 364 (à part, I, 267).

14327 Malaucène, 20 mars 1293/4.

Jean de la Roche signifie la défense du 18 préc. à Alleman du Puy, chevalier, Bienvenu de Pavie, profess. de droit, et Jean Boucher *(Macellarii)*, bourgeois de Romans, chargés par le dauphin d'acheter le pariage de Valréas : le procureur du comte de Valentinois défendra les droits de son maître devant tout tribunal compétent... Samedi avant l'Annonciation....

Arch. de l'Isère, B. 3550, orig. parch. (*Invent.* III, 86b).

14328 22 mars 1293/4.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, affranchit Jean Barnaud, du Pouzin, en récompense de services, de toutes, corvées, tailles, questes et autres impositions forcées et sordides, et lui fait remise de 19 den. Viennois de cens qu'il lui faisait pour sa maison du Pouzin, laquelle sera franche de tout service, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 749.

14329 1294.

Hommage lige rendu à Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, par Jean Clareti, du Désert *(de D-to)*, Pierre Clareti, de Cluze *(Clusa)*, les hommes del Faye, Jeannet del Faye, Michel Clara, Jean del Faures, Barthélemy Peyrard et Guillaume Ponz, Jacques fils de Giraud del Faye et Guillaume fils de feu Pierre Audierii. Romée Mosnerii not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1801.

14330 1294.

Vente à Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, par Didier des Angonnes *(Angomos)*, de 3 sols 8 den. Viennois que lui faisaient Michel Boerii et Aymar Ruella.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1813.

14331 Beauvoir-en-Royans, 1294.

Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, et Anne, dauphine, sa femme, donnent en fief à noble Bertrand de Mons, dit Mitra, damoiseau, quinze livrées de terre qu'ils ont droit de percevoir au mandement de Rocheblaine *(Rupis Bleonæ)*, au diocèse du Puy, et ils en investissent ledit Bertrand par la remise d'un bâton.

Chaverondier, *Invent. titres comté Forez*, 624, n° 54. Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 930a.

14332 1294.

Le dauphin Humbert reçoit sous sa sauvegarde André de Pélissières, de Varces, avec tous ses biens, droits et possessions, moyennant 1 flor. d'or payable à la Toussaint au châtelain de Grenoble ; il ratifie certaine convention entre led. de Pélissières et noble Eymeric de Briançon et ses enfants, Guillaume et Aymon de Briançon, reçue Guigues [de] la Balme, not. ; au cas où le même et ses enfants seraient naturalisés, ils seraient déchargés dud. cens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 89 : VI, 61a.

14333 1294.

La maison de Guigier Mercerii, jadis à Guillaume Chivalerii, près de la boucherie *(macellum)* de Grenoble, est du domaine direct de l'évêque. Michel Ranulphi [not.].

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), C. cxli, 71.

14334 1294.

Par sentence arbitrale, Jacques de Revel, abbé de Léoncel, est exempté de payer le tribut du pulvérage dans le mandement de Barbières. Etienne Bruneti [not.].

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 286, n° 271.

14335 1294.

L'abbaye de Léoncel est déchargée *(dexoneratio)* de payer 8 sols et 1 livre de cire de cens, que percevait Eustache d'Hostun *(Hosteduno)* sur les territoires de la Part-Dieu.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 286, n° 272.

14336 1294.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Montpellier après le chapitre général, le prieur provincial et les définiteurs décident, sur les instances de Raymond de Mévouillon, archevêque d'Embrun, et de son neveu Raymond seigneur de Mévouillon, damoiseau, la fondation d'un couvent au Buis *(Buxum)* ; on y envoie 2 frères, qui sont hébergés par le seigneur. On assigne au couvent de Valence pour lecteur en théologie Ja[cques] Christiani ; les frères de Valence et Die étudieront les sciences naturelles à Marseille ; les frères de Die étudieront les arts à Sisteron, ceux de Valence au Puy ; les deux couvents seront visités par Ysnard Bricii.

Bibl. d'Avignon, ms. 229 ; de Bordeaux, ms. 780 ; de Toulouse, ms. 490. — Martene, *Vet. script. ampl. coll.* VI, 536. Quetif-Echard, *Script. ord. Prædic.* I, 436. Douai (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* I, 383.-5,-7, 390.

14337 1294.

Privilèges accordés à la ville neuve de Roybon par le dauphin Humbert et son épouse Anne. Ils se réser-

vent la pêche dans la Galaure et la cèdent aux héritiers de Guillaume Sibondi, chevalier, et à Guillaume d'Oulx, chanoine de Romans.

Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2e, 165; 3e, I, 218.= Analyse dans le ms. 3134 (5649) de la biblioth. de Rouen, in-4° de 16 p. (*Catal.* II, 106).

14338 1294.

Rainaud, seigneur de la Bâtie des Rainauds, reconnaît au prévôt Pierre de Clansayes en son nom et en celui de l'église de Trois-Châteaux, une terre appelée la Condamine de Gala, près de son château, sous le cens d'un mouton en vie avec sa laine, qu'il ferait porter en solennité dans la salle capitulaire, le jour de l'Ascension, ce qui la fit appeler le pré du mouton.

Boyer, *Hist. de l'égl. cathédr. de St-Paul*, 112. *Gallia christ. noviss.* IV, 674-5, n° 1365.

14339 1294.

Le chapitre général du monastère de la Chaise-Dieu approuve l'attribution des revenus de divers prieurés à celui de St-Robert de Cornillon, en l'octave de la fête.

Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 13, n° 7.

14340 1294.

Amédée, comte de Savoie, promet à [Béatrix] dame de Faucigny de lui rendre le château de Versoix *(Versoy)* et plusieurs autres fiefs. Sceaux. — Cf. 8 janv. 1295/6.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1660.

14341 1294.

Hommage prêté à Amédée, comte de Savoie, par Jacques de Boczosel, damoiseau, fils de feu Jacques, chevalier ; il se reconnaît homme lige des comtes de Savoie, comme le sont tous les sires de Boczosel ; il a déjà prêté hommage à Louis de Savoie, seigneur de Vaud, frère du comte, ignorant être homme lige de ce dernier, lequel lui donne en fief un revenu de 100 sols Viennois de son propre alleu.

Arch. de l'Isère, B. 3613, orig. parch. (*Invent.* III, 111e).

14342 1294.

Sentence de Jean de Ferrières, juge du Viennois pour le comte Amédée de Savoie, au sujet des mesures dont les bourgeois de St-Georges-d'Espéranche se servaient pour la vente du blé : le bailli du Viennois, châtelain de St-Georges, les trouvait trop petites.

Arch. de l'Isère, B. 3952 (*Invent.* IV, 68e).

14343 1294.

Trêve conclue entre Jean de Genève, évêque de Valence, et Roger d'Anduze, qui se trouvaient en guerre au sujet du château de Belfroy, construit par l'évêque sur les bords du Rhône, dans la juridiction de Roger. Ils font compromis entre les mains du prieur de Pont-St-Esprit [St-Saturnin du Port], du sénéchal de Beaucaire Philippe du Bois-l'Archambaud et Guichard de Marziac, chevalier. Les dommages causés pendant la trêve seront réparés au dire d'Odon de Montrenier et d'Hugues de Mirabel, chevaliers.

Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, 3e, IX, 178.

14344 1294.

Philippe, roi de France, ordonne aux damoiseaux de la sénéchaussée de Beaucaire de prendre la ceinture militaire : de ce nombre Guillaume de Poitiers, fils du comte de Valentinois ; puis envoie des lettres de répit (cf. 25 juil.).

Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, IV, 83 : 3e, IX, 179. = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 366-7 (à part, I, 270).

14345 1294.

Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avaient possédées Hugues de Peladru, Soffred de Bellegarde, Soffred Ferrandi et Jean de Meyrieu, par l'intermédiaire de Geoffroy de Clermont, doyen, Alamand archidiacre, Guillaume de la Balme et Hugues de Seyssuel : Odon sacristain, Hu[mbert] capiscol, Odon chantre.

Liber divisionum terrar. capit. Vienn., xxxviij v°.

14346 25 mars 1294.

Epitaphe d'Izeux d'Olliergues *(Aliergues)*, femme de Guigues de Roussillon, seigneur de Serrières et d'Anjou, fête de l'Annonciation.

Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 103-6, 149-51, n° 469 ; *Opusc.* 245-50.

14347 La Silve, 27 mars 1294.

Durand Macellarii et sa femme Pétronille, de Ribiers, font don à G[eoffroy de Lincel], évêque de Gap, recevant au nom des églises de St-Pierre de la Silve et de Ste-Marie-Madeleine de la Baume, au territoire de Mison, de leurs personnes et de tous leurs biens. Témoins. Henri Edulphi, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, orig. parch. (*Invent.* IV, 77e).

14348 31 mars 1293/4.

Lettre de Philippe IV, roi de France, au sénéchal de Beaucaire, lui confiant l'examen de la cause pendante entre l'évêque de Valence et Roger seigneur d'Anduze, et le procureur du roi, au sujet des châteaux de Belfroy et de la Voulte. *Act. Parisius*, mercredi après la mi-carême.

Ménard, *Hist. de Nismes*, I, 122b. Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, 3e, IX, 178. = Brèq. VII, 373.

14349 Die, 5 avril 1294.

...Lundi avant Rameaux... Sentence arbitrale de Raymond d'Agout, seigneur de Luc, pour terminer les différends survenus entre Bertrand de Baux, prince d'Orange, et le chapitre de Die et Valence, entre le même prince et Malberjone, sa mère, pour la possession de Châtillon et de la baronnie réclamée par le prince comme héritier de son père Raymond. Après l'audition des parties, l'arbitre déclare que Malberjone possédera à viager la baronnie composée des châteaux de Châtillon, Treschenu, Nonières, Mensac, Crest, Buc, Ravel et la Bâtie-des-Fonts avec leurs revenus et dépendances, qui lui furent donnés en dot par son père sous la suzeraineté du chapitre de Die, avec pouvoir d'en disposer après la mort de son mari ; le prince payera immédiatement pour sa mère 500 liv. Viennois au chapitre de Die, qui les prêtera incontinent à la princesse et celle-ci donnera en gage au chapitre le château de Châtillon, sous la caution de son fils. Après la mort de Malberjone, le prince donnera 1500 liv. Viennois à ses exécuteurs testamentaires, et

toute la baronnie sera jointe à perpétuité à la principauté d'Orange, sans que le chapitre de Die et Valence puisse aliéner, ou donner en arrière-fief, la part de suzeraineté qu'il possède sur cette baronnie. Acte dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de la Drôme, Evêché de Die. Arch. Vaucluse, princip. d'Orange, L. 22. Paris, Bibl. Nat., Pièces origin. n° 231. — Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 734 (à 12 mars). Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 113 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 463-4; *Mém. comtés Valentinois-Diois*, I, 84-5.

14350 11 avril 1294.

Pierre de Rossillon, damoiseau, Amédée et Péronnet, ses fils, reçoivent quittance d'une somme de 9 liv. par Pierre David, juif habitant à St-Genis.

Moulinet, *Reg. généal.* IV, 835.

14351 12 avril 1294.

... Lundi saint. Comptes du chanoine Soffred Ferrandi et du clerc Etienne de l'Œuvre *(de Opere)*, procureurs des nouveaux anniversaires de l'église de Vienne pour l'exercice 1292-93 : recettes, 67 l. 2 s. 8 d. ob. ; dépenses, 66 l. 12 s. 14 d.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 123 (94[b]).

14352 12 avril 1294.

... Lundi saint. Comptes de Guillaume de Balla, réfectorier de l'église de Vienne pour l'exercice 1292-93 : recettes, 513 l. 13 s. 3 d. ; dépenses, 507 l. 12 s. 6 d.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 125 (102[b]).

14353 14 avril 1294.

Hommage lige rendu et serment de fidélité par Pancion de Chiglino, damoiseau, au dauphin [Humbert]. Albert de Brayda not..., mercredi saint.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 834.

14354 St-Pierre-de-Mésage, 20 avril 1294.

A° Nat... ind. 12... Bernarde, fille de feu Pierre d'Avalon, chevalier, assure avoir promis de donner après sa mort à Lantelme Richardi, fils de feu Hugues R-i, chevalier, en augment de la dot de sa nièce Alix *(Alasia)*, mariée aud. Lantelme, 50 liv. monnaie de Vienne ou 50 sols de cens, qu'elle assigne présentement. Fait en la paroisse *S. Petri de Mesatico*, près de son habitation ; témoins : Pierre d'Avalon, damoiseau, son fils Radulphe, etc. Pierre de Vizille not.

Cabinet d'H. Morin-Pons, à Lyon, origin. parch.

14355 20 avril 1294.

Humbert de Boczosel, seigneur de Châtonnay, reconnaît tenir en fief de Humbert, dauphin de Viennois, tout ce qu'il possède entre la rivière de Bourbre *(Borbor)* et le château de Crémieu, excepté ce qu'il tient dans le mandement de Demptézieu *(Dentheysiaci)* ; il en fait hommage et prête serment de fidélité au prince, sauf ses devoirs envers le comte de Savoie. Albert de Brayda not..., mardi après Pâques.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Viennois*, I, 528[b]. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1123.

14356 Paris, 23 avril 1294.

Philippe, roi de France, par lettre au sénéchal de Beaucaire, condamne Roger d'Anduze, chevalier, seigneur de la Voulte, qui avait rompu la trêve avec l'évêque de Valence et Die, à reconstruire le château de Belfroy, que son fils Bermond [Bernard !] avait attaqué et réduit en cendres, après avoir fait prisonniers ceux qui le gardaient au nom des arbitres, et à payer au prélat 2000 marcs d'argent comme dommages et intérêts. Vendredi après Pâques.

Ménard, *Hist. de Nismes*, I, pr. 123, n° 90. *Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, 3°, IX, 178. Boutaric (E.), *Actes du Parlement de Paris*, I, 283[a], n° 2859[a]. = Bréq. VII, 375.

14357 Etoile, 28 avril 1294.

Jacquet Francon, de Lausanne, coupable de contrebande, avait offert d'abandonner 280 tournois et son cheval pour échapper à la peine capitale ; à raison de son jeune âge (22 ans), Aimar, comte de Valentinois, se contente de 130 tournois d'argent. Fait dans la forteresse d'E-e le mercredi après l'octave de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3550, orig. parch. (*Invent.* III, 86[a]).

14358 28 avril 1294.

Obligation passée par Amédée, comte de Savoie, en faveur de Béatrix, dame de Faucigny, de 2500 livr. Vienn. par elle payées à décharge d'Aymon de Prangins, seigneur de Nyon, auquel le comte devait cette somme.

Torino, *Invent. oblighi casa Savoja.*

14359 Genève, 29 avril 1294.

B[éatrix], fille de feu P[ierre] comte de Savoie et dame de Faucigny, fait don entre vifs à son cousin Amédée, comte de Savoie, de tout ce qu'elle possède au-delà du lac de Genève, depuis Seyssel jusqu'à Fribourg en Allemagne, spécialement le fief que Léonète dame de Gex *(Leona d. de Gayx, Jaicz)* tient d'elle, et ceux des seigneurs de Villars et de Montfaucon. Le comte l'en investit, en augmentation des fiefs qu'elle tient de lui, par la tradition d'un bâton ; elle promet d'être un des meilleurs vassaux de la Savoie. 2 sceaux. *Dat. et act. Gebennis*, dans la maison des frères Mineurs ; présents : Odon Alamandi, mistral de Vienne, Guillaume de Septême, etc... Jeudi après l'octave de Pâques.

Torino, Arch. di Stato, Traités anciens, paq. 3, n° 9bis (*Inv.* 102-3). — Guichenon, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 81-2 ; 2°, IV, 81-2. Lünig, *Reichsarchiv*, Contin. II, Abth. IV, Abschn. XII, n° 9. Wurstemberger, IV, 511-3, n° 899. Dumont, *Corps diplom.* I, I, 289. = Georg. II, 140. *R. S. R.* 2197. *R. Gen.* 1391.

14360 St-Symphorien-d'Ozon, 8 mai 1294.

Amédée, comte de Savoie, rend hommage dans la chapelle du château, à Guillaume archevêque de Vienne et à son chapitre pour le château de Septême ; il promet de rendre le château de Pipet. Samedi après s[te] Jacques et Philippe.

Le Lièvre, 374. Chorier, *Hist. de Dauph.* II, 184. Charvet, 430.

14361 Ecouges, 10 mai 1294.

Supplique adressée aux prieurs de l'ordre des Chartreux réunis en chapitre général par Guy, prieur des Ecouges, et son couvent, pour obtenir l'autorisation de transférer leur couvent ailleurs. Ils font valoir comme raisons l'aspérité du lieu : les prieurs le quittent avec la fièvre et des rhumatismes : 14 y ont passé en 22 ans ; les moines, en petit nombre, ne suffisent pas à acquit-

ter les messes ; les édifices en ruine ne peuvent être réparés. Il sera facile de se transporter à la grange de Revest, où règne un excellent climat, ni chaud ni froid, où l'on trouvera en abondance pour construire des pierres, du sable, des tuiles. *Dat. ap. Excubias*, lundi fête des s^ts^ Gordien et Epimaque... Sceau.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 416-22.

14362 10 mai 1294.

Hommage semblable à celui du 16 nov. 1293. 3 sceaux, lundi après l'Invention de la s^e^ Croix.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1626.

14363 10 mai 1294.

Quittance à Guionnet de Tullins par Guillaume de Moirans, seigneur de Châteauneuf-de-Galaure, de 800 liv. Viennois, montant de la dot d'Humilie de Tullins, femme de Guillaume et sœur de Guionnet ; pour garantie, Guillaume engage à son épouse son château de Châteauneuf, avec l'assentiment de l'archevêque de Vienne, son suzerain.

Arch. de l'Isère, B. 4157, orig. parch. (*Invent.* IV, 130^b^).

14364 11 mai 1294.

Ind. 7. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Aymon Pacotz, de 12 octaves froment mesure de Sallanches, dues par divers particuliers, au prix de 21 liv. Genevois.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 36, orig. parch. (*Invent.* 11).

14365 11 mai 1294.

Humilie, sœur de Guionnet, seigneur de Tullins, et femme de Guillaume de Moirans, promet de ne céder par donation ou testament tout ou partie de sa dot à nul autre qu'à son frère ou son mari ; à celui-ci, elle ne laissera qu'un usufruit ; elle se réserve 200 liv. à distribuer en bonnes œuvres.

Arch. de l'Isère, B. 4157, orig. parch., 4456, inv. (*Invent.* IV, 130^b^, 312^a^).

14366 11 mai 1294.

... Mardi dans l'octave de s^t^ Jean devant la porte latine. Testament de Sibylle, comtesse de Savoie et dame de Baugé *(Baugiaci)*, épouse d'Amédée comte de Savoie. Elle lègue au prieuré de la Silve-Bénite *(Selva)* en Viennois, de l'ordre des Chartreux, 40 liv. Viennois pour son anniversaire et celui de son oncle paternel Alexandre, qui y est enseveli ; à la maison de la Chartreuse, 10 liv. pour un anniversaire : elle charge son fils Edouard de l'exécution. Sceau. Témoins : Hugues de Chandieu *(Chandeya)*, Guillaume de la Rochette *(Rupecula)*, Jacques, curé de St-Georges-d'Espéranche, et 5 autres. Elle déclare ne savoir écrire.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Testam. reale casa Savoja, m. 1, n° 21. — GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 150-4 ; 2e, IV, 150-4. LÜNIG, *Cod. Ital. diplom.* III, 961. DUMONT, *Corps diplom.* I, 1, 289. GEORG. II, 140. LE COUTEULX, IV, 423 ; elle mourut le 28 suiv.

14367 13 mai 1294.

Ordonnance de Raymond archevêque d'Embrun et du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, portant règlement pour la monnaie qu'ils voulaient faire fabriquer à Embrun, etc.

Invent. Embrunois, 130, 137. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 65. = ROMAN. 129^a^.

14368 L'Argentière, 14 mai 1294.

Bail en emphytéose par Pons de Cornillon, commandeur des Marches de Charles [à l'Argentière], à Guillaume Alard, d'une terre aux Combettes à l'Argentière, sous le cens de 6 sols Viennois.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 429, orig. = ROMAN, 129^a^.

14369 Mai 1294.

Boson, prieur général des Chartreux, et tous les « définiteurs » réunis en chapitre général, donnent leur approbation à une transaction entre Guillaume, prieur de la chartreuse du Val-St-Georges, au diocèse d'Autun, et Dreux de Mello, seigneur de Lormes.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 925.

14370 La Chartreuse, 19 mai 1294.

Les prieurs chartreux, réunis en chapitre général, accordent au prieur Guy et au couvent des Ecouges l'autorisation de transférer leur maison, suivant la demande du 10 préc., et y apposent le sceau du couvent. *Dat. ap. Cartusiam*, mercredi jour de la célébration du chapitre général après la fête des s^ts^ Nérée, Achillée et Pancrace...

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 422.

14371 Paris, 24 mai 1294.

Philippe, roi de France, mande au sénéchal de Beaucaire de faire une enquête, de concert avec Pierre Flote, chevalier, au sujet des 2000 marcs d'argent auxquels Roger d'Anduze, chevalier, seigneur de la Voulte, a été condamné envers l'évêque de Valence, pour voir si une partie n'en doit pas revenir au trésor. *Act. Parisius*, lundi avant l'Ascension.

MÉNARD, *Hist. de Nismes*, I, pr. 123^b^, n° 90. *VIC-VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, 3e, IX, 178. BOUTARIC (E.), *Actes du Parlement de Paris*, I, 283^b^, n° 2859 E (au 20 m.). = BRÉQ. VII, 377.

14372 Grenoble, 26 mai 1294.

Guillaume, évêque de Grenoble, le dauphin Humbert, son épouse Anne et leur fils Jean confirment les libertés de la ville de Grenoble. *Act. ap. Gracionopolim*, en la nouvelle maison du dauphin... ind. 7, mercredi des Rogations.

Arch. ville de Grenoble, AA. 1 orig. parch. (*Invent.* I, 1^b^, 4^b^) ; 3, vidimus du 30 août 1443 ; 4, Livre de l'Evangile, 22^b^. *Cartul. munic. de Grenoble*, 9^b^, 99^b^, n° 17 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 344 (à part, 6). *Livre de la Chaîne*, IX-X, XJ-IJ, XIIJ-IV, XVIIJ-IX, LXXVJ^b^. = PILOT, dans *Bull. soc. statist. Isère*, 1e sér., II, 445-7.

14373 28 mai 1294.

Sentence arbitrale rendue par Jean de Barnay, clerc de Vienne, et Hugonin de Serves ? *(Cervia)*, damoiseau, entre Artaud de Roussillon, seigneur d'Ay et d'Annonay, et Jean de Vaugrineuse, prieur de Quintenas, au sujet de la haute, moyenne et basse justice de la ville et paroisse de Quintenas. Sceaux de l'archevêque de Vienne, du comte de Vienne et d'Albon, d'Arbert de Roussillon, frère d'Artaud, de l'abbé et du couvent de St-Oyand de Joux, du prieur de Sauxillanges *(Salligiarum)*, etc.

LUILLIER (J.), *Invent. titres comté Forez*, ed. Chaverondier, n° 916. HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 919.

14374 4 juin 1294.

Vente [à Béatrix, dame de Faucigny ?], par Pierre de Grésy(-sur-Aix, *Greyssiaco*), de 9 liv. Genevois et reconnaissance des cens par leurs tenanciers. Pierre Buviaci not... ind. 6 [= 7]....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1525.

14375 La Frette, 7 juin 1294.

Ind. 7. Reconnaissance en faveur d'Artaud de Beaumont, chevalier, en présence de Girard, fils de Vivien, du Touvet et de Pierre, notaire, formant sa cour, par François Boneti ou Boveti pour des vignes, terres et prés mesurés en fosserées, journaux, fauchées *(seyturatæ)* situés au Touvet, lieux dits au Villars, près la saussaie de Rodolphe d'Entremont, à Golet ou Gobet, près la maladrerie des Prés (*Pratis*, de Goncelin ?), à Bayette, au Bruisson, ainsi que la mistralie et la bannerie du Touvet ; il a les menus bans et gardes en totalité et le 1/3 des gros : le tout sous 10 sols bons Viennois de plaid ; il se déclare homme lige d'Artaud, le dauphin excepté ; s'il a deux enfants mâles, l'un d'eux sera homme lige d'Artaud. En outre, il reconnaît tenir de lui en emphytéose divers biens à *Charmilium*, *Rivale*, *Enbruneta*, etc., soumis à des cens et à des plaids doubles. *Act... ap. Fraytam*, dans la maison d'Artaud ; témoin : Jean de Beaumont. Pierre Lombard, de Goncelin, not. impér.

Invent. du Touvet, St-Vincent, etc., chap. III. — Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 23-4.

14376 11 juin 1294.

Lettres de Jean de Goncelin, juge des comtés de Vienne et d'Albon, [concernant Goncelin]... Vendredi après la Pentecôte...

Arch. de l'Isère, B. 3932.

14377 La Cluse ?, 13 juin 1294.

Devant Hugues, prieur de Durbon, Raynbaud, courrier, et des convers, Etienne Berios de la Cluse et 26 autres reconnaissent devoir à la maison de Durbon 2 sols, 103 den. 4 oboles, etc. pour 65 fauchées *(seyoratæ)* 1/3 de pré, 92 setérées de terre et des terres et prés appelés de Normans, la Valo, Combe d'Oucos, Chantarel, entre Serres, Rocoset, l'Adrech, la Faysa des Amalfrencs et Manibols.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 470-1, n° 562.

14378 Etoile, 15 juin 1294.

Monaud d'Allex, damoiseau, majeur de 14 ans, fils de feu Amédée, déclare tenir en fief d'Aimar, comte de Valentinois, tout ce qu'il possède au village et dans la montagne de Vassieux.

Arch. de l'Isère, B. 2659. = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 367 (à part, I, 271).

14379 Aix, 18 juin 1294.

Hugues de Baux *(Bancio)*, seigneur de Meyrargues, reconnaît avoir reçu de Giraud Azémar, damoiseau de Grignan, 170 liv. Bertrand Lataud, Imbert de Sales, Guillaume d'Alps. – Or. parch. lat.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 24, n° 145. Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons* (1878), 4, n° 12. Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 739.

14380 Beauvoir, 24 juin 1294.

La dauphine Anne et son fils Jean, majeur de 14 ans, confirment les privilèges des habitants de Grenoble et en interprètent les points obscurs.

Arch. ville de Grenoble, AA.1, orig. parch. (*Invent.* I, 1-2). *Cartul. munic. de Grenoble*, 8, 99b. *Livre de la Chaine*, x-ij, xii-iv, xvii-ix, lxxvj b. *Invent. Graisivaudan* : II, 274a. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 68a. = Pilot, dans *Bull. soc. statist. Isère*, Ie sér., II, 447.

14381 25 juin 1294.

Au chapitre général de l'église de Vienne, le doyen absent, l'archevêque et les chanoines donnent pouvoir à Guigues Remestayn l'ancien, au capiscol Humbert, à Aymon de Faverges et à Mathieu Remestayn, de rémunérer des biens et revenus de l'église ceux qui lui sont venus en aide par des prêts.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 60.

14382 26 juin 1294.

Isnard de Playosc, seigneur du château de Bar, et Guillaume, femme de Guillaume Giraud, autorisée de son mari, donnent quittance à Vezien de Bar de la somme de 4 liv. qu'il leur devait, etc. — Or. parch. lat.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), p. 24, n° 146.

14383 Baix, 27 juin 1294.

Pierre de Mirabel, damoiseau, veuf de Mabile, fille de feu Guillaume de Châteauneuf, chevalier, seigneur de la Laupie, reconnaît, au nom de ses enfants mineurs, tenir en fief d'Aimar, comte de Valentinois, le château de la Laupie en Valdaine.

Arch. de l'Isère, B. 2659. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc archéol. Drôme*, XXVIII, 367 (à part, I, 271).

14384 27 juin 1294.

Humbert, seigneur de Montluel, et Humbert, dauphin de Viennois, établissent leurs comptes réciproques : le premier quitte le second de tout ce qu'il serait en droit de lui réclamer. Aymon de Tornafol not... ind. 8 [= 7].

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1164.

14385 Paris, 28 juin 1294.

Becin ou Bechin et Jean Daymier, monnayeurs du roi de France, annulent une ordonnance du sénéchal de Beaucaire interdisant la fabrication de monnaies à Largentière. Fait *Parisius*, dans la rue neuve de la Se Vierge, etc., ind. 7, le Siège apostolique vacant, présent Guiraud Bastia de Montélimar *(Montilio)*, clerc du diocèse de Valence.

Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, 3e, X, 300-1.

28-29 juin 1294 = 28-29 juin 1298.

14386 Le Buis, (28) 29 juin 1294.

Mort de Raymond de Mévouillon, dominicain, archevêque d'Embrun, ancien évêque de Gap. Enterré à Sisteron, dans la chapelle de Ste-Madeleine du couvent des Dominicains.

Gaillaud, 297-9. Eubel, 242. *Répert.* Bio, 3893-4. — Voir au 25 juin 1295.

14387 29 juin 1294.

Hommage lige rendu au dauphin Humbert par Atthenols de Brige *(Buga)* ou de Brive, fils d'Aymar

de Brive, chevalier, et reconnaissance par lui de ce qu'il tenait au château et mandement de Pariset *(Paris)*, précédemment à Albert de Sassenage, sauf son hommage à Guigues, seigneur de Tullins. Albert de Brayda not..., mardi fête des apôtres Pierre et Paul.

Invent Graisivaudan, III, 402ᵇ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 701.

14388 1ᵉʳ juillet 1294.

...Jeudi après sᵗ Jean-Bapt. Vente par Aynard de la Tour, seigneur de Vinay et d'Armieu, à son épouse Agnès de Villars et à son fils Henri de la Tour, en son nom et de sa femme Béatrix de Baux, de son château d'Armieu, avec territoire, mandement, bois et paquerages, au prix de 1150 liv. Viennois.

MOULINET, *Reg. généal.* III, 657 ; *Coll. titres fam. de la Tour*, 92-3.

14389 3 juillet 1294.

Maître Giraud de Passavant, chanoine et grand sacristain de Valence, tenant le fief de cette église au château et mandement de Montélier *(Montilisii)*, du consentement de Geoffroy de Chatte *(Chasta)*, doyen, et du chapitre de Valence, échange avec Pierre d'Echallon, official de Valence, administrateur du prieuré de Montélier, des cens sur une terre près du prieuré contre d'autres cens sur vignes et terres el Mares, en Longoyron et de la Blache. Ratification du doyen et du chapitre. Sceaux.

Arch. de la Drôme, chap. de Valence, origin. parch. de 28 lig. 1/3.

14390 4 juillet 1294.

Reconnaissance faite à Randone, dame de Montauban, par Guillaume d'Archianne *(Arquana)*, coseigneur de ce lieu, pour le fief d'Archianne *(Archana)*. Guillaume Rostagni [not.].

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1243.

14391 5 juillet 1294.

Vente passée par Philippe de Bernisson *(Benevisons)*, comte du Venaissin pour l'église Romaine, au dauphin Humbert, des revenus que le Pape percevait au Pont-de-Sorgues, à la Palud, Mornas, Caderousse, Piolenc, Bonieux, Bollène, Valréas, Cavaillon, Menerbes, l'Isle, où il y avait des moulins et un droit de sesterage ; plus à Pernes, Mormoiron, Malaucène, Cabrières, aux Pilles, des revenus au-dessous de 20 s. ; le tout au prix de 5350 petits Thurons (Tournois).

Arch. de l'Isère, B. 3768, roul. parch. cancellé (*Invent.* III, 201). *Invent. Prov. étrang.* 1ᵉ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 65ᵇ.

14392 7 juillet 1294.

Donation à Humbert, dauphin de Viennois, par Hugues d'Hauterives *(Alta Ripa)*, de certains services qu'il tenait par échange de Rodolphe de Lens[-Lestang, *Lento)*. Albert de Brayda not..., mercredi après l'octave des apôtres [Pierre et Paul].

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1308.

14393 7 juillet 1294.

Jean Jordan, fils de feu Perceval de Bruis *(Brosio)*, reconnaît tenir [en fief] d'Humbert, dauphin de Viennois, les châteaux de Bruis et de Ste-Marie, avec leurs mandements, territoires et districts, et ceux de la ville de Rosans, dont il prête hommage. Albert de Brayda not..., mercredi après l'octave des apôtres Pierre et Paul.

Invent. Baronnies, 1056. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1309. = ROMAN, 129ᵉ.

14394 Loriol, 9 juillet 1294.

Transaction entre Jean, évêque de Valence et Die, et Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, et son épouse Flotte, au sujet des droits prétendus par ceux-ci sur la ville de Montclar, cédée au prélat par le prieur de St-Maurice de Die. Ils vendront aux habitants le droit de pâturage, moyennant 15 liv. Viennois ; percevront le vingtain pour l'entretien des murs du château et pourront enrôler les hommes en temps de guerre. L'arbitre est Didier de Sassenage, beau-frère de Guillaume. Fait près de l'église *de Aureolla*.

Arch. de l'Isère, B. 3550, orig. parch. (*Invent.* III, 86ᵇ). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 346 (à part, I, 104).

14395 Vaison, 15 juillet 1294.

Vente à Humbert, dauphin de Viennois, par Roncelin, seigneur de Lunel et de Montauban, du château, ville et mandement de Valréas *(Valriaci)* et ses dépendances, dioc. de Vaison, au prix de 12000 liv. Tournois, avec promesse respective de s'aider envers et contre tous, excepté le pape, le roi de France et celui de Jérusalem et Sicile. Suivent l'investiture accordée au dauphin par Philippe de Bernisson, comte du Venaissin pour l'église Romaine, et l'hommage prêté au pape par Humbert pour cette seigneurie. 2 sceaux, 1 bulle. Ruffus Perdris, d'Aubignan *(Albignem')*, not.

Arch. de l'Isère, B. 3659, orig. parch. ; B. 3767, o. p. (*Invent.* III, 130ᵉ, 199ᵇ). *Invent. Baronnies*, II, 455 : 1096-7 ; *prov. étrang.* 1ᵉ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 65ᵇ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1317.

14396 15 juillet 1294.

Compromis de noble Syboud de Châteauneuf avec Pierre de Bouquéron *(Bucurione)* et son fils Berlion, au sujet de certains différends et rancœurs. 3 sceaux... Jeudi après la quinzaine des apôtres Pierre et Paul.

Invent. Graisivaudan, I, 220ᵇ ; II, 521ᵉ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 854.

14397 Pontoise, 25 juillet 1294.

Philippe, roi de France, défend au sénéchal de Beaucaire de contraindre Guillaume de Poitiers, damoiseau, à prendre la ceinture militaire dans un an après l'Assomption. *Dat. ap. Pontisaram*, le dimanche après la Madeleine...

MÉNARD, *Hist. de Nismes*, I, pr. 127ᵇ. — BRÉQ. VII, 381.

14398 Lyon, 2 août 1294.

Lettre de Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, par lesquelles il ordonne à Humbert dauphin de Viennois, son conseiller, d'observer les trêves conclues entre lui et le comte de Savoie. Fait dans la cour *Lugduni*, en la vieille salle *(aula)*.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 1, n° 34, orig. parch. (*Invent.* 13).

14399 4 août 1294.

... Mercredi après s[t] Pierre-aux-liens. Bertrand de Baux, prince d'Orange, élu arbitre des différends entre Jean, évêque de Valence et Die, d'une part, et le chapitre, la communauté des clercs et des citoyens de Die, d'autre, ayant reconnu l'impossibilité de les mettre d'accord, pour le bien de la paix, prescrit à l'évêque de ne plus garder rancune contre les chanoines, clercs et citoyens de Die et de leur rendre ses bonnes grâces ; à ceux-ci il ordonne d'être obéissants en tout ce qui est licite et honnête, sauf leurs libertés et privilèges ; l'évêque révoquera toutes les saisies *(saysimenta)* opérées par lui, ses officiers, amis et vassaux ; il nommera un courrier et un official jurisconsulte, qui prêteront serment devant le peuple d'exercer leurs fonctions conformément aux libertés de la cité et de chercher la vérité au sujet des délits commis contre l'évêque, en particulier la destruction des maisons de maître Albert Marchandi, de Guillaume et Lancelin, frères, de Jarenton de Claveyson, de faire une enquête contre les laïques qui ont volé à Montmaur et ceux qui ont poursuivi en armes l'official de l'évêque, en criant : « Aux armes ! à mort ! » Le chapitre ou ses courriers devront punir les clercs délinquants depuis le dernier accord entre l'évêque et les citoyens ; les chapelains et clercs qui se sont emparés du château de Chamaloc et ont poursuivi en armes les familiers de l'évêque hors de la ville et de son territoire : s'ils ne le font, leur pouvoir sera dévolu à l'évêque ; défense de mettre obstacle aux fonctions du courrier et de l'official.

Voir l'acte du 12 août suiv. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 123-5. = *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 116-8.

14400 Mollans, 7 août 1294.

... 7 ind... Albert Medici, seigneur de Mérindol, et son petit-fils Guillaume du Puy *(de Podio)*, majeur de 14 ans, sans curateur, vendent à Béatrix, dame de Visan *(Avisani)*, tous leurs droits sur le château de Visan, la ville adjacente, le mandement et territoire, au prix de 5000 liv. Tournois, dont ils passent quittance. Fait dans le fort *(fortalitium)* du château de *Molanis ;* témoins : Raymond, seigneur de Mévouillon le jeune, Benevenuto de Compeis *(Campesio)*, professeur de droit, maître Michel Pauli, jurisconsulte... Albert de Brayda not. — Cf. 28 août 1293.

Arch. de l'Isère, B. 3659, orig. parch. (*Invent.* III, 130[a]). *Invent. Baronnies*, I, 53[b] : 62. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 65[b]. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 109. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1281. = BRÉQ. VII, 382.

14401 Mollans, 7 août 1294.

...Ind. 7..., en présence de maître Jean de Goncelin le jeune, professeur de droit civil et canon., juge de la baronnie de R[aymond] le jeune seigneur de Mévouillon et des terres de Béatrix de Mévouillon, dame de Visan *(Avisani)*, et d'Albert Medici, seigneur de Mérindol, Béatrix susdite, reconnaissante des services qu'elle a reçus du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, lui fait donation entre vifs du château de Visan, avec la ville adjacente, le territoire et mandement et tous les droits qu'elle vient d'acquérir d'Albert Medici ; elle se retient l'*affare* de Beausset *(Bosseto)* et celui *di Frassi*. Les libertés et franchises accordées aux hommes de Visan demeureront fermes. En cas de nullité de cette donation, elle passe vente à Humbert moyennant 13000 liv. Tournois, qu'elle déclare avoir touchées. Fait dans le château de *Molanis ;* témoins : R[aymond] de Mévouillon le jeune, Albert Medici, seigneur de Mérindol, Benevenuto de Compeis *(Campesio)*, professeur de droit, maître Michel Pauli, jurisconsulte, etc. Albert de Braida not.

Arch. de l'Isère, B. 3659, orig. parch. (*Invent.* III, 130[a]). *Invent. Baronnies*, I, 54 : 63. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 65[b]. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 73-4. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1275, 1278. = BRÉQ. VII, 382. VALLENTIN (Rog.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVI, 133.

14402 7 août 1294.

Transaction entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Pons de Foin (Fay), commandeur de la maison de Devesset, ordre de St-Jean de Jérusalem, au sujet d'une transaction précédente entre le père dud. comte et les commandeurs du Devesset : en interprétation de celle-ci, la maison avec ses droits et la grange de Giraud d'Ayglieu appartiendra aud. ordre, à charge de tenir le tout en fief ; le commandeur aura toute juridiction, sauf les appellations. Limites des appartenances de la maison et hommage prêté au comte par le commandeur.

Invent. Vivarais, 443-4 (*Arch. Isère*, IV, 17-8).

14403 10 août 1294.

Reconnaissances en faveur de Nantelme de Chinis, chanoine de Vienne, par Antoine Guers et autres de divers cens et terres. Raymond de Meyrens et Guigues d'Avalon [nott.].

Inventaire d'Avalon, chap. III.

14404 Die, 12 août 1294.

...Ind. 7... D. Jordani, chanoine, procureur et courrier du chapitre de Die, Hugues Batalerii, maître Jean Arberti, procureurs des clercs de la cathédrale, et Jean Arberti, procureur de la commune des citoyens de Die, protestent contre les prescriptions de Bertrand de Baux, qui leur causent préjudices et dommages ; ils en appellent au juge ou auditeur du souverain pontife, en présence de Guillaume Borno, juge ou assesseur du chapitre de Die. *Facta... appellatio ap. Diam*, dans le consistoire du chapitre ; témoins : maîtres Guillaume de *Salice* et Pierre Lamberti, jurisconsultes, etc.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 66[a] (le 13). — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 127-30 ; *Hist. de Dauph.* I, 123-5 ; II, 65. = BRÉQ. VII, 400. BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 742 (le 14).

14405 13 août 1294.

Ratification par Béatrix de Mévouillon de la quittance de 4000 liv. passée au dauphin Humbert pour son acquisition du château de Visan, cette somme ayant été convertie à son profit. — Cf. 28 suiv.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 52[b] (à 1249) : 61.

14406 23 août 1294.

Hugues de Vienne, sire de Longwy, chevalier, et Etienne, son frère, écuyer, fils de Philippe de Vienne.

promettent de servir Philippe, roi de France, contre le roi d'Angleterre. Hugues fournira 30 hommes d'armes et Etienne 10. Lundi... Sceaux

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 406, n° 5187.

14407 24 août 1294.

Pierre Focherii vend 25 sols de rente à Eustache d'Hostun *(Austuduno)*, chanoine, et Guillaume du Port, prêtre de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 59.

14408 Villefranche, 28 août 1294.

Raymond de Mévouillon le jeune, seigneur de ce lieu, reconnaît avoir reçu du dauphin Humbert et de la dauphine Anne, la somme de 4000 liv. Tournois à compte de 13000 liv. Tournois, prix du château de Visan *(Avisani)*. Act. ap. *Villam Francam* sous Mévouillon.

Arch. de l'Isère, orig. parch. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1349.

14409 Corps, septembre ? 1294.

Jean Testa, de Corps, et sa femme Béatrix vendent à Guillaume, convers de Taors, tous leurs biens dans la paroisse de St-Honoré en Matésine *(S. Honorati in Matecena)*, au prix de 4 liv. Viennois, dont quittance. *Act. ap. Corvum ;* témoins. Guigues de Cognet, not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 17 lig.

14410 1er septembre 1294.

Procuration passée par Guillaume de Ste-Croix, bourgeois marchand de Romans, à divers pour plusieurs affaires, et principalement à Jean Guiffré, dit Guigues, pour reconnaître en fief franc du dauphin de Viennois certains cens et revenus acquis par lui depuis peu de noble Jacquemet Archinjaud, *alias de Briva*, au mandement du château de Peyrins, et en demander l'investiture.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1264.

14411 La Roche[-des-Arnauds], 2 septembre 1294.

Lettres d'A. de Poitiers, affirmant qu'Arnaud Flotte, seigneur de la Roche, qui tenait son fief de lui, ainsi que ses prédécesseurs, en toute liberté, étant tourmenté par la guerre que lui faisaient ses ennemis en Gapençais, lui avait remis son château et ses munitions pour le prendre sous sa protection ; le comte promit de les garder et protéger, et de les lui rendre ensuite... ; il avait aussitôt élevé son étendard sur la tour et enjoint d'obéir à Arnaud Flotte comme à lui-même... Jeudi, dans le château.

Arch. de l'Isère, B. 3007, XLIII. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 659. = ROMAN, 129.

2 septembre 1294 = 20 septembre 1294.

14412 2 septembre 1294.

Jean Ravier, fils de Jean de Gresse, Guillaume Craton et Guillaume Girin, habitants de Vif, se reconnaissent hommes liges de Gilet Alleman, fils de feu Odon Alleman, seigneur de Champ, et de Sibylle d'Aix, dame de Ste-Jalle, entre les mains de celle-ci.

Arch. de l'Isère, B. 3319, orig. parch. (*Invent.* III, 280^b^). *Invent. Graisivaudan*, A, 48 : I, 330^a^ ; VI, 33^a^.

14413 12 septembre 1294.

Hommage et serment de fidélité rendus par Guiraud Ademari de Monteil *(Montilio)*, seigneur de Montélimar *(Montilio)*, à Pierre de la Motte, chevalier de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, lieutenant du prieur de St-Gilles, pour le domaine et haute juridiction des châteaux du Pègue *(Opegue)*, Blacons *(Blacos)*, Roche-St-Secret *(Rupe S. Segreti)* et Alauzon *(Alausono)*, dioc. de Die. Bulle en plomb.

MURATORI, *Antiq. Ital.* VI, 134.

14414 La Balme, 15 septembre 1294.

Anne, dauphine de Viennois, comtesse d'Albon et dame de la Tour, sur la plainte de sa chère cousine *(consanguinea)* Matheline de Châteauneuf, abbesse de Bonne-Combe de St-Paul[-d'Izeaux], contre le châtelain de Moras, qui voulait prélever le vingtain sur les hommes de cette abbaye au mandement de Moras, mande aux baillis, juges, châtelains, prévôts, celliériers et mistraux du comté de Vienne et de la baronnie de la Tour, qu'elle prend l'abbaye sous sa protection, l'exempte du vingtain et de toutes redevances. Donné *ap. Balmam* en Viennois, mercredi après la Nativ. de la s^e^ Vierge. Sceau secret...

PILOT DE THOREY (Emm.), dans *Le Dauphiné ; Abbaye de N.-D. de Bonnecombe*, 13-5 (anal. 6).

14415 15 septembre 1294.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Guy, Guillaume, Isoard, Pierre [et] Henri, fils de Roux Turpi, pour 3 portions d'un fief qu'il avait au Pont, l'autre étant de la mouvance de l'église de Turin... Lendemain de la s^e^ Croix...

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 414.

14416 Embrun, 19 septembre 1294.

Hommage lige prêté au dauphin Humbert, seigneur de la Tour-du-Pin, par Pierre Rostaing, de St-Crépin, pour tout ce que son père avait reconnu en Dauphiné... Dimanche après l'Exaltation de la s^e^ Croix ....

Arch. de l'Isère, B. 3011. *Invent. Embrunois*, 388 ; *Généralité*, 380. = ROMAN, 129^b^.

14417 20 septembre 1294.

Sentence de Richau Coste, de Valréas, juge de la cour de Sahune : il déclare que Guillaume Fabre, de Nyons, étant décédé sans enfants, sa succession, située au château et mandement de Ste-Jalle, dépendant de Jean de Sahune *(Ancezune)*, seigneur de Sahune, revient de droit à celui-ci, attendu que, par l'usage inviolablement observé, les biens de ceux qui meurent en cet état situés en la juridiction de Sahune appartiennent au seigneur.

Arch. de l'Isère, B. 3659, orig. parch. (*Invent.* III, 130^a^). *Invent. Baronnies*, II, 303^b^ : 965.

14418 25 septembre (1294/1296).

Reconnaissance en fief passée à Jean, dauphin de Viennois, par Hugues, prieur de la maison de Durbon, dioc. de Gap, pour les acquisitions faites par son monastère de noble Falcon de Veynes, dit Loudon, Pierre Reynier, Boson et Falconnet ses enfants, et d'Albert fils de Lantelme de Châteauvieux, de Veynes.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 234.

14419 28 septembre 1294.

Reconnaissance à Humbert de Boczosel, seigneur de Gières, par Pierre Bérard, de Lancey, pour un battoir, moulins et riverages à Domène et Villardbonnot, sous le cens de 3 sols et 6 de plaid à mutation de seigneur et possesseur, et d'autres fonds.... Mardi avant s^{t} Michel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 229^{a}.

14420 29 septembre 1294

Vente à Chabert et Albert Bigot, frères, par Pierre Megiena d'une hémine froment de cens et 2 sols Vienn. de plaid dus au vendeur par Pierre Bigot d'Allevard, sur une terre touchant le rif de Gaster et la terre de Lantelme Bigot père de Pierre, pour 50 sols bons Viennois. Hugues Guenis [not.].

Inventaire titres de Marcieu.

14421 30 septembre 1294.

Maître Lambert, maçon *(murator)* de Montluel, se déclare payé *(contentus)* de ses services au dauphin [Humbert].

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1166.

14422 Aquila, 2 octobre 1294.

Le pape Célestin V concède pendant 4 ans à Charles roi de Sicile, pour le recouvrement et la défense de l'île de Sicile, la dîme des revenus ecclésiastiques accordée naguère au roi de France dans les provinces d'Aix, Arles, Embrun, Lyon, Besançon et Vienne. — *Inundant in cordis.*

Raynaldus, *Ann.* 1294, 15 (IV, 149 ; XXIII, 139-40). = Potthast, 23985. Martin, 2080. *Gallia christ. noviss.* III, 1353.

14423 2 octobre 1294.

Eustache d'Hostun *(Heutachius de Osteduno, Houst-s de Houstad-o)*, chanoine de Romans, du consentement de son frère Hugues d'Hostun, passe reconnaissance et promet fidélité au dauphin Humbert pour tout ce qu'il possédait dans le mandement et district de Beauregard au diocèse de Valence, sous les mêmes conditions que Guillelmet de Beauregard tient ce qu'il a dans ce château. Albert de Brayda not..., samedi après s^{t} Michel.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 311, 1707.

14424 Paris, 4 octobre 1294.

Alliance entre le roi de France, Ponce, seigneur de Montlaur et le dauphin de Viennois, contre le roi d'Angleterre et le comte de Savoie. 3 sceaux. *Act. Parisius*, lundi avant s^{t} Denys.

Paris, Arch. Nation., Layettes, J. 277, n° 5bis.

14425 Paris, 6 octobre 1294.

Lettre de Philippe, roi de France, au sénéchal de Beaucaire, autorisant Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, qu'il avait fait avertir de se tenir prêt à marcher pour la défense du royaume, à obliger ses vassaux à le suivre. ... Mercredi avant s^{t} Denis.

Arch. de l'Isère, B. 3897 (*Invent.* IV, 4^{a}). — Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, IV, 83 ; 3e, IX, 179. = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 367 (à part, I, 270).

14426 13 octobre 1294.

... Ind. 8, mercredi après l'octave de s^{t} Michel.

Arch. de l'Isère, B. 3005, IIII^{xx} vj.

14427 18 octobre 1294.

Lettres de Philippe IV, roi de France, à son sénéchal de Beaucaire : Roger d'Anduze ayant représenté au roi que l'enquête adoptée par le parlement avait été faite sans l'ordre exprès du prince, celui-ci remet l'affaire au parlement prochain ; il lui ordonne de citer l'évêque de Valence pour cette date, et, en attendant, de ne pas molester Roger d'Anduze pour le payement des 2000 marcs.

*Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, 3e, IX, 178.

14428 Romans, 22 octobre 1294.

Jaquemet du Gua *(de Vado)*, habitant de Romans, du consentement de Durand de Vienne, bourgeois de cette ville, vend au chanoine Eustache d'Hostun *(Austuduno)* et au prêtre Guillaume du Port, procureurs des anniversaires de l'église de St-Barnard de Romans, 25 sols Viennois, payables la veille de la nativité de s^{t} Jean-Bapt., sur une maison et jardin aux Réaux *(in Regalibus)*, près du vingtain de la ville, et une vigne *en Czurreras*, pour faire la livre de l'anniversaire d'Elisabeth *(Helisabellæ) de Trivio. Act. Roman.*, devant la chapelle de l'archevêque. Sceaux de noble Humbert de Rochefort, viguier de Romans, et de D. de V. Témoins.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, origin. parch. de 30 lig. *Reg. instrum. maj. annivers. St Barnardi Romanis*, I, 188.

14429 29 octobre 1294.

Léonète dame de Gex et son fils Guillaume donnent quittance à Amédée, comte de Savoie, de 2100 liv. Vienn., prix de la vente de la Cluse de Gex [faite au préjudice de Béatrix, dame de Faucigny]. *Donees le vendredi devanz la Tozsantz.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 2, n° 24bis, orig. parch. — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIV, 238, n° 236. = *R. Gen.* 1393.

14430 La Balme, 8 novembre 1294.

Concession par le dauphin Humbert à Peyronet de Boenc des terres, bois, cens, rentes et autres biens qui avaient appartenu à Hugues Liobard en la paroisse de St-Vulbaud, pour en jouir jusqu'à payement de 70 liv. [à lui dues] pour vente au dauphin d'un cheval et 35 pour habits... Fait *Balmæ Vienn.*, lundi avant s^{t} Martin...

Arch. de l'Isère, B. 3099, VIIIe lxiiij. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 19^{a}.

14431 17 novembre 1294.

Acquisition de 15 sols de rente par Eustache d'Hostun *(Osteduno)*, chanoine, et Guillaume du Port, prêtre de St-Barnard, mercredi après s^{t} Martin.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 159.

14432 22 novembre 1294.

Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, reconnaît avoir reçu d'Amédée, comte de Savoie, 1000 liv. Viennois qu'il lui devait à raison de la garantie qu'elle avait fournie pour lui à Aymon de Prangins au sujet du château de Nyon. ...Lundi après l'octave de s^{t} Martin.

R. S. R. 2206.

14433 Marcossey, 23 novembre 1294.

Vente à Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, par Anserme d'Onion, du mère et

mixte empire, soit simple juridiction, hommes, cens, services, biens et fiefs dans la paroisse d'Onion, pour 70 liv. Genev. Fait *ap. Marcosseyum*, le jour de s^{t} Clément.

Torino, Arch di Stato, sez. I, prov. Faucigny, paq. 8, Ognon, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 109).

14434 26 novembre 1294.

Ranconet de *Consilio* vend 40 sols de rente à Eustache d'Hostun, chan., et Guillaume du Port, prê., procureurs des anniversaires de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 109.

14435 Paris, décembre 1294.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et son fils Jean sont convenus à la suite d'un accord de rendre hommage lige à Philippe [le Bel], roi de France, sauf les fidélités et hommages dus par eux à l'empereur, au roi de Sicile, à l'archevêque de Vienne, aux évêques du Puy et de Grenoble. En retour, le prince leur assigne 500 liv. petits Tournois de rente annuelle inaliénable sur le Temple de Paris. Le dauphin sera tenu de se joindre au roi avec 200 cavaliers armés dans ses guerres contre le roi d'Angleterre et autres, au-delà du Rhône et de la Saône, et en deçà dans la sénéchaussée de Beaucaire et les bailliages de Mâconnais et d'Auvergne, solde et nourriture à la charge du prince. Celui-ci promet le même secours au dauphin dans ses guerres dans l'empire. Pour faciliter leur équipement, le roi fait cadeau au dauphin et à son fils de 10.000 liv. En cas de guerre dans l'empire ou avec le comte de Savoie, ils en recevront 4000 pour fortifier leurs châteaux. Sceau. *Act. Parisius*....

Paris, Arch. Nat., J. 277, n° 5. Arch. de l'Isère, vidimus d'avril 1296. *Invent. Généralité*, I, 11^{b}, 157^{b}: 16; *Viennois*, III, 213^{a}. Fontanieu, *Hist. de Dauph.*, pr. III, 1, 13; *Cart. du Dauph.* II, 66-8. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 74-5, 269. Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. France*, 145-6; cf. 319, 2. Bréq. VII, 392. Chevalier (U.), *Ordonn.* 25; *Invent. 1346*, 1169e. Douët-d'Arcq, *Coll. de sceaux*, I, 358, n°s 598, 600 (*Bull. hist. archéol. Valence*, VI, 319; VII, 46-7). *Rocher (Ch.), dans *Tabl. hist. du Velay*, 162-3.

14436 Paris, décembre 1294.

Lettre réversale du dauphin Humbert et de son fils Jean, portant confédération avec le roi de France. 2 sceaux. *Act. Parisius.*

Paris, Arch. Nat., Layettes, J. 277, n° 5, orig.; n° 11, vidimus de Giles Haquins, garde de la prévôté de Paris. *Invent. Généralité*, 202. = *Cabin. histor.* IV, 107-8. *Guiffrey, *Hist. réun. Dauph. France*, 146.

14437 Décembre 1294.

Vidimus des diplômes de l'empereur Frédéric II (1238) et du roi Rodolphe (1279) et de l'alliance avec le roi de France (déc. 1294).

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1169.

14438 1er décembre 1294.

Donation de 20 livr. par Marguerite Palpeta, *pixtrix* de Romans, à Guillaume du Port, procureur des anniversaires.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 440.

14439 C....., 5 décembre 1294.

Béatrix, dame de Faucigny, promet à Guillaume, prieur de Contamine-sur-Arve, et à Jacques, prieur de Thiez, d'établir dans cette dernière localité un couvent de 13 recluses, avec 4 moines chapelains de l'ordre de Cluny, sous la dépendance du prieuré de Contamine où repose le corps de sa mère Agnès..., *ap. Cindrellam*, veille de s^{t} Nicolas.

Besson, *Mém. hist. Genève*, 413-4. = *R. Gen.* 1408.

14440 Bonne, 6 décembre 1294.

Béatrix, dame de Faucigny, confirme son intention de fonder un couvent de recluses à Thiez, en présence de maître Emeric de Geria ou Juria, juge de la terre de Faucigny, etc. *ap. Bonam*, en la fête de s^{t} Nicolas.

Voir l'acte du 30 janv. 1295/6. — Besson, *Mém. hist. Genève*, 414-5.

14441 Montbonnot, décembre 1294.

Béatrix, dame de Faucigny, appose son sceau à l'acte du 5 préc., *ap. Montembonodum in Graisivodano... d. (..) post fest. b^{i} Andreæ.*

Besson, *Mém. hist. Genève*, 415.

14442 Valence, 13 décembre 1294.

Richard Roselli, citoyen de Valence, vend à Jean de la Porte, citoyen de la même ville, une maison aux oches *(oschiis)* de St-Félix, près des murs de la cité, au prix de 18 liv. Viennois, dont quittance. Confirmation de Gautier de Chalancon *(Chalencone)*, prieur du couvent des frères Prêcheurs de Valence, qui tenait cet immeuble dans son domaine sous le cens de 12 den. et reçoit le plaid. Fait dans le couvent des Prêcheurs; témoins (4). Jean de Vienne not.

Arch. de la Drôme, Dominic. de Valence, origin. parch. de 28 lig. 1/5.

14443 19 décembre 1294.

Hugon Mascot renonce en faveur d'Amédée, comte de Savoie, à toutes métralies et saulteries en Tarentaise, à la réserve de celle de Briançon.

Turin, *Invent. prov. Tarantaise*, 93 (paq. 2, Hauteville, n°2).

14444 19 décembre 1294.

Odon Alamandi, mistral de Viennois, passe quittance à Amédée, comte de Savoie, de 180 livr. Viennois, savoir 100 reçues de Martin de Chabrillan et 80 de Guillaume Reynaud notaire... Dimanche avant Noël.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Oblighi n° 1, orig. parch., sceau (*Invent.* n° 184, 1^{a}).

14445 21 décembre 1294.

Testament de Ronsolin, seigneur de Lunel et de Montauban, fils de feu Raymond Gaucelin, seigneur de Lunel, et de son épouse Randone : il veut être enseveli dans l'église des frères Mineurs de Lunel, devant l'autel majeur. Il lègue à sa femme Béatrix le château de Mirabel et son revenu en sel à Lunel. Il institue héritier de sa baronnie de Lunel Raymond Gaucelin, chevalier, seigneur d'Uzès, fils de feu R. G., et lui substitue, en cas de mort sans enfants, Guers, seigneur de Châteauneuf, dioc. d'Agde; de celle de Montauban et de ses terres au-delà du Rhône, son oncle Hugues Adhémar, s^{r} de Lombers, dioc. d'Albi. Au cas où ils n'exécuteraient pas son testament, la baronnie de Lunel écherra au roi de France et celle de Montauban au comte de Provence. Il nomme exécuteurs les évêques de Vaison et de St-Paul-Trois-Châteaux [Guillaume d'Aubenas],

le provincial des frères Mineurs, Arnaud de Rochefeuille, du même ordre, Guillaume de Nogaret, doct. en droit.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 397 et 1088. Arch. de l'Isère, B. 2997, 2 ; B. 3659, orig. parch. (*Invent.* III, 130, à 1295). *Invent. Baronnies*, I, 513 : 612-3. — Albanès, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, V, 385 ; *Gallia christ. noviss.* IV, 111-2, n° 233. = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 451 (à part, I, 72).

14446 (Après 21 décembre 1294).

Les exécuteurs du testament [de Ronsolin de Lunel], l'évêque de Vaison G., celui de Trois-Châteaux G[uillaume], Guillaume de Sahune *(Ansaduna)*, gardien d'Avignon, Richau de Caderousse et Pierre de Lacelmes, tout examiné, prononcent que Hugues Adhemarii, héritier de la baronnie de Montauban, n'est pas tenu à payer les dettes dues pour la baronnie de Lunel ; les biens et droits de la baronnie de Montauban sont engagés pour les dettes et legs de feu Dragonet, après lui de Randone, dame de Montauban, et enfin de Ronsolin contractés pour lad. baronnie.

Invent. Baronnies, I, 514b. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 117b. *Gallia christ. noviss.* IV, 112-3, n° 234.

14447 29 décembre 1294.

Henri de Lucinge, damoiseau, fils de feu Aymon de Lucinge, chevalier, se reconnaît homme lige de la dauphine B[éatrix], dame de Faucigny, et déclare tenir d'elle en fief tout ce qu'il possède dans la baronnie de Faucigny, du *nant* de la Chanyosa à celui de Flérier *(Flerum)* vers Flumet *(F-enc)* ; il reçoit de Béatrix 10 liv. Genevois de cens annuel.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1568.

14448 1294/5.

Visite du prieuré de Chandieu *(C-iacum)* par l'archidiacre de Cluny et les prieurs de St-Victor et de Villeneuve ; le prieur était absent, mais la maison en bon état.

Chevalier (U.), *Cart. de Paray-le-Monial*, 159.

14449 Arles, 10 janvier 1295.

Lettre d'A[dalasia], abbesse de St-Césaire d'Arles, témoignant à ses officiers et aux communautés de Mirabel, Nyons et Vinsobres, tout son regret de la mort de Roncelin, seigneur de Lunel et Montauban, ami et protecteur de son monastère, et surtout d'apprendre qu'une prise d'armes est imminente entre eux et Bertrand de Baux, comte d'Avellin ; elle leur ordonne d'éviter tout conflit à main armée, parce qu'il serait préjudiciable aux intérêts de son monastère et des habitants de ces châteaux.

Arch. des B.-du-Rhône, St-Césaire d'Arles, reg. 5, ch. 1. — Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 749.

14450 12 janvier 1294/5.

Accord entre Giraud Adémar, seigneur de Grignan, et Raymond Hugolen, prieur de Sauzet et Sarson.

Mentionné dans l'acte du 23 août 1301.

14451 15 janvier 1295.

Obit de Jean Jocerand, chartreux, prieur du Val-St-Hugon 1248, de la Silve-Bénite, du Val-Ste-Marie, etc.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 425.

14452 Romans, 16 janvier 1294/5.

...Ind. 8... Etienne Fracha, habitant de Romans, vend au chanoine Eustache d'Hostun *(Osteuno)* et au prêtre Guillaume du Port, procureurs des anniversaires de l'église St-Bernard, 26 sols Viennois de revenu, payables la veille de l'Ascension, sur une maison aux Réaux *(in Rialibus)* et une vigne à *Coconeres*, pour faire la livre de l'anniversaire de Lambert Guinierii, au prix de 26 liv., dont quittance, avec faculté de se libérer en assignant ailleurs cette rente. *Act. Roman.*, dans le cloître de St-Bernard ; témoins : Guillaume Parioli, chan. etc. Brunet dit de l'Hôpital, not. imp. Sceau de noble Humbert de Rochefort, viguier de Romans.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, origin. parch. de 31 lig. Sceau : †S·HV· DE· R*upe forti vic.* RoM. *Reg. instrum. maj. annivers. S*t *Barnardi Romanis*, I, 199.

14453 Romans, 16 janvier 1294/5.

...Ind. 8... Bernard Moyrencs, cordonnier *(cordoanarius)* de Romans, vend aux mêmes 26 sols Viennois de revenu, payables la veille de l'Ascension, sur une maison au-dessous de St-Romain et une vigne à la Table ronde *(Tabula rotunda)*, pour faire la livre de l'anniversaire de Guillaume Macellarii, au prix de 26 liv., dont quittance. *Act. Roman., ut supra.*

Arch. de la Drôme, St-Barnard, origin. parch. de 33 lig. *Reg. instrum. maj. annivers. S*t *Barnardi Romanis*, I, 194.

14454 24 janvier 1295.

Hommage prêté à Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, au nom de l'ordre de Jérusalem, par Humbert Bernisson, damoiseau, pour le château d'Eyzahut.

Arch. de l'Isère, B. 4330, cop. (*Invent.* IV, 187b).

14455 Valréas, 26 janvier 1294/5.

A° Inc..., mercredi après st Vincent. Vente par Geoffroy d'Eyrolles *(Gaufredus de Ayrolis)*, dit Cornuse (*al.* Corvi), fils de feu le seigneur d'Eyrolles, seigneur en partie de Teyssières *(Taisseriis)*, à Nicolas de St-Ferréol, damoiseau, recevant en son nom et ceux de Guillerma veuve de son frère Bernard, tutrice de ses fils Nicolet et Bernardet, absents, de la moitié indivise de l'*affare* ou parerie du château et mandement de Teyssières, tant en seigneurie qu'en propriété, pour le prix de 5000 sols Viennois, dont quittance. Consentement de Bernard Geoffroy de Castellane, seigneur de Montauban, et de Bernard Astarone, commandeur des maisons de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem à Noveysan et Venterol. *Act... ap. Valreacum*, dans l'hospice de Ponce Giraudi ; présents : Bernard d'Eyrolles, chevalier et templier, Bertrand Eugolini et Guillerme de *Monterufo*, chevaliers, etc. Pierre de *las Selines* not.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

14456 Nyons, 28 janvier 1294/5.

Hugues de Monteil *(Montilio Adhemarii)*, seigneur de Lombers, à titre d'héritier universel de Ronsolin, seigneur de Lunel et de Montauban, faisait instance pour obtenir la délivrance de cette baronnie en-deçà du Rhône, auprès de Rican de Caderousse, damoiseau, coseigneur d'Aubres *(de Arboribus)*, lieutenant de la baron-

nie, et Jordan d'Eyrolles, damoiseau, son bailli. Il fit foi de ses droits par l'exhibition devant nombre de vassaux et nobles du testament de Ronsolin et promit de maintenir les libertés, franchises, privilèges et immunités accordés par Dragonet seigneur de Montauban, Randone sa fille et Ronsolin. *Act. ap. Nihoniis*, en l'hôtel des enfants de feu Vesian Bricii *in Beschalco ;* témoins : Bertrand de Caderousse et Raymond Asta Nova, chevaliers de St-Jean de Jérusalem, Guillaume Trenquerii, chevalier, Guillaume de Sahune et Giraud Rostagni, jurisconsultes. Ponce de Salva, not. à requête de Pierre de Durban, chevalier, Raymond de Venterol et autres pariers du château de Venterol.

CAILLEMER (E.), dans *Bull. acad. Delphin.* (1887-8/9), 4ᵉ sér., II, 419-25.

14457 Chalon, 29 janvier 1295.

Jeanne de Genève, femme de Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, renonce en faveur de son oncle, Amédée comte de Genevois, à ses droits sur ce comté. Fait dans un faubourg de *Chaluns*, dans la paroisse de Ste-Croix..., ind. 8.... Clément de Viry *(Viria)*, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Savoye, paq. 2, nº 23, orig. parch. — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIV, 442. = *R. Gen.* 1406.

14458 Valréas, 31 janvier 1294/5.

Lundi après l'octave de St-Vincent. Approbation de la vente du 26 janv. par Bernard Geoffroy de Castellane, seigneur de Montauban, de qui Geoffroy d'Eyrolles tenait la moitié de l'hospice de la forteresse de Teyssières et 5 parts de la moitié indivise de tout l'*affare ;* par frère Bernard Astanor (*al.* Asteron), commandeur des maisons de l'Hôpital à Noveysan et Venterol, de qui était tenue la 1/6 partie de ladite moitié, sauf leur seigneurie, donnant quittance des lods. *Act... apud Valriacum*, dans le verger de la cour ou hospice de B. G. Présents : Ponce de Rame, Bernard de Mureils ou Mérindol, Lagier de Montjoux, chevaliers, etc. Pierre de *la Celines* not.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

14459 31 janvier 1295.

Les prieurs de Contamine et de Thiez apposent leurs sceaux à l'acte de Béatrix, dame de Faucigny, du 6 déc. préc... Lundi avant la Purification.

BESSON, *Mém. hist. Genève*, 415. = *R. Gen.* 1408.

14460 31 janvier 1294/5.

Quittance au comte de Valentinois identique à celle du 24 janv. 1293/4.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 86ᵇ).

14461 1ᵉʳ février 1294/5.

Humbert dauphin....

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIIˣˣ xjᵗⁱ.

14462 Salon, 1ᵉʳ février 1295.

Lettre de Rostan, archevêque d'Arles; à Béatrix, veuve de Roncelin, seigneur de Lunel et de la baronnie de Montauban ; des personnes dignes de foi affirment que son mari lui a légué par testament le château de Mirabel et ceux de Nyons et Vinsobres à une autre personne, quoique ces châteaux soient tenus à fief par l'abbesse de St-Césaire, sous la suzeraineté de l'église d'Arles. L'archevêque, étonné d'apprendre que Roncelin ait osé disposer, sans autorisation, de ce qui ne lui appartenait pas, sachant surtout que Bertrand de Baux, comte d'Avellin, avait témoigné par actes authentiques qu'il était légitime possesseur de ces châteaux, défend à la veuve, si c'est réellement son intention, de les vendre ou aliéner au dauphin de Viennois, sous peine d'être poursuivie, ainsi que ses partisans.

Gallia christ. noviss. III, 554-5, nº 1355. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, nº 752.

14463 Salon, 1ᵉʳ février 1295.

Lettre de Rostan, archevêque d'Arles, annonçant à G., évêque de Vaison, que Roncelin, seigneur de Lunel et de Montauban, a légué à viager le château de Mirabel à Béatrix, son épouse, et ceux de Nyons et Vinsobres à Hugues Adhémar, au grand préjudice du monastère de St-Césaire et de son église d'Arles, qui les possèdent en fief et arrière-fief. S'il est vrai que Béatrix et Hugues Adhémar veuillent vendre ou aliéner ces châteaux au dauphin de Viennois, il lui ordonne de publier partout, et dans toutes les églises, des monitoires pour défendre au peuple d'accepter l'aliénation de ces châteaux au dauphin, d'autant plus que Bertrand de Baux, comte d'Avellin, vient de lui démontrer qu'il en est le légitime possesseur.

Gallia christ. noviss. III, 553-4, nº 1354. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, nº 753.

14464 Teyssières, 1ᵉʳ février 1294/5.

Mardi suivant [nº 14458]. Ratification de la même vente par Bernarde, femme de Geoffroy d'Eyrolles ; elle et son mari investissent Nicolas de St-Ferréol et Guillerma, veuve de Bernard, et ses enfants, présents. *Act... ap. Taysserias*, dans l'hospice de Geoffroy. Témoins : Guillerme *de Monte Taysserio*, chevalier, Ponce Fabri, recteur de T-s, Lagier de Montjoux, chevalier de l'Hôpital, Roger d'Aragon, damoiseau. Pierre de *la Celines* not. imp. et de Ronsolin.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

14465 Arles, 2 février 1295.

Lettre d'A[dalasia], abbesse de St-Césaire d'Arles, défendant à Béatrix, veuve de Roncelin, seigneur de Lunel et de Montauban, à Hugues Adhémar, seigneur de Clansayes et à ses officiers et communautés de Mirabel, Nyons et Vinsobres, de vendre ou aliéner ces châteaux au dauphin de Viennois, parce que cette aliénation ou vente, amenant inévitablement la guerre, serait fatale à la population, nuisible à son monastère et au comte d'Avellin, qui a démontré en être le légitime possesseur.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, nº 754.

14466 5 février 1294/5.

...Samedi fête de sᵉ Agathe. Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, pour l'utilité évidente de la maladrerie de Bourgoin, située en la paroisse de Domarin, la donne à Humbert Eschamper, prêtre habitant à Vienne, avec tous ses droits et

revenus, révoquant toute autre donation qu'il aurait pu en faire.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 327 : 186b.

14467 8 février 1294/5.

Les chanoines et bourgeois de Die, ayant quelque juridiction sur la ville de Die, la cèdent à Raymond de Mévouillon le jeune, pour la tenir jusqu'à ce qu'ils trouvassent à propos de la racheter sans déroger à celle de l'évêque.

Invent. Valentinois, I, 884 (le 13). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 63a. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 118.

14468 18 février 1294/5.

Compromis entre Aimar, comte de Valentinois, et le prieuré de St-Médard. Les arbitres : Gilles, prieur de St-Montan, Jean de la Roche, juriscons., et Raymond de St-Genis, juge du comte, 3e et supérieur, condamnent le prieur à rembourser 500 liv. Viennois que le comte lui a prêtées pour soutenir son procès en cour Romaine contre l'abbé de St-Ruf ; le comte aura haute et basse juridiction sur le prieuré, qui lui devra reconnaissance à chaque mutation de comte et de prieur... Vendredi avant *Carniprivium novum*.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 86b). = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 367 (à part, I, 270).

14469 18 février 1294/5.

Raymond de St-Véran, prieur de St-Médard, dioc. de Die, assisté d'Arnaud de Mornans, prieur de Brisans, Arnaud Bertalay, prieur de St-Romain, Gilles prieur de St-Montan, Pierre Laurent, prieur de St-Sauveur, Guillaume de Gigors, prieur de Portes, etc. reconnaît devoir à Aimar, comte de Valentinois, 500 liv. bons Viennois, prêtées par celui-ci aux religieux pour les frais de leur appel contre une ordonnance de feu Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die... Vendredi avant *Carniprivium novum*.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 86-7).

14470 21 février 1294/5.

...Lundi après le *Carniprivium vetus*. En chapitre général, les chanoines de Vienne donnent pouvoir à l'archevêque, au doyen, au mistral A., à l'archidiacre A., au capiscol Humbert de Seyssuel, à Hugues de Châteauneuf, Hugues de Seyssuel, Guy de Beauvoir, Ay. de Faverges et G. de la Balme de décider sur l'affaire des rois de France et d'Angleterre et sur celle d'Aynard de Clermont. Le doyen, le sacristain Odon et le capiscol H. sont chargés de prendre une décision touchant la célébration de la fête de la Conception de Marie. — On renvoie au lendemain mardi la suite de la discussion des affaires de l'église.

CHORIER, *Estat polit. Dauph.* II, 221-2. CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 60-1. = LE LIÈVRE, 366. CHARVET, 431-2. BRÉQ. VII, 396.

14471 Grenoble, 21 février 1294/5.

Humbert dauphin..., lundi après le *Carniprivium vetus*.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 483 ; B. 2952, 40.

14472 23 février 1294/5.

Hugues, évêque d'Autun, atteste une vente de fiefs par Philippe de Vienne, seigneur de Pagny et de Seurre, à Robert, duc de Bourgogne.

- PÉRARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 572. = BRÉQ. VII, 398. PETIT, *Hist. ducs Bourg.* VI, n° 5225.

14473 Carcassonne, 24 février 1294/5.

Après la réélection du provincial des frères Prêcheurs par les trois plus anciens frères, dont Gautier, prieur de Valence, on donne communication de la mort du général, Etienne de Besançon.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 393-4.

14474 27 février 1295.

... ind. 8, dimanche où l'on chante *Reminiscere*.

Arch. de l'Isère, B. 2954, 6.

14475 (2 mars) 1294/5.

Le dauphin Humbert rend à Adhémar, seigneur de Lombers, les châteaux et terres qui étaient tombés en commise à cause de sa désobéissance.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 513 : 612, 745.

14476 Valréas, 2 mars 1294/5.

Hugues Adhémar de Monteil, seigneur de la baronnie de Montauban, reconnaît tenir en fief d'Humbert, dauphin de Viennois, les châteaux et territoires de Montauban, Montguers, Rioms *(Ryons)*, Nyons, Vercoiran, Ste-Euphémie, St-Auban et Dulion *(Lionz)* et lui rend hommage lige ; il reçoit en outre de lui en pur alleu ce qu'il tient dans les châteaux de Pommiers, la Chaup, Chauvac *(Chalsaco)*, Rosans, Ribiers, la Baume-de-Rison, St-André[-de-Rosans], Sahune *(Anseduna)*, Marsoin *(Marcenno)*, Montréal, Aubres *(Arboribus)*, *Babosinz*, Grillon, Taulignan *(Toloniano)*, Teyssières *(Theycheriis)*, Durfort, Autanne, la Bâtie-de-Verdun, Pennafort *(Pereria Forti)* et Ste-Jalle. Aymon de Tornafol, de Montluel, not..., ind. 8, pont. Bonif. pp. VIII a° 1.

Arch. de l'Isère, B. 3660, roul. parch. (*Invent.* III, 130b). *Invent. Baronnies*, I, 499b ; II, 114 : 597-8, 964-5 ; *Valentinois*, V, 141, 202 : III, 346, 385. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 63-4. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1274, 1368. ROMAN, 129b.

14477 3 mars 1294/5.

Reconnaissances en fief à Guillaume de Montoison et à Aimar, comte de Valentinois, par divers particuliers pour biens sis à Châteauneuf-de-Mazenc ; ils font hommage lige à genoux et baisent les pouces.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87a).

14478 5 mars 1295.

... ind. 8, samedi avant le dimanche *Oculi mei*.

Arch. de l'Isère, B. 2954, 5.

14479 8 mars 1295.

Geoffroy de Lincel, évêque de Gap, fait cession à Bertrand Raimbaudi, abbé de St-André-d'Avignon, de son droit sur l'église de Ste-Marie au-dessous de Mévouillon, en retirant le curé qu'il y avait mis.

Gallia christ. nova, I, 466.

14480 La Part-Dieu, 9 mars 1294/5.

... Ind. 8, mercredi ..., devant l'église de la maison *Partis Dei*. Compromis de Giraud de Vassieux *(Vacivo)*,

abbé de Léoncel, et Guigues Barnard, damoiseau, entre les mains de Jean de Vachères *(V-riis)*, curé de St-Nicolas de Beauregard *(Bello Respectu)*, et Guillaume d'Hostun *(Hosteuno)*, damoiseau. Les arbitres prononcent la remise sans indemnité des exactions commises par Guigues et ses prédécesseurs. Tous les animaux de l'abbaye de Léoncel, de la maison de la Part-Dieu et de leurs granges jouiront du pâturage et du parcours dans le territoire et mandement de Pellafol ; leurs gardiens pourront couper le bois nécessaire, mais indemniseront des dégâts. L'abbé ne sera plus tenu à la redevance d'un mouton, mais payera 3 sols Viennois de cens, plus 6o *pro intragio dicti passagii et percors*, plus 5 à chacun des fils de Guigues Joucerand et Chabert. On demande à Pierre d'Echallon, official de Valence, l'apposition du sceau de la cour, le château de Pellafol étant un fief de Jean, évêque de Valence et Die. Sceaux. Témoins : Pierre de Vassieux, chevalier, Lantelme Burgondionis, jurisconsulte.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 286-8, n° 273.

14481 (9 mars) 1294/5.

Accord entre Philippe de Vienne, sire de Seurre et de Pagny, et Robert, duc de Bourgogne, sous la caution Huguenin de Vienne, sire de Longwy et Jean son frère... Mercredi après la quinzaine des Brandons *(Bordes)*. Sceaux.

PÉRARD, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 572-4. = PETIT, *Hist. ducs Bourgogne*, VI, 414, n° 5229 (au 2 m.).

14482 11 mars 1294/5.

Donation de sa dot par Humilie, fille d'Aymar, seigneur de Tullins, épouse de Guillaume de Moirans, seigneur de Châteauneuf-de-Galaure, à son mari et à son frère Guigonet, seigneur de Tullins.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2071.

14483 Romans, 12 mars 1294/5.

... Ind. 8. ... Bernard Albi, boucher *(macellarius)* de Romans, vend au chanoine Eustache d'Hostun *(Osteduno)* et au prêtre Guillaume du Port, procureurs des anniversaires de l'église de St-Barnard, 6 sols de revenu sur des maisons à Romans, près du nouveau four, et une grange dans la rue de Ste-Foi, au prix de 6 liv. Viennois, dont quittance ; lui et sa femme Estibors avaient déjà vendu aux mêmes 20 sols de rente sur ces immeubles. Fait devant la chapelle de l'archevêque ; témoins. Guillaume Rollandi, de Goncelin, not. imp. Maître Pierre de Benco, gérant du viguier de Romans, appose le sceau de celui-ci avec ceux de Guillaume du Port et de Richard de la Place.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, origin. parch. de 27 lig. *Reg. instrum. maj. annivers. St Barnardi Romanis*, I, 198.

14484 Valence, 13 mars 1295.

Elisabeth Baillessa, du consentement de son mari Bontos de Gigors *(G-riis)*, citoyen de Valence, pour le repos de l'âme de sa mère Jeanne Baillessa, par reconnaissance pour les bienfaits et services qu'elle a reçus du prieuré de St-Félix de Valence et de ses chanoines, donne à la pitancerie de cette maison et à Chabert de Châteauneuf, chanoine et pitancier du lieu, 15 liv. Viennois qui seront payées après sa mort, pour 3 anniversaires, d'elle, de sa mère et de son mari ; elle hypothèque à cet effet sa maison aux Oches *(in Oschiis)* de St-Félix de Valence et son plantis *(plantata)* derrière St-Félix. Elle élit sépulture dans le cloître du prieuré. Pierre d'Echallon, official de Valence, appose le sceau de sa cour. Fait dans le cloître de St-Félix près de l'église... ind. 8 ; témoins : Guillaume de Clérieu, chanoine et sacristain, et 2 chanoines de St-Félix. Jean d'Arlay, dioc. de Besançon, not. imp. et cur.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 42 lig.

14485 Latran, 15 mars 1295.

Lettre du pape Boniface VIII à Guillaume [de Ferrières], cardinal prêtre du titre de St-Clément : Charles, roi de Sicile, et Geoffroi, évêque de Gap, lui ont exposé qu'avant la constitution du concile de Lyon sous Grégoire X, feu Otthon, évêque de Gap, suivant des conventions entre lui et le sénéchal des comtés de Provence et Forcalquier pour feu le roi Charles et son épouse Béatrix, reconnut tenir de leur domaine et seigneurie la ville de Gap et le temporel de son évêché, fit hommage et prêta serment de fidélité, sous condition d'être défendu contre ses vassaux rebelles, qui l'amenaient à un degré extrême de désolation et l'empêchaient de respirer (19 déc. 1271). Sollicité par les officiers du roi de prêter le même serment, Geoffroi s'y est refusé, pour ne point aller à l'encontre de la constitution qui défend de soumettre les églises aux princes, malgré l'avantage qu'il y voit. Le pape charge le cardinal d'apprécier l'affaire et d'autoriser le prélat à prêter serment, même sans le consentement de son chapitre, s'il ne renferme rien qui lèse l'Église. — *Pro parte carissimi.*

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 398, orig., bulle. — THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, 45, n° 115. *Gallia christ. noviss.*, Aix, instr. 296-7. = ROMAN, 129^b.

14486 18 mars 1294/5.

Giraud de Mirabel, prieur de St-Pierre d'Aulps *(de Alpibus)*, Ponce de Mornans, chambrier de St-Médard, et Ponce Charbonnel, prieur de Vigneaux, ratifient l'accord conclu entre le prieur de St-Médard et le comte de Valentinois (18 févr.)... Vendredi après la mi-Carême...

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87^a).

14487 La Balme en Viennois, 19 mars 1295.

Jean Dauphin, ind. 8, *ap. Balmam in Viennesio.*

Arch. de l'Isère, B. 3006, vj.

14488 Romans, 22 mars 1294/5.

... Mardi... *ap. Romanis*, dans la maison de feu Mathieu Gibellini, où Péronet Flaviol tient sa boutique, Chabert, fils de Guigues Barnardi, approuve la transaction de son père avec l'abbé de Léoncel ; témoins : Falcon de Montélier *(Montelicsio)*, damoiseau, etc.

Voir l'acte du 9 mars 1294/5. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 288-9, n° 273.

24 mars 1294/5 : voy. 8 avril 1295.

14489 1295.

Papier terrier contenant des reconnaissances en faveur de Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), C. CXLIII, 61ᵇ. *Invent. Graisivaudan*, V, 279ᵇ.

14490 1295.

Transaction entre Pierre Athénoul *(Atenulphi)*, chevalier, seigneur de la Bâtie-St-Romain, et Eustache de Saou, damoiseau, au sujet du partage de divers immeubles voisins de la forêt de Saou et de quelques cens.

Arch. de la Drôme, E. 49 (*Invent.* II, 7ᵇ).

14491 1295.

Donation du prieuré de la Blache à l'abbaye de Boscaudon par un noble de Chorges.

Arch. des Htes-Alpes, H. 38, mention (*Invent.* 41ᵇ).

14492 1295.

Reconnaissance à Rodet Chalnesii par Jean Grassi, d'une maison à Grenoble, rue *Chalneysia*, sous le cens de 2 sols et 2 poules, et 4 s. de plaid. Pierre Clocherii [not].

Inventaire arch. évêché de Grenoble (1499), C. CXLIII, 71ᵇ.

14493 1295.

Hommage prêté au dauphin Humbert par noble Pons du Rasc, pour 3 maisons et 4 sols 4 den. de cens à Sigottier, un homme lige à Aspremont et une terre franche au territoire dud. lieu, dont la 1/2 était de la seigneurie de noble Guigues de la Font et ses pariers.

Invent. Gapençais, 24, 188. = ROMAN, 130ᵃ.

14494 1295.

Nouvelles libertés accordées à la communaûté de la Roche-sur-Buis, autorisant la vente des biens meubles sans permission ni lods ; les défends ou devès seront ouverts du 24 décembre au 30 avril ; il sera perçu 2 den. par muid de vin vendu. Les adultères payeront 60 sols d'amende ou seront fouettés d'un portail à l'autre en plein jour. Obligation d'achever l'église commencée. Le seigneur de Mévouillon reçoit 30 livr. pour cette concession.

Arch. de la Drôme, E. 2920 (*Invent.* III, 42ᵇ).

14495 1295?

Sentence arbitrale de Guillaume de Livron, archevêque de Vienne, entre l'évêque de Valence et Die et les chanoines et bourgeois de Die.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 123.

14496 1295.

Hommage [prêté] à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Ozaseche, fils d'Arnaud Flotte, pour la terre de la Roche-des-Arnaüds... 16 des kal...

Invent. Gapençais, 659. = ROMAN, 130ᵃ.

14497 Latran, 28 mars 1295.

Guillaume de Mandagot, d'abord chanoine de l'église de Nîmes, ordre de St-Augustin, y obtint plusieurs prieurés et en fut grand archidiacre ; il fut ensuite archidiacre d'Uzès, puis notaire du pape en cour de Rome, où il remplit divers offices sous Martin IV, Honorius IV, Nicolas IV et Célestin V. Enfin Boniface VIII le promut archevêque d'Embrun... le lundi lendemain des Rameaux... à Rome, *ap. Lateranum*.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 70-3. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 75-6. *Gallia christ. nova*, III, 1082-3, instr. 183. SAURET, *Hist. d'Embrun*, 500-4. = BRÉQ. VII, 423. POTTHAST, p. 1927.

14498 La Rochette, 30 mars 1295.

Reconnaissance à Rodolphe d'Entremont par Hugues de la Chapelle-du-Bard, d'Arvillard *(Alti Villaris)*, qui confesse tenir de lui diverses possessions à Arvillard, Curtillard *(C-los)*, *Fontanillum* et près du torrent de Bréda, sous 5 sols de plaid au changement de seigneur et de tenancier. Guillaume Regis not... ind. 8...

Arch. de l'Isère, B. 3319, orig. parch. *Invent. Graisivaudan*, I, 2ᵃ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 976.

14499 2 avril 1295.

...Ind. 8, samedi-saint. Jean, dauphin de Viennois, promet à Galburge, dame de Serres, de la défendre ainsi que sa terre contre tous de plaid et de guerre. Vid. de l'official de Grenoble, Guigues Tosquani not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 16.

14500 Marcossey, 4 avril 1295.

Ind. 7 [= 8]. Reconnaissance en faveur de Béatrix, dame de Faucigny, par Pierre et Guillaume frères Casards, du Chatelet-du-Crédo, ses hommes liges. Fait *ap. Marcossay*.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 5, Châtellet de Credoz, n° 2, orig. parch. (*Invent.* 58).

14501 Vienne, 8 avril 1295.

Guy de Beauvoir *(Guido de Bellovidere)*, chanoine de Vienne, mistral du comté de Vienne pour Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, avait fait publiquement fustiger par la cité de Vienne, le jeudi avant Rameaux, veille de l'Annonciation (24 mars 1294/5) une femme accusée et convaincue de sortilège devant la cour des comtes. L'archevêque G[uillaume], comte de Vienne pour moitié, prétendit que cette punition avait été infligée à son déshonneur et au mépris de sa juridiction archiépiscopale, n'appartenant ni au dauphin ni à son mistral ; il ordonna à ses gens de saisir et emprisonner tous ceux qui avaient participé à cet acte ; ainsi fut pris et incarcéré Péronet Rogimonz, damoiseau. Humbert, tout en restant persuadé de son droit, par respect pour le prélat, proteste ne vouloir par ce fait lui causer aucun préjudice et n'établir ni droit ni coutume, mais entend ne perdre aucune des prérogatives de son mistral ; il annule les actes écrits à cette occasion. L'archevêque fait mettre en liberté Péronet Rogemont et le dauphin se constitue garant de la paix pour lui envers l'archevêque, le doyen et le chapitre. *Dat. Vien.*, vendredi après Pâques...Sceau.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 31 lig.

14502 (Vienne), 8 avril 1295.

Nouvelle déclaration du dauphin Humbert, identique dans le fond à la précéd., mais moins développée... Vendredi après Pâques...

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 26 lig. ; petit sceau sur lemnisques, sans légende.

14503 Latran, 10 avril 1295.

Boniface VIII consacre Guillaume de Mandagot comme archevêque d'Embrun, le dimanche après Pâques, dans l'église *Lateran.*, et lui remet le pallium le mercredi suiv. (13).

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 76ᵃ. *Gallia christ. nova*, III, instr. 183.

14504 10 avril 1295.

Hommages liges rendus à la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, par Guiffred, Pierre et Guillaume de Cornillon *(Curnillione)*, excepté la ville de Veyl, qu'ils tenaient du comte de Genevois, et conventions entre les parties. Pierre Biviaci not... ind. 7 [= 8]...

Invent. Prov. étrang. 97ᵇ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1598.

14505 13 avril 1295.

Pierre d'Echallon, official de Valence, délivre un vidimus de l'acte du 5 oct. 1290, scellé. Sceau de sa cour.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 42 lig.

Genève, 14 avril 1295 = 29 avril 1294.

R. Gen. 1391, note.

14506 Latran, 20 avril 1295.

Lettre du pape Boniface VIII. L'église d'Embrun ayant été privée de pasteur par la mort de son archevêque Raymond, après ses funérailles les chanoines de la cathédrale ont postulé pour le remplacer Lantelme évêque de Grasse. Le pape n'a pas voulu l'admettre et pour placer sur ce siège un homme à l'image de Dieu et selon son cœur, a choisi un de ses notaires, Guillaume [de Mandagot]. — *Summi dispositione.*

Arch. Vatic. Reg. 47 (Bonif. VIII, a. 1, n° 63), 14ᵇ. — Thomas (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, 27, n° 63. = Eubel, *H. c. m. a.*, 242. — Le nouvel archevêque promit de payer les droits de chancellerie (*Reg. Clement. V*, append. I, 257ᵃ).

14507 Latran, 20 avril 1295.

Lettre du même au prévôt et au chapitre de l'église d'Embrun, leur annonçant la nomination de l'archevêque Guillaume.

Thomas (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 63.

14508 Montélier, 21 avril 1295.

Pierre d'Echallon *(Eschalone)*, official de Valence, atteste que Pierre de Montélier, habitant d'Hostun *(Austeduno)*, fils de feu Ponce de Montélier, chevalier, a vendu à frère Laurent, de l'ordre des Chartreux *(Charduc.)*, maître de la grange du Val[-Ste-Marie] près Montélier, 9 den. de cens sans domaine ni usages sur les pâturages de cette maison dans le mandement de Montélier, au prix de 12 sols bons Viennois ou Valentin., dont quittance ; il fait don du surplus à raison de protection et bienfaits reçus. Fait dans la susdite grange ; témoins. Bonthos Giroardi, not. de la cour. Sceau.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 24 lig. 1/2. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

14509 21 avril 1295.

Bertrand et autre Bertrand de Taulignan, seigneur dud. lieu, se déclarent débiteurs de 500 liv. Tournois en faveur d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, pour la sécurité desquelles ils lui remettent leurs terres de Taulignan et Châteauneuf-de-Mazenc ; au cas où lesd. Bertrand ne rendraient pas au comte lesd. 500 liv. à la Pentecôte prochaine, celui-ci garderait les terres, dont ils lui passent vente par le même acte au prix de 10000 liv. Tournois ; au cas où la vente aurait effet et jusqu'à payement du surplus desd. 500 liv., le comte promet de leur assigner les revenus de Rochefort, Puy-St-Martin, Clay et Rochebaudin, pour en jouir jusqu'au parfait payement des 10000 liv., etc... Jeudi après la quinzaine de Pâques.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 141ᵇ : III, 346.

14510 23 avril 1295.

Hugues de Peyraud, official de la cour de Vienne, atteste que dame Béatrix de Montroux *(Monte Ruffo)* a remis des biens de Bérard de M-x à Girard de M-x, tenus en fief du dauphin.

Arch. de l'Isère, origin. parch.

14511 Valence, 24 avril 1295.

...Ind. 8... *ap. Valenciam*, devant l'église de St-Jean qui est derrière celle de St-Apollinaire, Joucerand, fils de Guigues Barnardi, approuve la transaction de son père avec l'abbaye du Léoncel ; témoins : Guillaume de *Talbieires*, chapelain et chanoine de Valence, etc. Jacques clerc d'Aiguebelle, habitant de St-Nazaire-en-Royans, not. impér. et juré de la cour des comtés de Vienne et d'Albon. Pierre d'Echallon *(Escalone)*, official de Valence, appose le sceau de sa cour.

Voir l'acte du 9 mars 1294/5. — Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 289, n° 273.

14512 27 avril 1295.

Hommage rendu au dauphin par Guillaume, fils de feu Pierre Amblardi, écuyer, sauf celui qu'il doit au seigneur d'Entremont, pour la maison et grange de Chenevez *(Chavanners)*, sous le plaid de 5 sols Viennois à la mutation du seigneur et du possesseur... Mercredi avant ˢᵗᵉ Philippe et Jacques, ind. 8.

Invent. Graisivaudan, I, 131ᵃ. Moulinet, *Reg. généal.* V, 1139. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1176.

14513 27 avril 1295.

Hommage rendu au dauphin par Bosonet Berlionis, de Bellecombe *ut supra.*

Invent. Graisivaudan, I, 130ᵇ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1171.

14514 27 avril 1295.

Hommage rendu au dauphin par Bosonet Brordi (*al.* Peyronet Bérard) de Bellecombe, *ut supra.*

Invent. Graisivaudan, I, 131ᵃ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1172.

14515 27 avril 1295.

Hommage lige rendu au dauphin par Artaud de Chalenderia, chevalier, à raison du château de Bellecombe : il doit 16 sols Viennois de plaid, *ut supra.*

Invent. Graisivaudan, I, 131ᵃ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1173.

14516 27 avril 1295.

Noble Artaud de Chalenderia reconnaît tenir du dauphin tout ce qu'il possède à la *Furbeirii, ut supra.*

Invent. Graisivaudan, I, 131ᵃ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1175.

14517 27 avril 1295.

Reconnaissance par Nantelme des Granges *(de Grangia)*, de la Buissière *(de Buxeria)*, qui confesse être homme lige du dauphin [Humbert] et lui devoir pour le fonds *(factum) Bolleytæ* 100 sols Viennois de plaid à la mutation de seigneur et de possesseur.... *ut supra.*

Invent. Graisivaudan, I, 130ᵇ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1170.

14518 27 avril 1295.

Hommage rendu au dauphin par Leuczon (Lucius) de la Paute *(de Pauta)*, chevalier, châtelain de la Buissière, *ut supra*.

Invent. Graisivaudan, I, 131ᵃ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1174.

14519 27 avril 1295.

Hommage rendu à Humbert, dauphin de Viennois, par Amédée, fils de feu Aymon de St-André, chevalier, pour ce qu'il possédait dans la paroisse de St-Pierre d'Entremont, sous le plaid de 10 sols à la mutation du seigneur et du vassal, *ut supra*.

Invent. Graisivaudan, II, 45ᵃ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1177.

14520 28 avril 1295.

Hommage lige rendu au dauphin Humbert par Girard de Bellecombe, damoiseau, pour lui et son frère Jean, pour ce qu'ils possédaient dans le mandement de Bellecombe ... Vendredi après sᵗ Marc, ind. 8, fait en la salle supérieure du palais du dauphin.

Arch. de l'Isère, H. 3006, lxxix, VIIˣˣ viij. *Invent. Graisivaudan*, I, 131. MOULINET, *Reg. généal.* V, 1139. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1178.

14521 Mai 1295.

Transaction conclue par deux arbitres, les prieurs de St-Vallier et de Savigny, entre Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, et Aimoin, abbé de la Chaise-Dieu en Auvergne, au sujet de la garde du prieuré de Rochepaule *(Ruppis pauperis)*, au diocèse de Valence, dépendant de la Chaise-Dieu. La garde du prieuré appartiendra au dauphin, mais sur réquisition du prieur. A chaque mutation de dauphin, ou de prieur, l'étendard du dauphin flottera pendant deux jours sur la forteresse du prieuré, et à chaque avènement d'un nouveau dauphin, le prieur devra un florin d'or. 6 sceaux.

CHAVERONDIER, *Invent. titres comté Forez*, 639, nº III. HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, nº 936.

14522 1ᵉʳ mai 1295.

Pierre de Bosc, lieutenant du roi de France, prend le commandement de la garnison du port et de la tour de Condrieu, en la fête de sᵗ Philippe et de sᵗ Jacques.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 189.

14523 Embrun, 1ᵉʳ mai 1295.

Bertrand Planterii et Raymond Seguini, nommés vicaire et courrier par Guillaume de Mandagot, prennent possession en son nom du palais archiépiscopal et de l'église d'Embrun.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 76ᵃ. *Gallia christ. nova*, III, instr. 183-4.

14524 4 mai 1295.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, reconnaît tenir en fief, sous hommage, de Hugues Adhémar *(Aymarii)*, seigneur de Montauban, la moitié du château de Taulignan *(Teolignano)*. Lant. de Romans, not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1356.

14525 5 mai 1295.

Bertrand de Taulignan, chevalier, et son fils émancipé Bertrand vendent à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, le château de Taulignan, dioc. de Die. L'acquéreur en prendra possession à la prochaine Pentecôte (22 suiv.) et comptera au vendeur 10000 liv. Viennois, plus 700 pour lods ; une rente de 100 liv. à percevoir sur les revenus des châteaux de Rochefort, Puy-St-Martin, Cléon et la Rochebaudin représentera 2000 liv. du capital. On prélèvera sur les 8000 restant une dette des Taulignan à Jean Copnagi et associés, banquiers italiens.

Arch. de la Drôme, E. 491, cité ; E. 605 (*Invent.* II, 70ᵃ, 91). Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 86-7). *Invent. Valentinois*, IV, 176, 270, 303 : I, 728 ; II, 651-2, 739, 741,-9, 750, 771. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 368-9 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 272.

14526 St-Paul-Trois-Châteaux, 5 mai 1295.

Bertrand de Taulignan, chevalier, et Bertrandet son fils, donnent quittance par-devant A. de Poitiers, comte de Valentinois, de la somme de 1000 liv. Viennoises, qu'ils ont reçue de noble Giraud Adémar pour la dot de Giraude Adémar, sœur de Giraud et femme de Bertrand. Cette dot est hypothéquée sur la parerie de Châteauneuf-de-Mazenc Fait dans le palais épiscopal, devant Hugues Adémar, seigneur de Lombers *(Lumbercio)* et de Montauban, Guillaume Tranquier, chevalier, etc. Scellé des sceaux du comte, de Bertrand et de Bertrandet. — Or. parch. lat., double expéd.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), p. 24-5, nº 147. CHEVALIER-LACROIX, *Invent. arch. Morin-Pons*, 13.

14527 8 mai 1295.

Maître Bernard Sextoris, official de la cour de Vienne, atteste que, devant son clerc juré Giraud de *Valle*, Pétronille, veuve d'Etienne Merleti, a donné au couvent de St-Chef et à son prieur claustral Philippe, pour le repos de l'âme de son mari, une hémine de froment de cens au val St-Savin? *(in valle S. Sruini)*. Témoins (2). Sceau.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch.

14528 Rome, à St-Paul, 9 mai 1295.

Le pape Boniface VIII confirme la collation d'un bénéfice au diocèse de Viviers faite par Célestin V à Guillaume Bandonini, qui s'est fait recommander par [le nouvel] archevêque d'Embrun Guillaume, dont il est le familier et avec lequel il est sur le point de quitter Rome. — *Exposuit nobis.*

THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, 50-1, nº 131.

14529 St-Paul-Trois-Châteaux, 9 mai 1295.

Quittances à Aimar, comte de Valentinois : par Hugues Adhémar, seigneur de Lombers et de Montauban, et Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, de 1000 liv. Tournois couronnés pour les lods de la vente du château de Taulignan ; par Bertrand et Bermond (= Bertrand) de Taulignan, de 10000 liv. pour prix dudit château.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87ᵃ).

14530 15 mai 1295.

Pierre Chalvet, chanoine d'Embrun, vend à son confrère Embrun Martini un pré, franc de toute servitude, au territoire d'Embrun, au-delà de la Durance, pour le prix de 12 liv. Viennois. Présents : Jean de Freissi-

nières *(Fraxcenieria)*, archidiacre, Hugues de Réalon, chan. de Digne, et Guillaume Fussano, chapelain. Pierre Martin, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 229, cah. (*Invent.* II, 157ᵃ).

14531 21 mai 1295.

Fondation d'un anniversaire par Benoît Salhiet et sa femme Jeannette Liarde, de Livron, qui lèguent à cet effet 20 flor. d'or au chapitre de St-Ruf.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 51 lig. 1/2.

14532 Gap, 25 mai 1295.

Guillelma, fille de feu Bonthozius Auriple, désireuse d'entrer dans le monastère des dames de Bertaud et d'y passer le reste de ses jours au service de Dieu, fait son testament, par lequel elle élit sépulture dans le cimetière du couvent. On prendra sur ses biens ce qui est de coutume pour les nouvelles religieuses. Elle lègue au monastère une vigne à Treschâtel *(Retro Chastel)*, territoire de Gap, franche de tout quarton et service, 6 setiers de vin à Montalquier et 12 den. de service, d'autres cens à Chassagnes. Ses frères, Jacques, François et Pierre Auriples, renoncent à leurs droits entre les mains de Martin, vicaire de la maison. *Act. Vapinci*, en la chambre de la maison de Jacques Pugneti, juriscons.; témoins. Bontozius Auriples, not. imp. et de G[eoffroy] de Lincel *(Launcello, Lu-o)*, évêque et seigneur de Gap. Bulle en plomb.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 156-8, n° 150. = Rom. 129b.

14533 26 mai 1295.

Tarif des droits de mouture perçus par les meuniers de la ville de Grenoble, établi par Guillaume Grinde, juge de la cour commune ... Jeudi après l'octave de la Pentecôte.

Arch. comm. Grenoble, CC. 1377 (*Invent.* II, 452ᵇ). *Livre de la Chaine*, cccxxx. — Pilot (J. J. A.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, B, II, 380.

14534 27 mai 1295.

Jean de Genève, évêque de Valence et Die, donne en fief à Guigues Alleman, chevalier, le château de Foillans *(Follians)*, dans le Trièves, qu'Amédée de Genève avait jadis enlevé à Guigues Bérenger pour cause de félonie; il ne sera tenu qu'à son hommage pour ce château et celui de Prébois... Vendredi après la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 2990, 129; B. 3499; B. 3551 (*Invent.* III, 57ᵇ). *Invent. Graisivaudan*, IV, 239-40. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 119-20 (le 28 !).

14535 Valence, 27 mai 1295.

Lettre de frère Jean, évêque de Valence et Die, à noble Sibylle, veuve d'Oddon Alam[andi] : le château de Foillans *(Foylans)*, donné par lui en fief à Guigues Alam[andi], chevalier, se trouvait engagé à sa fille Saure pour une somme d'argent due à son mari Oddon; il lui mande de remettre ce château à Guigues après que celui-ci l'aura désintéressée de cette dette; il la prie de s'accorder facilement avec lui, d'autant que lui-même n'est pas tenu à ce remboursement en rigueur de droit. Sceau. *Dat. Valenciæ*, vendredi après la Pentecôte. ...

Vidimus dans l'acte du 13 octobre 1295, avec description du sceau : S' FRIS JOHIS DI GRA DYEN et VALEN EPI. — Arch. de l'Isère, B. 295, VIˣˣix. Chevalier-Lacroix, *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 109, n° 491.

14536 4 juin 1295.

Protestation de Pierre de Romeyer *(Romeario)*, damoiseau, châtelain de Montclar, au nom de Flotte, femme de Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, au sujet d'un fossé creusé par Milon Chabasse, baile du monastère de Montclar, sur une terre de la dite dame; le baile répond qu'il a agi par ordre de l'évêque de Die, en ce moment en guerre, et que le fossé ne peut préjudicier à la dame.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 120; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 346-7 (à part, I, 104), le 9.

14537 6 juin 1295.

Reconnaissance d'un anniversaire de 50 sols et 2 setiers seigle à Eustache d'Hostun *(Austuduno)* par Richard d'Arlia, clerc de St-Barnard de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 169.

14538 9 juin 1295.

Description du mandement de la Terrasse, sa juridiction, ses fiefs et arrière-fiefs, cens et autres droits seigneuriaux. Les fours, le château et tout le mandement appartenaient à Béatrix, dame de Faucigny, fille de Pierre comte de Savoie, ainsi que les moulins, etc. Les habitants lui devaient un droit de trentain pour le paquerage au mois de mai, les corvées, le guet et la clôture. Hugues de Commiers y avait un fief au-dessus de l'église de St-Julien ; Pouzon Berlioz en avait un autre sur Goncelin, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 141.

14539 10 juin 1295.

Règlements et privilèges des habitants de la communauté de Tallard.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 839. = Roman, 129ᵇ.

14540 15 juin 1295.

Compromis entre les seigneurs et les habitants des communautés de Pierrelatte et de Donzère, au sujet des droits de pâturage, abreuvage et bûchérage; les arbitres nommés sont nobles Guillaume Aynard, Ponce Malferrat, Guillaume de St-Just et Guyonet de Châteauneuf. Les seigneurs de Pierrelatte sont : Guillaume de St-Just, chevalier, Thibaud de St-Pasteur et Guillaume de Beaumont, Bérengère de Pierrelatte, Pierre de Sérignan et Thibaude de Mirmande ; ceux de Donzère sont : Guillaume de Donzère, Guyonet de Châteauneuf, Ban de Châteauneuf, moine et procureur d'Henri de Vouziac, prieur de Donzère, Hugues Darlende et Pierre Adhémar, chanoine de Viviers... Mercredi après s' Barnabé.

Arch. de la Drôme, E. 3445, roul. parch. (*Invent.* III, 162-3).

14541 16 juin 1295.

Vente à Syboud de Châteauneuf par Jean Magistri de certaines vignes et cens. Nicolas Anglici [not.].

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 539.

14542 Anagni, 17 juin 1295.

Boniface VIII valide une dispense de mariage accordée à des Barcelonais par Honorius IV sur la demande de Charles, prince de Salerne, par ses ambassadeurs

[Raimond], évêque de Gap, et G[eoffroi], prévôt d'Apt. — *Petitio dilecti.*

THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, I, n° 312.

14543 Embrun, 19 juin 1295.

Guillaume de Mandagot, ayant quitté la cour Romaine en mai, fait son entrée solennelle dans la ville d'Embrun et dans son église, le dimanche avant s[t] Jean-Bapt.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 76[a]. *Gallia christ. nova*, III, instr. 184.

14544 21 juin 1295.

Sentence arbitrale, en suite du compromis du 15 précéd., entre les seigneurs et habitants de Pierrelatte et ceux de Donzère : les premiers pourront mener paître leur bétail dans le territoire de Donzère au lieu dit la Beuse, de la s[t] Michel au *Carniprivium vetus*, sauf dans les parties emblavées et les prés non fauchés ; ils auront toute l'année droit de passage et abreuvage jusqu'au Rhône, de pâturage au Vernet ; le bûcherage et la récolte des glands dans la forêt de Donzère, au-dessous de la fontaine de Javalenc, à Valsèche, la blache voisine de l'église St-Chistophe, sans pouvoir y établir des fours à chaux, charbonnières ou verreries, ni défricher et faire l'écorce, mais y prendront du bois de chauffage. Les amendes pour infractions appartiennent aux seigneurs de Donzère, qui ont la juridiction de ces lieux. Mardi avant s[t] Jean[-Bapt.]...

FERRAND (J.), *Hist. princip. Donzère*, 87.

14545 St-Hilaire, 23 juin 1295.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, ayant accordé aux frères Prêcheurs de Grenoble d'amener et de déverser des eaux par des conduits souterrains, Guillaume, évêque de Grenoble, leur fait la même concession, sous la condition de remettre les chemins dans le même état. *Dat. ap. S. Ylarium*, jeudi veille de St-Jean-Bapt... Sceau.

CHEVALIER (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble*, 29-30, n° 7.

14546 24 juin 1295.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Castres, on désigne pour visiter les couvents de Valence et de Die P. de Euseto.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 397.

14547 Aix, 25 juin 1295 (= 25 juin 1297 ?).

Lettres de sauvegarde du comte de Provence en faveur de l'évêque de Gap, avec défense au dauphin Humbert de le molester.

Arch. de l'Isère, B. 3013. = ROMAN, 129-30.

14548 Embrun, 25 juin 1295.

...Samedi... Guillaume de Mandagot tient conseil, dans la chambre épiscopale *(crosseria)*, avec le prévôt Guillaume Pellizonis, l'archidiacre Jean de Freyssinières *(Fraxeneriæ)* et 8 chanoines d'Embrun. Ebredun Martini dénonce les Prêcheurs de Sisteron, qui ont emporté chez eux des chapeaux *(capelli)*, plusieurs livres de Vincent de Beauvais et autres, des calices, vaisselle d'argent, anneaux précieux, mitres, bâton pastoral, etc. provenant de Raymond de Mévouillon, archevêque d'Embrun, mort au Buis le jour des apôtres Pierre et Paul (29 juin), et appartenant à l'église d'Embrun ; on traite encore d'une injustice faite au chapitre par Boniface d'Embrun, damoiseau, de la prébende de Châteauroux *(Castro Rodulfi)*, des dîmes de Savines *(Sabina)*.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 76[a]. *Gallia christ. nova*, III, instr. 184.

14549 25 juin 1295.

...Samedi, lendemain de s[t] Jean-Bapt., le chapitre général de l'église de Vienne est renvoyé au lendemain dimanche.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 61.

14550 26 juin 1295.

...Dimanche surlendemain de s[t] Jean-Bapt., le chapitre général de l'église de Vienne donne pouvoir au doyen, à l'archidiacre, à H. de Châteauneuf et A. de Chignin d'ordonner ce qui concerne le service de l'église et de corriger les statuts, sauf ceux des pénalités. On accorde la *libra* d'un chanoine à Jaquin de Malleval, chevalier, tant qu'il sera présent.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 61.

14551 6 juillet 1295.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, restitue à Audebert de Barrès, seigneur de Rochesauve, dioc. de Viviers, son château, dont il s'était indûment emparé, sous réserve qu'il relèvera du fief du comte.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87[b]).

14552 7 juillet 1295.

Reconnaissance au pape par Hugues Ademarii, seigneur de Montauban, pour cette baronnie. Aymon de Tornafol, not. — Cf. 15 juil. suiv.

Invent. Valentinois, V, 206[b] : III, 389. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 836.

14553 Anagni, 8 juillet 1295.

Le pape Boniface VIII commet les évêques de Marseille et de Nîmes pour informer sur l'hommage que le roi de Sicile réclamait à l'évêque de Gap... *pontif.* p° 2.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, vidimus du 27 oct. 1296 (*Invent.* IV, 77[a]).

14554 12 juillet 1295.

Jeannet de [Mont-de-]Lange *(Langiis)*, fils d'Humbert de Lange, chevalier, reconnaît tenir en fief d'Humbert, dauphin de Viennois, tout ce qu'il possède à *Ciploz*, à Silignat *(S-niacum)* et à Poncins *(Ponchiens)*, et lui en fait hommage ; l'héritage entier de son père dépendait du prince, sauf sa part de la maison de Lange. Albert de Brayda not..., mardi après l'octave de s[ts] Pierre et Paul.

Arch. de l'Isère, orig. parch. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1034.

14555 13 juillet 1295.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Jeannet d'Eclose *(de les Escloses)*, damoiseau. Albert de Brayda not..., à la quinzaine des apôtres Pierre et Paul.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1067.

14556 13 juillet 1295.

Aymonet et Pierre de Montferrand, frères, fils de feu Pierre de Montferrand, damoiseau, reconnaissent tenir

d'Humbert, dauphin de Viennois, seigneur de la Tour, tout ce qu'ils possèdent dans la paroisse de Clésieu *(Cliseuz)* et son territoire, et en font hommage lige ; le dauphin doit leur assigner 100 sols de revenu. Albert de Breyda not..., à la quinzaine des apôtres Pierre et Paul.

Invent. prov. étrang, 19e (*Isère*, III, 222a). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1066.

14557 Anagni, 15 juillet 1295.

Lettre du pape Boniface VIII à [Jean], évêque de Valence, à l'abbé de Cluny, à 3 autres abbés et à 4 prieurs. Son prédécesseur Nicolas IV ayant promulgué des statuts pour la réforme de l'ordre et du monastère de Cluny, certains concernant les abbés, prieurs, etc. ont paru intolérables ; le pape les charge de leur correction. — *Felicis recordationis.*

Bull. Cluniac. 163. THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, 195, n° 259. BERNARD-BRUEL, *Chartes de Cluny*, VI, 833, n° 5426.

14558 15 juillet 1295.

Hommage prêté au pape par Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar (de Montrevel !), et Adhémar, seigneur de Clansayes et baron de Montauban, pour les châteaux de Piégon, Noveysan et Rochegude, la 4e partie de Pierrelatte et autres. — Cf. 7 juil. préc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 200 : 834. Arch. du chât. de Peyrins, 163, chap. I, n° 47.

14559 Anagni, 18 juillet 1295.

Lettre du pape Boniface VIII aux archevêques, évêques, élus, abbés, etc. des provinces de Lyon, Vienne,... Embrun, aux couvents des Cisterciens, Clunisiens, Bénédictins, Augustiniens, Chartreux, etc., leur notifiant que la dîme de tous les revenus ecclésiastiques a été accordée pendant 3 ans à Charles roi de Sicile. — *Foret enarrare.*

THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 131, n° 369. *Gallia christ. noviss.*, III, 556, n° 1358.

14560 21 juillet 1295.

Guiot, seigneur de Tournon *(Turnonis)*, reconnaît tenir la ville de Tain *(Tincto)*, avec son territoire, juridiction et dépendances, en franc-fief d'Humbert, dauphin de Viennois et comte d'Albon ; il lui en fait hommage lige et prête serment de fidélité, sauf l'hommage du roi de France. Albert de Brayda not..., veille de se Marie-Madel.

Invent. St-Marcellin, II, 2013. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 421.

14561 Romans, 22 juillet 1295.

...Fête de se Madeleine, Jean, évêque de Valence et Die, et Humbert, dauphin de Viennois, déclarent s'en rapporter pour la solution de leurs difficultés à l'arbitrage de l'archevêque de Vienne et du seigneur de St-Trivier. Aymon de Tornafol, not... ind. 8.

Arch. de l'Isère, B. 3661. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 468-9. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 107.

14562 Romans, 23 juillet 1295.

Sentence arbitrale rendue par Guillaume [de Livron], archevêque de Vienne, et Guy, seigneur de St-Trivier, entre le dauphin Humbert et son épouse Anne, et Jean de Genève, évêque de Valence et Die. Le dauphin, maintenu en possession du fief de Mévouillon, le reconnaîtra en arrière-fief de l'église de Valence ; il cède au prélat ses droits sur les châteaux et territoires de Crest, Aouste et Divajeu ; l'évêque abandonne les sommes payées par lui à Raymond de Mévouillon pour l'acquisition de sa baronnie ; le dauphin promet de l'aider dans sa guerre contre les habitants de Die ...ind. 8, ...samedi après se Marie-Madel.

Arch. de l'Isère, B. 3007, xvj ; 3661, orig. parch. (*Invent.* III, 131a). Bibl. de Grenoble, ms. U. 317, t. XV, 279-85. *Invent. Baronnies*, 446-7. Valbonnays, 2e reg. 266 (2). = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 107-8.

14563 Romans, 24 juillet 1295.

...*Ind. 8, pontif. Bonifacii papæ VIII a° 1, ap. Romanis*, au diocèse de Vienne, dans le palais *(aula)* archiépiscopal, le matin [du dimanche après la Madeleine], présents Jean de Genève, évêque de Valence et Die, Geoffroy de Chatte, prévôt de Valence, Didier abbé de St-Félix, Hugues de Peyraud *(Peyrocia)*, prieur de St-Pierre du Bourg, et 3 chanoines représentant le chapitre, d'une part, et le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, au nom de son épouse la dauphine Anne, et leur fils le dauphin Jean, majeur de 16 ans, d'autre, les arbitres choisis par eux pour régler leurs différends, Guillaume archevêque de Vienne et Guy seigneur de St-Trivier, font lire publiquement la sentence qu'ils avaient rédigée séparément et scellée ; les parties la ratifient : l'évêque cède au dauphin ses droits contre Raymond le jeune, seigneur de Mévouillon, à raison de l'acquisition faite jadis par lui, à condition de les tenir de lui en arrière-fief ; de son côté le dauphin abandonne à l'évêque ses droits sur les châteaux de Crest, Aouste et Divajeu ; il promet en outre d'être son allié, à ses propres frais, dans sa lutte contre les citoyens et la ville de Die. Chaque nouvel évêque, dauphin ou chanoine jurera d'observer cet accord. Les prétentions du dauphin contre Raymond de Mévouillon sont réduites à 1000 liv. Vienn.

Voir l'acte du 9 août. — Arch. de l'Isère, B. 3007, xvj. *Invent. Valentinois*, I, 805-6. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 68-70.

14564 Die, 29 juillet 1295.

Les chanoines et les bourgeois de Die remercient A[démar] de Poitiers de ses efforts pour les réconcilier avec leur évêque. Une lettre de Guillaume Artaudi, seigneur d'Aix, leur avait appris sa bienveillante intervention, mais ils n'ont pas osé lui répondre sans l'assentiment de Raymond de Mévouillon le jeune, dont ils lui communiquent les deux lettres ; bien que leur évêque les abreuve d'absinthe, ils entendent lui être fidèles. *Dat. ap. Dyam....*

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87b). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 347-8 ; *Mém. comtés Valentinois-Diois*, I, 105 ; trad. *Hist. égl.-ville Die*, II, 121-2, 579.

14565 Chorges, 30 juillet 1295.

Guillaume de Mandagot, archevêque d'Embrun, mandé par le pape avec le cardinal Guillaume de Ferrières et Charles roi de Sicile pour se rendre en Catalo-

gne, à l'effet de mettre la paix entre ce prince et le roi d'Aragon, va à la ville de Chorges *(Caturicarum)*, où il reçoit divers hommages. Il en part, le 1er août, et le cardinal de Ferrières étant mort à Perpignan, il se rend avec l'archevêque d'Arles en Catalogne, où il établit la paix entre les rois de Sicile et d'Aragon ; puis visite, en revenant, l'église de Nîmes, où il avait été chanoine, et Guillaume, évêque d'Uzès, frère de sa mère.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.*, II, 76. *Gallia christ. noviss.* III, n° 1359.

14566 Die, 31 juillet 1295.

Le chapitre et les bourgeois de Die demandent à Aimar, comte de Valentinois, s'il consentirait à admettre dans leur alliance Amédée, comte de Genevois... Dimanche après st Jacques...

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87b). = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 122-3.

14567 1er août 1295.

Hugonet de la Gorge *(de Gorgia)* reconnaît tenir en fief lige d'Humbert, dauphin de Viennois, les châteaux d'Uriol *(Oriolis)* et de Reymure *(Remirans, Revirans)*, et tout ce qu'il possède dans les châteaux et mandements ou districts de la Tour et de Vinay, à raison de l'héritage d'Albert de la Tour, chanoine de Viviers ; ledit Guigonet en fait hommage lige au dauphin et lui prête serment de fidélité. Albert de Brayda not.

Arch. de l'Isère, origin. parch. – *Invent. prov. étrang.* 120b ; *Valentinois*, II, 452 (*Isère*, III, 234b). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1124.

14568 Avignon, 5 août 1295.

Raymond de Mévouillon pénètre dans la ville d'Avignon, le vendredi avant st Laurent, avec des affidés : Lantelme Aynard, Hugues de Crussol, son écuyer, Raimbaud du Buis, Aymon de Piégu, porte-bannière, etc. pour enlever sa nièce entrée contre son gré au monastère des Clarisses ; il s'empare de Simon, fils de Ferrier Spérendieu, qu'il conduit prisonnier au château d'Ubrils, près du Buis. La cour comtale de Sisteron ouvre une enquête le lendemain 6.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 353-4 ; *Mém. comtés Valentinois-Diois*, I, 110-1.

14569 Montélimar, 6 août 1295.

Mabilia, dame de Montélimar et de la Garde, et son fils Hugues Ademarii, autorisé par elle, reconnaissent à A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois, avoir reçu de Ponce Clari, son bourgeois de Privas, 400 liv. Viennois pour la dot de sa fille Sibylle, épouse d'Hugues, et en donnent quittance. *Dat. et act. ap. Montilium*, samedi après st Pierre-aux-liens... Sceaux.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 84-5, n° 35.

14570 Romans, 9 août 1295.

...Le mardi veille de st Laurent, au matin, l'archevêque de Vienne, dans son palais, fait de nouveau lire la sentence arbitrale promulguée le 24 juillet devant l'évêque de Valence et Die, son doyen et ses chanoines, le dauphin Humbert et son fils. Ceux-ci reconnaissent tenir du prélat les fiefs des châteaux, forteresses, villes et territoires de la baronnie de Mévouillon acquis par lui, et en font hommage et fidélité. Sceaux. *Acta Romanis.*

Paris, Bibl. Nat., ms. franc. 16829. 41. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 69-70. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 70. CHEVALIER (U.) *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1234. = BRÉQ., VII, 413.

14571 Embrun, 13 août 1295.

Pierre de Baratier, damoiseau. d'une part, et Raymond Abrivat et Arnaud Leydon, syndics d'Embrun, d'autre, nomment comme arbitres Guillaume Rostagni, de St-Crépin, damoiseau, et Guillaume Cogollin. Témoins.

Arch. des Htes-Alpes, G. 769, pap. (*Invent.* II, 490b).

14572 18 août (après 1294).

Obit de Pierre dit Petiz, qui donna au couvent de St-Robert pour son anniversaire 20 liv. : elles furent placées à Vizille par le prieur Hugues de Montchaud *(Monte Calvo)*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 38.

14573 Embrun, 26 août 1295.

Les arbitres nommés le 13 préc. déclarent que Pierre de Baratier a droit de pacage sur les montagnes des Touisses, Tirour, Séguret depuis la st Jean (24 juin) jusqu'à la st Julien (28 août) : il renoncera en faveur d'Embrun à son droit sur la montagne de *Bayssallas*, sauf les services, taisses et bans. Témoins : Marc Bajuli, jurisc., etc. Arnoux Achard not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 769, pap, (*Invent.* II, 490b).

14574 26 août 1295.

Transaction entre Aimar, comte de Valentinois, et Dreux de Sassenage, prieur du Chaffal *(Cadafalci)*. Les arbitres : Jean Bochard, prieur de St-Sauveur, dioc. de Viviers, Pierre Merle, prieur d'Etoile, dioc. de Valence, et Guillaume de Montoison, chevalier, déclarent que le mère et mixte empire et la juridiction sur le Chaffal appartiennent au comte. Sceau d'Aymin, abbé de la Chaise-Dieu.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87b). CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 369 (à part, I, 272).

14575 Anagni, 2 septembre 1295.

Dans une lettre à B[érard], évêque d'Albano, le pape Boniface VIII rappelle qu'Amédée [de Roussillon], abbé de Savigny, fut élu évêque de Valence et conserva l'administration du monastère pendant 13 mois environ ; sur sa résignation, le moine Etienne fut élu abbé et l'est depuis 18 ans environ. — *Exhibita nobis.*

THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 139, n° 389. = MARTIN, 2096.

14576 Romans, 5 septembre 1295.

...Ind. 8... Jean Sagrestonis, clerc de St-Bernard de Romans, vend au chanoine Eustache d'Hostun *(Austuduno)* et au prêtre Pierre Burgondionis, procureurs des anniversaires de cette église, 20 sols Viennois de rente sur une maison contiguë à celle du prêtre Garin de Pailherey *(Payllerario)* et une vigne vers le carrefour *(trivium) Paschoris Fenera*, payables à l'Annonciation, pour l'anniversaire du chanoine Chabert Berengarii : la maison faisait à l'église de St-Bernard 7 den. de cens et la vigne 1 quartal de seigle. *Act. Roman.*, devant la

chapelle de l'archevêque ; témoins. Etienne Bruneti, not. de Romans.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, origin. parch. de 38 lig. 1/2. *Reg. instrum. maj. anniversar. St Barnardi Romanis*, I, 200.

14577 Sahune, 5 septembre 1295.

Jean, seigneur de Sahune, donne procuration à Geoffroy Guirand, d'Arpavon, damoiseau, son écuyer, pour passer reconnaissance à Jean de Gralhin, recteur du Comtat Venaissin, pour la 12e partie de la seigneurie d'Eyrolles. Fait dans la forteresse du château...

Arch. de l'Isère, B. 3661, orig. parch. (*Invent.* III, 131^a^).

14578 5 septembre 1295.

Vente par François de Sassenage à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, des hommes, cens, services et autres droits seigneuriaux qu'il avait dans les paroisses de Sieur, Auris, Valbonnais, Entraigues, la Capelle, le Périer et Chantelouve, depuis le pont de Roison sous le château de Ratiers jusqu'à St-Laurent-du-Lac, pour le prix de 600 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 251.

14579 Baix, 7 septembre 1295.

....Mercredi, veille de la nativité de la s^e^ Vierge. Procuration passée par Adémar, comte de Valentinois, à Jean de la Roche, jurisconsulte, pour demander au pape Boniface VIII et au collège des cardinaux la confirmation de la transaction intervenue entre lui et Philippe de Bernisson, jadis gouverneur du Comtat-Venaissin pour l'église Romaine. *Fact. ap. Banium*, dioc. de Viviers, dans la forteresse.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87^b^). = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 370 (à part, I, 273).

14580 9 septembre 1295.

Barthélemy de Grossis, juge du Venaissin et de la cour commune de Bollène, délivre à Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, un vidimus des lettres accordées à son aïeul Aymar, le 3 juillet 1270, par Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, et la comtesse Jeanne. Description des sceaux.

Arch. de l'Isère, orig. parch.

14581 10 septembre 1295.

Hommage rendu au pape par Hugonet Adhémar, pour les châteaux de la Garde et Montélimar, ce qu'il tenait en fief à Pierrelatte, les châteaux de Rac, Roussas et Valaurie, et ce qu'il possédait à Sauzet.

Arch. du chât. de Peyrins, 47, chap. I, n° 47. Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 10 : II, 8.

14582 La Chartreuse, 10 septembre 1295.

A° 1296, ind. 8,.... Pierre de Coux *(Couz)* donne en aumône aux frères de la Chartreuse et à leur prieur Boson, pour un anniversaire le jour de sa mort, les enfants de Michel de Rocheraie *(Ruscheria)*, ses hommes liges, avec leurs habitations, tènement, service et cens, leur mandant de faire hommage lige... *Act. ap. Cartusiam*, dans la grande hôtellerie devant l'église ; témoins : Oddon, prieur de la Silve-Bénite, Pierre Faverii, procureur de la Chartreuse, etc.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 431-2.

14583 Aleyrac, 12 septembre 1295.

Guillelma de Dieulefit *(Dieuloſes)*, prieure du monastère d'Aleyrac, dioc. de Die, et ses compagnes, du consentement de Pons, prieur de Salon et procureur de l'Ile-Barbe, se mettent sous la sauvegarde d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et reconnaissent tenir leur monastère et ses dépendances en fief de lui comme seigneur de Châteauneuf-de-Mazenc, en toute juridiction, sauf le criminel. Fait dans l'église d'A-c.

Arch. de l'Isère, B. 3249 (*Invent.* II, 230^b^). *Invent. Valentinois*, I, 33 : I, 35-6, 37. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 369 (à part, I, 272-3). LACROIX (A.), *L'arrondissem. de Montélimar*, I, 62-3.

14584 13 septembre 1295.

Transaction entre le prieur d'Antonaves, coseigneur de Châteauneuf, et le seigneur de Châteauneuf[-de-Chabre], dans laquelle il est décidé que le prieur aura le 20e du droit d'aubaine de cette terre.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROM. 130^a^.

14585 17 septembre 1295.

Guillaume Meyssenas se trouvant prisonnier de l'évêque de Die au château de Ratiers, déclare pour être relâché que la terre de Foillans lui avait été donnée en fief par led. évêque et le chapitre de Die... Samedi après l'Exaltation de la s^e^ Croix.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 241^a^.

14586 Anagni, 19 septembre 1295.

Lettre du pape Boniface VIII aux archevêques d'Arles et [Guillaume] d'Embrun et à l'évêque de Marseille, les chargeant de remplacer le cardinal Guillaume [de Ferrières], tombé malade à Perpignan († 7 sept.), au moment où il allait traiter de la paix entre Charles roi de Sicile et Jacques d'Aragon. — *Pridem ad pacis.*

THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 278, n° 827. **Gallia christ. noviss.* III, n° 1360.

14587 Anagni, 19 septembre 1295.

Lettre du même à Guillaume [de Ferrières], cardinal prêtre de St-Clément. Il vient d'apprendre avec tristesse qu'il a dû s'arrêter malade à Perpignan ; il charge les archevêques d'Arles et d'Embrun et l'évêque de Marseille de procurer la paix entre Charles roi de Sicile et Jacques d'Aragon. — *Nuper non sine.*

ALBANÉS-CHEVALIER, *Gallia christ. noviss.* II, 777, n° 1282, cf. n° 341. *THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 829.

14588 21 septembre 1295.

Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, et Anne, sa femme, renoncent à la faculté qu'ils s'étaient réservée de reprendre 100 sols Viennois de rente, moyennant 100 livres, sur les 15 livres de rente par eux données en fief à Bertrand de Mons au mandement de Rocheblaine... Mercredi après l'octave de la Nativité de la s^e^ Vierge.

CHAVERONDIER, *Invent. titres comté Forez*, 624, n° 54. HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 946^a^.

14589 Troisprés, 23 septembre 1295.

...Ind. 8.... Ponce de Chabeuil *(Chabueylz)*, cellérier du monastère de Notre-Dame de Léoncel, au diocèse de Die, fait le recollement des cens dus à son abbaye

dans le mandement de Gigors, même diocèse, à Trois-prés ; l'un des tenanciers rappelle avoir payé à Guillaume Fabri, maître du cellier du monastère de Montclar ; un autre à Jean de Vienne, cellérier. Fait dans le mandement *Guigorcii, a Tres Pras*, dans une condamine d'A[ymar] de Poitiers, comte de Valentinois ; témoins : Martin Rocha, sacristain de Léoncel, etc.

Voir l'acte du 16 oct. 1295. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 289-90, n° 274.

14590 Anagni, 25 septembre 1295.

Le pape Boniface VIII accorde la dispense du 4e degré de consanguinité à Guigues *(Gigo)* Alamanni, seigneur de Valbonnais, et Eléonore *(Alienor, Halionora)*, fille de feu Guillaume seigneur d'Annonay *(Hannoniaci)*, pour leur mariage en vue d'apaiser des dissensions. La parenté se trouvait entre la 1e femme de Guigues, Sibylle, et la 2de. — *Etsi conjunctio.*

Arch. de l'Isère, B. 3973, fgm. (*Invent.* IV, 84b). *Invent. Généralité*, I, 144b, 195. — THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 456.

14591 1er octobre 1295.

Accord entre B[éatrix, dame] de Faucigny, et Guillaume de Noyarey, curé de Sallanches, sur diverses questions. Pierre Biviaci not..., samedi après st Michel.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1475.

14592 3 octobre 1295.

Hommage lige rendu au dauphin [Humbert] par Reymond de Thoire *(Toyria)*, à raison du château de Montbonnot. Pierre Viniaci [= Biviaci] not... ind. 8....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph, 1346*, 837.

14593 Anagni, 4 octobre 1295.

Lettre du pape Boniface VIII à Lantelme, évêque de Grasse, lui confirmant le prieuré de la Couche *(Culta)*, au diocèse d'Embrun, dépendant du monastère de St-Michel de la Cluse au diocèse de Turin, que deux cardinaux lui avaient conféré. — *Intellecto nuper.*

Arch. Vatic. Reg. 47 (Bonif. VIII. a. 1, ep. 408), 94b. — THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 408.

14594 Anagni, 4 octobre 1295.

Le même charge [Guillaume], archevêque d'Embrun, le sacristain de Grasse et un chanoine de Narbonne d'exécuter la concession précéd.

THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 408.

14595 Eurre, 13 octobre 1295.

...Ind. 8.... A la requête de Guigues Alam[andi], chevalier et seigneur de Valbonnais *(Valbones)*, Sibylle d'Aix *(Sebilia de Aquis)*, dame de Ste-Jalle *(S. Gallæ)*, reconnaît qu'en vertu d'un accord ménagé entre elle et ledit Guigues par Guillaume Arthaudi, seigneur d'Aix, au sujet du château de Foillans *(Foylans)*, Guigues lui a remis 50 liv. Viennois et en a payé pour elle 50 autres à Georges, lombard de Grenoble, et à ses associés. Suit le texte de la lettre du 27 mai préc. *Act. ap. Urrum*, en la maison des enfants de feue Annette Mallene ; témoins : Bertrand de Charosa, commandeur de l'Hôpital de St-Jean en Trièves, Ouximus de Commiers, chevalier, Guillaume de Brian[çon], Guelis de St-Geoirs *(S. Georgio)*, Jacques de Morges, Hugonet de Chabeuil not. Radulphe de la Vallouise *(Valle Puta)*, not.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 21. — CHEVALIER (U.)-LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, n° 492.

14596 13 octobre 1295.

Procédure par le député d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, qui fait apposer ses panonceaux sur le château de Bouzols, comme mouvant de son fief à cause du décès de Béraud [Bernard !], seigneur dud. lieu, à quoi consent Guillaume Josserand, tuteur des enfants, sans préjudice de leurs droits, etc. ....Jeudi après l'octave de st Michel....

Arch. de l'Isère, B. 3896, orig. parch. (*Invent.* IV, 3b). Grenoble, *Invent. Vivarais*, 444.

14597 Embrun, 14 octobre 1295.

Reconnaissance à noble Boniface d'Embrun par Robert Raymundi, du Puy-Sagnières *(Podio Sanneriarum)*, d'un champ aud. lieu, sous le cens de 2 sols Viennois à la Toussaint. Témoins. Humbert Cogollanni, citoyen d'Embrun, not. imp. Fait en la maison dud. Boniface.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine*, 2b (E. 2), orig. parch.

14598 Le Clos, 16 octobre 1295.

...Ind. 9.... *ap. Barbostas*, dans le mandement de Montclar, sous un noyer d'André Barbosta, près de la demeure des Barbostæ ; témoins : Etienne Barbosta, chapelain, etc. ; reconnaissance à Guillaume Fabri, maître du cellier de Léoncel, par un tenancier, qui paya jadis le plaid *(playdeamentum)* à Guillaume Garcini, maître du cellier. Ponce Nicholay not.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 290-1, n° 274.

14599 27 octobre 1295.

Albergement par Humbert de Theys à François Bonnet, de 5 sols 2 den. de cens sur une maison et jardin au Touvet, sous le cens de 6 den. et autant de plaid. Aymon Combre et Antoine Quintin [nott.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc. chap. III.

14600 Anagni, 28 octobre 1295.

Lettre du pape Boniface VIII aux archevêques, évêques, élus et abbés dans les provinces de Vienne, Embrun, etc. et aux couvents des Chartreux, au sujet de la dîme accordée pour 3 ans au roi de Sicile. — *Foret enarrare.*

BALUZE, *Miscell.* ed. Mansi, III, 412. THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 174, n° 497. = POTTHAST, 24208. *Gallia christ. noviss.* III, 1361.

14601 29 octobre 1295.

Léonète, dame de Gex *(Jaz)*, et son fils Guillaume reconnaissent avoir reçu de Béatrix, fille de feu Pierre, comte de Savoie, dame de Faucigny, par l'entremise du clerc Jean de Rossillon, 270 liv. Viennois, prix des dîmes de St-Gervais, Malagny et Pregny que Béatrix s'était engagée à racheter ; cette somme était comprise dans les 6000 liv. pour lesquelles le château de Versoix avait été hypothéqué... *sambedi devanz la Tossainz (Toz Sancts).*

Torino, Arch. di Stato, sez, 1, duché Genevois, paq. 2, n° 24, orig. parch., sceau. — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIV, 441. = *R. Gen.* 1401.

14602 Novembre 1295.

Libertés et franchises concédées par Amédée, comte de Savoie, aux habitants et communauté de St-Symphorien-d'Ozon.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 264 ; B. 2968, 477. *Invent. Viennois*, III, 1b. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 70b. = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* n° 26.

14603 4 novembre 1295.

Acquisition par le prêtre Guigues Girin.

Reg. instrum. cappelle St Maur. St Barn. Romanis, 323.

14604 Domène, 5 novembre 1295.

Ind. 8. Quittance en faveur d'Amédée, comte de Genevois, par Guillaume Guerri, pour des créances sur le comte et son frère Aymon. Fait dans le prieuré *Domene*, en la chambre du prieur. Témoins : Pierre de Goncelin, chantre de St-André de Grenoble, etc. Etienne de Muriannette, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 2, n° 25, orig. parch.

14605 5 novembre 1295.

Aimar, comte de Valentinois, restitue à Guigues de Bouzols le château de St-Agrève, dioc. de Viviers, dont son père Pierre de Bouzols tenait la moitié... Samedi après la Toussaint, *Philippo... rege Francorum, eccl. Vivarien. pastore vac.*

Arch. de l'Isère, B. 2954, 10 ; B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 87-8).

14606 10 novembre 1295.

Sentence arbitrale entre Reymond de Mévouillon le jeune, et Raymond de Taulignan et sa femme Béatrix : Reymond est condamné à remettre auxd. mariés les terres de Villebois, Etoile, Laborel et Chabreil.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 931.

14607 Embrun, 11 novembre 1295.

Création en la cour archiépiscopale d'Embrun à Guillestre, par Raymond de Blaqueria, vicaire temporel de l'archevêque. et Hugues Bochardi, juge de la terre archiépiscopale, en présence de Jean Olivier, de Ceillac *(Ciliaco)*, baile de Guillestre, d'un huissier *(nuncius s. mandaterius)*, qui fera les *citationes, relationes, pignorationes, exequutiones, saysimenta, disaysimenta, personarum captiones*, etc. ; on fixe le taux de ses différentes vacations : 12 den. pour un prisonnier mis aux fers, etc. ; on lui donnera un pardessus *(supértunicale)* de 20 sols ; il portera un bonnet aux armes de la cour, une çanne en cuivre ou une épée. Le crieur public percevra pour chaque proclamation. Le commissaire priseur *(incantator)* recevra 3 den. par livre. Raymond Esmini, de Risoul, est nommé sergent. Témoins : Guillaume Sauzeti, lieutenant de l'official, Jean de Jamento, chapelain, Jean Seguini, diacre, baile de la maison *(aula)* archiépiscopale, Jacques Raynaudi, clerc, bouteiller de la même, etc. Jean Antohardi, de Vallouise *(Valle)* not. Fait dans le palais archiépiscopal, Guillaume archevêque.

Arch. de Guillestre, AA. 1, confirmation du 3 août 1367 ; AA. 3, orig. parch. (*Invent.* 2a, 4). — FORNIER, *Hist. Alpes Marit.*, III, 287-90.

14608 11 novembre 1295.

Donation par Catherine, femme de noble Bertrand de Taulignan, à Raymond de Mévouillon le jeune, du droit qu'elle avait sur la terre et seigneurie de Lagrand, détenue par noble Philippe de Lalene, pour le prix de 5000 sols qu'il avait prêtés à feu Guillaume de Mévouillon, son premier mari.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 460. = ROMAN, 130a.

14609 12 novembre 1295.

Conventions entre le dauphin Humbert et Hugues Ademarii, seigneur de Lombers et de Montauban, au sujet des droits et de l'acquisition de cette baronnie. Bertrand Ysnardi not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1267.

14610 Orpierre, 12 novembre 1295.

Transaction entre Raymond de Mévouillon le jeune, et Bertrand de Taulignan, chevalier, et son épouse Béatrix, seigneurs d'Orpierre, au sujet de l'exécution de la sentence arbitrale qui avait adjugé au 1er les châteaux de Villefranche, Etoile et Laborel, contre une somme d'argent à payer par lui à Sisteron aux créanciers des 2ds.

Arch. de l'Isère, B. 3661, orig. parch. (*Invent.* III, 131a).

14611 Embrun, 12 novembre 1295.

Bail emphytéotique passé par G]uillaume] de Pellisson *(Pellizonis)*, prévôt de l'église d'Embrun, à Guillaume Mataroni, du Petit-Puy *(Podio Sallonorum)*, au profit de l'anniversaire de feu Raymond de la Lauzière *(Leuzeria)*, chanoine d'Embrun, d'un champ, maison et pré, au territoire d'Embrun, lieu dit du Petit-Puy, moyennant 25 sols bons Viennois de pension à la Toussaint. Témoins. Me Bartholin de Pellisson, not. Sceaux de la cour archiépiscopale et du chapitre. *Act. Ebreduni*, en la maison du prévôt..., 8e ind.

Arch. des Htes-Alpes, G. 185, orig. parch. (*Invent.* II, 117b).

14612 Rome, à St-Pierre, 13 novembre 1295.

Lettre du pape Boniface VIII à l'abbé et au couvent de St-Ruf de Valence : il les dispense de la dîme pour le royaume de Sicile, en considération de l'autorisation à eux accordée par Nicolas IV de percevoir pendant 6 ans la dîme des revenus de tous les prieurés de leur ordre pour se défendre contre les inondations du Rhône (n° 13812). Il rappelle qu'avant d'être pape et passant par Valence il avait constaté de ses yeux à quels périls leur monastère était exposé. — *Assidue nobis.*

THOMAS (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 216, n° 616.

14613 Ventavon, 13 novembre 1295.

Guillaume Borelli, de Ventavon, et sa femme Huga vendent à Raybaud de Rivo, convers du monastère de Bertaud, dioc. de Gap, une vigne *en Volona la Sobeyrana*, territoire de Ventavon, qui faisait au couvent 1 obole à Noël et le 5e de la vendange, au prix de 60 sols Viennois. Il cède en garantie *(tenezo)* à sa femme deux terres à Font Lombarde et au Puy. *Act. ap. Ventaonem*, en la chambre du notaire ; témoins. Guillaume Rollandi, not. imp.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 159, n° 151. = ROM. 130a.

14614 Gap, 15 novembre 1295.

Pouvoir donné par le chapitre de Gap à son évêque pour traiter des dîmes de Savournon, Bersac et la Bâtie-Montsaléon. Fait en la chambre du doyen.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1112, pap. (*Invent.* IV, 2a).

14615 16 novembre 1295.

Vente par Didier Dents, des Angonnes, à Guigues Alemand, seigneur de Valbonnais, des rentes qu'il avait en la paroisse de [la] Valette, pour le prix de 60 sols Viennois... Mercredi après s[t] Martin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 483.

14616 20 novembre 1295.

Guillaume de Claix fait don à Gilet Alleman, entre les mains de sa mère Sibylle, dame de Ste-Jalle, de tout ce qu'il possède au château de Claix... *11 exeu. m. novemb.*

Arch. de l'Isère, B. 3319, orig. parch. (*Invent.* II, 281[a]).

14617 20 novembre 1295.

Reconnaissances passées en faveur de noble Berlion de Bellecombe par divers particuliers, de biens à St-Marcel, Montallier, Salvette, Pontet. Pierre Bassart [not].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc. ch III.

14618 Félines, 21 novembre 1295.

Testament de Jarenton, seigneur de Félines, fils d'Aymar de Quint, fait au château de F-s, en présence de Raymond de Bérenger, juge du comte de Valentinois, de Guillaume et de Dalmas de Vesc, père et fils : il élit sépulture dans le cimetière de St-Marcellin de Félines, fait des legs aux Frères Mineurs de Crest, à la pitancerie de Saou, etc.

Arch. de la Drôme, E. 796, orig. parch. (*Invent.* II, 124[a]). = CHEVALIER (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XXI,150.

14619 30 novembre 1295.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, inféode à Pierre Cornillon, commandeur du Poët-Laval, le tènement de Mileaures, entre Eyzahut et Manas, moitié en possession, moitié en juridiction.

Bibl. de Grenoble, ms. U. 460, 27. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 369 (à part, I, 273).

14620 Montélier, 4 décembre 1295.

Pierre d'Echallon, official de Valence et Die, atteste les reconnaissances faites devant son notaire Jean de Moirans, à la requête de Guillaume de Mayssos, prieur de St-Félix de Valence, par ses tenanciers de Montélier, qui déclarent tenir de son domaine en emphytéose des biens situés : *en Bramaluc, en Jouac, en laus Chanals, el Mareic, en Porverel, en veres S. Felicis, en Chiareta, en Rufians, sore* ou *en Morera, al* ou *el Sabot, en Ayacayes, en las Brueres, in Fontanis, al perier nanta vert, ad fontem Rosa, en Genebrous, el toran de Guimant, sobre laus chanals, en Gumanz, apud Guimanz* [Guimand], *el Mares, en Romayche, el vere S. Felicis, in vado de Parasac, a les Chanals, in burgo des Bonafons ;* on mentionne le chemin de *Morera* à Valence, le vingtain, Artaud de Montélier, damoiseau. Fait le dimanche avant s[t] Nicolas d'hiver, dans le cloître de St-Jacques de Montélier... ; témoins : Guillaume de Clérieu, sacristain de St-Félix, Guichard, chapelain de Montélier, etc. Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 58 lig.

14621 5 décembre 1295.

...ind. 8, lundi après la fête de s[t] André ap.

Arch. de l'Isère, B. 3006, V[o] IIII[xx]xviij.

14622 5 décembre 1295.

Reconnaissance à Eymeric de Briançon, seigneur de Varces, par Thomas et Hugues de Commiers, frères, chevaliers, pour plusieurs fonds et héritages dans la paroisse de St-Paul, depuis le rochas de Courbière jusqu'au lieu dit Gormorens, qui étaient de la maison de Rodolphe Chabert, chevalier, père de la mère desd. Commiers, principalement le champ de Vernic ; plus pour leur droit sur la maison des Chaberts contiguë au château de Varces, sous plaid à merci à la mort de chaque seigneur de Varces.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 22 : VI, 15.

14623 10 décembre 1295.

Quittance par Bertrand de Taulignan, chevalier, seigneur d'Orpierre, à Aimar, comte de Valentinois, de 200 liv. Tournois, remises à Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, sur le prix d'achat du château de Taulignan.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 88[a]).

14624 13 décembre 1295.

Lettre du roi de France au sénéchal de Beaucaire, lui ordonnant de ne pas inquiéter Roger d'Anduze au sujet des 2000 marcs de dommages dus à l'évêque de Valence, lui permettant de produire sa défense et de faire assigner l'évêque et le procureur du roi de la sénéchaussée de Beaucaire au parlement de Paris, aux jours de cette sénéchaussée, pour revoir le procès.

MÉNARD, *Hist. de Nismes*, I, pr. 124. VIC-VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, 3e, IX, 178.

14625 St-Laurent-du-Cros, 13 décembre 1295.

Pierre Roverii, fils de feu Durand, vend à Pierre Boniti, de St-Laurent-du-Cros, une terre audit lieu, au prix de 56 sols Viennois. Témoins. Guillaume de Canneto, not. imp. et de G[eoffroi], évêque de Gap. Fait sur la terrasse des enfants de feu Guigues *(Gigo)* Sube.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1706, orig. parch. (*Invent.* VI, 345[a]).

14626 15 décembre 1295.

Requête des consuls des Crottes, se plaignant de ce qu'on les expulse de la forêt de Montmirail par ordre de ceux d'Embrun, quoiqu'ils y aient droit de pâturage et de bûcherage.

Arch. munic. d'Embrun, anc. invent. = ROMAN, 130[a].

14627 Baix, 19 décembre 1295.

Quittance par Pierre de Rochesauve et Guillaume Bermond, damoiseaux, au nom de Giraud Adhémar, à Aimar, comte de Valentinois, de 200 liv. remises à celui-ci par Bertrand de Taulignan comme garantie à Giraud, fidéjusseur de la dot de Laurette, fille de Bertrand.... Lundi avant s[t] Thomas.

Arch. de l'Isère, B. 3551, orig. parch. (*Invent.* III, 88[a]).

14628 19 décembre 1295.

Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Guillaume Doufeiriour, de 2/3 de 2 hommes à Servoz ; prix 59 liv. 15 s. Genev.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Faucigny, paq. 9, Servoz, n° 1. (*Invent.* 123).

14629 La Balme, 31 décembre 1295.

Guillaume, évêque de Grenoble, et Humbert, prieur de St-Jeoire-Challes *(S. Georgii in Sabaudia)*, échangent la maison et les revenus de Curienne contre ceux de Francin. *Act. ap. Balmam* de l'évêque ; témoins : Guillaume de Roin, official de la cour de Grenoble, Jean de Cizerin, chanoine de N.-D. de Grenoble, Hugues de Châteauneuf, chanoine de Vienne, etc. Etienne de Muriannette not.., ind. 8....

CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 50 (Not. anal. 22). = TREPIER, dans *Doc. acad. Savoie*, VI, 198-206.

14630 Ambronay, 1er janvier 1295/6.

B[éatrix], fille de feu Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, ayant promis à son cousin Amédée, comte de Savoie, 1000 livres Vienn. de revenus annuels sur la marche de sa terre, et 30000 livr. comme dot d'Alix *(Alaisia)*, fille d'Humbert, dauphin de Vienne et comte d'Albon, future épouse d'Amédée, lui fait assignation de 10000 livr., partie des 30000, sur le château et mandement de Versoix, et ce qu'y ont possédé ses cousins le seigneur de Gex *(Jacio)* et Léonète sa mère ; tous les fiefs que tiennent d'elle les mêmes et nobles Jean de Montfalcon, Pierre seigneur de Châtillon-en-Michaille, Guy de Montluel, seigr de Châtillon-en-Chautagne, et ses fiefs et arrière-fiefs depuis le lac de Genève du côté de Lausanne et de la Cluse de Gex jusqu'au Jura *(Jorat)*, excepté l'hommage et le fief du seigneur de Villars. Si le mariage ne s'effectue pas, le tout sera donné à Agnès, fille du comte, future épouse de Hugues, fils du dauphin. *Dat. apud. Ambroniacum*, dimanche, fête de la Circoncision. — *Nos B. filia i. rec.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Matrim. m. 1, n° 1, orig. parch., sceau de B. (*Invent.* 22-3) ; vidimus du 22 févr. 1338.

14631 St-Germain d'Ambérieux, 1er janvier 1295/6.

Béatrix, dame de Faucigny, cède à son parent Amédée, comte de Savoie, tous ses droits sur le château et mandement de Versoix, tous les fiefs que tiennent d'elle Léonète *(Leona)*, dame de Gex *(Gezeio)*, Guillaume de Gex son fils, Jean seigneur de Montfaucon, Pierre seigneur de Châtillon-en-Michaille et Guy de Montluel, seigneur de Châtillon-en-Chautagne, et généralement tout ce qu'elle possède au-delà du lac de Genève du côté de Lausanne et de la Cluse de Gex au Jura *(Jorac)*, excepté le fief du seigneur de Villars qu'elle se réserve. Cette cession est faite en payement de 10000 liv. Viennois à compte sur 30000 promises à Amédée en vue de son mariage avec Alix *(Alasia)*, fille d'Humbert, dauphin de Viennois et comte d'Albon ; au cas où ce mariage n'aurait pas lieu, les biens qui représentent ces 10000 liv. serviront de dot pour celui projeté entre Agnès fille d'Amédée et Hugues fils du dauphin. Si ni l'un ni l'autre ne s'effectue, le comte s'engage à rendre le tout. Il se soumet au St-Siège pour l'exécution. *Dat. ap. S. Germanum de Ambairieu*, le dimanche fête de la Circoncision, *a° 1295 sumpto in Paschate. — Nos Amedeus.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1. Traités anciens, paq. 3, n° 9. *Invent. prov. étrang.* 192a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 68-9. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 93-5. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 200 ; II, 370 ; *Généal.* 31-2. = BRÉQ. VII, 420. WURSTEMB. 901. *R. S. R.* 2227. *R. Gen.* 1405. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1600.

14632 Rome, à St-Pierre, 2 janvier 1296.

Lettre de Boniface VIII à Jacques, roi d'Aragon : il ratifie la déclaration qu'il a faite au sujet de ses frères devant les archevêques Rostaing d'Arles et Guillaume d'Embrun, nonces pontificaux. — *In publici scripti.*

THOMAS (A.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 289-90, n° 856.

14633 2 janvier 1295/6.

Le chapitre d'Embrun unit à perpétuité la prébende canoniale de Châteauroux à l'archevêché.

Arch. des Htes-Alpes, G. 770, mém. (*Invent.* II, 492b).

14634 Embrun, 3 (5) janvier 1295/6.

En assemblée capitulaire les chanoines d'Embrun statuent que le nombre des chanoines ne dépassera pas celui qui est fixé depuis longtemps, quelle que soit l'autorité qui nommera à l'avenir de nouveaux chanoines ; les chanoines qui dépasseront le nombre fixé n'auront pas voix au chapitre et ne participeront pas aux distributions. Présents : Guillaume, archevêque d'Embrun, Guillaume de Pellison, prévôt, Jean de Freyssinières, archidiacre, Guillaume Abrivat, prieur de Sauze, et 4 chanoines. Témoins : Raymond de la Blaquière, vicaire du prélat, Guillaume Baudoin, son *socius*. Me Gui Amalric, not. Fait dans le palais archiépiscopal, en la chambre de la Croisière *(Croseria)*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 185, orig. parch. (*Invent.* II, 117b). — FORNIER (Marc.), *Hist. Alpes Marit.* III, 255-7.

14635 Châteauneuf-de-Mazenc, 3 janvier 1295/6.

Reconnaissances passées au profit de Guillaume de Montoison, seigneur de Châteauneuf-de-Mazenc, par Raymond de Valréas, pour divers cens en ce lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3552, orig. parch. (*Invent.* III, 88a). Grenoble ; *Invent. Valentinois*, I, 608-9.

14636 8 janvier 1295/6.

Amédée, comte de Savoie, promet à la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, de lui rendre le château de Versoix et tous les fiefs et hommages qu'elle avait au-delà du lac de Genève, du côté de Lausanne, et depuis la Cluse de Gex *(Jaiel)* jusqu'au Jura *(Joral)*, au cas où le mariage projeté entre lui et Alix, fille du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, n'aurait pas lieu. Dimanche après (*al.* dans l'octave de) la Circoncision... — Cf. 1er janv. 1295/6.

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauphiné*, I, 61b : 20, 380.

14637 Baix, 8 janvier 1295/6.

Pierre Tillafana, de la Voulte, damoiseau, fils de feu Bertrand Tillafana, reconnaît à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, 5 sols Viennois à raison *bailleatgii* du château et mandement de Savasse *(Savascia)* sur chaque bateau remontant le Rhône, chargé de marchandises, et 6 sols au château de Baix. *Act. ap. Banium*, dioc. de Viviers, dans la salle *(aula)* neuve de la forteresse.

Arch. de l'Isère, B. 3552, orig. parch. (*Invent.* III, 88a).

14638 Moutiers, 9 janvier 1296.

...Ind. 14 [= 9]. Hommage rendu à Aymon, archevêque de Tarentaise, par Eymeric d'Aigueblanche, sei-

gneur de Briançon, chancelier d'Herford, sauf sa fidélité au comte de Savoie. *Act. Musterii*, en la maison de l'archevêque *in Leguncorio*, devant la vieille salle ; témoins.

Besson, *Mém. hist. Genève*, 415. *Gallia christ. nova*, XII, instr. 403-4.

14639 10 janvier 1295/6.

Hommage prété à Béatrix, dame de Faucigny, par Amédée d'Arvel, fils d'Amédée, chevalier, avec dénombrement.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 97b.

14640 17 janvier 1296.

Amédée Dardelli, fils de feu Amédée Dardelli, chevalier, reçoit en fief de B[éatrix, dame] de Faucigny, les biens et cens qu'il tenait en franc alleu, lui en fait hommage lige et reçoit d'elle 20 liv. Genevois. Etienne de Disy *(Deseye)* not. ... ind. 9, mardi après l'octave de l'Epiphanie.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1469.

14641 22 janvier 1296.

Albergement par l'évêque [de Grenoble] à Michel de Morêtel *(Morestello)* et autres d'un bois en la paroisse de St-Martin-d'Hère, lieu dit *apud Formaletos*, pour 20 setiers froment de cens. Etienne de Muriannette[not.].

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), F. VII, 93a.

14642 22 janvier 1295/6.

Hommage rendu à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Hugues Adhémar, damoiseau, seigneur de Montélimar, pour le château de la Garde ; il lui cède en même temps le droit qu'il avait sur celui de Roussas.

Arch. de l'Isère, B. 4107 (*Invent.* IV, 118b). Arch. du chât. de Peyrins, 162-3, chap. 1, n° 47. *Invent. Valentinois*, III, 9b : II, 8.

14643 23 janvier 1296.

Ratification par le commandeur de Gapençais de la convention au sujet de la terre de Sigoyer (17 oct. 1287 et 10 oct. 1289), qu'il prétendait tenir en plein fief du roi de Sicile, comte de Provence ; il reconnaît qu'elle relève de celui du dauphin Humbert [Guienne !] et de son épouse Anne, auxquels lui et ses successeurs en doivent hommage avec un cavalier bien armé, quand il leur sera ordonné, etc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 209-10.

14644 23 janvier 1296.

Confirmation de la sentence arbitrale du 10 nov. 1295.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 931-2.

14645 23 janvier 1296.

Transaction entre Raymond de Mévouillon le jeune et Catherine d'Orpierre, femme de Bertrand de Taulignan, chevalier, au sujet des châteaux d'Etoile, Villebois, Laborel et Chabreil. — Cf. préc.

Arch. de l'Isère, B. 3664, orig. parch. (*Invent.* III, 162a).

14646 24 janvier 1296.

Obligation de 1000 liv. souscrite par Raymond de Mévouillon le jeune en faveur des florentins Ponsard et Baricha, procureurs de Kappi Firnizini de Pulchis, dit Jacomini, de Florence ... *ind. 10 mutata 8 cal. octob.* — Cf. 1er févr.

Arch. de l'Isère, B. 3664, orig. parch. (*Invent.* III, 132a).

14647 Sallanches, 26 janvier 1295/6.

Ind. 9, jeudi après st Vincent, vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Johannet de la Frasse et ses frères, d'une terre à Montjoie, pour 6 liv. Genevois. Fait *ap. Salanchiam.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 7, Montjoye, n° 3, orig. parch. (*Invent.* 101).

14648 Rome, à St-Pierre, 28 janvier 1296.

Le pape Boniface VIII déclare qu'il se refuse à accorder la dispense du 3e et 4e degré de consanguinité pour le mariage de Jean, fils d'Humbert *(Imbertus)*, dauphin de Viennois, avec Marguerite, fille d'Amédée comte de Savoie. — *Circumspecta sedis.*

Thomas (Ant.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 306-7, n° 886.

14649 Février 1295/6.

Echange entre le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Albert de Bournon, de Crémieu, de cens et services, avec directe seigneurie, au lieu de Vienerieu, contre 6 setiers de seigle et avoine de cens en toute directe sur les moulins de Chauven en la paroisse de Charrette.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 528b.

14650 Février 1295/6.

Enquête pour les tâches et dîmes de Musan dues à l'abbaye de Léoncel.

*Chevalier (U.), *Cart. de Léoncel*, 297, n° 277, n.

14651 1er février 1296.

... *ind. 10 (mutata 8 cal. octob.)*.... Raymond de Mévouillon le jeune, seigneur de ce lieu, reconnaît à la demande de Raynaud Ponsardi et Gervais Baricha, de Florence, procureurs de Lappo Firmizini de Pulchis, dit Jacomino de Florence, devoir à celui-ci 1000 liv. Tournois, soit 500 pour l'achat de 1600 setiers de froment et 500 pour cause de prêt licite. Garants du payement d'ici à l'octave de la st Jean-Bapt., à Die, la Motte ou Avignon, au choix du créancier : Raybaud d'Avanson, chevalier, Jordan, coseigneur de Rosans, Jean sr de Sahune *(Asseduna)*, Geoffroy sr de Bésignan, Jarenton de Plaisians, Bertrand de Cavaillon, Aymar Sereni de la Motte. — Cf. 24 janv.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 77b. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 109-10. = Bréq. VII, 443.

14652 3 février 1295/6.

Hommage et reconnaissance faits à [Béatrix], dame de Faucigny, par Amédée de *Cignis* en Tarentaise. Etienne de Disy *(Dyse)* not..., ind. 9, vendredi après la Purification.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1661.

14653 Chambéry, 6 février 1296.

Pierre d'Estavayer *(E-aya)*, chevalier, au nom d'Othon seigneur de Grandson, déclare avoir reçu d'Amédée, comte de Savoie, 50 livr. gros Tournois pour prêt à lui fait à Chambéry ? *(ap. Cameracum)*, dont 30 lui ont été remises par Jacques curé de St-Georges-d'Espéranche *(S. Georg. de Sperenchi)*, chapelain du comte, etc. *Dal. Camber.*

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Oblighi, n° 2, orig., sceau (*Invent.* n° 184, 1a).

14654 La Bâtie devant le Buis, 7 février 1296.

A la prière de Raymond de Mévouillon, Albert Medici, seigneur de Mollans *(Molasy)*, se porte garant principal envers Jacomino de Florence. *Act. ap. Bastidam ante Buxum.*

Mêmes sources qu'à l'acte du 1er févr. 1296.

14655 9 février 1296.

Vente à Guillaume Applagnie par Jean Borrelli, de vignes en la paroisse de St-Martin[-le-Vinoux], tenues du domaine direct de l'évêque, du prévôt et du chapitre de St-André [de Grenoble] sous le cens de 13 setiers avoine, etc. Etienne de Muriannette [not.].

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), G. XXXV, 106b.

14656 12 février 1295/6.

Accord entre Martin, évêque de Genève, et Béatrix, dame de Faucigny, au sujet de la délimitation entre la terre de Salaz, au prélat, et les mandements de Châtillon et de Faucigny, à la dauphine. Les arbitres de celle-ci sont Pierre d'Avalon, expert en droit, et Rodolphe de St-Joire.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 254. = WURSTEMB., n° 902. *R. S. R.* 2230. *R. Gen.* 1411.

14657 12 février 1296.

Reconnaissances des cens que l'évêque [de Grenoble] perçoit à Curienne en Savoie. Jean du Cros [not.], en 5 peaux de parchemin.

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), N, XV, 198-9.

14658 13 février 1295/6.

... Lundi lendemain du *Carniprivium vetus*. L'archevêque et le chapitre de Vienne décident que l'autel doté par leur confrère Guigues Romestaynz l'ancien appartiendra au chanoine le plus ancien de sa parenté ou, à défaut, reviendra au chapitre. Syboud Rovoyri est autorisé à vendre ses revenus sur l'église à un chanoine.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 61.

14659 Romans, 15 février 1296.

... *a° I. D..*,, ind. 9.... Bernarde Montfolla, habitant Romans, et son fils Martin Monfoutz, au nom aussi de son autre fils Gilbert Monfol, vendent, au prix de 100 sols Viennois, à Ponce Guidonis, cellérier de la maison de Léoncel, un bois dans la forêt des Pinets *(del Pyney)*, qu'ils tenaient sous le cens de 6 den. Investiture par la tradition d'un bâton. *Act. Romanis*, dans la boutique du bourgeois Péronet Flavioli ; témoins. Etienne Bruneti, not. impér.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 291, n° 275.

14660 17 février 1269.

Reconnaissance en faveur de noble Guillaume Guers par Ismidon Pilos, d'un journal 1/2 de terre vers la maladrerie de St-Pierre-d'Allevard, touchant le chemin d'Allevard et le ruisseau de la maladrerie, sous le cens de 6 sols 8 den. et autant de plaid. Hugues Guenis et Aymon de Meyrens [nott.].

Inventaire des titres de Marcieu.

14661 Valence, 18 février 1295/6.

Pierre d'Echallon, official de Valence et Die, atteste que devant Jean de Vienne, notaire juré de sa cour, Jean d'Allex *(Alesio)*, habitant de Montéléger *(Montelagerio)* a vendu à Chabert de Châteauneuf, chanoine et pitancier de St-Félix de Valence, 20 sols Viennois de cens et de rente, sur une terre au mandement de Montéléger à Planèses *(in Planesia)*, deux jardins, sa maison d'habitation au château de Montéléger, près de celle du chapelain Guillaume, une vigne près de la maladrerie de Montéléger, une terre près du tènement de Chapoler, pour les anniversaires de Bontos Chalveti, chanoine de St-Félix, d'Arnaud Bajuli, clerc de Romans, et de sa mère Guillelme, payables à la st Michel, au prix de 10 liv. Viennois, dont quittance. Garants. Approbation de sa femme Stephana. Sceau de la cour. *Dat. Valent. ;* témoins : Juvenet baile de St-Félix, etc. Falcon Chanabaz, chevalier. Gontard de Châteauneuf, et Hugonet Eustachii, damoiseaux, dont ces immeubles dépendaient, approuvent et apposent leurs sceaux.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 38 lig.

14662 19 février 1295/6-1318.

Reconnaissances passées au profit de Hugues, coseigneur de Sassenage, par plusieurs habitants de ce lieu, de Vourey et Noyarey, pour héritages, cens, services et pensions... Dimanche où l'on chante *Reminiscere.*

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 52b.

14663 20 février 1296.

Transaction entre A[médée], comte de Savoie, et Nantelme, seigneur d'Hurtières, sur un différend relatif à la juridiction des paroisses de la vallée d'Hurtières, savoir St-Georges, St-Alban et Belleville ; le comte inféode à Nantelme sa juridiction dans ces paroisses.

Turin, *Invent. fiefs prov. de Maurienne et Tarentaise*, 22 (paq. 4, les Urtières, n° 1).

14664 Sallanches, 24 février 1295/6.

Ind. 9, vendredi après la fête de St-Pierre *in chathedra*. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Pierre et Jacquet frères, colons de Servoz, de 2 parts du 1/3 d'un hommage taillable sur Jacques et Pierre frères, pour 60 sols Genevois. Fait *ap. Salanchiam*. Etienne de Disy *(Dessye)*, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 37, orig. parch. (*Invent.* 12).

14665 St-Nazaire, Oriol-en-Royans, 29 février 1295/6.

...Ind. 9... ap. S. Nazarium, près de l'orme de l'hôpital, puis dans la paroisse de Ste-Marie *de Oriolo*, Martin Rocha, sous-prieur de la maison de Léoncel, reçoit la reconnaissance des tenanciers *(tenementarii)* du Royans. L'un d'eux comme investiture a fait faucher *(seytare)* les prés de la maison *Egateriæ*. On mentionne l'abbé Giraud de Vassieux, Ponce de Chabeuil, sous-cellérier, puis cellérier, et Bernard Flaviol, cellérier. Jacques clerc d'Aiguebelle, habitant de St-Nazaire-en-Royans, not. impér. et juré de la cour des comtés de Vienne et d'Albon.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 291-4, n° 276.

14666 1er mars 1295/6.

Pierre du Gua *(de Vado)*, juge des comtés de Vienne et d'Albon, assigne l'abbé de Léoncel à St-Nazaire, le lundi après la quinzaine de Pâques, pour produire durant les 10 jours suivants les témoins en sa faveur dans

la cause pendante entre lui et le procureur du Dauphin... Jeudi avant la mi-Carême... Sceau de la cour.

Voir l'acte du 9 avril 1296. — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 294-5, n° 277.

14667 Embrun, 6 mars 1296.

Jean Abrivat le vieux, fils de feu Embrun Abrivat, d'Embrun, vend à l'archevêque G[uillaume] plusieurs maisons à Embrun, près les granges du prélat et de Jean de Freyssinières, archidiacre, etc., au prix de 180 liv. Viennois. Témoins : Raymond de la Blaquière, vicaire de l'archevêque, Hugues Bochardi, juriscons., Pierre Isnard, prieur de Chorges, et Raymond de Novicio, not. Raymond Amalric, not. imp. Fait dans la chambre du palais appelée la Croisière *(Crosiria)*..., ind. 9.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1, orig. parch. (*Invent.* II, 2ᵃ).

14668 7 mars 1295/6.

Sentence arbitrale rendue par Aynard de Châteauneuf entre Guigonnet, seigneur de Tullins, et Antelme, son frère, au sujet des étangs de Morette, dit l'étang de l'Orme et l'étang d'Eygala : le 1ᵉʳ est attribué à A-e, le 2ᵈ à G-t.

Arch. de l'Isère, B, 4157, orig. parch. (*Invent.* IV, 130ᵇ). *Invent. St-Marcellin*, II, 2071.

14669 11 mars 1296.

Albergement par Jean de Guiffrey, pour lui et ses frères, à Jean Gras d'une châtaigneraie au Rival, sous le cens d'un quartaut froment, le plaid de 14 den. et 13 sols Vienn. d'introge. Pierre Ecrivain not.

Inventaire des titres de Marcieu.

14670 19 mars 1295/6.

Confirmation par le dauphin Jean à Jean de St-Savin de la donation à lui faite le 28 févr. 1289/90.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 330ᵇ.

14671 Avalon, 1296.

Reconnaissances passées en faveur d'Aymar de Barraux pour diverses terres, un moulin et un battoir situés dans la combe de *Coyns*, sur le ruisseau du même nom et la maladrerie de la Buissière.

Arch. de l'Isère, B. 4426, f° 4 (*Invent.* IV, 276ᵃ).

14672 1296.

Donation à Boscaudon par Pierre de Corps, son abbé, d'une maison à Embrun dans la paroisse St-Hilaire.

Inventaire des titres de Boscodon. = ROMAN, 131ᵇ.

14673 1296.

Visite des prieurés de Provence de l'ordre de Cluny faite par les prieurs de Grelonges *(Gravilonga)* et de Regny *(Regniaco)*. A Manthes *(Mantula)* il y a 4 moines : le sacristain a été maltraité à Moras par les gens du dauphin. A Tain *(Tynctum)*, le prieur était absent; le clocher a besoin de réparation. A Chabeuil *(Chabeolum)*, le prieur, absent, doit 100 liv. et plus. A Allex *(Aleysium)* on fait venir les prieurs de Barnave, de Gigors *(Guigors, Gigorz)*, de Chausséon et les moines d'Eurre *(Urre)*, dont le prieur était aux études. L'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne tient St-Marcel-de-Sauzet ; les moines n'ont pas de quoi se vêtir suivant la règle ; tous les bâtiments ont besoin de réparations. Plan-de-Baix *(Bays)* n'a plus de moine. Les paroisses dépendantes du prieuré de Bathernay *(Paternacum)* ne payent plus la dîme et on craint que l'évêque de Valence n'y mette la main. Le moine Gilles de Gresac a légué ses livres à Cluny. A Ribiers *(Ripperiis)* on manque de livres pour les offices divins. Deux moines de Prads *(Fay le fue)* résident à St-André de Rosans. On craint la disparition du prieuré de Beaumont. Deux moines de Ste-Jalle résident à Ste-Lucie. Le prieur de St-André de Gap fréquente les études, avec la permission de l'abbé. Il n'y a qu'un moine à Pelleautier *(Podio Lheuterii)*. Le prieur de St-Sébastien est examiné à Corps, à cause des dangers de la route. A Valbonnais il y a sept moines. A Vizille *(Vigile)* le prieur a tout affermé. A Domène, il y a 14 moines, qui servent Dieu dévotement; le prieur est endetté à cause de la mauvaise récolte du vin. Au prieuré de St-Pierre d'Allevard est soumis celui de Dotoet, où résidait un moine nommé Guigues de Châteauneuf : ayant reçu son changement, il partit pour son poste sur le cheval du prieur, mais ne s'y rendit point ; le prieur lui courut après et reçut à Cluny des lettres du prieur claustral, l'autorisant à s'emparer du fugitif. Il le rejoignit à Pommiers en Forez ; il croyait s'emparer du cheval, mais le moine tua la bête d'un coup d'épée. L'église d'Avalon a besoin d'être recouverte.

ROMAN (J.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1883), IV, 50-4, 85-6. BRUEL, *Chartes de Cluny*, VI, 855, n° 5450. MAZON (A.), *Orig. égl. Vivarais*, II, 11-3.

14674 (1296 ?).

Etat des ventes consenties par noble Hugues de Briançon, seigneur d'Eybens, à feu Claude Marc et à ses fils Hugues et Claude Marc.

Arch. de l'Isère, B. 4010 (*Invent.* IV, 97ᵃ).

14675 1296.

Reconnaissance en faveur du chapitre Notre-Dame de Grenoble par Guillaume de Chipre pour ses biens à Claix.

Arch. de l'Isère, B. 4215, reg. (*Invent.* IV, 152ᵃ).

14676 1296.

Concession de libertés et franchises aux habitants de Montoison et son mandement par leur seigneur Guillaume ; ils lui doivent le vingtain de leurs blé, vin et légumes, les pois chiches exceptés, les corvées, bans et autres droits seigneuriaux.

Arch. de la Drôme, E. 464 ; E. 503 (*Invent.* II, 62ᵃ, 73ᵃ).

14677 1296.

Sentence rendue par Pierre de Goncelin, juge de la terre d'Amédée comte [de Savoie] en Graisivaudan, à l'instance du procureur de celui-ci, contre les enfants de Caynus de la Pierre *(de Petra)*, au sujet d'une châtaigneraie *(castanetum)* tombée en commise.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1940.

14678 Bonneville, 26 mars 1296.

...Ind. 8 [= 9], lundi lendemain de Pâques. Guillaume de Confignon, chevalier, rétrocède à B[éatrix], dame de Faucigny, le château du Pont-de-Boringe, dont il était inféodé, moyennant la restitution de 100

liv. Genevois et 37 pour améliorations. *Act. ap. Bonam Villam*, dans le château, devant le *stabulum* de la dame ; témoins : Richard de Chasta, juge de la terre de Faucigny, maître Pierre d'Avalon, procureur de la dame, etc. Etienne de Disy *(Dessye)*, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 4, Boringe, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 44). — Chevalier (J.-M), dans *Mém.-doc. acad. Salésien.* (1902), XXV, 473-5.

14679 Vienne, 28 mars 1296.

Etienne de St-Ponce, tenant le sceau commun du roi de France au bailliage de Mâcon, atteste que le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et son épouse Anne avaient passé des conventions solennelles pour le mariage de leur fille Alix *(Alasia)* avec Jean, comte de Forez. Ils lui constituent en dot les châteaux de Malleval et de Rocheblaine *(Mala Valle et Ruppis Blaone)*, avec leurs mandements et revenus ; plus la maison de Coligny *(Coloingniaco)* dans le cloître de Lyon, les fiefs de *Piseiz, Doyse, Montchanis*, St-Sauveur, Ay, Torent, Auriolles et Riverandi, Arras *(Herasio)*, Rochefort, Brion, Colombier et Podii de Vachayren ; et généralement tout ce qu'ils possèdent au-delà du Rhône, dans le royaume de France, en la sénéchaussée de Beaucaire et le bailliage de Mâcon, à l'exception des fiefs d'Artaud et Guigues de Roussillon, d'Hugues de Peyraud, de la ville de Champagne et de leur avoir en la ville du Puy. Ils y ajoutent 20000 liv. Viennois et 1000 liv. Tournois, pour la sécurité desquelles ils livreront le château d'Albon et [celui] de Vals pour y asseoir 1500 liv. de revenu jusqu'à payement du capital. Ils offrent pour garants Aymar de Poitiers, Giraud Adhémar *(Aymari)*, seigneur de Montélimar *(Montilii)*, Giraud Adhémar *(Aymari)*, s[r] de Grignan *(Greygna)*, le seigneur de Montlaur, Giraud Basteti, s[r] de Crussol, Guillaume de Poitiers, s[r] de Fay, Artaud s[r] de Roussillon, Guigues de Roussillon, s[r] d'Anjou, Guillaume et Guichard Alemandi, s[r] de St-Trivier, Alamand du Puy, chevalier, s[r] de Jarez, Jocerand s[r] de St-Didier, Roger s[r] de Clérieu. *Acta ap. Viennam*, dans le couvent des frères Mineurs au-delà du Rhône dans le royaume..., mercredi après Pâques ; témoins : G[uillaume], archevêque de Vienne, Rodulphe prieur de St-Vallier, Hugues de Peyraud, prieur du Bourg-lès-Valence, maître Bernard Sextoris, official de la cour de Vienne, etc. - Le même jour, Jean Dauphin, fils desd. époux, dont la corpulence prouvait la puberté, bien qu'il eût encore besoin de curateur, de la volonté de ses parents, approuve les conventions précédentes et promet de les observer. Témoins : Roger seigneur de Clérieu, Alamand du Puy, chev., Guigues de Lay, damoiseau, et Hugues de Grange d'Arbois.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 77[b]. — Du Chesne, *Dauf. de Viennois*, pr. 38. La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 78-81 ; cf. I, 320-1. = Courbon, C. 61-2, 70 ; chr. 334-5. Luillier, *Invent. Forez*, 1136, 1148. Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 957.

14680 Vienne, 28 mars 1296.

Guillaume, archevêque de Vienne, fait connaître les garanties que Humbert, dauphin de Viennois, et sa femme ont données à Jean, comte de Forez, pour sûreté de la dot de leur fille Alix... *ap. Viennam* en-deçà du Rhône et royaume, dans la maison des frères Mineurs, le mercredi après Pâques... 5 sceaux.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 956.

14681 Vienne, 29 mars 1296.

...Jeudi après Pâques, Artaud seigneur de Roussillon se constitue garant du dauphin et de son épouse envers le comte de Forez. Témoins : Roger, seigneur de Clérieu, Jocerand s[r] de St-Didier, Alamand du Puy et Aynard de Châteauneuf. (Fait *ibid.*).

La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 80. = Courbon, chr. (336).

14682 31 mars 1296.

Procès-verbal des prétentions d'Humbert de la Tour, seigneur d'Ambronay et Coligny, et des religieux du monastère d'Ambronay, sur la juridiction, cens, revenus et droits seigneuriaux qu'ils prétendaient sur lad. terre, etc... Samedi après la Résurrection.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 19e (*Isère*, III, 222[a]).

14683 Avril 1296.

Vidimus par maître Pierre d'Ambronay, official de Lyon, de la patente de Philippe roi de France (déc. 1294).

Arch. de l'Isère, origin. parch.

14684 Perosa, 2 avril 1296.

Sous le portique de l'église St-Genis, Berlion du Pont-de-Beauvoisin au-delà des monts *(Ponte Bellivicini de ultra montes)*, châtelain de Perosa *(Perusia)*, jure de défendre et protéger les biens de l'abbé de Ste-Marie de Pignerol à Val Perosa... *A° Nativ... ind. 9.*

Gabotto (F.), *Cartario di Pinerolo*, 281-2, n° 179.

14685 Rome, à St Pierre, 3 avril 1296.

Lettre du pape Boniface VIII à Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, et à Hugonet, fils de feu Hugues Ademarii, seigneur de Montélimar *(Montilii Ademarii)*, au diocèse de Valence. Il confirme, bien que le délai soit passé, la transaction conclue entre eux et le recteur du Comtat-Venaissin, Philippe de Bernisson, le 22 janv. 1291. — *Ea quæ judicio.*

Insérée dans l'acte du 2 févr. 1305/6. — *Invent. Valentinois*, III, 9, 359 ; V, 199[b] : I, 606 ; II, 8, 315, 528, 724 ; III, 10, 172, 254, 383. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 58-60. Thomas (A.), *Iteg. de Boniface VIII*, I, 343, n° 985. = Bréq. VII, 426. Potthast, 24309. *Cartul. de Montélimar*, 149, n° 59.

14686 3 avril 1296.

Quittance par Odebert, seigneur de Barrès, à Aimar, comte de Valentinois, de 110 liv. Tournois qu'il lui devait sur le prix du château de St-Vincent, dioc. de Viviers. ...Mardi après l'octave de Pâques....

Arch. de l'Isère, B. 3552, orig. parch. (*Invent.* III, 88).

14687 Aix, 7 avril 1296.

Durand, évêque de Marseille, collecteur des décimes accordées au roi de Sicile dans les provinces de Vienne, Lyon,... Embrun, etc.

Albanès, *Gallia christ. noviss.*, Mars, 206.

14688 8 et suiv. avril 1296.

Michel Paul, juge mage du Gapençais, assigne Hugues Adhémar, baron de Montauban, à comparaître

devant lui pour ouïr une lettre du dauphin Humbert et les procédures qui l'ont suivie, au sujet de l'exécution du testament de Ronsolin de Lunel, seigneur de Montauban.

Arch. de l'Isère, B. 3662, orig. parch. (*Invent.* III, 131ᵃ). *Invent. Baronnies*, I, 514ᵇ : 614.

14689 St-Nazaire, 9 avril 1296.

Jacques, abbé de Léoncel, établit contre le dauphin et son procureur, par les dépositions de 15 témoins que son monastère a joui depuis 40 ans et plus du droit de percevoir aux Jacots *(Jocus) : terragium, lachias, laudimia, placitamenta, introgia*, de céder à cens et comme emphytéose les terres et bois. ...*Ap. S. Nazarium*, en assises ; présents : Pierre du Gua, juge, maître Odon procureur, Aymonet greffier. Pierre de St-Robert, not. impér. et juré de la cour du Dauphin.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 295-7, n° 277.

14690 Chabeuil, 10 avril 1296.

Pierre du Gua *(de Vado)*, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, vidime la charte du 25 mars 1225 en faveur de l'abbaye de Léoncel, émanée de Gontard, seigneur de Chabeuil et scellée par Guillaume, administrateur de l'église de Valence. *Act. ap. Cabeolum*, mardi après la quinzaine de Pâques....

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 297-8, n° 278.

14691 16 avril 1296.

Vente par Garine, veuve de Pierre Aculei, et par Almerat et Pierre Aculei, ses fils, aux syndics de Rousset des tènements de Motase et d'Alcairon, pour y conduire leur bétail, moyennant 15 liv. Viennois.

Arch. de la Drôme, E. 5920, orig. parch. (*Invent.* IV, 273ᵇ).

14692 23 avril 1296.

Quittance en faveur du comte de Valentinois par noble Audebert de Barre, de 70 liv. pour la vente à lui faite de la terre de St-Vincent de Barre. ...Lundi avant les Rogations....

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 444-5.

14693 Revel, 24 avril 1296.

Guichard Alamandi, chevalier, se constitue garant du dauphin, de son épouse et de leur fils Jean envers le comte de Forez. Fait au-delà du Rhône, *ap. Revellum*, dans la forteresse du château ; témoins : Ancelin prêtre du dauphin et Lamitta da Micello.

La Mure, *Hist. du comté de Forez* (1868), II, 80. = Courbon, chr. 338.

14694 L'Argentière, 24 avril 1296.

...*Ap. Argenteriam*. Pierre de la Val, chapelain de l'hôpital de St-Jean *de Gradibus Karuli*, par ordre du commandeur Ponce de Cornillan et en vue d'améliorer la condition dud. hôpital, cède en emphytéose à Pierre Albrand, de la Roche-sous-Briançon, une terre à la Roche[-des-Arnauds ?], aux Aiguilles *(in Agullis)*, lieu dit *in Campis*. Témoins. Pierre Albane, not. imp., par ordre de Raymond de la Blaquière, prévôt d'Embrun.

Arch. des Bouches-du-Rhône. Ordre de Malte, liasse 392. — Guillaume (P.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1884), III, 201-2 (à part, 10-1). = Rom. 130.

14695 Rome, à St-Pierre, 26 avril 1296.

Le pape Boniface VIII commet l'abbé du monastère de Saou *(Saono)*, au diocèse de Valence, et deux autres pour obtenir de l'évêque d'Avignon la restitution des biens du prieur de St-Laurent-d'Aubres *(de Arboribus)*. — *Quanto majorem*.

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, n°ˢ 101-3. = *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Valence*, XXI, 150-1.

14696 St-Privat, 29 avril 1296.

Pons, seigneur de Montlaur, se constitue garant du dauphin envers le comte de Forez. *Act. ap. S. Privatum*, en la forteresse du château, dans le *fornellum* de la chambre dud. sʳ ; témoins : Brufol Cardinalis, etc.

La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 80. = Courbon, chr. 339.

14697 Mai 1296.

Cession par Amédée, comte de Genevois, à Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, époux de Jeanne de Genevois, fille du comte Aymon, sœur d'Amédée, des droits qu'il s'était réservés sur la maison forte de Vuache *(dou Vachi, Vuachu)*, moyennant 500 liv. Vienn. et la rétrocession de 200 livres de terre en Viennois.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 2, n° 26, orig. parch., 3 sceaux. — Mugnier (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 24, n° 81.

14698 L'Argentière, 1ᵉʳ mai 1296.

Hommage par trois habitants de l'Argentière à noble Guigues Auruce pour la moitié ...ind. 9, *ap. Argenteriam*.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 24. Rom. 130ᵇ.

14699 2 mai 1296.

Artaud de Roussillon constitue à sa sœur Eléonore une dot de 1000 liv. en vue de son mariage avec Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais.

Arch. de l'Isère, B. 3973, orig. parch. (*Invent.* IV, 84ᵇ).

14700 2 mai 1296.

Vidimus de la bulle d'Honorius III du 27 mai 1220, avec sceau de l'officialité de Valence.

Chevalier (U.), *Cart. de St-Pierre du Bourg*, 56, n° 28 n.

14701 Gap, 4 mai 1296.

Pierre et Jean Girardi, de la Roche-des-Arnauds, vendent à Jean Serrasseni, au nom de la maison de Bertaud, un pré franc et net *(nitid.)* au col Goirant, pour le prix de 17 sols Viennois. *Act. Vapinci*, en la maison du notaire ; témoins. Raibaud Pugneti, de Gap, not. imp. et de feu O[ton] évêque de Gap. Bulle.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 160, n° 152. = Rom, 125ᵃ (à 1290).

14702 7 mai 1296.

Transaction prononcée par le dauphin [Humbert] et Didier de Sassenage entre Aimeric de Briançon, seigneur de Varces, et Humbert de Boczosel, chevalier, fils de Jacques, seigneur de Gières, au sujet de 525 liv. que Humbert réclamait à Aimeric, lequel prétendait au fief du château de Gières : le 2ᵈ remettra au 1ᵉʳ la vicairie qu'il avait depuis la fontaine Julin vers Eybens, et recevra de lui la vicairie de Guillaume et ses frères depuis la même fontaine vers Domène ; Humbert reconnaîtra du fief d'Aimeric le château de Gières et ses dépendances, et lui en prêtera hommage, sauf sa fidélité au dauphin, et 25 liv. de plaid à chaque mutation de possesseur ; Aimeric ne pourra bâtir aucun édifice

au molar de Montroux ; Humbert sera tenu de l'aider de son château de Gières ou de le lui rendre. Aymon de Chissey not... Lundi avant la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 4010, orig. parch. (*Invent.* IV, 96-7). *Invent. Graisivaudan*, II, 263-4.

14703 Bornet..., 8 mai 1296.

Sentence arbitrale rendue par Pierre de Compeis, chevalier, entre Béatrix, dame de Faucigny, et Amédée, comte de Genevois, au sujet de la propriété des Nanz, des fiefs mouvants de l'une et de l'autre, et du transport du blé. Sceaux. *Act. ap. Bornetam*, mardi après l'Invention de la Croix....

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 256. = *R. Gen.* 1415.

14704 9 mai 1296.

G[uillaume] de Commiers, doyen de l'église Notre-Dame de Grenoble, et son chapitre, du consentement de l'évêque G[uillaume], font don à Humbert, dauphin de Viennois, du château, mandement et dépendances de Claix *(Claysio)* et généralement de tout ce que les chevaliers Amblard et Isnard, frères, jadis seigneurs de Claix, avaient reçu d'eux en fief, le château et mandement de Claix, avec ses seigneurie, juridiction et émoluments, à la réserve des propriétés, hommages, tènements, fiefs, cens, etc. ; le dauphin leur en passe reconnaissance. Aymon [Aymeric] de Tornafol, not. de Montluel, ... ind, 9, mercredi avant la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 3660, roul. parch. (*Invent.* III, 130[b]) ; B. 4215, reg. (*Invent.* IV, 152[a]). *Invent. Graisivaudan*, II, 3-4, 4[b], 5[b]. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 835.

14705 13 mai 1296.

Vidimus de l'acte du 1er oct. 1295. Hugues Chabuelli not..., ind. 9....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1475.

14706 St-Vallier, 15 mai 1296.

Hugues de la Gorce *(Gorcia)*, seigneur de la Gorce et Reviran, damoiseau, se constitue garant du dauphin envers le comte de Forez. *Act. ap. S. Valerium*, dans le cimetière devant l'église ; témoins : Guichard d'Urgelli, Alamand du Puy, chevaliers, Roger seigneur de Clérieu et son fils Graton, Jocerand s[r] de St-Didier, etc. — De même Jocerand d'Arras *(Eracio)*, chevalier.

La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 80-1). = Courbon, chr. 340.

14707 Rome, à St-Pierre, 16 mai 1296.

Lettre du pape Boniface VIII à l'archevêque d'Arles et à l'évêque de Marseille. Après avoir rappelé les vicissitudes de la lutte entre le maître de l'hôpital de St-Antoine et l'abbé de Montmajour, il relate qu'en dernier lieu le maître et les frères se sont emparés de nuit de l'église et du prieuré, et ont chassé le prieur et les moines du monastère. Voulant mettre fin à ces litiges, le pape les charge de citer l'abbé et le maître à comparaître personnellement devant lui dans les deux mois. — *Significarunt nobis.*

Inséré dans l'acte du 2 oct. suiv. — *Invent. titres abbaye St-Antoine*, 38. — Falco (Aym.), *Anton. hist. compend.* f° lxxj. Dassy, *Trésor. égl. abbat. St-Antoine*, 214-6. Albanès-Chevalier, *Gallia christ. noviss.* II, 206-8; cf. III, 1362.

14708 Mirabel, 19 mai 1296.

Guy, seigneur de St-Trivier, se constitue garant du dauphin envers le comte de Forez, au château de Mirabel en Valgar.

Courbon, *Mém. de mi-lod*, tab. chronol. 70, n° 342.

14709 Vals, 22 mai 1296.

La dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de la Tour, mande à Pierre du Gua, juge de la cour des comtés susdits, qu'elle a reçu une supplique de l'abbé et du couvent de Léoncel, au diocèse de Valence ; elle lui ordonne de les protéger contre les exactions de son châtelain de St-Nazaire, et de les maintenir en possession des biens que leur ont donnés les dauphins André, son aïeul, et Guigues son père. *Dat. ap. Vallem.* Sceau secret du dauphin. Mardi après l'octave de la Pentecôte...

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 298-9, n° 279.

14710 Rome, 22 mai 1296.

Jean de la Roche, procureur d'Aimar, comte de Valentinois, proteste auprès du pape Boniface VIII contre un projet de vente au St-Siège de la partie du château de Valréas que feu Ronsellin, seigneur de Lunel, avait, dit-on, vendue à Humbert, dauphin de Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3552, orig. parch. (*Invent.* III, 88[a]).

14711 Naples, 25 mai 1296.

... *Pontif. Bonif. pp. VIII a°* 2..., *9 ind.* Traité de fiançailles et de mariage passé, en présence de Philippe archevêque de Naples, Pierre de Ferrières, doyen du Puy, chancelier du royaume de Sicile, conseillers royaux, etc., entre Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et de Forcalquier, au nom de sa petite-fille Béatrix, mineure de 7 ans, fille aînée de feu Charles, son fils aîné, roi de Hongrie, d'une part, et Benevenuto de Compeis *(Campesio)*, professeur de droit civil, et Jean de St-Savin *(S. Sabino)*, conseillers et procureurs du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et de Jean Dauphin, son fils aîné. Le roi promet, par l'intermédiaire de Barthélemy de Capoue, logothète et protonotaire du royaume de Sicile, de faire consentir Béatrix, aussitôt que l'âge le permettra, à son mariage avec le dauphin Jean, et de la remettre par ses nonces à ceux du dauphin à Sisteron, pour être élevée suivant les mœurs du Dauphiné. Il promet pour sa dot 20000 liv. Tournois noirs, dont la moitié payable en Provence, à la seconde Toussaint, 11 ind. (1297) ; de l'autre moitié il est spécifié dans une contre-lettre *(testificatio)*. Clauses en cas de non réalisation du mariage. Le dauphin constitue comme douaire à la jeune princesse 3000 liv. Tournois de revenu, qui seront assignées au plus tard à la Toussaint de concert avec le sénéchal de Provence. Promesses et serments d'observer ces conventions. Sceaux. Pierre Grassi, de Naples, not. apost. et roy.

Mentionné dans l'acte du 20 fév. 1297/8. — Arch. de l'Isère, origin. parch. ; vidimus du 20 oct. 1317 ; B. 3865, 254. *Invent. Gapençais*, 279 ; *Généralité*, I, 12 : 16-7 ; *prov. étrang.* 182[a]. Fontanieu, *Hist. de Dauph.* III, 1, 21 ; *Cart. du Dauph.* II, 75. — Bouche, *Hist. de Provence*, II, 1072. Valbonnays, *Mém.*

hist. Dauph. 225-6 ; *Hist. de Dauph.* II, 77-8. = Bréq. VII, 429. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 38-9.

14712 Naples, 25 mai 1296.

Contre-lettre *(testificatio)* au contrat de fiançailles entre le dauphin Jean et Béatrix de Hongrie, portant (peut-être) que la dot ne serait que de 10000 liv au lieu de 20000 portées par l'acte.

Invent. prov. étrang. 182*. — *Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 226 ; *Hist. de Dauph.* II, 78.

14713 Marcossey, 29 mai 1296.

Ind. 9. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Guillaume de *Vosoyre*, d'hommes dans les paroisses d'Arache *(Araschia)*, St-Sigismond *(S. Sysmondi)* et Scionzier *(Sionzie)*. Fait *ap. Marcoss.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Faucigny, paq. 9, Scionzier, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 121).

14714 30 mai 1296.

Hommage et reconnaissance faits à Richard de Chasta, recevant au nom de [Béatrix] dame de Faucigny, par Jean d'Anières, du mandement de Bonne. Etienne de Disy *(Dyse)* not... ind. 9....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1662.

14715 Vienne, 31 mai 1296.

Maître Pierre de Besse *(Becio)*, official de la cour de Vienne, atteste qu'au chapitre de St-Maurice, où se trouvaient l'archevêque et les chanoines réunis au son de la cloche, Jean, comte de Forez, expose que le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et son épouse la dauphine Anne lui ont donné pour dot de leur fille Alix *(Alaysia)*, en vue de son mariage avec lui, les châteaux de Malleval et de Rocheblaine, avec leurs mandements et revenus, et tout ce qu'ils possédaient dans le diocèse de Vienne du Rhône aux *cochiæ* ou sommet de St-Sauveur, où se trouvent les fourches qui séparent les diocèses de Vienne et du Puy, excepté les fiefs des châteaux d'Annonay, Serrières et Peyraud et le domaine de Champagne. A la demande de l'archevêque et du chapitre, Jean, assisté de Guichard Amgelli, seigneur de St-Priest *(S. Prejecti)*, Jocerand seigneur de St-Didier, chevaliers, Hugues de Peyraud et Guillaume de Virieu, reconnaît que ces fiefs dépendent de l'église de Vienne, le château de Malleval avec la maison blanche et Roche Chauve *(Rupis Calva)* lui sont rendables ; il leur en fait hommage lige et jure de faire tout ce dont un vassal est tenu envers son seigneur. *Act. et dat. Viennæ*, dans le chapitre de l'église St-Maurice... ; témoins : les précédents, plus Alamand du Puy, chevalier, Graton de Clérieu, Guillot de Virieu, Humbert Tyvoley, damoiseaux, Alamand, archidiacre, Humbert capiscol et 11 autres chanoines, 15 maîtres clercs, etc. Sceau de la cour. Thomas de Bomenali not.

Charvet, 668-71. = Le Lièvre, 374-6. Du Chesne, *Dauf. de Vien.*, pr. 37-8. Charvet, 432. Courbon, C. 63-4, chr. 343. Collombet, II, 241-2. Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, 960.

14716 Vienne, 31 mai 1296.

Jacquemet, seigneur de Jarez, majeur de plus de 14 ans suivant l'apparence, sur la volonté du dauphin Humbert, se constitue garant pour lui, son épouse et leur fils envers le comte de Forez. *Act. ap. Viennam*, dans le couvent des frères Mineurs, jeudi après s[t] Urbain ; témoins : Guichard d'Urgelli, chevalier, Guigues de Jarez, chantre de Lyon, etc.

La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 80. = Courbon, chr. 377 [= 337].

14717 2 juin 1296.

Association spirituelle entre Jean Garcia[s], prieur et ministre du monastère et de l'hôpital de Roncevaux, et le chapitre du monastère de St-Antoine-en-Viennois. Pentecôte.

Invent. des titres de St-Antoine, 29.

14718 2 juin 1296.

Alix *(Alisia)*, fille du dauphin Humbert et épouse de [Jean] comte de Forez, passe quittance au Dauphiné de tout ce qui lui était dû à raison de sa dot. Sceau. Bérenger Rogerii not. ... ind. 9,...

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 63.

14719 3 juin 1296.

Alix *(Alaysia)*, fille du dauphin Humbert et de la dauphine Anne, future épouse du comte de Forez, quitte son père de tous ses droits à la succession paternelle et maternelle en Dauphiné, en Faucigny, de sa dot en argent, des châteaux et fiefs du dauphin au-delà du Rhône dans le royaume de France, à l'exception des fiefs d'Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, et de Guigues d'Anjou, seigneur de Serrières et de Peyraud, et des gardes et usages du prieur de Champagne. Aymon de Tornafol, de Montluel, [not.]... ind. 9....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 54.

14720 11 juin 1296.

Armand Tracoz vend à Michel Albi une terre au mandement de Valence, lieu dit *el Fosaz*, près de la terre de l'Hôpital, au prix de 40 sols Viennois, dont quittance. Comme cet immeuble était du domaine du prieuré de St-Félix sous le cens ou dîme de 8 sols, il obtient, moyennant plaid, la ratification du prieur. Sceau. Témoins : Guillaume de Clérieu, sacristain, et Juvenet, baile de St-Félix. Jean de Virisio not. de la cour.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 25 lig.

14721 14 juin 1296.

Transaction entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Armand de Salgue, prieur de Vesons, qui confirme la juridiction au comte et la directe au prieur.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 444.

14722 Argental, 24 juin 1296.

Guy [Pagan], seigneur [d'Argental et de Fay], s'engage [envers le comte de Forez] à défaut du dauphin, de la dauphine et de leurs fils à se rendre otage à Montbrison.

Courbon, *Mém. de mi-lod*, table chron. 70-1, n° 344.

14723 25 juin 1296.

Le doyen Geoffroy et le chapitre de Vienne renouvellent aux chanoines Aynard de Claveyson et Mathieu Remestayn les pouvoirs pour régler l'affaire entre le

prêtre Humbert Eschanper et le chapitre. On accorde à Guillaume de St-Symphorien, chapelain majeur de l'autel de Vienne, la maison qu'il habite dans le cloître, près du four devant l'église de St-Laurent; à Guy de Roin *(Royns)*, chanoine de Grenoble, d'entrer dans le chœur comme prieur de St-Vallier; au sacristain Odon *(Hodo)* d'exonérer sa maison des anniversaires et autels, suivant avis du capiscol Humbert de Seyssuel et du chanoine Guillaume de la Balme. Ordre aux chanoines et aux clercs de ne porter que des chaussures noires.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 61-2.

14724 Bonneville, 27 juin 1296.

Ind. 9. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Nanterme Lesius (*ou* le Juys), de Bonneville, de terre et bois au lieu appelé *Nemus Benedictorum*, pour 8 liv. Vienn. Fait *ap. Bonam Villam*, devant la maison d'Aymonerius de la Contamine. Hugues Chabuelli not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 1, n° 38, orig. parch. (*Invent.* 12).

14725 Vaux, 27 juin 1296.

Pierre Arnaudi, fils de feu Arnaud Posterlenchi, de la Cluse, diocèse de Gap, en son nom et de sa femme Guillelma, voulant fonder pour lui et les siens un anniversaire à la Toussaint dans le monastère de Durbon, donne au frère Martin Lunelli, prieur, 30 liv. Viennoises représentées par 12 livr. à lui dues et 12 bêtes bovines, le surplus des 30 livr. lui restant à jouissance viagère. Fait dans la grange de Durbon, au lieu appelé *e'Vaus*. Témoins : Etienne Lunelli, prêtre de Veynes, etc. Pierre Lunelli not. impér.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 472-3, n° 563. = ROM. 130b.

14726 La Balme, 29 juin 1296.

... Vendredi après s[t] Jean-Bapt. Reymond de Mévouillon le jeune et sa sœur Béatrix ayant vendu au dauphin Humbert et son épouse Anne la terre de Visan *(Avisani)* et leur restant dû sur le prix la somme de 4000 liv. Viennois, le dauphin leur cède le château de Pisançon et le péage de St-Paul, au dioc. de Vienne, à charge de les tenir de lui à foi et hommage. *Act. ap. Balmam* en Royans, dans la chapelle du château.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. St-Marcellin*, II, 1316.

14727 La Balme, 29 juin 1296.

Convention entre le dauphin Humbert et la dauphine Anne, son épouse, et Reymond de Mévouillon le jeune, seigneur dud. lieu : celui-ci sera tenu de leur rendre le château et terre de Pisançon et le péage de St-Paul vers Romans, en recevant 4000 liv. Tournois, payables en 20 ans, prix du château de Visan qu'il leur avait vendu, sauf qu'il lui survînt des enfants. Fait en la forteresse du château *Balmæ* en Royans..., vendredi après la fête de s[t] Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. St-Marcellin*, II, 1348-9.

14728 29 juin 1296.

Guigues Allemand, chevalier, seigneur de Valbonnais, confirme à Reymond de Mévouillon le jeune le don du château de Cornillon et de la vallée d'Oule... Vendredi après la fête de s[t] Jean-Bapt.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 21.

14729 (Grenoble), 2 juillet 1296.

Guillaume Grinde, juge de la cour commune, vidime l'acte du 25 juin 1294..., lundi après la fête des apôtres Pierre et Paul.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, xij v°.

14730 5 juillet 1296 = 15 juillet 1296.

Albergement par Alleman de Beauvoir à Pierre Boufard *(Bolfardi)* du champ dit *la Palayera*, au mandement de Beauvoir, sous le cens de 16 setiers de seigle.

Arch. de l'Isère, B. 3459, orig. parch. (*Invent.* III, 36b).

14731 7 juillet 1296.

Epitaphe de Pierre Bovardi, archidiacre de Vienne, qui donna sur sa maison du cloître, joignant la maison du Temple, un anniversaire; plus, pour le service de l'autel de St-Maurice et pour un cierge pendant la messe, une maison à *Argeniæ* et une vigne au-delà du Rhône; plus 2 setiers de seigle par an pour être distribués aux pauvres le jour de son décès. Ces legs sont assignés sur le four du Palais et montent à 26 florins et 2 setiers de seigle.

*CHORIER, *Antiq.* 210; 2e, 220. CHARVET, 784-5. *COLLOMBET, II, 241. TERREBASSE, *Inscr.* II, 24-7, n° 434.

14732 Anagni, 8 juillet 1296.

Lettre du pape Boniface VIII aux évêques de Marseille et de Nîmes : Charles roi de Sicile et Geoffroy évêque de Gap lui ont exposé qu'Oddon, évêque de Gap, avait reconnu au sénéchal de Provence et Forcalquier tenir la cité de Gap du domaine et seigneurie du roi Charles et de la reine Béatrix, et leur en fit hommage avec serment de fidélité, pour s'assurer leur secours contre ses vassaux rebelles (19 déc. 1271). Geoffroy, requis d'observer ces conventions, a différé jusqu'ici, dans la crainte de contrevenir à la constitution du concile de Lyon, bien que cet accord lui soit antérieur. Il aurait aussi l'intention d'échanger avec le roi certaines juridictions. Le pape charge les évêques d'apprécier s'il y a avantage pour l'église de Gap et d'autoriser l'hommage et l'échange, même sans le consentement du chapitre. *Dat. Anagniæ..., pontif.* a° 2.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1553, vid. du 27 mars 1296. Arch. de l'Isère, B. 3737. *Invent. Gapençais*, 270. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 82b. —*GUILLAUME (P.), *Invent. somm. arch. Htes-Alpes*, IV, 458b. PRUDHOMME (A.), *Invent. somm. arch. Isère*, III, 162-4. = ROMAN, 130b.

14733 10 juillet 1296.

Ozasseche, seigneur de la Roche-des-Arnauds, fils de feu Arnaud Flotte, passe quittance à Guillaume Arthaud, seigneur d'Aix, pour la dot de Beatricette sa femme, fille dud. Guillaume.

MOULINET, *Reg. généal.* II, 462.

14734 12 juillet 1296.

...Jeudi après la quinzaine de s[t] Jean-Bapt. Le chapitre de Vienne partage les terres laissées vacantes qu'avait tenues Guillaume de la Balme, par les mains du doyen G[eoffroy], de l'archidiacre A[lamand], de Hu. de Châteauneuf, P. de Briord et G. Coyndo : Odon chantre, Odon sacristain, Hu. capiscol, Jean archiprêtre de la Tour, Jean de Serpaize.

Liber divisionum terrarum capit. Viennen. XXXIXb-XL.

14735 Bonneville, 15 juillet 1296.

Humbert de Lucinge, chevalier, et son frère Aimon, fils de feu Guillaume, chevalier, cèdent à Béatrix, dame de Faucigny, tous leurs droits à la succession d'Aimon de Ravorée, père de feu Jean de Mouille, moyennant 100 liv. Genevois, dont quittance... Ind. 9 ... dans la cour du nouveau château *Bonæ Villæ*, à la réquisition de Richard de Chasta, juge de la terre de Faucigny. Etienne Dessy (de Disy) not...

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XV, II, 36-7. = *R. Gen.* 1420.

14736 15 juillet 1296 = 5 juillet 1296.

Albergement par Allemand de Beauvoir [-en-Royans] à Pierre Bolfard, d'une pièce de terre audit lieu de Beauvoir appelé la Peluyre, sous le cens de 16 setiers de seigle et 2 poules, sauf la directe due au dauphin et une rente de 2 setiers d'avoine, avec le plaid de 4 setiers.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 243b : 134a.

14737 Bonneville, 18 juillet 1296.

Ind. 9, mercredi avant s° Marie-Madeleine, *ap. Bonam villam*, dans la maison du marché *(fori)*. Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Nanterme li Juys, de la Côte d'Hyot *(Busco Dycoz)*, et Merineta sa femme, de biens en ce lieu *(Buscum Dyoz)*, pour 20 livr. Genevois. Etienne de Disy *(Dessye)*, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. I, n° 40, orig. parch. (*Invent.* 12).

14738 20 juillet 1296.

Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Jean d'Aubonne, de 3 muids froment de cens annuels, mesure de Cluses, sur les dîmes de la vallée de Châtillon, pour 135 liv. (= sols ?) Genevois.

Turin, *Invent. prov. de Faucigny*, 63 (paq. 6, Châtillon, n° 5).

14739 22 juillet 1296.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Narbonne, on établit l'étude des sciences naturelles pour les couvents de Valence, Die, etc. à Valence, avec Rostaing Alardi pour lecteur; et celle de la logique pour le couvent de Valence à Sisteron.

Douais (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 405-6.

14740 Août 1296.

G[uillaume], évêque de Grenoble, confirme la cession des dîmes qu'il avait faite 20 ans auparavant à la maison de la Chartreuse, sous redevance de peaux. Sceau.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 434.

14741 6 août 1296.

Hommage lige et reconnaissance à Béatrix, dame de Faucigny, par Pierre del Coart, d'Avalon, de *taschia*, plaid et service sur le manse Boneron, à Avalon et à la Terrasse. Etienne de Disy *(Dersu)*, [not.]..., ind. 9, lundi après s[t] Pierre-aux-liens.

Invent. Graisivaudan, I, 66. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 814.

14742 8 août 1296.

Investiture passée par le dauphin Humbert à Didier de Quaix, de plusieurs fonds et héritages relevant de sa directe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 45a.

14743 La Roche-des-Arnauds, 9 août 1296.

Gireude, veuve de Brondelli, de la Roche-des-Arnauds, attirée par la dévotion des religieuses, frères et convers du monastère de Bertaud, dioc. de Gap, se donne avec son fils Antoine et tous ses biens : un champ et pré à *Sonau*, au territoire de la Roche, un pré au territoire de Manteyer, tout jusqu'à une cuiller *(coclearium)* ; la part de son fils consiste en 4 champs. *Act. ap. Rupem Arnaudorum*, dans la rue, devant la maison du prêtre Arnaud ; témoins. Ribaud Pugneti, de Gap, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 160-2, n° 153. = Rom. 130b.

14744 Valfroide, 12 août 1296.

Geoffroy de Louppy, juge pour le dauphin Humbert, comte d'Albon et seigneur de Barraux *(Barei)*, dans le Briançonnais, prononce une sentence entre Mathieu, Pierre et Jordan de Bardonnêche, et autres seigneurs et nobles de Bardonnêche, les syndics de Rochemolles et de Beaulard et le prévôt d'Oulx Lantelme, au sujet des pâturages des montagnes de Valfroide. Sous prétexte de reconduire les troupeaux à la bergerie, on les paissait dans les domaines de la prévôté. Geoffroy délimite les droits respectifs des parties et détermine des amendes pour les futurs délits. *In alpe de Valle Frigida...*, ind. 9.

Collino (Giov.), *Carte d'Oulx*, 348-51, n° 319.

14745 Gap, 16 août 1296.

Guillaume Raibaudi, de la Roche-des-Arnauds, admirant la dévotion des religieuses et frères du monastère de Bertaud, donne à Guillaume Orsselli, recevant au nom du couvent, une pièce de terre au territoire de la Roche-des-Arnauds. *Act. Vapinci*, en la maison de Jacques Pugneti, juriscons. ; témoins. Raibaud Pugneti, de Gap, not. imp. et de feu O[ton] évêque de Gap. Bulle [de Geoffroy de *Lausello*] év. de Gap.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 162-3, n° 154. = Rom. 130-1.

14746 16 août 1296.

Pierre de Cusy *(Coisyer)*, damoiseau, reconnaît tenir en fief de B[éatrix], dame de Faucigny, les biens qu'il possède dans cette baronnie au-dessus de Bonne. Etienne de Sciez (*Siyes*, not.)... ind. 9, jeudi lendemain de l'Assomption.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1467.

14747 18 août 1296.

Rolet et Philippe, fils de Pierre Martini, cèdent à B[éatrix, dame] de Faucigny, le tènement de Thomasset et Chaignei et reconnaissent lui en devoir hommage ; ils confessent tenir d'elle tout ce qu'ils ont dans la terre de Faucigny. Etienne de Disy *(Dysie)* not... ind. 9, samedi après l'Assomption.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1513.

14748 Savine, 24 août 1296.

Estimation par Guillaume Gala et Bertrand Garnier, experts, pardevant Guillaume de Savine, chevalier, Rodolphe de Savine, damoiseau, Guy de Savine, Guill. *de Autra*, Gaston Guillelmi, du Caire *(Cadro)*, seigneurs de Savine, des dommages causés par les troupeaux de ce lieu aux moines de Boscaudon à la montagne de

Morgon, qu'ils évaluent à 6 livres. Acte rédigé, à la requête de Pierre de Corps *(Corvo)*, abbé, *ap. Sabinam*, dans la rue Droite, devant la maison de Pierre Arnulphi, chapelain. Témoins (5). Pierre Garnier, not. impér.

Arch. des Htes-Alpes, H. 3, orig. parch. (*Invent.* 5ᵇ). = Rom. 131ᵃ.

14749 30 août 1296.

Les juges du procès entre Béatrix, dame de Faucigny, et Amédée, comte de Genevois, décident au préalable la restitution par Humbert de Chauce, mandataire de Béatrix, des biens saisis par ses officiers aux hommes du mandement de Charousse. *Dat. in cacumine montis de Sinisia*, jeudi après sᵗ Barthélemy....

Mém.-doc.soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 447. = *R. Gen.* 1422.

14750 30 août 1296 (?).

Béatrix, dame de Faucigny, en considération du mariage d'Amédée, comte de Savoie, et d'Alix, fille du dauphin Humbert, donne au comte 10000 liv., pour le payement desquelles elle assigne les revenus du château de Versoix, sauf la part de Guillaume, seigneur de Gex, son cousin. — Cf. 1ᵉʳ janv. 1295/6.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 97-8. (*Isère*, III, 237ᵃ).

14751 Jausiers, septembre 1296.

Guillaume de Mandagot, [archevêque d'Embrun], visite pendant l'été la plus grande partie de son diocèse ; étant *apud Jauserium Vallis Mucii*, il reçoit une lettre du pape Boniface VIII, lui mandant de se rendre auprès de lui à la Toussaint, avec ses livres et volumes de droit, pour la confection du 6ᵉ livre des Décrétales ; il revient à Embrun, règle ses affaires, nomme des vicaires [généraux] et rend visite au prévôt Guillaume Pellizonis, malade dans son lit à la prévôté, qui lègue en sa présence 200 liv. de vieux Viennois pour une chapellenie à la cathédrale, outre l'anniversaire de 25 sols qu'il avait fondé. Il quitte Embrun la veille de sᵗ Michel (28 sept.), se dirigeant au-delà du Rhône pour visiter des amis, et parvient à la cour Romaine la veille de la Toussaint (31 oct.).

Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 76ᵇ. *Gallia christ. nova*, III, instr. 184.

14752 Septembre 1296.

Henri d'Antigny, seigneur de Ste-Croix, confirme les libertés de Louhans (1269). Sceaux de Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, et de Guillaume de Ste-Croix, seigneur de Longepierre, père d'Henri.

Canat (Marc.), *Doc. inéd. hist. Bourgogne* (1863), I, 120. = Petit (E.), *Hist. ducs Bourg.* VI, 428, nº 5312.

14753 1ᵉʳ septembre 1296.

Ordonnance du dauphin Humbert, portant qu'en attendant qu'on ait connaissance du testament de Ronsolin, seigneur de Montauban (21 déc. 1294), les châteaux et terres de Montauban, Chauvac, Rioms, Montguers et tous les fiefs qui lui avaient appartenu seront administrés par Bonaventure [= Benvenuto] de Compeys, qui en rendra compte aux exécuteurs testamentaires.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 514ᵇ : 614.

14754 1ᵉʳ septembre 1296.

Remise du château de Montauban et autres faite à Benevenuto de Compeis *(Compesio)*, professeur de droit, au nom du dauphin [Humbert]. Bertrand Ysnardi not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1319.

14755 1ᵉʳ septembre 1296.

Richaud de Caderousse, bailli de la terre de Montauban, représentant Hugues Adhémar, seigneur de cette baronnie, de l'assentiment de Hugonet Adhémar, seigneur de la Garde, reconnaît que les châteaux de Montauban, Chauvac, Rioms, Montguers et tous les fiefs et arrière-fiefs de ladite baronnie sont sous la suzeraineté du dauphin Humbert.

Arch. de l'Isère, B. 3662, orig. parch. (*Invent.* III, 131).

14756 2 septembre 1296.

Hugues Ademarii, seigneur de Montauban, fait remettre ce château avec son territoire et dépendances entre les mains d'[Humbert] dauphin de Viennois, représenté par Bienvenu de Compeis *(Campesio)*, prof. de droit. Jean Cotesii not.

Arch. de l'Isère, B. 3662, orig. parch. (*Invent.* III, 131ᵇ.) — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1253.

14757 3 septembre 1296.

Hugues Adhémar, seigneur de Montauban, fait remettre les châteaux de Rioms et de Montguers entre les mains de Benevenuto de Compeis *(Compeyssio)*, professeur de droit, bailli de Gapençais; recevant au nom d'Humbert dauphin de Viennois, comme haut seigneur, jusqu'à l'entière exécution du testament de Ronsolin de Lunel. Jean Corteyssii [not.].

Arch. de l'Isère, B. 3662, orig. parch. (*Invent.* III, 131ᵇ). *Invent. Baronnies*, II, 256ᵇ : 906. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1266.

14758 Goncelin, 8 septembre 1296.

...Ind. 9... Jean de Beaumont, pour lui et son frère Guillaume, alberge à Jacon Vial deux journaux de terre au-dessous de *Revoyrias* près de la *revoyria* de Rodolphe seigneur d'Entremont, chevalier. *Act. ap. Goncelinum*. Jacques Burgi not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 424.

14759 Vienne, 12 septembre 1296.

Durand [de Trésémines], évêque de Marseille, écrit au maître ou dom et aux frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois, qu'il a des ordres du pape à leur communiquer et enjoint au dom de se trouver à sa résidence le lundi après sᵗ Mathieu 24 sept. *Dat. Viennæ. — Cum de speciali.*

Inséré dans l'acte du 2 oct. suiv. — Dassy, *Trésor égl. abbat. de St-Antoine*, 213-4. Albanès-Chevalier, *Gallia christ. noviss.* II, 208, nº 346.

14760 Anagni, 13 septembre 1296.

Lettre du pape Boniface VIII à G[uillaume], évêque de Viviers. Le différend survenu entre son prédécesseur Hugues et le chapitre ayant été soumis à l'arbitrage de G[uillaume] archevêque de Vienne, celui-ci rendit une ordonnance, dont le nouvel évêque de Viviers serait tenu de jurer l'observation avant d'être mis en possession des biens de l'évêché. Le pape autorise

Guillaume à poursuivre son droit, nonobstant le serment qu'il aurait prêté. — *Digne petitiones.*

FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 472-3, n° 1312. *ALBANÈS (J. H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 84.

14761 13 septembre 1296.

Reconnaissance en fief passée en faveur du dauphin Humbert par Jean, fils de Joffrey de Bardonnêche, pour ce qu'il possédait en ce lieu, à Béaulard, Rochemolles et Névache... Jeudi après la nativité de Notre-Dame...

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 1.

14762 St-Robert de Cornillon, 15 septembre 1296.

Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, affectueusement priée par le roi de France de se rapprocher de son [beau-]fils Humbert, dauphin de Viennois, lui fait donation entre vifs de toute sa terre et baronnie de Faucigny et dépendances pour celui de ses enfants qu'elle préférera ; elle s'en réserve l'usufruit, avec la faculté de faire, à sa volonté, des legs pour le repos de son âme. *Dat. ap. S. Robertum subtus Cornillonem* en Graisivaudan, samedi octave de Notre-Dame de septembre... Sceau.

Invent. Généralité, I, 61[b] : 19-20. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 76-7. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 83-4. WURSTEMBERGER, IV, 514-5, n° 903. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1500. = BRÉQ. VII, 433. *R. Gen.* 1423.

14763 15 septembre 1296.

Le fief de Milaures, en la paroisse de Pont-de-Barret, mouvant du fief du seigneur de Pont-de-Barret et en arrière-fief du comte de Valentinois, était tombé en commise faute d'hommage... Samedi après la nativité de Notre-Dame.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 89 : II, 571.

14764 Montagny, 16 septembre 1296.

Ind. 9, *ap. castrum Montanerium.* Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Amphélise, fille de feu Jacques de Noveiry *(Noerey)*, du consentement de Rollet Picard, de Rumilly, son frère, de 20 sols de cens, pour 10 liv. Genevois. Hugues Chabuelli not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 1, n° 41, orig. parch., sceau (*Invent.* 12).

14765 Lyon, 19 septembre 1296.

Lettre du même aux mêmes (n° 14759) ; encore occupé par l'affaire de la dîme dont il est receveur, il ne pourra se trouver à St-Antoine au jour indiqué, mais il y arrivera le lundi suivant.

Inséré dans l'acte du 2 oct. suiv. — ALBANÈS-CHEVALIER, *Gallia christ. noviss.* II, 208-9, n° 347.

14766 23 septembre 1296.

...Dimanche lendemain de s[t] Maurice. Au chapitre général de l'église de Vienne, l'archevêque et les chanoines donnent pouvoir aux doyen, sacristain et capiscol de régler les fêtes de la Nativité et de la Conception de Marie. Bertrand de Chabrillan sera tenu pour résident tant qu'il sera aux études. Hugues de Châteauneuf, Ay. de Faverges et Humbert de Peladru sont chargés de terminer le différend entre le doyen et le chapitre.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 62-3.

14767 24 septembre 1296.

Guigone Falcona, femme de Pierre Seiat, du consentement de son mari, vend à B[éatrix], dame de Faucigny, 1 setier de froment et 1 poule de cens, avec 4 sols de plaid à la mutation du seigneur et du possesseur, au prix de 4 liv. 11 sol. Hugues Chabruelli not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 892.

14768 24 septembre 1296.

Pierre Roberti et son neveu Jean vendent à B[éatrix], dame de Faucigny, une hémine de froment que leur faisait Antoine Fontane. Hugues Chabuelli not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 596.

24 septembre 1296 = 6 novembre 1296.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan.* II, 440[a].

14769 28 septembre 1296.

Reconnaissance du château de Gex *(Jacz)*. Etienne de Disy (*Disie*, not.)..., vendredi avant s[t] Michel.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 619.

14770 St-Antoine, 2 octobre 1296.

Chabert, prieur de St-Jean-en-Royans, et Amblard, prieur de *Capreliis*, tous deux moines de Montmajour, ayant présenté une bulle du pape Boniface VIII (16 mai) à Durând, évêque de Marseille, celui-ci occupé par la dîme en faveur du roi de Sicile dont il était collecteur, offrit de commettre une autre personne pour son exécution. Les moines préférant attendre, il fixa son voyage à St-Antoine d'abord au 24 sept., puis au 1er octobre. Arrivé au jour dit, il fit lire la bulle en communauté et cita le maître ou dom et les frères à comparaître devant le pape, dans deux mois, se réservant de mettre Sa Sainteté au courant de ce qui venait de se passer quand il le jugerait opportun. Fait dans les maisons de l'hôpital *S. Antonii ;* présents : Guillaume, archevêque de Vienne, Aynard de Châteauneuf, chevalier, Guillaume Amalrici, prieur de Chateauvieux *(Castri Veteris)*, et Hugues Lautaudi, du Castellet *(Castelleto)*, prêtres du diocèse de Marseille, et autres. Suivent les noms de 22 frères de St-Antoine avec leur dom ou maître Aymon.

DASSY, *Trésor égl. abbat. St-Antoine*, 213-6. ALBANÈS-CHEVALIER, *Gallia christ. nova*, II, 209-10, n° 348.

14771 3 octobre 1296.

Vente passée à B[éatrix], dame de Faucigny, par Nicolas Asselini, de 5 setiers de froment de cens. Etienne de Sciez *(Seye)* et Guillaume Richardi nott. ..., mercredi après s[t] Michel.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 538.

14772 4 octobre 1296.

Arrentement pour 10 ans d'un pré au plan de Herego par Guill. Chaysii à Giraud Amffosii, de l'Argentière, au prix de 10 sols 10 den. Viennois... ind. 9... Radulphe Genesii not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 25.

14773 Marseille, 11 octobre 1296.

Durand, évêque de Marseille, commet au nom du pape Bertrand, prévôt d'Arles, pour juger le différend

entre l'abbé de Montmajour et le maître de l'hôpital de St-Antoine.

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.*, Mars. 210, n° 349.

14774 Marseille, 22 octobre 1296.

Durand, évêque de Marseille, atteste au pape Boniface VIII avoir rempli la mission qu'il lui avait donnée auprès du maître et des frères de l'hôpital de St-Antoine (2 préc.). — *Apostolicis jussionibus.*

DASSY, *Trésor égl. abbat. St-Antoine*, 213-7. *Gallia christ. noviss.*, Mars. 212-3, n° 353.

14775 22 octobre 1296.

Frère Guigues Adhemarii, dit de Tornello, maître de la milice du Temple en Provence, reconnaît tenir de Hugues Adhemarii, chevalier, seigneur de Livron *(Liberonis* = Lombers) et de la baronnie de Montauban, comme héritier de Ronselin, seigneur de Lunel et de la baronnie de Montauban, en fief franc, noble, honoré et antique le château de Grillon, au diocèse de Trois-Châteaux, avec ses dépendances, compris entre les territoires des châteaux de Colonzelle *(Coroncellis)*, de Grignan *(Graignano)* et Valréas *(Varriaco)*. Hugues l'en investit et il lui en fait hommage et fidélité. Bertrand Ysnardi not. de Nyons *(Nihoniis)* et Vincent Fabri nott.

Arch. de l'Isère, B. 3662, orig. parch. (*Invent.* III, 131ᵇ). *Invent. Baronnies*, I, 500ᵇ : 598 (le 12) ; *prov. étrang.* 182. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1445.

14776 23 octobre 1296.

Pierre Gentonis, d'Allevard, sa femme Astrua et Jeanne dite Famessa (Fauressa ?) vendent à l'ancienne *(antiqua)* dauphine [Béatrix] une habitation *(casale)* dans le château de Montbonnot. Pierre Biviaci [not.] ..., ind. 9, mardi après sᵗ Luc.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 722.

14777 Marseille, 27 octobre 1296.

Vidimus de la bulle du 8 juil. 1295. Témoins : Paul Fabri, juge mage des comtés de Provence et Forcalquier, etc. Pierre de Moustiers, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, orig. parch. (*Invent.* IV, 77ᵃ).

14778 30 octobre 1296.

Vente à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, de la 1/2 de la terre de Sauzet et de toute celle de Suze la Vieille, pour le prix de 2000 liv. Viennois, etc... Mardi proche de la Toussaint.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 55 : III, 294.

14779 Novembre 1296.

Alix *(Alisia)*, veuve de Pierre Margallii, et ses fils Pierre Geneves et Alamand Margallii vendent à B[éatrix] dame de Faucigny, 4 setiers de froment, 2 civiers *(civeria)* d'amandes, 1 quartal d'avoine, 2 den. et 4 poules de cens dans la paroisse de St-Ismier *(S. Ysmerii)*, au prix de 50 liv. Viennois. Hugues Chabuellii not. ...ind. 10....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 847.

14780 Novembre 1296.

Testament d'Isabelle, veuve d'Hugues Godechaux et femme de Girin de Lavieu, chevalier. Elle élit sépulture au cimetière des frères Mineurs de Vienne, institue Pierre de Lavieu, son fils, damoiseau, pour héritier, lègue à son autre fils Salnon, moine de l'Ile-Barbe, 60 sols de rente, etc.

LE LABOUREUR, *Masures de l'Ile-Barbe* (1887), I, 523-4.

14781 (Vers 1ᵉʳ novembre 1296).

Le Parlement décide que le château de Bouzols *(Besols)*, mouvant du fief d'Adémar de Poitiers, sera remis sous sa main et que son drapeau y sera élevé comme quand le sénéchal de Beaucaire l'a mis sous la main du roi.

*DU CHESNE, *Comtes de Valentinois*, pr. 23.

14782 2 novembre 1296.

Quittance par Giraud Adhémar, seigneur de Monteil, à Aimar, comte de Valentinois, de 500 liv. Viennois pour lods et investiture de la moitié du château de Sauzet, relevant du fief de Giraud, acquise par le comte de Guillaume Artaud, seigneur d'Aix,... Lendemain de la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3552, orig. parch. (*Invent.* III, 88).

14783 2 novembre 1296.

... Vendredi lendemain de la Toussaint. Le chapitre de Vienne, rassemblé au son de la cloche, accorde par faveur au doyen Geoffroy d'avoir partout auprès de lui, pendant sa vie, un chanoine bachelier, qui sera tenu pour résident.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 63.

14784 3 novembre 1296.

Ratification par les frères Prêcheurs de Grenoble de la vente à eux faite d'un plassage par Bozon de Portetraine le 22 mai 1266..., samedi après la Toussaint.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 362ᵇ.

14785 Léoncel, 3 novembre 1296.

... Samedi après la Toussaint. Ponce Balistarii, notaire d'A[démar] comte de Valentinois, ménage une transaction entre Jacques, abbé de Léoncel, et Francon Raynerii, fils de feu Chatbert R-i. Celui-ci et sa femme Alix *(Alasia)* renoncent à leurs prétentions sur le manse et les pâturages de Charchauve *(Charchaleves)*, sous le cens de 3 sols Viennois ; l'abbé leur fait remise de ce qu'ils ont perçu et maintient leurs accensements ; ils auront la baillie du manse à perpétuité et en verseront les revenus dans l'octave de la Toussaint entre les mains du cellérier Ponce. Fait dans la maison hors et près de la porte de *Lioncello ;* témoins (7). Sceau de la cour du comte.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 299-300, n° 280.

14786 Rives, 4 novembre 1296.

... Ind. 9..., *ap. Ripas*, en la maison vulgairement appelée de *Festerna*. Compromis entre Ogier de Pierrechâtel *(Petracastri)*, commandeur des maisons du Temple de la Plaine et de Vourey, près Moirans, et Guigues de Rives, seigneur dud. lieu, son épouse Béatrix, fille d'Humbert Laure, chevalier, et Guionet de Peladru, damoiseau, cosʳ de Rives, et Pierre de Quint, juriscons., au sujet des limites du mandement de Rives et des domaines du Temple de Vourey ; par sentence arbitrale de Mallein Rovoire, prieur de St-Vallier de Rives, à la

suite d'enquêtes et audition de témoins, le mandement de Vourey est attribué à la commanderie de Rives, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4326, orig. parch. cccxxvij. (*Invent.* IV, 186ᵃ, 312ᵇ); B. 4456, inv. *Invent. St-Marcellin*, II, 1466-7.

14787 6 novembre 1296.

Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Guillaume Alberti, de la paroisse de St-Ismier *(S. Ysmerii)*, d'un setier de froment de cens, au prix de 65 sols Viennois. Hugues Chabuelli [not.]... *ind. 10 mutata 8 cal. octob.*

Arch. de l'Isère, B. 3319, orig. parch. (*Invent.* II, 281ᵃ). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 909.

14788 6 novembre 1296.

Vente à l'ancienne *(antiqua)* dauphine [Béatrix], dame de Faucigny, par Julien Grassi, citoyen de Grenoble, de divers cens de blé, vin et deniers sur le manse de Clêmes *(Cleymes)*, au prix de 20 liv. Viennois. Hugues Chabuellii not..., ind. 10....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 734.

14789 13 novembre 1296.

Accensement pour dix ans par le dauphin Humbert, des fruits et revenus du château et terre de Visan *(Avisani)*, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, à Hugues de Peyraud, commandeur des maisons du Temple en France, pour le prix de 3000 flor. [liv. Tournois] ; prise de possession du château par le commandeur au nom de l'ordre.

Arch. de l'Isère, B. 3662, orig. parch. (*Invent.* III, 131ᵇ). Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 54 : 63.

14790 La Chartreuse, 14 novembre 1296.

... Mercredi après sᵗ Martin, les prieurs de la Chartreuse, de Portes, des Ecouges, de la Silve-Bénite et de Montmerle réunis en chapitre privé, autorisent le prieur et couvent de la Chartreuse à accepter l'aumône d'Amblard d'Entremont et à construire un couvent de l'ordre à la Correrie *(Corrueria)*, qui sera sous la dépendance particulière du prieur de la Chartreuse, mais soumise aux chapitres et visiteurs généraux. Sceaux.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 435-6.

14791 15 novembre 1296.

Sentence arbitrale rendue par G[uillaume], évêque d'Orange, sur le différend entre les coseigneurs et habitants de Pierrelatte, et Pierre de Sampzon, procureur de G[uillaume] évêque de Trois-Châteaux et recteur de l'église de Pierrelatte, au sujet de la dîme : chaque tenancier devra le 15ᵉ du méteil *(annona)*, seigle, orge, avoine ou *civada*, mil et tous blés ; de même pour les légumes (fèves, haricots, pois chiches, lentilles) et les raisins, etc. ; des agneaux et chevreaux le 20ᵉ. Les seigneurs de Pierrelatte sont Thibaud de St-Pasteur, chevalier, Guillaume de Beaumont, Azémar de Pierrelatte, le pape, Pierre de Cornilhan, Pierre de Sérignan et Guillaume de St-Just... Jeudi après sᵗ Martin... — Cf. 3 déc. suiv.

Arch. de la Drôme, E. 3442, orig. parch. — *Lacroix (A.), *Invent. somm. arch. Drôme*, III, 160-1. *Gallia christ. noviss.*, IV, 113, nº 235.

14792 17 novembre 1296.

Raymond de Mévouillon le jeune transmet à ses créanciers le droit de toucher 1400 liv. que lui devait le dauphin Humbert ... Samedi après sᵗ Martin....

Arch. de l'Isère, B. 3662, orig. parch. (*Invent.* III, 131ᵇ).

14793 Valréas, 17 novembre 1296.

... ind. 10, samedi après la sᵗ Martin d'hiver. Conventions entre les coseigneurs de Veynes, Henri et Guy de Veynes, Guillaume Arnoux, etc. et les syndics de cette ville : les habitants auront droit de pâturage et de bûcherage dans la montagne de Serre ; le vingtain des fruits ne pourra être cédé par les seigneurs sans l'assentiment des syndics ; les habitants seront tenus d'aller aux chevauchées des seigneurs ; ils leur devront une héminée d'avoine ou de blé à leur mariage ou à l'accouchement de leurs femmes ; les cultivateurs à bestiaux devront 5 corvées de leurs bêtes et autant de leurs personnes ; les habitants seront dispensés de la leyde, mais non les étrangers ; etc. *Act. ap. Valriacum*, en la maison de Pierre Griglonis.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1510, précis (*Invent.* IV, 359). = *Bull. soc. étud. Htes-Alpes* (1884), III, 471-6. Arch. de l'Isère, B. 3248, 13-26 (*Inv.* II, 227ᵇ). *Invent. Gapençais*, 912. — Prudhomme (A.), dans *Nouv. rev. histor. de droit* (1885), 527-57 ; *La charte communale de Veynes* (Htes-Alpes) 17 nov. 1296, Paris, 1886, in-8º de 2 f.-31 p. = Rom. 131ᵉ.

14794 19 novembre 1296.

Hugues Mathey, de la paroisse de St-Ismier *(S. Ysmerii)*, reconnaît devoir à B[éatrix], dame de Faucigny ; 1 livre de cire chaque année pour garde. Pierre Amselmi not. ..., ind. 9, lundi avant sᵉ Catherine.

Arch. de l'Isère, B. 4144, orig. parch. (*Invent.* IV, 126ᵇ). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 961.

14795 19 novembre 1296.

Meyssonerius, habitant de la paroisse de St-Ismier *(S. Ymerii)*, se reconnaît homme lige de B[éatrix dauphine] de Viennois et confesse lui devoir 12 den. annuels. Pierre Anselmi not..., lundi avant sᵉ Catherine.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 910.

14796 Valréas, 21 novembre 1296.

Le dauphin Humbert ratifie les conventions du 17 préc. entre les coseigneurs et les syndics de Veynes. *Act. Valriaci*, en la maison *forestassie* des frères Mineurs, mercredi avant sᵉ Catherine. — Cf. 23 suiv.

A la suite du 17 nov. 1296. — Arch. de l'Isère, B. 3248, orig. (*Invent.* II, 228ᵃ). — *Bull. soc. étud. Hautes-Alpes* (1884), III 471.

14797 Valréas, (... novembre 1296).

Humbert et Anne. Fait *Valriaci*, dans la forteresse ou maison du dauphin, en sa chambre.

Arch. de l'Isère, Invent. 31, lxxixᵇ (sans commencᵗ).

14798 St-Bonnet, 22 novembre 1296.

Bertrand, évêque de Nîmes, à raison de ses multiples occupations, charge l'évêque d'Apt d'exécuter la bulle de Boniface VIII concernant Gap (8 juil. préc.).

Arch. des Htes-Alpes, G. 1553, vid. du 27 mars 1296 (*Invent.* IV, 458ᵇ). Arch. de l'Isère, B. 3737, cah. (*Invent.* III, 164ᵃ). = Rom. 131ᵉ.

14799 23 novembre 1296.

Ratification par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, de la transaction du 17 préc... Vendredi avant sᵉ Catherine. — Cf. 21 préc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 912.

14800 Correrie, 25 novembre 1296.

Amblard d'Entremont, précenteur [de Ste-Catherine près Aiguebelle], n'étant pas expert en architecture, prie Boson, prieur de la Chartreuse, de se charger de construire la nouvelle chartreuse de la Correrie, dont il désire l'achèvement en 5 ans et promet de lui donner pour une église convenable, les cellules, maisons, livres, calices, ornements et autres choses nécessaires à 13 moines avec convers et serviteurs, 1500 liv. de bons deniers Viennois monnaie courante en Savoie, payables à Chambéry. Le prieur accepte la charge et promet de terminer dans le délai voulu, sous réserve de rembourser le surplus de ce qu'il aura dépensé, ce en quoi le donateur s'en tiendra à sa parole. Pour l'entretien des moines Amblard promet 200 liv. de rente qu'il assignera d'ici à 5 ans. Le prieur se charge d'obtenir la confirmation du chapitre général ; sur son désir le fondateur sera autorisé à avoir son tombeau dans le cimetière de la nouvelle maison. *Act. ap. Coreriam*, dans la grange de la Chartreuse ; témoins : Guichard prieur de Montmerle, etc., maître Jean Valerii, de Salins, médecin..., ind. 9.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 436-7.

14801 25 novembre 1296.

Obit de Jean, fils de Jacqueline *(Jacoba)*, dame d'Anthon, chanoine de Lyon et de Vienne,... fête de s^e^ Catherine.

Cormier (Mich.), *Ancien couvent Dominicains Lyon*, II, 21.

14802 28 novembre 1296 = 5 décembre 1296.

Sentence arbitrale ... mercredi avant s^t^ André.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 415 : 614-5.

14803 3 décembre 1296.

Sentence arbitrale rendue par Guillaume, évêque d'Orange, entre G[uillaume], évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, et Pierre de Samson, recteur de l'église de Pierrelatte, d'une part, et les procureurs des seigneurs et habitants de Pierrelatte, d'autre, aü sujet des dîmes : la dîme des légumes et céréales est fixée au 15e, celle du bétail au 20e ; le recteur est débouté de ses autres réclamations. — Cf. 15 nov. préc.

Arch. de l'Isère, B. 4237, roul. parch. (*Invent.* IV, 158^a^).

14804 4 décembre 1296.

Anne dauphine et Jean dauphin..., ind. 10.

Arch. de l'Isère, Invent. 31, IIII^xx^ xij^b^.

14805 Valréas, 5 décembre 1296.

Acte de donation par Humbert, Anne, dauphins, et Jean, leur fils, à Albert de Montjay, fils de Geoffroy, de la moitié du fief de Montjay, avec réserve du haut domaine ; annulation des conventions faites avec son père. Témoins : Bienvenu de Compeis, Michel, médecin du dauphin, etc. Fait dans le couvent des frères Mineurs de *Valriaco*, en la chambre *forestarie*, où il y a un *fornellus*. — Cf. 5 déc. 1292.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII^c^ lxv. = Roman, 131^b^.

14806 5 décembre 1296.

Compromis et sentence arbitrale du dauphin Humbert entre Béatrix de Genève, dame de Mirabel, veuve de Ronselin, seigneur de Lunel et de Montauban, et Hugues Adhémar *(Aymarii)*, seigneur de Lombers et de Montauban. Hugues est condamné à restituer à Béatrix sa dot de 30000 sols Viennois, en payement de laquelle elle jouira du château de Mirabel ; il lui payera aussi 2500 liv., pour lesquelles elle aura les revenus de la terre de Châteauneuf-de-Borde[tte]. Albert de Brayda not...., mercredi après s^t^ André.

Arch. de l'Isère, B. 3662, orig, parch. (*Invent.* III, 131^b^). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1322.

14807 Romans, 5 décembre 1296.

...10 ind... Jeannet Bordoni, de St-Ange, vend au prêtre Guigues Girini, procureur des anniversaires de la communauté des chapelains de l'église St-Barnard de Romans, 5 sols de rente payables à la s^t^ André en la ville de Romans, sur 5 setérées de terre dans la paroisse de St-Ange, au prix de 100 sols Viennois, dont quittance. *Act. Romanis*, en la maison de Richard d'Arlia, prêtre ; témoins. Guillelmet de Montchenu, not. imp. Sceau de Richard [d'Arlia], qui avait la terre en son domaine.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, origin. parch. *Reg. instrum. capp. St Mauricii S. Barn. Romanis*, 180.

14808 10 décembre 1296.

Sentence arbitrale qui déboute nobles Pierre Roman d'Hostun et Jean de Rochechinard de leurs prétentions sur des terres et paquerages de la montagne de Musan appartenant à l'abbaye de Léoncel, sauf le droit de bûcherage. Les religieux donnent au 1er 20 sols Viennois et au 2e 50. Durand de Ludino not.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 300-1, n° 281.

14809 13 décembre 1296.

Sentence arbitrale rendue par Guillaume, seigneur de Montoison, Raymond de Vénéjean, juge du comté de Valentinois, et Dalmace Durand, châtelain de Privas, entre Aimar, comte de Valentinois, et la communauté de Leyris ? *(Elerio)* au sujet des tailles...

Arch. de l'Isère, B. 3552, orig. parch. (*Invent.* III, 88^a^).

14810 Gap, 15 décembre 1296.

Hommage lige rendu à Pierre Raynerii, doyen de Gap et administrateur de la terre du chapitre, par 6 habitants de St-Laurent-en-Champsaur, les mains sur les Evangiles. Témoins : m^e^ Albert de Sigottier *(Cigoterio)*, juriscons., etc. Guillaume de Canneto, not. Fait dans la chambre *cum fornello* du cloître de chanonge *(canoniæ)*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1706, orig. parch. (*Invent.* VI, 345).

14811 16 décembre 1296.

Albergement par noble Chabert de Briançon à François Bonnet, de la mistralie de ses biens dans la paroisse du Touvet, qui avaient appartenu à Guigues du Vergier.

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc., ch. III.

14812 21 décembre 1296.

Reconnaissances passées en faveur de Guigonet de Bellecombe par divers particuliers pour des biens à Sechilent, au Furet, à Beauregard, *ap. viam Montanariam*, au Replat, à *Socia*. Pierre Bassard [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc., ch. III.

14813 Rome, à St-Pierre, 4 janvier 1297.

Le pape Boniface VIII charge Guy de Méolans *(Meolano)*, chanoine d'Embrum, avec l'archevêque de Lyon et l'abbé de Savigny, de l'exécution de la bulle autorisant Guillaume de Francheleus, chanoine de Lyon, à cumuler les bénéfices. — *Digne agere.*

FAUCON (Maur.). *Reg. de Boniface VIII*, 570, n° 1544.

14814 Chabeuil, 9 janvier 1296/7.

Les châtelains et officiers de St-Nazaire prétendaient, à l'encontre des prieurs de St-Jean-en-Royans et de St-Pierre de la Motte que la justice sur le fait des chemins, des lieux publics et des hommes delphinaux dans ces paroisses appartenait au dauphin. Le dauphin Humbert, Anne son épouse et leur fils Jean confirment la transaction du 9 nov. 1252 et reconnaissent auxd. prieurs toute juridiction, mais la justice sera commune, les habitants contribueront avec les prieurs à l'armement des hommes d'armes ; ils se réservent les hommages, fiefs et revenus... Fait *Cabeoli*, mercredi après l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 2975, 658 ; 2980, 448. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 493-4.

14815 14 janvier (vers 1297).

Contrat de mariage de Bertrand Chabre, fils d'Etienne, de Pelleautier, avec Marguerite, fille de Jean Columbi. Dot, 35 florins, un lit neuf à la mode des travailleurs et deux fourreaux *(vulnas)* de toile lin pour un coussin *(pulvinar)*.

Arch. des Htes-Alpes, E. 253, couvert. parch. (*Invent.* 3ᵃ.

14816 Sisteron, 17 janvier 1296/7.

Assignation par Humbert, dauphin, du douaire de Béatrix de Hongrie, fille de R., roi de Hongrie, femme de Jean, comte de Gapençais ; il est principalement établi sur le Gapençais, l'Embrunais, le Trièves, le Champsaur ; 3000 livres tournois sont assignées sur le Briançonnais et la Vallouise. Témoins : G., évêque de Gap, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 401, orig. = ROMAN, 131ᵇ.

14817 Rome, à St-Pierre, 21 janvier 1297.

Lettre du pape Boniface VIII à [Guillaume] archevêque d'Embrum et à deux autres, au sujet d'un canonicat à Cahors conféré à Arnaud de Villars. — *Apostolicæ sedis.*

FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 1522.

14818 Upaix, 21 janvier 1296/7.

Osaseiche *(Osasica)*, fils et héritier de feu Arnaud Flote, confesse tenir d'Humbert, dauphin de Viennois, en fief noble le château de Montclus, dioc. de Gap, avec son territoire et mandement, et lui en fait hommage lige, comme avait fait son père. Pierre Buvati not. ind. XX [= 10].

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 21ᵇ. *Invent. Gapençais*, 510-1. = ROMAN, 131ᵇ.

14819 Serres, 23-26 janvier 1296/7.

Enquête par le juge de Sisteron sur les droits du comte de Provence à la Bâtie-Mont-Saléon et à Sorbiers, dont était seigneur Osasica Flotte, fils d'Arnaud, et sur divers délits commis en 1290 à la Bâtie-Mont-Saléon.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 401, orig. = ROMAN, 131ᵇ.

14820 Rome, à St-Pierre, 28 janvier 1297.

Le pape Boniface VIII accorde une dispense du 4ᵉ degré de consanguinité pour le mariage entre Guillaume, fils d'Amédée comte de Genevois, et Agnès, fille d'Amédée comte de Savoie, en vue de faire cesser la guerre entre leurs parents, nonobstant les fiançailles contractées entre ladite Agnès et Hugues, fils du dauphin de Viennois, dont il dispense également. — *Romani pontificis.*

FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 650, n° 1720.

14821 4 février 1296/7.

Vente à Guigues Girin, prêtre de Romans.

Reg. instrum. capp. St Maur. St Barn. Romanis, 114ᵇⁱˢ.

14822 Rome, à St-Pierre, 5 février 1297.

Le pape Boniface VIII donne quittance aux associés de la maison des Clarents, marchands de sa chambre, de 76770 liv. 16 sols 8 den. petits Tournois pour 25000 marcs d'argent, le marc compté pour 3 liv. 17 den., mis chez eux en dépôt par le cardinal Guillaume et les archevêques Rostang d'Arles et Guillaume d'Embrun, et ensuite prêtés à Charles roi de Sicile. — *Cum de pecunia.*

FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 639-40, n° 1691.

14823 La Balme, 8 février 1296/7.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, son épouse la dauphine Anne et leur fils aîné Jean constituent prévôt perpétuel de la Balme en Viennois Guillaume de Baix *(Bays)*, sauf la part que tient Omar du Colombier ; ils y ajoutent leur maison dans la ville de Charettes *(Charayta)*, derrière l'église, qui était jadis au prévôt de ce lieu ; et la recette des impôts *(chacipollaria)* après la mort du receveur Guillaume. Le prévôt jure de remplir fidèlement ses fonctions, de ne commettre aucune exaction et d'observer les usages. Sceaux. *Dat. et act. Balmæ* en Viennois, le vendredi après la Purification...

Invent. Viennois, I, 178ᵇ : 93ᵃ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 77ᵇ. — DU CHESNE, *Dauf. de Vien.*, pr. 26. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 147. = BRÉQ. VII, 444.

14824 8 février 1297.

Reconnaissances en faveur de noble Amblard de Beaumont par Perret Gentran et Berton son frère, et par Bosson Gentrant de la moitié d'une maison à Avalon. Guillaume Girard [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. III.

14825 12 février 1296/7.

Geoffroy de Lincel, évêque de Gap, confirme les conventions faites par son prédécesseur avec le sénéchal de Forcalquier, au nom du roi [de Sicile].

Gallia christ. nova, I, 466, anim. XXXIIJ.

14826 (1297).

Procès en la cour du roi de Sicile, comte de Provence et de Forcalquier, entre le procureur de feu Jean dauphin et celui du roi, sur les griefs élevés par les officiers delphinaux du Gapençais, avec les attestations de témoins établissant ce que dans le comté de Gap le dauphin tenait ou non du roi. Transcrit sur 63 peaux de parchemin.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 42ᵃ.

14827 1297.

Le dauphin Jean reconnaît tenir ainsi que ses prédécesseurs, à foi et hommage des comtes de Provence et Forcalquier, toutes les terres de l'Embrunois et non de l'archevêque [d'Embrun] ni d'autres.

Invent. Embrunois. 112 ; *Gapençais.* 258.

14828 Viterbe, 14 février 1297.

Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et de Forcalquier, mande à Humbert, dauphin de Viennois, son conseiller que nonobstant l'hommage rendu par le dauphin Guigues et lui-même aux comtes de Provence et Forcalquier, il fasse à l'archevêque d'Embrun et à son église l'hommage qu'il leur doit. *Dat. Viterbii*, en l'absence du protonotaire du royaume de Sicile, par maître Pierre de Ferrières, doyen de Nice, chancelier du royaume ...*10 ind. regnor. a° 13.*

Arch. de l'Isère, B. 2998. *Invent. Embrunois*, 113. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 78-9. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 79b. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1958 (19 janv. 1288). Fornier (Marc.), *Hist. Alpes Marit.* III, 257-8. = Bréq. VII, 472. Roman, 120a (19 janv.) et 131-2.

14829 15 février 1296/7.

La dauphine Anne, comtesse de Viennois et d'Albon et dame de la Tour, de la volonté expresse de son mari le dauphin Humbert, pour récompenser son fils aîné le dauphin Jean des services qu'elle en reçoit incessamment, lui fait donation entre vifs de tous ses droits sur le comté de Gap et libère ses vassaux nobles et plébéiens de leur hommage et fidélité envers elle. Le dauphin Humbert confirme cette donation, mais sous le bon plaisir de Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile ; elle ne sera valable, qu'après investiture de sa part. Sceaux.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 15 (à 1297). *Invent. Généralité*, I, 59 : 16, Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 73-5. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 79a. = Bréq. VII, 445. Roman, 132a.

14830 17 février 1296/7.

Pierre de Bece, official de la cour de Vienne, atteste l'abonnement de Guy Falastier, seigneur de Lupé, à un de ses emphytéotes. Sceau de la cour.

Courbon, *Mém... du droit de mi-lod*, chr. 347.

14831 Rome, à St-Pierre, 18 février 1297.

Lettre du pape Boniface VIII à l'évêque de Marseille, collecteur de la dîme pour le royaume de Sicile dans les provinces de Lyon, Vienne..., Embrun, etc., l'autorisant à donner l'absolution à ceux qui n'ont pas payé. — *Ut eo commodius.*

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 686, n° 1818. = *Gallia christ. noviss.*, II, n° 355.

14832 19 février 1296/7.

Noble Osasica, seigneur de la Roche-des-Arnauds, fils de feu Arnaud Flota, seigneur de ce château, confirme au monastère de Bertaud les donations de ses prédécesseurs qui lui sont exhibées par le vicaire Nicolas et la prieure Flota : Adélaïde et ses 4 fils, 29 sept. 1188 ; Arnaud Flota II, père d'Ozasicha, 17 nov. 1226, 2 mai 1264, 2 oct. 1270, 25 avril 1285, 19 juil. 1218, 22 nov. 1220 [1222], 2 mai 1264.

Guillaume (P.), *Chartes de Bertaud*, 163-9, n° 155. = Rom. 132a.

14833 20 février 1296/7.

Vente de 25 sols [de cens] par Lantelme Cognati, de St-Donat, à Gencion d'Acra, procureur des anniversaires de St-Barnard de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. S. Barn. Romanis, I, 516.

14834 20 février 1297.

Nantelme, seigneur d'Hurtières, ratifie la transaction du 20 févr. 1296.

Turin, *Invent. prov. Maurienne et Tarant.* 22 (paq. 4, les Urtières, n° 1).

14835 21 février 1296/7.

Transaction entre Aimoin, abbé de la Chaise-Dieu, et Guillaume, archevêque de Vienne, qui réclamait certaines procurations... Jeudi avant s. Mathias apôtre.

Gallia christ. nova, II, 341.

14836 25 février 1296/7.

Les syndics de Reilhanette font don à Raymond de Mévouillon le jeune du vingtain ou 20e partie des labours, légumes et vins du territoire de ce château pendant dix ans ou 15 *sazons*, pour le dédommager de sa détention par la cour royale de Provence à Aix et Sisteron.

Arch. de l'Isère, B. 3664, orig. parch. (*Invent.* III, 132a). *Invent. Baronnies*, II, 246b : 893.

14837 28 février 1296/7.

Testament de Philippes, fille de Guillaume de la Balme, femme de Joannet de la Combe ; elle fait héritiers Ponnet, Didier et Hugonet, ses fils et de Guigues de Pariset, son premier mari, et Joannet et Guillaume de la Combe, ses fils et de J. de la C. son second mari.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 439a.

14838 28 février 1296/7.

Testament de Gautière, veuve de noble Guigues Roman, de St-Maurice : elle élit sépulture dans le cimetière de la commanderie d'Echirolles et lui lègue pour la pitance du jour de son anniversaire un mouton de 5 sols, dont la pension est imposée sur le champ Malepetière, etc. Guill. Richard not.

Invent. de la command. d'Echirolles 1252, vj.

14839 Mars 1297.

Hommages rendus au dauphin, en qualité de comte d'Embrun et de Gap, et à l'archevêque d'Embrun, par Pierre de Montgardin, pour sa parerie de Montgardin ; noble Aymar de Salier, de Chorges, pour son avoir à Chorges et Avançon ; nobles Henri Reymond Herisdin, Pierre Trinquier, Falcon de Bennevent, Hugues Rosset, Albert, pour Chorges ; Giraud Pons, Pons de l'Hôpital et 60 autres habitants de Jarjayes, qui se déclarent hommes liges ; par nobles Boniface d'Embrun et Guillaume de Rame, pour ce qu'ils possédaient à Chorges et aux Crottes ; par d'autres nobles.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 113.

14840 4 mars 1296/7.

Sentence du juge de Graisivaudan entre le procureur de Béatrix, dame de Faucigny, et le châtelain de celle-ci en Oisans, d'une part, et le syndic du monastère de Prémol, d'autre, au sujet des acquisitions faites par cette maison en Oisans sans payer de plaid ni rece-

voir d'investiture : sur l'exhibition des privilèges qui lui permettaient d'acquérir, elle est déchargée d'une partie des plaids et les autres sont modérés à 12 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 365-6.

14841 7 mars 1296/7.

Accord entre le procureur de la communauté de Cavaillon et Guillaume de Montbrun, pour l'enlèvement de la verrerie qu'il avait installée dans le Lebéron.

D...(L.), dans *Bull. hist.-archéol. Vaucluse* (1885), VII, 403-4.

14842 4 mars 1296/7.

... Lundi lendemain du *Carniprivium vetus*, le chapitre de Vienne accorde à P. de *Becio* une stalle dans le haut chœur.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 63.

14843 Châteauneuf-du-Rhône, 11 mars 1296/7.

Libertés accordées par les procureurs de l'évêque de Viviers et d'Hugues de Montélimar aux habitants de Châteauneuf-du-Rhône et de Montpensier.

Fillet, dans *Bull. histor.-philol. com. trav. histor.-scientif.* (1893), 515-8.

14844 12 mars 1296/7.

Lettre de rémission accordée, moyennant 13 liv. Viennois, par Aimar, comte de Valentinois, à Albertin Abelona, marchand italien, qui avait fraudé le péage d'Etoile..., mardi après l'octave du *Carniprivium vetus*.

Arch. de l'Isère, B. 3553, orig. parch. (*Invent.* III, 88b).

14845 Nantua, 12 mars 1296/7.

Hugues de la Roche, prêtre, procureur du prieur et des chanoines de St-Pierre du Bourg à Valence, charge Girard de Passavent et Pierre Galberti, prévôt de Crest, chanoines de Valence et Die, d'examiner et terminer le différend entre l'église de Valence et celle du Bourg. *Dat. Nantuati*, mardi après le dimanche *Reminiscere*... Sceau.

Chevalier (C. U. J.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 96, n° 50.

14846 Aix, 13 mars 1296/7.

Nouvelle assignation par Humbert, dauphin, du douaire de Béatrix de Hongrie, femme de Jean, son fils, sur les mêmes terres que dans l'acte du 20 févr. préc., et en outre sur le Queyras et Réotier. Témoins : G., évêque de Gap, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 401. = Roman, 132a.

14847 Aiguebelle, 13 mars 1296/7.

Constitution de procureurs par l'abbaye d'Aiguebelle. L'abbé Reymond de Chambarello et son convent, assemblés au son de la cloche dans la chambre neuve peinte *(pesenha)*, donnent pleins pouvoirs à Reymond Gabolly, prieur, Raymond Castelly, sous-prieur, Durand de St-Nizier *(S. Nectius)*, moines, et Jarente convers, absent, de poursuivre devant toutes les juridictions les causes relatives à l'abbaye et de conclure des accords, avec faculté de se substituer d'autres procureurs. Ils promettent d'approuver leurs actes. Noms de 11 moines, dont Etienne Reydona, sacristain. Fait dans le monastère *Aquæ bellæ*, dans la chambre neuve peinte. Témoins (3). Raymond Ebrard, not. ès comtés de Provence et Forcalquier pour le roi de Sicile.

[Hugues], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 479-81.

14848 Salon, 14 mars 1297.

Commission donnée par Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, comte de Provence et Forcalquier, au sénéchal de Provence, pour s'informer du droit prétendu par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, sur le château et terre de Serres, pour le différend être décidé par qui de droit. Procédures et formalités : le procureur du dauphin soutenait que led. château était situé dans le comté et évêché de Gap et que l'empereur Frédéric avait donné en fief au dauphin Guigues tous les alleux des comtés de Gap et d'Embrun.

Arch. de l'Isère, B. 3013. = *Invent. Gapençais*, 793. = Roman, 136a.

14849 Embrun, 15 mars 1297.

Hommage par Lionel de Campeis, bailli du Gapençais, au nom de Jean, comte de Gapençais, à Bertrand de Valbonne et Raymond de la Blaquière, procureurs de G[uillaume], archevêque d'Embrun, pour l'Embrunais. Témoins : Geoffroy, évêque de Gap, Pierre Gautier, prévôt de Gap, Boniface d'Embrun, seigneur des Crottes, Ricard de Gambatesa, chambellan du comte de Provence. Fait dans l'archevêché.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 404, orig. = Roman, 136.

14850 16 mars 1296/7.

Hugues de la Roche, prêtre, procureur du prieur Hugues de Peyraud et des chanoines de St-Pierre du Bourg à Valence, proteste contre Lantelme Aynardi, courrier de Valence pour l'évêque, qui a dépouillé injustement le prieuré de ses droits en enlevant par force un larron pendu et en brûlant les fourches. Dix-huit témoins établissent l'exercice de la juridiction du prieur : hommes pendus aux fourches de la montée *(Montata)*, homicide qu'une jeune fille Pétronille sauve en l'acceptant pour mari, femme brûlée pour avoir tué Clermont, bedeau du prieur, homme à qui on coupe un pied, autre qu'on a fustigé, etc.

Chevalier (C. U. J.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 97-8, n° 50.

14851 Valence, 23 mars 1296/7.

Publication, à la requête du prieur Hugues de Peyraud et du courrier Jean de Virieu, des dépositions des témoins (16 préc.), *ap. Valentiam*, dans l'habitation de Girard de Passavent, chanoine de Valence et Die ; témoins : Michel Lamberti, lieutenant du courrier de Valence... Samedi avant le dimanche *Lætare Jerusalem*. Etienne de Moirans not.

Chevalier (C. U. J.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 98, n° 50.

14852 1297.

Raymond Aynard, seigneur de la Motte-St-Martin, fait donation de ce château à son fils Perronet Aynard, en considération de son mariage avec Annette, fille de feu Gilet Alleman et sœur de Reynaud Alleman.

Arch. de l'Isère, B. 3613, orig. parch. (*Invent.* III, 111a).

14853 1297.

Quittance par Guigues Alleman à Jean, évêque de Valence et Die, de 300 liv. données par le prélat en augment de dot à Eléonore de Roussillon, sa parente, épouse dud. Guigues.

Arch. de l'Isère, B. 3973, orig. parch. (*Invent.* IV, 84b).

14854 1297.

Pierre Bethonis, du Bourg-d'Oisans *(de S. Laurentio de Lacu)*, vend à Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, tous les biens et droits qu'il possédait dans sa terre, au prix de 100 liv. Viennois.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1808.

14855 1297.

Accensement du champ du Pioulhet par Pierre Girard, recteur de la maison de l'aumône à Embrun.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81 (*Invent.* V, 110ᵃ).

14856 1297.

Transaction relative aux limites d'Hauterives et de Montchenu.

Arch. de la Drôme, E. 3561, invent. (*Invent.* III, 192ᵇ).

14857 1297.

Sentence arbitrale rendue par Pierre Incurati, Guillaume Palaye et Bernard Faure, et Jean d'Echallon, official, tiers arbitre sur un différend entre Guillaume Perret, bailli de Livron, Guillaume Lafeu, mandataire des habitants, Guillaume Veyhier, damoiseau, et Bertrand Pagan, au nom de la communauté de Loriol : le tènement et territoire de Dommazane *(Dalmasana)* dépend de Loriol ; les gens de Livron ont droit de faire abreuver *(abeuragium)* leur bétail toute l'année jusqu'à la Drôme, et de pâturage dans le territoire de Dommazane de Pâques à la Toussaint, et pour les bêtes de labour toute l'année.

Arch. de la Drôme, E. 3569, vid. du 4 août 1478 (*Invent.* III, 195) ; E. 9719, vid. du 4 août 1478 (*Invent.* VI, 235ᵇ).

14858 1297.

Confirmation par Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, des privilèges des habitants de Mens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 106ᵇ.

14859 (— 1297).

Actes et conventions entre les exécuteurs testamentaires de Ronselin de Lunel et ses héritiers, au sujet du payement de [ses legs].

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 614.

14860 1297.

Reconnaissance à Rodulphe Chonesii par la veuve de Simonet Cahors de possessions en la paroisse de St-Martin-le-Vinoux. Pierre Arnaudi, de Claix [not.].

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), G. lxxix, 116.

14861 1297.

Conventions entre le dauphin Humbert, la dauphine Anne, son épouse, et Jean leur fils aîné, d'une part, et Didier de Sassenage, abbé de St-Félix de Valence, et son neveu François, seigneur de Sassenage. Les 1ʳᵉˢ s'engagent à ne jamais rien acquérir dans la terre des 2ᵈˢ.

Invent. Graisivaudan, V, 70ᵃ ; *St-Marcellin*, II, 1214. = Chorier, *Hist. de Dauph.* I, 844 ; 2ᵉ, 649 ; *Hist. mais. Sassenage*, 31. Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2ᵉ, 25, 95, 180 ; 3ᵉ, I, 65, 140, 233.

14862 1297.

Acte par lequel les habitants de Serres se déclarent prêts à rendre hommage au dauphin.

Arch. de l'Isère, anc. inventaire. = Roman, 134ᵇ.

14863 1297.

Jean de Genève, évêque de Valence et Die, permet à Jacques et Géraud Balbis d'exercer le commerce à Valence.

Columbi, *Opusc.* 310. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 123.

14864 1297.

Hommage prêté à Amédée, comte de Savoie, par Jean et Johannet Ginot, monnayeurs ; ils se reconnaissent ses hommes liges, eux et leur postérité, s'obligent à battre monnaie à son service, lui reconnaissant le droit de les faire prendre et ramener s'ils s'établissaient hors de ses états ; le comte les autorise à battre monnaie dans le Viennois.

Perrin (A.), dans *Doc. acad. de Savoie*, V, 21.

14865 La Balme en Viennois, 26 mars 1297.

Approbation par Anne, dauphine, d'un acte précédent. Témoins : Soffrey de Gumin, juge du Briançonnais, etc. Lendemain de l'Annonciation.

Arch. des B.-du-Rhône, B. 401, orig. = Roman, 132ᵃ.

14866 26 mars 1297.

Sentence arbitrale entre le châtelain de la Terrasse pour le dauphin, seigneur de Faucigny (?), et celui de la Pierre pour le comte de Genevois, au sujet des limites des deux paroisses. Les gens de la Pierre soutenaient que leur paroisse allait au-delà de l'Isère jusqu'à un pré sous la grange de Guigues Richard ; ceux de la Terrasse que la leur s'étendait du lieu dit Maupas au-delà de l'Isère vers le mandement de la Pierre ; les arbitres ordonnent une enquête.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 141ᵇ.

14867 27 mars 1297.

Conventions entre Hugues de Vicinis, sénéchal des comtés de Provence et Forcalquier, au nom de Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, comte desd. comtés, et Geoffroy, évêque de Gap. Guillaume Rodelli, not.. ind. 10.

Mentionné en hommage du 2 mai 1318.

14868 Marseille, 27 mars 1296/7.

Vidimus par Durand, évêque de Marseille, et Raymond, évêque d'Apt, des actes des 8 juil. 1296, 22 novembre 1296, 16 mai 1272 et 19 déc. 1271, à eux présentés par Geoffroy, évêque de Gap, et Hugues de Voisins *(Vicinis)*, seigr de ce lieu, chevalier, sénéchal de Provence et Forcalquier. Fait dans la salle *(aula)* ronde du palais épiscopal.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1553, roul. parch. (*Invent.* IV, 458-60).

14869 Marseille, 17 (27) mars 1296/7 (1298).

Autorisation donnée par Durand, évêque de Marseille, et Raimond, évêque d'Apt (subdélégué de Bertrand, évêque de Nîmes), délégués apostoliques, à Geoffroi, évêque de Gap, nonobstant l'opposition de son chapitre, de conclure son échange avec le comte de Provence et lui rendre hommage pour Gap (Hugues de Voisins *(Vicinis)*, sénéchal pour le roi). *Act. Massilie*, dans la maison de l'évêque, en la salle *(aula)* ronde ; présents : Pierre Gauterii, prévôt de Gap.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1553, parch. (*Invent.* IV, 459-60). Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 402, roul. parch. Arch. munic. de Gap, Livre Rouge, 18. Arch. de l'Isère, B. 3737, cah. (*Invent.* III, 164ᵃ). = ROMAN, 132ᵃ.

14870 Marseille, 27 mars 1296/7.

Hommage prêté par Geoffroi de Lincel, évêque de Gap, en vertu de l'autorisation précédente, à Hugues de Vicinis, au nom du comte de Provence, pour Gap, Lager, Châteauvieux, Tallard, Lettret, Rambaud, la Bâtie-Vieille, la Bâtie-Neuve, Tournefort, Montreviol, la Fare, Poligny, le Noyer, le Glaisil, Manteyer, Montmaur et Brunsel, excepté le haut domaine de Redortier, acquis par l'évêque depuis le traité de 1271. Il fournira aux chevauchées 6 cavaliers pendant 40 jours chaque année, de Pont-Haut à Pertuis-Rostan. Il s'engage à secourir le comte pendant 30 jours, avec tous les hommes de Gap et de sa terre en cas de guerre *(campale bellum)* ou de siège, au même temps que les bailliages de Sisteron, Forcalquier et Digne. Le comte défendra l'évêque contre tous sauf l'empereur, et contraindra ses sujets à l'obéissance. Il ne pourra rien acquérir dans les terres épiscopales, lesquelles seront exemptes de tailles et impôts, la justice appartenant au prélat. Celui-ci peut aliéner ses biens pourvu qu'ils restent sous la seigneurie du comte. En échange de la rente assignée à l'évêque Othon sur le clavaire de Digne, Geoffroi reçoit les châteaux de Reynier, Sigoyer-Malpoil et la forêt de la Silve à Mison, près de l'église St-Pierre. Le consulat de Gap sera rendu à l'évêque, etc. Présents : Raymond Ruffi, viguier d'Aix, Paul Fabri, juge majeur, et Guy de Tabia, procureur royal en Provence. Témoins : Bertrand de Beaumont, Raymond de Baux, chevaliers, Pierre Garcin, prévôt de Gap, Barthélemy de Grosso, juriscons., etc. Guillaume de Valle not[.?]. Thomas d'Ortona en Pouille, Pons Mayrani et Jean Augerii nott. Sceaux des évêques de Marseille et d'Apt, et 2 autres. Fait dans la chambre ronde de la maison épiscopale.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 402, orig. Arch. des Htes-Alpes, G. 1553, orig. parch. (*Invent.* IV, 459ᵇ-60). Arch. de l'Isère, B. 3755 (*Invent.* III, 185). = ROMAN, 132.

14871 27 mars 1297.

Procédure devant le sénéchal de Provence et Forcalquier, entre Pierre de Casselortio, procureur d'Humbert, dauphin de Viennois, et Philippon de Lando et de Lavorio, et Guy de Cabre, procureurs [du comte] de Provence, au sujet de l'enregistrement et exécution de lettres obtenues du roi de Sicile, comte de Provence et Forcalquier, touchant diverses successions, d'où il appert que le haut fief des châteaux de l'Epine, Serres et Sigottier appartenait au dauphin et que le roi se l'était approprié.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 41ᵃ. *Invent. Baronnies*, I, 329ᵇ : 398-9 ; *Gapençais*, 189, 460, 477, 626-7, 793-4. = ROMAN, *Gap*, 20/1.

14872 27 mars 1297.

. .Ind. 10. Reconnaissance en faveur de Béatrix, dame de Faucigny, par André, fils de Clément Phisie, son homme lige, tenu à 1 muid de froment de cens annuel. Hugues Chabuelli not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 42, orig. parch. (*Invent.* 13).

14873 Aix, 28 mars 1297.

Lettres d'Hugues de Vicinis, sénéchal de Provence, aux magistrats et officiers du comte, leur donnant connaissance des conventions précéd. (n° 14870) et leur ordonnant de s'y conformer.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = ROMAN, 132ᵇ.

14874 30 mars 1297.

Commission au sénéchal de Provence d'examiner les droits du dauphin Humbert à Serres *(Serro)*. — Cf. 14 mars préc.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 40.

14875 Aix, 30 mars 1297.

Conventions entre Guy de Cabre et Lardo de Laveno, procureurs du dauphin et du comte de Provence, à propos des fiefs possédés dans le Serrois par Philippe de Laveno et dont la juridiction était disputée entre ces princes.

Arch. de l'Isère, B. 3013, copie. = ROMAN, 132ᵇ.

14876 1ᵉʳ avril 1297.

Maître Bernard Seytoris, official de la cour de Vienne, atteste un accord fait devant le clerc Martin Chapati, notaire juré de sa cour, entre Pictavin de la Garde, prieur de St-Sauveur-en-Rue, et Pierre Chantronis, d'Argental, damoiseau.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 191-3, n° 207.

14877 Rome, à St-Pierre, 2 avril 1297.

Lettre du pape Boniface VIII à Guy de Méolans *(Meolano)*, chanoine d'Embrun, et à deux autres, au sujet d'un canonicat à Mende conféré à François Andreæ, médecin de Robert duc de Calabre, qui avait été reçu chanoine d'Embrun. — *Apostolicæ sedis*.

FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 666-7, n° 1762.

14878 La Balme, 3 avril 1297.

Traité d'alliance et de défense réciproque contre tous, spécialement le comte de Savoie, entre Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et sire de la Tour, la dauphine Anne et leur fils aîné Jean, d'une part, et leur tante Léonète *(Leone)* dame de Gex *(Gez)* et leur cousin Guillaume de Joinville, chevalier, son fils, d'autre. Humbert promet de défendre le château de Gex avec 50 arbalétriers et 20 hommes d'armes, et de ne faire ni paix ni trêve avec le comte sans eux. Si sa [belle-]mère B[éatrix], dame de Faucigny, fait don de sa baronnie à l'un de ses enfants, il ne la cèdera pas à la Savoie. Il leur donne 1000 liv. Genevois pour reconstruire le château de Gex, avec Béatrix pour garant. Cautions du traité : Henri archevêque de Lyon, son frère le sire de Villars, le comte de Forez, Guichard de Beaujeu, Aymaret de Poitiers et deux autres. Léonète et Guillaume promettent de défendre la baronnie de Faucigny, à laquelle ils doivent hommage lige, de ne pas vendre ni échanger au comte de Savoie le château de Versoix. Sceaux. Don. à la Balme de l'île de Crémieu..., mercredi après l'octave de l'Annonciation.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 81-2.—VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 85-7. = BRÉQ. VII, 476. WURSTEMB. 909. *R. Gen.* 1437.

14879 Valaurie, 3 avril 1297.

Procuration des habitants de Valaurie. Bermond, seigneur d'Uzès et du château de Valaurie, et les 2/3 et plus des habitants, convoqués par la voix du héraut *(præco)*, en présence de Guy de Marsanne, damoiseau, viguier *(vicarius)* de Valaurie, au nombre de 83, dont Raymond de St-Restitut et Bertrand Guiraudi, damoiseaux, donnent procuration à Guillaume Brun et Jean Falco, pour défendre les intérêts de la communauté, spécialement au sujet des tènements contestés par l'abbé d'Aiguebelle et la communauté de Réauville, promettant d'approuver leurs actes et de solder leurs dépenses. Le viguier, siégeant en tribunal, décrète la procuration valable pendant 4 ans. Fait *ap. Vallem auream*, sous l'église St-Martin, dans le cimetière. Témoins : Guillaume Charavelli, recteur de cette église, m^e^ Raymond de Marsanne, notaire, etc. Poncé Lamberti d'Uzès, notaire de Bermond et de son château de Valaurie.

[Hugues], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 484-7.

14880 6 avril 1297.

Attendu que Léonè[te] dame de Gex et son fils Guillaume de Joinville s'étaient déclarés leurs hommes liges, Humbert de la Tour, la dauphine Anne, son épouse, et Jean dauphin, leur fils, leur promettent aide et secours, particulièrement contre le comte de Savoie... Samedi après l'octave de l'Annonciation... — Cf. 3 préc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 19 (*Isère*, III, 232).

14881 8 avril 1297.

Traité confirmatif d'un précédent entre le roi de Sicile et Joffrey, évêque de Gap ; le prélat rend hommage pour les terres spécifiées. Suivent plusieurs articles accordés sur leurs droits respectifs. — Cf. 27 mars préc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 270-1. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 84^a^.

14882 Latran, 15 avril 1297.

Lettre du pape Boniface VIII à [Guillaume] archevêque d'Embrun et à d'autres, au sujet d'un canonicat à Narbonne. — *Apostolicæ sedis.*

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 676, n° 1783.

14883 16 avril 1297.

Reconnaissance en fief au profit du dauphin par Perronet Charbonel Beles [baile ?] de Flandenes, des 2/3 de tous les biens, cens et usages du tènement de la Marcera, en la paroisse de St-Martin-le-Colonel, joignant le ruisseau de la Baralière ; plus 2 portions d'un pré en Lombart, joignant l'eau de la Lyonne et le ruisseau de Lyoncel, sous le plaid de 60 sols à mutation de seigneur et vassal, à charge de suivre le dauphin en ses guerres et de lui prêter serment de fidélité, sauf celle due à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois... Mardi après la Résurrection.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 400-1.

14884 17 avril 1297.

Lettre par laquelle il appert qu'en traitant du mariage entre Jean, comte de Forez, et Alix, fille d'Humbert dauphin de Viennois, celui-ci, du consentement de son fils Jean, a donné comme dot les terres de Malleval et de Rocheblaine..., mercredi après Pâques.

Luillier (J.), *Invent. titres comtes Forez*, n° 1152.

14885 18 avril 1297.

Achat de cens par Guigues Girin, procureur.

Reg. instrum. capp. St Maur. S. Barn. Romanis, 319.

14886 Valence, 27 avril 1297.

Girard de Passavent et Pierre Galberti, chanoines de Valence et Die, donnés comme juges par leur évêque Jean entre lui et son procureur Pierre Soton, d'une part, et Hugues de Peyraud, prieur de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, et le prêtre Hugues Rocha, procureur de cette église, d'autre, décident que ceux-ci possèdent toute juridiction au civil et au criminel dans et hors le bourg, et leur font restituer un voleur pendu aux fourches de leur église, que Lantelme Eynardi, courrier de Valence, et les serviteurs de l'évêque avaient en armes et par violence détaché pour le rependre aux fourches du prélat. *Facta, pronunt. Valentiæ*, dans le palais épiscopal, devant l'évêque. Etienne de Moirans not..., samedi après l'octave de Pâques.

Chevalier (U.), *Cart. de St-Pierre du Bourg*, 99-100, n° 51.

14887 29 avril 1297.

Hommage rendu à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, par Jacquemet de Commiers, seigneur de Groin, qui reconnaît tenir en fief la maison forte de Groin et le bourg attenant ; lui seul y avait juridiction, sauf la haute aud. Guigues et le tiers de la moyenne et basse à Guillaume, seigneur de Miribel ; il reconnaît en outre une vigne au territoire de Groin et tout ce qu'il possédait à Varces et Claix, sous 40 sols de plaid.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 413-4.

14888 Mai 1297.

Fondation d'une chapelle à Pagny par Philippe de Vienne, sire de ce lieu.

Pérard, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 581-2, = Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 435, n° 5348.

14889 L'Isle, 8 mai 1297.

Hommage de Bertrand de Baux, prince d'Orange, fils de Raymond, à Michetus de Francesiis, recteur du Comtat, représentant du pape, pour les châteaux et terres de Camaret, Travaillans, Sérignan, Uchaux, Frigolet, les deux Barbaras, Montségur, Montbrison, la Garde-Paréol, Noveysan, Derbous, le tiers de Rochegude, etc. Acte à l'Isle, dans la maison du pape.

Arch. Vaucluse, Reg. D. 19, f° 21. Biblioth. de Marseille, Mss. de Sérignan, f° 170. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 779.

14890 10 mai 1297.

Lettre de Mutetus de Francesis, damoiseau, gouverneur du Comtat-Venaissin, à Aimar, comte de Valentinois, l'invitant à prêter hommage au pape pour ses terres qui relèvent du fief de l'église Romaine.

Arch. de l'Isère, B. 3553, orig. parch. (*Invent.* III, 88^b^). Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 370 (à part, I, 273).

14891 10 mai 1297.

Hommage prêté à Jean dauphin par Raymbaud d'Argençon, coseigneur dud. lieu, pour sa métairie et son avoir au terroir d'Argençon.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 5-6.

14892 Rome, à St-Pierre, 11 mai 1297.

Boniface VIII nomme Jacques de *Bargiaco*, sacristain de l'église d'Embrun, dont il connaît par la renommée le zèle et la fidélité, recteur de la Campanie et de la Maritime pour les affaires spirituelles. — *Cum in Campania.*

DIGARD (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 935-6, n° 2345.

14893 12 mai 1297.

La maison de l'Aumône [hôpital] d'Embrun vend le pré de la Maladrerie à Pellegrin Bouc *(Boc)*. Ponce Barreyrie not.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 79, cité en 12 déc. 1366 (*Invent.* V, 104ᵇ).

14894 Le Puy, 13 mai 1297.

Lundi après l'octave de l'Invention de la sᵉ Croix. Mᵉ Pierre [Jean] de la Motte, not. impér., procureur d'A[imar] de Poitiers, comte de Valentinois, présente à Jean d'Arlay *(Rebleyo, Rellayo)*, chevalier, sénéchal de Beaucaire et Nîmes une cédule datée du même jour par laquelle A[imar] de Poitiers déclare que, Philippe roi de France, lui ayant ordonné de se rendre le lundi après l'Ascension à Reims avec cavaliers armés, pour défendre le royaume, il avait pour obéir envoyé son fils Adhémar ; mais il proteste qu'il n'entend pas s'engager pour l'avenir et requiert acte ; le sénéchal admet la protestation sous les réserves de droit : seuls les nobles qui tiennent fief du roi seront tenus au service de l'host ; les autres resteront à la disposition du comte. *Act... in Ripperia subtus la Contamina*, près la rivière *Borne*, sur le Pont *Controillas*, près la ville du Puy. Témoins : G. Glaterii et Pierre Cari juriscons.... Vincent *de Facto* not. royal.

Arch. de l'Isère, B. 3553, orig. parch. (*Invent.* III, 88ᵇ). Torino, Arch. di Stato, 51, sez. 3, Valentin. n° 7, orig. parch. (*Invent.* 2ᵃ).

14895 14 mai 1297.

Aimar, comte de Valentinois, répond au recteur du Comtat-Venaissin qu'il est prêt à remplir son devoir de vassal à l'égard du pape, si on veut bien lui assigner jour et lieu compétents..., mardi après l'octave de l'Invention de la sᵉ Croix.

Arch. de l'Isère, B. 3553, à la suite du 10 (*Invent.* III, 88ᵇ).

16 mai 1297 = 17 juin 1297.

14896 17 mai 1297.

Hommage rendu à Jean Dauphin, comte de Gap, par Arnaud, coseigneur de la Baume-des-Arnauds, pour sa parerie aud. lieu.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 89-90.

18 mai 1297 = 17 juin 1297.

POTTHAST, p. 1962.

14897 St-Symphorien-d'Ozon, 18 mai 1297.

Hugues de Chandieu *(Chandeya)*, Jocerand de Lanieu *(Laniaco)*, abbé d'Ainay, Nicolas de Billens, professeur de lois, exécuteurs testamentaires de feue Sibylle, comtesse de Savoie, vendent pour 4000 liv. Viennois, à Artaud, sire de Roussillon, le bourg et la seigneurie de Miribel en Forez. L'acquéreur est investi par la tradition d'un bâton. Cette vente est approuvée par Amédée, comte de Savoie, comme tuteur d'Edouard et d'Aymon, ses fils mineurs, issus de son mariage avec ladite Sibylle. Témoins : Aubri de Roussillon, mistral de Vienne, Foulques Aymar, chanoine de Vienne, nobles Hugues de Boczosel, Humbert de St-Symphorien, Arric de Riverie *(Riviria)*, chevaliers. Fait en un pré devant la porte du château, samedi avant les Rogations.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 980.

14898 Tarascon, 31 mai 1297.

Lettre de Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, comte de Provence et Forcalquier, au sénéchal de Provence, lui mandant de soumettre à des jurisconsultes le traité passé entre le procureur de la cour de Provence et l'évêque de Gap, et d'annuler les clauses contraires aux conventions de 1257 entre le comte de Provence et le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3013 ; B. 3753, 29 (*Invent.* III, 179ᵇ). *Invent. Gapençais*, 279. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 84-5. = ROMAN, 132ᵇ (à Aix !).

14899 Mai 1297.

Lettre de Charles, roi de Sicile, à Humbert, comte d'Albon et de Vienne, au sujet de Gap.

ALLARD (Guy), *Doc. mss.* XV, 240ᵃ.

14900 Viterbe, 1ᵉʳ juin 1297.

Lettre du pape Boniface VIII à [Guillaume] archevêque d'Embrun et à d'autres, pour faire jouir Pierre Grimaudi, chanoine d'Autun, d'une dispense de résidence.

FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, II, n° 1919.

14901 Chambéry, 1ᵉʳ juin 1297.

...Ind. 10... Humbert, seigneur de Peladru, fils de feu Arthaud de Peladru, chevalier, fait hommage lige à Amédée, comte de Savoie, sauf sa fidélité à Aynard, seigneur de Clermont, promettant de recevoir de lui en 3 ans 10 liv. Viennois de revenu en fief de pur alleu, de l'aider dans ses guerres contre le dauphin de Viennois et autres, etc. Il reconnaît avoir reçu pour cela 150 liv. de bons Viennois. Promesse réciproque de défense de la part du comte. *Fact. ap. Cambr.*, dans le couvent des frères Mineurs ; témoins : Guy de Seyssel *(Sayssello)*, Guigues de *Ponte tremulo*, damoiseaux, Bastianus de Guachiis, prof. de droit, mᵉ Pierre de Sallenove, médecin, etc. Albert de Montmélian, not. imp. Sceaux.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 72-3.

14902 Tarascon, 1ᵉʳ juin 1297.

Lettres du roi Charles à Hugues de Vicinis, son sénéchal, approuvant les conventions passées entre l'évêque de Gap et lui.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = ROMAN, 132-3.

14903 Tarascon, 2 juin 1297.

Lettres du même au même, le déléguant pour recevoir l'hommage de l'évêque de Gap et confirmant les conventions passées entre son père et Othon, prédécesseur de cet évêque.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = ROMAN. 133ᵃ.

14904 9 juin 1297.

Transaction entre le procureur de la maison de Prémol et les consuls et communauté du Bourg-d'Oisans [St-Laurent-du-Lac], au sujet d'une pièce d'île appelée Illats provenue des crues de la Romanche, joignant le tènement de Vieillemorte : les consuls cèdent leurs prétentions moyennant 15 liv... Dimanche après la Pentecôte.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 364-5.

14905 Orvieto, 10 juin 1297.

Le pape Boniface VIII, après avoir relaté les dissentiments entre le monastère de Montmajour et l'hôpital de St-Antoine de Viennois, au sujet du prieuré, des vœux et legs à lui faits, qui ont occasionné des morts d'hommes et compromis des âmes, ne voit d'autre solution que d'exempter le prieuré de la juridiction de Montmajour et de l'ériger en abbaye ; les innombrables miracles que Dieu y opère continuellement prouvent l'authenticité du corps de sᵗ Antoine qui y repose. L'abbé sera le chef des frères, qui prendront le nom de chanoines, de l'hôpital et de ses dépendances ; leur nombre sera de 30 ; le monastère sera exempt de la juridiction de l'ordinaire et soumis au pontife Romain, à qui on payera 1 marc de cens. On y suivra la règle de sᵗ Augustin ; tous porteront sur leur habit la potence en l'honneur de sᵗ Antoine. En compensation le monastère de Montmajour recevra du nouvel abbé 1300 liv. petits Tournois de revenu assigné dans les provinces d'Embrun, Aix, Arles et Narbonne ; jusqu'à complète assignation, cette somme sera payée annuellement dans l'octave de la Pentecôte à Nîmes, dans la maison des frères Mineurs ou dans celle des Prêcheurs. — *Ad apostolicæ dignit.*

Arch. du Rhône, H. c. 352, parch. Bibl. de Grenoble, U. 946 (*Catal.* 1592), orig. parch. Cure de St-Antoine, orig. parch. Valbonnais, 5ᵉ Reg. nº 102. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II. 85-6. — FALCO (Aym.), *Anton. hist. compend.* fº 73-5. *CHOPPIN, *De s. politia*, 32. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 87-8 (9 juin). DASSY, *Abbaye de St-Antoine*, 494-9 ; *Trésor. égl. abbat. St-Antoine*, 218-20. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 59-63. FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, 781-2, nº 2032. = *Gallia christ. vet.* IV, 664ᵇ. BRÉQ. VII, 455. CHEVALIER (U.), *Doc. inéd. relat. au Dauph.* VII, vij. POTTHAST, 24525-6.

14906 Orvieto, 10 juin 1297.

Lettre du même à [Guillaume], archevêque d'Embrun, et aux évêques de Marseille et de Viviers, les chargeant de l'exécution de la bulle précéd.

FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, nº 2032. = ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.*, II, nº 356.

14907 14 juin 1297.

Jean de la Roche, juriscons., procureur d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, proteste devant Giraud de Maumont et Jean d'*Oxeyo*, conseillers du roi de France, commissaires délégués auprès du sénéchal de Beaucaire, contre la convocation au Puy des syndics des communautés soumises à la suzeraineté du comte, son fils aîné, Aimar, ayant mené à l'armée royale un fort contingent de nobles Valentinois ; ils répondent en invoquant l'extrême nécessité dans laquelle se trouve leur prince... Lundi après l'octave de la Pentecôte...

Arch. de l'Isère, B. 3553, orig. parch. (*Invent.* III, 88-9).

14908 Orvieto, 17 juin 1297.

Bulle du pape Boniface VIII, adressée au prieur et au couvent de St-Antoine en Viennois : pour mettre un terme aux longues querelles existant entre l'abbaye de Montmajour, ordre de St-Benoît, et l'hôpital de St-Antoine, ordre de St-Augustin, au sujet du prieuré de St-Antoine, dépendant de Montmajour, et des vœux et promesses faites au saint, il soustrait ce prieuré au monastère et ordonne au prieur et aux moines de se retirer. Afin d'honorer sᵗ Antoine, dont le corps y repose et opère des miracles célèbres dans le monde entier, il érige ce prieuré en abbaye, à laquelle il unit l'hôpital et toutes ses dépendances ; elle sera gouvernée, non plus par un maître, mais par un abbé ; les religieux s'appelleront chanoines ou frères de St-Antoine, observant la règle de sᵗ Augustin ; selon l'usage de l'hôpital, ils porteront sur leur habit le signe T appelé potence *(potentia)* ; l'abbaye sera soumise immédiatement au pontife romain. Le pape nomme abbé le maître de l'hôpital Aymon, auquel il prescrit d'obéir ; il promet des compensations au monastère de Montmajour. *Dat. ap. Urbem Veterem, 15 kal. julii* (al. *junii*), *pont. n. aº 3.* — *In dispositione ministror.*

Bibl. de Grenoble, Ms. Q. 343, 5-6. — *Privilegia*, 20ᵇ-2. CHERUBINI, I, 174 : I, 200-1 : I, 156. *Bull. de St-Antoine*, 25-8, vid. de 1516. *Bull. Roman.* Taurin. IV, 143-5. THOMAS (A.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 782-3, nº 2033. = GEORG., II, 161, 26. BRÉQ. VII, 456. POTTHAST, 24530.

14909 Grenoble, 20 juin 1297.

Humbert, dauphin de Viennois, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, pourvoit Benoît de Campeis, professeur de droit et son conseiller, de l'office de bailli général dans les comtés de Gapençais et Embrunois, aux émoluments de 300 liv. Viennois, etc... Jeudi avant sᵗ Jean-Bapt...

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Invent. Gapençais*, 280. = ROMAN, 133ᵃ.

14910 22 juin 1297.

Testament de Pierre de Montfort... ind. 10, samedi avant la fête de sᵗ Jean-Bapt.

ALLARD (Guy), *Doc. mss.* VI, 32.

14911 « Lonjafayssola », 23 juin 1297.

Pierre d'Echallon, official de Valence, choisi comme arbitre de leurs différends, au sujet des dîmes paroissiales du territoire de *Lonjafayssola*, par Guillaume de Maysoto, prieur de St-Félix hors des murs de Valence, et le prieur de Chabeuil *(Cabeolo)*, prononce que celui-ci percevra la dîme au midi, à partir du chemin qui vient de Valence jusqu'à Châteaudouble, et l'autre au nord de ce chemin jusqu'à celui qui va de Valence à Montélier, suivant le parcours du chemin royal qui met les deux précédents en communication, sauf la

terre de Pierre Raynerii. Assentiment des parties. Témoins : Juvenis Fabri, baile de St-Félix, Ponce, baile du prieuré de Chabeuil, le prieur de Montmeyran, etc. *Act. en Lonjafayssola...*, veille de s[t] Jean-Bapt. Sceaux. K. de Marcha ou Mactha.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 24 lig. 1/4.

14912 25 juin 1297.

Lettres patentes de Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence, par lesquelles il requiert Humbert dauphin de faire cesser les troubles et injures qui étaient faits à l'évêque de Gap.

Invent. Gapençais, 280. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 86. = ROMAN, 133[a].

14913 St-Bonnet, 25 juin 1297.

Concession par Jean Dauphin, fils aîné du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Rostain Lambert, Jeanne Lantelme Barbal, Reymond Esmin, Pierre Allet et Bezon de Bonne, notaire, d'une condamine delphinale au-dessus du village de St-Bonnet, et d'une autre proche le canal des moulins delphinaux dud. St-Bonnet, sous la rente de 27 setiers 1/2 d'annone à la Toussaint.... Mardi après s[t] Jean-Bapt..., *ap. S. Bonitum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[e] lxxiij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 371[b].

14914 25 juin 1297.

... Mardi lendemain de s[t] Jean-Bapt. L'archevêque G[uillaume], le doyen Geoffroy et le chapitre de Vienne confirment à maître Jean de Serpaize *(Salpayssia)*, clerc de leur église, la jouissance à vie de la 12[e] partie de l'obédience de Culin *(Cuyllino)* et *Breyssenet*, que lui a donnée le sacristain Odon.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 63.

14915 St-Bonnet, 26 juin 1297.

Albergement... mercredi après saint Jean-Baptiste (n° 14913)...

ROMAN, 133[a].

14916 Tourron, 27 juin 1297.

... Jeudi après s[t] Jean-Bapt., ind. 10, *ap. Turronem.* Transaction entre Aymar Berengarii, seigneur du Pont-en-Royans, et les mandataires de la communauté de Rencurel, et Guy, prieur des Ecouges, par l'intermédiaire d'Humbert Marionis, Berlion Francisci et Pierre Quina. Les arbitres décident que A. Bérenger possédera le bois de Neure depuis le sommet jusqu'à la Drévène et de la fontaine de Quinsonis à l'essart de Romeyère ; la partie comprise entre la fontaine et les Ecouges appartiendra au couvent, libre de servitude ; celui-ci aura le parcours, le bois et madriers de construction pour son usage, et le pâquerage dans tout le bois. De la source de la Drévène aux Ecouges les habitants de Rencurel jouiront du bûcherage *(bocheyrare)* jusqu'au ruisseau Bruyent, excepté pour les biens urbains et autour des granges, à la distance d'une portée d'arc *(balista)* ; le pâturage, hormis dans les blés et les prés, de la Toussaint à la fête des s[ts] Philippe et Jacques ; ils se démettent de toute autre prétention. Le prieur réclamait 16 livres pour la vente aux prédécesseurs d'Aymar d'un cens de 4 setiers froment sur les moulins de Rencurel, et le prix d'un mulet vendu à son père ; il se contentera de 10 livr. Le passage des bestiaux des Ecouges allant à la grange de Ruyson par Rencurel est maintenu ; le prieur s'emploiera à faire absoudre les habitants par l'official de Grenoble. Promesse de faire ratifier par le convent, par la communauté de R-l, et sceller par le dauphin. Témoins : les chapelains de R-l et de Poliénas *(Pollena)*. Nicolas Chalvayronis, de Ront-en-Royans, not. imp.

AUVERGNE, *Cart. des Ecouges*, 145-9, n° 34.

14917 27 juin 1297.

Aimar, comte de Valentinois, donne procuration à Jean de la Roche, clerc et jurisc., Guillaume de Montoison, chevalier, Guillaume de Rochemaure et Jacquemet de Royssas, damoiseau, pour aller supplier le roi de France de modérer la mission de Giraud de Maumont et Jean d'*Oxeyo* (14 préc.)... Jeudi après s[t] Jean-Bapt...

Arch. de l'Isère, B. 3553, orig. parch. (*Invent.* III, 89[a]).

14918 29 juin 1297.

Roger, seigneur de Clérieu, donne procuration aux mêmes (27 préc.) pour le même objet.... Samedi après s[t] Jean-Bapt...

Arch. de l'Isère, B. 3553, orig. parch. (*Invent.* III, 89[a]).

14919 29 juin 1297.

Voir l'acte du 7 août suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3722, orig. parch. (*Invent.* III, 153[b]).

14920 Cornillon, 30 juin 1297.

Concession par le dauphin Humbert, la dauphine Anne et Jean Dauphin, leur fils aîné, au prieuré de St-Robert, de 10 setiers d'avoine, mesure de Grenoble, et 16 sols 2 den. obole Viennois qu'il payait annuellement pour une condamine en la paroisse de St-Vincent, les terres de Jaspainerie, des Bonins et des Matheus, un pré jadis à Omar de la Garde, la terre des Ravines proche la grange du monastère, et celle de Guigone Audevond. Fait dans le château *Curnillionis*

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[e] vj[b]. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 45[b].

14921 Les Loyves (Loynes), près Roybon, juillet 1297.

Privilèges et franchises accordés par le dauphin Humbert et la dauphine Anne aux habitants du château de Montrigaud et son mandement : exemption de toute, taille, tolte, exaction, corvée, *angaria* et *perangaria* ; dévolution aux plus proches des biens des décédés *ab intestat* sans enfants ; les dispositions testamentaires seront respectées ; pénalités pour usage de fausses mesures, vol, etc. Le dauphin se réserve plein domaine, juridiction, bans, justices, chevauchées, fours, moulins, cens, foire, marché, lods et ventes ; il fournira à chaque habitant une maison et un verger, sous le cens de 12 den. ; il fera au début les fossés, palissades, remparts et portes du château ; il s'interdit d'établir des granges dans le mandement et d'y entretenir des animaux, et de couper l'herbe des prairies pour ses chevaux ; exemption de la leyde et de tout péage dans le mandement et son comté ; faculté de vendre les biens sans autorisation, mais en acquittant le 13e den. ; permission de pêcher, sauf dans les fossés des remparts,

et de chasser, sauf à remettre un quartier des grosses pièces de gibier.

Arch. de l'Isère, B. 3940 (*Invent.* IV, 49-50).

14922 Tallard, 1er juillet (vers 1297).

Procédure relative à des excès commis par certains nobles et habitants de Pelléautier et de Neffes contre des personnes de Manteyer et St-André-la-Freyssinouse : Guillaume Augier, dit Gerssi, Pierre Reynier d'Oze, Guigonet de Montalin, Pierre de Sigottier et autres, qui avaient été gravement blessés. Obert du Caire *(Cario)*, juge de Manteyer et la Freyssinouse, sur l'ordre de noble Pierre Reynier, seigneur d'Oze et de Manteyer, avait écrit au commandeur de Tallard de signifier aux habitants de réparer leurs méfaits ; le commandeur ferma sa porte au notaire Jean Tornator qui lui porta la lettre ; acte en fut dressé à Tallard, sous le porche de N.-D. *de Galea*, en présence de Giraud Ferreri, juriscons. et chevalier, Guillaume Coteroni, prêtre et frère de l'hôpital de St-Jean, etc.

Arch. des Htes-Alpes, B. 253, couvert. parch. (*Invent.* 3e).

14923 2 juillet 1297.

Ordonnance du sénéchal de Provence, à la requête du procureur du dauphin, portant que tous les traités faits entre les dauphins et les évêques de Gap, au sujet de la juridiction de cette ville, seront exécutés. — Cf. 9 suiv.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 409.

14924 Tallard, 2 juillet (vers 1297).

Le lendemain, le notaire Jean Tornator fait plusieurs tentatives pour signifier la lettre au commandeur ; le portier du château répond que le commandeur est à la messe, à dîner, qu'il dort. Acte à Tallard, *ap. Galeam*, présent : Is. de *Flayosco*, devant la première porte *de Galea*. Le commandeur était sous le portique de cette église.

Arch. des Htes-Alpes, E. 253, couvert. parch. (*Invent.* 3e).

14925 (Après 2 juillet, vers 1297).

Jean Tornator ayant trouvé Giraud Ferreti, jurisconsulte, à Tallard, sur la place, devant la maison des Lombards, lui donne copie de la lettre que le notaire Guill. Valoyria fit pour lui et qu'il lui remit, sur la dite place, devant la maison de Michel Ebrachi, en présence de Jacques Chabas, baile de Tallard. Témoins (4).

Arch. des Htes-Alpes, E. 253, couvert. parch. (*Invent.* 3e).

14926 Upaix, 3 juillet 1297.

Sentence arbitrale prononcée par Bienvenu de Compeis entre les consuls d'Embrun et Boniface d'Embrun, fils d'Hugues, seigneur des Crottes, à propos de cens et services dus à ce gentilhomme et dont faisaient foi des reconnaissances passées à son père.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 133e.

14927 4 juillet 1297.

Quittance par Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, à Aimar, comte de Valentinois, de 490 liv. Viennois que celui-ci lui devait pour la dot de sa fille Alise, femme d'Artaud... Jeudi après ste Pierre et Paul...

Arch. de l'Isère, B. 3553, orig. parch. (*Invent.* III, 89e).

14928 Orvieto, 5 juillet 1297.

Le pape Boniface VIII dispense du 4e degré de consanguinité, en vue de leur mariage, Gérard, fils de Géraud Ademarii de Grignan *(Gremiaco)*, et Cécile, fille de feu Hugues Ademarii de Monteil, des diocèses de Die et de Valence. — *Romani pontificis.*

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 1924.

14929 Gap, 9 juillet 1297.

Procès-verbal de présentation à la cour épiscopale de Gap par Brocard de Brocard, notaire, procureur du dauphin, des lettres de [Charles II], roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence, par lesquelles il mande au sénéchal de Provence de révoquer les actes de l'évêque de Gap faits au préjudice du dauphin Humbert, à l'encontre des conventions entre lui et le roi.

Arch. de l'Isère, B. 3753, 29 (*Invent.* III, 179b). Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 10954, 232. *Invent. Gapençais*, 264, 269. Mss. G. Allard, XV, 240b. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* I, 249. = Roman, 89e, 133.

14930 9 juillet 1297.

Le sénéchal de Provence confirme les conventions d'après lesquelles le roi de Jérusalem ne pouvait accroître ni acquérir aucun droit dans les alleus, fiefs et seigneuries du dauphin ; les autres accords faits avec l'évêque [de Gap] et les officiers du roi sont maintenus. — Cf. 2 préc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 279-80.

14931 9 juillet 1297.

Compromis entre Amédée, comte de Savoie, Humbert, dauphin [de Viennois], la dauphine [Béatrix], dame de Faucigny, Amédée, comte de Genevois, Drodon, seigneur de Beauvoir et son frère Aymar... Mardi après l'octave des ste Pierre et Paul.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 158 : 202-3.

14932 10 juillet 1297.

Guillaume Arthaud, seigneur d'Aix, reçoit quittance d'une somme de 1000 livr. Viennois qu'il paye pour dot à noble Osasseche Flotte, seigneur de la Roche-des-Arnauds, son gendre.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 75.

14933 13 juillet 1297.

Mariage et constitution en dot de 13000 liv. à Marie par le dauphin Humbert et son épouse Anne, ses père et mère, et Jean Dauphin, son frère, en faveur de son mariage avec Aymaret, fils d'Aymar de Poitiers, [comte de Valentinois].

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauphiné*, 17.

14934 Baix, (vers 13 juillet) 1297.

Ind. 10. Aymar de Poitiers, son fils Aymaret et l'épouse de celui-ci Marie, fille du dauphin Humbert et de sa femme la dauphine Anne, se déclarent satisfaits de la dot de 13000 liv. Viennois que le dauphin, la dauphine et leur fils Jean ont donnée aux contrats de fiançailles et de mariage, et se tiennent pour payés. *Acta ap. Bays*, dans le château derrière la chapelle... ind. 10 ; présents : Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Guillaume, seigneur de Montoison, Guillaume de Con-

drieu, Pierre de la Tour, frère Mineur. Maître Aymon de Tornafol, de Montluel, clerc, not. apost.

Arch. de l'Isère, B. 4106, orig. parch. (*Invent.* IV, 118ᵃ). *Invent. Generalia*, I, 13. Fontaniru, *Cart. du Dauph.* II, 89-91. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 170; II, 113-4, 370, 530. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 57. = Bréq. VII, 476.

14935 Grenoble, 19 juillet 1297.

... Ind. 10, vendredi avant sᵉ Marie-Madel. Sentence de Guigues de Vaulnaveys, lieutenant du juge commun de Grenoble, rendue à la requête des consuls de la ville, portant ordre au châtelain de faire immédiatement mettre en liberté un bourgeois qu'il avait emprisonné pour une dette de 4 sols Viennois, contrairement aux franchises de la ville. *Act. ap. Grationopolim*, en la maison des seigneurs, devant les fabriques de draps *(operatoria pannorum)*.

Arch. ville Grenoble, AA. 11, orig. parch. (*Invent.* 16ᵉ). Grenoble, *Livre de la Chaîne*, cxix.

14936 26 juillet 1297.

Enquête ordonnée par Aimar, comte de Valentinois, contre un bandit Arnaud Clavel, de Flandènes, qui s'était introduit dans le monastère de Léoncel et y avait commis beaucoup de vols ; il est condamné à être pendu... Vendredi après sᵗ Jacques...

Arch. de l'Isère, B. 3553, orig. parch. (*Invent.* III, 89ᵉ). — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 368 (à part, I, 272).

14937 28 juillet 1297.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Tarascon, on décide d'envoyer les frères de Valence et de Die apprendre les sciences naturelles au Puy, et ceux de Valence pour les arts à Orange.

Douais (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 414.

14938 Orvieto, 29 juillet 1297.

Le pape Boniface déclare que sur un emprunt de 8000 flor. d'or fait avec son autorisation par Aymon, abbé de St-Antoine de Viennois, à des marchands Florentins de la société Rinuccio degli Abbati *(Raynutii de Abbatibus)* et Jean Bacharelli, il a déjà touché 6200 flor.

Faucon (M.), *Reg. de Boniface VIII*, I, nº 1999. *Gallia christ. noviss.* II, 785, nº 1301.

14939 Beauvoir, 1ᵉʳ août 1297.

Donation par le dauphin Humbert et la dauphine Anne à Anglesie, femme de Pierre Copier, d'une partie des fossés de Beauvoir, derrière la maison de celui-ci et de sa longueur, sous réserve du droit du tiers et à charge de tenir du fief et seigneurie du dauphin..., *ap. Bellumvisum*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIˣˣij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 399.

14940 1ᵉʳ août 1297.

Bruas de Rosset, frère de Falcon de Rosset, écuyer, coseigneur du château de Veynes, prétendait que 2 portions des biens possédés par son frère Falcon pendant sa vie au château et territoire de Veynes, lui appartenaient de plein droit, tant pour la part à lui compétente que pour celle de leur frère Rostaing de Rosset, qui avait donné sa portion aud. Bruas avant de se faire religieux ; la 3ᵉ partie desd. biens appartenait encore aud. Bruas comme plus proche parent de Falcon, décédé ab intestat et dont il était héritier sous bénéfice d'inventaire. Brocard de Brocardis, procureur à Gap du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, soutenait au contraire que ces biens étaient commis à son maître, faute par Falcon d'en avoir prêté hommage. [Par transaction] Bruas est autorisé à jouir desd. biens, moyennant 20 liv. Viennois qu'il donnera au bailli du Gapençais, recevant au nom du dauphin ; il les reconnaîtra en fief du prince, ainsi que son avoir au château de Veynes, sauf une maison forte : ce qu'il fait à l'instant. Jean Torneatoris not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 11-2. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 912-3.

14941 Durbon, 2 août 1297.

Martin Lunelli, prieur de Durbon, et ses religieux avait accordé pleine rémission de ses méfaits à Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur ; néanmoins, ce dernier, pour purifier sa conscience et exonérer les âmes des siens, voulut faire un compromis pour stipuler une réparation ; on choisit pour arbitres Jean Chalanconi, prêtre, et frère Guigues, maçon, leur donnant faculté d'assigner aux religieux, sur les revenus de Raynaud en Dévoluy, pour 25 liv. Viennois. Serment sur les Evangiles. Fait *in pellatorio dictæ domus de Dulbone*. Témoins : Odon de *Chesis*, chevalier, Guigues de Montama, etc. Galtier de Sisyaco not. impér.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 473-5, nº 564. = Rom. 133ᵇ.

14942 Grenoble, 2 août 1297.

...Ind. 10..., dans l'étude *(operatorio)* du notaire.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, cccxxxviij.

14943 6 août 1297.

Transaction entre la ville d'Embrun et les mandataires du Dauphin, qui la déclaraient déchue de la propriété de la forêt de Montmirail, parce qu'elle n'avait pas payé une obole d'or pour droit de mutation dans le délai voulu ; la ville le paiera et conservera son droit.

Arch. munic. d'Embrun, anc. Invent. = Roman, 133ᵇ.

14944 Savine, 7 août 1297.

Sentence arbitrale rendue par Bienvenu de Compeis entre les consuls d'Embrun et ceux de Savine, au sujet de leurs droits de pâturage et de bûcherage sur une forêt et une montagne appelées Montmirail.

Arch. municip. d'Embrun, orig. Arch. de l'Isère, B. 3722 (*Invent.* III, 153). = Roman, 133ᵇ.

14945 Crest, 9 août 1297.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, notifie à Raymond de Montdidier, lieutenant de Jean d'Arlay, sénéchal de Beaucaire et Nîmes pour le roi de France, la procuration qu'il a passée à noble Bertrand de Lode, juriscons., pour requérir la publication d'une lettre royale exemptant le comte de Valentinois du subside levé sur les hommes de sa terre qui ne se rendraient pas à l'armée de Flandre, et d'une autre pour prendre des gages sur ceux qui lui étaient obligés à raison de sa dot... Veille de sᵗ Laurent.

Arch. de l'Isère, B. 4106, orig. parch. (*Invent.* IV, 118ᵉ).

14946 Orvieto, 11 août 1297.

Le pape Boniface VIII notifie à tous les fidèles que, ce jour même, il a inscrit au catalogue des saints feu Louis [IX] roi de France et les exhorte à en célébrer la fête le lendemain de s[t] Barthélemy. — *Gloria laus et.*

RAYNALDUS, *Ann.* 1297, 60-7 (XXIII, 224-8). CHERUBINI, *Bullar.* I, 157. BZOVIUS, *Ann. eccl.* 1297,2 (XIII, 1053). *Bull. Roman.* Taurin. IV, 146. = POTTHAST, 24562. FAUCON, *Reg. de Boniface VIII*, n° 2047.

14947 Lus-la-Croix-Haute, 12 août 1297.

Les habitants des vallée, paroisse et mandement de Lus rassemblés, avec autorisation de Guillaume Artaudi, d'Aubessagne, juge de Guillaume Artaudi, chevalier, seigneur de Glandage et de Lus, constituent comme procureurs Salvat de Fayno et Hugonet Durand, de Faverges *(Fabricis)*, lequel se substitue son fils Hugues, à l'effet de les représenter en justice contre les gens de l'alleu de la paroisse de St-Maurice-en-Trièves. Suivent les noms de 281 habitants de Lus. Serment par les procureurs de rendre un compte fidèle au seigneur G. Artaudi ; le juge siégeant en cour interpose son autorité. *Act. in Lus*, devant la maison de Hugonet Alberti. Témoins : Pierre Boachia, prieur de Glandage, Guillaume Ronati, chapelain de Lus, etc. Gautier de Sysiaco, not. impér.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 475-9, n° 565.

14948 Orvieto, 13 août 1297.

Lettre de Boniface VIII aux évêques de Nîmes et de Viviers, leur mandant d'autoriser Guillaume, archevêque d'Embrun, à faire un échange avec Charles, roi de Sicile, au sujet des châteaux de Jausiers et de Faucon, de la ville de Barcelonnette et de l'héritage de Pierre de Valserres, prévôt d'Embrun. — *Sua nobis venerabilis.*

FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 800-1, n° 2082.

14949 19 août 1297.

Humbert, dauphin de Viennois, son épouse Anne et leur fils Jean Dauphin confirment à la dauphine B[éatrix], dame de Faucigny, le château de la Terrasse *(Terraciæ)* et toutes ses acquisitions passées et futures. 3 sceaux.

Invent. Graisivaudan, V, 111[v]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 623.

14950 20 août 1297.

Noble Jean de Valerne permet au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et à son épouse Anne de racheter le château de Montrond qu'il possédait en vertu d'une donation qui lui en avait été faite, moyennant 1150 liv.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 556. = ROMAN, 134.

14951 20 août 1297 (?).

Bérard Leobardi, damoiseau, confesse avoir fait hommage lige à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, pour ce qu'il possède dans les mandements de Montbonnot et de Montfort, et spécialement pour la maison forte qu'il tient à Bernin *(Bregninum)* au nom de sa femme Catherine, et la viguerie *(vèyeria)* dans les susdits mandements. Hugues Chabuellii et Pierre de la Balme nott.

Invent. Graisivaudan, II, 440[v]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 893.

14952 Chambéry, 31 août 1297.

Ind. 10. Contrat de mariage entre Guillaume, fils d'Amédée, comte de Genevois, et Agnès, fille d'Amédée, comte de Savoie, constituant une dot de 10000 liv. Tournois petits, bons et légaux ; le comte de Genevois livrera ses châteaux de Clermont et Balaison *(Balaysson)* à Humbert de Boczosel *(Bocesello)*, seigneur de Châtonnay, comme arrhes du mariage. *Act. Chamber.*, dans la maison de St-Antoine. Témoins : Othon de Grandson, Nicolas de Billens, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Matrim. m. 3, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 25[a]).

14953 Chambéry, 31 août 1297.

Ind. 10. Promesse par Amédée, comte de Genevois, de remettre à Humbert de Boczosel, chevalier, seigneur de Châtonnay, comme sûreté du mariage entre Guillaume son fils et Agnès fille d'Amédée, comte de Savoie, les châteaux de Balaison et Clermont, qui seront tenus de lui, le 1er jusqu'au mariage, le 2[d] jusqu'à ce que le comte de Genevois eût donné des gages de la restitution de la dot d'Agnès : 10000 liv. petits Tournois et 4000 livr. d'augment. *Act. Chamber.*, dans la maison de St-Antoine. Témoins : Nicolas de Billens, Amblard d'Entremont, Bayssianus de Vuache *(Guachis)*, professeurs de lois. Pierre Francisci, de Vigny, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Matrim. m. 3, n° 4, orig. parch. (*Invent.* 25[b]).

14954 St-Georges-d'Espéranche, 31 août 1297.

...Ind. 10... Conventions pour le futur mariage de Guillaume, fils d'Amédée comte de Genevois, avec Agnès, fille d'Amédée comte de Savoie. Le comte de Genevois s'étant engagé à 2000 marcs d'argent pour arrhes jusqu'à ce que les enfants soient en âge de se marier, remet en gage, entre les mains d'Humbert de Boczosel, chevalier, les châteaux de Clermont et de Balaison. *Acta ap. S. Georgium de Esperanchia*, au château, dans la chambre du comte de Savoie ; témoins : Reynaud abbé de St-Ruf de Valence, Humbert seigneur de Maubec, Aymar de Beauvoir, Hugues de Chandieu, Henri de Virieu, chevaliers, etc. de Mercato, Pierre Francici [not.].

GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 155-6 ; 2e, IV, 155-6. DUMONT, *Corps diplom.* I, 1, 300. LÜNIG, *Cod. Ital. diplom.* III, 967. — GEORG. II, 164. *R. Gen.* 1433. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1946.

14955 2 septembre 1297.

Vidimus fait, de l'autorité du bailli du Gapençais, à la requête d'Osaseiche, seigneur de la Roche-des-Arnauds, des actes des 17 avr. 1251, 1251, 9 juin 1277.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 510.

14956 La Part-Dieu, 29 septembre 1297.

Michel Vernesom, de Pisançon *(Piszasiano)*, vend à Ponce Guidonis, cellérier du monastère de Léoncel, une terre à Carcailles *(en la costa de Carcallas)*, au mandement de Pisançon, au prix de 35 sols Viennois, dont quittance ; il se dévêt entre les mains de Jean

Bergarii, baile des héritiers d'Aymar de Curson, qui investit par la tradition d'un bâton. *Act. in domo Partis Dei ;* témoins (3). Hugues Grae not. impér.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 301, n° 282.

14957 Valréas, 29 septembre 1297.

Exécutions, réparations *(emendæ)* et payement des dettes de feu Roncelin, seigneur de Lunel et de Montauban, faits dans la baronnie de Montauban par Hugues Adhémar *(Aymarii)* de Monteil, seigneur de Lombers et de Montauban, d'après l'ordonnance des exécuteurs. 5 documents en 2 peaux de parchemin. Albert de Brayda not.

Arch. de l'Isère, B. 3663, roul. parch. Bulle de G[uillaume] évêque de Trois-Châteaux : S·G·TRICASTRINI EPISCOPI ; au revers : AQVILA IMPERATORIS ROMANI (*Invent.* III, 131[b]). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1223. *Gallia christ. noviss.* IV, 113-4, n° 236.

14958 29 septembre 1297.

Exécution du testament de feu Ronsolin, seigneur de Lunel et de Montauban, faite aux instances de Hugues Audemarii, seigneur de Montélimar *(Montulionis)*, de Lombers et de Montauban, héritier du susdit Ronsulin ; taxes et réparations *(emendæ)* faites par les exécuteurs du testament. Guillaume Cavallerii not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1284.

14959 Beauvoir, octobre 1297.

Concession par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et par la dauphine Anne, comtesse desd. comtés, à Villain Simboud, écuyer de Vals, seigneur de Beausemblant, de tous les biens qu'ils possédaient au lieu et paroisse de Crueres, à condition que le tout sera uni en toute justice et seigneurie à la maison forte dud. Sinboud appelée la Bâtie Bastila, et serait tenu en foi, fief et hommage du dauphin... *ap. Bellumvisum...*

Arch. de l'Isère, B. 3009, XI[xx]. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 383.

14960 3 octobre 1297.

Amédée, comte de Genevois, promet à Aimar, comte de Valentinois, de lui payer 7000 liv. reliquat des 8000 qu'il avait constituées en dot à sa sœur Marguerite, épouse d'Aimar... Jeudi après s[t] Michel...

Arch. de l'Isère, B. 3553, orig. parch. (*Invent.* III, 89[a]).

14961 3 octobre 1297.

Gencion d'Acra, chanoine, et Pierre Burgondion, prêtre de St-Barnard, acquièrent de Humbert Malet, bourgeois, 50 sols Viennois de cens.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 212.

14962 Orvieto, 4 octobre 1297.

Lettre du pape Boniface VIII à l'abbé et au couvent de St-Antoine de Viennois : il unit à leur monastère celui de St-André de Piscina à Rome, près de l'église de Ste-Marie-Majeure ; le cardinal Pierre Capocci, fondateur de cet hôpital, avait réglé de le faire régir par des frères de l'hôpital de St-Antoine ; l'abbé y tiendra un prieur et un certain nombre de religieux pour le soin des infirmes et des pauvres. — *In monasterio vestro.*

Arch. du Rhône, H., c. 195, 2 copies (3 oct.). — Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 809-10, n° 2107.

14963 Orvieto, 4 octobre 1297.

Le même charge l'abbé du monastère de St-Blaise à Rome, le prévôt de Marseille et l'archidiacre de Comminges de l'exécution de la bulle précéd.

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 2107. Albanès, *Gallia christ. noviss.* II, 786.

14964 Orvieto, 4 octobre 1297.

Lettre du même à Aymon, abbé du monastère de St-Antoine de Viennois : il est autorisé, comme quand il était prieur, à recevoir chaque année au chapitre général, des chefs des maisons dépendantes de l'hôpital, le compte de leur administration et certaines provisions en argent, vêtements, vin, etc. — *Personam tuam.*

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 810, n° 2108.

14965 Orvieto, 4 octobre 1297.

Lettre du même au même, l'autorisant pour payer annuellement les 1300 liv. petits Tournois dues au monastère de Montmajour, à appliquer les revenus des maisons ou baillies *(balliviæ)* d'Avignon, de Marseille et de *Rivienversi* au diocèse de Turin. — *Meritis tuæ devot.*

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 811, n° 2109.

14966 Châteauneuf-du-Rhône, 8 octobre 1297.

Confirmation des libertés de Châteauneuf et de Montpensier-sur-Rhône par Hugues de Monteil, seigneur de Lombers et Montauban.

Fillet, dans *Bull. histor.-philol. com. trav. hist. scien.* (1893), 518-9.

14967 8 octobre 1297.

Pierre d'Echallon, official de Valence, notifie une donation de biens à la grange du Val-Ste-Marie par Gontard de Châteauneuf et Alix *(Alisia)*, femme de Guinisius. ...Mardi après la fête de s[t] Apollinaire.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 50 lig. 1/3.

14968 St-Bavon, 9 octobre 1297.

Lettres de Philippe, roi de France, annonçant la trêve conclue avec Edouard, roi d'Angleterre, qui comprend le dauphin de Viennois, allié du premier, et le comte de Savoie, allié du second *(Les nouns de noz aliez sont tieus : le Dauphine de Vienne*, al. *le Dauphyn Vyenne)* jusqu'à l'octave de s[t] André. *Donees a Fines Saint Banon, sur le Lis, le jour de la fest s[t] Denis.*

Rymer, *Fœdera, Acta*, II, 796-7 ; I, II, 879 ; I, III, 191. — Bréq. VII, 465. — Lettre semblable d'Edouard, roi d'Angleterre, jour de s[t] Denys (Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 2, n° 5, orig. parch.).

14969 10 octobre 1297.

Reconnaissance par Gilette, femme de Pierre de Morges, à Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, de tout ce qu'elle possède dans la vallée de Valbonnais, du pont de Royzon au col Segoin et dans le fief de Sarcena ...Jeudi après l'octave de St-Michel...

Arch. de l'Isère, B. 3320, orig. parch. (*Invent.* II, 281[a]). *Invent. Graisivaudan*, V, 279[b].

14970 Aix, 15 octobre 1297.

Privilège de Charles II, roi de Sicile, en faveur des dames du monastère Notre-Dame de Nazareth à Aix. *Act. Aquis ;* présents : les évêques Pierre de Sisteron et Geoffroi *(Goffridus)* de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 31, Reg. *Salamandre*, 1[r].

14971 Bertaud, 16 octobre 1297.

Raybaude, prieure de la maison de Bertaud, ordre des Chartreux *(Chardoc.)*, du conseil et volonté de ses religieuses, au nombre de 44, constitue procureurs André d'Anfroyno, vicaire du couvent, Jean Aurosa, Guillaume Girardi, Arnulphe Utris et Raymbaud de Riou *(Rivo)*, frères du même ordre. *Act. ap. Bertaudum*, en chapitre ; témoins. Etienne Borrelli, de Montgardin, not. imp. et de feu R. de Mévouillon, évêque [de Gap]. Bulle de l'évêque G[eoffroy].

Guillaume (Paul.), *Chartes de Bertaud*, 169-70, 181, n° 156.

14972 Orvieto, 23 octobre 1297.

Lettre du pape Boniface VIII à [Aymon] abbé et au couvent du monastère de St-Antoine de Viennois : il les autorise à construire des oratoires, chapelles et cimetières dans ceux de leurs hôpitaux qui en sont dépourvus ; les ordinaires des lieux seront tenus de fournir la première pierre des oratoires et chapelles, et de bénir les cimetières. — *Desideriis vestris.*

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 838, n° 2165.

14973 Orvieto, 23 octobre 1297.

Lettre du même aux archevêques, évêques, élus, abbés, doyens et autres prélats, leur notifiant qu'il a uni au monastère de St-Antoine de Viennois l'hôpital où l'on reçoit une multitude d'infirmes et de pauvres, dont quelques-uns dépourvus de leurs membres semblent des monstres ; il désire qu'on reçoive leurs envoyés avec bienveillance et qu'on engage les fidèles à leur faire des aumônes. — *Preces quæ continent.*

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 843, n° 2174.

14974 Nîmes, 23 octobre 1297.

Transaction entre le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et la dauphine Anne, sa femme, et Guillaume de Villaret, grand maître de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, qui soutenait, à l'encontre du dauphin, que la 1/2 du haut fief du château de Sigoyer, dioc. de Gap, appartenait aud. Hôpital après le roi de Sicile, et qu'il devait être tenu de lui en fief, ainsi qu'il en avait toujours paisiblement joui. Le dauphin cède le fief, à condition que le commandeur de Gap passera reconnaissance, au changement de dauphin, du haut fief [et] majeure seigneurie du château et mandement de Sigoyer, et fournira un cavalier armé au prince quand il mandera ses cavalcades en Gapençais. Les seigneurs dud. lieu pourront faire hommage à l'Hôpital, nonobstant celui passé en faveur du dauphin, qui s'en départit. *Act. Nemausii.*

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 422. Arch. de l'Isère, B. 3007, xxix, et 3204. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 212-3, -3-4, 937-8. = Roman, 134*.

14975 Orvieto, 26 octobre 1297.

Lettre du pape Boniface VIII à l'abbé et au couvent du monastère et de l'hôpital de St-Antoine de Viennois ; il autorise ceux de leurs frères prêtres qui exercent leur ministère à la cour apostolique, à entendre les confessions des Français et autres qui suivent la cour et à leur administrer les sacrements. — *Vota devotorum.*

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 843, n° 2175.

14976 Orvieto, 30 octobre 1297.

Lettre du pape Boniface VIII aux archevêques de Lyon et de Vienne [Guillaume] et à l'évêque de Châlons, les chargeant d'exécuter une bulle du même jour par laquelle il a déposé Guichard, prieur de Charlieu, annullé la déposition de l'évêque de Mâcon et confirmé l'excommunication lancée par celui-ci contre les moines de Charlieu. — *Olim.*

Faucon, *Reg. de Boniface VIII*, I, 827-8, n° 2142. = Martin, 2125.

14977 Valréas, 1er novembre 1297.

...Fête de la Toussaint ...Hommage prêté au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, par Falcon, seigneur de Montchenu, pour les biens et héritages de feu Guillaume Roland et d'Elisabeth, sa femme, appartenant à Jeanne, épouse de Goffrey de Montchenu, son fils, sauf l'hommage qu'il devait au seigneur de Clérieu. *Act. ap. Valr'*, dans le pré proche la forteresse du dauphin ; présents : noble Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, etc. Albert de Brayda not.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. St-Marcellin*, I, 937. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 360.

14978 8 novembre 1297.

Acte de pariage entre les députés de Guillaume, archevêque d'Embrun, et les officiers du dauphin, des fonds et héritages qui appartenaient par indivis auxd. seigneurs au mandement de Chorges. Il échoit au dauphin une terre à Ste-Cécile, touchant celle de l'Aumône, une autre à Serre Naalaut, touchant le chemin public et l'herberie de Chorges ; une à Lausa Rot ; celle de Chantacolas ou Costaloup, avec pré contigu, voisinant des terres de Boscaudon, des Embruns ; une à Chantelouve près celle du St-Sépulcre ; celles des Lautards, de Rif Clairet, sur le ruisseau, etc. — Cf. 8 nov. 1299.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 58. = Roman, 134*.

14979 Valréas, 10 novembre 1297.

Donation par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et la dauphine Anne, son épouse, à Arnaud [de] Sigoyer et Guillaume Arnulphi, de 10 liv. de rente annuelle.

Arch. de l'Isère, B. 2624. *Invent. Gapençais*, 72, 677. = Roman, 134*.

14980 Valréas, 10 novembre 1297.

Lettre d'Humbert, dauphin, à ses officiers du Gapençais, leur enjoignant d'autoriser les nobles de Sigoyer à passer reconnaissance à l'ordre de St-Jean, en vertu de la transaction du 23 oct. préc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 422. = Roman, 134*.

14981 11 novembre 1297.

Les exécuteurs testamentaires de Ronsolin, seigneur de Lunel et Montauban, déchargent Hugues Adhémar, héritier dud. Ronsolin en la baronnie de Montauban, de 8000 liv. qu'il avait affectées au payement des dettes usuraires du défunt.

Arch. de l'Isère, B. 3664, orig. parch. (*Invent.* III, 132*). *Invent. Baronnies*, I, 515* : 615. — *Gallia christ. noviss.* IV, 114-5, n° 237 ; 675, n° 1366.

14982 14 novembre 1297.

Sentence arbitrale rendue par Guillaume archevêque de Vienne, Perceval de Lavania [la Vagne!], chapelain du pape, Edouard roi d'Angleterre et Robert duc de Bourgogne, sur les différends entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin de Viennois : les parties procureront que le fils du comte épousera la fille du dauphin et le fils du dauphin la fille du comte; le dauphin prêtera hommage au comte pour sa terre de la Tour, et lui cédera tout son droit sur la terre d'Amblagnieu. Pour l'observation de ce traité, le dauphin donne comme cautions la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, Humbert seigneur de Thoire et Villars, Amédée comte de Genevois, Aymar de Boczosel, seigneur de Maubec, Humbert s^r de Montluel, Hugues s^r de Bressieux, Rodolphe s^r d'Entremont, Pierre s^r de Gex *(Geix)*, Gaucher s^r d'Anthon ; le comte donne Boniface s^r d'Ornacieu et Jean s^r de Chandieu. ... Jeudi après s^t Martin....

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauph.* I, 158 : 203.

14983 14 novembre 1297.

Hommage et serment de fidélité prêtés à [Jean] Dauphin par les habitants de Chorges, sans préjudice de la fidélité qu'ils devaient à l'archevêque d'Embrun.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 58.

14984 15 novembre 1297.

Donation par le dauphin Humbert à Béatrix, dame de Faucigny, fille de Pierre comte de Savoie, du château de Montbonnot, acheté par lui à Pierre Auruce, et de la bâtie au-dessus dud. Montbonnot, acquise de Siboud de Châteauneuf.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 440^b.

14985 Gap, 15 novembre 1297.

Approbation, par avance, par le chapitre de Gap, de la transaction qui doit être passée entre l'évêque et les habitants de Savournon et du Bersac, relativement aux dîmes. Fait en la maison du doyen.

Arch. des Htes-Alpes. = ROMAN, 134.

14986 17 novembre 1297.

Ind. 10... dimanche après s^t Martin.

Arch. de l'Isère, B. 2954, 10.

14987 Montbonnot, 18 novembre 1297.

H[umbert] dauphin de Viennois, son épouse Anne et leur fils aîné Jean confirment à l'ancienne *(antiquæ)* dauphine Béatrix, dame de Faucigny, le château de la Terrasse et son mandement achetés par elle, et ses acquisitions passées et futures dans ce mandement et dans celui de Montbonnot et ailleurs.

Arch. de l'Isère, B. 3320, orig. parch. (*Invent.* II, 281^a). *Invent. Graisivaudan*, II, 440^b : V, III^a. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 857.

14988 20 novembre 1297.

Hommage prêté à Amédée, comte de Genevois, par Geoffroy, fils de Guillaume Morard, de Theys, pour la mistralie des paroisses de Villard-Bonnot, Laval-St-Etienne, Froges et la Pierre, du ruisseau de Vors à celui de Froges.... Mercredi avant s^e Catherine.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 153^b.

14989 20 novembre 1297.

Maître Michel Francisci, official de la cour de Vienne, atteste que la vigne d'Etienne de l'Œuvre *(de Opere)*, vers la maladrerie *Vallis Orientis*, était engagée aux anniversaires de Vienne pour celui du clerc Pierre dit Qui-ne-rit *(qui non ridet)*, le 1er mars. Etienne, voulant exonérer sa vigne, achète à Guillelmet Vincencii et sa femme Elisabeth un anniversaire, au prix de 47 liv. Viennois, dont quittance. Ils l'assignent sur une vigne en Barracatay, près celle de l'Aumône de St-Paul à Vienne et sur leur maison en cette ville. Sceau.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch.

14990 23 novembre 1297.

Acquisition de 7 sols de cens par Ponce d'Acra, procureur de la chapelle de St-Maurice à Romans.

Reg. instrum. capp. S^ti Maur. S^i Barn. Romanis, ix.

14991 25 novembre 1297.

Le dauphin Humbert fait don à Béatrix, dame de Faucigny, de la seigneurie de feu Pierre Auruce et de la bâtie de Siboud de Châteauneuf... Lundi avant s^t André. — Cf. 15 préc.

Arch. de l'Isère, B. 3320, orig. parch. (*Invent.* II, 281^a).

14992 Valréas, 25 novembre 1297.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et son épouse la dauphine et comtesse Anne font donation à leur fils émancipé Jean Dauphin, des comtés de Gap et d'Embrun, avec tous leurs droits et appartenances, pour en jouir lui et ses héritiers. 2 sceaux. *Dat. Valriaci.*

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 12^b. *Invent. Embrunois*, 137; *Généralité*, I, 60 : 17. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 89^a. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 79-80. = BRÉQ. VII, 468. ROM. 134^b.

14993 27 novembre 1297.

Bienvenu de Compeis se départ au profit du dauphin Humbert et de son épouse Anne, de 40 liv. de rente à Val, et promet de lui rendre le château de Pomet, dioc. de Gap, qui lui avait été inféodé, et ce moyennant 800 liv., à charge de les employer à l'achat d'un fief mouvant du dauphin... Mercredi après s^e Catherine....

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 627. = ROMAN, 134^b.

14994 Romans, 29 novembre 1297.

... Ind. 11.... Guillaume Segla et sa femme Guillelmette, manœuvres *(affanatores)* à Romans, vendent à Ponce d'Acra *(Daca)*, procureur du collège des prêtres de l'église St-Bernard, 5 sols Viennois de cens à la s^t André sur leur maison à Pailherey *(in Palleario)*, au prix de 100 sols, dont quittance. L'immeuble était du domaine de Richard de Chaussen *(Choucencto)*, capiscol et chanoine, et de Richard d'Arlia, prêtre de la même église, sous le cens de 3 den. ; les époux payeront 100 sols de plaid tous les dix ans. *Acta Roman.*, en la maison d'habitation du dit R. de C. ; témoins. Hugues de la Côte en Valdaine *(Vaudenia)*, not. imp. Sceaux.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, orig. parch. de 24 lig. *Reg. instrum. capp. S. Mauricii S. Barnardi Romanis*, 320.

14995 Décembre 1297.

Aynard, seigneur de Châteauneuf, chevalier, prête hommage à Aynard de la Tour, seigneur de Vinay,

pour la terre et seigneurie de Vatilieu, avec ses dépendances, en fief rendable et sous le plaid de 25 liv. Viennois au changement de seigneur et de vassal ; il en prête fidélité. Philippe [Jean] de St-Jean [not.]

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 95b ; *Reg. généal.* II, 285. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1770.

14996 16 décembre 1297.

Promesse de mariage entre Guichard, fils de Roger seigneur de Clérieu, et Guigonne, fille de Guy sr de Tullins ; celui-ci attribue en dot à son futur gendre le château de Tullins et ses dépendances, sous réserve du cas où il aurait des enfants mâles légitimes, auxquels ce château serait donné ; fait en présence et avec l'approbation du dauphin Humbert, de la dauphine Anne et de leur fils Jean.

Arch. de l'Isère, B. 4158, vid. du 10 mai 1339 (*Invent.* IV, 130b).

14997 Rome, à St-Pierre, 18 décembre 1297.

Lettre du pape Boniface VIII à l'abbé, au couvent et aux frères du monastère de St-Antoine de Viennois, les exemptant de payer des procurations pour visite à l'occasion des chapelles dans leurs granges où ils célèbrent. — *Exigentibus vestræ.*

Arch. du Rhône, St-Antoine, H. c. 194, 68. — *Privil. pont. ordre St-Antoine*, 3. *Bull. de St-Antoine de Vienne*, I, 4-5, vid. de 1516. *Meklenburg. Urkundenbuch*, IV, 31, n° 2467. = *Invent. des titres de l'abbaye de St-Antoine*, 83. Bréq. VII, 469. Potthast, 24610. Faucon, *Reg. de Boniface VIII*, n° 2200.

14998 Rome, à St-Pierre, 18 décembre 1297.

Lettre du même au prieur de l'hôpital de St-Antoine à la cour Romaine, l'autorisant à célébrer les offices divins pour les pauvres et infirmes et à leur administrer les sacrements. — *Quia in hospitali.*

Faucon (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 2211.

14999 Rome, à St-Pierre, 18 décembre 1297.

Boniface VIII accorde une indulgence d'un an et 40 jours à ceux qui visiteront le monastère de St-Antoine de Viennois, où repose le corps de ce saint, le jour de sa fête et pendant l'octave. — *Vitæ perennis.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, n° 2275.

15000 Rome, à St-Pierre, 18 décembre 1297.

Lettre du même aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, prévôts, doyens, archidiacres et autres prélats, contre les pseudo frères de St-Antoine de Viennois qui, portant le signe du monastère, quêtent des aumônes, qui doivent être restituées à l'abbé et au couvent. — *Ex parte dilectorum.*

Arch. du Rhône, H. c. 194, 19b, 68. — *Privilèges de l'ordre de St-Antoine*, f° 3b. *Bull. de St-Antoine de Vienne*, I, 5. *Meklenburg. Urkundenbuch*, IV, 30, n° 2466. Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, n° 2276. = *Invent. des titres de l'abbaye de St-Antoine*, 84. Potthast, 24609.

15001 Rome, à St-Pierre, 18 décembre 1297.

Boniface VIII mande aux archevêques et évêques d'ordonner à leurs clercs et paroissiens, qui nourrissent des porcs et autres animaux dits de st Antoine, de donner suivant l'ancienne coutume les pieds et la farine pour la nourriture des infirmes et pauvres de l'hôpital de St-Antoine de Viennois. — *Ex parte dilect.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, 891, n° 2278.

15002 Rome, à St-Pierre, 18 décembre 1297.

Boniface VIII confirme à l'abbé et au couvent de St-Antoine de Viennois l'union faite à leur hôpital, par l'archevêque de Vienne, de la Maison-Dieu de Marnans *(M-nco)*, ordre de St-Augustin et dioc. de Vienne, chargée de dettes et presque ruinée. — *Cum a nobis.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, n° 2285.

15003 Sallanches, 21 décembre 1297.

Jofred de Clermont, bailli en la terre de Faucigny pour B[éatrix], dame de cette terre, et Jean de Samoens, châtelain de Montjoie.... Samedi fête de st Thomas ap...

Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 139-40 (le 28 !).

27 décembre 1297 = 18 décembre 1297.

Invent. des titres de l'abbaye de St-Antoine, 175.

15004 L'Argentière, 31 décembre 1297.

Vente par Péronelle, femme de Pierre Fabri, à Jean Berardi..., ind. 10, *ap. Argenteriam.* Pierre d'Albana not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 26.

15005 3 janvier 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, par noble Berlion Bermondi, au nom de sa femme Guillemette, fille de feu Raymond Ozaseche *(Ossasechi)*, pour la seigneurie et biens de la dot de celle-ci au château et terroir d'Argençon *(A-nsone)* ; il fait serment de fidélité. Mamon Ortolani, not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 32a. *Invent. Gapençais*, 5. = Roman, 134b.

15006 8 janvier 1298.

Permission donnée par l'évêque [de Grenoble] et le prieur de St-Jeoire *(S. Georgii)* en Savoie à noble François de la Rochette *(Rupecula)* de fonder une chapelle dans le territoire de ce lieu, limite du dioc. de Grenoble. Pierre Francisci not.

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), P. lxxiii, 261-2.

15007 Upaix, 8 janvier 1297/8.

Bienvenu de Compeis, bailli de Gapençais, inféode au nom de magnifique prince Humbert, dauphin de Viennois, et de son épouse Anne à Arnaud et Guillaume Arnulphi de Sigoyer *(Cigoterio)*, seigneurs en partie de ce lieu, une rente de 10 liv. et 100 sols Vienn. sur la Bâtie-Neuve, Tournefort et le péage de Rambaud, sans seigneurie. Eux et leur frère Aténulphe reconnaissent les tenir d'eux, en font hommage lige personnel et prêtent serment de fidélité au bailli. Témoins : Isnard d'Agoult, seigneur de Savournon, Bertrand de Sigottier, etc. ...ind. 11... Fait *Upasii*, en la cour devant le palais. Jean Tornatoris, de Sisteron, not.

Arch. de l'Isère, B. 2624 ; B. 3009, Vc xiij ; B. 3248. *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 20-1. = Allemand, dans *Bull. soc. ét. Htes-Alpes*, XXV, 10. Roman, 134b.

15008 8 janvier 1297/8.

Assignation par le vibailli de Gapençais sur le château de la Bâtie-Neuve des 10 liv. de rente données par le dauphin à Arnaud de Sigoyer et Guill. Arnoux (10 nov. préc.), qui en prêtent hommage.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 71, 72, 211, 677.

15009 8 janvier 1297/8.

Hommage rendu [au dauphin] par noble Armand [=Arnaud] de Sigoyer, de la concession du 10 nov. préc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 71.

15010 Rome, à St-Pierre, 13 janvier 1298.

Le pape Boniface VIII accorde une indulgence de 40 jours à ceux qui viendront en aide, par leurs aumônes au monastère de St-Antoine de Viennois. — *Quoniam ut ait.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, n° 2274. = *Invent. titres abb. St-Antoine*, 175 (5 janv.). — Potthast, 24617ᵃ-26624.

15011 Rome, à St-Pierre, 13 janvier 1298.

Lettre du même aux mêmes, leur ordonnant de défendre aux abbés, recteurs et autres personnes des monastères, églises, hôpitaux et oratoires de nourrir des porcs dits de sᵗ Antoine, ce qui est le privilège de l'abbé et du couvent de St-Antoine de Viennois. — *Dilecti filii.*

Meklenburg. Urkundenbuch, IV, 7, n° 2434. Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 2277. = Potthast, 24617.

15012 Rome, à St-Pierre, 13 janvier 1298.

Lettre du pape Boniface VIII aux archevêques, évêques, prieurs, doyens, archidiacres, prévôts, archiprêtres et autres prélats, leur mandant d'enjoindre à tous leurs prêtres, sous peine de l'office et du bénéfice, de permettre aux frères de St-Antoine de Viennois de prêcher dans leurs églises et de solliciter des aumônes. — *Querelam gravem.*

Bull. de St-Antoine de Vienne, I, 3-4, vid. de 1516. *Meklenburg. Urkundenbuch*, IV, 6, n° 2433. Digard (G.), *Reg. de Boniface III*, I, n° 2286. = *Invent. des titres de St-Antoine*, 82. Potthast, 24616. *Reg. Leonis X*, n° 9065.

15013 Rome, à St-Pierre, 13 janvier 1298.

Le même ordonne aux archevêques, évêques, etc. de sévir contre ceux qui, simulant de recueillir des aumônes pour les pauvres de l'hôpital de St-Antoine de Viennois, gardent l'argent pour eux. — *Significantibus dilectis.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, n° 2287. = Potthast, 24617ᵇ-26625.

15014 Rome, à St-Pierre, 13 janvier 1298.

Le même ordonne aux mêmes de délivrer aux frères de l'hôpital de St-Antoine de Viennois, qui jouissent des mêmes privilèges que le monastère auquel ils sont unis, des lettres patentes pour les autoriser à prêcher et à quêter. — *Ex parte dilect.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, n° 2294.

15015 Rome, à St-Pierre, 13 janvier 1298.

Le même recommande à [Guillaume], archevêque de Vienne, l'abbé et le couvent de St-Antoine de Viennois et le prie de les défendre contre les molestations et les injustices. — *Ad compescendos.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, n° 2299.

15016 Rome, à St-Pierre, 13 janvier 1298.

Le même recommande à [Guillaume], évêque de Valence et Die, l'abbé et le couvent de St-Antoine de Viennois. — *Ad compescendos.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, I, n° 2301.

15017 Die, 21 janvier 1297/8.

Jean, évêque de Valence et Die, et le chapitre de Die, en vue d'établir dans cette ville l'ordre de Cluny, qui se distingue entre tous par la ferveur de sa dévotion, lui donnent à perpétuité la maison de St-Marcel de Die, où ne se trouvaient plus que deux chanoines réguliers, Albert Blemundi et Ponce Martelli ; le prélat les avait autorisés à recevoir l'habit clunisien des mains de Guichard, grand prieur de Cluny ; ils firent profession devant l'abbé Bertrand, venu exprès à St-Marcel, et reçurent de lui la bénédiction en usage dans l'ordre. L'évêque se réserve seulement la procuration annuelle ; le prieur et les moines seront sous la dépendance exclusive de l'abbé de Cluny. Sceaux. *Dat. ap. Dyam*, mardi lendemain des sᵗˢ Fabien et Sébastien... 2 sceaux.

Bernard-Bruel, *Chartes de Cluny*, VI, 876-9, n° 5463.

15018 21 janvier 1297/8.

Acquisition de 20 sols de rente par Gencion d'Acra, chanoine, et Pierre Burgondion sur Péronet Meyer.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 265.

15019 23 janvier 1297/8.

Le bailli Rodolphe de Montmaur, au nom d'Amédée, comte de Savoie, s'oblige à rendre les biens des enfants de noble Jean de Latra, de Lhuis (Lueys), occupés aud. lieu par le dauphin ou ses gens, après la restitution du château de Lhuis... Jeudi après sᵗ Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 2967, 420 (2). Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 18-9.

15020 23 janvier 1297/8.

Le bailli Rodolphe de Montmaur s'engage, au nom du comte de Savoie, à payer 500 liv. à ceux qui lui procureront la restitution du château de Lhuis (Lueys), [occupé par le dauphin].

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 19ᵃ.

15021 23 janvier 1297/8.

Un commissaire d'Amédée, comte de Savoie, [abandonne] au dauphin Humbert la terre de Lhuis, fief et arrière-fief en dépendant ; la somme de 1500 liv. Viennois, que devait un particulier de Lhuis, lui est payée le même jour... Jeudi après sᵗ Vincent...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 19ᵇ.

15022 23 janvier 1297/8.

Confirmation et ratification par Guillaume de Villaret, grand maître de l'Hôpital, et par le commandeur de St-Jean de Gap des conventions passées entre le Dauphin et le prieur de St-Gilles, à propos de la terre de Sigoyer. Sceau.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 37-8. Arch. de l'Isère, B. 3013. = Roman, 134-5.

15023 Tournai, 28 janvier 1297/8.

L'archevêque de Dublin, l'évêque de Durham, Aymé comte de Savoie, etc., procureurs du roi d'Angleterre, confirment la trêve et la prorogent jusqu'à un an après le lendemain de l'Epiphanie *(Apparitio)* prochaine ; il est établi de part et d'autres des exécuteurs. Sceaux. Données à Tournay, en l'abbaye de St-Martin, mardi avant la Purification...

Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 81ᵇ-2. Dumont, *Corps univ. diplom. du droit des gens*, I, 302-3. Limburg-Stirum (de), *Codex diplomat. Flandriæ*, I, 220-2. Funck-Brentano (Frantz), *Chronique Artésienne* (1899), 25-9.

15024 Tournai, 28 janvier 1297/8.

Gilles, archevêque de Narbonne, et les autres délégués du roi de France promettent à ceux du roi d'Angleterre, dont Amédée, comte de Savoie, de garder la trêve et la prorogent jusqu'à un an après le lendemain de l'Epiphanie *(Apparitio)* prochaine, etc. *Don. a Tornay, en l'abbeie de St. Martyn, le mardy devant la Purification.*

Rymer, *Fœdera, Acta*, II, 804-7 ; (1739), I, III, 194-5.

15025 Tournai, 31 janvier 1297/8.

Lettre du roi d'Angleterre approuvant les actes de ses procureurs (28 préc.)... Aymé comte de Savoie, etc. Sceau. Don. à Tournay, en l'abbaye de St-Martin, vendredi avant la Purification ..

Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 81-3[b], dans la lettre du 4 févr. Dumont, *Corps diplom.* I, 302-3. Funck-Brentano (Fr.), *Chron. Artésienne* (1899), 24-9.

15026 Tournai, 31 janvier 1297/8.

Philippe, roi de France, ratifie le traité conclu entre ses délégués et ceux du roi d'Angleterre, le mardi préced. *Don. à Tornay, à l'abaie de St-Martin, le vendredi avant le fest de la Purification.*

Rymer, *Fœdera, Acta*, I, II, 804-7 ; I, III, 194-5. = Bréq. VII, 471.

15027 Montbonnot, 3 février 1297/8.

...Ind. 11... Devant Guillaume de Roin *(Ruino)*, official de la cour de Grenoble, Hugues, fils du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, prie son père de l'émanciper, ce que celui-ci lui accorde, en le prenant par la main, et le délivre de la puissance paternelle. Ensuite Humbert et son épouse la dauphine et comtesse Anne donnent à leur fils comme bien méritant le château de Montbonnot, avec son mandement, leurs droits sur la maison forte de Montfort et le fief de Gilet Alamandi, fils d'Odon Alamandi et de Sibylle d'Aix *(Ays)*. Le tout restera du fief du dauphin, et, au cas où Hugues mourrait sans enfants, reviendra à celui des enfants d'Humbert que choisira la grande *(magna)* dauphine [Béatrix]. *Acta ap. Montem Bonoudum*, dans la chambre haute de la forteresse ; témoins : Pierre d'Avalon et Pierre du Gua *(de Vado)*, jurisconsultes, Pierre Coperii. Hugues Chabuelli not.

Invent. Graisivaudan, II, 440[a]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 91-2. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 84. Wurstemberger, IV, 515-6, n° 907. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 227, 1464-5. = Chorier, *H. de D.* I, 806, 811. Allard (G.), I, 399. Bréq. VII, 471. *R. Gen.* 1436.

15028 Paris, 4 février 1297/8.

Philippe, roi de France, transmet à son féal H[umbert] dauphin de Viennois les articles de la trêve accordée le 28 janv. précéd. à Tournai par Edouard, roi d'Angleterre, et approuvée par lui. Donné à Paris, le mardi après la Purification Nostre Dame.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 91-2. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 81-3. = Bréq. VII, 471.

15029 4 février 1298.

Charte de libertés concédée par Jean Dauphin, comte de Gap, aux habitants de Méreuil. Ils paieront 100 sols comptant ; les impôts passés leur sont remis ; ils sont placés sous la sauvegarde du Dauphin, auquel ils paieront un setier de blé par feu pour droit de sauvegarde, et un 1/2 pour les maisons n'ayant point de bêtes de somme ; ce droit sera supprimé si le Dauphin aliène cette terre ; ils moudront leur blé aux moulins de Serres, à moins que Guillaume de Moustiers, leur seigneur, n'en fasse construire.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 477-8. = Roman, 138[b].

15030 = 15032 4 février 1297/8.

Moulinet, *Reg. généal.* IV, 999.

15031 = 15033 4 février 1297/8.

Moulinet, *Reg. généal.* IV, 999.

15032 Eurre, 6 février 1297/8.

Richard Aymarii, d'Eurre, à la requête de Guillaume, coseigneur d'Eurre, reconnaît tenir de lui en franc fief sa maison et tout son *hospitium* au château d'Eurre. Fait sur la place de *Urro*, devant la maison de Guigues Chapasii.

Cabinet de H. Morin-Pons, à Lyon, orig. parch.

15033 Eurre, 6 février 1297/8.

...Ind. 11, jeudi lendemain de s[te] Agathe, Guillaume, coseigneur d'Eurre, et Jarenton Reynaudi, habitant à Chabeuil, font le partage des biens qu'ils avaient en commun, provenant d'Odon Arnaudi. Fait dans le château de *Urro*, en la maison de Falcon Gentionis.

Cabinet de H. Morin-Pons, à Lyon, orig. parch.

15034 7 février 1297/8.

Reconnaissance à Boniface d'Embrun, d'un pré au terroir d'Embrun, au Pré Long, joignant la terre de St-Saturnin. — Reconnaissances au profit du même par plusieurs particuliers de maisons, granges, vignes, fouloirs, prés, fonds, etc., en la ville et terroir d'Embrun et à St-André ; d'un moulin sous la Roche et le moulin de la maison de l'archevêque, sous le cens de 30 s. ; d'un autre et fouloir, sous le cens de 16 s. Le palais du dauphin est donné pour confin.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 112-3.

15035 7 février 1297/8.

Girard de Passavent, archidiacre de l'église de Valence, Pierre d'Echallon, official, et Jean de Virieu, chanoines de St-Pierre-du-Bourg, choisis comme arbitres, le vendredi après la Purification, entre Jacques abbé de Léoncel et Guillaume de Maysoto, prieur de St-Félix de Valence, sous peine de 50 livr. Vienn., au sujet de la terre des Bruyères *(Broyeriis)* et de la blache des Jourdans situées au territoire de Rivières *(Rivello)*, prononcent le même jour leur sentence. La terre des Bruyères appartient de plein droit à St-Félix ; la blache des Jourdans, par moitié aux deux, mais en cas de vente St-Félix recevra les 2/3 du prix et Léoncel 1/3, les bergers des parties pouvant y couper modérément du bois, selon l'usage du Valentinois. Serment sur les Evangiles ; témoins : Guichard, curé de Montélier *(Montilisii)*, Guillaume de Clérieu, sacristain de St-Félix Giraud de Vassieux *(Vacyuf)*, moine de Léoncel, Ponce, curé de la Baume-Cornillane, Albert seigneur de ce lieu, etc. Sceaux des arbitres, de la cour de Valence et Die et des couvents. Humbert de Monthafellone, not. impér. et juré de la cour de Valence.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 302-3, n° 283.

15036 Curienne, 8 février 1298.

...Ind. 11... Fondation de la chapelle de Ste-Marguerite dans le territoire de Détrier, par François de la Rochette, damoiseau, fils de Guigues, et sa femme Béatrix. Confirmation de Guillaume, évêque de Grenoble, Humbert, prieur de St-Jeoire, dioc. de Grenoble, Pierre, sacristain, etc. *Act. ap. Curuannam*, en la maison de l'évêque. Sceaux.

TREPIER, dans *Doc. acad. Savoie*, VI, 207-16.

15037 Baix, 10 février 1297/8.

...Lundi avant le *Carniprivium novum*, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, inféode à Roncelin, Salvegins, de Romans, une terre au territoire de Marches. *Act ap. Banium*, dioc. de Viviers, dans la forteresse.

Arch. de l'Isère, Valentinois, origin. parch.

15038 11 février 1297/8.

Hommage lige rendu au dauphin Humbert et à son épouse Anne par plusieurs gentilshommes, entre autres Henri de Veynes, et Arnaud de Jarjayes, pour leur portion au château et terre de Veynes.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 866.

15039 Upaix, 11 février 1298.

Hommage à Jean, comte de Gapençais, par Odon de Odonibus, damoiseau de la Roche [-des-Arnauds], pour ses biens de Serres.

Arch. de l'Isère, B. 3013. = ROMAN, 139ᵃ.

15040 12 février 1297/8.

Guigues Alleman, seigneur de Séchilienne (Valbonnais), vend à [sa mère] Sibylle d'Aix, dame de Ste-Jalle et Prébois *(Prali Buxi)*, comme tutrice de son fils Gilet Alleman, seigneur de Champ, les châteaux de Foillans *(Follanis)* et Prébois au prix de 400 (4000) liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3320, orig. parch. (*Invent.* II, 281ᵃ). *Invent. Graisivaudan*, IV, 241ᵃ. — CHEVALIER (J.), *Hist. égl. Die*, II, 119; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 289 (à part, I, 98).

15041 14 février 1297/8.

Acquisition de 50 sols de cens sur Humbert Monerio par Pierre Burgondion, prêtre de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 437.

15042 15 février 1298.

Ratification par Jean dauphin de la donation faite à la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, par son père le dauphin Humbert et sa mère la dauphine Anne, d'une maison forte à Montbonnot qui avait appartenu à Siboud de Châteauneuf. ...Mercredi après l'octave de la Purification.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 440ᵇ.

15043 Aix, 18 février 1298.

Protestation du comte de Provence contre un péage nouvellement établi par le Dauphin à Gap.

Arch. de l'Isère, B. 3013. = ROMAN, 135ᵃ.

15044 19 février 1297/8.

...Mercredi des Cendres. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avaient tenues le sacristain Odon, Jean d'Anthon, Bertrand de Chabrillan et Odon de Montchenu le jeune, par l'entremise du doyen Geoffroy de Clermont, de l'archidiacre Alamand, du capiscol Humbert de Seyssuel, de Hugues de Seyssuel et de Guigues Remestayn le jeune : Odon *(Odni)* chantre, G. de Valence sacristain, Jean dom de l'Aumône, maître Jean de Serpaize procureur.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen. xlvᵛ.

15045 Grenoble, 20 février 1297/8.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, reconnaît avoir reçu de son seigneur Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, la dot que celui-ci a promis de donner à sa nièce Béatrix, fille de feu Charles roi de Hongrie, future épouse de Jean, fils du dauphin. *Dat. ap. Gratianopolim... 11 ind.*

BOUCHE, *Hist. de Provence*, II, 1072. = BRÉQ. VII, 473.

15046 20 février 1298.

Commission donnée par Henri, archevêque de Lyon, à Geoffroi ou Guiffred, prieur de Salaize *(Saligiar.)*, dioc. de Vienne, au sujet d'une plainte du prieur de la Platière.

GUIGUE, *Cartul. Lyonnais*, II, 574, nº 845.

15047 24 février 1297/8.

...Lundi lendemain du *Carniprivium vetus*. L'archevêque G[uillaume], le doyen Geoffroy *(Joffredus)* et le chapitre de Vienne accordent à maître Jean de Serpaize *(Salpayssia)*, clerc de leur église, comme bien méritant, les revenus de maître Jean de Montluel, chanoine. Les mêmes décident qu'à la fête de la Nativité de Marie on placera le chef de Sᵗ Maurice sur le grand autel et qu'elle se fera comme les autres fêtes non doubles. On donne pouvoir au doyen, au capiscol Humbert, à Mathieu Remestayn et aux obédienciers de Communay *(Commenay)* d'établir un *maynerius* du chapitre, qui remplira l'office de bedeau *(bastonaria)*, comme les autres, sans étrennes *(druella)*; François de Quincieu demande d'en être.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 63-4.

15048 25 février 1297/8.

Au chapitre de Vienne, continué de la veille pour régler la garde du château Pipet, on autorise Mathieu Remestay à exonérer sa maison des anniversaires dont elle est grevée.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 64.

15049 Grasse, 26 février 1297/8.

Comparaissent Ricavus Petri, chevalier, commandeur des maisons de la milice du Temple de Grasse, Nice et Bisot, procureur de Guigues Adzemarii, chevalier, maître des maisons de la milice du Temple en Provence, devant des arbitres, au terme fixé à Aix par G[eoffroi], évêque de Gap, choisi pour premier.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Templiers, liasse 110.2, orig. parch.

15050 Marseille, 1ᵉʳ mars 1298.

Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence et Forcalquier, concède à son neveu Jean, dauphin de Viennois, le château de Serres, dans le comté de Forcalquier, et ses droits sur ceux de Lagrand *(Aregrandis)* et des Biassons *(Baffamerolii)*, même comté; si la guerre venait à éclater entre le comte de Provence et le dauphin, celui-ci serait tenu de rendre ces châteaux

au premier ou à son sénéchal, pour toute la durée des hostilités. Jean est tenu à foi et hommage envers Charles. Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 385o, orig. parch. (*Invent.* III, 315ᵇ); B. 3865, 247. *Invent. Gapençais*, 777-8, 794; *prov. étrang.* 182ᵇ.

15051 Upaix, 1ᵉʳ mars 1298.

Hommage à Jean, comte de Gapençais, par Falcon de Veynes, coseigneur de Veynes.

Arch. de l'Isère, B. 3oi3, copie. = ROMAN, 139ᵃ.

15052 3 mars 1297/8.

Boniface VIII, *pontif. a° 4*, publie le 6ᵉ livre des Décrétales, compilé par Guillaume, archevêque d'Embrun, Bérenger évêque de Béziers et Richard de Sienne, vice-chancelier de l'église Romaine.

Bernardi GUIDONIS *Flores chronicorum* (BOUQUET, XXI, 711).

15053 3 mars 1298.

Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence et Forcalquier, mande aux baile et juge de Sisteron de contraindre Raymond Joffroy, de Castellane, et Jean Baudouin, administrateurs temporaires des terres du dauphin Humbert, à rendre leurs comptes, et de s'abstenir jusque-là de toute exécution.

Arch. de l'Isère, B. 385o, orig. parch. (*Invent.* III, 315-6). *Invent. prov. étrang.* 182-3 (le 2).

15054 5 mars 1297/8.

Guigues Bérenger, seigneur de Morges, confirme au commandeur d'Echirolles tous les biens qu'il tenait de noble Pons Gautier dans le Trièves. Jean Eustache not.

Invent. de la command. d'Echirolles, 1252, 38ᵇ.

15055 8 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean dauphin de Viennois par Arnaud, seigneur de la majeure partie de la Baume-des-Arnauds, qui déclare n'avoir point d'autre seigneur immédiat que le dauphin et vouloir tenir de lui en fief tout son avoir dans les châteaux de la Baume-des-Arnauds, tant au fort qu'au château inférieur, avec leur territ. et mand.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 89.

15056 8 mars 1297/8.

Le dauphin [Jean] est mis en possession du château de Lagrand *(Aregrandis)* par la cour du roi. Philippe Ortolani, de Sisteron, not., ind. 11.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 22ᵇ.

15057 8 mars 1297/8.

Les gens du dauphin sont mis en possession du château de Méreuil *(Merolio)* par la cour du roi. Philippe Ortolani, de Sisteron, not., ind. 11.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 22ᵇ.

15058 8 mars 1297/8.

Hommage à Jean, comte de Gapençais, par Raymond Gilin, de Savournon *(Saornono)*; il confesse être vassal du dauphin et tenir de lui ses biens au mandement et territoire de Serres. Philippe Ortolani, de Sisteron, not., ind. 11.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 23ᵃ. = ROMAN, 135ᵃ.

15059 8 mars 1297/8.

Réduction sous la main du Dauphin, par les officiers du comte de Provence, des terres de Serres, Méreuil et Lagrand, après la mort de Philippe de Laveno, chevalier, seigneur dud. lieu, mort sans enfants, qui en était usufruitier, et nomination des châtelains chargés de les garder. Philippe Ortolani, de Sisteron, not., ind 11.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 22ᵇ. *Invent. Gapençais*, 792-3. = ROMAN, 135ᵃ.

15060 Serres, 8 mars 1297/8.

Le dauphin [Jean] fait signifier aux hommes de Serres d'avoir à lui faire hommage et obéir, ce que la majeure partie d'entre eux exécute. Philippe Ortolani, de Sisteron, not., ind. 11.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 22ᵃ.

15061 8 mars 1297/8.

La garde des châteaux de Serres, Méreuil *(Merolii)* et Lagrand *(Alegrandis)* est confiée à diverses personnes par la cour du roi, dont les gens les remettent à [Jean] Dauphin, comte de Gapençais. Philippe Ortolani, de Sisteron, not., 11 ind.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 22ᵃ.

15062 La Chartreuse, 8 mars 1297/8.

Acte passé sur l'ordre de Boson, prieur de la Chartreuse; témoins : Pierre Faverii, procureur de la maison, etc. Guillaume Sayeti, de Crolles, not.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 466.

15063 La Roche-des-Arnauds, 9 mars 1298.

La communauté de la Roche-des-Arnauds et des Baux, composée de 113 habitants, réunie sur le chemin public, sous la chapelle de la milice du Temple, constitue pour syndics, nonces, acteurs et procureurs Etienne Arnaudi, de Baux *(Balciis)*, Guigues Archerii, Jean Bonifilii et Etienne Cosseti, de la Roche, pour s'accorder avec les religieuses du monastère de Bertaud, au sujet des territoires, montagnes, pâturages, droits *lignayrandi* et *boysserandi* dans le district du château de la Roche. Consentement de noble Osacica, seigneur de la Roche-des-Arnauds, et de G. de Salice, son juge. Témoins : Ar. Sarasseni, prêtre des Baux, P. Roeti, prêtre de Ste-Marie-Madeleine de la milice du Temple, etc. Bert. Martini, de Montclus, not. imp.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 170-2, nᵒ 157.

15064 10 mars 1297/8.

Hommage au Dauphin par Raymbaud d'Argençon, pour Argençon.

Arch. de l'Isère, ancien inventaire. = ROMAN, 135ᵃ.

15065 10 mars 1297/8.

Hommages au même par Ysnard d'Agout, pour Savournon; Athénulphe, Albert, Pierre, Guillaume, Poncet et Rostaing d'Aspremont, Guillaume de Hautvillard, Guillaume Silve, Pons de Lachau, Pierre de la Piarre, Bertrand de Valerne, Guillaume de Lancianeriis, pour Aspremont; par Albert de la Roche, pour Sainte-Marie; par Ysoard Quarreli, pour la Piarre; par Guillaume de Moustiers, pour Ventavon et le Monêtier-Allemont; par Pierre Baile et Martin Jausserand, pour Serres; par Pons de Chabestan, pour Chabestan; par Ponce d'Oze, pour Oze; par Giraud de Laval; par Rolland de la Font.

Arch. de l'Isère, ancien inventaire. = ROMAN, 135ᵇ.

15066 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte du Gapençais, par Guillaume d'Antrancy, coseigneur de Savine, pour le château de Baratier, la métairie et droits qu'il avait au château-fort et territoire de Savine, etc.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 296. = ROMAN, 135b.

15067 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Guillaume Augier, seigneur d'Oze, pour les châteaux et terres d'Oze et Chabestan, le fief d'Aulon, etc., son droit au château de l'Epine, la Bâtie-de-Pré, à Thibaud, à la Bâtie-Mont-Saléon, Chambertain, le Saix, Villolin, avec leurs droits et dépend., le fief de la 6e partie du château de St-André-de-Rosans, sauf ce qu'il doit à l'église de la Beaumette [à Aspres-lès-Veynes], la tour de Champerose, sans préjudice du service qu'il faisait à l'église de Beaumette pour la tour dud. C-e, la Bâtie-de-Rizon et du Puy-de Rizon, Châteauneuf-d'Oze, le Désert, le fief d'Hourage, la Bâtie-de-Véran, le fief de Ribiers, St-André-la-Freissinouse et Freissinouse, le fief de 5 portions de la 1/2 de Sourbiers.

Invent. Baronnies, I, 69b, 329 : 83, 398, 400 ; *Gapençais*, 63, 65, 66, 78-9, 86-7, 124, 150, 228, 411, 573, 644, 680, 719, 745, 833. = ROMAN, 135a.

15068 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par nobles Pierre Fabry, Lantelme de la Penne, Bertrand de Sigottier, Pierre de S-r, dit Girsus, Humbert de S-r, Pierre de S-r le jeune, Guaydin de S-r, Guigues Arcelier, Pierre de S-r, fils de Pont de S-r, Laugier de S-r de la Penne et Raymond Fabry, seigneurs partiels de Sigottier, pour les métairies et droits qu'ils avaient au château-fort et terroir de S-r, sauf ce que Girsus tenait de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem ; Pierre Fabry reconnaît en outre sa métairie d'Aspremont et Bertrand de S-r son avoir aux terroirs d'Aspremont et Montrond, etc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 188-9, 555-6. = ROMAN, 135a.

15069 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Isoard Garel, coseigneur de la Piarre, pour sa métairie et droits au château et mandement de la Piarre. — Cf. n° 15065.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 603. = ROMAN, 135b.

15070 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Rambaud de Jarjayes, coseigneur dud. lieu, pour son avoir à ce château et territoire.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 415. = ROMAN, 135a.

15071 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par nobles Odoul de Lassières, Guillaume Eyraud, d'Aspres, Guillaume de Tallard, Unco ou Oncos de Rosset et Pierre de St-Paul, cogneurs de Veynes, pour leurs métairies et droits au mandement de Veynes ; plus led. G. Eyraud pour son avoir au mandement de la Piarre.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 603-4, 865. = ROMAN, 135b.

15072 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par noble Falcos Milon, pour son avoir au mandement de Sigottier, excepté ce qu'il tenait de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 189. = ROMAN, 135a.

15073 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Guigues de Montalin, coseigneur de Montmorin, pour la 6e partie du château et terre de Montmorin, avec ses droits et appart.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 539. = ROMAN, 135a.

15074 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par nobles Artaud, Rogier, Raymond, Henry, Arnaud, Giraud et Lagier, coseigneurs de la Piarre, pour leurs métairies et droits au fort, château, terroir et mandement de la Piarre ; plus ce que Giraud avait au mandement de Veynes.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 603, 866. = ROMAN, 135b.

15075 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Philippe de la Piarre, médecin, pour son avoir au château et terroir de la Piarre.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 603. = ROMAN, 135b.

15076 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Obert de la Roche au vent, seigneur de Ste-Marie-en-Val-d'Oulle, pour le château de Ste-Marie, avec son terroir, ressort, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 408b : 1056.

15077 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gap, par Ozaseche ou Oseschie [Flotte], seigneur de la Roche-des-Arnauds, pour le château de Montclus, la Bâtie-Mont-Saléon et la maison de Terrus, avec leurs forts, territoires, ressorts et autres droits, etc. Fait dans le pré du Serre du Dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2626, copie. *Invent. Gapençais*, 64, 512. = ROMAN, 135a.

15078 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Pierre Rostaing, coseigneur de Rosset, pour la 1/2 indivise du château-fort et terroir de Rosset, etc.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 288. = ROMAN, 135b.

15079 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Giraud de St-Marcel, seigneur de Valserres, pour le château et terre de ce lieu, la métairie et droits qu'il avait aux terroirs d'Avançon et St-Etienne d'Avançon. — Cff. 11 et 12 mars suiv.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 851. = ROMAN, 135b.

15080 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par noble Bertrand de Sigottier, pour son avoir aud. mandement et aux terroirs d'Aspremont, Montrond, etc. — Cf. n° 15068.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 24. = ROMAN, 135a.

15081 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Roux de Valserres, coseigneur d'Avançon, pour la métairie et droit qu'il possède aux châteaux et terroirs d'Avançon et St-Etienne-d'Avançon.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 20. = ROMAN, 135b.

15082 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Guigues de Veynes, coseigneur de Châteauvieux de Veynes, pour sa métairie à Upaix.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 935. = ROMAN, 135ᵃ.

15083 10 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par nobles Guigues de Veynes, Richaut et Anselme de la Villette, Guillaume Arnulphi, Albert de Châtillon, Guillaume et Albert de la Villette, frères, Saunier, Artaud de Veynes, Jordan de Veynes, Albert de Veynes, Pierre de Châteauvieux de Veynes, coseigneurs dudit lieu et de Châteauvieux de Veynes, pour leurs métairies et ce qu'ils avaient au mandement de Veynes, au Châteauneuf de V-s et en leurs forts, etc. ; Guigues de V-s pour sa métairie au Pin.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 865. = ROMAN, 135ᵃ.

15084 11 mars 1297/8.

Hommage rendu au dauphin Humbert et à son épouse Anne par plusieurs gentilshommes, entre autres Jordan de Rosans, pour le château de Rosans en partie et la 1/2 de celui de Sorbiers comme Arnaud Flotte l'avait autrefois hommagé.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 27-8. *Invent. Gapençais*, 680, 833. = ROMAN, 135ᵇ.

15085 11 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, par Pierre Cayre, coseigneur de Savine, pour sa métairie et son avoir au château et mandement de Savine.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 296.

15086 11 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par noble Arnaud de Jarjayes, pour son avoir à Jarjayes, Avançon et Montalquier, etc. — Cf. n° 15092.

Invent. Embrunois, 20-1 ; *Gapençais*, 343, 415. = ROMAN, 135-6.

15087 11 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Raymbaud de Lachau, seigneur du Val-de-Barret, Ribiers, pour la Bâtie St-Etienne près Sisteron, les châteaux de Barret-le-Haut et Ribiers, le territoire de Creyssant, avec leurs forts, droits, appart., etc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 49, 644. = ROMAN, 135-6.

15088 11 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Albert de Montjay, seigneur dud. lieu, pour le château, territoire et mandement de Montjay et son avoir aud. lieu, avec serment de fidélité. Mamon Ortolani, not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 30ᵇ. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 523. = ROMAN, 135ᵇ (le 10).

15089 11 mars 1297/8.

Jordan de Rosans *(Rossanis)* reconnaît tenir sous le domaine et seigneurie de Jean Dauphin, la 1/2 du château de Sorbiers *(Sorberiis)* en Rosanais *(R-nesio)* et de ses territoire et mandement et en fait hommage lige. Mamon Ortolani not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 31.

15090 11 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par nobles Arnaud de Sigoyer *(Cigoterio)* pour 10 liv. de cens à la Bâtie-Neuve et ce qu'il avait à Trescléoux, et par Guillaume et Pierre Arnoux *(Arnulphi)* frères, pour 100 sols sur le péage de Rourebau *(Roynbelli)* et ce qu'ils avaient à Trescléoux et la Rochette ; ils promettent de reconnaître au dauphin les portions qu'ils avaient au château de Sigoyer, si le traité commencé entre le prince et l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem ne sortait pas effet. Serment de fidélité. Mamon Ortolani not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 30ᵇ-1. *Invent. Gapençais*, 71-2, 211, 677 ; *Graisivaudan*, I, 433ᵇ ; *prov. étrang.* 136ᵇ. = ROMAN, 135-6.

15091 11 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Giraud de Valserres, coseigneur d'Avançon, pour les métairies, droits, etc. qu'il avait aux lieux d'Avançon, St-Etienne, la Bâtie[-Neuve ?], St-Romain. etc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 71. = ROMAN, 135-6.

15092 11 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par nobles Henri de Veynes *(V-eto)* pour son avoir *(affare)* au mandement de Veynes ; et par Arnaud de Jarjayes pour le sien à Jarjayes, Avançon et Montalquier, et leurs mand. et territ. Ils se reconnaissent hommes liges et prêtent hommage et serment de fidélité. Philippe et Mamon Ortolani nott.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 31-2. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 866.

11 mars 1298 = 30 septembre 1298.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1078-9.

12 mars 1297/8 = 10 mars 1297/8 16°.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 20.

15093 12 mars 1297/8.

Hommage passé en faveur de Jean Dauphin, par Arnaud de Savine et Guigues Athenol, pour leur parerie de Savine.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 296-7. = ROMAN, 135ᵇ (10 m.)

15094 12 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Eynard de Savine, fils de Guillaume, et Guigues Athénulphe, coseigneurs de Savine, pour leurs métairies, droits, etc. au mandement de Savine.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 296. = ROMAN, 135ᵇ (10 m.)

15095 Rome, à St-Pierre. 13 mars 1298.

Lettre du pape Boniface VIII à Aymon, abbé du monastère de St-Antoine de Viennois, lui permettant d'user de censures pour se faire rembourser par les commandeurs *(præceptores)* et frères des hôpitaux et maisons de son ordre les dépenses qu'il a faites durant un long séjour à la cour de Rome et les dettes qu'il a contractées de l'assentiment du pape ; quant à celles auxquelles il s'est engagé sans autorisation, il n'y est pas tenu. — *Exhibita nobis.*

DIGARD (Georg.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 75-6, n° 2506.

15096 Rome, à St-Pierre, 13 mars 1298.

Lettre du même à l'abbé de St-Ruf hors des murs de

Valence, au prévôt d'Oulx, diocèse de Turin, et au chantre de Lyon, les chargeant de l'exécution de la bulle précéd.

DIGARD (Georg.), *Reg. de Boniface VIII*, II, n° 2506. — MARTIN, 2127.

15097 Rome, à St-Pierre, 13 mars 1298.

Lettre du même à Aymon, abbé du monastère de St-Antoine de Viennois, le dispensant de payer les dettes qu'il avait contractées sans autorisation jusqu'à solution de celles qu'il a faites, avec licence du pape, pendant son séjour auprès du Siège apostolique pour les affaires de son ordre. — *Cum dudum.*

DIGARD (Georg.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 76-7, n° 2507.

15098 Beauvoir, 14 mars 1297/8.

Concession par le dauphin Humbert à Pierre Copier d'une portion de tènement de terre à Beauvoir, du chemin public dit de Faux à un arbre planté dans le chemin public de Naton pour servir de limite entre le dauphin et Aymard Bérenger, seigneur du Pont, el champ de Poys, avec 2 croix pour séparer les mandements d'Iseron et de Chapeverse..., de la fontaine de la Rochiere au ruisseau de Lieres, à charge de tenir du fief et de la directe delphinale, toute justice réservée... *ap. Bellumvidere.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIII^{xx}iiij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 400.

15099 Chorges, 14 mars 1297/8.

Le dauphin Jean, fils aîné du [dauphin] Humbert et de la dauphine Anne, sollicité de rendre hommage [à l'archevêque d'Embrun], s'y refuse pour le moment. — Cf. 15 suiv.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1959. FORNIER (Marc.), *Hist. Alpes Marit.-Cott.* II, 99-100.

15100 Chorges, 14 [= 15 ?] mars 1297/8.

Procuration d'hommage à faire par Jean, comte de Gapençais, à Guillaume de Mandagot, archevêque d'Embrun, donnée à Lionel de Campeis, bailli du Gapençais.

Arch. de l'Isère, B. 2998, anal. — ROMAN, 136*.

15101 14 mars 1297/8.

Serment de fidélité prêté à Jean Dauphin par douze gentilshommes [de Chorges], sans préjudice de la fidélité qu'ils devaient à l'archevêque d'Embrun.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 58.

15102 14 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin, aux mains de son bailli, par les habitants d'Embrun, sauf la fidélité qu'ils devaient à l'archevêque.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 114.

15103 Embrun, 14 mars 1297/8.

Hommage rendu à Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, fils aîné d'Humbert, dauphin de Viennois et comte d'Albon, seigneur de la Tour, par noble Boniface d'Embrun, pour son avoir au lieu des Crottes et Puy-Sanières, sans préjudice du droit de l'archevêque d'Embrun. *Act. Ebreduni*, en la maison de noble Boniface, dans le nouveau *furnello ;* témoins : Geoffroi *(Gauffred.)*, évêque de Gap, Pierre Gautherii, prévôt, Jean de St-Savin *(S. Sabino)*, chevalier, etc. Jean Tornatorio, de Sisteron, not. imp., institué par Charles roi de Jérusalem et Sicile.

Arch. de l'Isère, B. 2997. *Invent. Embrunois*, 75. — ROMAN (J.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1903), XXII, 151 3.

15104 14 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gapençais, par noble Henri Eudin, Reymond Eudin, Pierre Trenquier, Falcon de Beuvon, Hugues Rosset et Albert Autrand, pour leurs métairies et leur avoir au mandement de Chorges, du fief du dauphin et de l'archevêque d'Embrun.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 57-8.

15105 14 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par noble Armand de Jarjayes, pour sa métairie au mandement dud. lieu.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 415. = ROMAN, 136*.

15106 14 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Arnaud Osasèche *(Osasicca)*, coseigneur de Jarjayes, pour sa métairie et son avoir au mandement dud. lieu, et reconnaissance. Jean Tornatoris not., ind. 10.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 28-9. *Invent. Gapençais*, 415. = ROMAN, 136*.

15107 14 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Pierre de Montgardin, coseigneur dud. lieu, pour sa métairie, ses droits et juridiction au château et terroir de Montgardin, qu'il tenait en fief par indivis du dauphin et de l'archevêque d'Embrun, etc.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 189.

15108 14 mars 1297/8.

Hommage prêté à [Jean] Dauphin par noble Guillaume de Raine, au nom de sa mère Artaude, pour sa métairie et son avoir au mandement de Chorges, du fief du dauphin et de l'archevêque d'Embrun.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 57-8.

15109 14 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gapençais, par noble Aymar de Salice, habitant Chorges, pour sa métairie et son avoir au mandement de Chorges, mouvant du fief du dauphin et de l'archevêque par indivis, plus pour sa métairie et son avoir au terroir d'Avançon, mouvant du seul fief du dauphin...

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 21, 57, 114.

15110 Chorges, 15 mars 1297/8.

...Ind. (10) 11. G[uillaume] archevêque d'Embrun se trouvant à la cour de Rome, où il avait été mandé par le souverain pontife, son vicaire général, Bernard de Valbonne, docteur en droit canon., apprend de plusieurs sources que le dauphin Jean, fils d'Humbert dauphin et d'Anne dauphine de Viennois, qui lui avaient donné leur terre du Gapençais et de l'Embrunois, se rendait à Chorges et à Embrun pour y recevoir des hommages. Lui-même, accompagné de Pierre Duranti, courrier et juge de l'archevêque, se rend à Chorges et demande avec instance au jeune prince de rendre à l'archevêque et à l'église d'Embrun l'hommage et fidélité qu'il lui devait pour le fief qu'il tient d'eux et

qu'avaient rendus ses prédécesseurs, se faisant fort de lui en exhiber les preuves. Jean répond qu'il n'en fera rien. En présence de son obstination, le vicaire lui défend de recevoir des hommages, au moins par déférence pour l'église Romaine, au service de laquelle le prélat s'emploie en ce moment : on attend d'ailleurs son retour prochainement. Jean s'y refuse formellement. Le vicaire proteste contre les hommages qu'il se propose de recevoir. *Acta in villa de Caturicis*, dans la maison archiépiscopale ; témoins : Geoffroy évêque de Gap, Pierre Gauterii, prévôt de Gap, Jean de St-Savin, chevalier, 4 jurisconsultes. Jean Tornayre not. d'Osasicha...

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 404, parch. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 79-80. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 80. FORNIER, *Hist. Alpes Marit.-Cott.* II, 100-2. SAURET (A.), *Essai histor. Embrun*, 525-8. = *Gallia christ. nova*, III, 1083. BRÉQ. VII, 475. GAILLAUD, 115-6. ROMAN, 136ᵃ.

15111 15 mars 1297/8.

Reconnaissance passée par Jean Dauphin au comte de Provence pour les comtés de Gap et d'Embrun.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346).

15112 15 mars 1297/8.

Serments de fidélité et hommages liges prêtés au dauphin Humbert, à la dauphine Anne, son épouse, et à leur fils Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, entre les mains du bailli, par plusieurs habitants d'Embrun.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 113.

15113 Embrun, 15 mars 1297/8.

Hommage à Lionel de Campeis, au nom de Jean, comte de Gapençais, par les consuls d'Embrun, Jean de Châteauroux, Arnoul Macellar, Bonabel de Bonabel, Jean de Molines, Giraud de Giraud, Guillaume de Réotier et les roturiers d'Embrun. Témoins : Raoul de Savine, Brocard de Brocard, Hugues Bochard, juge d'Embrun.

Arch. des Bouches-du-Rhône, 405. = ROMAN, 136ᵇ.

15114 Embrun, 15 mars 1297/8.

Hommage rendu à Jean Dauphin par Lionel de Compeis, au nom de Bienvenu, son père, et ses enfants Léonce et Benoît, pour le château et terre de Pomet (du Poët) de sa mouvance.

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Invent. Gapençais*, 620,-6. = ROMAN, 136ᵇ.

15115 Embrun, 15 mars 1297/8.

38 habitants des Crottes font hommage lige et prêtent serment de fidélité à Leonellus de Campesio, bailli de Gapençais et Embrunois pour Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, fils aîné du dauphin Humbert. *Act. Ebreduni*, en la maison de noble Boniface d'Embrun, dans le nouveau *furnello ;* témoins : Geoffroi évêque de Gap, Pierre Gautherii, prévôt. Jean de St-Savin, chevalier, etc. Jean Tornatore, de Sisteron, not.

Arch. de l'Isère, B. 2997, 20. *Invent. Embrunois*, 75. — ROMAN (J.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1903), XXII, 154-5. = ROM. 136ᵇ.

15116 Embrun, 15 mars 1297/8.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, par noble Boniface d'Embrun, pour les métairies, droits et juridictions qu'il avait au terroir des Crottes et à Puy-Sanières ; il reconnaît en outre tenir en fief du dauphin et de l'archevêque d'Embrun tout ce qu'il avait en la ville et terroir d'Embrun [terres et seigneuries des Arcs et Préségurt], etc. *Act. Ebreduni ;* témoins : G[eoffroi], évêque de Gap, Pierre Gauterii, prévôt de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 407. *Invent. Embrunois*, 75, 114, 249. = ROM. 136ᵇ.

15117 Embrun, 15 mars 1297/8.

Hommage lige et serment de fidélité prêté à Jean Dauphin (de Viennois !) par plusieurs particuliers de Réalon.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 297. = ROMAN, 136ᵇ.

15118 16 mars 1298.

Le dimanche *Letare Jherusalem*, les prieurs de Parey et de Mesvres, empêchés de se rendre à Chandieu *(C-iaco)* à cause des guerres au-delà de la Saône, mandent à Lyon le prieur ; le sacristain dit qu'il est absent depuis Noël, en Provence par commission de l'abbé ; on lui réitère l'ordre de garder la résidence.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Paray-le-Monial*, 166.

15119 17 mars 1297/8.

Hommage lige prêté à Jean Dauphin, comte de Gap, à la réquisition de Lyonel *(L-llus)*, bailli du Gapençais, par noble Rodulphe de Neffes *(Neperhis)*, fils d'autre Rodulphe de N-s, jurisconsulte, pour la seigneurie et biens qu'il avait au mandement et territoire de Montalquier. Philippe et Mamon Ortolani not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 32. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 344. = ROMAN, 136ᵇ.

15120 Upaix, 17 ou 18 mars 1297/8 = 8 mars 1297/8.

Hommage lige prêté à Jean Dauphin par Arnaud de la Baume-des-Arnauds, seigneur majeur de ce lieu, qui n'a pas d'autre seigneur que le Dauphin, pour tout ce qu'il a en fief dans ce château. Philippe Ortolani not., ... XI° *idus* [= ind. 11].

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 14-5. Arch. de l'Isère, B. 3013. = ROMAN, 136-7.

15121 Embrun, 18 mars 1297/8.

Hommage lige et serment de fidélité prêté à Jean, dauphin de Vienne, comte de Gap et de la terre d'Embrun, fils aîné du dauphin Humbert et d'Anne, dauphine de Viennois, par Rostaing de Montgardin, Raymbaud de M-n, Richaud de M-n et Humbert d'Organs, pour leur avoir au mandement de Montgardin, sauf les droits de l'archevêque d'Embrun, etc. *Act. Ebreduni*, en la chambre de Boniface d'Embrun ; témoins : Geoffroi *(Gaufardus)*, évêque de Gap, Benvenutus de Compeis *(Campesio)*, docteur en droit, etc. Mannus Ortolani, not.

Arch. de l'Isère, Reg. C. 1011, 82. *Invent. Embrunois*, 189-90. = ROMAN, 136ᵇ.

15122 Aspres-sur-Buëch, 19 mars 1297/8.

Guillaume Ayraud, d'Aspres, donne à Martin Lunelli, prieur de Durbon, une vigne au territoire d'Aspres, lieu dit *Albiaspres*, franche de prestation, pour un anniversaire de 15 sols Vienn. en faveur de son père

Pierre Hulleni, de sa mère, ses parents et bienfaiteurs, le jour du décès du premier, le samedi avant la Toussaint. *Act. Asperis*, dans la maison de Durbon. Témoins : frère Guigues, maçon, convers, etc. Lagier de Chassagnas not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 479-80, n° 566. = ROM. 137ᵃ.

15123 Aspres-sur-Buëch, 20 mars 1297/8.

Pierre Tardivi, d'Agnielles, donne à Martin Lunelli, prieur de Durbon, pour un anniversaire le jour de sa mort, un pré au territoire d'Aspres, lieu dit *ad Moletas*, à charge de 3 den. de service à l'église St-Géraud d'Aspres. *Act. Asperis*, dans la maison de Durbon. Témoins : Guillaume Olerii, courrier de Durbon, etc. Lagier de Chassagnas not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 480, n° 567. = ROM. 137ᵃ.

15124 20 mars 1297/8.

Hommages et reconnaissances des hommes du château de Trescléoux *(Triscleus)* faits au bailli de Gapençais pour le dauphin. — Hom. et recon. de Guillaume Blanchi, dud. lieu. — Hom. et recon. de Pierre Giboyni, de Lagrand *(Aragrandis)* à Jean Dauphin, comte d'Embrun et de Gap.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 15ᵃ. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 136ᵇ.

15125 21 mars 1298.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Pierre Reynier, doyen de l'église de Gap, pour Oze et la terre de Freissinouse ou de St-André-la-Freissinouse, près Pelléautier, avec ses droits et appartenances.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 719. = ROMAN, 139.

15126 Réauville, 23 mars 1298.

Constitution de syndics par la communauté de Réauville, convoquée en parlement par la voix du héraut *(præco)* dans l'église Ste-Marie-Madeleine, le baile Reynier de Cornu présent. L'assemblée donne pouvoir pour un an à Guillaume Taulerii, Jean de la Balme, Pierre de Rivalta, notaire, et Jean Esmieu, de soutenir les procès relatifs à la communauté, spécialement au sujet des limites territoriales entre Réauville et Valaurie, se constituant fidéjusseur des actes à conclure. Les syndics jurent de s'employer de toutes leurs forces pour le bien de la communauté. Une commission semblable avait été donnée [un an] auparavant à Guillaume Taulerii et Giraud Didier, *socii*. Noms de 97 habitants. *Act. Regalivilla*, dans l'église Ste-Marie-Madeleine. Témoins : Hugues de la Roche, damoiseau, etc. Alexis Vesian, not. de la cour de Réauville.

[HUGUES], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 481-4.

15127 1298.

Bulle de Boniface VIII qui accorde à l'abbé de St-Antoine[-en-Viennois] un délai de 5 ans pour payer les dettes de l'ordre.

Invent. des titres de l'abb. de St-Antoine (index).

15128 1298.

Quittance au procureur de noble Giraud Adhémar, par l'archidiacre et le préchantre de l'église d'Uzès, collecteurs du St-Siège, de 63 sols tourn. ou 9 oboles d'or, sur le pied de 7 sols, change fixé par les marchands d'Uzès, montant de la somme due par ledit seigneur au St-Siège, à raison du château de Vertfeuille *(de Viridi Folio)*, près Uzès, château dont il est feudataire. — Or. parch. lat. scellé.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 25, n° 148.

15129 1298.

Geoffroy *(Joffredus)* Bertrandi reconnaît tenir en fief et domaine de Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, le quart de la montagne de Puydurant et d'une maison aux Engellas *(apud Engelacoz)*. Romée Mosnerii not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1799.

15130 1298 (1268 ?).

Arnaude, veuve d'Aymar de Bressieux et mère d'autre Aymar, promet à Albert de la Tour de donner son fils en mariage à la fille dud. Albert.

MOULINET, *Reg. généal.* II, 202ᵇⁱˢ.

15131 1298.

Emery de Briançon s'étant fiancé à une des filles de François de Sassenage sans l'autorité de son père, assigne la sûreté de la dot sur la terre d'Eybens.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 380.

15132 1298.

Poncet d'Hauterives, seigneur de Charmes, fait faire une enquête sur les limites de sa terre et sur ses droits.

MOULINET, *Reg. généal.* III, 599.

15133 1298.

Comptes des rentes servies au nom du roi de France, *ad hereditatem : Humbertus delfinus Viennæ.*

DU CANGE, I, 357. BOUQUET, *Recueil*, XXII, 764.

15134 1298.

Accord entre l'évêque [de Grenoble] et Joffred Bertrandi, au sujet de l'institution du recteur de l'hôpital de Valbonnais, qui revient au prélat. 3 sceaux.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), P. XLI, 230ᵃ.

15135 1298.

Vente à Jean Girardi par Guigues Girardi, de Venon, d'une terre en la paroisse de Venon, du fief de l'évêque [de Grenoble] ; le mistral épiscopal le retient et lui passe investiture. André Zupi [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. XXXV, 162ᵃ.

15136 1298.

Transaction entre le seigneur de Grignan et ses sujets de Chantemerle, touchant des cas impériaux et autres droits seigneuriaux.

Invent. de Grignan (1776), 19ᵃ.

15137 1298.

Sentence arbitrale rendue entre Armand de Bourdeaux, moine de l'abbaye de Cruas et prieur de St-Michel de la Laupie, au nom de ce prieuré et de l'église de St-Genis, et Raymond de Venejan, seigneur de St-Genis, et sa femme sur leurs différends au sujet des bans, vingtains, chasse, leyde, paquerage et toute juridiction du territoire et mandement de St-Genis, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 402 : III, 41-2.

15138 1298.

Reconnaissances de Theys en 6 cahiers, au nombre subsistant de 352.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 229.

15139 1298.

A[démar], comte de Valentinois, confirme à la maison du Val-Ste-Marie toutes les concessions de ses prédécesseurs, dans les montagnes d'Urle et d'Ambel, etc.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, anal. XVe s. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

15140 Aix, 28 mars 1298.

Lettre de Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, duc de Pouille et prince de Capoue, comte de Provence et Forcalquier, à Jean, fils aîné du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, son conseiller, comte de Gapençais et Embrunois; il n'est point dans son intention que les hommages prêtés à son père et à lui par les dauphins préjudicient à celui dû à l'archevêque et à l'église d'Embrun; il l'invite à s'en acquitter. *Dat. Aquis... 11 ind., regnor. a° 14.*

FORNIER, *Hist. Alpes Marit.-Cott.* II, 103. SAURET (A.), *Essai histor. ville Embrun*, 524. = ROM. 137^a^.

15141 Armieu, 1er avril 1298.

Testament d'Agnès, épouse d'Aynard de la Tour, seigneur de Vinay *(Vignayco)*. Elle élit sépulture dans le cimetière du prieuré de Notre-Dame de Beaulieu, de l'ordre de St-Ruf de Valence, auquel elle lègue 25 liv. Viennois pour la construction et l'ornementation d'un autel près de son tombeau, où un chanoine régulier célébrera la messe 4 fois par semaine, plus 40 sols annuels pour un repas à 15 chapelains le jour de son anniversaire. Suivent des legs analogues aux Ecouges, Notre-Dame de Vinay, St-Gervais, St-Paul[-d'Izeaux], Val de Bressieux, aux frères Mineurs de Moirans, Grenoble et Romans; aux frères Prêcheurs de Grenoble, à l'hôpital de Vinay et à d'autres églises, à Hugonet, enfant de feue sa fille Béatrix, à son fils Jean, à Bertrandet, enfant de son fils Henri. Aynard son mari lui est redevable de 700 liv. montant de sa dot, à restituer à ses héritiers. Elle institue comme héritiers universels son fils Henri pour tout ce qu'elle possède dans les châteaux et mandements de la Tour du Pin et de Vinay, et son autre fils Guillaume, archidiacre de Viviers, pour ce qu'elle a dans le château et mandement d'Armieu. Ses exécuteurs ou *gadiatores* seront les prieurs des Ecouges et de Beaulieu, avec contrainte au besoin par l'évêque de Grenoble. Fait au territoire ou mandement du château d'*Armeu*, dans le pré de la Curie; témoins : Guy, prieur des Ecouges, Robert archiprêtre de Chamalières *(Chalmariaci)* et Boutières *(Boteriæ)*, au diocèse de Viviers, chanoine de l'ordre de Charay *(Charrasii)*, Vincent chapelain de St-Gervais, Hugues seigneur de Sassenage, Soffred de Lans, damoiseau, etc. Jean Grossi Cordis, not. impér. par autorité de feu Jean archevêque d'Embrun.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 44 lig. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 95-6. — MOULINET, *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 7, incplt. CHEVALIER (U.), *Choix docum. histor. inéd. Dauphiné* (1874), 6-11.

15142 9 avril 1298.

Achat par la maison de l'aumône du St-Esprit à Embrun à « ung de Méollans », d'une maison près la porte du St-Esprit.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 110^a^).

15143 12 avril 1298.

Traité entre l'évêque de Die et son chapitre, d'une part, et les citoyens de la ville, d'autre : les libertés et franchises desd. chapitre et habitants, accordées par les prédécesseurs dud. évêque, sont confirmées; ils ne pourront être distraits de leurs juridictions, ils seront soumis au juge de l'évêque et du chapitre; les impositions pour les affaires publiques seront faites de l'autorité de l'évêque. — Cf. 31 déc. suiv.

Invent. Valentinois, I, 884. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 96^a^.

15144 Rome, à St-Pierre, 13 avril 1298.

Lettre du pape Boniface VIII à Guillaume, archevêque d'Embrun. Des légats du Siège apostolique ayant, disait-on, condamné dans sa province les mariages clandestins, sous peine d'excommunication, réservée au pape, le prélat, en présence des scandales que produit l'inexécution de cette défense, en sollicite la révocation, qui lui est accordée. — *Significasti nobis.*

FAUCON (Maur.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 84-5, n° 2523.

15145 13 avril 1298.

Statuts de l'ordre de St-Antoine de Viennois édictés au chapitre général par le premier abbé Aimon de Montagny et les commandeurs de l'ordre. On fixe le nombre des religieux de chaque maison, etc.

Invent. des titres de St-Antoine, 9.

15146 13 avril 1298.

Attestation de Soffred d'Herbeys *(Herbesio)*, qui témoigne que les îles de Vizille appartiennent à la dauphine [Béatrix]. Guigues Frumenti not... Ind. 11...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 736.

15147 Marseille, 26 avril 1298.

Publication des témoins ouïs à la requête de Giraud Adhémar, touchant ses droits sur Sahune, faite par le juge mage, *ap. Massiliam*; présents : Pierre Balbi, prévôt de Glandève.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 405.

15148 St-Julien[-en-Champsaur], 28 avril 1298.

Bail emphytéotique par Guillaume de St-Julien, chevalier, à Guil. et Lant. Rolland, et à Nicolas gendre de feu Giraud Arnaud, de St-Laurent-du-Cros, moyennant 24 sols par an, d'un bois à la Loubière *(ap. Loberiam)*, qui était tombé en commise par cessation de payement des services. Témoins. Lantelme Aumara, not. Fait devant sa grange, *ap. campum Galvani.*

Arch. des Htes-Alpes, G. 1706, orig. parch. (*Invent.* VI, 345^a^).

Marseille, 1er mai 1298 = 1er mars 1298.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 460-1. = ROMAN, 137^a^.

15149 Savines, 6 mai 1298.

Condamnation des gardes de la forêt de Montmirail, qui avaient menacé un magistrat du Dauphin.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 137^a^.

15150 8 mai 1298.

Sentence arbitrale par Lionel de Campeis, condamnant les consuls d'Embrun à payer 100 livres à ceux des Crottes, à cause des violences qu'ils ont commises contre eux dans la forêt de Montmirail.

Arch. munic. d'Embrun, anc. invent. = ROMAN, 137^a^.

15151 Savines, 11 mai 1298.

Sentence arbitrale complémentaire par Bienvenu de Campeis, entre les citoyens d'Embrun et ceux de Savines, à propos de la forêt de Montmirail, réglant le droit de pâturage et de bûcherage de la communauté de Savines.

Arch. de M. Roman. = ROMAN, 137b.

15152 Grenoble, 15 mai 1298.

Guillaume, évêque de Grenoble, et les chanoines de Notre-Dame, réunis en chapitre général, promulguent des statuts réformateurs : le courrier du chapitre n'a droit qu'à un familier et un cheval ; il est défendu aux chanoines de se faire servir à la cuisine des gourmandises *(placenta, foyacia, pastilla, raivoli)* ; le courrier donnera à chacun 1 setier de froment, 1 de noix, 2 quart. de sel, une charretée de bois ; il fera soigner les malades par des gardes ; le cellérier ne fera pas de cadeaux *(encænia)* ; il ne payera pas les livres des chanoines hors du réfectoire ; le courrier laissera à son successeur 100 setiers de froment, 40 d'avoine, 15 de noix, 300 de vin et 5 cochons *(baco)*. Le procureur des anniversaires ne peut en vendre, échanger ou donner en emphytéose les immeubles sans le consentement du chapitre. Un prébendier perd sa prébende en acceptant un bénéfice à charge d'âmes, en se mariant ou en entrant en religion. On déposera dans l'armoire du sceau un papier renfermant la copie de toutes les lettres ou instruments, avec les comptes des courriers, celleriers et procureurs. Il y aura un portier vigilant *(maturus)* pour garder les portes, tenir celle de l'extérieur fermée durant le dîner et le souper ; il gardera aussi le cloître et n'ouvrira aucune porte dès que les soldats *(arcubius seu græca)* seront montés à la tour. Le chapelain du clocher y couchera et se rendra à toutes les heures ; il se trouvera à l'inspection de l'église après complies. Le courrier et le cellérier rendront leurs comptes le vendredi après st[s] Pierre et Paul. Sceau du chapitre. Fait le vendredi après le synode de mai...

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 56 lig.

15153 Veynes, 17 mai 1298.

Vente par Audearde, veuve de P. de Villaviailla de Montmaur, Pierre Boerii, Guillemette et Pétronille, ses enfants, à Durbon, frère Guigues Bontoux étant procureur, d'un pré à Vaux aux Chanals, moyennant 17 sols Viennois. *Act. Veyneti*, dans la maison de Guillaume Lunelli. Témoins. Pierre Lunelli not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 481, n° 568. = ROM. 137b.

15154 27 mai 1298.

Lettre d'Humbert et Anne, dauphins, à Lionel de Campeis, bailli du Gapençais, lui enjoignant de leur faire prêter hommage par leurs vassaux de Sigoyer, mardi après la Pentecôte.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 422, orig. = ROM. 137b.

15155 Briançon, 1er juin 1298.

Garin et Jean de Playac, fils de feu Jean de P-c, châtelain de St-Symphorien, vendent à Jacques de Châteaufort leurs droits paternels au château de Brianson et au terroir de Dromon et Brianson, pour 20 liv. coronats Provençaux. Approbation d'Isnard de *Rocha*, seigneur de Dromon. *Act. in castro de Briansono*. François Lombard, not.

Annales des Basses-Alpes (1900), XXI, 376.

15156 Gap, 2 juin 1298.

Sur les instances de Martin, prieur de Durbon, Rodulphe de la Fare, official de Gap, séant en tribunal, ordonne à Etienne Aymeric, notaire, de rédiger en forme publique les clauses du testament de Guillaume Minssardi concernant Durbon (17 oct. 1293). *Act. Vapinci*, dans la curie neuve où l'on rend la justice. Témoins. Etienne Aymeric, not. impér. et de G[eoffroi] évêque de Gap, appose la bulle épiscopale.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 481-2, n° 569.

15157 Marseille, 3 juin 1298.

Lettres du roi Charles II semblables à celles du 1er mars préc. : il investit Jean, comte de Gapençais, des fiefs de Serres, Lagrand, les Biassons de Méreuil *(Bassa Merolii)*, à charge d'hommage, *ind. 11, regni 14*, donné par Pierre de Ferrières, chancelier du royaume de Sicile, en l'absence du protonotaire.

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Invent. Gapençais*, 461, 794. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 98. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 81. = ROMAN, 137b.

15158 St-Quentin, 9 juin 1298.

Procuration donnée par Bermond, seigneur d'Uzès et d'*Armasi* (Aimargues), chevalier, à me Durand de Cavaillon [au sujet des limites entre Valaurie, l'abbaye d'Aiguebelle et Réauville]. *Act. ap. S. Quintinum* ; témoins : Amaury de Suze, damoiseau, etc. Jean Medici, not. du roi de France.

[HUGUES], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 489.

15159 11 juin 1298.

Sur commission de l'archevêque de Lyon, Guiffred, prieur de Salaize *(Saligiar.)*, dioc. de Vienne, entend les plaintes d'Humbert, prieur de Notre-Dame de la Platière, et en reconnaît le bien fondé au sujet de la place devant la porte de la Platière. Etienne Poysaz, not. apost... *ind. 11, pontif. Bonif. VIII a° 4*.

GUIGUE, *Cartul. Lyonnais*, II, 573-6, n° 845.

15160 Le Puy, 12 juin 1298.

Arnaud de Valréas, procureur d'Aimar, comte de Valentinois, proteste devant Guillaume d'Amblézieux, bailli, et Raymond de Pérolar, juge du Velay, Vivarais et Valentinois, contre la saisie du château de Bouzols. Le bailli refuse la procuration d'Arnaud, le nom du roi manquant dans cet acte rédigé dans la sénéchaussée de Beaucaire ; il a mis le château sous la main du roi par ordre du lieutenant de Jean d'Arlay, sénéchal de Beaucaire.

Arch. de l'Isère, B. 3554, orig. parch. (*Invent.* III, 89).

15161 13 juin 1298.

Reconnaissance à Rodulphe Chaulnesii par Vincent Ranulphi, d'une maison en la rue Chaulnesia [à Grenoble], sous le cens de 2 sols et 4 de plaid... Vendredi après la quinzaine de Pentecôte.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), C. LXIII, 54b.

15162 Gap, 15 juin 1298.

Vente par François Odon à Etienne Fabri d'une terre au territoire de Gap, lieu dit *ad Semolacium*, sur la voie

publique, au prix de 80 livr. Viennois, franche de toute charge. *Act. Vapinci*, dans la maison de François. Témoins (4). Etienne Aymeric not. impér. et de G[eoffroi], évêque de Gap, appose la bulle du prélat.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 483, n° 570.

15163 Lyon, 17 juin 1298.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, se trouvant débiteur pour causes légitimes aux frères Guy, Guillaume et Henri d'Albon de 2786 liv. 10 sols Viennois, leur donne une lettre de change de 300 liv. par an sur le trésorier du roi de France, à prendre sur les 500 que ce prince lui a assignées à toucher au Temple de Paris. Aymon de Tornafol, de Montluel, et Pierre Fillon, nott. du roi de France. Sceau. *Dat. Lugduni*, mardi avant la nativité de s[t] Jean-Bapt...

Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 133-4, cf. 131-3. = Bréq. VII, 480.

15164 18 juin 1298.

Guillaume, évêque de Grenoble, conservateur général des privilèges accordés à l'ordre des Chartreux par le Siège apostolique, notifie aux archidiacres, doyens, abbés, prieurs, prêtres et autres prélats la plainte qu'il a reçue du prieur et du couvent de la chartreuse de Portes contre le prieur d'Ordonnas, ordre de St-Ruf de Valence, et ses hommes, lesquels se sont rendus coupables de violences et de rapines contre eux; le prieur de Portes a même été précipité à terre par celui d'Ordonnas. Ils seront excommuniés s'ils ne mettent un terme à leurs méfaits et ne donnent satisfaction... Mercredi après s[t] Barnabé.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 443-5.

15165 19 juin 1298.

Conventions entre Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, et Guillaume Auger (Ogier), seigneur d'Oze, fils de Guillaume, frère de Francon d'Oze et de Pierre Reynier ; Francon d'Oze ayant donné à l'ordre de St-Jean ce à quoi il avait droit dans l'héritage paternel, s'élevant au 12[e], Guillaume Auger donne ce qu'il possédait à St-André la Freissinouse, qui représentait une valeur égale... Ind. 11.

Arch. de l'Isère, B. 3007, xxix. *Invent. Gapençais*, 719-20. = Roman, 137[b].

15166 20 juin 1298.

Arnaud de Valréas, procureur d'Aimar, comte de Valentinois, interjette appel au sénéchal de Beaucaire et au roi de France, devant Guillaume d'Amblézieux, de la mainmise sur le château de Bouzols... Vendredi avant la nativité de s[t] Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, B. 3554, orig. parch. (*Invent.* III, 89[b]).

15167 25 juin 1298 = 3 septembre 1298.

Ligue offensive et défensive ... ; de plus entre led. dauphin, la dauphine Anne, son épouse, etc. et Guillaume de Roussillon, frère d'Artaud, évêque de Valence... Mercredi après s[t] Jean-Bapt.

Invent. Generalia, I, 159 : 204. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 96-8.

15168 25 juin 1298.

Reconnaissance en faveur de Pierre Bigot par Lantelme Joannin d'une pièce de pré et châtaigneraie à St-Pierre[-d'Allevard], à la Ronzière, sous le cens de 20 sols Viennois et 5 sols de plaid. Hugues et Lantelme Guenis [nott.].

Inventaire titres de Marcieu.

15169 Lyon, 28 juin 1298.

... *Ind. 11.., Bonif. pp. VIII a° 4...* Transaction entre Henri de Villars, archevêque de Lyon, pour lui et son église, d'une part, Guichard seigneur de Beaujeu et Guy s[r] de St-Trivier, d'autre, touchant plusieurs différends, pour la décision desquels ils nomment comme arbitres Guillaume, archevêque de Vienne, Humbert dauphin de Viennois et comte d'Albon, Humbert sire de Thoire et Villars et Guichard de Marzieu, sénéchal de Toulouse. Fait, en ce qui concerne l'archev. de Lyon, *apud Lugdunum*, en la maison de la *Franchicheri;* témoins : Guiffred de Clermont, doyen de Vienne, etc.; en ce qui conc. les autres dans les champs vers les vieux fossés de Lyon, au-dessus de St-Sébastien ; témoins :... Rodulphe prieur de St-Vallier, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3786. 1. *Invent. prov. étrang.* 128[a] (à 1294). — Guigue (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 256-61. = Charvet, 433. Collombet, II, 243. Prudhomme (A.), *Invent. arch. Isère*, III, 243.

15170 28 juin 1298.

Maître Michel Francisci, official de la cour de Vienne, vidime l'acte du 23 août 1290.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 32 lig.

15171 Lyon, 29 juin 1298.

Les arbitres nommés la veille entre l'archevêque de Lyon, G. de Beaujeu et G. de St-Trivier, prononcent leur sentence arbitrale sur partie des différends dans le jardin de la maison du Temple. Témoins : G. abbé de St-André de Vienne, Gaufrid, doyen de Vienne, Hugues de Châteauneuf, chanoine de Vienne, Pierre du Gua *(de Vado)*, chan. de Romans,

Arch. de l'Isère, B. 3786, cah. (*Invent.* III, 243-4). *Invent. prov. étrang.* 128[a]. — Guigue (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon*, 261-3.

15172 6 juillet 1298.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Cahors, on « absout » le prieur de Die ; on enverra les frères de Valence et Die à Aubenas pour l'étude des sciences naturelles et ceux de Valence à Tarascon pour celle des arts.

Douais (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 419, 421.

15173 Grenoble, 8 juillet 1298.

... Ind. 11.... Jean du Lac *(de Lacubus)*, chapelain de Roach *(Roat)*, fait don à Jean, son fils naturel *(donatus)*, d'une maison à la Mure, avec ses dépendances, retenu l'usufruit sa vie durant. Investiture par un bâton. Serment. *Act. ap. Grationopolim*, en la maison d'Hugues Garcini ; témoins. Pierre Clecheyronis, not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, Pontcharra, orig. parch. de 29 lig. 1/2.

15174 Montmaur, 13 juillet 1298.

Vente par Guillaume et Jean Martini, frères, du Château-vieux de Montmaur, à frère Guigues Bontosii, de Durbon, d'un pré dans les limites de la maison, lieu appelé *las Chanals*, au prix de 17 sols Viennois. Serment sur

les Evangiles et désignation de 2 fidéjusseurs. Fait dans le château *Montis Mauri*, devant l'église. Témoins (4). Pierre Lunelli not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 483-4, n° 571. — Rom. 138ᵃ.

15175 15 juillet 1298.

Procès-verbal par Guillaume d'Amblierat, bailli de Valentinois et Vivarais, sur la réduction sous la main du roi de France de la terre de Bouzols, après la mort de Béraud [Bertrand !], seigneur dud. B-d. Hugues de l'Orme, damoiseau, gardien du château pour le comte de Valentinois, le rendit après que la porte en eut été brisée à coups de hache.

Arch. de l'Isère, B. 3896, orig. parch. (*Invent.* IV, 3-4). Grenoble, *Invent. Vivarais*, 445.

15176 18 juillet 1298.

Estimation des dégâts fait, en une terre de St-Jean de Jérusalem à Embrun, hors du portail, près de l'église des frères Mineurs..., Guillaume présidant à l'église d'Embrun.

Arch. de Bouches-du-Rhône, Ordre de Malte, liasse 415.

15177 Rome, à St-Pierre, 19 juillet 1298.

Lettre du pape Boniface VIII à [Aymon], abbé du monastère de St-Antoine de Viennois. Amédée, comte de Savoie, auquel il porte une affection particulière en retour de ses marques de dévouement, lui a fait remarquer les graves conséquences de la cession par Aymon de son château de Beaufort ou *Fayolons*, près Moras *(Marasium)*, au diocèse de Vienne, à Humbert, dauphin de Viennois. Le pape lui défend, sous peine d'excommunication *ipso facto*, de vendre ou échanger ce château. — *Cum dilectus.*

Digard (Georg.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 199-200, n° 2704.

15178 Bersac, 22 juillet 1298.

Pouvoir donné aux syndics de la communauté des habitants de Savournon et Bersac pour traiter au sujet des dîmes. Fait près de l'église de N.-D. du Bersac *(Barsano)*, dans le pré d'Etienne de Madio.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1112, pap. (*Invent.* IV, 2ᵃ).

15179 30 juillet 1281 (1298 ?).

Hommage par Jean, comte de Gapençais et d'Embrunais, au comte de Provence.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1215. = Roman, 133ᵇ. — Cf. n° 12422.

15180 30 juillet 1298.

Règlement fait par Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, pour les officiers de justice de Tallard.

Arch. de M. Amat. = Roman, 138ᵃ.

15181 1ᵉʳ août 1298.

Règlements et privilèges des habitants de la communauté de Tallard, par le même.

Arch. de M. Amat. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 839. = Roman, 138ᵃ.

15182 2 août 1298.

Confirmation par Allemand, chanoine de Vienne, d'une précéd. donation faite par lui à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, de son château de Cornillon, et de la renonciation à ses prétentions sur la succession d'Odon Allemand, seigneur de Valbonnais... Samedi après sᵗ Pierre-aux-Liens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 116ᵃ.

15183 Gap, 2 août 1298.

Transaction entre Geoffroy, évêque de Gap, et l'université des habitants de Savournon et du Bersac, au sujet des dîmes. Suivant pouvoir donné à l'évêque par le chapitre de Gap (15 nov. 1295), et aux syndics de ladite université (22 juill. 1298), les dîmes de Savournon, du Bersac et de la Bâtie-Montsaléon *(Montiselini)* sont fixées au 12ᵉ des grains, au 25ᵉ pour les agneaux et chevreaux, et au 20ᵉ pour les raisins. L'évêque et Isnard d'Agout, seigneur de Savournon et du Bersac, ainsi que leurs successeurs, veilleront à l'exécution de cet accord. Témoins : Guillaume Arnaud, chapelain de l'évêque,... Jean d'Aix, écrivain, Henri Edulphe, not. Fait dans la chambre de l'évêque.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1112, pap. (*Invent.* IV, 2) ; 1917, fragm. (VII, 74ᵃ) ; 2719, copie 1696. = Roman, 138ᵃ.

15184 Lyon, 6 août 1298.

...Ind. 11, mercredi après sᵗ Pierre-aux-liens... Nouvelle sentence arbitrale rendue par les arbitres nommés le 28 juin, entre l'archevêque de Lyon, G. de Beaujeu et G. de St-Trivier, dans l'infirmerie des frères Prêcheurs, en présence de Béraud de Mercœur, Aymon, abbé de St-Antoine de Viennois, Rodolphe, prieur de St-Vallier, Pierre du Gua *(de Vado)* et Hugues de Commiers, jurisconsultes, et Pierre Coperii. Bulle.

Arch. de l'Isère, B. 3786, cah. (*Invent.* III, 244ᵃ). *Invent. Prov. étrang.* 128ᵃ. — Guigue (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 263-73.

15185 7 août 1298.

Contrat de mariage entre Humbert, seigneur de Mirabel [Miribel], et Philippine, fille de noble Guillaume de Palanin, nièce de Drodon seigneur de Beauvoir-de-Marc. Humbert confesse avoir reçu de Drodon pour la dot de P-e 400 liv. de bons Viennois.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Généralité Dauph.* 380. = Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 366.

15186 8 août 1298.

Franchises et libertés accordées par Humbert, dauphin de Viennois, aux habitants et communauté de Bourgoin.

Arch. de l'Isère, B. 2965, 79; 2965, 79; 2968, 257 ; 3250, reg. *Invent. Viennois*, I, 186-7 : 327ᵇ. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 97ᵇ. — Secousse, *Ordonnances des rois de France*, XX, 606-14. = Chevalier (U.), *Ordonn.* 86.

15187 Etoile, 8 août 1298.

Sentence arbitrale de Guillaume de Mirabel, prieur d'Eurre, et Albert Bouchet, damoiseau, d'Etoile, entre Raymond de Vogüé, chevalier, comme tuteur de Monand, Amédée et Raymond d'Allex *(Alesio)*, fils de feu Amédée Monand, seigneur d'Allex, et Guillaume de Montoison, chevalier, au nom de sa femme Thiburge, au sujet de leurs droits sur le château d'Etoile. ...Vendredi avant l'Assomption *(Ascencio b. Mariæ)*. Sceaux. *Acta ap. Stella*[*m*], dioc. de Valence, sous l'orme, devant l'église de Ste-Marie ; témoins : Jean de Die, etc. Ponce Lamberti, du château d'Etoile, not. d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3554, orig. parch. (*Invent.* IV, 89ᵇ). Vogüe (Mᵗᵉ de), *Une famille Vivaroise*, III, 49-50.

15188 13 août 1298.

Reconnaissances passées en faveur de noble Guillaume Guers [d'Avalon] par Caviot et autres pour biens à Villard-Eynard, l'Isle Longue, Villard Didier, l'église et l'île de Grignon. Aymon de Meyrens [not.]

Inventaire d'Avalon, ch. VII.

15189 17 août 1298.

Guigues Allemand reçoit une obligation de 800 livr. Viennois de la part de Reymond de Mévouillon,... Dimanche après l'Assomption.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 21.

15190 17 août 1298.

La 2e sentence rendue par les arbitres est publiée le dimanche après l'Assomption. — Cf. 29 juin et 6 août.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 128.

15191 19 août 1298.

Acte contenant les responses et raisons proposées au Roy d'Angleterre par Guillaume de Beaufort et autres ambassadeurs du Roy Philippe le Bel touchant l'infraction de la trêve de la part des Anglois, que le duc de Savoye avait entrepris sur le dauphin de Viennois, et disputé si le Roy d'Ecosse estoit compris dans la trêve.

DUMONT, *Corps Diplom.* I, 1, 311. = GEORG. II, 172.

15192 22 août 1298.

Vendredi après l'Assomption. Reconnaissance en faveur de Jean de St-Savin, seigneur de Savel, par Aymar Beche et Bennatru sa femme, d'une vigne à Savel, lieu dit au clos des Beymonds, joignant le Drac, soumise au droit de ban. Durand Rostain et Pierre Arnoux [nott.].

Inventaire de Marcieu et Savel.

15193 24 août 1298.

Testament de Siboud de Châteauneuf, damoiseau, et de Mabille, sa femme, qui instituent héritiers Jean et Guillaume, frères, fils d'Henri Allemand, chevalier de Montbourg.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 380-1.

15194 25 août 1298.

Testament de Guionnet de Pariset, fait avant de partir pour la cour Romaine : legs au curé et à la confrérie de Pariset, aux chapelains de Seyssins et St-Nizier, à son frère François de Pariset, aux frères Prêcheurs de Grenoble ; il institue pour légataire universel son petit-fils Didier de Pariset... Lundi après st Barthélemy.

Arch. de l'Isère, B. 4100, orig. parch. (*Invent.* IV, 116b). *Invent. Généralité Dauph.* 380.

15195 Die, 3 septembre 1298.

... Ind. 11, mercredi après la décollation de st Jean-Bapt., *Bonif. VIII pont. a° 4.* Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, fait alliance défensive avec son neveu Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, ses frères et amis, spécialement contre le comte de Savoie. Artaud a pour garants Guigues de Roussillon, seigneur d'Anjou et de Serrières, damoiseau, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Jean de St-Savin, chevaliers, et Raymond de Mévouillon le jeune. *Acta ap. Diam*, dans la maison d'Aynard Raynardi, fils de feu Bontoux Raynardi, citoyen de Die ; présents : Rodulfe, prieur de St-Vallier, au diocèse de Vienne, Alamand du Puy *(de Podio)*, chevalier.

Arch. de l'Isère, orig. parch. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 1, 37 ; *Cart. du Dauph.* II, 98. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 89. = CHORIER, I. 836. BRÉQ. VII, 485. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 126.

15196 Crest, 4 septembre 1298.

Jeudi avant la fête de N.-D. de septembre. Artaud de Roussillon *(Rocillione)*, seigneur d'Annonay, promet d'assister Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, envers et contre tous, sauf l'Empereur et le dauphin. Fait dans l'église Ste-Croix *de Cresto*. Témoins : Guigues Alamandi, Guill. de Montoison *(Montayzone)*, Bertrand de Taulignan, etc. Pierre Balistarii not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 7, copie parch. (*Invent.* 17).

15197 Petite-Guignaise, 7 septembre 1298.

Echange entre Raymond de Mévouillon le jeune, fils émancipé de R. de M. et de son épouse Comtessone, et Guillaume Artaudi, seigneur d'Aix, et Flote son épouse, du château de la Roche-sur-Buis et son mandement, du domaine de ceux de la Rochette-sur-St-Auban, d'Alauson et d'Autane, de 60 liv. Tournois de revenu en vin au Buis et de 100 liv. en numéraire, contre le château et ville du monastier de Montclar, dioc. de Die, et son mandement et des droits au Monestier de Montclar, à Véronne et à Roche-sur-Grâne, dioc. de Valence. Fait *ap. Guiniaysetam*, près Die ; présents : le dauphin Humbert, Aimar comte de Valentinois, Pierre Reynier, doyen de Gap, des juriscons., etc. Humbert de Laye et Lantelme Berbierii nott. Approbation du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et Anne son épouse, à charge que cet échange ne préjudiciera pas à la convention faite entre le dauphin et Raimond de Mévouillon, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais.

Relaté dans l'acte du 30 sept. — Arch. de l'Isère, B. 3664, orig. parch. (*Invent.* III, 132a). *Invent. Baronnies*, II, 279b : 936-7 ; *Valentinois*, III, 89, 285,-6 : II, 84, 257-8. — *CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 349-50 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 106-7.

15198 7 décembre [= septembre] 1298.

Vente à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Reymond de Mévouillon, seigneur dud. lieu, de la terre et château de Montclar, et tout ce qu'il avait au Monestier de Montclar, Véronne et Piégu, acquis par lui de Guigues Artaud, seigneur d'Aix, et de son épouse Flotte, au prix de 2050 liv., etc. Le dauphin Humbert investit led. comte.

Grenoble. *Invent. Valentinois*, III, 235b : II, 225-6.

15199 7 septembre 1298.

Hommage rendu par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à Humbert dauphin de Viennois, comte de Vienne et d'Albon pour les châteaux et terres de Montclar, Véronne, Piégu *(Podii Aculi)* et le Monestier et leurs dépendances, comme Guillaume Artaud, d'Aix, sa femme Flotte et leurs prédécesseurs le faisaient... Aimon Ortolani not..., ind. 12 [= 11].

Arch. de l'Isère, B. 3007, xxiiij. Arch. du chât. de Peyrins, I, n°s 47, 47-8. *Invent. Valentinois*, III, 216^{b}, 235; IV, 1; V, 529^{b}: I, 971,-1 (1299)-2; II. 209, 225, 495; III, 647-8. CHEVALIER (U.), *Invent. arh. Dauph. 1346*, 385-6.

15200 12 septembre 1298.

Confirmation par Humbert dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, de la transaction du 29 sept. 1287, relative à St-Chaffrey.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 236. = ROMAN, 138*.

15201 13 septembre 1298.

Quittance par Flotte, épouse de Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, à Aimar, comte de Valentinois, de 100 liv. bons den. Viennois, que Raymond de Mévouillon lui devait à raison de l'échange fait avec elle du château de Montclar contre celui de la Roche-sur-Buis.

Arch. de l'Isère, B. 3554, orig. parch. (*Invent.* III, 89^{b}).

15202 Montclar, 13 septembre 1298.

Prise de possession par Aimar, comte de Valentinois, du château de Montclar et des terres de Piégu et Véronne, que lui avait vendus Raymond de Mévouillon le jeune au prix de 2500 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3554, orig. parch. (*Invent.* III, 89^{b}).

15203 13 septembre 1298.

Serment de fidélité prêté à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, par les hommes que Flotte d'Aix avait en la terre de Véronne, transportés par elle à Raymond de Mévouillon le jeune et par celui-ci aud. comte.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 648.

15204 1298.

Charles, roi de Jérusalem et Sicile, commet Pons de Meysenas, châtelain du Désert, pour remettre Jean de Sahune en possession de ses terres de Paris et 1/2 de de Montanègue, que le chapitre de Die lui avait injustement usurpées, suivant son propre aveu.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 217^{b}; IV, 58 : II, 210.

15205 13 septembre 1298.

Le chapitre de Die, *sede vacante*, donne commission au vicaire capitulaire de remettre Jean de Sahune *(Assedune)* en possession du château de Paris, dont il avait été violemment dépouillé : Ponce de Meyssenas, châtelain du Désert, dioc. de Die, pour le chapitre, le rétablit dans ses droits.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 602.

15206 13 septembre 1298.

Reconnaissance en faveur de François Bonnet, par Aynard, Guigonet et Marguerite, enfants de Pierre de Savoie et Garène, leur mère, d'une terre au Touvet, en Rivaux. Jacques Luys et Pierre Radulphe [nott.].

Invent. du Touvet, St-Vincent, etc. chap. III.

15207 1298.

Au chapitre général de l'ordre de Cîteaux on enjoint à toutes les abbayes des provinces d'Embrun, de Vienne, etc. de payer leur quote-part de la contribution imposée à tous les couvents pour la défense des libertés de l'ordre, dans l'octave de la Purification à Lagny sur Marne, sous peine d'excommunication et de déposition.

MARTENE, *Thes. nov. anecd.* IV, 1494

17 septembre 1298 = 7 septembre 1298.

Arch. du chât. de Peyrins, chap. I, n° 47.

15208 Avignon, 22 septembre 1298.

... Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, étant seigneur d'Avignon... Quittance de Raymond de Mévouillon le jeune à Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, de 960 liv. à compte sur les 2500 qu'il lui devait comme prix du château de Montclar ; 100 sont données à Flotte et 25 à son fils Pierre Isoard.

Arch. de l'Isère, B. 3554, origin. parch. (*Invent.* III, 89^{b}). *Invent. Valentinois*, III, 286 : II, 258. — *CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 350; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 107-8.

15209 23 septembre 1298.

Pierre Felicerii, habitant de la paroisse d'Eybens *(de Aybeno)*, reconnaît tenir en fief du dauphin de Viennois [de Béatrix dame de Faucigny], sa maison et divers biens. Hugues Chabueillii not... ind. 11.

Invent. Graisivaudan, A, 158 : II, 241^{b}. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 771.

15210 26 septembre 1298.

Testament d'Odon de Roussillon, chevalier, vendredi après s^{t} Mathieu.

MARTENE, *Thes. nov. anecd.* I, 1302. = GEORG. II, 173.

15211 Grenoble, 27 septembre 1298.

Lettres du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, ordonnant à Lantelme Aynardi, chevalier, bailli de Viennois et Graisivaudan, et aux châtelains de Grenoble, Avalon, Morêtel *(Morestelli)*, la Buissière et Vizille, de faire restitution à Jean, fils de feu Henri Allamandi, des biens et possessions par lui tenus aux territoires et mandements de Theys, la Pierre et Domène, saisis par Albert Vag[n]ard, châtelain desdits mandements, nonobstant la caution que lui a fournie le dit Allamandi, d'ordre de Siboud de Châteauneuf, d'ester en droit devant la cour du comté de Genevois Amédée pour certains usages qu'il lui devait. *Dat. ap. Gracionopol.*, samedi avant s^{t} Michel, le soir.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, n° 12, copie papier (*Invent.* n° 135, 19^{b}-20).

15212 Montbonnot, 28 septembre 1298.

Béatrix *(Biautrix)*, fille de feu Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, inféode à son cousin Jean de Montbéliard, sire de Montfaucon, le château d'Yverdon et d'autres biens. *Don. a Montbonout, le diemainge apres feste s^{t} Mathe l'apostre*... Sceau avec celui d'*Humbers dauffins, de Viennois et d'Album cuens et sires de la Tour.*

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 319. WURSTEMBERGER, IV, 517-8, n° 910. = DUVERNOY, *Esquisse*, etc., 156, n. 33. MÉNABREA, *Orig. féod.* 259. *R. S. R.* 2271. *R. Gen.* 1441.

15213 28 septembre 1298.

Quittance par Flotte, épouse de Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, dame de la Roche-sur-Buis, à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, de 30 liv. pour une robe à raison de la vente du château de Montclar. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3554, orig. parch. (*Invent.* III, 89^{b}). = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 351-2 (à part, I, 109).

15214 La Balme en Viennois, 30 septembre 1298.

La dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, et dame de la Tour, confirme à Raymond le jeune, sei-

gneur de Mévouillon, le château de Montclar que lui ont cédé Guillaume Artaudi et son épouse Flota, pour en jouir suivant les conditions où elle le tenait en fief de l'évêque et de l'église de Die. Sceau. *Dat. Balmæ* en Viennois, lendemain de s[t] Michel...

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 97[b]. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.*, II, 88-9. = Bréq. VII, 485. Pallias, 83.

15215 Moirans, 30 septembre 1298.

...Ind. 11, mardi après s[t] Michel... Guillaume Dalueys donne à noble Reymond Bertrand une île appelée Cortes, avec ses appartenances, au terroir de Moirans, joignant la maison de la maladrerie de Voreppe, les eaux de l'Isère et de Leigala ou Eygala, qui faisait au dauphin 2 sols de cens et autant de plaid au changement de seigneur et possesseur; investiture par le châtelain de Moirans. *Act. ap. Moyrencum*, dans le château du lieu ; témoins : Martin de Faverges et Pierre de St-Paul, de l'ordre des Prêcheurs.

Arch. de l'Isère, orig. parch. cciiii[xx]i. *Invent. St-Marcellin*, II, 1079.

15216 Rieti, 1[er] octobre 1298.

Lettre du pape Boniface VIII aux archevêques, évêques et autres personnages ecclésiastiques des provinces... d'Embrun, Vienne, etc., leur notifiant qu'il a imposé pendant 3 ans une décime sur tous les revenus ecclésiastiques, sauf ceux qui ne dépassent pas 7 liv. Tournois petits. — *Procellosi temporis.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 319, n° 2888. *Gallia christ. noviss.* III, n° 1368.

15217 4 octobre 1298. = 27 septembre 1298.

Ordre du dauphin Humbert à Lantelme Aynard, bailli du Viennois et du Graisivaudan, et aux châtelains de Grenoble, Avalon, Morêtel, la Buissière et Vizille, de placer sous la sauvegarde delphinale Jean Allemand, fils d'Henri d'Eybens et de le mettre en possession de la maison de Laval, le comte de Genevois lui demandant reconnaissance pour des biens à Theys..... Samedi après s[t] Michel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 229[a].

15218 La Balme en Viennois, 4 octobre 1298.

La dauphine Anne et Jean son fils donnent leur approbation à la cession du château de Montclar, faite par Guillaume Artaud et sa femme Flotte à Raymond de Mévouillon le jeune — Cf. 30 sept.

Arch. de l'Isère, B. 3555, orig. parch. (*Invent.* III, 89[b]).

15219 La Balme en Viennois, 6 octobre 1298.

La dauphine Anne confirme la vente du château de Montclar par Raymond de Mévouillon le jeune à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois... Octave de s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 3555, orig. parch. (*Invent.* III, 89-90).

15220 8 octobre 1298.

Hommage rendu à l'évêque et au chapitre de Notre-Dame de Die par Silvion de Crest, pour les terres, châteaux et seigneuries de Montclar, Monestier, St-Julien, Véronne et Suze, dont les fiefs avaient été cédés à lad. église par la comtesse Béatrix et son fils le dauphin, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 235[b] : II, 225.

15221 11 octobre 1298.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Garcende, veuve de Pelistor, seigneur de Bourdeaux, pour le château du Pont-de-Barret et ce qu'elle possédait à Milhaures, au Poët-Célard et ailleurs en fief rendable.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 89[b] : II, 572.

15222 13 octobre 1298.

Humbert de la Tour et la dauphine Anne son épouse engagent à Guillaume de Roussillon, élu de Valence et Die, tous leurs droits sur le château de Montclar, en garantie de 1000 liv. Viennois qu'il leur avait prêtées.

Bibl. de Grenoble, ms. U. 510, ms. Guy Allard, p. 15. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 126.

15223 La Balme en Viennois, 13 octobre 1298.

Quittance par le dauphin Humbert, son épouse Anne et leur fils Jean à Aymar, comte de Valentinois, de 2500 liv. Viennois pour les lods, confirmation et investiture du château de Montclar, dioc. de Die, du village de Monestier de Montclar, et de droits à Véronne et à Piégu *(Podio Acuto)* cédés par Guillaume Artaud et sa femme Flotte à Raymond de Mévouillon et vendus par celui-ci à Aymar. *Dat. ap. Balmam Vien....*

Arch. de l'Isère, B. 3555, orig. parch., 3 sceaux (*Invent.* III, 90[a]). = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 350-1 (à part, I, 108).

15224 14 octobre 1298.

Acquisition de cens par Ponce d'Acra, procureur.

Reg. instrum. capp. St Maur. St Barn. Romanis, 229.

15225 16 octobre 1298.

Sentence arbitrale qui condamne Bertrand de Taulignan et sa femme Catherine à restituer au dauphin Humbert et à la dauphine Anne la terre d'Orpierre, et le dauphin à leur inféoder celle de Chanousse, leur donner 1300 liv. Viennois et leur assigner une rente de 700 liv.

Invent. Gapençais, 157 ; *Prov. étrang.* 137[a]. = Roman, 138[a].

15226 Tournon, 17 octobre 1298.

Quittance par Jean, comte de Forez, à A[imar] de Poitiers, comte de Valentinois, de 1000 liv. Viennois que le dauphin Humbert lui devait pour la dot de sa fille Alix *(Alays)*, épouse de Jean, et qu'Aimar devait lui-même à Humbert pour les lods du château de Montclar .. Fait dans la forteresse *Turnonis ;* témoins : A. de Poitiers, fils du comte de Valentinois, Graton et Guichard de Clérieu, Jean d'Eurre, etc. Humbert de Laye [not.]

Arch. de l'Isère, B. 3555, orig. parch. (*Invent.* III, 90[a]). — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 351 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 108-9.

15227 La Balme, 20 octobre 1298.

Confirmation de la ligue du 3 sept. par la dauphine [Anne] *ap. Balmam*, en la chambre basse de lad. dame..., lundi avant la fête de s[t] Romain, le soir.

A la suite de l'acte du 3 sept. 1298.

15228 St-Julien-en-..... 25 octobre 1298.

Guillaume de Roussillon, [évêque] élu et confirmé de Valence et Die, considérant que l'union des deux chapitres de Valence et de Die, faite par son prédécesseur A[médée], avait eu plus d'inconvénients que d'avantages, que chacun des deux chapitres désirait recouvrer son indépendance, que cette jonction des deux chapi-

tres était contraire à la bulle d'union des deux évêchés par Grégoire X, rapporte les ordonnances de son prédécesseur portant excommunication contre les chanoines de Die qui rompraient cette union, la même excommunication ayant été rapportée en ce qui concerne les chanoines de Valence par l'archevêque de Vienne, administrateur de Valence ; il charge de l'exécution Alexandre de St-Didier, sacristain de Romans, et Saramand, chanoines de Valence et Die. Geoffroy de Chatte, doyen de Valence, et son chapitre renouvellent leurs pouvoirs. *Dat. ap. S. Julianum in.....*, samedi avant s^te^ Simon et Jude. Confirmé par le chapitre de Valence, le lundi suiv. (27), et par celui de Die le mercredi (29), à Die. Sceau.

Arch. de la Drôme, év. de Valence, orig. parch. de 29 lig. — COLUMBI. *Opusc.* 311-2. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 128, 602-3.

15229 Orvieto, 26 octobre 1298.

Bulle de Boniface VIII accordant aux religieux prêtres qui exercent l'hospitalité en cour de Rome et à ceux de l'abbaye de St-Antoine-en-Viennois, la permission d'entendre les confessions et d'administrer les sacrements sans aucun empêchement.

Invent. des titres de l'abbaye de St-Antoine, 13.

15230 27 octobre 1298.

Donation par Draconet de Beauvoir à Siboud, son fils, de son château de Charentonnay et de tous les revenus de celui de Beauvoir, avec pouvoir de racheter tout ce qui en dépend, notamment ce que Guillaume son père avait aliéné à l'église de Vienne.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 223 : I, 123^a^.

15231 Baix, 28 octobre 1298.

Quittance de 957 liv. 6 sols Viennois par Lapachius de Sufflanis, baile delphinal de Valréas, au nom d'Alleman du Puy, chevalier, à Aimar, comte de Valentinois... Fête de s^te^ Simon et Jude...

Arch. de l'Isère, B. 3555, orig. parch. (*Invent.* III, 90^a^).

15232 Vienne, 29 octobre 1298.

...Mercredi après s^t^ Romain, frère Guillaume de Roussillon, élu évêque de Valence et Die et confirmé par son métropolitain Guillaume, archevêque de Vienne, après avoir pris connaissance de l'alliance du 3 sept., la renouvelle avec le dauphin et la dauphine, et avec Artaud seigneur de Roussillon, Raymond de Mévouillon, Guigues de Roussillon, seigneur d'Anjou, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, et Jean de St-Savin. *Acta ap. Viennam*, en l'abbaye de St-Pierre hors la porte, dans la chambre haute de l'abbé, au-dessus de la porte d'entrée, vers l'heure de tierce ; présents : Artaud seigneur de Roussillon, frère de l'évêque, Guigues seigneur d'Anjou, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, chevalier, Jacques Echamperii de Bourgoin, Jacques maréchal du dauphin, habitant de Vienne, et autres. Aymon de Tornafol, de Montluel, clerc. not. apost.

A la suite de la ligue du 3 sept. — FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 97^b^. — SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 56; 3e, I, 98. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 90^a^. = BRÉQ. VII, 487. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 126-7.

15233 Aiguebelle, 30 octobre 1298.

Compromis entre Raymond Chabrelly, abbé, Raymond Gabolly, prieur d'Aiguebelle, dioc. de Trois-Châteaux (*Tricastin.*), Pierre de Rivalta et 3 autres procureurs de la communauté de Réauville (*Regalis Villæ*), d'une part, et Jean Testaveteris, juriste, procureur de Bermond d'Uzès, chevalier, seigneur d'Uzès et de Valaurie (*Vallis aureæ*), Guillaume Bermond et Jean Falconis, procureurs de la communauté de Valaurie, d'autre part. Les premiers prétendaient que les territoires du monastère et de Réauville étaient limités du côté de Valaurie par la Vence (*Avensa*), depuis *Ciriis* allant au midi à la Berre, soit l'*affare* de Planlong, les Traverses, la défense de *Peyrois* et du Soulier (*Soliers*), jusqu'aux confins de Valaurie et de *Trissans*, suivant le ruisseau des Sablières jusqu'à celui de St-Etienne, du clapier (*charroy*) de la Gardette à la Berre, de là au ruisseau Royanelli, par Puy Bertrand ; la partie adverse soutenait que le territoire de Valaurie était limité depuis *Ciriis* au confluent du Vernules et de la Vence, jusqu'à la source du ruisseau, de ce point aux fontaines dites Vilard et de l'Abbé, au Roanellum et à son entrée dans la Berre. On choisit pour arbitres Bérenger Gaucelin, seigneur de Graveson, Guillaume de St-Just, chevalier, seigneur de St-Alexandre, avec Jacques de Vaesca, professeur de droit, comme tiers arbitre. Promesse d'accepter leur sentence, de la faire executer par la cour du roi de Sicile au besoin ; l'abbé fera ratifier par son couvent. Fait dans la salle (*aula*) neuve du monastère *Aquæ bellæ ;* témoins : Raynaud de Rochemaure, chevalier, Guigues de Marsanne, damoiseau, etc. Alexis Vesian, clavaire et notaire [de Réauville] ; m^e^ Guillaume Amerii, not. d'Avignon, et Raymond Sabaterii, not. ès comtés de Provence et Forcalquier.

Grenoble. *Invent. Baronnies*, II, 443 : 1086-7. — [HUGUES], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 469-74.

15234 Aiguebelle, 31 octobre 1298.

Délimitation par les arbitres des territoires de l'abbaye d'Aiguebelle et Réauville, et de Valaurie ; des bornes en pierre très visibles seront placées en des points fixés, on déboisera tout autour la longueur d'une canne ; la ligne de démarcation part d'un frêne près de la Berre, passe par les lieux appelés *Arcium*, *Serpenterio*, les sommets de la Gardette et du puy dit Pierre Pagani, *Lauzerola*, un vivier ou *clap* sur le chemin de Réauville, traverse le chemin, allant par Planlong, le cimetière des Magnans, la côte Verneto, les *mourræ Traversarum supremarum*, le bief de la Vence, une roche, le confluent du Vernules avec la Vence où est le pré de l'Orme (*Ulmo*), qui appartient au territoire de Barret. Les habitants seront soumis pour le mère et mixte empire à leurs nouveaux seigneurs, selon les limites, mais les possessions et redevances en services, lods et treizains des seigneurs et habitants ne seront pas changés, ainsi que le droit de chasse, mais non le pâturage. Les arbitres se réservent d'interpréter leur sentence. Ratifié au chapitre du monastère *Aquæ bellæ ;* témoins : Simon de Bonifacis et Jean Testaveteris, juristes, Reynaud de Rochemaure, chevalier, Reynier de Cornu, baile de Réauville, Guy de Marsanne, vi-

guier de Valaurie, Hermengarius de St-Privat, Ponce de St-Just, Jean de Barret, et 3 autres damoiseaux. Guillaume Amelin et Raymond Sabaterii notaires. Aussitôt après l'abbé d'Aiguebelle et ses moines et convers au nombre de 29, parmi lesquels Reymond Gabelly, prieur, Ponce du Monastier, grand cellérier, Bertrand de Châteauneuf, sous-prieur, ainsi que Bermond, seigneur d'Uzès et de Valaurie, et les syndics de Réauville et de Valaurie approuvent le compromis et la sentence.

[Hugues], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 474-8.

15235 Vienne, 1er novembre 1298.

Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, est sacré dans la cathédrale de St-Maurice par l'archevêque Guillaume de Livron.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 127.

15236 2 novembre 1298.

...Dimanche lendemain de la Toussaint. L'archevêque G[uillaume] et le chapitre de Vienne autorisent Thomasset Lamare et Etienne *de Opere* à monter au chœur supérieur. On donne pouvoir à Alamand archidiacre, Guigues Remestayn l'ancien, Humbert capiscol, P. de Briord, Antelme de Chignin et Antelme de Seyssuel de partager d'ici à jeudi les terres qu'avait tenues le doyen Geoffroy et de rémunérer les palefreniers. On charge les 4 premiers avec P. de Margès, G[eoffroy] doyen de Valence, Jacques de Coyndo, Guigues Remestayn le jeune et Syboud Rovoyri d'élire un doyen d'ici à dimanche et de le proclamer le mercredi suivant.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 64-5.

15237 7 novembre 1298.

Requête présentée au chapitre Notre-Dame de Grenoble par Pierre, seigneur de Bouquéron, lui demandant assistance contre la dauphine Béatrix, qui le trouble dans la jouissance de son château et mandement de Bouquéron, tenu en fief du chapitre... Vendredi après la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 4446, f° 9b (*Invent.* IV, 296b-7).

15238 8 novembre 1298.

Echange entre Etienne de la Poype, chevalier, et Antoine de Meyrieu, curé de Creys. Samedi dans l'octave de tous les Saints.

Invent. maison de la Poype-Serrières, 11.

15239 (1298 ?).

Aimar, comte de Valentinois, adresse une protestation au roi de France contre le bailli du Velay qui a mis sous sa main le château de Bouzols, lui demandant justice en vertu du statut du roi st Louis.

Arch. de l'Isère, B. 3555, orig. parch. (*Invent.* III, 90a).

15240 9 novembre 1298.

Arnaud de Valréas, clerc, procureur d'Aimar, comte de Valentinois, fait appel au roi de France, devant Jean d'Arlay (*Arrableyo*), chevalier, sénéchal de Beaucaire et Nîmes, au sujet de la mainmise sur le château de Bouzols.

Arch. de l'Isère, B. 3555, orig. parch. (*Invent.* III, 90a).

15241 11 novembre 1298.

Comptes de la fabrique (!) de l'église d'Embrun.

Arch. des Htes-Alpes, E. 521 (*Invent.* 257b).

15242 Ventavon, 19 novembre 1298.

...12e ind. Raymond Banbelini, de Ventavon, donne au monastère de Bertaud, dioc. de Gap, et à son procureur Jean Aurosa une terre *en Faya*, territoire de Ventavon, une autre à Bertaud, même territ., une 3e près de la grange de Bertaud à Ventavon, qu'il promet de racheter d'ici au *Carniprivium* ou d'en payer la valeur, 7 liv. Viennois ; il fait encore don de 15 liv., payables 5 à Pâques et 10 à Noël. Il promet d'ici à Pâques l'assentiment de G[uillaume] de Moustiers (*Mosteriis*), chevalier, seigneur de Ventavon. Cautions : Bertrand Banbelini et Sauveur de Baudimento. *Act. ap. Ventaonem*, en l'église de St-Laurent ; témoins. Guillaume Rollandi, not. imp.

Guillaume (Paul), *Chartes de Bertaud*, 172-4, 184-5, 190-1, n° 158. = Roman, 138b.

15243 20 novembre (1298).

Traité entre Amédée, comte de Savoie, et Amédée, comte de Genevois ; entre autres conditions, le 1er rend au 2d les châteaux de Genève et de Balaison par l'entremise du dauphin, vicaire de l'Empire... Jeudi avant se Catherine...

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 188b (à 1208). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* I, 158a.

15244 Tarascon, 22 novembre 1298.

Raymond, évêque de Gap, vidime la bulle de Nicolas IV, du 28 juil. 1288 (Potthast, 22758) en faveur des Dominicains. *Dat. Tharascone...*

Arch. des Bouches-du-Rhône, Domin. d'Arles, orig. parch., fragm. de petit sceau sur cire verte.

15245 Lully, 24 novembre 1298.

Pierre Symonis, au nom de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, demande à Martin, évêque de Genève, de révoquer sa défense de recevoir la monnaie frappée par ce seigneur à Nyon ; il offre de s'en rapporter à la décision du comte de Savoie, de l'archevêque de Vienne, etc. L'évêque n'ayant pas répondu, il en appelle immédiatement à l'archevêque de Vienne, au pape et au roi d'Allemagne. *Act. ap. Lulie*, près de l'église..., lundi lendemain de st Clément.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 271. = *R. S. R.* 2278. *R. Gen.* 1448.

15246 25 novembre 1298.

Reconnaissance en fief en faveur d'Amédée, comte de Genevois, par nobles Leuzon de la Paute, chevalier, et par Eynard Leuzon, de ce qu'ils tenaient à Theys, entre le ruisseau de Crevatalon et celui de Mederel, etc., sous le plaid de 5 sols à mutation de seigneur... Jour de se Catherine.

Arch. de l'Isère, B. 3320, orig. parch. (*Invent.* II, 281b). *Invent. Graisivaudan*, V, 153-4.

15247 26 novembre 1298.

Hommage rendu à Amédée, comte de Genevois, par Jean Allemand, seigneur de Séchilienne, et Guillaume son frère, qui reconnaissent tenir en fief leur maison forte de Laval avec terre contiguë, plus divers fonds à Laval depuis l'Isère, et un pré au-delà jusqu'à Montfort, qui avaient appartenu à Siboud de Châteauneuf.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 154a.

15248 28 novembre 1298.

Raymond Bertrand, chevalier, cède à Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, 50 liv. contre Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, à raison de la cession par celui-ci du château de Lachau... Vendredi avant s[t] André.

Arch. de l'Isère, B. 3664, orig. parch. (*Invent.* III, 132[a]). *Invent. Baronnies*, I, 309 : 371.

15249 4 décembre 1298.

Enquête sur un péage et un bac établis à la Bréole par Alix, femme de Raoul de Valserres, dame de Théus, au mépris des droits du comte de Provence.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1075, orig. = Roman, 138[b].

15250 La Roche-des-Arnauds, 7 décembre 1298.

Compromis d'André, vicaire et procureur des religieuses et couvent de Bertaud, et de Jean Bonifilius, de Gap, Etienne Cosceti et Guigues Archeri, syndics des hommes de la Roche-des-Arnauds et des Baux, entre les mains d'Arnaud Sarraceni, prêtre des Baux, Arnulphe de Noyre, de Gap, Jean Aurosa, convers de Bertaud, et Etienne Arnaudi, des Baux. Ces arbitres décident que les hommes de la communauté de la Roche et des Baux auront droit de pâturage et de bûcherage *(boyschayrare)* dans le bois de Loubet *(Lobeto)*, et d'abreuvage dans le ruisseau de ce nom ; les religieuses y auront droit de pâturage. Les prés et terres de la maison de Quint, dépendant de Bertaud, seront sa propriété exclusive, suivant limites posées par noble Osacica et autres. Ils confirment l'accord entre feu Arnaud Flota et les hommes de la Roche et des Baux, d'une part, et les religieuses ou leurs procureurs, d'autre, ainsi que les instruments et privilèges émanés de noble Osacicha. Remise des peines encourues. Fait hors des murs du château *de Rupe*, en la maison ou résidence *(stagium)* de la milice du Temple ; témoins : R. de la Fare, official de Gap, Jacques Pugneti, juriscons., etc.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 174-7, n° 159. = Rom. 138[b].

15251 7 décembre 1298.

Achat de cens par Ponce d'Acra, procureur.

Reg. instrum. capp. S[t] Maur. S[t] Barn. Romanis, 318.

15252 8 décembre 1298.

Obit de Martin de Mahun, archiprêtre d'Annonay.

Pataphium s. Viennensis ecclesiæ (*Bull. hist.-archéol. Valence*, XII, suppl. 32).

15253 8 décembre 1298.

Reconnaissance en faveur de Guelis de Groin par Emeric et Lantelme Bigot, d'Allevard, de prés à la Ferrière, lieu dit la Vacherie, sous le cens de 12 den. Vienn. et autant de plaid. Hugues Guenis not.

Inventaire des titres de Marcieu.

15254 Gap, 26 décembre 1298.

Collation par Rostaing d'Auberuffe *(Albo [Ruffo])*, sacristain de la cathédrale de Gap, de la précenterie, vacante par décès du précenteur Bonnefoy, à Henri Odulphi, clerc de ladite église, de l'agrément de Geoffroy de Laincel, évêque, Pierre Reynier, doyen, Pierre Gautier, prévôt, Bertrand de *Gervasio (Talardo ?)* et autres chanoines. Témoins : Arnoux de Montreviol, seigneur de Châtillon, etc. Guillaume de Laval, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 909, pap. (*Invent.* III, 287[b]) ; G. 2192, pap. (*Invent.* VII, 364[a]).

15255 26 décembre 1298.

Collation au même par Pierre Reynier, doyen, et le chapitre de Gap, de l'église de N.-D. de la Freissinouse, près Pelleautier, avec confirmation par l'évêque de Gap, qui unit à cette église les chapelles de St-Jean de *Rhabonneriis*, de St-Martin de Montalquier, de St-Genevès près Gap, sans charge d'âmes ; de plus, il accorde audit Henri une pension annuelle et personnelle de 10 setiers de blé, à prendre sur le fief épiscopal. Témoins : Bertrand de Laincel, chanoine, Guillaume de la Fare, juge de Gap. Guillaume de Laval, not. Fait dans la maison de l'évêque, en la salle supérieure, en face de la chapelle de St-Pierre, martyr.

Arch. des Htes-Alpes, G. 909, pap. (*Invent.* III, 287[b]).

15256 31 décembre 1298.

G[uillaume] de Roussillon, évêque de Valence et Die, désireux de s'attacher les habitants de Die, en souvenir de l'aide qu'ils apportèrent à son oncle A[médée] de Roussillon, leur évêque, au péril de leurs biens et vie, compatissant pour ceux qui ont été dépouillés par Jean de Genève, son prédécesseur, et considérant que la ville a contracté des emprunts ruineux, renonce à la somme de 5 ou 6000 livr. Viennois que les obligeait à payer une sentence de l'archevêque de Vienne ; rendra les biens confisqués et payera les dettes de son prédécesseur ; les saisies pour cautions ou prises de guerre seront restituées. Les denrées et animaux amenés au marché sont insaisissables ; aucun cautionnement n'est exigé des accusés, sur leur promesse de comparaître ; respect des franchises de la cité ; pardon des offenses commises durant la guerre, excepté des homicides et ceux qui ont volé l'évêque, qui seront jugés non hors de la ville, mais les citoyens devant l'official ou le juge, les clercs devant le chapitre. Le synode se tiendra toujours à Die ; annulation du traité passé sur l'ordre du dauphin avec Philippe de Bernisson ; liberté aux habitants de lever des impôts ; taxe du sceau apposé aux testaments, 12 den. L'archevêque de Vienne sera prié de sceller l'acte. Fait *ap. Diam*, dans la chambre peinte du prélat, près du verger de la cour épiscopale. Témoins : Odon de la Rivière *(de Ripparia)*, prieur de St-Maurice de Die, Bernard Sextoris, official de Die, etc. Marcel Pinie not. impér. et juré de la cour .. ind. 12, changée le 24 septembre.

Arch. de la Drôme, E. 14707 (Sail. AA. 10), vid. (*Inv.* VIII, 236[b]). — Chevalier (U.), *Cartul. de la ville de Die*, 131-7, n° 9. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 128-31.

15257 1298/9.

Compte de la dépense de l'hôtel du comte de Savoie, par Hugues de Voiron, clerc.

Turin, *Invent. comptes hôtel de Savoye*, 22[a] (n° 10, rouleau parch.).

15258 Aspres-sur-Buëch, 2 janvier 1298/9.

Martin Lunelli, prieur de Durbon, ayant acheté de Pierre et Durand Boni, citoyens de Sisteron, une maison en cette ville, en verse le prix, 48 livr., à Jacques Amblardi de Savournon *(Saornono)*, qui s'engage à

payer les vendeurs. *Act. Asperis*, dans la maison de Durbon ; présents (4). Lagier Chassagnas not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 484-5, n° 572. = ROM. 138b.

15259 3 janvier 1298/9.

Quittance par Raymond Mans, procureur de la commune *(universitas)* de *Vingula*, à Draconet, seigneur de Montauban, de 300 marcs d'argent légués par lui à cette commune. Bertrand Vallosa not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1332.

15260 13 janvier 1299.

Ind. 12. Pierre d'Echallon, official de Valence, atteste que Guillaume et Armand de Châteauneuf, damoiseaux, vendent à Alix *(Alisia)* d'Hauteville, abbesse de Vernaison, une rente de laine, fromages et un agneau, que l'abbaye devait pour le pâturage de son bétail dans le mandement de Châteauneuf, au prix de 13 livr.

Arch. de la Drôme, Vernaison, n° XXXVIII, orig. de 44 lig.

15261 Sauzet, 19 janvier 1298/9.

Bordelle, fille de feu Geoffroy ou Joffrey de Bourdeaux et femme de Bertrand d'Agout, dit Mison, seigneur de Beaurières, fait hommage en son nom et à celui de son fils Raymondet, à Aimar, comte de Valentinois, pour le château et terre de Pont-de-Barret... Lundi après st Antoine.

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 90a). *Invent. Valentinois*, IV, 89b : II, 571-2. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 371 (à part, I, 274-5).

15262 Chambéry, 21 janvier 1299.

... Ind. 12 ... Amblard d'Entremont, précenteur de Ste-Catherine près Aiguebelle, ayant promis d'assigner au prieur de la Chartreuse 200 liv. Viennois de revenu annuel pour l'entretien des moines et serviteurs de la chartreuse de la Correrie, cède à Siméon, prieur de cette maison, une pièce de terre et vigne d'env. 400 fosserées et 9 *vaysella* de froment de cens, produisant 100 liv. de rente. *Act. Chamberiaci*, dans la maison du donateur ; témoins : André Cusini, curé de Chambéry, etc.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 449-50.

15263 Vienne, 21 janvier 1298/9.

Maître Michel Francisci, official de la cour de Vienne, notifie qu'en présence de Guillaume, évêque de Valence et Die, ancien abbé de St-Pierre de Vienne, Martin de Virieu *(Viriaco)*, abbé du monastère de Chalais *(Calesii)*, dioc. de Grenoble, a affirmé que sa maison était tellement endettée qu'elle menaçait de s'effondrer dans le gouffre des usures ; ne voyant d'autre ressource que de se défaire de leur grange de la Forêt *(Foresta)*, au dioc. de Belley, il la vend au plus offrant, Aymar de Beauvoir, seigneur de Villeneuve-de-Marc *(Malco)*, au prix de 900 liv. Viennois, qu'il déclare avoir reçues. *Dat. Viennæ*.... Joffred Torvini not.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 445-6. = *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 131.

15264 (Vienne), 22 janvier 1298/9.

En présence de l'abbé de Chalais et d'Aymar de Beauvoir, le couvent de St-Pierre de Vienne : Pierre de Marcel, prieur claustral, Guillaume Alamandi, prieur de la Mure, Ponce Maleti, camérier, Jean d'*Antysone*, aumônier, et 35 moines réunis en chapitre, approuvent la vente de la veille. Not.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 447.

15265 Vizille, 25 janvier 1298/9.

Albergement par B[éatrix], fille de P[ierre] comte de Savoie, dame de Faucigny, à Didier Renard, Pierre et Guigues Pélissier, et Pierre Combe d'une île à Vizille, du côté du pont d'Asclières et sur le chemin de Charalles à Vizille, sous la redevance de 45 sols Viennois et la condition de pouvoir la reprendre ... *Visilie*, dimanche après st Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIe IIIxx vb. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 246b : VI, 151a.

15266 26 janvier 1298/9.

Guillaume d'Amblésieu, bailli de Velay et de Viennois, et garde du sceau dans led. bailliage, atteste l'abonnement du seigneur de Véranne à un de ses emphytéotes.

COURBON, *Mém.... du droit de mi-lod*, chr. 348.

15267 Etoile, 29 janvier 1298/9.

Quittance à Humbert et Jean Vayron ou Veyron, frères, par Ponce de Baix *(Banio)*, de 20 liv. dues à sa femme Falcone sur la succession d'Arnaud Vayron, oncle de F., H. et J. Sceau de la cour du comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 90).

15268 (Vienne), 1er février 1298/9.

Jocerand, élu (abbé) du monastère de St-Pierre [à Vienne], confirme la vente du 21 janv. préc. Sceau de la cour de l'official. Not.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 447.

15269 5 février 1298/9.

Maître Conrad de Michariis, juge en la terre de la Tour pour Humbert dauphin de Viennois, atteste la vente devant Thomas Ferrati, notaire juré de sa cour, par Amédée Comitis, de la Tour-du-Pin, à Jean Aylioudi, du même lieu, du poids du quintal et de la mesure du setier de sel de la Tour, au prix de 8 liv. Viennois ; Aynard de Faverges *(Fabricis)*, damoiseau de la Tour-du-Pin, qui en avait le domaine direct, investit l'acquéreur, sauf droits et directes... Jeudi après la Purification...

Invent. Viennois, III, 129. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 100-1. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 91b. = BRÉQ. VII, 491.

15270 Upaix, 11 février 1298/9.

Hommage prêté par noble Odon de Odonibus, damoiseau de la Roche-des-Arnauds, au bailli de Gapençais, au nom de Jean Dauphin, comte de Gap, pour les biens et métairie qu'il avait au terroir et mandement de Serres, etc. Jean Torneatoris, de Sisteron, not., ind. 12.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 5b. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 776. = ROMAN, 139a.

15271 Aix, 13 février 1298/9.

Serment par Reynaud de Lecto, sénéchal de Provence, à Geoffroy, évêque de Gap, de faire observer les conventions conclues entre lui ou ses prédécesseurs et le comte de Provence.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = ROMAN, 139a.

15272 Grenoble, 17 février 1298/9.

Le dauphin Humbert et son fils Jean cèdent en emphytéose perpét., sous le cens de 60 sols Viennois, aux nobles et aux habitants du mandement de la Buissière, en reconnaissance de leur fidélité, en échange de leurs droits *(affoagium, charfagium et percossum)* sur la forêt de la Selvete, les mêmes droits sur celle d'Aloys, dans la paroisse de Ste-Marie-du-Mont, mandement de la Buissière.

Arch. de l'Isère, B. 3320, orig. parch. (*Invent.* II, 281). *Invent. Graisivaudan*, I, 154ᵃ, 230ᵇ.

15273 22 février 1298/9.

Appel interjeté devant le juge des appellations de Provence par le procureur delphinal du Gapençais, d'une information faite par le juge de Sisteron au sujet d'un péage nouvellement établi en Gapençais.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 280.

15274 23 février 1298/9.

Investiture par le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Raymond Bertrand, chevalier, d'une île au territoire de Moirans, proche la maladrerie de Voreppe.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. St-Marcellin*, II, 1079.

15275 Sauzet, 25 février 1298/9.

Quittance à Aimar, comte de Valentinois, par Alleman du Puy, seigneur de Reilhanette, de 250 liv. Viennois à lui dues comme caution au dauphin Humbert pour les lods et ventes du château de Montclar... Mercredi des Cendres...

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 90ᵇ).

15276 La Roche-des-Arnauds, 1ᵉʳ mars 1298/9.

Promesse faite par 74 habitants de la Roche d'observer la décision des arbitres du 7 déc. 1298. Fait au lieu de *Rupe*, en la *cubicula* de Béraud ; témoins.

Guillaume (Paul), *Chartes de Bertaud*, 177, nº 160.

15277 4 mars 1298/9.

Guillaume, évêque de Grenoble, échange avec Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, l'hommage que lui devait Chabert de Briançon pour biens au Touvet ? *(Touctum)*, de la Buissière vers la Terrasse, contre trois vassaux dans la paroisse de St-Pancrace et les fromages *(Cascis !)* pour droit de paquerage dans les paroisses de St-Pancrace et de St-Hilaire. Approbation du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, de son épouse la dauphine Anne et de leur fils aîné le dauphin Jean, comte de Gap. 4 sceaux.

Cartul. d'Aimon de Chissé, nº 74 (Not. anal. 28). *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), J. III-IIII, 133ᵃ. *Invent. Graisivaudan*, II, 440ᵇ ; V, III. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 95-6. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 38-9. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 537, 585. = Bréq. VII, 493. Wurst. 908.

15278 5 mars 1298/9.

Arthaud de Roussillon et Mabile sa femme, habitant à St-Julien de Thueys [= en-Quint], dioc. de Die, acceptent de Jean Macellier, de Romans, la faculté de rachat de quelques rentes.

Moulinet, *Rég. généal.* IV, 835.

15279 Lagrand, 8 mars 1298/9.

Hommage prêté par Guillaume Giboyni, pour le château *Sancte Herigerie* [St-Arey ?] de Lagrand *(Aregrandis)* à (de !) Salvaing de Brocardis, recevant au nom du dauphin.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 5-6. Arch. de l'Isère, B. 3013. = Roman, 139ᵃ.

15280 9 mars 1298/9.

... Lundi du *Carniprivium vetus*. L'archevêque G[uillaume] et le chapitre de Vienne admettent dans le chœur de l'église le médecin Martin, curé de la Tour. Guigues Remestayn et le capiscol H[umbert] sont chargés de régler ce qui concerne les autels.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 65.

15281 10 mars 1298/9.

... Le lendemain mardi, avant dîner, le chapitre de Vienne donne pouvoir à l'archevêque G[uillaume], à l'archidiacre Alamand, à P. de Margès, Guigues Remestayn l'ancien, Hugues de Châteauneuf, P. de Briord, au capiscol H[umbert], à Ay. de Faverges, Guigues de Beauvoir, Guigues Remestayn le jeune et Hu. de Seyssuel pour traiter des droits de leur église et lui obtenir satisfaction des dommages qu'elle a éprouvés. Les 1ᵉʳ, 2ᵉ et 8ᵉ promettent de bonne foi de le faire, les autres en prêtent serment, ainsi que G[uillaume] prévôt de Grasse, G. de Seyssuel, Hugues Rescuynz, H. de Peyraud, G. Coyndos, Ponce de Royans ? *(Roaneys)*, G. et Siboud Revoyri, Albert Lombardi, G. et Mathieu Remestaynz, H. de Peladru, G. de Besanz, Antelme de Chignin, Antelme de Seyssuel, Ponce de Lignon et Guelisius d'Auriol. H. de Peladru est chargé de recevoir le fief de Pierre Ervys, damoiseau, et de s'enquérir des biens de G. Dudini, fief de l'église. Les mécontents du partage des terres laissées par le doyen, comme G. et A. de Seyssuel et Guy de Beauvoir, protestent qu'ils refuseront leur concours tant qu'on ne leur aura pas donné satisfaction.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 65-6.

15282 11 mars 1298/9.

Hommage passé à Amédée, comte de Genevois, par Albert Pente, de la Pierre, pour un pré à la Prolets, une terre aux Aluers, un pré à la Pivole, sous le plaid de 2 sols à toute mutation, etc., etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 153ᵇ.

15283 Valence, 12 mars 1299.

Hugues de Veaunes *(Vedana)*, procureur de l'abbé et du couvent de St-Ruf de Valence, soutenait contre Pierre Galberti, chanoine de Valence et Die, qu'il était d'usage *(usaticum)* dans le territoire de Valence, dans les mandements et territoires des châteaux circonvoisins et dans le diocèse, que ceux qui, par privilège ou coutume, ont droit de pâturage pour leurs brebis propres, peuvent les confier à des pasteurs auxquels ils fournissent la nourriture et le vêtement ; il offrait de produire des témoins pour prouver son affirmation. Les parties choisirent comme arbitre Pierre d'Echallon, official de Valence, qui, du conseil de Raynaud Peytevini, chanoine de St-Ruf et prieur de la Côte-St-André, déclara que, dans les conditions ci-dessus, les pasteurs peuvent avoir 3 trentains de brebis avec celles du monastère et les conduire partout sans avoir à payer de péage, paquerage, porvorage, conduction ou

location, ou autre exaction ou servitude. *Act. Valen.*, dans la maison de Pierre Galberti. Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 56 lig.

15284 15 mars (1298)/9.

Transaction passée entre Foulque de Tallard, commandeur de St-Jean à Gap, et Osasica Flotte, Guillaume Bonfils, Raoul de Poligny, Chagnard, B. de Pelleautier et neuf autres nobles de Pelleautier et de Neffes, relativement aux chevauchées et autres droits féodaux dus par eux à l'ordre de St-Jean.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 382. = Roman, 139ᵃ.

15285 Pignans, 18 mars 1298/9.

Lettres de Raynaud de Lecto, sénéchal de Provence, relatives à un conflit de juridiction entre les officiers du comte de Provence et ceux du Dauphin en Gapençais.

Arch. de l'Isère, B. 3013. = Roman, 139ᵃ.

15286 21 mars 1298/9.

Hommage lige prêté à Jean Dauphin, comte de Gap, par Falcon de Veynes *(V-eto)*, damoiseau, coseigneur de ce lieu, pour son avoir aud. château et territoire. Ind. 12.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 6ᵃ. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 866.

15287 Sisteron, 22 mars 1298/9.

Protestations faites par les officiers delphinaux du Gapençais contre les officiers de Provence, qui voulaient entreprendre sur la juridiction du Gapençais.

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Invent. Gapençais*, 280. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 99ᵃ. = Roman, 139ᵇ.

15288 23 mars 1298/9.

Procuration par Galburge, dame de Lachau et d'Izon, à noble Raimbaud de Sault (cf. 24 suiv.), pour prêter hommage au dauphin.

Invent. Gapençais, 16, 190, 461, 620-1, -8, 777; *prov. étrang.* 137ᵃ.

15289 24 mars 1298/9.

Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, déclare à noble Raimbaud (Raymond) de Sault, procureur de Galburge, dame de Lachau et d'Izon, qu'il a droit sur les fiefs, seigneuries et juridiction de cette dame, tant pour les anciennes donations que par droit de commise, attendu qu'elle n'en a pas prêté hommage en due forme; il proteste en outre tenir en sa main les châteaux de Serres et Sigottier comme lui appartenant, et posséder en toute propriété celui d'Orpierre; les châteaux de Pomet, Lagrand et Méreuil étaient tenus sous sa directe; il n'avait pas voulu en recevoir de reconnaissance, attendu le refus d'hommage. Il admet le procureur à lui faire hommage des terres que Galburge tenait encore en sa main, etc.

Invent. Gapençais, 189-90, 461, 518-9, 620,-7, 776-7; *prov. étrang.* 136-7. = Roman, 139ᵇ.

15290 24 mars 1298/9.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gap et Embrun, par noble Raimbaud de Sault, procureur de Galburge, dame de Lachau (La Chaup) et d'Izon, pour les châteaux et terres d'Arzeliers, Saléon, Ste-Colombe, Chabreil, Laborel, Etoile, Villebois, Pomet, Montéglin, Château-Giraud, Châteauneuf-de-Chabre, Izon, Antonaves, et sa métairie de Chanousse, avec leurs mandements, etc.

Invent. Baronnies, I, 277, 292ᵇ, 297ᵇ; II, 324: 334, 353-4, 359, 987; *Gapençais*, 3, 15-6, 137, 157, 644, 751-2, 932. = Roman, 139ᵇ.

15291 24 mars 1298/9.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Hugues de la Piarre, fils de Guillaume, coseigneur de la Piarre, pour son avoir aud. mandement.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 604. = Rom. 139ᵇ.

15292 24 mars 1298/9.

Hommage prêté à Jean Dauphin par Albert de Rosset, coseigneur de ce lieu, pour son avoir en la communauté d'Embrun, qu'il tenait en fief indivis du dauphin, de l'archevêque et chapitre d'Embrun, etc.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 114. = Rom. 139ᵇ.

15293 1299.

Déclaration par Humbert, dauphin, que la grâce qu'il avait accordée à Odon de Rame, meurtrier de Guillaume Perdrix, de Savine, ne concernait que sa part de juridiction, celle de l'archevêque demeurant intacte.

Fornier, *Hist. Alpes Marit.* II, 104. = Rom. 140-1.

15294 Le Peyssier, 1299.

Procès-verbal de l'élévation du drapeau de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, par Raymond Osasica, commandeur de Gap, sur le château du Peyssier [à Vitrolles], en témoignage du haut domaine qu'il possédait dans cette seigneurie.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 394, orig. = Rom. 140ᵇ.

15295 1299.

François de Sassenage *(Cassanastico)* fait remise à la maison des Ecouges, ordre des Chartreux, de la vente que lui a faite le prieur Guy des Echelles *(de Scalis)*, de ce que le couvent possédait à *Sillolagio*, dans la paroisse d'Autrans *(Ostrans)*, pour 10 sols de cens ou 10 liv. Viennois une fois payées, prix que feu Reynaud Richerii, de Lans, a légué à la maison, pour le repos de son âme, sur un pré, du domaine de François, dans la paroisse de Lans. Sceau.

Auvergne, *Cart. des Ecouges*, 150-1, n° 35.

15296 1299.

Présentation à une chapellenie de la cathédrale de Gap, fondée par Lagier Habrae, de Réalon. Henri Odulphi, not. Bulle.

Arch. des Htes-Alpes. G. 2192, pap. (*Invent.* VII, 364ᵃ).

15297 1299.

Papier terrier des reconnaissances passées au profit d'Amédée, comte de Genevois, seigneur de Theys, la Pierre et Domène, particulièrement à Ste-Agnès.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 229ᵇ.

15298 (Vers 1299).

A la requête des consuls de Guillestre, Guillaume, archevêque d'Embrun, donne l'autorisation de transférer le marché qui se tenait près du château du prélat et dans son pré, dans l'enceinte de la ville, près du cimetière, et de construire une halle, qui appartiendra à l'archevêque, lequel donne 60 liv. à cet effet. Les habitants seront exempts de la leyde, mais les forains la

payeront. Approbation de Jourdain d'Avignon, prieur de Guillestre, et de Bonabellus Baudoini, consuls du lieu, au nom de la communauté réunie dans l'église. Témoins : Ollivier de Laye, chanoine d'Embrun, Pierre Radulphi, juge de la terre archiépiscopale, Raymond de St-Martial, courrier, etc. Etienne de Deveza, not. de la terre archiépisc. Sceau.

Arch. de Guillestre, AA. 3, orig. parch. (*Invent.* 4). — Fornier (M.), *Hist. Alpes Marit.* III, 258-60.= Roman (J.), *Sigillogr. dioc. Embrun*, 41, n° 6.

15299 1299.

Compromis passé entre les communautés de Lachau et Gaudissard, nommant Bertrand Lombard, de Lachau, et Geoffroy, de Séderon *(Saderono)*, dit Gairaud, de Gaudissard, pour terminer leur différend au sujet du droit de mener paître leur bétail et de construire des fours à chaux.

Arch. de la Drôme, E. 3093, copie et trad[e] (*Invent.* III, 75[a]).

15300 1299.

Pierre de Rupères et sa femme Jeanne donnent à l'abbesse Jacqueline et à la communauté de St-André-le-Haut tous leurs biens, se réservant durant leur vie une redevance de 20 liv. ; ils se retiennent encore un champ et une maison à Illins, et une autre maison dans la paroisse de St-Martin à Vienne, dont ils pourront disposer.

Charvet-Allut, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 88.

15301 St-Ruf, (1299).

Donation à Artaud, abbé de St-Ruf, par Ponce Berengarii, damoiseau de Beaumont, pour le remède de son âme, de ses droits au territoire du château de Beaumont, soit à titre héréditaire soit pour la baillie. Jean de Vienne, not. Sceau de Pierre d'Echallon, official de Valence.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, p. 84.

15302 1299.

Transaction entre Guillaume de Poitiers, comte de Valentinois, seigneur de Fay et de Mézenc, avec les chartreux de Bonnefoy, au sujet de la justice aux Estables.

Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, 3e, VIII, 1930, n° 36.

15303 Carnoules, 25 mars 1299.

... Jour de la fête de l'Annonciation de la v° Marie. Guillaume du Puy *(de Podio)*, seigneur de Mérindol, arrière-petit-fils *(felesenus)* d'Albert Medici, promet solennellement à Raymond de Mévouillon le jeune, exécuteur d'Albert, de remplir tout le contenu de son testament. Il s'engage à ne pas aliéner le château de Mérindol et s'impose, au cas où il le ferait, le qualificatif de mauvais homme. *Act. ap. Carnulium*, dans la cour de l'habitation du comte d'Avellino.

Arch. de l'Isère, B. 4077, vid. du 20 juil. 1300 (*Invent.* IV, 112[b]). *Invent. Baronnies*, I, 344[b] : 419. Valbonnays, 7[e] Reg. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 102-3.=*Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 101.

15304 Serres, 26 mars 1299.

Hommage fait à Jean Dauphin par Jacques Girard, habitant Serres, à son nom et de Garine sa femme, pour l'avoir de celle-ci au château, territoire et district de Serres, comme ses prédécesseurs l'avaient fait. Jean Torneatoris, de Sisteron *(Cistarico)*, not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 6. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 777.

15305 Serres, 26 mars 1299.

Laurent Rollandi et Guillaume Pascalis, de Veynes *(Veyneto)*, à la requête du bailli *(ballyvii)* [de Gapençais], confessent être hommes liges de Jean Dauphin, comte de Gap, et lui prêtent hommage lige, les mains jointes, à genoux, avec baiser des pouces.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 18-9. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 866.

15306 Serres, 26 mars 1299.

Hommage à Jean Dauphin par Guillaume de la Piarre, fils de Giraud, pour la Piarre.

Arch. de l'Isère, B. 3013. = Roman, 139[b].

15307 Serres, 26 mars 1299.

Hommage et reconnaissance en fief à Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, à la requête du bailli [de Gapençais], par Lantelme de St-Marcel, fils de feu Lantelme, chevalier, seigneur en partie du château de Jarjayes, pour son *affare* aud. château, avec son territoire et district, comme ses prédécesseurs l'avaient reconnu.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 18. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 415-6.

15308 28 mars 1299.

Guillaume Odegerii reconnaît avoir reçu 30 liv. des exécuteurs [du testament] de Roncelin.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1333.

15309 30 mars 1299.

Reconnaissance à Amédée, comte de Genevois, par Hugonet Algoud, de Morêtel, pour divers fonds et héritages sujets à cens qu'il avait à Theys, la Coche, le Molar, Longerey, Charmeil, Grandegiraud, la Combe, les Selleries, la Plaine, la Ruine et la Corne de Theys.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 154[a].

15310 3 avril 1299.

Pierre de Bouquéron *(Bucurione)* renonce en faveur de B[éatrix], dame de Faucigny, au cours d'eau et à la *loya* de *Carleto*, avec toute sa pêche. 2 sceaux.

Invent. Graisivaudan, I, 222[b] : II, 521[b]. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 779.

15311 7 avril 1299.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, déclare qu'il veut bien reconnaître en faveur de l'évêque de Valence et Die et de ses églises les terres qu'il tient de son fief, mais qu'il n'en veut pas reconnaître d'autres : ce à quoi le prélat acquiesce... Mardi avant les Rameaux.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 202[b] : III, 385-6.

15312 Paris, 8 avril 1298/9.

Ph[ilippe], roi de France, mande au sénéchal de Beaucaire de ne mettre aucun empêchement à l'amortissement des acquisitions faites par les églises et les non nobles dans les terres où Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, possède haute et basse justice; ordre de ne pas maltraiter les lombards résidant dans ces terres, mais de leur permettre de jouir de la

dernière ordonnance[1]. *Act. Paris.*, mercredi avant Rameaux....

Arch. de l'Isère, B. 3556, origin. parch. de 7 lig. 1/4. — PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 90b. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 370-1 (à part, I, 274).

15313 Bertaud, 14 avril 1299.

Serment par la prieure R[aybaude], 26 religieuses (dont Gi. de Die, Rostagna de Tarascon, Stephana et Boneta de Romans), le chapelain Michel et 11 convers de Bertaud d'observer la transaction du 7 déc. 1298. Fait dans le chapitre *Bertaudi;* témoins.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 178, n° 161.

15314 19 avril (1299 ?).

Jacquemin de Scalenghe *(Scalengiis)* et les juges généraux du comte de Savoie [à Turin] vont vers Perosa *(Perrusiam)*, pour traiter de la trêve avec les Dauphinois, vers Pâques.

CORDERO DI PAMPARATO (Stan.), dans *Miscell. stor. Ital.* XL, 119.

15315 Gap, 20 ou 29 avril 1299.

Publication par ordre de Rodulphe de la Fare, official de Gap, à la requête d'Henri Odulphi, précenteur de cette église, de documents relatifs à la précentorie [1251, 1286 et 1289]. Présents : Hugues de Jugemis, prieur de *Jarria*, seigneur du lieu, juriscons., Durand Ornundi, chapelain de St-Laurent-du-Cros, Hugues Richier, not. de la cour. Guillaume Isnard, not. de l'évêque Geoffroy. Fait en la cour où l'on rend la justice.

Arch. des Htes-Alpes, G. 909, pap. (*Invent.* III, 287).

15316 Vienne, 21 avril 1299.

Règlement établi par Guillaume, archevêque de Vienne, pour la garde de cette ville en cas de nécessité. Fait dans la maison archiépiscopale *Vienn.* Sceau. — *Cum notorium.*

CHORIER, *Miscellanea*, XII (de Bouffier), 55.

15317 29 avril 1299.

Désaccord entre le sacristain et le chapitre de Gap au sujet de la création du précenteur. Guillaume Isnard, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2192, pap. (*Invent.* VII, 364a).

15318 30 avril 1299.

Reconnaissance d'anniversaire par Lambert Garin à Gencion d'Acra, chanoine, et Pierre Burgondion, prêtre.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 213.

15319 2 mai 1299.

Albergement à Eynard Merlieti, de Venon, par Etienne Javelleti et sa femme, de possessions en la paroisse de Venon, du fief de l'évêque [de Grenoble] sous le cens de 5 setiers froment et 3 poules. Pierre Clocheronis [not.]. Sceau de la cour commune.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. CIIII, 178-9.

15320 La Tour-du-Pin, 4 mai 1299.

Ratification et confirmation de l'albergement du 27 juil. 1265 par le dauphin Humbert, comte de Viennois et d'Albon, seigneur de la Tour ...*ap Turrim.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, II[e] lxxiiij[b]. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 322a.

15321 4 mai 1299.

Donation par noble Guillaume Guers, d'Avalon, à [et !] Jean Chauchet, clerc, de 10 liv. Viennois de cens pendant sa vie, pour prier Dieu pour lui. Aymon de Meyrens [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. II.

15322 5 mai 1299.

Hommage d'Aimeric de Briançon pour Gières, Eybens et Varces, qui lui furent donnés, en échange de la terre de Bellecombe. Mardi après l'invention de la s[e] Croix.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 242.

15323 14 mai 1299.

Hommage lige prêté à Marguerite, fille de noble Guillaume Guers, [d'Avalon], par Pierre et Hugonet Brun, frères, Jean Magnard et André Baux. Aymon de Meyrens [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. VII.

15324 La Roche-des-Arnauds, 14 mai 1299.

Serment de 5 habitants de la Roche d'observer la transaction du 7 déc. 1298. Fait dans la *tabula* d'Arnaud Marcelli, de la Roche ; témoins.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 178, n° 162.

15325 (Vers 18 mai 1299).

Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, déclare qu'il a reçu en garde ou commende d'Aimar, comte de Valentinois, le château de Véronne, dioc. de Die.

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 90b).

15326 Etoile, 18 mai 1299.

Promesse d'Artaud de Roussillon de rendre au comte de Valentinois le château de Véronne à première réquisition, avec ses munitions de guerre actuelles.

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 90b).

15327 21 mai 1299.

Inventaire des armes et munitions de guerre trouvées par Artaud de Roussillon dans le château de Véronne, à lui confié par le comte de Valentinois... Jeudi avant les Rogations.

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 90b).

15328 24 mai 1299.

Cession à Jean Guiffrey par Nantelmet Philippe de 2 journaux de terre situés au Rivail vers St-Pierre-d'Allevard, joignant la terre d'Emeric Guiffrey ; et reconnaissance par le même d'un moulin à St-Pierre-d'Allevard, à Saille, sous la rente de 2 setiers froment mesure du lieu, et 6 sols de plaid. Guillaume Rottand [not.].

Inventaire des titres de Marcieu.

15329 Le Col-de-Véraud, 24 mai 1299.

...Ind. 12.... Jean et Lambert Magnani, frères, d'Eygluy *(Aygluduno)*, au diocèse de Die, à la demande de Martin Rocha, prieur du monastère de Notre-

1. Rendue à la Toussaint 1295 (*Ordonnances des rois de France*, Paris (1723), I, 326-7).

Dame de Léoncel, font abandon de tous leurs droits sur la montagne ou forêt [du Col-]de-Véraud, située entre les bois du comte de Valentinois, de Bonnefoy de Saillans, de Rostang du Pilhon et de Jarontet de Piégu, dont ses ancêtres avaient fait don au monastère de Léoncel. Fait sur cette montagne de *Veraucz*, sous un chêne ; témoins : Bonnefoy de Saillans, lieutenant du châtelain d'Eygluy, etc. Ponce Nicholay, de Montclar, not. impér. et juré de la cour du comte de Valentinois. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 303-4, n° 284.

15330 La Roche-des-Arnauds, 24 mai 1299.

Serment de 11 habitants de la Roche d'observer la transaction du 7 déc. 1298 ; témoins. Guillaume de l'Œuvre *(de Opere)*, not. imp. et de G[eoffroy] de Lincel *(Laucello)*.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 178-9, n° 163.

15331 Anagni, 28 mai 1299.

Lettre du pape Boniface VIII à [Guillaume], archevêque d'Embrun, collecteur de la 2e année de la décime pour le royaume de Sicile dans les villes, diocèses et provinces de Vienne, Tarentaise, Besançon, Embrun et Lyon (pour la partie hors de France), lui mandant de remettre ce qu'il a recueilli à Roger et Lapo Spina, de la société Spini courtiers à Florence du siège apostolique. — *Cum in Marchia.*

DIGARD (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 443, n° 3064.

15332 Ventavon, 1er juin 1299.

...12 ind. Rodulphe Chatbaudi, de Ventavon, fils de feu Raymond C-i, pour lui et son frère Lantelme C-i, vend à Raybaud de Rivo, convers du monastère [de Bertaud], une terre à Bertaud, territoire de Ventavon, au prix de 7 liv. Viennois, dont quittance. Approbation de G[uillaume] de Moustiers *(Mosteriis)*, chevalier, seigneur de Ventavon, qui reçoit les lods *(laudimium)*. *Act. ap. Ventaonem*, sur la terrasse de la grange de feu Bertrand Gaufridi ; témoins. Guillaume Rollandi, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 179-80, n° 164. = ROM. 139b.

15333 2 juin 1299.

Acquisition par Ponce d'Acra pour anniversaires.

Reg. instrum. capp. St Maur. St Barn. Romanis, 322.

15334 Le Puy, 3 juin 1299.

Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, du consentement unanime de G[uillaume] de Chatte, doyen de Valence, de D[idier] de Sassenage, abbé [de St-Félix] de Valence et P[ierre] Chaberti, prévôt de Crest, chanoine de Valence et Die, reçoit par échange de Pierre, abbé d'Aurillac, ordre de St-Benoît et diocèse de Clermont, autorisé par son couvent, les droits de son prieur de Saillans sur les vassaux du château ou ville de ce lieu, avec faculté d'y construire une forteresse, contre le château de Chamaloc *(Camalosco)* ou celui de Barnave, à son choix, mais à tenir du fief de l'évêque ; le prieur de Saillans sera chanoine panetier des églises de Valence et Die, comme il l'est de tradition ; les habitants conserveront leurs libertés et coutumes. *Dat. ap. Anicium*, mercredi avant la Pentecôte... Hugues Bochardi, clerc de Cuiseaux *(Cussel)*, au dioc. de Lyon, not. apost.

Bibl. de Grenoble, ms. U. 317, 286. Valbonnays, 2e Reg. n° 267. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 103-4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 90-1. = BRÉQ. VII, 499. CHEVALIER (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, 70-1. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 132-3 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 372, le 10 (à part, I, 276).

15335 3 juin 1299.

Hommage fait par Antoine de Chapaville à Amédée, comte de Genevois, de plusieurs fonds en la paroisse de Villard-Bonnot, au mas de Motarec.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 66b.

15336 Lancey, 3 juin 1299.

Reconnaissance par Pierre de Clermont à Amédée, comte de Genevois, pour diverses terres au mas de Montatel, territoire de Villard-Bonnot.

Arch. de l'Isère, B. 3320, orig. parch. (*Invent.* II, 281b).

15337 3 juin 1299.

Hommage à Amédée, comte de Genevois, par Guillaume de Cossonay pour un fief à Villard-Bonnot, comprenant maison, cour et plassage au lieu dit Montorcel, des terres, prés et vignes au même endroit et à Pivolet et des rentes.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 154b.

15338 Villeneuve-de-Berg, 4 juin 1299.

Présentation au nom d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, au sénéchal de Beaucaire, par le juge de Villeneuve-de-Berg, d'un ordre de Philippe, roi de France, de ne point molester les sujets du comte pour le paiement du fouage ou subside dû au roi. Fait *ap. Villam Novam de Bercho*. Témoins : Guillaume de Baux, camérier du Temple de *Salezio (?)*.

Torino, Arch di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 8, orig. parch. (*Invent.* 17-8).

15339 8 juin 1299.

Hommage prêté à Jean Dauphin, aux mains du bailli de l'Embrunois, par Hélène, veuve de Jacques de Ravenne *(Ravena)*, avocat, pour son avoir aux terroirs des Crottes et de Baratier.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 32, 75. = ROMAN, 139-40 (8 ou 12 j.).

15340 10 juin 1299.

Reconnaissance en emphytéose à Aymon (= Amédée), comte de Genevois, par Catherine de Claix, pour 5 journaux de terre au rivier de Muriannette, sous le cens de 2 sols de plaid.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 229b.

15341 11 juin 1299.

Hommage rendu à Amédée, comte de Genevois, par Aymonet Ravier, de Muriannette, pour une tour et une maison aud. lieu, près de la Gorge, 2 moulins à Domène, près de la commune de l'Aumône, qui devaient 1 setier froment à l'aumône ou maladrerie et 1 hémine au sacristain de Domène ; une forêt près l'Isère au [lieu] dit Mariannette, sous les cens de 24 den. et 7 sols de plaid à toute mutation.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 154.

15342 Valence, 11 juin 1299.

Humbert de Matafelon, clerc de Valence, notaire impérial, rédige l'acte du 12 mars préc. sur l'ordre de

l'official ; témoins : Jean de Virieu *(Viriato)*, chanoine de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, maître André Bonivini, jurisc., Guillaume Porta, prieur de *Cavayrac*, 2 chanoines de St-Ruf, etc.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, à la suite de l'acte cité.

15343 12 juin 1299.

Reconnaissance à [Amédée], comte de Genevois, par Pierre de Commiers, d'une pièce de terre de 50 journaux au Versoud, sous le cens de 20 sols...

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 229b.

15344 12 juin 1299.

Reconnaissance à Amédée, comte de Genevois, par Guigonnet Turrie, Nantelme Tignon et Ponce Tignon, pour eux et leur père Hugonnet Tignon, de plusieurs fonds à Lancey, sous divers cens et rentes.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 154a.

15345 13 juin 1299.

...Samedi [après la Pentecôte], Amédée frère du seigneur [d'Achaïe], le marquis de Saluces, etc. envoient de Pignerol pour amener des gens d'armes, car on disait que le Dauphin réunissait ses gens pour attaquer la terre du comte.

Saraceno (Fil.), dans *Miscell. stor. Ital.* XX, 125.

15346 Embrun, 14 juin 1299.

En présence de Guillaume, archevêque d'Embrun, l'archidiacre Jean, son frère Durand, Guillaume Abrivat, prieur du Sauze, et 5 autres chanoines installent Michel Aymarii comme chapelain de l'église de St-Donat, en remplacement du prêtre Sardanhe. Fait en la maison archiépiscopale, dans la chambre devant la tour, dimanche...

Arch. des Htes-Alpes, G. 229, cah. (*Invent.* II, 158a).

15347 Monêtier-Allemont, 16 juin 1299.

Lantelme Chatbaudi approuve la vente faite à Bertaud par son frère Rodulphe (1er préc.), qui lui a été traduite *(vulgarizato)*. Fait au territoire *Monesterii Alamonis*, dans le cimetière de Notre-Dame des Degrés *(Gradibus)* ; témoins. Guillaume Rollandi, not. imp.

Guillaumie, *Chartes de Bertaud*, 180, n° 165. = Rom. 140a.

15348 17 juin 1299.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, signifie à Guillaume, évêque de Valence, de s'abstenir de tout acte de juridiction sur le territoire de Saillans, sinon il lui déclarera la guerre.

Bibl. de Grenoble, ms. U. 21, 510, p. 15. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 134 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 373 (à part, I, 276).

15349 Montreuil-sur-Mer, 19 juin 1299.

Lettres de R[ainald], évêque de Vicence, promulguant la paix [qui comprend le dauphin, allié du roi de France] conclue par son intermédiaire, par les procureurs des rois de France et d'Angleterre. *Don. a Mosteruel sur la mer, le vendredy devant le fest st Johan Baptist.*

Dumont, *Corps diplom.* I, I, 317. Rymer, *Fœdera, Acta*, II, 841-4 ; I, II, 906 ; (1739), I, III, 208-9. = Georg. II, 182. Brèq. VII, 500.

15350 19 juin 1299.

Hommage prêté à Amédée, comte de Genevois, par Antoine Blanc, de Chapareillan, pour plusieurs cens et rentes au mandement de Theys

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 154b.

15351 Anagni, 24 juin 1299.

Lettre du pape Boniface VIII à [Guillaume], archevêque d'Embrun, semblable à celle du 28 mai précéd.

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 439, n° 3117 ; cf. n° 3116. = Martin, 3135.

15352 Anagni, 27 juin 1299.

Boniface VIII mande à [Guillaume], archevêque d'Embrun, d'appeler en sa présence l'abbé et le couvent de St-Antoine de Viennois, les commandeurs et frères des bailliages et obédiences de l'ordre, et de les interroger sur leurs revenus ; après avoir mis de côté ce qui sera nécessaire à leur entretien et à l'exercice de l'hospitalité, il consacrera le surplus à payer ce qui est dû aux Spini et Mozzi, ensuite à d'autres, et ne permettra pas qu'on moleste les religieux à ce sujet durant 5 ans. — *Charitatis fœcundæ.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, n° 3166.

15353 Nîmes, 29 juin 1299.

B[ertrand], évêque de Nîmes, charge B[ertrand] Raffanelli, archiprêtre d'Alais *(Alesten.)*, de trancher le différend entre le prieur de Manduel *(Mandolio)* et le recteur de Redessan, au sujet des limites de ces églises *Dat. Nem....*

Arch. de la Drôme, St-Ruf, dans l'acte du 5 juil. suiv.

15354 Avignon, 30 juin 1299.

Interprétation de la sentence arbitrale des 30-1 oct. 1298. Bérenger et Guillaume, arbitres, mandent en leur présence Raymond, abbé d'Aiguebelle, me Durand de Cavaillon, procureur de Bermond, seigneur d'Uzès et de Valaurie, Guillaume Thaulerii et Jean de la Balme, syndics de Réauville, et Guillaume Bermond, syndic de Valaurie : les gens de Valaurie ayant des arbres dans les limites de Réauville et d'Aiguebelle peuvent les couper et emporter, détruire les buissons *(broas et boissonos)*, défricher ; ils peuvent y faire paître de jour 4 bœufs ou 2 autres bêtes de labour par charrue, s'ils ont des terres à cultiver, excepté dans les prés et défenses, depuis *Serpenterio*, descendant à la Berre, vers le *Roanellum*, jusqu'aux *mourræ Traversarum* ; mêmes droits reconnus à la communauté de Réauville et à l'abbaye. La borne placée au lieu dit cimetière des Magnans *(Manhanis, Magnanis)* restera, mais on supprime ce nom, qui est faux. Les arbitres désignent comme exécuteurs à l'avenir Rostang Boci et Bérenger Gaucelin, jurisconsultes. Fait *Avenione*, dans l'église St-Pierre. Témoins : Jean Testaveteris, jurisc., Raymond Lageti, chevalier, Raymond Gaucelin, damoiseau, etc. Raymond Sabbaterii, not. ès comtés de Provence et Forcalquier, d'Avignon et impérial ; Guillaume Amelin, not d'Avignon.

[Hugues], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 487-8, 490.

15355 Juin/juillet (1299).

Dépenses faites par le comte de Savoie pour des messagers envoyés de Pignerol aux seigneurs et châtelains des environs, les garnisons des châteaux et une chevauchée dans la vallée de S. Martino contre le dau-

phin, sur le bruit que ce dernier avait assemblé des troupes et marchait vers les terres du comte. Les informations étaient envoyées prendre au château de Perosa.

Cordero di Pamparato (Stan.), dans *Miscell. di storia patria*, XL, 114.

15356 1er juillet 1299.

Ap. Pererium, mercredi, le prince d'Achaïe se rend à la chevauchée de Val-St-Martin, pour attaquer le Dauphiné et avec lui tous ceux du Piémont.

Saragено (Fil.), dans *Miscell. stor. Ital.* XX, 125.

15357 3 juillet 1299 (ou 1293).

Quittance en faveur de Béatrix, dame de Faucigny, par François de Lucinge de 402 liv. 4 sols 9 den. Genevois, à compte sur 504 liv. 10 den. qu'elle lui devait. Vendredi après la fête des apôtres Pierre et Paul.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 1, n° 34 orig. parch. (*Invent.* II, à 1293).

15358 Le Mazet, 5 juillet 1299.

....*Regn. Ph[ilippo] rege Franc.* Bertrand Rafanelli, archiprêtre d'Alais et recteur de l'église de St-Jean du Pin, commissaire nommé par l'évêque de Nîmes (29 juin), détermine entre Amédée, chanoine de St-Ruf et prieur de Manduel, et Raymond Bonifacii, recteur de Redessan, les limites de leurs églises. *Acta in loco Tavernolas* ; présents : Etienne, prieur de Die, chanoine de St-Ruf, etc. Guillaume Bonarici, not. roy.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, orig. parch. de 47 lig.

15359 6 juillet 1299.

Hommage rendu à Amédée, comte de Genevois, par Guillemet Albert, de Theys, pour plusieurs terres et cens sur un jardin près du château, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 154-5.

15360 12 juillet 1299.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Perpignan, on assigne comme lecteur à Die Guy de St-Bénigne ; les frères de Valence et Die étudieront les sciences naturelles à Valence et auront pour lecteur G. Avio ; ceux de Valence étudieront les arts à Sisteron.

Douais (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 438-9.

15361 13 juillet 1299.

Reconnaissance de divers habitants de Theys à Amédée, comte de Genevois, pour l'emphytéose de la montagne d'Uriage, confinée par les monts *del Praez* et *des Murez* et le rocher *(rochassum)* d'Uriage, sous le cens de 5 sols.

Arch. de l'Isère, B. 3320, orig. parch. (*Invent.* II, 281b).

15362 La Balme, 16 juillet 1299.

Don par Humbert et Anne, dauphins, de 250 liv. de rente à Jean, comte de Gapençais, sur les terres d'Avalon et Morestel, en compensation de la même somme donnée sur celles d'Upaix, Trescléoux et Chanousse, à Bertrand de Taulignan, duquel ils avaient acheté la terre d'Orpierre.

Arch. de l'Isère, B. 3013, copie = Roman, 140a.

18 juillet 1299 = 18 juillet 1279.

15363 25 juillet 1299.

Hommage par les habitants de l'Argentière à noble Guigues Auruce, père d'Alix, femme de Raymond de Montauban. Pierre Malleti et Pierre d'Albana nott.

Guillaume, *Invent. de l'Argentière*, n° 27. = Rom. 140a.

15364 25 juillet 1299.

Vente par Jeanne Jacin et ses fils, Jean, curé de Goncelin, et Hugues, à Pierre Pachoud, au prix de 25 liv. Vienn., de 2 journaux de terre sur cette paroisse, devant au dauphin 15 den. de cens annuel et autant de plaid.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 1 (*Invent.* IV, 271a).

15365 Août 1299.

Ratification par Giraud Adhémar de la sentence arbitrale rendue par Guillaume Bermond et Pierre d'Allan, damoiseau.

Arch. de la Drôme, E. 7353, trad^{te} (*Invent.* V, 142a).

15366 Août 1299.

Jean Lambert se reconnaît homme lige et taillable à miséricorde de Guy Alleman, seigneur de Valbonnais.

Chorier, *Hist. de Dauph.* I, 843 ; 2a, 648.

15367 Août (1299).

Dépenses faites par le comte de Savoie, qui convoque une armée par des messagers envoyés de Pignerol et marche contre les Dauphinois, par les vallées de S. Martino et de Chisone.

Cordero di Pamparato (Stan.), dans *Miscell. di storia patria*, XL, 114-5.

15368 2 août 1299.

Hommage lige et reconnaissance en fief à Jean Dauphin, comte de Gap et Embrun, à la requête du bailli [de Gapençais], par Guillaume de la Piarre *(Petra)*, damoiseau, fils de Girard, coseigneur du château de la Piarre, pour son domaine et seigneurie au château, territoire et district dud. lieu, comme ses prédécesseurs l'avaient reconnu.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 19a. *Invent. Gapençais*, 604. = Roman, 140a.

15369 Abb. de l'Aumône, 3 août 1299.

Philippe IV, roi de France, ratifie le traité de paix avec le roi d'Angleterre, que le chevalier Pierre Flotte, seigneur de Revel, a juré en son nom en présence de Renaud [*al.* Raynaud] évêque de Vicence [de Vienne !].

Rymer, *Fœdera*, II, 852-3 ; (1739), I, III, 212-3. = Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 457, n° 5454.

15370 3 août 1299.

... Lundi fête de la révélation de st Etienne, les chanoines de Vienne, Alamand archidiacre, G. sacristain et 20 autres renouvellent à l'archevêque et aux autres les pouvoirs qui leur avaient été donnés le 10 mars pour la recherche et la conservation des droits de leur église ; on en fera un acte au nom du chapitre, ainsi que des pouvoirs donnés à Guigues Remestayn le jeune et à Antelme de Chignin.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 66-7.

15371 4 août 1299.

Mardi avant st Laurent. Délégation [par le roi de France] sur les différends entre Amédée, comte de Savoie, et le dauphin Humbert, qui avait occupé à main armée le château de Montrevel, malgré la trêve con-

clue entre le roi d'Angleterre et son allié le comte de Savoie, et le roi de France et son allié le dauphin.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 2, n° 5bis, orig. parch. (*Invent.* 17).

15372 Orléans, 8 août 1299.

Philippe, roi de France, mande au bailli de Mâcon de mettre sous sa main le château de Montrevel, dont le dauphin Humbert s'est emparé sur Amédée comte de Savoie durant la trêve entre le roi de France, dont Humbert est l'allié, et le roi d'Angleterre, dont Amédée tient le parti... Samedi avant s[t] Laurent....

Arch. de l'Isère, B. 3400, orig. parch. (*Invent.* III, 10).

15373 8 août 1299.

Quittance par *Pilosus*, fils de feu Hugues *de Capelleta*, à Guiffrey de Vourey de 20 liv. à compte sur la dot de Florée, femme de Pilosus et fille de Guiffrey... Samedi avant la s[t] Laurent.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 2 (*Invent.* IV, 271).

15374 8 août 1299.

Vidimus de l'inféodation à Béatrix comtesse de Vienne et d'Albon, et André dauphin, de l'hommage de Silvion de Crest (1er oct. 1201).

Turin, Arch. di Stato, sez. III, *Invent. évêché Valent.-Dyois* 1[b] (n° 1).

15375 13 août 1299.

Humbert *de Nono*, lombard, de Goncelin, reconnaît devoir à noble Chabert de Morêtel, 112 liv. monnaie courante, qu'il lui a prêtées et qu'il promet de lui rendre à la s[t] Jean-Bapt. prochaine, comme aussi de l'indemniser de tous dommages, intérêts et dépens.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 2[b] (*Invent.* IV, 271[b]).

15376 15 août 1299.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gap, par Raynaud (Raymond) de Montauban, seigneur de Montmaur, pour tout ce qu'il avait en la baronnie de Montauban, de même que son père Raynaud (Raymond) de Montauban l'avait reconnu au dauphin Guigues; pour son avoir en Beauchêne et en Dévoluy, sauf ce qu'il avait acquis de Pierre de Morges.

Invent. Baronnies, I, 500[b] : 598; *Gapençais*, 705, 733. = Roman, 140[a].

15377 Chabrillan, 15 août 1299.

Ordonnance de Guillaume Glatier, juge du comte de Valentinois, à la requête d'Amar de Chabrillan, chevalier, seigneur d'Autichamp : chaque bergerie lui devra chaque année un fromage de 8 den. ou un repas, au choix des gens de Chabrillan... Jour de l'Assomption.

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 90[a]).

15378 Bennington, 17 août 1299.

Edouard, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine, désigne Me Nicol de Villein ou Bi-n, seigneur de Tois, pour amender, de concert avec Guy, seigneur de St-Trivier, chevalier, nommé par le roi de France, les saisies réciproques du dauphin de Viennois sur le comte de Savoie, particulièrement du château de *Mourestel* ou Montrevel, malgré la trêve entre les rois d'Angleterre et de France; dans les doutes, ils s'adresseront à Rayna[ud], évêque de Vicence, envoyé du pape. Don. à *Benyngton* (al. *Ve-n, Re-n*).

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 1, n° 23, orig. parch. à 1289 (*Invent.* 9). — *Hist. patriæ mon.*, Chart. I, 1619-21, n° 1043. = Fournier, *Roy. d'Arles*, 271-2/3, 305/1.

15379 Grenoble, 22 août 1299.

Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, de l'autorité de son père le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, donne et inféode à noble Pierre Reynier d'Oze, doyen du chapitre de Gap, la terre et seigneurie de St-André et Freissinouse, Manteyer et Pelleautier, dioc. de Gap, avec leurs territoires, juridiction et autres droits, sauf réserve de l'hommage que prête le d. Pierre... Ind. 12, dans la maison de la prévôté, au fourneau supérieur. Témoins : Bienvenu de Compeis, seigneur du Poët, Pierre du Gua.

Arch. de l'Isère, B. 3009, v[e] ij. *Invent. Gapençais*, 720, 840. = Roman, 140.

15380 29 août 1299.

Jean Couard, de Vautravers, reconnaît devoir 4 liv. 12 s. à lui prêtées par Guillaume Fabre, de Goncelin.

Arch. de l'Isère, B. 4421, 3 (*Invent.* IV, 271[b]).

15381 31 août 1299.

Lundi. Philippe comte de Savoie, accompagné de Piémontais, se rend de Pignerol à Perosa, se doutant que les Dauphinois avaient l'intention d'envahir ses terres.

Cordero di Pamparato, dans *Miscell. di stor. Ital.* XL, 110.

15382 2 septembre 1299.

Vente de diverses parcelles de châtaigneraies par Pétronille Archembaud à Jean Tanin, au prix de 4 liv. bons Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 4 (*Invent.* IV, 271[b]).

15383 Strasbourg, 5 septembre 1299.

Lettre d'Albert, roi des Romains, annonçant qu'il vient de conclure avec Philippe, roi de France, un traité d'amitié et d'alliance, lequel sera juré par le comte de St-Pol au nom de ce dernier, et au sien par son oncle le comte Burchard de Hohemberg. *Dat. et act. Argentinæ,.., ind. 12, .. regn. n. a° 2.*

Arch. de l'Isère, B. 2947, 1. *Invent. Généralité*, 204, 225. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 99-100. — Leibnitz, *Cod. diplom.* 40. Lünig, *Teutsch Reichs-Arch.*, contin. I, 1, 5. Dumont, *Corps diplomat.* I, 1, 323[a]. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 83[b]. = Bréq. VII, 504.

15384 5 septembre 1299.

Envoi aux châtelains *Collegii* et *Planecie*, pour amener leurs gens d'armes au prince d'Achaïe en vue d'attaquer le Dauphiné.

Saraceno (Fil.), dans *Miscell. stor. Ital.* XX, 126.

15385 5 septembre 1299.

Réception d'une femme dans la maladrerie *de Prata* par Aymaret, fils de P. de Savoie, en son vivant recteur de cette maladrerie, et Guillaume, chapelain de la Buissière : ils lui permettent d'entrer dans la maison hospitalière et d'y rester avec les autres lépreux ou malades.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 5 (*Invent.* IV, 271[b]).

15386 6 septembre 1299.

Accensement d'un moulin situé sur le ruisseau de Goncelin.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 5[b] (*Invent.* IV, 271[b]).

15387 Beauvoir, 7 septembre 1299.

Noble Ay[mar] de Poitiers, *ap. Bellum visum*, 12 ind.

Arch. de l'Isère, B. 3007, xxiiij.

15388 8 septembre 1299.

Le prince d'Achaïe se rend en chevauchée sur le Dauphiné, vers le bois des Ayes, en compagnie de nombreux nobles du Piémont.

Saraceno (Fil.), dans *Miscell. stor. Ital.* XX, 126.

15389 Etoile/Valence, 13 septembre 1299.

Aimar, comte de Valentinois, fait reconnaissance à Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, pour les châteaux de Chabrillan, Châteaudouble et Grâne sur la rive gauche du Rhône, Beauchastel, St-Marcel et la moitié de Gluiras sur la rive droite. Le prélat, en acceptant cet hommage, se réserve d'user du droit de commise sur ces terres, s'il était encouru pour un autre motif que le défaut d'hommage ; le comte proteste. Fait au mandement de Valence, sur la route qui va du péage *Stellæ* vers *Valentiam*, sous l'orme de *Botata*, le dimanche après la nativité de la s^e^ Vierge....

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 90-1). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 134 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 373 (à part, I, 276-7).

15390 17 septembre (1299).

Noble Bertrand Lombard, au nom de sa femme Catherine, fille de Guillaume Falastier, déclare avoir prêté hommage lige à Hugues Dauphin par ordre de son père le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, pour ses biens.

Invent. Graisivaudan, II, 433 : III, 41 (à 1209).

15391 24 septembre 1299.

Procédure établissant que le dauphin et le comte de Savoie ayant compromis de leurs différends entre les mains des rois de France et d'Angleterre, la terre de Miribel fut mise en dépôt entre les mains du premier monarque, lequel ordonna de la remettre au dauphin sous caution, à quoi le comte acquiesce par la présente procédure.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 285 : II, 184^b^.

24 septembre 1299 = 10 octobre 1299.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 21.

15392 24 septembre 1299.

Guillaume Arthaud, seigneur d'Aix (Ays), exempte de tous droits Gérald Robert, de Gresse, et ses successeurs.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 75.

15393 Sisteron, 25 septembre 1299.

Ind. 13. Hommage et fidélité prêtés au bailli de [Jean], comte de Gapençais, par Guigues, prieur de Durbon, pour ce que son couvent a acquis de Falcon de Veynes *(Veyneto)*, Pierre, Reyners, Boson et Fulconet ses fils, et d'Albert, fils de Lantelme de Châteauvieux, de Veynes. Fait sur la place des Drapiers. Maymon Ortolani not.

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 29-30. = Roman, 140^b^.

15394 Avignon, 27 septembre 1299.

Procuration donnée par Aimar, comte de Valentinois, à Durand Maurice, prieur de Charaix, Guillaume Magalot, Pierre Bernard, juriscons., Aynard Galon et Mattieu de Chabrillan, damoiseaux, pour le représenter dans ses affaires en cour Romaine.

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 91^a^).

15395 Avignon, 27 septembre 1299.

...*Domino civit. Avenionis Carolo II Jerusal. et Sicil. rege ac comite Provinciæ et Forqualquerii.* Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, fait vidimer un diplôme de Philippe, roi de France, qui lui accorde droit de péage [oct. 1209]. *Acta in civitate Avenionis*, dans l'habitation *(stare)* de Pierre Barrali ; témoins : noble Guillaume de Rochemaure, Guillaume Glaceri, juge d'Aymar, Lantelme de Romans, son chapelain, etc. Reymond Laboratoris, not.

Arch. du chât. de St-Vallier, origin. parch. Valbonnays, 2e Reg. n° 254. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 101. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 63^a^. = Bréq. VII, 505.

15396 30 septembre 1299.

Vente à noble Leuson de la Paute et à Marguerite, sa femme, par Toussaet d'Avalon de 3 journaux de terre à Lescherette et 2 vignes. Rodolphe Devaux [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. II.

15397 Octobre 1299.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, son épouse Anne, fille du dauphin Guigues et de Béatrix, et leur fils aîné Jean, comte de Gap, fondent à *Bermonderi*[1], dans la paroisse de la Balme, la châtellenie de Quirieu et leur baronnie de la Tour, un monastère de l'ordre des Chartreux, qui portera le nom de Cour *(Aula)* de Notre-Dame [Salettes], où il y aura 6 moines, 1 vicaire et 30 religieuses, et leur assignent 4976 liv. de revenu annuel. Ils prient les archevêques Henri de Lyon et Guillaume de Vienne de confirmer leur fondation. Sceaux... *gubern. Ecclesiam papa Bonifacio VIII.*

Arch. des Htes-Alpes, G. 183, cit. Arch. de l'Isère, B. 2969, 142. *Invent. Viennois*, I, 181 ; IV, 109 : I, 100 (à 1209) ; II, 360^b^. Allard (G.), *Doc.* XIV, 31. Valbonnays, 7e Reg. a° 1299. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 101-2. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 91-2. *Gallia christ. nova*, IV, instr. 34-5. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 459-62. = Charvet, 433. Bréq. VII, 506. Collombet, II, 243-4.

15398 1er octobre (1299).

Cavalcade de Philippe de Savoie [prince d'Achaïe] contre le Dauphin, qui convoque des hommes d'armes pour se rassembler à Yenne *(Jannam)*.

Cordero di Pamparato (Stan.), dans *Miscell. stor. Ital.* XL, 117.

15399 2 octobre 1299.

Le procureur Omar Gaudini et le chapelain Arnaud Girardi, chanoines et courriers des anniversaires de l'église de Valence, échangent avec l'abbé de Léoncel Jacques et le cellérier Guy de Chabeuil un cens sur un pré au mandement d'Alixan contre d'autres sur des terres au même mandement. Sceau du chapitre de Valence.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 305, n° 285.

15400 2 octobre 1299.

Jean de Virieu et Pierre d'Echallon, chanoines et courriers de l'église de St-Pierre du Bourg à Valence,

1. Alias *Belmontdere*.

échangent avec l'abbé de Léoncel Jacques et le cellérier Guy de Chabeuil, un cens sur un pré au mandement d'Alixan, contre pareil cens sur terre et grange près du château d'Alixan. Sceau du chapitre de St-Pierre du Bourg.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 306, n° 286.

15401 4 octobre 1299.

Le bailli de la Tour remet, au nom du Dauphin, le château de Montrevel au bailli [sénéchal] de Mâcon pour le roi de France Philippe. Albert de Breyda not... Dimanche après s[t] Michel.

Invent. Viennois, III, 306[b] : II, 195[a]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 334.

15402 5 octobre 1299.

...Lundi après s[t] Michel. Echange fait par Bertrand, coseigneur de Jarjayes *(Jarjaya)*, pour sa part de ce château, avec le dauphin Humbert, qui lui cède certains biens en la ville de Gap. Martin de Reims *(Remis)* not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 4-5.

15403 8 octobre 1299.

Hommage au pape Boniface VIII par Bertrand de Baux, prince d'Orange, pour Camaret, Travaillans, Sérignan, Frigolet, Barbaras près de Courthezon, Barbaras près de Tulette, Montbrison, Montaigu, Mastinac, Noveysan, la Garde-Paréol, Derbous, le tiers de Rochegude et le quart de l'Aubergerie et d'Uchaux, suivi du serment de fidélité aux six chapitres féodaux et de l'obligation du service militaire en faveur du Pape et des cardinaux contre tous leurs ennemis, excepté contre l'Empereur.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 802.

15404 Chambéry, 8-9 octobre 1299.

Jeudi et vendredi. Au festin *(prandium)* du comte de Savoie sont présents ses frères et Berlion Revoyri, bailli de Viennois.

CORDERO DI PAMPARATO, dans *Miscell. stor. Ital.* XL, 111.

15405 Die, 10 octobre 1299.

...*Ind. 13 mutata viij kal. octobris*, G[uillaume] étant archevêque de la s[e] église de Vienne. Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, reconnaît sur les instances de son frère Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, avoir reçu de lui en prêt 1900 liv. Viennois ou monnaie équivalente et les avoir employées à l'utilité de ses églises, renonçant... Il promet, en présence des Evangiles, d'en restituer 600 à Die d'ici au prochain Carême *(Carniprivium)*, 400 à la Toussaint, 400 à l'autre Toussaint et 500 à une autre, et s'engage à payer les dépens *(dampna, mestabia aut costas)*. Sceau. *Act. ap. Dyam*, dans le pré *(praetum)* épiscopal derrière St-Nicolas ; témoins : Odon prieur de St-Maurice, Hugues de Commiers, etc. Pierre Bernitus, not. imp. et de la cour de Die.

P. E. Giraud, à Romans, orig. parch., fragm. sceau.

15406 11 octobre 1299.

Donation de tous ses biens, sous réserve de l'usufruit, par Marguerite *del Viver*, dite Leyda, à Perret Petit, son fils.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 8 (*Invent.* IV, 271[b]).

15407 Sisteron, 12 octobre 1299.

Sentence arbitrale prononcée par Raymbaud de Lachau, seigneur de Barret, et Pierre de Mison (?), entre Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, et Jacques, chapelain de Pomet, relativement à leurs droits sur les dépouilles des morts et sur les dîmes de la paroisse ; ils confirment une sentence précédente de l'évêque de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROMAN, 140[b].

15408 19 octobre 1299.

Vente à Jean Guiffrey, fils de Guillaume, par Jean Barboz, d'une terre en la combe de Morêtel. Bottagus not.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

15409 25 octobre 1299.

Reconnaissance par Humbert Voisin, du Touvet, à Marguerite, fille de feu Jean Prudhomme, de Mailles, pour 50 sols qu'elle lui a prêtés.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 8 (*Invent.* IV, 271[b].)

15410 31 octobre 1299.

Humbert dauphin, Anne, sa femme, et Jean Dauphin, leur fils aîné, accordent à Etienne de la Poype, chevalier, tant pour lui que pour les enfants nés et à naître de sa femme Guicharde, de lever les bans sur les biens dépendant de la manse de Cheglie, dont il avait fait hommage. Samedi avant la Toussaint.

Invent. maison de la Poype-Serrières, 202, n. 4.

15411 Quirieu, 7 novembre 1299.

Humbert, dauphin de Viennois, et son épouse Anne accordent des libertés à la communauté des habitants de la ville de la Mure *(Muramacastene)*. Fait *ap. 9 meiacum...*

Mentionné dans la confirmation du 16 sept. 1335. — Arch. de l'Isère, B. 2966, 414[b].

15412 7 novembre 1299.

Vente par Guigonet Guiffrey à Jean Guiffrey, son frère, de 3 setérées pré et grange à Morêtel. Jacques Anys not.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

15413 7 novembre 1299.

Acquisition par Pierre Marcellin, procureur.

Reg. instrum. capp. S[ti] Maur. S[t] Barn. Romanis, 119.

8 novembre 1299 = 8 novembre 1297.

Arch. de l'Isère, B. 3720, vid. de 1432 (*Invent.* III, 153[b]).

15414 13 novembre 1299.

Albergement par Guillaume de la Chambre *(de Camera)*, au nom de sa femme Bérengère, à Jean de Laye *(de Aya)*, de l'Argentière, d'un jardin hors de cette ville, sous le cens de 3 sols Viennois... ind. 12. Pierre d'Albana not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 28.

15415 14 novembre 1299.

Quittance par Hugues Guers, d'Avalon, à P. Bérard, de Domène, de 100 liv. à compte sur la dot de Béatrix, sa femme, fille de Bérard.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 9[b] (*Invent.* IV, 271[b]).

15416 Valence, 14 novembre 1299.

Etienne Silvestri et sa femme Cécile, citoyens de Valence, vendent à Aymon, baile de St-Victor, clerc de

Valence, 9 sols Viennois *(Vyen.)* de rente sans domaine sur des particuliers au territoire de Valence, au tènement de Posserel, près le chemin public de Valence à Romays, au prix de 60 sols, dont quittance. Terres et revenu étant du domaine du prieuré de St-Victor de Valence, les vendeurs prient le sacristain Guillaume, tenant lieu du prieur Pierre de Terre, d'investir l'acheteur. Cécile reconnaît avoir reçu bon échange *(scambia)* pour sa dot. Fait dans la maison d'Etienne *ap. Valen.*; témoins. Jean d'Arlay, dioc. de Besançon, not. imp. L'official de Valence appose le sceau de sa cour.

Arch. de la Drôme, St-Victor, origin. parch. de 41 1/2 lig.

15417 15 novembre 1299.

Vente d'une maison à Etoile par Guillaume de Rochemaure, chevalier, bailli du comte de Valentinois, à Raymond du Four, au prix de 50 sols Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3556, orig. parch. (*Invent.* III, 91ᵃ).

15418 16 novembre 1299.

Investiture par le dauphin Humbert à Jean de St-Savin, chevalier, d'un mas en la paroisse de St-Martin-d'Hère, acquis d'Aymeric de Briançon, seigneur de Varces, sauf les hommages et fiefs d'Humbert de Boczosel, seigneur de Gières... Lundi après sᵗ Martin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 158ᵇ : VI, 101-2.

15419 L'Ile-Barbe, 16 novembre 1299.

Procuration par André, abbé de l'Ile-Barbe, et son couvent en faveur de Guigues Aroudi [pour les négociations avec le comte de Provence]. Fait le lundi après sᵗ Martin d'hiver.

Guigue, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 59-60, nº 62.

15420 Embrun, 18 novembre 1299.

Guillaume [de Mandagot], archevêque d'Embrun, autorise les habitants de Guillestre, Risoul et Ceillac à prendre du bois *(maeria)* dans la forêt de Riou Sec *(Rivi Sicci)* et dans la partie qui regarde le Queyras, où les habitants de la vallée commettent beaucoup de délits, et de le transporter à l'eau du Guil, sous réserve de sa part. Témoins : Olivier de Laye, prévôt d'Embrun, Pierre Duranti, official, etc. Jacq. Reynaud, de Cavairargues *(Calvessanicis)*, dioc. de Nîmes, not. imp. Fait dans le palais archiépiscopal.

Arch. de Guillestre, DD. 6, orig. parch. (*Invent.* 297ᵃ).

15421 Saillans, 20 novembre 1299.

Traité entre Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, et le prieuré de St-Géraud de Saillans, en présence de Pons Cheylat, prieur, Guillaume de Clamis, prieur du Bourg, dioc. de Cahors, et Guillaume de Voisy, prieur de Puy-Haut, diocèse d'Alby, moines d'Aurillac représentant l'abbé. Ils cèdent au prélat la juridiction temporelle sur Saillans, leurs droits sur Espenel, Barry et Chastel-Arnaud, et reçoivent en échange le fief de Barnave et une pension sur les revenus de Montmaur et de Gensac. L'évêque reconnaîtra les libertés et franchises du lieu.

Columbi, *Opusc.* 312. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 135 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 373 (à part, I, 277).

15422 22 novembre 1299.

Compromis par lequel Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, nomment pour décider de leurs différends, Pierre Galbert, chanoine de Valence, Pierre d'Echallon, official, Claude de Rochemaure, chevalier, Guillaume Glade, juriscons., et comme surarbitre le dauphin de Viennois... Dimanche après la Présentation de N.-D.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 265ᵇ : III, 438.

15423 23 novembre 1299.

Vente de cens par Etienne Lombard, de Goncelin, à Jean du Pré.

Arch. de l'Isère, B. 4421, fº 10 (*Invent.* IV, 271ᵇ).

15424 25 novembre 1299.

Vente à Rodet Charnesii par Guigues Boneti et sa femme d'1 quartaut de froment de cens sur 2 terres en la paroisse de St-Martin-le-Vinoux. Bulle en plomb de la cour commune de Grenoble.

Inventaire de l'évêché de Grenoble (1499), G. LXXXVIII, 118.

15425 29 novembre 1299.

Vente à Rodulphe Chaulnesii par Guigues Benedicti d'1 quartaut de froment de cens sur des fonds en la paroisse de St-Martin[-le-Vinoux]. Etienne de Muriannette [not.]. Bulle de l'évêque et du dauphin.

Inventaire de l'évêché de Grenoble (1499), G. XXXVII, 106-7.

15426 29 novembre 1299.

Albergement d'îles et prés sur les bords de l'Isère [à Goncelin] par Pierre d'Avalon, notaire, et Agathe, sa femme, à Pierre Girard.

Arch. de l'Isère, B. 4421, fº 11ᵇ (*Invent.* IV, 271ᵇ).

Décembre 1299 = Octobre 1299.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 252. *Invent. Viennois*, III, 108-9.

15427 Décembre 1299.

Reconnaissance de 100 sols Viennois par Richard de Mailles, damoiseau, à noble Chabert de Morêtel.

Arch. de l'Isère, B. 4421, fº 13ᵇ (*Invent.* IV, 271ᵇ).

15428 Jarjayes, 4 décembre 1299.

Charte de libertés concédée par Arnaud Osasica, Arnaud Flotte et Raymond de Jarjayes à leurs vassaux de Jarjayes, confirmant leurs privilèges. ...Ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 3010, 525ᵇ. = Roman, 140ᵇ. Allemand (F.), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1895), XIV, 209.

15429 Valvignères, 5 décembre 1299.

Echange de terres entre l'abbé de Mazan *(Mansiadæ)* et Aldebert, évêque de Viviers, à la suite de discussions au sujet de l'*affari* de la *Gerona* et de *Verneda*, au territoire et mandement de Montpensier et Châteauneuf-du-Rhône, dioc. de Trois-Châteaux. *Acta ap. Vallem Vinariam...*, samedi après sᵗ André ap.

Gallia christ. nova, XVI, instr. 273-6.

15430 Vaucouleurs, 8 décembre 1299.

Entrevue où est conclue une alliance entre Philippe roi de France et Albert d'Autriche, empereur. On aurait agité la reconstitution du royaume d'Arles et de Vienne en faveur de Rodolphe de Habsbourg, ainsi que la cession de ce royaume au roi de France, à laquelle s'opposèrent les archevêques électeurs de Cologne, Mayence et Trêves.

Fournier, *Le royaume d'Arles et de Vienne*, 313-6.

15431 17 décembre 1299.
Achat d'un champ *en Pioulhiet* à Ponce Blanchard par Pierre Girard, recteur de la maison de l'aumône plus basse d'Embrun, au prix de 17 liv. Vien.
Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 110b).

15432 18 décembre 1299.
Vente et échange de plusieurs terres et prés, acquis par l'ancienne *(antiqua)* dauphine [Béatrix], dans l'enceinte *(clausura)* de son pré et grangeage au-dessous de Bouquéron *(Bucurione)*. Pierre Clocheyronis not... ind. 12...
Invent. Graisivaudan, I, 220a; II, 520-1. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 724.

15433 22 décembre 1299.
Règlement de compte entre Pierre de Meudon, fabricant de bassinets, et la dauphine Béatrix, au sujet de diverses pièces d'armure qu'elle lui avait commandées.
Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 17 (*Invent.* IV, 271b).

15434 22 décembre 1299.
Reconnaissances passées par 25 habitants d'Embrun, pour des cens d'avoine qu'ils devaient au dauphin.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 114.

15435 Latran, 26 décembre 1299.
Lettre du pape Boniface VIII à [Guillaume], archevêque d'Embrun, le chargeant de présider à la division et à l'union de certaines baillies *(balivæ)* et obédiences de l'ordre de St-Antoine de Viennois. — *Exhibita nobis.*
Digard (G.) *Reg. de Boniface VIII*, II, 536, n° 3315.

15436 27 décembre 1299.
Sentence arbitrale rendue par Gaudemar de la Barge, prieur de St-Sorlin de Serrières, Guigues Romestang, Guillaume Arnoulx et Artaud, seigneur de Roussillon et Annonay, entre Guigues de Roussillon, seigneur d'Anjou et Serrières, et les vavasseurs et autres nobles dud. lieu, qui avaient des tenanciers roturiers dans le mandement de Serrières : ceux-ci payeront à Guigues 700 liv. bons Viennois pour son entrée dans la chevalerie et divers privilèges qu'il leur a accordés.
Arch. de l'Isère, B. 4177, orig. parch. (*Invent.* IV, 135). *Invent. Viennois*, III, 97b.

15437 30 décembre 1299.
Acte portant qu'Etienne de la Poype reçut en partage le château de Toussieu et celui de Cheglie, avec les rentes de la Tour-du-Pin et toutes leurs dépendances. Mercredi après Noël.
Invent. maison de la Poype-Serrières, 202, n. 2.

15438 (Avant 1300).
Donation par le dauphin Humbert, la dauphine Anne et leur fils Jean, comte du Gapençais, au monastère des religieuses chartreusines de Salettes, d'une rente annuelle de 190 liv. Viennois, à prendre sur les revenus de la taille comtale du Monêtier-de-Briançon et de St-Chaffrey.
Arch. de l'Isère, B. 3255 (*Invent.* II, 238a).

15439 Janvier 1299/300.
Hommage de Hugues de Vienne, chevalier, sire de Longwy, à Robert, duc de Bourgogne.
Perard, *Rec. pièces hist. Bourgogne*, 585. = Petit (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VI, 462, n° 5490.

15440 3 janvier 1299/300.
Ar[taud], abbé du monastère de St-Ruf de Valence, reconnaît avoir reçu de Jean et Ponce Prati, d'Etoile, 40 liv. Viennois qu'ils lui devaient pour l'investiture de sa maison d'Etoile [3 janv. 1275/6]... Dans l'octave de st Jean l'Evangél. Sceau.
Arch. de la Drôme, St-Ruf, à la suite de l'acte du 3 janvier 1275/6, 11 lig.

15441 7 janvier 1300.
Ind. 13, jeudi après l'Epiphanie. Quittance par Jean Ruphi, de Langin, à Béatrix, dame de Faucigny, de 54 liv. et 10 liv. Genevois. Radulphe de Samoëns *(Samoyn)* not.
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 45, orig. parch. (*Invent.* 13).

15442 7 janvier 1299/300.
Guillaume de Machi, damoiseau, prête hommage avec Jacquemet son fils à Humbert de Leyrieu, chevalier. Jeudi après l'Epiphanie.
Moulinet, *Reg. généal.* III, 683.

15443 7 janvier 1299/300.
Amédée et Péronnet de Roussillon, frères, prêtent hommage à Humbert de Leyrieu, chevalier. Jeudi après l'Epiphanie.
Moulinet, *Reg. généal.* IV, 835.

15444 8 janvier 1300.
Bertrand, seigneur de Mévouillon, reconnaît à Alix, son épouse, fille de feu Bertrand de Baux de Meyrargues, la somme de 860 marcs d'argent fin qu'il a reçue pour sa dot.
Arch. des B.-du-Rhône, Reg. Invent., B. 1209. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 807.

15445 11 janvier 1300.
L'official de Genève atteste que Mermet, fils de Jean, seigneur de Langin, ratifie la reconnaissance faite par son père à Béatrix, dame de Faucigny, et l'obligation de lui rendre 150 liv. Genevois par elle prêtées à Jean.
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 44, orig. parch. (*Invent.* 13).

12 janvier 1300 = 2 janvier 1300/1.
Arch. du chât de Peyrins, chap. 1, n° 47, p. 48.

15446 Gap, 19 janvier 1299/300.
Jean Molinas, de St-Laurent-du-Cros, vend à Guillaume Arnaud, fils de feu Guil., une terre à Pré *la Chalp*, au prix de 30 sols Viennois. Approbation par Michellet de Pischeriis, baile de Rabou *(Rabaonis)* et St-Laurent. Témoins Guillaume de Cogneto ? not. imp. et de G[eoffroy] évêque de Gap. Fait en la maison de chanonge.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1982, orig. parch. (*Invent.* VII, 137a).

15447 Goncelin, 19 janvier 1300.
Réquisition adressée à Jocelin Bertrand, châtelain de Morêtel et d'Avalon, par plusieurs particuliers de la région, d'avoir à leur communiquer par écrit les griefs qu'il leur imputait et pour lesquels il avait l'intention d'ouvrir une information. Le mardi après la St-Antoine.
Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 20 (*Invent.* IV, 271-2).

15448 St-Julien-en-Beauchêne, 21 janvier 1299/300.
Investiture par Jean Chalanconi, chapelain de St-Julien-en-Beauchêne, en faveur de Guillaume Pineti,

d'une maison en ce lieu, près du cimetière, acquise de Guigues de Montama, et qui fait 5 deniers de cens. Le chapelain reçoit pour ce 55 sols Vienn. *Act. ap. S. Julianum*, près la maison de l'église. Témoins : Roger de Montbrand, etc. (4). Lagier Chassagnas not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 485-6, n° 573. = Rom. 141ᵃ.

15449 22 janvier 1299/300.

Girard de Lullin *(Lilins)*, chevalier, et son épouse Péronette, reconnaissent tenir de B[éatrix], dame de Faucigny, la moitié [illisible] de St-Oyand *(S. Eugendio)*, dans la paroisse de Lullin *(Lulins)*, et le tiers du petit domaine de ce lieu, et lui en devoir hommage ; ils reçoivent d'elle 20 liv. Genevois. Sceau. Jacques Valterii not... ind. 13....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1550.

15450 31 ou 27 janvier 1299/300.

Le dauphin Humbert et son épouse Anne échangent avec Guy Allemand, seigneur de Valbonnais, leur part en la terre de Claix, contre le château de Cornillon en Trièves, sous réserve de l'usufruit dont le chanoine Jean Allemand jouirait pendant sa vie... Lundi ou jeudi avant la Purification.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 28ᵇ-9 ; IV, 95-6.

15451 31 janvier 1300 (1310 ?).

Concession par Jean dauphin d'un hommage en faveur de Henri de Druins.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 531ᵃ.

15452 Février 1299/300.

Concession par le dauphin Humbert à Rodolphe et Pierre de Lucebat, frères, ses domestiques, pour services rendus, de plusieurs cens et rentes en blé, seigle, avoine, vin et argent sur plusieurs emphytéotes et héritages à Chevrières.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 704.

15453 Valbenoîte, février 1299/300.

Confirmation par Guillaume, abbé de Bonnevaux, de la transaction entre Jacques de Jarez, seigneur de Rochetaillée, et sa femme Béatrix d'Argental, et Pierre de la Ferté, abbé de Valbenoîte. Fait en chapitre public.

Testenoire-Lafayette (C. P.), dans *Mém.-doc. Forez soc. Diana* (1893), X, 12, 133, 151-9 ; *Hist. de l'abb. de Valbenoîte* (1893), 151-9.

15454 Février 1300.

Reconnaissances en faveur de noble Leason de la Paute et Marguerite Guers, sa femme, par Jean dom Ponzu, pour des biens aux Ponzons, sur le chemin de Sailles, au gué *Brissunatam*, la Blache, en Chanabonne, la combe de Thues. Aymon de Moyrens [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. VII.

15455 St-Vallier, 1ᵉʳ février 1299/300.

Humbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, Anne dauphine, sa femme, et Jean Dauphin leur fils, vendent à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, les revenus des châteaux de Chabeuil *(Cabeolo)*, St-Nazaire et Villeneuve-de-Roybon *(de Rubone)*, pour 9 ans à partir de la Purification, au prix de 4500 livr. Vienn., que le comte payera à Jean comte de Forez à raison de 500 livr. par an. Aymar recevra les hommages, se servira de ces châteaux en plaid et guerre, etc. ; il pourra les conserver 4 ans de plus moyennant 2000 livr. Fidéjusseurs donnés par le dauphin : Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Aynard, seigneur de Châteauneuf, Guillaume Alamandi, chevalier, Arthaud sʳ de Roussillon *(Ronsilione)* et d'Annonay, Guigues de Roussillon, sʳ d'Anjou, Raimond de Mévouillon, Roger sʳ de Clérieu et la Roche-de-Glun *(Rupe de Cleu)*, damoiseaux, Falcon sʳ de Montchenu, Aynard sʳ de St-Quentin. De plus, les vendeurs se soumettent à la coercition du roi de France ou son bailli de Velay, et à la cour du roi de Sicile en Provence. *Acta ap. S. Valerium*, diocèse de Vienne, dans la maison du prieuré et la chambre du prieur. Témoins : Rodulphe, prieur de St-Vallier, Guillaume seigneur de Montoison, G. de Roche-la-Molière *(Rupe Moyeria)*... Ponce Lamberti d'Etoile not. impér. Sceaux des vendeurs.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valentin. n° 8, orig. parch. (*Invent.* 2ᵇ). Arch. de l'Isère, B. 3557, orig. parch. (*Invent.* III, 61ᵃ). Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 71 (à part, I, 279).

15456 3 février 1299/300.

Humbert dauphin....

Arch. de l'Isère, B. 3009, IXˣˣ viij.

15457 Latran, 5 février 1300.

Lettre du pape Boniface VIII à Guillaume, archevêque d'Embrun, lui donnant le pouvoir d'absoudre les clercs et religieux qui ont encouru l'excommunication pour n'avoir pas soldé intégralement la décime.

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 669, n° 3529.

15458 St-Robert, 6 février 1300.

D'après la dernière volonté de son fondateur, Ismidon de *Panta* (la Paute ?), l'hôpital des Plantées *(Plantatis)* resta à sa mort sous la direction du prieur de la Chartreuse ; le gouvernement imprudent *(indiscretum)* de ses recteurs l'endetta de 200 liv. Viennois. Les chartreux, à la prière du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, de son épouse Anne et de Guillaume évêque de Grenoble, le confièrent à la prieure et au vicaire de Parménie *(Premegniæ)*. Les religieuses ne pouvant, à raison de leur éloignement et de leur clôture, s'en occuper, on en chargea le prieur de St-Robert-de-Cornillon. Enfin, Boson, prieur de la Chartreuse, du consentement du chapelain des Plantées, des donnés et rendus de l'hôpital, en conformité d'ailleurs avec le désir de feu Jean, archevêque de Vienne de bonne mémoire, Hugues, prieur de St-Robert, Guy, prieur de la chartreuse des Ecouges, et Jean vicaire de Parménie, s'en refèrent à la décision de Simon, prieur de la nouvelle maison de la Correrie, qui décide de céder le tout au prieuré de St-Robert, réservant au prieur de la Chartreuse 30 setiers de froment et 20 d'avoine de cens à distribuer aux pauvres qui viennent à son couvent ; le couvent de St-Robert cédera à celui de Parménie son prieuré d'Eymeux *(Hemosco)*, au dioc. de Valence, en retour de l'assignation de 4 liv. 4 sols de cens au mandement de Tullins, et les procurations de l'évêque et de l'archiprêtre de Valence, qui montent à 70 et 100 sols. Sceaux. Fait *ap. S. Robertum*, dans le cloître... ind. 13... ; témoins : Guy prieur des Ecouges, Jean vicaire de Parménie, etc. Le couvent de St-Robert

comprenait : le prieur Hugues, l'infirmier Hugues, l'aumônier P. de Montorgue, Humbert Vachi, prieur de Ste-Hélène, Artaud prieur de St-Martin d'Hostun et 10 moines.

AUVERGNE, *Cart. de St-Robert*, 13-20, n° 8. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 478-81.

15459 7 février 1300.

Lantelmet de Vaux, ses sœurs et sa mère vendent, à raison de leur extrême misère et pour leur alimentation, une pièce de terre et châtaigneraie sur la paroisse de Goncelin, au prix de 59 sols Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 22ᵇ (*Invent.* IV, 272ᵃ).

15460 Parménie, 8 février 1300.

...*Ap. Premegniam*, dans le chapitre, approbation de l'acte du 6 préc. ; témoins : Hugues, prieur de St-Robert, Humbert Vachi, prieur de Ste-Hélène, Mallen, prieur de Rives *(Ripis)*, etc. Le couvent comprenait : le vicaire Jean, la prieure Alix *(Alasia)* et 17 religieuses.

AUVERGNE, *Cart. de St-Robert*, 19-20, n° 8. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 480.

15461 Bertaud, 9 février 1299/300.

Raybaud, fils de feu Guillaume Raybaudi, de la Roche, cède à Eysmid, vicaire du couvent de Bertaud, tous les droits qu'il avait sur une terre à champ Périer, territoire de la Roche, sur le chemin de la Roche à Gap. *Act. in Bertaudo*, dans le cloître, près du *reale* par lequel on entre dans l'église de Notre-Dame d'Aurouse *(Aurosa)* ; témoins : Arnaud Saraseni, chapelain des Baux, etc. Guillaume Fabri, de Serres, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 180-1, n° 166. = ROM. 141ᵃ.

15462 10 février 1300.

Echange entre nobles Lantelme de Coyllin [= Tullins] et Reymond Aynardi, seigneur de la Motte-St-Martin, des biens et droits du premier au mandement de Savel contre ceux du second au mandement de Coyllin.

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. I.

15463 10 février 1299/300.

Transport de la 1/2 de deux anniversaires [de Jean de St-Cyr et Hugues d'Annonay] dus par le chasal de Rodulphet Rodulphi.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 207.

15464 La Chartreuse, 12 février 1300.

...*Ap. Cartusiam*, dans le cloître, approbation de l'acte du 6 préc. ; témoins : 3 novices. Le couvent comprenait : le prieur Boson, le procureur Pierre, le sacristain Pierre, le vicaire Silvon, etc. Jean de St-Jean not. imp. Sceau d'Aymoin abbé de la Chaise-Dieu, etc.

AUVERGNE, *Cart. de St-Robert*, 19-20, n° 8. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 480-1.

15465 15 février 1299/300.

Quittance par Jean, comte de Forez, à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de 1000 liv. payées au compte du dauphin Humbert, qui les devait pour la dot de sa fille, épouse de Jean ; cette somme formait 2 annuités de la redevance stipulée dans l'acte du 1ᵉʳ préc. ...Lundi lendemain de s' Valentin...

Arch. de l'Isère, B. 3557, orig. parch. (*Invent.* III, 91ᵃ).

15466 Latran, 17 février 1300.

Lettre du pape Boniface VIII à [Guillaume], archevêque d'Embrun, semblable à celle du 28 mai 1299.

DIGARD (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 639, n° 3467 ; cf. n° 3469.

15467 21 février 1299/300.

...Lundi lendemain du *Carniprivium vetus*. Au chapitre général de l'église de Vienne réuni au son de la cloche, les chanoines Guigues Remestayntz le jeune et Amcelme de Chignin, autorisés par le chapitre et du consentement de l'archevêque G[uillaume] et du chanoine Aymon de Faverges, donnent satisfaction à ceux qui se plaignaient du partage des terres de feu le doyen Geoffroy de Clermont et du chanoine Georges de Boczosel fait par Alamand archidiacre, Guigues Remestayn l'ancien, Humbert capiscol, Pierre de Briord, Amcelme de Chignin et Antelme de Seyssuel : Odon Alamanni chantre, G. sacristain.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen. xlj vᵒ.

15468 Rome, à St-Pierre, 22 février 1300.

Bulle jubilaire de Boniface VIII, accordant pleine rémission de tous leurs péchés à ceux qui en l'année 1300 et à toutes les années centenaires à venir, repentants et confessés, visiteront les basiliques des apôtres Pierre et Paul à Rome... *a° 6°*. — *Antiquorum habet.*

CHERUBINI, *Bull.* I, 159. *Bullar. Vatic.* I, 225. *Magn. Bibl. Patr.* VI, 437. RAYNALDUS, *Ann.* 1300, 4 (XXIII, 263-4). LEIBNITZ, *Mant. cod. iur. gent.* II, 293. LÜNIG, *Spicil.* I, 175, n° 88. BAILLET, *Hist.* 331. AMORT (EUS.), *De orig. indulg.* I, 79. *Bullar. Rom.* Taurin. IV, 156. RISHANGERI *Chron.* 449. TOSTI, *Storia*, II, 282. BOEHMER, *Corp.* II, 1193. RICHTER, *Corp.* II, 1218. GHIRARDACCI, *Hist. Bologna*, I, 411. = GEORG. II, 188. POTTHAST, 24917.

15469 23 février 1300.

Testament d'Hugonet Bannes, dit Jacquetaz.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 29 (*Invent.* IV, 272ᵃ).

15470 Grenoble, 26 février 1300.

Vendredi après s' Mathieu [= s' Mathias] apôtre, dans le cloître N.-Dame. Transaction entre le prévôt et chapitre de l'église N.-Dame de Grenoble et Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais. Le chapitre avait donné au dauphin Humbert, en augment de fief, ce que tenaient de lui Amblard et Isnard seigneurs de Claix en ce château, excepté les héritages, hommes, fiefs et arrière-fiefs [1296]. Le dauphin l'avait cédé à Guigues Alleman, à charge de le tenir de lui. Le chapitre cède la part qu'il s'était réservée à Guigues ; celui-ci promet de ne pas envoyer les habitants à la guerre, de n'exiger ni tailles ni corvées, mais ils défendront le château, etc. Le seigneur et le chapitre auront chacun un juge, le second ayant juridiction criminelle.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 4-5.

15471 Grenoble, 26 février 1300.

...Ind. 13, vendredi après s' Mathias ap. Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, son épouse la dauphine Anne et leur fils aîné le dauphin Jean ayant échangé avec Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, tout ce qu'ils avaient au château et mandement de Claix *(Claysio)*, du fief du

doyen et du chapitre de Notre-Dame de Grenoble, contre d'autres biens ; et Guigues ayant acquis l'héritage d'Ysoard de Claix, damoiseau, et de ses enfants, également du fief de N.-D. de Grenoble : le doyen et le chapitre réunis devant le dortoir accordent l'investiture par la tradition d'un bâton ; Guigues rend hommage et fidélité, sauf ses devoirs envers l'archevêque de Vienne et le dauphin, et promet de payer 3 quarterons de cire de cens et 1 livre 1/2 de cire de plaid. Fait dans le cloître de Notre-Dame *Gratianopoli ;* témoins : Guillaume Grinde, jurisconsulte, Hugues de Commiers, chevalier, etc. Pierre Biviaci not. impér. Bulle de la ville de Grenoble, sceaux de St-Vincent de Grenoble et de G. A.

Arch. de l'Isère, B. 2954, 55 ; B. 4215, reg. (*Invent.* IV, 152ᵃ) ; *Invent.* 31, VII^{xx}xiij, vid. *Invent. Graisivaudan*, II, 4ᵃ, 5ᵇ. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 110-1. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 132-3. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 683. = Bréq. VII, 532.

15472 26 février 1299/300.

Vidimus par Ebrard, juge du Comtat, à la demande de Pierre Mathieu, chanoine de St-Ruf, prieur d'Albagnanet *(Albanhaneti)*, dioc. d'Orange, et de Girard de Suze, de la transaction de 1235.

Arch. de la Drôme, E. 7527, orig. parch. (*Invent.* V, 184ᵃ).

15473 Mars 1299/300.

Les prieurs de *Grasaco* et de Pommiers sachant le prieur de Chandieu *(C-iacum)* absent, font venir le sacristain à Lyon : on célèbre chaque jour la messe avec chant *(nota)*.

Chevalier (U.), *Cart. de Paray-le-Monial*, 171.

15474 2 mars 1299/300.

Hommage rendu par le dauphin à l'évêque du Puy [Jean] et reconnaissance de ce qu'il tenait de lui en fief... Mercredi après dimanche *Invocaverunt me*, ind. 13.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1180. Rocher (Ch.), dans *Tabl. hist. du Velay*, IV, 163.

15475 6 mars 1299/300.

Procédure, à la requête de Guigues Allemand et de Sibylle d'Aix, [dame] de Ste-Jalle, sur l'état ou consistance des biens délaissés au lieu de Claix par leur fils Gillet Allemand. — Cf. 1300, 4°.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 29ᵃ.

15476 10 mars 1300.

Vente à Amédée, comte de Savoie, par Philippe de Vienne, de Ste-Croix, Villeneuve-Ramboz et Frontenay en Bourgogne, au prix de 2600 liv. Viennois. Investiture et hommage.

Turin, *Invent. Bourgogne et Mâcon*, 8 (paq. 1, n° 19, 1).

15477 10 mars 1300.

Testament de Pétronille, fille de Jean Canel, de Goncelin : nombreux legs aux églises de la région.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 25ᵇ (*Invent.* IV, 272ᵃ).

15478 Latran, 12 mars 1300.

Boniface VIII confère le doyenné du Puy *(Anic.)* à Louis, fils d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, déjà pourvu de canonicats à Lyon et Viviers, chapelain du cardinal François [Cajetan]. — *Apostolicæ Sedis.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 649-50, n° 3491.

15479 13 mars 1299/300.

Achat par Hugues Giraudi, père de Guillaume, des droits de Hugues Daurella des Vignaux à *Anffosiis* et *Martris*. Jean Alberti not.

Guillaume (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 127.

15480 14 mars 1300.

Albergement par Guigues de Montmajour à Guigues Raymbaut, de la Terrasse, de tous les droits et biens que possédait feu Domenge Archer, au mas de la Mure .. Lundi après s^{t} Grégoire.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 27 (*Invent.* IV, 272ᵃ). — Facsim. paléogr. de l'école des Chartes, n° 376.

15481 15 [= 16] mars 1299/300.

Hic jacet dominus Stephanus de Poypia, miles, qui obiit die mercurii prope festum sancti Gregorii, anno Domini 1299, XVIII kal. aprilis, et domina Guillelma ejus uxor.

Inscription sur le tombeau d'Etienne, dans le chapitre du couvent des Frères Prêcheurs de Lyon, avec les armoiries de la maison de la Poype ; le 18 des kal. d'avril n'est pas un mercredi en 1299 ni en 1300.

Invent. mais. de la Poype-Serrières, 11, 204. Cormier (Mich.), *Ancien couvent Dominicains Lyon*, II, 36.

15482 La Part-Dieu, 16 mars 1299/300.

Jean Boverii, d'Alixan, et sa femme Guillelmeta, celle-ci autorisée par son père Durand de Royans, pour reconnaître les services qu'ils ont reçus du monastère de Notre-Dame de Léoncel, donnent à l'abbé et aux religieux deux prés à l'Orme *(Olmeis)*, au territoire d'Alixan, joignant la terre du prieuré de Bésayes *(Baisays)*, du domaine direct de Falconet Chanabacii, damoiseau, et de Lambert Guidonis. Guillelmeta donne en outre, après sa mort, 20 liv. Viennois de sa dot. Le couvent célébrera leur anniversaire à la fête de la décollation de s^{t} Jean-Baptiste. Jean pourra tenir 3 animaux avec ceux de l'abbaye ; on lui donnera un 1/2 quintal de fromages et des souliers la veille de Noël. Falconnet reçoit de l'abbé comme investiture 9 liv. et un quintal de laine ; on lui abandonne des pointes *(cornæ)* de terre. Fait dans le cloître de la maison de *Parte Dei ;* témoins : Ponce de Chabeuil, cellérier de Léoncel, etc. Bontoux *(Bontosius)* de Mâcon, not. juré de la cour de Valence. Pierre d'Echallon, official de Valence, appose le sceau de sa cour.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 306-8, n° 287.

15483 La Mure, 19 mars 1299/300.

...*Ap. Muram*, dans la maison de Pierre de Prato, Guillaume Chavallerii vend à Guillaume Bruni, convers de la maison de Taorz, ce qu'il tenait du domaine de celle-ci dans la paroisse de St-Honoré, au prix de 55 sols Viennois ; témoins. Péronet du Puy *(de Putheo)* not. d'après les protocoles de Raymond du Puy not. en vertu de commission de Guillaume Grinde, alors juge du Graisivaudan pour le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour. — Payé : 4 sols.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 17 lig.

15484 20 mars 1300.

Vente par P. de la Balme, jurisconsulte, à Guillaume

Bringaut, habitant de la Terrasse, d'une maison et verger situés dans le château de ce lieu, au prix de 10 liv. bons Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 27ᵇ (*Invent.* IV, 272ᵃ).

15485 21 mars 1299/300.

Humbert dauphin....

Arch. de l'Isère, B. 3009, II° iijᵇ.

15486 24 mars 1300.

Vente à Amédée, comte de Savoie, par Philippe de Vienne, des châteaux de Ste-Croix, Villeneuve de Rombes, Frontenay et des fiefs que le seigneur de Villars tenait d'Henry, sire de Ste-Croix, pour le prix de 2700 liv. Vienn. Le comte l'en investit, sous l'hommage.

Turin, *Invent. Bourgogne et Mâcon*, 8 (paq. 1, n° 18).

15487 (Vers 1300).

Mémoire touchant les erreurs des Albigeois, les pénitences qu'on leur imposait, etc. Petits pèlerinages : St-Antoine de Viennois.

Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, I°, III, pr. 372 ; 3°, VIII, 985.

15488 Embrun, (vers 1300 ?).

Fragment d'un mémoire par un commissaire du dauphin au sujet des droits de l'abbaye de Boscaudon sur l'île de Montmirail, la chasse et les pâturages de Morgon, les cens dus à St-Apollinaire, au mas de l'Auche, sous le château fort de ce lieu. Témoins : Raymond Albert et frère Henri de Beaumont. A. Acuteri not. Fait dans la maison de Boscaudon.

Arch. des Htes-Alpes, H. 9 (*Invent.* 11ᵇ).

15489 (Vers 1300).

Quittances concernant Arvieux, Valpute, les Crottes, les Orres.

Arch. des Htes-Alpes, E. 521, copie (*Invent.* II, 257ᵃ).

15490 1300.

Estimation des biens de Sibylle d'Aix et Guigues Alleman, ainsi que de Gilet Alleman, leur fils, sur le territoire de Claix. — Cf. 6 mars 1299/300.

Arch. de l'Isère, B. 4215, reg. (*Invent.* IV, 152ᵃ).

15491 1300.

Donation du fief de la Bâtie, en faveur de noble Pierre d'Avalon, par Béatrix de Faucigny, du consentement d'Humbert Iᵉʳ, d'Anne, dauphine, et de Jean Dauphin, leur fils.

Arch. Hôpital de Grenoble, H. 944, pap. (*Invent.* 257-8).

15492 1300.

Fondations et obit de Martin Bergusii.

Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 156-65, n° 487.

15493 (1300 ?).

Aymon de Boczosel, seigneur de Maubec, fils de feu Gilles de Boczosel, rend hommage lige au dauphin Humbert, seigneur de la Tour, sauf sa fidélité au comte de Savoie, et confesse tenir de lui le château de Maubec, Montléopard et Chèzeneuve *(Chiesa Nova)*, tout ce qu'il a dans le mandement de Bourgoin et le fortin *(forticium)* de Pusignan *(P-niaco)* qu'il tient du seigneur de ce lieu. *A° D¹ 1200.*

Invent. Viennois, I, 179ᵃ (à 1200). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1199.

15494 1300.

Epitaphe d'Aymon de la Chaine *(Catene)*, moine et prêtre [de St-André-le-Bas], qui donna 10 sols pour son anniversaire et 5 pour celui d'Aymon de St-Barthélemy, assignés sur le pré de Pierre Papini, de Moydieu *(Moidiez)*.

Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 119-21, n° 476.

15495 1300.

Sentence arbitrale entre Aimar, comte de Valentinois, Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar, la communauté de Savasse et l'abbé de Cruas, qui règle les limites des communautés de Savasse et de Cruas.

Arch. de la Drôme, E. 3355 (*Invent.* III, 133ᵃ).

15496 1300.

Sentence arbitrale rendue par l'archevêque d'Embrun et l'évêque de Fréjus, qui adjuge au dauphin le droit de cosse.

Bull. soc. d'études des Htes-Alpes, IV, 75.

15497 1300.

Assemblée capitulaire du chapitre d'Embrun, la prévôté vacante ; l'archevêque s'y trouve avec 18 chanoines.

Arch. des Htes-Alpes, G. 771, mém. (*Invent.* II, 492ᵇ).

15498 1300.

Charles, comte de Provence, consent à un délai pour le jugement du différend qu'il avait avec l'évêque de Gap au sujet du château de Romette et pour lequel ils avaient nommé pour arbitres l'archevêque d'Embrun et l'évêque de Fréjus.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 671.

15499 (1300 ?).

Inscription d'une cloche de l'église de St-Laurent de Grenoble [1103].

Vallier (G.), *Inscriptions campanaires de l'Isère*, 1-2.

15500 1300.

Guillaume Grinde, juge de la cour commune de Grenoble, notifie la transaction passée entre les consuls de Grenoble, d'une part, et Guillaume et Humbert d'Allevard, frères, d'autre, par laquelle ces derniers s'engagent à tenir continuellement huit bateaux dans le port de Grenoble pour le service des habitants, et, au cas où un plus grand nombre serait nécessaire, à en fournir autant que les habitants en désireraient, moyennant le salaire accoutumé.

Arch. ville de Grenoble, AA. 6 (*Invent.* 10-1). *Livre de la Chaine*, CCIIIIˣˣvijᵇ.

15501 1300.

Sentence arbitrale sur les différends entre l'abbé de Léoncel et les nobles de Flandènes en Royans, et division de la montagne.

*Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 308-9, n° 288.

15502 1300.

Epitaphe de Pierre de Martel, prieur claustral de St-Pierre à Vienne, qui donna au couvent 42 sols de cens pour 2 anniversaires, à chacun desquels on distribuera aux pauvres 12 den. *(nummate)* de pain.

Terrebasse, *Inscript. Vienne*, II, 116-8, n° 475.

15503 (Vers 1300).

Sentence rendue par le dauphin entre les communes *(universitates)* de Murinais et de Roybon, au sujet de la forêt de Chambarand *(C-nt)*.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1785.

15504 (Vers 1300).

Pouillé du diocèse de Lyon, avec indication du revenu des bénéfices et du chiffre des procurations qu'ils avaient à payer ; la partie du diocèse située dans l'Empire comprend les archiprêtrés de Morestel *(M-lli, M-talli)* et de Meyzieux *(Maysiaci)*, etc.

BERNARD (A.), *Cart. de Savigny*, II, 966-8. = CHEVALIER (C. U. J.), dans *Rev. du Lyonnais*, C, V, 324 (à part, 14). AUVERGNE (A.), *Hist. de Morestel*, 20-1, fragm[t] trad.

15505 1300.

Charte de la dauphine Anne en faveur des religieuses de Parménie.

*LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 462.

15506 1300.

Reconnaissances passées au profit du dauphin par André Pélissier, de Varces.

Invent. Graisivaudan, A. 81[b] : VI, 56[a].

15507 (Vers 1300).

Information par les officiers de la cour commune de Pisançon contre Guiffrey du Plastre et Pierre Barbaresi, dit Valier, anciens châtelains dud. lieu, accusés d'avoir absous et élargi pour de l'argent des prisons delphinales du château dud. Pisançon certains particuliers détenus pour crimes, ce qui est prouvé par dépositions de témoins.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1349.

15508 1300.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Marseille, on assigne aux frères de Valence et Die le couvent du Puy pour l'étude des sciences naturelles, et à ceux de Valence celui du Puy pour l'étude des arts.

DOUAIS (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 452-3.

15509 1300.

Cens du *magisterius* de l'église de St-Barnard de Romans, en blé, argent *(denarii)* et vin : 33 tenanciers. — Manses ou fiefs au territoire de Chapelier : 4 tenanc. — Cens dans la ville : 3 tenanc. et la maison de la Part-Dieu.

GIRAUD, *Hist. abb. S. Barnard*, compl. 194-200, n° 382.

15510 (Vers 1300 ?).

Vidimus des privilèges accordés par les dauphins fondateurs du monastère de St-Robert et de leurs confirmations.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 782.

15511 (Vers 1300).

Vidimus par le notaire Martin de Contamine de l'acte du 15 déc. 1284.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 568.

15512 Bellevaux, 1300.

Epitaphe de Jeanne de Vienne, femme de Guillaume, chevalier, seigneur de Roulans.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, V, 462.

15513 (Vers 1300).

Reconnaissance [au seigneur de Vinay] par frère Antoine de Châteauneuf, seigneur de Vatilieu *(V-lleriis)*, pour le fief qu'il a acquis à Colombier *(Columberium)*.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1749.

15514 (Vers 1300).

Girard de Vollino, damoiseau, reconnaît tenir en fief du dauphin le manse de *Chastegnerio* situé dans la paroisse de St-Victor[-de-Cessieux], sauf l'hommage qu'il doit au seigneur de Vinay.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1787.

15515 Montbonnot, 25 mars 1300.

Albergement par la dauphine B[éatrix], dame de Faucigny, à Aymart, fils de Vincent Aymart, Guillaume Albanel et Poncet Nicolas, du riverage d'Avanne au lieu de Chardières depuis le pont de Lactial, pour faire des moulins et autres artifices ; plus des moulins de Mens et de leur riverage, moyennant 60 setiers froment de rente ; avec faculté de reconstruire lesd. moulins au riverage de Chardières, *ap. Montem Bonoudum*, vendredi en l'Annonciation de la b[e] V. M.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 599 ; B. 3009, IIIe xx. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 98-9.

15516 25 mars 1300.

Traité entre Maurin, de Morêtel, et Jean et Jeannet Bérout, de Theys, père et fils : Maurin promet de renoncer à toute action qu'il pourrait avoir contre lesdits Bérout, à raison de la mort de Jeannet, fils de feu Jean du Pont, tué accidentellement par une pierre lancée dans un noyer par le jeune Jeannet Bérout, la victime étant homme dudit Morin.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 28 (*Invent.* IV, 272[b]).

15517 28 mars 1300.

Sauvegarde accordée au nom du dauphin par Reymond de Mévouillon à Pons de Remuzat, chevalier, seigneur de Rosans, moyennant 1 obole d'or de redevance.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 680. = ROM. 141[a].

15518 30 mars 1300.

Vente par le châtelain de Cornillon en Trièves, au nom de la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, à Eymart Garcin, Guillaume Albanel et Poncet Nicolas, d'un moulin et gauchoirs à Chardières, et de la moitié d'un autre moulin aud. lieu par indivis entre lad. dame, Etienne Figard et Guigues de Morges, achetée par le châtelain de Jacques de Chardières ; le tout au prix de 35 liv. payées au châtelain, qui en passe quittance, ainsi que de 10 liv. pour les lods... ind. 13.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 610, 612[b]. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 97-8.

15519 31 mars 1300.

Falcon Chanabacii, damoiseau d'Hostun *(Osteduno)*, vend à Ponce de Chabeuil, cellérier de Léoncel, représentant de l'abbé Jacques, un pré à l'Orme *(in Olmeis)*, un autre confiné par la terre du prieuré de Bésayes *(Baisais)*, une terre..., un pré... et 21 den. de cens, au prix de 15 liv. Viennois ou Valentinois ; il se réserve 12 den. de cens. Témoins : Martin Roche, prieur de Léon-

cel, Lambert Girardi, chapelain de St-Bernard de Romans, etc. Bontoux (*Bontosus*) de Mâcon not. Pierre d'Echallon, official de Valence, appose le sceau de sa cour.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 309-10, n° 289.

15520 Alixan, 31 mars 1300.

Ponce de Chabeuil, cellérier de l'abbaye de Léoncel, échange avec Lambert Guidonis, d'Alixan, 12 den. de cens aux Briailles (*Bruailas, B-llas*), au mandement d'Alixan, contre pareil cens à l'Orme (*in Olmeis*) et Carcailles (*C-lis*). Fait dans la grange de Lambert, hors du château *Alexiani;* témoins (5). Bontoux [comme en ch. précéd.].

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 310-1, n° 290.

15521 1er avril 1299/300.

Attestation par l'official de la cour de Lyon d'un accord entre Henri, seigneur *Montagniaci*, et Humbert de Varey, prieur de Chavanay, dioc. de Vienne, pour l'abbé d'Ainay... Vendredi avant Rameaux...

GUIGUE, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 346-50, n° 161.

15522 3 avril 1300.

Acquisition de 20 sols Viennois de rente par Pierre Burgondion, procureur, de Richard Vitalis.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 150.

15523 5 avril 1300.

Vente par Hugonet d'Aurel (*Daurello*), dit de Bragneu, damoiseau, à André Rabue du Molard, damoiseau, de 12 setiers de grain (*bladum*), dont 7 de seigle et 5 d'avoine, et 8 sols Vienn. de cens, au prix de 80 livr. Vienn., que H. lui devait pour la dot de sa femme. Témoins : Pierre du Molard, Arnaud Berardi, damoiseau, et Reynier de Maneriis.

Vidimus du 21 juin 1326.

15524 Orange, 13 avril 1300.

Procuration par Bertrand de Baux, prince d'Orange, à Géraud Amici, seigneur de Châteauneuf[-de-Gadagne] et de Thor, pour convenir d'une ligue avec le comte de Savoie contre Humbert, dauphin de Vienne, et ses adhérents. Fait *ap. Aurasicam.* Témoins : Bernard de St-Quintin, docteur ès lois, etc. Guill. Fosseti not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 10, orig. parch., bulle ronde de B-d (*Invent.* 18).

15525 13 avril 1300.

Vente au procureur de la chap. St-Maurice.

Reg. instrum. capp. S^ti Maur. St Barn. Romanis, 311.

15526 14 avril 1300.

Albert de Montfort, damoiseau, reconnaît à Guillaume Bégot 10 sols Vien. dus par Pétronille, sa sœur, veuve d'Amédée de Guiffrey... Jeudi après la Résurrection.

MOULINET, *Reg. généal.* IV, 733.

15527 La Rochette, 16 avril 1300.

...Ind. 13, samedi avant s^t Georges, Albert, fils naturel de feu Hugues Capella, de la Chapelle-du-Bard (*Capelleta del Bar*), sur le point de partir en pèlerinage pour Rome, fait son testament, avec legs à la maison du Val-St-Hugon. *Act. ap. Rupeculam*, dans la maison de Guillaume de la Croix ; témoins. Jean de Villard, not. imp. et comt.

BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 444-5, n° 29.

15528 16 avril 1300.

Obit de Guillaume de Sassenage, évêque de Grenoble, samedi après Pâques.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 486.

15529 17 avril 1300.

Autorisation donnée par Pasquette, gouvernante de la maison de l'Aumône de Goncelin, à Marguerite, veuve de Pierre Mercier, d'appuyer les poutres de sa maison sur un mur de celle de l'Aumône.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 31 (*Invent.* IV, 272^a).

15530 20 avril 1300.

Acte de partage entre le Dauphin et l'archevêque d'Embrun, de leur juridiction de Chorges.

FORNIER, *Hist. Alpes Marit.* II, 104. = ROMAN, 141. — Cf. 8 nov. 1297.

20 avril 1300 =, 26 avril 1300, 1°.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 104^b.

15531 20 avril 1300.

... Ind. 13.... Isabelle (*Eysilabella*) Raynauda, de Bouquéron (*Bucurione*), fait donation entre vifs à Thomas de Peladru, son neveu, de tous les biens qui avaient appartenu à feu Pierre Reynoudi, son mari, situés dans les mandements de Bouquéron et de Montbonnot. Hugues Pinardi not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 856.

15532 Bouquéron, 20 avril 1300.

... Ind. 13.... Thomas de Peladru, damoiseau, donne à Denis Raynoudi les biens de feu Pierre Raynoudi, aux mandements de Montbonnot et de Bouquéron, qu'Isabelle (*Eysilabella*) Raynouda avait donnés à Thomas. *Act. ap. Bucurionem*, dans la maison de Guillaume Serre ; témoins (3). Hugues Pinardi not.

Arch. de l'Isère, origin. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 579.

15533 20 avril 1300.

Reconnaissance en faveur de Ponce Amffosii, par Jean et Pierre Porte, à la requête d'Arnulphe Giraudi et Richard Agni de 3 quartes d'*annona*, 1 hémine d'avoine et 3 oboles de cens. Jean Alberti not.

GUILLAUME, *Inventaire de l'Argentière.*

15534 21 avril 1300.

Acquisition de 30 sols Vien. de rente par Pierre Burgondion, prêtre et procureur.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 161.

15535 22 avril 1300.

Reconnaissances passées en faveur de Pierre Vienneys, bourgeois de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 112 (*Invent.* IV, 273^b).

15536 22 avril 1300.

Sentence arbitrale de Bertrand Lombard et Geoffroy de Séderon entre les communautés de Lachau et Gaudissard : il est permis aux gens de Lachau de construire des fours à chaux aux endroits accoutumés et de couper le bois à ce nécessaire sur le territoire de Gaudissard, excepté dans les anciens devès, avec réciprocité

pour les habitants de cette dernière localité. Le seigneur de Gaudissard n'ayant pas adhéré au compromis, il n'est rien décidé au sujet de la leyde qu'il réclame. Galburge, dame de Lachau et d'Izon, Raybaud de Lachau, seigneur de la vallée de Barret, mentionnés.

Arch. de la Drôme, E. 3093, cf. 3107 (*Invent.* III, 75ᵃ).

15537 Embrun, 22 avril 1300.

Bail en emphytéose par Roncelin, commandeur du Temple, à Embrun Mouton, d'une terre à Serre-Besson, près Embrun, sous le cens de 3 setiers de blé... Fait dans la maison du Temple.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Temple, nº 57, orig. = ROMAN, 141.

15538 Naples, 26 avril 1300.

Lettres patentes de Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, comte de Provence, défendant à son sénéchal et au juge de Sisteron d'attirer les vassaux du Dauphin dans leur juridiction et d'inquiéter les officiers du Gapençais pour les dettes d'autrui, s'ils n'en sont point caution. — Cf. 20 avr. préc.

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Invent. Gapençais*, 280-1. = ROM. 141ᵇ.

15539 Voiron, 26 avril 1300.

Procuration d'Amédée, comte de Savoie, à Jean Molon pour aller recevoir du prince d'Orange la ratification de la ligue conclue entre le comte et Giraud Amici, procureur du prince. Fait *ap. Voyron.*, mardi après sᵗ Georges.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 2, nº 11, orig. parch., sceau (*Invent.* 18).

15540 Mai 1300.

Humbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et la dauphine A[nne] son épouse signifient à leurs châtelains, baillis, mistraux, péagers et autres sujets l'exemption de la maison de la Chartreuse en fait de péages, gabelle, commun des villages, fortification des châteaux et autres exactions ; ordre d'être bienveillants envers ces religieux. Sceau.

2ᵃ *Cartul. de la Chartreuse*, cixᵛ. — LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 462, 468-9.

15541 Mai 1300.

Transaction entre les citoyens de Lyon et Humbert de Geynay, prieur de Notre-Dame de la Platière *(Plateria)*. Ratification par A[rtaud], abbé de St-Ruf de Valence.

MENESTRIER, *Hist. civ.-consul. Lyon*, pr. III. = BRÉQ. VII, 519.

15542 1ᵉʳ mai 1300.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, affranchit Guigues d'Ubac (de Bac?), de Grâne, et un de ses enfants à perpétuité, avec tous les privilèges dont jouissaient les autres hommes francs de sa terre... Dimanche fête des sᵗˢ Philippe et Jacques ap...

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 49 : II, 45.

15543 Châteauneuf, 2 mai 1300.

Vente à Nicolas du Châtelard d'Hauterives *(Chastellario de Altaripa)*, damoiseau, par Jean de St-Avit, d'une maison, chasal et courtil près Châteauneuf-de-Galaure, devant la poype de Jean de...., damoiseau, pour le prix de 18 livr. courantes ; le chasal est du domaine d'Aymar de...., mistral de Châteauneuf. Fait en présence de Guillaume de Moirans, seigneur de Châteauneuf, Roland de Bathernay, damoiseau..., lundi, octave de sᵗ Marc évangél. Marchand not.

Invent. titres des Châtelard (1765).

15544 4 mai 1300.

Commission donnée par Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, au châtelain de Grenoble, de mettre le prieur de St-Laurent en possession des droits et cens à lui dus sur plusieurs maisons le long de l'Isère et de l'en faire jouir.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 274.

15545 Grenoble, 5 mai 1300.

... Ind. 13.... Pour mettre fin à des rancunes et discordes, en présence du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et de ses conseillers Alamand du Puy, chevalier, Jean de Goncelin, grand juge, Guillaume Vieux *(Veteris)*, prévôt de St-André de Grenoble, Jacques de Commiers, Falcon, prieur de St-Laurent de Grenoble, Emar et Hugues de Commiers, chevaliers, Henri d'Avalon et Guillaume Grinde ; Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, échange avec son frère Jean, chanoine de Vienne, sa maison forte d'Entraigues *(de Inter-aquis)* contre la maison de Cornillon, sous la clause que la peine du dernier supplice et la mutilation des membres seront infligées par Guigues, et Jean touchera les compositions pécuniaires qui les rachèteront. Cautions : François seigneur de Sassenage, Raynaud Alamandi, sʳ de Champs, Raymond Aynardi, sʳ de la Motte, etc. *Act. Gratianopoli*, dans la chambre du prieur de St-Laurent ; témoins : Jean de St-Savin, chevalier, Simond Rovoriæ, châtelain de Grenoble, etc. Pierre Biviaci not.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 104-5. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 48-9 ; *Hist. de Dauph.* I, 43. = BRÉQ. VII, 517.

15546 Orange, 5 mai 1300.

Conventions et promesses entre Amédée, comte de Savoie et Giraud Amici, chevalier, en son nom et à celui de Bertrand de Baux, prince d'Orange, de se soutenir mutuellement dans toute guerre contre le dauphin de Viennois, et de ne faire ni paix, ni accord, ni trêve séparément. Le prince d'Orange, en présence de Giraud Amici et de Jean Molani, procureur du comte, ratifie et jure d'observer ce traité. *Act. ap. Aurasicam*, dans l'habitation *(hospitio)* de feu Bertrand de Medenis, damoiseau ; témoins : Guillaume de Sahune, chevalier, seigneur en partie de Caderousse, Olivier Cucurbitæ, chev., bailli de la principauté d'Orange, Maymond Laurii, chev., baile d'Orange, Bernard de St-Quentin, professeur de droit, Maymond Ancelli, jurisconsulte, Pierre Martinelli, procureur du prince.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 2, nº 13, orig. parch., sceau (*Invent.* 18-9). FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 1, 57 ; *Cart. du Dauph.* II, 105. — GUICHENON, *Hist. généal. Savoie*, pr. 137 ; 2ᵉ, IV, 137. DUMONT, *Corps diplom.* I, 1, 132 (al. 32). LÜNIG, *Codex Ital. diplom.* III, 969. = GEORG. II, 190. BRÉQ. VII, 517. BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, 810.

15547 Orange, 5 mai 1300.

Procuration de Bertrand de Baux, prince d'Orange, à Jean Molon pour recevoir la ratification du traité d'al-

liance par le comte A[médée] de Savoie. Fait *ap. Aurasicam*.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 12, orig. parch. (*Invent.* 18).

15548 Aix (Provence), 6 mai 1300.

... 13 ind., *ap. Aquis*, dans le cloître du monastère de Notre-Dame de Nazareth, au-dessous du chapitre, Pierre Giraudi, abbé du monastère de Cruis *(Crocien.)*, sollicite du sénéchal de Provence et Forcalquier, la confirmation de l'acquisition de divers châteaux de Bertrand de Baux ; présents : G[eoffroi], évêque de Gap, P[ierre], évêque de Sisteron, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 2, reg. Pergamen. 139 ; B. 410, orig. parch. ; B. 476, en homm. du 1er juin 1330. — Bouche, *Hist. de Provence*, II, 338. **Gallia christ. nova*, I, 512. = Bréq. VII, 497 (à 1299).

15549 7 mai 1300.

Conventions entre Humbert dauphin de Vienne et Jean son fils, d'une part, et Pierre fils de feu Philippe Bernuzon, d'autre ; ce dernier s'oblige à remettre aux dauphins les rentes d'Oulx, Césane et Sauze, étant remboursé de 3800 livr. Tournois, pour lesquelles il les avait en gage.

Torino, *Invent. città e prov. Susa*, 88 (Bardon. m. 1, n° 4).

15550 7 mai 1300.

Acquisition de 25 sols Vien. [de rente] par Pierre Burgondion, prêtre, de Lanthelme Rabioli, de Romans.

Reg. instrum. mai. annivers. St Barn. Romanis, I, 186.

15551 9 mai 1300.

Quittance par Pierre de Chanas et Raynguise, sa femme, de la 6e partie de la dot de 100 liv. promise à cette dernière par son père Richard Algoud, soit 16 liv. 13 s. 4 den. payés par Lantelmet, fils dudit Richard.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 34 (*Invent.* IV, 272a).

15552 11 mai 1300.

Reconnaissance faite par Raymond Aynardi, écuyer, homme lige du dauphin Humbert, pour ce qu'il a acquis à Tullins *(Thoillinum)* de Lantelme de Tullins, frère de Guy seigneur de ce lieu... Mercredi après l'octave des ste Philippe et Jacques.

Invent. St-Marcellin, II, 2025. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1181.

15553 11 mai 1300.

Confirmation de la vente par Guigues de Châteauneuf à Béatrix, dame de Faucigny, de tout ce qu'il possédait en juridiction à Montbonnot, avec donation de la plus value, si elle n'excède pas 50 liv.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 440-1.

15554 11 mai 1300.

Reconnaissance par Pierre Girardi, de Montvendre, aux curés de St-Apollinaire et St-Jean à Valence... Mercredi avant les Rogations.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, f° 214.

15555 Grenoble, 12 mai 1300.

Le dauphin Humbert, la dauphine Anne, son épouse et leur fils Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, à la requête de Guigues Allemand et des prévôt et chapitre de Notre-Dame de Grenoble, approuvent, confirment et autorisent l'acte du 26 févr. préc.

Arch. de l'Isère, *Invent.* 31, VII xxiij ; B. 3008, 282. *Invent. Graisivaudan*, II, 4a, 5a, 5.

14 mai 1300 = 5 mai 1300, 1°.

Invent. Graisivaudan, IV, 97b.

15556 14 mai 1300.

Donation par Isoard, seigneur de Claix, de son château de Claix, à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 29a.

15557 15 mai 1300.

Hommage et reconnaissance au dauphin par Ponce d'Oze en Gapençais.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1183.

15558 15 mai 1300.

Hommage rendu au dauphin [Humbert] par Amédée de Quincieu *(Q-cef)*, damoiseau, et reconnaissance faite par lui de ce qu'il tenait [à St-Etienne et Izeaux],

Invent. Viennois, I, 64. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1182.

15559 15 mai 1300.

Comptes fournis par Perret de la Chaîne *(Catena)*, châtelain du Pont-de-Beauvoisin pour le comte de Savoie. Humbert de Paladru tient 4 clients dans sa maison forte, auxquels le châtelain paye 11 livr. par an.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 78 (à part, 58-9).

15560 15 mai 1300.

Vente par Guillaume, évêque de Valence et Die, à Jean d'Annonay.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, f° 177.

15561 Tallard, 17 mai 1300.

Confirmation par Guillaume de Villaret, prieur de St-Gilles, à Rodolphe du Puy, héritier de B. de Pelleautier, Rodolphe et Pierre de Neffes et Jean Bonfils, au nom des nobles de Pelleautier, de la transaction faite entre Foulques de Tallard, commandeur de St-Jean de Gap, et quatorze nobles de Pelleautier et de Neffes, relative aux chevauchées et autres droits féodaux dus par eux à l'ordre de Saint-Jean. Témoins : Raymond Osasica, commandeur de Gap ; Pierre de St-Martin, commandeur d'Embrun ; Barras de Barras, Rodrigue de Velasco, Rostaing de Clermont, châtelains de Tallard, Lardier et Pelleautier... Fait dans le château.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, Gap, n° 382, orig. = Roman, 141b.

15562 23 mai 1300.

Acte par lequel la donation faite par le dauphin à Pierre Bernisson, des revenus d'Oulx, Césane, Salvers, et des lods et ventes du territoire de Vaureas est déclarée nulle ; led. Pierre promet d'en rendre compte.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 604. — Cf. 7 mai.

15563 Gap, 23 mai 1300.

Le chapitre de Gap approuve la décision de quelques chanoines au sujet des églises du Caire *(Cadro)*, Esparron *(Sparrono)*, Condamines et Reynier *(Raynerio)*, à raison de la modicité des distributions. Présents : l'évêque Geoffroy, le doyen Pierre Reynerii, le prévôt Pierre Gautier, le sacristain Rostaing d'Auberuffe *(Al-*

barupho) et 5 chanoines, au chapitre général de l'Ascension. Témoins. Henri Edulphi, not. Fait en la chambre haute *medii vasis* du palais épiscopal.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1707, orig. parch. (*Invent.* VI, 345ᵇ).

15564 Aix, 23 mai 1300.

Jean Cabassola, professeur de droit civil et grand juge des comtés de Provence et Forcalquier, présente à Gilles Raymundi, juge d'Aix, un acte du 24 août 1285 auquel pend la bulle de B[ertrand] évêque de Trois-Châteaux. *Act. Aquis*, dans le palais royal, en la cour *(curte)* ; témoins.

Guigue, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 297, 304, n° 40.

15565 Baix, 27 mai 1300.

Appel interjeté au roi de France par le comte de Valentinois contre une ordonnance de R. de Pérolas, juge mage et lieutenant de Jean d'Arlay, chev., sénéchal de Beaucaire et Nîmes, qui prescrivait à ses péagers de recevoir la monnaie royale sur le pied de 4 sols Tournois pour 5 Viennois, alors qu'il avait coutume de percevoir les péages en monnaie de Valence *(Valansan.)* et de Vienne ancienne, supérieure en valeur à celle qu'on frappe actuellement.

Arch. de l'Isère, B. 3557, orig. parch. — *Prudhomme (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 91ᵃ. *Fournier, *Roy. d'Arles*, 331.

15566 Juin 1300.

Pouvoir donné par Philippe, roi de France, et Charles, roi de Sicile, au sénéchal de Beaucaire et de Nîmes et au sénéchal de Provence pour conclure un traité sur la fourniture des sels.

Invent. arch. de Grignan, f° 7ᵇ-8.

15567 Juin 1300.

Ratification par Villen de Mailles, en faveur de Leuzon de la Paute, écuyer, mari de Marguerite, fille de Guillaume Guers, d'Avalon, écuyer, de la vente par lui faite à ce dernier de ses biens au mandement d'Avalon. Eymon de Meyrens et Guiffrey de Réotier [nott.].

Inventaire d'Avalon, chap. II.

1ᵉʳ juin 1300 = 21 juin 1300.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 281-2.

15568 6 juin 1300.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et son épouse la comtesse Anne confirment à Hugues, fils d'Hugonet Tinel, la maison forte de la Tivolière, au mandement de Moras, avec les cens, revenus et autres droits donnés à Hugonet par Allemand de Condrieu, à son nom ou à ceux desd. dauphin et dauphine, sous réserve de foi et hommage... Lundi après l'octave de la Pentecôte.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 106ᵃ.

15569 10 juin 1300.

Accensement de la dîme des paroisses de Tencin et d'Hurtières, passé par Guigues Albert, prieur de Notre-Dame du Champ, au chapelain de Tencin pour toute sa vie ; redevances : 60 setiers froment, autant d'avoine, 40 d'orge et seigle et 8 de vin. Il lui accense en outre le mortalage de la paroisse de Tencin et tous autres droits de sépulture sur les paroissiens de ce lieu.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 37 (*Invent.* IV, 272ᵃ).

15570 Puyméras/Bénivay, 12 juin 1300.

Bertrand de Baux, prince d'Orange, s'étant emparé du château de Mérindol, au diocèse de Vaison, et l'ayant garni de soldats, les partisans de Raymond seigneur de Mévouillon, persuadés de son droit sur ce château, s'apprêtèrent à le reprendre et à repousser la force par la force. R[aymond] évêque de Vaison s'interposa et il fut décidé entre le prince et Pierre Ysoard, d'Aix *(de Ayo)*, procureur du seigneur de Mévouillon, que Bertrand rendrait le château et forteresse de Mérindol au prélat, qui le ferait garder par ses gens ou des soldats de Crestet ou de Beaumont. Si, à l'arrivée de Raymond, l'accord ne peut se faire, l'évêque rendra château et forteresse avec leurs munitions, dont il fera l'inventaire. Les arbitres examineront les droits de Bérengère et de Pierre Raynerii. Ce compromis durera jusqu'à la quinzaine de sᵗ Jean-Bapt. Si Raymond n'y consent pas, les choses resteront en l'état. Fait sur le chemin public entre les territoires de *Podio Almerato* et de *Benivayo* ; témoins : l'official et le sacristain de Vaison. Etienne Arnulphi not.

Arch. de l'Isère, B. 3665, orig. parch. (*Invent.* III, 132). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 44-5. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 100-1. = Bréq. VII, 519. Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, 813.

15571 Embrun, 12 juin 1300.

Guillaume Borgesa, sa sœur Ensegnata, Ponce Etienne et sa femme vendent à Guillaume Aycherii deux maisons à Embrun, paroisse de St-Vincent, au prix de 29 liv. bons deniers Viennois courants, sous le cens de 18 den. en faveur du monastère de St-Marcellin d'Embrun. Témoins. Humbert Cogollini, not. imp.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2, orig. parch. (*Invent.* II, 2).

15572 13 juin 1300.

Frère Silvo, prieur du Touvet, reconnaît devoir à Ar. de Beaumont, chevalier, 27 livres bons Viennois qui lui ont été prêtées et qu'il promet de rendre dans un délai de 15 jours après réquisition.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 39ᵇ (*Invent.* IV, 272).

15573 Anagni, 21 juin 1300.

Lettre de Boniface VIII à [Guillaume], archevêque d'Embrun, semblable à celle du 28 mai 1299.

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 735, n° 3641.

15574 21 juin 1300.

Guiffred [= Geoffroy], évêque de Gap, et son chapitre, et le dauphin Jean font compromis en l'archevêque d'Embrun *(Ebriduni)* et l'évêque de Fréjus *(Forojul.)*, au sujet de leur juridiction, l'affaire de la cité de Gap et du territoire de Montalquier. Raymond Fabri, de Granato, not., ind. 13. — Cf. 1ᵉʳ préc.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 10-1.

15575 21 juin 1300.

Testament de Cécile, veuve de Barthélemy Vincent.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, f° xxjᵇ.

15576 26 juin 1300.

Ratification par les chanoines du chapitre de Gap du compromis fait le 21 préc. Guillaume Jauberti not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 11ᵃ.

15577 Mollans, 27 juin 1300.

Giraud Medici, fils de feu Giraud, fils lui-même d'Albert Medici, expose à Raymond Lamberti, juge du château de Mollans, au diocèse de Vaison, que son aïeul Albert Medici dans son testament institua comme héritier universel lui Giraud et pour le château de Mérindol, même diocèse, son frère Guillaume du Puy *(de Podio)*, avec défense d'aliéner ces seigneuries, sous peine de dévolution aux autres héritiers. Or Guillaume a transféré au prince d'Orange le château de Mérindol, qui est ainsi dévolu à Giraud. Celui-ci voulant reconnaître les services rendus à sa famille par Raymond seigneur de Mévouillon et son père, lui fait donation entre vifs de ce château. *Acta ap. Molanis*, du consentement de Béatrix de Mévouilllon, de Bérengère mère de Giraud, de sa sœur Eléonore *(Elienors)*, femme de Pierre Reynerii d'Oze ; témoins : Jacques de Revel, jurisconsulte, Odon de Châtillon *(Castellione)*, juge du Buis, etc. Ponce Ruffi, not.

Arch. de l'Isère, B. 3665, orig. parch. (*Invent.* III, 132b). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 106-7. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 101-2. = Bréq. VII, 520. Barthélemy, *Baux*, 814.

15578 28 juin 1300.

Reconnaissance en faveur de Pierre Eynard, seigneur de la Motte-St-Martin, par Guigonet Perrotin, d'une héminée de terre à la Pierre de Savel ; et donation de 20 sols de cens sur les tenanciers [de] Dumas de Savel. Lantelme Beymond [not].

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. VII.

15579 (Juillet, 1300 ?).

Plaintes adressées au pape par Raymond, seigneur de Mévouillon, contre les recteur et officiers du Comtat-Venaissin, qui l'empêchaient de percevoir le péage accoutumé sur les voyageurs qui passaient par son château de Visan (Alliscan), et entreprenaient sur sa juridiction à Mollans et Mérindol, requérant monition et censure ecclésiastique contre eux.

Arch. de l'Isère, B. 3650, orig. parch. (*Invent.* III, 128). Grenoble, *Invent. Baronnies*, 420-1.

15580 Léoncel, 1er juillet 1300.

Lantelme Raynerii, clerc de Gigors, fils de Jarenton R-i, fait donation entre vifs à Notre-Dame de Léoncel et à son abbé Jacques des tâches des blés et légumes produits dans les tènements de Côte-Blanche et Charchauve, au mandement de Gigors ; de ses droits aux condamines de *Lansa*, *Cloto*, *Malmont* et *Tieure*, et de 10 setiers de froment de cens au mandement de Montclar, dioc. de Die, avec faculté de rachat moyennant 10 liv. Viennois ou monnaie équivalente. L'abbé, du consentement de ses frères, le prieur Martin Rocha, le cellérier Ponce de Chabeuil, etc. (6) l'autorise à établir dans l'église de Léoncel, à partir du prochain chapitre général, un moine chapelain ou prêtre, qui célébrera chaque samedi pour lui et sa sœur *(consaguinea)* Pagana. Fait dans le parloir de l'infirmerie de *Lioncello* ; témoins : Ponce Balisterii, not. d'A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois. Sceau de la cour du comte.

Chevalier (U.), *Cart. de Léoncel*, 311-2, n° 292.

15581 Pernes, 3 juillet 1300.

Bertrand Tendilla, procureur de Raymond de Mévouillon, seigneur de Mévouillon et de sa baronnie, proteste devant Mathias de Chieti *(Teata)*, recteur du Venaissin, contre l'hommage rendu, au préjudice des droits de son maître, pour le château de Mérindol et son territoire, au diocèse de Vaison, par Bertrand de Baux, prince d'Orange, à lui recteur au nom de l'église Romaine ; il en appelle au pape Boniface [VIII], au collège des cardinaux, et à tout autre juge compétent. *Act. ap. Paternas*, dans la chambre de la forteresse ; témoins : G. Ebrardi, juge du Venaissin, Giroudin Bartholomæi, jurisconsulte. Lantelme Berberii not.

Arch. de l'Isère, B. 3665, orig. (*Invent.* III, 132b). *Invent. Baronnies*, I, 345 : 419. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 102. = Bréq. VII, 520. Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, 815.

15582 Pernes, 4 juillet 1300.

Bertrand Tendilla, procureur de Raymond, seigneur de Mévouillon, au nom de celui-ci et du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, de son fils le dauphin Jean, comte de Gapençais et d'Embrunois, de la dauphine Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, de Jean de St-Savin, Alamand du Puy, Guigues Alamandi, Guillaume Artaudi, seigneur d'Aix *(Aysio)*, Artaud de Réallon, Guillaume Artaudi de Glandage, Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, Graton de Clérieu, chevaliers, etc., proteste devant Mathias de Chieti *(Teata)*, camérier du pape, clerc et recteur du Comtat Venaissin, contre l'ordre qu'il a donné sans juridiction à l'évêque de Vaison de se rendre au château de Mérindol, au lieu où se trouvaient Raymond et les nobles ci-dessus en armes pour leur ordonner d'abandonner le siège de ce château le jour même, sous peine d'excommunication et d'une forte amende. Or le château de Mérindol fait partie de la baronnie de Mévouillon et a appartenu de temps immémorial aux prédécesseurs de Raymond. Ces monitions étant illégitimes et contraires aux constitutions générales du concile, il en appelle au pape Boniface VIII, au collège des cardinaux et à tout autre juge compétent. *Act. ap. Palernas*, dans l'intérieur de la forteresse, en la chambre du recteur. témoins : Sicard de Romans..., Guillaume Ebrardi, juge de la cour du Venaissin. Lantelme [Berberii] not.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 107-8. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 103-4. = Bréq. VII, 520.

15583 Digne, 4 juillet 1300.

Lettre de Fasio Belhomme, juge de Digne, ordonnant au baile des Mées de citer par devant lui les habitants de cette paroisse, qui empêchaient les moines de Boscaudon, propriétaires de la terre de Paillerols *(Palairos)*, de faire paître librement leurs chevaux employés à fouler les grains dans le territoire de St-Michel.

Arch. des Htes-Alpes, H. 2, orig. parch. (*Invent.* 4b). = Roman, 141b.

15584 Les Mées, 4 juillet 1300.

Pierre Chauvin, moine de N.-D. de Boscaudon, présente à Guillaume de Brunyaco, baile des Mées, les lettres données le même jour par le juge de Digne. Témoins : Laugier d'Aubignosc *(Albinosco)*, etc. Fait dans le jardin du baile. Ber. Blanqui, not.]

Arch. des Htes-Alpes, H. 2, orig. parch. (*Invent.* 4b).

15585 La Roche-des-Arnauds, 5 juillet 1300.

Hommage prêté à Jean Dauphin, comte de Gap, par Raymond d'Ozaseche *(Osasica)*, commandeur de l'Hôpital du Gapençais, pour le haut fief du château et terre de Sigoyer, conformément à la transaction du 23 oct. 1297.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 212-3, -3, 937. = ROMAN, 141b.

15586 5 juillet 1300.

Bertrand Tendilla, au nom de Raymond de Mévouillon, offre à Mathias de Chieti *(Teatæ)*, gouverneur du Comtat Venaissin, de lui démontrer les droits de son maître sur le château de Mérindol, de l'assiéger et de s'en emparer. Refus d'audience.

Arch. de l'Isère, B, 3665, orig. parch. (*Invent.* III, 132b).

15587 6 juillet 1300.

Bérenger, évêque de Carpentras, enjoint, au nom du recteur du Comtat Venaissin, à Raymond de Mévouillon, de lever le siège du château de Mérindol, qui appartient à l'église Romaine. Raymond répond que ce château est son fief, qu'il en a été injustement dépouillé par B[ertrand] de Baux, prince d'Orange ; il offre de se soumettre au jugement du conseil du Venaissin, composé des prélats, barons et communautés, mais récuse comme suspects le recteur et le juge du Comtat.

Arch. de l'Isère, B. 3665, orig. parch. (*Invent.* III, 132b). *Invent. Baronnies*, I, 345 : 420.

15588 Mérindol, 9 juillet 1300.

...13 ind..., dans les courtines du château de *Merindolio*, que R[aymond] seigneur de Mévouillon assiégeait pour conserver son droit et celui de Giraud de Medici, petit-fils *(nepotis)* et héritier d'Albert de Medici, jadis seigneur de Mérindol, et sans préjudice des ayants-droit désignés dans le testament d'Albert, ledit Raymond ordonne à Baussan de Ménerbes *(Menerba)* tenant ce château pour R[aymond] évêque de Vaison, et à Albert de Malaucène *(M-usena)*, Hugues Reynerii de Crest *(Crista)* dit Nigri Bonardi et Raymond Chaytii, chapelain de Villedieu, otages en la forteresse, de la lui livrer et d'en sortir, sinon il l'assaillira *(bellicaret)*, car ils l'ont tenue au-delà du terme stipulé entre le seigneur de Mévouillon, le prince d'Orange et l'évêque. Baussan répond qu'il la défendrait encore de tout son pouvoir, mais ces jours passés, les neveux de l'évêque ont emmené sa compagnie *(comitiva)*, d'autres défenseurs sont partis et il ne peut résister à la multitude de gens armés qui l'assiègent ; depuis l'investissement [15 jours], lui et les siens n'ont bu que de l'eau corrompue. Il a d'ailleurs tenu au-delà de la 15ne de st Jean-Baptiste, terme fixé par l'évêque et il lui livrerait volontiers le château s'il était présent ou représenté. Il le remet à R. de M. et se rend à sa merci avec ses compagnons. Fait devant la forteresse, sur la première porte. Témoins : Raymond Aynardi, Pierre Ysoardi, Guillaume d'Esparron dit Guers de l'Epine, etc. Jean Tornatore not.

Arch. de l'Isère, B. 3665 (*Invent.* III, 132-3). *Invent. Baronnies*, I, 345 : 420. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 108b. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 104. = BRÉQ. VII, 521.

15589 Embrun, 9 juillet 1300.

Commission donnée par Guillaume, archevêque d'Embrun, à Goncelin, abbé de Lérins, pour lever, après satisfaction, l'excommunication et l'interdit portés contre les Templiers de Grasse et de Nice. *Data Ebreduni.....*

FORNIER (Marc.), *Hist. Alpes Marit.* III, 260-1.

15590 10 juillet 1300.

Hugues de Bragneu ratifie la vente du 5 juin précéd. et fait répondre les tenanciers à la mesure d'Annonay, pour les tènements du mandement du château d'*Ay*, au territoire del Macrey, près la terre de la Toyre du cloître de Quintenas *(Quincenas)*, le ruisseau d'Ambroin, le pré du manse de les Preles au territoire de Fellins. *Act. ap. Braneu*, dans la chambre.

Vidimus du 21 juin 1326.

15591 10 juillet 1300.

Reymond, seigneur de Mévouillon, et ses alliés Reynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, Jourdan de Rosans et Odon de Lachieras, excommuniés par l'évêque de Vaison, protestent devant notaire et en appellent au pape, afin que cette sentence soit réformée, déclarée nulle et abusive. Cet appel est notifié à Pierre Gumbert, baile, et à Hugues de Moriers, juge de Sisteron.

PILOT (J. J. A.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, B. IV, 207.

15592 14 juillet 1300.

L'an mil troys cens et le 14 jour dudit moys [de juillet] *fut arse la grand Chartreuse.*

Obituaire des frères Mineurs conventuels de Chambéry (*Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1862), VI, 65).

15593 16 juillet 1300.

Vente de cens par Villain de Mailles, damoiseau, fils de feu Richard de Mailles, chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 42 (*Invent.* IV, 272b).

15594 20 juillet 1300.

Cédule d'appel de l'ordonnance rendue par le recteur du Comtat Venaissin, commissaire apostolique, mandant à l'évêque de Vaison de se transporter au camp devant le château de Mérindol, assiégé par les dauphins père et fils et autres nobles, et d'y signifier aux assiégeants d'avoir à lever ce siège le jour même, sous peine d'excommunication. L'appel au pape Boniface VIII et au s. collège des cardinaux est interjeté par Raymond de Mévouillon, pour lui, les dauphins et seigneurs de son parti, parce que cette ordonnance était au profit de Bertrand de Baux, prince d'Orange, qui avait usurpé ce château au préjudice de Raymond, son propriétaire légitime.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 345b : 420. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, 817.

15595 20 juillet 1300.

Donation du château de Mérindol à Raymond de Mévouillon par Girard Medici, qui le tenait comme cohéritier d'Albert Medici. — Cf. 27 juin préc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 346 : 421.

15596 20 juillet 1300.

Sentence arbitrale en forme de transaction entre l'archevêque de Vienne, le prévôt d'Oulx et le prieur de St-Donat, contenant plusieurs règlements au sujet de

la supériorité prétendue par les premiers sur le prieur et les chanoines... Mercredi avant la Madeleine.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1766.

15597 20 juillet 1300.

Vidimus de la promesse du 25 mars 1299.

Arch. de l'Isère, B. 4077, orig. parch. (*Invent.* IV, 112b).

15598 Moirans, 21 juillet 1300.

Guillaume, évêque de Grenoble, et Humbert, dauphin de Viennois, *ap. Moyrencum*, devant les portes du prieuré, jeudi avant s^e^ Marie-Madel.

Arch. de l'Isère, B. 2982, xxxj.

15599 22 juillet 1300.

Pinellet, fils de feu Eustache Pinelli, de Morêtel, affranchit Jacques Painchaut, fils de feu Pierre, son homme lige, ses enfants et ses descendants, et les reconnaît hommes nobles.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 45b (*Invent.* IV, 272b).

15600 24 juillet 1300.

Pierre de Sabran, damoiseau, seigneur par moitié du château d'Aygnièze avec Richardet Bayle, pour Guillaume de Rochemoyère, chevalier, curateur de Reymond de Sabran, afferme à la communauté d'Aygnièze le paquerage, herbage et glandage de la forêt de Bourc.

Moulinet, *Reg. généal.* IV, 869, 881.

15601 25 juillet 1300.

Béatrix de Mévouillon, veuve de Sicard Alamani, seigneur de St-Simplice (St-Sulpice), fait remise à sa parente Marguerite de Genève, comtesse de Valence et Die, de la moitié de ses droits sur le château et territoire de Pisançon, cédés par le dauphin Humbert à Raymond de Mévouillon et lui provenant du chef de sa fille Marguerite, religieuse clarisse, sur la succession de son frère Sicard Alleman et de l'héritage de son mari. Burgondion de Privas [not.], lundi après la Madeleine.

Arch. de l'Isère, B. 3484, orig. parch.; B. 4079, o. p. (*Invent.* III, 48; IV, 113a). *Invent. St-Marcellin*, II, 1350. — Chevalier (U.) *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1903.

15602 26 juillet 1300.

Guy de Chignin, chevalier, cède à Girard de Bellecombe, chevalier, recevant au nom du dauphin, tous ses droits sur le château et mandement de Bellecombe, au prix de 235 liv. bons Dauphinois.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 46b (*Invent.* IV, 272b).

15603 26 juillet 1300.

Par ordre du dauphin [Humbert], Girard de Bellecombe, châtelain, remet à Albert de Montfort tous les biens cédés au dauphin par Guy de Chignin dans le mandement de Bellecombe, sous réserve de la suzeraineté delphinale.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 47 (*Invent.* IV, 272b).

15604 28 juillet 1300.

Investiture par Humbert, dauphin de Viennois, son épouse Anne et Jean Dauphin, leur fils aîné, comte de Gap, à Hugues de Commiers, de plusieurs héritages, rentes et droits dans la châtellenie d'Oisans à lui vendus par Guigues Auruce, seigneur en partie de l'Argentière... Jeudi après la fête de la Madeleine.

Invent. Graisivaudan, III, 246a. = Roman, 141-2.

15605 30 juillet 1300.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, la dauphine Anne et leur fils Jean font donation à Albert de Montfort, damoiseau, du château de Bellecombe, récemment acquis par le dauphin de Guy de Chignin, chev., sous condition d'hommage et d'y tenir garnison quand le dauphin sera en guerre, et moyennant 120 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3323, vidimus du 12 juil. 1367 (*Invent.* II, 283a). *Invent. Graisivaudan*, I, 131-2, 136a, 154.

15606 31 juillet 1300.

Reconnaissance par Guiffrey de Boutières à noble Chabert de Morêtel, en présence de Philippe de Morêtel.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 49 (*Invent.* IV, 272b).

15607 31 juillet 1300.

Albergement passé par noble Didier de Pariset à noble Oddon de Revel, du même lieu : 5 setérées de terre en la paroisse de Seyssins, au champ du Port, 25 setérées de glures et îles appelées les îles de Bonioz, sous le plaid de 10 sols au changement de seigneur et possesseur; et, sous semblable droit de plaid et directe portant lods et ventes, le port de Seyssins sur le Drac, à charge de tenir un bon bateau bien garni pour passer et repasser, moyennant 3 den. bonne monnaie, chaque personne à pied, 6 d. par pers. à cheval, 3 d. par cheval ou mulet chargé ou non, et vache, 9 d. par trentenier tant laineux que pourceaux. Chaque radeau passant aud. port chargé de bois et ais de 4 pieds appelés doubles et au-dessus, 12 d.; etc. Didier, sa famille, domestiques et bétail seront toujours francs et exempts des droits.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 439-40.

15608 1er août 1300.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, [son épouse] la dauphine Anne et leur fils aîné émancipé le dauphin Jean échangent avec Hugues, prieur de St-Robert [de Cornillon], 57 sols 2 den. Viennois de cens, dont plusieurs dus par la maison des Plantées, 2 setiers d'avoine, 4 set. 1/2 quartal et hémine de froment, contre 25 fosserées de bonne vigne contiguës à leur clos de Cornillon, dont le revenu a été estimé à 2 sols la fosserée par Jean de Boenc, chevalier, Pierre Clareti, Omar de la Garde et Chastain châtelain de Cornillon, 2 setiers de froment mesure de St-Robert et 1 mesure courante, 8 sols 12 den. de cens sur vignes de feu Bernard Avi, chapelain de Cornillon, et terrain à Moirans donné par eux aux frères Mineurs pour clore leur maison et agrandir leur verger. Ces cens, revenus et services comprennent le domaine direct, soit les plaids, lods, ventes et autres usages des contrats emphytéotiques. Les propriétaires quittent leurs tenanciers. Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe v. — *Invent. Graisivaudan*, II, 116. — Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 22-6, n° 9.

15609 13 août 1300.

Noble Raynaud Bérenger reconnaît devoir 80 liv. au chapelain de Morêtel, pour le prix d'un cheval.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 50 (*Invent.* IV, 272b).

15610 16 août 1300.

... Mardi lendemain de l'Assomption. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues Ponce de Roanneys et ce que percevait le mistral Odon à Charentonnay, par les mains d'Albert Lombardi, G. Rovoyri, Guigues Remestayn, fils de feu Hugues Remestayn, et Guelisius d'Auriol : doyen, Odon chantre, archidiacre, Humbert capiscol, G. sacristain, Jean de Serpaize procureur.

Liber divisionum terrar. capit. Vienn. xlij v°.

15611 19 août 1300.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par noble Guillaume de Chavanon et son fils Raimond, mari de Béatrix, fille de Giraud de Corvo, dame de Truinas, pour le domaine de Tonilho et de St-Marcel et leurs appart., en fief rendable : il reconnaît que le haut fief du château et terre de Truinas, qu'il tenait de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, appartenait au comte.

Invent. Valentinois, IV, 430; V, 158 : III, 71, 355, 363.

15612 20 août 1300.

... Samedi après la Toussaint. Testament de Guichard, seigneur d'Anthon, damoiseau. S'il ne lui est pas donné de faire le voyage d'outre mer, ses exécuteurs y enverront un homme vaillant, à qui ils donneront 100 liv. Viennois pour ses dépenses, 60 pour l'achat de chevaux, et ses propres armures. Legs aux ponts de St-Jean et du Rhône à Lyon. Sa fille Isabelle recevra pour être mariée 2000 liv., des vêtements et joyaux. Il institue son fils Guichard, qu'il a eu de feue Léonète de Villars, son héritier pour les châteaux et mandements d'Anthon et de Pérouges avec les fiefs de Varas et de Chargnieu. Il donne à son fils Aymaret sa maison de Lyon, dite de Villeurbanne, le château et mandement de Gordans, sauf le droit d'Alix *(Alaysia, Alaxia)*, sa mère. Si son épouse Alix met au monde un fils, il veut qu'il soit clerc ; si c'est une fille, on la mettra dans un monastère. Ses exécuteurs détiendront le prieuré de St-Maurice d'Anthon tant que durera son accensement *(censa)*. Il signe de sa propre main. Suivent les signatures et les sceaux de 15 témoins, dont Aymar d'Anthon, chanoine de Vienne.

Valbonnays, 7e Reg.

15613 Mayres, 23 août 1300.

... Ind. 13, veille de st Barthélemy ap., en la paroisse de *Mayrius* ou *M-ins*, lieu dit *in mansso de Laboyseyri*, dans le pré de Pierre Arnaudi de *Mayrins*, Poncet, seigneur d'Hauterives *(Allaripæ)*, accense à Raynaud, procureur de la maison des Ecouges *(Excub.)*, ordre des Chartreux, un pré dans la paroisse de Meyrins, près du pont *Petrarum*, sur le ruisseau Doleysy, sous le cens de 40 *(qualraginta)* sols Viennois ou monnaie courante équivalente à la Toussaint, et 10 sols de plaid à mutation de seigneur et 30 liv. d'investiture. Témoins : Ardenc d'Hère *(Eras)*, chevalier, Guillermet de la Balme, damoiseau, etc. (4). Pierre Siboudi, de St-Quentin, dioc. de Grenoble, not. imp. Sceau.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 29 lig.

15614 Aouste, 23 août 1300.

Charte de libertés accordée aux habitants de Saillans par Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die. Le juge ne fera aucune enquête s'il n'y a un accusateur. L'évêque ne pourra établir des tailles, exiger des corvées ni obliger les habitants à recevoir des hôtes, à donner des moutons, poules, porcs, foin, paille. Faculté aux syndics de lever des impôts pour réparer les murs, portes, fossés. Les chevauchées sont aux frais du prélat. L'acquéreur, de bonne foi, d'un objet volé en donnera le prix au légitime propriétaire. Les habitants qui veulent quitter la ville pourront vendre leurs biens. Liberté de tester, en assurant une part légitime aux ascendants et descendants ; les biens des intestats seront recueillis par les proches. Les habitants peuvent moissonner et vendanger quand il leur plaît, moudre leurs blés où ils veulent, hypothéquer leurs terres (sauf à Aymar de Poitiers et ses partisans) et les affermer. Ils élisent des consuls avec l'assentiment du juge ou châtelain. L'évêque confirme les libertés accordées par feus Géraud abbé d'Aurillac et Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die. Approbation de Geoffroy de Chatte, doyen de Valence, et Isoard d'Aix, doyen de Die. Confirmé par Guillaume, archevêque de Vienne. Fait à Aouste, dioc. de Die..., mardi veille de st Barthélemy.

Arch. de la Drôme, E. 14698 (Saillans, AA. 1, *Invent.* VIII, 235), orig. parch. de 72 lig. 1/2. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 135-7.

15615 24 août 1300.

Béatrix, veuve de noble Bertrand de la Rochette, et Jacques Queyras, prieur de St-Pierre d'Allevard, comparaissent devant Guillaume, évêque de Grenoble, Guillaume Vieux, prévôt de St-André, et Gédéon d'Aiguebelle, chevalier, choisis pour arbitres de leur différend au sujet de l'exhumation des corps de Guigues de la Rochette et de Marguerite, sa femme, du cimetière de l'hôpital de la Rochette dont le prieur de St-Pierre était le patron... Mercredi fête de st Barthélemy.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 53 (*Invent.* IV, 272b).

15616 25 août 1300.

Sauvegarde accordée aux habitants de Crest par l'évêque de Valence et Die... Lendemain de St-Barthélemy.

Invent. Valentinois, I, 806. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* I, 109c.

15617 26 août 1300.

Location d'une maison à Goncelin par Etienne du Pré à Humbert de Nono, lombard, Jean Hippolyte et leurs associés, à raison de 60 sols par an pour les deux premières années et 6 livr. pour les trois dernières.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 56 (*Invent.* IV, 272b).

15618 30 août 1300.

Guillaume (Guigues I) de Roussillon, évêque de Valence et Die, cède à Jean de Sahune, seigneur de Paris et Montanègre, divers cens à lui dus par les habitants desd. lieux.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 554 : II, 470.

2 septembre 1300 = 5 septembre 1300.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1112, extr. (*Invent.* IV, 2b).

15619 Treffort, 3 septembre 1300.

Amédée, comte de Genevois, déclare que le château de Balaison *(Balayson)* lui a été restitué par Humbert de Boczosel, seigneur de Châtonnay, qui le tenait comme arrhes du mariage de son fils Guillaume. *Dat... ap. Trefforcium.*

Torino, Arch. St., sez. 1, Matrim. m. 3, n° 5, orig., sceau.

15620 3 septembre 1300.

... Samedi avant la nativité de la ve Marie, le matin. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues Pierre de Margès *(Marjays)*, par les mains d'Albert Lombardi et Mathieu Remestayn : doyen, Odon chantre, Alamand archidiacre, Humbert capiscol, G. sacristain, Michael official.

Liber divisionum terrar. capit. Viennen. xliij v°.

15621 La Bâtie de Gaure, 5 septembre 1300.

Sentence arbitrale prononcée par Guillaume [de Mandagot], archevêque d'Embrun, et Jacques [Duesa], évêque de Fréjus, entre Geoffroy, évêque de Gap, et Jean, comte de Gapençais : le consulat de Gap et la moitié de la terre de Montalquier appartiendront au dauphin ; les clefs de la ville de Gap à l'évêque ; le costel et les bans seront indivis ; ils donneront 30 sols tournois au chapitre en compensation de l'exclusion de l'un de ses membres qui jusque-là avait fait partie du consulat ; les habitants leur fourniront cinquante fantassins pendant trente jours pour leurs chevauchées ; les chevauchées du comte de Provence se feront de préférence aux leurs si elles sont convoquées le même jour ; un juge commun sera élu pour juger les causes réelles ; le dauphin supprimera les fourches patibulaires qu'il a élevées à la Fare dans la terre d'église. Fait dans la bastide de Guillaume de Forti, jurisconsulte, appelée *del Giure*, au territoire de Sisteron, près du fleuve de la Durance... ind. 13... ; présents : [Humbert] dauphin de Viennois, [Aymon] abbé de St-Antoine de Viennois, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Alamand du Puy, seigneur de Reilhanette, Guillaume Artaudi, seigneur de Glandage, Reynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, etc., François prieur de Romette, dioc. de Gap, Rodolphe prieur de St-Vallier, dioc. de Vienne, Pierre Gauterii prévôt et 4 chanoines de Gap, des jurisconsultes, etc. Raymond de Novicio ou Novistro, not. impér. et de l'archev. d'Embrun. 4 sceaux.

Arch. des B.-du-Rhône, B. 412, orig. parch. ; sceaux : † S' GVILL[I DEI] GRA ARCHIEPI EBREDUNENSIS ; B. 1373, 27. Arch. de l'Isère, B. 3248, reg. ; B. 3740, orig. parch. ; B. 3752 ; B. 3753, 16. *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 7^b^. *Invent. Gapençais*, 281-2. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 109-10 (le 15). — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 57-61 ; *Hist. de Dauph.* I, 53-6 ; II, 95. = *Gallia christ. nova*, I, 466. Bréq. VIII, 523. Rom. 142^a^. Gaillaud, 402-4. Chevalier (U.), *Ordonn.* 87.

6 septembre 1300. = 16 septembre 1300.

Grenoble, *Invent. prov. Etrangères*, 98^b^ (*Isère*, III, 237).

15622 Anagni, 10 septembre 1300.

Boniface VIII autorise Louis de Poitiers, fils d'Adémar, comte de Valentinois, chapelain du cardinal François [Cajetan] à accepter un bénéfice avec charge d'âmes ou un personnat, nonobstant le doyenné du Puy et ses autres bénéfices. — *Personam tuam.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, n° 3672.

15623 12 septembre 1300.

Hommage rendu par Constant *(C-ncius)*, fils de feu Pierre de Bardonnêche *(B-oneschia)*, au dauphin et reconnaissance de tout ce qu'il tenait de lui en Dauphiné ... Ind. 13.

Invent. Briançonnais, 1. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1187.

15624 16 septembre 1300.

Pierre de Chissé se reconnaît homme lige de B[éatrix], dame de Faucigny, et confesse tenir de son domaine et fief tout ce qu'Emeric (Americ) de Chissé et Jean, père de Pierre, possédaient dans la baronnie de Faucigny. Pierre Biviaci not ... ind. 13... — Cf. 6 préc.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1468.

15625 17 septembre 1300.

Sentence arbitrale entre Lantelme Aymard ou Eynard chevalier, seigneur de Chalancon, et Jean, seigneur de Sahune, lequel est condamné à prêter hommage à Lant. pour son château et terre de Merlet.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 207 : II, 200.

15626 Avalon, 18 septembre 1300.

Procuration par Hestache, femme de Béraud de Bouzols, et Catherine leur fille, à Guillaume Charbaud, recteur de St-Jean de *Chalme*, au dioc. de Mende, et à Aimery de Guilafrey, damoiseau, pour obtenir le consentement d'Aimar, comte de Valentinois, au mariage de Catherine avec Armand, vicomte de Polignac *(Podemiaco)*... Dimanche avant s^t^ Mathieu.

Arch. de l'Isère, B. 3557, orig. parch. (*Invent.* III, 91).

15627 18 septembre 1300.

Contrat de vente des rentes mentionnées dans l'acte du 28 juil. préc. ; elles étaient situées depuis le col du Lautaret jusqu'à Rochetaillée et furent payées 600 liv.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 246^a^.

15628 18 septembre 1300.

Guillaume Callaz, de Champ, reconnaît devoir au prieur de la maison du Val-St-Hugon, 16 liv. bonne monnaie, en garantie d'un prêt fait par ledit prieur à un de ses religieux, Pierre de Grosiana ; le même Callaz reconnaît tenir de la maison de St-Hugon un troupeau de 150 bêtes, *tam ôves quam viallos.*

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 56 (*Invent.* IV, 272^b^).

15629 Privas, 21 septembre 1300.

Guillaume de Randon, seigneur de Luc, promet au nom d'Armand, vicomte de Polignac *(Podemiaco)*, à Aimar, comte de Valentinois, que s'il autorise le mariage d'Armand avec Catherine de Bouzols, il lui prêtera hommage pour les fiefs de Bouzols, Careyre et St-Agrève... Fête de s^t^ Mathieu.

Arch. de l'Isère, B. 3557, orig. parch. (*Invent.* III, 91^b^).

15630 22 septembre 1300.

Consentement accordé par Aimar, comte de Valentinois, à la requête de Guill. Chabaud et Aim. de Guilafrey, au mariage projeté le 18 préc.

Arch. de l'Isère, B. 3557, orig. parch. (*Invent.* III, 91^b^).

Grenoble, 23 septembre 1300. = 26 février 1300.

Transaction.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 4-5.

15631 24 septembre 1300.

Concession par Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, du consentement de son [beau-]fils le dauphin Humbert, d'Anne son épouse et de Jean leur fils aîné, à Pierre d'Avalon, fils d'autre Pierre, de la maison forte de la Bâtie sur Montbonnot, avec courtil, molard et autres places, de 20 liv. de cens assignables sur revenus plus voisins, à charge d'hommage ; confirmation d'Humbert, Anne et Jean... Samedi après s[t] Mathieu ap.

Arch. de l'Isère, B. 3622, 157 ; B. 4408, 224. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 441[a].

15632 25 septembre 1300.

Arrentement par Barras, administrateur de l'hôpital de Bannes de l'ordre de St-Jean, d'un pré en Champsaur à Félix, Martin, Jean et Raymond Champoléon, Guillaume Aryey et Pierre Tizon.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 142[a].

15633 Le Buis, 27 septembre 1300.

Hommage prêté au dauphin [Humbert] par Béatrix de Mévouillon, cessionnaire et ayant droit de Raymond de Mévouillon, son frère, en suite de l'acte du 29 juin 1296, pour la moitié du château et territoire de Pisançon, les péages du pont de Romans et de St-Paul, entre les mains d'Allemand du Puy, procureur général du dauphin. Robert not. en la baronnie de Mévouillon.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1316.

15634 Octobre 1300.

Perronet des Prés, de St-Bernard, voulant visiter le tombeau des apôtres Pierre et Paul à Rome, reconnaît à sa femme 12 livres reçues en dot et lui fait donation entre vifs de 13 livres qui retourneraient à ses enfants si elle se remariait ; au cas où il décéderait, il lui laisse l'usufruit de la moitié de ses biens, à condition qu'elle ne se remarie pas.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 61[b] (*Invent.* IV, 272-3).

15635 3 octobre 1300.

Appel au Dauphin par Pierre Ferrières, consul d'Embrun, auquel le juge delphinal avait refusé de remettre l'état des amendes encourues par les citoyens de cette ville.

Arch. munic. d'Embrun, ancien invent. = ROMAN, 142[a].

15636 7 octobre 1300.

Guillaume, évêque de Grenoble, le doyen Guillaume de Roin *(Royne, Royno, Reyno)* et le chapitre de la cathédrale confirment l'échange entre la Chartreuse et St-Robert de Cornillon [6 fév.]... Vendredi après l'octave de s[t] Michel.

AUVERGNE, *Cart. de St-Robert*, 20[b], n. 9. LE COUTEULX, IV, 481, 487.

15637 Aoûste, 11 octobre 1300.

L'archevêque de Vienne octroie à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, et à son fils Aimar, chevalier, l'absolution de l'excommunication portée contre eux à raison des dommages qu'ils avaient causés à son église.

Arch. de l'Isère, B. 3557. orig. parch. (*Invent.* III, 91[b]). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 138 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 374 (à part, I, 278).

15638 12 octobre 1300.

Reconnaissances passées au profit du dauphin par les habitants d'Ornon, pour les *cabanariæ* des Guillards et des Balmes, les mas de l'Orme et des Marais.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 323[bis b].

15639 Salon, 18 octobre 1300.

Lettre de l'archevêque d'Arles à l'évêque de Vaison, lui faisant connaître que l'abbesse de St-Césaire a cédé en fief à Barral de Baux, seigneur des Baux, les châteaux de Nyons, Vinsobres et Mirabel et leurs dépendances, pour lui et ses héritiers, sous le cens annuel d'un marc d'argent fin ouvré ; que Bertrand des Baux, comte d'Avellin, son fils et héritier, ne paye plus le cens depuis trois ans et a même aliéné ces châteaux au dauphin de Viennois, qui s'en est emparé violemment en déclarant la guerre aux habitants, les chassant de leurs maisons, et faisant battre monnaie, en son nom, au château de Nyons, sans le consentement de l'église d'Arles et de l'abbesse ; suit l'injonction à l'évêque de faire cesser ces désordres, sous les peines de droit.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Césaire, V, ch. 6. — *Gallia christ. noviss.* III, 561. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 826.

15640 20 octobre 1300.

Vente par Sibylle, dame de Ste-Jalle, veuve d'Odon Allemand, seigneur de Champ, à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, de la terre, château et seigneurie de Claix, à elle remise pour tenir lieu de ses prétentions à la succession dud. Odon, moyennant 2000 liv. ; ce château est mouvant du dauphin et du chapitre Notre-Dame de Grenoble.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 29.

15641 Le Buis, 20 octobre 1300.

Quittance en faveur des consuls et communauté de Die par nobles Guillaume Augerri et Pierre Reinier, d'Oze, de ce qui leur était dû et à leur compagnie pour séjour et service durant la guerre entre l'évêque Jean de Genève et les citoyens de Die. *Act. ap. Buxum...*

Arch. de Die, EE. I, orig. parch. — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 142.

15642 21 octobre 1300.

Vente au dauphin Humbert de 2 moulins-gauchoirs au Monestier d'Ambel, sur la route du Dévoluy.

Arch. de l'Isère, B. 4263, pap. (*Invent.* IV, 171[a]).

15643 22 octobre 1300.

Quittance par noble Garin de Caderousse en faveur de la ville et communauté de Die, de ce qui lui était dû pour service en temps de guerre. Sceau en plomb.

Inventaire de la commune de Die, 17.

15644 Vienne, 23 octobre 1300.

Hugues de Bressieux, doyen de Vienne..., dimanche avant les s[ts] apôtres Simon et Jude.

Arch. de l'Isère, B. 2982, xxxj.

15645 25 octobre 1300.

Quittance à Chabert de Morêtel par Pierre Morin de 30 liv., prix de la vigne des Cuardis. Buttagus not.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

15646 26 octobre 1300.

Maître Jean de Goncelin l'ancien reconnaît avoir reçu de Béatrix, dauphine de Viennois, dame de Faucigny, fille de Pierre comte de Savoie, 1000 liv. Delphinales, qu'elle lui devait pour la vente de l'affaire *(factum)* d'Eybens *(de Aybeno)*. Sceau. Mercredi avant la Toussaint.

Invent. Graisivaudan, II, 263. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 571.

15647 26 octobre 1300.

Mise en demeure par les consuls d'Embrun à ceux des Crottes, de laisser les Embrunais faire des fours à chaux dans leur territoire.

Arch. munic. d'Embrun, anc. invent. = ROMAN, 142ᵇ.

15648 Le Buis, 29 octobre 1300.

Ind. 13... *sumpto millesimo quoad indiccionem et Incarnationem simul in Annunciatione dominica.* Quittance en faveur de la communauté des citoyens de Die, par noble Guillaume Pellegrini, d'Orpierre *(Auripetra)*, de ce qui lui était dû comme solde *(soudi, sondi)*, lorsqu'il entra avec des armes dans la ville, durant la guerre entre celle-ci et feu Jean, évêque de Valence et Die ; les *quistæ* pour les captifs ; la perte de ses chevaux employés au service de la ville. Fait *ap. Buxum*, dans l'hospice de Jean Arrapaudi ; témoins : Guillaume Augerii, seigneur d'Oze, Pon. Raynerii d'Oze, Artaud, sacristain de Vaison, etc. Bert. Rendilhe, not. en la baronnie *(bacenia)* de Mévouillon.

Cabinet de Morin-Pons, orig. bulle en plomb : BVLLA : R' : MEDVLLIONIS : DOMINI ; au revers : † BVLLA : MEDVLLIONIS. Invent. comm. de Die, 17.

15649 (Grenoble), 29 octobre 1300.

Henri d'Avalon, juge de la cour commune de Grenoble, notifie le tarif du droit à percevoir par les fermiers du four banal de la ville pour la cuisson du pain, établi par les consuls : ils percevront 4 den. pour le setier de pain blanc et 5 den. pour le setier de pain brun, jusqu'à la fête de saint Jean prochaine, et à partir de cette date, 3 den. pour le setier de pain blanc, 4 den. pour le setier de pain brun... Samedi avant la Toussaint.

Arch. ville de Grenoble, AA. 6 (*Invent.* 7ᵃ) ; CC. 1380, orig. parch. (*Invent.* II, 454ᵇ). *Livre de la Chaine*, xiiijᵇ-vᵃ. *Cartul. munic. Grenoble*, 102, nº 17.10.

15650 29 octobre 1300.

Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, donne quittance à Raymond de Mévouillon de 200 liv. provençaux à lui dues pour ses droits sur Hugues Aymar de Clamecy, héritier, dit-on, de feu Ronsolin, seigneur de Lunel, à raison de la baronnie de Montauban ou du fait de Lemps *(Lentis)*.

Arch. de l'Isère, B. 3665, orig. parch. (*Invent.* III, 133ᵃ). *Invent. Baronnies*, I, 515ᵇ : 615.

15651 Novembre 1300.

Jean de Vienne, sire de Mirebel, fait un échange avec Robert, duc de Bourgogne ; la seigneurie reçue sera du fief de Philippe de Vienne, son frère, comme l'était celle qu'il a cédée.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 467, nº 5524.

15652 Naples, 4 novembre 1300.

Ratification par Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, duc de Pouille et prince de Capoue, comte de Provence et Forcalquier, de la sentence arbitrale prononcée par l'archevêque d'Embrun et l'évêque de Fréjus entre l'évêque de Gap, au nom de son église et du chapitre, et le prieur de Romette, au nom du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3740, orig. parch. (*Invent.* III, 164ᵇ). *Invent. Gapençais*, 282 (2). = ROM. 142ᵇ.

15653 14 novembre 1300.

Richard de Gambatesa (Combetese), sénéchal des comtés de Provence et Forcalquier, et Pierre Gombert, procureur et avocat en lad. sénéchaussée, au nom du roi Charles, comte de Provence, remontrent à noble Raymond de Mévouillon ou au monastère de l'Ile-Barbe que le roi pouvait retenir les terres des vallées d'Oulle et Bodonnois par droit de prélation, ce que les procureurs du couvent déclarent ne vouloir empêcher.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 126ᵇ.

15654 Latran, 15 novembre 1300.

Lettre de Boniface VIII à [Guillaume], évêque de Valence, au doyen du Puy [Louis de Poitiers] et à un chanoine de Cahors : trois prieurs, dont celui de Soyans, dioc. de Die, Guillaume dit Lethesa, moines de St-Martial de Limoges, l'ont entretenu en consistoire public des affaires de ce monastère ; il les charge de citer l'évêque de Limoges et Guy Laporta, prétendu abbé. — *Dilecti filii.*

DIGARD (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 851-4, nº 3793.

15655 16 novembre 1300.

Charte de Philippe de Vienne, sire de Pagny, au sujet de l'échange entre Jean de Vienne et le duc de Bourgogne (nº 15651).

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 467, nº 5525.

15656 18 novembre 1300.

Vente par Jean et Guillaume Figard et autres à Garcin, Albanel et Nicolas de la 4ᵉ partie du moulin de Chardières... Ind. 12 [= 13].

Arch. de l'Isère, B. 2946, 611. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 98ᵃ.

15657 19 novembre 1300.

Guigues Richard, chevalier, reconnaît devoir à son fils 30 liv. de bons Viennois, à lui prêtées, pour la garantie desquelles il lui cède tous ses biens et revenus à Crolles.

Arch. de l'Isère, B. 4421, fº 64 (*Invent.* IV, 273ᵃ).

15658 Romans, 20 novembre 1300.

...En notre chapitre général *Rom'*, dimanche avant sᵉ Catherine.

Arch. de l'Isère, B. 2982, xxxj.

15659 Vienne, 20 novembre 1300

Jocerand, abbé du monastère de St-Pierre hors la porte de Vienne, et son couvent reconnaissent devant l'autel de St-Pierre que le prieuré de Serre *(Serra)* et les paroisses de Serre *(Serra)* et de St-Clair sont sous la bonne garde d'Aymar, seigneur de Bressieux *(Bressiaci, Bris-i)*. Celui-ci reconnaît tenir d'eux tout ce qu'il possède dans la ville, mandement et paroisse de

Serre, spécialement sa maison [forte], et dans la ville et paroisse de St-Julien de Montfol : il promet fidélité, sans hommage, et engage ses successeurs. Témoins : les frères et moines présents au couvent : Pierre de Martello, prieur claustral, Ponce Maleti, camérier, Pierre Rostagni, infirmier, Anselme Bauduyni, sacristain, Jean *de Antisone*, aumônier, Hugues de Briord, prieur de St-Julien-de-l'Herms (Lerimp), Guigues Berardi, prieur de Bésayes *(Basayes)*, Girard de St-Germain, prieur de St-Nicolas de l'Herms (Hermp), Hugues prieur de *Roysier*, Pierre de Rochi, réfectorier, Hugues Maleti, chevalier, Guillaume Revoyri, chanoine de Vienne, etc. Maître Michel Francisci, official de Vienne, appose le sceau de sa cour. Joffred Tornini et François de Valeriis clercs nott.

Valbonnays, 5e Reg. n° 66. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 111. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 56-7. = BRÉQ. VII, 527.

15660 Romans, 21 novembre 1300.

Pierre d'Echallon *(Eschalone)*, official de Valence, atteste que, devant son notaire juré, Guillaume de Montchenu, Jean Gontardi et Thomas Guigerii, bergers de la maison de Vernaison *(Commercio)*, ont renouvelé la donation de leurs personnes et de leurs biens à l'abbesse Alix du Mouchet *(Alisia de Maucheto)* : ils ont juré de s'employer tant qu'ils vivront à l'utilité et avantage du couvent, et de ne jamais revenir sur cette donation. Les religieuses en chapitre les reçoivent comme donats et rendus et les font participants des bienfaits de la maison. *Act. Romanis*, en la chapelle ou oratoire de Notre-Dame sur le pont... ; témoins : Etienne chapelain de Mours *(Mors)*, Jean chapelain de Vernaison, etc. Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 66.

15661 23 novembre 1300.

Vente par Nantelme, abbesse des Ayes, à B[éatrix], dame de Faucigny, d'un muid de vin de cens au mandement de la Terrasse. Guillaume Sayeti not... Mercredi après l'octave de st Martin.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 586.

15662 Romans, 25 novembre 1300.

Vendredi fête de se Catherine, *ap. Romanis*, dans le couvent des frères Mineurs... Humbert dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2982, xxxj.

15663 25 novembre 1300.

Testament d'Aymar de Crémieu *(Cremiaco)*, clerc de Vienne.

Pataphium s. Viennensis ecclesiæ (*Bull. hist.-archéol. Valence*, XII, suppl. 28).

15664 27 novembre 1300.

Vente par Jacques et Jacquemet Arnaud, père et fils, à Nicolas, Garcin et Albanel d'un moulin et gauchoirs à Chardières et de la moitié d'un autre moulin qu'ils possédaient au même lieu par indivis avec Guigues de Morges et Etienne Figard, pour le prix de 35 liv. Viennois monnaie courante, sauf les droits de la dauphine Béatrix, à qui on paye les lods... Ind. 12 [= 13].

Arch. de l'Isère, B. 2946, 612. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 98a.

15665 Turin, 27 novembre 1300.

Samedi. Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, reçoit à sa table à dîner *(ad prandium)* le comte de Luxembourg et Guillaume de Clérieu ? *(Cleyriaco)* et autres se rendant à la cour romaine.

CORDERO DI PAMPARATO (Stan.), dans *Miscell. stor. Ital.* XL, 120.

15666 Vigone, 28 novembre/2 décembre 1300.

Mercredi, présent avec Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, Humbert de Miribel [seigneur de Maubec].

CORDERO DI PAMPARATO (Stan.), dans *Miscell. stor. Ital.* XL, 120.

15667 Latran, 30 novembre 1300.

Lettre de Boniface VIII aux archevêques, évêques, élus, abbés, etc., aux couvents de Cisterciens, Clunisiens, Bénédictins, Augustins, Chartreux, Hospitaliers et Templiers des provinces de Vienne, etc., au sujet de la décime accordée à Charles, comte d'Anjou. — *Immoderata temporis.*

DIGARD (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 961-4, n° 3917. = POTTHAST, 24992 (21 nov.).

15668 Latran, 30 novembre 1300.

Lettre du même à Charles, comte d'Anjou, au sujet de la décime à lui accordée dans les provinces de Vienne, etc. — *Habet Ecclesia.*

DIGARD (G.), *Reg. de Boniface VIII*, II, 964-5, n° 3918.

15669 5 décembre 1300.

Reconnaissances en faveur de noble Leuson de la Pautte et Marguerite, sa femme, par Rondet Jay et d'un pré, etc. à la fontaine de Villard-Benoît, en Perrosot, au Chaynu Chavanna, à Montbertrand, au couvent d'Avalon, en Reculet, à la Chapelle-Blanche, aux Plantées, au plan de Villarnoir. Pay Aymond de Meyrens [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. VII.

15670 7 décembre 1300.

Acte d'association entre Etienne Lombard, de Goncelin, et Lantelme des Granges, chevalier, pour l'exploitation à moitié produits d'un commerce de cuirs (?) ; Lantelme apporte un capital de 100 liv. et Etienne son industrie et activité.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 66b (*Invent.* IV, 273a).

15671 12 décembre 1300.

Hommage au Dauphin par Chabert de Lucerne, pour son fief en Vallouise qu'il lui remet et qu'il reprend de lui à charge d'hommage, moyennant une rente de 50 sols par an.

Arch. de l'Isère, B. 2620. = ROMAN, 142b.

15672 La Roche-des-Arnauds, 12 décembre 1300.

Echange entre Jean Aurosse, convers et procureur du monastère de Bertaud, et Pierre Andraci, de la Roche, d'une terre franche au Périer *(ad Perayretum)*, territoire de la Roche, contre une autre *ad Pontillarium*, même territ., près de la route de Gap. Approbation d'Arnaud Martelli, baile de la Roche-des-Arnauds, sauf le droit de noble Oszesiccha, seigneur de la Roche, et d'un autre. *Act. ap. Rupem*, en la maison ou *focganna* du Temple ; témoins. Guillaume Fabri, de Serrero, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 181-2, n° 167. = ROM. 142b.

15673 15 décembre 1300.
Reconnaissance en faveur de noble Leusson de la Pautte et Marguerite sa femme, par Guillaume Merle et autres, pour des terres et biens à Marlong, la fontaine de Griboudan, Bretonnières, en Serseytruc, au Brissu, en les Titles. Aymon de Meyrens [not.].
Inventaire d'Avalon, ch. VII.

15674 16 décembre 1300.
Reconnaissances en faveur des mêmes par Hugues Pellet et autres de terres et possessions à St-Maximin, la Combe Asselin, Gerboudan, Grignon, Marlong, Clausis, Villars-Didier, la chanaverie de Baux. Aymon de Meyrens [not.].
Inventaire d'Avalon, ch. VII.

15675 Teyssières, 19 décembre 1300.
Testament de ...., fille de Guarin de Teyssières, damoiseau, seigneur en partie de ce lieu, et femme de Bertrand de Condorcet *(Condorcessio)*, consentant. Elle élit sépulture au cimetière de l'église St-Pierre de Teyssières, à laquelle elle fait des legs pour ses funérailles et le luminaire, ainsi qu'à celles de Ste-Marie *de Calla*, Ste-Marie de *Fuglans*, *Bonis Vallibus*, St-Jean d'Audefred, et à l'œuvre du Pont-St-Esprit ; legs à la plus proche église de Ste-Catherine, à l'hôpital N.-Dame du Puy, aux frères Mineurs et Prêcheurs de Die un anniversaire, avec 20 prêtres et aumône générale en l'église paroissiale de Teyssières. A son mari Bertrand de Condorcet, ses biens meubles et l'usufruit viager de tous ses biens. Garine, femme d'Imbert de Laye, et Almédie ses filles issues d'un premier mariage avec Bertrand de Fuglinis, chacune 30 livr. Viennois; Jordanette, Bertrand et Lageyrette, enfants de second lit, 25 livr., plus 10 livr. annuelles aux filles. Elle institue héritier universel Johannet, fils puîné d'elle et de Bertrand de Condorcet. Exécuteurs *(guadiatores)*: Pierre de *Colps*, chanoine de Saou, Geoffroy d'Eyrolles, moine de Cluny, et Bertrand de Venterol, seigneur en partie de Vinsobres. *Act. ap. Taysserias*, dans l'hospice de la forteresse de Bertrand de Condorcet. Témoins(7). Bertrand Isnardi, not. imp. et de la baronnie de Montauban.
Arch. du château de Montjoux (copie par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

15676 (20) décembre (vers 1300).
Délimitation des seigneuries de Meximieux et Pérouges entre le dauphin de Viennois et le sire de Beaujeu, représentés, le premier par Perrin Aynart et Aczon de Chaintré, et le second par Guichard de Marzé et Guigon Vaignart... Mardi avant Noël.
HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1054.

15677 30 décembre 1300.
Humbert Daniel, de Goncelin, reconnaît être homme lige de Pierre Lombart et lui prête hommage.
Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 140 (*Invent.* IV, 273b).

15678 (Fin XIIIe siècle).
Terrier de la Côte-St-André reçu en faveur du comte de Savoie ; parmi les nobles : Aymar de Boczosel, Hugues de Bressieux, Guillaume de Briord, Anselme Fallavel, etc.
Arch. de l'Isère, B. 3400, roul. (*Invent.* III, 101).

15679 (Fin XIIIe siècle ?)
Etat contenant les noms des possesseurs des terres, fonds et héritages situés dans le territoire de Freissinouse, dont ils avaient passé reconnaissance à l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, ayant la directe dud. lieu, sous divers cens et pensions.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 719.

15680 (Fin XIIIe siècle).
Censier de la famille Renard ou Reynard, de Die, manuscrit original vélin.
CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, I, 450.

15681 (XIIIe/XIVe siècle).
Requête à l'official de Vienne, au nom de l'abbé et couvent de Bonnevaux, contre Etienne de St-Geoirs et Etienne Rolland, curateurs de l'hoirie vacante de Jean Robert, de la Côte-St-André, au sujet d'une maison jadis à Hugues de Miribel chevalier, seigneur d'Ornacieux.
Arch. de l'Isère, B. 4252, orig. parch. (*Invent.* IV, 160b).

15682 12 août (XIIIe/XIVe siècle).
Obit de Guigues de Monteli (Montélier? Montélimar?), chanoine de St-Félix [à Valence], qui légua à cette église 300 sols pour son anniversaire.
PARADIS (Aug.), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, XLVII, 277.

15683 22 décembre (XIIIe/XIVe siècle).
Epitaphe de Brunard, cellérier de St-Apollinaire [de Valence].
PERROSSIER (Cypr.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, II, 142.

15684 (Avant 1301 ?).
Echange entre Humbert, dauphin de Viennois, et la dauphine Anne, parents du dauphin Jean, et Materme de Châteauneuf, abbesse de St-Paul de Bonnecombe. Sceaux d'Henri archevêque de Lyon, Guillaume archevêque de Vienne et Guillaume évêque de Grenoble.
Mentionné en acte du 20 août 1313. — DU CHESNE, *Dauf. de Vien.*, pr. 31-2.

15685 (XIVe siècle).
Terrier de la seigneurie de Chabrillan.
Arch. de la Drôme, E. 1405o (Chabr. CC. 5), *Invent.* VIII, 117a.

15686 (XIVe siècle).
Formule de sentence d'un juge mage du Dauphiné : *Nos sedentes pro tribunali.*
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 12.

15687 (XIVe siècle).
Formule du serment prêté par le clavaire de la cour d'Embrun à l'archevêque de cette ville et au comte dauphin.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 149a.

15688 (XIVe siècle).
Formule du serment prêté à son entrée en charge par le juge de l'Embrunois et de Chorges *(Caturicæ)* : il promet d'être fidèle à l'archevêque d'Embrun et au comte dauphin ; il fera tenir les revenus au clavaire de la cour d'Embrun ; il assistera au compte rendu par celui-ci à la fin de l'année ; etc.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 148b.

15689 (XIVe siècle).
Rôle des décimes payées, suivant l'ancienne taxe, par les églises du diocèse de Gap.
Albanès, *Gallia christ. noviss.* I, instr. 297-303.

15690 (XIVe siècle).
Epitaphe de Guieta Girina, prieure de Ste-Colombe.
Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 470, n° 589.

15691 (XIVe siècle).
Etat des fonds possédés par Artaud Armuet dans la plaine de Grenoble au-delà du petit Drac, dont la reconnaissance et payement de cens lui étaient demandés; il établit qu'il ne les possédait plus, le grand Drac les ayant emportés : l'un d'eux était entre les mains de Pierre Gontier, prêtre, Antoine Fuzier, chanoine, etc. du côté du pré de l'église St-André, dit pré Dauphin; un autre était de la directe de l'évêque de Grenoble.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 280-1.

15692 (XIVe siècle).
Translation de Burnon Laura, chanoine et prêtre, Guillaume de Briord, chanoine, et Guillaume de Falavier *(F-ver)*, clerc.
Charvet, 790-1. Delorme, *Descript. mus. Vienne*, 273. Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 47-8, n° 443.

15693 (XIVe siècle).
Donation par Jean Mussez à la confrérie de St-Prim de 3 sols de cens à la Pentecôte, sur la terre de Saluant *(Salient)*.
Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 96-8, n° 468.

15694 (XIVe siècle).
Requête présentée au Conseil delphinal par Hugues de Sassenage, Didier de Pariset et Didier de la Brive, pour être maintenus dans leurs droits de juridiction sur les hommes du mandement de Pariset, tels qu'ils leur ont été reconnus par le dauphin Jean de bonne mémoire.
Arch. de l'Isère, B. 4100, orig. parch. (*Invent.* IV, 116[b]).

15695 (XIV[e] siècle).
Epitaphe de G[uillaume] Richardi, de Sallérie, moine de St-André-le-Bas à Vienne, camérier et prieur de Septême.
Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 184-6, n° 494.

15696 (XIV[e] siècle).
Fondations de Guigues de Romestaing, chanoine et chantre de St-Maurice à Vienne.
Charvet, 791-2. Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 187-99, n° 495.

15697 (XIVe siècle).
Etat des anciennes reconnaissances de la châtellenie de St-Etienne [-de-St-Geoirs].
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1774-5.

15698 (XIVe siècle).
Obit de Girard, infirmier [du monastère de St-Pierre de Vienne], fils de Hugues de St-Germain, chev., qui donna 12 liv. pour autant d'anniversaires.
Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 124-5, n° 478.

15699 (XIVe siècle).
Obit de Guillaume, prieur de Bésayes *(Basayes)*, fils de Hugues de St-Germain, chev., qui donna [au monastère de St-Pierre de Vienne] 9 liv. pour autant d'anniversaires, plus 20 sols de cens dans la paroisse de Lens-Lestang *(Lent)* pour un anniversaire à la Chaire de St-Pierre (22 fév.)
Terrebasse, *Inscr. Vienne*. II, 124-7, n° 478.

15700 (XIVe siècle).
Les péages de St-Paul près Romans, Peyrins, St-Jean-d'Octavéon et St-Nazaire sont donnés en récompense à Michel, fils de Pierre de Buenc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1266.

15701 (XIVe siècle).
Etat des cens et rentes dans la paroisse de St-Pierre de l'Escherene, au mandement commun de Beauvoir et Izeron, au-delà du ruisseau Heubier sous le château de Beauvoir, qui avaient été acquis par noble Pierre de Pinchaut, chevalier, du prieur des Ecouges *(d'Excubes)* aujourd'hui appelé Reveti, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Grenoble.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 861.

15702 (XIVe siècle).
Transaction d'après laquelle le dauphin est coseigneur de la Sône, y a juge et châtelain; les moulins et fours sont communs entre lui et le prieur, coseigneur de la Sône, comme aussi les cens, lods, langues et nombles du bétail de boucherie; l'inféodation des eaux appartient au dauphin, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2007-8.

15703 (XIVe siècle).
Vente à Etienne de Virieu d'une pièce de terre et vigne aux Pras sur la Tour-du-Pin, pour 10 liv. bons Viennois, le gros Tournois vieux d'argent du roi valant 22 den.
Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans*, 30-1 (I, H. 28), orig. parch.

15704 17 janvier et 8 février (XIVe siècle).
Obit de Jacques Cordier *(Corderii)*, qui légua 40 sols au couvent de St-Robert pour deux anniversaires. Jean Minoti not. de Grenoble.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 3, 8.

15705 2 février (XIVe siècle).
Obit de Jean de Goncelin *(Guncelion)*, qui légua 20 liv. bonne monnaie au couvent de St-Robert, pour une pitance de 10 sols.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 7.

15706 2 février (XIVe siècle).
Obit d'Albert, chevalier, seigneur de Sassenage.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 7.

15707 3 février (XIVe siècle).
Obit de Jacques de la Grave *(de Arenis)*, sacristain du prieuré de St-Robert.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 7.

15708 9 février (XIVe siècle).
Obit de Silvion seigneur de Clérieu *(Clayriaco)*.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 8, 11.

15709 13 février (XIVe siècle).
Obit de Jordon de Sassenage, qui légua au couvent

de St-Robert, pour son anniversaire, 20 sols annuels payables par son frère Didier.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 8.

15710 15 février (XIVe siècle).

Epitaphe d'Arnaud Bonvin *(Bonum vinum)*, chanoine de St-Ruf [à Valence].

PERROSSIER (Cypr.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, II, 142-3.

15711 16 février (XIVe siècle).

Obit de François, fils de feu Guigues de Sassenage. Il donne au couvent de St-Robert 25 sols de cens pour son anniversaire fixé au lundi lendemain du premier dimanche de Carême *(Carnis privii veteris)*, plus 12 sols de cens pour une pitance le mardi suivant, pour le repos de l'âme de dame Fluria, sa mère.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 9.

15712 27 février (XIVe siècle).

Obit d'Henri, seigneur de Sassenage, qui légua au couvent de St-Robert un anniversaire payable par son héritier.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 10.

15713 1er mars (XIVe siècle).

Obit de Guigona Pasquale, qui légua à la maison de St-Robert 1 sol et 1 setier de froment de cens.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 11.

15714 3 mars (XIVe siècle).

Obit du convers Pierre Clavel, qui donna au couvent de St-Robert 4 setérées de pré et le quart du bois *(narsic)* de la Moucherolle *(Muchiroliis)* pour une 1/2 ration de poisson *(alac)* aux moines et convers, chaque vendredi de l'Avent ou du Carême, sous condition qu'on célébrera une messe avec procession le mercredi après le 1er dimanche de Carême.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 11-2.

15715 14 mars (XIVe siècle).

Obit de Pierre Clareti, damoiseau, qui avait remis au couvent de St-Robert 20 sols pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 13.

15716 15 mars (XIVe siècle).

Obit de Humbert de la Roue *(de Rota)*, prieur d'Hostun *(Austuduni)*, qui acquit au couvent de St-Robert, pour son anniversaire, 15 sols de cens sur des maisons et terres en la paroisse de St-Egrève (*S. Agripani*).

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 13.

15717 18 mars (XIVe siècle).

Obit de Jean, seigneur de St-Quentin, qui légua au couvent de St-Robert, pour un anniversaire perpétuel, 20 sols Viennois.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 14.

15718 21 mars (XIVe siècle).

Obit de Guichard, moine de St-André-le-Bas, qui légua 7 sols de cens pour son anniversaire.

TERREBASSE, *Inscript. Vienne*, II, 181-3, n° 493.

15719 29 mars (XIVe siècle).

Obit de Jordane, femme de Pierre Maleni, qui donna au couvent de St-Robert, pour une pitance, 10 sols sur des biens à Malinière *(Malleneriis)*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 15.

15720 4 avril (XIVe siècle).

Obit de Hugues Amistans, infirmier, qui donna au couvent de St-Robert-de-Cornillon 20 livr. Viennois pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 17.

15721 4 avril (XIVe siècle).

Obit de Guillelma de Montferrand, religieuse à St-Pierre de Lyon, prieure de Dolomieu.

GUIGUE (M.-C.), *Obit. abb. St-Pierre de Lyon*, 5-6.

15722 13 avril (XIVe siècle).

Obit de Raodet d'Engins, damoiseau, qui donna au couvent de St-Robert 20 sols de cens pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 17.

15723 17 avril (XIVe siècle).

Obit de Ponce d'Oriol *(Auriol)*, chanoine et sous-diacre [de l'église de Vienne], qui donna 360 liv. pour 6 réfections générales.

TERREBASSE, *Inscript. Vienne*, II, 173, n° 491.

15724 21 avril (XIVe siècle).

Obit de Didier Alard, qui laissa au couvent de St-Robert, pour une pitance, 10 sols sur la vigne des Plantes *(Plantarum)*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 19.

15725 25 avril (XIVe siècle).

Obit de Raymond de Soleymieu *(Sollempniaco)*, prieur de [Notre-Dame-de-]Calme *(Calma)*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 19.

15726 26 avril (XIVe siècle).

Obit d'Eiglesa de Sassenage, qui légua au couvent de St-Robert 25 liv. Viennois pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 19.

15727 27 avril (XIVe siècle).

Obit de Pierre Chastellar, prêtre, qui donna au couvent de St-Robert pour son anniversaire 25 sols et une hémine de froment sur le tènement de la *Borleria*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 19.

15728 1er mai (XIVe siècle).

Obit du convers Hugues Chaors, qui donna au prieuré de St-Robert....., que le couvent pourra exiger les lundis de Carême, *pro melioramento*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 21.

15729 13 mai (XIVe siècle).

Obit de Jacques Timonelli, qui donna 20 sols au couvent de St-Robert pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 22-3.

15730 14 mai (XIVe siècle).

Obit de Pierre Gonfaudi, qui donna au couvent de St-Robert 20 sols de cens pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 23.

15731 15 mai (XIVe siècle).

Obit de François de Sassenage, qui légua au couvent de St-Robert, pour deux anniversaires, 60 sols Viennois dus par son légataire universel.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 23.

15732 16 mai (XIVe siècle).

Obit de Guillaume de la Garde, prieur [de St-Sauveur[-en-Rue ?]].

Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 23.

15733 19 mai (XIVe siècle).
Obit de Francon Chabert, qui donna au prieuré de St-Robert, pour un repas *(pidancia)* annuel, 1 hémine de froment et 2 sols bonne monnaie.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 23.

15734 1er juin (XIVe siècle).
Obit de frère Andrevon Moteti, moine à la fin de sa vie *(ad sucurrendum)*, qui légua au couvent de St-Robert 1 florin pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 26.

15735 2 juin (XIVe siècle).
Obit d'Etienne Ateynie, qui dota le prieuré de St-Robert de 20 sols annuels pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 32.

15736 3 juin (XIVe siècle).
Obit de dame Guillelma, mère de maître Jean d'Herbeys *(Harbetio)*, qui donna au couvent de St-Robert, pour l'anniversaire de sa mère, 20 sols bonne monnaie placés à Marc.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 26.

15737 4 juin (XIVe siècle).
Obit de Jean del Mol, ancien frère, qui donna 6 den. de cens à l'église de St-Sevère.
Charvet, 794. Terrebasse, *Inscr.* II, 93-5, n° 467.

15738 6 juin (XIVe siècle).
Obit de Jean Eysserteris, oblat de St-Robert, qui donna au couvent 20 florins d'or pour son anniversaire. Jeannin de Fornachia not.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 27.

15739 8 juin (XIVe siècle).
Obit de frère Hugues Julien, qui donna au couvent de St-Robert 20 sols pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 27.

15740 9 juin (XIVe siècle).
Obit de Humbert de Gières *(Geria)*, qui donna 30 sols de cens au couvent de St-Robert, pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 27.

15741 26 juin (XIVe siècle).
Obit de Jean Causansz, prêtre, qui acquit au couvent de St-Robert 20 sols sur l'île *Balmezia*, pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 29.

15742 26 juin (XIVe siècle).
Obit de Soffred de la Garde, damoiseau.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 29.

15743 29 juin (XIVe siècle).
Obit de Béatrix, épouse de Hugues de Sassenage, lequel solda au couvent de St-Robert 25 liv. bonne monnaie placées sur la maison de *Peratatis* et *Vet.*
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 29.

15744 1er juillet (XIVe siècle).
Obit de frère Guillaume Boysonis, convers du prieuré de St-Robert de Cornillon, qui légua 20 livres à son couvent pour deux pitances ; il avait acquis 10 sols de cens pour l'anniversaire de son père. Il acquit en outre un setier de froment pour que l'aumônier de St-Robert entretienne à perpétuité une lampe de nuit dans l'hôpital dudit lieu.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 31.

15745 14 juillet (XIVe siècle).
Obit de Flote, fille d'Aimar d'Izeron *(Yserone)*, qui donna au couvent de St-Robert 25 liv. Viennois, faisant 25 sols de cens, pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 32-3.

15746 15 juillet (XIVe siècle).
Obit d'Aymar, fils de Pierre de la Balme; pour son anniversaire et celui d'Alix *(Alasia)*, sa mère, Guelisius de la Balme doit chaque année 40 sols au couvent de St-Robert, et Guillaume dit Ostrans, 4 sols de cens.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 33.

15747 21 juillet (XIVe siècle).
Obit de Péronette Chantarella, qui donna au couvent de St-Robert 20 flor. pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 33.

15748 5 août (XIVe siècle).
Obit de Glaude de Lans, qui donna au couvent de St-Robert 4 setiers de froment pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 37.

15749 7 août (XIVe siècle).
Obit de Berlion Vacherii, qui acquit au couvent de St-Robert 25 sols pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 37.

15750 13 août (XIVe siècle).
Obit de Pierre Ayberti, qui acquit au couvent de St-Robert 25 sols pour le repos de son âme et celui de ses parents.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 38.

15751 13 août (XIVe siècle).
Obit de Martin de Chausent, damoiseau.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 38.

15752 14 août (XIVe siècle).
Obit d'Alix de la Garde *(Alaysia de Guarda)*, femme de Pierre Maurini, qui légua au couvent de St-Robert 10 sols pour une pitance.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 38.

15753 19 août (XIVe siècle).
Obit de Guillelma, femme de Pierre Ayberti ; elle donna 20 sols au couvent de St-Robert, pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 38-9.

15754 21 août (XIVe siècle).
Obit de Sibylle *(Sebillia)* Clarete, qui légua au couvent de St-Robert 20 sols annuels, dus par le seigneur de Treschenu *(Tribus Chanutis)*, pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 39.

15755 1er septembre (XIVe siècle).
Obit de Pierre Ecofeyrovi ou E-erovis, qui légua au couvent de St-Robert 20 sols de cens pour son anniversaire.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 41.

15756 1er septembre (XIVe siècle).
Obit de Marguerite [de Sassenage], qui légua au cou-

vent de St-Robert 20 sols de cens [pour son anniversaire]... dans la paroisse de Quaix *(Quez)*.

CHEVALIER (U.). *Nécrol. de St-Robert*, 41.

15757 5 septembre (XIVe siècle).

Obit de Pierre Clareti, qui légua au prieuré de St-Robert, 20 sols pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 42.

15758 10 septembre (XIVe siècle).

Obit de Jean Escoffayrovis, qui légua au couvent de St-Robert 20 sols de cens sur la vigne des Quartonères, pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 42.

15759 12 septembre (XIVe siècle).

Obit de Matthieu Carres, frère donné, qui légua au couvent de St-Robert 6 flor. pour les pauvres et 120 *(sex viginti)* pour un anniversaire la veille de s[t] Mathieu (20 sept.).

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 43.

15760 14 septembre (XIVe siècle).

Obit d'Odon Talifer, qui légua 20 sols au couvent de St-Robert, pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 43.

15761 17 septembre (XIVe siècle).

Obit de Pierre Andrevet, dit Puiaz, convers du prieuré de St-Robert, qui donna à ce couvent 20 florins d'or pour un anniversaire ; il en avait fait réparer la fontaine.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 43.

15762 18 septembre (XIVe siècle).

Obit de Pierre Chatard, prieur de St-André de Meylan *(Milians)*, qui donna au couvent de St-Robert 15 florins d'or pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 43.

15763 7 octobre (XIVe siècle).

Obit d'Humbert Vachi, prieur de Ste-Hélène-du-Lac ; il avait acquis son anniversaire au prieuré de St-Robert.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 48.

15764 12 octobre (XIVe siècle).

Obit d'Odon de Clèmes, premier prieur de Notre-Dame des Vignes *(Vineis)*, qui légua au couvent de St-Robert 20 sols à payer par le prieur des Vignes.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 48.

15765 13 octobre (XIVe siècle).

Obit d'Andrevet, sous-mistral *(subministralis)*, qui donna au prieuré de St-Robert 20 sols de cens.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 48.

15766 14 octobre (XIVe siècle).

Obit de Jacques de Boczosel *(Bocosello)*, fils d'Humbert, qui donna 40 sols [de cens] au prieuré de St-Robert.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 48.

15767 15 octobre (XIVe siècle).

Obits de Hugues de St-Germain, chevalier, et Alix *(Alisia)*, son épouse, qui donnèrent 10 sols de cens [au monastère de St-Pierre à Vienne] pour leur anniversaire.

TERREBASSE, *Inscript. Vienne*, II, 124-5, n° 478.

15768 18 octobre (XIVe siècle).

Obit de Jean de Richarant, chapelain de St-Egrève *(St Agripani)*, qui légua au prieuré de St-Robert, pour son anniversaire, 20 sols assignés sur le tènement de Richarant.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 49.

15769 18 octobre (XIVe siècle).

Obit de Ponce, chanoine [de l'église de Vienne], neveu d'autre Ponce (17 avr.), qui donna 60 liv. sur son patrimoine.

TERREBASSE, *Inscript. Vienne*, II, 173, n° 491.

15770 26 octobre (XIVe siècle).

Obit de Durant, prieur des Plantées *(Plantatarum)*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 50.

15771 30 octobre (XIVe siècle).

Obit de Bertrand d'Engins *(Ingenis)*, qui légua 20 sols annuels au couvent de St-Robert pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 50.

15772 2 novembre (XIVe siècle).

Obit de Guigues de Miribel *(M-llo)*, moine, qui donna au prieuré de St-Robert 25 sols de cens pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 52.

15773 13 novembre (XIVe siècle).

Obit de Pétronille Parata, pour l'anniversaire de laquelle son fils Bonit donna au couvent de St-Robert 20 sols de cens payés 30 liv. Vienn. sur l'île *Balmesie*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 53.

15774 16 novembre (XIVe siècle).

Obit de frère Guymet Audisii, infirmier du monastère de St-Robert, qui fixa son anniversaire au lendemain de la fête de St-André ; il donna en outre un calice d'argent pesant 1 marc 1/2, deux livres, etc.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 53.

15775 22 novembre (XIVe siècle).

Obit de Berthon Chantarelli, qui par acte reçu par Etienne *(Ste.)* de la Rivière *(Riperia)* donna 20 flor. au couvent de St-Robert, pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 54.

15776 25 novembre (XIVe siècle).

Obit de Marguerite [de Chatte], femme de Didier, coseigneur de Sassenage.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 54.

15777 26 novembre (XIVe siècle).

Obit de Jean de Clèmes *(Cleymes)*, qui donna au prieuré de St-Robert, pour son anniversaire, la maison *Manuarie*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 55.

15778 1er décembre (XIVe siècle).

Obit de Hugues de Montargues, aumônier de St-Robert, qui légua au prieuré pour son anniversaire 5 setiers de froment de cens sur les biens des *Garsiliones intra moneeriam*.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 56.

15779 6 décembre (XIVe siècle).

Obit de frère Claude Rignaudi, convers [à St-Robert], qui donna à ce prieuré 60 florins pour son anniversaire le jour de s[t] Nicolas.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 57.

15780 12 décembre (XIVe siècle).

Obit de Guigues Vacherii, sacristain de la maison de St-Robert, pour lequel elle doit un anniversaire de 20 sols bonne monnaie.

Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 58.

15781 13 décembre (XIVe siècle).

Obit de Bernard de Quaix *(Ques)*, qui donna au prieuré de St-Robert, pour son anniversaire, 20 sols de cens.

Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 58.

15782 29 décembre (XIVe siècle).

Obit de Bertrand de *Muntlobos, armarius major* [de St-Robert].

Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 60.

15783 2 janvier 1300/1.

Hommage rendu au pape Boniface VIII et à l'église Romaine par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour les châteaux de la Garde, Rac, Châteauneuf-de-Mazenc, partie de Savasse et de Roussas.

Arch. de l'Isère, B. 3249, reg. (*Invent.* III, 231e). *Invent. Valentinois*, V, 203 : II, 8 ; III, 382,-6. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 111^b^.

15784 7 janvier 1301.

Vente à Pierre Pontenerii par Guillelma, fille de Pierre Martini, d'une châtaigneraie *(castenaret.)* en la paroisse de Muriannette, *in nemore Cinquene*, mouvant du fief de l'évêque [de Grenoble] ; investiture. Lancelme Salvagii [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L. XXI, 158^b^.

15785 La Roche-des-Arnauds, 22 janvier 1301.

...14 ind... Pierre Chalveti, de Montclus, vend à Jean Aurousa, convers et procureur du prieuré de Bertaud, un pré *en col Guiraut*, au territoire de la Roche, près la limite du territoire de la Roche et Montmaur, au prix de 20 sols monnaie de Vienne. *Act. ap. Rupem Arnaudorum*, en la maison de Lanterme Sarrazerni ; témoins : Pierre Roheti, prêtre du Temple de la Roche, etc. Jean de Dengnaco, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 182-3, n° 168. = Rom. 144e.

15786 Avignon, 27 janvier 1300/1.

Quittance donnée à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, Guillaume de Rochemaure, chevalier, Jean Baile, d'Autichamp, châtelain de Taulignan, et Curson Capitanée, de Florence, par Chatel et Jean Jamfillaci, de Florence, frères, de 700 flor. d'or à eux dus par les premiers pour cause *depositi seu commandæ*.

Arch. de l'Isère, B. 3558, orig. parch. (*Invent.* III, 91^b^).

15787 Die, 4 février 1300/1.

Hugues d'Aix *(Aysio)*, seigneur de Bellegarde, reconnaît tenir en fief franc, noble et antique de son frère Pierre Ysoardi, seigneur d'Aix *(Ays)*, le château et territoire de Bellegarde, son domaine aux châteaux et territoires de Montlahuc *(Monte Lugduno)*, Establet *(Stableto)* et Valdrôme *(Valledroma)*, et tout ce qu'il tient d'Aymar de Poitiers. *Act. ap. Dyam*, en l'habitation de feu Bontoux Lissignoli ; témoins : Ysoard d'Aix, doyen de Die, maître Odon Raymundi, etc. Lantelme Berberii not.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 355 (à part, I, 112).

15788 St-Pierre-de-Rome, 6 février 1301.

Bulle de Boniface VIII qui interdit à tout autre qu'aux religieux de St-Antoine de solliciter des aumônes en s'annonçant avec des clochettes, ou de laisser sortir des bœufs, chevaux ou autres animaux munis de clochettes. *Dat. ap. S. Petrum, a. 7.*

Arch. du Rhône, H. c. 194, f° 69^b^, ment. Biblioth. Grenoble, Q. 343, f°s 8-9, copie parch.

15789 10 février 1300/1.

Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Bancelle, abbesse des Ayes, de quelques rentes à la Terrasse, au prix de 25 liv. Viennois... Mercredi après l'octave de la Purification.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 111^b^.

15790 12 février 1301.

Jofred de Grammont *(de Grandi Monte)*, bailli de Viennois pour le comte de Savoie, ordonne à P[erret] de la Chaîne, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, de faire une chevauchée *(cavalcata)* à la bâtie de Planaise ... Dimanche du *Carnisprivium novum*. Le châtelain s'y rend avec 7 hommes d'armes ayant chacun 2 chevaux, payés 4 sols par jour, et y séjourne 10 jours.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 7 (à part, 58).

15791 13 février 1300/1.

Transaction entre Guillaume, fils d'Amblard de Claix, et Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, par l'entremise d'Aymar et Hugues de Commiers, frères, chevaliers, et leur neveu Jacques de Commiers, chanoine de Notre-Dame à Grenoble, par laquelle le château de Claix est cédé à Guigues, moyennant 200 liv. Viennois ; celui-ci le reçoit en fief de Guillaume.

Arch. de l'Isère, B. 4025, orig. parch. (*Invent.* IV, 100^b^). *Invent. Graisivaudan*, II, 29^a^.

15792 14 février 1300/1.

Echange entre le dauphin Humbert et la dauphine son épouse, et noble Guionnet de la Balme, de biens au mandement de Crémieu contre des cens sur des fonds que le prince avait unis à son jardin, courtil et grange, etc.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 512.

15793 27 février 1301.

Albergement par Jean Revelli à son frère Pierre, d'une terre à Venon, lieu dit en Sonnaut, soumise à cens envers l'évêque [de Grenoble] et le seigneur de Gières. Etienne Conversi [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. XLIX, 165^b^.

15794 3 mars 1301.

Albergement par nobles Jean et Arthaud de Cossonay à noble Jean de Bellecombe, d'une gerle de vin et 8 den. de cens, lieu dit en Boissin, sous le plaid de 7 sols. Jean de Vaulnaveys [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. III.

15795 Chabeuil, 6 mars 1300/1.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, déclare en présence de Guillaume, archevêque de Vienne, et Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, que malgré les grands dommages causés à ses vassaux et les menaces proférées contre eux par G[uillaume] évêque de Valence, contrairement à leur traité, il persiste à soumettre la solution de leurs différends à l'archevêque et au dauphin ou, si l'évêque les récuse, au souverain pontife, au recteur du Comtat Venaissin, au roi de France ou son sénéchal de Beaucaire et Nîmes. Fait *ap. Cabeolum*, dans l'hospice de la forteresse du dauphin, près la grande salle. Témoins : Guigues Alamand, Alamand du Puy, Graton de Clérieu, prieur de St-Vallier, Durand Mauricii, prieur de Charaix *(Characii)*, Bienvenu de Campeis, professeur de lois, G. Glaterii, Bertrand de St-Quentin, Arnaud de Valréas, juriscons., Borgondion de Privas, etc. Ponce Lamberti, d'Uzès, not. du comte et impér.

Arch. de l'Isère, B. 3558, 2 copies parch. (*Invent.* III, 91b). = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 138-9.

15796 6 mars 1300/1.

François de Lucinge, prévôt de Genève, atteste que les biens tenus par feu Rodolphe l'Arbanes dans la terre de Salaz sont du fief de l'évêque, mais que Rodolphe a eu tort de reconnaître les tenir de la dauphine Béatrix, dame de Faucigny... Jeudi après st Grégoire.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 292. = *R. Gen.* 1478.

15797 Châteauroux, 8 mars 1300/1.

Guillaume, archevêque d'Embrun, ayant interdit aux consuls de Châteauroux de se choisir des conseillers, bien que la coutume les y autorisât, la communauté lui en fait la demande, qu'il agrée, en faveur des consuls Hugues Beroardi, damoiseau, Jean Gay, Clément Fabri et Hugues Lyonci, les autorisant à en choisir huit ou dix, qui jureront de maintenir l'honneur et les droits du prélat. *Act. ap. Castrum Rodulphum*, en la maison de l'archevêque ; présents : Olivier de Laye, chan. d'Embrun, juriscons., Jean Stoudi, chevalier, 2 damoiseaux, etc. Jacques Rue [Raynaudi], not. [extr. par commission de Guillaume de Salvahanio, doct. en droit, official et vic. gén. d'Embrun. Bulle].

Fornier (Marc.), *Hist. Alpes Maritimes*, III, 351-2.

15798 Cosengier, 15 mars 1301.

Ind. 14. Fidélité faite à Amédée, comte de Genevois, par Thomas, fils de feu Pierre de Compeis, chevalier, pour sa maison forte à Thorens, ses biens dans la vallée de Thorens et le mandement de la Roche *(Ruppis)*. Autre fidélité lige par P. de Compeis, frère de Thomas, pour sa maison forte de la Verpillière *(Vulpilleres)* et ses biens dans cette paroisse. Serment des deux frères. *Act. ap. Cusangiacum*, dans la chambre du comte. Témoins. Clément de Juria et Etienne Cheurerii, de Chaumont, nott.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. de Genevois, paq. 37, Thorens, n° 1[3].

15799 Gap, 21 mars 1300/1.

Henri de Lavania, archidiacre de Gap, prête serment d'observer les statuts du chapitre. Présents : l'évêque Geoffroy, le prévôt Pierre Gautier et 3 chanoines. Témoins : François, prieur [de Romette]. Henri Edulphi, not. Fait en la chambre haute *medii vasis* du palais épiscopal.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1707, orig. parch. (*Invent.* VI, 345b).

15800 24 mars 1300/1.

Six arbitres, dont trois nommés par Béatrix dame de Faucigny : Humbert de Boczosel, bailli de Faucigny, Pierre d'Avalon, expert en droit, et Pierre Copier, évaluent les indemnités dues à la suite de meurtres et d'excès commis par ses hommes. Béatrix est condamnée à payer à Amédée, comte de Genevois, 600 liv. Genevois, et à lui rendre 2 hommes taillables en remplacement de 2 tués ou à payer 400 liv. L'un et l'autre indemniseront les parents. *Dat. ap. Bornetum*, vendredi avant l'Annonciation....

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 454. = *R. Gen.* 1480. *Mém.-doc. soc. Savois. hist. arch.* XXX, 30.

15801 1301.

Isnard d'Agoult, seigneur de Savournon, promet de payer 27000 sols pour dot de sa fille Stéphanie, épouse de Rodolphe d'Embrun *(de Ebreduno)*, à Boniface d'Embrun, père de celui-ci ; il engage tous les revenus qu'il percevait au Bersac *(Barsano)* et met Boniface en possession de ce château. Pierre Garini, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1815, en acte du 12 mars 1318/9 (*Invent.* VII, 3b).

15802 1301.

Franchise accordée par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, à Etienne Girard, de la Sône.

Arch. de l'Isère, B. 3958 (*Invent.* IV, 75b).

15803 1301.

Contrat des bans et composition par Nantermet de la Ravoire avec des habitants de Bellecombe et Chapareillan en Dauphiné, qui avaient mené paître leur bétail au territoire de Poisy.

Turin, *Invent. titres Mrs de la Ravoire, seigneurs des Marches*, 54-5 (paq. 10, n° 5).

15804 (1301).

Lettre d'Humbert, dauphin de Viennois, à Jean de Goncelin l'ancien, lui confiant l'appellation émise par Pierre Grassi, en son nom et à celui d'Hugonet Cellarii, d'Armieu *(Armeuo)*, d'une sentence de condamnation portée contre lui par le juge mage de Dauphiné au sujet d'Armieu. 1201.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1784.

15805 1301.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Hugues Giraudi, fils d'Arnoulx, et reconnaissance de ce qu'il tenait de lui dans la Vallouise *(Vallisputa)*, etc.

Invent. Briançonnais, 745. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1189.

15806 1301.

Procès devant le conseil delphinal entre Guillaume Bas, exacteur du riverage delphinal de Grenoble, et un marchand de Moirans, à qui il avait saisi un bateau chargé de minerai de fer, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4394, reg. (*Invent.* IV, 231b).

15807 1301.

Transaction entre les habitants de Réauville et le seigneur de Grignan : les premiers doivent payer le péage au second lorsqu'ils passent par Grignan.

Invent. arch. de Grignan (1776), f° 22ᵇ.

15808 1301.

Ordonnance du juge d'Avignon, qui condamne les habitants de Grignan à payer le péage de Grignan, sans qu'ils puissent en établir un au lieu de Montlure.

Invent. arch. de Grignan (1776), f° 22ᵇ.

15809 1301/.....

Redevances payées au châtelain de Moirans pour les pâturages.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1113.

15810 1301.

Reconnaissances passées en faveur de Guillaume de Montoison par les habitants de ce lieu. Pons de Platea, not. de Romans.

15811 Romans, (1301 ?).

Le chapitre de St-Barnard fait partager les bénéfices laissés par Martin de Marsas *(Marczas)* : églises de St-Paul, Pisançon, *Royns*, Tournay *(Turnay)*, St-Christophe du Bois, St-Martin-d'Hostun *(Ostuduno)*, Peyrins, St-Eusèbe, St-Bonnet, Thivoley *(Tevoley)*, St-Sevère (de Miribel), St-Martin de Montmiral, St-Bernard d'Anse.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, orig. parch. acéphale.

15812 (1301).

Acte qui oblige les coseigneurs de St-Pantaléon à concourir aux réparations de Rousset, 1031.

Arch. de la Drôme, E. 5925, cité (*Invent.* IV, 275ᵇ).

15813 1301.

Affranchissement de Didaret Trellard par Aynard, seigneur de St-Quentin.

Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 226-7 ; 3ᵉ, I, 283.

15814 Valence, 1301.

Guillelmette Socheria, citoyenne de Valence, vend à Andrevette, veuve de Bernard Muratoris, une vigne en Pereac *(Peyreyac)*, au mandement de Valence, au prix de 100 sols Viennois, dont quittance. Elle prie Guillaume, prieur de St-Félix, qui avait cet immeuble dans son domaine sous le cens de 18 den., d'investir l'acquéreur. Fait dans le cloître de St-Félix ... ; témoins : Etienne de Crest, sacristain de St-Félix, etc. Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 23 lig. 1/2.

15815 1301.

Charte de libertés accordée aux habitants de Val-Thorane par Bertrand d'Agoult.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 131 (à part, I, 45).

15816 25 mars 1301.

Guillemet Elphins, de Lumbin, reconnaît avoir reçu de Guigonnet Lambert, de la Terrasse, 39 liv. bonne monnaie représentant la dot d'Ambroisine, sa femme, fille de Guigonnet.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 79 (*Invent.* IV, 273ᵃ).

15817 26 mars 1301.

Vente au roi de Jérusalem et Sicile, [comte de Provence], par Raymond de Mévouillon, des châteaux de Cornillon, Cornillane et Remuzat, et autres terres et châteaux dans la vallée d'Oulle. D'après la vente faite depuis peu par le sʳ d'Agoult, noble Guillaume de Sagnes, au nom de sa femme, était tenu de reconnaître toutes ces terres au roi de France.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 127ᵇ.

15818 Pont-de-Sorgues, 31 mars 1301.

Le procureur d'Aimar, comte de Valentinois, notifie au recteur du Comtat l'appel interjeté par lui au pape Boniface VIII contre les sentences de l'évêque de Valence. Les troupes du prélat lui ont fait beaucoup de prisonniers, ont tenté de l'assassiner avec son gendre Guiot de Montlaur au col de Cerne *(Scernhas, Scrinas)*, ont assiégé ses châteaux et incendié ses villages, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3558, orig. parch. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 580-2, cf. 138-9 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 374 (à part, I, 277-8).

15819 1ᵉʳ avril 1301.

Limitations des mandements de la Côte[-St-André], Chambons et Bressieux, faites entre le comte de Savoie et Aynard, seigneur de Clermont.

Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243, 74ᵃ, titre).

15820 La Terrasse, 3 avril 1301.

Béatrix, dame de Faucigny, approuve l'arbitrage du 24 mars et reconnaît devoir 1000 liv. Genevois à son neveu Amédée, comte de Genevois ; ses experts se portent garants du payement. *Dat. Teraciæ*, lundi lendemain de Pâques.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 457. = *R. Gen.* 1482. *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-arch.* XXX, 31-2.

15821 Valence, 4 avril 1301.

Guillaume de Rochemaure, bailli d'Aimar, comte de Valentinois, déclare que, pour le jugement des différends existant entre l'évêque de Valence et lui, son maître s'en remet à l'appréciation de l'archevêque de Vienne, du dauphin, du pape et du roi de France.

Arch. de l'Isère, B. 3558, orig. parch. (*Invent.* III, 92ᵃ). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 139.

15822 6 avril 1301/1322.

Comptes du péage du Pont-de-Beauvoisin, par les receveurs, dépendant des châtelains.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 50-1 (à part, 78-9).

15823 Montfleury, 10 avril 1301.

B[éatrix], fille de P[ierre] comte de Savoie, dame de Faucigny, en reconnaissance de l'hommage lige que lui a rendu François de Beaumont, fils d'Artaud de Beaumont, chevalier, lui concède en fief 40 sols et 4 poules de cens sur un champ au Touvet *(Tovetum)*, une vigne et un moulin au même lieu, pour 10 liv. de cens ; si elle peut acquérir la maison de feu Jean Falaterii à Bernin *(de Brenino)*, elle y assignera ces 10 livrées *(libratæ)* de terre. *Dat. et act. ap. Montem Flur'*, lundi... Sceau.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 24-5.

15824 Valréas, 11 avril 1301.

...Le 3ᵉ jour après l'octave de Pâques *(Pace)*. G[uil-

laume d'Aubenas], évêque de Trois-Châteaux, noble Ricaud *(Ricavus)* de Caderousse et Pierre de Lacelmes, exécuteurs testamentaires de feu Ronsolin, seigneur de Lunel et de Montauban, désireux d'éviter les peines et dépenses inutiles, pour satisfaire les créanciers, légataires et réclamants *(clamatores)* du testateur, de Draconet, son aïeul maternel, et Randone, sa mère, confiants dans la loyauté *(legalitas)* d'Alamand du Puy, chevalier, seigneur de Reillanne, lieutenant de Hugues Ademarii, seigneur de Lombers et de Montauban, lui donnent commission pour faire le nécessaire dans la baronnie de Montauban et les terres de Ronsolin en deça du Rhône, promettant d'approuver les comptes qui en seront faits. *Act. ap. Valriacum*, dans l'hospice de Falcon de *Malavalle*. Présents : frère Bertrand de la Garde, gardien de Valréas, Agnerius du Puy, Nicolas de Vérônne, Albert de Brayda. Olivier de Montmorin, not.

Gallia christ. noviss. IV, 116-7, n° 238.

15825 13 avril 1301.

Contrat de mariage entre Jean de Tencin, fils de Guigues Richard, chevalier, et Artaude, fille de Richard de Mailles, damoiseau : dot, 200 liv. dont se portent garants les principaux personnages de la vallée du Graisivaudan.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 80 (*Invent.* IV, 273ᵃ).

15826 18 avril 1301.

Testament d'Isabelle, veuve de Pierre de Chavannes, damoiseau; elle veut être enterrée au cimetière des frères Mineurs de Vienne ; etc.

Le Laboureur, *Mazures de l'Ile-Barbe* (1887), I, 446-7.

15827 Annonay, 19 avril 1301.

Péronet Syboudi, damoiseau, reconnaît tenir de l'abbaye de St-Ruf le lieu et domaine de Pontieux *(Pontels)* au mandement d'Albon, sous Hugues d'Hauteville, prieur de Notre-Dame d'Annonay.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, orig. parch. de 60 lig.

15828 19 avril 1301.

Enquête et dépositions de témoins sur les droits du comte de Valentinois à Crest et à Rochefort, où il avait fait construire un mur. Les arbitres imposent à l'évêque et au comte une trêve de 2 ans... Mercredi après quinzaine de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3558, orig. parch. (*Invent.* III, 92ᵃ). — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 375 (à part, I, 278).

15829 20 avril 1301.

Sentence arbitrale rendue par Guillaume Heallier, prêtre, et trois autres arbitres, entre les mandements de Faudon et de Montorcier, relativement à leurs limites réciproques. Fait devant la maison de Garnier.

Arch. munic. d'Ancelle, copie. = Roman, 143ᵃ.

15830 Valence, 27 avril 1301.

Vidimus par Jean d'Annonay, official de Valence, d'un acte entre St-Ruf et le seigneur de Beldisnar, passé devant Pierre Becio, official de Vienne. Jean Mayn. d'Arlaco not.

Arch. de la Drôme, *Repertorium S. Rufi*, 38o. ch. XII, n° 32.

15831 Grenoble, 27 avril 1301.

Ind. 14. Guillaume, de bonne mémoire, évêque de Grenoble, étant mort et son corps livré à la sépulture ecclésiastique, le lundi précédent, Guillaume de Royn, doyen de l'église N.-D. de Grenoble....

Arch. de la Préfect. de l'Isère, Fᵉ, orig. parch.

15832 Mai 1301.

Obligation de Philippe de Vienne, seigneur de Seurre, au profit des héritiers du juif Jacques de Montbard.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 474, n° 5572.

15833 1ᵉʳ mai 1301.

Artaude, fille de Richard de Mailles, renonce du vivant de ses parents à leur succession en faveur de ses frères, moyennant 200 liv. qui lui sont attribuées par son père.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 88 (*Invent.* IV, 273ᵃ).

15834 Grâne, 2 mai 1301.

Investiture conférée par Aimar, comte de Valentinois, à Guillaume de Montmeyran, du château de la Rochette acquis par celui-ci de François d'Eurre. Fait à G., dans la salle verte.

Arch. de l'Isère, B. 3558, origin. parch. (*Invent.* III, 92ᵃ).

15835 St-Antoine, 7 mai 1301.

... Ind. 14... Gillabel Clapote, de la paroisse de St-Julien de Dionay *(Doanney)*, fait don entre vifs à son filleul *(philiolo)* Guillaume Jay, de la Jayère *(Jayeria)*, clerc, comme bien méritant, d'un champ au puy de Chaponnay *(Chaponais)*, avec tous ses droits, dont elle se dévêt et investit. Fait *ap. S. Antonium*, devant la porte de l'église ; témoins : Michel Martini, chapelain de Ste-Marie de Montagne, etc. Pierre de *Flavign'*, habitant de St-Antoine, not. impér.

Cabinet de l'auteur, orig. parch. de 30 lig.

15836 Gap, 10 mai 1301.

Extrait par ordre de l'évêque de Gap et à la prière de Lantelme de St-Marcel, le vieux, Guillaume Gras, le vieux, Armand de St-Marcel, Guillaume Abon, Martin Doussan, Jean Bonnet et Martin Revellat, conseillers de la ville de Gap, de l'article d'un document souscrit par les notaires Raymond de Novitio, Raymond Fabri et Thomas de Francavilla, et relatif aux chevauchées : les habitants devaient au dauphin et au comte de Provence, dans l'étendue du Dauphiné et du comté de Gap, chaque année, pendant 30 jours, 100 hommes de pied, convenablement armés, et au[x] dépens de l'université de Gap. Témoins : Pierre Armand, chapelain, vicaire de Meyrargues *(Mayraniguis)*, dioc. d'Aix, Guil. Armand, chapelain, Guill. Isnard, not., Jean Edulphi, not. Fait dans la maison de l'évêque.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, orig. parch. (*Invent.* IV, 77ᵃ).

15837 13 mai 1301.

Humbert *de Nono* et Jean Hippolyte, lombards associés de Goncelin, reconnaissent avoir reçu en prêt de Lantelmet Philippon, damoiseau, 80 liv. remboursables dans le délai d'un an à dater de la St-Jean-Baptiste, quinze jours après réquisition.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 86 (*Invent.* IV, 273ᵃ).

15838 14 mai 1301.

Geoffroy de Lincel, évêque de Gap, était débiteur, pour lui et son église envers la communauté de Gap, de 8000 sols Viennois en capital, produisant 20 liv. d'intérêt ; on lui en fait remise sous condition de les employer en achat de bois et autres utilités pour son église [en reconstruction]. Jean Edulphi *(Ad-i, Elphi)*, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1116 (*Invent.* IV, 5b) ; 1554, cité en 1er févr. 1303/4 (IV, 461a). = Roman, 143a.

15839 Sisteron, 19 mai 1301.

Ordre d'Antoine de Casalortio, juge de Sisteron, aux syndics d'Embrun, de comparaître devant lui pour répondre des délits commis par leurs concitoyens dans les fiefs de Boniface d'Embrun, seigneur des Crottes, qui a porté plainte.

Arch. munic. d'Embrun. = Roman, 143a.

15840 20 mai 1301.

Accord entre Philippine, femme de Guillaume d'Engins, chevalier, et Guillaume Albert, au sujet de la suzeraineté du mas de la Combe de Theys, qui leur appartenait par moitié.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 86b (*Invent.* IV, 273a).

15841 Gap, 22 mai 1301.

Testament de Jacoba, veuve de Nicolet Canaperii. Elle veut être ensevelie dans le cimetière de N.-D. de Gap, près de sa fille Raynauda. On vendra une vigne avec terre et chenevière pour les honoraires de sa sépulture, de la neuvaine et de l'oblation annuelle, suivant l'usage de Gap, avec préférence pour son gendre Abon Allerius, qu'elle institue son héritier universel. Elle lègue 10 liv. à son frère Durand Buas ; autres legs à l'hôpital de porte Lignole, au chapelain-curé de N.-D. de Gap, etc. Exécuteurs : led. Abon, Guil. Milon et Pierre Fabri. Témoins (8). Pierre Parochie, not. de R[aymond] de Mévouillon, ancien évêque et seigneur de Gap. Fait en l'étude *(operatorium)* de la maison de feu Nicolet Canaperii.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1738, orig. parch. (*Invent.* VI, 385).

15842 22 mai 1301.

Reconnaissance passée en faveur de Philippe de Morêtel par le recteur de la maladrerie de ce lieu.

Arch. de l'Isère, B. 4426, f° 6 (*Invent.* IV, 276a).

15843 Vienne, 25 mai 1301.

Guillaume, archevêque de Vienne, prie Guillaume [de Roin], évêque de Grenoble, de permettre au couvent de la chartreuse des Ecouges de percevoir les dîmes de la paroisse de St-Gervais, comme son oncle [Guillaume de Sassenage] l'avait autorisé durant toute sa vie. *Dat. Viennæ*, jeudi après la Pentecôte.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 486-7.

15844 Besançon, 31 mai 1301.

Jean de Vienne, sire de Mirebel, et autres promettent hommage au roi de France et réparation des dommages causés pendant la guerre du comté [de Bourgogne]. Mercredi...

Finot (J.), *Les sires de Faucogney*, 270-3. = Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 474, n° 5571.

15845 Argilly, juin 1301.

Accord entre Philippe de Vienne, chevalier, seigneur de Pagny, et le duc de Bourgogne ; ce dernier facilite la fondation d'un anniversaire à Cîteaux pour Philippe, ses femmes et ses ancêtres, qui, en retour, lui hommage moitié de Montagny. Sceau.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 475, n° 5574bis.

15846 Baratier, 5 juin 1301.

Autorisation accordée par les syndics d'Embrun, à la demande du Dauphin, aux hommes liges de ce prince dans le fief des Crottes, de faire pâturer et de bûcherer dans la forêt de Montmirail, à condition de la garder.

Arch. munic. d'Embrun ; de M. Roman. = Roman, 143a.

15847 13 juin 1301.

Echange entre noble Guigues, fils de feu Berlion du Châtelard, qui cède une maison à Hauterives et une vigne près St-Martin-d'Anselin[-l'Eglise], et noble Nicolas du Châtelard, son frère, qui cède une vigne près Châteauneuf-de-Galaure. Mardi après l'octave du Corps de Dieu. Marchand not.

Invent. titres des Châtelard (1765).

15848 Embrun, 17 juin 1301.

Lettres patentes de Humbert Ier, dauphin, par lesquelles il confirme les libertés et privilèges de la ville d'Embrun.

Arch. munic. d'Embrun, copie. = Roman, 143a.

15849 (Aix-en-Provence, 19 juin 1301).

Supplique adressée à Raynaud de Lecto, sénéchal des comtés de Provence et Forcalquier, par Guillaume d'Avalon, prieur de Durbon, et le convent de son monastère. Le 10 juin, les courriers de Raynaud de Montauban et presque toute la population d'Agnielles, hommes et femmes armés, ont expulsé le bétail de Durbon de ses possessions à Recours, tuant plusieurs brebis et agneaux ; les moines étant venus les réprimander, ils les maltraitèrent affreusement (cinq purent à peine retourner). Alors, ils quittèrent leur couvent (ce qui ne s'était jamais vu) et portant leurs croix, allèrent réclamer protection au baile de Sisteron. Celui-ci étant nouveau dans sa charge, point au courant de leurs traités et infirme, ils prient le sénéchal de déléguer Pierre Gomberti, juriscons., viguier de Forcalquier, lequel choisira un notaire également renseigné sur leurs droits, afin d'éviter tout retard pour l'enquête à faire. — Cf. 27 juin 1303.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 486-8, n° 574.

15850 Aix, 19 juin 1301.

Raynaud de Lecto, chevalier, sénéchal de Provence et Forcalquier, fait droit à la requête du couvent de Durbon et ordonne au viguier de Forcalquier de lui communiquer l'enquête qu'il aura faite. *Dat. Aquis*,... ind. 14.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102, 16. — Guillaume, *Chartes de Durbon*, 488, n° 575. Roman, 143.

15851 20 juin 1301.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Aymar, son fils, en leur nom et au nom des hoirs de Philippa, jadis femme de Bertrand des Baux, comte d'Avellino,

et de Marguerite, femme de Roger, seigneur de Clérieu, toutes deux filles de Sibille de Beaujeu, sœur de feu Guichard sire de Beaujeu et mère dudit Aymar de Poitiers le père, renoncent, moyennant le payement d'une somme de 2.000 liv. Tournois petits, à toutes leurs prétentions sur l'héritage dudit Guichard, mort sans héritiers directs ; héritage que lesdits Aymar, Philippa et Marguerite avaient revendiqué sur Louis, sire de Beaujeu, et revendiquaient encore sur son fils Guichard, actuellement sire de Beaujeu. Témoins : Amédée, comte de Genève, Béraud, sire de Mercœur, Guy de St-Trivier, etc.

HUILLARD BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1080.

15852 20 juin 1301.

Donation par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à Guichard, sire de Beaujeu, de la directe seigneurie sur la terre de Belleroche, dont il s'était réservé le ressort lors de la vente qu'il avait faite de ladite terre à Guichard de Marzé. ...Mardi avant s[t] Jean-Bapt.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1079.

15853 Anagni, 21 juin 1301.

Lettre de Boniface VIII à H[umbert] dauphin de Viennois. La confiance qu'il a en lui l'engage à lui faire part que Philippe de Bernisson *(Bernizonis)*, citoyen de Gênes, naguère recteur du Comtat-Venaissin, est resté débiteur envers l'église Romaine de sommes considérables, que, malgré les procès faits contre lui, il s'obstine à ne pas restituer. Pour se garantir de toute contrainte, il est parti de Gênes et s'est réfugié en Dauphiné, où il a acquis des immeubles pour 400 liv. Viennois de revenu à fonds perdu. Le pape prie le dauphin affectueusement *(affectuose)*, sous menace d'excommunication, de faire saisir ces revenus au nom de l'église Romaine et de les assigner jusqu'à complet payement au recteur du Comtat. Ordre de le tenir au courant de ce qu'il aura fait. — *Habet de te.*

DIGARD (G.), *Reg. de Boniface VIII*, III, 289-90, n° 4379.

15854 Pisançon, 22 juin 1301.

...Ind. 14...Béatrix de Mévouillon, dame en partie du château de Pisançon, à la demande de Jacques, abbé de la maison de Léoncel, lui confirme la donation de feu Jean Eldrici (21 oct. 1293), lui donnant tout pouvoir de prendre possession de la pièce de terre. *Act. Pisantiani*, dans la maison de Béatrix ; témoins : Martin de Flandènes, prieur de Léoncel, Lantelme Burgondi et maître Richard d'Oulx *(de Ultio)*, de Romans, jurisconsultes, et autres. Pierre de Martigny, not. impér.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 313-4, n° 292.

15855 Sisteron, 26 juin 1301.

Présentation par frère Guigues Moteti, chartreux de Durbon, à Pierre Gomberti, juriscons., viguier de Forcalquier, d'une lettre du sénéchal Raynaud de Lecto, close et scellée de son sceau (19 juin). Gomberti se déclare prêt à l'exécuter. *Act. Sistarici*, dans la maison habitée par Raymond Dauphin, précenteur de l'église de Sisteron ; présents (3).

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 488-9, n° 576. = ROM. 143[b].

15856 Durbon, 26 juin (1301).

Enquête faite par Pierre Gomberti sur les violences exercées contre les religieux de Durbon par les officiers de Raynaud de Montauban et les habitants d'Agnielles. Sont reconnus coupables, Jean André, courrier de Raynaud, neveu du baile d'Agnielles, Jacques Capelli et 20 autres. Armés de lances, *destrales*, *tartonos* et de pierres, ils ont maltraité les troupeaux de Durbon au Recours *(Rocous)*, blessé grièvement 5 moines et un convers (qui montrent leurs cicatrices) placés sous la protection de la cour royale, etc.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 489-91, n° 577.

15857 27 juin 1301.

Donation par Bertrand de Baux, prince d'Orange, à Alasacie de Lambesc, abbesse de St-Césaire d'Arles, d'un quartier dépendant de la ville d'Orange appelé Coudoulet, avec ses dépendances. Alasacie lui donne en échange la moitié des châteaux de Nyons, Vinsobres et Mirabel, avec toutes leurs dépendances, à la condition d'en reconnaître au couvent la haute juridiction, de lui prêter hommage et serment de fidélité, et de s'engager à ne jamais aliéner ces châteaux, ni les armer en guerre sans le consentement de l'abbesse.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 835.

15858 Durbon, 29 juin 1301.

Suite de l'enquête de Pierre Gomberti. La cour de Sisteron envoya Pierre de Paris à Durbon, pour protéger le monastère ; ce qu'ayant appris, les gens d'Agnielles ont amené leurs troupeaux jusqu'à la grange de Recours *(Rocosio)* la veille, 28 juin. L'envoyé leur ayant signifié de se retirer, ils répondirent qu'ils n'en feraient pas plus que s'il était un âne. Les habitants (27 nommés) de Montmaur sont accusés de violences à main armée contre les troupeaux et les moines de Durbon, il y eut 4 ans, aux lieux appelés *Barba Loba* et *in Aunis ;* il y a un an, les mêmes ont maltraité des vaches du monastère qu'ils saisirent au pré de l'Hôpital. Les gens du château supérieur de Montmaur, voulant s'emparer d'un chaudron *(cachobum) en Barba Loba*, il y a trois ans, le prieur Hugues de Rivis et frère Jean Tornator, donné, s'y opposèrent ; ils furent frappés jusqu'au sang. Guigues Aurus, écuyer de Raynaud de Montauban, et ses compagnons ont blessé des bœufs labourant à la grange de Vaux et emporté la peau d'un, il y a sept ans. Pierre Gomberti est invité à terminer au plus tôt cette enquête par le nouveau sénéchal Richard de Gambatesa, pour le seconder dans des affaires ardues ; on commet pour poursuivre l'enquête Jean Cabassole, professeur de droit civil et juge majeur des secondes appellations.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 491-3, n° 578.

15859 Durbon, 30 juin 1301.

Comme on agitait la question de délimiter la grange de Recours, appartenant à Durbon, avec le territoire du château d'Agnielles, au nom des habitants et de Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, afin de supprimer un sujet de scandale, le prieur Guillaume d'Avalon réclame instamment l'avis de ses religieux : ils répondent qu'ils le désirent et le jugent utile. Noms de 11 moines, dont André de Valleta, vicaire, Raybaud Milon, courrier *(conreerius)*, et 7 convers. Fait dans la

chapelle du monastère, en chapitre ; présents : noble Pierre Gonberti, viguier de Forcalquier, Pierre de Paris, etc. Raymond Dauphin *(Dalphini)*, not. de feu Charles, roi de Sicile...

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 493-4, n° 579.

15860 Durbon, 30 juin 1301.

Procuration donnée par les religieux de Durbon pour traiter du susdit partage à frères Giraud Praherii et Hugues Bruni, convers, se constituant leurs fidéjusseurs. Fait dans la chapelle contiguë à l'église du monastère, en présence des mêmes... Raymond Dalphini, not. de feu Charles, roi de Sicile...

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 495-6, n° 580. = Rom. 143b.

15861 Juillet 1301.

Commission donnée par Amédée, comte de Savoie, et Humbert dauphin, comte d'Albon, à Guy (Puy ?) de St-Trivier et Hugues de Chandey, pour faire réparation des dommages causés de part et d'autre, selon la paix conclue par Charles, fils de Philippe, roi de France.

Turin, Traités anciens, addit. *Invent.* 106 (paq. 1, n° 5).

15862 [Sisteron ?], 1er juillet 1301.

Compromis fait entre frères Hugues Bruni et Giraud Praherii, convers, syndics du monastère de Durbon, d'une part, Hugues Vacha et Rolland Faynus d'Agnielles *(Angnella)*, syndics des habitants de ce château, d'autre, au sujet de la grange de Recours *(Rocos)*, où les gens d'Agnielles prétendaient avoir le pâturage et le bûcherage, ce qui avait occasionné des rixes. Ils désignent comme arbitres, Martin Lunelli, moine de Durbon, nobles Odon de las Cheras, chevalier, et Pierre Gonberti, juriscons., viguier de Forcalquier, sous peine de 100 marcs d'argent. Fait dans le palais *de Podio Peyroso* (Peyruis ?), lieu dit *in Curia ;* présents : Pierre Galterii, prévôt de Gap, Jean de Chalancon, Antoine, chapelain du Villar, Ameil Merlle, jurisc., Hugues Angnelli, damoiseau, Giraud Fresqueti not. Raymond Dalphini, not. de feu Charles, roi...

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 496-7, n° 581. = Rom. 143b.

15863 Planaise près Montmélian, 3 juillet 1301.

...Ind. 14, près du pont *Montis Meliani*, dans les prés *Plagniæ* (al. *Plaigne*), Amédée, comte de Savoie et marquis en Italie, d'une part, et Humbert, comte d'Albon, seigneur de la Tour et dauphin de Viennois, et Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, font un compromis sur leurs querelles, guerres et controverses entre les mains de Charles, fils de feu Philippe roi de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou ; ils promettent d'envoyer leurs procureurs en cour de Rome pour ratifier les décisions de l'arbitre, sous peine de 40000 liv. petits Tournois, dont moitié au pape et l'autre à la Terre-Ste. Humbert promet l'assentiment de la jeune dauphine Anne, son épouse. Serments sur les Evangiles du comte et de son fils Edouard, du dauphin pour lui et Béatrix, de ses fils Jean et Hugues. Présents : Raymond Bérengier, fils du roi de Sicile, Guillaume comte d'Auxerre, Girard de Beauvoir, archidiacre d'Avalon à Autun, Richard seigneur de la Chambre, Guigues Alamandi, Amblard d'Entremont, professeur de droit et archidiacre de Tarentaise, etc. Jean de *Insulis* clerc [not.] ...*Bonifacii VIII a°* 7. 3 sceaux.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 15, orig. parch., sceaux, et vidimus de (1302). Arch. de l'Isère, B. 3006, 11c. *Invent. Généralité :* I, 155b, 160, 198, 205. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 113-4. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 95-6. Lünig, *Codex Ital. diplom.* I, 613. = Georgisch, II, 197. Bréq. VII, 538. *R. Gen.* 1488.

15864 Planaise près Montmélian, 3 juillet 1301.

Charles, fils de feu Philippe roi de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou, enjoint à Amédée comte de Savoie et marquis en Italie et au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, d'observer les conventions et confédérations passées entre eux de se défendre mutuellement et de réparer dans les 15 jours leurs empiètements mutuels. *Dat. in Plaignia*, près de l'Isère, *prope Montem Melianum*, lundi après st[e] Pierre et Paul.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 14 orig. et n° 15 vidim. de (1302) (*Invent.* 19). *Invent. Généralité*, I, 159b : 205 ; *Prov. étrang.* 98b. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 112b. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 96b. = Bréq. VII, 538. *R. Gen.* 1488.

15865 3 juillet 1301.

Notification par Charles, [fils du] roi de France, d'un arrangement entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin, portant que pendant la guerre les prisonniers seront relâchés sur-le-champ, moyennant le payement, à titre d'otage, de la valeur des rentes de leurs terres pendant 2 années.... Lundi après st[e] Pierre et Paul.

Turin, Traités anciens, Addit. (*Invent.* 107, paq. 1, n° 7).

15866 12 juillet 1301.

Hommage prêté au dauphin Humbert par noble Guigues de Morestel, fils de feu Guillaume, pour sa maison du château de Morestel : le pré des Joffrions près la Rivoirette, la mistralie de Morestel, les rentes et services acquis de Joffred de Beaulieu, de Jacquemet de Virieu, d'Humbert de Gorgi à Versin ; ce que tient de lui Berlion, seigneur de Voissant, allant de son four à l'eau de Thuély, entre les chemins de Vernay et de Malissole à Thuély, plus pour les choses qu'il avait acquises dans la paroisse de Meypieu de la veuve d'Humbert de Gorgi ; son avoir à Versin, la terre proche de la fontaine de Morestel, la vigne Marchand au vignoble de la Chaila, en fief du dauphin à raison de la baronnie de la Tour.

Invent. Viennois, II, 168a, 182a, 204-5 ; III, 259, 324. — Auvergne, *Hist. de Morestel*, 43-4.

15867 Embrun, 14 juillet 1301.

Protestation par les syndics d'Embrun contre l'ordre donné par le Dauphin d'aller faire leurs chevauchées près de Ste-Jalle (Drôme) ; G[uillaume] étant archevêque.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 143b.

15868 Agen, 22 juillet 1301.

Chapitre provincial des frères Prêcheurs tenu à Agen : on « absout » le prieur de Die ; on assigne comme lecteur à Valence François Valentin, à Die Ros-

taing de Foillans; les frères des deux couvents étudieront les sciences naturelles à Valence, avec Jean Dominici pour lecteur; ceux de Valence étudieront les arts à Sisteron.

Douais (C.), *Frères Prêcheurs en Gascogne*, 98; *Acta capitul. provincial. ord. fratr. Prædicat.* (1895), 458, 461.

24 juillet 1301 = 25 juillet 1300.

15869 25 juillet 1301.

Maître Michel Francisci, official de la cour de Vienne, notifie que Guillaume, archevêque de Vienne, soutenait contre Jacquet de Seyssuel *(Saxeolo)*, damoiseau, que la moitié du château et mandement de Seyssuel lui appartenait et que l'autre était son fief rendable, sous hommage lige. Du consentement d'Antelme de Seyssuel, chanoine de Vienne, et d'Henri de Seyssuel, frère de Jacquet, les parties prennent par compromis pour arbitres Guillaume, abbé de St-André de Vienne, Rodulphe, prieur de St-Vallier, et maître Jean de Serpaize *(Salpasia)*, clerc de Vienne. Sceaux.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 22 lig. 1/2. Sceau : † S' GVILLI· ARCHIEPI· VIEN ; contre-sceau : †·SECRETV : G : ARCHIEPI : VIEN :

15870 Lyon ? 26 juillet 1301.

Ordre donné par le dauphin Humbert à ses juges et châtelains de rendre au comte de Savoie les châteaux et lieux occupés pendant la guerre, en exécution du traité de paix. *Dat.* [*Lugduni*, mercredi] après s^e^ Marie-Madeleine.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 16, parch. (*Invent.* 19).

15871 Laconnex, 29 juillet 1301.

Ind. 14. Guigues dit Guers, fils d'Artaud de Beaumont, chevalier, par ordre de son père, fait fidélité lige à Amédée, comte de Genevois, par les mains entre les siennes et le baiser de bouche. *Dat. ap. Laconet*, dans la maison de Rodolphe d'Entremont; présents : Guigues Vuagnardi, Rolet Vagnardi, Arthaud frère de Guers et Hugues de Bellecombe dit Cochi. Extrait par Etienne Cheurerii de Chaumont, not. imp. et du comte, des protocolles de Clément de *Juria*, 13 janv.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Genev. paq. 37, Thorens, n° 1 (*Invent.* 573).

15872 29 juillet 1301.

Vente par Lantelmet Philippe, damoiseau, à Guigonet Guiffrey, de Morêtel, d'une maison à Morêtel pour le prix de 40 sols bons Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 96 (*Invent.* IV, 273).

15873 31 juillet 1301.

Guillaume, archevêque de Vienne, confirme l'échange entre les Chartreux et St-Robert de Cornillon (6 févr. 1300), lundi avant s^t^ Pierre-aux-Liens.

*Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 20^b^, n. 9. *Le Couteulx, IV, 481.

15874 Vienne, 31 juillet 1301.

Guillaume, abbé du monastère de St-André à Vienne, frère Rodulphe, prieur de St-Vallier, et Jean de Serpaize *(Salpasia)*, clerc de Vienne, arbitres entre Guillaume, archevêque de Vienne, et Jacquet de Seyssuel *(Saxeolo)*, damoiseau, au sujet du domaine du château et mandement de Seyssuel, dont le prélat réclamait une moitié en propriété et l'autre en fief rendable, avec hommage lige manuel. Ils donnent raison au prélat; Jacquet devra en faire reconnaissance, du conseil de ses oncles, Guillaume et Antelme de Seyssuel, chanoines de Vienne, et de son frère Henri de Seyssuel, clerc dans la même église, dans le chapitre ou ailleurs. On arrachera les fourches plantées dans le mandement et on les mettra ailleurs. La paroisse de *Chavayreu*, le lieu d'*Etrambas* et le territoire de *Lendas* feront partie du même mandement. *Dat. Viennæ*, dans la chapelle du palais archiépiscopal; présents : Guillaume et Antelme de Seyssuel, qui consentent, Humbert de Seyssuel, capiscol, Hugonet de Seyssuel, chanoine, Michel Francisci, official de Vienne, et autres. Sceaux.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 35 lig. 1/2. Sceaux : (†) S· ABBIS S(CI ANDRE)E· VIEN(N) ; † S IOHANNIS : DE : SALPASIA.

15875 7 août 1301.

Transaction entre Guigues Richard, chevalier, Richardet et Jeannet, ses fils, Jean de Vautravers, fils de Lantelme Albert, d'une part, et Guillaume Bigoz et Albert, son fils, d'autre, par l'arbitrage d'Artaud de Beaumont et Leuczon de la Paute *(de Pacta)*, chevaliers, Pierre de Morêtel et Albert de Montfort.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 96 (*Invent.* IV, 273^b^).

15876 St-Georges....., 13 août 1301.

Amédée, comte de Savoie, institue Guillaume de Burdin, son mistral à Voiron, receveur et exacteur des blés et péages qui lui sont dus à Voiron et dans la châtellenie, à titre de cens, services, sorties, moulins, etc., mandant aux habitants de lui payer exactement. Serment... Sceau. Dimanche après s^t^ Laurent martyr.... Pierre de Sellenove.

Miribel (de), dans *Bull. acad. Delphin.* (1897/8), D, XI, 85-6, trad^e^.

15877 14 août 1301.

Donation réciproque entre Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, et Aymond Allemand, de tous leurs biens.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 381.

15878 15 août 1301.

Frère Silvo, prieur du Touvet, ordre de Cluny, reconnaît devoir 30 liv. bons Viennois à Rodolphe, sire d'Entremont, chevalier, qui les avait avancées pour payer les dettes du prieuré.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 98 (*Invent.* IV, 273^b^).

15879 19 août 1301.

Rémission par Giraud Chardon, donné de St-Félix, en faveur du prieur de deux maisons aux Osches de Tourdéon, limitées par la grande rue desdites Osches, le vingtain de la ville, les maisons de Jean Seglat et Martin Meullier... Colin not.

Invent. de St-Félix, f° 12, n° 67; f° 34^b^, n° 173.

15880 21 août 1301.

La dauphine Béatrix augmente de dix le nombre des religieuses de Mélan, en y ajoutant celle du *Rosay* qui

n'observaient pas les conditions... Lundi après l'Assomption.

Le Coutulx, *Ann. Cartus.*, IV, 363.

15881 Visan, 23 août 1301.

Transaction entre le prieur de St-Marcel de Sauzet et de Sarson et Giraud Adémar, seigneur de Grignan : le prieur de Sarson aura la moitié du vingtain des fruits récoltés en ce lieu par les habitants de Grignan, et le seigneur l'autre moitié ; le pacage et le bûcherage sont aussi réglés. Fait à Visan, devant Pierre de Grignan, Geoffroy d'Eyrolles, prieur de St-Amand, Adémar, doyen de Colonzelle, Raymond de Rabassa, prieur de St-Christophe, Raymond de Chamaret, prieur de St-Martin *(Ulmatis)*, moines de Cluny, etc.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), p. 21, n° 117. Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, n° 15.

15882 La Balme, 24 août 1301.

Hommage rendu au dauphin Humbert, comte d'Albon et [seigneur] de la Tour, par Jeannette, fille de feu Aymon de Boczosel, seigneur de Maubec, mort *ab intestat*, et reconnaissance pour les châteaux et mandements de Maubec, Chézeneuve, les Eparres, le Mollard, Montléopard, la garde d'Artas, l'hommage des nobles de Pusignan *(P-niaco)*, etc. Fait sur la place, devant l'escalier de la grande salle. Aymon de Tornafol, de Montluel not... ind. 14..., jeudi fête de s[t] Barthélemy.

Arch. de l'Isère, origin. ; B. 2967, 420. Torino, Bibl. Reale, Pergam. 136, 17, copie de 1301. *Invent. Viennois*, I, 33[b], 316[b] ; III, 228[b] : I, 179-80 ; II, 147[a]. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 228, 1132 ; et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 805. = Chorier, *H. de D.* I, 839, 842, 867.

15883 (24 août ?) 1301.

Le dauphin [Humbert] atteste avoir reçu de Jeannette, fille de feu Aymon de Boczosel, seigneur de Maubec, la reconnaissance des fiefs qu'elle tenait de lui et l'en avoir investie. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1130.

15884 Ceillac, 26 août 1301.

Pierre Michel, les fils Aymeudi et leur sœur Oliva, les fils Peyronelli et leur sœur Raymonde Peyronella ; Jean Champelloni et sa femme Béatrix, Pierre Adémar et sa femme Garcine, Jeannet Parandier, sa femme Audelène et Jean Gautier, de Molines-en-Queyras, vendent à Guillaume, archevêque d'Embrun, divers prés à Ceillac *(Cellaco)*, lieu dit Rioussec *(Rivissicus)*, qui avaient été le sujet de querelles entre les gens de Molines et ceux de Ceillac, au prix de 60 liv. monnaie courante, sous le cens de 14 sols 4 den. Viennois anciens en faveur de l'église d'Embrun. Présents : Embrun Martin, chanoine d'Embrun, Guillaume Sauzeti, juriscons., un damoiseau de Risoul *(Rizolis)*, le baile de Ceillac, les 3 consuls de ce village. Fait dans le cimetière, près de l'église..., ind. 14.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2, orig. parch. (*Invent.* II, 2[b]).

15885 Guillestre, 28 août 1301.

Confirmation de la vente du 26 préc. Présents : l'archevêque d'Embrun, Raymond de la Blaquière, prévôt d'Embrun, Martin, chanoine, Pierre Sauzet, Pierre Rodulphi, jurisconsultes, Albert Atanulphi, damoiseau, baile de Ceillac. Jacques Raynaud, de Calvisson *(Calvessanicis)*, dioc. de Nîmes, not. imp. Fait dans l'église de G...

Arch. des Htes-Alpes, G. 2, à la suite du 26 (*Invent.* II, 2[b]).

15886 29 août 1301.

Sentence prononcée par Anserme David, juge de la terre de Faucigny, à la requête de Jean de Puy-Boson, procureur de B[éatrix], dauphine, dame de Faucigny, contre Pierre de la Charrière *(Carreria)* : le procureur accusait Pierre de posséder injustement le champ *dou Perey*, près les terres de feu Naville, et ceux de *Pellionay*, une terre à Monthoux *(Montoz)*, celle de Chauchard, la moitié *dou Byoley*, les prés achetés de Pierre de Meysino, chevalier, celui qui était des Esgari..., toutes choses achetées sans le consentement de Béatrix ; il requiert le juge d'adjuger le tout à celle-ci avec les fruits de 18 ans, estimés 18 sols par an. Pierre répond que ces biens furent albergés à son père par Reymond Vieux, alors châtelain de Faucigny ; le procureur réplique qu'il a négligé d'en faire hommage, ainsi que de construire et d'entretenir une demeure *(hospicium)* à Faucigny. Le juge ordonne que les biens ci-dessus soient commis à ladite dame... Mardi après s[t] Barthélemy.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 47, orig. parch. de 34 lig. traces de sceau (*Invent.* 14).

30 août 1301 = 30 août 1310.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 747.

31 août 1301 = 24 août 1301.

Invent. Viennois, II, 147[a].

15887 Anagni, 1er septembre 1301.

A la mort de Guillaume [de Sassenage], évêque de Grenoble, les chanoines de la cathédrale, au nombre de 14, donnèrent 9 voix pour lui succéder à Guillaume [de Roin], doyen de l'église, et 4 à Guillaume de Livron, prévôt de Grasse. L'élection ayant été dévolue par appel au Siège apostolique, les deux élus résignèrent entre les mains de Boniface VIII, qui choisit le doyen, recommandé pour sa probité par des lettres émanées des nobles du pays. Lettres à l'élu, au chapitre et aux vassaux de l'église de Grenoble, à l'archevêque de Vienne. L'élu fut consacré en cour Romaine, d'ordre du pape [voir la bulle du 24 nov. suiv.]. — *Cœlestis dispositione.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, III, 169-70, n° 4176.

15888 Anagni, 3 septembre 1301.

Lettre de Boniface VIII aux archevêques de Lyon, Vienne, Embrun, etc. au sujet de la décime accordée dans leurs provinces à Charles, comte d'Anjou. — *Immoderata temporis.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, III, 301-5, n° 4395.

15889 4 septembre 1301.

Hommage prêté à Jean de Haut-Villard par plusieurs de ses hommes liges, en présence de Guillaume Grinde, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 101 (*Invent.* IV, 273[b]).

15890 Chalançon, 5 septembre 1301.

Appel interjeté au roi de France par les habitants

de Chalançon, hommes-liges du comte de Valentinois, contre les abus de pouvoir du lieutenant du bailli du Vivarais, qui fait ouvrir leurs coffres et en extrait l'argent... Mardi avant la Nativité de la s^e^ Vierge...

Arch. de l'Isère, B. 3558, orig. parch. (*Invent.* III, 92^a^).

15891 Anagni, 8 septembre 1301.

Lettre de Boniface VIII à Guillaume, archevêque d'Embrun, collecteur de la décime dans les cités, diocèses et provinces de Lyon, Vienne, Tarentaise, Besançon et Embrun, pour les nécessités de l'église Romaine. — *Cum te nuper.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, III, n° 4396.

15892 8 septembre 1301.

[Martin], évêque de Genève, déclare qu'Amédée, comte de Savoie, s'est injustement emparé de la pêche du mercredi que [Béatrix], dame de Faucigny, possède par droit d'héritage sur le fleuve du Rhône à Genève. Sceau.... Fête de la Nativité de la s^e^ Vierge.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1591.

15893 Anagni, 12 septembre 1301.

Lettre de Charles, fils du roi de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou, au prieur de St-Laurent de Grenoble : Amédée comte de Savoie et Humbert dauphin de Viennois, pour lui et la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, l'ayant nommé arbitre de leurs guerres, querelles et controverses, il a ramené la paix entre eux et s'occupe de terminer leurs différends ; il leur a enjoint d'envoyer des procureurs, munis de pleins pouvoirs, à la cour pontificale pour le moment de son arrivée ; le dauphin s'y est conformé, mais non le comte ; par déférence pour celui-ci, il a différé le prononcé de son jugement. Le prieur les citera péremptoirement pour la quinzaine de Noël prochain (8 janv.). *Dat. Anagniæ*, mardi après la nativité de la s^e^ Vierge.... — *Cum viri nobiles.*

Invent. prov. étrang. 192 (*Isère*, III, 401^b^). Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 17, orig. parch. (*Invent.* 20). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 114. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 97. = Bréq. VII, 540.

15894 12 septembre 1301.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Albert de Bermond *(Bernundi)*, frère de noble Pierre, et reconnaissance pour divers fonds et héritages francs qu'il possédait en fief à Queyrières ou Cayranne *(Quayrena)*.

Invent. Briançonnais, 673-4, 745-6. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1188. = Roman, 143^b^.

15895 12 septembre 1301.

Mardi après la nativité de la s^e^ Vierge. Reconnaissance en faveur de St-Ruf de Valence par Lantelme de Saillans *(Salhiente)*, pour le moulin de la Goutte *(Gota)* qu'il tient à cens.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, orig. parch. de 42 lig.

15896 18 septembre 1301.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, affranchit Pierre Maréchal, de Baix, et ses successeurs, de toutes, tailles, corvées et autres impositions forcées et lui donne quelques fonds, à charge d'être de sa directe ; Pierre lui prête serment de fidélité, etc. ...Lundi avant s^t^ Mathieu ap.....

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 757.

15897 22 septembre 1301.

Aimar, comte de Valentinois, Curso Capitanée et Matinache Bonsosthène de Sosthène, florentins de Crest, s'engagent envers deux autres florentins pour 200 liv. Tournois monnaie noire du roi de France.

Arch. de l'Isère, B. 3558, orig. parch. (*Invent.* III, 92^a^).

15898 Anagni, 24 septembre 1301.

Déclarations envoyées par Boniface VIII à [Guillaume], archevêque d'Embrun, collecteur [comme au 8 sept.].

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, III, n° 4397.

15899 Grenoble, 27 septembre 1301.

... Ind. 14, mercredi avant s^t^ Michel. Aymar Chaunais *(Calnesii)* vend à François seigneur de Sassenage *(Cassenatici)* une tour avec maison et verger à Grenoble, près du ruisseau *Verdarelli* et du chemin qui va de la rue Chaunaise à l'église des frères Mineurs, et près de la place de ceux-ci, pour le prix de 325 liv. monnaie courante, dont quittance. *Act. ap. Gratianopolim*, dans le couvent des frères Mineurs, près de la grande porte de leur église ; témoins : P. du Gua *(de Vado)*, chanoine de Romans, P. de Perruario, Guigues de Vaulnaveys, jurisconsultes, etc. François de Murianette not.

Invent. Graisivaudan, II, 363^a^. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 115-6. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 111^a^. = Bréq. VII, 540. Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 139.

15900 27 septembre 1301.

Investiture par le dauphin Humbert à François de Sassenage de la tour vendue par Aimard Chaunais, qui relevait de sa directe, avec quittance des lods.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 363^a^.

15901 27 septembre 1301.

Reconnaissance [au dauphin] par Guyonnet de Villeurbane, écuyer, de divers fonds et héritages en la paroisse de Vaulx et Villeurbanne, mouvants du fief du seigneur de Beaujeu.... Mercredi après s^t^ Mathieu, ap.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 238. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 192^a^, 208^a^.

15902 Anagni, 28 septembre 1301.

Boniface VIII mande à [Guillaume], archevêque d'Embrun, collecteur de la décime pour les charges et nécessités de l'église Romaine récemment imposée dans les villes, diocèses et provinces de Lyon, Vienne, Tarentaise, Besançon et Embrun, de remettre l'argent à la société des Spini de Florence. — *Cum tibi nuper.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, III, n° 4173.

15903 Octobre 1301.

Lettres par lesquelles Humbert dauphin, comte de Vienne et d'Albon, et Béatrix, dame de Faucigny, requièrent Amédée, comte de Savoie (Genevois) de confirmer les accords conclus entre eux et Amédée de Villars, leur neveu, au sujet des châteaux de Commugny et d'Hermance.

Turin, Traités anciens, Addit. *Invent.* 107 (paq. 1, n° 6).

15904 Ambronay, 3 octobre 1301.

Ind. 15, pontif. Bonif. VIII a° 7, ap. Ambroniacum. Procuration par Amédée, comte de Savoie, à Jean Bertrandi pour notifier au dauphin Humbert les violences, incursions et dommages commis par ses gens et alliés

en contravention de la paix, et demander indemnité. Jean Cameli de *Insulis* not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 18, orig. parch.; n° 15, vidim. de (1302) (*Invent.* 20).

15905 La Balme, 5 octobre 1301.

... Jeudi après s[t] Michel, ... ind. 15, *pontif. Bonif. VIII a°* 7. Guillaume Bertrandi, juge du comte de Savoie, requiert le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, de réparer les dommages à lui faits par ses gens. Le dauphin répond que Charles, fils du roi de France, a désigné deux sages chevaliers, Guy de St-Trivier et Hugues de Chandieu *(Chandeya)*, pour en juger. En ce qui concerne l'entreprise de ses gens de Bourgoin et de la Tour, Guillaume de Virieu, châtelain de Bourgoin, Pierre de Drens, Thomas de Gumin, Jacques Breceti, cellérier de la Tour, et Guillaume de Miribel qui sont entrés dans le château de Maubec et y auraient tué Aymon, seigneur du lieu et homme lige du comte ; le dauphin répond qu'il est innocent de cette mort et qu'elle lui déplaît, car Aymon était son parent et son ami, et c'est à lui de punir les assassins, car le château de Maubec est son fief lige ; sa cour a commencé une enquête et la poursuit. Il somme le procureur de lui rendre ce château privé de son maître et de lui livrer Humbert de Boczosel, qui l'occupe contre le droit, et les hommes qu'il y tient captifs. *Acta ap. Balmam,* dans la chapelle basse de l'habitation du dauphin.

Invent. prov. étrang. 192. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 114-5. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 97-8. = Bréq. VII, 541.

15906 1301.

Fragments d'enquête sur des actes d'hostilité entre les gens du comte de Savoie et les habitants de Bourgoin.

Arch. de l'Isère, B. 3613, orig. parch. (*Invent.* III, 111[c]).

15907 La Balme, 5 octobre 1301.

Ind. 15. pontif. Bonif. VIII, a° 7, ap. Balmam in Vienn., in insula de Cremeu, dans la chapelle de la maison du Dauphin. Réquisition par Jean Bertrandi, procureur du comte Amédée de Savoie, au dauphin Humbert de faire ratifier par la dauphine Agnès[= Anne] sa femme, la sentence du fils du roi de France et de faire cesser les infractions de ses gens à Miribel, St-Genix, le château d'Aymon de Boczosel appelé Maubec *(Malbech)*, etc., avec instances pour obtenir des dédommagements sous les peines portées dans leur compromis. Jean Cameli de *Insulis* not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 19, orig. parch. (*Invent.* 20-1).

15908 Romans, 7 octobre 1301.

... Ind. 15.... Pétronille Gibelina, veuve d'Etienne Burganis le jeune, bourgeois de Romans, fait donation irrévocable à l'abbesse Alix d'Hauteville *(Alisia de Altavilla)* et au monastère de Vernaison *(Commercio)*, d'une rente de 30 sols Viennois à prendre après sa mort sur tous ses biens pour la fondation de deux anniversaires, l'un à l'autel de Notre-Dame, au mois de septembre, pour l'âme de son mari, l'autre à l'autel de la Purification, pour elle-même ; elle prie l'abbesse de recevoir son corps et de le faire inhumer dans le cimetière du couvent, revêtu de l'habit religieux. *Act. Romanis*, en la chapelle de Notre-Dame sur le pont ; témoins : Guillaume chapelain du monastère, etc. Guillaume de Montchenu, not. imp.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch., n° 67.

15909 Les Echelles, 10 octobre 1301.

Lettre de R. de Sabran, commandeur d'Orange *(Auraiæ)*, et P. de la Motte, commandeur de Cairanne *(Cayranæ)*, vice-gérants du prieur de St-Gilles (ordre de St-Jean de Jérusalem), à B[oson], prieur de la s[e] maison de la Chartreuse. Ils ont reçu la lettre par laquelle il exprimait le désir de voir rétablir la concorde entre la Chartreuse et l'Hôpital des Echelles ; s'il veut bien envoyer quelqu'un le lendemain aux Echelles, on rendra à chacun son droit ; sinon le châtelain et lui prendront deux amis, qui en connaîtront. *Dat. ap. Scalas,* mardi après l'octave de s[t] Michel.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 492.

15910 12 octobre 1301.

Vidimus par les notaires Aymon de Tornafol, de Montluel, et Albert de Brayda de l'acte du 19 février 1290/1.

Arch. de l'Isère, orig. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 341.

15911 13 octobre 1301.

Confirmation par Odon Berardi, chevalier, bailli en la terre de la Tour pour le dauphin Humbert, de la sauvegarde du 7 avril 1293. Sceau.

Bruguier-Roure (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nimes,* G. XIII, 1890), 227-8.

15912 Chambéry, 17 octobre 1301.

Ind. 15, veille de s[t] Luc évangél., *pontif. Bonif. VIII a° 7, ap. Cambariacum,* dans le château. Procuration par Amédée comte de Savoie, à Antoine du Pont, chanoine et official de Genève, et à Pierre Balistarii, chanoine de G-e, pour ratifier en présence du pape Boniface VIII et de Charles, fils du roi de France, le compromis passé entre le comte, le dauphin Humbert et Béatrix dame de Faucigny, en la personne du fils du roi pour faire la paix entre eux. Jean Cameli de *Insulis* not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 20, orig. parch. (*Invent.* 21).

15913 La Balme, 21 octobre 1301.

Henri de la Tour, fils de feu Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, fait hommage lige et jure fidélité au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, pour le château, mandement et territoire de Vinay et pour tout ce qu'il possède dans la baronnie de la Tour, les mains jointes et avec baiser de paix. *Act. ap. Balmam ;* témoins : Aynard seigneur de Châteauneuf, Jean de Boenc, chevaliers, Aynard seigneur de Clermont, Hugues seigneur en partie de Sassenage, maître Marcon Bajuli, juge en la terre de la Tour, Guigues de Hières. Albert de Brayda, not. imp.

Invent. St-Marcellin, II, 1741. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 116. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour,* 96-8. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 207[b] ; *Généal.* 44. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346,* 302. = Bréq. VII, 542.

15914 Latran, 28 octobre 1301.

Boniface VIII charge [Guillaume], archevêque d'Embrun, l'archiprêtre de Colle et l'official de Nîmes de l'exécution d'un emprunt de 1000 flor. d'or fait par Guillaume, évêque de Grenoble, à Jean Maffei, citoyen et marchand de Florence, prêtant au nom de plusieurs associés de la société Spini. — *Exponente pridem.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, III, n° 4181.

15915 29 octobre 1301.

Guigonnet de Bellecombe, fils de feu Berlion, promet à un de ses hommes liges de n'exiger de lui, sans son aveu, aucune taille pendant 5 ans ; en reconnaissance, ce dernier offre à son seigneur 6 livr. de bonne monnaie noire du Dauphiné.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 107ᵇ (*Invent.* IV, 273ᵇ).

15916 Latran, 31 octobre 1301.

Boniface VIII charge l'archevêque d'Embrun et deux autres de l'exécution d'un prêt de 4000 flor. fait à Raymond, abbé de St-Sernin à Toulouse, par la société commerciale des Spini à Florence. — *Cum sicut in.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, III, n° 4183.

15917 31 octobre 1301.

Enquête faite par Raybaud de Lachau, seigneur de Barret, et Pierre Michel, clerc, arbitres entre Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, et Guillaume de Mévouillon, seigneur de Châteauneuf de Chabre, relativement à la juridiction de cette dernière terre.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = Rom., 143-4.

15918 3 novembre 1301.

Quittance par Sibylle d'Aix, dame de Ste-Jalle, à Guigues Allemand, son fils, de plusieurs sommes reçues à compte des 25000 sols, prix de la vente du château de Claix... Vendredi après la Toussaint.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 29ᵇ.

15919 4 novembre 1301.

Artaud de Beaumont, damoiseau, reconnaît devoir 50 liv. à Jacques, prieur de St-Pierre d'Allevard.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 110ᵇ (*Invent.* IV, 273ᵇ).

15920 Embrun, 6 novembre 1301.

Les procureurs des habitants de Molines donnent quittance à Raymond de la Blaquière, prévôt et vicaire général de l'archevêque d'Embrun, de 55 liv. de Viennois noirs, prix de divers prés acquis par le prélat à Ceillac, lieu dit Rioussec. Les 100 sols restants du prix de 60 liv. seront distribués par le vicaire général à Guillaume Sauzeti, Gaudin Hugonis, Pierre Roux, baile de Ceillac, et autres médiateurs de la vente. Présents : Jean Seguin, baile du palais, 2 damoiseaux, etc. Jacques Raymond, de Calvisson, not. Fait dans le palais archiépiscopal.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2, orig. parch. (*Invent.* II, 2-3).

15921 14 novembre 1301.

En exécution de la sentence arbitrale de Charles de Valois, Guillaume Grinde, juge du Dauphin, [signifie] à Amédée, comte de Savoie, d'avoir à faire restituer aux Dauphinois tout ce que les Savoyards leur avaient pris... Mardi [dans] l'octave de sᵗ Martin.

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauphiné*, I, 60ᵇ : 19.

15922 Valence, 20 novembre 1301.

Pierre d'Echallon *(de Eschalone)*, official de Valence, délivre un vidimus de la charte du 4 août 1290 relative à Léoncel. Sceau de sa cour. Hys. de Vienne [not.].

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 314, n° 293.

15923 21 novembre 1301.

Guillaume de Roin (Royn), évêque de Grenoble, promet de payer à la cour de Rome les droits de chancellerie de sa nomination.

Bonifacii VIII Obligat. I, 15. — *Reg. Clementis* V append. I, 259ᵃ. = Eubel, *H. c. m. a.* 278.

15924 Latran, 24 novembre 1301.

Lettre de Boniface VIII à l'évêque Guillaume et au chapitre de l'église de Grenoble. L'élection de Guillaume comme évêque et son sacre en cour Romaine, d'ordre du pape, ayant laissé vacant le doyenné de cette église, Boniface VIII s'était réservé la nomination du titulaire ; à la supplication du prélat, et après avoir reconnu que le chapitre serait plus à même que lui de choisir un excellent sujet, il lui restitue son droit d'élection canonique. — *Ecclesiam vestram.*

Digard (G.), *Reg. de Boniface VIII*, III, 206, n° 4233.

15925 26 novembre 1301.

Cession par Catherine, veuve de noble Guigues de Commiers, à nobles Reymond Leusonet et Guillaume Leuson, ses frères, de ses droits sur les biens de Marguerite d'Avalon, leur mère. Jean de la Place et Jean Pascal [nott.]

Inventaire d'Avalon, chap. II.

15926 La Balme, 28 novembre 1301.

...Ind. 14, Bonifacii VIII pontif. a° 7. La dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, relate avoir dépensé 1000 liv. Viennois depuis la fondation de la maison des frères Prêcheurs à Grenoble, pour la réparation de leur monastère conventuel près de la porte Traîne, du consentement de son mari le dauphin Humbert. *Dat. ap. Balmam*, dans l'île de Chéruy *(Charusii)*.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 116ᵇ. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 47. Chevalier (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble*, 30, n° 8.

15927 Mirebel, décembre 1301.

Jean de Vienne, sire de Mirebel, reconnaît tenir en fief de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, la maison forte *Li Garde-le-Comte* qu'il a fait construire près le Lueste.

Chevalier (F. F.), *Hist.-ville et seign. de Poligny*, I, p. 394. = Bréq. VII, 548.

15928 1ᵉʳ décembre 1301.

Assemblée capitulaire d'Embrun.

Arch. des Htes-Alpes, E. 521, copie (*Invent.* 257ᵃ).

15929 2 décembre 1301.

Guillaume, évêque de Valence et Die... lundi [= samedi] après sᵗ André... ; mardi ...ind. 15.

Arch. de l'Isère, B. 2967, 420.

15930 3 décembre 1301.

Le dauphin Humbert et la dauphine Anne, son épouse, reconnaissent avoir reçu de François seigneur de Sassenage, 53 liv. 7 sols monnaie courante, pour lods

et ventes de la tour de leur fief à lui vendue par Aymar Chaunais.... Dimanche après s[t] André.

Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 111[a]. = Bréq. VII, 545.

15931 4 décembre 1301.

Ind. 15. Guillaume, archevêque de Vienne, déclare que entre Humbert dauphin, comte de Vienne et seigneur de la Tour, en son nom et par procuration de Béatrix, grande dauphine, dame de Faucigny, et Amédée comte de Savoie, il y eut compromis en Charles, fils du roi de France, qui les cita à la quinzaine de Noël. Le dauphin, considérant que Charles était trop loin pour que les actes originaux lui fussent envoyés sans danger, pria l'archevêque de les faire transcrire par des notaires ; la copie débute par l'acte de Guiffred de Virieu et a été exécutée par Aymon de Tornafol, Pierre Fillonus de Montluel, Jean Servientis et Etienne Poisatz, clerc de Lyon, notaires. Sceaux et attestations de l'archevêque d'Embrun, de l'évêque de Gap Geoffroi, de celui de Die et Valence Guillaume. Jean d'Aunay *(Alneto)*, commissaire du fils du roi de France, certifie avoir reçu le dossier. — Cf. 16 déc.

Torino, Bible Reale, Pergam. n° 136, grand rouleau parch.

15932 Cosengier, 5 décembre 1301.

Ind. 14. Mardi après s[t] André apôtre. Fidélité prêtée au comte Amédée de Genevois par Péronet, fils de feu Pierre de Luyrieu. *Dat. ap. Cusang'*, sous la *galilea* de l'hôtel du comte. Présents : Jean Arthaudi, Guigues Vuagnardi, etc. Clément de Juria et Etienne Cheurerii nott.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Genevois, paq. 37, Thorens, n° 1, 2.

15933 6 décembre 1301.

Jean de Vautravers, fils de Lantelme Albert, promet de donner sa sœur Pétronille en mariage à Guigues Terrazac ou Terruzaz, de Lumbin.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 129[b] (*Invent.* IV, 273[b]).

15934 11 décembre 1301.

Testament de Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, où il est fait mention de sa femme Eléonore de Roussillon, sœur d'Artaud, de sa fille religieuse aux Ayes, de ses fils Artaud et Guillaume ; son héritier est son fils Jean... Lundi avant s[e] Luce...

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 381.

15935 12 décembre 1301.

Geoffroy, évêque de Gap... ; ind. 15.

Arch. de l'Isère, B. 2967, 420.

15936 Aix, 15 décembre 1301.

Promesse par Raynaud de Lecto, sénéchal de Provence, à Geoffroy, évêque de Gap, de bien remplir son office et de respecter les libertés et privilèges de son église.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = Roman, 144[a].

15937 15 décembre 1301.

Vendredi avant s[t] Thomas. Ordre donné par André Bauduyni, official de Lyon, au curé de St-Symphorien-d'Ozon de citer publiquement dans son église le comte Amédée de Savoie, son châtelain du lieu et autres intéressés, à apporter leurs dépositions soit le mardi avant s[t] Thomas, à St-Julien du Bouchage, où aura lieu l'enquête concernant les droits du dauphin, soit à l'ouverture qui en sera faite dans la cour de l'officialité à Lyon.

Auvergne, dans *Pet. rec. Dauphin.* III, 51-2 ; *Hist. de Morestel*, 80.

15938 16 décembre 1301.

Lettres de Charles II, roi de Sicile, à ses officiers, leur enjoignant de faire une enquête sur les droits contestés entre les chartreux de Durbon et Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, qui devaient être réglés par une sentence arbitrale à prononcer par Guillaume de la Font et Jacques de Ravenne.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102. = Roman, 144[a].

15939 16 décembre 1301.

Exemption de tout péage, pulvérage, leyde et bastage accordée à Ponce Garnier, Etienne Fauchier, Jean Vachon, etc., de Beaurières, Lèche, St-Romain et la Bâtie de Thorane, dans le territoire de la Baume, par Bertrand d'Agout, seigneur de la Baume-des-Arnauds et de Val-Thorane.

Arch. de la Drôme, E. 4100, transcript. de 1492 (*Invent.* III, 324[b]). Moulinet, *Reg. généal.* I, 8.

15940 16 décembre 1301.

Lettres de Guillaume, archevêque de Vienne, où, après avoir dit que Humbert dauphin et Béatrix, femme [dame] de Faucigny, sur les différends qu'ils avaient avec Amédée, comte de Savoie, étaient convenus pour arbitre de Charles, fils du [roi de France], comte de Valois, d'Alençon et d'Anjou, lequel était fort éloigné, et ne lui pouvant faire transporter les actes en original dont ils pouvaient se servir pour l'établissement de leurs droits avec sécurité, ils avaient requis l'archevêque de vouloir en collationner les copies et extraits, et on lui produisit [11 actes dont le plus ancien est du 3 février 1230], en présence de l'archevêque d'Embrun [Guillaume], des évêques de Gap [Geoffroy] et de Valence et Die [Guillaume]. Sceaux des 4 prélats et de Jean d'Aulnay, chevalier, commissaire royal, Aymon de Tornafol, de Montluel, et 3 autres nott... ind. 15, *pontif. Bonifacii VIII a° 7.* — Cf. 4 déc.

Arch. de l'Isère, B. 2967, 420. *Invent. Prov. étrang.* 192[b] (*Isère*, III, 401-2). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1643.

15941 18 décembre 1301.

Acte établissant que le monastère de Léoncel doit au seigneur de Pellafol un cens de 5 setiers de blé et 3 sols.

Mentionné dans un jugement du 24 avril 1366. = Chevalier (J.), *Eygluy et Léoncel*, 221.

15942 (Avant 19 décembre) 1301.

Commission donnée par André Bauduyni, official de Lyon, à son clerc Guillaume Pellerin, de se transporter à la maison forte de St-Julien du Bouchage, proche de l'église, d'y recevoir, le mardi avant s[t] Thomas, les dépositions sous serment des témoins produits par le dauphin, de clore et sceller ces dépositions, qui seront ouvertes publiquement à Lyon le vendredi avant Noël. Le dauphin entend prouver que le château et le mandement de Morestel sont depuis longtemps du fief des

seigneurs de la Tour, car feu Humbert, seigneur de Morestel, et Aymon de Rossillon en ont fait hommage à son frère Albert de la Tour, il y a plus de 40 ans ; Albert céda au seigneur de Morestel, qui lui en fit reconnaissance, l'hommage dudit de Rossillon en augment de fief. Le Bouchage et sa maison forte sont compris dans le mandement de Morestel. Le dauphin est actuellement seigneur direct de Morestel.

AUVERGNE, dans *Pet. rev. Dauphin.* III, 51-3. *Hist. de Morestel*, 80-1.

15943 Le Bouchage, 19 décembre 1301.

Mardi avant s[t] Thomas. Dépositions devant Guillaume Pellerin, délégué de l'official de Lyon, de 13 témoins produits par le dauphin : Guiffrey de Morestel, damoiseau, Pierre, chapelain de Brangues, Guillaume de Lépine (Lépin ?), Revol Conati, de Morestel, Guillaume Maschi, de Morestel, damoiseau, Albert de St-Maurice, Jean Jonchet, damoiseaux, dame Ysirabelle, veuve de Pierre de Rossillon, Humbert Joffrey, chevalier, etc. Il en résulte que les seigneurs de la Tour, Albert, père du dauphin, Albert, son frère, et le dauphin lui-même sont de temps immémorial seigneurs de Morestel et du Bouchage. En font foi plusieurs hommages d'Aymon de Rossillon, Humbert, seigneur de Morestel, Pierre de Rossillon, fils d'Aymon, et Antelme de Miolans.

AUVERGNE, dans *Pet. rev. Dauphin.* III, 53-63 ; *Hist. de Morestel*, 81-93.

15944 Le Poët-Célard, 20 décembre 1301.

Ponce Julh, du Poët-Célard, avait vendu à Pierre Lyautardi, d'Espenel *(Spenello)*, clerc, une terre au territoire du Poët-Célard, lieu dit *al Coygn*, près du Roubion *(aqua Robionis)*, au prix de 15 liv. petits coronats, dont un gros d'argent tournois du roi de France vaut 2 sols 6 den., du consentement de Dalmace Reymbaudi, qui la tenait en emphytéose et investit. L'acheteur voulant reconnaître *(regratulari)* l'affection du vendeur envers lui, proteste l'avoir vendue au-dessous de sa valeur et accorde le réméré *(revenementum)* pendant 10 ans. *Acta ap. Poyetum Seylar*, en l'habitation de Pierre de Laye, seigneur du Poët-Célard, etc. Giraud Gontardi, de Francillon *(F-ilone)*, not. imp.

Arch. de la Drôme, origin. parch.

15945 Livron, 21 décembre 1301.

Guillaume, évêque de Valence et Die, voulant témoigner sa bienveillance à l'abbé et au couvent, aux frères et familiers du monastère de Léoncel, prend sous sa sauvegarde ses moines, convers, familiers, rendus, pasteurs et gardiens des troupeaux, leurs biens, maisons et granges, et mande de les défendre à ses officiaux, courriers, châtelains, bailes et autres familiers. *Dat. Liberone*, jeudi avant Noël... Sceau. — *Notum facimus.*

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 314-5, n° 294.

15946 Livron, 21 décembre 1301.

Le même atteste avoir vu et lu plusieurs chartes de donations faites à l'abbé et au couvent du monastère de Léoncel des pâturages de Châteauneuf-d'Isère et les confirme dans les mêmes termes que son prédécesseur Jean (4 août 1290). Il renouvelle sa sauvegarde du même jour. *Dat. Liberone*, jeudi avant Noël... Sceau. — *Quod vidimus.*

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 315, n° 295.

15947 Livron, 21 décembre 1301.

Guillaume, évêque de Valence et Die, sur l'exhibition d'une charte scellée par son prédécesseur Jean [de Genève] concernant l'union du prieuré de St-Nazaire-en-Royans [à celui de St-Félix à Valence], et sur la relation d'Alexandre de St-Didier, chanoine et official de Valence, et du clerc Jean d'Annonay, décrète à la requête de Guillaume de *Maysoto*, prieur dud. St-Félix, qu'à raison de la modicité des revenus du prieuré de St-Nazaire, il est impossible de le desservir par un prêtre séculier et 2 chanoines ; il suffira d'un seul chanoine. Le prieur de St-Félix lui a présenté, en remplacement du curé Bernard Botini démissionnaire, Humbert de *Bugo Monte*, qu'il investit par la tradition des présentes. *Dat. ap. Liberonem*, jeudi fête de s[t] Thomas... Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Félix, vid. de l'offic. de Valence 1303.

15948 (Avant 22 décembre 1301).

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, fait citer Amédée comte de Savoie, le châtelain de St-Symphorien-d'Ozon et le procureur du comte devant l'official de Lyon, André Bauduyn, au vendredi avant Noël, pour procéder à une enquête établissant ses droits sur le mandement de Morestel et la seigneurie du Bouchage.

Mentionné dans l'acte du 22 déc. 1301. — *VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 111[b]. AUVERGNE, dans *Pet. Rev. Dauphinoise*, III, 51 ; *Hist. de Morestel*, 79-80.

15949 Lyon, 22 décembre 1301.

Ouverture par l'official de Lyon, en sa cour, de l'enquête faite au Bouchage le mardi précédent, à la requête de Guigues des Hères, procureur du Dauphin ; présents : Jean Baconier, clerc de Lyon, not. apost., Humbert de Vaulx, prof. de droit, Etienne Sage, doct. en droit, m[es] André Bisardi et Guillaume Maleingre, jurisconsultes.

AUVERGNE, dans *Pet. rev. Dauphin.* III, 64 ; *Hist. de Morestel*, 93.

15950 Lyon, 22 décembre 1301.

Le dauphin Humbert, seigneur de la Tour, établit par témoins devant André Bauduyni, official de Lyon, que le château de Morestel et ses dépendances sont un fief de la terre de la Tour. Humbert Joffredi, chevalier, atteste que 40 ans et plus auparavant Humbert, seigneur de Morestel, en fit hommage à Albert, seigneur de la Tour, frère du dauphin. *Dat. Lugduni*, vendredi avant Noël... *ind. 15, pontif. Bonif. a° 7.*

Invent. Viennois, III, 353[b] : II, 222[a]. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 116-7. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 111-2. = BRÉQ. VII, 547.

26 décembre 1301 = 12 septembre 1301.

15951 [= 15949] 29 décembre 1301.

... Vendredi après Noël. Dépositions de témoins, à la requête du dauphin Humbert contre Amédée, comte de Savoie, déclarant que la terre de Morestel en Viennois est mouvante de la terre et baronnie de la Tour,

plusieurs seigneurs de Morestel en ayant rendu hommage aux seigneurs de la Tour.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 222[b].

15952 Embrun, 31 décembre 1301

Raymond de la Blaquière, prévôt et vicaire général de l'archevêque d'Embrun, cède en bail emphytéotique à Aymar et Lautaud Lautaudi, frères, de Moissac *(Moysaco)*, district d'Embrun, 16 setérées de terre de la mense *(dominicatura)* du palais archiépiscopal, à Moissac, lieu dit Grasset, sous la pension annuelle de 9 setiers de méteil *(annonæ metahenchæ)* à la s[t] Michel et 2 poules d'investiture. Présents : Jean Seguin, recteur de Bréziers, etc. Ponce Barrerrie, not. imp. Fait sur la terrasse du palais archiépiscopal, près de la chapelle..., ind. 14.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2, orig. parch. (*Invent.* II, 3[b]).

15953 1301/2.

Visite du prieuré de St-Pierre de Chandieu *(Chandeuz)* par les prieurs de Salles et de Charolles : la maison a été accensée par les procureurs du prieur à un damoiseau, qui y demeure avec sa femme ; il a prêté au prieur 400 liv. Viennois, sous condition de remboursement dans 3 ans ; il est à craindre que la maison ne doive davantage à raison de la diminution du change *(propter mutacionem et melioracionem monetæ)* ; un des moines devrait être mis entre les mains d'un prieur qui le corrigeât.

Chevalier (U.), *Cart. de Paray-le-Monial*, 177.

15954 Janvier 1302.

Cession de villes par Jean de Vienne, chevalier, sire de Mirebel, à Robert duc de Bourgogne.

Plancher, *Hist. de Bourgogne*, II, 107[b]. = Bréq. VII, 569.

15955 Ile de Chéruy, 4 janvier 1301/2.

Alliance et confédération entre Humbert de la Tour, dauphin de Viennois, comte de Vienne et d'Albon, son épouse la dauphine Anne et leurs fils Jean, Hugues et Guiot Dauphins, d'une part, et Guillaume de Joinville *(Jam Vila)*, seigneur de Gex *(Gayo)*, d'autre, contre tous et particulièrement le comte de Savoie, au sujet de la terre de Gex ; les deux parties doivent se secourir et se donner asile mutuellement. Guillaume se déclare homme lige du dauphin. Fait en l'île de Charuis ou Chervis. Aymon de Tornafol, de Montluel, not. [Bleymond, not. de la cour de Vienne]. ...jeudi... Sceau.

Invent. prov. étrang. 98-9 (*Isère*, III, 237[a]). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II. 112. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1562.

15956 4 janvier 1301/2.

Hommage lige rendu par G[uillaume] de Joinville *(Jantvile)*, seigneur de Gex *(Jatz)*, au dauphin Humbert et reconnaissance de ce qu'il tenait de lui ; il ratifie tous les contrats de sa mère Léonète *(Leona)* et ses prédécesseurs avec le dauphin et les siens. Suit la reconnaissance de Léonète. Aymon de Tornafol et Hemriquet de Florence, nott..., jeudi après la Circoncision..., ind. 15.

Arch. de l'Isère, *Invent.* 31, lxix.— Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1535.

15957 5 janvier 1302.

Reconnaissances de dettes passées en faveur d'Alays de Commiers, fille de feu Guigues de Commiers, par Thomas d'Allevard et Guiffrey de Morêtel.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 136[b]-7 (*Invent.* IV, 273[b]).

15958 7 janvier 1301/2.

Reconnaissance au profit d'Amblard et Boniface de Quincieu : Reymond de Leyla, recteur et procureur de la chapelle de Notre-Dame sur le pont de la Sône, avait acquis au compte de ce sanctuaire un moulin à la Sône d'Etienne Bontous, au prix de 5000 liv. ; il était de la directe desd. frères, et le nouveau possesseur était tenu de leur payer annuellement 20 sols Viennois, plus 40 de plaid à leur mort ; il est convenu que le recteur leur payera ce plaid tous les dix ans, et les lods et investitures en cas d'aliénation... Samedi dans l'octave de l'Epiphanie

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2006.

15959 11 janvier 1301/2.

Le prieur de Moirans, procureur du dauphin, [signifie] au comte de Savoie d'avoir à rendre au dauphin les terres qu'il lui avait prises, les vassaux du dauphin qu'il retenait prisonniers, les bestiaux et autres biens dont ses gens s'étaient emparés sur ceux du dauphin... Jeudi après les Rois.

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauphiné*, I, 61 : 19.

15960 Prato, 13 janvier 1302.

Ind. 15, samedi octave de l'Epiphanie, *apud Pratum*, dans la maison de l'église majeure de la terre de Prato, Guigues Alamani, Rodulphe *dou Gal*, Hugues de Commiers *(Comers)*, chevaliers, et m[e] André Bonvin de Valence, procureurs du dauphin Humbert, présentent un rouleau d'instruments en faveur de ce dernier à Guillaume du Perche *(Douperch')*, vénérable professeur de lois, clerc assistant et assesseur de Charles, fils aîné du roi de France, présent.

En vidimus de l'archevêque B. de Tarentaise.. (1302).

15961 Prato, 13 janvier 1302.

Le 15e jour de la Noël, assigné pour comparaître devant Charles fils du roi de France, comte de Valois, Alençon, Chartres et Angers, arbitre entre le dauphin et le comte de Savoie, se présentent au château *Prati*, dioc. de Pistoie, Thomas de Pont et Pierre Balistarius de Genève, procureurs du comte, et ceux du dauphin Guy Laniagni, Rodulphe de *Çerando*, Hugues de Commiers, chevaliers, et André Bonvin de Valence, juriscons. ; ils exhibent 4 rouleaux d'informations, preuves contradictoires, etc. et des lettres testimoniales des archevêques de Vienne et Embrun, des évêques de Valence et Die et de Gap. Le prince n'étant pas informé, commet l'examen de l'affaire à Radulphe d'Harcourt *(Haricurt, Arcurio)*, archidiacre de Rouen, Hardulphe dit Grosparmi, doyen d'Orléans, et Jean d'Aulnay, chevalier, pour procéder à l'examen des témoins touchant les actes d'hostilité qui ont eu lieu depuis la paix entre le dauphin et le comte de Savoie, avec ordre de ramener les choses *in pristinum* dans les 20 jours et défense de rien innover pendant

la durée du compromis. *Dat. in dicto castro ;* présents : Jean d'Harcourt, Guillaume, comte d'Auxerre. Jean Petri d'Urbino not.

Torino. Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 2, n° 25, orig. parch. (*Invent.* 22) ; sez. III, suite du 28 sept. 1302.

15962 Prato, 13 janvier 1302.

Lettre de Charles de Valois, fils du roi de France, arbitre choisi entre le comte de Savoie et le dauphin de Viennois, par laquelle il commet pour l'instruction de leur différend Rodolphe d'Harcourt, archidiacre de Rouen, Hardulphe Grosparmi, doyen d'Orléans, professeur de droit, et Jean d'Aulnay, chevalier, procureur des princes. *Dat. ap. castrum Prati in Tuscia...*

Arch. de l'Isère, B. 3862, orig. parch. (*Invent.* III, 369ᵇ). Torino, Arch. di Stato, Traités anc., paq. 2, n° 25, orig. parch., n° 27, en acte du 21 juil.

15963 13 janvier 1301/2.

...Samedi octave de l'Epiphanie...

Arch. de l'Isère, B. 2991, xix.

15964 1301/2.

Albergement par Hugues Bocia, cellérier de Boscaudon, à Audin, des Crottes, de la montagne de Morgon. Jean Saurella not.

Arch. des Htes-Alpes, H. 27, cité (*Invent.* 30ᵇ).

15965 Les Crottes, 17 janvier 1301/2.

Vente par Raybaud Artaud, d'Avançon, abbé de Boscaudon, à Embrun Audin, des Crottes, de l'herbe de la montagne de Morgon, moyennant 40 livres. Fait *ap. Crotas*, en la maison dud. Embrun.

Arch. des Htes-Alpes, H.3, orig. (*Invent.* 5ᵇ).= ROMAN, 144ᵃ.

15966 19 janvier 1301/2.

Vente au dauphin Jean, fils d'Humbert, par Lantelme et Hugues de St-Marcel, de ce qu'ils possédaient à Charance *(Charancia)*.

Gallia christ. nova, I, anim. xxviij.

15967 21 janvier 1302.

Division de ses biens par Artaud de Beaumont, chevalier, entre ses trois fils Artaud, François et Guigues de Beaumont, avec déclaration particulière de ceux échus à François. Jacques Luys not... ind. 15...

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 25. BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 381, n° 52.

15968 3 février 1301/2.

Accensement viager par Rodolphe de Laval, notaire, agissant au nom des enfants de Jean Julien, à Pierre Caijam, de Goncelin, de deux bateaux sur l'Isère, l'un pour les transports de Goncelin, et l'autre pour le service du port dudit lieu, moyennant 10 sols par an à la St-Michel.

Arch. de l'Isère, B. 4421, f° 72 (*Invent.* IV, 273ᵃ).

15969 4 février 1301/2.

Humbert, dauphin de Viennois, assigne Humbert de Boczosel, seigneur de Châtonnay, à comparaître devant lui le mercredi suiv. (7), pour dire en vertu de quoi il possédait le château de Boczosel... Dimanche après la Purification.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 109ᵃ.

15970 Montfleury, 5 février 1301/2.

Béatrix, dame de Faucigny, donne son consentement à l'assignation dans le mandement de Sallanches de 60 sols Genevois, donnés au chapitre de Genève pour un anniversaire. *Dat. Montifloreto*, lundi après la Purification...

WURSTEMBERGER, IV, 519, n° 916. *R. Gen.* 1500.

15971 12 février 1301/2.

Comtesson, fille de feu Aymon, comte de Genevois, épouse de Jean de Vienne et dame de Miribel, reçoit de son oncle le comte Amédée 4000 liv. Viennois et renonce à tous droits sur le comté de Genevois.

Mém.-doc.soc. hist.-archéol.Genève, XIV, 463.=*R. Gen.* 1501.

15972 21 février 1301/2.

Vidimus par l'official de Die, des libertés de Saillans du 23 août 1300.

Arch. de la Drôme, E. 14698 (AA.1), orig. (*Invent.* VIII, 235ᵇ).

15973 Guillestre, 25 février 1301/2.

Assemblée des habitants de Guillestre, au nombre de , convoqués par Mathieu de Louvain ? *(Lovegno)*, courrier et juge de la terre archiépiscopale d'Embrun, et sur le désir de l'archevêque [Guillaume de Mandagot], pour traiter d'affaires concernant l'utilité de cette localité et l'honneur du prélat, en vue d'éviter des dépenses et des désordres. Les consuls, Arnoux Olivier et Petrinus Brun, font nommer procureurs Guil. Rotberti, dit Mercier, Jean Ferrandi, not. et Hugues Robert. Témoins : Marc Michel, clavaire de Château-Queyras, Pierre Faray, clavaire d'Embrun, etc. Guillaume Baudoyni, not. imp. et créé par l'archevêque d'Embrun. Fait dans le verger derrière l'église de Notre-Dame...

Arch. de Guillestre, BB. 1, roul. parch. (*Invent.* 11-2).

15974 Baix, 26 février 1301/2.

Privilèges accordés par Aimar, comte de Valentinois, à Pierre de Baix, habitant de Sauzet, portant exemption de *touta, tailla, manebea, choroata, mandataria, bannis, gachis*, etc... Lundi après sᵗ Mathias.

Arch. de l'Isère, B. 3559, orig. parch. (*Invent.* III, 92ᵇ).

15975 26 février 1301/2.

Concession par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, à Raymond de Beauchabrion (Bosc-on), pour lui, son héritier universel et un seul de leur postérité, des droits et privilèges dont jouissent les nobles de Marsanne... Lundi après sᵗ Mathias ap...

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 199 : II, 192.

15976 Gap, 5 mars 1301/2.

Jean Dauphin, comte de Gapençais, mande au châtelain de St-Bonnet en Champsaur de maintenir sous la protection et sauvegarde delphinale Etienne d'Hières, prieur de St-André de Gap, avec tous les biens et revenus du prieuré, et de lui laisser porter à Gap ses blés et autres grains.

Arch. de l'Isère, B. 3009, Vᵉ ij ; B. 3248, III, reg. (II, 229ᵃ). *Invent. Gapençais*, 282-3. = ROM. 145.

15977 10 mars 1301/2 (?).

Sentence du juge de Graisivaudan entre le dauphin

Humbert, seigneur de Faucigny, et Hugues d'Avalon, fils de Pierre, qui décharge le dauphin et ses hommes des tailles et services auxquels étaient tenus ceux du seigneur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 443.

15978 Grenoble, 13 mars 1302.

...Ind. 15, mercredi après s[t] Grégoire. Melinet ou Molinet de Bellecombe, courrier de la ville de Grenoble, au nom de l'évêque et du dauphin, prête serment sur les Evangiles de garder et observer les privilèges et libertés de ladite ville. Reçu par Guigues de Vaulnaveys, lieutenant d'Henri d'Avalon, juge de la cour commune. *Act. ap. Gracionopolim*, dans la boutique *(operatorium)* d'André de Vaulnaveys.

Arch. ville de Grenoble, AA. 6 (*Invent.* 9-10) ; AA. 7, orig. parch. (14[b]). *Livre de la Chaîne*, IX[xx]XIII[j][b].

15979 Irigny, 21 mars 1301/2.

Hommage à l'archevêque de Lyon par Péronet Chamarcini, en présence de maître Pierre, official de Valence, etc. *Act. ap. Yrignins.*

Guigue (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 315-6.

15980 Briançon, 1302.

Vente des terres dites d'Albera, territoire du Puy-St-André.

Arch. des Htes-Alpes, E. 298, parch. couvert. (*Invent.* 30[b]).

15981 1302.

Conventions entre Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, et le chapitre Notre-Dame de Grenoble, au sujet de la juridiction de Claix commune entre eux.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 29[b].

15982 1302.

Reconnaissances du manse de *Revesto* faites à Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais. Romée Mosnerii [not.]

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1810.

15983 1302.

Reconnaissances de plusieurs manses à Guigues Alamandi, [seigneur de Valbonnais].

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1811.

15984 1302.

Le cardinal Jean [le Moine], légat de Boniface VIII au roi Philippe le Bel, écrit au collecteur de la décime imposée par le pape de s'abstenir de rien demander aux Chartreux, dont la maison a toujours été exempte de cet impôt.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 493.

15985 1302.

Hommage rendu à Roger de Clérieu, par Artaud de Claveyson, seigneur de ce lieu et Mercurol, le reconnaissant pour seigneur dominant.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 775.

15986 1302.

Donation par Bernard Martin, de Crest, à Guillaume de Mornans, d'une maison appelée Grenier *(granerium)*, sise à Crest.

Arch. de la Drôme, E. 453, orig. parch. (*Invent.* II, 59[a]).

15987 (1302).

Vidimus par B[ertrand], archevêque de Tarentaise, Amblard, évêque de Maurienne, l'évêque de Belley et l'abbé de St-Rambert *(S. Raneberti)*, d'actes, lettres et documents à eux présentés de la part d'Amédée, comte de Savoie : trêve du 3 juil. 1301, lettre de Charles, fils du roi de France du même jour, réponse du Dauphin et de Béatrix dame de Faucigny au comte, réplique de celui-ci, réclamations du 3 octobre 1301, 5 oct. suiv[t] et 13 janv. 1302.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n[e] 15, 2, rouleau parch. (s. d.).

15988 1302.

Vente par Hugues Richardi, du Bourg-lès-Valence, de 2 den. de cens qu'il percevait vers St-Marcel sur une terre du monastère de Léoncel. Sceau.

Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 317-8, n[e] 298.

15989 1302.

Guillaume de Milhars fonde la chapelle de Notre-Dame de Livron.

Congrès archéolog. France (1865/6), XXXII, 307-8.

15990 1302.

Compte des revenus de la châtellenie de Montbonnot, rendu par noble Bertrand Magna, consistants etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 554.

15991 1302.

Jacques de Chantrône, châtelain du Pont-de-Beauvoisin pour le comte de Savoie, requis par Berlion de Rivoire, châtelain de St-Laurent-du-Pont, Nicolas de Billens et m[e] Pierre de Sallenove *(Cellanova)*, chevaliers, fait garder la maison forte de feu Guillaume de Rivoire.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 8-9 (à part, 59).

15992 1302.

Ordonnance de l'évêque de St-Paul, qui oblige le sacristain de la cathédrale, Raimond Brun, à fournir l'huile et la cire nécessaires pour faire les offices et célébrer les saints mystères avec décence.

Boyer, *Hist. de l'égl. cathédr. de St-Paul*, 114. *Gallia christ. noviss.* IV, 117, n[e] 239.

15993 1302.

Acte par Bertrand de *Veyseraco*, juge du dauphin Humbert dans la baronnie de la Tour.

Chorier, *Hist. de Dauph.* I, 849 ; 2e, 653.

15994 1302.

Traité de mariage entre Henri, comte de Rodez, et Anne de Poitiers, fille d'[Adémar] comte de Valentinois, à qui son père donne pour dot 6000 liv. et sa mère, Marguerite de Genève, 3000.

Du Chesne, *Comtes de Valentin.* pr. 25.

15995 Argilly, 1302.

Jean de Vienne, chevalier, sire de Mirebel, se soumet à la juridiction du duc de Bourgogne, moyennant 1500 liv., et donne pour pleiges et cautions Hugues de Vienne, sire de Pagny, Jacques de la Tour, Henri du Chemin, chevaliers, et Huguenin de Vienne, damoiseau, ses frères.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 490, n[e] 5669.

15996 5 avril 1302.

Convention entre Amédée, comte de Savoie, Humbert dauphin et Béatrix, dame de Faucigny, s'obligeant à réduire *in pristinum* tous les attentats commis après la sentence de Charles, fils du roi de France, et à ne pas se départir du compromis fait en sa personne.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 2, n° 23, orig. parch. (*Invent.* 22).

15997 7 avril 1302.

Etienne de Vesancy *(Visonscy)* se reconnaît homme lige de B[éatrix, dame] de Faucigny, et de son [petit-]fils Hugues et confesse tenir d'eux plusieurs biens; il reçoit 40 liv. bons Viennois et prête hommage, sauf sa fidélité à 3 seigneurs. Brunet de Mont-Saxonnex *(Monte de Cersenay)* [not.] ...ind. 15...

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1460.

15998 Paris, 10 avril 1302.

Lettre des ducs, comtes, barons et nobles du royaume de France au collège des cardinaux de l'église de Rome, auxquels ils font appel contre les désordres actuels dans le gouvernement de l'Eglise; 32 signatures, dont *Aymars de Poitiers, cuens de Valentinois.*

[Caveirac (de)], *Réponse aux recherches historiques concern. les droits du pape sur... Avignon* (1769), 54-62. Picot (Georg.), *Docum. Etats généraux et assemblées sous Philippe le Bel* (1901), 12-8.

15999 13 avril 1302.

Achat par Guigues Grossi à la Bessée et la Balme. Pierre de Albana not.

Guillaume, *Invent. de l'Argentière*, n° 29.

16000 13 avril 1302.

Reddition de comptes [depuis avril 1301] par Barthélemy Barral, châtelain du Pont-de-Beauvoisin pour le comte de Savoie, et enquête sur sa gestion par Guy d'Herbeys *(Arbesio)*. Sur l'ordre de Hugues de Chandieu, bailli de Viennois, un client et un guetteur sont établis au château de Paladru. En 1302, Aymar de Clermont, Nicolas de Billens et m^e^ Pierre de Sallenove *(Cella nova)* se rendent au Pont pour traiter des affaires du comte [avec le dauphin]. Sur l'annonce que les Dauphinois se portaient vers les Abrets et le Pont, la garnison du premier château est accrue de 5 arbalétriers, commandés par Humbert de la Palud, châtelain, celui du Pont étant chargé de les ravitailler.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 8 (à part, 59).

16001 Allinge, 25 avril 1302.

Ind. 15. Devant Pierre Copier, bailli, et Anserme David, juge de la terre de Faucigny, Jordane, veuve de Girard de Compeis *(Compesio)*, reconnaît tenir en fief de B[éatrix, dame] de Faucigny tout ce qu'elle a recueilli de la succession de ses père et mère dans la sénéchaussée de Châteauvieux *(Alingii Veteris)*, à Mesinge *(Mezingium)*, Publier *(Puibertier?)*, Moisy *(Moisier)* et Allinge *(Alingium)*, et les logis *(albergum)* de Jean Fancza et *dels Ponsars*, et en devoir hommage. *Act. ap. Alingium villam*, dans l'église. Sceau de l'official de Vienne. Jacques Valteri de Cluses not. imp.

Torino, Prov. de Chablaix, paq. 1. Alinges, n° 6, orig. parch. (*Invent.* 10-1). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1636.

16002 Aix, 20 mai 1302.

Promesse par Richaud de Gambatesa, maître d'hôtel du comte de Provence, à Geoffroy, évêque de Gap, de faire observer les conventions passées entre lui et Hugues de Vicinis, sénéchal de Provence. Témoins : Bertrand de Laincel, chanoine de Gap, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = Roman, 144.

16003 21 mai 1302.

Jean de Vienne, sire de Mirebel, se soumet à la volonté du duc de Bourgogne pour régler leurs différends. Lundi.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 483-4, n° 5629.

16004 1302.

Le chapitre général des Chartreux prescrit à la maison de Mélan de rendre d'ici à la fête de l'Assomption 40 liv. Viennois à celle de Beaulieu, pour Catherine de Ludun.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 481-2.

16005 Aix, 26 mai 1302.

Les prélats de Provence, dont l'évêque de Gap, votent le 20e des revenus ecclésiastiques d'un an au roi Charles II, en vertu d'une bulle de Boniface VIII. *Act. Aquis*, en la maison archiépiscopale de la cathédrale.

Albanès, *Gallia christ. noviss.* III, 563, n° 1382.

16006 Anagni, 31 mai 1302.

Bulle de Boniface VIII défendant aux juges ecclésiastiques de mettre en interdit une province, une ville, un château ou un territoire pour des causes purement pécuniaires.

Arch. de l'Isère, B. 4200 (*Invent.* IV, 141^b^). = Potthast, 25155.

16007 4 juin 1302.

Délivrance, au nom du dauphin [Humbert], de la leyde et péage de Briançon, pour 180 flor. d'or.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 308.

16008 Salins, 6 juin 1302.

Jean de Chalon, sire d'Arlay, assigne à Jean de Vienne, seigneur de Mirebel, 230 liv. de rente sur la saunerie de Salins, où il en possède déjà 160 provenant de sa femme, Comtesson de Genève. Mercredi.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 484, n° 5633.

16009 8 juin 1302.

Le dauphin Humbert et son épouse la dauphine Anne donnent, par égard pour leur fille la dauphine Marie, première prieure de Salettes, comme supplément de dotation des religieuses de cette maison, toutes les tailles comtales des paroisses du Monestier de Briançon montant à 158 liv. 7 s., toutes les rentes qu'ils avaient à Briançon arrivant à 24 liv. 13 s., et 7 liv. sur les revenus de St-Chaffrey et la Salle, montant au total à 736 livr. 7 s. 6 d., à perpétuité pour le salut de leurs âmes et de leurs prédécesseurs.

Arch. des Htes-Alpes, G. 183, cit. (*Invent.* II, 116^a^). Arch. de l'Isère, B. 4322, cité (*Invent.* IV, 184^a^). *Invent. Briançonnais*, 337; *Viennois*, I, 175, 512^b^ : 96^a^. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 117^a^. = Roman, 144^b^.

16010 Bonneville, 8 juin 1302.

Lettre de P[ierre] Coperii, bailli de la terre de Faucigny pour B[éatrix], dame de cette terre, à Henri de

Graveralio, châtelain de Montjoie .... Vendredi avant la Pentecôte....

Bonnefoy et Perrin, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 166-7.

16011 9, 13 juin 1302.

Ind. 15, samedi veille de Pentecôte et le mercredi suivant. Hugues de Montchal *(Monte Calvo)*, prieur de St-Robert-sous-Cornillon....

2ª *Cartul. de la Chartreuse*, f° VIII.

16012 Aix, 16 juin 1302.

Enquête par le juge de Sisteron sur un soulèvement des habitants d'Izon, Barret, Salérans, Laborel, Villebois, Etoile, Lachau, etc. qui, à cause d'un four à chaux qu'on avait établi à Gaudissard, avaient assiégé le château de G-d, dont Falques de Pontevès était châtelain, chassé le prieur, détruit le four et les moulins et profané l'église ; elle est suivie de plusieurs condamnations pécuniaires confirmées par le juge d'appel.

Arch. de la Drôme, E. 3152, 3181, cah. = Roman, 144ᵇ.

16013 Vienne, 17 juin 1302.

Michel Francisci, official de Vienne, ordonne aux procureurs des anniversaires de faire payer la veille de la Toussaint ce que doit Jean Vitalis de Feyzin *(Fayssino)* sur sa maison de Fuissin *(Fuyssino)*, pour 12 livr. qu'il eut de la vente de la maison de Bernard Correlli, à percevoir aux deux synodes, 5 sols par Buyandi et 5 par Jean de la Brosse *(Brossia)*.

Arch. de l'Isère, orig. parch., sceau de la cour.

16014 18 juin 1302 = 25 juin 1302.

Lundi avant nativité de sᵗ Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 215ᵃ.

16015 19 juin 1302 (-1311 ?).

Donation par Jean Martin à la commanderie de St-Antoine de Bannes du 6ᵉ de 4 den. 3 pittes, 1 hémine 1/2 de blé et 1/2 d'avoine de rente.

Arch. des B.-du-Rhône, St-Antoine, invent. de 1336. = Roman, 144ᵇ.

16016 Grenoble, 21 juin 1302.

Ind. 15. Guillaume, après sa consécration comme évêque de Grenoble, requiert la commune des habitants de lui prêter l'hommage accoutumé en cette occasion. *Act. Gracionopol.*, sous le clocher *(clocherium)*.

Arch. munic. de Grenoble, AA, 6, *Livre de la Chaîne*, IXˣˣXV.

16017 22 juin 1302.

Ind. 15, vendredi avant la nativité de sᵗ Jean-Bapt. François et Guillaume, seigneurs d'Eurre *(Urro)*, ayant échangé leurs fournages en ce lieu, sur l'instance de Hugues de Divajeu *(Dei adjutorio)*, damoiseau d'Eurre, et de Jarenton Reynaudi, habitant de *Caltoli*, Guillaume reconnaît qu'ils peuvent faire cuire à son four le pain des mercenaires de leurs hospices d'Eurre. *Act. infra Urrum*, dans l'église. Aucard, chapelain du lieu, etc.

Lyon, Cabinet Morin-Pons, orig. parch.

16018 Vienne, 25 juin 1302.

...Ind. 15. Le lundi lendemain de la nativité de sᵗ Jean-Bapt., *Bonifacii papæ VIII pontif. aᵒ 8*, jour où, suivant un antique usage, se tient le chapitre général de l'église de Vienne, se réunirent au son de la cloche dans la maison du chapitre l'archevêque [Guillaume], Hugues de Bressieux doyen, Alamand de Condrieu archidiacre, Humbert capiscol et 26 autres chanoines, et avec eux le dauphin Humbert et son fils aîné Jean, comte de Gap, pour renouveler leurs confédérations, alliances, sociétés et amitiés. Après une longue conversation, l'archevêque et les chanoines promirent au dauphin et à son fils de lui venir en aide de toutes leurs forces en tout événement dans tout le Dauphiné et la baronnie de la Tour ; promesse réciproque d'Humbert et de Jean. Les futurs archevêques, personats et chanoines seront tenus de jurer le maintien de cette confédération. Présents : Alamand du Puy, chevalier, seigneur de Reilhanette *(Relanetæ)*, au diocèse de Die, Jean de Seyssuel, chapelain de l'archevêque, etc. Aymon de Tornafol, de Montluel, not. apost.

Valbonnays, 7ᵉ Reg. aᵒ 1302. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 117-8. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 114-5. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 137. = Charvet, 433-4. Bréq. VII, 556. Collombet, II, 245-6. Allard (G.), I, 403. Paillias, 55.

16019 26 juin 1302.

Hommage rendu au dauphin [Humbert] par Barthélemy, fils de feu Raymond de Moras, chevalier... Mardi après la nativité de sᵗ Jean-Bapt., ind. 15.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1191.

16020 27 juin 1302.

Ponce, seigneur d'Auberive *(Albæ Rippæ)*, au nom de Joffred d'Illins *(Ylins)*, seigneur du château de *(Montis Buynoudi)* aux Côtes-d'Arey, requiert le dauphin Humbert de récupérer ce château comme son fief et de le tenir en sa main... Mercredi après la Nativité de sᵗ Jean-Bapt., ind. 15.

Invent. Viennois, I, 532 : 302ᵃ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1192.

16021 29 juin 1302.

Hommage et reconnaissance rendus au dauphin Humbert par Albert Bertrand, fils de Boniface, pour maison et château dans le mandement de Revel... Vendredi fête des apôtres Pierre et Paul.

Invent. Viennois, IV, 229ᵇ : II, 424ᵃ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1190.

16022 (1302).

Jean et Guy Dauphins se rendant en Flandre pour servir dans l'armée du roi de France, leurs équipages sont pillés par les habitants de Faverges, terre du comte de Savoie, qui volent 1100 liv. et plus portées à Lyon pour solder leurs dépenses.

Langelot, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel. let.* (1733), VIII, 686-7. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 259. Fournier, *Roy. d'Arles*, 328.

16023 12 juillet 1302.

Guillaume de *Tilio*, juge de Sisteron, à la requête d'Antoine de *Casalarcio*, juriscons., adresse sommation au procureur de Raymond de Mévouillon et ses cautions de payer, avant la Toussaint, 100 liv. bons Provençaux pour achat de 9 juments *(equæ)*, 80 liv. pour prêt gratuit *(gratiæ et amoris)* et 35 liv. pour sa-

laire d'avocat dues par feu Raymond, seigneur de Mévouillon.

Arch. de l'Isère, B. 3666, orig. parch. (*Invent.* III, 133ᵃ).

16024 15 juillet 1302.

Remise par le dauphin aux Embrunais des peines qu'ils ont encourues pour n'avoir pas accompli leurs chevauchées.

Arch. munic. d'Embrun. = ROMAN, 144b.

16025 17 juillet 1302.

[Signification] par Humbert Dutant (D-ain, d'Utant), procureur du dauphin, à [Hugues de Chandieu], bailli du Viennois pour le comte de Savoie, d'avoir à faire réparer les torts et dommages faits par les Savoyards aux Dauphinois depuis la dernière paix... Mardi 3 semaines après sᵗ Jean-Bapt.

Invent. Généralité de Dauphiné, I, 60 : 18.

16026 Grenoble, 20 juillet 1302.

...Ind. 15, vendredi avant sᵉ Marie-Madel. *Act. ap. Gronopol.*, dans le couvent des frères Mineurs.

Livre de la Chaine, CCCXXXVIII vᵛ. *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), G. XL, 97ᵇ.

16027 20 juillet 1302.

Reconnaissance à Michel Ranulphi par Barthélemy de Calma d'1 héminée de terre en la paroisse de St-Martin[-le-Vinoux] *in Fourateriis*. Jean Messagerii [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. XL, 107-8.

16028 Paris, 21 juillet 1302.

Lettre de Radulphe d'Harcourt *(Haricurt)*, archidiacre de Rouen, Radulphe dit Grosparmi, doyen d'Orléans, et Jean d'Aulnay *(de Alneto)*, chevalier, seigneur de Malauze ? *(Maloaoso)*, commissaires délégués par Charles, fils du roi de France (13 janv.), au prieur de St-Laurent de Grenoble, lui ordonnant de citer le comte de Savoie, le dauphin et Béatrix, dame de Faucigny, à comparaître devant eux à Lyon, dans l'église cathédrale, le 2 août suivant, à moins que ce ne fût un jour férié. *Dat. Paris., aᵒ M.CCC.III, ind. 15*, samedi, veille de sᵗᵉ Marie Madeleine, *pontif. Bonif. VIII aᵒ 8.* Albert de Matonvilla, clerc de Rouen, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, nº 27, orig. parch., traces de 3 sceaux, et nº 28, insérée (*Invent.* 23). *Invent. Généralité Dauph.* 381.

16029 24 juillet 1302.

Maître Michel Francisci, official de Vienne, atteste que Guillelmet Textoris, citoyen de Vienne, a reconnu devoir aux anniversaires de St-Maurice la moitié d'un anniversaire [d'Artaud de St-Romain] le 30 octobre, sur une sienne maison à Vienne, dans la paroisse de St-Georges, près de la maison et jardin de la Maison-Dieu [jadis à Michel Fabri de Fuissin], achetée de Jean de Châtenay.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch.

16030 Lyon, 25 juillet 1302.

Jean Appellati, de St-Galmier *(S. Baldomero)*, reconnaît avoir reçu, au nom du comte de Forez, de Philippe de Clara, marchand florentin, soldant pour le dauphin de Viennois, 536 liv. Viennois, en monnaie nouvelle, à compte de la dot d'Alix *(Alasia)*, comtesse de Forez, fille du dauphin et épouse du comte. Guy seigneur de St-Trivier estime que cette somme est inférieure à la même en monnaie Lyonnaise de 40 liv. 4 sols, que le dauphin reste devoir. *Dat. Lugduni*, mercredi fête des sᵗˢ Jacques et Christophe.

Invent. Généralité, I, 13 : 18. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 118. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 112-3 ; *Généal.* 30. = BRÉQ. VII, 558. ALLARD (G.), I, 403, 405.

16031 Aspres[-sur-Buëch], 26 juillet 1302.

Dragonet de Montauban, abbé du monastère d'Aurillac en Auvergne, Pierre Boacha, prieur d'Aspres, et la communauté des habitants d'Aspres, convoqués au son de la cloche au monastère ou forteresse de St-Géraud *de Asperis*, dans le grand *furnellum*, confirment, ratifient et approuvent les statuts, ordonnances, conventions et lois municipales du lieu en 162 articles.

BOUANGE, *St-Géraud d'Aurillac* (1881), 493-564. BOUDET (Marc.), dans *Bull. acad. Delphin.* (1902/3), D, XVI, 302-88 ; cf. 218-40 (à part, 129-216, cf. 46-68).

16032 Montfleury, 26 juillet 1302.

Béatrix, dame de Faucigny, approuve l'hommage de Robert Vuagnard, damoiseau, à l'évêque de Genève ; elle réserve sur le reste de la terre de Salaz les droits qu'elle a reçus de ses ancêtres et d'Aimon seigneur de Faucigny. *Dat. ap. Montem Fluretum*, jeudi après sᵉ Marie-Madel...

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 305. = WURSTEMBERGER, 917. *R. Gen* 1506.

16033 St-Antoine, 27 juillet 1302.

Transaction entre Girard de Briord, commandeur de la maison de St-Antoine de Marnans, et Eymard de Claveyson, prieur de Viriville, dépendant de la Chaise-Dieu : le 1ᵉʳ cède au 2ᵈ en emphytéose perpétuelle, sous le cens de 30 setiers de grain, par tiers froment, seigle et avoine, payables à la St-Michel, les terres et possessions de sa maison au Plan de Viriville, dans la paroisse de ce lieu, celles de Thodure et Châtenay, et leurs dîmes possédées autrefois par Jean [et] Maurice de Viriville et dépendant de l'église de Marcilloles. Le commandeur renonce à la double dîme. Présents : Eynard de Claveyson, chanoine de Romans, Guigues, capiscol de St-Antoine, etc. Approbations et sceaux d'Aimon, abbé de St-Antoine, d'Aymard, abbé de la Chaise-Dieu, et de leurs monastères.

MAILLET-GUY (L.), dans *Bull. acad. Delphin.* E. III, 302-3 (à part, 80-1).

16034 2 août 1302.

Assemblée des habitants de Tulette, dans laquelle comparaissent Bertrand de Faucon, Guillaume de St-Rambert, Pons Bertrand, Pons Duplan, Bertrand Bertrand et Pons de Verquières, damoiseaux, et 80 habitants, qui choisissent pour syndics Bertrand de Faucon, Olivier de Saumaret, Bertrand Bonet et Pons Raoul pour traiter avec le prieur de St-Saturnin-du-Port [Pont-St-Esprit].

Arch. de la Drôme, E. 7821, orig. parch. (*Invent.* V, 250ᵇ).

16035 4 août 1302.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs de Provence, tenu à Carcassonne, on « absout » le prieur de

Valence ; les frères de Valence étudieront les sciences naturelles à Tarascon, ceux de Die à Sisteron ; les uns et les autres s'appliqueront aux arts à Valence ; les deux couvents seront visités par Armand Saumarii. Le prieur de Valence occupa la 7e stalle à gauche, et celui de Die la 22e.

Bernardus Guidonis (Bouquet, XXIII, 184b, 186b). Douais (C.), *Acta capitul. provinc. Prædicat.* 468, 472-3,-5.

16036 8 août 1302.

Donation par Charles II, roi de Jérusalem, à Hugues de Baux, son chambellan, du château et terre de Gaudissard, au bailliage de Sisteron, avec toute juridiction, à charge de retour en cas de décès de Hugues sans enfants.

Arch. du chât. de Peyrins, I, 47, 9. *Invent. Baronnies*, I, 281 : 339 ; *prov. étrang.* 183a. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 118b.

16037 (Après 8 août 1302).

Quant le roy fut bien adverty de la piteuse bataille [de Courtray] *et de la mort de tant de nobles hommes, il fist crier son arrière ban, contenant que tous nobles et non nobles feussent en toute dilligence appareilliés pour aller aveuc luy en armes vengier icelle honte. A cest mandement vindrent... le conte de Savoie, le conte daulphin son frère.... Tous iceulx seigneurs vindrent au mandement du roy en armes pour lui servir et aler en sa compaignie en Flandres.* (al. *le daulphin de Vianne, Jean et Guiot, mandès pour la quinzaine de la mi-août à Arras).*

Anciennes chroniques de Flandre. — Bouquet, XXII, 381 ; XXIII, 788-9. = Valbonnays, II, 99a.

16038 10 août 1302.

Guigues de Paladru fait remise à Didier Treillard (Treyssard), de redevances en cire, gingembre et poivre, et d'obligations qu'il lui devait, l'ayant vendu à Guionnet, seigneur de Tullins ; Treillard ne pourra être vendu qu'à un seigneur de Tullins ; Guionnet promet de le traiter comme ses autres nobles vassaux *(clientes)* francs de Tullins *(Toyllino)* ; il n'exigera de lui qu'une redevance de 10 sols.

Arch. de l'Isère, B. 4162, orig. parch. (*Invent.* IV, 131). *Invent. Généralité Dauph.* 381.

16039 Romans, 13 août 1302.

...Lundi avant l'Assomption, ind. 15. Guillaume Francisci, seigneur en partie de Peyrins *(Payrino)*, vend à Alamand du Puy *(de Podio)*, chevalier, conseiller et procureur du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, achetant pour son maître, sa part totale du château, mandement et territoire de Peyrins, avec ses dépendances, pour le prix de 1000 liv. Viennois, qu'il confesse avoir reçues. Il en excepte sa bastide de Geyssans et les droits de sa nièce Jordane, fille d'Aynard seigneur de Châteauneuf ; il se réserve l'usufruit de l'objet de la vente sa vie durant. *Act. Romanis*, dans la maison de l'archevêque de Vienne ; témoins : Pierre du Gua *(de Vado)* et Aynard de Claveyson, chanoines de Romans, Thomas de Mayrino, châtelain de Peyrins. Guillaume Rollandi, de Goncelin, not. impér.

Invent. St-Marcellin, II, 1265. — Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 179-83. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 256.

16040 La Balme, 14 août 1302.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et la dauphine Anne, son épouse, donnent procuration à Guigues Alamandi, chevalier, seigneur de Valbonnais, Jean de Goncelin, juge mage [du Dauphiné], Jean de St-Savin, chevalier, et Henri d'Avalon, jurisconsulte, pour traiter du mariage et de la dot d'une de leurs filles avec [Frédéric] fils [aîné] du marquis de Saluces [Mainfroy], mais sous la clause expresse de ne rien conclure sans le conseil et le consentement de la dauphine Béatrix, dame de Faucigny. *Dat. ap. Balmam nostram*, dans l'île de Crémieu, mardi avant l'Assomption....

Invent. prov. étrang. 222 (*Inv. Isère*, III, 328). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 122-3. Moulinet, *Coll. titres mais. de la Tour*, 99-100. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 202-3 ; II, 114 ; *Généal.* 35-6. = Muletti, *Mem. stor. diplom. Saluzzo*, III, 51. Brèq. VII, 560. Chiesa (G. della), *Arbore-geneal. Salucio*, 936. Tallone, *Reg. di Saluzzo*, 187, n° 715.

16041 Montfleury, 17 août 1302.

Les procureurs de Béatrix, dame de Faucigny, ayant déclaré tombés en commise les biens de feu Humbert de Lucinge et d'Aymon de Lucinge, chevalier, à cause de leurs infractions au traité du 8 mars 1276/7, Aymon et François, fils d'Humbert, pour lui et ses frères, se rendent le 2e jour après l'Assomption à Montfleury, en présence de Béatrix, de G[uillaume de Roin], évêque de Grenoble, et Guillaume Grinde, juge des comtés de Vienne et d'Albon, siégeant en tribunal. Après lecture dudit traité, considérant les bienfaits et la clémence de Béatrix, ils déclarent par serment sur l'Evangile accepter la sentence qu'elle prononcera. La dame ordonne : que François, ses frères et Aymon lui feront hommage lige de leur personne aux changements de seigneur et de vassal, et reconnaîtront de son fief et seigneurie tous leurs biens dans la baronnie de Faucigny, avec le serment selon les coutumes et constitutions féodales ; Aymon fera mention de sa maison forte d'Arenthon. Elle leur fait remise de tous ses griefs ; leur accorde les dîmes de la paroisse de Flérier *(Floerie)* ; le pouvoir d'informer, saisir et punir, sur leurs hommes pour les causes féodales et emphytéotécaires ; les bans et condamnations au-dessous de 60 sols, au-delà étant réservés au juge de Béatrix, comme tout ce qui concerne le mère et mixte empire ; sans préjudice de la coutume de Faucigny, disant que les biens des délinquants appartiennent au seigneur, majeur ou mineur, qui s'en saisit le premier. En cas d'inobservation, la dame mettra la main sur leurs hommes et leurs biens. Approbation par Aymon et François. Ce dernier, les mains jointes entre celles de la dame, lui prête homme lige de sa personne et reçoit le baiser de paix ; il promet de faire approuver et passer reconnaissance par ses frères d'ici Noël. Suit le vidimus du 9 déc. 1280 de la transaction du 8 mars. Fait à 4 exemplaires, dont 2 pour Béatrix. *ap. Montem Flur'*, dans la chambre de la dame. Témoins : Bienvenu de Compeis *(C-exio)*, professeur de lois, Pierre et Henri d'Avalon, frères, Berthon d'Herbeys *(Erbesio)*, Perret fils d'Aymon de Lucinge, 2e jour après l'Assomption, ind. 15. Etienne de Deyssye et Pierre Clo-

cheyronis nott. impér. A la requête des parties sont apposés les sceaux de Guillaume, évêque de Grenoble, Pierre de Roin *(Ruyno)*, prieur de St-Martin-de-Miséré, Guillaume Grinde, juge des comtés de Vienne et d'Albon, Guy de Méolans *(M-no)*, official de Grenoble.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 3, Arenton, n° 2, orig. parch. de 77 lign. (*Invent.* 28). — *Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XV, II, 21.

16042 18 août 1302.

...Le samedi après l'Assomption, les citoyens de Gap, sans tenir compte des publications faites au nom de l'évêque, leur défendant de porter des armes, parcourent le territoire de la cité et font des réunions prohibées.

Arch. de l'Isère, B. 3755, récit (*Invent.* III, 185b).

16043 Die, 19 août 1302.

G[uillaume], évêque de Valence et Die, mande à Alamand du Puy, bailli de Valence et Die, et au châtelain de Châteauneuf-d'Isère, que s'étant accordé, de la volonté du chapitre de St-Pierre à Valence, avec le prieur de St-Félix, au sujet du prieuré de Marnaud *(M-u)*, qu'il a restitué avec tous ses droits et appartenances à St-Félix, ils aient à rendre à celui-ci la dîme du blé de cette année, mais non celle du vin. *Dat. ap. Dyam.....* Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 9 lig. 1/2.

16044 21 août 1302.

29 habitants de Tulette, absents de l'assemblée du 2 août précédent, se réunissent devant l'église St-Pierre et approuvent les nominations faites.

Arch. de la Drôme, E. 7821, orig. parch. (*Invent.* V, 250b)

16045 22 août 1302.

Les syndics de Tulette demandent des conseillers à Raymond d'Ancezune, juge du lieu, et celui-ci leur désigne Gachon, Guiraud et quatre autres habitants, en présence de Guichard de St-Romain, doyen de Tulette.

Arch. de la Drôme, E. 7821, orig. parch. (*Invent.* V, 250b).

16046 Paris, 23 août 1302.

Mandement de Philippe IV, roi de France, ordonnant à ses baillis et officiers d'envoyer à la Monnaie toute leur vaisselle en argent, retenant la valeur sur le premier compte, et de faire publier que les autres personnes, sans y obliger les prélats et barons, en envoient la moitié, qui leur sera payée sur-le-champ 4 livr. 5 s. Tournois par marc de Paris. Jeudi avant la fête de st Louis. Ce mandement fut envoyé au comte de Valentinois, Aymard de Poitiers, au dauphin de Viennois *(Vianen.)*, au seigneur Archando de Roussillon *(Roncilion.)*

Laurière (de), *Ordonnances des rois de France*, I, 347-8.

16047 27 août 1302.

Vidimus sous le sceau de Michel Francisci, official de la cour de Viviers [= Vienne], précisant les limites entre Didier, seigneur de Beauvoir et de Pinet, et Guiffred d'Illins *(de Edmo ?)*, seigneur des Côtes-d'Arey.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1733.

16048 Valréas, 31 août 1302.

Pierre de Lancelmis, notaire et procureur d'Hugues Adhemarii, seigneur de Lombers, reconnaît avoir reçu du bailli Alamand du Puy *(de Podio)*, chevalier, au nom du dauphin Humbert, 5929 liv. 15 sols petits Tournois du roi de France sur la vente de la terre de la baronnie de Montauban ; et du maître de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem 2000 liv. petits Tournois, au nom du même dauphin et pour la même cause. *Act. ap. Valriacum*, dans l'habitation inférieure du dauphin ; témoins : Hugues du Puy, bailli de Montauban, etc. Albert de Braida not.

Invent. Baronnies, I, 516 : 615. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 118-9. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 115b, 459. = Bréq. VII, 561.

16049 Septembre 1302.

Vente par Jean de Vienne, sire de Miribel, et dame Comtesson de Genève, sa femme, à Robert, duc de Bourgogne. Sceaux.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 487, n° 5652.

16050 Beauvais, 1er septembre 1302.

Charles, fils du roi de France, proroge la trêve ordonnée par lui, arbitre entre Amédée, comte de Savoie, le dauphin Humbert et B[éatrix], dame de Faucigny, de la st Remy à la quinzaine de Pâques. *Dat. ap. Belvacum.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anc., paq. 2, n° 27, 2, orig. parch.

16051 Arras, 3 septembre 1302.

Jean Dauphin *(Daffins)*, comte de Gapençais, donne quittance de 2000 liv. pour lui et ses gens, sur le service qu'il a fait au roi de France en Flandres. Sceau.

Paris, Bibl. Nat., Gaignières. — Anselme, *Hist. généal. mais. France*, II, 21.

16052 Le Villar, 7 septembre 1302.

Reconnaissances à la requête et en faveur du prévôt de l'église Ste-Marie-Madeleine du col du Lautaret, par Raybaud Berardi et Pierre Raybaudi, pour la 1/2 d'un pré à St-Chaffrey *(Sc Theoffredo)*, lieu dit *in Vilariis*, sous la pension de 3 sols à la Toussaint. Tém. [Pierre, fils de Jean Dodi, not. impér. extrait cet acte des protocoles de Pierre Serre, not. de Briançon. Fait *ap. Vilarios Bæ Mariæ Magdalenæ* ...ind. 15].

Arch. des Htes-Alpes, E. 337, orig. parch. (*Invent.* 59).

16053 11 septembre 1302.

Hommage rendu au dauphin Humbert par Guillet de Montorcier, fils de Guillaume, pour ce qu'il avait aux châteaux et territoires de Montorcier et de St-Bonnet.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan.* I, 339b. = Rom. 144a.

16054 Romans, 14 septembre 1302.

...15 ind... Par son testament, Jacquemette, veuve de Revol de la Place, avait donné en aumône à la maison des religieuses de Vernaison *(Commercio)* près Romans, une rente de 3 hémines de froment. Claire, veuve de Jacquemon Revolli, fils du dit Revol, s'engage envers l'abbesse Alix d'Hauteville *(Alisia de Alta Villa)*, à payer exactement cette rente à l'Ascension. *Act. Romanis*, en la maison de Lantelme Chacza, prêtre du lieu ; témoins : Aynar de Maucheto, chevalier. Guil-

laume de Montchenu, clerc, not. imp. Sceau du chapitre de Romans.

Arch. de la Drôme, Vernaison, 2 orig. parch. n° 68.

16055 16 septembre 1302.

[Signification] par le procureur du dauphin à Hugues de Chandieu, bailli du Viennois pour le comte de Savoie, d'avoir à faire restituer aux Dauphinois les bestiaux et autres biens à eux enlevés par Amédée de Miribel, seigneur d'Ornacieu, et à réparer les torts à eux faits... Dimanche après l'Exaltation de la Croix..,

Invent. Généralité de Dauphiné, I, 60ᵇ : 18-9. = CHORIER, *H. de D.* I, 848 ; 2ᵉ, 632.

16056 22 septembre 1302.

Pardon et rémission d'offenses et condamnations accordés par le dauphin Humbert à Humbert Berié ou Berrier de Chabottes, fils de Guigues, et investiture des terres, cens, rentes et hommes acquis par lui et ses prédécesseurs dans les terroirs et mandements de Clermont et Avignonet en Trièves, bien que le tout fût commis au dauphin faute d'avoir pris son consentement... Lendemain de sᵗ Mathieu ap.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 200 ; VI, 64-5.

16057 (Avant 28 septembre 1302).

Béraud de Vaysseu, procureur du dauphin et de la dauphine B., proteste devant Jean d'Aulnay *(de Alveto)*, seigneur de *Malocroso*, commissaire du prince Charles, contre la violation par les gens du comte de Savoie de la dernière trêve imposée par son maître. Amédée de Miribel a saisi deux envoyés du dauphin et les a jetés sans corde dans une basse fosse *(raterium)*, dans laquelle il les a laissés du 17 au 30 nov. 1301 ; à leur sortie, il les a fait mettre aux fers pendant 52 jours. Albertin de la Côte-St-André et le bâtard de Maubec en armes ont dévasté le mandement de St-Geoirs *(S. Juers)*. Les gens de la Rochette *(Rupecula)* en ont fait autant dans le mandement d'Avalon et le territoire d'Allevard. D'autres ont fait pour 1600 liv. de dégâts sur la terre d'Aynard de Clermont, allié du dauphin. Jean de St-Savin, Hugues de Commiers, chevaliers, Guillaume Grinde, juge des comtés de Vienne et d'Albon, et Jordan de Bardonnêche, damoiseau, revenaient de Turin, où ils avaient été envoyés par le dauphin auprès du prince Charles, quand à Suse le châtelain et les bourgeois se précipitèrent sur eux, les dépouillèrent et les insultèrent. Les hommes de Faverges en firent autant dans le mandement de Boczosel à des clercs du dauphin et leur volèrent 1100 liv. et plus qu'ils portaient à Lyon : cet argent était destiné à payer les harnais et les dépenses des dauphins Jean et Guiot qui se rendaient en Flandre, mandés par le roi de France pour venir à son aide. Les gens du comte ont envahi à plusieurs reprises le mandement de Bellecombe et la Bussière ; Amédée de Miribel en a fait autant à la Tour, Revel, St-Geoirs et Beaufort. Humbert de Boczosel, seigneur de Châtonnay, s'est emparé du château de Maubec et y a fait périr 160 vassaux du dauphin, précipitant les uns du haut d'un rocher, faisant décapiter ou pendre les autres.

Voir l'acte du 1ᵉʳ oct. 1302. — Torino, Arch. di Stato, sez. III, n° 7, rouleau parch. (*Invent.* n° 180, 8ᵇ). *Invent. Généralité Dauph.* I, 160ᵇ : 206, cf. 213-4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 98-9.

16058 Lyon, 28 septembre 1302.

Ind. 1, pontif. d. Bonif. VIII aᵒ 8, vendredi, veille de sᵗ Michel archange, Amédée, comte de Savoie, et Humbert dauphin, en son nom et de Béatrix dame de Faucigny, étant cités à comparaître à Lyon dans le portique de l'église cathédrale, leurs procureurs (nommés) se présentent le matin vers la troisième heure devant Symon de Belleville, sacriste de l'église Romaine, et Bernard de Montagny *(Montagniaco)*, diocèse de Senlis *(Silvan.)*, notaires, et Rodulphe d'Harcourt, archidiacre de Rouen, Ranulphe dit Grosparmi, doyen d'Orléans, commissaires de Charles, fils du roi de France.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, n° 8, orig. parch.

16059 Arras, 28 septembre 1302.

Quittance de 1000 liv. pour le service du roi en Flandres, donnée par Jean Dauphin, comte de Gapençais, « aux tentes » (au camp), vendredi avant sᵗ Michel.

Paris, Bibl. Nat., Gaignières. = ANSELME, *Hist. généal. mais. France*, II, 21.

16060 Octobre 1302.

André, abbé de Bonnevaux, au dioc. de Vienne, ordre de Cîteaux, et son couvent reconnaissent l'erreur de leur convers Jean, maître du troupeau de brebis, qui, à l'encontre d'un accord entre eux et les Chartreux, a mené paître ses chèvres sur la montagne de *Chalmenzon* en 1301, et offrent 4 liv. de bons Viennois comme satisfaction.

Vidimus de juin 1303. — CHEVALIER (U.), *Cart. de Bonnevaux*, 165, n. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 493-4.

16061 1ᵉʳ octobre 1302.

...Lundi après sᵗ Michel. Maître André Fuserii, procureur d'Amédée comte de Savoie, comme réponse à la protestation du procureur du dauphin, se borne à déclarer à Jean d'Aulnay *(de Alveto)*, commissaire du prince Charles, qu'il contredit aux actes de la grande dauphine Béatrix, dame de Faucigny, parce qu'elle n'est pas représentée par un procureur légitime, et à ceux de l'épouse du dauphin, Anne, dauphine de Viennois, parce qu'elle n'a pas ratifié le compromis [de son mari].

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 119-21. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 99. = BRÉQ. VII, 574.

16062 Lyon, 1ᵉʳ octobre 1302.

Bérard de Vayssieu, procureur du dauphin Humbert, présente à Jean d'Aulnay *(Alnet)*, chevalier, commissaire de Charles, fils du roi de France, l'enquête du 19 déc. précéd. établissant les droits du dauphin sur Morestel et le Bouchage. Visa et seings d'Aymon de Tornatof, de Montluel, clerc et not. apost., Simon (*al.* Ai-n) de Montignieu, clerc de Senlis, not. imp., et Jean Baconier, not. apost..., lundi après sᵗ Michel.

AUVERGNE, dans *Pet. rev. Dauphin.* III, 64 ; *Hist. de Morestel*, 93-4.

16063 Arras, 1ᵉʳ octobre 1302.

Quittance de 1000 liv. donnée par Jean Dauphin,

comte de Gapençais, pour le service du roi en Flandres... lundi...

Paris, Bibl. Nat., Gaignières. = ANSELME, *Hist. généal. mais. France*, II, 21.

16064 Lyon, 3 octobre 1302.

Mercredi après s[t] Michel, ind. 1, *pontif. Bonif. VIII a° 8*. André Fuserii, procureur du comte de Savoie, se présente devant Jean d'Aulnay, seigneur de *Malogroso*, chevalier, délégué par Radulphe d'Harcourt et Ranulphe Grosparmi, commissaires du fils du roi de France. Il demande si ces deux derniers se sont excusés ; Jean lui montre ses pouvoirs, mais il ne veut pas être entendu par un seul. Fait dans la maison des frères Prêcheurs de Lyon. Présents : Symon de Belleville, etc. Jean Baconerii, clerc de Lyon, not. apostolique.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, à la suite du 28 sept.

16065 Moras, 4-5 octobre 1302.

Cens que perçoit Gilles *(Egidius)* de Boczosel *(Boscosello)*, chevalier, seigneur de Mureils *(Mireolo)*, à Moras et son mandement. Reconnaissances faites les jeudi et vendredi après s[t] Michel, par ses tenanciers, avec les cens annuels dus [en tout 67 sols 1/2 d'argent et 7 setiers froment] par devant Bérenger Crespini, clerc, not., sur réquisition de Lantelme de Paluello, damoiseau, châtelain de Mureils. *Act. ap. Morasium*, et dans son mandement.

Château de Claveyson, orig. parch. — GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, V, 421 ; *Clérieu*, 199.

16066 Lyon, 6 octobre 1302.

Samedi en l'octave de St-Michel, le matin, *ind.* [*1*]5, *pontif. Bonif. VIII a° 8*, dans la chapelle de St-Antoine, en la maison des frères Prêcheurs de Lyon, devant Jean d'Aulnay *(Alneto)*, seigneur de *Malo Croso*, chevalier, commissaire nommé par Radulphe d'Harcourt et Arnulphe Grosparmi, délégués de Charles, fils du roi de France (13 janv. 1302), se présentent A[mblard], évêque de Maurienne, au nom du comte de Savoie, et Guy de Méolans, chanoine d'Embrun [au nom du dauphin]... Présents : Nicolas de Billens, Jean de Foras, docteurs ès lois, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, à la suite du 28 sept.

16067 Lyon, 6 octobre 1302.

Jean d'Aulnay, commissaire délégué par Charles de Valois, mande à un notaire de citer les procureurs du dauphin de Viennois et du comte de Savoie, à comparaître devant lui à Lyon, au sujet de l'affaire entre ces princes et [Béatrix] dame de Faucigny, pour ouïr la sentence de son maître, s'il y a lieu. Fait dans le couvent des frères Prêcheurs, samedi dans l'octave de s[t] Michel...

Arch. de l'Isère, B. 3862, orig. parch. (*Invent.* III, 369[b]).

16068 Lyon, 6 octobre 1302.

Samedi après S[t] Michel. Déclaration d'André Fuserii, procureur du comte de Savoie, marquis en Italie, aux commissaires du roi de France.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, à la suite du 28 sept.

16069 7 octobre 1302.

Guillaume de Vesancy *(Viscenciæ)* se reconnaît homme lige du seigneur de Faucigny et confesse tenir de lui beaucoup de biens. Brunet de Mont-Saxonnex *(Monte de Cercennay*, not.)..., ind. 15... 2 sceaux.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1524.

16070 8 octobre 1302.

Amédée, comte de Genevois, déclare que nobles Leuzon et Eynard Leuzon, frères, avaient la 8e partie de la juridiction des lieux de la Pierre et Theys, depuis le ruisseau des Adrets et Froges jusqu'aux mandements de Morêtel et Allevard, que le juge dud. comte devait exercer en leur nom ; Amédée leur remet aussi le 8e des amendes et droits ; ils continueront de jouir des essarts des paroisses de Laval-St-Etienne, Ste-Agnès et Monteymon. Ils reconnaissent tenir en fief la maison des Chaberts et la 1/2 indivise du tènement à Theys, sous le plaid de 5 sols à mutation de seigneur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 155[a].

16071 8 octobre 1302.

Hommage de Jeannet de Pougny *(Pognier*, Jeannette de Pongimay) et reconnaissance de divers biens à la dauphine B[éatrix] comme dame de Faucigny, sauf ceux qu'elle devait au seigneur de Gex, à Béatrix de Limon et à Guigues de Rossillon. Brunet de Mont-Saxonnex *(Monte)* not. 2 sceaux.

Invent. prov. étrang. 99[a]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1625.

16072 8 octobre 1302.

Verduc de St-Genis *(S. G-sio)* se reconnaît homme lige et vassal de Hugues, seigneur de Faucigny, et confesse tenir de lui plusieurs biens énumérés ; suit la confirmation du seigneur de Gex *(Jacz)* et de l'évêque de Genève. Brunet de Mont-Saxonnex *(M-te de Cercennay)* not..., ind. 15... 2 sceaux.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1514.

16073 9 octobre 1302.

Pierre de Livron, damoiseau, rend hommage lige à Béatrix, dame de Faucigny, et à son [petit-]fils Hugues, et reçoit d'elle certains biens allodiaux : le moulin de Farges, le moulin à blé et à foulon *(batustorium)* de Collonges *(Colunges)*, etc. ; il reçoit 45 liv. Genevois. Brunet de Mont-Saxonnex *(M-te de Cercennay)* not. ...ind. 15... Sceaux de l'évêque de Genève et de Guillaume de Joinville *(Jancvile)*, seigneur de Gex *(Jatz)*.

Invent. prov. étrang. 99[a]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1544.

16074 Paris, 16 octobre 1302.

Quittance de 738 liv. 15 sols donnée par Jean Dauphin, comte de Gapençais, par le service du roi en Flandres.

Paris, Bibl. Nat., Gaignières. = ANSELME, *Hist. généal. mais. France*, II, 21.

16075 24 octobre 1302.

Vente par Astruc de Quaix, veuve de Didier de Quaix, et ses enfants Amédée et Guigues de Quaix, à Guillaume Gérenton, de la mistralie de la paroisse du Sapey, dépendante de la directe seigneurie du dauphin Humbert, au prix de 30 liv. bonne monnaie... Mercredi avant s[t] Simon et Jude, ind. 15.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 205. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 46-7.

16076 Etoile, 25 octobre 1302.

Aimar, comte de Valentinois, proteste auprès de Philippe, roi de France, contre une ordonnance de Jean d'Arlay, chev., sénéchal de Beaucaire et Nîmes, qui prétend exiger le service militaire dans l'armée royale de tous les fiefs du comté de Valentinois sur la rive droite du Rhône ; il a envoyé son fils à l'armée du roi et il lui serait dangereux de dégarnir ses terres alors qu'il soutient une guerre difficile contre l'évêque de Valence... Jeudi avant s^ts^ Siméon et Jude...

Arch. de l'Isère, B. 3559 (*Invent.* III, 92^b^). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 145 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVIII, 375 (à part, I, 278-9). FOURNIER, *Roy. d'Arles*, 331, n. 2.

16077 26 octobre 1302.

Guy de Clermont ou de Claromane, prieur de St-Saturnin-du-Port et seigneur de Tulette, pour lui et l'église du lieu, transige avec Bertrand de Faucon et Olivier de Samaret [ou Savaret], au nom des nobles et chevaliers, sur les points suivants : les nobles possédant biens ou droits en emphytéose du prieur lui payeront les cens, services et pensions convenus ; ils pourront les aliéner à d'autres nobles ou religieux, avec sa permission, moyennant les lods, treizains, reconnaissances et dénombrements ; pour tous les biens de la directe du prieuré, exempts de cens ou services, l'hommage et le serment de fidélité sont dus ; il est permis, avec ces biens, de doter filles, neveux et autres parents du 1er au 4e degré en ligne ascendante et descendante et jusqu'au 4e degré en ligne transversale ou collatérale, sans lods ni treizains ; au-delà, il faut la permission du prieur, ou de son lieutenant, ou du doyen ; tous différends pour droits féodaux relèveront du juge du seigneur, et, s'il leur était suspect, il devra leur en donner un autre ; les appels de ce juge iront au prieur, à son juge d'appeaux, à l'abbé de Cluny ou aux supérieurs de l'ordre ; le prieur fera ratifier cet accord par son monastère.

Arch. de la Drôme, E. 7821, orig. parch. (*Invent.* V, 250-1).

16078 26 octobre 1302.

Ratification de l'acte précédent par Pierre du Plan, Bertrand de Tulette, Pierre de Verquières, Pons Raoux, etc.

Arch. de la Drôme, E. 7821, orig. parch. (*Invent.* V, 251^a^).

16079 26 octobre 1302.

Transaction entre les syndics et communauté de Tulette et le prieur du lieu. La faculté de ce dernier de prendre, pour son usage, les poules et les poulets dans les maisons, bassecours et rues, en payant 6 den. Viennois pour une poule et 4 pour un poulet, est réduite à une demi-poule à Noël par habitant, les pauvres payant 6 den. seulement ; les 40 sommées d'anonne (gros blé) dues par la communauté, de deux en deux ans, pour droit de vingtain et de foulage, continueront à être payées ; la quantité de blé à transporter à St-Saturnin ou à Orange est fixée à 200 sommées, le prieur nourrissant les voituriers et leur bétail ; le prieur ne pourra donner les pâtis à cultiver ou à défricher, moyennant une pension, sans la permission de la communauté, ni celle-ci sans la sienne.

Arch. de la Drôme, E. 7821, orig. parch. (*Invent.* V, 251^a^).

16080 Sisteron, 27 octobre 1302.

Commission donnée par Ricard de Gambatesa, chevalier, huissier royal *(hostiarius)* et sénéchal des comtés de Provence et de Forcalquier, à Jean Cabassole, professeur de droit civil, juge majeur en ces mêmes comtés, pour continuer l'enquête faite à la demande de Durbon contre Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, et les hommes d'Agnielles et terminer les questions pendantes entre Raynaud et Pierre, prieur du monastère. Fait dans le palais royal. *Sistarici*, en présence de Pierre Gomberti, procureur et avocat royal, Bertrand de Monteux *(Montiliis)*, chevalier, baile de Sisteron, etc. Raimond Dalphini not. de feu Charles, roi de Sicile.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 497-8, n° 582.

16081 Etoile, 28 octobre 1302.

Appel au roi de France par Aimar, comte de Valentinois, dont l'objet est le même que celui du 25 préc.... Dimanche fête des s^ts^ Siméon et Jude...

Arch. de l'Isère, B. 3559, orig. parch. (*Invent.* III, 92^b^).

16082 29 octobre 1302.

Transaction entre les syndics et communauté de Tulette et le prieur du lieu : les possesseurs de bœufs ou de bêtes de labour devront une journée de travail aux terres de l'église, au temps des semailles, et une journée des bêtes de bât, à Noël, pour porter au château une charge de bois.

Arch. de la Drôme, E. 7821, orig. parch. (*Invent.* V, 251^a^).

16083 Rome, (30 octobre =) 1er novembre 1302.

Concile tenu par le pape Boniface VIII. — Noms des prélats de France qui furent à Rome aux fêtes de la Toussaint : les évêques d'Autun..., les abbés de Cluny, etc.

Paris, Arch. Nat., JJ, 36, 65. — POTTHAST, p. 2013-4. CHEVALIER (U.), *Topo*, 2594. PETIT (E.), *Hist. ducs Bourg.* VI, 488, n° 5658.

16084 Romans, 2 novembre 1302.

... Lendemain de la Toussaint. Les chanoines résidents à Romans donnent pouvoir à G. Perioli et R. de Chausenc de partager les bénéfices que tenait le viguier Didier de Sassenage *(Chassenatico)* : églises de Génissieux *(Genicef)*, St-Apollinaire, Thivoley *(Tevoley)*, St-Paul, St-Félicien, Crépol *(Crispol)*, St-Jean-d'Octavéon *(Altaveone)*, St-Christophe de Montmiral, St-Bernard d'Anse, Peyrins et St-Eusèbe. A. sacristain.

Arch. de la Drôme, St-Barnard.

16085 11 novembre 1302.

Les religieux de St-Saturnin-du-Port [Pont-St-Esprit] ratifient les accords conclus entre les syndics et communauté de Tulette et le prieur du lieu, les 26 et 29 oct. préc.

Arch. de la Drôme, E. 7821, orig. parch. (*Invent.* V, 251^a^).

16086 Latran, 12 novembre 1302.

Le pape Boniface VIII confère la prévôté de Normandie ? *(Normanniæ)* et un canonicat à Chartres, et en investit par son anneau Louis, fils d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, à la considération du cardinal François (Cajetan), dont il est chapelain, non obstant

le doyenné du Puy, la prévôté *Equen*, à Liège, la sacristie de Viviers, divers canonicats et une pension de 80 liv. Viennois par l'évêque de Viviers, et la paroisse de St-Pierre du Palais, dioc. de Trois-Châteaux, pour laquelle il plaide. — *Apostolicæ sedis.* — Exécutoire à l'abbé séc. de St-Vosy *(S. Evodii)* au Puy, au prévôt de Valence et à l'archidiacre de Saintes.

DIGARD (Geo.), *Reg. de Boniface VIII*, III, 575-6, n° 4873.

16087 Montclar, 16 novembre 1302.

... Ind. 1.... Francon Reynerii, dit de Charchauve *(C-alevez)*, sa femme Alix *(Alazia)* et leur fils Frelet vendent à Ponce de Chabeuil, cellérier du monastère de Léoncel, au diocèse de Die, la baillie *(bayllia)* qu'ils tenaient sur les biens de cette abbaye *in Maysio*, au territoire de Charchauve, au prix de 10 liv. Viennois ou monnaie équivalente, plus des chaussures *(caligæ)* et 2 quarterons de laine pour Alix. Investiture par la tradition d'une plume. Fait au cellier hors du monastère *Montis Clari*, au diocèse de Die, au-dessous d'une *crota*, près de la porte *penoris* du cellier ; témoins : Martin Rocha, prieur de Léoncel, etc. Ponce Nicholay, de Montclar, not. impér. et juré de la cour du comte de Valentinois. Sceau de la cour.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 316-7, n° 296.

16088 Aspres, 18 novembre 1302 = 26 juillet 1302.

Transaction entre Pierre Bouche, prieur d'Aspres, Giraud de Triviis et Guillaume Siméon, consuls d'Aspres. L'hommage des habitants est dû au seul prieur : à lui seul appartient le droit de justice ; les immeubles ne peuvent être vendus sans son autorisation ; aucun établissement religieux ne pourra rien posséder dans le territoire d'Aspres ; on suivra l'usage pour les cens, tailles et dîmes ; les propriétaires d'un bœuf doivent trois corvées ; ceux d'un âne, une charge de bois ; le prieur peut vendre 80 charges de vin une obole au-dessus du cours, avant les habitants ; il mettra 5 bœufs dans les pâturages ; les habitants nommeront 2 consuls, entretiendront les routes et murs, percevront un vingtain à cet effet ; devront avoir des armes pour se défendre ; pourront se réunir avec autorisation du prieur. Témoins : Pierre de Rame, Eynard Grane, prieur d'Ardène.

BONNIOT (J. de), *Une commune bénédictine, villa de Asperis*, dans *Rev. monde cathol.* (1884), C, XXII, 481-505 (à part, 8-9). = ROMAN, 144-5.

16089 La Roche-des-Arnauds, 18 novembre 1302.

Arnulphe Aurousa, convers de la maison de Bertaud et procureur de celle de Quint, échange avec Pierre Guarsini, dit Chagnart, une terre franche, dot *(vercheria)* de sa femme Etiennette, à Correo *(in Correxa)*, contre une autre *en Tonbarel*, près de celle du Temple. Ozasica, seigneur de la Roche-des-Arnauds, donne son assentiment et reçoit ses lods *(laudimium)*. *Act. ap. Rupem Arnaudorum*, dans le cimetière du Temple ; témoins : Pierre Ruheti, prêtre de l'église du Temple, etc. Jean de Degniaco, not. imp. et seign. Sceau de la cour.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 185-6, n° 171. = ROM., 144*.

16090 Embrun, 20 novembre 1302.

Par acte capitulaire, l'archevêque [Guillaume] et le chapitre d'Embrun décident d'écrire au prévôt Lantelme et au couvent d'Oulx, pour se plaindre de l'abonnement par eux fait des dîmes du Briançonnais et de la Vallouise *(Vallis Puta)*, sans avoir fait mention des 20 muids de grain, payables à l'église d'Embrun. Suit la lettre que l'archevêque et le chapitre leur écrivirent. *Act. Ebreduni*, mardi....

Arch. des Htes-Alpes, G. 493, pap. (*Invent.* II, 303*).— FORNIER (Marc.), *Hist. Alpes Marit.* III, 261-3.

16091 (Avant 30 novembre 1302).

Jean et Lambert, fils de feu Lambert Magnani, d'Eygluy, et de Fias, et frères de Guillaume et Reymond, font abandon au monastère de Léoncel de leurs droits sur la montagne ou forêt de Véraud.

Mentionné dans l'acte du 30 nov. 1302, 4°. — *CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 317, n° 297.

16092 30 novembre 1302.

Vente à Humbert, dauphin de Viennois, par Raymond seigneur de Mévouillon, du château de Cornillon *(Curnillionis)* dans la Val d'Oulle *(Ollæ)*, dioc. de Gap, avec ses droits et dépendances, plus son avoir au territoire de Majonet en la même Val, au prix de 12000 liv. coronats Provençaux. Albert de Brayda [not.].

Arch. de l'Isère, B. 3666, orig. parch. (*Invent.* III, 133*). *Invent. Valentinois*, I, 747. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1240.

16093 30 novembre 1302.

Raymond de Mévouillon déclare qu'en vendant au dauphin le château de Cornillon, il n'entend pas déroger aux droits de l'abbé de l'Ile-Barbe.

Arch. de l'Isère, B. 3666, orig. parch. (*Invent.* III, 133*).

16094 Grenoble, 30 novembre 1302.

Reymond, seigneur de Mévouillon, promet à Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, sauf assentiment de l'abbé et du couvent de l'Ile-Barbe, de reconnaître tenir de lui en fief franc, noble et antique les fiefs, châteaux et territoires qu'il possède en fief dud. monastère. Il pourra en disposer par testament ou acte de dernière volonté, mais non en faveur de personnes religieuses, ecclésiastiques ou supérieures à lui. Il sera tenu de secourir le dauphin, aux dépens de celui-ci. *Act. ap. Gratianapolim*, en la chambre de St-Laurent ; témoins : m° Rodulphe médecin, Girard de Romans, jurisc., Bron châtelain de Grenoble. Albert de Brayda, not. imp.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 319-21, n° 45.

16095 Montclar, 30 novembre 1302.

... Ind. 1...., Fias, veuve de Lambert Magnani, d'Eygluy *(Aygluduno)*, au diocèse de Die, et ses fils Guillaume et Reymond font cession à Ponce de Chabeuil, cellérier du monastère de Léoncel, de leurs droits sur la montagne ou forêt du Col-de-Véraud *(Verautz)*, au territoire d'Eygluy, joignant le bois du comte de Valentinois. Investiture par tradition d'un bâton. Fait près la porte du cellier en dehors du monastère *Montis Clari* ; témoins : Dalmace de Vachères *(V-riis)*, damoiseau, etc. Ponce Nicolay, de Montclar, not.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Léoncel*, 317, n° 297.

16096 Grenoble, 1er décembre 1302.

Humbert, dauphin de Vienne, comte d'Albon et seigneur de la Tour, confesse avoir reçu en prêt *(mutuo)* de B[éatrix] dame de Faucigny 4000 livr. petits Tournois Provençaux neufs, dans une nécessité urgente pour payer le château de Cornillon et le territoire de la Val-d'Oule *(Vallis Ole)*, qu'il acheta de Raymond seigneur de Mévouillon pour le prix de 4000 liv. ; 1000 liv. ont été remises par Raymond, 3000 par Pierre Ysoard, seigneur d'Aix *(Ays)* ; pour ces 3000 livr., il avait donné en gage à Raymond la terre de Serves *(Cerviar.)* par la main d'Alamand du Puy. Il assignera le remboursement de cette somme à Béatrix sur ses revenus. *Act. ap. Gronopolim*, samedi après st André apôtre. Sceau.

En vidimus du 1er février 1308.

16097 Chabeuil, 2 décembre 1302.

Requête de la part de l'évêque de Valence par Thomas de Mayres, châtelain de Livron, à Aimar, comte de Valentinois, lui demandant la mise en liberté de bourgeois de Valence incarcérés au château de Beauchastel : le comte ignorait cette arrestation, faite sans sa volonté.... Dimanche après st André...

Arch. de l'Isère, B. 3559, orig. parch. (*Invent.* III, 92b).

16098 4 décembre 1302.

Vente à Berlionet, fils de Berlion de Bellecombe, par Vidal Guinain Bardy et Pierre son fils, de 1/3 de setérée de pré *in calce* de la Buissière, au prix de 36 sols, se réservant un denier de service et 1 de plaid. Investiture par le châtelain de la Buissière. Jacques Guers [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc., ch. 1.

16099 Sauzet, 11 décembre 1302.

Procuration par Aimar, comte de Valentinois, à Guillaume Crespin, châtelain de Sauzet, pour aller réclamer à Armand de Retourtour, seigneur de Beauchastel, 3 bourgeois de Valence arrêtés par son fils Briand..., mardi après st Nicolas...

Arch. de l'Isère, B. 3559, orig. parch. (*Invent.* III, 92b).

16100 12 décembre 1302.

Réponse par Briand de Retourtour à l'envoyé du comte de Valentinois : il ne tient aucun fief de lui et ne peut donc être obligé par lui à mettre en liberté les bourgeois de Valence; cependant, par déférence pour lui, il consent à rendre ses prisonniers,si le comte promet de le défendre contre les agents du roi de France qui le menacent à cette occasion ; il demande 8 jours pour consulter son conseil.

Arch. de l'Isère, B. 3559, orig. parch. (*Invent.* III, 92b).

16101 22 décembre 1302.

Rostaing de Sabran donne quittance à Guillaume d'Esparron, représenté par Guillaume de Montpezat, son écuyer, de la somme de 25 liv. de Provence, qui lui sont dues à raison de la dot d'Agnès d'Esparron sa femme. — Or. parch. lat.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), p. 25, n° 149.

16102 23 décembre 1302.

Reconnaissance [à l'évêque de Grenoble] par Aymonet Vacheti et ses frères pour possessions au territoire de Curienne. Guillaume Mimi [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), N. XXIII, 200.

16103 23 décembre 1302.

Acquisition de 40 sols Vienn. de cens par Laurent Chays et Lambert Girard, prêtres de St-Barnard de Romans.

Reg. instrum. maj. anniv. St Barn. Romanis, I, CLVI.

16104 24 décembre 1302.

Vente par Jean Acre, fils d'Etienne, de Voiron, et ses frères à Guigues Taverne, de Toulvon, et à Hugues son frère, de plusieurs rentes au molard de Coublevie sur divers héritages, avec les droits de plaid, compris des cens et services dus par Guillaume et Jacques de Morard, oncle et neveu, pour une terre et verne en la paroisse de St-Etienne, joignant la roche de Crossey, qui devaient au comte de Savoie 1 hémine de seigle à sa châtellenie de Voiron, au prix de 38 liv. 12 den., sous réserve de divers plaids ; payement des lods au châtelain de Voiron et investiture... ind. 15, lundi veille de Noël.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 729. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 389 : VI, 232.

16105 Aurel, 26 décembre 1302.

Guillaume, évêque de Valence et Die, mande à tous ses fidèles châtelains, bailes et prévôts dans la ville et le diocèse de Valence, à l'instance d'Artaud abbé de St-Ruf, d'observer le privilège de son prédécesseur Amédée, du 1er juin 1278, en faveur de ce couvent, *Dat. ap. Aurellos....*

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch.

16106 (13..).

Assignation par Anne de Viennois de 200 liv. à Bertrand Cheliano.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 42b.

16107 (1302 ou 1303).

Mort d'Anne, dauphine de Viennois, pour laquelle le chapitre général des Chartreux ordonne un trentain de messes.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 462.

16108 (Avant 1303).

Boniface VIII donne mandat à Guillaume, archevêque d'Embrun, de protéger l'abbé et le monastère de St-Antoine de Viennois, contre toute molestation de leurs créanciers pendant 5 ans.

Mentionné dans la bulle du 18 sept. 1309. — BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 234-5, n° 4481.

16109 « Essone », 2 janvier 1303.

Ind. 1. Transaction entre le chapitre N.-Dame de Grenoble et les consuls de la ville. Fait en la maladrerie d'Essone, au-dessus de Grenoble.

Livre de la Chaîne; VIIXX VI. *Cartul. munic. de Grenoble*, f° 100, n° 17, 4.

16110 (Valence), 2 janvier 1302/3.

...Mercredi avant l'Epiphanie. Vidimus par P[ierre] d'Echallon *(Eschalone)*, official de Valence, de la charte du 9 juin 1272 et description du sceau : S' FRIS GVILL'I DEI GRA EPI DIEN Z VALENT. Ismidon

(Hysmido) de Vienne, not. juré, et sceau de la cour de Valence.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch.

16111 Latran, 8 janvier 1303.

Lettre de Boniface VIII à l'abbé du monastère de St-Antoine, dioc. de Vienne, pour le maintien des statuts de l'ordre de Cluny. — *Ad compescendos.*

DIGARD (Geo.), *Reg. de Boniface VIII*, III, 596, n° 4921.

16112 Montmeyran, 8 janvier 1302/3.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Jacques abbé du monastère de Léoncel, ordre de Cîteaux, font un compromis au sujet de leurs différends touchant les montagnes et pâturages de Léoncel, d'Ambel et des Glovins *(Rupe Galvain)*, entre les mains d'André, abbé de Bonnevaux, Lantelme Burgundionis, Guillaume de Montoison, chevalier, et Jean Audoardi, jurisconsulte, sous peine de 100 marcs d'argent. Les pouvoirs des arbitres dureront jusqu'à la Toussaint. Assentiment du prieur Martin de la Roche et du cellérier Ponce de Chabeuil ; le comte promet celui de son fils Aymar. *Acta ap. Montem Meyranum*, dans l'habitation de la forteresse du comte ; témoins : Pierre Planterii, recteur de Montaren *(Monte Areno)*, au diocèse d'Uzès, G. de Rochemaure *(Rupemuera)*, chevalier, Ponce Arbalisterii de Châteaudouble, not.

Arch. de l'Isère, B. 3560, orig. parch. Voir l'acte du 7 juil. 1303 (*Invent.* III, 93ᵃ). — CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 318-9, n° 301. = ANSELME, II, 186* (le 11ᵉ j.). CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 145-6 ; *Eygluy et Léoncel*, 78.

16113 Montfleury, 13 janvier 1302/3.

Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, confirme la vente faite à Jordane, abbesse des Ayes, par Gilet de la Fangi, de la paroisse de la Mure, de 4 moulins [à blé] et autant de moulins à foulon *(bastitoria)* en deux maisons de cette paroisse, près de la maladrerie d'*Artissone*, sur le bord de l'*Ochia*, joignant le pré des fils de Jayme Rosseti, jurisconsulte, pour le prix de 90 liv. Viennois ; elle investit l'abbesse de ces immeubles et se déclare satisfaite des lods et ventes. Sceau. *Dat.* [*ap.*] *Montem Fluritum*, le dimanche après l'Epiphanie...

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 12 lig. 1/2.

16114 (Gap), 14 janvier 1302/3.

Vente par... Alardi, prêtre, à Lantelme Poncii, prêtre, d'une vigne *ad Fontem Reynam*, grevée d'un cens de 3 sols au profit de l'aumône de chanonge *(canoniæ)*, constitué par feu Lantelme Agulloni. Témoins.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1707, orig. parch. (*Invent.* VI, 345ᵇ).

16115 Tournus, 22 janvier 1302/3.

Lettre de Charles, fils du roi de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou, à maître Pierre de Vergison, Bernard de Messo, son conseiller, et maître Jean de Charolles. Après avoir enjoint de vive voix au dauphin [de Viennois] et à [la dauphine] Béatrix, à Hugues de Chandieu, chevalier, bailli du comte de Savoie en Viennois, et à maître André de Fuseriis, juge du même, de se rendre mutuellement leurs prises d'hommes, d'animaux et de terres, il assigne aux parties le jour de la Purification à Lyon pour établir leurs réclamations devant ses délégués. *Dat. ap. Tornutum*, en la fête de sᵗ Vincent...

Invent. prov. étrang. 193ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 121-2. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 99-100. = BRÉQ. VII, 569.

16116 23 janvier 1302/3.

Hommage et reconnaissance rendus au dauphin [Humbert] par Pierre Ysoardi, fils de feu Guillaume Arthaudi, seigneur d'Aix *(Ayssio)* et de Gresse ; il confesse tenir de lui les châteaux de Gresse et Thorane *(Tochana)*, la maison de Château-Bernard, une de celles de Miribel, la moitié de ce qu'il a dans le château d'Esparron et les paroisses de Clelles *(Claylliis)* et de St-Martin, ce que tiennent de lui Reynaud Berengarii, Gautier de *Meyssennas* et son frère Hugues d'Aix *(Aquis)* à Bruset et au Lautaret *(Altaretum)*. Aymon de Tornafol not..., mercredi après sᵗ Antoine, 22 janv., ind. 1.

Vidimus de l'official de Die, 11 août 1321. — *Invent. Graisivaudan*, IV, 14, 186ᵃ, 247. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 889. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XIV, 357 (à part, I, 113, à 1313 !).

16117 24 janvier 1302/3.

Charles, fils du roi de France, en attendant que le traité de paix qu'il devait moyenner entre Amédée, comte de Savoie, Humbert dauphin [de Viennois] et son épouse Anne fût conclu, ordonne de restituer au comte et au dauphin leurs gens qui avaient été pris... Jeudi après sᵗ Antoine.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 160 : 205-6.

16118 Dijon, 26 janvier 1302/3.

Accord entre Robert, duc de Bourgogne, et son cousin Jean de Vienne, seigneur de Mirebel, au sujet de la terre d'Authume. Témoins : Contesson de Genève, femme de Jean, Huguenin dit de Vienne, son frère.

PLANCHER, *Hist. de Bourgogne*, II, pr. cvij-ix. = PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 490, n° 5670.

16119 26 janvier 1302/3.

Donation faite à l'hôpital inférieur ou du St-Esprit, d'Embrun, par Hugo femme de Jean Guilbert, d'une maison sur la Roche et de tous ses autres biens.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81 (*Invent.* V, 108ᵇ).

16120 28 janvier 1303.

Vente par Pierre, Guillaume et Hugues Fidèle, de Visan, fils de Pierre, à Lancelot Osil, moine de Cluny, mandataire de Jean de Feutrènes, prieur de St-Saturnin et seigneur de Tulette, pour 15 florins, de leur droit d'exiger les dîmes et les tasques de l'église de Tulette, au quartier de la baillie des Fidèles. Olivier de Sevard et du Plan, sacristain, témoins.

Arch. de la Drôme, E. 7821, orig. parch. (*Invent.* V, 251ᵃ).

16121 1ᵉʳ février 1302/3.

Albergement passé au monastère de Léoncel par le chapitre du Bourg-lès-Valence des revenus de l'église de St-Marcel de Javaysan[-lès-Valence], sous le cens de 8 setiers de froment, 7 de seigle et 2 lapins. 2 sceaux.

*CHEVALIER (U.), *Cartul. de Léoncel*, 318, n° 299.

16122 2 février 1302/3.

Samedi, fête de la Purification. Déclaration faite aux délégués de Charles, [fils du] roi de France, par ceux

d'Amédée, comte de Savoie, et du dauphin Humbert, de ne pas se départir du compromis fait par eux en la personne du prince, par les nouvelles propositions soumises par eux à ses commissaires.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 2, n° 21, orig. parch. (*Invent.* 21).

16123 Lyon, 2 février 1302/3.

Acte par maître Jean de *Badrellis*, [commissaire du roi de France], au sujet de la capture par le châtelain de Colombière, de marchands de Gênes et d'Asti se rendant à la foire de St-Symphorien-d'Ozon. Fait le samedi, en la Purification, dans la maison des frères Prêcheurs.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 1, n° 49, 1, orig. parch.

16124 2 février 1302/3.

Procuration passée par Jean, comte de Forez, à Pierre de Vernet, pour recevoir 2000 liv. Tournois à lui dues pour la dot d'Alix son épouse des mains du dauphin Humbert, père de lad. Alix..., Samedi fête de la Purification de la Vierge...

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauphiné*, I, 60 : 17-8.

16125 5 février 1303.

Domène, mardi après la Purification de Notre-Dame.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 389.

16126 Valréas, 12 février 1302/3.

Die decima [= dimanche ?] après la Purification. Vente par Bertrand de Baumes, damoiseau, seigneur parier du château de Teyssières, et Guillaume, son fils, à Pierre Falconis, damoiseau, fils de feu Guillaume, chevalier, seigneur d'Audefred, de tous leurs droits sur les châteaux de Teyssières, dioc. de Die, notamment la moitié indivise du château inférieur, au prix de 100 livr. Viennois et 110 livr. coronats ayant cours, dont quittance. *Act. ap. Valreacum*, dans l'hospice du dauphin Humbert. Présents : Arnaud Arnaudi, juriscons., etc. Pierre de La Celine (Lacelme), not.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

16127 Gap, 12 février 1302/3.

Jacques Gascheti, de Manteyer *(Manteherio)*, pour lui et sa sœur Jeanne, dont il est tuteur, vend à Ysmidon, vicaire, et à Jean Aurose, procureur de Bertaud, au nom de la prieure Raybaude de Montauban et du couvent, les fruits *gausidæ* et revenus *(obventiones)* : foin, *maheries, vehieures, pasquerium* et tailles *(putationes)* des arbres, d'un pré à Sagne-Longue, au territoire de la Freissinouse, pour 10 ans ou *prexsones*, moyennant 5 brebis, 1 vache et 5 chèvres. *Act. Vapinci*, en la maison de Durand de Freyssinières, chanoine de Gap ; témoins. Etienne Borelli, de Montgardin, not. imp. et de feu R. de Mévouillon, évêque de Gap. Bulle de G[eoffroy], évêque et seigneur de Gap.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 183-4, n° 169. = Rom. 145*.

16128 12 février 1303.

Reconnaissance par le prieur de St-Martin-de-Miséré de cens cédés par échange à l'évêque de Grenoble [Guillaume]. Garnier Chavallerii not.... ind. 1, mardi avant le *Carniprivium novum*.

Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 145 (Not. anal. 45).

16129 13 février 1302/3.

Traité de mariage entre Hugues de Chalon, fils aîné de Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, et Béatrix, fille du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour. Les parents jurent d'obtenir le consentement de leurs enfants à cette union devant l'Eglise. Humbert promet à sa fille comme dot 35000 liv. petits Tournois ; il en payera à Jean de Chalon, à la célébration du mariage, 5000, pour lesquelles il donne comme répondants Amédée comte de Genevois, Humbert seigneur de Thoire et Villars, Guy seigneur de St-Trivier en Dombes ; il versera 9000 liv. à la s[t] Michel prochaine 1303, etc. Ratification du fils [aîné] d'Humbert, le dauphin Jean, chevalier. Jean de Chalon promet de bons garants de la dot et un douaire que fixeront le comte de Genevois et Girard seigneur d'Arguel. 3 sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3792, orig. parch. *Invent. Généralité*, I, 13 : 18 ; *prov. étrang.* 137. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 122. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 98-9. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 202 ; *Généal.* 24-5. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 100. = Bréq. VII, 569.

16130 16 février 1302/3.

Quittance par Sibylle d'Aix à Guigues Allemand, seigneur de Claix, de 250 liv. à compte du prix de la vente du château de Claix.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 29[b].

16131 Aubenas, 17 février 1302/3.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, voulant rémunérer de ses services Guillaume de Plaisians, docteur en droit, seigneur en partie du château de Vinsobres, au diocèse de Vaison, qu'il avait déjà honoré du titre de chevalier, lui fait don du fief et domaine du château de Vinsobres, confrontant les territoires de Valréas, Venterol, Nyons, Mirabel, Villedieu et Visan, et du tènement de St-Maurice ; il recevra l'hommage des seigneurs *parerii*, féodaux et vassaux, et lui-même le rendra au dauphin, qui conserve le haut domaine comme baron de Montauban. Sceau. *Dat. et act. ap. Albenacium*, dans la maison de l'hôpital de St-Antoine, dans la salle *(aula)* au-dessus du bourg *(vicus)*... ind. 1, le dimanche du *Carnisprivium novum..., pontif. Bonifacii VIII a° 9* ; présents : Hugues Adhemarii, seigneur de Montélimar et de la Garde, Alamand du Puy, seigneur de Reilhanette, Guy de Méolans *(Meolano)*, chanoine d'Embrun.

Invent. Baronnies, II, 182[b], 387 : 1038, 1122. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 123-5, 125-6. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 119-21. Renan (Ern.), dans *Hist. litt. France*, XXVII, 314-5. = Bréq. VII, 569.

16132 Valréas, 20 février 1302/3.

Mercredi après le *Carnisprivium primum*. Raymonde, femme de Bertrand de Baumes, approuve la vente de son mari du 3 février et renonce à son hypothèque dotale. *Act... ap. Valriacum*, dans l'hospice de Bertrand Arnaudi. Témoins : deux frères Mineurs... Pierre de Laceline (Lacelme), not. imp. et du dauphin Humbert.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

16133 22 février 1303.

Vente à Béatrix, dame de Faucigny, par Jean Gabi,

pour lui et sa femme Béatrix, fille de Bozonnet Ravier, du tiers de la mistralie du château de la Terrasse, au prix de 20 liv. Viennois. Henri de *Balmis*, Etienne Pugini et Aymon de Cluses nott..., ind. 1....

Invent. Graisivaudan, V, 111b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 207.

16134 23 février 1302/3.

Raymond de Laye *(Aya)* confesse tenir d'Humbert dauphin de Viennois tout ce qu'il possède dans le diocèse et évêché de Gap, et lui en fait hommage lige. Albert de Brayda not... Samedi entre les deux *Carniprivia* (dimanche).

Invent. Graisivaudan, II, 179a : I, 339b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 796. = ROMAN, 145b.

16135 24 février 1303.

Albert Matard et Falquet Couturier, consuls de Grenoble, attestent que cette ville n'a aucun droit sur les forêts de Claix appartenant à Guigues Alleman.

Arch. de l'Isère, B. 3323 (*Invent.* II, 283a).

16136 Lyon, 25 février 1303.

Ind. 1. Acte par devant les commissaires du roi de France, arbitre entre Amédée, comte de Savoie, Humbert, dauphin de Viennois, et Béatrix, dame de Faucigny, concernant leurs différends au sujet de la Ravoire de la Tour, de celle de Faucigny, des châteaux et lieux de St-Germain, St-Sorlin, Briord, Lhuis *(Lueys)*, Colombier, Bourgoin, Auberive et Bellecombe, que le comte prétendait lui être échus, et des dommages que les parties se sont causés. *Act. Lugduni*, dans la maison des frères Prêcheurs, sur la place de la maison de feu l'évêque de Clermont. Témoins : Hugues de Coniers, chevalier, Guy de Miolans, official de Grenoble, Bassian de Guachus, professeur de lois, Hubert Burdnij, docteur en décrets, mr Thomas de Conflans, Jean de Forez, etc. André, procureur.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 49, 3, orig. parch.

16137 26 février 1302/3.

Albergement par le châtelain d'Avalon et Morestel, au nom de Jean Dauphin, comte de Gap, à Guillaume de Raphin, Jean Domengi, André de Raphin, Peyronet et Jean Freyni, frères, de l'affouage de la forêt de Berlet et pâturage de leurs bestiaux depuis la Scie pendant vers Goncelin, sous le cens de 8 sols Viennois... Mardi après *Carniprivium vetus*.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 84a.

16138 27 février 1302/3.

Albergement passé par Jean Dauphin, comte de Gap, à Guillaume de Bardonnèche, d'Avalon, avec ses obventions, sous le cens de 7 liv. et 10 sols de plaid à mutation du seigneur. ...Mercredi après st Mathias ap.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 95a.

16139 1er mars 1302/3.

Aymon Bellias et sa femme Jeanne, Pierre, Boneta et Marguerite, leurs enfants, et Garin Morojoz, citoyens de Vienne, reconnaissent avoir vendu à Guigues Remestagni l'ancien, chanoine de Vienne, Jean archiprêtre de la Tour, chapelain du grand autel de l'église de Vienne, et Jacques Fosserati, clerc, exécuteurs de Jean, archiprêtre de la Balme, chanoine de Vienne, un anniversaire le jour de sa mort, 6 juillet.

Arch. de l'Isère, orig. parch. de 26 lig., sceau de la cour de Vienne.

16140 3 mars 1303.

Transaction entre Siboud Alleman, seigneur d'Uriage, Revel et Montacol, et Amédée, comte de Genevois, seigneur de Domène, au sujet des limites de leurs possessions.

Album du Dauphiné, I, 128.

16141 3 mars 1302/3.

Confirmation par l'évêque Guillaume des libertés et privilèges accordés par ses prédécesseurs aux citoyens et habitants de la ville de Grenoble.

Cartul. munic. de Grenoble, f° 101b, n° 17, 9. *Livre de la Chaine*, XV, 2.

16142 4 mars 1302/3.

Jacelmet Bertrandi, damoiseau, convient avec Humbert, dauphin de Viennois, d'échanger ce qu'il possède à Corps *(Corvum)* contre d'autres biens équivalents. Albert de Brayda not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 795.

16143 4 mars 1302/3.

Jacelme Bertrandi et son fils Jacelmet rendent hommage lige à Humbert, dauphin de Viennois, pour l'héritage de feu Raymond Bertrandi, chevalier, à Corps, confessant le tenir de lui. Albert de Brayda not.

Invent. Graisivaudan, VI, 102a : II, 179a. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 794.

16144 Ventavon, 4 mars 1302/3.

Pierre Aurosa, convers des religieuses de Bertaud, dioc. de Gap, requiert, au nom de la prieure Raybaude et du couvent, Guillaume de Moustiers *(Mosteriis)*, chevalier, seigneur de Ventavon *(Ventaoni)*, d'investir le monastère d'une terre à Bertaud, territoire de Ventavon, à lui donnée le 19 nov. 1298. Le seigneur, à qui la prieure en avait fait la demande à Bertaud, investit et reçoit les lods *(laudimium)*. *Act. ap. Ventaonem*, sur le chemin près de la 1re enceinte de la forteresse ; témoins. Guillaume Rollandi [not.]

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 184-5, n° 170. = ROM. 145a.

16145 6 mars 1302/3.

Concession par Drodon, seigneur de Beauvoir, à plusieurs habitants de ce lieu du paquerage dans ses bois de Beauvoir, sous le cens annuel d'un quartaut d'avoine.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 223b : 123a.

16146 Rome, 11 mars 1302/3.

Lettres de Charles, fils du roi de France, mandant à G[uillaume], archevêque de Vienne, et Bertrand, archevêque de Tarentaise, de s'informer des actes d'hostilité commis par le dauphin de Viennois sur les terres du comte Amédée de Savoie, après la sentence de paix, et de lui faire sommation de se désister sous les peines portées dans le compromis. *Dat. Romæ.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 24, orig. parch. (*Invent.* 22, au 11 mai).

16147 12 mars 1302/3.

Engagement de quelques fonds par Giraud d'Aspres, prieur de Risset, à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, pour 25 ans, moyennant 500 liv. applicables à l'acquittement des dettes du prieuré de St-Michel et Connexe, chef de celui de Risset, de tous les revenus de celui-ci, dîmes, cens et autres droits.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 440ᵃ.

16148 19 mars 1302/3.

Vente par noble Pierre de Baratier à noble Jean Abrivat, à son nom et de noble Guillaume Abrivat son frère, Antoine et Pons Abrivat, fils de Pons, ses neveux, d'un tènement, contenant pré, maisons, tours et granges, au terroir de Baratier, lieu dit en Chantelouve, deux terres et un verger, le tout franc de toutes charges et servitude, ayant appartenu à noble Guillaume de Verdun, pour le prix de 6000 Tournois gros d'argent à l'O rond, etc.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 46.

16149 Savine, 23 mars 1302/3.

Assignation à comparaître le jeudi après l'octave de Pâques (18 avril) devant lui par Arnaud Arnaudi, juge du Gapençais, à noble Boniface d'Embrun, qui prétendait percevoir un droit de fournage sur les habitants du Pignan *(in foresto P-ni)*, territoire des Crottes, droit revendiqué par le comte du Gapençais, son suzerain, conformément à une convention entre Hugues, père dud. Boniface, et Guillaume Barballi, bailli de l'Embrunois, procureur dud. comte. Boniface interjette appel devant Guillaume de Forti, juge des appellations. Témoins : noble Richaud de Charossa, bailli du Gapençais, Jean de Rame, damoiseau, etc. Pierre Esmini, not. imp. Fait en la maison de noble Guillaume de Cadro.

Guillaume (P.). *Invent. Savine*, 2ᵇ (E. 2), orig. parch

16150 1303 ?

Traité par lequel Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, promet à Humbert, dauphin, et à Jean, comte de Gapençais, son fils, de leur échanger ses possessions à Allevard, contre d'autres situées dans le domaine du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3267, orig. parch. (*Invent.* II, 244ᵇ), à 1309.

16151 1303.

Le dauphin Humbert et son fils Jean reconnaissent devoir 20000 liv. Astésans à Béatrix dame de Faucigny. 2 sceaux.

Vidimus sous le sceau de l'official de la cour de Bonneville. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1526, 1640.

16152 1303.

Vente à Rondet Chaulnesii par Jean et François Chalnesii, de cens en la paroisse de Quaix *(Ques)*. Garnier Chavalerii [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. XXIII, 103ᵇ.

16153 1303.

Vente au monastère de Léoncel par Guillaume Bruerii d'une ferme *(casale) en costa Bastidæ*. Sceau.

*Chevalier (U.), *Cart. de Léoncel*, 318, n° 300.

16154 1303.

Transaction entre Pierre Reynier et Giraud Medicis, coseigneurs de Mollans, et les habitants du lieu : le bétail étranger ne pourra être introduit dans le territoire ; la vente des grains, vins et fruits est libre, le banvin seigneurial sera de 8 jours en avril et 8 en sept., 40 fossorées de vigne seront plantées aux frais de la communauté, etc.

Arch. de la Drôme, E. 4273, copie (*Invent.* III, 346ᵃ).

16155 1303.

Vente à Pierre P....., de Muriannette, par Pierre Pineti d'une terre à Muriannette, du domaine direct de l'évêque [de Grenoble]. Etienne Conversi [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L. II, 154ᵇ.

16156 1303.

Au chapitre général de l'ordre des frères Prêcheurs, tenu à Besançon, on relève de leurs fonctions les prieurs de Bruges, Grenoble, etc. : d'un an ils ne pourront être en charge dans les mêmes provinces et maisons.

Martene, *Thes. nov. anecd.* IV, 1889.

16157 1303.

Au chapitre provincial des frères Prêcheurs de Provence, le prieur de Valence occupa la 4ᵉ stalle à droite et celui de Die la 10ᵉ à gauche.

Bernardus Guidonis (Bouquet, XXIII, 191).

16158 1303.

Conventions entre Aymon de Montagny, abbé de St-Antoine, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois.

Bertrandus, *Consil.* 40 (Suarez, *Mss.* V, 282).

16159 1303.

Jean de Chalon, sire d'Arlay, reçoit de Robert, duc de Bourgogne, le fief que Hugues de Vienne tient du duc à cause du château de Mirebel ; ce château est tenu en fief dudit Hugues par Jean de Vienne.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 501, n° 5732.

16160 Vienne, 26 mars 1303.

Raynaud de Langes, chanoine de Notre-Dame de Montbrison, reconnaît avoir reçu, au nom du comte de Forez et pour la dot de son épouse Alix *(Alaxia)*, fille du dauphin [de Viennois], de celui-ci 1602 liv. 14 sols Tournois en bonne monnaie. Sceau de Raynaud et de Jean de Merle, dit Carrer. *Dat. Viennæ :* on note que la date est prise à l'Annonciation dominicale, suivant l'usage de l'église de Vienne.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 118. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 113ᵃ ; *Généal.* 30. = Charvet, *Suppl.* 13. *Rev. de Vienne*, III, 9. Collombet, II, 205. Bréq. VII, 572.

16161 Lyon, 27 mars 1302/3.

Mercredi avant les Rameaux, ind. 1, *temp. d. Bonif. VIII.* Procès pardevant les commissaires de Charles, fils du roi de France, sur les griefs réciproques du dauphin et du comte de Savoie et sentence de paix prononcée entre eux. Fait *Lugduni*, dans le chapitre des frères Prêcheurs. Témoins : Humbert de Varey, prieur de St-Symphorien-d'Ozon *(Auzone)*, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 22, grand rouleau orig. parch. (*Invent.* 21).

16162 27 mars 1303.

Vidimus par Girard de *Rumano* (Romans), official de Valence, devant Barthélemy de Privas, notaire juré de la cour de Valence, du privilège de Boniface VIII exemptant l'abbaye de Cîteaux de payer les dîmes novales (18 déc. 1302). Mercredi avant Rameaux.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 649, orig. parch.

16163 29 mars 1303.

Bertrand Jourdain de l'Isle, chevalier, sénéchal de Beaucaire et Nîmes, défend au bailli du Velay de mettre obstacle à la perception du péage de Garanson, appartenant à Guichard de Clérieu... Vendredi avant Rameaux....

Arch. de l'Isère, B. 3560, orig. parch. (*Invent.* III, 93[a]).

16164 Lyon, 1er avril 1302/3.

Lundi saint, ind. 1, *temp. Bonif. pp. VIII a° 9.* André Fuserii, procureur d'Amédée, comte de Savoie, comparaît devant Pierre chantre de Paris, Laurent chevecier *(capicerius)* de Chartres et Rodulphe de Corday *(Cordeio)*, commissaires de Charles fils du roi de France, comte de Valois, Alençon, Chartres et Angers, pour les affaires pendantes entre le comte de Savoie, le dauphin Humbert et la dauphine Béatrix, dame de Faucigny ; Humbert de Trièves *(Treves)*, procureur du dauphin, étant présent, André Fuserii somme les commissaires de révoquer les injustices faites par eux au comte, ou de lui accorder des lettres dimissoires ou *apostolos ;* ils n'en font rien ; de vive voix, il proclame en appeler à Charles. Fait *Lugd.*, dans le chapitre des frères Prêcheurs ; présents : Humbert de Trièves, procureur du dauphin, Odon Berardi, chevalier, Bassiano, professeur de lois. Hugues Bochardi de Cuyseaux et Pierre Fillon de Montluel, clercs, notaires de l'égl. Rom.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 49, 2, parch. de 28 lig. 1/2.

16165 Lyon, 1er avril 1303.

Ind. 1. Le même jour, André Fusserii, juriscons., juge du comte de Savoie en Viennois et son procureur, devant les mêmes commissaires de Charles, fils de feu le roi de France, demande une copie des pièces du procès produites par le dauphin Humbert et Béatrix, grande dauphine, relatives à certains châteaux du comté de Savoie ; cette question n'était pas comprise dans le compromis, et, si on veut qu'il s'y étende, il réclame que soient commis au comte les terres de la Tour et du Faucigny *(Foucigniaci)*, les châteaux de St-Germain, St-Sorlin, Briord, Lhuis, Colombier, Bourgoin *(Burgundii)*, Auberive et Bellecombe, avec leurs dépendances et mandements, comme ses biens propres, de démolir *(removeri)* la bâtie de Planaise *(Planeysia)*. Les commissaires se refusent à fournir la copie demandée, ne devant pas sortir de Lyon. *Act. Lugd.*, dans le chapitre des frères Prêcheurs ; témoins : Humbert de Varey, prieur de St-Symphorien, Humbert Burdini, docteur en décrets, m[e] Thomas de Conflans, juriscons., Hugues de Framconay, Pierre de Montluel, notaires ... Jean de *Greinay*, not. impér.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 48, orig. parch. (*Invent.* 14).

16166 Lyon, 1er avril 1303.

Ind. 1. Le même jour, Humbert Burdini, docteur en décrets, examinateur des témoignages et instruments choisi par André Fusserii et accepté par les commissaires de Charles, dit que pour une cause aussi importante, il fallait ouïr les témoins séparément et sceller leurs dépositions, ce qui n'a pas été fait ; il propose une nouvelle audition en due forme de ceux du dauphin Humbert, à laquelle il assistera ; ce qui lui est refusé. *Act. Lugd.*, dans le chapitre des frères Prêcheurs. Témoins : m[e] Thomas de Conflans juriscons., Guy, official de Grenoble, Aymonet, prévôt de Bourgoin. Jean de Greinay not. impér.

A la suite des deux actes précédents.

16167 3 avril 1303.

Martin de Flandènes et Ponce de Chabeuil, religieux de Léoncel, achètent de Guillaume Vernier, une maison à Romans, au quartier de la Bastie, au prix de 66 liv. Viennois. L'archevêque fait abandon des droits de mutation, ne se réservant que le domaine direct et un cens de 5 sols.

CHEVALIER (J.), *Eygluy et Léoncel*, 199.

16168 Saillans, 10 avril 1303.

Règlement fait par Pierre, abbé d'Aurillac, pour les religieux du prieuré de St-Géraud de Saillans, à la requête du prieur Jean de Sucher. Peu après la fondation de l'abbaye d'Aurillac, furent fondés les prieurés semi-conventuels de Saillans et d'Aspres ; chacun d'eux, outre le prieur, doit avoir 4 moines de chœur et quelques clercs ou frères lais. Le sacristain a soin de l'église et du luminaire ; le curé chante la messe tous les jours, le prieur ferme les portes de l'église et du four ; tous doivent assister aux offices, sous peine d'être mis au pain et à l'eau. Le cloîtrier doit arriver le premier au chœur ; il reçoit chaque année 4 flor. de Roi pour son vestiaire et est nommé par l'abbé d'Aurillac ; pénalités pour certaines fautes : les arrêts, l'incarcération, les fers. Le prieur doit entretenir les chambres, s'assurer à minuit que tous les religieux sont présents. Il pourvoit à leur nourriture : bon pain et vin, viande salée ou fraîche, poisson de *Marseilhe*, carpes, pain trempé dans du vin, mouton, bœuf, porchet, etc. Article sur l'admission des quêteurs, etc. Donné à *Sailhans*, dans la grande salle haute de paradis. P[ierre] Marchi not. Extrait par Fornerii Conte.

Arch. de la Drôme, E. 14928 (Sail. GG. 12), trad. (*Invent.* VIII, 271[a]). — *MAILHET (A.), *Hist. de Saillans*, 34-7. BONNIOT (A. de), Règlement des prieurés de Saillans et d'Aspres-sur-Buëch, dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1885), IV, 382-94. = *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 144-5 ; dans *Bull. hist.-arch. Valence*, XXI, 150-1. ROMAN, 145[b].

16169 Grenoble, 14 avril 1303.

...Ind. 1.... Agnès *(Agnesia)* de Theys *(Thesio)*, femme de Jean Bovini, d'Eybens *(Aybeno)*, avait vendu à Guillaume Audevoudi, de Brignoud, une pièce de terre et pré dans la paroisse de Crolles, qui faisait partie de sa dot et du domaine de la maison des Ayes *(Aiis) ;* l'abbesse Jordane voulant, comme seigneur supérieur, user de son droit de prélation *(retinere)*, Agnès et sa fille Catherine, majeure de 12 ans, lui cè-

dent cet immeuble au prix de 100 sols monnaie courante, dont quittance, déclarant que le susdit Guillaume n'y a aucun droit. *Act. ap. Gratianopolim*, au banc de Mauconseil, devant la boutique d'Hugues Garcini; témoins : Pierre des Lacs *(de Lacubus)*, chapelain du couvent, etc. Etienne de Muriannette, not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 39 1/2 lig.

16170 17 avril 1303.

Hommage lige rendu au dauphin [Humbert], par Guillaume Rochacii, Lantelme Salicii, Jean Olmium (?) et Jaquemet Martini.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 456.

16171 Livron, 17 avril 1303.

Jean de Virieu, official et chanoine de Valence, délivre un vidimus des chartes du 26 juin 1243, avec sceaux de St-Apollinaire de Valence, de Guillaume Aalardi, chapelain et chanoine de la même église, et de Lantelme archiprêtre d'Alixan, et du 21 déc. 1301, avec sceau de Guillaume de Roussillon évêque de Valence et Die ; délivré à la requête de Guillaume de Maysaco, prieur de St-Félix. Fait le mercredi après l'octave de Pâques... Jean de Moirans (*Moy.*, not.).

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch.

16172 18 avril 1303.

Le dauphin Humbert ayant acquis de Guillaume François, seigneur en partie de Peyrins, sa part et portion de lad. terre et château, au prix de 1000 liv. Viennois, à l'exception de la Bâtie de Geyssans et son mandement ancien, confirme à Pierre Bonarin, fils d'Aymard, l'office de baile aux conditions du 15 avril 1270... Jeudi après l'octave de Pâques.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1226.

16173 19 avril 1303.

André de Loche, damoiseau, à la requête du dauphin Humbert, [déclare se soumettre?] à tout ce dont il voudrait appeler. Albert de Brayda not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1050.

16174 20 avril 1303.

Hommage rendu à l'abbé de Tournus par Hugues de Vienne, à raison du château de Loisy, etc... Samedi après l'octave de Pâques.

Juenin, *Hist. de Tournus*, pr. 233. = Bréq. VIII, 3.

16175 22 avril 1303.

Donation par Jacques Tornayre, de Rabou, à la commanderie de St-Antoine de Gap, d'un champ rapportant un cens de 3 deniers.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 145[b].

16176 Romans, 1er mai 1303.

...1[a] ind.... Mariette, fille de feu Humbert Bernardi, de Châteauneuf-d'Isère, et son mari Jeannet Guersi, de Tersanne *(Tercina)*, vendent à Béatrix et Hermueys de Châteauneuf, religieuses de Vernaison *(Comercio)*, au nom de l'abbesse Alix d'Hauteville *(Alisia de Altavilla)*, 6 sols Viennois de cens, avec domaine et plaids, au mandement de Châteauneuf, pour 6 liv. et 5 sols pour chaussures *(caligæ)*, dont quittance. Le même jour, Guillaume Tracodi, de Châteauneuf-d'Isère, exécuteur testamentaire d'Humbert Bernardi, pour solder ses dettes, legs et aumônes, vend aux mêmes 19 sols moins 1 den. de cens, pour 15 liv. en numéraire. Abandon de leurs droits par Jeannet Bernardi, de Miribel de Valclérieux, ses sœurs Alisia, femme de Guillelmet Fabri, de Champagnieu *(Champaigniaco)*, Marguerite, femme de Jeannet Guersi, et Bonne Femme. *Act. Roman.*, en la chapelle de Notre-Dame sur le pont ; témoins. Les tenanciers résident *in Vancz, in Clausentz, el Viguantz*, à Champagnol, aux Fauries, etc. Sceaux de Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, et du chapitre de Valence.

Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch. de 63 lig.

16177 1303.

Le chapitre général des Chartreux prescrit à la prieure et au vicaire de Mélan de solder d'ici à l'Assomption à la pauvre maison d'Eymeux *(Emosco)* le surplus des 40 liv. Viennois de Savoie qu'elle lui doit.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 482.

16178 7 mai 1303.

Pierre de Baratier *(Beraterio)* et Guillaume de Rama, dit châtelain d'Embrun, font hommage au dauphin [Humbert] et reconnaissent tenir de lui tout ce qu'ils possèdent... ind. 1.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1185.

16179 7 mai 1303.

Guigonet, fils de feu Guillaume de Morestel, chevalier, fait hommage lige au dauphin [Humbert] et reconnaît tenir de lui, à raison de la baronnie de la Tour, des terres, cens, hommes et services.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1186. = Auvergne (A.), *Hist. de Morestel*, 44.

16180 Rueil, 10 mai 1303.

Lettres de Charles, fils du roi de France, par lesquelles il interdit au comte de Savoie et au dauphin de Viennois d'envahir les terres l'un de l'autre, sous les peines portées dans leur compromis et la sentence. *Dat. ap. Ruel, Parisien. dioc. — Licet .... sollicitudinem.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 26, orig. parch. (*Invent.* 23).

16181 11 mai 1303.

Donation au profit du dauphin par François Daniel, de Césane, de la dîme des agneaux qu'il avait aud. lieu... Samedi avant l'Ascension de N.-S....

Torino, *Inv. città-prov. Susa*, 88-9 (Bardon. m. 1, n° 5). Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 455.

16182 15 mai 1303.

Voir l'acte du 12 juillet 1302.

Arch. de l'Isère, B. 3666, orig. parch. (*Invent.* III, 133[a]).

16183 Embrun, 20 mai 1303.

Reconnaissance par Jean Abrivat l'ancien, citoyen d'Embrun, à Jean de Freyssinières, archidiacre, et à Durand de Freyssinières, recteur de la maison de chanonge, *(domus canonie)*, d'une pension de 16 sols vieux deniers Viennois, payable à la Toussaint et imposée sur une maison à Embrun, paroisse Notre-Dame. Témoins : Bertrand Plantier, chanoine, Hugues Bouchard, juris-

cons. Jacques Raynaud, de Calvissane *(Calvessanicis)*, dioc. de Nîmes, not. Fait dans le palais archiépiscopal.

Arch. des Htes-Alpes, G. 185, orig. parch. (*Invent.* II, 118ᵃ)

16184 Aix, 23 mai 1303.

Jean Cabassola, docteur en droit, grand juge [des comtés] de Provence et Forcalquier, présente à Gilles Raymundi, juge d'Aix, l'acte du 13 juil. 1290, pour le vidimer. *Act. Acquis*, dans le palais royal ; témoins. Ponce Mayrani, not. roy.

Guigue, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 324-40, nº 47.

16185 Upaix, 24 mai 1303.

... *1ª ind.* ... Vidimus délivré par Geoffroi *(Gilfredus)*, évêque de Gap, de l'acte du 17 juil. 1257. *Act. ap. Upasium*, en la salle haute de la maison épiscopale, devant la chapelle et la chambre de l'évêque ; témoins : Henri de Lavania (Laneli), archidiacre de Gap, Olivier de Laye, doyen, Rostaing d'Auberuffe *(Albaruffo)*, sacristain, Pierre Gauterii, prévôt, Hugues de St-Marcel, Bertrand de Lazensello, Geoffroi, chanoines.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102, 34, 37ᵇ.

16186 Grenoble, 27 mai 1303.

... Lundi de la Pentecôte... *ap. Gracionopolim, in soturno.*

Grenoble, *Livre de la Chaine*, VIIˣˣ VIIJ vº.

16187 Anagni, 31 mai 1303.

Le pape Boniface VIII absout de leurs serments les archevêques, évêques, etc., ducs, marquis, comtes, etc., communes, etc. des villes et provinces ... d'Embrun..., de Vienne... et de la terre du Dauphin, soumises à l'empire et au royaume des Romains, qui avaient juré fidélité au préjudice d'Albert roi des Romains. — *Juxta, verbum.*

Boutaric (Edg.), dans *Not. et extr. d. mss.* XX, II, 147-9. = Potthast, 25253. Martin, 2147. Fournier, *R. d'A.*, 322.

16188 Juin 1303.

G[uillaume], évêque de Grenoble, vidime l'acte d'octobre 1302, entre Bonnevaux et la Chartreuse.

Chevalier (U.), *Cart. de Bonnevaux*, 164-5.

16189 4 juin 1303.

Lettres d'Edouard, roi d'Angleterre, nommant des délégués pour enquêter sur les entreprises d'Humbert dauphin de Viennois et Amédée comte de Savoie, et faire réparer les dommages causés durant la trêve conclue entre lui et Philippe, roi de France.

Turin, Traités anciens, Addit., *Invent.* 107 (paq. 1, nº 8).

16190 4 juin 1303 = 4 juillet 1303.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102, 16ᵇ. = Roman, 145ᵇ.

16191 13 juin 1303.

Vente faite au dauphin [Humbert] par Arnaude, veuve de Richard Berardi, d'une maison près de la forteresse de Serves *(Cervia)*, séparée de l'église du château par un chemin, au prix de 35 liv. Viennois. Albert de Brayda not.

Invent. St-Marcellin, II, 1705. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 397.

16192 16 juin 1303.

Vente par Jean Maillet et autres à Garcin, Nicolas et Albanel d'une pièce de terre herme devant les moulins des acheteurs, sur le riverage d'Avanne... Ind. 1...

Arch. de l'Isère, B. 2946, 613. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 98.

16193 La Roche-de-Glun, 18 juin 1303.

Mardi avant la nativité de sᵗ Jean-Baptiste, dans la grande cour du château, en présence de Jean de Virieu, official et chanoine de Valence, et de Jean d'Arlay, diocèse de Besançon, notaire : testament de Roger de Clérieu. Il élit sépulture dans l'église de Commercy [Vernaison] où reposent sa mère et Roger, son aïeul paternel, y fonde un anniversaire de 40 sols Vienn. pour lui et 20 pour ses père et mère. Legs aux églises de Clérieu, St-Bardoux, St-Apollinaire de Valence, pour la reconstruction de celle de St-Jean de la Roche ; aux chapelains de Clérieu, la Roche, Pisançon, Miribel-de-Valclérieux, Châteaubourg et Chantemerle ; aux religieuses de Soyons, à la maison de la Part-Dieu, aux Mineurs de Romans et aux Prêcheurs de Valence, diverses sommes pour pitances ; aux frères Mineurs de Valence 20 sols annuels ou 20 livres pour l'anniversaire de Silvion son père, enseveli dans leur église ; 100 sols à frère Ricon de Beauregard, afin qu'il prie pour lui ; 50 livres aux pauvres des diocèses de Vienne et Valence, pour le repos de son âme et des siens : Roger, son aïeul paternel et Gratepaille, frères, ainsi que pour ses biens sujets à restitution, à son insu ; legs à des vassaux : Périne, veuve de Thomas Geneveys, Silvonet Lobet, Guigonet Medici, Guillelmet de Châteaubourg et Guigues de Curson. Il ajoute 100 livr. aux 900 de dot de sa fille Béatrix, femme d'Aynard seigneur de St-Quentin, laquelle eut en outre 250 livr. d'habits ou mobilier *(arnesiis)* ; si elle n'a pas d'enfant, elle pourra disposer de 300 livr. et le reste reviendra à ses frères. Dispositions analogues relativement à Marguerite Allemand, femme d'Albert de Sassenage, à sa sœur Catherine, héritières de leur mère Sibylle de Clérieu, fille de Roger, mariée à Guigues Allemand. A sa femme Marguerite de Poitiers, qui a reçu 1700 livr. de dot, il lègue si elle ne se remarie pas 30 setiers seigle et 20 avoine sur les moulins de Clérieu, 60 livr. de rente sur le péage de la Roche, 50 sommées de vin, la jouissance des maisons de Chantemerle et Vernaison et ses trois grandes coupes en argent. S'il a un fils ou fille posthume, il sera religieux, avec 1000 ou 500 livres. Il institue son fils Guillaume Graton héritier des châteaux et mandements de Clérieu, Chantemerle, Miribel, Pisançon, sa maison de Romans, ses fiefs et arrière-fiefs à Mercurol, Claveyson, Miribel, Margès, Bathernay, Montchenu, et ses biens en Viennois jusqu'à la route *moniha* [pavée] qui limite les mandements de Clérieu et la Roche. Il donne à son autre fils Guichard les châteaux et mandements de la Roche-de-Glun (y compris le péage de Charmagneu et le port de Confolens), Châteaubourg et Garauson ; ses fiefs et arrière-fiefs au-delà du Rhône, dans le royaume de France : Toulaud, Solignac et St-Barthélemy-le-Pin ; ses possessions à Valence et dans les mandements d'Upie et Montmeyran. Si Isabelle, femme de Graton, meurt *ab intestat*, les deux frères contribueront

à restituer sa dot. Guichard payera les dettes et legs de Gratepaille et Roger, frères, de Silvion et Béatrix, père et mère du testateur. Partage entre Graton et Guichard des armes et meubles ; les vases d'argent seront vendus pour les frais des funérailles, etc. Substitutions d'héritiers : ses fils entre eux, sa fille Béatrix, sa petite-fille Marguerite, et dans les deux derniers cas, création d'une chapellenie dans les 7 châteaux principaux ; en cas d'extinction des Clérieu : le comte de Forez, le seigneur de Beaudiner pour une part ; Pisançon reviendra à Aymar de Poitiers, la Roche-de-Glun au seigneur de Roussillon, les fiefs au-delà du Rhône au seigneur de St-Didier [-la-Séauve]. Exécuteurs testamentaires : l'abbé de St-Ruf, le prieur des frères Prêcheurs et le gardien des Mineurs de Valence. Témoins : Pierre Eustorge, chevalier, Guigon de Curson, Silvonet Lobet, Aymaron d'Hauteville, damoiseaux, Etienne Galesii, chapelain du château de la Roche. Serment par Graton et Guichard d'observer ces dispositions.

GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, III, 406-10 (*Clérieu*, 60-5).

16194 19 juin 1303.

Vente par noble Guillaume Giraudi à noble François Bontemps, procureur du seigneur de l'Argentière. Pierre d'Albana et Jean Aulengnerii [nott.], ind. 1...

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 127.

16195 27 juin 1303.

Plaintes de Guillaume d'Avalon, prieur de Durbon, au sénéchal [de Provence], contre les gens du seigneur de Montauban, dont les violences ont contraint les Chartreux à quitter leur monastère et à se réfugier à Sisteron. — Cf. 19 juin 1301.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 422.

16196 28 juin 1303.

Acte d'émancipation de Frédéric, fils de Manfred, marquis de Saluces, et gendre du dauphin Humbert. Guillaume Lombard not.

Arch. de l'Isère, B. 3854, orig. parch. (*Invent.* III, 320ᵃ). = TALLONE, *Reg. di Saluzzo*, 188, n° 720.

16197 28 juin 1303.

Révocation du mariage entre Frédéric de Saluces, fils aîné de Manfred marquis de Saluces, et Marguerite, fille d'Humbert dauphin de Viennois. Villelme Lombard, not. ; témoins instrumentaires.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 224ᵃ.

16198 Le Châtelard, 28 juin 1303.

Donations entre vifs par Pierre, Guillaume et Jacques, seigneurs du Châtelard (*de Chastellario*), frères, à Perronet Beliard, de Sales, leur frère naturel, d'un pré situé à *Craias*, pour agrandir celui qu'il y a déjà, moyennant une redevance de 6 den. et de 12 de plaid. Fait *ap. Castellarium*, devant Thomasset Gros, noble du Châtelard, Morard de Morges, etc.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 281, n° 1073.

16199 1ᵉʳ juillet 1303.

Michel Francisci, official de la cour de Vienne, atteste que l'abbé Jocerand et le couvent de St-Pierre hors la porte de Vienne, avec les prieurs réunis en chapitre général, ont constitué Jean de Serrières de prieur, Charnas, Mallen Revoyri, prieur de Rives (*Rippis*), et Aymon Doynes, aumônier du monastère, leurs procureurs pour dissoudre l'union du monastère de Chalais avec le prieuré de St-Didier de Voreppe. Sceaux.

Inséré dans l'acte du 24 déc. 1303. — PILOT DE THOREY, *Cartul. de Chalais*, 103-4, n° 53.

16200 1ᵉʳ juillet 1303.

Reconnaissance au profit de Hugues, [coseigneur de] Sassenage, par Jocelin Bertrand, damoiseau, pour une vigne, un pré et une île appelée Brayard, en la paroisse de Veurey... Lundi après sᵗ Pierre.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 30ᵃ.

16201 3 et 4 juillet 1303.

Vidimus par Michel Francisci, official de la cour de Vienne, de l'acte du 25 juil. 1301. Sceau de G[uillaume] archevêque de Vienne.

Arch. de l'évêché de Grenoble, originaux parch.

16202 Aix-en-Provence, 4 juillet 1303.

...*Ind. 1, Aquis.* Sentence rendue par [Jean Cabassole, professeur de droit civil et juge majeur des secondes appellations dans les comtés de Provence et de Forcalquier] ; après avoir rappelé les actes des 19, 26 et 29 juin 1301, il dit qu'ayant cité Raynaud de Montauban, lequel envoya son procureur Giraud Fresqueti et Pierre de Puy-Boson, prieur de Durbon, le procureur de Raynaud nia le droit du comte de Provence à faire des enquêtes et édicter des pénalités au lieu de Recours, dépendant du château d'Agnielles et au lieu de Vaux appartenant à celui de Montmaur, sur lesquels Reynaud avait entière juridiction ; Pierre Gomberti, procureur et avocat royal, revendique ces droits ; le juge siégeant en tribunal majeur statue que la répression des délits commis à Recours relève de la cour royale ; pour les autres, le procureur royal a outrepassé la commission du sénéchal et le juge se récuse. Approbation de la sentence par Pierre Gomberti et le prieur. *Act. Aquis*, dans le palais près le *bardatum*. Présents : Ricard de Gambatesa, chevalier, maître huissier (*hostiario*), sénéchal de Provence et Forcalquier, Jacques Arduyn, procureur et avocat royal, 3 jurisconsultes. Guillaume Guiberti not. de Charles II, roi de Jérusalem...

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 498-502, n° 583. — ROM. 145ᵇ.

16203 10 juillet 1303.

Hommage et reconnaissance prêtés au dauphin Humbert, à raison de la baronnie de la terre [de la Tour], par noble Aymonet, fils de Martin Allemand, pour toutes ses possessions, excepté ce qu'il tenait à Betenon du fief de Pierre Allemand et de Guichard Laure en-deçà du Rhône, du côté du Viennois, et à Montluel au-delà du Rhône, du côté de la Bresse, etc. ...Mercredi après l'octave des sᵗᵉ Pierre et Paul.

Invent. Viennois, I, 529ᵃ ; III, 147ᵇ. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1184.

16204 12 juillet 1303.

Donation par Guillaume de la Tour, archidiacre de Viviers, fils d'Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, et d'Agnès, au prieur des Ecouges... ind. 1, 1ᵉʳ vendredi

après la quinzaine de s^{t} Jean-Bapt. Jean Grossi Cordis, not. imp.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 101-2 (mss. Guy Allard, XVI, 379).

16205 13 juillet 1303.

Compromis entre Raymond de Mévouillon et Galburge, femme de Reybaud, dame de Lachau et d'Izon, au sujet des prétentions du 1er sur les châteaux d'Izon *(Isone)*, la Bâtie-Mont-Saléon ? *(Sceleone)*, Arzeliers, Pomet, Châteauneuf-de-Chabre *(Capra)*, Montéglin, Eyguians *(Ayguianis)*, Serres, le Poët et la 1/2 de la moitié d'Orpierre *(Aureæpetræ)* : l'arbitre choisi est Bertrand Delres, damoiseau, fils de Pancier Delres, chevalier. — Cf. 3 août suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3666, orig. parch. (*Invent.* III, 133^{a}). *Invent. Baronnies*, I, 369^{b} : 448 (le 3 j.).

16206 16 juillet 1303.

Humbert dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, reconnaît devoir à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay *(Allato)* 35000 livr. petits Tournois, pour la dot de sa fille Béatrix, épouse de Hugues de Chalon, fils de Jean. Il promet de payer 9000 livr. à la seconde fête de s^{t} Michel archange, à Montréal *(ap. Montem Regalem)*, excepté en cas de guerre, et de le dédommager s'il dépasse ce terme. Se constituent fidéjusseurs chacun pour 3000 liv. et promettent de se rendre otages à Nantua dans les 8 jours et d'y rester jusqu'à payement ou remise de gages portatifs : Amédée, comte de Genevois, Humbert, seigneur de Thoire et Villars, ses neveux et Simon de Montbéliard *(Montis Beligardi)*, seigneur du Mont-d'Or *(Monteoro)*. Mardi avant s^{e} Marie-Madeleine. Haymon Magneti, not. imp. et juré des citoyens [= de la cour ?] de Lyon.

Londres, Musée Britann., ms. addit. 17305 *(Cartul. d'Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay)*, f° VI^{XX}XVIJ (149^{a}). Communiqué par le R. P. Benedict Zimmerman.

16207 16 juillet 1303.

Quittance de Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, qui reconnaît avoir reçu d'Humbert, dauphin de Viennois, un premier à compte de 5000 liv. petits Tournois sur la dot de Béatrix, fille du dauphin et épouse de son fils Hugues. Aymon Migueti et Albert de Brayda nott..., mardi avant s^{e} Marie-Madel.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 53, 101. *Invent. prov. étrang.* 137^{b}. — Allard (G.), I, 404 (35000).

16208 Léoncel, 16 juillet 1303.

...Mardi avant [s^{e} Marie-]Madeleine, jour assigné au comte de Valentinois et à l'abbé de Léoncel, devant les arbitres nommés par eux (8 janv.), moins Lantelme Burgondionis, comparaissent l'abbé et Guillaume de Rochemaure, bailli général du comte, qui confirment le compromis. *Acta ap. Lioncellum*, dans la nouvelle hôtellerie ; témoins : Jacquemet de *Roissanis*, damoiseau, etc. Subséquemment, le couvent composé de Martin Rocha, prieur, Ponce de Chabeuil, cellérier, Etienne de Serves, sous-cellérier, Vivien sous-prieur et 10 moines, réunis en chapitre, approuvent le compromis ; témoins : Aymar Berengarii, damoiseau, Audebert d'Ourches *(Orchano)*, châtelain d'Eygluy *(Eygluduno)*, etc. Les arbitres procèdent ensuite à leur sentence : le monastère de Léoncel étant situé dans le mandement d'Eygluy, dont le comte est unique souverain, toute juridiction appartient à celui-ci sur les terres, mais non sur les personnes. Il est interdit aux religieux de se placer sous la protection d'un autre prince ; le comte a le droit de placer au monastère un garde agréé par l'abbé. Le comte renouvellera les privilèges, exemption de droits de péage, etc. accordés pour ses prédécesseurs. Les arbitres déterminent l'étendue du territoire réservé *(devesium)* autour du monastère ; il est délimité par 18 bornes. On détermine la portion de la montagne d'Ambel qui sera indivise entre le comte et l'abbé ; on précise le nombre de trentains d'animaux que chacun pourra entretenir et les bénéfices qu'il y percevra ; les droits de pulvérage sur les troupeaux qui traversent les terres sont abandonnés à chacun. Pour se rendre à Ambel les troupeaux suivront la nouvelle route passant à la Vacherie ; ils pourront user des abreuvoirs établis par les moines.

Valbonnays, 7e Reg., a. 1302. — Chevalier (U.), *Cart. de Léoncel*, 318-20, n° 301. = Chevalier (J.), *Eygluy et Léoncel*, 196-9.

16209 18 juillet 1303.

Pierre de Lugny *(Lugnyaco)*... Le dauphin Jean, sur la sommation qui lui est faite de déclarer s'il a pris le château de Montrevel depuis les trêves entre le roi de France et le roi d'Angleterre, déclare que la trêve fut faite après... Jeudi avant s^{e} Marie-Madel.

Paris, Arch. Nat., Layettes, J. 277, n° 6 ; Bibl. Nat., Béthune 9420, 54. — Du Tillet, *France et Anglet.* 203. = *Cabin. histor.* IV, 107 ; VII, 284.

16210 Embrun, 22 juillet 1303.

Reconnaissance à la requête d'Embrun Peyrolier *(Ebreduni Payrolerii)*, chapelain et procureur de l'église d'Embrun, par Isnard, des Vabres *(Vabriis)*, terroir d'Embrun, d'une pension de 4 den. Viennois, imposée sur une terre sise à Clot-Guibaut, au profit de l'anniversaire de Garnier Chalva, prêtre. Témoins. Hilaire Crispini, d'Embrun, not. Fait devant la maison de Pierre Aymarii.

Arch. des Htes-Alpes, G. 185, orig. parch. (*Invent.* II, 118^{a}).

16211 24 juillet 1303.

Pancarte du péage de Goncelin, du domaine delphinal, par Guillaume Grinde, juge des comtés de Vienne et d'Albon... Mercredi après s^{e} Madeleine...

Arch. de l'Isère, B. 3932. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 84^{a}.

16212 Nuremberg, 26 juillet 1303.

Albert, roi des Romains, considérant les actions vertueuses et la fidélité constante du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, ratifie, approuve et confirme tous les privilèges accordés à lui et à ses prédécesseurs par le roi Rodolphe et les autres empereurs et rois des Romains. Sceau. *Dat. in Nueremberg... ind. 1, regni a° 6. — Ad universorum.*

Arch. de l'Isère, reg. Privileg. 130^{b}. *Cartul. Delphin.* xviij^{b} (Not. dans *Bull. acad. Delphin.* C, III, 132 ; à part, 8-9). — Chevalier (U.), *Diplom. de Bourgogne*, 89 ; = *Invent. arch. Dauph. 1346*, 18.

16213 26 juillet 1303.

Albert d'Hières, damoiseau, promet à Humbert, dauphin de Viennois, qu'après satisfaction de 60 liv. monnaie courante, il lui restituera tout ce qu'il tient de lui à Hières et les actes qu'il possède. Albert de Brayda not... Vendredi après s^te^ Jacques et Christophe.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1049.

16214 Montfleury, 28 juillet 1303.

Béatrix, fille de feu P[ierre] comte de Savoie, dame de Faucigny, concède à perpétuité à la maison de la Chartreuse une vigne d'env. 28 fosserées *(fossatæ)* dans la paroisse de. . . . . *Act. ap. Montemfloridum*, dimanche après s^e^ Marie-Madel...

2^a^ *Cartul. de la Chartreuse*, xciij^x^. — LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 505.

16215 3 août 1303.

Compromis entre Raimond, seigneur de Mévouillon, et Galburge de Lachau : Raimond réclamait à celle-ci les châteaux d'Etoile, Arzeliers, Izon, Pomet, Chabre, Montéglin, Eyguians, la 1/2 de ceux de Serres, Poët, Orpierre, qui avaient appartenu à Béatrix, fille de feu Raymond de Mévouillon. — Cf. 3 juil., 28 sept. suiv.

Invent. Gapençais, 16, 794. = ROMAN, 145-6.

16216 4 août 1303.

Sentence arbitrale qui condamne Galburge de Mévouillon, femme de Reymbaud de Lachau, à prêter hommage à Raymond de Mévouillon, pour les châteaux et seigneuries qu'elle tenait de la succession de Bertrand de Mévouillon : Pomet, Arzeliers, Izon, Châteauneuf-de-Chabre, la Motte, Eyguians, dioc. de Gap. Elle fera approuver et ratifier par le dauphin en qualité de comte de Gap. Raymond lui cédera les châteaux de Laborel, Villebois et Etoile, sous condition d'hommage.

Invent. Gapençais, 137. = ROMAN, 145-6.

16217 5 août 1303.

Transaction et accord par l'intermédiaire de Bertrand Delres, entre Raymond de Mévouillon et Galburge dame d'Izon *(Ysonis)* et son mari Raymbaud de Lachau *(Calma)*, seigneur de Barret-le-Bas *(Vallis Barreti)* : ceux-ci tiendront sous le domaine immédiat du seigneur de Mévouillon les châteaux de Pomet, Arzeliers *(Arzilerio)*. Saléon *(Celeone)*, Izon au dioc. de Gap et ceux de Châteauneuf-de-Chabre *(Capra)*, Montéglin *(Monteaygluno)* et Eyguians *(Ayguianis)*. Raymond rendra à Raybaud de Lachau ceux de Laborel, Villebois et Etoile, sous hommage. Maymon Ortolani not.

Arch. de l'Isère, B. 3666, orig. parch. (*Invent.* III, 133). *Invent. Baronnies*, I, 298 (le 4). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch, Dauph. 1346*, 1369. = ROMAN, 145-6.

16218 ?.

Acte sans date dont le sommaire est identique, sauf de légères variantes dans l'ordre et les noms des châteaux, à celui du 5 août 1303. Tiré des Cartulaires de Hugues Roboudi par Raymond de St-André not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1321.

16219 5 août 1303.

Lettre close rappelant l'obligation de se rendre à Arras ; *Hugue de Vianne* ou *Vienne*,... *Aymart de Poitiers*,... *Aymart de Poitiers, le jouenne.*

BOUQUET, *Rec. hist. France*, XXIII, 790.

16220 5 août 1303.

Philippe de Clara, habitant de Vienne, promet au dauphin Humbert, de lui rendre la moitié du four de Serves *(Serviec)*, que celui-ci avait acquise de Jocerand d'Arras *(Herasio)*, chevalier, dès qu'il sera remboursé de 50 liv. Viennois. Aymon de Tornafol, de Montluel [not.].

Invent. St-Marcellin, II, 1691-2. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 168.

16221 Aix-en-Provence, 7 août 1303.

Richard de Gambatesa, chevalier, sénéchal de Provence et Forcalquier, maintient les habitants de Mison en possession du droit de venir moudre leurs blés et parer leurs draps aux moulins et paroyrs de l'évêque de Gap au terroir de Mison, près l'église de la Madeleine de la Baumes *(Balmis)*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, vidimus du 9 suiv. (*Invent.* IV, 77^a^).

16222 7 août 1303.

Guillaume de Romans *(Rotmanis)*, docteur en droit canon., donne son consentement à la convocation d'un concile général, avec les prélats et barons de France.

Hist. du différend d'entre Boniface VIII et Philippe le Bel, pr. 157. = BRÉQ. VIII, 17.

16223 (8) 9 août 1303.

Procès fait et sentence rendue par Henri d'Avalon, juge du Graisivaudan, contre Albert de Montfort et en faveur du procureur de B[éatrix], dauphine de Viennois et dame de Faucigny, au sujet de la maison forte de Montfort et autres possessions. Pierre Clocheyronsi not...ind. 1, (jeudi) vendredi avant l'Assomption. Sceau.

Invent. Graisivaudan, V, 111^b^. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 127^a^. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 612.

16224 Sisteron, 9 août 1303.

Vidimus par l'évêque de Gap, à la requête de Frédol de Albaterra, prieur de St-Marcel de la Baume-lès-Sisteron, de l'acte du 7 préc. Pierre de Alzona, juriscons., etc.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, orig. parch. (*Invent.* IV, 77).

16225 14 août 1303.

Donation par B[éatrix] de Viennois *(Vienna)*, de tous ses biens paternels et maternels au dauphin Humbert et à son fils Jean. Aymon de Tornafol not..., mercredi avant l'Assomption.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1665.

16226 Sisteron, 24 août 1303.

Mise en demeure par Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, aux habitants de Pomet, de lui permettre de prendre leurs bêtes de somme pour enlever les denrées provenant des dîmes ; ce qu'ils autorisent avec certaines restrictions.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROM. 146^a^.

16227 Vizille, 26 août 1303.

Lettre de Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, à Jordanin de Bardonnêche *(B-esca)*, bailli du Briançonnais, et à ses successeurs, leur ordonnant de payer sur ses revenus de cette terre à son arrière-petit-fils *(pronepos)* Mainfroy *(Manfredus)*, mar-

quis de Saluces, [pour la dot de sa femme Marguerite de Viennois] 20000 liv. Astesans, 2000 la présente année et 3000 les suivantes, suivant promesse par elle faite au marquis et autorisation du dauphin et de son fils aîné Jean. *Data Visiliæ*, lundi après s[t] Barthélemy. — Cf. 14 oct.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 123, 127[b]. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 102. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 203[a]; *Généal.* 36. = MULETTI, *Mem. stor. diplom. Saluzzo*, III, 55. BRÉQ. VIII, 20. CHIESA (G. della), *Arbore-geneal. Salucio*, 936. WURSTEMB. 918. ROM. 146[a]. TALLONE, *Reg. di Saluzzo*, 189, n° 722.

16228 Châteaudouble, 30 août 1303.

A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois, ayant constaté par les anciennes chartes de ses prédécesseurs *(successorum!)* que la maison de Léoncel, ses hommes et animaux étaient sous la sauvegarde de sa famille, à la demande du prieur Martin, délégué par l'abbé et le couvent, les confie à la protection de ses gardes *(guardium)* et en charge Pierre Ruphi, du mandement de Quint, lui confiant sa juridiction dans les montagnes de Châteaudouble, Eygluy *(Aygleduni)* et Ambel, l'autorisant à lever les bans contre les contrevenants, mandant au châtelain de Châteaudouble et autres... *Dat. ap. Castrum Duplum*, vendredi après la fête de s[t] Julien. Sceau.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch. de 17 lig.

16229 2 (3) septembre 1303.

Investiture par Gilet Allemand, seigneur de Champ, à André Pélissier, de Varces, de fonds acquis par lui de Jean des Granges aux territoires de Varces et Vif.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 81[b] : VI, 56.

16230 3 septembre 1303.

Acte rappelant que dans les conventions passées entre Humbert, dauphin de Viennois, et Mainfred, marquis de Saluces, à l'occasion du mariage de Frédéric, fils aîné du marquis, avec Marguerite, fille du dauphin, Mainfred avait promis de remettre le marquisat à son fils après sa mort.

CHIESA (G. d.), *Arbore-geneal. Salucio*, 936. MULETTI, *Mem. stor. diplom. Saluzzo*, III, 54. TALLONE, *Reg. march. di Saluzzo*, 189, n° 723.

16231 9 septembre (1303 ?).

Quittance par Boniface (!) marquis de Saluces, de 100 marcs d'argent pour la dot de Marguerite de Viennois, son épouse, au dauphin Guigues [Humbert], père de lad. Marguerite... Vendredi de la fête de Notre-Dame de septembre...

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 59 : 10.

16232 Briançon, 9 septembre 1303.

Le dauphin Humbert cède par échange à noble Guillaume Blanc, de Montorcier, le château de Pellafol, avec son territoire et mandement, le bois ou forêt, mandement et territoire de Beaufain, les moulins de Celozier ou Calozie et ceux qui avaient appartenu à Lantelme Baudouin, et leurs îles près lesd. moulins au territoire du Monestier d'Ambel, en toute justice, cens et revenus, même les droits sur les alpages de Resclauze ou Radouzes : le tout en fief et sous majeure seigneurie inaliénable en main morte ; led. Blanc remet au prince ses droits sur le château de Montorcier et dans les terroirs de Champoléon et d'Orcières, consistant en forteresses, hommes, fiefs, justice, péage, services, etc., confrontant les montagnes du château de l'Argentière, etc. Blanc donne pour plus-value au Dauphin 1500 liv. — Ratification de Jean Dauphin. Témoins : Guy de Méolans, chan. d'Embrun, Allemand du Puy, Jean de St-Savin, Arnaud, jurisconsultes, etc. ... Lundi après la nativité de Notre-Dame. Fait *Brianzoni*, dans une chambre du château.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 742 ; B. 3009, III[c]IIII[xx] xxiiij. *Invent. Graisivaudan*, I, 502 : IV, 151, 337. = ROMAN, 146[a].

16233 14 septembre 1303.

Obit d'Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon.

GUIGUE, *Obituar. Lugdunen. eccl.* 117.

16234 28 septembre 1303.

Compromis entre Galburge de Lachau, dame d'Izon, et le seigneur de Val-de-Barret, d'une part, et Reymond de Mévouillon, d'autre, pour terminer leurs différends au sujet de la légitime de Béatrix, sœur de Galburge, et sur la demande faite par Reymond des châteaux d'Arzeliers, Saléon, Izon, Pomet, Châteauneuf, Montéglin et Eyguians ; ils nomment des arbitres pour en décider. — Cf. 3 août préc.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 752.

16235 28 septembre 1303.

Galburge, dame de Lachau et d'Izon, donne son adhésion à la sentence arbitrale de Bertrand Delres (5 août préc.), spécialement touchant l'héritage *(fraireschia seu legitima)* de sa sœur feue Béatricette, fille comme elle de Bertrand de Mévouillon.

Arch. de l'Isère, B. 3666, orig. parch. (*Invent.* III, 133[a]).

16236 Gap, 1er octobre 1303.

Déclaration par Geoffroy, évêque de Gap, que les causes relatives aux immeubles des hommes delphinaux de Gap, ressortissent exclusivement à la cour delphinale.

Arch. de l'Isère, B. 3248. = ROMAN, 146[a].

16237 1er octobre 1303.

Accensement par André Burgondionis, camérier de St-Félix, fait du consentement du prieur et des religieux, à Pierre Bernardi, d'Eurre *(Urro)*, dioc. de Valence, de 18 setérées de terre dans le mandement d'Eurre *(Urry)*, territoire de Nonzmelo, sous le cens de 3 hémines froment. Siraud de Rans du Serre, dioc. de Trois-Châteaux, [not.].

Arch. de la Drôme, St-Félix, Invent., f° 82.

16238 La Sylve, 3 octobre 1303.

Sentence arbitrale prononcée par G[eoffroy], évêque de Gap, assisté d'Hugues de St-Marcel, chanoine, entre Guillaume de Mévouillon, seigneur de Châteauneuf-de-Chabre, et P. de la Tour, prieur d'Antonaves, sur la dîme, la leyde et autres droits du prieuré sur Châteauneuf ; le seigneur les lui payera désormais.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. (1283). = ROMAN, 146[a] (à 1303).

16239 3 octobre 1303.

Assignation de 50 liv. de revenu dans l'Oisans et à Allevard par Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, faite à Bérengère, veuve de Guillaume de la Chambre, en vertu d'un accord touchant le mariage du fils dud. Guigues avec Antoinette, fille de Guillaume et de Bérengère.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 84ᵇ).

16240 14 octobre 1303 = 26 août 1303.

Commission par Béatrix... Lundi après sᵗ Bach ....

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 222ᵇ.

16241 14 octobre 1303.

Acte constatant que les habitants de Meyrieu doivent l'avenage au seigneur de Beauvoir-de-Marc, à raison d'une benne par bœuf.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 121ᵃ.

16242 17 octobre 1303.

Vente par l'évêque de Gap à la commanderie de St-Antoine de Gap, d'une part de la seigneurie de Rambaud.

Inventaire des titres de St-Antoine. = ROMAN, 146ᵇ.

16243 19 octobre 1303.

Béatrix, dame de Faucigny, et Amédée (André!), comte de Genevois, se quittent réciproquement de quelques hommages.

Invent. prov. étrang. 99ᵇ (*Isère*, III, 237ᵇ). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 126ᵇ.

16244 Nyons, 21 octobre 1303.

Vente par Albert de *Reyneto*, damoiseau, habitant de Ste-Jalle *(S. Galla)*, en son nom et d'Alexandra, sa femme, à Nicolas de St-Ferréol, damoiseau, fils de feu Bertrand, et à Pierre d'Arnaud de Teyssières, tuteur de Johannet fils de feu Bertrand de Condorcet, damoiseau, seigneurs chacun d'une moitié indivise du château de Teyssières, dioc. de Die, du 1/4 indivis du château inférieur de Teyssières, qu'Albert tenait en fief antique, et d'un autre quart du château de T-s acquis de feu Bertrand de Baumes pour 47 livres Vienn., au prix de 200 livr. Provençales communes ayant cours, dont quittance. Le château de T-s confine aux territoires de Venterol, Aubres, Condorcet, Valouse, Audefred, la Roche-St-Secret et Noveysan. *Act. Nihoni*, dans l'hospice du notaire Bertrand Isnardi. Témoins: Rican de Caderousse, Bebrac seigneurs en partie du château d'Aubres et 5 damoiseaux.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

16245 Gap, 24 octobre 1303.

François Odon fait reconnaissance à sa femme Béatrix de 8000 sols anciens, qu'il hypothèque sur sa vigne de la Mayre, lieu dit *ad Noherios*, une maison et jardin à Gap, des champs à la Blache et *ad Semoliacum*, un pré hors des murs de Gap, *ad Reclusum*, près du ruisseau de la Bonne et du couvent des Mineurs, une vigne *in comba Astaysia*. Témoins. Etienne Aymerico, not. imp. et de G[eoffroy] év. de Gap. Bulle. Fait en sa maison.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1711, parch. (*Invent.* VI, 350ᵇ).

16246 Cobonne, 31 octobre 1303.

... Ind. 2, jeudi avant la Toussaint, Jean Ferveilz, habitant Cobonne, dioc. de Die, a vendu à Jeannet Beolli, de Gigors, habitant Cobonne, une maison à Cobonne, au prix de 4 liv. vieux Viennois ou monnaie équivalente et 1 setier de froment, dont quittance; investiture par Pierre Bastonis, baile des enfants de Pierre d'Eparvier *(Esparverio)*, qui reçoit plaid et lods. *Acta Cobonæ*, dans l'église. Témoins: Humbert de Quint, damoiseau, Pierre Beolli chapelain, etc. Guigues Arvieu, de Cobonne, not. imp.

Arch. de la Drôme, orig. parch. de 45 lig. 1/2.

16247 Novembre 1303 ou mars 1304.

Mandement de Philippe, roi de France, pour la guerre de Flandre, adressé à Aymart de Poitiers père et fils, Arthaut, seigneur de Roussillon, les seigneurs d'*Angon* (Anjou) et de la Roche, Symon Pelet, sʳ d'*Alest* (Allex), Hugues Aymar, Guillaume de Poitiers ... Giraust Aymar.

DE VIC-VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, IV, pr. 136-7; 3ᵉ, X, pr. 443-5.

16248 4 novembre 1303.

Quittance définitive délivrée aux consuls de Grenoble Falconet Czuppi, Guigues Uboud, Pierre Frenier et Jean Baudoin, par Guillaume Grinde, jurisconsulte, pour tout ce que la ville lui redevait, en vertu de reconnaissances antérieures souscrites à son profit par les consuls actuels et leurs prédécesseurs Pierre Clocheyron, Jean de Montbonnot, Hugues Garcin, Guigues Toscan, Hugues Grivel, André de Vaulnaveys, etc.

Arch. commun. Grenoble, CC. 1315, orig. parch. (*Invent.* II, 403ᵃ).

16249 6 novembre 1303.

Ordonnance du juge des comtés de Vienne et d'Albon, portant commission aux châtelains de la Buissière et de Morêtel de faire exécuter la convention du 16 avr. 1253... Mercredi après la Toussaint.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 80.

16250 12 novembre 1303.

Echange par Jean, fils de feu Jean Melquiondi, de l'Argentière, et son épouse Colline, avec Guigues Violini, du même lieu, dit Gros, d'une terre au coin *(cognio)* de la Bastide, contre un pré au territoire de l'Argentière, à Audebert, en la combe Féraude.... ind. 1... Jacques Corneti not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, nº 30.

16251 Valréas, 13 novembre 1303.

Traité entre Guillaume, seigneur de Montbrison, et les syndics de la communauté du lieu, par l'arbitrage d'Arnaud Arnaud et Girard Rostaing, jurisconsultes de Valréas : le seigneur accordera à la communauté le droit d'élire un ou plusieurs syndics pour la défense de ses libertés et intérêts; il ne pourra poursuivre d'office en cas d'injures; il ne pourra interdire l'exportation des grains ou objets mobiliers, et contraindre au service de guet ou de garde pendant la nuit, sauf en temps de guerre ou *regardi;* exemption de toute réquisition d'animaux, sauf réserve des corvées dues par les

hommes du château qui sont du fief du prince d'Orange, conformément aux libertés accordées par feu Pierre de Caderousse, seigneur de Montbrison; au temps des moissons, le seigneur désignera ses *finaterii* chargés de recevoir sa part; faculté de vendanger, sauf à aviser le seigneur ou son baile ; les ascendants, descendants ou collatéraux succèdent *ab intestat ;* droit de tester ou donner, sauf aux religieux, ecclésiastiques ou militaires, de vendre les immeubles en payant les lods ; exemption des corvées réelles ou personnelles ; annulation des procédures criminelles reconnues illégales ; restitution des gages pris sous prétexte de *cavallagii seu civatarum seu vinteni.* Si le château a besoin de clôture, les syndics pourront l'établir au lieu le plus convenable. Les habitants promettent le vingtain de tous leurs fruits, qui sera payé par tous au-delà de 14 ans, sauf les exempts; le *cavallagium* ou l'avoine pour le *c-m* ne se payera qu'une fois par an. Ratification par les parties.

Arch. de l'Isère, B. 3938, roul. parch. (*Invent.* IV, 48-9).

16252 14 novembre 1303.

...Jeudi après la s[t] Martin, ind. 2. Demandes du dauphin Humbert à Jocerand de Sosterrem, chevalier, au sujet du château de Revel.

Paris, Arch. Nat., Layettes, J. 277, n° 7. — Du Tillet, *France et Anglet.* 203.

16253 Gap, 14 novembre 1303.

Transaction entre François, prieur de Romette, Baudouin d'Auberuffe, sacristain de Gap, et Falcon Giraud, commandeur de St-Antoine de Gap, relativement aux dîmes de Romette et d'Auriac; le prieur aura les 3/5 et les autres chacun 1/5. Fait en chapitre général, où se trouvaient l'évêque G[eoffroi], le doyen Olivier, le prévôt Pierre Gauterii, les chanoines Bertr. de Launcello et Geoffroi de Launcello. *Act. Vapinci,* dans la maison de l'évêque. Bulle en plomb du prélat Geoffroi de Lincel.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Antonins, Gap. = Roman, 146[b].

16254 16 novembre 1303.

Robert, duc de Bourgogne, charge Henri de Saudon, chevalier, de s'informer si le château de Montréal (Montrevel) a été pris par le dauphin de Vienne sur le comte de Savoie, pendant la trêve entre le roi Philippe le Bel et le roi d'Angleterre. Un samedi.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne,* VI, 498, n° 5716.

16255 Latran, 26 novembre 1303.

Le pape Benoît XI, connaissant par expérience la foi, le dévouement et le zèle de Guillaume, archevêque d'Embrun, lui confie la charge de recteur du Comtat-Venaissin, domaine spécial de l'église Romaine, persuadé qu'il répondra pleinement à ses vœux et que la juridiction spirituelle servira uniquement à soutenir le pouvoir temporel. — *Etsi exigente.*

Grandjean (Ch.), *Reg. de Benoit XI,* 677-8, n° 1121.

16256 Nyons, 28 novembre 1303.

Lapachius Surlonis (= de Sofflanis), baile *(barilius?)* de Valréas (cf. 8 nov. 1304) pour Humbert dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, remplaçant Hugonet du Puy, bailli *(baylerius ?)* de la baronnie de Montauban, approuve la vente de 2 quarts du château de Teyssières (21 oct.), ayant reçu les lods et treizains, sauf le domaine du seigneur de Montauban et la reconnaissance à mutation de seigneur et de vassal ; il investit les acquéreurs en fief franc, antique et noble *(honoratum). Act. Nihoni,* dans l'hospice de Bertrand Vachone. Témoins : Bertrand de Nyons, seigneur en partie de ce lieu, Rican Coste, juriscons. de Valréas, etc. Bertrand Isnardi not.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

16257 Tullins, 3 décembre 1303.

...Ind. 1... Henri *(Endricus)* de Peladru, chevalier, habitant de Tullins, avait légué au prieuré de Tullins, pour le repos de son âme, 12 den. de cens sur le champ Naveysit et 2 quartauts d'avoine sur des bois en les Ramays, s'en réservant le domaine et seigneurie *(seynoria).* Ses fils et héritiers, Hugonet et Pierre de Peladru, vendent le plaid à Hugues de Quaix *(Quez),* chapelain et mistral du prieuré, pour 30 sols Viennois. *Act. ap. Toyllinum,* en la maison du not. ; présents : Etienne de Voissant *(Voysenc),* damoiseau, etc. Jean de St-Jean not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 45 lig.

16258 Aix-en-Provence, 7 décembre (1303).

Lettres de Ricard de Gambatesa, chevalier, maître huissier du roi et sénéchal des comtés de Provence et de Forcalquier, à Bertrand Boneti, nonce de la cour royale, le chargeant de se transporter au prieuré de Durbon et dans son territoire où la cour royale exerce toute juridiction, et de réprimer les excès commis à son préjudice, afin de maintenir les droits de la cour. *Dat. Aquis...,* 2[e] ind.

Guillaume, *Chartes de Durbon,* 502-3, n° 584. = Rom. 146[b].

9 décembre 1303 = 9 décembre 1333.

16259 9 décembre 1303.

Vente par Etienne Bermond et autres à Jean de Sahune, seigneur d'Arpavon, des tâches qu'il percevait à Arpavon, particulièrement au fief des Sentargues, sauf celles qu'ils devaient, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies,* 27.

16260 13 décembre 1303.

Vente par Pierre et Ponce Rigaud à Marguerite de Clérieu d'une terre à Châteauneuf, lieu dit *las Chenals,* au prix de 27 liv.... Vendredi octave de s[t] Nicolas....

Arch. de l'Isère, B. 3560, orig. parch. (*Invent.* III, 93[a]). — Gallier (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme,* V, 313; *Clérieu,* 165.

16261 Montfleury, 19 décembre 1303.

Ind. 2. Traité de mariage conclu par Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay *(Arlato),* Jean Dauphin, comte de Gapençais, et Hugues son frère, fils d'Humbert, dauphin de Vienne et comte d'Albon, entre Hugues Dauphin de Vienne, baron de Faucigny, et Isabelle, fille de Jean de Chalon, avec constitution de dot de 17000 livr.

Tournois et assignation pour douaire de la 1/2 des revenus de la baronnie de Faucigny. Cautions pour le futur et la dauphine Béatrix : Jean Dauphin et Guiot son frère ; pour Jean de Chalon : Simon de Montbéliard, seigneur de Montrotier, Jean de Jour, seigneur de Murral, Guillaume dit Mayres, chevalier. Présents : Hugues de Commiers, chevalier, Pierre d'Avalon, Hugues de Mornay, Pierre Coperii, damoiseaux ; témoins. *Act. ap. Montemflur'*, dans la chambre haute de la dauphine [Béatrix].

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 60, orig. parch. avec 3 sceaux et traces de 4 autres (*Invent.* 17). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1489.

16262 Voreppe, 21 décembre 1303.

...En la fête de s[t] Thomas apôtre. *Dat. Cart'.* ...Dans la maison du cellier de Chalais *ap. Vorapium.*

2[a] *Cartul. de la Chartreuse*, ap. fol. XXIIII.

16263 Beauvoir(-de-Marc), 24 décembre 1303.

Donation par Philippe de Savoie, prince, et Ysabeau, princesse d'Achaïe, à Marguerite de Savoie des châteaux de Cariteyne (Caretto ?) et Bossolet (B-leno). Ind. 2.

Guichenon, *Hist. généal. mais. Savoye*, II, 110. Dumont, *Corps diplom.* I, 1, 337. Lünig, *Cod. Ital. dipl.* 615. = Georg. II, 214.

16264 Grenoble, 24 décembre 1303.

Guillaume, évêque de Grenoble, Jacques de Pommiers, doyen, et les chanoines de la cathédrale, réunis en chapitre, relatent que la maison de Chalais *(Calesii)*, de leur diocèse, jusque-là gouvernée par des moines blancs, avait été unie par leurs prédécesseurs au monastère de St-Pierre hors la porte de Vienne, et le prieuré de St-Didier près Voreppe, dépendant de cette abbaye, soumis à Chalais ; on espérait ainsi éteindre une dette de 50 liv. Viennois, ramener la régularité avec 12 moines résidents et conserver ses granges, maisons, ustensiles, et les livres et ornements d'église, en quoi elle était la mieux pourvue du diocèse. Mais l'abbé Martin de Virieu vendit la grange de la Forêt *(Foresta)*, près St-Genis-d'Aoste, au prix de 900 liv., alors qu'elle en valait davantage, et céda d'autres terres en emphytéose, ce qui rendait inutile la présence de rendus et convers ; les livres et ornements ont été livrés on ne sait à qui. La maison est endettée de 1400 liv. ; l'église, construite avec somptuosité, est découverte et des arbres ont poussé sur la voûte. Ces faits sont attestés par Jean de Serrières, prieur de Charnas, Mallein Revoyri, prieur de Rives, et Aymon Doynes, aumônier, procureurs de l'abbé Jocerand et du monastère de St-Pierre hors la porte de Vienne, et par l'enquête faite sur place par Soffred d'Arces, chanoine, et Guy de Méolans, official de la cour de Grenoble. Ils reconnaissent que le couvent de Chalais leur a été onéreux, consentent à dissoudre l'union qui lui avait été faite du prieuré de St-Didier et le remettent entre les mains de l'évêque de Grenoble, qui, de concert avec le doyen Jacques de Pommiers et son chapitre : Soffred d'Arces, prieur de la Roche, Nicolas Pignati, capiscol, Jacques des Vignes, infirmier, Bernard de Franchin, archiprêtre d'au-delà du Drac, Berlion Alamandi, chantre, Guillaume de Roin, prieur de l'Aumône, Thomas Grivelli, archiprêtre du Viennois, Jean de Sérézin, ouvrier, Guigues de Colles, courrier, 3 chanoines, maître Guigues de Méolans *(Meolano)*, [chanoine d'Embrun] et official de la cour de Grenoble, après une délibération solennelle et avoir consulté les religieux du diocèse, confient Chalais à la Chartreuse comme seule apte à la relever : leurs possessions sont limitrophes, des privilèges apostoliques interdisent de s'établir entre les deux et de remplacer les moines blancs de Chalais par des noirs ou d'autre costume pouvant occasionner du scandale à la Chartreuse. Frère Symon *de Alavesco* est nommé abbé, avec pleins pouvoirs contre les détenteurs des biens de la maison, pour la gouverner avec le nombre de moines et de serviteurs que comportent ses revenus. Sceaux de l'évêque et du chapitre. *Act. et dat. Gracionopoli*, en chapitre, ind. 1. Présents : Albert de Royn, prieur de Villard-Benoît, Pierre de la Salle, chanoine d'Oulx, Jacques, curé de St-Hugues, 2 prêtres, 2 médecins *(phisicis)*. Guy d'Ambérieux not. imp.

Pilot de Thorey, *Cart. de Chalais*, 100-6, n° 53. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 506-9.

16265 Naples, 26 décembre 1304/3.

Lettres de Charles, roi de Sicile, à Humbert, dauphin, lui interdisant de rien acquérir de Raymond de Mévouillon dans la Val-d'Oulle, qui appartenait au monastère de l'Ile-Barbe, sous la sauvegarde des comtes de Provence.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 425 et 1231. — Roman, 146[b].

16266 Naples, 29 décembre 1304/3.

Lettres du même au même, lui interdisant d'installer à Gap un juge d'appel.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1231, copie. = Roman, 146[b].

16267 29 décembre 1303 = 19 décembre 1303.

Hugues Dauphin, fils du dauphin Jean, devant épouser Isabelle, fille de Béatrix de Savoie, dame de Faucigny, la mère constitue en dot à sa fille la moitié du Faucigny.

Invent. Généralité Dauph. 381 ; *prov. étrang.* 99[a].

16268 Bonneville, 2 janvier 1303/4.

... Ind. 2, le jeudi avant l'Epiphanie, *ap. Bonam Villam*, dans la grande salle du château, en présence de Pierre d'Avalon, jurisconsulte, Antoine Aynardi, Aymon de Lucinge, chevaliers, Raymond Aynardi, Raynaud Berengarii, Pierre seigneur de Morges et autres seigneurs, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, ayant commission écrite de B[éatrix] dame de Faucigny et orale de Pierre d'Avalon, met Hugues, fils du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, en possession de la terre de Faucigny et de ses dépendances, à l'exception des mandements de Châtillon et de Sallanches ; le donataire en donne acte. Etienne Dessy, not. impér.

Invent. prov. étrang. 99[a] (*Isère*, III, 237[b]). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 125. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 85[a]. = Anselme, I, 567 (le 3). Bréq. VIII, 25. *Wurstemb. IV, 520-1, n° 919. *R. Gen.* 1524.

16269 Grenoble, 2 janvier 1304.

Ind. 2. Lettre de Guillaume Grinde, jurisconsulte, Pierre Viennois, Vincent Ranoux, Pierre Chantesse, Pierre Garnier et Guillaume Garcin, citoyens et conseillers des consuls de Grenoble, et Jean de Vaulnaveys, en faveur de Guigues Uboud, Falques Czuppe et Jean Baudoin, consuls et recteurs du consulat de Grenoble. Sceau du consulat. *Dat. in Gracionopoli...*

Arch. de la ville de Grenoble, AA. 6, *Livre de la Chaîne*, f°s 37°, CCCXLVII. — PILOT, dans *Bull. soc. statist. Isère*, B. I, 336-7.

16270 2 janvier 1303/4.

Henri d'Avalon, juge de la cour commune de Grenoble, vidime l'acte de mai 1279 relatif au droit de dix-septain et en décrit les trois sceaux. ...Mercredi après l'octave de Noël.

Arch. ville de Grenoble, AA. 13, orig. parch. (*Invent.* I, 17). *Livre de la Chaîne*, VIIxxvij°.

16271 Latran, 3 janvier 1304.

Lettre du pape Benoît XI à [Guillaume], archevêque de Vienne, et à l'archidiacre de Viviers, leur mandant de suspendre l'interdit lancé sur la ville de Lyon à l'occasion du différend entre Philippe roi de France et les citoyens de Lyon, d'une part, l'archevêque et le chapitre, d'autre. — *Inter cætera.*

BONNASSIEUX, *Réunion de Lyon à la France*, 47-8. GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, 201-2, n° 259, cf. n° 260. = POTTHAST, 25333. MARTIN, 2152. FOURNIER, *R. d'A.* 333.

16272 Latran, 3 janvier 1304.

Le même dispense du 4° degré de consanguinité Guigues, fils de Drodon *(Dredo !)*, seigneur de Beauvoir, et Isabelle, fille de Guichard, seigneur d'Anthon, aux diocèses de Vienne et de Lyon. — *Licet matrimonii.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, n° 248.

16273 Latran, 5 janvier 1304.

Le pape Benoît XI charge [Guillaume], archevêque d'Embrun, de faire une enquête sur le dissentiment entre l'évêque d'Avignon et les religieuses de St-Laurent de cette ville, ordre de St-Benoît, au sujet de l'élection de l'abbesse de ce monastère. — *Intimantibus nobis.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, 270-3, n° 398.

16274 6 janvier 1303/4.

Hommages liges rendus à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Jaquet et Berrard de Bellegarde, Humbert et Tanellus de Flumet, 4 actes. Jean de Mont-Saxonnex *(de Sercenay)*, not. ...ind. 2...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1585.

16275 6 janvier 1303/4.

Hommages liges rendus à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Jaquemet et Aymon de la Frasse *(de Fracia*, Fraysse), 2 actes. Jean de Mont-Saxonnex *(de Sercenay)* not... ind. 2...

Invent. prov. étrang. 99°. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1587.

16276 6 janvier 1303/4.

Hommage lige rendu à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Jean, seigneur de Langins (le Rous, Lyros, de Lullin, Langrins) sous réserve de fidélité envers Amédée, comte de Genevois. Jean de Mont-Saxonnex *(de Sercenay)*, not.... ind. 2.

Invent. prov. étrang. 99°. Turin, *Invent. Chablaix*, 66 (paq. 4, Langin, n° 4). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1586.

16277 La Frette, 7 janvier 1304.

...Ind. 1... Artaud de Beaumont, chevalier, partage son avoir entre ses enfants et en fait trois parts : l'une pour Artaud, l'autre pour Guigues, la 3° pour Philippa et Françoise *(Francechia)*, filles de feu François de Beaumont. Elles font l'objet de 3 actes distincts ; celui-ci comprend la part de son fils aîné Artaud, à qui il donne le château de Beaumont et la moitié de l'*Aya* en dessous, ce qu'il possède dans la paroisse de St-Michel de Mont', le fief de Didier de Crolles, un pré, un marais, des vignes, cens, etc. *Act. ap. Fraytam*, sur la place, devant la maison d'Artaud ; témoins : Artaud de Chalenderia, chevalier, etc. Jacques Luys, not. impér.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 26-7.

16278 7 janvier 1303/4.

Hommage lige rendu à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Jaquemet fils de feu Raymond de Beaufort. Jean de Mont-Saxonnex *(de Sercenay)* not... ind. 2...

Invent. prov. étrang. 99°. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1583.

16279 7 janvier 1303/4.

Hommages liges rendus [à Hugues Dauphin], seigneur de Faucigny, par Guillaume de Vozerier *(Voysurie*, Vassières), chevalier, Pierre et Jaquet de Vozerier, Raymond de Cupelin *(Cupillins*, Tupillins), Raymond de Mure et Jaquet Marchis (de Torniches), 5 actes. Jean de Mont-Saxonnex *(de Sercenay)*, not... ind. 2...

Invent. prov. étrang. 99°. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1582.

16280 Latran, 9 janvier 1304.

Lettre du pape Benoît XI à Guillaume, évêque de Trois-Châteaux, l'autorisant à se faire remplacer, pendant trois ans, par des personnes capables pour la visite des églises, monastères et lieux ecclésiastiques de son diocèse et à percevoir [néanmoins] des procurations modérées en argent ; il a fait valoir pour obtenir cette dispense sa vieillesse et ses infirmités, et les dangers occasionnés par des guerres imminentes. — *Personam tuam.*

ALBANÈS (J. H.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1885), V, 401 (à part, 1*) ; -FILLET-CHEVALIER, *Gallia christ. noviss.* IV, 117, n° 240. GRANDJEAN, *Reg. de Benoît XI*, 242, n° 332.

16281 Latran, 9 janvier 1304.

Lettre du même au même, l'autorisant à faire un testament de ses biens, ceux qui lui viennent de l'église exceptés ; il pourra aussi disposer de ceux-ci modérément pour ses funérailles et la rémunération de ses serviteurs ; il aura soin de ne laisser à son église aucune dette. — *Quia præsentis.*

ALBANÈS (J. H.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1885), V, 401-2 (à part, 1-2*) ; -FILLET-CHEVALIER, *Gallia christ. noviss.* IV, 117-8, n° 241. GRANDJEAN, *Reg. de Benoît XI*, 250-1, n° 354.

16282 9 janvier 1303/4.

Arrentement par Guillaume Brasa, commandeur de St-Antoine de Gap, à Giraud Rolland, de la Rochette, de diverses terres sous le cens de 4 deniers et d'un setier de blé.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336 (à 1333). = Rom., 146-7.

16283 (Avant 10 janvier 1304).

Procuration donnée par Aymar de Beauvoir, seigneur de Villeneuve-de-Marc, à Pierre Ruffi du Bourg, bourgeois de St-Genix, Jacques Grossi not.

Mentionné dans l'acte du 10 janv. 1304. — Pilot de Thorey, *Cart. de Chalais*, 108-9, n° 55.

16284 La Forêt, 10 janvier 1304.

...Ind. 2, vendredi avant s[t] Antoine. Pierre Ruffi du Bourg, bourgeois de St-Genix(-d'Aoste), procureur d'Aymar de Beauvoir, seigneur de Villeneuve-de-Marc, cède au nom de celui-ci à Siméon, abbé de Chalais, et à sa maison la grange de la Forêt *(de Foresta)*, avec ses dépendances : dévestiture et investiture par tradition d'un bâton manuel. Fait dans cette grange ; témoins (4). Jean Vachi fils not. impér.

Pilot de Thorey, *Cartul. de Chalais*, 108-10, n° 55.

16285 Recours, 11 janvier 1303/4.

...Ind. 2. Bertrand Boneti, nonce ou courrier de la cour royale, gardien des droits du roi à Durbon, dont le territoire est sous la seigneurie et la sauvegarde royale, par délégation du sénéchal Richard de Gambatesa, se trouvant dans le lieu de Recours *(Rocos)*, y rencontre deux hommes d'Agnielles, château de Raynaud de Montauban, avec 12 compagnons, munis de sacs *(saquis seu fisculis)* pour le charbon et transportant des troncs pris dans les arbres de Durbon, dont ils font des *parapsides*, *cisoria* et *cifi*. Le nonce s'empare de deux haches, mais eux jetant l'alarme *(raydam)*, munis de gourdins *(taronos)*, se précipitent sur le nonce et sa suite, reprennent les haches, l'injurient. Bertrand leur impose à chacun 25 et 50 livr. Provençaux reforciats d'amende s'ils ne restituent ou récidivent. Ils répondent qu'ils continueront, la cour royale n'ayant pas juridiction en ce lieu. Pour conserver ses droits, le nonce demande acte. Fait dans le territoire de Durbon, sous les prés et terre de la maison de *Rocos*. Témoins : 2 moines et 1 convers. P. Trassiberti not. du roi Charles.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 503-5, n° 585. = Rom. 147*.

16286 St-André-en-Beauchêne, 12 janvier 1303/4.

...Ind. 2. Bertrand Boneti, nonce du sénéchal de Provence et de Forcalquier, expose à Raynaud de Montauban les excès commis par ses gens, principalement ceux d'Agnielles, contre la maison de Durbon et lui enjoint de les empêcher sous peine de 100 marcs d'argent fin. Raynaud répond qu'il châtiera les coupables, mais qu'il accepte la peine sous les réserves de droit et l'appel. Fait dans le pré de Raynaud, sous le château *S. Andree*. Témoins : Lantelme du Villar, Jacques Terracii, prêtre de Furmeyer *(Furmeerio)*, Roger de Montbrand, seigneur de Baumugne, etc. Pe. Trassiberti not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 505-6, n° 586. = Rom. 147*.

16287 Latran, 13 janvier 1304.

Le pape Benoît XI mande à [Guillaume], archevêque d'Embrun, collecteur de la dîme imposée par B[oniface] VIII pour les besoins de l'église Romaine aux villes, diocèses et provinces de Lyon, Vienne... et Embrun, de verser les sommes recueillies à la société des Circuli, marchands de Florence. — *Cum felicis.*

Grandjean (Ch.), *Reg. de Benoit XI*, 146, n° 181. = Martin, 2153.

16288 Lus-la-Croix-Haute, 14 janvier 1303/4.

Ind. 2. Bertrand Boneti, défenseur des droits de la cour royale au territoire de Durbon, envoyé par Ricard de Gambatesa, sénéchal de Provence et Forcalquier, rencontre à l'endroit appelé *in Confolono* 6 hommes de Lus au-delà du Buëch *(Luniis de ultra Bochium)*, à noble Guillaume Artaudi, qui coupaient des troncs d'arbres *(scapulos mayerie)*, destinés à faire des *parapsides*, *cisoria* et *cifi*. Il leur impose de ne plus causer aucun dommage sous peine de 10 et 25 livres reforciats de Provence à chacun. Eux, armés de bâtons, déclarent vouloir continuer, méprisent la cour et la peine, menacent le notaire s'il écrit et le nonce s'il est assez téméraire pour revenir. Fait dans le territoire de Durbon, lieu dit *in Confolono*. Témoins : frères Bert. du Villar, courrier, Ponce Chaissi, sacristain, etc. Pe. Trassiberti not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 506-8, n° 587. = Rom. 147*.

16289 15 janvier 1303/4.

Hommages liges rendus à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Etienne de Vozerier *(Vosurie)*, Rodulphe seigneur de Menthon et Jean de Cornillon *(Curnillione)*. Jean de Mont-Saxonnex (*de Sercenay*, not.)... ind. 2...

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1584.

16290 Recours, 15 janvier 1303/4.

...Ind. 2. Bertrand Boneti, courrier de la cour royale et gardien du territoire de Durbon, rencontre des gens d'Agnielles, hommes de Raynaud de Montauban, chevalier, qui coupaient des arbres dans le bois situé *ad Pratum Plaenie*, près la maison de Recours ; il leur impose 10 et 25 livres Provençaux reforciats d'amende pour chaque nouveau délit. Ils refusent d'obéir. Fait dans le territoire de Durbon, *in prato Plaenie*, au-dessus et près de la maison de *Recos*. Témoins (6). P. Trassiberti not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 508-9, n° 588. = Rom. 147*.

16291 Recours, 15 janvier 1303/4.

Ind. 2. Le même jour, Bertrand Boneti défend aux mêmes d'emporter dans leurs sacs et faix le bois qu'ils ont coupé, sous peine de 50 liv. reforciats de Provence ; ils l'emportent malgré cette défense. Fait dans le territoire de Durbon, sous la maison de *Recos*. Témoins (6). P. Trassiberti not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 509-10, n° 589. = Rom. 147*.

16292 Recours, 15 janvier 1303/4.

...Ind. 2. Le même interdit à des gens d'Agnielles qui faisaient du charbon au lieu appelé vers le pré du Bardoux *(S. Bardoli)*, sous la maison de Recours, de con-

tinuer et de rien emporter sous peine de 10 et 25 livr. Prov. reforciats, et faire réparation des dommages causés à Durbon. Ils le menacent de leurs bâtons *(tarronis)* et refusent d'obéir. Fait dans le territoire de Durbon, dans le pré de Bardoux, sous la maison *de Rocos de Dorbono*. Témoins (6). P. Trassiberti not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 510-1, n° 590.

16293 19 janvier 1303/4.

Hommage lige rendu par François, seigneur de Nernier *(N-e)* à Hugues Dauphin ; il reconnaît tenir en fief tout ce que lui et ses prédécesseurs tenaient de la dauphine [Béatrix], dame de Faucigny : la tour, la pêcherie et le péage de Nernier, *Eythona*, le péage, *ambleria*, *questa*, pêche du château de Boëge *(Bugi)* et son mandement, la coutume nommée *camponia*. Jean de Mont-Saxonnex not... ind. 2...

Arch. de l'Isère, origin. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 153o.

16294 Hautecombe, 20 janvier 1304.

... Ind. 2... Guillaume de Clermont, damoiseau, frère de feu Eynard, seigneur de Clermont, et donné *(randutus)* muet et sourd à [l'abbaye de]Hautecombe, se faisant comprendre par deux familiers, ses interprètes, fait don à Etienne grand cellérier et à Pierre de Lustrin, syndic de ce monastère, de ses droits à la Bletena, paroisse de Mouxy, sous condition de célébrer chaque année l'anniversaire de son père Guillaume, de sa mère, ses frères et ancêtres ; on dépensera à ses funérailles 10 liv. Viennois en luminaire et autant en oblations ; dons de moutarde en Carême, de froment à la Confrérie du St-Esprit en l'abbaye. Les religieux confessent avoir reçu de lui 28 liv. de bons Viennois ; investiture par un bâton. *Act. in Allacomba*, devant la chapelle de St-André ; témoins. Raymond de *Morego*, habitant Chanaz *(Chanali)*, not. imp. et comt.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 80-2.

16295 27 janvier 1303/4.

Hommage prêté à Guillaume, archevêque d'Embrun, recteur du Comtat Venaissin, par Raymond de Cadenet, damoiseau, pour ce qu'il tient du St-Siège en-deça du Rhône... 1e ann. de Benoît XI.

Arch. de l'Isère, B. 3792, orig. parch. (*Invent.* III, 254a).

16296 Gap, 1er février 1303/4.

Transaction à la suite d'un soulèvement des Gapençais [après le 15 août 1302] entre G[eoffroi], évêque de Gap, et les syndics de cette ville. Les procédures commencées sont annulées ; les transactions faites entre le prince de Salerne, Othon et Raymond de Mévouillon, évêques, sont validées ; les fours banaux sont à l'évêque ; il a un droit de fouage et de gabelle ; les frais de justice seront modérés ; l'évêque est libéré de sa dette de 8.000 sols et 20 livres annuelles envers la ville, qui lui paiera au contraire 500 livres. Témoins : Olivier de Laye, doyen, Pierre Gautier, prévôt, etc. Fait dans l'évêché.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1116, pap. (*Invent.* IV, 5b) ; 1164, copie (43a) ; G. 1554, roul. parch. (IV, 46o-1). Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 424, orig. parch. Arch. de l'Isère, B. 3755 (*Invent.* III, 185b). = ROMAN, 147a.

16297 1er février 1304.

Vente à Odon Evrardi par Guigues Bernard et autres de 2 terres en la paroisse de Venon, avec investiture de l'évêque [de Grenoble]. Etienne de Muriannette [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L. LXI, 168b.

16298 St-Marcellin ?, 1er février ? 1304.

Quittance pour vente par... Malacharii et son épouse Ysenda à Lantelme Lobeti, de Murinais *(M-ays)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 1.

16299 1er-7 février 1303/4.

... Samedi avant la Purification, le prieur de Contamine et frère Jean commencent la visite des prieurés de Provence de l'ordre de Cluny par Ternay : il y manque un exemplaire des Statuts [de l'ordre]. La maison de Mantaille *(Mantal)* doit 120 liv. Viennois, qu'elle aurait payées sans la guerre qui lui a nui. — Lundi, à Peaugres : le prieur de Mantaille *(Mantula)* y réside d'ordinaire. — Mardi, la visite de Tain *(Tintum)* a été faite par l'abbé. — Mercredi, à Chabeuil, un prêtre séculier tient les clefs du cellier ; on les lui enlèvera. L'office divin est en souffrance par manque de Psautier et d'Antiphonaire ; on couvrira le clocher et le chœur. Le dauphin détient violemment un moulin ; pour le vestiaire, on ne reçoit plus que 40 liv. par suite de la dépréciation de la monnaie. — Jeudi. A Allex *(Alesyum)*, il y a en surplus deux moines qui desservaient la chapelle de St-Lambert de Lambre, mais après la mort de Jean évêque de Valence, son successeur et le chapitre s'en sont emparés ; là aussi on se plaint de la dépréciation de la monnaie. — Vendredi. Le prieur d'Eurre *(Urrum)* fut interrogé à Tain : d'ordre de l'abbé de Cluny, il avait accensé son prieuré pour 3 ans ; il avait récupéré le moulin de l'Hôpital, perdu depuis 30 ans. A Ribiers on manque de Responsorial et de Graduel. De St-André de Rosans dépend le prieuré de St-Marcel de Die. Le doyen de Cluny, prieur de Die, répond du temporel. La Motte[-Chalancon] est uni au prieuré de St-Marcel de Die. On construit une nouvelle église, dont le chœur est achevé en grande partie : l'œuvre demeure imparfaite parce que le prieur, qui perçoit 200 liv. de revenu, n'y veut pas aider, ce qui décourage les paroissiens. Tout va bien à Ste-Jalle. Le prieur de Gap poursuit ses études à Avignon, avec la permission de l'abbé. A Pelleautier *(Puygcoutier)* il n'y a que le prieur. A Barnave, tout en bon état. Le prieur de Die *(Dya)* était à Cluny ou ailleurs : il y a 14 moines, et cependant on ne célèbre que deux messes par jour. Le dortoir n'est pas régulier ; les moines ne portent pas tous des chemises de laine *(stamnæ)*. Les dettes viennent de la pénurie du pain et du vin cette année, et d'un désaccord avec les chanoines de St-Ruf.

ROMAN (J.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1883), IV, 86-90 (à part, 11-5). = *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 143-4. MAZON (A.), *Orig. égl. Vivarais*, I, 14-5.

16300 4 février 1303/4.

Transaction entre Amédée, comte de Genevois, et Siboud Allemand, seigneur de Revel, touchant les limites de leurs possessions dans le mandement de Domène ; la juridiction haute et basse du château et de

la ville, suivant l'étendue de la franchise, appartient au comte ; le reste jusqu'au sommet des montagnes sera à Siboud, sous réserve de la juridiction accordée par le comte à Hugues de Commiers et des droits de pâturage concédés aux habitants ; le ruisseau de Vors sera commun entre eux ; etc... Mardi après la Purification.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 84-5). *Invent. Graisivaudan*, V, 155-7.

16301 8 février 1304.

Michel Franci[sci], official de la cour de Vienne, atteste qu'Alix de Villars *(Alexia de Villaria)*, veuve d'Aynard seigneur de Clermont, sa fille Marguerite, veuve de Pierre de Morestel, etc. [Aynard] voulut que sa femme Alix et ses fils Gaufred, Guillaume, Sibaud et Humbert [voir 23 mars 1303] confirmassent l'accord et l'observassent.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 79 (titres de la Silve-Bénite).

16302 Châtelet-du-Crédo, 11 février 1303/4.

Ind. 2. Hommage prêté à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Péronet des Autels *(de Attaribus)*, de Beaufort. *Act. ap. Castelletum*. Jean de Mont-Saxonnex not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 44, orig. parch. (*Invent.* 121).

16303 Tullins, 11 février 1304.

Confirmation par Guionet, seigneur de Tullins, des franchises et libertés accordées aux habitants de ce lieu par Aimar de Tullins (févr. 1286/7) : exemption de taille, complainte, etc., sauf les cas impériaux ; droit de tester à ceux qui mourront sans enfants ni *agnati* et *cognati ;* dévolution aux proches des successions *ab intestat ;* banvin au seigneur en août ; exemption du vingtain, mais obligation d'entretenir les remparts. Guionet reçoit pour cette concession 2000 liv. Parisis, dont il avait besoin pour payer ses dettes aux Lombards, Caorcins et Juifs. Fait en l'église St-Laurent du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3961, confirm. (*Invent.* IV, 76-7).

16304 (Vers 11 février) 1303/4.

Reconnaissances des cens que le dauphin prenait en la mistralie ou paroisse de St-Laurent-du-Lac (Bourg-d'Oisans) et de la Garde. Jean Bouvagni et Jean Audoardy [nott.].

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 339b, 378b. Arch. de l'Isère, B. 2690, orig. parch. (*Invent.* II, 98-9).

16305 (Avant 14 février 1304).

Lapach[ius] de Supl'an[is], baile de Valréas, reconnaît devoir au nom du dauphin de Viennois, à Guillaume Suffisii, de Valréas, 50 liv. Viennois, prix de vente d'une habitation destinée à servir de champ clos au duel de Bertrand de Taulignan contre Raymond d'Agout. Il donne pour garants Raymond de Serro, Giraud de Narnaudi, Jean Pelliparii et Guillaume Garcias, de Valréas. Martin de Reims not.

Mentionné dans l'acte du 13 février 1304. — CHEVALIER (U.), *Choix doc. histor. inéd. Dauph.* 12.

16306 Valréas, 14 février 1304.

Guillaume Suffisii, de Valréas, reconnaît avoir reçu de Lapach[ius] de Supl'an' ou Suflan[is], baile de Valréas, au nom du comte dauphin de Viennois, 24 liv. coronats de Provence et 50 liv. Viennois, celles-ci dues pour l'achat d'une habitation destinée à servir de champ ou lieu opportun pour le duel entre Bertrand de Taulignan, chevalier, et Raymond d'Agout : il en donne quittance à Lapach. et aux 4 garants. *Acta ap. Valr[iacum]*, dans la chambre neuve supérieure de la forteresse inférieure du dauphin ; témoins : Sismon de Polinhi, damoiseau, etc. Bertrand Vallosas, not. du Dauphin.

ALLARD (G.), Mss. VII, 4. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 127. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 115*. CHEVALIER (U.), *Choix docum. histor. inéd. Dauph.* 11-3. = BRÉQ. VIII, 57. *Mém. soc. antiq. Morinie*, XIX, 3.

16307 St-Marcellin ?, 15 février 1304.

...Samedi avant le *Carniprivium vetus*. Engagement de Guillaume Bochacii, de St-Marcellin, dit lo Bastart, de sa femme et de Péronet leur fils envers Humbert Ferroul.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 2.

16308 Latran, 19 février 1304.

Lettre du pape Benoît XI à Béatrix de Savoie, dame de Faucigny, diocèse de Grenoble : pour récompenser son dévouement envers lui et le Siège apostolique et la pureté de sa foi, il prend sa personne, ses terres et ses biens sous la protection de st Pierre. — *Eo amplius te.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, 398-9, n° 623.

16309 Latran, 19 février 1304.

Lettre du même à [Guillaume], archevêque d'Embrun, lui mandant de défendre contre toute molestation Béatrix de Savoie, dame de Faucigny, au diocèse de Grenoble, qu'il a prise sous la protection de st Pierre. — *Cum nos dilect.*

DIGARD (G.), *Reg. de Benoît XI*, 516, n° 847.

16310 Latran, 19 février 1304.

Le pape Benoît XI dispense du 4e degré de consanguinité Hugues, fils du dauphin Humbert, et Ysabelle, fille de Jean de Chalon. — *Sedis apostolicæ.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, n° 624.

16311 Latran, 19 février 1304.

Le même dispense du 4e degré de consanguinité Hugues, fils de Jean de Chalon, et Béatrix, fille du dauphin Humbert. Bulle.

Invent. Généralité Dauph. 381. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 121. GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, n° 624. = POTTHAST, 25447.

16312 Latran, 19 février 1304.

Lettre de Benoît XI au prieur et couvent de St-Pierre de Romette, ordre de St-Benoît et diocèse de Gap, les autorisant à établir un prieuré de leur ordre dans l'église de Notre-Dame du Monêtier-de-Briançon, diocèse d'Embrun, quand le recteur cédera ou décédera. — *Religionis vestræ.*

DIGARD (G.), *Reg. de Benoît XI*, 519, n° 854.

16313 19 février 1303/4.

Hommages liges rendus à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Aymon fils de Pierre de Lullin *(Lulliis)*, Jordan fils de Pierre de Lullin *(L-ns)*, Jean de Lullin et

Jean d'Anières *(Anneyres)*, 4 actes. Jean de Mont-Saxonnex not... ind. 2....

Invent. prov. étrang. 99. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1583.

16314 19 février 1303/4.

Achat d'un champ *en Pioulhier*, par la maison de l'aumône d'Embrun.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 110b).

16315 Vassieux, 19 février 1304.

... Mercredi avant le dimanche *Reminiscere*, au mandement *Vacevi*, dans le tènement d'Algoet Grassi, accord entre Humbert Ferroul et Algoet, fils de feu Amblard Grassi.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n°s 3 et 8.

16316 Bonne, 24 février 1303/4.

Ind. 2. Serment par Thomas de Compeis *(C-pesio)* à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, sous réserve de la fidélité au comte de Savoie. *Act. ap. Bonam*, dans la salle *(aula)* du château. Jean de Mont-Saxonnex *(Monte de Cossonay)*, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 1, n° 30, orig. parch. (*Invent.* 15).

16317 Beauvoir, 25 février 1304.

... Mardi avant dimanche *Oculi mei, ap. Bellumvidere*, dans la chapelle de Notre-Dame, accord entre Péronet Giraudi, fils de feu Pierre G-i, et son frère Etienne.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 4.

16318 Aspres-sur-Buëch, 25 février 1303/4.

Pierre Chariondi, d'Aspres, échange avec Martin Lunelli, prieur de Durbon, sa vigne située au lieu dit *Albiaspres*, faisant à l'église d'Aspres 1 den. de service, contre une vigne de Durbon au territoire d'Aspres, lieu dit *in Adrecho*, sur le chemin d'Aspremont, faisant annuellement 1 den. de service à la même église et 3 quartes de vin de mutation *(chanyiagio)* à Guillaume Ayraudi, d'Aspres ; le prieur donne 10 liv. Vienn. pour plus-value. *Act. Asperis*, dans la maison de D-n. Les lods sont reçus par Ponce de Montgardin, prieur de St-Marcellin d'Embrun, tenant la cour d'Aspres. Témoins (5). Lagier Chassagnas not..

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 512-3, n° 591. = ROM. 147*.

16319 Orange, 26 février 1303/4.

Charte de libertés accordée aux habitants de Châtillon par Bertrand de Baux : il confirme les concessions analogues à eux faites par son aïeul et son père, mais règle que ceux qui ont été affranchis par sa mère Malberjone contribueront aux charges comme les autres ; il sollicite l'approbation de sa mère. Fait en la maison de Colomb Bajacii, *ap. Aurasicam*.

Arch. comm. de Châtillon. — *CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 464-5 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 85-6.

16320 Latran, 28 février 1304.

Lettre du pape Benoît XI au prieur de la Chartreuse, aux autres prieurs et frères de l'ordre : il leur confie l'église de St-Cyriaque *in Thermis* à Rome, qui est titre cardinalice. — *Inter cœtera.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoit XI*, 427-8, n° 668.

16321 Latran, 28 février 1304.

Benoît XI charge [Guillaume], archevêque d'Embrun, l'abbé de St-Guilhem-le-Désert et un chanoine de Toulouse d'autoriser deux ecclésiastiques des diocèses de Nîmes et de Béziers à échanger leurs paroisses. — *Cum sicut ex.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoit XI*, 489, n° 791.

16322 Latran, 28 février 1304.

Benoît XI autorise Guillaume, évêque de Trois-Châteaux, à pourvoir deux ecclésiastiques de canonicats et prébendes dans son église. — *Inter occupationes.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoit XI*, 531, n° 873. *Gallia christ. noviss.*, IV, 118, n° 242.

16323 Nîmes, 29 février 1303/4.

Lettre de Jean, comte de Forez, et Foulque *de regni Domini* à Bertrand Jordani de l'Isle *(Insula)*, chevalier, sénéchal de Beaucaire et Nîmes, et Giraud Ademarii, seigneur de Montélimar *(Montilii)*, chevalier, les commettant à leur place. *Dat. Nemausi*, samedi après st Mathias ap.

MÉNARD, *Hist. de Nismes*, I, pr. 147*. = BRÉQ. VIII, 29.

16324 29 février 1303/4.

Hommage [lige] rendu à Hugues Dauphin par Humbert de Menthon *(M-ton)*. Jean de Mont-Saxonnex not... ind. 2....

Arch. de l'Isère, orig. parch. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1529.

16325 St-Marcellin, 29 février 1304.

... *Ap. S. Marcellinum*, sur la place du marché aux bestiaux, Péronet Marjays, de Beauvoir, et Lantelme son frère albergent et cèdent en emphytéose à Jeannet Pererii ou Pereyr, du consentement de Guion...nardi, vice-gérant à Chatte *(Chasta)* d'Aymar Berengarii, seigneur de Pont-en-Royans.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 5.

16326 Beauvoir, 1er mars 1304.

Ap. Bellumvidère, dans la maison du marché. Quittance de Mermet de Porchereczes (*al.* P-ces), marchand d'écuelles *(scutellator)*, à Agathe, veuve d'Alamand de Beauvoir.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 6.

16327 Beauvoir, 1er mars 1304.

... *Ap. Bellumvidere*, dans la maison de P. Coperii. Ysabelona, fille de feu Pierre Drogo, vend à Englesia Elisabe, femme de Pierre Couperii, un bois au mandement de Beauvoir, *en Monteylz*, avec les fruits prochains.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 7.

16328 Latran, 2 mars 1304.

Le pape Benoît XI accorde une indulgence de 100 jours aux fidèles pénitents et confessés qui visiteront l'église de Ste-Catherine de Briançon, diocèse d'Embrun, le jour de la fête de sa patronne. — *Licet is de cujus.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoit XI*, 647-8, n° 1077.

16329 Sisteron, 6 mars 1303/4.

Mise en demeure par Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, à un sergent royal, d'avoir à lui restituer des

bestiaux saisis par lui, ce qu'il ne veut faire sans l'ordre du sénéchal royal.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROMAN, 147.

16330 6 mars 1304.

Raimond Ozeseche, commandeur de Gap.

16331 Latran, 7 mars 1304.

Le pape Benoît XI autorise [Guillaume], évêque de Grenoble, à ce qu'un clerc de ses familiers perçoive les revenus de ses bénéfices pendant 5 ans. — *Habet in nobis.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, n° 764.

16332 Nîmes, 7 mars 1303/4.

Lettre de Bertrand Jordani de l'Isle, chevalier, sénéchal de Beaucaire et Nîmes, et de G[iraud] Ademarii, chev., seigneur de Montélimar, chargés de percevoir le subside accordé au roi dans lad. sénéchaussée, au gouverneur royal et au juge de Montpellier. *Dat. Nemausi....*

MÉNARD, *Hist. de Nismes*, I, pr. p. 147*. = BRÉQ. VIII, 30.

16333 8 mars 1303/4.

Provisions par Béatrix, dame de Faucigny, de la charge de bailli de Faucigny en faveur de Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais.

Grenoble, *Invent. Provinces étrangères*, 99*.

16334 Latran, 9 mars 1304.

Le pape Benoît XI autorise G[uillaume], archevêque d'Embrun, à faire visiter sa province par des vicaires. — *Personam tuam.* — Exécuteurs : l'évêque, le doyen et le prévôt de Gap.

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, 492, n° 796.

16335 Latran, 9 mars 1304.

Le même donne au même le pouvoir de faire recevoir deux ecclésiastiques comme chanoines de sa cathédrale et de les pourvoir de prébendes. — *Cum nos personam.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, 492, n° 797.

16336 9 mars 1304.

Humbert de St-Symphorien, chevalier, se reconnaît obligé à faire bâtir une maison forte au territoire de Mions en franc alleu d'Amédée, comte de Savoie, et à la tenir de lui en fief avec les fossés... Jour de la lune [lundi] après le dimanche *Lætare Jerusalem.*

Arch. de l'Isère, B. 2973, 76. *Invent. Viennois*, III, 37*.

16337 9 mars 1303/4.

Hommage lige rendu à [Hugues Dauphin], seigneur de Faucigny, par Humbert, fils de feu Humbert seigneur de Villars *(Vilariis)*; il reconnaît tenir de lui le château de Ballon *(Balaon)* et tout ce que son père avait de la dauphine [Béatrix], dame de Faucigny. Jean de Mont-Saxonnex not.... ind. 2....

Arch. de l'Isère, origin. parch. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1531.

16338 St-Marcellin, 9 mars 1304.

...*Ap. S. M-num*, dans le cimetière, devant la grande porte de l'église. Vente par Jean Meschini, de St-Marcellin, à Jeannet Guillardi du même lieu.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 9.

16339 St-Marcellin, 9 mars 1304.

...[Comme au n° préc.]. Etienne, curé de l'église de St-Marcellin, atteste que Jeannet Prioleti a vendu à Jean Gaillardi un tènement du domaine du cloître de St-Antoine.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 10.

16340 St-Marcellin, 9 mars 1304.

...[Comme au n° préc.]. Vente par Péronelle Chastagna, autorisée par son mari Jean Gaillardi, à Martin Gaillardi, d'un tènement au mandement du Bourg-d'Oisans (St-Laurent *del Laus*'), en la paroisse d'Ornon *in Villareto.*

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 11.

16341 St-Marcellin, 9 mars 1304.

...[Comme au n° préc.]. Martin Gaillard reconnaît devoir 8 liv. aux vendeurs du n° précéd., non obstant leur quittance.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 12.

16342 13 mars 1303/4.

Lettres de sauvegarde accordées par Jean Dauphin, fils aîné du dauphin Humbert, aux habitants de Montbrand, qui est de son arrière-fief, moyennant 1 héminée annone par chaque habitant tenant bœufs et 1 de blé par chaque journalier, comme auparavant. Etat de ceux qui doivent ces droits... Vendredi après le dimanche *Lætare Jerusalem.*

Invent. Gapençais, 506-7. = ROM. 147*.

16343 St-Marcellin, 14 mars 1304.

...Samedi après dimanche *Lætare Jerusalem, ap. S. M-num*, à la banque. Vente par Etienne del Sauczo, fils de feu Didier d. S., à Perrin et André del Sauczo, frères, d'un champ dans la paroisse de St-Véran.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 13.

16344 Latran, 15 mars 1304.

Le pape Benoît XI commet [Guillaume], archevêque d'Embrun, pour s'enquérir des droits réciproques de plusieurs chanoines d'Avignon aux prébendes vacantes. — *Significavit nobis.*

DIGARD (G.), *Reg. de Benoît XI*, 516-7, n° 848.

16345 Valence, 18 mars 1303/4.

Girard de Rumano, official de Valence, à la requête de Jacques, abbé de Léoncel, lui délivre un vidimus de la bulle de Lucius III du 17 oct. 1184-5, avec bulle pendante. Fait le mercredi avant Rameaux... Sceau de la cour; témoins : François d'Eurre *(Urro)*, courrier de Valence, etc. Barthélemy de Privas, not. imp. *Act. Valentiæ*, en la cour de l'official.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch. Sceau : ...CVRIE VALENTINE.

16346 Valence, 18 mars 1303/4.

Sur la présentation d'Alix d'Hauteville *(Aliza de Alta Villa)*, abbesse de Vernaison, ordre de Cîteaux, Girard de Rumano, official de Valence, vidime une bulle originale du pape Boniface VIII, du 18 décembre 1302, défendant de percevoir les dîmes des terres de l'ordre de Cîteaux données en ferme : *In Ecclesiæ firmamento.* Sceau de la cour. Témoins : François d'Eurre *(Urro)*, damoiseau, courrier de Valence, Pierre de Sotono,

baile de St-Victor, Humbert de Tournon, chapelain, Jarentet Raynaudi, de Chabeuil, damoiseau, etc. *Act. Valentiæ....*

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 9.

16347 19 mars 1303/4.

Suite de la visite des prieurés de Provence de l'ordre de Cluny. — Samedi avant Rameaux. A St-Sébastien tout va mal au spirituel et au temporel. Il n'y a qu'un moine, vieux et infirme, qui dit son Bréviaire quand il veut et n'a de ressource pour se réconcilier qu'auprès du chapelain de la ville ; un autre demeure à Avignon avec le prieur de Gap pendant le Carême. Le prébendier ne veut pas se lever pour matines ; on sonne les heures, mais on ne les chante pas ; les édifices menacent ruine, faute de couverture. Le seigneur de Morges [Pierre Bérenger] fait beaucoup de torts à la maison et il n'y a personne pour la défendre. Le prieur de Valbonnais *(Valboneys)* est aux études ; il y a 6 moines et seulement une messe ; le sacristain a prêté deux livres et un calice. La maison ne doit que 20 liv. et un roussin, qu'un ami a prêté au prieur. Le seigneur du lieu, Guigues Alamandi, s'est emparé d'une pièce de terre à la mort du tenancier. A Vizille, le luminaire de l'église est insuffisant. Un prieur, Jacques d'Allevard, avait aliéné un pré sous condition de réméré ; le père de Garnier, son successeur, Besencon, armurier de Lyon *(armearius Ludunen.)*, promit par serment entre les mains de l'abbé de Cluny, de libérer le prieuré de ses dettes ; il n'en a rien fait et le pré est perdu. Garnier n'a pas fait d'inventaire des chartes et cartulaires : les revenus diminuent. Les 13 moines de Domène ne reçoivent une pelisse que tous les deux ans. Le prieur Hugues de la Porte, actuellement sacristain de *Calvyes*, a reçu comme convers un enfant aveugle de 10 ans, qui ne gagnera jamais son pain ; il a vendu 14 trentains de brebis et 60 chèvres, et n'a rien restitué. Domène a dans sa dépendance Hauteville *(Altavilla)* en Savoie, que le prieur de Conzieu, jadis de Domène, a cédé à son frère Ay. de la Palud. Après enquête, on déclare innocent frère Raymond de Morges, dit Berengarii. A St-Pierre-d'Allevard le vestiaire est insuffisant.

Roman (J.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1883), IV, 90-4 (à part, 15-9).

16348 St-Marcellin, 21 mars 1304.

...*Ap. S. M-num*, sur la place du marché aux bestiaux. Vente par Lambertet, fils de feu Ismidon *(Hys-ni)* de la Roche *(Ruppe)*, à Pierre Thomæ, de Murinais *(M-ays)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 14.

16349 St-Marcellin, 21 mars 1304.

...*Ap. S. M-num*, dans le cimetière. Vente par Péronet Costini, mégissier *(escoferius)*, habitant St-Marcellin, à Etienne Monerii, chapelain, d'un tènement dans la paroisse de St-Marcellin, lieu dit Jou.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 15.

16350 Virieu, 23 mars 1303/4.

Michel Francisci, official de la cour de Vienne, atteste qu'en présence du prêtre Jean de Vaux, notaire juré de sa cour, Aynard, seigneur de Clermont, a fait son testament : il a élu sépulture au cimetière de la chartreuse de la Silve-Bénite, où auront lieu deux repas annuels en son souvenir. Suivent des legs aux frères Mineurs de Moirans, à 10 pauvres de sa terre, aux monastères de Notre-Dame *in [Vandena* et de *Viria*, au luminaire de toutes les églises de sa terre. Il laisse la jouissance de son château de Virieu à son épouse Alix *(Alaysia)*, qui aura avec sa fille Marguerite les 30 liv. que lui doit le dauphin de Viennois. Il lègue 10 liv. à ses autres filles : Agnès, femme du seigneur de Maubec, Alix *(Alasia)*, femme du seigneur de Châtillon en Chautagne *(Chauterma)*, Alix *(Alasia)*, veuve d'Aymon Pagani, et Jacoba, femme du seigneur d'*Aurio ;* il en donne autant aux enfants de feue sa fille Catherine, épouse d'Ebal seigneur d'Aoste *(Augusta)*. Il lègue 50 liv. à ses fils Aynard, Guillaume, Sibond et Humbert, jusqu'à ce qu'ils aient 60 liv. de revenu en bénéfices ecclésiastiques. Il institue pour héritier universel son fils Gaufred, avec substitution de Sibond et Humbert. Ses dettes seront payées par le prieur de la Silve-Bénite et le gardien de Moirans, de concert avec l'archevêque de Vienne. Ratification de ses fils Gauffred, G., S. et H. Fait dans le château *Viriaci*, en la chambre du testateur... ; témoins : Humbert de Chavaller, prieur de la Silve-Bénite, Martin In cauto, prêtre de Virieu et Guillaume Moyrondi, mistral de St-Geoirs en Valdaine *(S. Georgii in Vaudena)*, damoiseau. Sceau de la cour apposé le 1er avril.

Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 75-7. — Anselme, *Généal. mais. France*, VIII, 908-9. Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 152.

16351 1304.

Visite du prieuré de St-Pierre de Chandieu *(C-iaco)* par les prieurs de..... et de Bourbon : les édifices de la maison menacent ruine, les toits sont découverts ; il n'y a ni prieur ni sacristain : on dit que la maison est endettée de 200 liv. ; on va perdre deux moulins.

Chevalier (U.), *Cart. de Paray-le-Monial*, 179.

16352 1304.

Procédure concernant les limites des mandements et juridictions de Septême, Illins et Chaponnay.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 441 : I, 245* ; III, 77*.

16353 Le Pont-de-Beauvoisin, 1304.

Pourparlers dans le but d'amener la paix entre Joffred de Clermont et le comte de Savoie, par me André, notaire du roi de France, et Jean de Foras, envoyé du comte.

Perrin (J.H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 9 (à part, 60).

16354 1304.

Pro expensis episcopi Aniciensis in via apud Lugdunum pro interdicto, et ad comitem Sabaudie et Delphinum Viennensem et alibi pro 77 diebus 488 l.

Paris, Bibl. Nat., Baluze 394, 20 : 695. — *Bull. de la Diana*, XVI, 174.

Item eidem baillivo [Guillemi de Arceiis] pro expensis suis eundo ad Delphinum Viennensem de mandato Regis in comitiva magistri Johannis de Hospitale et dom.

Johannis de Villa Petrosa, militis Regis, super certis sibi commissis per 18 dies, 108 l. [deductis vadiis suis 24 l. 7 s. 6 d., videlicet 80 l. 72 s. 6 d]. — Item, eidem baillivo pro expensis suis eundo ad dictum Delphinum de mandato Regis in comitiva fratris Hugonis de Paraut, visitatoris domorum Milicie Templi, super certis sibi commissis per 12 dies, 96 l. [deductis 16 l. 5 s. pro vadiis 79 l. 15 s.]

Bull. de la Diana, XVI, 177.

16355 1304.

Averti que les Dauphinois s'avancent vers le Guiers, Jean de Chantrone, châtelain du Pont-de-Beauvoisin pour le comte de Savoie, envoie 13 clients garder le gué de St-Béron, 10 au château des Abrets, et 110 hommes de trait (arbalétriers), pour garder le château de Faverges, durant 3 jours, à la demande du châtelain André de Rivoire, lequel avait dépensé 26 liv. Vienn. pour mettre son château en état de défense.

PERRIN (J. H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 9 (à part, 59-60).

16356 1304.

Dénombrement des bénéfices de la prévôté d'Embrun et des trois prébendes qui ont des revenus sur la prévôté d'Oulx. La prévôté d'Embrun prend 10 muids de blé, avoine ou seigle, faisant 160 setiers, mesure du Briançonnais, sur les dîmes de la Vallouise et de Briançon.

Arch. des Htes-Alpes, G. 493, cit. (*Invent.* II, 303ᵃ).

16357 1304.

La leyde de la ville de Grenoble produit à l'évêque 25 setiers de sel, 40 blé et 25 livr. Tournois.

Invent. arch. évêché Grenoble (1788), nº 1235.—PILOT (J. J. A.), *Hist. municip. Grenoble*, II, 63. PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 138.

16358 1304.

Acte par lequel l'interdit lancé contre les habitants de Lyon par leur archevêque est levé, en présence d'Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et [seigneur] de la Tour, Jean et Guyot ses fils (frères !), Humbert, seigneur de Villars.

Le Cabinet historique (1858), IV, II, 24, nº 19.

16359 1304.

L'official de Vienne atteste que Humbert de Miribel, au nom de son épouse Philippa, reconnaît avoir reçu 800 liv. bons Viennois des mains de Drodon, seigneur de Beauvoir-de-Marc, oncle de sa femme, pour sa dot.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 365.

16360 1304.

Sentence arbitrale entre les habitants de Montmaur et ceux de Barnave, au sujet de voies de fait.

Arch. de la Drôme, E. 14353 (Montm. DD. 1), (*Invent.* VIII, 178ᵃ).

16361 1304.

Réquisition faite à l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux par Hugues Adhémar de l'hérédité de Ronsolin seigneur de Montauban et de Lunel, attendu qu'il a satisfait au payement des legs et autres charges de son hoirie.

Valbonnays, 7ᵉ reg., nº 1304.

16362 1304.

Confirmation par l'abbé de St-Ruf en Valentinois de l'échange fait entre Amédée, comte de Genevois, et l'abbé d'Entremont à Ste-Marie de Bornant le Petit et Bornant le Grand, la grange de la Charbonnière et le moulin de Thone.

Torino, *Invent. dell' Abbazie di quà e di là le Monti*, 45 (paq. 1, Entremont, nº 3).

16363 1304.

Transaction entre Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, et Aynard, seigʳ de Châteauneuf et de la Motte-St-Antoine, au sujet de la possession des châteaux de Vatilieu et d'Armieu.

JUSTEL, *Hist. généal. mais. Auvergne*, pr. p. 200. = BRÉQ. VIII, 60.

16364 29 mars 1304.

Mise en possession du château de l'Argentière par Jordan de Bardonnêche, bailli du Briançonnais, sur l'ordre du dauphin Humbert et de son fils Jean, à la requête d'André de Grolée, chevalier. Jour de la Résurrection. Pierre d'Albana not.

GUILLAUME, *Invent. de l'Argentière*, nº 32. = ROM. 147ᵇ.

16365 29 mars 1304.

Gens d'armes convoqués pour aider le roi dans la guerre de Flandre. Bourguignons : *Hugues de Vienne.*

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VI, 504, nº 5747. — Jean II figure sur une liste de seigneurs qui paraît se rapporter à la campagne [de Flandre] de 1304. Paris, Arch. Nat., Trés. des chartes, reg. 35, 134; 36, 131 (BOUQUET, XXII, 381).

16366 Beauvoir, 30 mars 1304.

...Ap. Bellum Videre, dans la maison d'Elisabeth *(Elysabellæ)* Sollellete. Etienne Chynardi dispose de ses biens.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 17.

16367 St-André-en-Royans, 30 mars 1304.

...Ap. Bastidam S. Andreæ in Royanis, dans la maison d'Albertin. Vente par Pierre, fils de Raymond Ruphi, à son frère Lantelme de la moitié d'une vigne au mandement de St-André, entre en Chaones ; présents : P. chapelain de St-André.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 16.

16368 31 mars 1304 = 1305.

Le comte de Forez passe quittance du reste de la dot d'Alix de Viennois.

Invent. Generalia, I, 62 : 20. ALLARD (G.), *Œ. d.* I, 404.

16369 Beauvoir, 31 mars 1304.

...Ap. Bellumvidere, dans la maison de Péronet Fabri. Vente par Pierre, fils de Raymond Ruphi, à Péronet, fils naturel de Guillaume Bernonis, d'une vigne au mandement de St-André[-en-Royans], en la Quartoneyra.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 18.

16370 Presles, 1ᵉʳ avril 1304.

...Ap. Praelles, dans la maison de feu Etienne Raout. Vente par Jeannet et Péronet, frères, fils de feu ledit Etienne, du consentement d'Agniczeta, leur mère, à Péronet Mygnoti.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 19.

16371 Presles, 1er avril 1304.

... [comme au n° préc.] Etienne Raout. Donation par Agniczeta, veuve dudit Etienne, à son fils Jeannet de partie d'un bois au mandement de Beauvoir.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 20.

16372 2 avril 1304.

Accord entre Guy de Clermont et les habitants de Tulette, qui lui doivent 60 sols.

Arch. de la Drôme, E. 7821, cité au 20 août 1366 (*Invent.* V, 251a).

16373 Naples, 3 avril 1304.

Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et Forcalquier, mande au sénéchal de Provence que Raymbaud de Mévouillon et Isnard de St-Vincent, frères, seigneurs du château de St-Vincent et de sa vallée et du château de la Tour *(Turre)*, lui ont remontré qu'ils étaient en possession de la pleine juridiction dans ces châteaux et vallée. L'abbé du monastère *Circien.*, ayant acheté à Ameil de Corbona et Raymbaud Guarnerii, chevaliers, des parts de ces châteaux, s'efforce d'en usurper le domaine et de les détacher de la juridiction du sénéchal de Sisteron : il y envoie même un troupeau plus considérable que celui des deux frères. Ordre de réprimer ces usurpations. *Dat. Neapoli*, par Barthélemy de Capoue, logothète et protonotaire du royaume de Sicile ... *2 ind., regn. a° 20.*

Arch. de la Drôme, origin. parch. de 17 lig.

16374 4 avril 1304.

Aymar, sire de Roussillon et d'Annonay, reconnaît avoir reçu pour la dot d'Etiennette des Baux (*Stephaneta de Bauciis*), sa femme, 10.000 florins au coin de la chambre du pape, tant en espèces d'or et d'argent qu'en pierres précieuses, vaisselle et joyaux.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1128.

16375 7 avril 1304.

Testament de Jacques Pugneti ? Il fonde une chapellenie en la cathédrale de Gap, sous le titre de Notre-Dame et St-Arnoux ; on fera des prières sur sa tombe au jour anniversaire de sa mort, suivant l'usage de l'église de Gap. Sont mentionnés : Pierre Galterii, prévôt de Gap, etc.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1713, cité en enquête de v. 1334 (*Invent.* VI, 353a).

16376 Beauvoir, 12 avril 1304.

... Dimanche quinzaine de Pâques, dans la chapelle de Notre-Dame *Bellivisus*. A la suite de publications *(præconizatio)* dans les églises paroissiales de Beauvoir, Villard(-de-Lans, *in Montanea*), Autanne, Méaudres, Lans *(Lancz)*, Rencurel, Choranche *(Chaurenchis)*, Presles *(Pratellis)*, Nâcon, St-André[-en-Royans], Pont-en-Royans, Châtelus *(Chasteluz)*, Auberive *(Albarippa)*, St-Just[-de-Claix], St-Jean des Essarts *(Yssartis)*, Cognin *(C-ns)*, Rovon, St-Gervais et St-Sauveur, invitant ceux qui auraient des réclamations à faire à Pierre Ralleti, naguère chapelain de Beauvoir, à se présenter devant Guillaume de Crémieu *(Crimiaco)*, gardien des frères Mineurs de Romans : personne ne comparaît ; présents : Guy de Crémieu, lecteur des frères Mineurs de Romans, Lam. Boneti, chapelain de Beauvoir.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 21.

16377 13 avril 1304.

Arrentement par le commandeur de St-Antoine de Gap à Guillaume Clément, de 3 vignes dans la vallée d'Avançon.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 147b.

16378 Beauvoir, 13 avril 1304.

... *Ap. Bellumvidere*, dans la maison du notaire. Donation par Pierre Brunelli à Lantelme Marjays, mégissier *(escoferio)*, d'une pièce de terre à *Areuf.*

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 22.

16379 Beauvoir, 13 avril 1304.

... [comme au n° préc.] Vente par le même au même d'une terre au mandement de Beauvoir.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 23.

16380 15 avril 1304.

Appel interjeté par le bailli du Gapençais d'une ordonnance du juge de Sisteron, par laquelle il établissait un baile à la Baume-des-Arnauds pour conserver les revenus à un créancier d'un coseigneur dud. lieu.

Invent. Gapençais, 104. = Roman, 147b.

16381 Brunsel (Montmaur), 15 avril 1304.

... Ind. 2. Geoffroy *(Gaufridus)*, évêque de Gap, écrit à Odon Baudoyni, recteur de l'église St-Julien de Beauchêne, son intention de visiter son église et d'y recevoir l'hospitalité *(procuratio)* ; le recteur eut discussion avec Martin, prieur de Durbon, sur celui des deux qui devait la procuration, et le prélat manda au prieur qu'il eût à la faire, à Durbon ou ailleurs, pour les revenus de sa maison à St-Julien. Le prieur se rend près du prélat et se déclare prêt à prouver qu'il ne doit rien ; il n'a rien préparé pour la prochaine visite ; le prélat décide qu'il recevra la procuration à Durbon, sauf à dédommager après preuve faite, n'entendant causer aucun préjudice au prieur ni au recteur. Fait près la rivière de Labéous et la bastide de *Brioncello*. Témoins : Giraud de *Spinaciis*, juriscons., Guillaume Arnaudi, prieur de St-Baudille, 2 écuyers et familiers de l'évêque. Raymond Brusoti not. de Geoffroy, dont sceau.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 513-4, n° 592.

16382 (Après 15 avril 1304/...)

Guillaume, évêque de Valence et Die, attaquait le privilège par lequel le pape Benoît XI avait uni le prieuré de St-Médard, diocèse de Die, et ses dépendances au monastère de St-Antoine-de-Viennois, sauf le droit de l'évêque diocésain, car le pape ignorait la vérité : par privilèges apostoliques et impériaux, le monastère de St-Médard était uni à l'évêché de Die, et l'évêque, comme abbé, pouvait venir s'y reposer, en dépenser les biens, réservant le nécessaire aux religieux ; il y possédait un hospice épiscopal ; il instituait et destituait le prieur, avait droit de correction et visite et juridiction ordinaire sur la plupart de ses dépendances situées dans les diocèses de Valence et Die ; il avait d'autres droits, notamment le patronat du prieuré de Brisans, comme héri-

tier de son fondateur Silvion de Crest, coseigneur de ce lieu et prévôt de Valence. L'évêque s'était opposé à l'approbation par le pape de l'union de Ste-Croix à St-Antoine faite par son prédécesseur Jean, évêque de Valence et Die. Après bien des discussions, considérant la pauvreté de St-Médard, il le cède à l'abbaye de St-Antoine, et afin que l'abbé et l'évêque n'y aient pas les mêmes droits, il abandonne les siens et son hospice de St-Médard, en présence de procureurs de St-Antoine, les commandeurs Geoffroi, de Gap, Guillaume, *Arumnie*, Girard, de Marnans et Pierre, de Grenoble, sans préjudice des droits que peut y avoir le couvent de St-Ruf et de l'appel qu'il a porté devant le pape [la fin manque].

Invent. ms. des titres de St-Antoine (bibl. Chaper). CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 141. FILLET, *Notes-doc. hist. Royans*, 27-32.

16383 Viterbe, 16 avril 1304.

Le pape Benoît XI autorise l'abbé de St-Antoine de Viennois à déléguer tout évêque catholique pour réconcilier les églises et cimetières de l'ordre, et à le faire lui-même avec de l'eau bénite par un évêque ; l'évêque ordonnera les chanoines ; on pourra mettre des cloches dans toutes les églises et chapelles. — *Monasterium vestrum.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, 460-1, n° 730. = *Invent des titres de St-Antoine*, 170.

16384 Viterbe, 16 avril 1304.

Le même confirme au même la donation du prieuré de Ste-Croix de Quint, ordre de St-Augustin, faite à son couvent par l'évêque de Die et Valence. — *Religionis vestræ.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, n° 784. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 141.

16385 Viterbe, 16 avril 1304.

Le même autorise le même à réunir à son couvent le prieuré de St-Médard, ordre de St-Augustin, au diocèse de Die. — *Monasterium vestrum.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, n° 785. = BRUN-DURAND (J.), *Not. histor. monast. St-Médard de Piégros* (1874), 11. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 140-1.

16386 Viterbe, 16 avril 1304.

Lettre du même aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, doyens, archidiacres et autres prélats, leur signifiant de ne recevoir les quêteurs qui se présentent au nom du monastère de St-Antoine de Viennois qu'autant qu'ils auront une commission de l'abbé et du couvent. — *Religionis observantia.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, n° 786.

16387 Viterbe, 16 avril 1304.

Le même charge le prieur de St-Vallier *(S. Valerio)*, au diocèse de Vienne, de défendre l'abbé et le couvent de St-Antoine de Viennois contre toute vexation. — *Ad compescendos.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, n° 787.

16388 Viterbe, 16 avril 1304.

Le même exhorte le doyen de l'église de Gap à venir en aide à l'abbé et au couvent de St-Antoine de Viennois et à ne pas tolérer qu'on les moleste. — *Ad compescendos.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, 618-9, n° 1024. — La même bulle fut adressée à 21 archevêques, évêques, abbés, prieur, archidiacre, doyens, archiprêtre, chantre de la chrétienté. = POTTHAST, 25421 a-26630. MARTIN, 2158.

16389 16 avril 1304.

Roger, seigneur de Clérieu, et ses fils Graton et Guichard promettent de payer tous les legs faits par Guillaume Gratepaille et son frère Roger, père de feu Silvion et aïeul dudit Roger, et par Béatrix, femme de feu Silvion .... Jeudi après la quinzaine de Pâques ....

Arch. de l'Isère, B. 3560, orig. parch. (*Invent.* III, 93a).

16390 16 avril 1304.

Investiture faite par le bailli du Briançonnais, sur l'ordre du dauphin Humbert et de son fils Jean. Pierre d'Albana et Pierre Malleti nott.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 31.

16391 Beauvoir, 17 avril 1304.

Accord entre Lantelme Marjays, mégissier *(escoferius)*, et Guillelmet, fils de feu Pierre Marjays. Fait au mandement *Bellivisus, ad Boynam*, lieu dit *en la Maneria.*

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 24.

16392 19 avril 1304.

Ind. 2, dimanche avant st Georges. Etienne de [Grand]-Serre et son épouse Antonia font un échange avec Macheline, femme de Guionet de la Baume, damoiseau, de 3 vignes : à Fay, derrière le château de Moras, à Martinay et à Villeneuve. Mercier not.

Invent. titres des Châtelard (1758).

16393 29 avril 1304.

Vente par Alméras Ursiani à Arnaud Serre, de St-Vincent, près Sisteron, d'un chazal, au prix de 9 sols.

Arch. de la Drôme, E. 1699, orig. parch. (*Invent.* II, 249a).

16394 Mai 1304.

Transaction entre les communautés de Pilles et Condorcet, et celles de St-Ferréol et d'Aubres, au sujet des droits réciproques de ces communautés sur les pâturages.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 714.

16395 7 mai 1304.

Inféodation par Reymond de Mévouillon à Hugues d'Aix, du château et terre de Remuzat, dioc. de Die, avec ses appartenances, à charge de les tenir sous foi et hommage en arrière-fief dont Reymond devait l'hommage à l'abbé du monastère de l'Ile-Barbe.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 266 : II, 733.

16396 Briançon, 9 mai 1304.

Concession au nom du dauphin Jean, par Jean Bonfils, bailli du Briançonnais, aux hommes liges du dauphin du Puy-Brutinel et du Puy-Chalvin (Puy-St-André), de construire des foulons *(paratoria)*, moulins et fours *(furna sive cornalia)*, de détourner l'eau pour l'arrosage, moyennant le cens annuel de 5 setiers de grain *(annone)* mesure de Briançon, 100 sols d'introge, sans préjudice du droit de pâturage à la montagne des Combes. Fait devant la maison d'André Carle. Présents : Milon Siméon, lombard, etc. Thomas Jaufredi not.

Arch. des Htes-Alpes, E. 265, orig. parch. (*Invent.* 18, 28b).

16397 Gap, 10 mai 1304.

Ratification par Olivier de Laye, doyen, au nom du chapitre de Gap, de la transaction conclue le 1er février préc. entre l'évêque et les habitants. Témoins : Raoul de la Fare, jurisconsulte, etc. Fait dans le réfectoire du chapitre.

Arch. munic. de Gap, Livre Rouge, 74. = ROMAN, 147b.

16398 Pérouse, 11 mai 1304.

Lettre du pape Benoît XI à l'archevêque et à l'archidiacre de Tarentaise, ainsi qu'à Hugues de Sallenove, chanoine de Maurienne, leur mandant de détourner les archevêques de Lyon et de Vienne [Guillaume], l'évêque de Valence [Guillaume] et l'abbé de St-Oyand de Joux *(S. Eugendi Juren.)* de prêter appui et secours à Humbert, dauphin de Viennois, dans sa guerre contre Amédée, comte de Savoie, ce dernier étant prêt à rendre justice devant le pape sur les griefs que ces prélats auraient contre lui. — *Significavit nobis.*

RAYNALDUS, *Ann.* 1304, 20 (XXIII, 355a). GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, 482-3, n° 773. = MARTIN, 2159. — Le pape ne tient aucun compte, sans doute parce qu'il les ignorait, des liens de féodalité et des traités d'alliance qui liaient au dauphin ces prélats, lesquels ne réclamaient rien au comte.

16399 Baix [Bays], 11 mai 1304.

Déclaration du dauphin Humbert, à Rostaing de Mayronis, juge de Sisteron : il reconnaît qu'il est vassal du comte de Provence pour le Gapençais et qu'il n'y peut établir de juge d'appel ; il fait ses réserves au sujet de l'acquisition de la Val-d'Oulle de Raymond de Mévouillon.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1231. = ROMAN, 147-8.

16400 13 mai 1304.

Traité entre Eustache de Montboissier *(Montebuxerio)*, chevalier, et Giraud Adhémar, seigneur de Monteil, par lequel Eustache asseoit les 3000 livres de la dot de Tiburge, femme de son fils, nièce de Giraud et fille d'autre Giraud, sur sa maison de Seugères *(Seugeriis)* et lui assigne 150 liv. Tournois de revenu annuel. Fait en présence de Guillaume de Montlaur, chanoine du Puy, Guillaume de Montrevel, chevalier, Guy, seigneur de Tournon, etc.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 5, n° 16.

16401 1304.

Eustache de Montboissier donne quittance à Giraud Adhémar de 1500 liv. Tourn. sur 3000 qui lui sont dues pour la dot de Tiburge de Grignan, sa femme. — Or. parch. lat.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 25, n° 150.

16402 15 mai 1304.

Noble Aynard de Châteauneuf *(Castro Novo,* de l'Albenc) donne à son fils François émancipé les châteaux et forteresse de Châteauneuf, avec les villages de Polliénas et l'Albenc, en présence d'Humbert, dauphin de Viennois, qui l'en investit. Nicolas Chalveyronis not... ind. 2...

Arch. de l'Isère, B. 4021, orig. parch. (*Invent.* IV, 99a). *Invent. St-Marcellin*, I, 881. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 133. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 34. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 249, cf. 211.

16403 16 mai 1304.

Hommage lige rendu au dauphin Humbert par François, seigneur de Châteauneuf[-de-l'Albenc], fils d'Aynard de Châteauneuf ; il reconnaît tenir de lui en fief rendable Châteauneuf avec son mandement et la ville de l'Albenc *(Alben)*. Nicolas Chalveyronis, de Pont-en-Royans, not... ind. 2...

Invent. St-Marcellin, I, 873, -4. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 211.

16404 Naples, 18 mai 1304.

Lettres de Charles, comte de Provence, accordant à G[eoffroi], évêque de Gap, le droit d'interdire aux habitants de Mison de mener leurs troupeaux dans les bois de St-Pierre de la Sylve et de Ste-Marie-Madeleine des Baumes.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = ROMAN, 148a.

16405 Beauvoir, 20 mai 1304.

... Mercredi après Pentecôte, *ap. Bellumvidere*, à la fenêtre de l'étude *(operatorium)*. Quittance de Jeannet Bayeti, bourgeois de Romans, et sa femme Aymara à Laurent Galeti, fils de Martin G-i.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 25.

16406 Beauvoir, 20 mai 1304.

...Mercredi après la Pentecôte, 19 m., *ap. Bellumvidere*, dans la maison du marché. Quittance de Juvenet Czupi à Péronet Aydant.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 26.

16407 Beauvoir, 20 mai 1304.

...[Comme au n° préc.], au rez-de-chaussée *(sotolo)* de la maison de Margarone Bonete. Quittance d'Aymaron et Lamberton, fils de Humbert Quine, à Guillaume Fieri.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 27.

16408 Beauvoir, 20 mai 1304.

...[Comme au n° préc.]. Règlement de compte entre Guillaume Fieri et Lantelme Marjays.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 28.

16409 21 mai 1304.

Traité de paix entre l'archevêque et le chapitre de Vienne, et Drodon, seigneur de Beauvoir. par l'entremise de Jean Dauphin, comte de Gap..., jeudi après Pentecôte.

Invent. Viennois, III, 215a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 127-8.

16410 27 mai 1304.

Nouvel accord entre le chapitre Notre-Dame de Grenoble et Guigues Alleman : au cas où celui-ci serait en guerre avec des voisins, à la requête du mistral de la Balme, au nom du doyen et du chapitre, les vassaux devront coopérer à la défense du château et du mandement de Claix.

Arch. de l'Isère, B. 4215, reg. (*Invent.* IV, 152a).

16411 Pérouse, 30 mai 1304.

Benoît XI dispense du 4e degré de consanguinité Adémar, seigneur de Bressieux, et Béatrix, fille d'Artaud *(Arcandi!)*, seigneur de Roussillon, du diocèse de Vienne, en vue de leur mariage. — *Intenta salutis.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoit XI*, n° 858.

16412 31 mai 1304.

Hommage rendu et reconnaissance faite au dauphin Humbert par Hugonet de St-André, pour ce qu'il possédait à St-Germain d'Ambérieux. Arbert de Brayda not... ind. 2...

Invent. Prov. étrang. 19b (*Isère*, III, 222a). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1019.

16413 Chatte, 3 juin 1304.

...*Ap. Chastam*, à la banque. Reconnaissance de dette à Beniton, juif, habitant Peyrins, par P. Fabri, chapelain de Chatte.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 29.

16414 4 juin 1304.

Hommage rendu à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, par Pierre Boniface, damoiseau, pour tout ce qu'il tenait depuis le pont de Roison jusqu'au col de Segoin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 251b.

16415 Vincennes, 10 juin 1304.

Lettres de Philippe, roi de France, par lesquelles il remet à Amé, comte de Savoie, les seigneuries de Châteauneuf en Mâconnais et du Bois-Ste-Marie, jusqu'à ce que le château de Montrevel, pris au comte par Jean, seigneur de la Tour, d'Albon et dauphin de Viennois, durant les trêves, lui soit rendu. Sceau.

GUICHENON, *Hist. de Bresse-Bugey*, pr. 122. MENESTRIER, *Hist. civ.-consul. Lyon*, pr. xlvj-ij. = BRÉQ. VIII, 39. PETIT (E.), *Hist. ducs Bourg.* VI, 505.

16416 10 juin 1304.

Hommage rendu à Guillaume Allemand par Jean des Aures (Auris).

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 251b.

16417 11 juin 1304.

Guionet Gersii (Guigonet Guers), fils d'Aymon Gersii, reconnaît tenir en fief rendable et du domaine d'Humbert, dauphin de Viennois, sa maison ou bastide de Chapana et tout ce qu'il possède dans le district et mandement du château de la Tour depuis le ravin *(crosa)* Mali Boyson ; il confesse être son homme lige et prête hommage avec serment de fidélité. Albert de Brayda not.

Invent. Viennois, III, 147b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1080.

16418 11 juin 1304.

Hommage [lige] rendu au dauphin [Humbert] par Albert de Gumin (Gumiz), damoiseau, pour sa maison ou bastide située dans le mandement du château de *Guare* et pour tout ce qu'il possède dans ce district, acquis de Humbert de Boczosel. Albert de Brayda not.

Invent. Viennois, III, 148a. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1052.

16419 12 juin ? 1304.

Hommage rendu au dauphin [Humbert] par Dragonet Revoyri (de Rivoyre), damoiseau. Albert de Brayda, not.

Invent. Viennois, III, 148a. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, n° 1054.

16420 12 juin 1304.

Hommage rendu au dauphin [Humbert] par Guionet Revoyrie (Guyonnet de Rivoire) damoiseau, Albert de Brayda, not.

Invent. Viennois, III, 148a. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1053.

16421 12 juin 1304.

Obligation par Didier de Pariset à Guélis de St-Geoirs ou Juers, à son nom et de Guigonne sa femme, fille de feu Pierre de Valbonnais, de 105 liv. Viennois [monnaie] courante, pour cautionnement fait par led. Didier pour François de Pariset, son père, qui devait lad. somme à Guigonne pour la dot d'Amfelise son aïeule, mère dud. Pierre et femme dud. François. Etienne de Muriannette not.

Arch. de l'Isère, B. 4100, orig. parch. (*Invent.* IV, 116b). *Invent. Généralité Dauph.* 382.

16422 Latran, 18 juin 1304.

Le pape Benoît XI charge de l'exécution de sa bulle du 7 mars précéd. le prieur de St-Laurent et le prévôt de St-André de Grenoble, avec Boniface de Vernet, chanoine d'Embrun. — *Habet in nobis.*

GRANDJEAN (Ch.), *Reg. de Benoît XI*, n° 766.

16423 20 juin 1304.

Convocation du roi de France adressée aux nobles de la sénéchaussée de Beaucaire pour la quinzaine après st Jean-Bapt. : *Aymardo de Pictavia seniori, militi..., Aymardo de Pictavis juniori,... Artaudo, domino de Rossillione,... Hugoni Ademari, militi,... domino d'Angou* (Anjou),... *Guillelmo de Pictavis, militi,... Craconio* (al. *Cratonio*) *de Clera* [Graton de Clérieu], *pro se et patre suo,..., Girardo Ademari, militi. Omnes isti cum certo gentium armorum equitum et peditum numero.*

BOUQUET, *Rec. hist. France*, XXIII, 801.

16424 21 juin 1304.

André, abbé du monastère de Bonnevaux, ordre de Cîteaux, reconnaît en présence du dauphin [Humbert] que le molard du Mottier *(de Moteyo)* est compris dans le district et mandement du château de la Tour et que le dauphin a là, dans la baronnie de la Tour, mère et mixte empire et absolue juridiction. Albert de Brayda not.

Invent. Viennois, III, 148a. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1055.

16425 St-Nazaire, 22 juin 1304.

... *Ap. S. Nazarium*. Reconnaissance de dette à Beniton, juif, habitant Peyrins, par Pierre Chamons, de la paroisse de la Motte-Fanjas *(Fanjacii)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 30.

16426 Romans, vers 29 juin 1304.

...Vers la fête de sts Pierre et Paul, les chanoines de St-Barnard achèvent le partage de la prébende *(pertenda)* de R. de Chausenc l'ancien, soit 9 liv. sur l'église de St-Bonnet de Galaure *(Galabro)* échangée avec l'église de Vinay : A. sacristain...

Arch. de la Drôme, St-Barnard.

16427 30 juin 1304.

Mardi après st Jean-Baptiste. Vente à Jean de St-Savin, par Guigues Bemont, fils d'Odon, de 8 setiers de

vin pur, mesure de la Mure, et 8 sols 8 den. Vienn. de cens sur une vigne au mas de Chambos, au prix de 32 liv. delphin. argent.

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. I.

16428 Paris, 1er juillet 1304.

Philippe, roi de France, au moment de quitter Paris pour se rendre à Arras et en Flandre, convoque avec un certain nombre d'hommes d'armes : Aymar de Poitiers le jeune et l'ancien, Raymond Peleti, sr d'Allex *(Alesto)*, Artaud seigneur de Roussillon, Guillaume de Poitiers, Girard Ademari, chevalier, Ymbert de Romans, sergent d'armes, G. Flote, chevalier. *Dat. Parisius*, mercredi octave de st Jean-Bapt.

Vic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, IV, pr. 136 ; 3e, X, pr. 441-3. Bouquet, XXIII, 801-2,-3.

16429 1304.

Noms des barons et grans chevaliers du roi [de France] : *Lyonneis : Aymar de Poitiers, Aymar de Poitiers le juene, mr Artaud de Rossigllon, mr Guion de Rossiglon..., le daufin de Viane, monsieur J(ehan) Dalfin.*

La Roque, *Traité du ban et arrière ban* (1736), 38-103. Courbon, chr. 356. Bouquet, XXIII, 806.

16430 1304.

Subside de guerre levé [par le roi de France] sur les trois ordres. — *Biaucaire : Monsieur Aymart de Poitiers, le père et le fuiz,* C *hommes d'armes ; et se le père s'escuse, que le fiz les ait pour eus deus, et* IIII.M *serjans. Mr Arthaut, seignor de Roussillon,* LX *hommes d'armes et* M *sergans. Le seignor d'Angou, le sr de la Roche*[-de-Glun]..., *chascun* XXX *hommes d'armes, et ledit seigneur d'Angou* V. C *sergans. Mr Hugues Aymar,* XX *hommes d'armes et* M *serjans. Mr Guillaume de Poitiers,* XX *hommes d'armes et* III. C *serjans. Mr Giraust Aymar,* XX *hommes d'armes et* V. C *sergans. Le sr de Tornon,* XV *hommes d'armes et* III. C *sergans. Le sr de Crucolio* (al. *Cracoho, Crucoliis, Crusoliis*), X *hommes d'armes et* III. C *sergans. Mr Gracon de Clere, pour li et pour son père,* X *hommes d'armes et* III. C *sergans.*

Bouquet, *Rec. hist. Franc*, XXIII, 794.

16431 Beauvoir, 1er juillet 1304.

... *Ap. Bellumvidere*, en la maison de Guigues Guerre. Elisabeth *(Elisiabella, Elisa-a)*, femme dudit Guigues, dispose de ses biens en vue de sa mort.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 33.

16432 6 juillet 1304.

Pierre de Grésy(-sur-Aix, *Greyssie*), damoiseau habitant Langin *(L-ns)*, et sa femme Isabelle *(Ys-la)*, de Langins, confessent tenir en fief de la dauphine [Béatrix], dame de Faucigny, 16 liv. de revenu sur plusieurs tenanciers et biens, et avoir reçu 40 liv. Genevois pour cette reconnaissance. Sceaux de la cour de l'official de Genève et de P. de G.

Invent. prov. étrang. 99b. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1620.

16433 6 juillet 1304.

L'official de la cour de Genève atteste que Guillaume d'Onion *(Ounyon)*, damoiseau, reconnaît être homme lige de la dauphine B[éatrix], dame de Faucigny, et tenir en fief d'elle des biens dont le revenu annuel est estimé 15 liv. Genevois : dîmes de Matringe, *Yavrey*, Mieussy, Lay et Quincy ; cens dans la paroisse d'Onion *(Ougnions)*. 2 sceaux.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1488.

16434 La Chartreuse, 10 juillet 1304.

Boson, prieur de la Chartreuse, et son couvent confirment l'union de la maison de Chalais à celle de la Chartreuse, ménagée par leurs procureurs, Syméon, abbé de Chalais et moine de la Chartreuse, et Aymon de Plantata, prieur de la Correrie *(Chorerii)*, et la dissolution de l'union entre le monastère de St-Pierre hors la porte de Vienne, et le prieuré de St-Didier, d'une part, et lad. maison de Chalais, d'autre. *Dat. Cartusiæ.* Sceau.

Pilot de Thorey, *Cartul. de Chalais*, 107-8, n° 54.

16435 Beauvoir, 15 juillet 1304.

... Mercredi avant la Madeleine, à la grande porte de l'église de Notre-Dame de *Bellovidere*. Raymond de Blacons et Lantelme Tampani ou Ca-i ....

**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 36.

16436 Beauvoir, 21 juillet 1304.

... Mardi de se Marie-Madel., *ap. Bellumvidere*, au rez-de-chaussée *(sotolo)* de la maison de Guigues Guerre. Testament de Jeannet Banornonis, dit Goions ou Goioni. Témoin : Lambert Boveti, chapelain curé de Beauvoir.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 31.

16437 Beauvoir, 24 juillet 1304.

... *Ap. Bellumvidere*. Engagement d'Etienne Banornoni envers Jeannet, fils de Chabert Rebodi.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 34.

16438 St-Marcellin, 24 juillet 1304.

... *Ap. S. M-num*, dans la maison de Guillelmon Cardinal. Acte entre Jeannet Gastemuys ou G-y et Romain Latardi, de Presles *(Praellis)*.

**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 35.

16439 29 ou 30 juillet 1304.

Quittance par Jean de Bressieux à Gruot ou Gruat de Charpey et Humbert de Layes ou Layat, payant pour Aymar de Poitiers, fils du comte de Valentinois et Diois, de 743 liv. 10 sols Tournois et 392 liv. pour la paye de 6 semaines de 6 hommes armés et 200 valets aussi armés, qu'il devait mener en Flandre sous led. Aymar.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Généralité Dauph.* 382. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 128.

16440 1er août 1304.

Partage entre Jean Guiguet et Amenet de Guiffrey de rentes à St-Pierre[-d'Allevard]. Jacques Luys [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. III.

16441 1er août 1304.

Samedi après st Jacques et Christophe. Albergement par Jean Guiffrey, de Morêtel, à Agathe, fille de Pierre Aguel de St-Pierre-d'Allevard, d'une terre et pré, 1 quartal froment de cens, mesure de St-Pierre, une terre, maison, place à Montrenard, un journal de terre à la Combe et une fosserée de terre à la Coupette, sous le

cens annuel de 6 quartes d'avoine, mesure de St-Pierre, et 12 den. de plaid. Pierre Gautier [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. III.

16442 St-Marcellin, 1er août 1304.

... Dans la maison du marché *S. M-ni.* Reconnaissance de Perrin Neel, de la Chapelle de Mont-Mysier, à Jean Costantini.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 32.

16443 Beauvoir, 2 août 1304.

... *Ap. Bellumvidere*, en la maison de Pierre Coperii. Echange entre Guigues Mathei, dit Veraceuz, et Englesie, femme dudit Pierre.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 37.

16444 9 août 1304.

Albergement par noble Jean de Royn, coseigneur de Brion, pour lui et sa femme Allemande, à Francon Repellin, son homme lige, d'une terre à Lavars, lieu dit la Condamine, avec des moulins en la paroisse de Clelles, lieu dit Paragat, sur la rivière d'Elbron, à la charge de n'avoir que la moitié des moulins, de faire la moitié des réparations et de payer la moitié de la pension due par ces moulins à la maison de [St-Jean] de Jérusalem à Trièves. Il lui confère la baillie de Brion, St-Michel et St-Guillaume, avec pouvoir de retenir le 10e des cens des blés et deniers, et le 9e des casuels, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 172a.

16445 9 août 1304.

Acquisition de 60 sols [de rente] par Bernardon Correyonis, prêtre d'*Esparrona*, et Guillaume Bajuli.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 202.

16446 (11 ou) 12 août 1304.

Testament d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, appelé le comte Buers ?, par lequel il lègue plusieurs châteaux à son fils Amédée, et fait héritier son autre fils Aymar, à qui il substitue ses enfants mâles.... [Mardi ou] mercredi après St Laurent. Antoine Sticy et Ponce Lambert nott.

Invent. Généralité, 382 ; *Valentinois*, V, 266, 288b, 454b, 461b : III, 438, 588, 592. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 133b. *Invent. arch. chât. Peyrins*, chap. I, n° 47.

16447 20 août 1304.

Albergement par le comte et la comtesse de Valentinois à Guillaume d'Hostun *(Anstuduno)* et sa femme Isabelle, fille de feu Guigues Algoud, et autres, du paquerage de la montagne d'Ambel, moyennant la rente d'un 1/2 quintal de fromage et 10 sols Viennois .... Jeudi après la fête de la se Vierge.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 152-3.

16448 20 août 1304.

Déclaration de Jean Bedousse, baile des troupeaux du comte et de la comtesse de Valentinois, de devoir annuellement 1/2 quintal de fromage et 10 sols Viennois à plusieurs habitants d'Ambel pour les troupeaux de moutons qu'eux ou leurs gardes mettront au paquerage du col de la Bataille en la montagne d'Ambel... Jeudi après la fête de Notre-Dame d'août.

Arch. de l'Isère, B. 4377 (*Invent.* IV, 218). *Invent. Graisivaudan*, IV, 152b.

16449 Chabeuil, 29 août 1304.

Compromis entre Jarenton Raynaudi, et Martin Guionis et Pierre Aymari, son frère, tous habitants de Chabeuil. Fait *ap. Chabeolum*, devant la grande porte de l'église de St-Andéol.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 60.

16450 8 septembre 1304.

... Mardi fête de la nativité de Marie. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes par la mort de Guigues Remestayn l'ancien, par l'intermédiaire du doyen Hugues, de Hugues Recuyn et de Humbert de Peladru : Odon chantre, A. archidiacre, Hum. capiscol, G. sacristain.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. XLV.

16451 Briançon, 11 septembre 1304.

Humbert dauphin.... Fait *Briañ.*, le vendredi après la nativité de la se Vierge.

Arch. de l'Isère, B. 2993, av. 213.

16452 Durbon, 12 septembre 1304.

... Ind. 3. Raynaud Alberti, de Lus *(Lunis)*, supplie Ponce Chays, courrier du monastère de Durbon, de lui permettre, en aumône, de sortir du bois près Rioufroid, les madriers *(maeriam)* que les moines lui ont donnés, et coupés pour lui, afin de reconstruire sa maison récemment brûlée. L'autorisation est accordée, sans conséquences pour l'avenir. Fait dans le monastère ; témoins : un moine et 3 envoyés de la cour de Sisteron. Benoît de Stagio, not. de Charles II, roi de Jérus. et Sicile.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 514-5, n° 593.

16453 Recours, 13 septembre 1304.

... Ind. 3. En présence de Bertrand Agarni, chevalier, baile de Sisteron, et Rostang de Meyronnes, juge, Giraud Fresceti, notaire, procureur de Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, somme les premiers de renoncer aux procès qu'ils veulent entreprendre à Recours, territoire d'Agnielles *(Angnella)*, dépendant de Raynaud ; ils ont hissé la bannière royale sur la grange de Recours, fait des publications *(præconisationes)*, qu'ils doivent révoquer pour ne point préjudicier à la juridiction dudit seigneur ; sinon il en appellera au juge des 1res appellations, au sénéchal de Provence et Forcalquier et au roi de Sicile ; il demande *apostolicos* et lettres dimissoires. Raynaud tient le château d'Agnielles sous la seigneurie du Dauphin, comte de Gapençais *(Vapincesii)*. Le bailli et le juge répondent que le territoire du monastère de Durbon est compris dans le comté de Forcalquier ; que la juridiction et la punition des crimes appartient à la cour royale, qui y nomme un baile, comme haut seigneur. Ils n'admettent pas l'appellation, étant mandataires de qui on ne peut appeler. Ils nient que Durbon soit sous la seigneurie du dauphin Jean, comte de Gapençais ; le lieu de Recours n'est pas du territoire d'Agnielles d'après les délimitations faites. Fait à *Recors*, devant Jean Martin notaire, etc.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 657-60, n° 702.

16454 Vaux, 13 septembre 1304.

Les mêmes baile et juge se rendent à la grange de Vaux, hissent la bannière royale et font des publica-

tions. Le procureur de Raynaud de Montauban proteste et en appelle comme pour Recours, disant que la grange de Vaux est du territoire de Montmaur, que Reynaud tient sous la seigneurie de l'église de Gap ; les officiers répondent que, d'après les délimitations, cette grange dépend du comté de Forcalquier, sous le haut domaine et la sauvegarde royale. Raynaud pourra établir devant eux ses droits, d'ici à l'octave de St-Michel ; le procureur persistant dans son appel, ils lui accordent des lettres dimissoires et la copie de leurs pouvoirs. Fait à *Vauz*, devant Jean Martini et Pierre Esmiui, notaires, et 5 nonces de la cour de Sisteron. Benoît de Stagia, not. du roi Charles II en la dite cour.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 660-3, n° 703.

16455 Le Touvet, 14 septembre 1304.

...Ind. 2... Artaud de Beaumont *(Bellomunte)*, chevalier, cède à titre d'albergement perpétuel à Pierre de Boges, habitant de la paroisse du Touvet, deux immeubles à la Frette, sous le cens d'un setier de beau froment et 40 sols monnaie courante en Dauphiné d'introges (mention de Rodolphe d'Entremont et de Pierre chapelain du Touvet). Pierre se déclare homme lige et baise les pouces dû seigneur, qui lui promet un chasal de maison pour y habiter, s'il vient se fixer dans son fief. *Act. ap. Tovetum*, dans le cimetière près de l'église; témoins (4). Pierre Lumbardi, habitant de Goncelin, not. impér.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 25-6.

16456 (Sisteron, 19 septembre 1304).

Rostang de Meyronnes *(Meyronis)*, juge de Sisteron, avait condamné par contumace un habitant de St-Julien[-en-Beauchêne] à 20 livres réformées et 14 autres à 15, pour des délits commis dans le tènement de Durbon, exposés dans son réquisitoire *(summa condemnatoria)*. Ces hommes étaient liges de Raynaud de Montauban et ne relevaient de la cour royale ni quant à leur domicile, ni pour le lieu du délit. [Le procureur de Reynaud] en appelle à Alferius de Ysernia, juge des premières appellations, et demande *apostolicas* ou lettre dimissoires. Noms des intéressés.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 515-7, n° 594.

16457 Sisteron, 19 septembre 1304.

Ind. 3. Devant Jacques Molleti, vice-juge de Sisteron, Giraud Fresceti, procureur de Reynaud de Montauban, chevalier, seigneur de Montmaur, et des 15 habitants de St-Julien, présente son appellation ; le juge répond qu'il ne l'admet pas, les contumaces n'y ayant pas droit. Giraud la renouvelle, demandant *apostolicas* ou lettres dimissoires. Fait en la cour royale *Sistarici;* témoins : Pierre Herrici, Arnulphe Arnulfi, nonce de la cour. Benoît de Stagia, not... écrit les deux instruments, attachés par un fil noir.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 517-8, n° 595.

16458 Saconnex, 27 septembre 1304.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, prête hommage lige à Amédée, comte de Genevois, en la forme accoutumée, par l'interposition des mains et le baiser de la bouche. Il reconnaîtra tenir ce fief du comte à première réquisition, sauf les droits du dauphin de Viennois. *Act. ap. Saconay*, dans la chambre du comte ...ind.3... ; témoins : Antoine Aynard *(Antelmus Enardi)*, Jean seigneur de Langin, Pierre coseigneur de Ternier, chevaliers, etc. Clément de Juria not.

Mém.-Doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 321. = *R. Gen.* 1530. *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-arch.* XXX, 34 (1303).

16459 Valréas, 30 septembre 1304.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, proteste devant R[aymond], évêque de Vaison, contre son monitoire lui ordonnant de la part de P[ierre], archevêque d'Arles, de restituer les châteaux de Nyons, Vinsobres et Mirabel, qu'il détiendrait injustement au préjudice du monastère de St-Césaire d'Arles, sous peine d'être traité avec rigueur suivant les statuts du concile provincial (de 1289). Cette sentence ne saurait l'atteindre, car il n'est sujet ni du diocèse de Vaison ni de la province d'Arles ; ensuite la cause est féodale, par conséquent du ressort d'Albert roi des Romains ou des pairs de la cour, ou peut-être du Siège apostolique, s'il est vrai, comme d'aucuns l'estiment, que l'empire soit vacant. Pour ces causes, il en appelle au St-Siège et au roi des Romains, et défend au prélat de rien innover en attendant. *Act. ap. Valriacum*, dans la demeure du prieur. Témoins : frère V. Baratt, vice-custode d'Avignon, Frédéric de Pariset *(P-sius)*, chevalier, Guy de Méolans *(Meolano)*, chanoine d'Embrun, Rican de Caderousse, seigneur d'Aubres *(Arboribus)*, etc. Albert de Brayda not.

Invent. Baronnies, II, 114 : 1745. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 128-33. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 121-2. = BRÉQ. VIII, 50. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1846. *Gallia christ. noviss.* III, 1423.

16460 30 septembre 1304.

Transaction entre Amédée, comte de Genevois, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny : Amédée avait fait bâtir la forteresse appelée Château-Gaillard, entre les montagnes du Genevois et le lieu app. le château de Panisseuy, à quoi Hugues avait dû s'opposer ; il se départ de son opposition, à condition de pouvoir se servir dud. Château-Gaillard à sa volonté et en temps de guerre... Mercredi dans l'octave de s[t] Michel... — Cf. 13 oct. suiv.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 99[b] (*Isère*, III, 237[b]).

16461 1er octobre 1304.

Hommage prêté à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, par Guillaume Bérenger, pour tout ce qu'il possède à Valbonnais, depuis la maison forte dud. s[r] jusqu'aud. Valbonnais... Jeudi après s[t] Michel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 251[b].

16462 Paris, 3 octobre 1304.

Philippe IV, roi de France, écrit au sénéchal de Beaucaire et Nîmes et au bailli de Velay qu'il a reçu des plaintes d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, au sujet de la dot promise à sa femme Marguerite par Amédée, comte de Genevois, son frère, et dont Giraud Basteti, seigneur de Crussol, chevalier, les seigneurs de Tournon, de Clérieu et autres s'étaient portés cautions. Bien que le terme du payement soit passé depuis longtemps, Aymar n'a rien reçu. Le roi leur ordonne de

convoquer les garants du contrat et de les contraindre à s'exécuter, s'il y a lieu. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3560, orig. parch. de 11 lig. 1/3 (*Invent.* III, 93*).

16463 4 octobre 1304.

Les évêques Guillaume de Grenoble, Pierre de Belley, Emeric d'Aoste et Aymon de Genève accordent 40 jours d'indulgence à leurs diocésains qui concourront à la construction de l'hospice pour les pauvres commencé à Brigue *(Briga)* par Boniface, évêque [de Sion].

Gremaud (J.), dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.* (1878), XXXI, 99.

16464 Alixan, 7 octobre 1304.

Testament de Clémence, fille de Nicolas Boverii et de Barnaut, épouse de Guillaume du Pont. Elle élit sépulture dans le cimetière du prieuré de St-Martin de Coussaud *(Cossaudo)* et lègue à cette église 5 sols de cens pour son anniversaire. Legs au prieur 5 s., à l'église de St-Didier d'Alixan son petit frontal *(redimiclum)* de soie, à moins que sa sœur ne préfère l'avoir pour 5 s., à l'hôpital d'Alixan une couverture *(lodix)*, etc. Trois exécuteurs. *Act. ap. Alexianum*, en la maison de son mari... ; témoins : Jean de Mâcon, chanoine de St-Félix, Bertrand de Millasolle *(Moillasolla)*, vicaire d'Alixan, etc. Bontoux de Mâcon, not. de la cour de Valence, dont l'official appose le sceau.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch.

16465 Lus-la-Croix-Haute, 12 octobre 1304.

...Lundi après l'octave de s[t] Michel. Ce jour assigné par Odon Raymundi, jurisconsulte, Giraud Morgani, chapelain de Veynes, et Hugues Chabuelli, notaire, arbitres entre le couvent de Durbon et la communauté de Veynes, comparaissent au lieu dit *de Passeto*, Pierre Michel, substitut de Salvat de Fayno, syndic de la communauté, et Vincent Gascheti, procureur de Durbon ; le premier réclame 100 marcs d'argent fin de dépenses et le second 200. Il est décidé de prendre le conseil de Giraud de Romans, official de Valence, et d'André Bonivini, de Valence.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 518-9, n° 596.

16466 Lus-la-Croix-Haute, 12 octobre 1304.

Consultation *(consilium)* donnée par Odon Raymundi, jurisconsulte, Giraud Morgani, chapelain de Veynes, Hugues Chabuelli, [notaire], et Girard de Romans, official de Valence et juge du comte de Forez *(Forensis)*, André Bonivini, juriscons., sur un différend entre le monastère de Durbon, ordre des Chartreux *(Quartussien.)*, dioc. de Gap, et Salvat de Fayno, syndic des habitants de Lus. Le couvent disait lui appartenir par longue possession et prescription les territoires de Rioufroid *(Rivo Frigido)*, Garnesier *(Garnazea)*, Rama *(Ramayls)* et Chamousset *(Chamoseto)* ; les habitants prétendaient avoir le droit d'y couper du bois *(leynayrandi)*, faire paître et travailler avec leur bétail *(averi)* ; les lieux appelé *Riobertz* et Rioufroid étant du mandement de Lus. Les conseillers reconnaissent authentiques les donations d'Ysoard, comte de Die (1149, n° 3827), de son fils Pierre Ysoard (1166, n° 4261), de Roays, fille du comte (1176, n° 4602) et de Hugues d'Aix (1191, n° 5215). Ils apposent leurs sceaux (sont décrits ceux de la cour de Valence et d'André Bonivini). Ils prorogent le compromis.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 519-20, n° 597.

16467 Lus-la-Croix-Haute, 12 octobre 1304.

Le même jour, en présence d'Ameil Merlle, Pierre de Alzona, juriscons., et Pierre Raynerii, chapelain de Prébois *(Pratibuxi)*, à cause de l'absence du prieur de Durbon, frère Vincent, procureur du couvent, et Salvat de Fayno, syndic des habitants de Lus, prorogent leur compromis jusqu'au lundi après s[t] Luc év. (19 oct.) ; les arbitres assignent les parties à Aspres, le samedi suivant (17 oct.), pour faire un nouveau compromis.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 520-1, n° 598.

16468 Mornex, 13 octobre 1304.

Transaction entre Amédée, comte de Genevois, et Hugues, seigneur de Faucigny, au sujet du Château-Gaillard, bâti par le premier entre Monthoux et Genève, au préjudice du second. Des amis communs décident que le sire de Faucigny pourra s'en servir en paix et en guerre, y chercher un refuge contre tous, spécialement contre le comte de Savoie. En cas d'aliénation par le comte, le sire de Faucigny aura la préférence pour le recevoir en fief. En cas d'attaque du comte de Savoie contre celui de Genevois, il y aura alliance entre celui-ci et Hugues ; les obligations réciproques seront arbitrées par le dauphin Humbert ou son fils Jean et Jean de Chalon. Le sire de Faucigny donne au comte les îles de l'Arve. *Dat. ap. Mornay*, le mardi dans la quinzaine de s[t] Michel... 2 sceaux. — Cf. 30 sept. préc.

Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1855), IX, 217-9. = *R. S. R.* 2347. *R. Gen.* 1532. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1687. *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-arch.* XXX, 35.

16469 Arles, 13 octobre 1304.

Lettres de Richaud de Gambatesa, sénéchal de Provence, à A[ndré], abbé de l'Ile-Barbe, lui ordonnant de prêter hommage dans trois mois pour ses possessions de l'Embrunais, du Gapençais et de la Val-d'Oulle.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 425. = Roman, 148*.

16470 14 octobre 1304.

Charte confirmative des libertés municipales accordées à la communauté de Livron par Guillaume de Roussillon, évêque de Valence.

Album du Dauphiné, IV, 77.

16471 15 octobre 1304.

Déclaration faite au dauphin des limites anciennes du château de Beaufort à raison de la maison de Marnans *(M-nt)*, appartenant à l'abbé de St-Antoine. Pierre Richonis not..., ind. 2, jeudi avant s[t] Luc évang.

Arch. de l'Isère, B. 4257, orig. parch. (*Invent.* IV, 161*). — *Invent. St-Marcellin*, I, 1019. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 318.

16472 17 octobre 1304.

Vente en faveur du Dauphin par Guionet, seigneur de Tullins, de l'hommage que lui devait Guelis de St-Geoirs, chevalier.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 251-2.

16473 Aspres-sur-Buëch, 17 octobre 1304.

Samedi avant s[t] Luc évang., *ap. Asperos*, en présence des arbitres Odon Raymundi, juriscons., Giraud Morgani, chapelain de Veynes, et Hugues Chabuelli, notaire, frère Vincent, procureur de Durbon, déclare que frère Romain, prieur, est disposé à faire compromis, malgré l'absence de Salvat, syndic de Lus. Vers le coucher du soleil, il demande que la sentence soit prononcée. Témoins : Pierre de Alzona, juriscons., Guillaume Silve et Pierre Michaelis, notaires.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 521, n° 599.

16474 Aspres-sur-Buëch, 17 octobre 1304.

Pierre Michaelis, substitut de Salvat de Fayno, procureur de Lus, demande un délai ; on lui accorde jusqu'au lundi suivant [19 oct.] au lever du soleil... *Ap. Asperos*, dans la maison de Durbon.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 521, n° 600.

16475 17 octobre 1304.

Vente à Jean Chalveti par Hermenjarde, veuve d'Aymar Arthaudi, d'une terre à Venon, lieu dit *ad Spinetas*, du fief de l'évêque [de Grenoble] ; investiture. Etienne de Muriannette [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L. XXXVIJ, 162[b].

16476 St-Paul-Trois-Châteaux, 18 octobre 1304.

...Fête de s[t] Luc évang. Raymond Abstarii [= Raimbaud Alziarii], commandeur de Richerenches, reconnaît tenir de G[uillaume], évêque de Trois-Châteaux, tout ce que sa maison et celle de St-Vincent possèdent dans la cité, le territoire et district de Trois-Châteaux, en fief franc, noble *(gentile)* et honorable ; il jure par sa croix et son ordre, ses mains dans les siennes, de lui être fidèle et lui donne le baiser de paix. Le prélat le dispense du serment sur les Evangiles. *Act. ap. Tricastrinum*, en la chambre de l'évêque ; témoins : Pierre Rochi, juge et official de Trois-Châteaux, Guillaume Grandeti, hebdomadier de T.-C., etc. Guillaume Chavalerii, not. de T.-C.

*BOYER, *Hist. cathédr. St-Paul-Tr.-Ch.* 114-5. *Gallia christ. noviss.* IV, 118-9, n° 243.

16477 Aspres-sur-Buëch, 19 octobre 1304.

Vincent, procureur de Durbon, requiert solennellement Salvat de Fayno, procureur des habitants de Lus, de faire un nouveau compromis, en présence de 3 jurisconsultes, 1 notaire et autres ; Salvat répond qu'il le fera si cela a été prévu. Vincent lui demande acte de sa procuration *(syndicatus, 12 août 1297)*. *Act. ap. Asperos*, dans la maison de Durbon. Témoins : Giraud *de Espinaciis*, agissant pour l'évêque de Gap, Marcel Mercerii, juriscons., et 4 notaires.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 522, n° 601.

16478 Aspres-sur-Buëch, 19 octobre 1304.

Giraud Morgani, chapelain de Veynes *(Veyneto)*, et Hugues Chabuelli, coarbitres entre la maison de Durbon et les habitants de Lus, donnent pouvoir à Odon Raymundi, autre arbitre, de se prononcer en leur nom.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 522, n° 602.

16479 Aspres-sur-Buëch, 19 octobre 1304.

Salvat, procureur des habitants de Lus, soutient que les lieux de Riobertz et de Rioufroid sont dans le mandement de Lus, limités par les cols Lautier, Combe-Obscure *(Monte Oscuro)*, le sommet du mont Incuchati, le col des Tors, la Pierre Gaudemar, le col Blancheta, celui de Boc et le sommet de *Freydum* ; que les gens de Serre-Poüly *(Serro Polino)* et Trabuëch *(Ultra Buech)* ont le droit d'entrer dans ces limites avec leurs bœufs et autres animaux, couper le bois vert ou sec, faire des poutres *(trabes)*, couper, tailler les arbres et chasser.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 523, n° 603.

16480 Aspres-sur-Buëch, 19 octobre 1304.

Mémoire *(titulus)* du prieur de Durbon pour informer les arbitres des droits de son couvent à la possession et propriété des territoires appelés Rioufroid *(Rivo Frigido)*, Garnesier *(Garnazea)*, Rama *(Ramayls)* et Chamousset *(Chamosseto)*. Il s'appuie sur les donations du comte Ysoard, de son fils Pierre Ysoardi, sur une possession de 50 ans et plus. Si les hommes de Lus s'y sont introduits, c'est à l'insu des religieux, et malgré les multiples défenses de Guillaume Artaudi, seigneur de Lus ; ceux pris sur le fait ont été saisis *(pignorare)* et obligés à restitution, notamment par feu Raymond de Montauban. Ces preuves paraissant concluantes, les arbitres attribuent les territoires contestés à Vincent [Gascheti], procureur de Durbon. Salvat [de Fayno], syndic de Lus, refuse d'approuver et en appelle à Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur. *Act. ap. Asperos*, dans la maison de Durbon, lundi. Témoins : Giraud de Espinaciis, agissant pour l'évêque de Gap, Marcel Mercerii, juriscons., et 4 notaires. Guillaume Richardi, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 523-5, n° 604.

16481 Aspres-sur-Buëch, 19 octobre 1304.

Presque aussitôt, dans la maison de Hugues de la Cluse *(de Clusa)*, *ap. Asperos*, en présence de Giraud Morgani et Hugues Chabuelli [arbitres], Salvat, [syndic de Lus], renonce à son recours. Témoins (3). Guillaume Richardi not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 525-6, n° 605.

16482 20 (ou 21) octobre 1304.

Reconnaissances en fiefs et hommages au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur [de la Tour], par (Guillaume) Graton, seigneur de Clérieu, et par Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, frères ; Graton se reconnaît homme lige du dauphin pour la terre de Clérieu et l'arrière-fief de Margès, Montchenu, Claveyson, Larnage, le fief de Chantemerle, le château de Mercurol, de son fief rendable ; Guichard reconnaît tenir le château et la terre de la Roche en fief rendable. Cette reconnaissance est faite sous les conditions de l'inféodation de Béatrix, duchesse de Bourgogne, et d'Odon son fils ; investiture... Mardi (ou mercredi) après s[t] Luc évang.

Arch. de l'Isère, B. 2987, 155 ; B. 4027, orig. parch. (*Invent.* IV, 101[b]). *Invent. St-Marcellin*, I, 748-9. = GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, III, 411 ; *Clérieu*, 66.

16483 22 octobre 1304.

Compromis entre Heldon de Divajeu *(Dei Adjutorio)*, damoiseau, et Aimar de Cliousclat *(Clivo)*, de Livron,

au sujet d'un cens de 6 deniers pour l'entrée *(introhitu seu hoyseve)* de la maison dudit de Cliousclat, nommant arbitres Guichard, médecin, et Perrot..., de Livron.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 289-90, n° 1106.

16484 Livron, 22 octobre 1304.

Sentence arbitrale sur le différend d'Heldon de Divajeu et Aimar de Cliousclat, libérant ce dernier des 6 deniers réclamés pour sa cour ou *oyseve*, et de toute investiture et confiscation, et transportant à Heldon les 4 deniers de cens dus à Aimar de Cliousclat par Pelagal, pour jardin dans le château-fort, au-dessus du marché. Si des titres sont retrouvés, la sentence sera nulle. Fait chez Guichard, médecin.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 290, n° 1107.

16485 Sisteron, 23 octobre 1304.

Défense par le sénéchal de Provence à Guillaume Grinde, bailli du Gapençais, d'occuper la Val-d'Oule, illégalement vendue par Raymond de Mévouillon, à Humbert dauphin.

Arch. des Bouches-du-Rhône. = ROMAN, 148*.

16486 Puyméras, 24 octobre 1304.

... Ind. 3. Pierre Gonberti, procureur et avocat de Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence et de Forcalquier, déclare à Richavus de Charossa, damoiseau, exécuteur des dernières volontés de feu Rosselin, seigneur de Lunel et de la baronnie de Montauban, que l'héritier de Montauban n'ayant pas accompli les volontés des exécuteurs du testament, le cas prévu de substitution en faveur du roi se réalise, et qu'il l'accepte. Richavus répond que l'héritier s'est conformé aux ordres des exécuteurs. Fait dans le territoire *Podii Almeraci*.

Gallia christ. noviss. IV, 119, n° 244.

16487 Crest, 25 octobre 1304.

Pierre Gonberti signifie à R[aimond], évêque de Vaison, qu'Adémar, héritier de Rossolin, seigneur de Lunel et Montauban, n'ayant pas exécuté ce qui lui était prescrit pour l'exécution du testament, le comte de Provence entend se prévaloir de la substitution en sa faveur. Il proteste aussi sur ce qu'il a entendu dire, que les exécuteurs allaient changer leurs ordonnances sur ce faites, et substituer le dauphin Ymbert à Hugues, au préjudice du roi-comte, sous prétexte d'un conseil de l'archevêque d'Embrun, qu'il n'aurait pas donné, s'il avait connu les droits du roi. Le dauphin n'est pas héritier de Rossolin, Hugues n'a pas pouvoir de lui transférer ses droits. Proteste de nullité contre tout ce qui serait fait au préjudice du roi de Sicile et en appelle contre lui à l'archevêque d'Arles, son métropolitain. L'évêque déclare n'avoir pas eu connaissance du testament, et ignoré la clause concernant le roi, ne connaissant que celle qui touche les exécuteurs. Ils ont un conseil de l'archevêque d'Embrun, auquel ils en ont référé, s'engageant à le suivre. Si l'archevêque, mieux informé, veut le révoquer, il est prêt à lui obéir. *Act. ap. Crestum.*

Gallia christ. noviss. IV, 119-20, n° 245.

16488 Valréas, 27 (octobre) 1304.

...*Die 27 mensis novembris*. Pierre Gomberti, procureur et avocat du roi Charles II, comte de Provence, intime à Ymbert, dauphin de Vienne et comte d'Albon, la substitution faite en faveur du roi par suite de la non-exécution par Hugues, héritier de Rossolin de Lunel pour la baronnie de Montauban et sa terre en deça du Rhône, l'intention du roi d'accepter l'héritage et de satisfaire aux volontés du testateur. Le sénéchal de Provence a été informé que le dauphin a l'intention d'acheter cette baronnie ou de l'acquérir à un autre titre, ce qui causerait au roi un grave dommage et serait une insolence *(jacturam)* de la part du dauphin, qui lui doit le serment de fidélité. Il lui interdit d'aller plus avant, sous peine de perdre le fief qu'il tient du roi. *Act. ap. Valriacum*, dans la chambre où reposait *(jacebat)* le dauphin.

Gallia christ. noviss. IV, 120, n° 246.

16489 28 octobre 1304.

Albergement passé par André de St-Barthélemy, en faveur de Jacques, abbé de Léoncel, d'une pièce de terre appelée Champ Simon, proche du Conier, sous le cens annuel d'un setier froment.

Arch. de la Drôme, Léoncel, Invent. CCCCLXXII, 585.

16490 Pernes, 29 octobre 1304.

Protestation de Pierre Gomberti, procureur et avocat du roi Charles II, devant G[uillaume], archevêque d'Embrun : le roi est devenu maître de la baronnie de Montauban par une clause du testament de Rossolin de Lunel, parce que Hugues Adhémar, son héritier, n'en a pas rempli les conditions ; or, l'archevêque d'Embrun, consulté par les évêques de Vaison et de Trois-Châteaux, a donné le conseil de vendre la baronnie au dauphin Humbert, à l'encontre des droits du roi : il lui demande de rétracter son conseil, sinon il proteste. — L'archevêque répond que jusqu'à ce jour il n'a pas vu le testament en question ni la clause concernant le roi ; il a donné conseil et déterminé certains arrangements en faveur du dauphin sur des rapports oraux : n'ayant rien fait qui concerne le roi, il lui en coûterait de se dédire ; néanmoins il apportera le remède que l'honnêteté suggérera. *Act. Paternis*, dans la maison de la forteresse du château, où résidait le prélat.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1086, 39. — *Gallia christ. noviss.* IV, 120-1, n° 247.

16491 Beauvoir, 30 octobre 1304.

...*Ap. Bellumvidere*, dans la maison de feu Aymar Alam[andi]. Quittance de Péronet Alam. à Pierre de Bouquéron *(Bocoyron, Boycoyron)*, bourgeois de Romans.

Minutes du notaire Jean de Saint-Denys, n° 38.

16492 Beauvoir, 30 octobre 1304.

...[Comme au n° préc.]. Quittance de Jeannet Baylo, de Rencurel, au même.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 39.

16493 30 octobre 1304.

Reconnaissances en faveur de Lantelme Eynard, seigneur de Theus, par Franconet de Champ, pour une vigne en ce lieu, aux Aprals, par Jean et Guillaume

d'Avignon[et], frères, pour une héminée de terre à la combe de l'Echarenne, sous le cens de 1 civier froment et 2 avoine, 13 den. et le plaid de 2 s. 3 den. Péronet Bémond [not.].

Inventaire de Marcieu et Savel, chap. VII.

16494 Pernes, 31 octobre 1304.

Lettre de G[uillaume], archevêque d'Embrun [et recteur du Comtat Venaissin], à G[uillaume], évêque de Trois-Châteaux, par laquelle il révoque son conseil [voir au 29]. *Dat. Paternis.*

ALBANÈS (J. H.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1885), V, 402; = *Evêq. St-Paul-Trois-Chât.* 2*; *Gallia christ. noviss.* IV, 121-2, n° 248.

16495 Pernes, 31 octobre 1304.

Lettre du même à R[aymond], évêque de Vaison, conforme à la précédente. *Dat. Paternis.*

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1088.

16496 31 octobre 1304.

L'archevêque d'Embrun remet à Pierre Gomberti deux lettres closes scellées, adressées à G. évêque de St-Paul-Trois-Châteaux et à R. évêque de Vaison.

Gallia christ. noviss. IV, 122, n° 249.

16497 Salon, 1er novembre 1304.

Lettre de Pierre de Ferrières, archevêque d'Arles, à Guillaume, évêque de Trois-Châteaux, et R[aimond] évêque de Vaison. Par suite d'une clause du testament de Rossolin, le roi de Sicile se trouve hériter de la baronnie de Montauban. Or, lesdits évêques et Richavus de Charossa ont apporté des empêchements à l'exécution de cette clause, ce pourquoi Pierre Gomberti en a appelé à l'archevêque; il leur ordonne de comparaître à Salon devant son official, le 20 nov. Envoyée par G. Jordani, clerc. *Dat. Sallono.*

ALBANÈS (J. H.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1885), V, 403; *Evêq. St-Paul-Trois-Chât.* 3*; *Gallia christ. noviss.* III, Arles, 575-6; IV, 122-3.

16498 1er novembre 1304.

Cession à Humbert dauphin par Francinet de Bernisson, fils de feu Philippe, de tous ses droits sur les rentes d'Oulx, Césane et Sauze, qu'il tenait par assignation faite à son père par le dauphin, Anne sa femme et Jean leur fils aîné.

Torino, *Inv. città-prov. Susa*, 89 (Bardonesch. m. 1, n° 6). Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 455.

16499 Naples, 2 novembre 1304.

Lettres de Charles, comte de Provence, accordant à Geoffroy, évêque de Gap, le droit de pêche dans ses pêcheries de Mison.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = ROMAN, 148*.

16500 St-Paul(-Trois-Châteaux), 4 novembre 1304.

La lettre du 1er préc. est présentée *apud S. Paulum*, en la chambre où reposait l'évêque de Trois-Châteaux.

Gallia christ. noviss. III, 576; IV, 123, n° 251.

16501 4 novembre 1304.

Rostaing de Meyronnes *(Mayronis)*, juge de Sisteron, déclare à Raymond Barali, gardien des Mineurs d'Avignon, exécuteur, que le roi a accepté la substitution prévue par le testament de Rossolin de Lunel, proteste contre l'intention prêtée aux exécuteurs d'absoudre Hugues Adémar de ses obligations, et contre le transfert de l'héritage au dauphin, que ni Hugues, ni les exécuteurs ne peuvent faire. Le gardien répond qu'il se conformera à la conduite des autres exécuteurs.

Gallia christ. noviss. IV, 123, n° 252.

16502 (St-Paul-)Trois-Châteaux, 8 novembre 1304.

...Ind. 3.... Pierre Vigerii, damoiseau, procureur de Hugues Adhemarii, seigneur de Lombers, atteste en présence de G[uillaume], évêque de Trois-Châteaux, exécuteur *(gardiator)* du testament de Roncelin, seigneur de Lunel et de Montauban, que Hugues a été institué par celui-ci son héritier pour la baronnie de Montauban et sa terre en-deçà du Rhône, et que Hugues a transféré ses droits au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, ou son fils; il prie l'évêque de procéder à l'exécution, d'autant que ses collègues avaient décidé de suivre l'avis de G[uillaume], archevêque d'Embrun, lequel l'a donné par écrit. L'évêque répond qu'il n'en fera rien, son métropolitain P[ierre], archevêque d'Arles et chancelier du roi de Sicile, lui ayant signifié de ne pas s'entremettre dans cette affaire, à cause d'une appellation du procureur du roi de Sicile. *Act. ap. Tricastrinum*, dans le palais épiscopal; témoins : Guy de Méolans, chanoine d'Embrun, Pierre Roac, official de Trois-Châteaux, Lapachius de Sufflanis, bailli de Valréas. Martin Radulfi not.

Arch. de l'Isère, B. 3968, orig. parch. (*Invent.* IV, 81*). *Invent. Baronnies*, I, 516 : 615-6. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 133-4 (le 10). — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 115-7. *Gallia christ. noviss.* IV, 123-4, n° 253. = BRÉQ. VIII, 52.

16503 Aix, 8 et 12 novembre 1304.

Pierre, archevêque d'Arles, chancelier du royaume de Sicile, notifie aux viguiers et juges d'Aix les statuts réformateurs élaborés, sur l'ordre du roi de Jérusalem et Sicile, Charles II, par les prélats de Provence, dont G[eoffroi], évêque de Gap, *Aquis*... 3 ind.

Monum. histor. patriæ, Leges municip. I, 135-43. *Gallia christ. noviss.* III, 576-8, n° 1426.

16504 13 novembre 1304.

Hommage prêté au prieur de St-Robert par Etienne Matte, Pierre Bontoux, Lantelme Bernard et Giraud Colomb, habitants de la paroisse de Meaudres, Guillaume Repellin, fils de bâtard Michel Repellin; Guigues, Martin et Michelet, fils dudit Michel, Pierre Repellin, Michallet, Jean Bontoux, Hugonet Repellin, fils de Jean Repellin, dit Dubourg, Pierre et Jean Repellin, frères, Vincent Giroud, Pierre Ogerans, Peironnet et Jean fils dudit Pierre. Guillaume de Guerre, not. d'Autrans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 47*.

16505 Aix, 14 novembre 1304.

Hommage au comte de Provence par Guy Arond, moine, au nom d'André, abbé de l'Ile-Barbe, pour les terres de Sellonet, St-Martin, Ubaye, dioc. d'Embrun; Verclause et la Val-d'Oule, dioc. de Gap. Les fiefs vendus à tort par Raymond de Mévouillon au Dauphin appartiendront au comte, qui payera une pension de

120 livres à l'abbaye. Les anciens traités sont confirmés.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 425. = ROMAN, 148.

16506 Aix, 14 novembre 1304.

Le dauphin de Viennois ayant acheté de Raymond de Mévouillon les terres de la Val-d'Oule et du Valbenoît *(Vallium Olle et Bodonesii)*, Richard de Cambacesa, chevalier, maître huissier *(hostiarius)* royal, sénéchal de Provence et de Forcalquier, et Pierre Gomberti, procureur et avocat royal, demandent à Guy Aroudi, procureur de l'Ile-Barbe, si son monastère veut conserver ces terres ; sinon, le droit de prélation appartiendrait à la cour royale. Le procureur répond qu'il ne veut ni ne peut les retenir. *Act. Aquis*, dans la maison de St-Jean de Jérusalem, en la chambre où reposait *(jacebat)* P. archevêque d'Arles. Témoins. Raymond Dalphini, not. de feu Charles, roi de Sicile...

GUIGUE (G.), *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 57-8, n° 62. = ROM. 148.

16507 Beauvoir, 14 novembre 1304.

...*Ap. Bellumvidere*, dans la maison de Péronet Marjays, qui donne procuration *ad stipulandum* sa dot.

**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 40.

16508 Aix, 15 novembre 1304.

Traité entre Pierre Gomberti, procureur et avocat du roi de Sicile, autorisé par P[ierre], archevêque d'Arles et chancelier, Richard de Gambatezza, sénéchal de Provence et Forcalquier, et Guy Aroudi, procureur du monastère de l'Ile-Barbe, du consentement et en présence de P[once], prieur de Selonnet, relatif à l'exécution de l'inféodation du 30 avril 1267. Pierre Gomberti assigne à Guy 50 livr. Provençaux coronats sur le château de Bayons, selon les estimations que feront les prieurs de Lemps et de St-May, et le clavaire de Sisteron ; il lui restitue le mère et mixte empire, la juridiction, les lods et treizains sur les châteaux de Selonnet, St-Martin et Ubaye, diocèse d'Embrun, et le fief de Verclause, dioc. de Gap, que le monastère tiendra en arrière-fief de la cour royale, comme tous ceux qu'il possède dans les diocèses de Die, Gap, Sisteron et Embrun. Guy reconnaît le droit d'héminalage que le roi s'était réservé sur les châteaux de Lemps, St-May et Remuzat, et le prieuré du Monêtier-Allemont. Les bailes et juges de la Val-d'Oule et du Valbenoît, les prieurs de Lemps, St-May, Monêtier-Allemont, Selonnet, Ubaye et autres des diocèses susdits jureront d'observer cet accord ; l'interprétation en appartient au procureur du monastère et au juge de Sisteron. Aroudi déclare maintenir le traité d'inféodation fait avec Raymond de Mévouillon, vassal du monastère, s'il ne renferme pas de dispositions contraires. Le roi devra confirmer d'ici à Pâques ; l'abbé et le convent de l'Ile-Barbe d'ici à Noël. *Act. Aquis*, dans la maison de St-Jean de Jérusalem, dans la chambre à fourneau méridionale, près du cloître. Témoins : Jean Cabassole, professeur de droit civil, juge mage etc. Raymond Dalphini, not. de feu le roi Charles.

Invent. Prov. étrang. 127e. — GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 58-63, n° 62.

16509 Aix, 17 novembre (1304).

Lettre de Richard de Cambaceysa, chevalier, maître huissier royal, sénéchal des comtés de Provence et Forcalquier, au juge de Sisteron, lui ordonnant, en vertu de l'inféodation faite à feu Charles, comte de Provence et de Forcalquier par l'abbé de l'Ile-Barbe, de la Val-d'Oule et du Valbenoît, d'assigner au monastère 50 livr. de revenu annuel, de lui céder le fief de la cour royale à Verclause *(Valle Clausa)*, lui restituer le fief du château de St-Martin, d'Ubaye et Selonnet, avec le mère et mixte empire, lods et treizains, et faire promettre l'exécution dudit traité. *Dat. Aquis*, ind. 3.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 64-5, n° 62.

16510 Beauvoir, 17 novembre 1304.

...Mardi après s[t] Martin, *ap. Bellumvidere*, dans la maison de feu de G. Masso. Inventaire de ses biens ; sa veuve Esilabellona.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 41.

16511 Beauvoir, 17 novembre 1304.

...[Comme au n° préc.]..., dans la maison de Pierre Coperii. Donation par Aymar de Masso à son frère Jean de Masso, de tous ses biens, s'en réservant l'usufruit.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 42.

16512 Sisteron, 21 novembre 1304.

Ponce moine de l'Ile-Barbe, prieur de l'église de Selonnet, diocèse d'Embrun, présente à Rostaing de Meyronnes, juge de Sisteron, les lettres de Richard de Cambaceysa, sénéchal de Provence, du 17 nov. précéd.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 64, n° 62.

16513 21 novembre 1304.

Reconnaissance à Rodolphe d'Entremont par Pierre Viemin, de Crolles *(C-lio)*, pour pièces de terre délimitées, sous le cens d'1 hémine de froment et 20 den. de plaid. Lancelme Girausii not... ind. 6 [= 2]....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 820.

16514 St-Marcellin, 21 novembre 1304.

...*Ap. S. M-num*, dans le tènement de la maison dal Bynon. Vente par Humbert de Bynon ou Binon et sa femme Guigone, du mandement de Châteauneuf, et Péronet de la Croix et sa femme Guillelme, du mandement de Rovon, à Agathe, veuve de Guillaume de Ligneto, au mandement d'Armieu *(Armeui)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 43.

16515 Beauvoir, 23 novembre 1304.

...Lundi avant s[e] Catherine, *ap. Bellumvidere*, en la maison de Pierre Coperii. Testament de Jean d'Autrans, refait le 15 avril 1321.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 44.

16516 Beauvoir, 25 novembre 1304.

... Mercredi fête de s[e] Catherine, *ap. Bellumvidere*, en la maison de Pierre Quine. Quittance par Etienne Guibodi à Agniczone Ruphe, sa femme, pour sa dot.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 45.

16517 30 novembre 1304.

Hommage lige et reconnaissance à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Jean de Doucy *(Doyrie)*. Jean de Monte[aturte] not... ind. 3....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1664.

16518 30 novembre 1304.

Hommage lige rendu à [Hugues], seigneur de Faucigny, par Chabert de Villette *(Vilela)*, et reconnaissance de 100 soldées *(solidata)* de terres, prés, bois, etc. Sceau de la cour de l'official de Genève. Jean de Montandras *(Monte Antrati)* not.... ind. 3....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1491.

16519 (30 novembre) 1304.

Hommage rendu à [Hugues], seigneur de Faucigny, par Jean de Viry *(Viries)*, sauf réserve de sa fidélité au comte de Genevois. Sceau de l'official de la cour de Genève.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1545.

16520 30 novembre 1304.

Hommage lige rendu à Hugues, seigneur de Faucigny, par Richard de Viry *(Viries)* et reconnaissance de 100 soldées *(solidata)* de terre assignées sur divers biens et hommes. Sceau de l'official de Genève. Jean de Monteaturte not... ind. 3.... — Cf. 2 déc.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1546.

16521 2 décembre 1304.

Hommage fait par Richard de Virie à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, avec dénombrement. — Cf. 30 nov.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 99*.

16522 4 décembre 1304.

Hommage lige rendu à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Rolet, fils de Jacques de Hautecour *(Tracort)*, chevalier, sauf celui qu'il doit au seigneur de Gex *(Gayio)*, et reconnaissance en fief et franc alleu de 100 soldées *(solidata)* de terre assignées en biens et possessions. Sceau de la cour de l'official de Genève. Jean de Monte[aturte] not... ind. 3....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1453.

16523 5 décembre 1304.

Sauvegarde et privilèges accordés par le dauphin Humbert à l'ordre des Chartreux.

Bibl. de Grenoble, ms. 2265, vidimus de 1401.

16524 Grenoble, 10 décembre 1304.

François, seigneur de Sassenage, et Jean de Roin, damoiseau, confient le soin de régler leurs différends au sujet de droits dans la paroisse d'Autrans *(Ou-s)* et le mandement de Sassenage, à Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais. Celui-ci décrète que les délits et crimes commis dans la terre de Jean seront justiciables de François, sauf l'adultère qui donnera lieu à une amende de 60 sols au plus ; la fausse monnaie et le faux poids seront punis suivant la coutume. Le petit vol donnera lieu à une amende de 60 sols. La peine corporelle ne pourra être rachetée par de l'argent. Jean garde la faculté de céder des terres en emphytéose ou fief. Protestation de ne faire aucun tort à Hugues de Sassenage. Acte rédigé sous la dictée de noble Hugues de Commiers, jurisconsulte. *Act. Gratianopoli*, en la maison de Jacques de Commiers, doyen de Grenoble, dans la chambre basse, en sa présence et celle de Didier de Sassenage, abbé de St-Félix, Drevet de Sassenage, Hugues de Commiers, chevalier, Humbert de Lans, damoiseau. Guy d'*Ambriaco* not. impér.

Salvaing de Boissieu, 2*, 307-10, cf. 234-5, 306 ; 3*, II, 42-5. = Bréq. VIII, 54.

16525 Genève, 12 décembre 1304.

François, gardien des frères Mineurs de Genève, atteste que la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, donne à son couvent 10 liv. Genevois, en augmentation des dons qu'elle a faits pour les anniversaires de son père le comte Pierre, de son fils le dauphin Jean (24 septembre) et d'elle-même. *Dat. Gebennis* ..., veille de s^te^ Lucie.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 321. Wurstemberger, IV, 521, n° 920. = *R. Gen.* 1535.

16526 15 décembre 1304.

Pierre Garnier, de Valréas, vend à Guillaume, seigneur de Montbrison, le tiers de la 48e partie de la seigneurie de Valréas, au prix de 45 liv. — Cf. 21 déc.

Arch. de l'Isère, B. 3666, orig. parch. (*Invent.* III, 133^b^).

16527 (= 16482) 16 décembre 1304.

Hommages rendus au dauphin Humbert, par Graton (Gracian !) seigneur de Clérieu [et] son frère [Guichard], l'un pour le château de Clérieu et ses arrière-fiefs : Margès, Montchenu, Claveyson et Chantemerle, les fiefs rendables de Larnage et Mercurol, et celui de Reymond de Miribel ; l'autre pour la Roche-de-Glun.... Mercredi après s^te^ Luce.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 748 ; II, 514.

16528 Roussillon, 17 décembre 1304.

Contrat de mariage entre Aymar, sire de Bressieux, et Béatrix, fille d'Artaud, sire de Roussillon et d'Annonay. — Cf. 16 janv. suiv.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1153.

16529 21 décembre 1304 = 15 décembre 1304.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 455 : 1097.

16530 23 décembre 1304.

Amédée, convers de la chartreuse du Reposoir, au nom de la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, reconnaît avoir reçu du chapitre de Genève 105 liv. Genevois, à compte sur la somme déposée par elle dans le trésor secret du chapitre. Fait dans la maison du notaire Pierre d'Albarrossa, mercredi avant Noël.

Mém.-doc. soc. hist. archéol. Genève, XIV, 322. Wurstemberger, IV, 521-2, n° 921. = *R. Gen.* 1536.

16531 St-Marcellin, 27 décembre 1304.

...xxxvij m. dec., ap. S. M-num, dans le cimetière. Acte entre Péronet Bruneti et Pierre du Molard *(Molario)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 46.

16532 Les Adrets, 31 décembre 1304.

Reconnaissances à Guigues de Beaumont, fils d'Artaud de Beaumont, chevalier, pour biens et *dreyturæ* tenus en fief ou en emphytéose, cens, usages et plaids.

Act. ap. los Adreyts, dans la maison de Guigues ; témoins. Pierre Combri not.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 38.

16533 31 décembre 1304.

Bail en emphytéose par G. Brasa, commandeur de St-Antoine de Gap, à Pierre ....., de 2 vignes sous le cens de 6 setiers de vin.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 148b.

16534 1304-1328.

Fragments d'un terrier au profit de Constant et Pierre de Bardonnêche.

Arch. de l'Isère, B. 3714 (*Invent.* III, 148b).

16535 Crolles, 1er janvier 1305.

A° a Nat. D..., ind. 3, dans la paroisse de *Crollis*, sous Montfort, en la maison de Jean Gayn'. Quittance par Nicot de Crolles à Béatrix, dame de Faucigny, de 15 livr. pour corvées de bois que Béatrix avait eues en échange de divers particuliers sous le château de Montfort.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 7, Montfort, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 98).

16536 Montélimar, 3 janvier 1304/5.

Jeanne Florencia, veuve d'Etienne Escura, fait don à Guillelmet de Pracomtal et ses fils Rostagnet et Poncet, d'un hôtel à Montélimar. *Act. Montilii Adzemarii,* dioc. de Valence, en l'hôtel de Guillaume et Guillelmet de Pracomtal.

Hozier (d'), *Armor. de France*, reg. III, II. Gén. de Pracomtal, pr. 4. = Bréq. VIII, 54.

16537 7 janvier 1305.

Construction du château de Lullin par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny.... Jeudi lendemain de l'Epiphanie.

Fasciculus temporis, n° 5. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 300. = Ménabrea, *Orig. féod.* 299. *R. Gen.* 1537.

16538 Goncelin, 13 janvier 1305.

... Mercredi octave de l'Epiphanie, *ap. Goncell'*, dans le tènement de la maison du chapelain. Compromis entre Guigonet de Bellecombe et Ambroisie, veuve de Jean de Bellecombe, frère de Guigonet, en présence de Jean Pellicerii, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon [Berlionet de Bellecombe, dit Revoyrii, fut le frère légitime et l'héritier de Guigonet].

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 47.

16539 16 janvier 1304/5.

Géraud Bastet, seigneur de Crussol, est caution dans le contrat de mariage d'Aymar, seigneur de Bressieux, avec Béatrix, fille d'Artaud de Roussillon, seigneur d'Annonay. — Cf. 17 déc. préc.

Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 535. *Anselme, *Hist. généal. mais. France*, III, 763.

16540 St-Marcellin, 18 janvier 1305.

... Lundi avant st Vincent, *ap. S. M-num,* en la maison du marché, en présence de Jean Pellicerii, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, tenant ses assises à St-M. Vente par André Quincelli, de Chevrières *(Capriliis)*, damoiseau, à Vincent Artodi.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 48.

16541 Lyon, 21 janvier 1305.

Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, fait don à l'abbé Aymon et au monastère de St-Antoine de Viennois, du fief de Mureils, dioc. de Vienne, tenu de lui par Gilles de Boczosel, à charge d'obtenir la permission de l'archevêque et du chapitre de Vienne, seigneur supérieur. Fait sur la paroisse de St-Georges. ...

Arch. de l'Isère, B. 4257, orig. parch. (*Invent.* IV, 161-2). *Invent. St-Marcellin*, II, 1733.

16542 22 janvier 1304/5.

Sentence arbitrale qui ordonne la restitution, au profit de l'abbaye de Léoncel, par Guillaume, Pierre et Ponce Baile, de Combovin, habitants de Valence, d'une terre et d'un bois usurpés, situés au Barthalaix *(la Barteleyra)*, mandement de Valence, à l'entrée de la ville neuve.

Arch. de la Drôme, Léoncel, Invent. cccclxxi, 510.

16543 Chabeuil, 23 janvier 1305.

... Samedi lendemain de st Vincent, *ap. Chabeolum*, en la maison de Jarenton Raynaudi, en présence de Hugues de Brognon, prieur de Chabeuil. Accord entre ledit Jarenton et Martin Guionis et Pierre Aymari, son frère, du lieu.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 61.

16544 24 janvier 1305.

Le mardi veille de la conversion de st Paul, attaque du château de Lullin par Edouard de Savoie; il est pris après onze jours de siège.

Fasciculus temporis, n° 6. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 300. = *R. Gen.* 1538. — Les comptes de Rodolphe de Montmayeur, bailli de Chablais et de Genevois, et châtelain d'Evian et de Féterne, mentionnent avec détail les dépenses faites pour la prise de ce château. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 199. = *R. Gen.* 1552.

16545 Peyrins, 25 janvier 1305.

... Lundi après st Vincent, *ap. Payr.*, sur le chemin public sous la maison forte *(pelum)* de Mathieu du Bourg. Compromis entre Gironcles de Peyrins et Jacquemet Francisci.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 49.

16546 26 janvier 1304/5.

Procédure faite sur des protestations du bailli du Gapençais, au nom du dauphin, pour ne point reconnaître l'appel de ses sentences devant le juge royal de Sisteron, etc.

Invent. Gapençais, 283. = Roman, 148b.

16547 27 janvier 1305.

Investiture par le prince d'Orange à Guillaume de Montbrison de la vente du 21 déc. préc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 1097.

16548 27 janvier 1304/5.

Thonite, veuve de Reymond Albriva, donne quittance au recteur de la maison de l'aumône d'Embrun, de 30 liv. pour 4 trentains de brebis.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 109b).

16549 Margès, 30 janvier 1305.

... *Ap. Marjays*, en la maison de Guillaume Alam[andi], chevalier, Jean Pellic[erii], juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, reçoit comme juré de

cette cour Jeannet Ruphi, de Lente *(Lento)*, clerc, not. imp.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 50.

16550 St-Antoine, 31 janvier 1305.

Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, ayant inféodé à l'abbé du monastère de St-Antoine le château de Mureils (21 préc.), moyennant 40 liv. Viennois monnaie courante, l'abbé Aymon promet de payer 400 liv. si l'archevêque et le chapitre de Vienne consentent à cette inféodation, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4257, orig. parch. (*Invent.* IV, 162ᵃ). *Invent. St-Marcellin*, II, 1151.

16551 Beauvoir, 4 février 1305.

... Jeudi après la Purification, *ap. Bellumvidere*. Quittance de Jean de Cuchet, de Gillons *(G-n, Gylon)*, à Jeannet, son fils, Francon Borrelli et son frère Pierre, ses oncles maternels.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 51.

16552 La Sône, 9 février 1305.

... Mardi octave de la Purification, *ap. Sonam*, en la maison de Jean de Cupellin, clerc not. Jean Pellic[erii], juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, reçoit comme juré de cette cour Jacques Jallodi, clerc.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 52.

16553 Les Crottes, 10 février 1304/5.

Acte portant que la chasse dans les îles de Montmirail est défendue par ordre du dauphin, sauf aux religieux de Boscaudon. Fait sur la terrasse du four. Témoins : Et. Pelat, juge de l'Embrunais et du Champsaur, etc.

Arch. des Htes-Alpes, H. 9, copie (*Invent.* 10ᵇ).

16554 Beauvoir, 13 février 1305.

... Samedi après [l'octave de] la Purification, *ap. Bellumvidere*, en la maison de Jean Pellicerii. Pierre Bolfardi, au nom de Ralletoni, son neveu, reconnaît tenir en emphytéose une vigne *en Areyf*, au mandement de Beauvoir.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 53.

16555 St-Nazaire, 13 février 1305.

... Samedi après l'octave de la Purification, dans le cimetière *S. Nazarii*. Jean Pellicerii, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, nomme Jean Notardi, de Rochechinard, tuteur d'Aymaron et Catherine, enfants de feu Bertrandon Guelisii.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 54.

16556 15 février 1304/5.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, notifie que Pierre de St-Joire, sacristain de Genève, avait acheté de Hugues, fils de Rodolphe de St-Joire, certains biens qui ont été mis sous saisie par Béatrix, dame de Faucigny. Hugues renonce à cette saisie et reçoit 70 liv. de bons sols Genevois... Lundi après l'octave de la Purification.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 323. = *R. Gen.* 1540.

16557 18 février 1304/5.

[Guillaume de Roussillon], évêque de Valence et Die, du consentement du chapitre de Die, échange avec la commanderie de Ste-Croix, ordre de St-Antoine, dont l'abbé est Aymon de Montagny, la cure de St-Martin de Pontaix, dont il avait la collation. Il l'unit à Ste-Croix, sauf les droits épiscopaux ; 1/3 des dîmes de Pontaix appartenait déjà au commandeur, 1/3 au curé et 1/3 à l'évêque, ce dernier le cède contre une pension de 50 (30) setiers froment et 30 blé, mesure de Die ; le commandeur donne à l'évêque la cure de St-Martin-en-Vercors, dont les revenus ne suffisaient pas à l'entretien des religieux. Frère Antoine Grilliet est nommé curé de Pontaix. Marcel Prine, not. imp. et delphin.

Invent. ms. des titres de St-Antoine (bibl. Chaper). — Fillet, *Not.-doc. hist. Royans*, 17, 214 (ms.). = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 141-2.

16558 18 février 1304/5.

Echange entre l'abbé de St-Antoine et le doyen de Die, de l'église de St-Michel de Marignac contre celle de St-Saturnin de Ponet.

Invent. ms. des titres de St-Antoine (bibl. Chaper). = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 142.

16559 19 février 1304/5.

Vente par Barthélemy Philippe d'une terre à Geoffroy de Parnans, commandeur de St-Antoine de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336 (à 1334). = Roman, 148ᵇ.

16560 22 février 1304/5.

Donation à l'église de St-Laurent de Grenoble, par Gona et sa femme Toza, de la moitié de leurs biens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 274ᵇ.

16561 St-Romans, 25 février 1305.

... Jeudi avant le *Carniprivium* gras *(pingue)*, *ap. S. R-num*, dans la cuisine. Sur lettre du dauphin, Jacquemet de Champeys livre à Chastannus le prieuré de St-Romans *(Graneynci)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 55.

16562 Quint, 25 février 1304/5.

Arnaud Martelli, de la Roche-des-Arnauds, Rostang Faber, de Furmeyer *(Furmierio)*, et sa femme Garine vendent à Jean Taterii, et Raymbaud, au nom du couvent de Bertaud, un pré et terre à champ *Suavius*, au territoire de la Roche, pour le prix de 11 liv. Viennois. *Act. ap. Quintum*, en la cuisine ; témoins. Guillaume Borelli, de Montgardin, not. imp. et de G[eoffroy], évêque et seigneur de Gap.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 186-7, n° 172. = Rom. 148ᵇ.

16563 6 mars 1305.

Reconnaissance à Rodet Chalnesii, par les héritiers d'André de Vaulnaveys, d'une maison basse avec chambre en la rue Chaunais *(Chaulnesia*, à Grenoble). Pierre Clocheronis [not.]..., samedi avant le *Carnisprevium vetus*.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. LXXX, 58.

16564 Chabeuil, 13? mars 1305.

... Samedi après l'octave du *Carniprivium*, *ap. Cubeolum*, en la maison de Sar. Raynaudi. Jean Pellic[erii], juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, reçoit comme juré de cette cour Jeannet Malacharii, de Têche *(T-hia)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 56.

16565 Chabeuil, 13 ? mars 1305.

Le même, au même lieu, autorise le notaire Geoffroy *(Gaufridus, Joffred.)*, de Chabeuil, à faire rédiger ses notes en actes par d'autres tant qu'il sera malade.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 57.

16566 Romans, 14 ? mars 1305.

...Le dimanche suivant, *ap. Roman.*, en la maison de Pierre de Bouquéron *(Boycorone)*. Réquisition du même juge à Jean Rolandi, au sujet d'une affaire de Jordan et François de Loche *(Ochia)*.

**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 58.

16567 Peyrins, 14 ? mars 1305.

Le même jour, *ap. Payr.*, en la maison forte *(pelum)* de Mathieu du Bourg. Reconnaissance de Gironcle, devant le même juge, pour l'affaire du nommé la Veylli, puis compromis.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 59.

16568 Peyrins, 22 mars 1305.

... *ap. Payr.*, en la maison de Mathieu du Bourg. Reconnaissance de dette par Michelet Joys ou Joy, de Génissieux *(Geniciaco)* au juif Benoît.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 63.

16569 Sainte-Uze, 23 mars 1305.

...*Ap. S. Eusticium*, au mandement de Vals *(Vall')*, en la maison d'Ysardet. Jean Pellic[erii], juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, reçoit comme juré de cette cour maître Martin Beczonis ou B-nerii, d'Albon, clerc, not. imp.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 64.

16570 1305.

Investiture accordée par Béatrix de Savoie à Pierre d'Avalon, de la maison de la Bâtie-sous-St-Nazaire.

Arch. Hôpital de Grenoble, II, B. 3, pap. (*Invent.* 281ᵇ).

16571 1305.

Reconnaissance à Rodulphe Chonesii par Pierre Corderii, de la 1/2 d'une maison [à Grenoble] dans l'île des moniales. Pierre de Ruberio [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. CXXVIIJ, 68ᵇ.

16572 1305.

Reconnaissance à Rodulphe Chonesii, par Pierre Corderii, de l'autre 1/2 de lad. maison. B. de Perruria [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. CXXIX, 68ᵇ.

16573 1305.

Raoul de Chizy, ancien commandeur du Temple de Lagny-le-Sec et de Sommereux, diocèse de Beauvais, avait promis à Jean de Dijon, pénitencier du pape, d'extirper de la milice les erreurs dont il lui avait fait l'aveu. Rencontrant à six lieues de Lyon, dans la maison du Temple de Vaulx, le visiteur de France, Hugues de Peyraud, il le presse de s'y employer. Hugues lui répond d'attendre l'arrivée du grand maître qui doit venir d'Outre-mer, et il jure, la main sur la croix de son manteau, que si le maître ne voulait pas accomplir cette réforme il la ferait lui-même, car tous les frères le suivraient.

DELACHENAL (R.), *Cartul. du Temple de Vaulx*, dans *Bull. acad. Delphin.* D. X, 388-9.

16574 1305.

Missel de la cathédrale et du diocèse de Die, transcrit sous la direction du sacristain de Notre-Dame, Pierre Chipri.

Ms. de la biblioth. du Gᵈ Sémin. de Romans, 285ᵃ. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 142-3.

16575 1305.

Accord entre Raynaud de Montauban et Romain prieur de Durbon : on règle les redevances des habitants de Montmaur envers le couvent, dont on détermine les limites. Le roi de Sicile sera prié de confirmer cet arrangement.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102. = CHARRONNET, *Monastères de Durbon et Bertaud*, 28-41. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 457 (à part, I, 78).

16576 1305.

Le droit de frapper monnaie dans la ville et le territoire de Grenoble appartient à l'évêque et au dauphin.

Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), P. LXIII, 234ᵇ.

16577 1305.

Quittance semblable à celle du 13 mai 1304.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), p. 25.

16578 1305

Lièvre *(Breu)* des cens que perçoit la maison de l'Hôpital pour la grange du Barry *(Cornaira)* à Alixan *(Alixsan)*.

Arch. de la Drôme, Valence, vélin. — OLLIVIER (J.), *Essais histor. ville Valence*, 324. *Pet. Rev. biblioph. Dauphin.* I, 69.

16579 1305.

Convention entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert, dauphin de Viennois, où il est dit que, jusqu'à ce que le roi de France, Philippe-le-Bel, ait décidé de leurs différends, Pierre Flote sera donné en otage par le dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3267, orig. parch. (*Invent.* II, 244ᵇ).

16580 1305.

Amédée de Crussol *(Cruciolo)*, prévôt de Valence, atteste un acte entre le procureur de l'abbaye de Léoncel et Guillaume, Pierre et Ponce Bajuli, frères, de Combovin, habitants de Valence, au sujet de la Combe Barletier (= Barthalaix ?).

Arch. de la Drôme, Léoncel, copie.

16581 1305.

Testament de Briande, veuve de Pierre Ebraud, de Montvendre, en faveur de ses filles et de ses frères, avec des legs pieux à St-Pierre de Chayssins et Ste-Marie de Montvendre.

Arch. de la Drôme, E. 718, orig. parch. (*Invent.* II, 107ᵇ).

16582 1305.

Huga Goyda, abbesse de St-André-le-Haut à Vienne, fait reconnaître une pension de 40 liv. sur une maison dépendant de la chapelle de Ste-Croix à Viviers et unie au prieuré de St-Maurice-de-Terlin.

CHARVET-ALLUT, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 89.

16583 Romans, 1305 ?.

Le chapitre de St-Barnard fait partager les bénéfices laissés par Humbert de Rochefort *(V. de Rupe Forti)* : églises de St-Victor, St-Bernard d'Anse, Génissieux

(Genicef), St-Paul, Triors, St-Bonnet-de-Galaure, St-Bonnet-de-Valclérieux *(Valclareys)*, St-Mamans *(S. Mameti)* et Rochefort-Samson *(S. Solutor)*. A. sacristain.

Arch. de la Drôme, St-Barnard (acéphale).

16584 1305.

Course vers Voreppe et Cornillon, par Jean de Chantrone, châtelain du Pont-de-Beauvoisin pour le comte de Savoie, accompagné de 4 hommes d'armes.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 9, 95 (à part, 60, 88).

16585 1305.

En considération de la cession du royaume de Vienne et d'Arles faite par Raymond de Baux, prince d'Orange, à Charles I d'Anjou, sous la promesse par ce dernier de lui donner en compensation la haute et basse juridiction de la partie d'Orange possédée par les chevaliers de St-Jean, le roi Charles II cède, à la demande de Bertrand de Baux, prince d'Orange, fils de Raymond, la portion du territoire de Valréas, située hors des comtés, qui touche les domaines du prince.

G. arch. de Naples, Reg. Ang. 1302, G., f° 272. — MINIERI-RICCIO (C.), *Studi stor. sopra 84 registri angioini dell'archivio di Napoli* (1876), II, 64 et 99. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, Suppl., n° 20.

16586 1305.

L'évêque de Vienne (= Viviers ?) fait don à Bertrand de la Tour, [chanoine] de Viviers, de 20 liv. [monnaie] courante de revenu ; ratification du chapitre de Viviers par acte séparé.

Valbonnays, 2° reg., n° 162. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 102b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1739.

16587 St-Marcellin, 29 mars 1305.

...Lundi après l'Annonciation, *ap. S. M-num*, en la maison du marché, présent Pierre Revoyri, prieur de St-Siméon-de-Bressieux *(Bressiaco)*. Acte concernant les enfants de Guillet, fils de feu Amblard Phalavelli.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 62.

16588 St-Vallier, 31 mars 1305.

... *Ap. S. Valerium*, dans la maison du prieuré, Alamand du Puy *(de Podio)*, chevalier, seigneur de Cornillac *(C-lianæ)*, et Philippe de Clara, au nom d'Humbert dauphin de Viennois, et Girard de Roussillon, chevalier, seigneur de Veauche *(Velchia)*, et Pierre seigneur du Vernet *(de Verneto)*, au nom de Jean comte de Forez, règlent l'à compte de 1000 liv. Viennois pour la dot d'Alix *(Alasia)*, épouse du comte de Forez, qui aurait dû être payé à la st Michel 1304 et celui dû à la même fête 1305. Girard et Pierre reçoivent 1500 liv., soit 840 liv. sur le compte des châtellenies d'Albon et de Vals *(Valle)*, le reste en nature : 252 setiers de froment, 80 de seigle, 253 d'avoine, 9 liv. de cire, 24 lapins, 27 poulets. Présents : Radulphe Sicardi, prieur de St-Vallier, Guigues de Méolans *(Meolano)*, chanoine d'Embrun, Guillaume Grinde, bailli de Gapençais. Sceaux.

Invent. Généralité, 20. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 118. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 113. = BRÉQ. VII, 76 (à 1306).

16589 Choranche, 1er avril 1305.

... Jeudi, *ap. Chaurenchas*, en la grange ou maison d'Humbert de la Roche *(Ruppe)*. Testament de celui-ci, qui demande à être enseveli dans l'église de St-Etienne de Choranche.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 66.

16590 Beauvoir, 3 avril 1305.

...Samedi suiv. les trois semaines après le *Carniprivium vetus*, *ap. Bellumvidere*, en l'habitation *(hospicium)* de Jean Pellicerii et de son frère Lambert. Le juge accepte l'appellation de Jacquemet Martini.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 67.

16591 6 avril 1305.

Réquisition par Aimar, comte de Valentinois, à l'évêque de Valence, pour qu'il fasse confirmer par son chapitre le compromis passé entre eux... Mardi avant Rameaux...

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 93a). = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 146.

16592 6 avril 1305.

Amédée Basteti, de Crussol *(Cruciolo)*, prévôt de Valence, après avoir pris connaissance des accords faits par ses prédécesseurs avec les abbé et couvent de Léoncel, ordre de Cîteaux, qui sont tenus envers la prévôté à 4 liv. Viennois monnaie courante à Valence et à 2 fromages de 6 sols, pour diverses terres tenues en emphytéose, confirme ces accords, à la demande du prieur Martin Rocha et du cellérier Ponce Guidonis. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 100-1, n° 52.

16593 St-Donat, 6 avril 1305.

...*Ap. S. Donatum*, en la maison du Dauphin. Le juge des comtés offre de donner à Jacquemet Martini des lettres d'appel *(apostolos)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 68.

16594 St-Donat, 7 avril 1305.

Transaction entre frère Guillaume Salvagni, prieur de St-Donat, et Richard Chyroni ou Chironis, de ce lieu, qui l'avait injurié dans le cloître... *Ap. S. Donatum*, dans le cloître, faite par Jean Pellicerii, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 88.

16595 Beauvoir, 9 avril 1305.

...*Ap. Bellumvidere*, en la chapelle de Notre-Dame, devant le juge Jean Pellicerii. Accord entre Jacquemet Bonardelli et Hugues Bruserii, pour lui et sa femme Catherine : le premier s'était constitué garant envers Geoffroy de Chatte *(Joffr. de Chasta)*, doyen de Valence, au sujet des différends entre lesdits époux et Pierre Assenons et Guillelmeta Bethona, sa bru.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 69.

16596 12 avril 1305.

Comptes de Jacques de Chantrone, châtelain du Pont de-Beauvoisin pour le comte de Savoie.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 8-9 (à part, 59-60).

16597 12 avril 1305.

... Mardi saint... Le chapitre de Vienne partage les terres laissées vacantes par le chanoine Hugues Recuynz, par les mains des chanoines Guillaume Revoyri et Guillaume Coyndo : H. doyen, Odon chantre, A. ar-

chidiacre, Humbert capiscol, Guillaume sacristain, Jean de Serpaize procureur.

Liber divisionum terrarum eccl. Viennen. XLVJ.

16598 Beauvoir, 19 avril 1305.

...Lundi lendemain de Pâques, *ap. Bellum Videre*, en la maison de Pierre Quine. Donation par Agniczeta Guibauda, veuve de Jeannet Jomari, de Presles *(Pratellis)*, à son fils Jeannet.

Minutes du notaire Jean de Saint-Denys, n° 70.

16599 Champagnier ?, 24 avril 1305.

... *Ap. Campan.*, en la maison de Pierre Apronis, devant le juge des comtés de Vienne et d'Albon. François d'Arras *(Herasio)*, dit Bontous, révoque toute donation faite par lui à son frère Jaucerand d'Arras, chevalier.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 65.

16600 24 avril 1305.

Transaction entre l'évêque de Gap et l'ordre de St-Antoine, relativement à une acquisition faite par François Eudes, de Gap, sur laquelle l'évêque prétendait un droit.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. (1336). = ROM. 148-9.

16601 26 avril 1305.

Vente de 10 sols de cens, au prix de 8 liv. 10 s., par Pierre Jacins à Jean de Gières.

Arch. de l'Isère, B. 4421, 139[b] (*Invent.* IV, 273[b]).

16602 Saconnex, 29 avril 1305.

Hommage lige rendu à Aimon, évêque de Genève, par Amédée, comte de Genevois ; il comprend les pêcheries du Rhône à Genève et de l'Arve, avec les droits que le seigneur de Faucigny y perçoit le mercredi ; ses droits sur les collines sur lesquelles sont bâtis les châteaux de Faucigny et de Châtillon en Faucigny. Pierre de Albarose, not. impér., et Jacques de Bosel, not. du comte de Savoie. Sceau de l'official de Genève. Dat. *ap. Saconay*, en la maison du comte, près de l'autel de la chapelle ... ind. 3....

SPON, *Hist. de Genève*, pr. n° 29. = *R. Gen.* 1549.

16603 29 avril 1305.

Acquisition de 22 sols Viennois [de rente] par Richard de Chavossenc, chanoine de St-Barnard, à Bernard Correonis, prêtre, procureur.

Reg. instrum. maj. annivers. S[ti] Barn. Romanis, I, 136.

16604 1er mai 1305.

Acquisition de rente par Pierre Marcellin, procureur de la chapelle de St-Maurice.

Reg. instrum. capp. S[ti] Maur. S[ti] Barn. Romanis, 344.

16605 2 mai 1305.

Transaction entre Jean seigneur de St-Quentin et Guillaume de Varces *(Varsya)*. Annulée par défaut d'accord entre les parties.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 71.

16606 3 mai 1305.

Hommage rendu au dauphin par noble Perceval de Compeis, pour ce qu'il possédait au château, mandement et territoire de la Baume-des-Arnauds en Gapençais.

Invent. Gapençais, 90. = ROMAN. 149[a].

16607 4 mai 1305.

Acquisition de rente par Pierre Marcellin, procur.

Reg. instrum. capp. S[ti] Mauricii S[ti] Barn. Romanis, 232.

16608 7 mai 1305.

Troisième chapitre général tenu par G[uillaume de Sabran], abbé de St-Victor de Marseille. Parmi les définiteurs : Richavus d'Auberuffe *(Alborufo)*, Ponce de Rame.

GUILLOREAU (Léon), *Chapitres généraux de l'abbaye de St-Victor de Marseille* (1202-1330), 61-4.

16609 Die, 8 mai 1305.

Transaction entre les procureurs de Bertrand de Baux, prince d'Orange, Malberjone, sa mère, dame de Châtillon, princesse d'Orange, et le procureur des anniversaires de l'église de Die, à propos de 32 setiers de froment qu'ils étaient obligés de donner annuellement et de toute antiquité à cette église ; désormais, ces 32 setiers seront perçus sur les revenus des moulins, avant que les princes d'Orange aient pris ce qui leur est dû.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 877. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 465 (à part, I, 86).

16610 Valence, 10 mai 1305.

Girard de Rumano, official de Valence, atteste le compromis de Jacques Vaignardi et Falcon de Margès *(Marjais)*, chanoines et courriers de l'église de St-Pierre-du-Bourg-lès-Valence, et d'Artaud Viviani, prieur de St-Félix près les murs de Valence, pour lui et son couvent, entre les mains de Didier de Sassenage *(Cassanatico)*, abbé de St-Félix en l'église de Valence, et Jean de Virieu *(Veriaco)*, chanoine de Valence, et Aquin de Beauregard *(Bello Respectu)*, archidiacre de Valence, commé tiers supérieur, au sujet de 4 liv. de cens dues à l'église du Bourg par celle de St-Félix pour l'église de Marnaud *(M-ant)*, qui était tombée en commise pour défaut de payement ; elle avait été échangée avec l'évêque de Valence, malgré l'opposition des chanoines, contre les condamines épiscopales au territoire de Moriette *(Moreta)*. *Act. Valen.*, en la maison de l'abbé de St-Félix... ; témoins : Aymon de Versonnex *(Versenay)*, juriscons., Péronet Falavelli, damoiseau, etc.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 66 lig. 1/2.

16611 11 mai 1305.

Aymon, abbé de la Chaise-Dieu en Auvergne, se reconnaît débiteur de 3750 flor. d'or envers Aimar, comte de Valentinois... Mardi après s[t] Jean devant la porte latine... (5) id....

Arch. de l'Isère, B. 3561, 2 orig. parch. (*Invent.* III, 93).

16612 11 mai 1305.

Hommage du château d'Aiguebelette à Joffrey de Clermont.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 84 (titre).

16613 12 mai 1305.

Vente passée à l'abbaye de Léoncel par François Reynier et son épouse de 3 sols Viennois de rente annuelle

réservés sur les pâturages de Charchauve, au prix de 70 sols.

Arch. de la Drôme, Léoncel, Invent. CLIV, 363.

16614 12 mai 1305.

Sentence arbitrale (du 4 août 1303) entre Reymond de Mévouillon, Galburge et Raymbaud de Lachau : celui-ci abandonnera en fief au 1er les fiefs et seigneuries d'Arzeliers, Saléon, Pomet, Izon, Chabre, Montéglin et Eyguians, et recevra de lui ceux de Laborel, Villebois et Etoile, dont il prêtera hommage. Galburge ratifiera le tout et le fera confirmer par le dauphin, à qui le haut fief appartenait comme comte de Gap, par cession de Galburge. Ratification de Jean Dauphin.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 16-7.

16615 Anneyron, 13 mai 1305.

... Jeudi avant le mois de Pâques, *ap. Enneronem*, dans le tènement de la maison de Jean Surla. Accord entre Philibert Morelli et les hommes de sa juridiction *(mandearia)* au mandement d'Albon : les arbitres sont : Jean Pellicerii, juge de la cour des comtés de Vienne et d'Albon, Humbert de *Tanco*, procureur général du Dauphiné, et Humbert d'Amaysin, châtelain d'Albon.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 72.

16616 St-André....., 16 mai 1305.

... *Ap. S. Andream ad Ruppem*, en la maison de Lambert de la Roche, qui fait son testament ; présent : Pierre Bertrandi, chapelain de St-André.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 93.

16617 17 mai 1305.

Noble Conradin de Bernisson, fils de feu Philippe, et son frère Philippe Péronet étaient restés débiteurs envers les dauphins Humbert et Jean de plusieurs annuités de l'accensement à eux passé des revenus des paroisses d'Oulx, Césane, la Sauze et autres lieux ; les dauphins les en avaient quittés en payement de 3500 liv. au profit de leur père (8 nov. 1304) ; Conradin cède sa part à son frère.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 605. Torino, *Inv. città prov. Susa*, 89 (Bardonesch. m. 1, n° 7).

16618 17 mai 1305.

Noble Philippe Bernison de Naulosen, de Noli, fait donation entre vifs à son frère noble Peronin de Bernisson, de tout le droit et actions qu'il possédait par donation d'Humbert, dauphin de Viennois, et Jean son fils, des revenus des paroisses d'Oulx, Césane et la Sauze, avec appart. et dépend.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 604-5.

16619 Valence, 18 mai 1305.

Les arbitres nommés le 10 préc., usant de la faculté laissée par le compromis, le prorogent jusqu'à la quinzaine de la Pentecôte (20 juin). Fait dans la maison de l'abbé [de St-Félix] ; mêmes témoins.

A la suite de l'acte du 10 précéd.

16620 Les Essarts, 23 mai 1305.

... *Ap. S. Johannem de Yssartis*. Vente par Francon d'Aczans ou de l'Eglise *(Ecclesia)* à Jean Ruphi, charpentier *(chapusius)*, d'un pré au mandement d'Izeron *(Yseronis)*, dans la paroisse de St-Jean en Gonteyr.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 73.

16621 St-Ruf de Valence, 24 mai 1305.

André Bonvin *(Bonivini)*, official de Valence, atteste la vente par Girard Falconis, de Loriol *(Auriolo)*, à Etienne, abbé du monastère de St-Ruf de Valence, de 2 setiers hémine de blé *(annona)* de cens, avec domaine et double cens au changement de seigneur et de tenancier, au mandement de Loriol, lieu dit *ad vadum Franceys*, sur la rive de la Drôme, au prix de 16 liv. 10 sols Viennois, dont quittance. Sceau de la cour. Fait au monastère *S. Ruffi Valen...* ; témoins : 2 chanoines de St-Ruf, etc.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, orig. parch. de 43 lig. 1/2.

16622 Naples, 28 mai 1305.

Lettre de Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, au sénéchal de Provence et de Forcalquier. Ayant chargé son chambellan Hugues de Baux, de la tutelle *(balia seu tutela)* de Remforciat de Castellane, fils et héritier d'autre Remforciat, à la place de Raymond Gaufredi de Castellane, chevalier, oncle *(patruus)* dudit pupille, il ordonne au sénéchal de faire remettre ses biens à Hugues tant en Provence qu'à Joucas *(Jocis)* et la baronnie de Lachau *(Calma)*, et de faire rendre des comptes de tutelle par Raymond devant ses rationaux. *Dat. Neapoli*, par Barthélemy de Capoue, logothète et protonotaire du royaume de Sicile..., ind. 3, *regn. a° 21*.

Gallia christ. noviss. IV, 124-5, n° 254.

16623 Schaffhouse, 29 mai 1305.

Albert, roi des Romains, à la prière de son féal Humbert, comte d'Albon, lui confirme les droits, libertés et grâces, en particulier l'office de sénéchal du royaume d'Arles à lui accordés par son père et prédécesseur le roi Rodolphe. Sceau. *Dat. ap. Scafusam... ind. 3... regni a° 7. — In regiæ dignitatis.*

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Reg. privilegior.* 132. *Cartul. Delphin.* XX, n° 17 (Not. 9). *Invent. Généralité*, I, 13 : 20 ; *Prov. étrang.* 137b. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 139a. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 123b. = BRÉQ. VIII, 63. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 6.

16624 Schaffhouse, 29 mai 1305.

Albert, roi des Romains, concède en fief le château d'Orange *(Aurayca, Arayka)* au dauphin Humbert, comte d'Albon, au cas où il pourra l'acquérir légitimement de celui qui le possède. Sceau. *Dat. ap. Scafusam... ind. 3... regni a° 7. — Castrum de Aurayca.*

Arch. de l'Isère, *Reg. privileg.*, 132b. Arch. de Vaucluse, L. 14, vidimus du 12 déc. 1305. *Cartul. Delphin.*, XIX, n° 15 (Not. 9). *Invent. prov. étrang.* 137b ; *Valentinois*, I, 94 : I, 95. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 138b, 139b. — CHEVALIER (U.), *Diplom. de Bourgogne*, 90 ; = *Invent. arch. Dauph. 1346*, 12. CHORIER, *H. de D.* I, 788. BARTHÉLEMY, *Baux*, 887.

16625 St-Pierre-d'Allevard, 30 mai 1305.

...Dimanche avant la Pentecôte, dans le cimetière *S. Petri de Alavardo*. Guers de Beaumont, chevalier, confesse à noble Jacques Quadrati, prieur de St-Pierre-d'Allevard, devant Jean Pellicerii, juge des comtés de Vienne et d'Albon, avoir retenu à l'usage du dauphin, pour la garde de la maison forte de St-Pierre-d'Allevard, 30 setiers mesure d'Allevard du froment du prieuré en dépôt dans la forteresse. En la chambre haute avec fourneau.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 75.

16626 Schaffhouse, 31 mai 1305.

Diplôme d'Albert, roi des Romains, adressé à tous les fidèles de l'empire Romain : son féal le dauphin Humbert, comte d'Albon, ayant augmenté le domaine du Dauphiné de celui de la Tour, en considération de la déférence de Jean, comte de Gap, et son épouse Béatrix, nièce du roi, celui-ci confirme au domaine de la Tour les droits et privilèges dont jouissait celui du Dauphiné. Sceau. *Dat. ap. Scafusam... ind. 3... regni a° 7. — Ad universorum.*

Arch. de l'Isère, B. 3164, origin. parch. (*Invent.* II, 203b). *Reg. privilegior.* 133. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 138. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 123b. WINKELMANN, *Acta imper. ined.* II, n° 301. = BRÉQ. VIII, 63. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 5 ; *Ordonn. 27. Reg. imperii*, 633

16627 31 mai (mars) 1305.

Les mandataires de Raymond, seigneur de Mévouillon, ratifient les libertés et franchises accordées par son père Raymond aux habitants de Mévouillon le 15 déc. 1270.

Arch. de la Drôme, E. 3187, orig. parch., bulle (*Invent.* III, 91-2) ; E. 3189.

16628 Grenoble, 31 mai 1305.

...Lundi avant la Pentecôte, dans la galerie *(galilea)* de St-André *Gralionopolis*. Pierre Clocheyron, clerc, procureur de Bérengère, fille de feu Lant[elme] de Varces, voulant produire des témoins devant les notaires à ce commis par Humbert de Tanco, juge de la cour commune de Grenoble, P[ierre] du Gua *(de Vado)*, prévôt de Grenoble, proteste et y contredit.

Minutes du notaire Jean de St-Deny's, n° 74.

16629 Juin 1305.

Restitution à l'abbé d'Aulps par Jocelin seigneur de Grolée, bailli de la terre de Faucigny, d'un homme taillable du monastère, qui avait été jugé et pendu à Bonneville sur la terre d'Hugues, seigneur de Faucigny.

RABUT (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1891), XXX, 239-41.

16630 Lyon, 1er juin 1305.

Ligue offensive et défensive entre Béraud sire de Mercœur et les dauphins Humbert et Jean.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Généralité*, I, 161 : 207. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.*, pr. III, 1, 65 ; *Cart. du Dauph.* II, 137, 137b.

16631 Lyon, 1er juin 1305.

Béraud, sire de Mercœur *(Marqueull)*, connétable de Champagne, après délibération de son conseil, promet à Guy Dauphin, fils du dauphin de Viennois, de lui venir en aide à grande et petite force, hors du royaume de France, contre le comte de Savoie et ses alliés : il excepte ses oncles et le seigneur de Beaujeu. Sceau. *Don. a Lion...*

LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 687-8. = BRÉQ. VIII, 64.

16632 Grenoble, 1er juin 1305.

...Mardi avant la Pentecôte, *ap. Gralionopolim*, en la maison de feu Boson de la porte Traine *(Trionya)*. Devant J. Pellicerii, juge des comtés, Jean d'Arvillard *(Alto Vilari)*, damoiseau, pour lui, ses adhérents *(convalitores, coadjutores)* et amis, promet la paix *(assecuratio, non offendet)* à Chabert et Albert Bigoti, frères.

Minutes du notaire Jean de St-Deny's, n° 76.

16633 Beauvoir, 2 juin 1305.

...*Ap. Bellumvidere*. Location d'un verger par Péronet Alamandi, habitant Romans, fils de feu Alam[and] de Beauvoir, à son cousin Alamandon Maréchal *(marescallo)*.

Minutes du notaire Jean de St-Deny's, n° 77.

16634 4 juin 1305.

Le dauphin Jean engage à la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, son château de St-Bonnet pour 1000 liv. qu'il lui avait empruntées.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 339-40.

16635 7 juin 1305.

Les gens du seigneur de Faucigny s'emparent par trahison du château de *Bogiis* ou *Bogeriis* ...,lundi lendemain de la Pentecôte. Edouard de Savoie l'assiège le 9 suiv. et le prend après 16 jours de siège.

Fasciculus temporis, n° 7. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 301. = *R. Gen.* 1554.

16636 7 juin 1305.

Vente par Guigone, veuve de Pierre Ferrati, de Theys, à Pierre Viennois *(Viennesii)* de cens à percevoir dans le mandement de Montbonnot. Pierre Clocheyronis [not.]..., lundi après la Pentecôte.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 901.

16637 Beauvoir, 7 juin 1305.

...Lundi de Pentecôte, *ap. Bellumvidere*. Vente par Jeannet Ramelli, de la paroisse de Rovon, et sa sœur Elisabeth *(E-ella)*, dite Marjons, à Pierre Coms, de la même paroisse.

Minutes du notaire Jean de St-Deny's, n° 78.

16638 Naples, 10 juin (1305).

Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, mande à Riccard de Gambatesa, chevalier, sénéchal de Provence et de Forcalquier, de saisir *(arrestare)* les biens du monastère de l'Ile-Barbe placés sous sa seigneurie, jusqu'à ce que, fatigué *(tedio affectus)*, il se décide à exécuter l'accord fait entre son père et le procureur du monastère (14 nov. 1304), cédant au roi son droit de préemption sur un château en Val-d'Oule vendu au dauphin de Vienne par Raymond de Mévouillon ; de faire justice rigoureuse de Raymond, qui retint un moine de l'Ile-Barbe envoyé au sénéchal et commit d'autres méfaits. Il ne procédera pas *ex arrupto* contre le dauphin, son vassal et parent, mais il lui écrit d'amender sa conduite inconsidérée dans cette affaire. Pour la baronnie de Montauban, que le roi croit lui revenir, il faudra traiter prudemment avec les barons et les nobles, ainsi que la dame de Lunel, veuve de Rossolin, et s'introduire si possible dans quelques châteaux. Maintien de l'alliance avec le comte de Savoie. *Dat. Neapoli*, par B. de Cap., chevalier... ind. 3.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 356-8, n° 55.

16639 Gap, 10, 11, 12 juin 1305.

Reconnaissance générale faite en faveur de l'évêque de Gap par 29 nobles et 895 plébéiens.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1116, pap. (*Invent.* IV, 5-6) ; G. 1256, copie (IV, 134).

16640 Beauvoir, 14 juin 1305.

...Lundi après l'octave de Pentecôte, *ap. Bellum*

Videre, en présence de Pierre de *Ortis*, chapelain de St-Sauveur. Reconnaissance de dette par Péret Morelli, de Goncelin, forgeron *(faber)*, actuellement habitant de Beauvoir, au juif Aquin, chirurgien (qui fait canceller l'acte, après aveu d'avoir été payé).

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 79.

16641 15, etc. juin 1305.

Procédure du juge des comtés de Vienne et d'Albon, portant autorisation de la sentence arbitrale du 7 sept. suiv., à la requête des frères d'Hières et du consentement des Puvellins... Mardi après s[t] Barnabé ap. et jours suiv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 672.

16642 16 juin 1305.

Amédée, comte de Genevois, et Jean, fils du dauphin, s'emparent de la maison forte de Villette *(Villeta)* près Genève... Mercredi avant s[t] Gervais.

Fasciculus temporis, n° 8. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 301. = *R. Gen.* 1555.

16643 Grenoble, 17 juin 1305.

A[nselme] d'Incisa, abbé [cistercien] du monastère de Ste-Marie de Casanova, ambassadeur de Mayfred marquis de Saluces, déclare avoir reçu de B[éatrix], fille de feu Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, 159 (C quatraginta XIX) liv. 12 sols en bons deniers Astesans pour la dot de Marguerite, épouse de Frédéric fils de Mainfroy. Fait *ap. Gratianopolim*, dans la maison de Péronet de Bouquéron *(Bescurione)*. Témoins : Thomas Grivelli et Guigonet de Commiers, chanoines de N.-D. de Grenoble, Guigues de Vaulnaveys, etc. Jeudi après l'octave de Pentecôte, ind. 3. Pierre Clocheyron not.

Invent. prov. étrang. 222[b]. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 96. Tallone, *Cartario di Casanova*, 430, n° 538 ; = *Reg. di Saluzzo*, 195, n° 736.

16644 St-Montan, 17 juin 1305.

Devant Etienne, abbé de St-Ruf, Arnaud de St-Médard, prieur de St-Montan, reconnaît que le monastère de St-Ruf a des droits sur les revenus des prieurés de l'ordre de St-Médard, excepté ceux de Brisans, Crest et Piégros, en vertu de l'union faite par Amédée de Roussillon, évêque de Valence et Die, et les prieurs d'Annonay et Bourg-St-Andéol. Ratification des conventions et mise en possession. Fait dans l'église du prieuré *S. Montani*.

Arch. de la Drôme, B. 25, orig. parch. *Repertorium S. Ruffi*, 88-9.

16645 18 juin 1305.

Le comte Amédée et Jean Dauphin prennent la maison forte de *Brouz...*, vendredi suiv. [le 16].

Fasciculus temporis, n° 9. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 301. = *R. Gen.* 1555.

16646 Valence, 20 juin 1305.

... Samedi avant s[t] Jean-Bapt. Les arbitres nommés le 10 mai préc., en présence des courriers et en l'absence du prieur, prononcent leur sentence : le prieur et le couvent de St-Félix seront tenus de payer chaque année à la Toussaint [époque des payements] 8 liv. Viennois monnaie courante aux courriers de St-Pierre du Bourg, sous obligation de tous les biens du prieuré et de l'église de Marnaud. Fait en la maison d'Aquin de Beauregard, archidiacre de Valence ; témoins : Arnaud Mallacii, chevalier, Aquin de Beauregard, clerc de Valence, Péronet Falavelli et Guillelmot de Virieu *(Veriaco)*, d'Alixan, damoiseaux.

A la suite de l'acte du 18 mai précéd.

16647 Beauvoir, 20 juin 1305.

... *Ap. Bellum Videre*. Vente par Jean Quarquilz ou Q-l, de Chatte *(Chasta)*, à Jeannet Pererii, du même lieu, d'un pré au mandement de Chatte, lieu dit *el pras* de Galetan.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 80.

16648 Pernes, 22 juin 1305.

Compromis entre l'église d'Avignon et la communauté du château ou ville de Bédarrides *(Biturrita)*, d'une part, et la grande cour du Venaissin et la communauté du Pont-de-Sorgues, à l'arbitrage de Guillaume, archevêque d'Embrun, au sujet des bois communs. *Dat. in loco de Paternis*. Bulle.

Muratori, *Antiq. Ital.* VI, 135.

16649 Chatte, 22 juin 1305.

12 [= 10] k. jul. ..., mardi avant la nativité de s[t] Jean-Bapt., *ap. S. Vincentium de Chasta*, dans le cimetière, sous le tilleul *(tilium)*. Notification de la vente du 20 préc. à noble Guillaume Bernardi, prieur de Chatte.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 81.

16650 24 juin 1305.

Adjudication du péage d'Aspres par Guillaume Grinde, bailli et juge du Gapençais, aux juifs Manoel, habitant Montrond, et Isaac, d'Upaix, pour un an, au prix de 75 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3743, cah. (*Invent.* III, 167[a]).

16651 Romans, 24 juin 1305.

... 3e ind..... Barthélemy Fabri, fils de feu Lagier Fabri, bourgeois de Romans, vend à Romanet Pleura, fils de feu Durand Pleura, manœuvre *(affanator)*, une maison dans la Pavigne *(Pagania)* à Romans, au prix de 50 liv. Viennois, dont quittance. Investiture par Pierre de Valence, bourgeois de Romans. *Act. Roman.*, en la boutique dudit Barthélemy ; témoins. Guillaume de Montchenu, clerc, not. imp.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 39 lig. 1/2. — *Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

16652 27 juin 1305.

L'abbesse de St-André-le-Haut à Vienne arrente ses quatre moulins, les battoirs, foulons et meulières sur la Gère à Jeanne, veuve de Jean Ruffi, de Seyssuel *(Saxolo)*, pour 5 ans, au prix annuel de 40 liv.

Charvet, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 90.

16653 Gap, 2 juillet 1305.

Transaction entre Geoffroy, évêque de Gap, et les habitants de Lettret *(Striclu)*, représentés par Hugues Lautier, leur procureur, relativement à la dîme des raisins. Les habitants s'engagent à acquitter ladite dîme, à la charge ou au panier, à la cote 15e, et, de plus, à donner à l'évêque, pour les frais du litige, 120 Tournois d'argent fin. Présents : Olivier de Laye, doyen,

Pierre Gautier, prévôt, Rostain d'Auberuffe, sacristain, Hugues de St-Marcel, Bertrand de Lincel, Barras de Jarjayes et Gautier Gautier, chanoines de Gap. Tém. : François, prieur de Romette, Guigues de Lauson, prieur de Corps, Eustache, prieur de Véras, Pierre Armand, vicaire de Meyrargues *(Mayranicharum)*, Guill. Bonjour, chapelain de Lettret. Jean Tornator, not. Fait dans la maison de l'évêque.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, orig. parch. (*Invent.* IV, 77ᵇ).

16654 3 juillet 1305.

Aymard de Bressieux échange un moulin avec Pierre de Gouteffrey, commandeur de l'ordre de St-Antoine à Bocors, son frère Guillaume et leur neveu Aymard, contre diverses rentes au mandement de Bressieux. Témoins : son frère Hugues de Bressieux, etc.

Lagier, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 22.

16655 St-Ruf de Valence, 4 juillet 1305.

André Bonvin *(Boni vini)*, official de Valence, atteste l'échange conclu, devant le notaire Bernard de Montmiral, entre Bertrand Reynerii, chanoine et courrier du monastère de St-Ruf de Valence, au nom de l'abbé Etienne et du couvent, et Jean Maurelli, de Beaumont, d'une terre appartenant au monastère dans le mandement de Beaumont, lieu dit au pont Jayon, franche de tout cens, contre une autre, au même mandement, lieu dit en Chirac. Fait au monastère *S. Ruffi...* ; témoins : Guillaume hospitalier de l'Hôpital de St-Etienne, habitant Valence. Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 45 lig.

16656 5 juillet 1305.

Convention passée entre le commandeur de Gap et le sénéchal de Provence au nom du roi [de Sicile], pour la juridiction des terres de Cassanes et Scise Nouse.

16657 6 juillet 1305.

Hommage prêté à Béatrix, dame de Faucigny, par Guillaume, fils de Pierre d'Ouyans, de Casteau, pour son avoir en plusieurs lieux du Faucigny de 15 liv. de revenu, avec dénombrement.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 99ᵇ.

16658 12 juillet 1305.

Guillaume de Joinville *(Jamvila)*, seigneur de Gex *(Gayo)*, reconnaît tenir de Jean, dauphin de Viennois, sa maison forte de l'Ecluse *(Clusa de Gayo)*, au nom de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et promet d'y recevoir celui-ci avec ses gens suivant la nécessité. Pierre Bosonis not. (charte *in romancio*). Sceau du seigneur d'Arlay et autre.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1567.

16659 Grenoble, 20 juillet 1305.

... Ind. 13 [= 3]... *Act. ap. Gracionopolim*, en l'étude *(operatorium)* de Martin Lombardi.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, CCIIIIˣˣIX.

16660 Lyon, 21 juillet 1305.

Accord entre le comte de Savoie et ses adversaires : le dauphin, le comte de Genevois, Jean de Chalon et Hugues de Faucigny, on convient d'une trêve et on pose le principe de la réparation des dommages réciproques.

Cibrario, *Storia monarchia Savoia*, II, 238. = *R. Gen.* 1559. —Cette pièce ne semble pas différente de celle du 21 juil. 1302.

16661 22 juillet 1305.

Humbert de Boczosel, seigneur de Maubec, en considération des bienfaits qu'il a reçus d'Amédée comte de Savoie, lui fait donation entre vifs des fiefs, arrière-fiefs, hommes et hommages qu'il avait à Bourgoin, à Maubec et ailleurs en Dauphiné ; le comte les lui inféode et il lui en prête hommage... ind. 3.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 23. *Invent. Viennois*, I, 193ᵇ ; II, 147ᵇ.

16662 22 juillet 1305.

Humbert de Boczosel, seigneur de Maubec, en considération des bienfaits qu'il a reçus d'Amédée, comte de Savoie, lui donne entre vifs la garde et le domaine d'Artas ; le prince l'en inféode et en reçoit hommage.

Invent. Viennois, I, 33ᵇ, 339 ; III, 227 : I, 20ᵇ.

16663 27 juillet 1305.

Vente par Odon de Odonibus, de Gap, à Geoffroy de Parnans, commandeur de St-Antoine, de quelques revenus et services.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 149ᵃ.

16664 Arlod, 27 juillet 1305.

... Ind. 3... Amédée, comte de Savoie, devant le château *de Arlois*.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 441.

16665 30 juillet 1305.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Hugues de Rochesauve, fils de Pons, pour son avoir aux mandements de Tournon proche Privas, St-Vincent de Barre, Barre et St-Alban, sauf une métairie au mandement d'Andance, qu'il tenait d'Audebert de Barre... Vendredi avant sᵗ Pierre aux Liens....

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 460.

16666 Beauvoir, 30 juillet 1305.

... *Ap. Bellumvidere*, en la maison de Chastannus. Vente par Martin Baboye à Jeannet, fils de Jean Alberti, d'une terre au mandement de Beauvoir, en Areuf ; investiture par Aymar de Colombier, chevalier, châtelain de Beauvoir.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 82.

16667 Août 1305.

Pierre d'Echallon, chanoine de St-Just, official de la cour de Lyon, appose la bulle de l'archevêque de Lyon à la transaction faite par Guillaume, archevêque de Vienne, Humbert, dauphin de Viennois et comte d'Albon, etc. en juin 1298.

Guigue (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 274-6.

16668 Beauvoir, 1ᵉʳ août 1305.

... Dans l'église de Notre-Dame de *Bellovidere*. Armande, veuve de Jean Baboye, fait remise à Jeannet de ses droits sur la vente du 30 juil.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 83.

16669 Montfort, 2 août 1305.

Confirmation par B[éatrix], fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny, de l'échange de Pierre d'Avalon et Philippa son épouse, avec Siboud Allemand, sei-

gneur de Revel, qui leur avait donné la maison de la bâtie sous St-Nazaire, joignant l'Isère, avec courtil, bâtiment et appartenances ; ils avaient payé les lods et ventes à Béatrix, qui les investit de ce fief. ... *Ap. Montem Fortem.* Lundi....

Arch. de l'Isère, B. 3622, 158; B. 4408, 224. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 441ᵃ.

16670 Beauvoir, 2 août 1305.

... *Ap. Bellumvidere*, à la banque de la maison de feu Guillaume du Mas *(de Masso)*. Le juif Vyvanz de Crémieu constitue pour procureur son coreligionnaire Haquin, habitant Beauvoir, pour récupérer son roussin volé par les gens de l'Albenc *(A-n)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 84.

16671 Izeron, 3 août 1305.

... *Ap. Yseronem*, en la maison de Poncet Bertrandi. Vente par Guigone, veuve d'Alberton Sonnati ou Sonati, à Poncet Bertrandi, d'un chasal dans le château d'Izeron ; présents : Lambert Pellicerii, chapelain curé de St-Jean des Essarts *(Yssartis)*, Pierre Bertrandi, chap. curé de St-André.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 85.

16672 14 août 1305.

Vidimus de l'acte du 31 mai 1295, scellé du sceau de l'official de Vienne.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, 960.

16673 L'Ile-Barbe, 19 août 1305.

Jeudi après l'Assomption... Pierre de Blacons *(Blacoso)*, damoiseau, procureur de Reymond, seigneur de Mévouillon, fait requête dans le chapitre du monastère de l'Ile-Barbe *(Insulæ Barbaræ)*, dioc. de Lyon, à l'abbé et au couvent de ratifier les conventions, compositions, transactions, stipulations et pactes passés entre eux et son maître, ce qui a lieu. Fait en chapitre ; témoins. Etienne de Chazey, [. . . . .] de droit civil, à Lyon.

Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 133ᵇ). — Guigue, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 355-6, n° 54.

16674 Le Bourget, 28 août 1305.

Inféodation des marquisats de Saluces et Montferrat, en faveur du comte de Savoie, par les envoyés de Mainfred, marquis de Saluces... Ind. 3, *ap. Burgetum* en Savoie, près le mont du Chat, dans le château du comte. Témoins : Humbert de Boczosel, seigneur de Maubec *(Malobecco)*.

Muletti, *Mem. stor.-dipl. Saluzzo*, III, 68. Tallone, *Reg. di Saluzzo*, 197-8, n° 747. = Cibrario, *Stor. monarch. Savoia*, II, 289. Manfroni, *Diritti casa Savoia sopra Saluzzo*, 494. Gabotto, *Storia del Piemonte nella prima metà del sec. XIV*, 43. Gerbaix-Sonnaz (de), *Studi stor. contado Savoia*, III, 1, 174.

16675 St-Marcellin, 28 août 1305.

... Samedi, fête de sᵗ Julien, *ap. S. M-num*, dans le champ de la foire aux bestiaux. Quittance de Perrot de Vinay, fils naturel de feu Gilberton de Nerpol *(Nerpef)*, à Pierre Astodi, pour cause d'association à mi-crue.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 86.

16676 29 août 1305.

Plantation de limites entre les mandements de Vourey et de St-Quentin par les officiers d'Albert de Sassenage, seigneur de Vourey, et ceux d'Audibert de Châteauneuf, seigneur de St-Quentin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 73ᵃ.

16677 7 septembre 1305.

Compromis et sentence arbitrale entre Pierre et Guigues d'Hières, frères, d'une part, Juvenet Puvellin et son fils Guillaume, d'autre, au sujet du droit de ban : on adjuge auxd. frères le droit de ban dans leurs tènements d'Hières pour ce qu'ils possèdent ou est tenu de leur fief : pour un bœuf entrant dans les vignes, 1 hémine d'avoine, dans un champ 12 den., pour les cochons, chèvres et brebis, 4 d., les hommes de jour, 3 sols 1/2, de nuit 7 s... Mardi avant la nativité de Notre-Dame.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 671-2.

16678 Ambronay, 13 septembre 1305.

Réquisition adressée par les commissaires du pape [élu] Clément V, arbitre entre le comte de Savoie, le dauphin Humbert et la grande dauphine Béatrix, de restituer les châteaux, terres et lieux occupés pendant la trêve, spécialement l'abbaye et la ville d'Ambronay. Fait dans ce lieu, ind. 3, *pontif. Clément. V.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 30, orig. parch. (*Invent.* 24).

16679 St-André[-sur-Suran], 14 septembre 1305.

Le lendemain, dans le château de St-André, diocèse de Lyon, les commissaires du pape Clément V réitèrent l'ordre précédent.

16680 Grenoble, 16 septembre 1305.

Humbert dauphin....

Arch. de l'Isère, B. 2965, 30.

16681 Caromb, 25 septembre 1305.

Lettre d'Agathe, veuve de Bertrand de Baux, comte d'Avellin, ordonnant à la communauté d'Aulan de payer les décimes au prieur de Notre-Dame de Mévouillon.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 886.

16682 26 septembre 1305.

Donation à Jean, Guigonet et Amédée de Guiffrey, par Simille Guiffrey, leur sœur, femme d'Hugonet d'Arenière, de tous ses biens dotaux, à la réserve de 20 liv. bonne monnaie, au cas où elle mourrait sans enfants. Aymon Combre [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. 6.

16683 Picomtal, 27 septembre 1305.

Sentence d'Hugues Bochard, juge des appels de Gap, absolvant les habitants d'Embrun d'une amende de 60 sols à laquelle ils avaient été condamnés le 28 juin 1304, pour délit commis à Clot-Joubert, territoire des Crottes...., lundi après sᵗ Mathieu.

Arch. munic. d'Embrun. = Roman, 149ᵃ.

16684 27 septembre 1305.

Acquisition de 10 sols Vien. [de cens] par Hugues de Annoris, co-curé de l'égl. de St-Barnard, sur Pierre Bonthos et Romanet Lambert, frères.

Reg. instrum. mai. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 436.

16685 Toulouse, 28 septembre 1305.

Clément V commet Jacques de Gargiaco, sacristain d'Embrun, avec l'archevêque d'Arles et l'évêque de Fréjus pour la collation d'un canonicat à Aix.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 150[b], n° 851.

16686 St-Albain-de-Vaulserre, 6 octobre 1305.

Mercredi après St-Michel. Entrevue entre les députés du comte de Savoie et ceux du dauphin, au sujet de l'échange et du rachat des prisonniers de guerre. Sept écuyers amènent trois Dauphinois : Aymon de Revel, Aymaret Bordet et Aymar de Faverges, damoiseaux, capturés avec leurs roncins par Humbert, fils de feu noble Burnon de Rivoire.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 9 (à part, 60).

16687 Rioufroid, 12 octobre 1305.

Sentence arbitrale prononcée par François, prieur de Romette, Pierre Gautier, prévôt de Gap, et Siméon chartreux, entre les chartreux de Durbon, Romain étant prieur, et Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur. Les habitants de Montmaur pourront cultiver librement le territoire de Vaux ; les chartreux toucheront les lods de ce territoire ; on pourra y bûcherer moyennant 20 sols par an ; les habitants du Dévoluy pourront faire paître dans les bois : les anciennes transactions sont confirmées. Raymond de Montauban, fils de Raynaud, approuve cet acte. Dans la ferme de Rioufroid.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102, 88[b]. = Roman, 149[a].

16688 12 octobre 1305.

Testament de Bordelle, dame en partie de Pont-de-Barret, veuve de Bertrand d'Agout, seigneur de Beaurières ; elle institue héritier son fils Raymond d'Agout et lui substitue son petit-fils Aynard et sa petite-fille Izoarde ; elle veut être ensevelie dans l'église du prieuré de Pont-de-Barret.

Arch. de l'Isère, B. 3969, orig. parch. (*Invent.* IV, 81[b]). *Invent. Généralité Dauph.* 382.

16689 St-Vallier, 13 octobre 1305.

...Ind. 3, mercredi quinzaine de s[t] Michel, *ap. S. Valler, Valerium*, dans le prieuré, présents Rodulphe prieur de St-Vallier, Martin Musinini, chapelain de la Tour... Noble Guelisius d'Oriol *(Auriolo)*, chanoine de Vienne, reconnaît tenir en fief d'Humbert, dauphin de Viennois, la poype avec sa maison [forte] et la seigneurie de Royref ou Royrin *(Royreno)*, dans la paroisse de Creys *(Crueyriis)*, réclamant sa sauvegarde et protection ; le prince le reçoit en sa bonne et sauve garde, ordonne à Humbert d'Amaysin, châtelain d'Albon et de Vals *(Vallis)*, de le défendre contre tous. Jean de St-Denys not.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n°s 86bis, 87. *Invent. Viennois*, I, 529[a]. — Valbonnais, *Mém. hist. Dauph.* 24.

16690 St-Alban(-de-Varèze), 16 octobre 1305.

...Samedi après la quinzaine de s[t] Michel, *ap. S. Albanum*, au mandement d'Auberive, dans l'église. Jean Brysonis, prieur de Chanas *(Charnaz)*, dioc. de Vienne et ordre de St-Pierre hors la porte de Vienne, met ce prieuré sous la sauvegarde, protection et guiage *(guidagium)* du dauphin H[umbert], sauf le droit du seigneur d'Anjou.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 87bis.

16691 Ventavon, 20 octobre 1305.

...4 ind. Guillaume Arcei, de Ventavon, et sa [femme] Claire vendent à Jean Taterii, administrateur de la grange de Bertaud à Ventavon, une vigne *ad Volonam Sobeyranam*, au territoire de Ventavon, qui faisait au couvent 1 den. et 1 sommée de raisins, au prix de 6 liv. 10 sols. Guillaume cède en compensation à sa femme une maison à Gap. *Act. ap. Ventaonem*, en l'étude du notaire ; témoins. G. Rollandi [not.]

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 189-90, n° 175. = Rom. 142[b].

16692 Gap, 21 octobre 1305.

Reconnaissances en faveur de Hugues de St-Marcel, chanoine de Gap. Etienne Borel, not. Fait en la maison de Jacques Rayveline.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1738, orig. parch. (*Invent.* VI, 385[a]).

16693 Venon ou Voiron, 22 octobre 1305.

Sentence arbitrale entre Amédée, comte de Savoie, et Joffrey, seigneur de Clermont, au sujet de la juridiction des lieux et paroisses de Villans *(Vellana)*, la Grange *(Gangia)*, St-Martin, St-Benin *(S. Benigni)* et St-Alban, et des limites du lieu de Corbières, rendue par Louis de Savoie, seigneur de Vaud *(Voaudy, Subaudi)*, Humbert seigneur de Maubec, Aymar de Beauvoir, seigneur de Villeneuve, et Berlion Revoyri, chevaliers. Joffrey donne à Amédée en franc alleu le fief du château et mandement d'Aiguebelette, que le seigneur du lieu tenait en fief lige et rendable de Joffrey ; le comte l'investit de 100 livr. annuelles sur le péage de Chambéry. *Dat. ap. Venonem* ou *Voyron'*, dans le château, ...vendredi avant s[te] Simon et Jude...

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 5, Aiguebelete, n° 1, orig. parch., sceaux (*Invent.* 87). *Invent. Viennois*, I, 271[b] : 494. Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 85-8.

16694 Romans, 2 novembre 1305.

Pierre de Valence investit Romanet Pleura de la maison à lui vendue le 24 juin préc. ; les intéressés reconnaissent avoir été satisfaits du plaid. *Act. Roman.*, en la maison de l'église habitée par le notaire ; témoins : 2 notaires.

A la suite de l'acte du 24 juin 1305.

16695 Aix, 5 novembre 1305.

Raymond de Mévouillon *(Medullione)* avait vendu à Imbert, dauphin de Vienne, comte d'Albon et seigneur de la Tour, le château de Cornillon *(Cornilhono)*, pour 7000 livr. petits coronats Provençaux. En vertu du droit de prélation que le monastère de l'Ile-Barbe venait de céder à la cour royale de Provence, celle-ci retint le château au même prix, et vente en fut passée par Raymond au sénéchal Riccard de Gambatesa, à Pierre Gamberti et Jacques Ardoyni, avocats et procureurs royaux, et aux notaires représentants du roi de Sicile. De plus, pour 13000 livres même monnaie, il vend tout ce qu'il possède en la Val-d'Oule *(vallis Olle)* : la pleine juridiction sur ses hommes du château de Re-

muzat *(Remusati)*, la 1/2 des moulins, sa part du fournage et du péage ; ce qu'y tiennent de lui Amédée de Rosans et Rostang de Cornillon, les chevauchées quand il veut, 1 hémine d'avoine sur chaque homme et sur le prieur ; le château de Clermont tenu par Amédée de Rosans et la vassalité du même à celui de Cornillon ; la 1/2 du château de Montmorin *(Montemaurino)*, la bâtie des Tourrettes tenue par Hugues du Puy, fils d'Alamand, seigneur de *Biosio ;* les châteaux de Pommerol *(Pomairollo)* et la Charce *(Carcere)*, tenus par Pierre Isoardi ; celui du Bruchet *(Brusseto)*, tenu par Hugues d'Aix *(de Asio)*, et les chevauchées de ces châteaux qui sont aux frais de Raymond, si faites par lesdits vassaux et de leurs hommes si ces derniers les font. Raymond s'en dévêt et en investit les procureurs. Les 20.000 livres lui seront payées sur simple demande, aussitôt que l'Ile Barbe aura approuvé la vente du château de Cornillon. Serment sur les Evangiles. L'acte sera rédigé sous la direction de Jean Cabassole, professeur de droit civil, juge majeur des comtés de Provence et Forcalquier. *Act. Aquis*, au palais royal, en la chambre des comptes *(rationum)*. Témoins : Jean Cabassole, etc. Mainard Moscharelli, not. de la cour d'Aix.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1397. Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 133[b]). — GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 358-66, n° 56. = ROMAN, 149.

16696 6 novembre 1305.

Hommage d'Amédée d'Amel[lino ?], pour le mandement de Charousse *(Charusciæ)*, rendu à [Béatrix] dame de Faucigny. Guigues du Lac not., a° D. 1315, ind. 4....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1663.

16697 Sisteron, 8 novembre 1305.

Hommage au Dauphin par Pierre Esmini, d'Upaix.

Arch. de l'Isère, B. 3013. = ROMAN, 149[b].

16698 (Après 14 novembre) 1305.

Bulle du pape Clément V, qui commet l'évêque de Valence et les seigneurs de Roussillon et de Mévouillon pour négocier une trêve entre le dauphin et le comte de Valentinois, qui étaient en guerre.

Arch. de l'Isère, B. 3267, orig. parch. (*Invent.* III, 244[a]).

16699 Lyon, 16 novembre 1305.

Lettre du pape Clément V à l'élu de Toul, au prévôt de Valence [Amédée] et à un chanoine de Paris pour la collation d'un canonicat à Salisbury en faveur de Pierre de Savoie. — *Digne illos.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 19[b], n°. 117.

16700 Gap, 29 novembre 1305.

Etienne Faber, de Gap, en suite d'une grande et longue affection envers le monastère de Bertaud, dioc. de Gap, lui donne sa fille Rollande, pour qu'elle y serve Dieu à toute heure du jour et de la nuit ; le vicaire, Jean de Gaelleto, la reçoit comme sœur et la rend participante des biens spirituels et temporels. Son père donne au couvent 24 setiers de vin de cens et 2 sols 8 den. de service, sur des terres et vignes à Sémolas *(S-acium)*, au territoire de Gap ; Rollande aura de son vivant la libre disposition de 4 setiers de vin. *Act. Vapinci*, en la maison d'Etienne ; témoins. Etienne Aymerici, not. imp. et de G[eoffroy] évêque de Gap. Bulle en plomb.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 187-8, n° 173. = ROM. 149[b].

16701 30 novembre 1305.

...Ind. 3.... Jean Boyserii et sa femme Guigone, de la paroisse de St-Gervais, échangent avec Pierre de Chaulongi, prieur des Ecouges, une terre au lieu dit el Vergier *(Elungier ?)*, contre celle que la maison venait d'acquérir de Pierre Magistri, moyennant cens et plaid. *Act. ap. Guitarderiam*, dans la grange ; témoins. Jean de St-Jean not.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 29 lig.

16702 30 novembre 1305.

...Ind. 3..., Pierre Magistri, habitant la paroisse de St-Gervais, vend à Pierre de Chaulongi, prieur des Ecouges, une pièce de terre, au prix de 8 liv. Viennois, dont quittance ; elle faisait à la maison 12 den. de cens et 2 sols de plaid. *Act. ap. Guitarderiam*, dans la grange ; témoins (3). Jean de St-Jean not. imp.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 37 lig.

16703 Décembre 1305.

Confirmation par le dauphin Humbert de sa vente du 10 juin 1291 à Albert d'Hières, sous réserve des biens des emphytéotes qui mourraient sans enfants légitimes.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lvij[b]. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 56o[a].

16704 Tarascon, 3 décembre 1305.

Lettre du sénéchal à l'abbé de l'Ile-Barbe, accréditant Rostang de Meyronnes, juge de Sisteron, qu'il lui envoie pour l'affaire de la Val-d'Oule. *Dat.* [*Tharascon.*]

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 369, n° 57.

16705 Tarascon, 3 décembre 1305.

Lettre du sénéchal de Provence aux baile et juge de Sisteron, leur ordonnant d'exécuter sans délai les articles *(capitula)* du traité avec l'Ile-Barbe qui concernent la Val-d'Oule. *Dat. Tharascon... ind. 3.* Contenu des articles : demander à l'abbé de l'Ile-Barbe de les mettre en possession des châteaux et droits vendus au dauphin de Vienne par Raymond de Mévouillon en Val-d'Oule ; s'offrir à payer à Raymond le prix stipulé ; à solder les lods et treizains à l'abbé ; percevoir l'avoine et ordonner les chevauchées dans les lieux que le monastère a reçus en fief de la cour royale ; faire porter au dauphin de Vienne ou à Alamand du Puy par un notaire les lettres du sénéchal réclamant la mise en liberté de gens de *Salerio*, vassaux du roi, et les faire venir devant le sénéchal qui doit les interroger. Informer le sénéchal.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 367-9, n° 57.

16706 Tarascon, 3 décembre 1305.

Lettre de Riccard de Gambatesa aux seigneurs de Verclause *(Valle Clausa)*. Par un accord entre l'Ile-Barbe et feu le roi Charles, celui-ci s'obligea à faire reconnaître en faveur du monastère le fief qu'ils tiennent de la cour royale, l'abbé le tenant à son tour en arrière-fief de cette cour, comme d'autres châteaux en Val-d'Oule et Valbenoît. Il leur ordonne de faire cette recon-

naissance à la réquisition du juge de Sisteron, sauf le droit de la cour sur l'arrière-fief. [*Dat. Tharascon.*]

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 367, n° 57.

16707 L'Ile-Barbe, 4 décembre 1305.

Procuration donnée par Etienne, grand prieur de l'Ile-Barbe, et les moines réunis en chapitre, du consentement de l'abbé André, à Ponce de *Jenziaco*, prieur de Selonnet *(Sallone)*, dioc. d'Embrun, et Guy Arodii, pour terminer les négociations commencées entre Rostang Galitelmi, baile de Sisteron, au nom de la cour de Provence, et Albonius prieur de St-May *(S. Marii)*, dioc. de Sisteron, et poursuivre le recouvrement des châteaux de Roussieux *(Rossiaco)*, la Fare, Montferrand et Banne, diocèse de Gap, et de Linseuil *(Nissolio)*, dioc. de Sisteron, qui étaient du domaine du monastère et sont tombés en commise. Noms des constituants : G. prieur de St-Martin de Montélimar *(Montilii)*, G. prieur de la Chapelle *(Capelle)*, Guy, prieur de St-Romain en Viennois *(Vianesyo)*, P. de St-Symphorien, G. prieur de Pommiers *(Pomeriis)*, A. prieur de St-May, G. de la Côte, etc. *Act. et dat. ap. Insulam*, ind. 4.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1397. — LE LABOUREUR, *Mazures de l'Isle-Barbe*, I, 195-6. GUIGUE, *Cartul. de l'Ile-Barbe*, II, 67-9, n° 62. = ROM. 149b.

16708 Valcroissant, 5 décembre 1305.

... *Ind. 4... sumpto a° in Annunc. dominica et ipsa ind. sumpta* VIII *kl. oct.* Nicolas Atenulphy, fils émancipé de Pierre A-y, seigneur de la Bâtie-St-Romain de Bezaudun, dioc. de Die, accense en emphytéose perpétuelle à Pierre Nicolai, baile de Bezaudun, son champ dit de Laulangnier, situé dans le mandement de la Bâtie, sur le chemin allant du col Chauderie à Saou et le ruisseau Dagachet, pour le prix de 50 livr. Viennois monnaie courante, dont quittance. Ce champ et d'autres biens de Nicolas étant hypothéqués pour une pension de 100 sols annuels envers son frère Aténulphe, abbé de Valcroissant, Pierre lui servira en viager le cens de 1 setier froment et 12 deniers Viennois. Fait à l'abbaye *Vallis Crescentis*, dans la chambre de l'abbé. Témoins : l'abbé, frère Pierre Athenulphy, etc.

Arch. de la Drôme, E. 49, orig. parch. (*Invent.* II, 7b). CHEVALIER (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 159-61 (à part, 13-5).

16709 (Vers 5 décembre 1305).

Accensement par Nicolas Athénoul, seigneur en partie de la Bâtie-St-Romain, à Bezaudun, et Amphelicie, sa femme, à Pierre Leurie, de Bezaudun, d'une terre à la combe « daus Chambos », pour 9 flor. et 10 den. de cens.

Arch. de la Drôme, E. 49, orig. parch. (*Invent.* II, 7b).

16710 5 décembre 1305.

Albergement par Rodolphe et Humbert de Barnon, frères, à Humbert Chapot, de la paroisse de l'Enchâtre, et à Jacques Josserand, de celle de Palanfré, de tout ce qu'ils avaient au lieu de Chausonnières, paroisse de Notre-Dame du Dézert, se réservant le chauffage d'une maison pour leur usage seulement, sous le cens de 30 setiers avoine, mesure de Vif, et 10 sols de plaid à mutation de seigneur et possesseur, pour 50 liv. monnaie courante.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 68b : VI, 33b.

16711 Grenoble, 12 décembre 1305.

Vidimus par Armand Ripier, juge mage du Graisivaudan, du diplôme d'Albert, roi des Romains, qui concède au dauphin le château d'Orange (29 mai 1305).

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, 887.

16712 13 décembre 1305.

Reconnaissances à G[uillaume], évêque de Grenoble, par certains tenanciers, de cens et plaids pour biens et possessions au territoire de Grenoble. Michel Ranulphi [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. XXXVII, 48-9.

16713 Sisteron, 14 décembre 1305.

Requête par Bertrand de Barras, procureur de Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, à Rostaing de Meyronnes, juge de Sisteron, à l'effet de se faire restituer des animaux saisis à Château-Giraud [à Ribiers], par ordre du baile de Mison. Le juge refuse jusqu'à ce que le requérant ait prouvé ses droits.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROMAN, 149b.

16714 15 décembre 1305.

Hommage rendu par Reymond Allemand, fils d'Odon, fils lui-même de Guigues, seigneur de Champ, à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, pour le château de Champ.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 330b.

16715 Lyon, 20 décembre 1305.

Lettre du pape Clément V à Adémar de Poitiers, comte de Valentinois : il proroge jusqu'à Pâques (3 avril) la trêve ordonnée entre lui et [Guillaume], évêque de Valence et Die, par [Humbert] dauphin de Viennois, et ensuite prolongée jusqu'à la fête de st Hilaire (13 janv.) par Artaud de Roussillon et Raymond de Mévouillon. — *Licet innumera.*

Arch. de l'Isère, B. 3484 (*Invent.* III, 48b, 93) ; B. 3561, vidimus du 8 janv. 1305/6. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 134-5 (30 d.). — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 124. = BRÉQ. VIII, 72.

16716 Lyon, 20 décembre 1305.

Lettre du même à Guillaume, évêque de Valence et Die, lui ordonnant d'observer inviolablement la trêve avec le comte de Valentinois, qu'il vient de proroger jusqu'à Pâques.

Mentionnée dans la bulle précéd. — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 147.

16717 (Après 20 décembre 1305).

Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, proteste auprès de Clément V contre le titre de comte de Valentinois donné par le pape à Adémar de Poitiers dans sa bulle du 20 déc.

Mentionné dans la bulle du 7 janv. 1306.

16718 Marseille, 21 décembre 1305.

Robert, fils aîné du roi de Jérusalem et Sicile, duc de Calabre et son vicaire général au royaume de Sicile et aux comtés de Provence et Forcalquier, mande au bailli de Sisteron de s'enquérir des revenus et droits de

l'évêque et de l'église de Gap dans la ville de Gap, les châteaux de Montmaur, Manteyer et Réotier *(Redorterio). Dat. Massiliæ...* 4ª ind.

Inséré dans l'acte du 18 janv. 1305/6. = ROMAN, 149-50.

16719 21 décembre 1305.

Vente à Jean de Bellecombe, par Pierre Orcel, de la Buissière, et Félise, sa femme, d'une quarte de froment de cens, mesure de la Buissière, sur les héritiers d'Erlond, de Ste-Marie-d'Alloix, pour un journal de terre à Montalieu, au prix de 20 sols Viennois. Guillaume Michel [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc. ch. 1.

16720 29 décembre 1305.

Transaction entre Giraud Adhémar de Monteil, seigneur de Grignan, et la communauté.

Arch. de la commune de Grignan.

16721 29 décembre 1305.

Sentence arbitrale rendue par Raymond de Grignan, prieur de St-Marcel-lès-Sauzet, qui affranchit les habitants de toutes tailles et exactions forcées, et de la taille aux six cas stipulés dans l'acte de 1283.

Arch. de la Drôme, E. 5717, copie et traduction (*Invent.* IV, 221ª). — Trad. FILLET, dans *Journ. de Die,* 18 et 25 juillet 1869.

16722 Aix, 31 décembre 1305.

Vente à Richaud de Gambatesa, au nom du roi de Sicile, par André de Marzieu, abbé de l'Ile-Barbe, de la juridiction de la Val-d'Oule, moyennant une compensation qui serait indiquée plus tard. Témoins : Guillaume de St-Marcel, frère Mineur, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1397. Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 133b). — GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe,* I, 369-72, nº 58. = ROM. 150ª.

16723 31 décembre 1305.

Promesse au même par Raymond de Mévouillon, que le Dauphin, auquel il avait vendu le château de Cornillon en Val-d'Oule, renoncerait à cette acquisition.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1397. Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 133b). = ROMAN, 150ª.

16724 (1305/1317).

Bryand, archevêque de l'église de Vienne, commet à Jaquemon de l'Aubépine *(Albaspina),* notaire, les papiers et minutes *(abreviaturæ)* de Jean du Bois, notaire.

Vidimus du 21 juin 1326.

16725 Aix, 2 janvier (1306).

Ordre par Riccard de Gambatesa, chevalier, maître huissier royal, sénéchal des comtés de Provence et Forcalquier, aux bailes, juges, clavaires et autres officiers des baillies de Sisteron et de Seyne. Par suite d'un accord entre lui et André, abbé de l'Ile-Barbe, Ponce de Ginziaco, prieur de Selonnet, et Guy Arodi, procureurs du monastère, il ordonne d'annuler tous les procès, de remettre toutes les peines, faits ou infligées de la part de la cour royale contre les hommes des châteaux de Lemps *(Lentis),* St-May *(S. Mario),* Remuzat, Monêtier-Allemont, Selonnet, Ubaye et St-Martin, et lieux voisins soumis au monastère. *Dat. Aquis,* ind. 4. Sceau.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe,* I, 373-4, nº 60.

16726 Aix, 2 janvier 1306.

Commission par Richard de Gambatesa à Pierre Gomberti, procureur et avocat royal, pour se transporter dans les baillies de Sisteron et de Seyne *(Sedene),* à l'effet d'assigner à l'abbaye de l'Ile-Barbe dans ces baillies 50 liv. de revenu annuel, stipulées dans l'accord avec l'abbé André ; plus un fief équivalent à celui qu'elle a perdu par la vente de Raymond de Mévouillon. *Dat. Aquis,* ind. 4.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe,* I, 375-6, nº 61. = ROM. 150ª.

16727 Aix, 2 janvier 1305/6.

Investiture par le comte de Provence à l'abbé de l'Ile-Barbe, de la Val-d'Oule, qu'il avait achetée à Raymond de Mévouillon et dont il ne se réserve que le haut domaine. Témoins : P., archevêque d'Arles, B. Malsanc, abbé de Montmajour.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 429, orig. = ROMAN, 150ª.

16728 Lyon, 3 janvier 1306.

Lettre du pape Clément V à l'archidiacre et au sacristain de Lyon, ainsi qu'à Jean de Villars, chanoine de Vienne, au sujet de la collation de l'archiprêtré de Montbrison à Aymon de Bayrio.

BENEDICT., *Reg. Clementis V,* I, 93ª, nº 498. = MARTIN, 2214.

16729 Lyon, 7 janvier 1306.

Lettre de Clément V à [Guillaume] évêque de Valence et Die : il accède à sa demande pour déclarer que le titre de comte de Valentinois, donné par lui à Adémar *(Aud-rus)* de Poitiers dans la lettre qui proroge la trêve entre eux (20 déc. 1305), ne préjudiciera en rien à l'évêque, à ses successeurs et à ses églises. — *Pridem ad audientiam.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V,* I, 117b, nº 657. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die,* II, 147-8.

16730 Aix, 7 janvier (1306).

Lettre de Richard de Gambatesa, sénéchal de Provence, à Pierre Gomberti, procureur et avocat royal. Il l'avait chargé d'assigner à l'abbaye de l'Ile-Barbe 50 livr. de revenu annuel dans la baillie de Sisteron ou de Seyne, en compensation de la vente des fiefs de la Val-d'Oule par Raimond de Mévouillon. Gomberti a convenu avec Pierre de Ginzieu de réduire cette somme à 40 livr., avec plein domaine, lods et treizains ; le sénéchal ordonne d'assigner le fief de Verclause *(Vallis Clause)* et de contraindre les seigneurs à faire hommage à l'abbé. *Dat. Aquis,* ind. 4.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe,* I, 376-7, nº 62.

16731 Aix, 7 janvier 1306.

Lettre de Richard de Gambatesa, sénéchal de Provence, au baile de Sisteron. En raison de la vente de la Val-d'Oule et du Valbenoît *(vallis Olle et Boldonesii)* faite par Raymond de Mévouillon, il était dû au monastère de l'Ile-Barbe 1000 livr. petits coronats Provençaux pour lods et treizains, ce pourquoi on doit lui assigner 50 livr. annuelles dans la baillie de Sisteron, avec plein domaine, lods et treizains. Il lui ordonne de le faire en un lieu convenable, d'accord avec le procureur

de l'abbé, avec faculté de racheter cette rente jusqu'au 4e mois après St-Michel. *Dat. Aquis*, ind. 4.

Guigue, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 377-8, n° 63.

16732 8 janvier 1305/6.

Bulle de Clément V prorogeant la trêve entre l'évêque de Valence et le comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3561, origin. parch. (*Invent.* III, 93b).

16733 9 janvier 1305/6.

Faculté de rachat accordée pour vingt ans par Jean de Die, habitant du château d'Etoile, à Ponce de Baix et sa femme Falcone, pour terres et maisons qu'ils lui ont vendues au territoire d'Etoile, au prix de 220 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 93b).

16734 Lyon, 11 janvier 1306.

Clément V confie à l'évêque d'Avignon, à [Hugues], doyen, et à Jean de Villars, chanoine de Vienne, l'exécution d'une bulle en faveur d'Henri d'Ars *(Dartz)*, professeur de droit.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 139a, n° 779.

16735 Lyon, 11 janvier 1306.

Le même écrit au doyen de Vienne et à Jean de Villars, chanoine de cette église, au sujet de la collation du patronage et des dîmes de l'église de Roanne *(Rodenna)*, dioc. de Lyon.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, n° 779.

16736 13 janvier 1305/6.

Concession en fief et hommage par Aymar de Poitiers, fils du comte de Valentinois, au nom du comte son père, à noble Hugues Giraud, de Baix, docteur en droits, en récompense de services, du château d'Allier, dioc. de Viviers, avec son terroir, mandement et toute justice et juridiction, revenus, droits et apparten., etc., sous réserve de fief et hommage, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 445.

16737 Lyon, 17 janvier 1306.

Le pape Clément V confère à Soffred Guersi, de Faverges *(Fabricis)*, moine d'Ainay à Lyon, le prieuré de la Sône *(Lasonna)*, ordre de St-Benoît et diocèse de Vienne, dépendant du monastère de Montmajour, vacant par la mort de Guy de Porpia (la Poype?). — *Laudabilia tuæ.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 96a, n° 507. = Martin, 2218.

16738 Lyon, 17 janvier 1306.

Lettre du même à Hugues de Châteauneuf et à Humbert de Paladru *(Him-to de P-diu)*, chanoines de Vienne, ainsi qu'à un chanoine de Lyon, au sujet de la collation précéd.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 96a, n° 507. = Martin, 2219.

16739 Lyon, 18 janvier 1306.

Clément V annonce à [Guillaume] archevêque d'Embrun, au prieur de St-Laurent d'Aubres *(de Arboribus)*, dioc. d'Avignon, et au primicier de Gaëte *(Gajetan.)* qu'il a autorisé l'abbé du monastère de St-Antoine de Viennois à emprunter 3700 florins d'or et les charge de veiller au remboursement. — *Exponente pridem.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 101a, n° 535.

16740 Lyon, 18 janvier? 1306.

Clément V accorde une dispense du 4e degré de consanguinité, en vue de leur mariage, à Jean fils de Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, et à Antonie *(Anthonia)*, fille de feu Guillaume de la Chambre, diocèse de Grenoble. — *Licet matrimonii.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 283b, n° 1507.

16741 18 janvier 1305/6.

Geoffroi *(Gaufridus)*, évêque de Gap, présente à Rostaing Gantelmi, bailli royal de Sisteron, la lettre du 21 déc. préc. Le bailli, assisté du notaire Raymond Dalphini, procède à une enquête sur les revenus et droits de l'évêque et de l'église de Gap dans cette ville, et les châteaux de Manteyer, Montmaur et Réotier *(Redorterio)*. Suivent les articles déclarés par l'évêque, puis l'enquête sur ses assertions. En cas d'échange, l'évêque demande au roi les tasques *(tascæ)*, la 18e partie, toute la juridiction et toutes les propriétés du roi au territoire de Mison, etc. Suit l'enquête sur les droits du roi à Vaumeilh et Mison.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1097. = Rom. 150a.

16742 Lyon, 31 janvier 1306.

Le pape Clément V charge [Hugues], doyen de Vienne, de dispenser de l'illégitimité Aymon du Mollard *(Moliari)*, clerc du diocèse de Vienne.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 122a, n° 702.

16743 Lyon, 31 janvier 1306.

Le même écrit au doyen de Vienne pour dispenser de l'illégitimité de sa naissance Hugues, clerc du dioc. de Vienne.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 122a, n° 703.

16744 31 janvier 1306.

Ratification par Hugues [Guigues!] Dauphin, baron de Faucigny, de la donation par Jean de Joinville, seigneur de Gex, en augment de fief, à Pierre coseigneur de Triviers de toute juridiction sur les terres d'Asserens et Farges... Lundi avant la Purification...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 99-100.

16745 1er février 1305/6 = 21 février 1305/6.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 194a (*Isère*, III, 402b).

16746 Pernes, 2 février 1305/6.

Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, déclare en présence de l'archevêque d'Embrun Guillaume, recteur du Comté Venaissin, vouloir tenir en fief du pape Clément V, des cardinaux et de l'église Romaine les châteaux énumérés dans la reconnaissance du 22 janv. 1291 : la Garde, Rac, Savasse et Châteauneuf-de-Mazenc ; il lui en fait hommage, avec serrement de mains et baiser, et jure fidélité. *Acta Paternis*, dans le château, en la chambre du recteur ; présents : Olivier de Laye, doyen de Gap, Raymond seigneur de Mévouillon, Guillaume Augerii, seigneur d'Oze, chevalier, Pierre Izoardi, seigneur d'Aix *(Ays)*, Pierre Raynerii, seigneur de Manteyer *(Menteerio)*, Baudoin Boni, professeur de droit, juge du Venaissin,... Jacques Raynaudi, de Cavairargues? *(Calvassaniis)*, au dioc. de Nîmes, not. Bulle de la cour du Venaissin.

Invent. Baronnies, 1086; *Valentinois*, II, 315, 724; III, 9, 172, 359 : I, 606-7; II, 8, 528; III, 11, 255. *Invent. chât. Peyrins*,

163-4, n° 47. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 139ᵇ. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 58-60. = *Gallia christ. nova*, III, 1083. Brèq. VIII, 74.

16747 2 février (après 1305).

Obit de Pierre de Flazac, prieur de la chartreuse de Vallon, ancien moine de St-Robert.

Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 7.

16748 Lyon, 3 février 1306.

Par considération pour Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dauphine de Viennois et dame de Faucigny, le pape Clément V confère à son clerc et familier Henri d'Avalon un canonicat avec prébende dans l'église d'Embrun, nonobstant les canonicats qu'il possède déjà à Genève et à St-André de Grenoble et la cure de Mures *(Mura)* au dioc. de Genève. — *Adducimur tam.* — Exécuteurs : l'évêque de Genève, le prieur de Romette, dioc. de Gap, et le prévôt de St-André de Grenoble.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 89ᵃ, n° 467.

16749 4 février 1305/6.

Hommage rendu à Aimar de Poitiers, par Hugonet Adhémar, des châteaux de la Garde, Rac, Savasse et Châteauneuf-de-Mazenc, que le comte reconnaît tenir en arrière-fief du pape.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 10 ; IV, 530ᵇ : III, 172.

16750 St-Symphorien-d'Ozon, 5 février 1306.

Amédée, comte de Savoie, fait remise de 30 sols Viennois [de cens] que lui devaient pour biens acquis à Pont-de-Beauvoisin et dans son mandement par Berlion Revoyri, chevalier, et feu Guichard Revoyri, chev., son oncle, à la condition de les tenir de son fief ; il transfère à Berlion l'hommage d'Ambroysia, veuve de Pierre de la Palud, et de ses fils. *Dat. ap. S. Symphorianum de Auzone*, samedi après la Purification.

Perrin (H. J.) dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVI, suppl. 20-1 ; *Hist. du Pont-de-Beauvoisin* (1897), 356.

16751 St-Cyr, 14 février 1306.

Le pape Clément V écrit aux prieurs de St-Michel, de Domène et de St-Robert de Cornillon *(Comilionis !)*, au sujet des frères Prêcheurs de Grenoble, qui désirent à cause des inondations changer de local et transporter leur église et monastère au jardin dans les murs de la ville que leur a donné Humbert dauphin *(Salvino !)* de Viennois ; le chapitre de Grenoble et l'abbé de St-Antoine de Viennois devront leur céder l'emplacement de deux maisons avec jardinets. — *Ex parte dilectorum.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 231ᵃ, n° 1241.

16752 14 février 1305/6.

Concession et inféodation par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, en récompense de services, à noble Guillaume Ursi, habitant Viviers, d'une maison, tour et métairie appelée la Bâtie ou Mas sous Marsanne, confrontant le ruisseau ou fossé de la Motte du Chatelar ou Chastelard, etc., avec les prés, vignes, jardins, etc., plus 500 setérées de terre et bois : 25 au mandement de Marsanne, lieu dit au serre de Pauria, 80 en Saffarne, joignant le mand. de la Laupie, 10 au l. de St-Bernard, 30 au l. Ougas ou Girados, à charge de tenir le tout en fief et hommage dud. comte, sauf l'hommage qu'il devait à l'évêque de Viviers.

Invent. Valentinois, III, 47, 166-7 : II, 43-4, 163-4.

16753 St-Cyr, 16 février 1306.

A la prière de Béatrix, veuve de François de la Rochette *(Rupetula)*, Clément V autorise à donner le bénéfice de l'absolution aux fidèles enterrés dans le cimetière de la chapelle de Notre-Dame de la Rochette *(Rochetta)*, dioc. de Grenoble, qui, bien qu'excommuniés, ont donné des signes de pénitence. — *Dum sicut accepimus.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, n° 300.

16754 St-Cyr, 16 février 1306.

Clément V accorde aux fidèles qui visiteront la chapelle de Notre-Dame de la Rochette *(Rupetula)*, dioc. de Grenoble, construite par Béatrix, veuve de François de la Rochette, une indulgence de 100 jours aux fêtes de Noël, Ascension, Pentecôte, la sᵉ Vierge, sᵗ Michel et sᵗ Jean l'évang., et une de 40 jours dans les octaves. — *Vitæ perennis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, n° 350.

16755 St-Cyr, 16 février 1306.

Le même accorde une indulgence de 20 jours à ceux qui donneront une aumône à l'hôpital de Notre-Dame de la Rochette, dioc. de Grenoble, construit par François de la Rochette et sa veuve Béatrix. — *Quoniam ut ait.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, n° 351.

16756 St-Cyr, 17 février 1306.

Le pape Clément V confère à Guy du Jarez *(Guydoni de Geresio)* un canonicat dans l'église de Vienne. — *Honestatis debito.* — Exécuteurs : l'abbé de Savigny, dioc. de Lyon, [Amédée] prévôt de Valence et un chanoine de Rouen.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 151ᵃ, n° 853. = Martin, 2231.

16757 18 février 1306.

Echange entre Guillaume, évêque de Grenoble, et Hugues de Montchal *(Monte Calvo)*, prieur de St-Robert [de Cornillon], de l'île *Balmesia* et de revenus dans les paroisses de Quaix *(Ques)* et St-Martin-le-Vinoux. Etienne de Murs *(Muris)* ou Muriannette (not.)

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. LIII, 111ᵃ. Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 29 (Not. anal. 15).

16758 St-Cyr, 19 février 1306.

Clément V proroge pour deux ans la trêve conclue entre l'évêque de Valence et le comte de Valentinois. *Dat. ap. S. Cyricum..., pontif. a° 1.*

Arch. de l'Isère, B. 3484, orig. parch. (*Invent.* III, 48ᵇ).

16759 St-Cyr (-au-Mont-d'Or), 21 février 1305/6.

...Ind. 4, pontific. Clement. papæ V a° 1..., en présence du souverain pontife Clément V, Amédée, comte de Savoie, et ses alliés, vassaux et feudataires, d'une part, Jean Dauphin, fils d'Humbert, dauphin de Viennois, pour lui, son père, la dauphine son aïeule et son frère Hugues, seigneur de Faucigny, Béraud seigneur de Mercœur et Guy Dauphin, fils du dauphin, pour lui, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, chevalier, et [Amé-

dée] comte de Genevois, d'autre, choisissent le pape pour arbitre de leurs litiges, controverses, discordes et guerres, de la fête de s[t] Michel en un an, avec tous pouvoirs, sous peine de 10000 marcs d'argent fin ; ils l'autorisent à proroger la trêve entre les parties, Jean et Guy réservent l'assentiment de leur père, de Jean de Chalon et du comte de Genevois. *Acta ap. S. Ciricum* près Lyon, dans la chambre du pape ; présents 3 cardinaux, dont le vice-chancelier de l'Eglise, Aymon abbé de St-Antoine de Viennois, Amblard évêque de Maurienne, Guigues Alamandi, Alamand du Puy, Eblon d'Echa et Humbert de Boczosel, chevaliers.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 28, orig. parch. (*Invent.* 23-4). *Invent. Généralité*, I, 160[b] : 206-7 (le 23). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 135-6. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 124-5. = BRÉQ. VIII, 75. *R. S. R.* 2349. *R. Gen.* 1573.

16760 St-Cyr, 22 février 1306.

Clément V commet le sacristain d'Embrun, avec les évêques d'Avignon et de Cavaillon, pour la collation d'un canonicat à Carpentras.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I. 144[b], n° 820.

16761 Lyon, 22 février 1305/6.

... *Ap. Lugdunum*, dans la maison rouge sous Pierre-Scise. Guillaume de Boyenc, damoiseau, reconnaît une dette à Etienne, fils de Pierre Coperii.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 89.

16762 Anneyron, 23 février 1305/6.

Humbert, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, ayant entendu lecture et explication en langue vulgaire *(in vulgari)* du compromis fait par son fils Jean Dauphin en la personne du pape Clément V, en approuve tout le contenu. *Acta ap. Ancyronem* (= *Aney-m)*, diocèse de Vienne, dans la maison de St-Antoine ; présents : Aymon abbé de St-Antoine de Viennois, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Alamand du Puy *(de Podio)*, seigneur de Reilhanette *(Rellana)* et maître Guy de Méolans *(Meolano)*, chanoine d'Embrun.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 125[b]. LÜNIG, *Cod. Ital. diplom.*, I, 617. = GEORG. II, 220.

16763 St-Cyr, 27 février 1306.

Le pape Clément V, par considération pour Jean Dauphin, comte de Gap, confère à son frère Henri Dauphin, fils d'Humbert *(Him-li)*, dauphin de Viennois, un canonicat dans l'église de Rouen, se réservant d'y ajouter une prébende, un personnat et une dignité, nonobstant les canonicats qu'il possédait déjà à la primatiale et à St-Just de Lyon, à Vienne, Clermont et Romans. — *Dum conditiones.* — Exéc. : le prieur de St-Laurent, le prévôt de St-André de Grenoble et Aynard de Claveyson, chanoine de Vienne.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 147[a], n° 827. = MARTIN, 2235. — Les mêmes sont exécuteurs des deux bulles suiv. (n° 828-9).

16764 St-Cyr, 28 février 1306.

Le même confère au même Henri Dauphin un canonicat dans l'église de Cambrai, avec réserve de prébende, etc. — *Dum conditiones.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 147[a], n° 828.

16765 St-Cyr, 28 février 1306.

Le même, par considération pour Jean, comte de Gap, confère à son frère Henri Dauphin un prieuré à la collation de l'abbé et du couvent de St-Ruf de Valence, nonobstant les canonicats indiqués ou récemment conférés qu'il possède. — *Dum conditiones.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 147, n° 829. = MARTIN, 2267.

16766 St-Cyr, 28 février 1306.

Le pape Clément V, à la considération de Humbert, dauphin de Viennois, confère à son clerc Guy Guido, un canonicat dans l'église d'Embrun, nonobstant son titre de recteur de la maison de la maladière de Voreppe *(Maledone ! de Vorapion)*, au diocèse de Grenoble. — *Dum non solum.* — Exéc. : [Guillaume] évêque et [Jacques] doyen de Grenoble, avec le doyen de Meaux.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 78[b], n° 402.

16767 St-Cyr, 28 février 1306.

Clément V charge [Hugues] doyen de Vienne, de concert avec l'abbé de Savigny et le sacristain de St-Paul de Lyon, de l'exécution d'une bulle en faveur d'un chanoine de Lyon.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 80[a], n° 411. = MARTIN, 2245.

16768 St-Cyr, 28 février 1306.

Clément V autorise André Bauduyni, chanoine de Die, à percevoir pendant 5 ans les revenus de tous ses bénéfices et prébendes, pourvu qu'il réside dans l'un d'eux. — *Meritis tuæ.* — Exéc. : l'archidiacre et le précenteur de Lyon, avec François de Balam, chanoine de Vienne.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 80, n° 413.

16769 St-Cyr, 28 février 1306.

Clément V, par considération envers Béatrix, dauphine de Viennois, confère à son clerc et familier Guy de Méolans *(Meolano)* un canonicat dans l'église de Fréjus, non obstant ceux qu'il possède déjà à Embrun *(Bredun !)*, Gap, Apt *(Aplon. !)* et St-André de Grenoble. — *Litterarum scientia.* — Exéc. : [Guillaume] évêque et [Jacques] doyen de Grenoble, avec le prieur de St-Robert de Cornillon *(sublus Curvilionem !)* au même dioc.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 143[a], n° 809.

16770 St-Cyr, 28 février 1306.

Lettre du pape Clément V à Humbert *(Him-lo)*, dauphin de Viennois, par laquelle il l'autorise à se choisir un confesseur. — *Devotionis tuæ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 143[a], n° 811.

16771 St-Cyr, 28 février 1306.

Clément V, par considération pour Jean Dauphin, fils du dauphin de Viennois, confère à Humbert *(Him-lo)* Clareti, de Cornillon *(Corvilio !)*, un canonicat dans l'église d'Embrun. — *Merita tuæ.* — Exéc. : l'évêque et le doyen de Grenoble, avec le prieur de St-Robert de Cornillon *(sublus Carviolionem !)*.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 143[b], n° 814. — Les rédacteurs font dans leur sommaire de cet Humbert le fils du dauphin Jean.

16772 St-Cyr près Lyon, 28 février 1306.

Lettre du pape Clément V aux abbés de Cîteaux et de Cluny. Depuis de longues années, la guerre sévit entre le comte de Savoie et le dauphin de Viennois, et

il est à craindre que sa prolongation ne nuise à la croisade rêvée par le souverain pontife, en la personne duquel les deux princes ont fait un compromis, le dauphin de concert avec ses fils Jean et Guy, Amédée comte de Genevois et Bérard seigneur de Mercœur. Manquant de loisirs pour trancher leurs différends, il leur a imposé une trêve jusqu'à Pâques, qu'il proroge jusqu'à la s[t] Michel et pendant une année complète. Il prononce contre les violateurs de la trêve la sentence d'excommunication et, s'ils persévèrent au-delà de 8 jours, l'interdit sur leurs terres. Il veut que les communications restent libres pour les marchands et autres ; il interdit aux parties de se faire justice : les baillis Jacques de Boczosel et Jean de Revel, chevaliers, se transporteront sur les lieux en litige et en fixeront les limites ; il leur adjoint Adémar de Beauvoir et Guy Alamanni, chevaliers. Il a fait prêter serment devant lui à Amédée, Jean et Guy, pour eux et leurs vassaux. Ont juré pour le comte de Savoie : l'évêque de Maurienne, Guichard seigneur de Beaujeu, Louis de Savoie, seigneur de Vaud, Adémar de Beauvoir, Ebal de Chalan, Humbert de Boczosel, Amédée de Miribel, Hugues de Chandieu, chevaliers, et maître Pierre médecin ; pour le dauphin : l'abbé de St-Antoine, Guy de St-Trivier, Guy Alamanni, Alamand du Puy, Jean de Revel et Jacelin de Grolée ; quatre d'entre eux trancheront les difficultés qui pourront surgir. Le pape charge les abbés de faire publier et exécuter cette ordonnance.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 2, n° 29, orig. parch. (*Invent.* 24). — Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 163-6, n° 903.

16773 St-Cyr, 28 février 1306.

Le pape Clément V charge les abbés de Savigny et de l'Ile-Barbe, de concert avec Mathieu Rometayn, chanoine de Vienne, de réserver un bénéfice dans l'église du Puy (ms. *Anrien.)*.

Benedict., *Reg. Clementis V*, 174[a], n° 937. = Martin, 2264.

16774 St-Cyr, 28 février 1306.

Clément V charge deux prieurs des diocèses de Lausanne et de Genève, avec celui de Beaumont, au dioc. de Valence, de faire recevoir deux ecclésiastiques à la désignation du comte de Genevois comme chanoines de Genève et de Romans, au dioc. de Vienne. — *Grata devotionis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 174-5, n° 943.

16775 St-Cyr, 28 février 1306.

Clément V pourvoit d'un canonicat dans l'église de St-Just à Lyon André Baudoin *(Baudunyni)*, nonobstant ceux qu'il possède dans les églises de St-Paul de Lyon, Die et Montbrison, et son titre de clerc à Vienne et à Valence. — *Litterarum scientia.* — Exéc. : l'archidiacre et le précenteur de Lyon, avec François de la Balme, chanoine de Vienne.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 180[b], n° 981. = Martin, 2256-7.

16776 St-Cyr, 28 février 1306.

Clément V nomme exécuteurs d'une collation de canonicat à Autun trois chanoines : André Baudoin *(Baudunini)*, de Die, Mathieu Rometayn, de Vienne, et Jean Duc, de Nevers.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 180[b], n° 982. = Martin, 2259.

16777 St-Cyr, 28 février 1306.

Clément V charge Mathieu Rometayn, chanoine de Vienne, de concert avec les abbés de Savigny et de Belleville, de l'exécution d'une bulle en faveur du précenteur de Lyon.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 180[b], n° 983. = Martin, 2239.

16778 Lyon, 28 février 1305/6.

[Comme au n° 16761]. Jean Dauphin, comte de Gapençais, fait diverses concessions à Humbert de Vaux *(Vallibus)*, professeur de droit, et à d'autres. — Dans la maison d'Aymon de Tornafol, not.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 124.

16779 Pierre-Scise, 1er mars 1305/6.

...Ap. Petram Scisam au-dessus de Lyon, dans la forteresse. Louis de Villars, archevêque de Lyon, constitue Jean Dauphin, comte de Gap, et Guy son frère, gardiens *(garderii)* de sa maison forte de Bechevelin *(B-lleyn, B-e Velley)* et de ses dépendances, d'ici à la Purification prochaine, avec droit d'en percevoir les revenus et d'y faire actes de propriétaire, et promesse de remboursement des dépenses. Témoins : André des Echelles *(de Scalis)*, obédiencier de St-Just, Humbert de Vaux *(Vallibus)*, professeur de droit, Humbert de Gigny, chanoine de St-Paul à Lyon, Guichard d'Ars *(Arz)*, chevalier. Sceau de la cour de l'officialité de Lyon. Jean de St-Denys not.

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 141. *Invent. Viennois*, I, 275 : I, 154[a]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 136-7. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 23-4 ; *Hist. de Dauph.* 21-2. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1146. = *Gallia christ. nova*, IV, 160. Bréq. VIII, 76.

16780 1er mars 1305/6.

Louis de Villars, archevêque de l'église primatiale de Lyon, reconnaît devoir à Jean et Guy Dauphins, frères, la somme de 2000 liv. Viennois pour cause de prêt. Jean de St-Denys not. Sceau de la cour de l'official de Lyon.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1162.

16781 St-Cyr, 6 mars 1306.

Le pape Clément V, en considération d'Amédée, comte de Savoie, réserve à son familier Siboud de Clermont, clerc du dioc. de Vienne, un bénéfice dans la ville ou le diocèse de Lyon. — *Inducimur tam tuæ.* — Exéc. : les abbés de [l'Ile-Barbe] et de Savigny, et Jean de Villars, chanoine de Vienne

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 172[a], n° 924. = Martin, 2277-8.

16782 St-Cyr, 6 mars 1306.

Le même, en considération du même, autorise pour cinq ans Guillaume de Clermont à percevoir les revenus de son canonicat de Metz, tout en résidant dans l'église de Vienne. — *Tuæ devotionis.* — Exéc. : les mêmes (n° 16781).

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 172-3, n° 929. = Martin, 2280.

16783 7 mars 1305/6.

Lettre de l'évêque de Valence, accusant réception des bulles du pape concernant la trêve et promettant de s'y soumettre.

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 93[b]). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 148 (à mai).

16784 St-Cyr, 8 mars 1306.

Clément V confie à l'évêque de Maurienne, à l'abbé de Savigny et au prévôt de Valence le soin d'exécuter sa collation d'un canonicat à Lyon en faveur d'Aymon, fils d'Amédée, comte de Savoie.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 144b, n° 819. = MARTIN, 2296.

16785 St-Cyr, 8 mars 1306.

Le même charge les mêmes d'exécuter une autre bulle par laquelle il concède au même Aymon les châteaux, possessions et autres biens du chapitre de Lyon, qui viendront à vaquer.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 149b, n° 844. = MARTIN, 2298.

16786 Mâcon, 8 mars 1306.

Le pape Clément V confie au prieur de St-Symphorien-d'Ozon, à [Amédée ?] prévôt de Valence et au chantre de Metz l'exécution d'une bulle en faveur d'Aymon, fils du comte de Savoie.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 114a, n° 816. = MARTIN, 2299.

16787 Mâcon, 8 mars 1306.

Clément V charge l'évêque de Maurienne, le prévôt de Valence et le chantre de Meaux de veiller à l'exécution de deux bulles en faveur d'Aymon, fils d'Amédée comte de Savoie.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 144a, n°s 815, 817.

16788 Mâcon, 8 mars 1306.

Clément V charge l'évêque de Maurienne, avec les prieurs de St-Symphorien-d'Ozon et de la Côte[-St-André], diocèses de Lyon et de Vienne, de la collation d'un canonicat à Lyon.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 148b, n° 837. = MARTIN, 2294.

16789 Mâcon, 8 mars 1306.

Clément V charge le prévôt de Valence, le chantre de Meaux et un chanoine de Paris de veiller à l'exécution d'une bulle en faveur d'Aymon, fils d'A. comte de Savoie.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 178b, n° 970.

16790 Mâcon, 8 mars 1306.

Clément V charge l'évêque de Maurienne et les prieurs de la Côte-St-André et de St-Symphorien-d'Ozon, de faire jouir des revenus de leurs bénéfices, sans résider, 3 clercs de Marie, comtesse de Savoie. — *Apostolicæ sedis.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 251b, n°1373. = MARTIN, 2300.

16791 Cluny, 9 mars 1306.

Clément V charge les prieurs de St-Symphorien d'Ozon et de la Côte[-St-André], avec [Hugues], doyen de Vienne, de l'exécution de la collation d'un canonicat à Lyon en faveur d'Humbert de Boczosel *(Rochesello !)*.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 148b, n° 838. = MARTIN, 2302.

16792 Cluny, 9 mars 1306.

Clément V charge [l'abbé] d'Ambronay, le prieur de St-Symphorien-d'Ozon et un chanoine de Mâcon d'exécuter la collation d'un canonicat à Lyon.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 148b, n° 839. = MARTIN, 2304.

16793 Cluny, 9 mars 1306.

Clément V confère à Ponce, dit Avio, un canonicat dans l'église de Valence, sous condition de céder l'office de chantre *(coraria)* quand il sera installé. — *Grandis devotionis.* — Exécuteurs : Etienne, abbé de St-Ruf de Valence, le prieur de St-Symphorien-d'Ozon et le précenteur de Valence.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 149a, n° 840. = MARTIN, 2305.

16794 Anneyron, 9 mars 1305/6.

...Mercredi avant le dimanche *Lætare Jerusalem, ap. Ganeronem*, en la chambre haute à fourneau de la maison de l'Aumône. Humbert dauphin et son fils Jean reconnaissent devoir pour cause de prêt 900 liv. Viennois sur la châtellenie de St-Nazaire, à François Bovis, prieur de Champagne *(Campaniæ)* ; pour garantie de payement, ils lui livrent le château et la châtellenie de St-Nazaire avec son mandement.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 125.

16795 Cluny, 10 mars 1306.

Lettre de Clément V à [Guillaume], évêque de Valence, le chargeant d'avertir Jean Dauphin d'avoir à remettre [à la justice] Guy, fils de Guy de St-Trivier, et Guy, fils d'André de Grolée, chevaliers des diocèses de Lyon et de Belley, qui ont frappé Aymeric Guerti, damoiseau et familier du pape, et qu'il a reçus dans sa maison ; sinon il devra proférer une sentence d'excommunication contre Jean ; les deux Guy sont frappés d'une censure réservée au St-Siège, sauf à l'article de la mort. — *Licet injuria.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 175-6, n° 950. = MARTIN, 2310.

16796 Cluny, 10 mars 1306.

Lettre du même à [Aymon], abbé de St-Antoine de Viennois, identique à la précéd.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 176a, n° 950. = MARTIN, 2311.

16797 Cluny, 10 mars 1306.

Lettre de Clément V à [Guillaume] évêque de Valence, après avoir appris que les deux chevaliers Guy ont trouvé refuge dans les terres du dauphin et de la dauphine de Viennois, du comte de Genevois, d'Aymar de Poitiers, de Guy et Hugues, fils du dauphin, d'Aymar, fils d'Aymar de P., des seigneurs de Villars, de Roussillon, de Montluel *(Monte Rupello, Lu-o)* et de Grésy *(Gresio, Geresio), ut supra.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 176a, n° 951. = MARTIN, 2314.

16798 Cluny, 10 mars 1306.

Lettre du même à [Aymon], abbé de St-Antoine de Viennois, identique à la précéd.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 176a, n° 951.

16799 Cluny, 11 mars 1306.

Clément V, en considération d'Amédée, comte de Savoie, confère à Barthélemy Ricardi, de St-Symphorien d'Ozon, un canonicat dans l'église de Lyon. — *Inducunt nos.* — Exéc. : les prieurs de la Côte-St-André *(S. Andreæ de Costa)* et de St-Symphorien-d'Ozon, diocèses de Vienne et de Lyon, et Guillaume Rivoire *(Renoyri)*, chanoine de Vienne.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 149b, n° 845. = MARTIN, 2317-8.

16800 Anneyron, 11 mars 1305/6.

Michel Francisci, official de la cour et administrateur *(curator)* de Vienne pour G[uillaume de Roussillon], évêque de Valence et Die, gouvernant l'église de

Vienne le siège vacant, selon l'antique coutume, atteste qu'Humbert, dauphin de Viennois, a reçu en don de Pierre seigneur de *Malo Longo*, et de ses fils Guillaume et Aymon, les biens que feu Aymar de *Malo Longo*, clerc de Vienne, et son frère Jean possédaient à Vienne et dans son mandement... Vendredi avant *Lætare Jerusalem*, *ap. Eynaronem*, en la maison de l'Aumône de St-Antoine ; présents : Frédéric de Pariset *(Parisius)*, Guillaume Viaryni, chevaliers, Martin Musinini, curé du bourg de la Tour.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 90. *Invent. Viennois*, III, 215°. = Chorier, *Hist. de Dauph.* I, 822 ; 2°, 632.

16801 Châteaudouble, 14 mars 1305/6.

Guillaume de Rochemaure *(Ruppe Moyra, Muyra)*, chevalier, bailli du comté de Valentinois, commet Hugues Raynaudi et Bonnefoi, châtelain de St-Nazaire, pour terminer un différend entre l'abbaye de Léoncel et le châtelain d'Eygluy *(Aygluduno)*, au sujet des tasques de Combe-Roufle *(comba Roffre)*. *Dat. ap. Castrum Duplex*... [sceau].

Inséré dans l'acte du 19 mai 1307.

16802 Livron, 16 mars 1305/6.

...Mercredi après le dimanche *Lætare Jerusalem, ap. Liberonem*, dioc. de Valence ; dans sa maison, Ayraude de Livron, sœur de feu Guillaume, archevêque de Vienne, constitue ses procureurs Pierre de Lyla, Guillaume de Montmeyran, chevalier, et Burgonnon de Privas, notaire du roi de France, au sujet de la vaisselle *(vayselamenta)* d'argent, que son frère lui avait jadis donnée.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 91.

16803 17 mars 1305/6.

Echange entre Guillaume Graton, seigneur de Clérieu, et Artaud de Claveyson, seigneur de Mercurol. Celui-ci cède ses vassaux de Clérieu et Chantemerle, à l'exception des nobles ; Graton lui abandonne ses droits au mandement de Mercurol, à la réserve du fief de Veaunes, tenu par le chevalier Raymond, de l'hommage de Guillaume Gay, du mas de Vern et d'un moulin, les choses données restant sous sa seigneurie ; il s'interdit de faire de nouvelles acquisitions dans ce mandement. Approbation par Guichard, frère de Graton.

*Gallier (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, VI, 246 ; *Clérieu*, 236.

16804 Serves, 17 mars 1306.

...Jeudi après le dimanche *Lætare Jerusalem, ap. Cervyam*, au rez-de-chaussée de la maison de Durand Radicii. Quittance au dauphin par Jeannin de Villefranche, citoyen de Lyon, pour Jeannin ou Jeannet Dodey, citoyen de Lyon.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 92.

16805 Serves, 17 mars 1305/6.

...Jeudi après dimanche *Lætare Jerusalem, ap. Cervyam*, dans la maison du dauphin. Pierre de Lyla, damoiseau du dioc. de Die, procureur d'Ayraude [de Livron], vend au dauphin Humbert, pour le prix de 357 liv. 10 sols Viennois, la vaisselle *(vaysselementa)* qu'elle tenait de son frère l'archevêque de Vienne défunt : 24 coupes *(scutellæ)* d'argent, chacune d'1 1/2 marc ; 8 autres de 2 marcs ; 1 pot à eau, de 3 marcs ; 11 vases *(ciphi)* de 1 1/2 marc chacun. — Cf. 24 mars.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 137.

16806 17 mars 1305/6.

Transaction par l'entremise de Jean de Virieu, chanoine de Valence, et de son frère Guillaume de Virieu, entre Guillaume Graton, seigneur de Clérieu, et son frère Guichard, seigneur de la Roche-de-Glun, au sujet de la succession de leurs père et mère... Mercredi après *Reminiscere*...

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 93°).

16807 17 et ss. mars 1305/6.

Procédures et formalités faites devant le juge de Châteaudouble, à la requête de Lambert Acton et autres affranchis et exempts des tailles, corvées et autres droits, qui établissent leur jouissance de lad. exemption en vertu de leurs concessions.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 536.

16808 18 mars 1306.

Plusieurs vassaux de la paroisse de St-Martin-d'Hère se reconnaissent hommes liges de l'évêque [de Grenoble] pour terres au territoire de la Plaine. Pierre de la Balme not.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), F. iiii, 92°.

16809 Monteux, 18 mars 1306.

Transaction entre Aymar de Poitiers, fils émancipé d'autre Aymar, comte de Valentinois, Barral de Baux, seigneur de Monteux, et Bertrand, abbé de Sénanque, à propos de diverses acquisitions faites par ce dernier de Guillaume Augier, damoiseau du Pont-de-Sorgues, et sur lesquelles ils demandaient leur droit de lods et treizain comme seigneurs suzerains. Acte à Monteux, dans la chambre contiguë à celle où était décédée P., ancienne comtesse d'Avellin, et en présence d'Agathe, mère de Barral.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 891.

16810 Serves, 20 mars 1306.

Lettre du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, à Albert roi des Romains, recommandant à sa bienveillance son neveu Guigues de Roussillon, seigneur d'Anjou au diocèse de Vienne, chevalier, dont les ancêtres et lui-même depuis plus de trente ans, à partir de son adolescence où il était sous la direction du dauphin, ont perçu un péage sur les voyageurs par le fleuve du Rhône et par terre, comme le prouvent les attestations de témoins que Guigues porte au roi. *Dat. Cerviæ*, le dimanche avant les Rameaux... Sceau. — *Magestati vestræ.*

Chevalier (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 90-1.

16811 Aix, 22 mars 1305/6.

Lettre de Robert, fils du comte de Provence, à ses officiers, leur enjoignant de faire une enquête sur les droits à Château-Giraud [à Ribiers] des gens d'Antonaves, qui prétendaient y avoir le droit de pâturage,

moyennant 50 hémines d'avoine de cens, et que les gens de Mison troublaient dans leur possession.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour. = Rom. 148b.

16812 St-Donat, 23 mars 1305/6.

...Mercredi avant les Rameaux, *ap. S. Donatum*, dans la maison de l'évêque. Vente par François d'Arras *(Herasio)*, dit Botons, fils de noble Sylvon d'Arras, à Philippe de Clara.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 138.

16813 St-Donat, 23 mars 1305/6.

...Mercredi avant l'Annonciation, *ap. S. Donatum*, dans la maison de l'évêque. Maître Rodulphe de Moirans *(Moyrenco)*, jurisconsulte, fait serment professionnel au dauphin.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 140.

16814 Serves, 24 mars 1305/6.

... Lendemain jeudi, *ap. Cervyam*, dans la maison du dauphin. P[ierre] de Lyla, procureur d'Ayraude [de Livron], vend au dauphin 45 pièces de vaisselle *(vayselamentæ)*, pesant 71 marcs 1/2 d'argent, pour le prix de 357 liv. 10 sols Viennois. — Cf. 17 mars.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 139.

16815 1306.

Lettres d'Humbert, dauphin, ordonnant à Raybaud d'Aspres, châtelain de l'Oisans, de restituer à Jean Alleman, seigneur de Séchilienne, une pièce de cuivre trouvée à Séchilienne, qu'il s'était adjugée comme châtelain de l'Oisans.

Arch. de l'Isère, B. 3339, reg. (*Invent.* II, 289-90).

16816 1306.

Amblard, évêque de Maurienne, assigne à la Chartreuse 11 liv. 15 sols 3 den. Viennois en diminution des 100 restantes pour la fondation de la chartreuse de la Correrie.

*Le Coutulx, *Ann. Cartus.* IV, 450.

16817 1306.

Reddition des comptes de la maison de l'aumône d'Embrun par le recteur Rostaing Salvi.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 112a).

16818 1306.

Reconnaissance d'une terre à Gap en faveur du commandeur de St-Jean de Jérusalem. François du Puy, not. imp. et de Geoffroy, évêque de Gap de bonne mémoire [copie postér.].

Arch. des Bouches-du-Rhône, Ordre de Malte, liasse 386.

16819 1306.

Investiture par Guillaume, évêque [de Grenoble], à Michel de Morêtel *(Morestello)* de prés à la plaine et du 5e du bois de Frumoletis en la paroisse de St-Martin-d'Hère, qui font 4 setiers froment et 60 charges de perches *(perticarum)*. 2 sceaux.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), F. XIII, 94a.

16820 1306.

Reconnaissance à l'évêque par Pierre Fabri d'une terre au territoire de Grenoble. — Echange entre l'évêque et le chapitre de cens et fiefs. — Pactes entre l'évêque et Odonet et Durandet, frères, au sujet de biens à eux vendus. — Reconnaissance et hommage par ces derniers. — Reconnaissance à l'évêque par Michel de Penna et sa femme, d'un pré et terre. Lantelme de Muriannette [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. LXXXIII, 59.

16821 1306.

Déclarations des plaignants relatives à des créances provenant de la succession de Randone de Mévouillon.

Arch. de l'Isère, B. 4344, en 4 déc. 1337 (*Invent.* IV, 192a).

16822 1306.

Confirmation par le dauphin Humbert de sa concession de 1294 en faveur d'André [de] Pélissières.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 89b : VI, 61a.

16823 1306.

Epitaphe de Jean de Reveilo, chevalier.

Chorier, *Antiq.* 124-5 ; 2a, 130-1. Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 128, n° 479.

16824 1306.

Transaction entre les habitants de Rimon et ceux de Montmaur, au sujet des « herbages, boucheyrages et pasqueyrage » qu'ils prétendaient réciproquement dans leurs territoires et mandements : ceux de Montmaur possesseurs de parc ou bergerie payeront au seigneur de Rimon un fromage de 12 den. et ceux de Rimon à l'évêque de Die une livre de cire.

Arch. de la Drôme, E. 14353 (Montm. DD. 1) (*Invent.* VIII, 178a).

16825 1306.

Por ce que le quens de Savoie
Guerre avoit contre le daufin,
Aussi com du Lohoren Garin
Ne puet fin ceste guerre avoir ;
Ne sai qui a tort ne qui voir.
. . . . . .
En Viennois, en cèle année,
Fu la guerre fort esfondrée
Entre le conte et le daufin,
N'encor n'est èle pas à fin.
Mès toutes voies lors de Savoie
Le conte ot le mains de la joie.
De Chalon mésire Johan
Fu lors à sa voie malan :
Feu et flambe et occision,
Mist par toute sa région,
Et de chastiax aucuns en prist ;
Et por le daufin ce emprist.
Et il en fist si son vouloir
Qu'assez de genz en fist douloir.

Geoffroi de Paris, *Chronique rimée*, 3290-4, 3327-39 (Bouquet, XXII, 120-1).

16826 1306.

Bertrand d'Agout fait hommage à Jean de Genève(!), évêque de Valence et Die, pour les terres de Beaurières, Pont, Maravel, Charrain, Lèches et le Pilhon *(Arpillon)*.

Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 121.

16827 Chambéry, 1306.

Lettre de R. *de Vallibus*, archidiacre d'Auxerre *(Antissiodor.)*, nonce du pape, à G[uillaume], évêque de

Grenoble. Le pape ayant ordonné une trêve entre le comte de Savoie, le dauphin de Vienne, ses fils Jean et Guy, Hugues dit Dauphin *(Delphini)*, le comte de Genevois, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay *(Allato)*, et Béraud, seigneur de Mercœur, il la prorogea jusqu'à s[t] Michel d'automne *(autompno)*, et fit jurer de l'observer. Le comte de Savoie soumit à l'église Romaine une nouvelle affaire concernant ses terres par Raolet d'Entremont *(Intermontibus)*, dioc. de Grenoble : Jean Dauphin avec une multitude armée s'empara des château, confins, passage *(passus)* et district d'Entremont. R. ordonne à l'évêque de se transporter près du dauphin Jean et de Rollet d'Entremont, et de leur faire sommation de la part du pape et d'Amédée, comte de Savoie, de rendre à ce dernier ce château occupé pendant la trêve. *Dat. Chamberiaci vestre dioc.*, où R. attendit 4 jours dans l'espoir de pouvoir rejoindre le dauphin et Raolet.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 3, n° 2, orig. parch., sceau de R. : AVTI [. . . .] † R †; contre-sceau : † R. DE VALLIB9 † (*Invent.* 25-6).

16828 1306.

Quittance au duc de Bourgogne par Jean de Vienne, sire de Mirebel en Montagne. Sceau.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VII, 457, n° 6114.

16829 Aix, 26 mars 1306.

Ind. 4. Assignation par P[ierre] de Ferrières, archevêque d'Arles, chancelier du royaume de Sicile, Jean Cabassole, professeur de droit civil et juge majeur de Provence et Forcalquier, délégués par le roi Charles, et Pierre Gomberti, procureur et avocat royal, en faveur de Ponce de *Jenziaco*, prieur de Selonnet *(Sallono)*, dioc. d'Embrun, et Guy Arodii, procureurs de l'Ile-Barbe (4 déc. 1305). Par suite des conventions entre feu le roi Charles et les prieurs de St-May et Lemps, il était dû au monastère 50 livr. de Provence monnaie courante de rente annuelle pour les fiefs nouvellement reconnus de la cour royale ; de plus, 70 livres de revenus pour les treizains s'élevant à 1333 livr. 6 sols 8 den. petits ayant cours, et les fiefs de la Val-d'Oule et le château du Poët-Laval *(Pogeti)*, en Valbenoît, acquis par la cour de Raymond de Mévouillon. Pour ces 120 livr. annuelles, le monastère reçoit à perpétuité des cosses royales à Sisteron. *Act. Aquis*, dans l'hospice des frères Prêcheurs, en une chambre neuve supérieure.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1397. Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 133[b]). — GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 66-73, 378-80, n° 64. = ROMAN, 150[b].

16830 31 mars 1306.

Guigues, seigneur de Rives, chevalier, et sa femme Béatrix, font don à Guy, seigneur de Tullins, de tous leurs biens sur les paroisses de St-Vallier, Rives et Renage, en retour d'un don de 140 liv. bons Viennois vieux qu'il leur avait fait pour les aider à payer leurs dettes.

Arch. de l'Isère, B. 4162, orig. parch. (*Invent.* IV, 131[b]).

16831 Aix, 4 avril 1306.

Concession par Jean Dauphin, comte de Gapençais, à Giraud de St-Marcel, seigneur de Vaulserres, en augment de fief et considération de services, de la terre, château et seigneurie d'Avançon, en toute justice, etc., à charge des foi et hommage qu'il prêta incontinent. Témoins : Raymond de Mévouillon, Hugonet du Puy, François de Beauregard... ind. 4... *Aquis*, en la chambre supérieure de la maison de l'évêque de Fréjus.

Arch. de l'Isère, B. 3006, V[c]IIII[xx] x ; 3009, IIII[c], IIII[c] xxxvij. *Invent. Embrunois*, 21. = ROMAN, 150[b].

16832 7 avril 1306.

Hommage prêté au dauphin Humbert par Guillaume de la Tour, lequel déclare que tous ses biens, sis dans la baronnie de la Tour, dépendent de la seigneurie et du fief du Dauphiné.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 785; 2[e], 604.

16833 15 avril 1306.

... Ind. 4 ... Pierre de Chaulongi, prieur des Ecouges, alberge en emphytéose perpétuelle à Guillaume Sapei ou Sapey et son fils Jean le tènement des Monts, avec grange, sous le cens de 7 setiers de froment, 7 d'avoine, 1 de fèves, 1 comble de noix, 1 de châtaignes blanches mesure de Vinay, 3 livres de cire, 20 sols bonne monnaie ancienne, plus 30 sols de plaid et 30 liv. d'investiture ou introges, avec charge de recevoir trois fois par an le prieur et le courrier du couvent ; si on y construit des habitations, on devra 1 livre de cire comme hommage. *Act. ap. Guicarderia*, dans la grange de cette maison ; témoins (5). Jean de St-Jean, not. impér.

AUVERGNE, *Cart. des Ecouges*, 151-3, n° 36.

16834 Cornillon, 17 avril 1306.

... Dimanche quinzaine de Pâques, *ap. Curnill'* en Graisivaudan, en la maison du dauphin Humbert, qui mande à Pierre Ysoardi, chevalier, de rendre le châteaü de Cornillon[-en-Trièves] en la Val-d'Oule *(Ollæ)* à Alamand du Puy *(de Podio)*, chevalier, seigneur de Reilhanette *(Relleva)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 123.

16835 Abbaye de Grandmont, 18 avril 1306.

Clément V charge l'évêque de Belley, le prieur de Clèmes *(Clenieus)*, au diocèse de Grenoble, et un chanoine de Genève de faire exécuter la collation d'un bénéfice dépendant de l'évêque de Genève.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 177e, n° 958.

16836 Abbaye de Grandmont, 20 avril 1306.

Lettre du pape Clément V à l'abbé [Aymon] et au couvent de St-Antoine de Viennois : les frères du monastère ont seuls le droit de quêter pour les besoins de la maison. — *Meritis vestræ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, I, 258e, n° 1419.

16837 L'Albenc, 20 avril 1306.

...Ind. 4... Jean Prévôt *(Præpositi)*, pontonnier du port de Binon, et sa femme Marguerite de Portes, de la paroisse de St-Gervais, en récompense des services qu'ils ont reçus du couvent de la maison des Ecouges, donnent au prieur Pierre de Chaulongi diverses pièces de terre et de pré, un courtil, un chasal, une maison, une vernaie, situés dans la paroisse de St-Gervais, près de la Drevène, de l'Isère, du molar du port de Binon, du chemin de Rovon, de la terre d'Isabelle du Port, sœur de Marguerite, etc. Ils s'en réservent l'usufruit

leur vie durant et de léguer jusqu'à 100 sols Viennois. Investiture avec un bâton. Fait dans le mandement de *Lalben*, dans la grange des Ecouges nommée de la Chichi ; témoins : Raynaud, courrier de la maison, etc. Jean de St-Jean, not. impér.

AUVERGNE, *Cart. des Ecouges*, 153-5, n° 37.

16838 Grenoble, 21 avril 1306.

Guillaume, évêque de Grenoble, les mains sur la poitrine, et le dauphin Jean, sur les s^ts^ Evangiles, prêtent serment d'observer et de défendre les privilèges et immunités concédés à la ville de Grenoble par leurs prédécesseurs. Fait sur la place de la cathédrale.

Arch. ville de Grenoble, AA. 8, orig. parch. (*Invent.* I, 15^a^).

16839 Grenoble, 21 avril 1306.

...*Ap. Grationopolim*, dans le verger du couvent des frères Prêcheurs. Humbert, dauphin de Viennois, pour lui et ses fils, et Pierre Berengarii, seigneur de Morges, pour lui, son fils Rondet et ses autres enfants, prennent pour arbitre de leurs différends Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 127, cf. n° *136. Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe iij. *Invent. Graisivaudan*, A. 82 : VI, 56^b^ (29 a.). = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 830.

16840 Grenoble, 21 avril 1306.

Jean dauphin, comte de Gap... Jeudi après la quinzaine de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 485 ; B. 2952, 40.

16841 Grenoble, 25 avril 1306.

...Dans le même verger (n° 16839), l'arbitre amical décrète que la haute seigneurie, le domaine, la juridiction, etc. que feu Rodolphe du Gua *(de Vado)* possédait dans la paroisse et territoire de Vif jusqu'aux limites qui séparent le territoire de Vif de celui de Varces, avec tous les hommages, seront cédés au dauphin, ainsi que les hommages récemment acquis par lui et dont le dauphin ne l'avait pas investi, sans que Pierre soit sujet à éviction ; au seigneur de Morges sont attribués tous les fiefs contestés. Ind. 14 (= 4).

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 128.

16842 Grenoble, 27 avril 1306.

...*Ap. Grationopolim*, dans le verger des frères Prêcheurs. Humbert, dauphin de Viennois, reçoit l'hommage lige de Rostannon (R-aiquin), fils de feu Rostaing Blanc *(Albi)* et petit-fils de Guillaume Blanc de Montorcier *(Monte Orserio)*, pour ce qu'il avait au château et juridiction de Gap et au territoire de Beaufain.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 129. Arch. de l'Isère, B. 3008, 243. *Invent. Graisivaudan*, IV, 335bis a^ : I, 340^a^. = ROMAN, 150^b^.

16843 Grenoble, 27 avril 1306.

Hommage au dauphin Humbert par Rolphet de Cluse et son frère Humbert.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 130. *Invent. Graisivaudan*, A. 48 : VI, 33.

16844 (Grenoble), 27 avril 1306.

Requête au dauphin Humbert, par Pierre Sybodi, chanoine de l'église de Notre-Dame de Grenoble, comme procureur du chapitre.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 131.

16845 Grenoble, 27 avril 1306.

...*Ap. Grationopolim*, dans le verger des frères Prêcheurs. Affaire entre Guigonet de la Tour et Hugues de Commiers, en présence du dauphin et du juge des comtés.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 132.

16846 Moirans, 28 avril 1306.

...Jeudi avant les apôtres Philippe et Jacques, *ap. Moyrencum*, dans le couvent des frères Mineurs. Compromis de Joffred de la Palud et ses adhérents, et d'Ismidon Asterii et son frère Rachacius, en la personne du dauphin Humbert.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 133.

16847 Moirans, 29 avril 1306.

...Le lendemain, vendredi, présent François gardien des frères Mineurs. Le dauphin prononce qu'il y aura trêve entre les parties (n° 16846).

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n°s 134.

16848 La Silve-Bénite, mai 1306.

[Transaction entre] Humbert, prieur de la Silve-Bénite, ordre des Chartreux, et Gaufred seigneur de Clermont, pour lui, sa mère Alix *(Alexia)* et ses frères, au sujet des pâturages et des bois du mandement de Clermont. *Dat. ap.. Silvam Benedictam*, en la maison supérieure....

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 89.

16849 St-Sauveur, 1er mai 1306.

Testament d'Audisia, veuve de Lant[elme] Guichardi, dans la paroisse *S. Salvatoris*, en la maison de feu Lant. G-i.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 98.

16850 Beauvoir, 1er mai 1306.

...*Ap. Bellumvidere*. Vente par Pierre et Guillaume Drogonis, frères, à Alamandon Marescalli de Beauvoir, de bois et pré au mandement de Beauvoir, lieu dit à Laugiere.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 126.

16851 Grenoble, 2 mai 1306.

...Lundi trois semaines après Pâques, *ap. Grationopolim*, en la maison de Péronet Frenerii. Requête de Rolfet de Cluse, qui avait reçu ordre du dauphin Humbert de prêter hommage à Pierre Bereng[arii], seigneur de Morges.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 135.

16852 La Chartreuse, 1306.

Boson, prieur de la Chartreuse, et les autres définiteurs du chapitre général, Pierre prieur des Ecouges, etc., rappellent que la maison de Chalais était dans un état financier et matériel lamentable quand elle a été unie à leur ordre, d'après le compte fait devant Humbert, prieur de Durbon, et celui de Mont-Dieu ; on y a dépensé 1480 liv. de bons Viennois monnaie antique. Aymon de Plantata [ou d'Aoste], prieur de cette maison, et le chapitre général sollicitent son érection en membre de l'ordre, ce que le prieur Boson et son couvent accordent comme grâce spéciale. On sollicite l'appro-

bation de G[uillaume] évêque de Grenoble. *Dat. Cartusiæ*, en chapitre général... Sceaux.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 526-8.

16853 Montfort, 3 mai 1306.

Ind. 4, *pontif. Clement. V a° 1*, dans la chapelle du château appelé *Montis fortis*, diocèse de Grenoble. Ratification du compromis du 21 févr. par Béatrix de Savoie, grande dauphine de Viennois *(magne delph. Vienn.)*, et par Hugues fils du dauphin Humbert. Témoins : G[uillaume], évêque de Grenoble, Pierre du Gua *(de Vado)*, archidiacre de St-André de Grenoble, Albert, prieur de Villard-Benoît, ordre de St-Augustin, etc. André Raymundi de Montréal *(Monte regali)* et Aymon de Cluses nott.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 28, 2, orig. parch.

16854 3 mai 1306 = 3 mai 1316.

Hommage rendu à Guy Dauphin, baron de Montauban, par Guillaume Augier, seigneur d'Oze, pour le château et terre du Saix.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 745. = Roman, 150b.

16855 Serves, 11 mai 1306.

... *Ap. Cervyam*, en la maison du dauphin, jadis à Bon Enfant *(Boni Infantis)* de Villars. Quittance du juif Salvus à Humbert Clareti.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 99.

16856 15 mai 1306.

Reconnaissances passées au dauphin Humbert par des particuliers pour des fonds et rentes sur la paroisse de Grignon. Gautier not.

Arch. de l'Isère, B. 3323 (*Invent.* II, 283c). *Invent. Graisivaudan*, I, 66b.

16857 18 mai 1306.

Guillaume de Joinville, seigneur de Gex, aidé des gens de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, assiège le château de Marval, construit par le comte de Savoie ; il le prend après neuf jours de siège et le détruit. Partisan du dauphin de Viennois, il agissait à l'encontre de la trêve ordonnée par le pape.

Fasciculus temporis, n° 11. Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 212, 301. = *R. S. R.* 2370. *R. Gen.* 1579.

Enquête de Jean Jacide de Romond et Pierre de Coinsins :

Mém. cit. IX, 212-6. = *R. Gen.* 1586.

16858 18 mai 1306.

Mort de Béatrix, dame de Roussillon, fondatrice de la chartreuse de Ste-Croix[-en-Jarez].

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 347.

16859 19 mai 1306.

Lettre d'Henri, abbé de Cîteaux, et de Bertrand, abbé de Cluny, juges et exécuteurs apostoliques, à Amédée, comte de Savoie, Humbert dauphin de Viennois, Louis de Savoie, seigneur de Vaud, G. seigneur de Beaujeu, neveux du comte, à Jean et Guy fils du dauphin, Amédée, comte de Genevois, Bérard seigneur de Mercœur *(Mercorio)*, leurs parents, alliés, hommes et vassaux, leur intimant la trêve ordonnée le 28 fév. précédent par le pape, ordonnant d'observer le compromis fait entre ses mains sous peine d'excommunication. S'il y a des infractions, des enquêtes seront faites par le prieur de N.-D. de la Platière de Lyon et m° Gautier de Changey, chanoine de Mâcon. Ordre aux archevêques, évêques, abbés, prieurs et recteurs de publier et faire exécuter. Jeudi avant Pentecôte.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 1, orig. parch. Sceau de Cluny [et cordon de celui de Cîteaux (*Invent.* 25).

16860 Beauvoir, 23 mai 1306.

...*Ap. Bellumvidere*, aux gradins *(gradus)*. Vente par Albert Sonati et son fils Humbert à Jean et Guillaume Devesii, frères.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 105.

16861 Beauvoir-en-Royans, 24 mai 1306.

Testament de Bérengère, veuve d'Aymar Falavel *(Phalavelli)*, de St-Hilaire... *ap. Bellumvidere in Royanis*, en la chambre supérieure de la maison de Pierre Couperii, le mardi après la Pentecôte.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 101.

16862 Beauvoir, 25 mai 1306.

...Mercredi après la Pentecôte, en la maison du marché *(fori) Bellivisus ;* en présence d'Eustache de l'Orme *(de Hurmo)*, commandeur de St-Sauveur, Aymar du Colombier, chevalier, châtelain de Beauvoir, défend à Jean Ruysseul, prieur de St-Romans *(Graneynci)*, l'usage des pâturages du dauphin.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 102.

16863 Beauvoir, 29 mai 1306.

...*Ap. Bellumvidere*, dans la chapelle de Notre-Dame. Hommage rendu à Pierre Coperii par Jeannet, fils naturel de P. Auriberti, chapelain de Nâcon.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 103.

16864 30 mai 1306.

Le prévôt et le chapitre de St-André de Grenoble décident que certains cens acquis par eux dans la paroisse de St-Martin-le-Vinoux leur seront communs avec l'évêque. Pierre du Gua *(de Vado)*, not., lundi après l'octave de la Pentecôte. 2 sceaux.

Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 21 (Not. anal. 13). *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), G. XVI, 101b.

16865 Arenthon, 30 mai 1306.

Partage de la succession d'Aimon de Lucinge, chevalier, entre ses fils Pierre, Jacques et Mermet. L'aîné devra hommage au seigneur de Faucigny ; ses frères en seront garants et payeront 40 sols par an. *Act. ap. Arenthons...* ind. 4...

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XV, 11, n° 32. = *R. Gen.* 1581.

16866 Beauvoir, 31 mai 1306.

...Mardi après l'octave de Pentecôte, *ap. Bellumvidere*, à la banque de la fenêtre de l'étude *(operatorium)* de Jean Costantini. Reconnaissance à Péronet Fabri, de Beauvoir, par Lambert de St-André.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 104.

16867 Viviers, 3 juin 1306.

Quittance par Louis de Poitiers, prévôt de Normandie en l'église de Chartres, à son père Aimar, comte de

Valentinois, de 102 flor. d'or qu'il lui devait pour les 189 liv. 4 sols Tournois remis par lui à l'abbé de la Chaise-Dieu.

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 93ᵇ).

16868 3 juin 1306.

Transaction entre Jean Trouillet et Pierre Bernard, de Clarfaget, d'une part, et Humbert de Clarfaget et la communauté de Villard-Etienne, d'autre, au sujet du chemin dont ces derniers prétendaient jouir au lieu des Combes sous Clarfaget pour aller à la forêt et la grange de Clarfaget; ils sont maintenus en possession.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 97ᵇ.

16869 St-Romans, 5 juin 1306.

...Dimanche quinzaine de Pentecôte, *ap. S. Romanum*, dans le cloître. Vente par Jean Ruysseul, prieur de St-Romans *(Graneynci)*, à Péronet Dalleylle ou Dollaylle.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 94.

16870 10 juin 1306.

Hommage à Hugues, [co]seigneur de Sassenage, par Aymar et Benoît Meylat, frères, pour un fief à Noyarey (Noyeray), dont ils donnent le dénombrement. ...ind. 4.

Arch. de l'Isère, B. 2954, 6. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, 44 : VI, 30ᵃ.

16871 Bordeaux, 13 juin 1306.

Hugues de Peyraud *(Perando)*, visiteur de la milice du Temple de Jérusalem en France, avait déposé 2000 marcs d'argent entre les mains de Thomas et Vannus de Motzis, chevaliers, de la société Motzi de Florence, alors en France, qui s'enfuirent. Aymon, abbé de St-Antoine de Viennois, devant à ceux-ci la même somme, le visiteur s'adressa au roi de France, qui enjoignit à l'abbé de la lui payer, ce que le pape Clément V lui ordonna de faire dans le délai d'un mois. — *Oblata nobis.* — Exéc. : [Joscerand], abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, [Hugues] doyen et l'écolâtre de Vienne.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 192ᵇ, n° 1037.

16872 Châteauroux, 19 juin 1306.

Jacques Materon, de Châteauroux, échange avec Bertrand Nicolay une vigne audit Châteauroux, lieu dit à la Chenal *(ad Chanalem)*, qui doit un quarton à l'archevêque, contre une vigne et terre audit Châteauroux, lieu dit aux Termes, dont une part doit la tasque aux Oliviers et l'autre est nette, avec 63 liv. pour plus-value. Témoins. Agout not. ; extrait par Pierre du Noyer, de Lézan *(Lesans)*, dioc. de Nîmes, not., par ordre de Guillaume Rostan, courrier et juge de l'archevêché d'Embrun. Fait en la maison de Raymbaud Olivier.

Arch. des Htes-Alpes, G. 185, orig. parch. (*Invent.* II, 118ᵃ).

16873 Ste-Uze, 28 juin 1306.

...Mardi veille des apôtres Pierre et Paul, *ap. S. Eusticium*, au mandement de Vals *(Vallis)*. Inventaire des biens de Jean Mandeerii, de Vals.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 106.

16874 Vals, 29 juin 1306.

...Mercredi fête des sᵗⁱ Pierre et Paul, *ap. Vallem*, en la maison du dauphin. Raynaud de Vals *(Vallibus)* signifie à Jean Dauphin que le pape le priait de s'interposer pour que Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, fasse compromis en la personne du souverain pontife de ses désaccords et discussions avec le comte de Savoie. Le jeune prince répond qu'il ne se croit pas tenu à faire cela, qu'il n'a pas d'ailleurs son conseil, et en demande acte public. Témoins : Frédéric de Pariset *(Parisius)*, chevalier, Martin Musinini, curé du bourg de la Tour [-du-Pin], etc. Jean de St-Denys, not. imp. et juré des cours de Vienne et Lyon.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 96.

16875 29 juin 1306.

Vente à Reymond Eynard, seigneur de la Motte-St-Martin, par Tonson de Bricon ou Bruon, de deux maisons, l'une à Rouhac, l'autre à Veillanç, et de cens divers, pour le prix de 38 livr. Vienn. et un setier froment. Manteline [Lantelme] Bémond [not].

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. II.

16876 Romans, 30 juin 1306.

...Jeudi après sᵗⁱ Pierre et Paul. Barnard Odoardi, reconnaissant des nombreux et agréables services qu'il a reçus du monastère de Vernaison *(Commercio)* près Romans, donne à l'abbesse Alix *(Alisia)* pour son couvent une maison près la porte de Clérieu, au cas où ses enfants légitimes jusqu'au 5ᵉ degré mourraient sans postérité. *Act. Romanis*, en la maison de l'abbesse; témoins. Guillaume Rollandi, not. imp.

Inséré dans l'acte du 27 mai 1313.

16877 Bordeaux, 5 juillet 1306.

Clément V révoque l'élection de Raymond Eraclei comme abbé de St-Chaffre *(S. Theotfredo)*, dont il s'était réservé l'élection, et lui substitue Falcon, prieur de St-Laurent de Grenoble. — *Inter sollicitudines.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, n° 1165.

16878 5 juillet 1306 = 15 juillet 1306.

Benedict., *Reg. Clementis V*, app. I, 209ᵃ, note.

16879 Bordeaux, 6 juillet 1306.

En remplacement de Guillaume [de Livron], archevêque de Vienne, le pape Clément V nomme Briand [de Lavieu], sacristain de l'église de Lyon. — *Militanti ecclesiæ.* — La même bulle est adressée aux vassaux de l'église de Vienne, — au peuple de la ville et du diocèse, — au clergé de la ville et du diocèse, — aux suffragants de cette église, — à son chapitre.

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 138ᵇ-9, n° 777 ; app. I, 209ᵃ, n. = Martin, 2333-8. Eubel, 559. *Beyssac (J.), *La mansion de Rochetaillée* (1907), 41.

16880 Vals, 11 juillet 1306.

... *Ap. Vallem*, en la grande chambre haute. François, fils de feu Bertrand de Beauregard *(Bello respectu)*, demande au dauphin Humbert et à Jean Dauphin, comte de Gap, de succéder à son frère Guillelmet et à son neveu Jeannet ; présents : Alam[and] du Puy *(de Podio)*, seigneur de Reilhanette *(Rellanæ)*, Frédéric de Pariset *(Parisius)*, chevalier, Rodulphe de *Lutebanco*, médecin du dauphin.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 95.

16881 Bordeaux, 12 juillet 1306.

Lettre du pape Clément V à [Guillaume] archevêque d'Embrun, lui mandant de faire restituer par la cour

du Comtat Venaissin à l'abbé et au couvent du monastère de l'Ile-Barbe le château de Barry *(Barrio)*, dépendant du prieuré de Bollène *(Abolena)*, au diocèse de Trois-Châteaux. — *Querelam dilectorum.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 253-4, n° 1392.=Martin, 2341.

16882 Bordeaux, 12 juillet 1306.

Clément V mande à [Briand] archevêque de Vienne et à l'évêque de Viviers de défendre l'abbé et le couvent du monastère de l'Ile-Barbe contre ceux qui les molestent au sujet des dîmes. — *Pium esse.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 254*, n° 1393. = Martin, 2342.

16883 Grenoble, 12 juillet 1306.

Donation par Hugues Chariterni, chanoine de Notre-Dame de Grenoble, à Rondet d'Avalon, pour lui et ses fils Peyronet et François, cousins dud. Hugues, de sa mistralie au mandement de Vizille, dans les paroisses de Ste-Marie et St-Jean-de-Vaux, sous la réserve de 10 liv. monnaie courante ; priant la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, d'accorder l'investiture... ind. 4... Fait à St-André de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 238, 277b. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 247 : VI, 151.

16884 Vals, 13 juillet 1306.

... *Ap. Vallem*, en la chambre haute à fourneau. Accord entre H[umbert] dauphin de Viennois et Guillaume des Echelles *(Scalis)*, prieur de Meyriat *(Majorevi seu de Mayreu)*, ordre de la Chartreuse. Jean Johannes de St-Denys, habitant Beauvoir, not.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 97.

16885 St-André-de-Vienne, 15 juillet 1306.

Usages, coutumes et statuts que doit observer le chapelain ou recteur de St-Pierre-entre-Juifs et qu'il promet à l'abbé de St-André de Vienne lors de son installation, ce qui eut lieu de la part de Jean de Seyssuel *(Saxeolo)*, en présence de G[uillaume], archevêque de Vienne, de l'abbé Pierre Libeti, prédécesseur de l'abbé actuel G[uillaume] de Miribel, et du chapitre du monastère. Fait dans le monastère *S. Andreæ*...

Ms. : Chorier, *Miscellan.*, XII (Bouffier), n° 57. — Chevalier (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, suppl. 85-8. = Bouvier (Cl.), *Vienne...*, 65-6.

16886 Briançon, 16 juillet 1306.

Inventaire fait par Lioncie, veuve de Guigues Aurucii, seigneur en partie de l'Argentière, désignée comme tutrice de sa fille Alix *(Alicia)* par Rodolphe de Moirans, ind. 4, *ap. Briensonum*, dans le consistoire où se rend la justice. Jean Poncii, not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n°s 33-4.

16887 St-Ruf de Valence, 16 et 30 juillet, 11 août 1306.

... Ind. 4.... Durand Valenczonis, citoyen de Valence, débiteur d'une grosse somme d'argent envers l'église de Valence, reconnaît devant Etienne, abbé du monastère de St-Ruf de Valence, avoir vendu à Jacmet *de Præposito* et son frère Durant, acquéreurs au nom de l'abbé, sa grange avec vigne située au-delà du Rhône, près le port de Valence, au royaume, pour le prix de 750 liv. Tournois, dont quittance. Fait au monastère *S. Ruphi Valen.* ; témoins : Hugues de Veaune *(Vedana)*, chanoine de St-Ruf, etc. — Le samedi avant s[t] Pierre-aux-Liens, Aquin de Beauregard *(Bello Respectu)*, doyen, Jean de Virieu, archidiacre, Alexandre de St-Didier et Pierre Galberti, chanoines, et Jean de Chatte *(Chasta)*, courrier des anniversaires de Valence, à qui cette grange et vigne étaient engagées pour 135 liv. Viennois bonne monnaie ancienne, confirment cette vente par faveur pour l'abbé, et reconnaissent avoir reçu 250 liv. Tournois en exonération de leur créance : témoins. Ratification de Pétronille, femme de Durand ; témoins. Odon d'Argilly *(Argilleyo)*, dioc. d'Autun, not. imp.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, orig. parch. de 37 lig.

16888 Vals, 17 juillet 1306.

Humbert Clareti rend compte devant Alamand du Puy *(Podio)*, chevalier, seigneur de Reilhanette *(Rellanæ)*, et Philippe de Clara des dépenses faites par lui pour l'expédition *(cavalcata)* de Jean Dauphin, comte de Gap, en Flandre, à partir de mardi .... (1304). Admis par Jean Dauphin *ap. Vallem*, devant la porte de la salle du château.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 107.

16889 18 juillet 1306.

Anno Domini M°CCC°VI°, die lune ante festum beate Marie Magdalene, fuit factus archiepiscopus Viennensis apud Burdegalam dominus Briandus de Laviaco (Lagniaco). — Cf. 11 préc.

Ordinarium s. Viennensis eccl., f° 193. *Catal. mss. Grenoble*, n° 130, p. 50.

16890 Bordeaux, 18 juillet 1306.

Clément V mande à l'évêque de Maurienne d'approuver l'échange du prieuré de St-Hippolyte d'Aix, dioc. de Grenoble, contre d'autres biens, entre l'abbé de St-Just de Suse et Amédée, comte de Savoie. — *Significarunt nobis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, n° 1509.

16891 Serves, 18 juillet 1306.

... Lundi avant s[e] Marie-Madel., *ap. Cervyam*, sur le chemin public. Quittance du juif Salvus à Hugonet d'Anjou, damoiseau, payant au nom de Jean Dauphin, comte de Gapençais.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 100.

16892 Grignan, 20 juillet 1306.

Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, ayant envoyé Etienne d'Auberive, agent de sa cour, percevoir des droits à Colonzelle, en tant que haut seigneur, il y fut maltraité et mourut de ses blessures. Les coupables promettent de se soumettre à la sentence de la cour. Fait dans la forteresse *Greyhi'ni*, dans le grand *bestallo*. Guillaume Mercier, not.

Arch. municip. de Grignan, orig. parch. Fillet (L.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, IV, 237 (à part, 11).

16893 St-Vallier, 20 juillet 1306.

Maître Michel Francisci.... *ap. S. Valerium*, dans le cloître du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xlxx.

16894 Vals, 23 juillet 1306.

... Samedi lendemain de s[e] Marie-Madel., dans le château *Vallis*, sur la place devant la grande chambre à

fourneau. Gautier, chapelain curé de Peyrins *(Payrini)*, avait laissé des biens à son neveu Pierre de Marlieu *(Marlyaco)*, clerc, entre autres une maison à Peyrins, contiguë à la porte du bourg par laquelle on descend vers l'église. Alam[and] du Puy, chevalier, seigneur de Reilhanette *(Rellanæ)*, l'en investit.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 108.

16895 Vals, 23 juillet 1306.

... Samedi lendemain de s^e^ Marie-Madel. dans le château *Vallis*, en la salle *(aula)*. Acte entre Guayrin de Sereys, procureur de son neveu Drodon de St-Romans, Jean Dauphin, comte de Gapençais, et Alam[and] du Puy.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 109.

16896 Bordeaux, 25 juillet 1306.

Burdegalis, dans la grande église, Briand, élu archevêque de Vienne, promet devant les cardinaux et les camériers de solder en cour Romaine d'ici à la Purification 1500 flor. d'or et les 5 services habituels pour leurs familiers.

Benedict., *Reg. Clementis V*, app. 1, 208-9, n° 23.

16897 26 juillet 1306.

Hugues Dusson, châtelain de Pontaix, déclare à Pierre Chypre, sacristain et courrier du chapitre de Die, que le comte de Valentinois veut observer la trêve conclue avec l'évêque de Valence par l'entremise du pape; il demande au chapitre la restitution des bestiaux saisis par ses gens dans le mandement de Quint.

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 93^b^).

16898 Bonneville, 28 juillet 1306.

Confirmation par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, des franchises du lieu accordées par la dauphine Béatrix en janv. 1289/90. *Dat. ap. Bonam Villam*, jeudi après s^e^ Marie-Madel....

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVII, 92.

16899 Vals, 31 juillet 1306.

... En la grande chambre à fourneau du château *Vallis*. Acte entre le dauphin et ses enfants.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 110.

16900 Août 1306.

Sur les instances d'Aymon d'Aoste, prieur de Chalais, Guillaume, évêque de Grenoble, approuve l'acte du chapitre général des Chartreux (n° 16852).

Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, IV, 528.

16901 La Chartreuse, commenc^t^ août 1306.

G[uillaume], évêque de Grenoble... *Dat. Cartusie*, dans le chapitre général.

1er *Cartul. de la Chartreuse*, 8^a^.

16902 4 août 1306.

Hommage prêté à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, par Siboud Allemand, seigneur de Revel, pour ce qu'il possède à Nantes, la Valette, Lavaldens, Siévoz et au mandement de Valbonnais, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 252^a^.

16903 Bordeaux, 5 août 1306.

Lettre du pape Clément V à Briand, élu de Vienne, l'autorisant pendant deux ans à se faire remplacer pour la visite de son diocèse et à percevoir les procurations. — *Sinceræ devotionis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 222^b^, n° 1182.

16904 Bordeaux, 5 août 1306.

Le même autorise le même à placer dans chacun des monastères des deux sexes de son diocèse une personne convenable *(idonea)*. — *Clara merita.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 222^b^, n° 1183.

16905 Bordeaux, 5 août 1306.

Le même charge l'abbé de Savigny, l'archidiacre de Lyon et un chanoine de Saintes de veiller à la réception des envoyés de l'archevêque de Vienne et au versement des procurations. — *Sinceræ devotionis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 225^a^, n° 1200. Martin, 2343.

16906 Bordeaux, 5 août 1306.

Clément V autorise Briand, élu de Vienne, à céder ses canonicats de Lyon, Valence et Vienne, quand il aura reçu la consécration épiscopale, à des ecclésiastiques de son choix, même déjà pourvus de bénéfices.— *Habet in nobis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 226^a^, n° 1209.

16907 Bordeaux, 5 août 1306.

Le même autorise le même à faire recevoir dans l'église de Romans, de son diocèse, un chanoine même déjà bénéficié. — *Personam tuam.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 227^a^, n° 1215.

16908 Bordeaux, 5 août 1306.

Le même accorde au même la faculté de faire recevoir dans l'église de Vienne un chanoine même déjà bénéficié. — *Personam tuam.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 227^a^, n° 1216.

16909 Valence, 5 août 1306.

Artaud Viviani, prieur de St-Félix, accepte la décision des arbitres du 20 juin 1305. Fait devant la première porte de St-Félix; témoins : Nicolas de Montélier, prêtre, Jeannet de Bésayes, charretier *(quadrigarius)*, et Guillelmet portier de St-Félix. L'official de Valence appose le sceau de sa cour.

A la suite de l'acte du 20 juin 1305.

16910 Valence, 10 août 1306.

Approbation par Pétronille, femme de Durand Valensonis, citoyen de Valence, de la vente faite à St-Ruf par son mari. *Act. Valen.* Odon de Stegilleio not.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, 390, ch. XII, n° 28bis.

16911 Bordeaux, 11 août 1306.

Le pape Clément V accorde une dispense de pluralité de bénéfices à Henri de Lavania, archidiacre de Gap, protégé du cardinal Bérenger [Frédol], parent et chapelain du cardinal Luc [Fieschi]; il possédait entre autres la cure de Lavania au diocèse de Gênes. — *Illis apostolica.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 244^a^, n° 1327.

16912 St-Marcellin, 13 août 1306.

...Samedi avant l'Assomption, *ap. S. M-num*, en la maison du marché. Acte entre Guillaume Carraci, châtelain de Chevrières *(Capriliarum)*, et Jean Christofori,

chapelain curé de St-Laurent de Valclérieux *(Valleclar.)*, et son frère Etienne.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 111.

16913 Moirans, 16 août 1306.

...Mardi lendemain de l'Assomption, *ap. Moyrencum*, dans le couvent des frères Mineurs. Hommage lige et reconnaissance de Jean, seigneur de St-Quentin, à Humbert, dauphin de Viennois, pour les châteaux et terres de St-Quentin, St-Lattier et la Sône en fief rendable et réversible ; présents : Henri de la Tour, seigneur de Vinay, Guionet, seigneur de Tullins.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 112. Arch. de l'Isère, B. 2965, 82. *Invent. St-Marcellin*, II, 1853, 1961, 1995.

16914 19 août 1306.

Ratification par l'évêque, le doyen et le chapitre de Notre-Dame de Grenoble... Vendredi après l'Assomption. Etienne de Muriannette [not.] [La sentence à laquelle cet acte semble se référer est du 23 avril 1365.]

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), D. XII, 77b.

16915 Marseille, 23 août 1306.

Lettres du roi de Sicile, défendant à ses officiers de troubler ceux du Dauphin dans les informations qu'ils faisaient contre quelques personnes du Gapençais.

Arch. de l'Isère, B. 3013. = ROMAN, 150b.

26 août 1306 = 26 mars 1306.

Grenoble, *Invent. prov. étrang.* 127.

16916 Embrun, 28 août 1306.

Guillaume de Mandagot, archevêque d'Embrun, [puis cardinal de Palestrina], constitue un capital de 12000 vieux Tournois d'argent, évalués 825 liv. Viennois anciens, pour l'érection de deux chapellenies dans sa cathédrale, à l'autel de St-Martin, [il avait fait construire deux chapelles contiguës et avait consacré l'autel de l'une d'elles ; son intention était d'être enseveli sous le marchepied], et 4364 vieux Tournois évalués 300 liv., pour la fondation de 12 anniversaires, dont les titulaires devront assister aux offices du chœur. Sont chargés de négocier ces fondations : Raymond de la Blaquière, prévôt, Jean de Freyssinières, archidiacre, Olivier de Laye, doyen de Gap, Durand de Freyssinières, Boniface de Bénévent, Embrun Martin, Michel Lombard, chanoines d'Embrun, réunis dans la chambre du prélat. Lesdites sommes sont employées à l'achat de services, cens et rentes sur des terres sises à Risoul, Guillestre, St-Clément, Châteauroux et Embrun. Jacques Reynaud, de Cavairargues *(Calvesanissis)*, dioc. de Nîmes, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2, pap. (*Invent.* II, 3) ; G. 188, pap. (*Invent.* II, 119-20).

16917 (Veynes), 29 août 1306.

...Ind. 4. Albergement par Giraud Praerii, convers, procureur de la maison de Durbon, à Jacques Balp et à Jacques, fils de feu Raymond Auroza, d'un champ appelé l'Adreytz d'Aunas, allant de la roche au pas d'Aunas entre deux ruisseaux, sous le cens annuel de 8 den. et 8 sols d'introge ; la maison y lèvera ses autres cens et tâches. Investiture par un bâton. Les deux associés quittent le couvent de ce qu'ils avaient sur la terre de Faysia, limitée par le pas d'Aunas et Pré-Rond. Serment sur les Evangiles. *Act... ap. Serrum Pelatum*, dans le tènement d'Aunas. Témoins (3). Hugues Chabuelli not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 526-7, n° 605bis=ROM. 150b.

16918 La Balme, 31 août 1306.

...En la maison du Dauphin *ap. Balmam*, dans l'île de Crémieu *(Crimyaci)*. Raymondet Rosseti, de la Mure, reconnaît au médecin du dauphin, Rodulphe de Lucembanco, au nom d'Anselme, abbé de Casanova, dioc. de Turin *(Tauarian.)*, ordre de Cîteaux, avoir reçu 10 sols gros Tournois pour se rendre au chapitre général.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 113. = JANAUSCHEK, *Origin. Cisterc.* I, 120-1.

16919 6 septembre 1306.

Hommage du seigneur d'Entremont au dauphin.

Invent. Graisivaudan, II, 46b. — Cf. 8 suiv.

16920 La Balme, 8 septembre 1306.

...*Ap. Balmam*, dans l'île de Crémieu *(Crimiaci)*, diocèse de Lyon, en la maison du dauphin Humbert, dans une chambre basse, le même dauphin et ses fils Jean comte de Gapençais et Guy Dauphin font un accord avec Drodon seigneur de Beauvoir-de-Marc, son fils Guigues et son gendre Rollet d'Entremont, fils de feu Rodolphe seigneur de ce lieu : Drodon s'engage à faire reconnaître le château d'Entremont par Rollet au dauphin ; celui-ci lui donnera 50 liv. de revenu et lui fera délivrer la terre que son père tenait à Morestel et Allevard ; Jean promet de l'armer chevalier *(neoptolomum faciet et tenebit ad raubas sui corporis)* ; on lui obtiendra remise du droit de commise pour félonie. Témoins : maître Rodolphe de Lucembac, chanoine de Genève, médecin *(physicus)* du dauphin, Guigues de Maloc, chanoine de Valence, et Humbert Clareti, chanoine d'Embrun. Jean de St-Denys not.

Minutes du not. Jean de St-Denys, n° 114. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 140-3. — SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 2e, 56 ; 3e, I, 98. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 125-6. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 361. = BRÉQ. VIII, 86. *R. Gen.* 1593.

16921 La Balme, 8 septembre 1306.

Ligue offensive et défensive entre Humbert dauphin de Viennois, ses fils Jean Dauphin, comte de Gapençais, et Guy Dauphin, d'une part, Drodon seigneur de Beauvoir-de-Marc, et son fils Guigues, d'autre, en plaid et en guerre contre le comte de Savoie et toutes autres personnes. Jean de St-Denys, not.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 115. *Invent. Viennois*, I, 224 : 123b. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 239.

16922 La Balme, 15 septembre 1306.

...Lendemain de l'Exaltation de la s^e^ Croix, *ap. Balmam*, dans l'île de Crémieu *(Crymiaci)*, en la maison du dauphin. Maître Joce d'Esparron et Peyrez de St-Denys en France, juifs, se donnent au dauphin [Humbert], suivant le mode et la forme usités avec les autres juifs.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 116.

16923 La Balme, 16 septembre 1306.

...Vendredi après l'Exaltation de la s^e^ Croix, *ap. Balmam*, dans l'île de Crémieu, en la maison du dauphin Humbert, à qui Pierre, fils d'Aymon de Rougemont, fait hommage, se déclarant son homme lige.

Arch. de l'Isère, B. 4128, orig. parch. (*Invent.* IV, 124^a^). *Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 117.

16924 Cosengier, (après 24 septembre) 1306.

Testament d'Amédée, comte de Genevois. Il ordonne de payer 500 liv. qu'il doit à Jean et Hugues de Vienne, afin qu'ils restituent à son héritier le château du Vuache. Il nomme pour exécuteurs Jean de Chalon et Hugues seigneur de Faucigny. *Act. Cusangici*, dans la chambre du comte... *ind. 5 sumpta 8 cal. octob.* Clément de Juria not.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 327. = *R. Gen.* 1594.

16925 [La Bâtie-]Divisin, 26 septembre 1306.

A° a N. D., ind. 4, dimanche après s^t^ Mathieu. Guiffred Malès, seigneur de Divisin (Domessin !), déclare avoir reçu en fief d'Amédée, comte de Savoie, des biens dans la paroisse de Charancieu *(C-ciaco)*. Fait *ap. Diuisinum*, dans la grange de Guiffred. Témoins : Guigues d'Amaysin, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 9, Charanzon, Domeissin, n° 1, orig. parch.

16926 St-Romain, 30 septembre 1306.

...Vendredi lendemain de s^t^ Michel, *ap. S. Rom.*, en la maison du dauphin. Prêts par des Lombards de la Tour[-du-Pin].

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 118.

16927 2 octobre 1306.

Rollet, seigneur d'Entremont, remet son château à Jean, dauphin de Viennois [en exécution de l'accord du 8 sept.]..., dimanche après s^t^ Michel.

Fasciculus temporis, n° 12. MALLET, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 301. = *R. Gen.* 1597. PASCALEIN A.), Quel château d'Entremont fut pris, en 1306, par Amédée V?, dans *Rev. Savoisien.* (1893), XXXIV, 263-7.

16928 3 octobre 1306.

Discussions entre Raymond de Mévouillon et Galburge, dame d'Izon *(Ysonis)*, et son mari ; Raymbaud de Lachau *(de Chalma)* tiendra du seigneur de Mévouillon les châteaux de Pomet, Arzeliers *(Arzilis)*, Saléon *(Celeone)*, Izon et ce qu'ils ont à Châteauneuf-de-Chabre *(Capra)*, Montéglin *(Monte Ayglino)* et Eyguians *(Ayguèanis)*.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1327.

16929 Lyon 4 octobre 1306.

...Mardi après s^t^ Michel, *ap. Lugdun.*, en [la maison] du dauphin de *Royne*. Quittance donnée au dauphin, au nom de Jean de Chalon, de 307 liv. 7 sols petits Tournois du roi de France pour la dot de B[éatrix], fille du dauphin et épouse du fils de Jean.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 119.

16930 5 octobre 1306.

Amédée, comte de Savoie, investit le château d'Entremont avec une troupe considérable et le prend après cinq semaines de siège, ce qui entraîne une grande destruction de l'armée du dauphin au passage de *Catressa* ou *Charcessa*..., mercredi suivant.

Fasciculus temporis, n° 12. MALLET, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 301. = *R. Gen.* 1597.

16931 6 octobre 1306.

Transaction entre le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et son épouse Anne, comtesse desd. comtés, d'une part, et nobles Humbert, Hugues, Lantelme, Guillaume et Marron, dits d'Hostun *(Autun)*, Falcon de Montélier, Gérente Marron, Pierre Chanabas, Aymard de la Roche, Alise Margaysio et autres seigneurs de la Baume-d'Hostun, d'autre.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 177-8.

Serves, 6 octobre 1306 = 13 octobre 1306.

CHEVALIER (U.), *Ordonnances*, n° 88.

16932 7 octobre 1306.

...Vendredi après l'octave de s^t^ Michel 1206... Reconnaissance à Humbert dauphin par Amédée de Roussillon.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (Reg. Pilati 1327-8), 19.

16933 Sisteron, 9 octobre 1306.

Hommage à Bertrand de Mévouillon et Pierre de Mison frères, par Dragonet de Mondragon, prieur de St-Gilles, pour les terres de l'abbaye supprimée de Claire-Combe [à Ribiers].

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Joucas, n° 245. = ROMAN, 151^a^.

16934 10 octobre 1306.

...Ind. 4... Guillaume de Clermont fait cession, par signes interprétés par un de ses familiers, à l'abbé et au couvent d'Hautecombe de 12 sols 6 den. de cens sur le pré de la Blerona, paroisse de Masceu, et de 5 sols *pro alveo sive ayruel* des Bletonay, même paroisse. *Act. ap. Famalei* ou *F-lci ;* témoins. Ponset Tardy, not. imp.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 90.

16935 Serves, 10 octobre 1306.

...Lundi après l'octave de s^t^ Michel, *ap. Cervyam*, en la maison du dauphin sur le Rhône. Reconnaissance, au nom d'Agnès, abbesse de St-Pierre à Lyon, au dauphin de 160 liv. Viennois pour le tiers des maisons de Sorrone à Lyon, près de celle de Royene.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 120.

16936 Serves, 10 octobre 1306.

...[Comme au n° préc.]. Reconnaissance par frère Aymon, au nom du couvent des frères Prêcheurs de Lyon, au dauphin de 50 liv. Viennois pour le tiers des mêmes maisons.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 121.

16937 Embrun, 10 octobre 1306.

Appel par les syndics d'Embrun contre une ordonnance du bailli de l'Embrunais, qui les convoque pour les chevauchées.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 151^a^.

16938 Aygu, 12 octobre 1306.

Vente par Ricaud de Laisla chevalier, et Ricaud [ ] à Pierre Guigoni, damoiseau, de tout leur fief au

château de Taulignan *(Taulenhano)* et son territoire, pour le prix de 100 livr. Fait près l'église N.-Dame *d'Ayguno Montilii Adzem.*, dioc. de Valence. Présents : Pierre Champas, etc. Durand Valansani, de Montélimar, not. imp. et de Géraud Adzém. seigneur de Montélimar.

Hozier (d'), *Preuves généalog. de Moreton*, n° 1.

16939 Serves, 13 octobre 1306.

Humbert, dauphin de Viennois, accorde aux juifs Morel d'Amboise *(de Ambaysia)* et Amyal de Tours la permission d'aller séjourner et trafiquer *(marchandari)* par toute sa terre, baronnie et district, de faire leur résidence à Grenoble, et d'y prêter de l'argent sur gages et billets, pendant 4 ans à partir de la Toussaint, moyennant 20 liv. Viennois monnaie courante chacun, plus 10 à la fin de chaque exercice ; il les quitte dès maintenant des 40 liv. d'introges et les exempte des péages pour leurs personnes, montures et biens, mais non pour les marchandises destinées à être revendues ; ils sont dispensés des tailles, *gaytæ* ou *eychalgaytæ*, *operæ*, *manuoperæ*, *coroatæ* et autres usages. Les instruments de leurs créances, contrats et concordats seront scellés à réquisition et exécutés après échéance ; au bout d'un an, les gages seront leur propriété. *Dat. Cerviæ*, jeudi quinzaine de s[t] Michel....

Arch. de l'Isère, orig. parch. *Invent. Généralité*, I, 145 : 95 (le 6). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 143-4. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 95-6 ; *Hist. de Dauph.* II, 126-7. = Bréq. VIII, 87. Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* C. XVII, 139-40 (à part, 12-3). Bouvier (Cl.), *Vienne...* 37.

16940 Entremont, 14 octobre 1306.

François de Peyns, damoiseau, reconnaît tenir en fief d'Amédée, comte de Savoie, la maison et forteresse qu'il possède à Chabons *(Chabous)*, au-dessous du prieuré. *Act. ap. Intermontes*, dans le camp fortifié *(in castris)* de l'armée du comte qui assiégeait la place ; témoins : Amédée de Miribel, Hugues de Chandée *(Chandeya)*, Hugues de Boczosel, Jean Bertrand, jurisc. Ponce Amarfredi, de St-Julien en Maurienne, not. imp. et comt.

Cibrario e Promis, *Docum.* 243-4.

16941 Gap, 14 octobre 1306.

Etienne Corderii, de Gap, à la demande de Ponce Bertrandi, chanoine de *Chayracium* et procureur du couvent de Bertaud, reconnaît avoir été payé de tout ce que le monastère lui devait. *Act. Vapinci*, devant sa maison ; témoins. Pierre Bonifacii, not. imp. et de G[eoffroy] évêque et comte de Gap. Bulle.

Guillaume (Paul), *Chartes de Bertaud*, 189, n° 174.

16942 Bordeaux, 25 octobre 1306.

Clément V donne quittance aux marchands de la société Spini à Florence, pour 400 flor. d'or provenant de la dîme recueillie durant deux ans par l'archevêque d'Embrun et l'évêque de Marseille. — *Nuper de mandato.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, n° 1152.

16943 26 octobre 1306.

Vente à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, par Raynaud (Raymond ?) de Montauban, seigneur de Montmaur, de la maison forte de Mésage, dioc. de Grenoble, pour le prix de 3000 liv. Tournois.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 158[b] : VI, 102[a].

16944 Etoile, 1er novembre 1306.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, donne quittance à Pierre de St-Vallier, habitant de la Roche, payant au nom de Guichard de Clérieu, de 4000 gros Tournois d'argent, jadis prêtés par le comte à son neveu Guichard.

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 93-4).

16945 2 novembre 1306.

Protestation de l'évêque de Valence contre la construction d'une bastide à Leyne, sur la route de Valence à Montélimar, comme contraire aux privilèges des empereurs et violation de la trêve. Le comte répond qu'il croit avoir rendu un service à la sécurité publique en établissant une forteresse en un lieu redouté des voyageurs à raison des crimes qui s'y commettaient.

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 94[a]). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 149-50 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 71-2 (à part, I, 279-80).

16946 Bordeaux, 4 novembre 1306.

Le pape Clément V annonce à Briand, élu de Vienne, qu'il a chargé les évêques du Puy et de Grenoble de lui remettre le pallium et de recevoir son serment de fidélité. — *Cum te nuper.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 222[b], n° 1184.

16947 Bordeaux, 4 novembre 1306.

Le même charge les évêques du Puy et de Grenoble [Guillaume] de remettre le pallium à Briand élu de Vienne et à recevoir son serment de fidélité. — *Cum nuper.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, I, 222[b], n° 1185.

16948 Marseille, 5 novembre 1306.

Lettre de Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, etc. à François de Lecto, chevalier, sénéchal des comtés de Provence et Forcalquier : les vassaux *(homines)* du château de la Verdière *(Verderia)* lui ont exposé qu'il y avait eu compromis en la personne de [Guillaume], archevêque d'Embrun, au sujet des désaccords entre eux et Emmanuel de Vintimille, chevalier, seigneur dud. château ; l'arbitre avait prononcé sa sentence, que led. s[r] n'observait pas ; ordre de l'y contraindre. *Dat. Massilie, ... 5[e] ind., regnor. a° 22.*

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 267, 266[b].

16949 Beauvoir, 8 novembre 1306.

... Mardi octave de la Toussaint, *ap. Bellumvidere*, en la maison de Pierre Coperii. Lui et sa femme Englesia albergent une maison à Poliénas *(Pollenauf)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 122.

16950 13 novembre 1306.

... Dimanche après s[t] Martin d'hiver. Echange de Jeannet Sallayronis [ou Salayornis] et sa femme Ermenjone avec Pierre Bolfardi ; présent : Aymar de Colombier, châtelain de Beauvoir.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 142.

16951 Sisteron, 16 novembre 1306.

Lettre d'Etienne de Beuteriis, bailli de Sisteron, à Guigues Allemand, bailli du Gapençais et châtelain du Champsaur, lui ordonnant, suivant le commandement du sénéchal de Provence, de convoquer et d'amener les milices du Gapençais.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 429. = ROMAN, 151*.

16952 Upaix et St-Bonnet, 17 novembre 1306.

Réponse de Guigues Allemand, qu'il est prêt à obéir et à faire convoquer les chevauchées par voie de cri public. Témoin : Guillaume Auger, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 429, orig. = ROMAN, 151*.

16953 Gap, 18 novembre 1306.

Inventaire des biens meubles de la maison des chanoines de Gap, par Olivier [de Laye], doyen, nommé administrateur du chapitre par Geoffroi [de Lincel], évêque de Gap, et les chanoines. Présents : l'évêque, le prévôt, le sacriste et 4 chanoines. Témoins : Féraud de *Barracio*, prieur de Ventavon, Nicolas, prieur de Volone, etc. Jean Arnaud de Seyne, not. imp. Fait dans la chambre *medii vasis*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1681 (*invent.* VI, 268*).

16954 Crest, 18 novembre 1306.

... Ind. 5.... Benistanda Porreta, de Piégros *(Podio Grosso)*, du consentement de son mari Jacques Feogerii, vend, pour rétablir leurs affaires, à Jarenton Verri, viguier *(vegerio)* de Crest, un bois au territoire de Piégros, lieu dit *el serre de las Poias*, au prix de 6 liv. Viennois, dont l'acheteur satisfait incontinent la venderesse Juliette *(sic)*. Investiture par Bertrand Hugonis, de Piégros, qui en avait le domaine sous 1 den. de cens. *Act. Cristæ*, en la maison de Pierre Ruffi, de Piégros ; témoins. Pierre de Aysia, habitant Crest, not. apost. et imp.

Arch. de la Drôme, E. 1890, orig. parch. de 39 lig. 1/2 (*Invent.* II, 269*).

16955 Beauvoir, 20 novembre 1306.

... Dimanche avant s^e^ Catherine, en la maison du marché *Bellivisus*. Acte entre Pierre, fils de feu *l'b.* Drogonis, et Peron. Girardi, de la Sône *(Sonna)*.

**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 143.

16956 (Beauvoir), 20 novembre 1306.

... Dimanche avant s^e^ Catherine, en la maison du marché. Vente par Péronet Reollardi à Jean Costantini.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 144.

16957 St-Lattier, 25 novembre 1306.

... Vendredi fête de s^e^ Catherine, *ap. S. Heleuterium*, dans le champ d'Humbertin. Reconnaissances par divers au dauphin. Mention de Frédéric Trouys, chevalier du roi de Jérusalem et de Sicile.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 145.

16958 Romans, 26 novembre 1306.

... Samedi lendemain [de s^e^ Catherine], *ap. Roman.*, en la maison d'Etienne Bourgeois *(Burgen.)*. Guillaume de Chausenc *(C-eync)* remet au nom du Dauphin 4000 flor. à Frédéric Trouys, chevalier du roi de Jérusalem et de Sicile.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 146.

16959 Bordeaux, 28 novembre 1306.

Clément V donne toute permission à Louis [de Poitiers], élu évêque de Viviers, pour recevoir les ordres mineurs et sacrés des mains de son métropolitain [Briand], archevêque de Vienne, ou de tout autre pontife catholique, et la consécration épiscopale du même assisté de 2 ou 3 évêques. — *Cum nuper de.*

Invent. Vivarais, 496. Arch. de l'Isère, B. 3897, orig. parch. (*Invent.* IV, 4*). — BENEDICT., *Reg. Clementis V*, II, 1*, n° 1513.

16960 Cornillon, 29 novembre 1306.

...Mardi veille de s^t^ André, *ap. Curnill.*, en la petite chambre contiguë à la chambre haute du dauphin. Guillaume Bonivardi, de l'ordre de la maison de l'Hôpital St-Antoine, procureur du comte de Savoie, apporte un instrument au dauphin [Humbert], qui répond n'avoir pas rompu la trêve papale ; présent : Jacques Carrati, prieur de St-Pierre-d'Allevard.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 147.

16961 Cornillon, 29 novembre 1306.

...Mardi veille de s^t^ André, *ap. Curnill.*, en la chambre haute du dauphin, à qui Pierre Bigoti prête serment.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 148.

16962 Cornillon, 30 novembre 1306.

...Mercredi fête de s^t^ André, *ap. Curnill.*, en la chambre haute du dauphin. Guigues Alam[andi], seigneur de Valbonnais, déclare au dauphin Humbert la vente à lui faite par Raymond de Montauban, au prix de 3000 liv. coronats de Provence, du domaine ou métairie *(affare, factum)* de Mésage *(Mezatico)*, mouvant du fief delphinal, qu'il avait reçu en dot de son épouse des nommés *los Aureuz ;* investiture par le prince.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 150. *Invent. Graisivaudan*, A. 59 : I, 329-30 ; II, 3 ; VI, 102^b^.

16963 Cornillon, 30 novembre 1306.

...[Comme au n° préc.].. Raymond de Montauban fait hommage au dauphin de sa métairie de Mésage, de la mouvance delphinale et de tout ce qu'il possédait depuis Voreppe au-delà et en-deçà de l'Isère et du Drac, sauf certains biens à Claix de la mouvance du chapitre Notre-Dame de Grenoble...

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 151. *Invent. Graisivaudan*, V, 252*.

16964 (1306).

Ordre donné à Guillaume Margallani, mistral de Mésage *(Mezaticum)*, par Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, en suite de sa vente à Guigues Alamandi.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1806.

16965 Décembre 1306.

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et son fils aîné Jean Dauphin, comte de Gap, passent investiture à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, de la 4e partie d'un domaine ou métairie à Mésage, qu'il avait acquis de Raymond de Montauban, seigneur de Mésage.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 588. *Invent. Graisivaudan*, A. 159^b^ VI, 102^b^. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 140*.

16966 La Mure, 3 décembre 1306.

Quittance de 500 liv. petits coronats à Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, par Raynaud de Montauban, chevalier, seigneur de Montmaur, pour prix de la terre de Mésage. ...Mardi après s[t] André.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 85[a]).

4 décembre 1306 = 30 novembre 1306.

16967 Cornillon, 5 décembre 1306.

...Lundi veille de s[t] Nicolas, dans le château *Curnill'*, en la chambre haute du dauphin Humbert, à qui Franç[ois] de Goncelin rend hommage lige et reconnaît tenir de lui en fief tout ce qu'il avait en Dauphiné non mouvant d'autre seigneur.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 153. *Invent. Généralité*, 382.

16968 5 décembre 1306.

Aimar, comte de Valentinois, requiert les arbitres élus par lui et l'évêque de Valence, de procéder au plus tôt à la solution de leurs différends ; il proteste contre des actes des gens du prélat qui constituent une violation de la trêve. ...Lundi après s[t] André....

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 94[a]).

16969 8 décembre 1306.

Acquisition par Bertrand et Guillaume du Poët *(de Pugeto)*, des mains de Raybaude de Blacas, religieuse du couvent de Lamanarre, du château et territoire de Moissac. Julien de Calars, Sicard de Roquefeuille. — Or. parch. lat.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), p. 21, n° 107.

16970 Moirans, 10 décembre 1306.

...Samedi après s[t] Nicolas, *ap. Moyr.*, en la maison de Guionet Marescalli. Pierre Falconis reconnaît devoir 20 liv. Viennois à Monaco, chambrier et sommelier du dauphin.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 149.

16971 11 décembre 1306.

Obit de Guillaume Goioys, prêtre de l'église de Vienne.

Chevalier (U.), *Pataphium S. Viennen. eccl.* 31.

16972 Vienne, 14 décembre 1306.

...Mercredi lendemain de s[e] Lucie, *ap. Viennam*, en la maison du dauphin à St-Gervais. Humbert offre aux envoyés de Jean de Chalon, Bysuncius et Lombard Lumbardi, de payer ce qu'il doit.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 154.

16973 15 décembre 1306.

Procuration donnée à Pélicier et Tapian pour terminer le différend survenu entre la communauté de Pierrelatte, les coseigneurs Bertrand de St-Pasteur, Albert de Cornilhan, Adhémar de Pierrelatte, Pierre de Sérignan, Poncet de Beaumont et Pierre de St-Just, d'une part, et l'évêque Guillaume et les habitants de St-Paul, d'autre, au sujet des limites des deux communes.

Arch. de la Drôme, E. 3443, orig. parch. Bulle : S· DOMINOR·DE·PETRALAPTA (*Invent.* III, 161).

16974 Embrun, 17 décembre 1306.

Raymond de la Blaquière, prévôt du chapitre d'Embrun, cède en bail emphytéotique à Jean Salvage, de St-Clément, diverses terres à St-Clément, aux Châtaigniers et aux Basses-Ouches, près de la terre de l'hôpital de St-Clément, pour le cens annuel de 75 sols Viennois bons anciens, payables en tournois d'argent du roi de France, chacun compté pour 16 den. obole. Ce cens est au profit des deux chapellenies fondées par l'archevêque Guillaume (28 août préc.). En cas de vente, réserve du 13[e] pour lods *(laudimium)* et treizain. Présents : Embrun Martin et m[e] Raymond Rebulli, chanoines de Vence, etc. Hugues Lambert, d'Embrun, not. imp. Fait dans le palais archiépiscopal....

Arch. des Hautes-Alpes, G. 2, orig. parch. (*Invent.* II, 3[b]).

16975 Bédouin, 19 décembre 1306.

Lettre d'Agathe, veuve de Bertrand de Baux, comte d'Avellin, ordonnant à la communauté d'Aulan de payer les décimes au prieur de Notre-Dame de Mévouillon.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 886.

16976 St-Ismier, 20 décembre 1306.

Mardi avant s[t] Thomas, Pierre Morgerii, de la paroisse de St-Ismier, donne quittance en faveur de Béatrix, dauphine, dame de Faucigny, de 100 sols, prix de vente d'une hémine froment et 8 setiers d'avoine de cens. Fait *ap. S. Ymerium*, dans la maison de Pierre. Témoins. Guillaume Belloni, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. 1, n° 51, orig. parch. (*Invent.* 15).

16977 27 décembre 1306.

Déclaration et protestation d'Aimar, comte de Valentinois, que la rupture de la trêve conclue entre l'évêque de Valence et lui par la médiation du pape est le fait du prélat... Mardi après Noël.

Arch. de l'Isère, B. 3561, orig. parch. (*Invent.* III, 94[a]). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 150.

16978 1306/1310.

Jacques de Varans, de Plaisance, et Pierre Alloyer, de Gênes, tiennent la monnaie de St-Symphorien-d'Ozon pour le comte de Savoie.

Perrin (A.), dans *Doc. acad. Sav.* (1883), V, 21.

16979 1306/1307.

Cens et plaids *(placita)* que rend *(facit)* G. Fieri au dauphin ; total des plaids : en argent 47 sols 4 den., en froment 4 setiers, en avoine 2 set.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 223.

16980 St-Donat, 5 janvier 1306/7.

...Jeudi veille de l'Epiphanie *(Apar. Dom.)*, *ap. S. Donatum*, en la chambre du dauphin [Humbert], à qui Odonet de Laye, fils de feu Guigues de Laye, du Champsaur, damoiseau, rend hommage lige.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 155.

16981 St-Donat, 6 janvier 1306/7.

...Vendredi fête de l'Epiphanie, *ap. S. Donatum*, sur les degrés de la porte de la chambre haute du dauphin. Quittance du juif Bonet des Pilles *(Pilis)* à Alam[and] du Puy, chevalier, seigneur de Reilhanette *(Rellanæ)*, de ce qui lui était dû par feu le seigneur de Lunel *(L-llo)* ; présent Humbert dauphin.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 156.

16982 Embrun, 10 janvier 1306/7.

Fondation de la chapellenie Ste-Marie, dite ensuite de Tous-les-Saints, par Etienne Callandre, chapelain de Notre-Dame d'Embrun, qui cède à cet effet une vigne, un cellier et autres biens. Présents : Raymond de la Blaquière *(Blaqueria)*, prévôt, et 4 chanoines d'Embrun. Fait en la maison de chanonge *(canoniæ)*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 268, pap. (*Invent.* II, 192ᵃ).

16983 Moirans, 13 janvier 1306/7.

...Vendredi fête de s^{t} Hilaire, *ap. Moyr.*, dans le réfectoire des frères Mineurs. Le dauphin Humbert et Jean Dauphin, comte de Gapençais, augmentent le fief de Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, de la maison de Mésage, jadis à Poncet Auruz.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 157.

16984 14 janvier 1306/7.

Compromis entre les habitants de Pierrelatte, ceux de St-Paul et l'évêque, nommant Bertrand de St-Pasteur et Bérenger de St-Paul, damoiseaux, pour délimiter le territoire *del Contrast et las Feyssas*. G[uillaume], archevêque d'Embrun, recteur du Comtat, approuve l'acte et y fait apposer le sceau de la cour romaine.

Arch. de la Drôme, E. 3443, orig. parch. (*Invent.* III, 161ᵇ).

16985 14 janvier 1306/7.

Sentence arbitrale rendue par Bertrand de St-Pasteur et Ponce Bérenger, décidant que l'*heremus* dit *del Contrast* sera indivis entre Guillaume, évêque de Trois-Châteaux, et les seigneurs du château de Pierrelatte ; les amendes pour crimes ou délits seront partagées ; les communautés gardent leurs droits de pacage et bûcherage *(esplecha)* ; le territoire des Faisses est délimité par des bornes en pierre.

Arch. de la Drôme, E. 3443, orig. parch. (*Invent.* III, 161ᵇ).

16986 16 janvier 1307.

Quittance de 100 liv. Tournois petits, valant 3 den. chacun, par Eustache, seigneur de Montboissier, à Giraud Adzémar, seigneur de Monteil, sur la dot de Tiburge, sa nièce.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 5, n° 17. *Catal. d. Archiv. maison de Grignan* (1844), p. 25.

16987 18 janvier 1306/7.

Mariage de Guillaume de Valserres, ind. 5.

Arch. de l'Isère, *Invent.* 31, lxxiiij.

16988 St-Rambert, 22 janvier 1306/7.

...Dimanche fête de s^{t} Vincent, dans l'église *S. Raymberti*. Hommage au dauphin Humbert par Humbert dit l'*Escrivens*, écrivain de la Côte(-St-André, *Costa*).

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 158.

16989 Romans, 23 janvier 1306/7.

Au chapitre général de l'église de Romans, où se trouvaient nobles Alexandre de Rochefort *(S. Solutore)*, sacristain, Gilcius de Sassenage et 6 autres chanoines, on décide que le successeur de maître Guillaume Macellarii devra recevoir la prêtrise dans l'année et faire observer les cérémonies et les statuts... Lendemain de la fête de s^{t} Barnard...

Giraud, *Histor. S. Barnard-Romans*, compl. 210.

16990 24 janvier 1307.

Mardi après s^{t} Vincent. Reconnaissance à Richard de Mailles, par Pierre Bigot, de fonds au mandement d'Allevard. Hugues Cony [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. III.

16991 Vals, 27 janvier 1306/7.

...Vendredi après s^{t} Vincent, *ap. Vallem*, en la grande salle *(aula)* du château. Jacquemet de la Chapelle *(Chapella)*, de la paroisse de Soleymieu *(Solomeu)*, reconnaît à Perrin Collodi, de Treffort, un prêt de 110 gros Tournois d'argent ; présent : Alardin fauconnier.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 159.

16992 Romans, 28 janvier 1306/7.

...Samedi après s^{t} Barnard. Le chapitre de Romans donne pouvoir à G. Perioli et R. de Chausenc de partager les bénéfices que tenait Aynard de Claveyson : églises de Mours *(Mors)*, St-Bonnet-de-Galaure *(Galabro)*, St-Apollinaire, Pisançon, St-Jean-d'Octavéon *(Alteveone)*, St-Paul, Triors *(T-rtz)*, St-Lattier *(S. Eleuterii)*, St-Victor (lè Chasse, *Chasseon)*, Genissieux *(Genicef)*, Geyssans *(Geysiano, Geysas)*, Veaunes *(Veana)*, le Petit-St-Jean *(Charlef)*, Puyssac *(Lanczas)*, St-Barnard d'Anse, Péroux *(Peroys)*, St-Bonnet-de-Valclérieux *(Valclareys)*, Peyrins *(Payrino)*, St-Eusèbe, St-Christophe de Montmiral, St-Maurice, St-Martin de Montmiral. Alexandre de St-Didier, sacristain.

Arch. de la Drôme, St-Barnard.

16993 Chabeuil, 1er février 1306/7.

...*Ap. Cabeolum*, dans la chapelle du château. Fulcon de Plainchamp *(Campo Plano)*, abbé de St-Chaffre *(S. Theofredi)*, dioc. du Puy *(Anic.)*, reconnaît que Jofred, seigneur de Clermont, et autres nobles se sont portés garants pour lui envers les héritiers de Rodulphe d'Entremont, d'un prêt de 2500 liv. bons Viennois, qu'ils avaient en dépôt au couvent de la Chartreuse ; présent : Hugues de *Broygno*, prieur de Chabeuil.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 160.

16994 6 février 1306/7.

...Lundi lendemain du *Carniprivium novum*. Réunion des chanoines de Romans ayant voix au chapitre pour l'élection d'un dom recteur de l'Aumône Ste-Foi de Romans, par suite du décès d'Aynard de Claveyson. Les pensions ou *loqueria* de l'Aumône seront employées à réparer et améliorer ses maisons, selon les conseils des sacristain, maître, capiscol et courriers de l'église, qui ont charge aussi de vérifier les comptes, de contrôler les fermages. L'Aumône pourvoit à la nourriture des clercs infirmes. Le recteur est obligé d'y résider. Est élu Pierre de Chapelier *(Caperliis)*, qui prête serment sur l'Evangile.

Giraud, *Histor. S. Barnard-Romans*, compl. 212-4.

16995 Aix, 8 février 1307.

Lettres de Charles, roi de Sicile, au bailli de Sisteron, ordonnant une enquête sur les droits des habitants de Mison et d'Antonaves, sur le territoire de Château-Giraud [à Ribiers].

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour. = Roman, 151ᵃ.

16996 Aix, 9 février 1306/7.

Hommage au comte de Provence par l'abbé de l'Ile-Barbe, pour les possessions de cette abbaye en Embrunais et Gapençais, entre autres pour Vaucluse [= Verclause].

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 411, orig. = ROMAN, 151.

16997 Le Conier, 11 février 1306/7.

...Samedi après le nouveau *Carnisprivium*. Béatrix de Mévouillon avait vendu le château de Visan *(Avisani)*, au dioc. de Trois-Châteaux, avec ses dépendances au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, au prix de 13000 liv. coronats de Provence, qu'il avait promis de payer à Raymond seigneur de Mévouillon, frère de Béatrix. En compensation de 4000 liv. le dauphin céda à Raymond le château de Pisançon et sa forteresse, avec ses hommages, cens, etc., et le péage de St-Paul près Romans, que le seigneur de Mévouillon remit à Béatrix. Celle-ci voulant être agréable au dauphin, lui rétrocéda la forteresse, avec 50 liv. par an pour la garde du château et du péage. Humbert promit de lui prêter 500 liv. et d'en payer 140 à Cochius de Ner, florentin habitant à Valréas. Fait dans la chapelle de la grange *del Coygne*, au dioc. de Valence ; témoins : Alamand du Puy, chevalier, seigneur de Reilhanette *(Reyllaniæ)*, etc. Albert de Brayda not.

Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 134[a]). *Invent. Baronnies*, I, 54 : 63 ; *Prov. étrang.* 1[b] ; *St-Marcellin*, II, 1350. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 139-40. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 127-8. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1898. = BRÉQ. VIII, 91.

16998 Chabeuil, 14 février 1306/7.

...Mardi après le vieux *Carnisprivium*, Jean Dauphin, comte de Gapençais, en présence et sur l'ordre de son père le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, approuve la convention du 11 précéd. qui lui a été exposée en langue vulgaire *(maternâ)*. *Act. ap. Cabiolum*, dans la chambre du Dauphin ; témoins : Frédéric de Pariset *(P-sius)*, chevalier, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, etc. Albert de Brayda not.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 128[b]. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1899.

16999 . . . 14 février 1307.

Reconnaissances en faveur du dauphin [Jean], à raison de son château d'Aziéu, passées par Pierre et Jean Coponal, de Genas, et par Barthélemy Teparille, pour certains fonds.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 112 : 65[a].

17000 15 février 1306/7.

Ponce Pelliparii passe quittance à Hugues Adhémar, seigneur de Lombers, de 300 liv. Provençaux pour les torts *(forefacta)* que lui avait faits feu Ronsolin, seigneur de Lunel et de Montauban.

Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 134[a]).

17001 Pessac, 17 février 1307.

Clément V charge l'abbé de l'Ile-Barbe, le prieur de la Côte[-St-André], au dioc. de Vienne, et l'official de Lyon de citer devant le Siège apostolique Guichard, seigneur d'Anthon, qui s'est violemment emparé du prieuré de St-Maurice d'Anthon, dépendant d'Ainay, vacant par la mort de son fils le prieur Humbert. — *Querelam dilect.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, II, 15, n° 1596. = MARTIN, 2348.

17002 18 février 1306/7.

... Ind. 4..., devant la maison de la Pentecôte peinte, Pierre Ysnardi vend, au prix de 36 sols, à Guillaume Bruni, convers de la maison de Taorz, une maison avec jardin située aux Girards, dans la paroisse de Beaumont... Témoins. Péronet du Puy *(de Putheo)* not., d'après les protocoles de Raymond du Puy, par commission de Guillaume Grinde, alors juge du Graisivaudan pour le dauphin Jean.

Arch. de l'Isère, évêché de Grenoble, orig. parch. de 10 1/3 lig.

17003 21 février 1306/7.

Ratification par Jean Dauphin de l'acte du 18 février 1306/7...., le mardi suivant.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1350.

17004 22 février 1307.

Traité entre le dauphin Humbert et Isabelle d'Anthon, veuve de Guigues, seigneur de Beauvoir-de-Marc, au sujet de la succession de ce dernier et particulièrement du château de Beauvoir, qui est attribué au dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 4028 (*Invent.* IV, 103[b]).

17005 Valréas, 22 février 1306/7.

... Mercredi fête de la Chaire de s[t] Pierre, *ap. Valr.*, en la chambre basse sous la haute du dauphin. Guillaume Veyrerii, de Mormoiron, se donne comme homme lige à Jean Dauphin, comte de Gapençais.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 161.

17006 24 février 1306/7.

Acquisition par Barthélemy Chaczapreha.

Reg. instrum. capp. St Maur. S[t] Barn. Roman., 321.

17007 25 février 1306/7.

Guillaume de Plaisians, chevalier, seigneur de Vinsobres, rend hommage au dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, pour ses possessions au territoire de Vinsobres, dioc. de Vaison.

Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 134[b]). *Invent. Baronnies*, II, 483 (le 15) : 1122.

17008 5 mars 1307.

Reconnaissance sur réquisition de Raymond de la Blaquière, prévôt d'Embrun, vicaire général de l'archevêque absent, par Jean et Pierre Tronni (*al.* Gautier), de Châteauroux. Témoins : Jean Seguin, recteur de l'église de St-Crépin, Raymond Rebulli, chanoine de Vence, Pierre de Voguerio, recteur de l'église du Rousset. André Barreriæ not.

Arch. des Htes-Alpes, H. 49, frag[t] (*Invent.* 53[b]).

17009 Bordeaux, 10 mars 1307.

Clément V mande aux abbés de Cîteaux et de Cluny de faire observer les trêves ordonnées par lui entre le comte de Savoie et le dauphin de Viennois. — *Considerantes olim.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, II, n° 1689. = PETIT (E.), *Hist. ducs Bourg.*, VII, 458, n° 6120.

17010 Bordeaux, 12 mars 1307.

Arnaud, cardinal prêtre de St-Marcel, camérier du pape, proroge en faveur de Briand *(Briendus)*, archevêque de Vienne, le terme de la Purification qu'il avait accepté pour le payement du commun service des cardinaux et des 5 services accoutumés de leurs familiers; il le fait en considération des charges dont il est obéré et des prières d'Amédée, comte de Savoie.

Benedict., *Reg. Clementis V*, app. I, 278-9, n° 299.

17011 Chabeuil, 13 mars 1306/7.

... *Ap. Cabeolum*, en la chambre haute de la forteresse du château. Girard de Flor[ence], citoyen de Die, promet au dauphin Humbert de garder ses [monnaies de] florins d'or.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 162.

13 mars 1307 = 13 mars 1347.

17012 Gap, 15 mars 1307.

Transaction entre Geoffroy de Lincel, évêque de Gap, et le prieur de Romette : celui-ci cède au prélat le quart des dîmes qu'il revendiquait sur les églises de Venterol, St-Jean de Charbonnières et Piégu *(Podio Acuto)*. En retour, l'évêque lui reconnaît, ainsi qu'aux prieurs de St-Bonnet, de Corps *(Corvo)*, de Chabestang, de Verans et d'Ambel, qui dépendent de lui, le juspatronat sur les églises de Romette, la Rochette, St-Bonnet et l'hôpital de ce lieu, Aspres et sa chapellenie de St-Philibert, la chapellenie de St-Jean d'Auriac au territoire de la Rochette, Ancelle, les Infournas, Charbillac, la chapellenie St-Félix de Faudon, paroisse d'Ancelle, Aubessagne, Chabottes, La Motte et sa chapellenie de St-Pierre, St-Julien du Buissard, le prieuré St-Pierre de Corps, St-Laurent-du-Cros et ses hôpitaux de La Chaup et de l'Era, St-Bénigne, les Sallettes et la chapellenie de St-Julien, le Monêtier d'Ambel, Notre-Dame et St-Pierre à Veras, Oze, St-Marcellin près Veynes, Châteauneuf, Notre-Dame de Vinus (?), Châtillon, Pescheriis, Beaujeu et sa chapellenie St-Vincent-du-Puy, Notre-Dame au prieuré de Chabestang, Saix et St-Vincent de Saix *(Saisio)*. Présents : Rodulphe de Forta, juriscons., Nicolas Nicolay, prieur de Insula, Jean Edulphi, not., m^e^ Jean de la Tour-du-Pin.

Arch. des Htes-Alpes, G. 936, pap. (*Invent.* III, 321-2).

17013 Gap, 20 mars 1306/7.

Reconnaissance à Pierre Martin, notaire, agissant pour l'Hôpital de St-Jean de Gap, par Guillaume Mercier, d'une terre aux Termes, terroir de Montalquier, payant 14 sols de cens.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 386, orig. = Roman, 151^b^.

17014 1307.

Mariage de Jacquemet de Boczosel, fils d'Humbert, seigneur de Gières, avec Galienne, fille de Guy, seigneur de Tullins.

Arch. de l'Isère, B. 4456, inv. (*Invent.* IV, 312^b^).

17015 1307.

Confirmation par noble Guillaume François, fils de François de Peyrins, de la cession du 19 avril 1279, en faveur de Pierre de Chevrières, directeur de l'Aumône de Romans.

Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans*, 66^r^ (*Invent. Drôme*, IV, B. 17).

17016 1307.

Albergement par l'évêque [de Grenoble], à Jean Sesterii et sa femme, des moulins avec foulon *(batitario)* de Gleriis, sous le cens de 50 setiers froment et 5 sols bonne monnaie de plaid. Durand Rostagnii [not.]..., mercredi entre les deux *Carniprivia*. Sceaux du prélat et du chapitre.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. xxix, 47.

17017 1307.

Vente à l'évêque [de Grenoble], par Antoine et Etienne Revelli d'1 hémine froment de cens. Pierre de la Balme [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L. liii, 166^b^.

17018 1307.

Confirmation des privilèges de Mens pour le dauphin Jean.

Grenoble. *Invent. Graisivaudan*, IV, 107^a^.

17019 1307.

Transaction entre le prieur de St-Amand et le seigneur de Solérieux concernant les limites du tènement de la Tesse.

Invent. archiv. de Grignan (1776), f° 212^b^.

17020 1307.

Girard de *Rumano*, official de Valence, atteste la quittance générale accordée par les chanoines de St-Pierre-du-Bourg en faveur du prieur de St-Félix, des cens dus pour le bénéfice de Marnaud, Condamine et Morettes.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 45 lig. *Invent. de St-Félix*, f° 18^b^, n° 83.

17021 1307.

Procès-verbal des assises tenues à St-Firmin par Jean de Puy-Boson, juge de noble Jean Alleman, prieur de St-Michel-de-Connexe.

17022 1307.

Montre des hommes du prieur de St-Michel-de-Connexe et de leurs armes et équipement.

Arch. de l'Isère, B. 4287, pap. (*Invent.* IV, 175^b^).

17023 St-Alban(-de-Varèze), 28 mars 1307.

...Mardi après Pâques, *ap. S. Albanum* sous Auberive *(Albarippa)*, dioc. de Vienne, en la maison de l'abbé de St-Pierre hors la porte. Jacques, seigneur du Jarez *(Gereysio)*, donne à Guy Dauphin son château de Virieu *(Viryaco)*, dioc. de Vienne, au-dessus du château de Malleval, au pied du mont *Montviol*, et sa maison [forte] de Chavanay *(Chavenay)*, même dioc., près de la rive du Rhône, dépendant du fief de l'archevêque de Lyon, qui ratifie la donation. Hommage au dauphin par le châtelain Josserand de la Porte.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 163. *Invent. Prov. étrang.* 120^b^, 121^a^ (*Inv. Isère*, III, 234^b^) ; *Vivarais*, 446. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 150^b^. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 290, 379, 1078.

17024 29 mars 1307.

Achat par Hugues Melquiondi et Guigues Grossi, à moitié, d'un tènement de terre au Pertuis-Rostan. Pierre d'Albana not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 35.

17025 2 avril 1307.

Confédération et alliance entre Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, François, s^r de Sassenage, Raymond Allemand, s^r de Champ, Pierre Béranger, s^r de Morges, François Allemand, s^r d'Uriage, Siboud Allemand, s^r de Ruel, Jacquemet Allemand frère dudit François, Jean Allemand s^r de Séchilienne [Céchillanne], Pierre Allemand son frère, Rostaing de Montorcier s^r de Pellafol, Pierre Allemand, prieur de Notre-Dame de Commiers, et Jean Allemand, prieur de St-Michel d'Exome [de Connexe] : ils promettent de s'aider contre tous, excepté contre le Dauphin et sa famille. — *Quæ geruntur.*

Invent. Généralité Dauph. 383. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 1, 85; *Cart. du Dauph.* II, 144-5.

17026 3 avril 1307.

Visite de la châsse de s^t Antoine, lundi après l'octave de Pâques, en présence de nombreux prélats.

FALCO (Aym.), *Anton. hist. compend.* 80. DASSY, *L'abbaye de St-Antoine*, 503; *Trésor égl. abbaye St-Antoine*, 222-3. DIJON, *Eglise abbat. de St-Antoine.*

17027 Aix, 4 avril 1307.

Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, confirme les conventions passées entre son père et l'abbaye de l'Ile-Barbe (30 avril 1267). *Dat. Aquis, 5^a ind., regnor. a° 23.* — *Operam dativus* [= *daturus*].

GUIGUE (G.), *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 47-57, n° 62.

17028 Aix, 4 avril 1307.

Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, duc de Pouille et prince de Capoue, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, confirme l'accord du 15 nov. 1304 conclu entre son procureur et celui de l'Ile-Barbe. *Dat. Aquis, 5 ind., regnor. a° 23.* — *Operam daturus.*

Invent. Prov. étrang. 127^a. — GUIGUE (G.), *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 57-65, n° 62.

17029 Aix, 4 avril 1307.

Quittance par Guy Arodi, procureur de l'Ile-Barbe, à Jacques Ardoyni, procureur et avocat du roi de Sicile dans les comtés de Provence et Forcalquier, de 3333 livr. 6 sols 8 den. petits coronats, montant des treizains et lods, dus au monastère pour la vente faite à la cour royale par Raymond de Mévouillon de la Val-d'Oule et du château de Poët : 1000 payées à l'abbé à Aix, 1000 représentées par 50 livr. de cens annuel à Bayons, et pour le reste, ainsi qu'en compensation de fief, 120 livres annuelles sur les cosses de Sisteron. *Act. Aquis*, dans l'hospice de l'église Ste-Marie-Madeleine, en la chambre supérieure, près du fourneau. Témoins : François de Lecto, sénéchal, etc. Mainard Mascharelli, not. de la cour d'Aix.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1397. Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 133). — GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 380-2, n° 65. = ROMAN, 151^b.

17030 Visan, 4 avril 1307.

En présence de Guillaume, évêque de Trois-Châteaux, R. évêque de Vaison et Ricau de Caderousse, exécuteurs des testaments de feus Dragonet, seigneur de Montauban, Ronsolin, seigneur de Lunel, et de sa mère Randone, Alamand du Puy, seigneur de Reilhanette *(Relhana)*, au nom de Hugues Adzemarii, seigneur de Lombers, héritier de Ronsolin, et de Humbert dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, fait lire des quittances de sommes payées par lui en exécution des testaments, s'élevant à 9087 livr. 16 s. 4 d. coronats Provençaux, depuis le mardi après l'octave de Pâques 1301 [11 avril], conformément au traité passé entre les exécuteurs et le seigneur de Lombers (29 sept. 1297). *Act... ap. Avizanum*, dans le cloître du prieuré. Témoins : Pierre de Savatio, archidiacre de Trois-Châteaux, Pierre Rochi, official, le gardien des frères Mineurs de Valréas. Raymond Bruni, not. de l'évêque de Trois-Châteaux, dont il appose la bulle, autorisé par son chancelier Guillaume Chalverii.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1289. ALBANÈS (J. H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, V, 404-5 (à part, 4*-5*); *Gallia christ. noviss.* IV, 125-6, n° 255.

17031 5 avril 1307.

Les officiers du comte de Valentinois offrent d'indemniser les habitants de Crest qui auraient éprouvé des dommages durant l'occupation de leur ville par les troupes de l'évêque et du comte ; les syndics affirment n'en avoir éprouvé aucun. G[uillaume] de Montoison se fait remettre les clefs de la ville.

Arch. de l'Isère, B. 3562, orig. parch. (*Invent.* III, 94^a). = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 151.

17032 Val-Ste-Marie, 10 avril 1307.

...Lundi après quinzaine de Pâques, dans le couvent *Vallis S. Mariæ* (*eff.* en la chambre vulgairement dénommée de Richard de Chausenc *(Chauseync)*). Codicille d'Humbert dauphin de Viennois. Il enlève à son fils Guy le château de Lhuis *(Lueys)* et la maison de Baix *(Bays)*, qu'il lui avait attribués par testament, et lui donne en place la ville de Cousance *(Coysances)*, jadis au seigneur de Montrevel, et le château de Pisançon et son mandement, dont le revenu sera diminué des 1000 liv. qu'il lui avait assignées. En cas de mort de Guy sans enfant mâle, le tout reviendra à l'héritier universel du Dauphiné. Son fils aîné Jean sera seigneur de tous ses domaines, sous condition de payer ses dettes, aumônes et legs, et d'assigner à son frère Henri 1000 liv. de revenu sa vie durant. Guy et son autre fils Hugues devront se contenter de leur part. Témoins : Guillaume de Crémieu et Pierre du Puy, frères Mineurs, maître Rodulphe médecin, etc. (6). Jean de St-Denys, not. imp.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 165.

17033 10 avril 1307.

Hommage rendu au dauphin Jean par Ponce, seigneur d'Hauterives, et Henri, seigneur de Montagnieu, de ce qu'ils tenaient de lui en fief.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 129.

17034 11 avril 1307.

Enquête par Guillaume Augier, chevalier, envoyé à Crest avec une compagnie d'hommes d'armes par le comte de Forez pour garder la ville au nom de l'évêque de Valence et du comte de Valentinois ; il s'enquiert à qui appartenait la *terrassia* du pont de Crest.

Arch. de l'Isère, B. 3562, orig. parch. (*Invent.* III, 94°). = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 151 (le 7).

17035 12 avril 1307.

Vente à Rodet Chonesii, par la veuve de Guigues du Mas *(Manso)*, de 3 quartauts froment, etc., en la paroisse de St-Martin-le-Vinoux. Garnier Chavalerii [not.]

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. LXXXI, 116-7.

17036 Romans, 13 avril 1307.

...Jeudi après la quinzaine de Pâques, *ap. Roman.*, dans le réfectoire où tout le chapitre était réuni, B[riand], archevêque de Vienne et abbé de Romans, à la demande d'Humbert Clar[eti], chanoine d'Embrun et procureur d'Henri Dauphin, fils du dauphin Humbert et chanoine de Romans, atteste lui avoir conféré la viguerie *(vicaria)* de l'église de Romans ; présents : Aymon abbé de St-Antoine, Aymon d'Anjou, prieur de l'Ile-de-St-Vallier.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 166.

17037 Romans, 13 avril 1307.

Protestation des chanoines de Romans contre la nomination précéd., faite en dehors du chapitre.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 167.

17038 St-Nazaire, 14 avril 1307.

...Dans l'église *S. Nazarii*. Le dauphin H[umbert] et son fils Jean Dauphin compromettent sur leur différend avec Ay[mon], abbé de St-Antoine, au sujet du fief du château de Beaufort, entre les mains d'André Bonivini et Pierre Quine, jurisconsulte.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 169.

17039 St-Marcellin, 15 avril 1307.

...*Ap. S. M-num*, dans l'église. Jean Dauphin et Ismidon Astodi compromettent en l'abbé de St-Antoine, P. Coperii et P. Quine, au sujet de biens dans la paroisse de St-Véran.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 168.

17040 St-Marcellin, 15 avril 1307.

...*Ap. S. M-num*, dans la cour *(curtis)* de la maison du dauphin. Quittance de 60 liv. Viennois par Symond Micodi à Joffred, seigneur de Montchenu, damoiseau ; présent : G. Carrati, châtelain de Chevrières *(Capriliar.)*

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 170.

17041 Val-Ste-Marie, 16 avril 1307.

Obit du dauphin Humbert. *A. D. 1307, 16 kal. maii, obiit b. m. d. Umbertus dalphinus Viennensis, qui ædificavit istud monasterium* [de Salettes sur Rhône, en Dauphiné] *in honore Dei et b. Mariæ b'que Johannis Baptistæ.*

ESTIENNOT, *Fragm. histor.* (S. Germ. 566), VII, 173. BELLET (Charl.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, IV, 82 (le 19). — *Nécrol. de St-Robert*, 18, 21 (le 18). — VALBONNAYS, *H. de D.* I, 4 (le 7 mai), 262 (le 12 a.). DENIFLE, *Désolation des églises... en France* (1897), I, 396 ; *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVIII, 15. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 540-1.

17042 Val-Ste-Marie, 18 avril 1307.

...Ind. 5..., dans le couvent *Vallis S. Mariæ*, dans le verger derrière l'église, Humbert, dauphin de Viennois et comte d'Albon, étant mort et livré à la sépulture ecclésiastique, à la requête de son fils et héritier universel Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, les nobles et barons : Graton seigneur de Clérieu, son frère Guichard, Guigues de Roussillon, Guigues Alamandi, s[r] de Valbonnais, François, s[r] de Sassenage, Henri, s[r] de Vinay, Guigues, s[r] de Tullins, Jean, s[r] de St-Quentin, François et Hugonet de Châteauneuf, François de Beauregard, Aymar Berengarii, s[r] du Pont, Aymar, s[r] de Bressieux, Guelis de Rochefort, Humbert Falavelli, Jacelmet Bertrandi, Lantelme d'Hostun et Lantelme Aynardi, se reconnaissent avec serment hommes liges du dauphin, lui rendent hommage et fidélité suivant la formule des nobles, les mains jointes dans les siennes, avec baiser de paix, et promettent d'être bons et fidèles vassaux. Témoins : B[riand] archevêque de Vienne, G[uillaume] évêque de Valence et Die, G[uillaume] évêque de Grenoble, Falcon du Plan, chapelain élu [abbé] de St-Chef *(S. Theuderii)*, Hugues de Montchal *(Monte-calvo)*, prieur de St-Robert, Guillaume de Roin, prieur de l'Aumône, Guy de Grolée, Ay. s[r] de....., chevaliers, etc. Jean de St-Denys, not.

Invent. Généralité, 383. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 145. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 102-4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 208 ; II, 129 ; *Généal.* 44-5. = CHORIER, *H. de D.* I, 810-1 ; 2e, 624. BRÉQ. VIII, 99. CHEVALIER (J.), *Die*, II, 152.

17043 18 avril 1307.

Hommage lige rendu au dauphin [Jean] par Pierre Isoardi, seigneur d'Aix *(Ays)*. Jean de St-Denys not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 575.

17044 19 avril 1307.

Hommages liges rendus au dauphin [Jean, fils d']Humbert, par les nobles de Moirans : Guilbert de Nerpol, Poncet Borrel, Guy Arlot, Rollet Bertrand. Philippe de Vourey, Adons Taillefer, Guigues de Buffevent, Pierre Veyer.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1079-80.

17045 Grenoble, 21 avril 1307.

...Ind. 5..., *ap. Gratianopolim*, dans la maison du prévôt de St-André, le dauphin Humbert étant mort, à la demande [de son fils] le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, les nobles [du Dauphiné] François Alamandi, seigneur d'Uriage *(Huriatici)*, Eymeric de Briançon, s[r] de Varces et d'Eybens, Hugues de Sassenage, co-s[r] de Sassenage et Pariset, Siboud Alamandi, s[r] de Revel, Didier de Pariset, Jean du Gua *(de Vado)*, Jean Alamandi, s[r] de Séchilienne, Pierre Berengarii, s[r] de Morges, Raymond Aynardi, s[r] de la Motte, Raynaud Alamandi, s[r] de Champ, se reconnaissent [ses hommes liges et lui prêtent serment]. Témoins : Guigues Alamandi, s[r] de Valbonnais, Graton, s[r] de Clérieu, Hugues de Commiers, Pierre Coperii, Guy de Méolans *(Meolano)*, Humbert Clareti, Pierre Ysoardi, s[r] d'Aix *(Ays)*.

Invent. Graisivaudan, A. 32, 603 : III, 137ᵃ, 402ᵇ; IV, 1ᵇ; V, 51ᵇ, 104ᵃ; VI, 15ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 146ᵃ. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 130ᵉ. = BRÉQ. VIII, 100.

17046 Grenoble, 21 avril 1307.

...5 ind., « magnifique et puissant seigneur de haute sérénité », le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, constitué dans l'église de Grenoble, devant l'autel de Notre-Dame, prononce la formule de serment à l'évêque Guillaume, ses mains dans les siennes, avec baiser de bouche ; il lui fait hommage, promet de lui être fidèle et obéissant pour les biens, droits et vassaux qu'il tient de lui dans la ville et le diocèse de Grenoble, et de faire reconnaissance des fiefs et emphytéoses au temps qui lui sera indiqué. *Acta Gratianop...;* témoins : Jacques de Commiers, doyen de Grenoble, Aynard Pasta, prieur de St-Pierre-d'Entremont, Guy de Méolans *(Meolano)*, chanoine d'Embrun..., Guy Dauphin, frère du dauphin, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Hugues de Commiers et Pierre d'Avalon, chevaliers, François seigneur de Sassenage, etc. Pierre Viniaci not. (Jean Eynardi, *de Argentina*, not.)

Arch. ville Grenoble, AA. 24, vidimus ; CC. 1293 (*Invent.* I, 22ᵇ; II, 383ᵇ). CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, nº 31 (Not. anal., p. 15). *Livre de la Chaine*, xlviij-ix. *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), B. XXIII, 33-4. *Invent. Graisivaudan*, II, 348ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 146. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 130-1. = BRÉQ. VIII, 100. PRUDHOMME, *Hist. Grenoble*, 140.

17047 Grenoble, 21 avril 1307.

...Vendredi trois semaines après Pâques, *ap. Gratianopolim*, sur la place devant l'église cathédrale *(major)* de Notre-Dame, G[uillaume] évêque de Grenoble et le dauphin Jean promettent aux citoyens de Grenoble de maintenir leurs franchises, statuts et privilèges.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 174. *Livre de la Chaine*, IXˣˣ XV.

17048 = 17054 21 avril 1307.

Hommage lige prêté à Jean, dauphin de Viennois, par nobles Perret Berroard, Pierre Salvaing, d'Entremont, et Pierre Salvaing, de la Buissière.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 231ᵇ.

17049 (Grenoble), 21 avril 1307.

...En la maison de Hugues *Veteris*, derrière St-André. Le dauphin Jean constitue G. d'Orange *(Aurasica)* son procureur général *(ad omnes causas)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 175.

17050 Grenoble, 21 avril 1307.

...Vendredi avant le mois de Pâques, *ap. Gratianopolim*, dans le pré de la maison de [Guillaume] Vieux *(Veteris)*, prévôt de St-André. Quittance du dauphin Jean à Guigues Aleman, seigneur de Valbonnais.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 152.

17051 Embrun, 21 avril 1307.

Appel par les consuls d'Embrun d'une sentence rendue par Pierre Radulfi, juge de la cour commune, entre eux et frère Jacques Montgardin, maître de l'hôpital inférieur du Saint-Esprit.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 151ᵇ.

17052 21 avril 1307.

Echange entre le commandeur de St-Antoine de Gap et le prieur de la confrérie du St-Esprit de cette ville.

Inventaire des titres de St-Antoine. = ROMAN, 151ᵇ.

17053 Grenoble, 22 avril 1307.

...Ind. 5..., *ap. Gratianopolim*, dans la maison du prévôt de St-André, le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, étant mort et son corps livré à la sépulture ecclésiastique, Geoffroy *(Gaufreydus)*, seigneur de Clermont, se reconnaît homme lige du dauphin Jean, fils et héritier d'Humbert, à raison de la baronnie de la terre de la Tour, sauf sa fidélité à l'église de St-Maurice de Vienne ; il lui fait hommage et prête fidélité suivant la formule des nobles ; le dauphin le retient et l'investit de son fief. Présents : Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Jean de Revel, Pierre Coperii, Guillaume de Virieu, Lantelme d'Hauteville. Jean de St-Denys not.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 147ᵃ. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 130. = BRÉQ. VIII, 100.

17054 = 17048 22 avril 1307.

Hommage lige rendu à Jean, dauphin de Viennois, fils et héritier du dauphin Humbert, par nobles Perret Broardi ou Béroard, Pierre Salvaing *(Salvagni)*, d'Entremont, et autre Pierre Salvaing, de la Buissière. Jean de St-Genis *(Guionesio)* et Guillaume Jomaris, nott.

Invent. Graisivaudan, I, 2ᵉ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1724.

17055 Bellecombe, 22 avril 1307.

Hommage lige rendu à Jean, dauphin de Viennois, par Lantelme des Granges, chevalier, Humbert de Barraux, Eynardet fils de Jean de Bellecombe. Jean de St-Denys *(Dyonesio)* not. Ind. 5, *ap. Bellam Combam*.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (Notæ Frumenti), fin, orig. (Humbert !). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1725.

17056 (22/23 avril) 1307.

Hommage lige et fidélité rendus au dauphin Jean par Jean d'Arvillard *(Allo Vilari)*, en la forme des nobles. Autre hommage au même par Pierre Bigoti. Jean de St-Denys not. ; grosse par Guillaume Jomari not. sur commission de Guigues d'Amaysin, juge mage de Dauphiné.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1711.

17057 23 avril 1307.

...Ind. 5... Antoine Guersi, Guillaume de Chavanne, Hugues, Guillelmet et Berthon Guersi, Lantelme Cardurelli, Odon Guersi, André Philacef, Jean et Albert de Coard, Jean d'Ega, Guiffrey de Clarfay, Soffred Gunardi et Humbert de Clarfail reconnaissent par serment sur les Evangiles être hommes liges du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et lui prêtent hommage lige et fidélité, à la forme des nobles. Jean de St-Denys *(Denisio)*, not.

CHEVALIER (U.). *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1713.

17058 Allevard, 23 avril 1307.

...Dimanche dans le mois de Pâques, *ap. Alavardum*, en la maison de Guillaume de la Chambre *(Camera)*. Compromis de Raulet ou Rolet d'Entremont et

de Guers de Beaumont entre les mains du dauphin Jean, qui prononce sur leur différend.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 171.

17059 24 avril 1307.

Imbert Chape, procureur du comte de Valentinois, requiert Guillaume de Mandagot, archevêque d'Embrun, gouverneur du Comtat-Venaissin, de faire hisser l'étendard du pape sur la bâtie de St-Georges de Leyne *(Lena)*, au mandement de Savasse, que le comte tient en fief du St-Siège, pour la protéger contre les troupes de l'évêque de Valence qui se disposent à l'assiéger. Geoffroy Gerin, de Carpentras, not. imp. Bulle du Comtat-Venaissin.

Arch. de l'Isère, B. 3562, orig. parch. (*Invent.* III, 94).

17060 24 avril 1307.

Reconnaissance en faveur de noble Rollet d'Entremont, par Meymon Albert, écuyer, pour ce qu'il tient dans la paroisse du Touvet. Pierre Lombard [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. IV.

17061 Grenoble, 25 avril 1307.

...Mardi avant la fête des s^tes^ Philippe et Jacques, dans le revestiaire de St-André de *Grationopoli*. Le dauphin [Jean] et Jean du Gua *(de Vado)* prennent pour arbitre le juge mage du Dauphiné [en Viennois, Guy d'Armesin, qui avait son siège à Bourgoin].

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 172. — CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 849 ; 2e, 652-3.

17062 (1307).

Transaction entre le dauphin Jean et Jean du Gua, au sujet de leurs droits de juridiction sur la paroisse et le mandement de Vif ; ils s'engagent à faire de Vif une ville libre, dotée de franchises et de libertés ; la haute et moyenne justice sera commune entre eux ; nobles et roturiers le seront de même, également la maison du marché, avec ses émoluments de leyde, poids et mesures, et aussi les amendes et autres revenus de justice ; crimes et délits seront jugés par le juge delphinal ; ils se réservent les chevauchées quand nécessaires ; deux prudhommes feront le partage des droits de marché et de justice ; les criées seront faites au nom des coseigneurs, sauf celles des chevauchées, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3965 (*Invent.* IV, 79-80).

17063 Chartreuse, (25 avril) 1307.

Boson, prieur de la Chartreuse, et les autres définiteurs du chapitre général : les prieurs de la Silve-Bénite, etc. confirment, à la requête de Pierre, prieur de Chalais, et de son couvent l'acte du chapitre général précédent qui a exempté leur maison de sa dépendance vis-à-vis du couvent de la Chartreuse. Fait le 3e jour du chapitre général, *Cartusiæ*... Sceaux.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.*, IV, 537-8.

17064 Cornillon, 26 avril 1307.

...*Ap. Curnill.*, dans le château. Le dauphin Jean donne en fief, sous hommage lige, la mistralie et l'office de bannier *(banneria)* du château de Montalquier à Jean Bonfils *(Bonifilii)*, de Gap ; il reçoit 220 liv. Viennois comme introges. Hommage.

Minutes du notaire Jean de Saint-Denys, n° 176. *Invent. Gapençais*, 283. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 147^v^. = ROMAN, 151^b^.

17065 Cornillon, 26 avril 1307.

...Mercredi avant la fête des s^tes^ Jacques et Philippe, *ap. Curnill.*, dans le château. Echange entre Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, et Pierre Clareti, d'un pré appelé Glairon, au mandement de Cornillon, contre une vigne appelée Prangarde, aud. lieu.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 173. *Invent. Graisivaudan*, II, 116^b^.

17066 27 avril 1307.

Vidimus par Jean d'Annonay, official de Valence, de l'acte du 25 juin 1289... Ind. 5. Jean Mayraudi not.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 84 lig.

17067 Goncelin, 28 avril 1307.

...Ind. 5... Jean de Beaumont vend à Guers de Beaumont, chevalier, divers cens que lui devaient plusieurs particuliers de Conchia, la Combe et Goncelin, pour le prix de 20 liv. monnaie courante. Investiture avec un bâton. *Act. ap. Goncelinum*, en la maison du notaire ; témoins. Jacques Luys, not. imp.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 38-9.

17068 29 avril 1307.

Hommage rendu à Jean, dauphin de Viennois, par Amédée de Roussillon, en présence de son frère Guy Dauphin, baron de Montauban.

*LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr.* (1733), VIII, 689.

17069 29 avril 1307.

Hommage lige prêté au dauphin Jean par noble Perrocin Veyé, Pierre de Mayres, Pierre Gironese et Jacquemet de Marins. Guillaume Jomar [not.]... Samedi avant s^tes^ Jacques et Philippe...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 20e.

17070 Mai 1307.

Vidimus d'une ancienne transaction entre Guillaume abbé de St-Ruf et le prieur de St-Victor de Valence, au sujet d'un aqueduc amenant les fontaines de St-Ruf aux moulins de l'évêque. Jean Mayrardi de *Arlaco* not.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertor.* p. 381, ch. XI, n° 44

17071 Moirieux, 3 mai 1307.

...M[ercredi] veille de l'Ascension, sur le chemin public. Trois commissaires du dauphin Jean, dont Guillaume Maynfredi, chevalier, juge de la baronnie de la terre de la Tour, terminent un différend entre Ismidonet de Romans et Albert [de] Chavagnieu, au sujet du viol par lequel on allait de Moirieux à l'église de la ville ; présent : maître Rod. de Lutēbaco, médecin du dauphin.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 228.

17072 Poitiers, 5 mai 1307.

Clément V institue des collecteurs de la décime pour la Romanie et la principauté d'Achaïe dans les provinces d'Embrun, Vienne, etc. sur les ecclésiastiques et les religieux des divers ordres. — *In eminenti.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, II, 17-9, n° 1604, cf. n° 16[illegible]. = MARTIN, 2352-3.

17073 (= 17076 ?) Montfleury, 5 mai 1307.

B[éatrix] dame de Faucigny... *ap. Montem Flur'*, vendredi après l'Ascension.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^{c} iiij.

17074 La Balme, 8 mai 1307.

... Lundi avant la Pentecôte, *ap. Balmam*, dans l'île de Crémieu. Girod del Mas, de St-Marcel de *Mylleu*, promet sa fille Péronelle en mariage à Mathieu Ano de Pousyet; contrat. Le 1er était homme lige, taillable et *ayplaytabilis* du dauphin et le 2^{d} de Guillaume Borgorelli, recteur de la maladrerie de Crémieu *(Crimyaci)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 178.

17075 8/23 mai 1307.

Richard, seigneur de la Chambre *(Camera)*, *cons. de Muriana*, promet d'obéir au dauphin à raison d'une offense commise à Morêtel en Graisivaudan contre Chabert de Morêtel.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 179.

17076 11 mai 1307.

Concession par Béatrix, dame de Faucigny, en faveur de Guigues Allemand, son neveu... Jeudi après l'Ascension. — Confirmée le 29 avril 1309.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 248$_{b}$: VI, 151$_{b}$.

17077 12 mai 1307.

A la requête de Jean de Coard et ses frères, Guigues d'Oisans *(Oysencio)*, prieur de Villard-Benoît, reconnaît tenir d'eux en albergement la 1/2 des taches du manse Robert. Guigues Villaysii not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1717.

17078 13 mai 1307.

Barthélemy de Moras, chevalier, seigneur de Montjay, fils de Léonard de Moras, reçoit en inféodation du dauphin Jean les châteaux de Montrond, La Pierre et Sigottier, leurs territoires et mandements au dioc. de Gap, jusqu'au parfait payement d'une somme de 9000 liv. que led. dauphin devait aud. Léonard de Moras. Ogier de Moras, frère dud. Barthélemy, et Amblard de Beaumont, sont médiateurs.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 109; IV, 751.

17079 Vienne, 14-20 mai 1307.

Le dauphin Jean séjourne dans cette ville : voir l'acte du 21 mai suiv.

17080 15 mai 1307.

Promesses faites par Amédée, comte de Genevois, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à un notaire stipulant au nom de l'évêque, du chapitre, des clercs, citoyens et habitants de Genève, au cas où ils parviendraient à s'emparer de cette ville. Ce traité devra être ratifié par Jean dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, et par Jean de Chalon, sire d'Arlay... *Idus maii*... Jeudi après s^{t} Pierre... ind. 5...

Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 247-51 ; cf. 148-52. = *R. S. R.* 2378. *R. Gen.* 1605.

17081 15 mai 1307.

Martin de la Tour, habitant de Romans, élit sépulture. . . . . et donne à l'abbaye de Léoncel une vigne située à Mours près Romans, sous la réserve d'un setier froment et le service.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 408.

17082 15 mai 1307.

Accensement par Etienne, abbé de St-Ruf, et Guillaume Tracoli, de Châteauneuf-d'Isère, à Guillaume Mulet, de Romans, d'une terre commune au territoire de Châteauneuf, vers le bois Boseratier, près celui du monastère, sous le cens de 2 setiers froment. Ben. Constant not.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertor.* p. 383, ch. XI, n° 58.

17083 Poitiers, 16 mai 1307.

[Le camérier] Arnaud atteste que sur 750 flor. d'or dus à la chambre par Briand *(Briendas)*, archevêque de Vienne, et 124 f. 8 gros Tournois pour 4 services, il a été payé 700 flor. par ses procureurs frère Hugues de Furmineu et Jean Rabini, prêtre ; il proroge de 24 jours le payement du surplus.

Benedict., *Reg. Clementis V*, app. I, 280^{a}, n° 305.

17084 Villeneuve-de-Berg, 18 mai 1307.

Vidimus d'un acte du 9 préc. par Guichard de Moulins *(Molinis)*, chevalier, bailli du Valentinois et Vivarais. *Act. ap. Villam Novam de Berco ;* témoins.

Brugier-Roure (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit (Mém. acad. Nîmes*, G. XII, 1889), 52-3.

17085 Lyon, 19 mai 1307.

... Ind. 5, vendredi après la Pentecôte, *ap. Lugdunum*, dans le couvent des frères Prêcheurs, en la petite chapelle près du verger. Guy Dauphin signifie à Louis [de Villars], archevêque de Lyon, la donation à lui faite le 28 mars ; le prélat donne son consentement ; témoin : Jean dauphin de Viennois.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 164.

17086 Léoncel, 19 mai 1307.

... Ind. 5.... Guillaume de Rochemaure *(Ruppe Moyera, Muyra)*, chevalier et bailli du comte de Valentinois, avait commis (14 mars 1305/6) Hugues Raynaudi, seigneur de la Bâtie de Baix *(Bastidæ subtus Banium)*, et Bonnefoi de Saillans, châtelain de St-Nazaire-en-Royans, pour terminer un différend entre Ponce de Chabeuil, cellérier, et Martin Rocha, prieur du monastère de Léoncel, d'une part, et Audebert d'Ourches *(Orchano)*, châtelain d'Eygluy *(Aygluduno)*, au nom d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, d'autre, au sujet de la propriété et possession des taches de Combe-Rouffe *(comba de Roffre)*. Les arbitres décident que cette combe, dont ils précisent les limites, sera comprise dans le mandement du château d'Eygluy ; le comte y aura toute juridiction et percevra le vingtain ; les habitants auront droit de parcours dans les pâturages *(pasquayragia)* et bûcherages *(boschayragia)* incultes ; le monastère en aura la propriété et le fond, et y percevra les tasches. Fait dans le cimetière derrière l'église du monastère de *Liuncello ;* témoins : Lambert Manhani, baile d'Eygluy, etc. Ponce Nicholay, de Montclar, dioc. de Die, not. imp. et comt. Sceau de la cour du comte.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch. de 48 lig.

17087 Serves, 21 mai 1307.

... Dimanche octave de la Pentecôte, *ap. Cerviam*, en la maison *Radicii*. Mandat par Pierre Coperii, Humbert Clareti et Philippe de Clara, à Martin de Bordis et Hemonet de Clara, de solder les dépenses du dauphin à Vienne durant la semaine de la Pentecôte, montant à 590 liv. Viennois.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 177.

17088 Beauvoir, 23 mai 1307.

... Mardi après l'octave de la Pentecôte, *ap. Bellumvidere*, dans la cour *(estra)* de la maison de feu Guillaume Bourelli. Donation de tous ses biens par Agathe, veuve dudit Guillaume, à Domengia, femme de Guillaume Braczardi.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 179bis.

17089 27 mai 1307.

Transaction entre Jacques Mongardin, recteur *(preceptor)* de la maison de l'aumône d'Embrun et certaines *filhies* dudit Embrun, sur certain *cortilliage*.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 109^b).

17090 Beauvoir-en-Royans, 28 mai 1307.

... *Ap. Bellumvidere in Royanis*, en la maison de Pierre Quine, juriscons. Constitution de procureurs par Esilabelona Perosona, de Chatte *(Chasta)*, veuve de Jean Deu.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 180.

17091 Juin 1307.

Baudoin et Raymond du Pilhon rendent hommage à Bertrand d'Agout pour des biens en la Val-Turenne.

Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 121.

17092 2 juin (1307-8).

Vente par Pierre Roux, de Livron, à Aimar de Cliousclat, pour 10 livres et un setier de blé, d'une terre al Cluer sur Livron, de la directe de Ponce de Cobonne, pitancier de St-Ruf. Suivie de l'approbation donnée par R[éginald], abbé de St-Ruf de Valence.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 290, n° 1108.

17093 Poitiers, 3 juin 1307.

Clément V confirme l'attribution à Aymon, fils d'Amédée, comte de Savoie, des bénéfices de l'église de Lyon que possédait le chanoine Briand avant sa promotion à l'archevêché de Vienne. — *Licet ea quæ.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, II, n° 1769.

17094 3 juin 1307.

Hommage lige prêté au dauphin Jean [= Hugues], comme seigneur de Faucigny, par noble Jacquemet de St-Germain, à qui sont rendus moyennant ce les biens saisis à Hugues de St-Germain faute d'hommage.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 100^a.

17095 Poitiers, 4 juin 1307.

[Le camérier] Arnaud atteste que Briand *(Briendus)*, jadis promu par grâce à l'archevêché de Vienne, a soldé par son procureur Jean Rabini 50 flor. d'or pour le commun service et 24 f. 8 gros Tournois pour les 4 services.

Benedict., *Reg. Clementis V*, app. I, 280^a, n° 306.

17096 Toulaud, 4 juin 1307.

Reconnaissance par Giraud Bastet, chevalier, seigneur de Crussol, à Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, pour le château de Toulaud. Témoins : Aimar de Poitiers, chevalier, fils du comte de Valentinois, Pierre de Livron et Hugues de Gex, chevaliers. Aymon de Versonnex *(Verzenay)*, juriscons., Gilet de Chassenge, damoiseau, et Pierre de St-Vallier. *Act. ap. Tholandum*, dimanche après l'octave de la Fête-Dieu.

Arch. de l'Isère, B. 3562, orig. parch. (*Invent.* III, 94^a). — Gallier (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, V, 309 (le 6) ; *Clérieu*, 162 (le 6 juin).

17097 6 juin 1307.

Amédée, comte de Genevois, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, entrent par trahison dans Genève, avec leurs cavaliers et fantassins, par la porte de l'Eau. Ils en sont repoussés et perdent 132 morts et 300 prisonniers. ... Mardi fête de s^t Claude....

Fasciculus temporis, n° 13. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 301-2. = *R. Gen.* 1608 ; cf. 1616.

17098 Beauvoir, 6 juin 1307.

... Mardi trois semaines après la Pentecôte, *ap. Bellumvidere*, en la maison de Lambert Brisardi. Vente par Guillelmet, fils de feu Pierre *Marjaysii* [de Margès ?] à Péronet Brisardi.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 181.

17099 St-Julien-en-Beauchêne, 8 juin 1307.

Vente par noble Esolaffias, femme de feu Dalmace de Montama *(Monte Amato)*, à Hugues Pelati, de St-Julien-en-Beauchêne, d'une terre au territoire de St-Julien, lieu dit *ad Pratos*, près de l'église, au prix de 20 livr. Viennois. Cette terre fait 2 deniers de service à Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur. Investiture et serment. En cas d'éviction, la venderesse hypothèque une terre au lieu appelé *ad Brasos*. *Act. ap. S. Julianum de Biochana*, dans la maison de l'église. Témoins : Hugues Agnelli, damoiseau de Lus, etc. Arnaud d'Esparron, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 527-8, n° 606.

17100 12 juin 1307.

Reconnaissance de Guigonet Garcin, de Romans, à Bernard Correyon.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 587.

17101 Grenoble, 14 juin 1307.

... Ind. 5.... Jacques de Commiers, doyen, et le chapitre de Notre-Dame de Grenoble : Soffred d'Arces, prieur de la Roche, Girard de Theys, sacristain, Berlion Alamandi, chantre, Jacques des Vignes *(de Vineis)*, infirmier, Guillaume de Roin, prieur de l'aumône de St-Hugon, Bernard de Francin, archiprêtre d'au-delà du Drac, Thomas Grivelli, archiprêtre du Viennois, Jean de Cizerin, ouvrier et 9 autres chanoines, considérant que le port de Claix *(Clasio)* tenu par leur procureur des anniversaires, à raison de la destruction du pont, ne leur est d'aucune utilité et que les frais en barques, cordages, familiers et mercenaires ne sont pas compensés, du consentement de leur évêque Guillaume, l'albergent et le cèdent en emphytéose à Guigues Alamandi, seigneur de Claix, pour 2 liv. de poivre annuel-

les, 4 de plaid, 10 sols de cens bonne monnaie antique à leur maison de la Balme de Claix, 2 à l'église de Claix, une obole d'or au dauphin de Viennois, qu'ils lui devaient pour la garde du port, et 9 liv. à leur procureur des anniversaires, dont 30 sols pour pelissons *(pelliczonæ)*, légués jadis par Guillaume de Claix, prévôt de St-André de Grenoble ; les frères Mineurs de Grenoble jouiront de la pension que le même Guillaume leur avait léguée. Exemption des droits de péage pour les chanoines, clercs, familiers, etc. *Act. ap. Gratianopolim*, dans le cloître supérieur de Notre-Dame, devant le dortoir ; témoins : Guy de Méolans *(Meolano)*, chanoine d'Embrun, maître Rodolphe de Moirans, jurisconsulte, maître Hugues Chais, médecin *(physicus)*, maître Guillaume Fanta, notaire. Martin Ranulphi not. Sceaux, dont celui de St-Vincent. Approbation de Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, sauf le droit de l'église de Grenoble ; il est assisté d'Aymon, abbé de St-Antoine, Alamand du Puy, Graton seigneur de Clérieu, Guy de Méolans, chanoine d'Embrun, et maître Rodolphe chanoine de Genève.

Invent. Graisivaudan, I, 29-30. Valbonnays, 7e Reg. a. 1307. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 147b. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 133-6. = Bréq. VIII, 103. Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 140-1.

17102 15 juin 1307.

Artaude, fille de Bozon d'Arènes, mistral de la Buissière, charge Guigues Mandier du recouvrement de ses droits et de ceux du dauphin dans l'étendue du mandement de ce lieu. ... Ind. 6.

Arch. de l'Isère, B. 3004, xxxvj. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 296b.

17103 Beauvoir, 15 juin 1307.

... Jeudi un mois après la Pentecôte, *ap. Bellum Videre*, en la maison du notaire. Péronet Marjaysii [de Margès?] dispose de ses biens en faveur de son fils ou, à son défaut, de son frère Lantelmet.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 182.

17104 Auxonne, 16 juin 1307.

Sentence du bailli de Dijon contre Huguenin de Vienne, seigneur de François. Vendredi, aux assises.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VII, 460, n° 6137.

17105 St-Marcellin, 17 juin 1307.

...*Ap. S. M-num*, dans le cimetière. Reconnaissance par Lantelme Guichoni ou Guyc-i, chapelain, à Ismidon de Verz, clerc, recteur de l'église de Chasselay. — Autre par Guillaume Gaudii.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 183.

17106 18 juin 1307.

Reconnaissance à Rodulphe Chalnesii par François Corderii, pour la 1/2 de maisons [à Grenoble] en l'île des Moniales, sous cens et plaid. Durand Rostagnii [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. xxviii, 47b.

17107 Beauvoir, 19 juin 1307.

...Lundi avant la nativité de st Jean-Bapt., *ap. Bellumvidere*, dans la maison du marché. Vente par Jean Chapoti, de la paroisse de St-Jean des Essarts *(Yssartis)* à Esilabelle, femme de Guigues Rosanin ou Rosan.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 184.

17108 Lugos, 22 juin 1307

Clément V autorise l'évêque de Valence à créer six tabellions après examen. *Dat. Lugusiaci.... — Ne contractuum.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, II, n° 2126.

17109 23 juin 1307.

Le dauphin Jean ordonne à Reymond Allemand, seigneur de Champ, de rendre à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, et ses héritiers, l'hommage pour la maison forte de la Roche et autres choses, qu'il lui avait cédé, à la réserve de celui pour sa personne.... Samedi avant la nativité de st Jean-Bapt. — Cf. 8 juil. suiv.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 330a.

17110 Embrun, 23 juin 1307.

Testament de Pierre Maurin, prêtre d'Embrun. Il élit sépulture dans le tombeau de son père et de ses parents au cimetière de N.-D. d'Embrun : on emploiera 20 liv. monnaie courante à ses funérailles. Il donne à Jeannet, son fils, qu'il avait eu avant d'entrer dans les ordres, deux vignes, l'une à Baratier et l'autre au Plan des Crottes, qui reviendraient à l'église de Notre-Dame au cas où celui-ci mourrait sans enfants. Il désigne pour héritiers universels ses neveux, Jean Brunet, Pierre François, Jacques, Guillelmet et Reymond, fils de Jean Abrivat le jeune ; et pour exécuteurs, Durand de Freyssinières, chanoine, et Guillaume Agni, précenteur d'Embrun. Témoins : Embrun Martin, chanoine, Jacques Falque, chapelain de St-Pierre, Etienne Pinet, chap. de St-Vincent, Guillaume Isnard, chap. de St-Donat, Guillaume d'Outre *(de Ultra)*, chap. de St-Hilaire, etc. Hugues Lambert not. ; extr. de ses protocoles par ordre de Pierre Cayre juge de la cour commune d'Embrun...

Arch. des Htes-Alpes, G. 764, orig. parch. (*Invent.* II, 487).

17111 Bonne, 25 juin 1307.

Hugues Dauphin, seigneur de la terre de Faucigny, vidime la charte de son prédécesseur Aymon, sr de Faucigny, d'octobre 1228, contenant la constitution du château, bourg et ville de Flumet, et les libertés, privilèges, immunités et franchises accordés à ses bourgeois et jurés ; il en retranche d'inutiles et en ajoute de nouvelles. *Dat. ap. Bonam,...* dimanche lendemain de st Jean-Bapt. Fait du conseil de Jean seigneur de Langin, Rodulphe sr de Menthon, Robert Vuagniardi, sr d'Avalon, et Pierre de Chissé, chevalier, etc.

Dufour (Aug.) et Rabut (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1867), XI, 105-25, cf. 36-43.

17112 Gap, 27 juin 1307.

Sentence arbitrale entre Hugues de Bannes, administrateur de l'hôpital de St-Martin de Gap, appartenant à l'ordre de St-Jean, et Jean Aimerion et ses frères, relativement aux services dus pour une vigne située au Collet de Bonne, près celle du chapitre.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, commanderie de Gap, n° 386, orig. = Roman, 151b.

17113 3 juillet 1306.

Reynaud Allemand, en son nom et de son frère Humbert, coseigneurs de Miribel, traite avec Guillaume de Miribel, chevalier, Pierre de la Tour et autres au sujet de l'administration du château et mandement de Miribel.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 38.

17114 Romans, 4 juillet 1307.

Compromis de Lambert de Montélier, damoiseau, et Jean de Valence, prieur de la maison du Val[Ste-Marie], dioc. de Valence, ordre des Chartreux, en deux prudhommes, Pariol Macellarii et Pierre de Valence, bourgeois de Romans, au sujet d'une terre sous les Motinots *(la Motosas)* et le chemin appelé *Didarencha*, au mandement de Montélier : Lambert la réclamait et le prieur prouvait par acte authentique, scellé du sceau de la cour de Valence, qu'elle avait été vendue par son père Gontard de Montélier au convers Etienne Brucheti. Les arbitres confirment au couvent la possession de cette terre, mais font donner par le prieur, pour le bien de la paix, 100 sols Viennois. *Act. Romanis*, en la maison du Val ; témoins : nobles Arnaud seigneur de Rochefort, Pierre Rostagni, chevaliers, etc. Jean Esbauditi, not. imp.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 44 lig. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

17115 Grenoble, 8 juillet 1307.

...Ind. 5, samedi quinzaine de [la nativité de] s[t] Jean-Bapt., *ap. Gratianopolim*, dans le chapitre des frères Prêcheurs, le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, considérant les services rendus aux dauphins par Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, fils d'Odon Alamandi, seigneur de Champ, lui confirme la donation à lui faite par ses père et mère des fiefs et hommages du château de Champ et de la maison forte de la Roche (29 juil. 1292), que son père Odon Alamandi, seigneur de Champ, avait cédés au dauphin et que tient son neveu Raynaud Alamandi ; il y ajoute en augment de fief l'hommage que son frère Jean Alamandi, chanoine de Vienne, tient du dauphin, spécialement la maison forte d'Entraigues *(de Inter Aquis)* ; l'hommage lige de son autre frère Gilet Alamandi, pour en jouir lui et ses héritiers mâles et n'en rien transférer en main morte. A la demande du dauphin, Guigues lui en fait hommage lige, ainsi que du tènement ou molard appelé le Château, au mandement de Varces à Fontaine, qu'il avait acquis depuis peu, et de la terre et château de Claix, sauf certains droits mouvants du chapitre de Notre-Dame de Grenoble à Claix et de l'église de Notre-Dame de Commiers, et le fief de Mareuil tenu des archevêque et chapitre de Vienne... Témoins : P[ierre] du Gua *(de Vado)*, prévôt de St-André, Jean de Goncelin, professeur de droits, 4 chevaliers, 2 chanoines d'Embrun, Guillaume Grinde, jurisconsulte. Scellé par feu Guillaume, archevêque de Vienne.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 186. Arch. de l'Isère, B. 3009, III[c] IIII[xx]XXXVJ. *Invent. du Graisivaudan*, II, 2-3, 6° ; V, 250-1 : I, 329 ; VI, 16°. FONTANIEU, *Cart. du Dauph* II, 148-9. MOULINET, *Reg. généal.* I, 32. — VALBONNAYS, *Hist de Dauph.* II, 131. = BRÉQ., VIII, 104. — Cf. 23 juin préc.

17116 Grenoble, 8 juillet 1307.

...Samedi dans la quinzaine des apôtres Pierre et Paul, ind. 5, *ap. Gratianopolim*, dans le chapitre des frères Prêcheurs. Le dauphin Jean constitue comme procureurs : Boson de Couardo, maître Jean de Toulouse, jurisconsultes, Guillaume d'Orange *(Aurengia)* et Pierre Aymini pour régler ses affaires du Gapençais avec Antoine de Casalortio, juriscons., citoyen de Sisteron *(Systar.)*, Philippe de Laveno, seigneur du château de Valernes *(V-na)*, Henri Nasi du Buis, cit. de Sist., et Perrin de Vernuczon de Noli, cit. de Sist. Les arbitres seront : François de Serzana, prieur de Romette, dioc. de Gap, Jean Masay, dit Vanno de Florence, cit. de Sist., et Pierre Autrici, prieur des frères Prêcheurs de la Baume devant Sisteron ; présent : Pierre du Gua *(de Vado)*, prévôt de St-André de Grenoble.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 185.

17117 (Grenoble), 8 juillet 1307.

...Dans le verger de l'habitation de Hugues Veteris. Quittance au dauphin par François Girberti, de St-Quentin, de 100 liv. Viennois pour un cheval, perdu à son service dans la terre d'Humbert de Boczosel *(Bouczozello)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 187.

17118 (Grenoble), 8 juillet 1307.

Hommage lige au dauphin par Joffred Asterii, dit li Raschaz Astier *(Rachacius Asterii)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 88.

17119 Grenoble, 10 juillet 1307.

Jean, dauphin de Viennois, ratifie les acquisitions faites par Jean Allemand, prieur de Gonesse, dioc. de Grenoble, et recteur de la maison [hôpital] du Pont-de-Séveraisse, dioc. de Gap, au nom de cette maison et du prieuré de St-Michel, de noble Remond Bertrand, Aimard Boniface et autres, et l'en investit ; réservé au dauphin l'ancien droit de garde, qui ne pourra être acquis par lui sur les hommes du prieuré en la paroisse de St-Firmin ; en cas de guerre et de cavalcade, les hommes seront tenus d'y aller 5 de 100 ; le prieur a toute juridiction, sauf pour les crimes. Témoins : Allemand du Puy, Guy de Méolans, Guigues Allemand, Jean de Revel, Lantelme Eynard, Raymond de Varces, prieur de Vif, Rondet de Portetraine, prieur de Saint-Ange, Raoul de Icembale (= Lucemb.), chanoine de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2945. *Invent. Graisivaudan*, II, 205. — PILOT DE THOREY (Em.), *St-Michel-de-Connexe*, 19. = ROM. 152[a].

17120 Grenoble, 10 juillet 1307.

...*Ap. Gratianopolim*, en la maison de Hugues Veteris. Berlion Alam[andi] donne des garants au sujet de la maladrerie.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 189.

17121 Poitiers, 11 juillet 1307.

Clément V donne quittance aux marchands de la société Circuli de Florence de 12977 flor. d'or qu'ils ont versés de la 3e année de la décime imposée par Boniface VIII, recueillie par G[uillaume] archevêque d'Embrun. — *Nuper de mandato.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, II, 170-3, n° 2271.

17122 St-Martin-le-Vinoux, 11 juillet 1307.

...Ind. 5, en l'église *B[i] M-ni Vinosi*, dioc. de Grenoble. Giraud, seigneur de Valserres *(V-ra)*, vend au dauphin [Jean] *lou reyro deymo (del riere deyme e del sezeyn)* qu'il perçoit en Gapençais, au prix de 100 liv. petits Coronats.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 190.

17123 Cornillon, 11 juillet 1307.

...Ind. 5, *ap. Curnil'*, dans le château. Constitution de procureurs par le dauphin [Jean] au sujet de l'affaire du juif Montillon.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 191.

17124 21 juillet 1307.

Quittance délivrée aux consuls de Grenoble par Jean Baudoin, Falquet Couturier, Antoine de Theys et Pierre Maignin, par Pierre Bigot, bourgeois de cette ville, administrateur des biens de ses fils, héritiers universels de Pierre Viennois, pour une somme de 1200 liv. de Tournois d'argent, due par la ville audit feu Pierre Viennois.

Arch. commun. Grenoble, CC. 1315, orig. parch. (*Invent.* II, 403).

17125 Moirans, 22 juillet 1307.

...Ind. 4... *ap. Moyrencum*, dans la cour du château, Guigues et Béatrix, seigneurs de Rives, vendent à Guy de Tullins *(Toyllino)* leur château de Rives, qu'ils tenaient avec son mandement de Jean dauphin de Viennois de pur et franc alleu, en fief noble et antique, sauf ce qui dépendait d'Amédée comte de Savoie au terroir de Charnècles *(Charnusclo)*, même mandement.

Cibrario e Promis, *Docum.*, 245-6.

17126 Vals, 24 juillet 1307.

...Ind. 5, lundi veille des s[ts] Jacques et Christophe, dans la chapelle du château *Vallis*. Hommage lige rendu au dauphin Jean par Guillaume, seigneur de Beausemblant, et Guillaume Sybodi, son frère; présent : Rodulphe Siclardi ?, prieur de St-Vallier.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 192. *Invent. Généralité*, 383.

17127 Vals, 24 juillet 1307.

...Ind. 5, lundi veille des s[ts] Jacques et Christophe, dans la chapelle du château *Vallis*. Reconnaissance en fief au dauphin Jean par Péronet Ravinelli, gendre de feu Pierre de la Motte, coseigneur de la Motte-de-Galaure *(Motæ Galabri)*, damoiseau, au nom de son épouse Clémence, pour tout ce qu'il tenait à la Motte-de-Galaure.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 193. *Invent. St-Marcellin*, II, 1065.

17128 Beauvoir, 29 juillet 1307.

...Samedi après la fête des s[ts] Jacques et Christophe, *ap. Bellumvidere*. Acte concernant Guillaume Bolfardi et Tochan.

**Minutes du notaire Jean de St- Denys*, n° 194.

17129 Lyon, août 1307.

Louis [de Villars], archevêque de Lyon, pour l'utilité évidente de son siège primatial, constitue Guy *(Guido)* Dauphin gardier *(garderius)* de la ville et cité de Lyon aux appointements de 1000 liv. monnaie de Vienne. *Dat. Lugduni*, à St-Vincent, dans la maison de son frère Humbert seigneur de Villars; témoins : André des Echelles *(de Scalis)*, obédiencier de St-Just, Guillaume de *Mayso*, prieur de St-Irénée, etc., Anselme d'Optevoz *(Eptevo)*, archiprêtre de Morestel. Sceau.

Invent. Prov. étrang. 129[b] (*Isère*, 248[b]). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 149. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 136-7. = *Gallia christ. nova*, IV, 160. Lancelot, dans *Mém. acad. Inscript.* (1733), VIII, 689-90. Bréq. VIII, 108.

17130 Poitiers, 3 août 1307.

A la demande des archevêques P. d'Arles, G[uillaume] d'Embrun, P. d'Aix et de leurs suffragants, le pape Clément VI charge les évêques de Saintes et de Lectoure de faire une enquête sur les miracles de Louis, fils du roi de Sicile, ancien évêque de Toulouse.

Raynaldus, *Ann.* 1307, 22 (XV; XXIII, 398). — Bréq. VIII, 106. *Gallia christ. noviss.* III, 1447.

17131 Poitiers, 7 août 1307.

Clément V autorise l'évêque de Fréjus à conférer des bénéfices dans les provinces d'Embrun, etc. aux personnes que lui nommera C[harles], roi de Jérusalem et de Sicile. — *Paternæ benivol.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, II, n° 2165.

17132 8 août 1307.

Le chanoine Jean d'Entremont, fils de Rodolphe d'Entremont, pour lui et ses frères Aimar et Humbert, promet 50 liv. bons Viennois en augment de dot à Galice, fille de Guy, seigneur de Tullins, et future épouse de Jacquemet de Gières, fils d'Humbert de Boczosel, s[r] de Gières.

Arch. de l'Isère, B. 4002, orig. parch. (*Invent.* IV, 95[a]).

17133 Gex, (avant 10 août 1307).

Hugues, seigneur de Faucigny, se rend à Gex la semaine avant s[t] Laurent.

Comptes de Jean d'Hurtières, châtelain de Versoix. — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 252. = *R. Gen.* 1616.

17134 10 août 1307.

Quittance à Béatrix, dame de Faucigny, par Chabert Hugonis, de Lyon, de 843 livr. 3 s. 10 den., y compris 100 livr. déjà reçues. Jeudi, fête de s[t] Laurent.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 1, n° 52, orig. parch., sceau (*Invent.* 15).

17135 Beauvoir, 13 août 1307.

...*Ap. Bellumvidere*, en la maison du notaire. Vente par Guillelme Sabastella et ses enfants, Catherine, Marguerite et Péronet, à Pierre Ferrerii de Maloc.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 194bis.

17136 15 août 1307.

Acquisition de cens par l'évêque de Pierre Eynodi, habitant de Grenoble. — Albergement à Pétronille Aunapparie, en faveur de l'évêque, d'une maison à Grenoble. — Cens dans la mistralie de Venon.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. LXXXV, 59-60.

17137 17 août 1307.

Le comte de Genevois et le seigneur de Faucigny saccagent les abords de la ville de Genève..., jeudi octave de s[t] Laurent.

Fasciculus temporis, n° 14. *Mém.-doc. soc. hist.-arch. Genève*, IX, 302.

17138 St-Romans, 17 août 1307.

...*Ap. Graneyncum*, dans le prieuré. L'abbé de Montmajour avait commis les prieurs de St-Jean-en-Royans, Chabert Bosonis, et de St-Evode (*S. Euvodii*, de Parnans), Guillaume Galo, pour faire une enquête sur les provision et réfection accordées dans le n° suiv.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 195.

17139 St-Romans, 17 août 1307.

... Jeudi après l'Assomption, dans le prieuré *S. Romani de Graneynco*. Le prieur de ce lieu, Emeric Jacini, accorde en bénéfice au clerc Lantelme Jay 60 liv. comme salaire de l'écriture et du parchemin d'un Passionnaire ou Légendaire ; présents : les deux prieurs du n° préc., Lambert Boveti, chapelain curé de Beauvoir, et Aynard chapelain bénéficié du prieuré de St-Romans.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 196.

17140 18 août 1307.

Amédée, comte de Genevois, et Hugues, seigneur de Faucigny, investissent le château de Ville-la-Grand et le prennent deux jours après.

Fasciculus temporis, n° 15. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 302.

17141 Les Adrets, 18 août 1307.

Guers de Beaumont, chevalier, ayant promis à son neveu Artaudet de Beaumont de lui hypothéquer (*assetare*) 10 liv. bonne monnaie de cens et lui ayant fourni des garants, celui-ci l'en proclame quitte et l'investit par un bâton. *Act. ap. Adextros*, derrière la maison de Guers ; témoins. Antoine Meyllureti, not., d'après les notes d'Aymon de Mayrens, notaire expatrié du Dauphiné, qui lui ont été confiées par Rodolphe de Moirans, grand juge en Dauphiné pour le dauphin, et Durand Apothecarii, juge de la cour commune de Grenoble.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 39.

17142 Chalais, 18 août 1307.

Pierre Faverii, prieur de Chalais, et son couvent composé de 6 moines profès donnent leur consentement à la décision du chapitre général des Chartreux, qui les a exemptés de la juridiction du prieur de la Chartreuse et les a placés sous celle du chapitre général. Ils sollicitent une nouvelle confirmation de l'évêque de Grenoble. *Dat. in domo Calesii*, dans le cloître où se traitent les affaires graves ; témoins : Etienne Michaelis, prieur de la Correrie, etc. G[uillaume] évêque de Grenoble, en vertu de son pouvoir ordinaire et délégué par le souverain pontife comme conservateur des privilèges de l'ordre des Chartreux, approuve et appose son sceau.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 538-9.

17143 Beauvoir, 18 août 1307.

...Vendredi après l'Assomption, *ap. Bellumvidere*, en la maison de Pierre Jomari. Testament de bonne femme Yvernala, qui élit sépulture dans le cimetière de St-Romans de *Graneynco* ; présent : Lambert Boveti, chapelain curé de Beauvoir.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 200.

17144 21 août 1307.

Guiffred Gonelli fait reconnaissance et prête hommage à la dauphine [Béatrix] pour biens acquis par lui du mistral de la Terrasse (*Terracia*) ; il jure de défendre sa terre et de lui être fidèle. Anselme Durandi not ..., lendemain de s' Bernard.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 815.

17145 (Avant 27 août 1307).

Lettre d'Aymon, évêque de Genève, à son métropolitain Briand, archevêque de Vienne : il lui expose la situation faite à son église par les derniers événements, l'occupation du palais épiscopal et du château de Genève, fief de l'église, par Edouard, fils d'Amédée, comte de Savoie, et les périls personnels qu'elle lui fait courir. Il combat l'appréciation inexacte qu'on attribue à Briand.

Mentionnée dans la réponse du 27 août 1307.

17146 Vienne, 27 août 1307.

Réponse de Briand, archevêque de Vienne, à Aymon, évêque de Genève : il n'a jamais eu l'intention de favoriser ceux qui font du tort aux églises ou usurpent leurs droits ; il s'emploiera au contraire à les ramener dans les voies de la justice et à leur faire réparer leurs fautes : en particulier il veut faire observer les statuts du concile provincial de Vienne. S'il lui est arrivé d'écrire des lettres contraires au concile, à l'évêque ou à son église, il n'a pu le faire qu'avec réserve, à moins qu'on ne lui ait dissimulé la vérité. *Dat. Viennæ*, dimanche après s[t] Barthélemy. Sceau.

Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 253. = *R. S. R.* 2381. *R. Gen.* 1613.

17147 Serves, 1er septembre 1307.

...*Ap. Cervyam*, en la grande salle du dauphin. Etiennet, fils de Guionet de *Campan.*, pâtissier (*pixtor*), citoyen de Lyon, reconnaît avoir reçu de la part du dauphin 820 liv. Viennois.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 201.

17148 Le Vuache, 4 septembre 1307.

Traité entre Aimon, évêque de Genève, Amédée, comte de Genevois, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny : ceux-ci ne feront ni paix ni trêve jusqu'à ce que l'évêque ait recouvré sa ville. *Act. ap. lu Vuachu*, dans la chambre du comte... ind. 5.... Etienne Pugin not. Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, et Guillaume, fils du comte de Genevois, promettent de faire observer ce traité ; sceaux.

Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 254-7. = *R. S. R.* 2382. *R. Gen.* 1614.

17149 St-Antoine, 4 septembre 1307.

Aymon de Montagny, maître de l'ordre de St-Antoine en Viennois, assisté de Ponce de Mornans, prieur de Brisans, Arnaud de St-Médard, prieur de St-Montant, Arnaud Berthalay, prieur de Montchamp (*Monchaly*), Jean Bellesac, prieur de St-Romain, et Pierre de Miribel, prieur de St-Victor près Viviers, agissant comme procureurs de Gilles (*Egidius*), prieur du monastère de St-Médard, au dioc. de Die, reconnaît la seigneurie temporelle d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois,

sur les biens de la maison de St-Médard et s'engage à ne pas les aliéner sans son autorisation.

Arch. de l'Isère, B. 3562, orig. parch. (*Invent.* III, 94ᵇ). — *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 153; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 72-3 (à part, I, 280-1); *Eygluy et Léoncel*, 74.

17150 Die, 13 septembre 1307.

A la demande de son fils Bertrand de Baux, prince d'Orange, Malberjone, dame de Châtillon, grande princesse d'Orange, réduit à 20000 sols Viennois devant servir au mariage de ses petites-filles, la somme de 34000 sols que son fils s'était engagé, par convention, à payer après sa mort à divers légataires.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 903. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 465-6 (à part, I, 86).

17151 24 septembre 1307.

Investiture passée par noble Rollet d'Entremont à Meymon Albert, écuyer, de ce qu'il possède au Touvet, sous le plaid de 20 sols Viennois. Pierre Lombard [not.]

Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. 4.

17152 1ᵉʳ octobre 1307.

Nicolas Giroud remet en garde à noble Pierre Fuzier 15 liv. 1/2 de fromage qu'il avait recueillies pour arpages et pâquerages sur la grande roche de Bellecombe en l'alpete et draye de Charmil, appartenant au dauphin, sur 80 bêtes qui y avaient pâturé, outre 2 den. pour chacune.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 296ᵇ.

17153 3 octobre 1307.

Hommage prêté au dauphin Jean par Humbert, dit le Moyne de Buissieu, pour la 1/2 du moulin Bayars sur la rivière d'Ogue, en la paroisse Geureffie, sauf l'hommage qu'il devait au seigneur de Villars, etc. ...Mardi après sᵗ Michel...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 20.

17154 Caromb, 4 octobre 1307.

Lettre d'Agathe, veuve de Bertrand de Baux, comte d'Avellino, ordonnant à la communauté d'Aulan de payer les décimes au prieur de Notre-Dame de Mévouillon.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 886.

17155 6 octobre 1307.

Maintenue à Marguerite et Françoise d'Abriès, d'une maison près la forteresse du Queyras, d'une portion du péage dud. lieu, d'une juridiction au territoire de Molins et d'une portion des leydes d'Embrun, mises sous la main delphinale par retour de fief après la mort de Jacques d'Abriès sans enfants, à charge de tenir le tout à foi et hommage du dauphin... Vendredi dans l'octave de sᵗ Michel...

Invent. Briançonnais, 628. = Roman, 152ᵃ.

17156 Grenoble, 6 octobre 1307.

Nobles Jordan de Bardonnêche *(B-echia)* et Raymbaud d'Aspres apaisent un différend entre le dauphin Jean et Chevalier et Ponce Alberti, frères, de Châteauroux *(Castro Rodulphi)*, dioc. d'Embrun... Vendredi octave de sᵗ Michel, *ap. Grationopolim*, en la maison de Hugues Veteris, chanoine de St-André.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 197.

17157 Grenoble, 7 octobre 1307.

...Samedi suiv. Acte concernant maître Rod[ulphe] et Jordan.

**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 198.

17158 Grenoble, 7 octobre 1307.

Garants pour G. de Miribel : Guy Dauphin, le seigneur de Tullins, Syboud sʳ de Revel, G. de Grolée, Lant[elme] Aynardi.

**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 199.

17159 Albon, 12 octobre 1307.

...Au Temple *Albonis*, devant la chapelle. Quittance du dauphin Jean à Guigues Romani.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 202.

17160 Moras, 14 octobre 1307.

...Samedi après la quinzaine de sᵗ Michel, *ap. Morasium*, dans la rue devant la porte de la maison de feu Guillaume Mercerii. Le commandeur des maisons du Temple en Viennois avait vendu, le 15 août, à maître Rodulphe [médecin du dauphin], 37 bœufs au prix de 400 liv. Viennois faible monnaie.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 203.

17161 Montbard, 17 octobre 1307.

Hugues de Vienne, seigneur de Pagny, s'oblige envers Amédée, comte de Savoie, et son fils Edouard, à l'occasion du mariage de ce dernier avec Blanche de Bourgogne. La veille de sᵗ Luc.

Plancher, *Hist. de Bourgogne*, II, pr. cxxxvj-ij. = Bréq. VIII, 114. Petit (E.), *Hist. ducs Bourg.* VII, 463, n° 6164.

17162 Poitiers, 23 octobre 1307.

Lettre du pape Clément V à Guillaume, archevêque d'Embrun, recteur du Comtat-Venaissin, le chargeant de faire une enquête au sujet de la création par les habitants de Carpentras de procureurs et syndics généraux pour la gestion de leurs affaires, contre laquelle l'évêque proteste. — *Significavit nobis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, II, 150ᵃ, n° 2228.

17163 23 octobre 1307.

Lettres pat. de Charles II, roi de Sicile et Jérusalem, duc de Pouille, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, faisant mention d'un échange entre son père, Béatrix, comtesse de Provence, sa mère, et l'abbé général de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem [concernant Sigoyer].

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 839.

17164 Chaufaille, 23 octobre 1307.

Au prieuré de *Cavafaya*, lundi après sᵗ Luc évangél. Réginald, abbé de St-Ruf de Valence, ordre de sᵗ Augustin, visitant ses prieurés, prononce une sentence entre Aymeric de Solicerii, pourvu par le pape Clément V du prieuré de Molleron, et Arthaud, pourvu du même prieuré par l'évêque de Poitiers, sur la présentation d'Herbert, prieur de Chaufaille ; le prieur de Molleron est soumis, comme les autres, à l'obédience de celui de Chaufaille. Sceaux.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertor.* p. 93.

17165 23 octobre 1307 (?).

Ordre de la chambre des comptes de Dauphiné au châtelain de St-Symphorien[-d'Ozon], d'affermer les

revenus de la forêt de Vellein au profit du dauphin et d'en compter.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 1ᵇ.

17166 9 novembre 1307.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, donne à Guillelmet de Miribel la paroisse et domaine de Vourey, sous la condition d'y construire une maison forte et de tenir le tout du dauphin../ Jeudi après l'octave de la Toussaint. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 459.

17167 Montfort, 10 novembre 1307.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny.... ...ind. 6, *ap. Montem Fortem*, dans le château, en la chambre de la dame.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[c] IIII[xx] xxxix.

17168 St-Marcellin, 11 novembre 1307.

Le dauphin Jean concède à son médecin maître Rodulphe de Lutēbanco, chanoine de Genève, les maisons de Levata à Grenoble. *Act. ap. S. M-num*, dans sa chambre vacante par résignation du chapelain Guillelmot.... Samedi fête de s[t] Martin.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 204.

17169 St-Marcellin, 11 novembre 1307.

...Samedi fête de s[t] Martin, *ap. S. M-num*, en la chambre haute du dauphin Jean, à qui Aymar de Colombier, chevalier, passe quittance de 48 liv. Viennois.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 205.

17170 Chabestan, 13 novembre 1317 (1307).

Pierre de Chalancon, de Chabestan, reconnaît tenir en emphytéose perpétuelle de Jacques de Vitrolles *(Vitrola)*, damoiseau, et sa femme Angèle *(Engela)*, à raison de la dot de celle-ci, une maison au château de Chabestan, pour laquelle il fait 3 deniers à la Toussaint. *Act. Chabestagni*, en la terrasse *(terracia)* de Pierre Loveti. Témoins. Pierre Cholsan, not. impér.

Cabinet de l'auteur, orig. parch.

17171 Chabestan, 13 novembre 1307.

Guillaume Columbi, de Chabestan, reconnaît tenir de Jacques de Vitrolles, damoiseau, et sa femme Angèle, en emphytéose perpétuelle, une terre au territoire de Chabestan, lieu dit aux Combes, touchant celle d'Artaud d'Esparron, pour laquelle il doit à la Toussaint 1 obole de service, la tâche seigneuriale et les lods. Serment d'être bon et loyal feudataire. *Act. Chabestagni*, en la terrasse de Ponce Leveti. Témoins. Pierre Cholsani, not. imp.

A la suite de l'acte précédent.

17172 Chabestan, 13 novembre 1307.

Reconnaissance aux mêmes par Guillonus de *Bere*, de Chabestan, pour une vigne, au territoire de ce château, lieu dit *ad Corondran*, sous la redevance d'une pièce de monnaie et la tâche *(taysia)*. *Act. ut supra.*

A la suite de l'acte précédent.

17173 Chabestan, 13 novembre 1307.

Reconnaissance aux mêmes par Reymond de Chabestan, damoiseau, pour une terre au même territoire, au serre *Rigaudorum*, sous 2 den. de monnaie ancienne, la tâche seigneuriale, les seigneurie et lods. *Act. Chabestagni*, dans la maison de Guillaume Cho[net]. Témoins. Pierre Cholsan, not.

A la suite de l'acte précédent.

17174 Chabestan, 13 novembre 1307.

Reconnaissance aux mêmes par Giraud Fulco, à raison du droit dotal d'Angèle, pour une terre au même lieu, *in Pr...*, limitant celles de .... et Pons de Chabestan, sous la redevance de 3 pièces de monnaie ancienne à la Toussaint, et la tâche. *Act. Chabestagni*, dans la maison de Guillaume Arnaudi. Témoins. Pierre Cholsani not.

A la suite de l'acte précédent.

17175 Chabestan, 13 novembre 1307.

Reconnaissance aux mêmes par Morin Pestres et Jacqueline *(Jacoba)* Gisberta, de Chabestan, d'une terre au territoire de Saix *(Saysii)*, lieu dit *in Barnechis*, pour laquelle ils doivent la tâche. *Act. Chabestagni*, dans la maison de Guillaume Ch[onet]...

A la suite de l'acte précédent.

17176 15 novembre 1307.

Hommage lige [rendu] au dauphin Jean par Jean d'Avens. [Guillaume] Jomar [not.] ...Vendredi de l'octave [de] s[t] Martin...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 20ᵇ.

17177 16 novembre 1307.

Transaction entre les seigneurs du Valgaudemar et leurs sujets, qui se reconnaissent tenus aux corvées, tailles, services, lods et ventes, aux cas impériaux, et placés sous leur juridiction absolue.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 16 : VI, 10ᵃ. = Roman, 152ᵃ.

17178 18 novembre 1307.

Comptes de Guigues d'Amaysin, châtelain du Pont-de-Beauvoisin pour le comte de Savoie, depuis le 19 mars 1306. Guillet de St-Maurice et le bâtard Bonnard ont été chargés de garder durant 3 jours le château d'Amédée de Miribel; 9 clients de défendre le passage des Egaux, sur le Guiers, en face de St-Béron.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 9 (à part, 60).

17179 (Après 18 novembre) 1307.

Siège du château des Alinges [par les gens du Dauphin]. Guillaume de Briord, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, apprenant que la place allait succomber, s'y porte avec 5 hommes d'armes. Il participe à la prise d'Ambronay. Sur l'ordre de Jacques de Boczosel, bailli de Viennois, il fait réparer les châteaux du comte dans cette région.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 9 (à part, 60).

17180 24 novembre 1307.

Hommage prêté au dauphin Jean par noble Hugues Albert, de Peyraud, chanoine de Vienne, pour la maison forte de Peyraud, justice et autres droits, etc.... ind. 5..., vendredi veille de s[e] Catherine...

Arch. de l'Isère, B. 3008, 428. Grenoble, *Invent. Vivarais*, 503.

17181 Caromb, 24 novembre 1307.

Lettre d'Agathe, veuve de Bertrand de Baux, comte d'Avellino, ordonnant à la communauté d'Aulan de payer les décimes au prieur de Notre-Dame de Mévouillon.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 886.

17182 29 novembre 1307.

...Mercredi veille de s[t] André. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avaient tenues Ay. de Claveyson, Jean de Montluel, Etienne Curte, maître de chœur, et Jean de Serpaize *(Salpaysia)*, par les mains des chanoines Guelisius d'Auriol et Guigonet Romestayn : Hugues doyen, Odon chantre, A. archidiacre, Humbert capiscol, G. sacristain, Thomas maître de chœur, Barthélemy de St-Jean, procureur, Etienne de l'Œuvre *(de Opere)*, notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. xlvij.

17183 1er décembre 1307.

Vente ou cession par Pierre de Mirabel, fils de Pons, coseigneur de Mirabel, comme père et administrateur de Peyronet et Guillet, ses enfants, et de feue Mabille, sa femme, à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, de leurs droits et prétentions sur le château et seigneurie de Châteauneuf-de-Mazenc : forteresse, édifices, hommages, fiefs, alleux, cens, tasques, vingtain, etc. et toute juridiction, moyennant 100 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 609.

17184 2 décembre 1307.

Sentence par Jacques Jaumar, délégué par Gérard de St-Elpide, sénéchal de Provence, entre Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, représenté par Bertrand de Barras, et Pierre Béroard et Jacques Thomasii, syndics de Mison : le territoire de Château-Giraud [à Ribiers] étant contesté entre les parties, les choses resteront en l'état en attendant un jugement définitif, sans porter aucune atteinte au droit de propriété.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = Roman, 152[a].

17185 6 décembre 1307.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, échange avec Hugues Adhémar de Monteil, seigneur de Montélimar, la directe des fiefs de Suze la jeune et la vieille, et de Chosséon, contre celle du fief de Châteauneuf-de-Mazenc, jadis à Guillaume de Châteauneuf et maintenant à Guillaume de Montoison, chevalier, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 609; III, 340 : V, 130.

17186 Gap, 7 décembre 1307.

Approbation de la transaction du 15 mars préc. entre l'évêque de Gap et le prieur de Romette, par le chapitre de Gap. Présents : Pierre Gautier, prévôt, agissant en son nom et au nom [d'Olivier] de Laye, doyen, de Rostaing, d'Auberuffe, sacristain, de Durand Stayssera?, de Jean d'Auberuffe, neveu du sacristain, et de François Gautier, neveu du prévôt ; Guy de Nicolaus, en son nom et au nom de maître Rodulphi ; 3 chanoines ; Guillaume de Opere, not. Témoins : Hugon Grassi, chapelain de l'évêque, et 3 prêtres. *In reffrederio ... canonicæ, in ipso capitulo.*

Arch. des Htes-Alpes, G. 936, pap. (*Invent.* III, 322[a]).

17187 12 décembre 1307 = 15 décembre 1307.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III : II, 393.

17188 Crest, 15 décembre 1307.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, échange avec noble Guillaume de Montoison *(Montaysone)* les châteaux, parerie et revenus de Suze-la-Vieille, Suze-la-Jeune et Chosséon, contre le fort et parerie de Châteauneuf-de-Mazenc, avec la juridiction tenue par Guill. de Tiburge, sa femme, à Montmeyran, Etoile et Upie *(Upiano)*. Guillaume promet pour plus-value d'assigner 50 liv. 10 flor. de revenu et de payer 60 sols Viennois.

Arch. de la Drôme, E. 453, orig. parch. ; E. 485, copie (*Invent.* II, 59[a], 68[a]). *Invent. Valentinois*, III, 459[b]. = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 72 (à part, I, 280).

17189 16 décembre 1307.

Serment prêté par Guigues Fallavel, juge de la cour commune de Grenoble, d'observer les privilèges et libertés de la ville. — Cf. 16 déc. 1316.

Arch. ville de Grenoble, AA. 7, orig. parch. (*Invent.* I, 14[b]).

17190 Marseille, 20 décembre 1307.

Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, duc de Pouille et prince de Capoue, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, mande au sénéchal et au juge mage du comté de Forcalquier d'exécuter à la lettre l'acte d'association à sa cour du château de Réauville *(Regalis villa)* fait par l'abbé d'Aiguebelle, qui s'est plaint à lui des empiètements des officiers royaux au sujet des amendes. *Dat. Massiliæ ... 6 ind., regnor. a° 23.*

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 432, orig. parch.

17191 Grenoble, 20 décembre 1307.

Echange entre Guillaume, évêque de Grenoble, et son chapitre, et Pierre de Royn, prieur de St-Martin-de-Miséré. Les premiers cèdent l'église de Champagnier *(Campagniaco)*, avec ses terres, maisons et domaine direct ; plus un chasal avec ses bâtiments situé près de l'église de St-Martin, et un pré voisin du prieuré. Le prieur de St-Martin et Pierre de Quaix, prieur de St-Hilaire, donnent à l'évêque ce dernier prieuré avec tous ses droits dans les paroisses de St-Hilaire et St-Pancrace. Il sera établi à Champagnier un prieur, avec un chanoine, astreint aux mêmes obligations envers l'église de Grenoble que l'était celui de St-Hilaire, et faisant la procuration à celui de St-Martin pour sa visite, avec un compagnon. L'évêque retient sa procuration pendant un jour, 2 sols à chaque synode, 20 setiers avoine et 20 froment à la Toussaint ; procuration au doyen de Grenoble faisant la visite du doyenné. *Act. Gracionopoli*, dans la maison du doyenné. Témoins : Pierre de la Salle, chanoine d'Oulx, Aynard Pasca, prieur de St-Pierre d'Entremont, etc. Jean Maynardi, de l'Argentière, dioc. d'Embrun, not. Sceaux de l'évêque, du prieur de St-Martin. Approbation des chanoines de Grenoble : Jacques de Commiers, doyen, Nicolas Pignati, capiscol, Soffred d'Arces, Berlion Alamandi, chantre, Girard de Theys, sacristain, Jacques des Vignes, infirmier, Bernard de Francin, archiprêtre d'Outre-Drac, Guillaume de Royn, prieur de l'Aumône, Thomas Grivelli, archiprêtre du Viennois, Jacques de Cizerin, ouvrier, et 7 autres ; sceau de St-Vincent. Approbation et sceau

des chanoines de St-Martin-de-Miséré : Guillaume de *Verneto*, sacristain, et 11 autres. Ratification par Briand, archevêque de Vienne, et sceau.

Invent. évêché Grenoble (1499), P. XIII, 223. — CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, 81-5, n° 20 ; cf. n°s 44 et 69 (Not. anal. 20 et 27).

17192 21 décembre 1307.

Reconnaissance passée au profit de noble Giraud de Bellecombe par noble Lantelme Morard, qui reconnaît tenir en fief quelques fonds et cens au mandement de Theys, sous hommage et plaid de 4 liv. à mutation de seigneur et possesseur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 166.

17193 Moirans, 31 décembre 1307.

A l'instigation du diable, François, seigneur de Sassenage, avait déclaré la guerre à Jean, seigneur de St-Quentin, et avait fait prisonnier sur ses terres et emmené à Moirans Hugonet Falavel *(Phalavelli)*, damoiseau, familier du dauphin Jean ; Jean s'était ensuite emparé de François, et lui avait tué beaucoup de monde, nonobstant la défense du prince, ... ind. 6... Le dimanche après Noël, *ap. Moyr.*, dans le couvent des frères Mineurs, la paix se fit entre les adversaires par l'entremise de G[uillaume] évêque de Grenoble, Guy Dauphin, seigneur de Montauban, et Hugues de Montchal *(Monte Calvo)*, prieur de St-Robert.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 206.

17194 (1307/13..).

Transaction entre Jean, dauphin de Viennois, et ses officiers du Trièves, d'une part, et Jean de Bérenger, seigneur de Morges, d'autre.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 96-7.

17195 (1307/13..).

Compromis entre le prince Jean, dauphin de Viennois, Jean de l'Aubépin *(Albepina)*, son frère Guillaume et Catherine de Montluel *(Monte Luppello)*, dame de Cuiseaux *(Cuzelli)*, d'une part, Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay *(de Arlaco)*, d'autre, au sujet du domaine et seigneurie du château de Cuiseaux : la sentence intervenue porte que le château et tous les alleux de son mandement appartiendront à Hugues, sous condition de les tenir en fief du dauphin.

Vidimus de 1317 et 1329. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1348*, 1087, 1101.

17196 (1307/13..).

Confirmation par le dauphin Jean de la concession de son père en faveur d'André de Pélissières (1294).

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 89ᵇ : VI, 61ᵃ.

17197 (1307/13..).

Déclaration du dauphin Jean concernant les limites des lieux de St-Romain, Tignieu, Jamésieu, Pont-de-Chéruy, Varennes et Ste-Marie.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 19ᵇ.

17198 (1307/1314).

Valeur du dixième des provinces et diocèses hors du royaume. ... Vienne, Besançon, etc., à extraire et envoyer.

BOUQUET, *Rec. hist. France*, XXI, 529.

17199 (1307/1315).

Compromis de l'abbesse de St-André-le-Haut et de Raimond de Miribel, au sujet de la réception d'Ainarde, fille de celui-ci, devant l'official de Vienne, entre les mains d'Odon Allemand, chanoine, et Etienne de l'Œuvre, clerc de St-Maurice ; les arbitres décident la réception.

CHARVET-ALLUT, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 90-1.

17200 Vincennes, 2 janvier 1307/8.

Transaction entre le roi de France et l'évêque de Viviers Louis ; il soumet au prince ses terres dans le Rhône et en deça dans l'empire, Donzère, Montpensier et Châteauneuf-de-Rac.

FERRAND (Jules), *Hist. princip. Donzère*, 91-2.

17201 17 janvier 1308 = 17 janvier 1318/9.

Guy de Tullins assigne en payement de 5000 liv., qu'il avait constituées [en dot] à sa fille Jordane lors de son contrat de mariage avec Giraud de Roussillon, seigneur d'Anjou, la terre de Rives et les hommages qui en dépendaient, entre autres celui de Guigonet de Paladru, etc. ... Mercredi fête de sᵗ Antoine.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1467.

17202 17 janvier 1308.

Donation par Reymond Job à Rostaing Job, fils de Pierre, d'une maison située à Beaumont, une vigne et bois au lieu dit Puy d'Eynard, un jardin près du fossé du château sur le chemin allant de Beaumont[-Monteux] à Montéléger, pour le prix de 120 livres.

Arch. de la Drôme, St-Félix, *Invent.*, f° 8, n° 39.

17203 18 janvier 1307/8.

Vente à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, par Guillaume et François du Gua, frères, d'un molard au lieu dit *al Chasteclar*, paroisse de Fontanieu et mandement de Varces, pour le prix de 300 (200) liv. monnaie courante, etc... Jeudi avant sᵗ Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 3323, orig. parch. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 22ᵇ : VI, 15ᵇ.

17204 Poitiers, 20 janvier 1308.

Guillaume [Rufati], cardinal prêtre de Ste-Pudentienne, déclare que les frères de la congrégation de St-Antoine de Viennois, dont l'hôpital suit la cour pontificale, ont droit à la moitié de la redevance funéraire si leurs défunts sont enterrés dans l'église paroissiale et à la quarte dans les autres lieux séculiers ou réguliers. *Dat. Pictavis... pontif. Clementis pp. V a° 3.*

Inséré dans la bulle du 29 août 1309. — BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 237-8, n° 4485.

17205 26 janvier 1308.

Accensement par l'évêque [de Grenoble] à Pierre et Jean du Bourget, leur vie durant, des dîmes de Cognin, pour 6 liv. bons Vien. par an. Sceau du prélat et du chapitre.

Invent. de l'évêché de Grenoble (1499), P. VI, 221.

17206 Beauvoir, 31 janvier 1307/8.

...Mercredi avant la Purification, *ap. Bellum Videre*, en la maison de Pierre Coperii. Accord de celui-ci, sa

femme Englesia et sa belle-mère Alix *(Alaysia)*, avec Guillaume, fils de feu Aymar Fabri.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 217.

17207 1er février 1308.

Vidimus par Guillaume, évêque de Grenoble *(Granopol.)*, de l'obligation passée par Humbert dauphin à Béatrix, dame de Faucigny, le 1er déc. 1302. Sceau. Vendredi après l'octave de st Vincent.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Oblighi, n° 3, orig. parch. (*Invent.* n° 184, 1b).

17208 Cuiseaux, 2 février 1307/8 = 2 février 1315/6.

Invent. Viennois, I, 15 : 10b. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 34-5.

17209 Valence, 4 février 1307/8.

G[uillaume], évêque de Valence et Die, charge l'abbé de St-Ruf et le prieur de Beaumont de se rendre à Montélier *(Montilisium)*, pour terminer le différend entre le prieur de St-Félix, les seigneurs et la communauté du lieu, au sujet de la suppression du cours d'eau de Guimant *(Gumant)* qui coulait aux *malliæ* et prés du couvent. *Dat. Valen...*

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 11 lig. 1/2.

17210 10 février 1308.

Vente à G[uillaume], évêque [de Grenoble], par Aymon Raverii, d'1 hémine de noyaux *(nucleorum)* de cens sur une vigne en la paroisse de Vinay. Chabert Bastonis [not.]

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), H. XXXVIII, 129b.

17211 20 février 1307/8.

Transaction entre le dauphin Jean et le syndic de la maison de Prémol : celle-ci jouira paisiblement de tous les biens qu'elle possède depuis 30 ans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 366a.

17212 22 février 1307/8.

Procuration par Pierre et Antoine Bermon pour prêter hommage au dauphin de ce qu'ils tenaient de lui à Boulenes.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 1b.

17213 29 février 1307/8.

...Jeudi entre les deux *Carniprivia, ap. Ginyacum* (ou *Gri-m*), dans la rue. Guy, seigneur de Tournon, reconnaît devoir à Jancelme, seigneur de Grolée, 1000 liv. Viennois faible monnaie, pour l'acquisition d'un cheval *bay bauczan* ; il promet de payer le 15 août à Tullins.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 218.

17214 2 mars 1307/8.

Promesse faite à Richard de Gambatezza, sénéchal de Provence, par Raymond de Mévouillon, de vendre au roi de Sicile son château de Séderon.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 437. — CORTEZ (Fernand), *Les grands officiers royaux de Provence*, 53.

17215 St-Romain(-de-Jalionas), 3 mars 1307/8.

... *Ap. S. Romanum* près Crémieu *(Crimiacum)*, dans l'île. Girard Francisci, de St-André-de-Briord *(Bryorz)*, reconnaît tenir du domaine et fief du dauphin Jean tout ce qu'il possède.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 209. *Invent. Prov. étrang.* 20a.

17216 St-Romain(-de-Jalionas), 3 mars 1307/8.

...*Ap. S. Romanum* dans l'île de Crémieu, dimanche du *Carniprivium*. Le dauphin Jean promet à Rodulphe de Lucembaneo, chanoine de Genève, son médecin et conseiller, de lui alberger sa vie durant la maison du Temple d'Echirolles *(Escheuroles)* ; il lui devait 10 liv. Tournois prêtées pour payer ses dépenses récentes à Bonne *(Bona)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 210, 219.

17217 3 mars 1307/8.

Reconnaissances passées au profit de Chabert des Granges par Jean du Touvet, pour fonds de sa directe au mandement de la Mure. Furbaud de St-Vincent [not.]

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 198b.

17218 6 mars 1307/8.

Privilèges, franchises et libertés accordés aux habitants de Quirieu par le dauphin Jean.

Arch. de l'Isère, B. 2734, 132 ; 2755, 331 ; 3944. Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 361a : IV, 110 (le 7). = *PILOT DE THOREY (E.), *Catal. actes dauphin Louis II* (1899), I, 213.

17219 Vienne, 7 mars 1307/8.

Jacques de Seyssuel *(Saxeolo)* se reconnaît homme lige de Briand, archevêque de Vienne, pour les biens qu'il a reçus en compensation de ceux qu'il avait à Seyssuel *(Saysuel)* et pour la mistralie des comtes de Vienne. Fait dans la chapelle du palais archiépiscopal ; témoins : G. d'Illins, chevalier, G. d'Ampuis *(Amputeo)*, prieur de l'île de St-Vallier, le commandeur de la maison de St-Antoine, Jean archiprêtre de St-Vallier. Odet de Dijon not.

Terrier de Vienne, f° 69. Valbonnais, 5e Reg. n° 144. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 28. = BRÉQ. VIII, 122.

17220 13 mars 1307/8.

Testament de Béatrix de Clérieu, fille de Roger seigneur de Clérieu ; elle institue héritier son frère Graton seigneur dud. lieu.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 382-3.

17221 18 mars 1308.

Vente par Girod, fils de Martin du Freney, et Nicolette, sa femme, à Béatrix dauphine, dame de Faucigny, de 2 hommes taillables et de services annuels dans la paroisse de Combloux, pour 4 livr. 18 sols Genevois.

Turin, *Invent. de Faucigni*, 72.

17222 Beauvoir, 21 mars 1307/8.

...Jeudi avant l'Annonciation, ind. 6, *ap. Bellumvidere*, à la porte de la chapelle de Ste-Catherine. On expose en langue vulgaire *(materna)* à Guy Dauphin la vente faite par Béatrix de Mévouillon et confirmée par sa fille Marguerite, abbesse de Mont.... *(Montanea)*, à Jacquemet de Clara, habitant de St-Nazaire, des péages de Pisançon et de St-Paul pour 5 ans, au prix de 1000 liv. Viennois ; le prince approuve.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 211.

17223 22 mars 1308.

Marguerite, prieure de Mélan *(Melano)*, déclare avoir reçu en dépôt de la dauphine Béatrix, dame de Fauci-

gny, par son clerc Péronet Sersonay, 5 douzaines de cuilliers d'argent, et devoir les rendre si elle en est requise. Fait le vendredi après dimanche *Oculi mei*. Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigny, paq. I, n° 53, orig. parch. de 7 lig. 1/2, sceau (*Invent.* 15).

17224 22 mars 1307/8.

Pierre de Bérenger, seigneur de Morges, au nom de Rodolphe de Bérenger, son fils, seigneur du Gua, reçoit l'hommage de Reymond de la Salle, damoiseau.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 132b/a.

17225 St-Marcellin, 23 mars 1307/8.

...Samedi avant l'Annonciation, *ap. S. M-num*, dans la maison forte (*forti* = *fori ?* du marché). Reconnaissance de Ponce Guelini à Péron Fabri.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 212.

17226 1308.

Accord ménagé par Hugues Ripert, châtelain de Saou, Hugues du Port [de Porti], châtelain de Bourdeaux, et Saramand de Miribel, de Saou, entre Pierre Nicolas de Bezaudun, damoiseau, et Guillaume de Flandènes, d'une part, et Pierre de Saou, d'autre, au sujet d'une terre au mandement de Barri, où il devait taille, cens, bans et droits de pâturage.

Arch. de la Drôme, E. 1328, orig. parch. (*Invent.* II, 191b).

17227 1308 ?.

Raymond de Miribel et son fils Ponchon vendent à Amédée de Bressieux, damoiseaux, habitant à Miribel, divers cens dans la paroisse de Montrigaud, au prix de 25 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3613, orig. parch. (*Invent.* III, 111b).

17228 1308.

Vidimus de plusieurs actes entre les seigneurs de Faucigny et le comte de Genevois. Pierre de Saxonnex *(Sersonay)* not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1905.

17229 1308 ?

Vente par Romanet Pleura, dit Gatablier, de Romans, à Jean Escoffier *(Scofarii)* d'une maison avec ses entrées, sorties et servitudes, pour 80 liv. monnaie courante.

Arch. de la Drôme, E. 763, orig. parch. (*Invent.* II, 120b).

17230 1308.

Rachat par l'abbaye de Léoncel de 3 hémines de froment de cens sur la terre de Fromental.

Arch. de la Drôme, Léoncel, Invent. 328, CCCXVII.

17231 1308.

Concession par Jean, dauphin de Viennois, à la Chartreuse de Meyriat.

Guichenon, Mss. V, 44.

17232 1308.

Compromis entre Cosset, représentant la communauté de Montbrun, et Clément, prieur d'Aurel, ouvrier de l'église Notre-Dame de Montbrun, qui dissipait ou portait à Aurel les revenus de l'œuvre, estimés 100 liv. env., n'en laissant que 8 à Montbrun. Les arbitres, Guillaume Pierre, camérier de St-André d'Avignon et de l'église de Montbrun, et Raymond Girard, bailli de la vallée de Sault, choisis de l'assentiment de Bertrand de Laudun, abbé de St-André d'A-n, décident que l'ouvrier dépensera chaque année à l'église de Montbrun 10 liv.

Arch. de la Drôme, E. 3317, orig. parch., bulle (*Invent.* III, 120b).

17233 1308.

Donation de la forêt de Chambaran par le dauphin Jean à Siboud et Aymon de Murinais et Jean de la Balme, coseigneur de Murinais.

Arch. de l'Isère, B. 3473, insérée dans une enquête de 1447 (*Invent.* III, 42b).

17234 1308.

Guillaume Tacherii et sa femme Esilabella constituent une dot pour leur fille Bonnefemme à Péronet Fabri, qui leur en donne quittance.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 216.

17235 1308.

Guillaume de Briord, châtelain du Pont-de-Beauvoisin pour le comte de Savoie, envoie à Hugues de Fay, châtelain de St-Georges-d'Espéranche, 2 quintaux de chanvre.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 9 (à part, 60-1).

17236 1308.

Vidimus de l'acte du 9 août 1295. Aymon de Tornafol, de Montluel, not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1234.

17237 1308.

Reconnaissances en faveur du seigneur de Tullins.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2089.

17238 1308.

Isabelotte, dite de Brate, femme de feu Huguenin de Vienne, seigneur de François, engage de ses possessions au duc de Bourgogne.

Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VII, 469, n° 6210.

17239 Windsor, 26 mars 1308.

Donation de maisons et terres au comte de Savoie par le roi d'Angleterre ; présents : Humbert de Boczosel, Jean Artaudi, etc. *Ap. Wyndesor.*

Rymer, *Fœdera, acta publ.* I, III, 72 ; (1739), I, IV, 115-6.

17240 Beauvoir, 29 mars 1308.

...Vendredi après l'Annonciation, *ap. Bellumvidere*, en l'étude. Vente par Péronet de Savoie, de Beauvoir, à Jeannet et Péronet Joglarii, frères.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 212b/a.

17241 2 avril 1308.

Hugues Dauphin reçoit en prêt de Girard du Fraynet *(del F-ey)* 300 liv. Genevois. 6 sceaux.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1631.

17242 Romans, 2 avril 1308.

...6 ind...Guigonet Raymundi, apothicaire *(ypothecarius)* de Romans, et sa femme Genta vendent au chanoine Guillaume Parioli et au prêtre Bernard Correyonis, procureurs des anniversaires de St-Bernard de Romans, 100 sols Viennois de rente, bonne monnaie ancienne usitée aux distributions de l'église, sur une maison

dans la rue Saunerie (*Saunariæ*) et une vigne à Chatioux *(in Chatief)*, près de celle du chanoine Richard de Chausen et de la Chorache *(Chaurachiæ)*, au prix de 100 liv., avec faculté de se libérer au bout de 7 ans en soldant 100 liv. monnaie vieille de Vienne ou 300 de petite monnaie, le carlin *(carlenc)* compté pour 4 den. Avec cet argent on célébrera la fête de s^t^ Jacques pour le repos de l'âme du prêtre Gillot Garcini, la dominicale *(d·a)* du clerc Julien Chandelerii, les messes de Notre-Dame pour Pierre Macellarii, Garcine veuve de Pierre Chapuis, et Pascore Guisfreza, veuve de Jean Royani, peaussier *(pelliparius)*. *Act. Roman.*, derrière la chapelle de St-Jean à St-Bernard. Témoins : Jean, chapelain de St-Ange, etc. Sceau du chapitre.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, orig. parch. de 33 lig. *Reg. instrum. maj. annivers. S^i^ Barn. Romanis*, I, 203.

17243 Vernier. 4 avril 1308.

Sentence arbitrale entre Aimon, évêque de Genève, et Louis, seigneur de Vaud, au sujet de la monnaie frappée par celui-ci à Nyon ; il reconnaît la tenir du prélat, sauf l'hommage qu'il doit aux rois d'Allemagne, de France, d'Angleterre et de Vienne, etc.

Spon, *Hist. de Genève*, II, 86-90, pr. 31. = *R. Gen.* 1617.

17244 5 avril 1308.

Albergement par le châtelain [de Bellecombe], au nom du dauphin, à Jean Faissolan, Antoine Freine et Antoine fils de Guy Avoncie, de 16 journaux de terre herme et bois sous le plaier, sous le cens d'1 quartal avoine et 10 sols d'introges.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 154^b^.

17245 Upaix, 6 avril 1308.

Confirmation par Arnaud de Jarjayes, fils de Raymond, seigneur en partie de Jarjayes, et autres coseigneurs du lieu, des privilèges et libertés concédés aux habitants.

Arch. de l'Isère, B. 3010, 525^b^. *Invent. Gapençais*, 413. = Rom. 152^b^. Allemand (F.), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1895), XIV, 209.

17246 Beauvoir, 7 avril 1308.

...Rameaux, *ap. Bellumvidere*, dans le tènement de la maison... Vente par Jeannet Reollardi, habitant Auberive *(Albærippæ)*, à Jean Pellicerii, jurisconsulte.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 213.

17247 Beauvoir, 10 avril 1308.

...Mercredi-saint, *ap. Bellumvidere*, dans la rue, à la banque... Vente par Jeannet, fils de feu Chabert Rebodi, à Domenjone, femme de Girard de St-Sauveur.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 214.

17248 13 avril 1308.

Albert de Rieusec se reconnaît homme lige de l'évêque et de l'église de Die ; il déclare tenir sous leur noble, antique et haute seigneurie la 6e partie des châteaux de Rousset [Rieusec] et Ravel [Revel], de leurs territoires et droits, les fiefs de l'Ardoine, la Grimondière, la Rostagnière, etc.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 180.

17249 16 avril 1308.

Jean dauphin..., mardi après Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 2991, xliij.

17250 La Garde, 17 avril 1308.

...Ind. 6. Testament d'Amblard d'Entremont, évêque de Maurienne, par lequel il lègue à la Chartreuse 800 liv. Viennois pour compléter la fondation de la chartreuse de la Correrie, plus 1000 au chapitre général pour acquisition de cens, 60 livr. Vienn. au prieuré de Lémenc, dioc. de Grenoble, pour un anniversaire etc. *Act. ap. castrum de Guarda.*

Angley, *Hist. dioc. Maurienne*, 466-74, cf. 164. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 450. — Il mourut le 24 suiv.

17251 Grenoble, 18 avril 1308.

Concession de privilèges et franchises par le dauphin Jean aux habitants et communauté du bourg de Moirans, avec la manière d'exiger la leyde du blé, toile et autres choses, pour en jouir suivant la concession de Berlion, seigneur de Moirans.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 597 ; B. 2960, 318 ; B. 4394, 2 copies (*Invent.* IV, 231^b^). *Invent. St-Marcellin*, II, 1109. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 149^b^. = Chevalier, *Ordonn.* 89.

17252 18 avril 1308.

Confirmation par le dauphin Jean de l'albergement du 25 mars 1300 par la dauphine Béatrix à des meuniers, moyennant 10 setiers froment de rente en sus des 60.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe xxj. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 99^a^.

17253 18 avril 1308.

Testament d'Agathe, veuve d'Albert de Fontanelles, chevalier ; elle laisse à sa fille Arthaude, religieuse à St-André de Vienne, le revenu d'une terre de sa dot, à charge d'un anniversaire à 10 prêtres, sa vie durant.

Le Laboureur, *Masures de l'Ile-Barbe* (1887), I, 485-6.

17254 Grenoble, 20 avril 1308.

.... Hugues, duc de Bourgogne.... Arnaud de Morges (nov. 1189)... *Gràcionop.*

Arch. de l'Isère, B. 2960, 485.

17255 20 avril 1308.

François de Sassenage ayant reconnu au dauphin Jean tout ce qu'il tenait en Graisivaudan, principalement le château et mandement de Sassenage, le prince ratifie cette reconnaissance, l'ensaisine et déclare avoir été payé de ses droits.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 52^a^.

17256 Donzère, 20 avril 1308.

Louis, évêque de Viviers, nomme deux citoyens de Viviers comme procureurs, pour se présenter en son nom, à raison de ses infirmités, à Tours, devant le roi de France 3 semaines après Pâques, afin de lui donner aide et conseil dans l'affaire des Templiers. *Act. Duseræ* dans l'Empire. Sceau.

Gallia christ. nova, XVI, instr. 282-3. Roche, *Armor. évêq. Viviers*, I, 366-7.

17257 Poitiers, 21 avril 1308.

Clément V autorise Guillaume, archevêque d'Embrun, à faire réconcilier par un prêtre les églises et cimetières de sa ville et de son diocèse, l'eau bénite par lui ou un autre évêque. — *Tuæ merita.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 90^b^, n° 2719.

17258 Etoile, 21 avril 1308.

Lettre d'A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois, à Guillaume de Nogaret, chancelier du roi de France : il lui envoie pour comparaître devant Clément V et Philippe IV sur l'affaire des Templiers comme procureur maître Ponce Pelaprat, à qui il le prie d'avoir toute confiance. *Dat. Stelle*, dimanche après Pâques.

Dupuy, *Traités conc. l'hist. de France*, 97-8; *Templiers*, 234b. Picot (Georg.), *Docum. Etats généraux et assemblées sous Philippe le Bel* (1901), 587.

17259 Etoile, 22 avril 1308.

Procuration donnée par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à maîtres Ponce Pelaprati et Jean de Villedieu pour le représenter à Tours auprès du roi de France, trois semaines après Pâques, dans la délibération sur la question des Templiers. *Dat. et act. Stelle*. Sceau.

Picot (Georg.), *Docum. Etats généraux et assemblées sous Philippe le Bel* (1901), 587. Douët-d'Arcq, *Invent. coll. Sceaux*, I, 361a, n° 615.

17260 Aspres-sur-Buëch, 22 avril 1308.

...Ind. 6. Echange entre Guillaume Arnaudi, de Serres *(Cerro)*, notaire habitant Aspres, ses fils Pierre et Lambert, d'une part, et d'autre Bertrand du Vilar, moine chartreux et prieur de Durbon. Les premiers cèdent une vigne au territoire d'Aspres, lieu dit les Sagnes *(in Sanniis)*, faisant à perpétuité un confrère à la confrérie du Bourg [d'Aspres] ; le prieur donne une vigne à Sagne-Longue et 130 livr. petits coronats Provençaux. *Act. Asperis*, dans la maison de Durbon ; témoins (7). Pierre Rostagni, d'Aspres, not. imp. et de G[eoffroi], évêque de Gap.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 528-9, n° 607. = Rom.152a.

17261 Marseille, 23 avril 1308.

Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, charge G[eoffroi], évêque de Gap, son conseiller et familier, de remplacer Jacques, évêque de Sisteron, qu'il avait désigné pour examiner de concert avec l'évêque de Nevers une question d'îles dans le Rhône entre lui et le roi de France... *6 ind., regn. a° 24.* — *Scripsimus pridem.*

Albanès, *Gallia christ. noviss.* I, instr. 304.

17262 St-Donat, 25 avril 1308.

...Jeudi fête de st Marc évangél., *ap. S. D-tum*, en la salle du dauphin. Barthélemy Gasto promet d'obéir aux ordres du dauphin et fournit caution *(satisdatio)*.

Minutes du notaire Jean de Saint-Denys, n° 220.

17263 26 avril 1308.

Nouveaux statuts de l'abbaye de Saou, par l'abbé Pierre de Comps, approuvés en assemblée capitulaire.

Chevalier (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XXI, 151.

17264 Bourg-lès-Valence, 29 avril 1308.

...Ind. 6... Guillaume de Laye, curé de St-Martin-le-Colonel *(de C-llo)*, dit de Flandènes *(Flandinis)*, et Martin, prieur de Léoncel et procureur de l'abbé et du couvent, compromettent entre les mains de Chabert d'Alixan et Henri de Germigny, chanoines de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, au sujet des dîmes du territoire de la Traverse, au mandement de Flandènes, qui s'étend jusqu'au ruisseau de Léoncel, au lieu des *Adreyz* et du col de Bioux *(Byon)*, qu'ils s'attribuaient, l'un à raison de la chapelle de St-Laurent de Flandènes, l'autre à cause de l'église de St-Romain. Les arbitres déclarent que ces dîmes ont été et sont la propriété du monastère, mais compatissant au curé, qui a fait beaucoup de dépenses dans la poursuite de son droit, lui font donner par le prieur 10 liv. Viennois faible monnaie et un 1/2 quintal de fromages. *Acta in Burgo Valen.*, dans la maison de Chabert ; témoins : maître Aymon de Versonnex *(Versenay)*, juriscons., etc. Odon d'Argilly, dioc. d'Autun, not. imp. G. de Rum[ano], official de Valence, appose le sceau de sa cour.

Arch. de la Drôme, Léoncel, origin. parch.

17265 Poitiers, 2 mai 1308.

Lettre du pape Clément V à [Briand], archevêque de Vienne : il avait décrété une trêve entre Guillaume évêque de Valence et Die, et Aymar de Poitiers. Celui-ci l'a rompue en établissant, à l'encontre des privilèges impériaux accordés à l'église de Valence, un château fort ou bastide sur la route de Valence à Montélimar, pour empêcher le libre accès des voyageurs aux terres épiscopales ; malgré l'injonction du prélat, qui n'a pas voulu user de violence à l'encontre de la trêve, il s'est refusé à démolir cette forteresse. L'archevêque est chargé de faire une enquête et de recourir au besoin à la force. — *Significavit nobis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 127-8, n° 2900. Chevalier (J.), *Hist. Die*, II, 153-4 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 73 (à part, I, 281).

17266 Poitiers, 5 mai 1308.

Le pape Clément V accorde à Guillaume, évêque de Valence et Die, de pouvoir nommer chanoine dans l'église de Die Barthélemy Nebonis, recteur de Loriol *(Auriolo)*, au dioc. de Valence, bien qu'il possède avec cette cure l'archiprêtré de Crest, bénéfice rural au dioc. de Die, et la chapelle de St-Nicolas dans le cloître de la cathédrale de Valence, et qu'il soit clerc de chœur de Valence et de Vienne ; il pourra également nommer chanoine de Valence un autre ecclésiastique, déjà pourvu de deux bénéfices. — *Tuam volentes.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 106, n° 2801.

17267 Etoile, 7 mai 1308.

Aymar, fils du comte de Valentinois, approuve l'échange fait par son père avec Guill. de Montoison le 15 déc. 1307.

Arch. de la Drôme, E. 485, copie. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 72 (à part, I, 280).

17268 La Chartreuse, (13 mai) 1308.

Boson, prieur de la Chartreuse, et les autres définiteurs du chapitre général : les prieurs du Val-Ste-Marie, des Ecouges, Pierre Faverii, de Chalais, etc. confirment les actes précédents relatifs à l'érection de la maison de Chalais comme chartreuse.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 539.

17269 18 mai 1308.

Reconnaissance en fief au dauphin Jean par noble Aynard de Faverges, pour lui et son frère Soffrey, du

bois de Sallereul à la Tour-du-Pin, joignant ceux de Jean de Châtillon et de Hugonnet de Faverges, etc.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 148ᵃ.

17270 18 mai 1308.

Hommage prêté au dauphin Jean par Albert de Guinin, pour sa maison forte au mandement de la Tour-du-Pin, lieu dit *el faus de Chaouys*, et tout ce qu'il possédait aud. mandement, excepté en la paroisse de Ste-Blandine son moulin et sa chalenc.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 148ᵃ.

17271 St-Martin-le-Vinoux, 21 mai 1308.

Echange entre Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, se rendant à la prière souvent réitérée à son père par Bertrand, abbé de Montmajour, Chabert, prieur de St-Jean-en-Royans, et Falcon, prieur de la Motte-Fanjas, et lesdits prieurs, avec le consentement de ceux de la Sône, Chevrières *(Capriliarum)*, St-Romans *(Granenci)*, Nacon, St-Just de Jaillans et St-Evode [de Parnans]. Les seconds cèdent leur seigneurie dans les paroisses de St-Jean et la Motte, au mandement de Rochechinard et dans tout le Royans. Le dauphin leur donne 6 livr. Vienn. vieux de cens avec directe sur des tènements à Choranches, sur les rivières de Cholet et la Lionne, dans les paroisses d'Oriol, la Motte, St-Martin-le-Colonel, St-Thomas, etc., retenant le mère et mixte empire, les droits seigneuriaux et la justice. Il ajoute 100 livr. Viennois. Il accorde au prieur de St-Jean les lombes et langues de la boucherie, l'obligation pour les vassaux qu'il a cédés et les nouveaux habitants de moudre à son moulin, le dauphin s'interdisant d'en construire de nouveaux : le ban de 60 sommées de bon vin. Il exempte les prieurs de taille et collecte, du subside de 10 clients pour ses chevauchées; permet de saisir sans autorisation du juge, d'exiger les bans inférieurs à 7 sols, d'instituer un baile, mistral ou meynier. Les officiers du dauphin ne pourront s'introduire dans le cloître. Les biens sujets à des redevances envers les moines, et venus aux mains du dauphin par déshérence, seront confiés dans l'année à des personnes aptes à payer. Fait *ap. S. M-num Vinosum*, au-dessous de Grenoble, en son conseil. mardi avant l'Ascension. Expédié par le conseil : Pierre du Gua, G. de Merol, G. Grinde, Humbert Clareti, Hugues de Commiers, Pierre Coperii et autres, sous la dictée de G. Grinde.

Arch. de l'Isère, B. 2975, 664 ; B. 2979, 320 ; 2981, lviij. *Invent. St-Marcellin*, I, 497-8. — Fillet, *Rec. doc. St-Jean-en-Royans*.

17272 23 mai 1308.

Inféodation par Jean Bonfils, au nom du Dauphin, aux consuls d'Embrun, des biens des Templiers de Montmirail, moyennant 50 livres une fois payées et 20 de rente annuelle.

Arch. munic. d'Embrun. = Roman, 152ᵇ.

17273 St-Martin-le-Vinoux, 24 mai 1308.

[Jean Dauphin].... *ap. S. Martinum Vinosum*, lendemain de l'Ascension.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xxxj.

17274 25 mai 1308 = 30 mai 1308.

Mugnier (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 73.

17275. 28 mai 1308 = 21 mai 1308.

Concession par le dauphin Jean aux abbé et monastère de Montmajour, aux religieux et prieur de St-Jean de la Motte d'un cens de 6 liv. Viennois vieille monnaie, en toute directe, sur le moulin dit Chabeuil, sur la rivière de Cholet, et plusieurs fonds et héritages dans les paroisses de *Riol* (= Oriol), St-Jean [de] la Motte, St-Martin-le-Colonel et St-Thomas, réserve au donateur toutes justices et actions ; il confirme diverses acquisitions faites par le prieur, le décharge de toute taille et de la contribution de 10 hommes ; les habitants de St-Jean, sauf les nobles, seront tenus d'aller moudre leurs grains au moulin du prieur ; celui-ci pourra user du droit de ban de vin une fois l'année jusqu'à 60 sommées, et des bans menus jusqu'à 7 sols, établir un baile ou mistral : le tout accordé en place de la justice et seigneurie que le prieur exerçait au lieu de St-Jean de la Motte, dans les limites du mandement de Rochechinard et dans toute la terre de Royans, etc. ... Mardi après l'Ascension.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 494.

17276 Romans, 29 mai 1308.

Lettre de Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et sire de la Tour ; il consent, à la prière du roi de France, à la prolongation de la trêve entre lui et Amé *(Ameu)*, comte de Savoie ; mention de Guillaume Flote, chevalier, seigneur de Revel. « Don. le mercredi devant Pentecoste.... »

Paris, Arch. Nat., layettes, J. 277, n° 8. — *Cabinet histor.* IV, II, 107. Douët d'Arcq, *Invent. Sceaux*, I, 358ᵇ, n° 601 (*Bull. Valence*, VII, 47).

17277 29 mai 1308.

Transaction entre Agnès de Chalon, veuve d'Amédée, comte de Genevois, et son fils Guillaume, par la médiation de Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, frère d'Agnès, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, en est témoin et y appose son sceau... « Mercredi devant Penthecoste ».

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 338. = *R. Gen.* 1620.

17278 Le Vuache, 30 mai 1308.

Guillaume, comte de Genevois, et Hugues Dauphin, sire de Faucigny, confirment les conventions faites entre feu Amédée, comte de Genevois, et ledit sire de Faucigny, et s'engagent à ne pas faire de nouvelles conventions ni paix avec Amédée, comte de Savoie, sans la volonté de Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, et de son conseil. *Donees ou Vasche, le iodi devant la Panthecoste.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 3, n° 3, orig. parch., sceau équestre de Jean de Chalon, petit de Genevois et moyen de Faucigny (*Invent.* 26, au 25 mai). *Invent. Prov. étrang.* 100ᵃ (*Isère*, III, 237ᵇ). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 152-3. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 139. = Bréq. VIII, 127. *R. S. R.* 2390. *R. Gen.* 1621.

17279 Poitiers, juin 1308.

Une trêve avait été conclue par [Agnès], duchesse de Bourgogne, et Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, entre Amé, comte de Savoie, et Jean, dauphin de Viennois, et leurs alliés jusqu'à la Pentecôte (2 juin) ; elle avait été

prorogée par le roi de France jusqu'à Notre-Dame de la mi-août (15 août), dans l'espérance de mettre la paix entre les parties. N'en ayant pas le loisir, Philippe IV, du consentement du comte de Savoie, présent, et des messagers et procureurs du dauphin : Béraud, seigneur de Mercœur *(Marqueil)*, Guigues Alemant, seigneur de Valbonnais, et Graton, seigneur de Clérieu, chevalier, étend la durée de cette trêve jusqu'à l'autre Pentecôte (18 mai) pour le comte de Savoie, son fils Edouard, le seigneur de *Bianme*, Louis de Savoie, seigneur de Vaud, ses neveux, Humbert seigneur de Maubec, Amé seigneur d'Ornacieux, chevaliers, les citoyens de Genève, l'abbé d'Ambronay et leurs vassaux ; et pour le dauphin, Guy Dauphin, seigneur de Montauban, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, ses frères, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, le comte de Forez, Béraud seigneur de Mercœur, Guillaume de Genève, le seigneur de Gex *(Jas)*, les « forsissus » de Genève et leurs féaux. Les garants sont pour la Savoie le seigneur de *Bianme* et Drevès fils du seigneur de *Chlo ;* et pour le Dauphiné, Jean comte de Forez et Béraud sire de Mercœur. *Donees a Pytiers.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 3, n° 4, orig., 3 peaux parch. liées par attaches des sceaux, avec duplicata où se lit : *Visa et concordata per dominum G. de Plesiano (Invent.* 26). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 149-51. — Duchesne, *Dauf. de Vien.*, pr. 30-1. Lünig, *Codex Ital. diplom.* I, 2441. = Georg. II, 239. Bréq. VIII, 129.

17280 Grasse, 4 juin 1308.

Accord entre Geoffroy, évêque de Gap, et Ponce des Crottes, fils de Tiburge, nièce de l'évêque de Gap, au sujet du payement d'une part de la ville d'Antibes vendue par Othon Prioret à feu l'évêque Ponce.

Gallia christ. nova, III, instr. 220-1.

17281 Serves, 5 juin 1308.

... *Ap. Cerviam*, en la maison *Radicii*. Promesse de Guillaume Ysardi à Philippe de Clara.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 221.

17282 Embrun, 6 juin 1308.

Appel des syndics d'Embrun au Dauphin contre une sentence du juge des Orres, qui avait condamné des gens d'Embrun pour avoir coupé du bois au mélézet des Orres.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 152[b].

17283 St-André-de-Cruzières, 6 juin 1308.

Reconnaissance en faveur de Raynaud, abbé de St-Ruf, par Arnaud de St-Médard, prieur de Bonnevaux et Gaucelin de Naves, de tenir en fief de lui 1/3 de 3 livr. de cire. *Act. ap. S. Andream de Crugeria.* Jean de Bercio not.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertor.* 329, ch. IX, n° 5.

17284 7 juin 1308.

Ratification par le Dauphin de la vente faite par son procureur aux consuls d'Embrun des biens des Templiers à Montmirail.

Arch. munic. d'Embrun. = Roman, 152[b].

17285 8 juin 1308.

Giraud Adhémar de Monteil, seigneur de Grignan et d'Aps, son épouse Blonde, dame d'Aps, et leur fils Giraud, reconnaissent tenir en franc fief de Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar, divers châteaux et localités, et lui en font hommage ; ils percevront sur le péage de Montélimar 80 liv. à Pâques et 100 à la Toussaint. Bernard de Grignan *(Graynhano)* [not.].

Mentionné dans l'acte du 28 févr. 1341. — Chevalier (U.), *Cart. de Montélimar*, 118-9, n° 48.

17286 Grignan, 9 juin 1308.

Transaction entre magnifiques seigneurs Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar et de Rochemaure, et Giraud Adhémar, père et fils, seigneurs de Grignan et d'Aps, confirmant l'ancien partage des terres de la famille : Montélimar d'un côté et Grignan de l'autre, et assurant aux enfants mâles d'une branche l'héritage de l'autre branche sans postérité masculine. Fait à Grignan, devant Guillaume de Tournon, Guillaume de Châteauneuf, Giraud Amic, seigneur de Rochefort, Guillaume de Beaumont, chevalier, Adhémar de Grignan, doyen de Colonzelle, Raymond de Chamaret, abbé de Cruas, Barral de Grignan, précepteur, maître de la milice du Temple à Montélimar, Pierre Cermanchi, seigneur de Chamaret, etc.

Arch. du château de Peyrins, chap. I. 47, vidimus. *Invent. Valentinois*, III, 360 : II, 316. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 150. — Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 5-6, n° 18. Trad. Fillet, dans *Journ. de Die* (1er août 1869).

17287 14 juin 1308.

Sentence arbitrale rendue par Giraud Bompar *(Boniparis)*, de Roynac, et Comte, de Châteauneuf-de-Rac, sur le différend de noble Antoine Gontard, de la Garde, et les habitants de la Garde et de Roussas, obligeant ces derniers à se reconnaître tenanciers bons et fidèles dudit Gontard, à lui payer un cens en argent et 2 liv. de fromage pour chaque *nutrigio*, à donner un quart du prix des glands, bûcherage et pacage au bois des Mattes audit Gontard et à lui laisser son devès ancien.

Arch. de la Drôme, E, 5861, copie pap. ; 7172, pap. (*Invent.* IV, 255[a] ; V, 93[b]).

17288 Montségur, 17 juin 1308.

Jugement rendu par Bertrand Borel, juge de Giraud Adhémar de Monteil, seigneur de Grignan et de Montségur, qui condamne Ymbert de Rochebrune dit de Ste-Jalle, damoiseau, à 50 livres d'amende, Raymond d'Eyrolles *(Ayrol)*, Rastel d'Odeffred, Pierre de Noveysan, etc., à la même somme, pour attaque, injures et menaces envers Guillaume d'Aubenas, évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, dans la maison de St-Amand.

Inséré dans l'acte du 18 mai 1314. — Chevalier (U.) et Lacroix, *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 6, n° 19. *Gallia christ. noviss.*, IV, 126, n° 256.

17289 Vienne, 22 juin ... 1308.

Lundi avant s[t] Jean-Baptiste. Assassinat d'Antelme de Miribel, damoiseau, courrier de Vienne. Hugues de Bressieux, doyen de Vienne, avait conspiré avec Guiffrey de Montagnieu et François de la Balme, chanoines, Geoffroi de la Balme, chanoine de Lyon, Perret Ainard, Jean Chomard, Jean Jannin, Anselme de St-Geoirs, Amblard de Chausens, Guillaume Aynard,

Guionet le Fort et 36 de leurs parents ou domestiques, pour attenter à la vie du courrier à cause de ses sévérités judiciaires. Ayant cerné l'auditoire où il siégeait, ils pénétrèrent dans la salle et le mirent à mort. L'archevêque fit prendre les armes aux bourgeois pour assiéger les assassins réfugiés dans une tour près du cimetière de St-Pierre ; menacés d'incendie, ils se retirent dans la tour de l'église ; Girard, coseigneur d'Illins, chevalier, Guillaume d'Ampuis et Guillaume de Chausens leur conseillent de se rendre ; ils sont emmenés dans les prisons de l'archevêché. Sur l'intervention d'Aimar de Bressieux, Artaud, seigneur de Roussillon et d'Annonay, Guigues de Roussillon, seigneur d'Anjou, Graton, seigneur de Clérieu, Guigues Aleman, seigneur de Valbonnais, Alexandre de St-Didier, sacristain de Romans, et du dauphin, l'archevêque se contente de déposséder Hugues du doyenné et de son canonicat au profit de Guillaume de Clermont ; il l'oblige à fonder une chapelle dotée de 100 sols annuels où seraient célébrées 3 messes par semaine pour l'âme d'Antelme. La veuve et les enfants de ce dernier seront dédommagés d'après les décisions du mistral Odon et d'Allemand du Puy. Hugues remettra son château de Lens au seigneur de Valbonnais jusqu'à entière satisfaction. Aimar de Bressieux, son frère, et autres se rendent cautions pour 3000 marcs ; Hugues s'engage à observer cette sentence sous peine de 10000 marcs et désigne des otages : Henri de Montagnieu, Humbert de Boczosel, seigneur de Maubec, Guigues de Viger, Girard, coseigneur d'Illins, Guy, s[r] de Tullins, Vallon, s[r] de Beausemblant, Guy Dauphin, s[r] de Montauban, Anselme Aynard, s[r] de Monteynard, Jean s[r] de St-Quentin, Aimard de Bérenger, s[r] de Pont-en-Royans, Guy, s[r] de Châteauneuf, Artaud de Claveyson, Peloux s[r] de Rochefort, Pierre Giroud, chevalier, s[r] de Châtillon, Geoffroi s[r] de Montchenu, Guillaume Aleman, chevalier de Moras, François s[r] de Sassenage, Reymond Ainar, s[r] de la Motte, Humbert de Boczosel, s[r] de Gières.

Chorier, *Hist. de Dauph.* II, 268 ; 2e, 208-10. Charvet, *Hist. égl. Vienne*, 435-6. Pilot, *Ephém.* II, 63. Pallias, *Ephémér. Dauph.* 54.

17290 Vienne, 30 juin 1308.

Cautionnement fourni à Briand, archevêque de Vienne, à l'occasion du meurtre d'Antelme de Miribel, son courrier (le 22 juin). Fait *Viennæ*, dans le palais archiépiscopal, dimanche après s[ts] Pierre et Paul.

Chorier, *Miscellanea*, XII, n° 14 (Bibl. de Bouffier).

17291 Beauvoir, 30 juin 1308.

...*Ap. Bellumvidere*, en la maison de Guigues Galiani. Mariage entre Péronet, fils naturel *(donatus)* de feu Pierre Boindon, et Bonnefemme, fille de Guillaume Tarcoys et d'Hugone.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 222.

17292 3 juillet 1308.

B[éatrix] dauphine..., mercredi après les apôtres Pierre et Paul.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 547.

17293 Faucigny, 4 juillet 1308.

Promesse par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, de relever Guillaume comte de Genevois, qu'il qualifie de « frère », de la fidéjussion pour lui prêtée à Béatrix, dame de Faucigny, leur « mère », pour la somme de 2636 livr. 10 den. et 104 sommées de vin. Fait *ap. Fucigniacum*, jeudi après s[ts] Pierre et Paul.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 1, n° 54, orig. parch., sceau ; copie (*Invent.* 16). — Wurstemberger, n° 925.

17294 7 juillet 1308.

Chapitre provincial de la nouvelle province de Provence des frères Prêcheurs tenu à Valence, le dimanche après l'octave des s[ts] Pierre et Paul.

Bibl. de Bordeaux, ms. 780 de Bern. Guidonis, f° 128[b]. Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 4348, 50[b].

17295 La Baume, 11 juillet 1308.

Compromis et arbitrage entre Geoffroy de Lincel, évêque de Gap, du consentement de son chapitre : Olivier de Laye, doyen, Bertrand de Lincel *(Launcello)*, prévôt, et 4 chanoines d'une part, et Pierre Raynerii, seigneur de Mollans, Osasiche Flotte, s[r] de la Roche-des-Arnauds, et Guillaume Augier, s[r] d'Oze, d'autre, au sujet du château de Manteyer, qu'il prétendait être tombé en commise à raison de diverses aliénations faites depuis la mort de Rolland de Manteyer par sa fille Bérengère à nobles Pierre Raynerii, doyen de Gap [sous l'épiscopat de Raymond de Mévouillon], et feu Guillaume Augerii, et par celui-ci aud. Pierre Raynerii, seigneur de Mollans, sans le consentement du prélat. Fait dans la sacristie du couvent des frères Prêcheurs de *Balma* devant Sisteron.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373, 65.

17296 La Baume-lès-Sisteron, 11 juillet 1308.

Sentence arbitrale prononcée par Raymond de Mévouillon, Raoul de la Fare et Guy de Albiona, entre Geoffroy, évêque de Gap, et Pierre Reynier, seigneur de Mollans et de Manteyer, représentant Osasica Flotte et Guillaume Auger. Ils sont déclarés vassaux de l'évêque pour Manteyer ; lui doivent hommage pour la moitié de ce château ; doivent l'aider à la guerre, tenir la bride de son cheval à son entrée à Gap ; l'étendard de l'évêque sera dressé une fois par an sur une tour du château ; il aura droit à deux cavaliers armés pour ses chevauchées ; il pourra couper du bois dans les forêts ; la monnaie épiscopale aura cours à Manteyer ; l'appel du juge seigneurial sera porté à Gap. Approbation par Olivier de Laye, doyen, et Bertrand de Lincel, prévôt du chapitre. Fait dans le couvent des frères Prêcheurs.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. Arch. de M. Amat, copie. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 155[b]. = *Valbonnays, I, 10. Roman, 152-3. Gautier (Th.), *Hist. de Gap*, I, 331 (16 sept.).

17297 L'Argentière, 14 juillet 1308.

Vente par plusieurs habitants de l'Argentière à Oppecino Garreti, d'Asti, marchand résidant à Embrun, et à Georges et Martin Garreti, ses associés [lombards], de 800 setiers de bon froment, livrable avant la Tous-

saint, au prix de 1720 gros Tournois d'argent, payés comptant. Garants. *Act. ap. Graduum Karoli territorii Argenterie*, devant la maison de l'Hôpital de St-Jean; témoins : Guy Cayre, jurisc., etc. Arnoux Bayardi, not. imp.

GUILLAUME (P.), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1883), II, 116-8 (à part, 9-11).

17298 Beauvoir, 14 juillet 1308.

...Dimanche après la quinzaine de s[t] Jean-Bapt., *ap. Bellumvidere*, en la maison.... Reconnaissance par Guillelmon Beliardi, de Chatte *(Chasta)*, à Lyonet ou Lionet, fils de feu Benjeoni, juif habitant Chabeuil *(Cabeoli)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 215.

17299 Naples, 16 juillet 1308.

Lettre de Charles II, roi de Jérusalem et Sicile, duc de Pouille et prince de Capoue, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, à [Geoffroi], évêque de Gap : il lui rappelle la discussion avec son parent Philippe, roi de France, au sujet de 6 îles dans le Rhône ; il lui demande de se transporter sur les lieux et de trancher le différend, de concert avec l'évêque de Nevers. *Dat. Neapoli*, par Nicolas Fritziam de Ravello, lieutenant du protonotaire du royaume de Sicile... *6 ind., regnor. a° 24.*

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 414, orig. parch.

17300 Naples, 16 juillet 1308.

Lettre du même au sénéchal de Provence, lui envoyant le texte de la lettre précéd. à destination de l'évêque de Gap au cas où celui d'Orange serait empêché.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 414.

17301 18 juillet 1308.

Sauvegarde accordée par le dauphin Jean au curé et à l'église de St-André-en-Royans, moyennant une obole d'or par an... Jeudi avant la Madeleine.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 498.

17302 Poitiers, 22 juillet 1308.

En considération d'Amédée, comte de Savoie, le pape Clément V autorise Aymar de Seyssel, prieur de Thoiry *(Toyriaci)*, dépendant du prieuré de St-Martin-de-Miséré, ordre de St-Augustin et dioc. de Grenoble, à être pourvu d'un canonicat dans l'église de Belley avec bénéfice et à conserver une pension de 30 liv. Tournois sur le prieuré d'Aix *(de Aquis)*, même diocèse. — *Laudabile testimonium.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, III, 129[a], n° 2905.

17303 Poitiers, 22 juillet 1308.

Le même dispense pendant 3 ans de la résidence Guillaume de Clermont, chanoine de Lyon, pendant qu'il étudiera la scolastique, pour lui permettre de jouir des revenus de ses prébendes dans les églises de Lyon, Vienne et Metz. — *Volentes personam.* — Exécuteurs : les abbés de St-André[-le-Bas] à Vienne [Guillaume] et d'Ainay, avec le prieur de St-Vallier, diocèse de Vienne.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, III, 130[a], n° 2911. = MARTIN, 2372-3.

17304 Poitiers, 22 juillet 1308.

Clément V accorde l'office de tabellion à André de Cruet *(Crosso)*, clerc du diocèse de Grenoble.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, III, 132[a], n° 2919.

17305 Romette, 22 juillet 1308.

...6 ind. Testament de Geoffroy [de Lincel], évêque de Gap. Avant d'être élu à l'église de Gap, étant lecteur des Décrétales, avocat, au service de Charles, roi de Sicile, et collecteur de dîmes, il avait beaucoup amassé, spécialement des livres de droit canonique et civil, vases ecclésiastiques, plats et vases d'argent, animaux et espèces *(pecuniam)*, outre ses biens patrimoniaux. Il les apporta à l'église de Gap, dépourvue de tout et grevée de 5000 livr. bons Viennois de dettes, payées depuis. Il a donné aux créanciers 1500 livr. Tournois de son argent, protestant vouloir le récupérer sur les biens de l'église ; il en a recouvré la moitié. Considérant que par son ministère son église s'est enrichie en revenus et en constructions, il prie le futur évêque de Gap et le chapitre d'exécuter ses dispositions : legs à ses serviteurs, etc. ; au futur évêque, une maison à Aix près le puits chaud, s'il veut payer 100 liv. reforciats pour son anniversaire, sinon, au chapitre d'Aix ; 10 liv. à ce dernier pour une chape de soie, qu'il devait faire étant chanoine; pour le reste de ses biens, ses héritiers sont le Crucifix et les pauvres. *Act. ap. Rometam*, dans la chambre nouvelle du prieur. Témoins : Olivier de Laye, doyen, Bertrand de Lincel *(Leuncello)*, prévôt de Gap, François de Serzana, prieur de Romette, Raymond de Saix, sacristain, Jean Musardi, sacristain de *Veranis*, etc. Jean Tornatoris, de Sisteron, not. publ.

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.* I, instr. 304-6.

17306 23 juillet 1308.

Jacques Philippes, d'Embrun, et sa femme Reymonde, autorisée par lui, échangent avec Guillaume d'Embrun, seigneur en partie des Crottes, une maison à Savine, un bois avec isle au mas du Plan, une terre au Charmain, un pré au Plan et les cens, etc. qu'ils percevaient au mandement de Savine, jadis à Nicolas de St-Martin, coseigneur de Savine, contre une terre au territoire d'Embrun, lieu dit sous Roche, etc. Investiture à Guillaume par le vibailli d'Embrun, au nom du dauphin ; quittance des lods.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 341-2.

17307 23 juillet 1308.

Reconnaissances en faveur de noble Guiot de St-Savin par des habitants du mandement de Savel et Marcieu. Durand Rostaing et Pierre Arnoux [nott.]

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. VII.

17308 Vienne, 28 juillet 1308.

Devant maître Michel Francisci, [official de Vienne], Aymar seigneur de Bressieux, chevalier, se porte garant à l'occasion de l'assassinat du courrier de Vienne, Antelme de Miribel (22 juin), par son frère Hugues de Bressieux, doyen de Vienne, et autres détenus en prison. Fait en l'église St-Maurice *Viennæ*, dimanche après s[tis] Jacques et Christophe.

CHORIER, *Miscellanea*, t. XII, n° 10 (Bibl. de Bouffier).

17309 29 juillet 1308.

Hommage rendu au dauphin Jean par Guiot de St-Savin, fils de Jean, pour ce qu'il tenait en Graisivaudan et la 1/2 des biens qu'il avait acquis d'Emeric de Briançon à St-Martin-d'Hères... Jeudi après s^te^ Jacques et Christophe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 159 : VI, 102^b^.

17310 Valence, 30 juillet 1308.

Promulgation de la trêve entre l'évêque et le comte de Valentinois, devant le doyen Aymar de Beauregard et le chapitre.

Arch. de l'Isère, B. 3564. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 156.

17311 Die, 31 juillet 1308.

Promulgation de la trêve entre l'évêque et le comte de Valentinois, en présence de Guillaume de Roussillon, d'Aymar de Poitiers, de son fils aîné, du comte de Savoie et autres grands personnages.

Arch. de l'Isère, B. 3564. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 156.

17312 Cornillon, St-Robert, 31 juillet 1308.

Mercredi avant St-Pierre-aux-Liens, *ap. Curnillionem,... ap. Plantatas Curnillionis... ap. S. Robertum.* (Constitution de garants à l'occasion de l'assassinat d'Antelme de Miribel, courrier de Vienne, 22 juin).

A la suite de l'acte du 28 juillet.

17313 Chatte, Pisançon, Romans, Moras, 2 août 1308.

Vendredi après [s^t^ Pierre aux Liens], *ap. Chastam,... ap. Pisancianum,... ap. Romanum,... ap. Morassium.* (Constitution de garants au sujet du meurtre d'Antelme de Miribel, courrier de Vienne, 22 juin).

A la suite des actes du 31 juillet.

17314 8 août 1308.

Le pape Clément V cite l'ordre des Templiers et ses défenseurs au concile de Vienne.—*Faciens misericordiam.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, III, 363-6, n°s 3584-5.

17315 St-Marcellin, 8 août 1308.

Vente par Guigues, seigneur de Rives, et Béatrix son épouse, à Guy, seigneur de Tullins, du château et mandement de Rives, moyennant 1600 liv. — Cf. 22 juil. 1307.

Arch. de l'Isère, B. 3459, orig. parch. (*Invent.* III, 36^b^). *Invent. St-Marcellin*, II, 1467-8.

17316 Poitiers, 9 août 1308.

Le pape Benoît XI avait donné à Fouque *(Fulco)* Balati un canonicat à Clermont. Les exécuteurs lui attribuèrent une prébende vacante que convoitait Henri, fils d'Humbert, dauphin de Viennois, en vertu d'une semblable concession. Fouque en appela au Siège apostolique, dont l'auditeur décida, en considération de Gilles, archevêque de Narbonne, qu'il garderait sa prébende et qu'Henri aurait celle qui viendrait à vaquer. — *Merita tuæ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, III, 143^b^, n° 2956.

17317 Grenoble, 9 août 1308.

Vendredi avant s^t^ Laurent, *ap. Grationopolim.* (Constitution de garant [le dauphin ?], à l'occasion du meurtre d'Antelme de Miribel, courrier de Vienne, 22 juin).

A la suite de l'acte du 2 août 1308.

17318 La Motte, 10 août 1308.

Samedi, fête de s^t^ Laurent, près *Motam.* (Constitution de garant au sujet du même fait).

A la suite du précédent.

17319 Poitiers, 10 août 1308.

Clément V charge l'abbé de Savigny, [Amédée] prévôt de Valence et l'archidiacre de Tarentaise de veiller à l'exécution d'une bulle autorisant Pierre élu de Lyon à se faire remplacer pour la visite de son diocèse durant 3 ans.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, III, 173^b^, n° 3024. = MARTIN, 2386.

17320 Poitiers, 10 août 1308.

Le même charge les mêmes de l'exécution d'une autre bulle dispensant de la résidence 4 clercs attachés au service du même archevêque. — *Magnæ devotionis.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, III, 199^b^, n° 3085. = MARTIN, 2391.

17321 10 août 1308.

Reconnaissance faite au dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois ; il confesse tenir de lui en fief la tour ancienne, l'hôtel *(sala)* et le bourg du château d'Etoile *(Stella)*, ce qu'il possède dans celui de St-Nazaire, sa part du fief de G[uillaume] de Poitiers en la terre et seigneurie du château de Clérieu et de la Roche-de-Glun *(Rupis de Cluy)*, le château de Montclar et tout ce que ses prédécesseurs auraient reconnu aux dauphins Guigues et Humbert ; il en fait hommage lige. Barthélemy de Privas, dioc. de Viviers [not.]... Jour et fête de s^t^ Laurent.

Arch. de l'Isère, B. 3007, 24. *Invent. St-Marcellin*, I, 401, 405, 749, 751 ; II, 1514, 1542 ; *Valentinois*, III, 236 : I, 971 : II, 225. *Invent. arch. chât. Peyrins*, chap. I, n° 47. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 387.

17322 Poitiers, 11 août 1308.

Lettre du pape Clément V aux archevêques de Vienne et d'Embrun et à leurs suffragants, au sujet de la croisade pour le recouvrement de la Terre-Ste, dont la direction est confiée au maître de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem. — *Exurgat Deus.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, III, 162-3, n° 2990, cf. 158-62.

17323 Poitiers, 12 août 1308.

Le pape Clément V annonce à Philippe, roi de France, qu'il a décrété de tenir un concile œcuménique à Vienne dans deux ans à partir du 1er oct. prochain, et l'engage à s'y rendre en personne. — *Regnans in cœlis.*

GUILL. DE NANGIACO, *Chron. contin.* (BOUQUET, XX, 597). BZOVIUS, *Ann.* XIV, 147. HARDUIN. *Acta concil.* VII, 1321. CHERUBINI, *Bull. magn.* I, 184. COLETI, XV, 3-8. *Bull. Roman. Taurin.* IV, 187-92. BENEDICT., *Reg. Clement. V*, III, 386-91, n° 3626. = GEORGISCH, II, 247, 46. BRÉQ. VIII, 133.

17324 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même à tous les évêques du monde chrétien, leur ordonnant de procéder à des enquêtes sur les crimes dont sont accusés les Templiers, et sur les questions qui seront examinées au concile œcuménique de Vienne : délivrance de la Terre-Ste, hérésies. — *Dudum circa.*= *Faciens misericordiam* (n°s 17330 et suiv^tes^).

Bzovius, *Ann.* XIV, 100. Rubeus, *Hist. Raven.* l. VI. Labbe, XI, 1547. Raynaldus, *Ann.* 1308, 4-8 (XXIII, 407-9). Harduin. *Conc.* VII, 1328. = Bréq. VIII, 133.

17325 = 17329 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même ordonnant, sous peine d'excommunication, à tous les détenteurs des biens soustraits ou recélés de l'ordre du Temple, au préjudice de la Terre-Sainte à laquelle ils sont dévolus, de les restituer intégralement.

Dumont, *Corps diplom.* I, 1, 349ᵃ. *Coll. Reg. conc.* XXVIII, 757. Labbe, *Conc.* XI, II, 1572. Harduin. *Conc.* VII, 1355. Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 281-3, n° 3400. = Bréq. VIII, 133.

17326 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même à l'archevêque d'Embrun [Guillaume] et à ses suffragants, aux élus, abbés, prieurs, doyens, prévôts, archiprêtres, archidiacres et autres prélats ecclésiastiques, convoquant l'archevêque avec les évêques de Nice et de Grasse au concile qu'il se propose de tenir à Vienne dans deux ans à partir du 1ᵉʳ octobre contre les Templiers. — *Regnans in cœlis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 394ᵃ, n° 3629, cf. 386-91. *Gallia christ. noviss.*, III, n° 1462.

17327 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même à l'archevêque de Vienne et à ses suffragants, etc. *ut supra*, le convoquant avec les évêques de Genève et de Viviers au concile de Vienne dans deux ans. — *Regnans in cœlis.*

Raynaldus, *Ann.* 1308, 4 (XV, XXIII, 407-9). Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 394ᵇ, n° 3629, cf. 386-91. = Bréq. VIII, 133.

17328 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même à l'archevêque d'Arles, l'avisant de son intention de tenir un concile à Vienne et lui ordonnant de s'y rendre avec ses suffragants les évêques de Marseille, d'Avignon et de Trois-Châteaux.

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 393ᵇ, n° 3629. *Gallia christ. noviss.* III, n° 1462 ; IV, n° 257.

17329 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même aux archevêques de Vienne et d'Embrun, mandant de remettre entre les mains des ordinaires les biens des Templiers. — *Cum nos pro recuper.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 283-4, n° 3401, cf. 281-3.

17330 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même aux archevêques d'Arles, d'Embrun, [Guillaume] et de Besançon, à l'évêque de Viviers, à l'abbé d'Ainay, au chantre d'Orléans, à Odon de Palumbaria, chanoine de Tours, maître Hugues de Besançon, chan. de Paris, et Falcon d'Etoile, chan. d'Avignon, les chargeant de se rendre en personne dans la ville, le diocèse et la province de Vienne, pour y procéder de concert avec l'archevêque [Briand] et ses suffragants à une enquête contre les Templiers. — *Faciens misericordiam.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 297-8, n° 3451. Martin, n° 2402.

17331 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même aux mêmes, les chargeant de se rendre en personne dans la ville, le diocèse et la province d'Embrun, pour y procéder de concert avec l'archevêque [Guillaume] et ses suffragants à une enquête contre les Templiers. — *Faciens misericordiam.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 298ᵃ, n° 3452. = Martin, 2405.

17332 Poitiers, 12 août 1308.

Lettres du même aux mêmes, leur mandant de faire des enquêtes contre l'ordre des Templiers et le grand commandeur de Provence. — *Faciens misericordiam.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 288, n° 3406, cf. 284-7 ; 300ᵇ, n° 3464. *Gallia christ. noviss.* III, n° 1461. Martin, 3406.

17333 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même aux archevêques d'Embrun et de Besançon, à l'évêque de Viviers, etc., les chargeant de se rendre en personne dans la ville, le diocèse et la province d'Arles, pour y procéder *ut supra*. — *Faciens misericordiam.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 298ᵃ, n° 3453. Martin, 2406.

17334 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même aux archevêques d'Arles et d'Embrun, à l'évêque de Viviers, etc., les chargeant de se rendre en personne dans la ville, le diocèse et la province de Besançon, pour y procéder *ut supra*. — *Faciens misericordiam.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 298, n° 3454. Martin, 2407.

17335 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même à l'archevêque de Tarentaise et à ses suffragants, leur mandant de faire dans leurs villes et diocèses, de concert avec les archevêques d'Arles, d'Embrun [Guillaume] et de Besançon, etc., des enquêtes contre l'ordre des Templiers et le grand commandeur de Provence. — *Faciens misericordiam.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 300, n° 3464. Martin, 2409.

17336 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même à l'archevêque d'Arles et à ses suffragants, leur mandant de faire dans leurs villes et diocèses, de concert avec les archevêques d'Embrun et de Besançon, etc. [comme n° préc.]

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 309ᵇ, n° 3505. Martin, 2412.

17337 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même à l'archevêque de Besançon et à ses suffragants, leur mandant de faire dans leurs villes et diocèses, de concert avec les archevêques d'Arles et d'Embrun, etc. (comme n° préc.)

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 309-10, n° 3505. Martin, 2413.

17338 Poitiers, 12 août 1308.

Lettre du même à l'archevêque d'Embrun et à ses suffragants, leur mandant de faire dans leurs villes et diocèses, de concert avec les archevêques d'Arles et de Besançon, etc. [comme n° préc.]

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 310ᵃ, n° 3505. Martin, 2414.

17339 Poitiers, 12 août 1308.

Clément V commet aux archevêques d'Arles et d'Embrun le soin et l'administration des biens de l'ordre de la milice du Temple en Provence et Bourgogne. — *Deus ultionum.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, III, 316ᵃ, n° 3515, cf. 313-4. Martin, 2416.

17340 Montmaur, 12 août 1308.

Procès-verbal d'une rixe au sujet de l'enlèvement, à Vaux et Manteyer, de bois *(mayeria)*, sans l'autorisation des convers de Durbon, par des habitants de Châteauvieux de Veynes *(Castro Veteri de Veyneto)* ; bois

pris vers le col de la Souchière *(Socheria)* et sciés près du canal du moulin *ad pratum Hospitalis*, territoire de Montmaur. Témoins : Elie? Feliseri, baile de Montmaur pour Raynaud de Montauban, Giraud Astreudi, procureur public dud. Montmaur. Fait devant la maison de Salvat Dulces. [Extr. par ordre à la requête de Giraud Frescheti, procureur de (Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur), 13 mai 1309.]

Arch. des Htes-Alpes, G. 1815, roul. parch. (*Invent.* VII, 3ᵃ).

17341 12 août 1308.

...Lundi après sᵗ Laurent. Le chapitre de Vienne partage les terres laissées vacantes par P[ierre] de Briord, par l'entremise d'Odon chantre, Alamand archidiacre, Humbert capiscol et Hu[gues] de Châteauneuf. Odon et Humbert divisent aussi celles vacantes par la résignation de feu Hugues de Bressieux, doyen de Vienne : Guillaume de Clermont doyen, G. sacristain, Thomas maître de chœur, Michel Francisci official, maître Ponce procureur, Etienne de l'Œuvre notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. xlviij.

17342 Mont-Martin?, 13 août 1308.

Mardi après sᵗ Laurent, *ap. Montem Martinum* [constitution de fidéjusseurs au sujet du meurtre d'Antelme de Miribel, courrier de Vienne, 22 juin].

A la suite de l'acte du 10 août 1308.

17343 13 août 1308.

Quittance par Humbert Rivoire, seigneur de Pressins, à Guy, seigneur de Tullins, de 20 liv. bons Viennois sur la dot de Clémence, femme d'Humbert, fille d'Aynard de Paladru et de Françoise de Tullins, sœur dud. Guy. Mardi après sᵗ Laurent...

Arch. de l'Isère, B. 4162, orig. parch. (*Invent.* IV, 131ᵇ).

17344 14 août 1308.

Sentence arbitrale qui condamne Galburge de Mévouillon, femme de Reymbaud de Lachau (la Chaup), à prêter hommage à Raymond de Mévouillon, pour les châteaux et seigneurie qu'elle tenait de la succession de Bertrand de Mévouillon : Pomet, Arzeliers, Izon, Châteauneuf de Chabre, la Motte d'Eyguians, au dioc. de Gap, et qu'elle le ferait approuver par le dauphin en qualité de comte de Gap ; led. Raymond cédera aux autres les châteaux de Laborel, Villebois et Etoile, dont ils lui prêteraient hommage. — Cf. 3-4-5 août 1303 et 3 oct. 1306.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 359.

17345 Montmélian, 16 août 1308.

...Ind. 6..., pontif. Clement. V aº 3. Traité de paix entre Amédée, comte de Savoie, pour lui, son fils Edouard et les citoyens de Genève, d'une part, et Hugues Dauphin, fils de feu le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, pour lui, la dauphine Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, seigneur de Gex et les bannis *(forissiti)* de Genève, d'autre, par l'entremise de Guillaume comte de Genevois et autres amis. Hugues et Béatrix renoncent à toutes prétentions sur le comté de Savoie du chef du comte Pierre. Les châteaux et fiefs tenus par leurs vassaux au-delà du lac de Genève, depuis Seyssel jusqu'à Fribourg, demeureront du fief du comte de Savoie et Hugues lui en fera hommage. Les partisans de chaque partie rentreront en possession de ce qu'ils avaient avant la guerre, commencée depuis 6 ans. Hugues épousera la fille aînée du comte et de son épouse Marie, qui sera dotée de 20000 liv. Viennois, assignées sur les châteaux et mandements de Châtillon et de Bonneville, dont Hugues fait hommage lige. Le comte de Genevois se porte garant ; les parties se soumettent aux censures des archevêques de Vienne et de Tarentaise, des évêques de Grenoble et de Genève. Fait dans le château *Montis Meliani*. Témoins : Humbert seigneur de Maubec, Joffred seigneur de Clermont, Emar seigneur de Beauvoir, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3862, orig. parch. (*Invent.* III, 369ᵇ). *Invent. Prov. étrang.* 100ᵃ (*Isère*, III, 237ᵃ). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 153-4. — Valbonnays, *Hist de Dauph.* II, 141-3. Lünig, *Codex Ital. diplom.* I, 619. = Georg. II, 240. Bréq. VIII, 134. Wurstemb. IV, 522-3, nº 922. *R. S. R.* 2396-7. *R. Gen.* 1625.

17346 16 août 1308.

Transaction entre Amédée, comte de Savoie, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par laquelle le premier cède le château et mandement de Beaufort, en échange de la terre et des droits possédés par Hugues dans la vallée de l'Isère, avec le péage de St-Maurice.

Turin, *Invent. prov. Savoye*, 394 (paq. 18, Addit. Beaufort, nº 1).

17347 16 août 1308.

...Ind. 6... Conventions du doyen et chapitre de Vienne avec le dauphin [Jean] : ils promettent de lui venir en aide de tout leur pouvoir dans ses guerres contre tous, sauf le seigneur de Clermont.

*Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 170-1.

17348 Vienne, 17 août 1308.

Devant Michel Francisci, [official de Vienne], acte concernant Amblard de Chausent et Antelme de St-Geoirs *(S. Juers)*, complices du meurtre d'Antelme de Miribel, courrier de Vienne... Samedi après l'Assomption de la sᵉ Vierge.

Chorier, *Miscell.* XII, nº 11 (Bibl. de M. de Bouffier).

17349 20 août 1308.

Reconnaissance en fief passée au procureur général du dauphin Jean par Jacinet Jarret, de Chabeuil, des terres, biens, possessions et métairies qu'il avait au mandement de Chabeuil, ce qui l'obligeait d'entrer armé dans ce château en cas de siège, etc.—Cf. 31 suiv.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 342 : I, 322.

17350 24 août 1308.

Investiture par [Guillaume], comte de Genevois, à Jean de Bellecombe, dit Rosset, damoiseau, d'1 journal de terre à Theys au Monlavalens, sous le cens de 8 den. Viennois et 15 sols de plaid.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 229ᵃ.

17351 Avignon, 29 août 1308.

Bulle du pape Clément V adressée à l'abbé et au couvent de St-Antoine de Viennois.—*Speciali nos gratia.*

Bull. de St-Antoine, 198, orig.

17352 30 août 1308.

Lettre de Jean de Cabassole, maître rational de la cour royale, au bailli de Réauville, touchant la plainte de Geoffroy d'Eyrolles *(de Errolis)*, prieur de St-Amand, contre Giraud Azémar qui, à la suite d'une rixe entre les gens de l'évêque et ceux du prieur, s'est emparé du prieuré, a emporté le mobilier, etc.

Insérée dans l'acte du 2 septembre 1308. — Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. dauph. Morin-Pons*, 6, n° 20. *Gallia christ. noviss.* IV, 126, n° 258.

17353 31 août 1308.

Reconnaissance en fief au dauphin Jean par Jacinet Janet, de Châteaudouble?, des biens, possessions et métairies qu'il avait au mandement de ce lieu, ce qui l'obligeait d'entrer armé au château de Chabeuil pour le défendre en cas de siège, etc. — Cf. 20 préc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 342[b] : I, 322-3.

17354 31 août 1308.

Reconnaissance à Rodet Theonesii (Chaunais?) par Johannet Joacim d'une maison [à Grenoble] en la rue Peirolerie *(Peyrolerie)*. Jean Meynardi [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C, CI, 63[a].

17355 Grignan, 2 septembre 1308.

Appel de Giraud Adzémar, seigneur de Grignan, de la lettre de Jean de Cabassolle au bailli de Réauville ; il y dit avoir de bonnes raisons à opposer au prieur de St-Amand. Fait à Grignan, devant Azémar de Grignan, doyen de Colonzelle, etc.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. dauph. Morin-Pons*, 6, n° 21.

17356 Mâcon, 6 septembre 1308.

Aymon comte de Savoie et Jean dauphin de Viennois déclarent que le roi de France a ordonné une trêve jusqu'à Pentecôte, et prêtent serment de l'observer. Ils ajoutent que 1° Jean de Chalon, sire d'Arlay, et Béraud de Mercœur, alliés du dauphin, s'obligent à réparer si le dauphin rompt la trêve ; *vice-versa* par Agnès duchesse de Bourgogne et son fils Hugues, alliés du comte ; 2° Ils désigneront des otages et feront jurer la trêve par leurs châtelains. Otages promis par le comte : les seigneurs de la Chambre et de *Chiurian*, Hugues de la Rochette, Aymer de Mirebel, Aymar de Beauvoir, le seigneur de Courgenon, Jean de la Palud, Hugues de Sayssel, Hugues de Chandée *(Chandeya)*, chevalier, Guionet de Sayssel, damoiseau, et autres. Le dauphin désigne les seigneurs de Roussillon et d'Anjou, Graton et Guichard de Clérieu, les seigneurs de Tullins, de Vinay et St-Quentin, d'Hauterives, André et Jocelme de Grolée, tenus à se rendre dans les 15 jours. Approbation et sceaux d'Edouard de Savoie, fils du comte, Guy Dauphin, sire de Montauban, Hugues Dauphin, sire de Faucigny, et Guillaume, comte de Genevois. *Donées a Mascon le venredi devant la feste de la Nativité N.-D.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq, 3, n° 4, 2, orig. parch., 5 sceaux et traces d'un.

17357 Mâcon, 7 septembre 1308.

Sur l'intervention d'Agnès, duchesse de Bourgogne, Amédée comte de Savoie et Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, font compromis de certaines querelles en Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, Béraud, seigneur de Mercœur et connétable de Champagne, nommés par le dauphin, Aymeric seigneur de Lebret et Othon seigneur de Grandson, désignés par le comte, comme arbitres amiables. *Act. et dat. ap. Matisconem*, dans le chapitre de l'église St-Vincent. Présents : Aymon, abbé de St-Antoine en Viennois, Graton, seigneur de Clérieu, Guigues Alamandi, Aymar de Beauvoir, Humbert de Boczosel, seigneur de Maubec, Henri seigneur de Montignat *(Montayniati)*, Hugues de Chandée et Jacelin de Grolée, chevaliers, et autres. Samedi avant la Nativité de la s[e] Vierge.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 5, orig. parch., 2 sceaux (*Invent.* 26).

17358 Chambéry, 25 septembre 1308.

Ordre donné par Amédée, comte de Savoie, à Péronet, fils de Pierre Villenc, de rendre à Jean d'Aigueblanche, doyen d'Hereford et seigneur de Briançon, le château et fief d'Aigueblanche, qu'il avait albergé pour un temps au père de Péronet. *Dat. ap. Cambariacum*, mercredi avant s[t] Michel arch.

Torino, Arch di Stato, sez. 1, Tarantaise, paq. 1, Aigueblanche, n° 2, orig. parch. petit sceau (*Invent.* 79).

17359 28 septembre 1308.

Devant m[e] Michel Francisci, [official de Vienne], acte concernant Guyonet le Fors, damoiseau, complice du meurtre du courrier de Vienne, Antelme de Miribel. ... Samedi avant s[t] Michel.

Chorier, *Miscell.* XII (de Bouffier), 14.

17360 2 octobre 1308.

Le dauphin Jean fait don à Guillaume de Miribel, damoiseau, fils de feu Boniface, seigneur de Miribel et Ornacieux, de 30 liv. bons Viennois de cens sur le mandement de Cornillon, près de Grenoble, en récompense de son hommage. ... Mercredi après s[t] Michel arch.

Arch. de l'Isère, B. 3462, Patrimonialia (*Invent.* III, 38[a]). *Invent. Graisivaudan*, II, 57[b].

17361 2 octobre 1308.

Investiture par le dauphin Guigues [= Jean] à Guy seigneur de Tullins, du château de Rives, mouvant de son fief. ... Mercredi après s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 2624, 3. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1468.

17362 4 octobre 1308.

Hommage rendu au dauphin Jean par Hugues Adémar, seigneur de Montélimar, pour plusieurs fiefs, entre autres Barret-le-Haut, Barret-le-Bas et St-Pierre d'Amez [= d'Avez].... Vendredi après s[t] Michel. ... Cf. 15 nov.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 49.

17363 9 octobre 1308.

Homiliaire à l'usage des Chartreux de Currière *(Chorerie)*, achevé le jour de s[t] Denys et ses compagnons.

Biblioth. de Grenoble, ms. 106 (*Invent.* 42-3).

17364 9 octobre 1308.

Bataille au comté de Nevers entre ..., et les 3 frères dits de Vienne.

Bouquet, *Rec. hist. France*, XXI, 31-2, 652.

17365 9 octobre 1308.

Acquisition par Bernard Correonis, prêtre et procureur, pour distribution dans l'église de St-Barnard, de 10 liv. Viennois bonne monnaie, dont 1 den. égale 3 den. monnaie faible courante.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 174.

17366 17 octobre 1308.

Reconnaissances en faveur de Bérengère Alamanda, codame de l'Argentière, reçues Jean Aulenguerii, en 28 f.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 36.

17367 Die, 18 octobre 1308.

Transaction entre G[uillaume], évêque de Valence et Die, et le monastère de Léoncel. Jean Pomey, procureur épiscopal de Die, réclamait aux religieux, comme droit commun, les dîmes normales *(rectas decimas)* sur leur grande vigne à St-Julien du Monestier de Montclar. Le couvent s'en disait exempt par les privilèges de l'ordre de Cîteaux, comme l'ayant possédée franche avant le concile général, et par prescription légitime, c'est-à-dire dépassant mémoire d'homme. On fit compromis en Girard de Rumano, official de Valence, et Aymar de Versonnex *(Versenay)*, juge épiscopal; leur enquête prouve que la dîme est due pour 2 parts de cette vigne acquises depuis le concile : 50 fosserées entre les chemins du monastère au cellier et au pont de la Gervanne, et 25 fosserées sur ce dernier chemin; le reste est franc. Au temps des vendanges, on versera chaque année au prélat, aux cuves *(tinnas)* du cellier, 4 sommées de vin pur. Quittance pour le passé. Guigues Gotdechauz, chanoine de Valence, et Barthélemy de St-Chef *(S. Theodori)*, chanoine de Die, règleront les difficultés futures. *Dat. et act. ap. Dyam*, ind. 6. Témoins : Ponce de Chabeuil, cellérier de Léoncel, les chanoines, l'official et le procureur nommés, Arnaud Thyrandi, boucher de Valence.

Valbonnays, 2e Reg. n° 268. Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 155, orig. parch. de 31 et 36 1/3 lig. — *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 152-3.

17368 Auberive, 19 octobre 1308.

... Samedi après s^t Luc, *ap. Albam Ripam*, au-dessous de Vienne, dans la cour *(aula)* de la maison de Guillaume Alamandi, chevalier, Humbert de Villars, chevalier, seigneur de Thoire, donne à Jean, dauphin de Viennois et comte d'Albon, à cause des services qu'il a reçus de lui, son château de Villars, sauf le fief qu'il tient du sire de Beaujeu au bourg du dit Villars, relevant jadis du seigneur de Ste-Croix, et son château de Poncins avec les dépendances, et lui en fait hommage. Pour cette donation, il reçoit du dauphin 7500 liv. Viennois de bonne monnaie, et reprend de lui en fief lige lesdits châteaux de Villars et de Poncins. Témoins : Guigues, seigneur de Tullins, Pierre de la Balme, Guillaume, seigneur de Beausemblant, Hugues de Commiers, chevaliers, Humbert de Gigny, chanoine de St-Paul de Lyon, etc. Jean de St-Denys, not. habitant de Beauvoir.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 122. *Invent. Prov. étrang.* 20^b (*Isère*, III, 222^b). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 151-2. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 138-9. = Bréq. VIII, 137. Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, 1209. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1017.

17369 20 octobre 1308.

Investiture par Jean, dauphin de Viennois, à Hugues de Commiers de plusieurs cens, rentes, etc. acquis par lui de François de Champs dans la paroisse de Venosc, au mandement d'Oisans.

Invent. Graisivaudan, III, 246^a. — Roussillon, dans *Bull. soc. statist. Isère*, 1e sér. IV, 89-90.

17370 St-Georges-d'Espéranche, 23 octobre 1308.

... *Ind. 6, ... pontif. Clement. papæ V a° 3.* Traité de paix entre Amédée, comte de Savoie, et Guillaume, fils de feu Amédée, comte de Genevois, par la médiation d'Humbert de Boczosel, seigneur de Maubec, Aymar de Beauvoir, chevaliers, etc. *Act. ap. S. Georgium de Esperenchia*, dans le château, en la chambre du comte de Savoie; témoins : Renaud, abbé de St-Ruf de Valence, Hugues de Chandée, etc. Sceaux

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 7, orig. parch., 1 sceau et trace d'autre (*Invent.* 27). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 155. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 139-41. Lünig, *Codex Ital. diplom.* I, 625. = Georg. II, 241. Bréq. VIII, 137. *R. Gen.* 1626.

17371 St-Georges-d'Espéranche, 23 octobre 1308.

Déclarations des comtes de Savoie et de Genevois. *Dat. ap. S. Georgium de Sperenchia*; présents : Humbert seigneur de Maubec. ... Mercredi avant s^t Luc évangél.

Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-arch. Genève*, IX, 258-61.

17372 Upaix, 23 octobre 1308.

Quittance [mutilée] datée d'Upaix (arrondissement de Gap, Hautes-Alpes).

Tours, Biblioth., ms. 1164, n° 5.

17373 25 octobre 1308.

... En la fête des [s^ts] Crépin et Crépinien, P[ierre], procureur [de Durbon], donne en emphytéose *(locavit)* à S. Gallardi le pré de la *Cella*, au puy Meya, pour 8 sols à la fête de s^e Marie-Madel. Cens dus par Arnulfe Albus, Arnaud Posterlenc et P. Arnaudus.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 529-30, n° 608.

17374 Léoncel, 25 octobre 1308.

Jacques, abbé de Léoncel, et son couvent, réunis en chapitre, approuvent la transaction du 18 octobre. Fait dans le monastère *Lyoncelli*.

A la suite du 18 octobre 1308. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 153.

17375 St-Georges d'Espéranche, 26 octobre 1308.

Guillaume, comte de Genevois, notifie à Aymon de Sallenove et 8 autres la paix conclue entre lui et le comte de Savoie. *Dat... ap. S. Georg. de Sperenchia*, samedi avant s^ts Symon et Jude apôtres.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 8, orig. parch. sceau. — Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 259-60.

17376 Die, 27 octobre 1308.

Le doyen Ysoard d'Aix *(Yssoardus de Asio)* et les chanoines de Die donnent leur consentement à l'accord du 18 préc. avec l'abbaye de Léoncel. *Dat. ap. Dyam.*

A la suite du 25 octobre 1308. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 153.

17377 28 octobre 1308.

Hommage rendu au dauphin Jean par Guigues de Bressieux, à la réserve de celui qu'il devait au seigneur de Bressieux... Mardi [= lundi] fête des s^ts^ Simon et Jude.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 618.

17378 Villeneuve de Roybon, 29 octobre 1308.

Albergement par Jean, dauphin de Viennois, à Bernard Tardin et ses enfants, de deux moulins delphinaux Blanc et Brun, qu'il avait fait construire sous un même toit près du pont de Cumanne, joignant la maladrerie de St-Marcellin, et de l'eau de Cumanne jusqu'à l'Isère, sous le cens de 20 setiers froment, 4[o] d'avoine et 40 sols Viennois bonne monnaie antique de plaid à mutation de seigneur direct. Les habitants de St-Marcellin seront tenus d'y aller moudre leurs blés ; le dauphin fera faire les charrois des meubles et bois nécessaires et Tardin nourrira les charretiers... *Ap. Villam novam Roybonis*, en l'église paroissiale. Mardi avant la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 2977, 241bis : 2980, 992. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1921-2.

17379 5 novembre 1308.

Investiture par le dauphin Jean à Jean Izoard de Bressieux de certains usages, pour lesquels il devait le 11e des tâches des blés, et d'un tènement de 3 maisons à Villeneuve de Roybon, qui payaient 5 sols,.. Mardi après la Toussaint.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1662.

17380 5 novembre 1308.

Sentence arbitrale sur les différends survenus entre Guy Marcellier et ses frères, d'une part, et Guillaume, Jean et Gilles Lioutard, au sujet de la distribution des eaux qui mettent en jeu leurs moulins et artifices de la Prêle *(Praelle)*.

Lagroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans*, 2 (I, B. 3), orig. parch.

17381 Moirans, 8 novembre 1308.

Guigues de Laye, châtelain de Moirans, atteste qu'à son insu ses soldats *(clientes)* ont pris un bélier *(verveyx)* du troupeau de moutons du monastère des Ayes qui passait par Moirans ; à la requête du chapelain du couvent, Pierre des Lacs *(de Lacubus)*, il déclare que [le troupeau n'avait rien à payer] en passant à Moirans et qu'il payera le prix du mouton à réquisition ; il en fait restituer la peau. *Dat. ap. Moyrencum*, vendredi, octave de la Toussaint... Sceau.

Invent. de l'abbaye des Ayes, t. I, p. N.

17382 12 novembre 1308 = 4 octobre 1308.

Le lendemain de la s^t^ Martin.

Roman, 153^a^.

17383 Montfort, 14 novembre 1308.

Lettre de B[éatrix], fille de feu P[ierre] comte de Savoie, à son très cher parent Amédée, comte de Savoie, pour le prier de recevoir par l'entremise de son [petit-] fils Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, l'hommage auquel elle est tenue envers lui ; elle a donné tout pouvoir à cet égard. *Dat. ap. Montemfortem*, jeudi après s^t^ Martin d'hiver... Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigni, paq. I, n° 52, orig. parch. (*Invent.* 16). — Guichenon, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 82; 2e, IV, 82. Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 258. = Anselme, I, 567. Wurstemb., n° 923. *R. S. R.* 2403. *R. Gen.* 1629.

17384 15 novembre 1308.

Hommage rendu au dauphin Jean par Hugues Adhémar, seigneur de Monteil et de la Garde, pour les fiefs de Gaudissard, Helris, Lachau et Salerans... Vendredi après s^t^ Martin. — Cf. 4 oct.

Invent. Baronnies, I, 281^b^, 291, 309 : 339, 351, 371 ; *Gapençais*, 757.

17385 Montmélian, 15 novembre 1308.

Amédée, comte de Savoie, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, font une déclaration à l'égard des bannis *(forusiti)* de Genève et des différends entre le comte et l'évêque de Genève. *Dat. ap. Montem Melianum*, vendredi.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 3, n° 9, orig. parch., 4 sceaux et traces d'autres, et vidimus du 22 févr. 1338 (*Invent.* 28). — Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 261. = *R. S. R.* 2404. *R. Gen.* 1630.

17386 Montmélian, 15 novembre 1308.

Acte [relatif à la paix entre le comte de Savoie et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et au mariage de ce dernier avec Marie, fille du comte], muni des sceaux d'A. comte de Savoie, B[éatrix], fille de Pierre comte de Savoie, Edouard de Savoie, G[uillaume], comte de Genevois, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et Bertrand, archevêque de Tarentaise. Ind. 6. Fait dans le château *Montis Melliani*.

En vidimus du 22 février 1338.

17387 Montmélian, 15 novembre 1308.

Ind. 6... Traité entre Amédée comte de Savoie et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. Ce dernier devant épouser une fille du comte et de Marie, il recevra le château de Beaufort trois mois après. Garants : Sofred de Clermont, Emeric de Beauvoir, seigneur de Villeneuve-de-Marc, Pierre Sarrodi, Hugues de la Rochette, Guillaume du Château, bailli de Savoie, chevaliers, Gilles de Boczosel, commandeur de St-Antoine de Chambéry, etc. Fait dans le château *Montis Melliani*, dans la chambre du comte. Témoins. Pierre Francisci et Pierre de Versonnex, nott.

Vidimus du 22 févr. 1338.

17388 Montmélian, 15 novembre 1308.

Ind. 6. Humbert [de Boczosel], seigneur de Maubec, promet de rendre à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, le château de Beaufort, à lui remis en dépôt en exécution de la paix conclue entre le Dauphin et le comte, soit que le mariage convenu entre Hugues et une fille du comte s'effectue ou qu'il n'ait pas lieu. Garants : Joffred de Clermont, Aymar de Beauvoir, seigneur de Villeneuve-de-Marc, Guillaume de Boczosel, commandeur de St-Antoine de Chambéry, etc. Fait dans le château *Montismel.*, en la chambre du comte. Témoins : Albert de *Cletis*, Rodolphe de Pontverre, chevalier, Bassian de *Guachiis*, doct. en lois, Jean de Foras, juriscons. Pierre Francisci, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 3, n° 10, orig. parch., sceaux du comte et de Maubec ; vidimus du 22 février 1338 (*Invent.* 28).

17389 Montmélian, 15 novembre 1308.

Le traité de paix conclu entre le comte de Savoie et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, stipulait que le comte devait rendre à Hugues le château de Beaufort, les immeubles de Jacquemet de Beaufort, des biens au Val-d'Isère *(Vallis Yssare)* et le péage de St-Maurice. Les parties conviennent que si Jacquemet demeure à Beaufort, cette clause ne sera pas exécutée, mais le comte donne les choses susdites comme les tenait dame B[éatrix], avant qu'elles vinssent en ses mains. *Dat. Mont. Melliani*, vendredi.

Vidimus du 22 février 1338.

17390 Montmélian, 15 novembre 1308.

Après la conclusion du traité de mariage entre Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et Marie, fille du comte Amédée de Savoie, ce dernier accorde que si l'on découvre qu'il y a eu des fiançailles entre Hugues et la fille de Jean de Chalon, ou la sœur de Louis de Savoie, il ne sera imputé de tort à personne. *Dat. Montem Mell.*, vendredi.

Vidimus du 22 février 1338.

17391 Montfort, 16 novembre 1308.

La dauphine B[éatrix], sur l'exposé de Hugues de Commiers et à la réquisition du comte de Savoie, approuve le traité du 16 août précéd. *Act. ap. Montem Fortem*, dans sa chambre ; témoins : le comte de Genevois, Humbert seigneur de Maubec, Emar de Beauvoir, Joffred seigneur de Clermont, P[ierre] d'Avalon, chevalier. 6 sceaux.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 143*. = WURSTEMB., n° 922. *R. S. R.* 2397.

17392 Montfort, 17 novembre 1308.

Acte de Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie, dame de Faucigny : dans les conventions conclues *heri* (15) à Montmélian, et à Montfort ce jour même, entre son cousin Amédée, comte de Savoie, et son petit-fils Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, le comte réclamant à Béatrix et Hugues le fief qu'ils tenaient de lui, eux-mêmes demandaient la restitution du comté de Savoie. Béatrix approuve la renonciation faite par Hugues sur la succession du comté. *Dat. ap. Montem fortem*, dimanche après s[t] Martin d'hiver, ind. 6.

En vidimus du 22 février 1338. — WURSTEMBERGER, *Peter der Zweite*, n° 924.

17393 Valréas, 17 novembre 1308.

Hommage rendu à Guy Dauphin, seigneur de Montauban, par noble Guillaume de Plaisians, chevalier, seigneur de Vinsobres, pour le château de Vinsobres, la Bâtie St-Maurice (Marcellin), dioc. de Vaison, et des droits de juridiction sur Valréas et son territoire. Fait en présence du dauphin Jean, Aimar de Poitiers le jeune, Raymond de Mévouillon, Alleman du Puy, Pierre Copier, Guillaume de Boenc, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3667, orig. parch. (*Invent.* III, 134*). *Invent. Baronnies*, II, 483 : 1122.

17394 20 novembre 1308.

Hommage fait à Guy Dauphin, seigneur de Montauban, par noble Guy de Vers (Tors) pour les châteaux de Sahune et moitié de Montréal, etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 303* : 965.

17395 Chambéry, 23 novembre 1308.

Ind. 6. Edouard de Savoie, du consentement de son père le comte Amédée, requis au nom d'Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Girard du Freyne ratifie et renouvelle tous les traités conclus par son père et la dauphine B[éatrix], fille du comte Pierre. *Act. ap. Chamber.*, dans la maison des frères Mineurs. Témoins : Emar de Beauvoir, Hugues de la Rochette G. d'Arvillar. Pierre Francisci not.

En vidimus du 22 février 1338.

17396 Montélier, 27 novembre 1308.

Girard de Rumano, official de Valence, atteste le compromis passé par Artaud Viviani, prieur de St-Félix de Valence, et son couvent, d'une part, nobles Raimond de Châteauneuf, Falcon, Artaud et Jancelme, seigneurs du château de Montélier, Jean Olerii, Pierre Bonafos et Etienne d'Aguillia, syndics de Montélier, d'autre, entre les mains de Lambert Rainaudi et Jean de Mâcon *(Masticone)*, chanoine de St-Félix, avec 5 cautions. Les arbitres décident que le canal du cours d'eau de Guimand *(Gumant)* sera changé et remis à son état antérieur, avec écluse. Les bestiaux, sauf les chèvres, des nobles et non nobles du château de Montélier auront droit de parcours et pâturage à partir du chemin royal, suivant limites déterminées. Les pâturages de St-Félix sont interdits au Val[-Ste-Marie], au Temple, etc. La communauté du château de Montélier payera au prieur 160 liv. de faible monnaie, qui seront remises en dépôt entre les mains d'un prud'homme pour acquisition de revenu. Les arbitres recevront pour leur salaire 10 liv. de la communauté et autant du couvent, dix jours après leur prononcé. Fait dans le prieuré de *Montilisio...* ; témoins (12). Bontos de Mâcon *(Masticone)*, not. imp. Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 79 lig. 1/2.

17397 29 novembre 1308.

Approbation par l'évêque de Gap et le prieur de Romette des conventions passées entre Rodolphe de Trièves, précepteur de la maladrerie de Corps, et le commandeur de St-Antoine de Gap, par lesquelles le premier s'engage à payer chaque année un marc d'argent au poids de Montpellier.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 153*.

17398 30 novembre 1308.

Bertrand de Baux, prince d'Orange, déclare par lettre à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, qu'il renonce au projet de mariage entre son fils aîné, Guillaume de Baux, et l'une des filles du comte, celui-ci n'ayant pu obtenir du pape la dispense nécessaire.

Arch. de l'Isère. B. 3563, orig. parch. (*Invent.* III, 94*).

17399 Marseille, Avignon, 30 novembre 1308.

Transaction entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Falcon de Villaret, grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, Pierre de Cornillon, commandeur du Poët, stipulant pour lui. Guillaume de Rochemaure *(Ruppemoyr')*, chevalier, et Gerin de Montoison, damoiseau, procureurs d'Aymar : le mas de Milaures, à Manas, appartiendra à l'Hôpital, qui a juridiction sur

le lieu, moulins et péage, etc. *Act. Massiliæ*, en l'hospice de St-Jean, dans la chambre du maître. *Dat. ap. Avinionem*, dans le chapitre des frères Prêcheurs. — Cf. 1er déc.

Arch. de l'Isère, 1us lib. copiar. Valentin. xxj-xxxiv, lxiij^{b}-lxx. *Invent. Valentinois*, III, 153^{b} : II, 152.

17400 30 novembre 1308.

Vente par Odon de Odonibus, de Gap, à G. de Parnans, commandeur de St-Antoine, d'une terre à Malecombe pour le prix de 150 livres coronats.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 153^{a}.

17401 1er décembre 1308.

Transaction entre noble Falcon de Villaret, commandeur de l'Hôpital de St-Vincent, ordre de St-Jean de Jérusalem, assisté du procureur de St-Gilles et autres commandeurs, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par le moyen de ses procureurs : le comte donne au commandeur du Poët-Laval le tènement de Milaures, entre les châteaux de Draner et de Manas, la 1/2 en propriété, et les fiefs que le comte avait en l'autre moitié, pleine juridiction, à condition de tenir sa moitié en fief du comte, comme Izon d'Agout tenait l'autre, se servant en guerre des châteaux qui s'y trouveraient. Au comte appartiendra la juridiction criminelle sur les hommes de la commanderie de St-Vincent, St-Donat, et la juridiction civile au commandeur, dans le mandement de Charpey jusqu'au chemin de Châteaudouble à St-Nazaire. Sur tous les autres hommes depuis ce même chemin, vers l'église de St-Apollinard, au-dessous de Châteaudouble jusqu'à la Barberolle, dans la direction du château de Marches, partie orientale du mandement de Charpey ; le comte lèvera la moitié du vingtain appartenant au commandeur et lui cède le riverage qu'il avait à Poët-Laval. Il lui donne le fief que tient de lui Reymond de Chaumont dans le territoire de St-Marcel, près du château de Truinas ; l'hôpital ou aumône de Châteauneuf-de-Mazenc avec ses droits, à condition d'exercer l'hospitalité. Le commandeur donne au comte la maison de Pont-Arnaud avec son moulin et autres propriétés situées entre Montbrison et Taulignan. — Cf. 30 nov.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 701-3.

3 décembre 1308 = 3 décembre 1306.

17402 7 décembre 1308.

Hommage prêté à Aymard de Poitiers, comte de Valentinois, par Aymard de Soyons, fils de Guillaume, pour son fief appelé Soyons, au mandement d'Etoile, confrontant le chemin près l'église de Portes et le chemin royal qui va aux Taipes des hermitages.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 972.

17403 16 et 28 décembre 1308.

Actes concernant les Antonins de Gap, auxquels pend la bulle en plomb de Geoffroy de Lincel *(Lavsello)*, évêque de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Antonins, Gap.

17404 22 décembre 1308.

Vente par Etiennette, veuve de Richard de la Place *(de Platea)*, bourgeois de Romans, à Artaud de Peladru, chanoine, et Bernard Correyonis, prêtre, pour anniversaires.

Reg. instrum. maj. annivers. S^{ti} Barn. Romanis, I, 438.

17405 24 décembre 1308.

Guichard, seigneur de Beaujeu, reconnaît tenir en fief de l'archevêque de Lyon les châteaux de Meximieux et Chalamont et le donjon de Montmerle ; présents : Amédée de Crussol, prévôt de Valence, chanoine de Lyon... Lundi avant Noël.

GUIGUE (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 276-7.

17406 Chambéry, 29 décembre 1308.

Vidimus par B[ertrand], archevêque de Tarentaise, des actes des 13 et 14 sept. 1305... Dimanche après Noël.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 2, n° 30, orig. parch. (*Invent.* 24).

17407 Toulouse, 30 décembre 1308.

Lettre du pape Clément V à [Jean] dauphin de Viennois, lui mandant de faire saisir dans les terres soumises à sa juridiction les Templiers non encore incarcérés et de les remettre aux ordinaires des lieux ou aux inquisiteurs. — *Callidi serpentis.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 278^{a}, n° 4652.

17408 5 janvier 1308/9.

Transaction entre le commandeur de St-Antoine de Gap et le prieur du Monêtier-Allemont, relativement aux dîmes d'Esparron.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 153^{a}.

17409 Montfort, 7 janvier 1309.

...Ind. 7... Aymon, abbé de St-Antoine, Guigues Alamand, seigneur de Valbonnais, Guy, seigneur de Tullins, Nantelme Aynardi, chevaliers, et François seigneur de Sassenage, se rendent auprès de Béatrix, fille de Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, de la part du dauphin Jean, qui les a chargés de lui demander impérativement les châteaux de la Terrasse, de Montbonnot et de Montfleury, qu'il veut avoir pour y établir des châtelains. La dauphine s'y refuse, ne voyant aucune raison à cette cession contraire à son droit. Les délégués lui conseillent de céder, pour éviter un plus grand mal, promettant de faire reconnaître son droit. Vaincue par les menaces, sentant son impossibilité de résister à la volonté impétueuse de son petit-fils et d'obtenir justice de sa cour, elle cède, mais en protestant de la violence qu'elle subit et se réservant de faire valoir ses droits.

Arch. de l'Isère, B. 3267, orig. parch. (*Invent.* III, 244^{b}). *Invent. Graisivaudan*, II, 440^{b}. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 156-8. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 143-4. = BRÉQ. VIII, 167 (1310). WURSTEMB. 926.

17410 Montfort, 7 janvier 1309.

Albert de Thorens *(T-ne)*, curé de Paers au diocèse de Genève, proteste au nom de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, que les châteaux demandés à la dauphine par le dauphin Jean sont la possession et la propriété de son maître, à qui ils ont été donnés lors de son émancipation par son père Humbert et son aïeule Béatrix ; il ne saurait consentir à être déshérité

et s'oppose à la cession demandée. *Act. ap. Montem-fortem*, dans la chambre de la dame ; témoins : Pierre d'Avalon, chevalier, Lancelot d'Avalon, Eymeric de Briançon, seigneur de Varces, Guillaume Biollo, de Flumet, juriscons., etc. (6). Ansemond Durandi, de Savoie, not.

Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 144. = Wurstemb. n° 926.

17411 Montfort, 7 janvier 1309.

...Ind. 7.... *ap. Montem-fortem*, dans le château. Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie et dame de Faucigny, fait donation entre vifs à son petit-fils Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, comme bien méritant, des châteaux et châtellenies de la Terrasse, Montfort, Montbonnot et Montfleury, avec leurs dépendances et domaines, de la fontaine de St-Jean à la Buissière et du fleuve d'Isère au sommet des monts. Témoins : Basam, professeur de droit, Albert de Thorens, official dans le comté de Genevois et la terre de Faucigny, Pierre d'Avalon, etc. Aymon de Cluse, dioc. de Genève, not.

Invent. Graisivaudan, II, 437ᵃ : V, 112ᵃ. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 158ᵃ. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 144-5. = Bréq. VIII, 166 (1310). Wurstemb. 927. *R. S. R.* 2407. *R. Gen.* 1631. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 661.

17412 8 janvier 1308/9.

Epitaphe de Guillaume de Mirabel en Vivarais, abbé de St-André à Vienne, qui fit ériger la chapelle de St-Georges et assigna 8 liv. pour une messe quotidienne ; il ordonna la célébration des fêtes de sᵗ Georges, de la Trinité et du Corps de Jésus-Christ ; il donna 4 liv. de rente pour 4 anniversaires.

*Chorier, *Antiq.* 75 ; 2ᵃ, 77. Terrebasse (Alf. de), *Ss. Severin, Exupère et Félicien*, 11-6 ; *Inscr.* II, 129-32, n° 480.

17413 Pisançon, 10 janvier 1309.

Guy *(Guido)* Dauphin, seigneur de Montrevel et de la baronnie de Montauban, rappelle à son châtelain de Montrevel, au baile ou mistral et autres que, d'après les concessions de ses ancêtres scellées de leurs sceaux, la maison des Ecouges est sous sa sauvegarde et protection, et a le droit de pâturage dans le territoire et district de Montrevel : ordre de les faire jouir de leurs immunités, libertés et concessions. *Dat. ap. Pisantianum*... Sceau. — *Cum nobis constet.*

Auvergne, *Cart. des Ecouges*, 156-7, n° 38.

17414 11 janvier 1309.

Jean dauphin.... Samedi après l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 3009, Vᵉ IIIIxx iij.

17415 Goncelin, 12 janvier 1309.

...Ind. 7.... Amédée de Beaumont vend à Guers de Beaumont, chevalier, au prix de 13 liv. monnaie courante, dont quittance, 13 quartes de froment de cens, pour 8 ans commencés à la prochaine fête de sᵗ Jean-Bapt. ; Amédée s'interdit d'exiger *touta, tallia et com-pleynta*, et de saisir ou dessaisir les feudataires. Fait dans les prés de *Goncelino*, près du chemin de Goncelin à la Frette ; témoins : Artaudet de Beaumont et Pierre fils de feu Artaud de Chalenderia, chevalier. Etienne Combri, not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 39-40.

17416 14 janvier 1308/9.

Lettres de Pierre Isoard, bailli de Graisivaudan, et Jean Pellissier, juge mage de la cour delphinale [concernant Goncelin]. ... Mardi après l'octave de l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 3932.

17417 La Frette, 16 janvier 1309.

...Ind. 7. Sentence arbitrale prononcée entre Rolet d'Entremont et Guers de Beaumont, chevalier, par Richard de Maylliis, Artaud de Beaumont, Pierre Salvagni, d'Entremont, et Hugues Darbins, de *Montealverio*. Ces arbitres décrètent que Guers fera hommage à Rolet pour divers biens dans la paroisse du Touvet, vers la Frette, que celui ci réclamait comme tombés en commise, sauf sa fidélité au comte de Genevois. *Act. ap. Fraytam*, sur la place près de la tour de Guers ; témoins : Rosset de Paris, châtelain de la Terrasse, Humbert du Touvet, jurisconsulte. Pierre Lumbardi, habitant de Goncelin, not. impér.

Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. II. — Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 40-1.

17418 Sisteron, 17 janvier 1308/9.

Transaction entre Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, et les habitants de Mison. Il pourra faire paître ses troupeaux dans le territoire de Château-Giraud [à Ribiers], 300 moutons, 20 bœufs ou chevaux, sans compter les veaux et les petits agneaux, et 6 truies, sans compter leurs petits.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = Rom. 153.

17419 Grenoble, 22 janvier 1309.

...Ind. 7... Pierre Ysoardi..., dans l'église St-André *Gracionopolis*.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 796 ; B. 3009, IIᵉ, IIIIxx xiij.

17420 Grenoble, 23 janvier 1309.

... Ind. 7.... Pierre Ysoardi..., en la maison du dauphin près de l'église St-André *Gracionopolis*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIᵉ IIIIxx xiiij.

17421 24 janvier 1308/9.

Barral de Baux, fils et héritier de Bertrand de Baux, chevalier, comte d'Avellino, reconnaît devoir à son oncle maternel Raymond, seigneur de Mévouillon, 1000 liv. empruntées pour les frais du mariage de sa sœur Eléonore avec Guillaume de Baux, sʳ de Berre... Ind. 7. ... Giraud de Sermagiis not.

Arch. de l'Isère, B. 3792, orig. parch. (*Invent.* III, 254ᵃ). *Invent. Prov. étrang.* 137ᵇ.

17422 26 janvier 1308/9.

Dominica de Guillaume de Livron *(Liberone)*, feu archevêque de Vienne, montant à 18 gros d'or de pension, pour laquelle étaient tenus les héritiers de Hugues Pereti, de Livron, dioc. de Valence, ses neveux, à 30 sols de pension à la sᵗ André. Acte scellé par l'official de Valence, dimanche lendemain de la Conversion de sᵗ Paul.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 89ᵇⁱˢ. — Chevalier (U.), *Cartul. de Léoncel*, 258, n. 1.

17423 29 janvier 1309.

... Mercredi avant la Purification. Hommage rendu à Guigues, seigneur de Beauvoir, par Aymard Cornet, damoiseau, pour la juridiction, cens, possessions, etc. qu'il avait dans la paroisse de Milieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 282 : II, 183ᵃ.

17424 29 janvier 1309.

... Mercredi avant la Purification. Hommage prêté à Guigues, seigneur de Beauvoir, par Falcoz de la Porte, damoiseau, pour tout ce qu'il possédait dans la paroisse de Meyrieu à raison de son château de Milieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 251 : II, 162ᵇ.

17425 29 janvier 1308/9.

Jean Bâtier, du château de Surieu-le-Comtal, dioc. de Lyon, reconnaît devoir à Aimar, comte de Valentinois, 100 liv. Tournois pour fraude aux péages et autres excès; à la prière d'Alix *(Alaïs)*, comtesse de Forez, Aimar lui fait remise de 20 liv. et de la peine.

Arch. de l'Isère, B. 3563, orig. parch. (*Invent.* III, 94-5).

17426 « Ermer », 30 janvier 1308/9.

Mercredi avant la Purification de la Sᵗᵉ Vierge, *ap. Ermer*, dans la chapelle de la maison de l'Aumône de St-Antoine. La dauphine Béatrix, dame de Faucigny, avait ordonné à Raymbaud d'Aspres, châtelain d'Oisans *(Oysentii)* pour Frellin de Saluces et Marguerite sa femme, de leur payer chaque année à la St-Michel 1000 liv. bons Viennois pour acquitter 8000 livres d'Asti, moins 1000 liv. petits Viennois qu'elle a déjà versées, et prié Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, de conserver cette obligation à Frelin, à son épouse et à son père. Elle la lui transfère. Témoins : Guy Dauphin, seigneur de Montauban, Frédéric de *Parisiis*, Alamand du Puy. Jean de St-Denys not.

Torino, Arch. di Stato, Marquisat de Saluces, paq. 1, nº 11. *Invent. Prov. étrang.* 223 (*Inv. Isère*, III, 328ᵇ). = TALLONE, *Reg. di Saluzzo*, 211-2, nº 781.

17427 La Balme, 30 janvier 1308/9.

Frelin de Saluces, fils de Mainfray, marquis de Saluces, et son épouse Marguerite [Dauphine], passent quittance à la grande *(major)* dauphine B[éatrix], dame de Faucigny, et à Hugues Dauphin, de 20000 liv. de petits Astesans *(Asten., Astacen.)*, dot de la dite Marguerite. Fait *ap. Balmam Viennesii*, dans la maison du dauphin. Témoins : Eymar de Colombier et P[ierre] Coperii, chevaliers, Léon d'Oizana, François de Suave, Guill. Brolli, jurisconsultes, etc. Péronet de Mont-Saxonnex *(Monte de Sarsonay, Sornay)* not... ind. 7. ... 3 sceaux.

Original et vidimus de l'official de Genève. Torino, Arch. di Stato, Marquisat de Saluces, paq. 1, nº 10. *Invent. Prov. étrang.* 223ᵃ (*Isère*, III, 328ᵇ). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 158ᵃ. — VALBONNAYS, *Généal.* 36. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 98, 102-3. TALLONE, *Reg. Saluzzo*, 211, nº 780.

17428 Février [= 30 janvier ?] 1308/9.

Transport fait à Jean, dauphin de Viennois, de l'obligation que Béatrix, dame de Faucigny, avait passée à Frelin marquis de Saluces et à Marguerite son épouse, par laquelle elle avait promis de leur payer 1000 liv. à la St-Michel de chaque année, jusques à acquittement de 20000 liv. constituées en dot à Marguerite par la dauphine [Béatrix], payables par le châtelain d'Oisans. Ce transport fut fait par Frelin de Saluces tant en son nom qu'en celui de sa femme et de Manfred, marquis de Saluces, son père, à Jean, dauphin, qui l'accepte à leur prière, pour être soldée par le châtelain au dauphin, lequel promet de payer à Frelin et à son ordre, chaque année, à la foire de Briançon, lad. somme de 1000 liv. Viennois, jusques à l'entier acquittement des 20000 liv. dues par Béatrix, sauf à déduire tous les payements qui se trouveraient avoir été faits par Béatrix, Humbert ou Jean, dauphins, ou autres à leur nom, au marquis de Saluces. [Jean] de St-Denis, not.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 223 (*Isère*, III, 328ᵇ).

17429 Vienne, 3 février 1308/9.

... Ind. 7. ... Au chapitre de l'église de Vienne, convoqué au son de la cloche, furent présents l'archevêque Briand, le doyen Guillaume de Clermont, le précenteur *(præstabilis !)* Odon Alemanus, l'archidiacre Alamand, le sacristain Guillaume et 13 chanoines. Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, assisté de son frère Guy Dauphin, d'Artaud seigneur de Roussillon, Guigues de Beauvoir, Villen sʳ de Beausemblant, etc., reconnaît tenir de l'archevêque et du chapitre de Vienne tout le comté de Vienne et d'Albon, de l'église de St-Vincent au-delà de Voreppe, entre les deux fleuves de l'Isère et du Rhône, jusqu'aux fourches du Puy qui divisent les diocèses de Vienne et du Puy, et en fait hommage lige. Il confesse devoir un cierge de 12 liv. à l'autel de St-Maurice; il reconnaît tenir en fief rendable le château de St-Quentin au-delà de l'Isère : le tout en conformité à l'hommage rendu par son vénérable père le dauphin Humbert à l'archevêque Guillaume. Briand investit Jean et l'embrasse. Fait dans le chapitre de Vienne ; témoins : Humbert Clareti, chanoine d'Embrun *(Fredunensi !)*, Guillaume coseigneur d'Illins *(Illano)* et Jean Allemandi, damoiseaux. Sceaux. Etienne de l'Œuvre, clerc, not. imp.

Invent. Généralité, I, 182ᵇ : 63-4, 234; *Viennois*, III, 229ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 158ᵃ. GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 91-2. = CHARVET, 435. COLLOMBET, II, 247.

17430 St-Donat, 4 février 1308/9.

Jean, dauphin de Viennois, commet Guillaume de Beausemblant, chevalier, bailli du Viennois, Jean Pellissier, juge mage, et Humbert de Tanco, procureur fiscal de la cour Delphinale, pour fixer les limites entre St-Donat, Clérieu et Chantemerle. ...

Arch. de l'Isère, B. 3459, orig. parch. (*Invent.* III, 36ᵃ). Invent. Arch. chât. de Peyrins, chap. 1, nº 47.

17431 4 février 1308/9.

Lettres de grâce accordées par Aimar, comte de Valentinois, à Jean Bastier, du diocèse de Lyon, accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie imitant les vieux tournois d'argent du roi de France et les *lheonetz* de l'archevêque de Lyon, avec Perrot Peytassin, de Montélimar, au château d'Etoile *(Lestelo)*, au dioc. de Gap, et de l'avoir fait circuler à Quint, Pontaix, Châteaudouble, Charpey et autres lieux.

Arch. de l'Isère, B. 3563, orig. parch. (*Invent.* III, 95ᵃ). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 72 (à part, I, 280).

17432 5 février 1309.

Frelin de Saluces et son épouse Marguerite reconnaissent avoir reçu 1000 liv. de la dauphine Béatrix... Jeudi après la Purification.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 315.

17433 « Rossey », 7 février 1309.

Hommage prêté à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Montbonnot et Montfleury, par Pierre d'Avalon, chevalier, pour deux maisons appelées bâties, l'une sur Meylan, l'autre sous St-Nazaire, et pour tout ce qu'il avait dans les mandements de Montbonnot et Montfleury, avec juridiction dans la paroisse de St-Nazaire et les limites de la bâtie ; il reconnaît tenir ces maisons en fief rendable, sous 5 sols de plaid ... ind. 7, *ap. Rossey*, dans la chapelle.

Arch. de l'Isère, B. 3622, 159[v] ; B. 4408, 224. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 443[b].

17434 8 février 1308/9.

Achat de Jean de Rame, au-dessous du château Borrel, qui fait le 1/3 de 2 den. à noble Radulphe Giraudi. Jacques Corneti et Jean Aulengnerii, nott.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 37.

17435 Grenoble, 9 février 1309.

... Ind. 7.... à la fin de la sonnerie de tierce, réunis au chapitre de Notre-Dame de Grenoble, l'évêque G[uillaume], le doyen Girard de Theys *(Thesio)*, Soffred d'Arcs *(Arcus)*, prieur de la Roche *(Ruppis)*, Berlion Alam[andi], sacristain, Nicolas Pignati, capiscol, Jacques des Vignes *(Vineis)*, infirmier, Bernard de Francin, archiprêtre d'au-delà du Drac, Thomas Grivelli, archiprêtre du Viennois, Jean de *Ticzenno*, ouvrier, Michel David, Hugues Chaliter, Guigues de Commiers, précenteur, Aymon de Quint, Evrard de Chartreuse, Guigues de Roin et Syboud de Vernet, chanoines ; ils portent un règlement au sujet du doyenné.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 57 lig.

17436 9 (7 ?) février 1309.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, investit Pierre d'Avalon de deux bâtiments ou bâties qu'il avait en Graisivaudan, sur Meylan et sur St-Nazaire, près Montbonnot, et de la juridiction qu'il y avait et lui donne au besoin.

Arch. Hôpital de Grenoble, II, B. 3, pap. (*Invent.* 281[b]). Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 441[b].

17437 9 février 1308/9.

Procès-verbal par Jean Pellissier, juge mage de la cour de Dauphiné, et Lambert de Tinot, procureur fiscal, commis par le dauphin Jean pour la plantation des limites entre les terres de St-Donat, Chantemerle et Clérieu... Dimanche après la Purification.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 775.

17438 Savine, 13 février 1308/9.

Testament de Raymonde Layda, veuve de Pons Laydi, de Savine ; elle choisit sa sépulture au cimetière de St-Florent et réserve 10 sols pour son gage spirituel. Après divers legs, elle institue pour héritiers sa nièce Guillelma et Giraud Alesnas, mari de celle-ci. Exécuteur : Lantelme Agni, chapelain de Savine. Témoins. Pierre Meyllanana, not. imp. Fait en sa maison.

Guillaume (P.), *Invent. Savine*, 2-3 (E. 2, orig. parch.)

17439 14 février 1308/9.

Vente par Richard de la Place *(de Platea)* à Arthod de Peladru, chanoine de St-Barnard, et Bernard Coureonis de 100 sols bons Viennois. ...

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 817.

17440 18 février 1308/9.

Acquisition de 25 sols de rente par Pierre Macellarii, chan., et Bernard Correonis, prê. et procureur, d'Andrevon Correrii.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 108.

17441 Vernaison, 19 février 1308/9.

Alix d'Hauteville *(Alis de Altavilla)*, abbesse du monastère de Vernaison *(Commercio)*, en considération de la sincère affection que nobles et religieuses dames Guigonne de la Balme et Alix *(Alasia)* de *Sconlatido* ont toujours portée à son abbaye, attendu aussi leur humilité, amitié, honnêteté, patience, douceur, obéissance, pureté, déférence et vie sainte, et les dépenses qu'elles ont faites et font tous les jours pour l'utilité du couvent, leur accorde, avec l'assentiment de sa communauté et de l'abbé de Léoncel, la jouissance viagère de la maison de *Commercio* appelée le Monestier vieux, près de Châteauneuf sur le bord de l'Isère ; elles promettent de ne point la détériorer, mais de l'améliorer le plus possible. Sceaux de l'abbé et de l'abbesse. Fait au dit monastère, en la salle à fourneau de l'abbesse....

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 70.

17442 22 février 1309.

Vente à Guigues Cogneti, de Venon, par Hugonet Chappuysii, de possessions aux essarts *(eyssart.)* de Gières, du fief de l'évêque [de Grenoble]. Reymond Villeti [not.]

Inventaire archives évêché Grenoble (1499).

17443 St-Julien-en-Beauchêne, 8 mars 1308/9.

Vente par Jean de Oliverio et sa femme Celena, de St-Julien-en-Beauchêne *(Vallis Byochane)*, à Ponce Malcorii, du même lieu, d'une terre en Costa Vaudier, au prix *et merquato* de 6 liv. Viennois : elle fait au recteur de St-Julien 1 obole de service et la tasque. Le chapelain de St-Julien consent et quitte des lods *(laudimium)*. Fait *ap. S. Julianum*, dans la maison de l'église ; présents. Artaud d'Esparron *(de Sparono)* not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 530, n° 609.

17444 Grenoble, 13 mars 1309.

Hommage rendu en faveur de Robert, roi de Sicile, comte de Provence et Forcalquier, par le dauphin Jean, pour tout ce qu'il possédait à Gap et ailleurs du comté de Forcalquier. Fait en la chapelle de l'évêché.

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Invent. Gapençais*, 258. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 160. = Roman, 153[b].

17445 Thiez, 13 mars 1309.

Transaction entre Aimon, évêque de Genève, et Mermod de St-Joire, chevalier, au sujet des dommages causés par celui-ci dans la terre de Salaz. Béatrix, dame de Faucigny, et Hugues Dauphin se portent garants de

Mermod et scellent l'acte. Aimon de St-Branchier et Mermet de Brens nott. ...ind. 7, jeudi avant le dimanche de la Passion, *ap. Thez*, sous les ormes.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 345. = WURSTEMB., 928. *R. Gen.* 1635.

17446 Romans, 18 mars 1308/9.

...7 ind.... Gontard de Châteauneuf, damoiseau, fait donation entre vifs à Béatrix et Ermues de Châteauneuf, sœurs, religieuses au monastère de Vernaison *(Comersio)* près Romans, de 15 sols Viennois bonne monnaie ancienne de cens, que lui faisait la maison du Val-Ste-Marie au mandement de Montélier. *Act. Romanis*, en la maison de l'église habitée par le notaire ; témoins : .. de Pisançon ... de Châteauneuf-d'Isère. Bernard Hubodi, not. de Romans. Maître Pierre d'Echallon, official de Valence, appose le sceau de sa cour. Alix d'Hauteville *(Alisia de Altavilla)*, abbesse de Vernaison, donne son assentiment et met son sceau avec celui de Gontard.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. de 37 lig. 2/3.

17447 Avignon, 20 mars 1309.

Lettre du pape Clément V aux évêques de Viviers et de Valence [Guillaume], au comte de Savoie et au dauphin de Viennois [Jean], aux seigneurs des châteaux de Baix, Montélimar, la Voulte, la Roche, Roussillon et Anthon, à tous ceux qui possèdent des péages ou leydes sur le fleuve du Rhône, les exhortant à laisser passer en franchise les bois destinés à construire des vaisseaux pour le passage d'outre-mer en vue du recouvrement de la Terre-Ste. — *Miserabilis terra.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 47-8, n° 3825.

17448 Aix-en-Provence, 22 mars 1309.

Convention entre Charles II, roi de Sicile, et Bertrand de Baux, prince d'Orange. Si le comte ou un de ses héritiers veut se faire couronner roi de Vienne, ou rendre visite à l'empereur, le prince sera tenu de le suivre avec sa maison, comme tous les autres barons. Bertrand de Baux fait hommage pour sa principauté, composée des châteaux d'Orange, Jonquières, Gigondas, Malijay, Causans, Courtheson, St-André de Ramières, Violès, Suzette, Châteauneuf, Montmirail et Tulette. Acte à Aix, dans le palais archiépiscopal ; témoins : Guillaume Ebrard, archidiacre d'Aix, Hugues de Baux, sénéchal de Sicile, Ricard de Gambatesa, sénéchal de Provence, Guillaume et Raymond de Baux, fils du prince d'Orange.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 162[a]. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 929.

17449 1309.

Déclaration par Aymard du *Arcica* ?, qui veut être homme lige de noble Guy de Tullins, moyennant 12 liv. Viennois bonne monnaie.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 383-4.

17450 1309.

Lettres de Jean, dauphin, confirmant à noble Pierre d'Avalon les droits de juridiction dans la paroisse de St-Nazaire et dans les limites du fief et château de la Bâtie-Champrond.

Arch. Hôpital de Grenoble, H. 944, pap. (*Invent.* 257[b]).

17451 1309.

Ventes à Agnès Bataille, de Félines, par Pons Raoul *(Rodulphi)*, de Bourdeaux, d'une terre à Félines ; par noble Aimar de Félines, d'un pré à l'Unne ; par Pierre et Arnaud Raoul, d'une vigne près la Rimandoule ; par Froment, d'une terre à Rochebaudin.

Arch. de la Drôme, E. 99, orig. parch. (*Invent.* II, 14[a]).

17452 1309.

Donation par le dauphin Jean à Artaud, seigneur de Beaumont, d'un bois dans la paroisse de St-Vincent.

*LE LABOUREUR, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 239.

17453 (1309).

Le dauphin Jean, voulant récompenser les agréables services de Guillaume, seigneur de Beausemblant *(Bels-t)*, lui donne en augment de fief tout ce qu'il avait en domaine direct dans la ville et paroisse de *Cruyeriis ;* présents : Pierre du Pré, notaire, dit l'Abbé, et Provincial de *Boeciis*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 224.

17454 1309.

Vente par Michel Bicdebadas, de Die, à Pierre Michel, de la même ville, d'une maison en la grand'rue, pour 230 liv. coronats.

Arch. de la Drôme, E. 1192, orig. parch. (*Invent.* II, 170[b]).

17455 1309.

Vente de terre par Guillaume Nicolay à Guigues Borrelli.

Arch. de l'Isère, B. 4414, f° 66 (*Invent.* IV, 266[b]).

17456 1309.

Reconnaissances passées en faveur de l'hôpital *de Gradibus Caroli* [à l'Argentière].

Arch. de l'Isère, B. 4414, 66 (*Invent.* IV, 266[b]).

17457 1309.

Sentence arbitrale d'Edouard, fils d'Amédée comte de Savoie, entre Humbert, seigneur de Maubec, chevalier, agissant au nom de Jean, seigneur de Chandieu, d'une part, et Antelme, seigneur de St-Laurent, au sujet de la juridiction sur les villages de St-Laurent et St-Bonnet.

Arch. de l'Isère, B. 3613, orig. parch. (*Invent.* III, 111[a]).

17458 (1309 ?)

Albergements par Joffrey de Chatte, chevalier, seigneur de Crépol, à Lagier, de Génissieux, d'une maison et vigne, et à Chalet-Richard, de la paroisse de St-Ange, d'une terre.

Arch. de la Drôme, E. 278, orig. parch. (*Invent.* II, 35[a]).

17459 1309.

Reconnaissance de dette au même par Quemet Torjollion.

Arch. de la Drôme, E. 278, orig. parch. (*Invent.* II, 35[a]).

17460 (1309 ?)

Vente au même d'un setier de blé de cens par Pierre de Nigène et Audisie, sa femme, du Chalon, moyennant 10 flor. d'or.

Arch. de la Drôme, E. 278, orig. parch. (*Invent.* II, 35[a]).

17461 1309.

Transaction entre le seigneur de Grignan et les habitants de St-Paul-Trois-Châteaux, au sujet de l'eau du Rozet et de Clansayes.

Invent. arch. de Grignan (1776), f° 21ᵇ.

17462 1309.

Election par les habitants d'Etoile de Ponce Lagier, de Raymond de l'Hôpital, damoiseaux, de Liautier et d'Armand pour syndics et procureurs ; présents : Aimar de Poitiers, fils aîné du comte, Guillaume de Montoison, chevalier, Lambert fils d'Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar, Giraud Adhémar, fils d'autre Giraud, sʳ de Montélimar, Guillaume de Rochefort, Jean de Marsanne, François Bouchet, Guillaume Berlion *(Berlho)*, damoiseaux.

Arch. de la Drôme, E. 3966, orig. parch. (*Invent.* III, 296ᵃ).

17463 1309.

Obit de Guillaume de Roin, évêque de Grenoble.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 23.

17464 1309.

Quittance semblable à celle de 1304.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), p. 25.

17465 1309.

Testament de Sibuet de Janeyrieu *(Janneyrial)*. Il veut être enterré dans l'abbaye de Bonnevaux ; on servira aux frères un splendide festin à sa mort. Son fils Jean entrera dans l'ordre du Temple, s'il se rétablit ou se reforme ; etc.

Le Laboureur, *Masures de l'Isle-Barbe*, I, 513-4.

17466 1309.

Sentence rendue par Henri d'Avalon, juge de Graisivaudan, entre Béatrix, dame de Faucigny, héritière de Siboud de Châteauneuf, et Albert de Montfort, au sujet de l'hommage que ce dernier lui devait.

Arch. de l'Isère, B. 3267, orig. parch. (*Invent.* III, 244ᵇ).

17467 1309.

Transaction entre les habitants de Peyrins au sujet des limites des pâturages du Chasse.

Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans*, 66ᵇ (*Invent.* IV, B. 17).

17468 1309.

Reconnaissances des nobles et autres de St-Symphorien-d'Ozon, passées au profit du dauphin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 37ᵇ.

17469 1309.

Echange du château de Moirans par Guigues de Tullins avec la dauphine Béatrix de Viennois, au nom de Jean dauphin, son [petit-]fils, et du château de Tullins et dépendances. Jean Troillet not.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2095.

17470 1309.

Reconnaissance en faveur d'Humilie, dame de Tullins, par noble Guionnet de Voissenc et Marguerite, sa sœur, pour des biens et rentes au mandement de Tullins, devant Trollet not.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2094.

17471 1309.

Hommage rendu au seigneur de Tullins par Jean et Pierre Chambart, frères, de Vourey, et par Jean Aymar dit Artica.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2096.

17472 Avignon, 5 avril 1309.

Lettre du pape Clément V aux évêques de Viviers et de Valence [Guillaume] : Léonard, procureur en cour Romaine de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, s'est plaint que Gérard Adémar, seigneur du château de Montélimar, et Hugues Adémar, seigneur de celui de la Garde, ont arrêté et maintiennent saisis des bois que le maître de l'Hôpital faisait transporter sur le Rhône pour construire des vaisseaux destinés au passage d'outre-mer ; ordre de les relâcher, sous peine d'excommunication et d'interdit. — *Pridem nobiles.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 55ᵇ, n° 3857.

17473 10 avril 1309.

Sentence en forme de transaction entre noble Guillaume de Reynier, commandeur de la maison de Chalvet, et Giraud Legrand, Dalmace et Jean Roux, Reymond Blanchard et autres possesseurs de fonds dans les tènement et mas des Dalmases, qui sont condamnés à reconnaître leurs héritages au commandeur et à en payer les ventes.

Invent. Graisivaudan, I, 338ᵃ. = Roman, 153ᵇ.

17474 Upaix, 11 avril 1309.

Sentence de Guillaume Mayfredi, bailli et juge du Gapençais, absolvant les gens d'Embrun, condamnés par le juge des Orres, du délit d'avoir coupé des arbres au mélezet des Orres.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 153ᵇ.

17475 11 avril 1309.

On commence la construction de la nouvelle église des frères Prêcheurs à Grenoble.

Chevalier (U.), *Nécrol.-Cartul. Domin. Grenoble*, 3.

17476 12 avril 1309.

Reconnaissances générales des habitants de St-Symphorien[-d'Ozon] en faveur d'Amédée, comte de Savoie, seigneur du lieu ; elles constatent un péage par terre et par eau.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 37ᵇ.

17477 12 avril 1309.

...Ind. 7... Estimation *(Extenta)* des droits que perçoit Amédée, comte de Savoie, à St-Symphorien-d'Ozon *(de Auzone)*. Les foires produisent 270 liv.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 161-2. = Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 100-2 ; *Hist. de Dauph.* I, 97-9. = Bréq. VIII, 148.

17478 15 avril 1309.

... Mardi après la quinzaine de Pâques... Testament de Luce *(Lucha)* de Jarez, veuve d'Etienne de Lavieu, seigneur d'Izeron : elle lègue 40 liv. Viennois pour habiller des pauvres en hiver dans les paroisses de.... Chavanay, dioc. de Vienne ; 6 liv. à la confrérie du St-Esprit de Chavanay... ; 20 sols au couvent des frères Mineurs de Vienne *(Vyanna)* et 50 sols au même pour une pitance.

Boissieu (Maur. de), dans *Rec. mém.-doc. Forez soc. Diana* (1888), IX, 264-73 ; *Généal. maison de St-Chamond* (1888), 266-73.

17479 17 avril 1309.

Reconnaissance d'une livre par Guillaume Grallati, manœuvre *(affanator)* de Romans, à Bernard Correon, procureur des anniversaires.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 266bis.

17480 Avignon, 18 avril 1309.

Clément V autorise les religieuses du monastère des Ayes *(Ayar.)*, ordre de Cîteaux et dioc. de Grenoble, à se choisir un confesseur à l'article de la mort, qui pourra leur donner une fois le pardon de leurs péchés, sous condition de satisfaction. *Dat. Avinion... a° 4. P. de Moss. — Jo. Caball.* Au dos : *Nicolaus de Vallefrigida. — Provenit ex vestræ.*

Arch. de l'Isère, origin. parch.

17481 Grenoble, 24 avril 1309.

Confirmation par Jean, dauphin de Viennois, à Pierre d'Avalon de l'acte du 9 févr. préc. intervenu entre lui et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny... Jeudi veille de s^t Marc év.

Arch. de l'Isère, B. 3006, III^c IIII^xx iiij^b. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 441^b.

17482 24 avril 1309.

Concession du dauphin Jean en faveur de Pierre d'Avalon : sa juridiction était dans la paroisse de St-Nazaire vers Montbonnot et dans les limites de sa maison... Jeudi veille de s^t Marc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 443^a.

17483 24 avril 1309.

Rostaing Fauri, de Condorcet *(C-esio)* dans le district de Teyssières *(Traycheris)*, possédait un tènement ou domaine appelé Genestoux *(lo Janeccos)* ; faute d'hommage, Guy Dauphin, seigneur de Montauban, le fit mettre sous sa main. Rostaing étant mort, son fils Pierre Fauri y fut réintégré par le procureur delphinal, moyennant 30 liv. payées. Pierre Vallete et Raymond Ruffini, nott.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 431^b : 1076. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1352.

17484 24 avril 1309.

Investiture par le châtelain de Theys, la Pierre et Domène, au nom du comte de Genevois, à Hugues Olivier, de Revel, et à Isabelle, femme de Guillaume Olivier, de 2 setérées de terre en la paroisse du Versoud, proche la rivière de Pravoy, d'1 quartelée de terre au mas de Prince et d'une maison dont il prétend l'hommage, sous le cens de 2 sols avec plaid... Jeudi avant s^te Jacques et Philippe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 227^a.

17485 Grenoble, 24 avril 1309.

Charte accordée aux bourgeois et habitants de la Mure *(Mura Matacena)* et de son circuit par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, conforme aux libertés des habitants de Mens : ils pourront prendre sur la limite de la franchise deux cannes de largeur de terrain pour construire des murailles, les propriétaires étant indemnisés à l'estimation de 4 prudhommes ou par décision de la cour ; 4 délégués des bourgeois régleront les transformations des rues et travaux d'utilité publique ; il sera construit une halle à l'endroit le plus convenable, pour y tenir le marché, la boucherie, greneterie, etc. ; les bourgeois la construiront à leurs frais, l'agrandiront si besoin, avec l'aide des corvées des gens du dauphin, lequel l'entretiendra ; sont exempts de leyde, ceux qui possèdent dans le territoire affranchi une habitation convenable ; la route de Ponthaut à la Mure et de là vers Grenoble, concédée par le dauphin Humbert, sera entretenue. L'approbation du juge et du châtelain delphinaux est nécessaire pour ouvrir de nouvelles portes aux remparts ; le salaire au guetteur *(gayta)* du dauphin est maintenu. Permission de constituer un fonds commun pour acquitter les tailles générales dues au dauphin et les dépenses intéressant la communauté. Les officiers delphinaux jureront cette charte, accordée moyennant la construction de la halle et 100 livr. monnaie courante. *Dat. Gratianopoli*, dicté verbalement *(ore tenus)*, en présence de Guy Dauphin, frère de Jean, Guy de Méolans, chanoine d'Embrun, Guillaume Grinde, juriscons., Rodulphe de Lucembaco, chanoine de Genève, ses conseillers, et Jean Bonifilii, châtelain de la Mure. Sceau. Jeudi veille de s^t Marc évang.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 240 ; B. 3622, 160^b. — Dussert (A.), *Essai histor. s. la Mure* (1903), 479-86, 506.

17486 Grenoble, 24 avril 1309.

Donation par le dauphin Jean, comte d'Albon et seigneur de la Tour, à Armand de Prat, fils de Guigues, des bannerie et mistralie de la paroisse de Vaulnaveys, pour l'exercer sous les droits en dépendant ainsi que les autres mistraux du mandement de Vizille, à charge d'hommage... Jeudi veille de s^t Marc évang.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 224. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 248 : VI, 151^b.

17487 St-Antoine de Nîmes, 24 avril 1309.

Aymon, abbé du monastère de St-Antoine de Viennois, pour récompenser les services de Guillaume de Bordes, précenteur de Lectoure et chapelain du pape, lui donne la jouissance de l'hôpital d'Albi et de la maison de Lauriac, et en investit en son nom Guillaume, commandeur de l'ordre à Gap. Fait dans la maison de l'ordre *S. Antonii Nemaus... ind. 7... a° 4 pp. Clement.* ; témoins : Geoffroy commandeur de Gap, André Goyne et Guillaume Roche, damoiseaux et familiers de l'abbé. Jacques Nicolas Vallilarge not. Sceau.

Inséré dans la bulle du 28 juil. suiv. — Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 404.

17488 24 avril 1309.

Confirmation par Jean, dauphin de Viennois, de la donation du 12 juil. 1306... Jeudi [veille de la] fête de s^t Marc évang.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 151^b.

17489 28 avril 1309.

Bulle de Clément V, confirmant à l'abbé et aux chanoines de St-Antoine[-de-Viennois] la bulle du 26 avril

1265 accordée par Clément IV au maître et aux frères de l'Hôpital.

Invent. des titres de St-Antoine, 175.

17490 Montélimar, 28 avril 1309.

... Lundi avant s^te^ Philippe et Jacques, Géraud Adzémar, seigneur de Montélimar *(Montilii Adzemarii)*, constitue Arnaud Altoviti, de Florence, habitant de Montélimar, son procureur pour recevoir d'Adzémar de Poitiers, comte de Valentinois, la somme de 1000 liv. bons petits Tournois ayant cours en France, qu'il lui doit pour la dot d'Alix *(Alasia)*, sa fille, mariée à Giraudet, fils de Géraud, et lui en donner quittance après réception. *Acta ap. Montilium*, dans l'ancienne habitation de Géraud ; témoins : Géraud Adzémar de Monteil, seigneur de Grignan, et Richam du Pin *(de Pino)*, juriscons. Henri de Montélimar, not. impér. et de Géraud.

Arch. de l'Isère, B. 3563, orig. parch. — CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 85-6, n° 36.

17491 St-Marcellin, 29 avril 1309.

Confirmation par le dauphin Jean à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, du chauffage et usage des bois dans le revoire de Vizille, pour son hôtel de Mézage (cf. 11 mai 1307). *Ap. S. M-num.* Mardi avant s^te^ Philippe et Jacques.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^xx^ iij^lb^. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 248^b^ : VI, 151^b^. = CHORIER, *H. de D.* I, 841 ; 2e, 647.

17492 Roybon, 29 avril 1309.

Privilèges et franchises accordées par le dauphin Jean aux consuls et communauté de Beaurepaire, entre autres le droit de vingtain pour faire les portes et murailles du bourg, y comprenant les habitants de Moras et Revel possesseurs de biens au mandement dud. Beaurepaire. Don. dans l'église de St-Genis de Villeneuve de Roybon..., mardi avant s^te^ Philippe et Jacques.

Arch. de l'Isère, B. 2960, 420. *Invent. St-Marcellin*, I, 361 : 351. = FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 149^b^. *Rev. de Vienne*, I, 327, 392. CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 90.

17493 Ventavon, 29 avril 1309.

...7 ind. A la requête de Jean Aurosa et Ponce Michaelis, procureurs du monastère de Bertaud, Raymond Banbelini, de Ventavon, dioc. de Gap, requiert Ameil Merle ou Melle, juriscons., co-fermier *(coemptor)* des revenus du château [de Ventavon], de confirmer sa donation du 19 nov. 1298 ; il les investit par ses doigts ou pouces au nom de son co-fermier P. Celley, citoyen de Sisteron, et d'ordre de Guillaume de Moustiers *(Mosteriis)*, chevalier, seigneur de Ventavon. *Act. ap. Ventaonem*, en la chambre peinte de la forteresse de la cour ; témoins. Tibaud Baudi, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 190-1, n° 176. = ROM. 153^b^.

17494 Genève, 30 avril 1309.

Quittance en faveur de Béatrix, dame de Faucigny, par Aleysone, Clémence et Perronet, héritiers de feu Clément de Genève, médecin, de la somme de 50 livr. due à ce dernier. *Act. Geben.*, dans la maison près la salle longue, mercredi avant s^te^ Philippe et Jacques.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 1, n° 56, orig. parch. (*Invent.* 16).

17495 Avignon, 1er mai 1309.

Lettre du pape Clément V au roi Philippe le Bel, l'assurant de son désir de le voir d'accord avec Henri VII roi des Romains, et lui promettant de ne point consentir au transfert des royaumes d'Arles et de Vienne à un autre prince séculier.

LEIBNITZ, *Codex jur. gent. diplom.*, mant. II, 244. CHERUBINI, *Bull. Magn.* IX, 144. = GEORG. II, 245.

17496 1er mai 1309.

Convention entre Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, et Guillaume de Montoison, chevalier, au sujet de l'échange fait entre eux du château de Suze contre la parerie de Châteauneuf-de-Mazenc, dioc. de Die, et divers droits aux châteaux d'Etoile, Montmeyran et Upie.

Arch. de l'Isère, B. 3563, orig. parch. (*Invent.* III, 95^a^).

17497 Entrevennes, 2 mai 1309.

Guillaume de Moustiers *(Mosteriis)*, chevalier, seigneur de Ventavon *(Ventaoni)*, certifie de la donation faite au monastère de Bertaud par Raymond Banbelini, de Ventavon, le 19 nov. 1298, la confirme et approuve. Sceau. *Dat. Antravenis...* 7 ind....

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 192, n° 177. = ROM., 153^b^.

17498 Etoile, 2 mai 1309.

Transaction entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et les syndics des habitants et communauté du lieu et mandement de Grâne : le comte se réserve comme garenne pour la chasse, la forêt de Filan, à partir des Combes, suivant la pente des eaux jusqu'au ruisseau de Filan ; il est interdit d'y mener paître les bestiaux, couper du bois, établir des tuileries, fours, verreries et charbonnières sans autorisation. Les habitants garderont la forêt et clôtureront le château. Dans le mandement de Grâne, le comte a droit de pâturage pour 20 trentains de brebis, 30 bœufs, 20 chevaux, les animaux nécessaires à la culture et autant de bœufs, moutons et porcs qu'il voudrait nourrir. La maison de Combemaure peut y mettre le bétail nécessaire à la culture et 10 vaches, sous les redevances imposées aux habitants : ceux qui ont des bêtes de labour, bœufs, chevaux, mulets, doivent 2 poules et un *ras* [d'avoine] mesure de Crest ; pour chaque âne de labour, 1/2 ras d'avoine ; ceux ayant maison et cultivant de leurs mains, 1 poule et 1 ras. Validité de la concession faite par le comte aux gens de Chabrillan et de la Roche d'usage dans le mandement. *Act. ap. Stellam*, en l'hôtel du comte, dans la galerie *(loyva)* au-dessous de la salle *(aula)* neuve.

Invent. Valentinois, III, 89^b^ : II, 84-5.

17499 Tain, 5 mai 1309.

Lundi après s^tes^ Philippe et Jacques ou des Rogations, Briand étant archevêque de Vienne. Charte de franchises accordée aux habitants de Tain par Guy, seigneur de Tournon, chevalier, du conseil de sa mère Catherine, de son oncle Giraud Ademari, de son frère Guillaume, précenteur de l'église de Valence, de son juge Roland de

Pyno et de ses chevaliers Arnaud et Eustache de Fayn. Il les quitte de la taille de 10 livr. Viennois tous les 3 ans, et retient en compensation 30 livr. à chaque création de chevalier dans sa maison. Les plaids et lods des ventes sont fixés au 1/3 en ville, au 1/5 hors; le plaid à merci est maintenu pour aliénations en faveur des hommes du prieuré ; garanties contre les arrestations arbitraires ; sanctions contre les adultères, les viols : selon le cas, 50 sols, 7 ou la mort, la privation des biens ; peines corporelles pour insultes de la part des gens de mauvaise vie. Amendes, pour coups et blessures, avec ou sans armes ; pour faux poids et mesures. Les corvées sont d'un jour pour les moissons, 1 pour les vendanges, deux de la Toussaint à Noël ; les habitants sont exempts du guet. Tout propriétaire de maison habitée dans la ville est exempt de leyde. Exécution des testaments ; attribution des biens des intestats aux héritiers, et, s'il n'y en a pas, la 1/2 revient au seigneur, l'autre aux pauvres ou à la ville. Les prieurs de Tain et les recteurs de la confrérie du St-Esprit nommeront 4 bouttiers pour la vente du vin. Les mesures seront estampillées par la cour, qui exige une redevance pour l'usage de chacune ; pour le débit du vin, il y a les mesures d'1 denier, 1 obole et 1 pinte ; autres plus grandes pour le vin, les grains, l'huile, les noix, etc. Protection des biens et des récoltes ; actions des créanciers sur les cautions. Pour la concession de ces libertés, le seigneur recevra 220 livr. bons Tournois, ancienne monnaie du roi de France. Il se soumet à la cour du dauphin en cas de non exécution. *Acta ap. Tinctum*, dans le jardin sous le verger (?) des enfants de feu Pierre Sabaterii ; témoins. Durant Gilberti, de Tain, not. imp. Sceaux du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et de Guy.

Bellet (Charl.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXXVIII, 13-22 ; *Hist. de la ville de Tain*, I, 451-68, cf. 78-88. = *Album du Dauph.* II, 124-5.

17500 Privas, 7 mai 1309.

Confirmation des libertés de Privas, Tournon[-lès-Privas] et du Lac (acte du 30 oct. 1281) par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Aymar de Poitiers, chevalier, son fils, en présence des syndics et procureurs de ces lieux. Fait dans la cour de la forteresse, sur la place entre la tour et la chapelle. Témoins : Guilherme de Montmeyran, Guilherme de Rochemaure, Guillaume de Tournon, chevaliers, Pierre, recteur des églises de Privas et du Lac, etc. Pierre Boscheti, de Privas, not. Philippe, roi de France régnant. Sceaux du comte et de son fils.

Mazon (A.), dans *Bull. histor. et philolog.* (1893), 539-46 ; *Charte des libertés de Privas*, 19-26.

17501 Briançon, 9 mai 1309.

Albergement par Raymbaud d'Aspres, bailli du Briançonnais, par ordre du dauphin Jean, à Guillaume Chaix, de Briançon, de la tasque d'une portion de pré au Prayet *(apud Prahetam Vinquarum)*, joignant la Durance, sous le cens de 8 turons d'argent et 40 sols d'intreges, et de quelques autres terres. Fait *ap. Brian.*, devant la maison de Rodulphe Alexis.

Arch. de l'Isère, B. 3009, v° lij[b]. *Invent. Briançonnais* 337-8. = Roman, 153-4.

17502 9 mai 1309.

Hugues de Bressieux, doyen de l'église de Vienne, seigneur de Parnans et St-Jean-d'Octavéon, échange avec noble Lanteline et Pierre Fauchier, frères, quelques cens contre la juridiction de ceux-ci à Octavéon, etc. ... Vendredi après l'Ascension.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1844.

17503 11 mai 1309.

Nomination par Raynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, du Beauchêne et du Dévoluy, de Pierre Rochette comme juge de ses fiefs.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102. = Roman, 154[a].

17504 Gap, 12 mai 1309.

Lantelme de St-Marcel-le-Vieux, de Gap, vend à Geoffroy de Lincel *(Launcel)*, évêque de cette ville, le domaine de Charance, qu'il possédait sous sa directe, au prix de 4000 sols Tournois monnaie courante à Gap, avec faculté de réméré jusqu'à la St-Martin moyennant 12000 sols. Approbation de ses enfants, Hugonette et Béatrix, Raimbaut et Lagier. Cautions : Jacques Merle et Jacques Benoît, de Gap. Présents : 3 chanoines de Gap. Témoins : Radulphe de la Fare, juge et official de Gap, etc. Jean Edulphi not. Fait en la maison du prélat. Bulle.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, orig. parch. (*Invent.* IV, 77[b]). — *Gallia christ. nova*, I, xxviij.

17505 13 mai 1309.

Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues Alamand de Condrieu *(Coyndreu)*, archidiacre, par les mains des chanoines Aymon de Faverges, Albert Lombardi et Guillaume Condo : G. doyen, Odon chantre, Hu. capiscol, G. sacristain, Jean archiprêtre de la Tour, M. chapelain de Virieu, Michel official, Ponce procureur, P. archiprêtre de Marc *(Malco)*, Etienne de l'Œuvre notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen., xlix.

17506 Marcossey, 15 mai 1309.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, concède à Hugues de Commiers, chevalier, 8 liv. 10 sols bons Viennois de revenu à lui dû par Sadod Ceptoux sur un tènement jadis à Guillaume de St-Martin, en la paroisse de St-Mury et Meylan ; plus des cens qu'il lui devait pour une vigne et autres biens au mandement de Montfleury acquis des héritiers de Sapey de Grenoble ; enfin des cens sur une maison à Grenoble, rue Peirolière, jadis à Pierre la Balme, puis Guy de Méolans, en fief franc de toute servitude, à charge d'hommage ... Jeudi avant Pentecôte. *Dat. ap. Marcossex*, jeudi avant la Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 89[b] ; B. 3019, 39. *Invent. Graisivaudan*, III, 3[b] : II, 348[b], 442, -2[b] (1339).

Vienne, 22 mai 1309 = 21 juin 1309.

17507 La Balme, 27 mai 1309.

Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, ratifie l'échange fait par noble Agnès, prieure

du monastère de Salettes, ordre des Chartreux, avec Henri de Rougemont *(Rubeo Monte)*, damoiseau, de 4 sols Viennois de cens que celui-ci lui faisait sur une terre à *(Boys)*, près la rivière *Duroybe*, contre autant sur une autre terre au même lieu, près du sentier *(violetum)* de Labi à la Chapelle et du chemin d'*Arbyonz*. Sceau. *Dat. ap. Balmam*, dans son île de Crémieu, mardi après l'octave de la Pentecôte... ; présents : Frédéric, chevalier, G. de Maloc, chanoine de Valence, et Jean de St-Denys, écrivain du prince. Sceau de la prieure.

Cabinet de M. Eug. Chaper. à Grenoble, orig. parch. de 19 lig.

17508 Constance, 30 mai 1309.

Diplôme d'Henri, roi des Romains, par lequel, à la demande de son fidèle le dauphin Jean, comte de Vienne, il lui confirme tous les privilèges, droits, grâces, libertés, concessions et donations accordés aux dauphins par les empereurs et rois des Romains. Sceau. *Dat. Constanciæ, ... regni a° 1. — Dignum fore.*

Arch. de l'Isère, origin. parch. ; B. 3164. *Reg. Privilegior.* 134. *Cartul. Delphin.* XX^{b} (n° 18, Not. 9). *Invent. Généralité*, I, 13^{b} : 21. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 158-9. — CHEVALIER (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 91 ; = *Invent. arch. Dauph. 1346*, 7 ; *Ordonn.* 28.

17509 Avignon, 1er juin 1309.

Le pape Clément V autorise Geoffroy, évêque de Gap, à conférer un canonicat dans son église de Gap à un ecclésiastique, même pourvu déjà de 5 bénéfices, avec dignité ou personnat. — *Tuam volentes.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 162^{b}, n° 4209.

17510 Avignon, 1er juin 1309.

Le même, à la demande du même évêque, qui fait reconstruire somptueusement sa cathédrale de Notre-Dame, laquelle tombait de vétusté, accorde à ceux qui lui viendront en aide 100 jours d'indulgence : bulle valable pendant 10 ans, mais non susceptible d'être portée par des quêteurs. — *Ecclesiarum fabricis.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 163^{b}, n° 4215. *Gallia christ. noviss.* I, instr. 306-7. = ROM. 154*.

17511 Avignon, 1er juin 1309.

Geoffroy, évêque de Gap, ne pouvant, à raison de sa vieillesse et de ses infirmités, affronter les routes montagneuses de son diocèse, absorbé d'ailleurs par les affaires du roi, ses différends avec les nobles, les achats et constructions d'édifices pour lesquels son église a fait de grandes dépenses et s'est endettée, obtient de Clément V l'autorisation de se faire remplacer pendant 2 ans pour la visite de son diocèse. Exécuteurs : l'archidiacre d'Apt, Médulien Jostacii, chanoine de Sisteron, et Guillaume Raymbaldi, chan. de Riez. — *Fraternitatis tuæ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, n° 4222. *Gallia christ. noviss.* I, instr. 307.

17512 Constance, 2 juin 1309.

Lettre d'Henri VII, roi des Romains, au pape Clément V, accréditant auprès de lui les évêques de Bâle et de Coire *(Curien.)*, Amédée comte de Savoie, Jean dauphin de Vienne et comte d'Albon, le comte de Sarrebrück, le comte de Flandre et le trésorier de Metz, ses envoyés et procureurs, chargés de lui demander l'onction, la consécration et la couronne impériale. Sceau. *Dat. Constantiæ, ind. 7, regn. a° 1.*

LÜNIG, *Codex Ital. diplom.* XIX, 184. RAYNALDUS, *Ann.* 1309, 10 (XXIII, 435). = BÖHMER, *R. I.* 5217.

17513 Villeneuve de Roybon, 3 juin 1309.

Confirmation des franchises de Montrigaud (juil. 1297) par le dauphin Jean.

Arch. de l'Isère, B. 3940 (*Invent.* IV, 50*).

17514 14 juin 1309.

Vente par Ponce Flotte, de St-Lattier, damoiseau, à Lantelmet d'Hostun, damoiseau, au prix de 80 liv. Viennois, des cens, revenus, produits et usages qu'il percevait à Charpey, Marches et Châteaudouble, sous la suzeraineté d'Aimar, comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3563, orig. parch. (*Invent.* III, 95*).

17515 Bonneville, 15 juin 1309.

Ind. 7, dimanche après s^{t} Barnabé apôtre. Hommage prêté à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Jacquemet des Alinges, damoiseau, des biens féodaux qu'il promet de déclarer aux commissaires du Dauphin. *Act. ap. Bonam Villam*, dans le château-fort *(castrum)*. Présents : P. d'Avalon, Robert Voanyardi, Mermod de St-Joire, chevaliers. Henri de *Balmis*, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Chablaix, paq. 1, Allinges, n° 7, orig. parch. (*Invent.* 11).

17516 Cruas, 15 juin 1309.

...Comte de Valentinois.... Hugues Adhémar....

Arch. de l'Isère, B. 2987, 162.

17517 17 juin 1309.

Transaction, par devant l'official de Valence, entre Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, Artaud Vinay, prieur de St-Félix [de Valence], et le recteur de la maison de l'île de Sillart, entre la Roche-de-Glun et la maison de l'hôpital de Monteux ; ils reconnaissent que la maison, île et grange de Sillart sont du mandement de la Roche-de-Glun ; Guichard et ses successeurs ne pourront vendre ou donner sans le consentement dud. prieur ou du recteur de lad. maison ; le droit de pâquerage dans lad. île est réservé aux habitants de la Roche, comme ils l'avaient dans le mandement du château de la Roche ; Guichard ne prendra point le vingtain dans les terres de lad. île ; le prieur lui donnera 2 liv. de cire la veille de la Toussaint... Mardi avant s^{t} Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, B. 2978, 213. *Invent. St-Marcellin*, II, 1539, 1541-2.

17518 Marcossey, 18 juin 1309.

Echange entre Aimon, évêque de Genève, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, du village d'Annemasse contre celui de Bregny. ...Mercredi avant s^{t} Jean-Bapt.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 349. WURSTEMBERGER, IV, 527, n° 931. = *R. Gen.* 1641.

17519 18 juin 1309.

Béatrix, dame de Faucigny, et Hugues Dauphin ordonnent à leurs châtelains de Bonne, Faucigny et Châtillon de défendre les hommes et les terres de l'évêque de Genève en Salaz ; ils feront publier cette ordonnance dans les églises et les foires... Mercredi avant s[t] Jean-Bapt...

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 348. WURSTEMBERGER, IV, 526, n° 930. = *R. S. R.* 2424. *R. Gen.* 1642.

17520 18 juin 1309.

Les mêmes concèdent à perpétuité à l'évêque de Genève ce qu'ils possèdent en terres, pâturages et cours d'eau au lieu dit Vernet, sous le château de la Tour... Mercredi avant s[t] Jean-Bapt.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 350. WURSTEMBERGER, IV, 526, n° 929. = *R. S. R.* 2423. *R. Gen.* 1643.

17521 La Mure, 20 juin 1309.

...Ind. 7, Jean d'Auris *(Auriis)*, fils de feu Pierre d'Auris, chevalier, vend à Jean Bonfils, châtelain de la Mure pour la comtesse B[éatrix], dame de Faucigny, au nom du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, l'héminal *(heminalis)* du sel de la Mure, dont on se sert pour mesurer, 5 bancs et 5 sols de cens, ces deux articles valant 48 sols 4 den. de cens : au prix de 300 liv. monnaie courante, dont quittance, sauf réserve pour Alamand d'Auris, qui a droit de prélever le sel nécessaire à sa cuisine quand il réside à Cognet ou à la Balme. *Act. ap. Muram*, dans la maison de Jean Boymundi, dite Merceria ; témoins : Guigues Boymundi, damoiseau, etc.

Invent. Graisivaudan, III, 198[b]. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 159-60. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 94 ; *Hist. de Dauph.* I, 91[a]. = BRÉQ. VIII, 154.

17522 Vienne, 21 juin 1309.

Traité de mariage entre Simon de Sarrebruck, seigneur de Commercy, et Marguerite, sœur de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, et veuve de Jean seigneur de Vignory. Parmi les garants de Louis de Savoie : Guy Dauphin, Aymar de Poitiers, Guichard de Clérieu *(Cleyrié, Clerye)*. *Act. ap. Viennam*, dans la chambre de [Simon] abbé de St-André[-le-Bas] ; témoins : Aymar de Beauvoir, Jacques de Boczosel, Amédée de Miribel, chevaliers, etc.

GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 637-8 ; 2e, IV, 637-8. DUMONT, *Corps diplom.* I, 1, 353. LÜNIG, *Spicil. secul.* I, 637. = GEORG. II, 246. HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1230 (au 22 mai).

17523 Durbon, 21 juin 1309.

Noble Jacques de la Croix, prieur de Durbon, du consentement de ses 9 moines et 1 convers, cède à Jacques Boneti les fruits, *causidas* (al. *gausadas*, *gausidas*) et obventions de deux vignes au territoire de la Baumette *(Balmetis)* et de *Chafalco*, sa vie durant. Fait dans le monastère supérieur *Durbonis ;* témoins : Hugues de St-Germain, prieur de Lus-la-Croix-Haute *(Lunis)*, Guigues Lagerii, prêtre de Lus, etc. Guillaume Armandi, not.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 530-1, n° 610.

17524 22 juin 1309.

Béatrix, dauphine, dame de Faucigny, et son [petit-] fils Jean, dauphin de Viennois, déchargent Amédée, comte de Genevois, d'une hypothèque à laquelle Guillaume et Rodolphe, aïeul et père du comte, avaient assujetti leurs terres en faveur de Pierre comte de Savoie, père de Béatrix, et pour elle.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 806 ; 2e, 620.

17525 Durbon, 23 juin 1309.

Bertrand Duey, de la Cluse, à l'entrée du Dévoluy *(Devolodii)*, avait fauché *(sequando)* dans un pré de la maison de Durbon et avait fait *tala* en entrant dans une terre, au lieu dit ad Normants. Le prieur Jacques de la Croix *(de Crusse)*, de concert avec son chapitre général réuni dans le cloître, le quitte moyennant 12 sols Viennois. *Act. in D-ne*, en la maison supérieure ; témoins. Pierre Lunelli, not. de la cour impér.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 531-2, n° 611.

17526 Durbon, 25 juin 1309.

Jacques de la Croix, prieur de Durbon, du consentement de 7 frères moines de la maison, et Jacques Olivarii compromettent en Guillaume Crivenlis, chapelain de St-Maurice-en-Trièves, et Pierre Chalanconi, chapelain de St-Etienne-en-Dévoluy, au sujet du territoire d'Aunas, dans les limites de la maison. Fait dans le cloître *D-nis ;* témoins. Ponce de la Rochette, d'Aspres, not. de la cour impér.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 532-3, n° 612.

17527 Durbon, 28 juin 1309.

Le prieur de Durbon et Jacques Olivarii homologuent le compromis du 25 préc., sous peine de 100 liv. Viennois. Fidéjusseur : maître Pierre de la Rochette. Fait dans le cloître *D-nis ;* témoins. Ponce *ut supra*.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 533, n° 613.

17528 Durbon, 28 juin 1309.

Jacques de la Croix, prieur de Durbon, et noble damoiseau Jacques Olivarii avaient compromis de leurs différends en Guillaume Servientis, chap. de St-Maurice, et Pierre Chalanconi, chap. de St-Etienne en Dévoluy. Les arbitres décrètent l'absolution de Jacques de tous ses torts envers le monastère ; le prieur écrira à la cour royale de Sisteron, pour faire révoquer tous procès par les officiaux. Jacques confirmera les contrats de son père et de ses frères et sœurs, et les fera approuver par sa sœur d'ici à la Toussaint. La moitié du domaine, cens et tasque d'un champ près du ruisseau de Petit-Recours appartiendra à Jacques ; en cas de vente, le couvent aura la préemption. Fait dans le cloître *D-nis ;* témoins. Ponce de la Rochette not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 533-4, n° 614. = ROM. 154[a].

17529 Goncelin, 29 juin 1309.

...Ind. 7... Déclaration faite par Odon Guiffrey *(Hodo Guiffredi)*, fils de feu Jean G-i, de Sayllia, à Siboud Alamanni, seigneur du château de Revel, par laquelle il lui abandonne tous ses droits sur la succession d'Emeric Guiffrey, de Morestel, son aïeul, père de Jean, dans le mandement de Revel et les possessions du comte de Genevois au Graisivaudan, et déclare en avoir reçu paiement intégral. Cet acte approuve aussi la vente de quelques usages *(ussagiis)* et services, consentie par Pé-

ronet Guiffrey à Siboud Alleman. Fait *ap. Guncelin*, dans le verger derrière la maison du notaire Pierre.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 22. — Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 110, n° 493.

17530 Avignon, 30 juin 1309.

Lettre de Clément V à [Guillaume], archevêque d'Embrun, révoquant le mandat de recevoir et de garder une somme due par le monastère de St-Antoine de Viennois à la société Mozzi de Florence. — *Licet olim tibi.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 202*, n° 4369.

17531 Cluses, 30 juin 1309.

Ind. 7, *ap. Clusam*, devant la maison de Mermod Salesii, lundi après s[t] Jean-Bapt. Quittance générale en faveur de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Pierre Cuchos, bourgeois d'Annecy (?) et Perronet de Cosengier *(Coneygye ?)*.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigni, paq. I, n° 57, I, orig. parch. (*Invent.* 16).

17532 1er juillet 1309.

A la sollicitation d'Amédée, comte de Savoie, et de Béatrix, dauphine de Viennois, le pape Clément V accorde à Hugues, fils de feu Humbert, dauphin de Viennois, seigneur de Faucigny *(Foutanitii !)*, une dispense des 4° et 3° degrés de consanguinité pour épouser Marie ou Catherine, filles du susdit comte et de Marie de Brabant, en vue de mettre fin aux guerres et discordes entre leurs familles. Dans son enfance, Hugues avait juré d'épouser Isabelle, fille de Jean de Chalon, puis y avait renoncé ; il avait aussi tenté de se marier avec Marguerite, fille de Louis de Savoie, dont il avait la promesse, au cas où s'adjoindrait la permission d'Amédée, comte de Genevois, avant la dernière fête de Pâques. — *Monet et excitat.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 179-80, n° 4280.

17533 Avignon, 2 juillet 1309.

A l'instar de Boniface VIII, Clément V accorde une indulgence d'un an et une quarantaine à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront l'église du monastère de St-Antoine aux fêtes de ce saint et pendant les octaves. — *Vitæ perennis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 154[b], n° 4168.

17534 2 juillet 1309.

Procuration par Aimar, comte de Valentinois, à Girin de Montoison et Ymbert d'Ourches *(Orchano)*, pour le représenter dans son procès avec Guy Dauphin, seigneur de Montauban, au sujet de la maison forte de Pontaujard.

Arch. de l'Isère, B. 3563, orig. parch. (*Invent.* III, 95*).

17535 3 juillet 1309.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, et son frère Guy, seigneur de Montauban, d'une part, et Alix *(Adalasia)* de Lambesc, abbesse du monastère de St-Césaire d'Arles, ordre de St-Benoît, d'autre, font un compromis entre les mains du cardinal Pierre Colonna, au sujet du fief et domaine des châteaux de Vinsobres, Mirabel et Nyons, au diocèse de Vaison, et sur les legs faits au prieuré de Nyons par Randone de Montauban. Maître Pierre de St-Pierre not.

Mentionné dans la sentence du 16 juil. 1309. — *Invent. Baronnies*, 745-6 : 1122-3. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 122.

17536 3 juillet 1309.

Jean de Lorme, bourgeois de Vienne, donne à cette ville une terre située vers la porte neuve d'Arpou. Sceau de Michel Francisci, official de Vienne,.. not.

Bible de Grenoble, ms. 2308, 2°, orig. parch., sceau (sup. 61).

17537 9 juillet 1309.

Ratification de l'acte du 3 préc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 746, 1123.

17538 10 juillet 1309.

Revente par le chapitre de Genève à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, des dîmes d'*Ungye*, contre restitution de 81 livr. Genevois.

Turin, *Invent. de Faucigni*, 136 (paq. 10, Ungié, n° 1).

17539 Avignon, 12 juillet 1309.

Clément V charge le prévôt de Valence et autres de l'exécution d'une bulle en faveur d'Aymon de Savoie, archidiacre de Reims.

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, n° 4334.

17540 Briançon, 12 juillet 1309.

Albergement par le bailli de Briançon, commissaire député par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Jeannet Durand, fils de Michel, de la tasque de 2 portions d'une setérée de pré *apud Salicem Aynardy*, sous le cens de 2 portions d'un turon d'argent avec O rond, et 26 sols 8 den. d'introges... ind. 7, *ap. Brian.*, devant la maison du not. Jean Pont'. — Cf. 22 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V[e] lij. *Invent. Briançonnais*, 338. = Roman, 154.

17541 15 juillet 1309.

...Mardi après la quinzaine de la nativité de s[t] Jean-Bapt., ind. 7, 4° an. du pontif. de Clément V. Briand, archevêque de Vienne, le doyen Guillaume de Clermont et le chapitre de l'église de Vienne compromettent au sujet des libertés, immunités, franchises, juridiction, usages et louables coutumes de cette église, à raison des limites du cloître, des offices, etc. en Odon Alleman, mistral, Aymon de Faverges et Anselme de Seyssuel, chanoines de Vienne, en présence de m[e] Michel François, chanoine de Valence et Die, official de Vienne. Etienne de l'Œuvre, not. apost., et Hugues Bochard, clerc d'Heyrieu, dioc. de Lyon, not. apost. Le même jour, les arbitres prononcent leur sentence : l'archevêque conférera la mistralie, la chancellerie, la sacristie, les archidiaconés [excepté celui qui est uni au doyenné] et la sous-chantrerie, unie aux archidiaconés ; si cette union cesse, le chapitre conférera la sous-chantrerie et l'archevêque l'abbaye de St-Ferréol. L'archevêque, son juge et son courrier, l'official et le mistral de Vienne n'ont aucune juridiction sur les chanoines, les clercs de St-Maurice et leur famille. La famille du chapitre comprend 4 marguilliers, outre les deux du sacristain, qui entrent en armes dans l'église pour la garder du

soir au matin, aux sonneries de la trompette du château de Pipet ; les familiers du chapitre sont le portier, le maître de l'œuvre, le sacristain, le bouteiller, le maître d'hôtel et le cuisinier ; ceux des chanoines sont les personnes à leurs gages ou qui mangent chez eux, les gardiens des châteaux de leurs seigneuries, leurs châtelains, prévôts et juges. Les clercs pris de nuit ou de jour en flagrant délit par le courrier ou le mistral sont remis au chapitre ; ce dernier a juridiction exclusive dans l'enceinte du cloître, délimitée par la maison des Canaux, la porte Caramentran, celle entre les maisons de Clermont et de St-Ferréol, une autre en face de l'église St-Ferréol, de là au Rhône jusqu'à la clôture après la maison de Roche-chenal, passant derrière la maison de Beauvoir jusqu'à la porte *Reminiscere* et de là à la tour supérieure des Canaux, la juridiction du palais archiépiscopal compris dans cette enceinte exclue. Les examens et insinuations des évêques et prélats de la province se font en chapitre par l'archevêque ; la consécration des premiers et la bénédiction des seconds à l'église St-Maurice. Un chanoine peut arrêter les forains, saisir ses débiteurs en informant la cour séculière. Le chapitre est exempt des droits de sceau, a les criées gratuites, des tolérances pour le banvin de l'archevêque. Le mistral peut rendre justice dans le cloître ; mais lorsqu'on amène un prisonnier, un officier précède pour éviter la rencontre d'un chanoine, ce qui obligerait, par respect, à le relâcher à moins de certains crimes. Le cloître jouit du droit d'asile ; après huit jours, les criminels sont reconduits hors de l'enceinte par les réfectoriers et laissés libres. Le chapitre peut requérir l'aide des officiers de la cour. Les clercs ayant à se plaindre du chapitre doivent néanmoins terminer leur semaine. Approbation par l'archevêque et le chapitre, dont sceau par ordre de Guillaume Romestaing réfectorier. Etienne de l'Œuvre, not. impér., et Hugues Bochard, clerc, not. apost. Sceaux.

CHARVET, 437-45, trad. COLLOMBET, II, 248-59.

17542 15 juillet 1309.

Transaction entre Amédée de la Villette, prieur de Mégève, Lancelot d'Avalon, châtelain de Flumet pour Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et autres nobles participants dans les pâturages de Cuccerie et Cunectan, sur le Cronolans et les hommes de Lucleys et du Cervis, sur leurs différends de pâturages.

Turin, *Invent. Faucigni*, 83.

17543 Avignon, 16 juillet 1309.

... *ind. 7..., pontif. Clement. papæ V a° 4.* Le cardinal Pierre Colonna, choisi comme arbitre par le dauphin Jean et son frère Guy et Adalasie de Lambesc, abbesse de St-Césaire d'Arles, en présence de celle-ci et de Guy de Méolans *(Meolano)*, chanoine d'Embrun, procureur des autres, déclare que le dauphin est tenu de faire reconnaissance et hommage à l'abbesse, et Guy à son frère, sauf le droit de son épouse Béatrix, dont on obtiendra l'assentiment pour le fief et domaine des châteaux de Vinsobres, Mirabel et Nyons. Le dauphin payera annuellement au monastère 1 marc et 1 once d'argent ; les lods seront payés à l'abbesse suivant la coutume du pays, que le cardinal se réserve de préciser. Le dauphin abandonnera à la prieure de Nyons l'église de St-Césaire sur ce territoire. L'hommage sera obligatoire à chaque changement d'abbesse et sur réquisition. *Act. Avenione*, dans la chambre du cardinal ; présents (2).

Arch. de l'Isère, B. 4317, orig. parch. (*Invent.* IV, 182[b]). *Invent. Baronnies*, I, 453 ; II, 114[b], 483 : 543 (le 3). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 162-3. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 122-3. MURATORI, *Antiq. Ital.* VI, 135. = ALLARD (G.), I, 409 (le 3). BRÉQ. VIII, 156. BARTHÉLEMY, *Baux*, 943.

17544 Marcossey, 20 juillet 1309.

Béatrix, dame de Faucigny, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, échangent avec le chapitre de Genève des terres dans les mandements de Bonne et Monthoux contre d'autres dans les paroisses de Scionzier et Mieussy.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 355. = *R. Gen.* 1646.

17545 20 juillet 1309.

Sentence arbitrale entre le seigneur de Montélimar et les habitants d'Ancône, au sujet d'un mas que le seigneur prétendait être de sa terre et les habitants de leur territoire ; procédure de plantation de limites.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 360[b] : II, 316.

17546 Briançon, 22 juillet 1309 = 12 juillet 1309.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V[e] lxxix. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 338.

17547 Avignon, 26 juillet 1309.

Samedi, ind. 7, *pontif. Clement. V a° 4*, dans le palais pontifical *Avinion.*, c'est-à-dire le couvent des Frères Prêcheurs, en présence du pape, en consistoire public et solennel, devant les procureurs d'Henri, roi élu des Romains : Jean, dauphin de Viennois et comte d'Albon, etc. ; le souverain pontife déclare le roi apte à recevoir la couronne impériale ; le cardinal Bertrand évêque d'Albi lit la procuration du roi. Napoléon, cardinal diacre de St-Adrien, lit la formule du serment, que les mêmes procureurs prêtent au nom d'Henri.

RAYNALDUS, *Ann.* 1309, 11-2 (XXIII, 436-7). BALUZE, *Vitæ pap. Aven.* I, 609 ; II, 265, 272-274.

17548 Avignon, 26 juillet 1309.

Lettre du pape Clément qui fixe à la fête de la Purification dans deux ans, à partir de la prochaine, la consécration et le couronnement comme empereur de Henri, roi des Romains, qui lui a envoyé comme ambassadeurs Amédée, comte de Savoie, Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, Guy de Flandre, etc.

BALUZE, *Vitæ pap. Aven.* II, 275-6. RAYNALDUS, *Ann.* 1309, 13-4 (XXIII, 437-8). THEINER, *Cod. diplom. domin. tempor. s. Sedis*, n°s 596-8. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 184-6, n° 4302 ; cf. n°s 4303 et 4305.

17549 26 juillet 1309.

Bail des charges appartenantes au dauphin à Veynes, pour 25 setiers froment, autant de seigle et 30 d'avoine.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 913.

17550 Avignon, 28 juillet 1309.

Clément V confirme la concession d'Aymon, abbé de St-Antoine, à Guillaume de Bordes (24 avril préc.).

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 404, n° 4963.

17551 31 juillet 1309.

Transaction entre Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar, et les habitants de Savasse, d'une part, et Reimond, abbé de Cruas, au nom de son monastère et des habitants dud. lieu, comme seigneur d'iceux, d'autre, au sujet de deux îles du Rhône appelées Dessille et Drois, en face de Derbières, que les parties revendiquaient. On plante des limites qui attribuent à Cruas la partie du nord et l'autre aux seigneurs et gens de Savasse. Les seigneurs et l'abbé, chacun dans sa portion, exerceront pleine juridiction, percevront le vingtain et autres redevances, et les habitants jouiront du pâturage ; les propriétés restent à ceux qui les possèdent légitimement.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 219-21.

17552 1er août 1309.

Ratification par les habitants et communauté de Cruas de la transaction du 31 juil. préc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 221.

17553 Avignon, 7 août 1309.

Le pape Clément V accorde pour trois ans à Jean, dauphin de Viennois, que 4 de ses clercs puissent toucher les revenus de leurs bénéfices en résidant dans un seul.—*Sinceræ devotionis.*—Exécuteurs : les prieurs de St-Robert et de St-Donat, aux diocèses de Grenoble et de Vienne, et le prévôt de St-André de Grenoble.

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 341b, n° 4803.

17554 Avignon, 7 août 1309.

Le même charge les prieurs de St-Robert et de St-Donat, aux diocèses de Grenoble et de Vienne, avec le prévôt de St-André de Grenoble, de conférer un canonicat dans les églises de Gap, Grenoble et Romans à autant d'ecclésiastiques que leur nommera Jean, dauphin de Viennois. — *Personam dilecti.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 341b, n° 4804.

17555 Avignon, 7 août 1309.

Alix *(Alazacia)* de Lambesc, abbesse de St-Césaire d'Arles, accepte de Jean, dauphin de Viennois, l'hommage et le serment de fidélité, pour les châteaux de Vinsobres, Mirabel et Nyons ; mais elle déclare réserver le droit de lods du monastère sur ces châteaux assignés en dot à Béatrix d'Avellino, épouse de Guy Dauphin, seigneur de Montauban, frère de Jean. Acte dans l'église du monastère des religieuses de St-Laurent ; témoins.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Césaire d'Arles, reg. v, n° 7, orig. parch. — Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 944.

17556 Avignon, 8 août 1309.

Le pape Clément V, en considération de Jean, dauphin de Viennois, accorde à son conseiller Pierre de St-Geoirs *(Sanc Iverz)*, chanoine du monastère de St-Ruf de Valence, docteur en décrets et chapelain pontifical, une dispense pour posséder un autre prieuré avec celui d'Aimargues, au diocèse de Nîmes. — *Religionis tuæ.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 301a, n° 4742.

17557 Avignon, 9 août 1309.

En considération de Bassien de Guachiis, docteur en droit, conseiller d'Amédée, comte de Savoie, et ancien ami de Béraud, évêque d'Albano, frère du pape Clément V, celui-ci réserve un canonicat à Genève à Jean de Sexto, clerc de Lyon demeurant dans le diocèse de Grenoble. — *Laudabile testimonium.* — Exécuteurs : le prieur du Bourget *(Borcheto)*, au diocèse de Grenoble, et deux autres.

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 417b, n° 4983. = Martin, 2431-2.

17558 9 août 1309.

Albergement passé par Lantelme Guers Moyne, fils de Guillaume, à Jean Biboud, de 10 journaux de terre à la maladrerie de la Buissière, sur le chemin de Cognin, sous le cens de 5 sols bonne monnaie vieille au dauphin et autant de plaid, plus 6 setiers 1/2 froment aud. Moyne. Fuzier et Gabier nott.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 296-7.

17559 St-Antoine, 10 août 1309.

Aymon, abbé du monastère de St-Antoine de Viennois, ordre de St-Augustin, concède à Nicolas Angeli, de Vico, dioc. d'Alatri, le chasal de Frenello, au territoire de Tivoli, sous le cens de 50 sols ; mandant aux commandeurs de St-André de Rome et de St-André de Piema. *Dat. ap. S. Antonium..., pontif. Clement. pp. V a° 4, ind. 8....*

Inséré dans la bulle du 5 nov. 1309. — Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 256-8. = De Rossi (I. B.), *Bull. archeol. crist.* 4e ser. III, 149.

17560 15 août 1309.

Transaction entre Guy (Guigues !) Dauphin, seigneur de Montauban, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois : celui-ci tiendra en fief du dauphin, comme seigneur de Montauban, les châteaux de Mastinach et Liman ; celui de Pontaujard lui demeurera pour le tenir en fief rendable du dauphin, qui pourra en disposer en cas de guerre, etc.

Invent. arch. château Peyrins, chap. I, n° 47. Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 85 : II, 567.

17561 16 août 1309.

Confirmation par le dauphin Jean des libertés et franchises de St-Pierre de Champagne accordées par le dauphin Guigues.

Arch. de l'Isère, B. 2976, 295, 369 ; B. 3954 (*Invent.* IV, 70a) *Invent. St-Marcellin*, I, 1, 5.

17562 16 août 1309.

Le doyen et le chapitre de Vienne font échange de 2 sols de cens dus pour la place devant l'église de St-Symphorien[-d'Ozon], etc.

Chorier, *Miscell.* XII (de Bouffier), 15.

17563 26 août 1309.

Reconnaissances de ceux qui doivent des rentes pour les bois défrichés de Falavier et St-Georges-d'Espéranche.

Invent. Viennois, III, 117b ; IV, 423 : II, 74a, 512b.

17564 Serres, 28 août 1309.

Charte de franchises et de privilèges accordée par Jean dauphin, comte de Viennois et d'Albon, seigneur de la Tour, aux bourgeois et habitants de la Mure, en territoire de franchise : ils payent les tailles générales, les services accoutumés et la complainte, si elle ne

souffre pas d'exception ; quiconque aura juré ces libertés en jouira ; les biens des intestats, même étrangers, vont aux héritiers ; si on ne les réclame pas, 1/3 est dévolu aux pauvres. 1/3 à la communauté et l'autre au dauphin ; les lods des ventes remplacés par 1 hémine de vin ; suppression du banvin. Election annuelle de consuls, rendant des comptes, et auxquels les habitants prêtent serment sous peine d'expulsion et de confiscation ; ils nomment les administrateurs de l'Aumône et de la Maladrerie qui rendent des comptes. Le dauphin protège le trésor de la communauté, alimenté par le 1/17 des vins vendus, 2 pites par aune de toile, 1 liv. 3 oboles par semaine due par les Lombards et les Juifs qui ont une banque. Pour coups et blessures, 100 ou 10 sols d'amende envers la cour et autant à l'offensé, ou seulement le ban de 5 sols ; 60 sols pour adultère aux hommes et 30 aux femmes, le lit appartenant au dénonciateur ; pour vol, 60 ou 20 sols d'amende et dédommagement ; 60 sols d'amende et confiscation de la marchandise pour emploi de fausses mesures. Il est permis de donner un soufflet aux gens mal famés coupables d'injures. Ceux qui ne peuvent payer les bans ou amendes seront soumis à des peines corporelles ; saisies et emprisonnement pour dettes. Les officiers du dauphin prêteront serment d'observer ces franchises ; ils ne pourront s'éloigner s'ils ont des dettes. Sauf pour délit méritant la mort, les habitants sont exempts de prise de corps s'ils fournissent des cautions ; les citations par le bedeau coûtent 1 den., les saisies 2 den. Après 1 an et 1 jour de séjour, les étrangers deviennent hommes du dauphin, qui leur accorde assistance à sa cour contre leurs anciens seigneurs, même dès qu'ils sont en résidence, pour la vente de leurs biens, etc. ; ils ne sont défendus contre les bourgeois que sur plainte à la cour. Si un étranger coupable prend la fuite, le châtelain de la Mure, ses serviteurs et les habitants qui veulent, le poursuivent bannière déployée. Protection à l'aller et retour à ceux qui viennent aux marchés. Les bourgeois sont sous la sauvegarde du dauphin dans toutes ses terres, à quoi veilleront les châtelains de Cornillon, Clermont, la Mure, Corps et Beaumont. En retour de ces franchises, la communauté remettra à neuf les portes de la ville et les entretiendra. *Dat. et act. ap. Cerrum*, jeudi après s^{t} Barthélemy *a° Nat. D. ;* présents : Guillaume Mayfredi, bailli de Gapençais, m^{e} Rodulphe de Lupcembaco, chanoine de Genève, et Humbert Clareti, chan. d'Embrun. Sceau du dauphin et de Guy, son frère ; présents : Alamand du Puy, seigneur de Reilhanette, Etienne des Eyres, prieur de St-André de Gap, conseillers, André Czuppi..., jeudi après s^{t} Barthélemy.

Mentionné dans la confirmation du 16 sept. 1335. — Arch. de l'Isère, B. 2958, 12. *Invent. Graisivaudan*, III, 198^{b}. — Secousse, *Ordonnances*, VII, 386-7. Dussert (A.), *Essai histor. s. La Mure* (1903), 488-504.

17565 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du pape Clément V aux archevêques et évêques, leur ordonnant de montrer plus de bienveillance envers les frères du monastère de St-Antoine de Viennois, en particulier de recevoir une fois par an leurs délégués pour quêter, et de ne point refuser de les recommander aux prélats et clercs pour cela. — *Dilectorum filiorum.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 140-1, n° 4087.

17566 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, doyens, archidiacres, prévôts, archiprêtres et autres prélats, leur mandant d'ordonner aux prêtres de leur juridiction, sous peine de privation de l'office et du bénéfice, de permettre aux frères de St-Antoine de Viennois de prêcher dans leurs églises et de recevoir des aumônes. — *Querelam gravem.*

Arch. du Rhône, St-Antoine. — *Privilèges de St-Antoine*, f° 4^{b}-5. *Bull. de St-Antoine*, 6-7. Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 262-3, n° 4594. = *Invent. des titres de St-Antoine*, 86. Brèq. VIII, 158.

17567 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même aux mêmes, leur ordonnant de faire restituer à l'abbé et au couvent de St-Antoine de Viennois les aumônes recueillies par de faux frères, à l'aide de lettres fabriquées. — *Ex parte dilectorum.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 263^{a}, n° 4595.

17568 Avignon, 29 août 1309.

Clément V mande aux archevêques et évêques d'empêcher que les clercs et laïques de leurs diocèses ne perçoivent la dîme sur les porcs, animaux, jambes et farine des frères de l'hôpital de St-Antoine. — *Ex parte.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 263, n° 4596.

17569 Avignon, 29 août 1309.

Le même mande aux mêmes de mettre obstacle à la concurrence que certains abbés, recteurs, etc. de monastères, églises, hôpitaux et oratoires font au sujet des porcs au monastère de St-Antoine de Viennois. — *Dilecti filii.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 263-4, n° 4597.

17570 Avignon, 29 août 1309.

Le même mande aux mêmes d'empêcher la concurrence que font aux frères de St-Antoine de Viennois des clercs et laïques, avec enfants et *focariæ* en ouvrant dans leurs maisons des hôpitaux sous le vocable et avec l'enseigne de s^{t} Antoine. — *Significantibus dil.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 264, n° 4598.

17571 Avignon, 29 août 1309.

Le même mande aux mêmes et à tous les prélats d'accueillir avec bienveillance *(hilariter et honeste)* les envoyés du monastère et de l'hôpital de St-Antoine de Viennois et de recommander leurs quêtes aux paroissiens. — *Preces quæ cont.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 265, n° 4599.

17572 Avignon, 29 août 1309.

Clément V ordonne aux mêmes de permettre aux frères ou chanoines de St-Antoine de Viennois de prêcher et de quêter pour leurs pauvres. — *Conquestionem dilect.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, n° 4805.

17573 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même à l'abbé et au couvent du monastère de St-Antoine de Viennois, confirmant le règle-

ment du cardinal Guillaume (20 janv. 1308) touchant les redevances funéraires des pauvres décédés dans leur hôpital pontifical. — *Religionis vestræ.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 236-8, n° 4485.

17574 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même aux mêmes, confirmant leur droit d'avoir des oratoires, chapelles et cimetières dans leurs hôpitaux ; les ordinaires des lieux sont tenus de bénir ceux-ci et de fournir la pierre fondamentale des autres, sinon les frères pourront s'adresser à un autre évêque catholique. — *Desideriis vestris.*

Arch. du Rhône, St-Antoine. — *Privilèges pontif. de St-Antoine*, f° 4. *Bull. de St-Antoine*, 5-6. Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 141. n° 4088. = *Invent. des titres de St-Antoine*, 85. Bréquigny, VIII, 158.

17575 Avignon, 29 août 1309.

Clément V confirme aux mêmes les biens de leur monastère, ci-devant hôpital, et les exempte des dîmes. — *Sacrosancta Romana.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, V, n° 5112.

17576 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même aux mêmes, les dispensant de payer la dîme des terres qu'ils cultivent à leurs frais. — *Speciali vos.*

Bull. Anton. 198. Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 247b, n° 4534. = *Invent. des titres de St-Antoine*, 149.

17577 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même aux mêmes, autorisant leurs frères prêtres à entendre les confessions des Français et autres malades dans leur hôpital pontifical et à leur administrer les sacrements. — *Vota devotorum.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 262, n° 4592.

17578 Avignon, 29 août 1309.

Clément V autorise les mêmes à faire réconcilier leurs églises et cimetières et ordonner les chanoines par tout évêque catholique, etc. Ils pourront avoir des cloches dans leurs églises et chapelles. — *Monasterium vestrum.*

Arch. du Rhône, H. c. 352, 2 originaux, bulle. — Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, n° 4618.

17579 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même à Aymon, abbé du monastère de St-Antoine de Viennois, lui accordant le privilège d'user de la mitre, de l'anneau, des sandales et autres ornements pontificaux aux messes solennelles et autres offices divins, et de donner la bénédiction pontificale, mais non en présence d'un légat, archevêque ou évêque. — *Ut pulchra.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 234b, n° 4480.

17580 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même au même, l'autorisant à avoir un autel portatif, sur lequel il pourra faire célébrer les offices par son chapelain. — *Pium arbitramur.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 235b, n° 4483.

17581 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même à tous les patriarches, archevêques et évêques, leur ordonnant de recevoir avec bonté et de recommander à leurs subordonnés les frères qui viendront solliciter des aumônes. — *Ad opera pietatis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 236, n° 4484.

17582 Avignon, 29 août 1309.

Lettre du même au prieur de St-Vallier, diocèse de Vienne, à [Olivier] doyen de Gap et à 17 autres étrangers au Dauphiné, leur mandant de défendre l'abbé et le couvent du monastère de St-Antoine de Viennois contre toute molestation dans leurs personnes et leurs biens. — *Ad compescendos.*

Arch. du Rhône, H. c. 352. — Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 235, n° 4482.

17583 Avignon, 29 août 1309.

Clément V communique à l'évêque d'Ostie la plainte de l'abbé et du couvent de St-Antoine de Viennois contre les recteurs des églises qui exigent de l'argent pour ensevelir dans leurs cimetières les corps des pauvres décédés dans l'hôpital portatif de la cour Romaine ; ordre de s'abstenir de cette exaction. — *Devotionis dilectorum.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, n° 4663.

17584 Avignon, 29 août 1309.

Le même accorde une indulgence d'un an et une quarantaine pour tout acte de charité envers l'hôpital de St-Antoine de Viennois. — *Immensa benignitas.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 262b, n° 4593.

17585 Avignon, 29 août 1309.

Bulle du même contre ceux qui empêchent que l'on ne donne à St-Antoine ou qui extorquent les aumônes en feignant d'appartenir à l'ordre. — *Significantibus dilectis.*

Arch. du Rhône, H. c. 352, orig., bulle.

17586 Avignon, 4 septembre 1309.

Lettre du pape Clément V à [Réginald], abbé du monastère de St-Ruf de Valence, l'établissant, avec beaucoup d'autres, exécuteur et conservateur des privilèges de l'ordre de Cîteaux. — *Etsi quibuslibet.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 225b, n° 4436.

17587 6 septembre 1309.

Procédure de plantation des limites en conformité à la transaction du 31 juil. préc., en présence des parties.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 221.

17588 Bonneville, 8 septembre 1309.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, sur le point d'épouser Marie, fille d'Amédée, comte de Savoie, sur la demande de celui-ci lui fait hommage lige, sauf fidélité à son frère Jean dauphin de Viennois, avec baiser et enlacement des mains. Témoins : Pierre et Aimery d'Avalon, chevaliers, Aimery de Briançon, Lancelot d'Avalon, etc., damoiseaux. Pierre de Saxonnex *(Sersonay)*, not. *Act. ap. Bonamvillam*, dans l'église du lieu ... ind. 7. ...

Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 257-8. = Wurstemb. 932. *R. S. R.* 2456. *R. Gen.* 1647.

17589 Bonneville, 9 septembre 1309.

Ind. 7. Traité entre le comte Amédée de Savoie, son fils Edouard, leurs alliés de Genève et autres, d'une part, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Béatrix dauphine, le seigneur de Gex, les fugitifs *(forussitor.)* de Genève et autres alliés. Le comte réclamait les châteaux et lieux de *Fontigniaci*, Monthoux *(bone de Mon-*

teuz), Bonneville, Châtelet-du-Crédo, Alinge-Vieux, les fiefs de Ravorée, de Nernier, Gex *(Jacio)*, ceux d'Amédée de Villars, de Montfaucon, et tous les fiefs tenus de lui par Béatrix et Hugues au-delà du lac de Genève du côté de Lausanne, depuis Seyssel jusqu'à Fribourg en Allemagne, comme tombés en commise parce que Béatrix les a aliénés à Hugues sans le consentement ni l'investiture du comte et ils lui ont fait la guerre. De son côté, Hugues demandait les châteaux et lieux de Beaufort, Lullin, Evian *(Aguiani)*, Versoix, Thonon, St-Rambert, Lompnes, Dorches, des biens au Val-d'Isère, des droits sur le péage de St-Maurice-d'Agaune, enfin le comté de Savoie. Béatrix et Hugues renoncent à leurs droits sur le comté, mais conservent les châteaux qu'ils tenaient en fief; ils confessent avoir reçu du comte ceux de Lullin et de Beaufort après le traité de mariage de Hugues. Ce dernier, majeur de 25 ans, les lui rend pour que le comte renonce à la commise. Décret et sceau de Bertrand, archevêque de Tarentaise. *Act. ap. Bonam villam*, sur la place derrière le château. Témoins : Joffred seigneur de Clermont, Humbert seigneur de Maubec, Aymar de Beauvoir, Pierre d'Avalon, Robert Waniardi, Girard de Freynet, etc. Pierre Francisci, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 13, orig. parch. 1 sceau équestre de Savoie et 2 autres (*Invent.* 29), et vidim. du 22 févr. 1338.

17590 9 septembre 1309.

Ind. 7. Reconnaissance par [Béatrix] dame et [Hugues], seigneur de Faucigny, des fiefs qu'ils tiennent du comte de Savoie.

En vidimus du 22 février 1338.

17591 Bonneville, 9 septembre 1309.

... Ind. 7. ... Conventions relatives au mariage de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, avec Marie, fille d'Amédée, comte de Savoie, et de Marie de Brabant. La dot est de 30000 liv. Viennois, monnaie de Savoie, dont 20000 constituées par le père et 10000 par le futur, qui donne quittance et assigne comme garantie ses châteaux de Châtillon, Bonneville et Samoëns. Hugues s'oblige à répondre de l'exécution devant les archevêques de Vienne et de Tarentaise, les évêques de Grenoble et de Genève. *Act. ap. Bonam Villam*, sur la place derrière le château. Témoins : Joffred seigneur de Clermont, Humbert seigneur de Maubec, Aymar de Beauvoir, Pierre d'Avalon, Robert Vagnardi, etc. Pierre Firme' not. imp. Sceaux de Hugues D-n, Bertrand archevêque de Turin [= Tarentaise] et Béatrix dauphine.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 9, et vid. du 22 fév. 1338. *Invent. Prov. étrang.* 100b. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 160b. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 104-6. — Guichenon, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 156-8; 2e, IV, 156-8. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 199; *Généal.* 27. Dumont, *Corps diplom.* I, 1, 353b. = Chorier, *H. de D.* I, 811. Georg., II, 248. Bréq., VIII, 159. Wurstemb., 933. *R. Gen.* 1648.

17592 Bonneville, 9 septembre 1309.

Béatrix dauphine et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, promettent que Marie, fille d'Amédée, comte de Savoie, observera la cession faite par elle à son frère Edouard de ses droits sur le comté de Savoie. Fidéjusseurs. *Act. ap. Bonam villam*, sur la place derrière le château. Pierre Francisci not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 12, orig. parch., traces de 2 sceaux (*Invent.* 29).

17593 9 septembre 1309.

Aymon [= Amédée], comte de Savoie, remet le château de Beaufort en Faucigny à Hugues Dauphin, qui y constitue châtelain Humbert de Boczosel, seigneur de Maubec, lequel promet de le garder fidèlement et donne plusieurs nobles comme garants. Pierre de Mont-Saxonnex *(Cercennay)* not... ind. 7. Sceaux du comte de Savoie, de celui de Genevois et 5 autres.

Invent. Prov. étrang. 100. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1528.

17594 Bonneville, 10 septembre 1309.

Ind. 7. Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, confesse avoir reçu d'Amédée, comte de Savoie, le château de Beaufort, en exécution de conventions précédentes. *Act. ap. Bonam villam.* Témoins : Bertrand, archevêque de Tarentaise, Aymar de Beauvoir, etc. Pierre Francisci not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 45, orig. parch. (*Invent.* 121).

17595 Romans, 15 septembre 1309.

...Lundi octave de la Nativité de la s^e^ Vierge. Le chapitre de St-Barnard donne pouvoir au maître G. Parioli et au capiscol R. de Chausenc de partager les bénéfices que tenaient Artoud de Peladru, B. Sextoris et P. Lavanderii : églises de Pisançon, Thivoley *(Tyv-y)*, St-Bonnet de Galaure, St-Christophe de Montmiral, St-Maurice, Rochefort-Samson *(S. Solulor)*, Triors *(T-rtz)*, St-Jean-d'Octavéon *(Altaveone)*... A. de St-Didier, sacristain.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, orig. parch.

17596 15 septembre 1309.

Reconnaissances en faveur de Guigonnet et Disdaret Didier, de St-Arey, frères, par divers particuliers de Rohac.

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. VII.

17597 Avignon, 18 septembre 1309.

L'abbé et le couvent de St-Antoine de Viennois ayant subi de grandes pertes durant les guerres qui ont sévi dans la contrée et les intérêts usuraires de leurs dettes ayant absorbé de grosses sommes, le pape Clément V mande à Guillaume, archevêque d'Embrun, de les protéger durant 2 ans contre leurs créanciers, de remettre à leurs procureurs généraux les sommes qu'il détient et de faire appliquer au payement des dettes la taille recueillie par leurs commandeurs; il suspend tous procès, sentences et peines contre eux.—*Laudabilia opera.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, IV, 234-5, n° 4481.

17598 24 septembre 1309.

Le chapitre de Vienne fait le partage des terres laissées vacantes par le chanoine Guy de Beauvoir, par l'entremise du doyen Guillaume, des chanoines Aymon de Faverges, Guillaume Condo, Antelme de Seyssuel *(Saysuel)* et Guigonet Romestayn : Odon précenteur,

Hu[mbert] chantre, Guillaume capiscol, G. sacristain, Etienne de l'Œuvre notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. L°.

17599 Romette, 25 septembre 1309.

Lettres de Jean, dauphin, à Jean Pierre, son procureur, et à Jean Bonfils, baile de Savine, leur ordonnant de faire passer des reconnaissances à Rodolphe de Savine, Armand de Jarjayes et leurs pariers pour la terre d'Avançon. Témoins : Guy Dauphin, Allemand du Puy, Bertrand de Laborel, prieur de Lagrand... *Romete.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIIe xliij. = ROMAN, 154°.

17600 Romette, 30 septembre 1309.

Révocation par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, de l'ordonnance ou commission donnée à Pierre Claret, châtelain de Champsaur, de réduire sous la main du dauphin tous les meubles et immeubles de ceux qui décédaient sans enfants légitimes dans le mandement de St-Bonnet. Le prince concède aux habitants dud. lieu la faculté de tester ; les plus proches pourront recueillir la succession des décédés *ab intestat*, à charge par les illégitimes de payer 12 den. par livre, sur les biens du fief et domaine du dauphin. ...Mardi après s[t] Michel.

Invent. Graisivaudan, I, 372°. = ALLARD (G.), *Hist. comtes de Graisivaudan*, 409. ROMAN, 154°.

17601 1er octobre 1309.

Hommage prêté au dauphin [Jean] par Pierre Megenne, d'Allevard, et Péronnet son fils, pour une maison située à Allevard, la moitié indivise d'une terre et pré à l'Hôpital, sur le ruisseau de Flumet, 6 journaux de terre à la Côte Vastareb et 5 au Truchet, sous le cens de 2 sols 3 den. obole de service et 10 s. de plaid à chaque mutation de seigneur et de vassal.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 2.

17602 Groseau, 11 octobre 1309.

Lettre de Clément V à [Guillaume], archevêque d'Embrun, recteur du Comtat-Venaissin, au sujet des discussions entre Bernard de Puyloubier *(Podioloberii)*, dioc. d'Aix, et feu Isnard d'Entrevennes *(Antravenis)*, seigneur de *Truicis* (Cruis) et Molliers. — *Petitio dilect.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 314-5, n° 4775.

17603 12 octobre 1309.

Vente faite au dauphin [Jean] par Didier, Bertrand et Domengia Colluci, de leur part sur la leyde de la Mure et dépendances, au prix de 76 liv. Lantelme Bermondi not.

Invent. Graisivaudan, III, 199°. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 544.

17604 14 octobre 1309.

Transaction entre le dauphin Jean et les consuls d'Embrun : ceux-ci ne paieront pas les impôts et redevances des débiteurs du Dauphin insolvables. La ville est exemptée de payer 176 tournois pour l'année courante.

Arch. munic. d'Embrun. = ROMAN, 154°.

17605 15 octobre 1309.

Donation par Humbert Allemand, seigneur de Valbonnais (!), à Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, de tout le droit qu'il avait sur la paroisse de St-Nizier, mandement de Pariset, avec réserve de 11 setiers froment de rente et la moitié des cens provenant des albergements auxquels il est autorisé.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 440.

17606 15 octobre 1309.

Reconnaissance par Guillaume Cosin à Bernard Correyon, prêtres de St-Barnard.

Reg. instram. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 730.

17607 Bedoyn, 25 octobre 1309.

Supplément de transaction entre Geoffroy, évêque de Gap, Pierre Reynier, Guillaume Auger et Osasica Flote, seigneurs de Manteyer ; les aliénations faites antérieurement sans l'approbation de l'évêque seront respectées. Témoins : Bertrand de Lincel, prévôt, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = ROMAN, 451°.

17608 26 octobre 1309.

Reconnaissances passées en faveur d'Hugues, coseigneur de Sassenage, par plusieurs habitants de Vourey pour cens, services et pensions. Ind. 8.

Arch. de l'Isère, B. 2954, 7. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 52°.

17609 Groseau, 31 octobre 1309.

Lettre de Clément V à [Guillaume], archevêque d'Embrun, le chargeant de faire permuter Giraud de *Spinatiis*, recteur de la paroisse de St-Auban, avec Raymond Borelli, chapelain de St-Géraud de Noveria, au diocèse de Gap. — *Cum sicut ex.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 372°, n° 4902.

17610 Groseau, 31 octobre 1309.

Le couvent du prieuré de St-Cyr, ordre de St-Augustin et diocèse de Gap, avait élu pour prieur Nicolas, chanoine du monastère de Chardavon *(Cardono)*, mêmes ordre et diocèse ; en remplacement de celui-ci, qui a négligé de poursuivre son élection, le pape nomme Giraud, chanoine du même prieuré. — *Circa statum.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 303, n° 4753.

17611 Groseau, 31 octobre 1309.

Lettre du même au couvent du monastère de St-Cyr, au sujet de cette élection.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 303, n° 4753.

17612 La Côte-St-André, 2 suiv. novembre 1309.

...Ind. 8... Estimation *(Extenta)* des droits utiles du comte de Savoie à la Côte-St-André et à Boczosel et dans leurs mandements. Les revenus en argent montent à 309 liv. ; en nature à 70 setiers de froment, 95 de seigle et 53 d'avoine ; il est dit dans le proheme de ce terrier que le comte de Savoie avait au mandement de la Côte et Boczosel la leyde au marché de la Côte, qui s'exigeait suivant la coutume de Lyon et de St-Georges-d'Espéranche, etc. *Dat. et act. ap. Costam.* Jean de Lyon *(Becduno)*, clerc.

Invent. Viennois, I, 323-4. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 161. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 89-91 ; *Hist. de Dauph.* I, 85-7. Trad. franç. par V. BERTHIN, dans *Rev. de Vienne*, II, 425-8. = BRÉQ., VIII, 163.

17613 3 novembre 1309.

Lundi après la Toussaint, Guicard de Soirier *(Suerier)* déclare avoir reçu de Girard Dufrenei, de la part de la

dauphine Béatrix, dame de Faucigny, 100 sols Genevois.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 1, n° 57, 2, orig. parch. (*Invent.* 16).

17614 4 novembre 1309.

Sentence arbitrale prononcée par Raymond de la Blaquière, prévôt du chapitre, et le bailli delphinal, entre les consuls d'Embrun et Boniface d'Embrun, seigneur du Puy-Sanières, relativement aux restrictions apportées par ce dernier au pâturage des troupeaux de la ville.

Arch. munic. d'Embrun. = ROMAN, 154-5.

17615 Groseau, 5 novembre 1309.

Clément V confirme la concession d'Aymon, abbé de St-Antoine, à Nicolas Angeli (10 août préc.)

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 256-8, n° 4568.

17616 Pisançon, 7 novembre 1309.

Guy Dauphin, seigneur de la baronnie de Montauban, confirme et renouvelle en faveur de Jacques, abbé de Léoncel, et de Martin Rocha, prieur de la Part-Dieu, la concession de la maison de la Part-Dieu, ordre de Cîteaux et diocèse de Valence, au château et mandement de Pisançon (*Pissanciani*, n° 5363), faite au monastère de Léoncel par ses prédécesseurs. Il leur accorde la chasse des lapins. La maison lui fera chaque année 1 quartaut de seigle de pension, mesure de Pisançon, pour la terre de *Favellas*, au lieu d'1 hémine tous les deux ans, soit lorsqu'on y récoltait du grain. Fait dans le château de *Pissanciano*, vendredi après la Toussaint. Sceau.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 318, orig. parch. de 31 lig. 1/4, sceau : ... SECTV DNI GVIDOIS DALPHINI. — CHEVALIER (J.), *Eygluy et Léoncel*, 200.

17617 9 novembre 1309.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Guigonet d'Aix (*de Aquis*), de ses biens dans les paroisses de Venon et Muriannette. Pierre Sonnerii [not.]

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L. LV, 167*.

17618 Groseau, 13 novembre 1309.

A la prière du prieur provincial de l'ordre des Prêcheurs, le pape Clément V autorise Raymond, seigneur de Mévouillon, diocèse de Gap, à construire dans son château du Buis (*de Buxo*), dioc. de Vaison, qui contient environ 70 feux, un couvent avec église et dépendances pour 25 frères et plus, aucune maison de Dominicains n'existant à une journée à la ronde. — *Devotionis tuæ.*

Arch. de l'Isère, B. 2996, 52. — BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 397, n° 4943. Trad. [NADAL], *Essai orig. monast. dioc. Valence*, Dominicains (1883), 60-1.

17619 Groseau, 13 novembre 1309.

Clément V charge l'évêque de Vaison de terminer sans bruit ni apparat de justice le différend du provincial et des frères Prêcheurs de Provence avec Raymond, seigneur de Mévouillon, dioc. de Gap, au sujet des testaments de Raymond de Mévouillon, aïeul de celui-ci, et de son oncle homonyme, archevêque d'Embrun. — *Cupientes quod.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, n° 4944. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 166.

17620 Gap, 13 novembre 1309.

Vente par Lantelme de St-Marcel, fils de feu Raimbaud, chevalier, à Geoffroy [de Lincel], évêque de Gap, des seigneurie et domaine de Charance, pour 12000 sols. Témoins : Jacques Arigielli, Durand Freyssinières, Hugues de St-Marcel, Gautier Gautier, chanoines, André Michel, écuyer et clerc de l'évêque. Jean Edulphe, not. Fait dans le palais épiscopal. — Cf. 12 mai.

Arch. des Hautes-Alpes, G. 1116, pap. (*Invent.* IV, 6*),

17621 13 novembre 1309.

Obit de Bonjor Alegreta, qui légua 12 den. de cens.

TERREBASSE, *Inscr. Vienne*, II, 145, n° 484.

17622 Pont-St-Esprit, 14 novembre 1309.

Obit d'Alix de Viennois, fille du dauphin Humbert, épouse de Jean I comte de Forez, à St-Saturnin-du-Port.

LA MURE, *Hist. des comtes de Forez* (1860), I, 335. — Le même donne un fragment de son testament (s. d.), III, 93, cf. 99, 114. — Cf. 15 nov. 1310.

17623 17 novembre 1309.

Donation par Bertrand Fabri, de Gap, à la commanderie de St-Antoine de 10 sols de rente et d'autres revenus.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 155*.

17624 18 novembre 1309.

Sentence rendue par Albert, juge de la terre de Faucigny, entre la dauphine Béatrix et Hugues de Margencel... Mardi octave de s[t] Martin d'hiver....

WURSTEMBERGER, IV, 527, n° 934. = *R. Gen.* 1651.

17625 Groseau, 19 novembre 1309.

Clément V confère à Rostang Gaudeysardi, de Malaucène, chanoine du monastère de St-Ruf de Valence, ordre de St-Augustin, un office du prieuré de St-Cyr, même ordre, dioc. de Gap. — *Religionis zelum.* — Exécuteurs : le prévôt de Gap, le précenteur de St-Paul-Trois-Châteaux et un chanoine de Carpentras.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 39*, n° 5232. *Gallia christ. noviss.* IV, 675, n° 1367.

17626 Avignon, 19 novembre 1309.

Clément V confère à Jean de Sade, d'Avignon, professeur en droits, un canonicat dans l'église d'Embrun, nonobstant sa cure d'Arpavon, au diocèse de Sisteron. — *Vitæ ac morum.* — Exéc. : l'évêque de Sisteron, le prévôt d'Avignon et le précenteur de Marseille.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 48*, n° 5259.

17627 Groseau, 22 novembre 1309.

Lettre du même à Jean [le Moine], cardinal prêtre du titre des Sts-Marcellin et Pierre, l'autorisant à conférer la chapellenie de Ste-Foi, près Pierrelatte, au diocèse de Trois-Châteaux, vacante par le décès de son clerc Raimond de la Roche.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 262*, n° 5861. *Gallia christ. noviss.* IV, n° 1368.

17628 Groseau, 24 novembre 1309.

Lettre de Clément V à l'abbé et au couvent du monastère de St-Antoine de Viennois, les dispensant de payer la dîme pour les aumônes qu'ils reçoivent pour

leurs pauvres et infirmes, dans les provinces de Vienne, Embrun, Tarragone et Arles. — *Religionis vestræ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 1, n° 5105.

17629 1309.

Emancipation d'Aimeri *(Aymerici)*, fils aîné d'Amaury *(Amalrici)*, vicomte de Narbonne, à l'occasion de son mariage avec Catherine, fille d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois.

Rappelé dans un acte du 9 mars 1321/2 (BOUTARIC (E.), *Actes du Parlement de Paris*, II, 430ᵇ, n° 6706).

17630 Bagnols, 24 novembre 1309.

Contrat de mariage de Catherine, fille d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, et de Marguerite de Genève, avec Aymeric, fils d'Amaury, vicomte de Narbonne. Aimar constitue en dot à sa fille 7000 liv. Tournois. — Cf. 27 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3563, orig. parch. (*Invent.* III, 95ᵃ). — VIC-VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, IV, 193; 3ᵉ, IX, 423.

17631 25 novembre (1309 ?).

Obit de la bᵉ Béatrix d'Ornacieux, religieuse professe chartreuse à Parménie. Sa vie est écrite par Marguerite d'Oingt, prieure de Poleteins.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 5-23. = LE VASSEUR, *Ephem. Cartus.* IV, 419-32. *Rev. de Vienne*, II, 230-1. *Répert.*, Bio. 486.

17632 Vizille, 25 novembre 1309.

Le dauphin Jean fait don à Robert de Trièves *(Triviis)*, fils de Rodolphe de Trièves, du greffe de la cour de Corps... Mardi fête de sᵉ Catherine....

Arch. de l'Isère, B. 3322, reg. (*Invent.* II, 283ᵃ).

17633 Vizille, 25 novembre 1309.

Transaction entre le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et les habitants de Villard-St-Pancrace, auxquels le prince alberge les menus bans des prés, terres, bois et autres fruits, et les autres bans qui peuvent être imposés sur les fruits de toutes les terres de la paroisse, avec pouvoir d'établir des gardes et banniers pour la garde des fruits, de taxer les bans et d'en imposer à leur volonté, sous le cens annuel de 30 sols, plus 40 liv. d'introges... Fait *Visilie...*, mardi fête de sᵉ Catherine... Cf. 2 déc. suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3009, Vᵉ lv. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 372-3.

17634 Pernes, 26 novembre 1309.

L'église de Glandève étant vacante par la mort de son évêque Guillaume, le chapitre élut pour le remplacer Anselme de Glandese, chanoine de Pignans *(Piniac.)*, ordre de St-Augustin et dioc. de Fréjus. Cette élection fut confirmée, en l'absence de l'archevêque d'Embrun, retenu au loin, par le prévôt Olivier de Solellars, qui fut ensuite convaincu que l'élection était simoniaque et l'élu ignorant des rudiments de la grammaire. Clément V charge Guillaume, archevêque d'Embrun, de la déclarer nulle. — *Donum scientiæ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 2ᵃ, n° 5106.

17635 Aix, 26 novembre 1309.

Hommages des barons et nobles de Provence au roi Robert. *Act. Aquis*, dans le palais royal; témoins : Geoffroy *(Gaufredus)*, évêque de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 2. *Pergamen.* 253; B. 438.

17636 26 novembre 1309.

Transaction entre le dauphin Jean et les habitants de la Vallouise, à la suite de discussions entre eux et Raymbaud d'Aspres, bailli delphinal; il leur alberge 3 portions des menus bans à lui dues, la 4ᵉ appartenant aux nobles du lieu; ils auront le droit de créer deux ou trois champiers, moyennant le cens annuel de 40 sols monnaie courante et 150 liv. bonne monnaie pour introges, qui sont payées au prince... Mercredi lendemain de sᵉ Catherine.

Arch. de l'Isère, B. 3009, viij. *Invent. Briançonnais*, 832. = ROMAN, 155ᵃ.

17637 27 novembre 1309.

...Jeudi avant sᵗ André. Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, donne sa fille Catherine en mariage à Aymeric de Narbonne et lui assigne en dot 7000 liv. bons Tournois, dont 1500 payées comptant à Amaury de Narbonne, père du futur, dont acte reçu Rostaing l'Anglais, le reste à raison de 600 par an. — Cf. 24 préc.

Arch. de l'Isère, B. 3567, orig. papier. — *CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 87 (à part, I, 295). PRUDHOMME (A.), *Invent. somm. arch. Isère*, III, 97ᵃ.

17638 27 novembre 1309.

Vente par Jean Aymar, dit Artica, à Guy, seigneur de Tullins, de la suzeraineté sur Jean et Pierre Chambard, frères, de Vourey, au prix de 12 liv. monnaie de Savoie.

Arch. de l'Isère, B. 3459, orig. parch. (*Invent.* III, 36-7).

17639 Grenoble, 28 novembre 1309.

Confirmation par le dauphin Jean de l'albergement passé par Béatrix, dame de la Tour et Faucigny, en faveur de Jean Giraud, de Brandis, des moulins, mouture et riverages d'Huez et la Combe, sous le cens de 10 liv. bonne monnaie.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 323-4.

17640 Grenoble, 29 novembre 1309.

Donation par le dauphin Jean à Hugues de Commiers, en récompense de services, de la moitié de la mistralie du lieu de Fresney en Oisans et de toute la bannerie de lad. paroisse, à charge de rendre compte des revenus et de remettre les deux portions des amendes et condamnations entre les mains du châtelain d'Oisans, la 3ᵉ lui restant pour ses droits et peines... Samedi après sᵉ Catherine.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 90; B. 3009, IIIᵉ lxijᵃ. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 324-5.

17641 Avignon, 30 novembre 1309.

[Le camérier] B[ertrand] atteste que Briand, archevêque de Vienne, sur les 500 flor. d'or qu'il devait à la chambre du pape à raison d'un accord et d'un dépôt de dîme fait auprès de son prédécesseur, a fait payer au terme fixé 250 flor. d'or par Symon, abbé du monastère de St-André de Vienne,... 5ᵉ an. du pontif.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, app. I, 303ᵃ, n° 459.

2 décembre 1309 = 25 novembre 1309.

ROMAN, 155ᵃ.

17642 Avignon, 5 décembre 1309.

Le pape Clément confère à Richard de Chausent un canonicat dans l'église de Valence, où le nombre des

chanoines n'est pas déterminé, nonobstant ceux qu'il possède déjà à Vienne et à St-Bernard de Romans, et son office d'écolâtre *(scholastica)* dans cette dernière église. — *Nobilitas generis.* — Exécuteurs : l'abbé de St-Ruf de Valence, le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, et Humbert de Montchenu *(Monte camiro !)*, archidiacre d'Octavéon *(Altannen. !)* dans l'église de Vienne.

Benedict., *Reg. Clementis V*, V, 330ᵇ, n° 6099.

17643 Ventavon, 5 décembre 1309.

...8 ind. Tibaud Baudi, notaire imp., extrait une note d'un Cartulaire de feu Guillaume Rollandi, notaire, sur commission de Pierre d'Alzona, juge du château de Ventavon.

Guillaume (Paul), *Chartes de Bertaud*, 192-3, n° 178.

17644 Avignon, 6 décembre 1309.

Clément V confie à [Simon] abbé de St-André[-le-Bas] à Vienne et à deux autres le soin de pourvoir d'un prieuré un moine de Savigny.

Benedict., *Reg. Clementis V*, V, 111, n° 5401.= Martin, 2443.

17645 [Ventavon], 7 décembre 1309.

Tibaud Baudi, not. [comme au 5 précéd.].

Guillaume (Paul), *Chartes de Bertaud*, 193, n° 179.

17646 Romans, 9 décembre 1309.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, reconnaissant des services rendus à son père par son [beau-]frère Jean comte de Forez, fait donation entre vifs à son neveu Guiot, fils de celui-ci et de sa sœur Alix *(Alasia)*, de ses droits spirituels et temporels en l'église cathédrale de Notre-Dame du Puy *(Anicien.)*, dans le cloître, la ville et les faubourgs, nommément au bourg vicomtal et au château d'Aiguilhe *(de Acu)* ; requérant l'évêque et le chapitre de l'admettre. *Act. Romanis*, dans le couvent des frères Mineurs ; témoins : Aymon abbé de St-Antoine de Viennois, Amédée seigneur de Couzan *(Cosantz)*, Alamand du Puy, Guillaume Alamandi et Villen de Beausemblant, chevaliers. Sceau.

Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 38. Luillier, *Invent. titres comté Forez*, 110-1. Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, I, 216-7, n° 1266. La Mure, *Hist. comtes Forez* (1868), III, 81-2. = Courbon, chr. 359. Rocher (Ch.), dans *Tabl. hist. Velay* (1873), IV, 163-4.

17647 Romans, 9 décembre 1309.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, mande à l'évêque, au doyen et au chapitre du Puy, de laisser Guy de Forez, son neveu, jouir des droits de spiritualité et de temporalité qu'il avait en l'église et la ville du Puy, conformément à la donation qu'il lui en a faite. *Dat. Romanis*, dans la maison des frères Mineurs ; témoins *ut supra*. Sceau.

Luillier, *Invent. titres comté Forez*, n° 109. Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1267. La Mure, *Hist. comtes Forez*, III, 82. = Rocher (Ch.), dans *Tabl. hist. Velay* (1873), IV, 165-6.

17648 Romans, 9 décembre 1309.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, mande à tous les feudataires et tenanciers qui étaient tenus de quelque service envers lui dans la ville du Puy, dans le château d'Aiguilhe *(de Aculea)*, ou dans leurs territoires, de rendre désormais lesdits services à son neveu Guy, fils du comte de Forez. *Dat. Romanis*, dans la maison des frères Mineurs. Sceau.

Luillier, *Invent. titres comté Forez*, n° 108. Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1268. La Mure, *Hist. comtes de Forez*, III, 82. = Rocher (Ch.), dans *Tabl. hist. Velay* (1873), IV, 164-5.

17649 Albon, 10 décembre 1309.

Concession par le dauphin Jean à Guillaume, seigneur de Beausemblant, en augment de fief, de tous les cens et revenus qui lui appartenaient en la paroisse et village de Crueres, avec toute directe seigneurie sur les hommes, excepté toute justice, ban de vin, hommages, corvées, fenages, paillage et vingtain ; ordre aux châtelains et officiers de Vals d'y tenir la main, etc. Fait dans le Temple d'Albon... — Cf. 15 suiv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 383-4.

17650 10 décembre 1309.

Sur les remontrances d'Artaud, seigneur de Beausemblant, que le châtelain s'était emparé de sa juridiction à Crueres, au préjudice des concessions à lui faites et de l'hommage qu'il en avait prêté conjointement avec la terre et château de Beausemblant en fief rendable, le dauphin le réintègre en lad. juridiction, à charge de reconnaître en fief rendable le château de Beausemblant, justice et dépendances.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 384.

17651 12 décembre 1309.

Reconnaissance et hommage passé en faveur de Jean, dauphin de Viennois, par Hugonet de Bardonnêche, fils de feu Boniface, pour ses biens en Dauphiné... Veille de sᵉ Lucie.

Torino, *Invent. città e prov. Susa*, 89 (Bardoneschia, Cesana ed Oulx, m. 1, n° 8).

17652 15 décembre 1309.

Confirmation par Robert, roi de Sicile, de la concession du droit de pêche à Mison faite par son père à Geoffroy, évêque de Gap.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = Roman, 155ᵃ.

17653 = 17649 Albon, 15 décembre 1309.

Jean dauphin..., en la chapelle de la maison du Temple *Albonis*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XIˣˣ jᵇ.

17654 Aix, 16 décembre 1309.

Acte d'hommage et serment de fidélité prêtés à Robert, roi de Sicile, par Geoffroy, évêque de Gap, au nom de son église, pour Gap, Lazer, Tallard-le-Vieux, Lettret, Rambaud, la Bâtie-Neuve et Vieille, Tournefort, Montreviol, la Fare, Poligny, le Noyer, Sigoyer-Malpoil, Redortier, le Revest de Bion, Montfroc, les Omergues et Charon ; le roi promet de le maintenir dans tous ses droits, suivant les conventions passées le 26 mars 1297 entre lui et Hugues de Vicinis, procureur de Charles II, roi de Sicile. Parmi les témoins, J., évêque de Fréjus, François, évêque de Gaëte, Raymond de Baux, seigneur de Puyricard. Fait dans le palais.

Arch. des B.-du-Rhône, B. 2, Reg. *Pergamen.*, 240, 241ᵇ ; B. 594, orig. parch. ; B. 438. — *Gallia christ. vetus*, III, 1127 ; *nova*, I, 466, instr. 88. = Georg. II, 250. Bréq. VIII, 165. Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 948. Roman, 155ᵃ.

BIBLIO